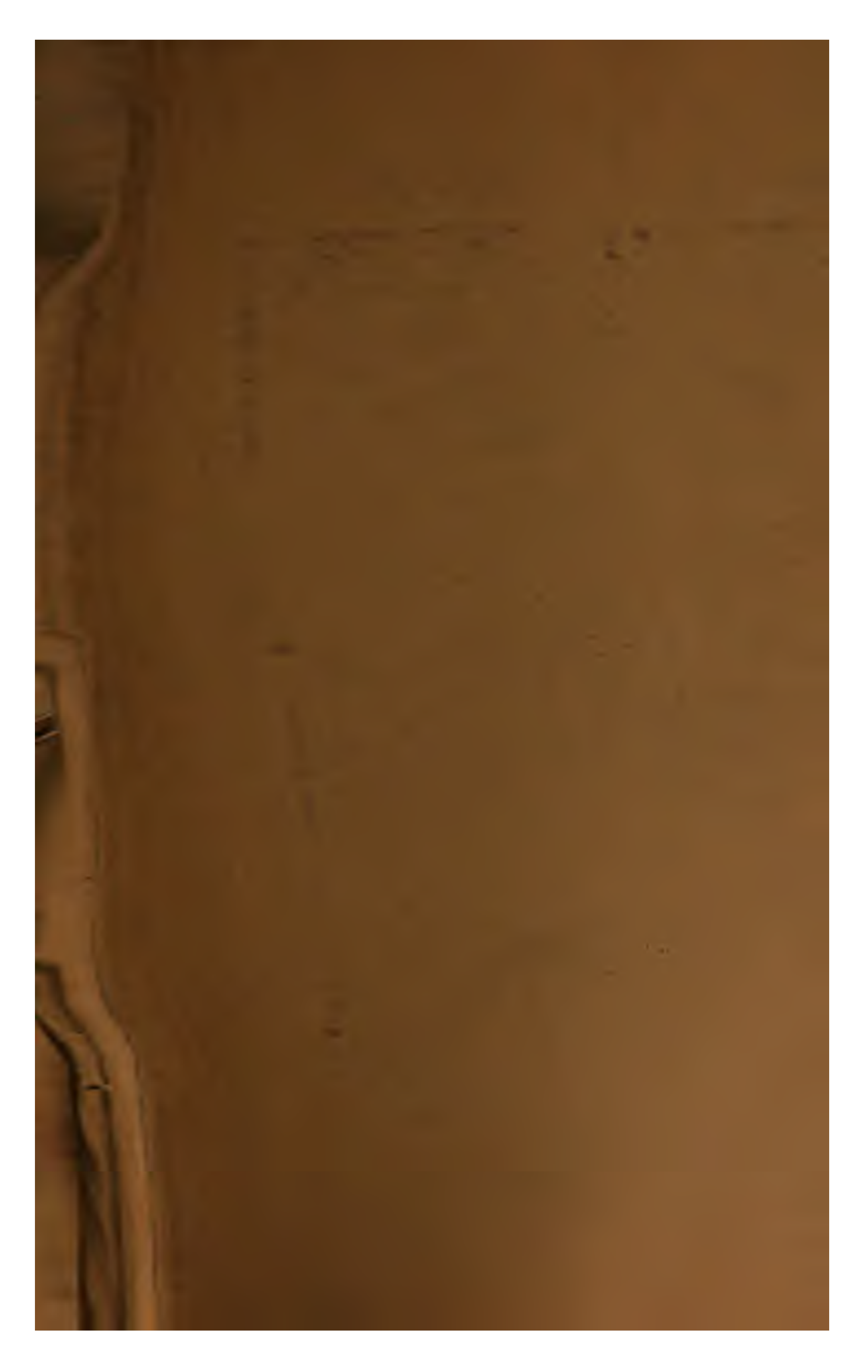


BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 1 ET 2.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 1 et 2 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

Pages.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — *Mémoire pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Medan.* 3

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES. — Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Paulin Pâris, de l'Institut. 20

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — Un livre annoté par Jamet. 30

REVUE DES VENTES. 35

NOUVELLES. 44

CATALOGUE. 49

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

MÉMOIRE

Pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Medan, près Poissy.

Quand on suit le chemin de fer de Paris à Rouen, on remarque à une lieue et demie environ de Poissy, entre Villaines et Triel, une terrasse fort élevée, garnie d'une balustrade de pierre à jour, au-dessus de laquelle s'élève un petit château moderne accompagné de pavillons d'une forme élégante. On arrive presque aussitôt devant deux tours ou clochers terminés en dôme. L'ensemble de ces édifices placés au milieu d'un pays pittoresque, compose un des points de vue les plus remarquables que traverse le chemin de Rouen.

C'est là qu'est situé le village de Medan, peu important sans doute par sa population, qui s'élevoit seulement à 199 âmes en 1842, mais entouré de terres fertiles et bien cultivées. L'existence de ce village remonte à une haute antiquité, puisqu'on le trouve mentionné sous le nom de *Magedon* dans le polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain des Prés vers l'an 800, mort vers 826.

Que *Magedon* soit bien Medan et non Meudon, c'est ce qui résulte de la position qui lui est assignée dans le Pincerais ou pays de Poissy (1), et du fait du patronage de l'église conservé depuis tant de siècles à Saint-Germain ; cette opinion est exposée avec développemens dans l'histoire du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf (2), mais surtout dans le beau travail de

(1) Le texte dit encore *in comitatu Witranni*. M. Guérard pense (I, [illegible]) que ce Witran pouvoit être comte de Chartres.

(2) T. VIII, p. 265, art. *Meudon*.

M. Guérard sur le polyptyque d'Irminon (1). S'il étoit permis d'ajouter quelque chose aux raisonnemens de ces savans écrivains, peut-être pourroit-on remarquer, sans y attacher autrement d'importance, que le mot Magedon semble être composé de deux mots celtiques, *Mag* et *dun*, qui signifient le premier *plaine* (2), le second *montagne*, ce qui convient assez à la position de Medan, placé sur une hauteur escarpée dont le sommet est un vaste plateau.

D'après le passage du polyptyque relatif à *Magedon* (3), l'abbaye de Saint-Germain des Prés possédoit, au IX[e] siècle, la *villa* ou village de Medan, contenant un manse ou manoir domanial (habité sans doute par un de ses officiers) (4), et vingt-quatre hospices ou petites maisons, où demeuroient probablement autant de ménages. L'église (domaniale), un moulin, des cultures, des prés, des vignes et d'autres dépendances complétoient le domaine de la riche abbaye. En supposant qu'il n'y eût alors à Medan que les hôtes de Saint-Germain, on pourroit évaluer la population de Medan à cette époque reculée à vingt-cinq feux. Comme un *hospice* (5) étoit souvent habité par un homme seul ou par deux individus sans enfans, ainsi qu'on peut le voir en parcourant le polyptyque d'Irminon, il ne faut peut-être pas compter trois âmes par feu, comme cela se fait habituellement, mais évaluer la population à cinquante ou soixante habitans. Si l'on adopte cette base, il en résultera que la population de Medan auroit été la même au IX[e] siècle

(1) T. I, p. 79.

(2) Junius, Étym. angl. v[o] *Maid.*

(3) T. II, p. 69.

Habet in comitatu Witranni, in Pinciacensi pago, villam quæ vocatur Magedon; et in ipsa villa habet I *mansum indominicatum; et ad ipsum mansum pertinent* XXIIII *ospitia cum ecclesia indominicata, culturis, pratis, vineis, cum uno farinario et quicquid ad ipsum prædictum mansum pertinere videtur.*

(4) Voy. t. I, p. 579.

(5) Voy. ce qui en est dit en général, t. I, p. 900.

qu'au XIIIe. On lit en effet dans un pouillé du diocèse de Chartres du XIIIe siècle (1) que la population de Medan étoit alors de soixante paroissiens. L'église avoit encore Saint-Germain pour patron, mais l'abbé de Saint-Germain des Prés n'en avoit plus la propriété; l'abbé de Neaufle l'Évieux nommoit à la cure de Medan (2).

Je n'ai rien trouvé sur l'époque à laquelle l'abbaye de Saint-Germain cessa de posséder Medan. Il n'est question de ce lieu ni dans la bulle du pape Alexandre III, confirmant en 1177 les possessions de cette abbaye (3) ni dans l'acte par lequel Regnauld, évêque de Chartres, reconnut en 1210 que certaines églises de son diocèse étoient à la donation de l'abbé de Saint-Germain (4). Il est donc à peu près certain que Medan n'appartenoit plus, dès lors, à Saint-Germain des Prés, soit que l'abbaye l'eût aliéné, soit qu'elle en eût été dépouillée, peut-être comme elle le fut de Combs la Ville, par Hugues le Grand, père de Hugues Capet au Xe siècle. Un seigneur laïque devenu propriétaire de cette église, aura pu la donner ultérieurement à l'abbaye de Neaufle l'Évieux. Malgré ce changement, l'église de Medan resta toujours sous le patronage de Saint-Germain.

Je n'ai rencontré le nom de Medan qu'une seule fois, non plus, dans le cours du XIVe siècle; c'est dans le compte de Jehan le Mire, *receveur des impositions de douze deniers pour livre de toutes marchandises vendues et du treizième des vins vendus en gros dans la viconté de Paris* (5). On y voit que la ferme de ces

(1) J'ai quelques raisons de croire ce pouillé du XIVe siècle. Il contient du moins des choses qui n'ont existé qu'au XIVe siècle et qui ont pu, il est vrai, être ajoutées au pouillé original.

(2) Pouillé du diocèse de Chartres, donné par M. Le Prevost en tête du cartulaire de S. Père de Chartres.

(3) Dom Bouillart, Preuves LXII.

(4) Archives L. 82², f° 54. — Dammartin, Lognes, Neauflette, Montchauvet et Septeuil.

(5) Ce compte doit être publié dans les Mélanges de la Société des Bibliophiles français, pour 1849.

impôts à Medan pour une année commençant au 18 octobre 1369, fut adjugée à Regnaut Luillier pour neuf livres, qui, en tenant compte du changement de poids des monnoies, et de l'avilissement des métaux, peuvent représenter environ trois cent cinquante francs d'aujourd'hui.

Au siècle suivant les documens relatifs à Medan deviennent plus nombreux. Henry Perdrier, changeur et bourgeois de Paris, fils de Guillaume Perdrier (1), aussi changeur et bourgeois de Paris, mort le 4 octobre 1475 et de Marguerite Roussel, morte le 19 octobre 1498, devint seigneur de Medan à la fin de ce siècle, soit par acquisition, soit par succession de son père qui est dit, mais sans preuves à l'appui, avoir été aussi seigneur de Medan, dans une généalogie (2) manuscrite de cette famille déposée au cabinet généalogique de la Bibliothèque.

Dans les guerres incessantes qui suivirent l'entrée des Bourguignons à Paris, en 1418, les environs de Paris furent fréquemment ravagés par les armées belligérantes. On peut voir dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, le récit de plusieurs siéges et combats qui eurent lieu entre Paris et Mantes. Cet état

(1) Il peut avoir eu pour frère Henry Perdrier, clerc civil du Châtelet, du 17 juillet 1465 au 6 novembre 1475. (Sauval, III, 386 et 427.)

(2) Cette même généalogie fait descendre ces Perdrier d'une autre famille du même nom, [dont étoient Jean Perdrier ou Perdriel, maître de la chambre aux deniers de la reine Isabeau, sire Guillaume Perdrier, trésorier de France à la fin du XIV[e] siècle, etc. Mais outre que la filiation n'est nullement établie, il faut encore remarquer 1° qu'il seroit peu probable que le fils d'un trésorier de France eût été simple changeur et bourgeois de Paris: 2° que les armoiries de ces anciens Perdrier étoient un chevron accompagné de trois perdrix (Guillaume Perdrier brisoit par la substitution d'une étoile à la perdrix de la pointe de l'écu), tandis que celles d'Henry Perdrier étoient trois mains dextres apaumées d'or en champ d'azur. Or, si à des époques reculées, des cadets ont quitté complétement les armoiries de leur famille, soit en conservant seulement les couleurs et changeant les pièces, soit même pour prendre les armes de leurs femmes ou de leurs terres, il n'en étoit plus de même au XV[e] siècle, et la différence d'armoiries est, dans le cas qui nous occupe, un argument très-puissant contre la parenté.

(*Journal d'un bourgeois de Paris.*)

de choses eut pour résultat la ruine des villages qui ne pouvoient opposer de résistance sérieuse aux bandes armées répandues dans la campagne ; Medan paroît avoir particulièrement souffert de ces événemens ; car, s'il en faut croire l'inscription que je vais donner tout à l'heure, il y avoit en 1494, près de cent ans qu'on n'y avoit célébré la messe.

Henry Perdrier trouva l'église et le village de Medan en fort mauvais état. Il fit d'abord reconstruire l'église et peut-être même en changea-t-il l'emplacement. La tradition s'est, en effet, conservée à Medan qu'il a existé une église sur la hauteur qui domine la rue principale du village, un peu à gauche de l'église actuelle, pour l'observateur placé sur la hauteur en face des clochers et de la Seine. On a souvent découvert en cet endroit des cercueils de pierre, et aujourd'hui on en voit encore un déterré et abandonné en ce même lieu. S'il n'y a pas eu anciennement à Medan deux églises, une paroissiale et l'autre conventuelle, il est probable que l'église paroissiale a été autrefois située sur la hauteur. Elle a pu, à cause de cette position, être convertie en fort, comme beaucoup d'églises le furent au moins temporairement aux XIV[e] et XV[e] siècles (1), ruinée par suite d'attaques, et rebâtie plus près de la Seine soit par Henry Perdrier, soit antérieurement. Il est toutefois établi par l'inscription que je vais citer, qu'Henry Perdrier fit au moins de grands travaux dans l'église de Medan, s'il ne la rebâtit pas entièrement. Il y fit placer les fonts baptismaux de l'église Saint-Pol de Paris, sans doute exilés de cette église par suite de réparations et de prétendus embellissemens. Grâce à sa libéralité on vit reparoître un curé, et le village se repeupla de nouveaux habitans. La mémoire de ses bienfaits fut consacrée, probablement par les soins de Jean Brinon son gendre, dans une inscription assez curieuse placée au-dessus des fonts baptismaux. Cette inscription a été déjà donnée dans le *Journal des Débats* il y a cinq ou

(1) Je puis citer comme exemple les églises de Vitry (Seine), de Ris et de Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

six ans, et dernièrement dans la Bibliothèque de l'École des Chartes (1); mais non avec toute la correction désirable. Je crois donc devoir la donner de nouveau ici.

A ces fons furent une fois
Baptisez pluseurs ducs et rois
Princes contes barons prélatz
Et autres gens de tous estatz.
Et afin que ce on congnoisse
Ilz servoient en la parroisse
Royal de Saint Pol de Paris
Où les rois se tenoient jadis.
Entre autres y fut notablement
Baptisé honnourablement
Le sage roy Charles le Quint
Et son fils qui après lui vint
Charles le Large bien aimé
VI[me] de ce nom clamé.
Or furent les dessus dis fons
Fait aporter je vous respons
En ce lieu icy de Medan
Par le s[r] du lieu en l'an IIII[e]
Qu'on disoit IIII[xx] XIIII.
Son ame en paradis repoze
Henry Perdrier fut son nom
Dieu lui sache gré de ce don.
Icelui seigneur commença
Depuis ung pou de temps en çà
A rédiffier ceste église
Qui en povre estat estoit mise
Tellement que comme j'entends
(Il y) avoit près de cent ans
Qu'on n'y avoit messe chanté
Tant estoit le lieu mal hanté.
Or a-il si bien procuré
Qu'il y a de présent curé

(1) 2[e] série, t. IV[e], p. 149.

Et grant foison parroissiens
Dieu lui multiplie ses biens
Et nous doint faire telz prières
Pour Perdriers et Perdrieres
Qu'en paradis où n'a soucy
Puissent aler et nous aussi.

Au-dessous de cette inscription sont trois écussons dans lesquels on voit des restes d'incrustations de marbre. On trouve encore dans les deux derniers la trace d'une partition, ce qui indique qu'ils renfermoient, selon toute apparence, les armoiries des femmes de Henry Perdrier. Une coquille est encore apparente au canton senestre du dernier écusson ; et marque que cet écu étoit celui de Jacqueline Lhuillier, seconde femme de Henry Perdrier.

Le seigneur de Medan, changeur et bourgeois de Paris, paroît avoir été un des financiers importans de la fin du XV[e] siècle, et on s'explique alors qu'il ait pu faire les dépenses considérables qu'entraîna nécessairement la reconstruction de l'église et probablement celle du château, dont quelques fragmens conservés avec l'édifice actuel ont des rapports frappans avec l'architecture de l'église. Un petit dôme placé à l'entrée du parc rappelle tout à fait ceux des clochers dont les balustres sont absolument les mêmes que ceux de la terrasse et du balcon de la porte d'entrée du château.

On voit dans le compte de Jehan Lallemant, receveur général des finances de Normandie, pour l'année 1493 (1), que Henry Perdrier étant alors simple changeur et bourgeois de Paris, fut mandé en juin 1486 à Troyes où se trouvoit le roi Charles VIII, pour tenir le compte et faire le payement d'une partie des Suisses que le roi avoit fait venir pour l'expédition de Bretagne. Il apporta avec lui, par ordre des généraux des finances, la somme de 7000 fr., assez considérable pour le temps, pour fournir au payement des Suisses, *lequel il falloit promptement*

(1) Gaignières, 772[2], f° 791.

faire, et reçut pour son voyage la somme de vingt-cinq francs. Mais il ne paroît pas s'être occupé longtemps de cette affaire, car il est dit dans le même compte qu'Arnould Ruzé en fut chargé après lui. En 1488, il étoit encore seulement changeur à Paris (1). En 1494, on le voit nommé avec la qualité de payeur des salpêtres (2). En 1496, il paya cent écus pour sa part de l'emprunt de trente mille écus, fait par Charles VIII sur la ville de Paris (3). Il prenoit en 1498 les titres d'écuyer (indicatif de noblesse), de procureur du roi et garde des sceaux de la chastellenie de Poissy (4).

Henry Perdrier avait épousé Estiennette Gaillart, issue d'une famille honorable de Blois (5). Elle étoit morte le 22 février 1492-3, ayant été mère de trois enfans : savoir ; de deux fils nommés, l'un Michel, qui mourut à quinze mois en 1492, et l'autre Philippe, mort à quatre ans en 1493, et d'une fille, nommée Pernelle, qui survécut seule à ses parens, et qui devoit être fort jeune lorsqu'elle perdit sa mère, puisqu'elle étoit encore mineure et sous la tutelle de Mathurin Gaillart, élu de Blois en 1502. Henry Perdrier épousa en secondes noces Jacqueline Lhuillier, dont il auroit eu un fils nommé Pierre, suivant une généalogie manuscrite du Cabinet généalogique. Ce Pierre Per-

(1) Sauval, III, 483.

(2) Cab. généal.

(3) *Ibid.*

(4) *Ib.* Pièce relative à un laboureur de Chambourcy.

(5) Il y a, dans le registre 231 du Trésor des Chartes, une pièce (n° 176) très-curieuse qui malheureusement n'a pas été connue du père Ménestrier, à qui elle auroit pu fournir le sujet d'une dissertation intéressante. C'est l'acte par lequel Louis XII, étant à Blois en mars 1498-9 donna aux Michel Gaillart père et fils *l'ordre du camail, ordre ancien de ses progéniteurs et prédécesseurs ducs d'Orléans, avec faculté d'icelui porter et eux en décorer et jouir des honneurs dont jouissent les chevaliers dudit ordre.* Estiennette Gaillart n'est pas nommée dans la généalogie de cette famille, insérée t. III des *Mémoires de Castelnau*, p. 171. Cette famille fut ensuite alliée aux plus grandes familles de France. Michel Gaillart le fils épousa, en 1512, Souveraine d'Angoulême, sœur naturelle de François Ier.

drier auroit été la tige des Perdrier, seigneurs de Baubigny, sur lesquels on peut voir quelques détails dans l'abbé Lebeuf, à l'article de Baubigny, mais on ne cite dans cette généalogie et je n'ai vu aucune pièce établissant la filiation de Pierre Perdrier.

Le seigneur de Medan, Henry Perdrier, mourut le 12 août 1499, suivant les mémoires déposés au Cabinet généalogique. Lorsqu'il mourut il étoit débiteur de huit mille livres tournois envers sa fille Pernelle, dont les tuteurs eurent à compter avec sa veuve (1). Le 13 juin 1502, ils reçurent à valoir une obligation de treize cent vingt et un écus d'or souscrite au profit de Henry Perdrier, par Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, déduction faite de quatre cent onze francs cinq sous, qui avoient été payés à Jacqueline Lhuillier, veuve de Henry (2).

Pernelle Perdrier porta la seigneurie de Medan à Jean Brinon, dont la famille étoit alliée à celle de sa mère et dont le père Guillaume Brinon, conseiller au parlement en 1472 (3) et 1490 (4), étoit seigneur de Villaines, village voisin de Medan et relevant féodalement du comté de Dreux. Jean Brinon, conseiller au parlement en 1498 (5), devint premier président du parlement de Rouen. Il étoit mort le 11 mai 1528, avant que Pernelle Perdrier, sa veuve fit hommage au roi du fief de Marcilly, de la haute justice de Medan et des Bruyères, leurs appartenances et dépendances mouvans du roi à cause de sa châtellenie de Poissy, et en outre d'Auteuil et de Boissy-sans-Avoir mouvans de Montfort l'Amaury.

(1) Il semble que si Pierre Perdrier eût été fils de Henry et de Jacqueline Lhuillier, il auroit été nommé dans cet acte comme héritier de l'actif et du passif de son père.

(2) Pièce originale au Cab. généalogique.

(3) Sauval, III, 407.

(4) Trés. des Chartes, reg. 221, pièce 256, déc. 1490, permission à G. Brinon, c^{er} au parlement, seig. de Villaines, de faire une garenne à lapins dans sa terre de Villaines, où il avoit plusieurs beaux droits.

(5) Sauval, III, 527.

Elle avoit eu de Jean Brinon un fils unique nommé Jean, comme son père, qui fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1544, et qui réunit en sa personne les seigneuries de Villaines et de Medan.

Jean Brinon, élève de Louis Chesneau, dit Querculus, principal du collége de Tours, professeur d'hébreu, avoit des goûts littéraires qui, se joignant chez lui à une générosité excessive, lui devinrent funestes. Le savant et malheureux Pierre Belon, auteur de tant d'ouvrages justement estimés, est un des hommes de lettres sur lesquels s'étendit la libéralité de Jean Brinon, et cela doit être remarqué comme une marque de son discernement. Belon, qui paroît avoir vu fréquemment le seigneur de Medan, a consacré dans son *Histoire de la nature des oyseaux* le souvenir d'une partie de campagne faite à Medan et à Villaines, chez Jean Brinon, en compagnie des plus célèbres poëtes du XVIe siècle. Voici le passage de son livre relatif à cette réunion : je le transcris comme titre d'illustration pour le seigneur et le village de Medan.

« (1) En l'an 1551.... au temps d'esté, plusieurs poëtes de
« nostre nation s'estants alliez ensemble en faveur de Monsieur
« J. Brinon conseiller du roy, près de Poyssi sur la rivière de
« Seine, l'accompagnèrent voir ses muses Medan et Villaines.
« Iceluy s'estant mis en devoir de les recevoir humainement,
« les festoya comme il appartenoit. Donc estants parvenus là
« eurent bonne issue en toutes choses, car errants plusieurs
« jours par les confins trouvèrent maints appareils récréatifs de
« diverses manieres de passe temps : comme à faire la chasse à
« plusieurs espèces d'animaux non encor mis en peinture qui
« apparoistront quelques fois. Ores cheminants par taillis, ten-
« dants aux oysillons, en prenoyent de moult rares : tantost se
« trouvants par les forests avoyent plaisir de voir beaucoup
« d'espèces d'arbres avec leurs fruicts : autresfois cueilloyent

(1) *Hist. de la nature des oyseaux*, 1555, in-fº, p. 222.

« diverses herbes sur les montaignes et entre les vallées. Et là
« trouvants infinis arguments nouveaux, y firent sonnets, odes
« et epigrammes grecs, latins et françoys en la louange de celuy
« qui les y avoit conduicts et de ses nymphes. Et ayant con-
« sacré les fontaines avec grandes cérémonies rapporterent
« toutes les reliques de leur enqueste. Dorat l'un de la compa-
« gnie, poëte eloquent, voyant que la limphe de Medan conver-
« tist ses larmes en pierre et voulant en perpétuer la mémoire
« imprima tels mots sur un tableau :

« IN VILLANIDEM FONTEM.

« Nympha prius Villanis eram : Pan arsit ; amantem
« Dum fugio, absorptam terra rogata rapit.
« Stat superum pro Pane favor : de Naide lympha,
« De lympha fiunt viscera nostra lapis.»

« Mais encor pour plus magnifier la grandeur de ce miracle
« naturel en a escrit un opuscule intitulé *Villanis* qu'on peut
« voir avec ses œuvres. Or, pour parachever le reste de l'ex-
« ploit, estants vestus des livrées de leur conducteur, ayants
« fait voile pour passer oultre, arresterent peu qu'ils ne se
« trouvassent au rivage des isles et là se reposants sous l'umbre
« des ramées, voicy un halcyon branché sur leurs testes qui dé-
« gorgea son chant si haultain que le comte d'Alsinois leur inter-
« preta que ce leur fust augure fatal, se souvenants de Roger en
« Arioste qui obtint de la magicienne Alcine dès le premier soir
« qu'il arriva au chasteau ce que les amants souhaittent, etc. »

Cet augure n'étoit pas si juste à l'égard de Jean Brinon que l'anagramme qu'il trouva lui-même de son nom, *Rien bon n'y ha. Janus Brino, ruina bonis* (1). Estienne Tabourot, seigneur des Accords qui nous a conservé ces anagrammes dans ses *bigarrures*, dit que Jean Brinon devint enfin si nécessiteux *pour sa libéralité envers les personnes doctes, qu'il mourut tout juste,*

(1) Chap. des anagrammes, p. 97 de l'éd. de Paris, 1583, in-16.

mais avec une mémoire célèbre éternisée par d'Aurat, Ronsard et les premiers de son siècle; mais un autre écrivain du même temps qui n'avoit probablement pas eu part aux générosités de Jean Brinon, a attribué à sa ruine encore d'autres motifs.

> L'usurier serre tout d'une dextre taquine,
> En peu d'ans un Brinon s'est acquis sa ruine,
> Quant de cent mille escus son esprit despensier
> Aux femmes, masques, jeux ne sauve un seul denier.
> Tout extreme est donc vice et la vertu divise
> Les deux bords vitieux dans le meilleu assise.

C'est ainsi que s'exprime André de Rivaudeau, poëte poitevin, aujourd'hui d'autant moins connu qu'il n'existe, selon toute probabilité, qu'un seul exemplaire de ses œuvres (1). Remarquons toutefois, qu'il n'habitoit pas Paris, qu'il a pu être mal informé de la vie de Jean Brinon, et d'ailleurs, si nous profitons du conseil qu'il nous donne dans ses deux derniers vers, si nous cherchons la vérité entre les extrêmes, nous conclurons que Jean Brinon, très-libéral pour les savans, le fut aussi pour lui-même et pour la satisfaction de ses désirs.

Jean Brinon mourut en 1554, sans avoir été marié et sans avoir été reçu à une charge de maître des requêtes qu'il avoit obtenue (2). En lui s'éteignit la branche aînée des Brinon, qui portoit d'azur au chevron d'or et au chef dentelé de même. Il habitoit, à Paris, un hôtel faisant le coin des rues du Chaume et de Paradis et dont l'emplacement est aujourd'hui compris dans la grande cour des Archives. Il l'avoit acquis, moyennant huit mille cinq cents francs, de Guy, comte de Laval,

(1) A la bibliothèque de l'Arsenal. — Poitiers, 1566, in-4°. Épître à Albert Babinot, f° Z v°. J'avois d'abord pensé qu'il s'agissoit ici d'Yves Brinon, délateur de Coconas, homme ruiné, dénonciateur par nécessité et par métier, dont il est parlé dans De Thou (VII, 49) et dans les *Mémoires de Castelnau* (II, 364); mais les paroles de Rivaudeau ont dû plutôt s'appliquer à Jean Brinon mort quand il écrivoit qu'à Yves Brinon, vivant en 1574.

(2) Blanchard, p. 69.

le 10 novembre 1545. Il le donna (1), j'ignore pour quel motif (2), au célèbre cardinal de Lorraine, qui en fit don, à son tour, le 11 juin 1556, à François de Lorraine, duc de Guise, son frère.

Il est probable que Medan fut également donné au cardinal de Lorraine; il est au moins certain que ce prélat le posséda de 1554 à 1556. En effet, le 30 juin de cette dernière année, Jacques Bourdin, seigneur de Villaines (3), fit hommage au roi, entre les mains du garde des sceaux, de la terre et seigneurie, haute, basse et moyenne justice de Medan mouvant du roi, à cause de sa châtellenie de Poissy et déclara l'avoir acquise du cardinal de Lorraine par échange (4).

Jacques Bourdin, fils de Jacques Bourdin, notaire et secrétaire du roi et de Catherine Brinon, appartenoit à une famille influente. Son frère Gilles, avocat très-distingué, étoit devenu procureur général au parlement. Quant à lui, il devint, en 1549, secrétaire des finances, après avoir été attaché à Guillaume Bochetel, secrétaire d'État, dont il avoit épousé la fille. Il fut

(1) Sauval, III, 660. On ne conçoit donc pas que dans le cours de son livre il parle deux fois d'une *vente* faite en 1556 par Brinon au cardinal.

(2) Il me paroît évident que l'épitaphe suivante, donnée dans les *Bigarrures du seigneur des Accords*, s'applique à Jean Brinon, et dans ce cas elle contiendroit une accusation grave contre le cardinal de Lorraine. Je n'ai rien trouvé à ce sujet dans la *Légende* du cardinal, ouvrage dans lequel on a cependant dû réunir tout ce qui lui a été reproché. Voici le passage de Tabouret :

« L'on m'a donné ce suivant d'un bon compagnon digne toutefois de plus heureuse fortune, car il aimoit les lettres et chérissoit uniquement les lettrez :

Janus profudit patris immensas opes
In scorta, comas, aleam,
[illegible] gratiosus quum [illegible]
Spoliavit ampliis prædiis.
Superesse cernens jam nihil quo viveret
Vix dum vir optavit mori, etc. (1603, p. 211.)

(3) La terre de Villaines lui advint-elle de la même manière ou l'eut-il comme représentant Catherine Brinon, sa mère, tante de Jean Brinon ?

(4) Archives P. III, cote 961.

chargé de dresser les instructions des envoyés du roi au concile de Trente, et on trouve une grande partie de ces dépêches dans le recueil publié sur ce concile par Dupuy, en 1654, in-4°. C'est encore lui qui, avec M. de Morvillier, évêque d'Orléans, négocia le traité, conclu à Troyes, le 9 avril 1564, qui enleva définitivement Calais à l'Angleterre, malgré les réserves de cette puissance. Il mourut le 6 juillet 1567, assisté par Claude d'Espence. On lit dans Moreri, qu'il demanda, par son testament, à être enterré sans pompe, et voulut que son corps fût porté dans la fosse publique de l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, précédé d'une lanterne seulement. Il seroit bien possible que ces dispositions bizarres, qui sont identiquement celles que prescrivit Guillaume Budé dans son testament, lui aient été attribuées sans fondement. Ses armes qui étoient (d'azur) à trois têtes de cerf (d'or) se voient aux voûtes de l'église de Medan.

Marie Bochetel, sa veuve, dont il avoit eu deux enfans, se remaria, en 1569, avec Jacques de Morogues, sieur de Lande, gouverneur de la Charité, gentilhomme du duc d'Alençon, et ensuite chambellan ordinaire de Henri IV, lequel étoit encore vivant en 1595. Tous deux embrassèrent la religion prétendue réformée, probablement par suite des liaisons du duc d'Alençon avec le parti protestant. Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, oncle de Marie Bochetel, irrité de ce second mariage et de l'abjuration qui le suivit, déshérita sa nièce lui léguant pour tous droits de succession la somme de cent écus (1).

Les biens de Jacques Bourdin paroissent être restés quelque temps indivis entre ses deux fils Nicolas et Jean et même sa veuve. L'aîné de ses fils (Nicolas), secrétaire du roi, avoit épousé Marie Fayet, fille d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres. Il semble qu'il dissipa sa fortune, car ses biens furent décrétés, et une partie fut achetée avant 1606 par sa femme alors séparée de lui.

Jean Bourdin, second fils de Jacques, ne s'étoit pas marié.

(1) *Mémoires de Castelnau.*

Le 13 mars 1597 (1) il fit hommage pour lui de la moitié et pour Marie Fayet sa belle-sœur du quart des terres et seigneuries de Medan et Mignoz, mouvans de Poissy (il est probable que l'autre quart étoit resté à Nicolas Bourdin), le tout provenant de la succession de son père, et de l'acquisition que lui et Marie Fayet en avoient faite de dame Marie Bochetel *leur mère*. Le 31 juillet de la même année il fit hommage, en son nom, au roi, de la moitié de Villaines, de la haute justice moyenne et basse de Villaines, Marolles, Beaulieu, Meigneaulx et *Medan*, et au nom de sa belle-sœur, pour un quart des mêmes choses. Le 16 février 1599, Marie Fayet fit de nouveau hommage pour le quart de Villaines à elle, adjugé par décret du Châtelet, et la moitié des onze vingtièmes des terre et seigneurie de Medan avec les justices de Villaines, Medan et Mignotz. (2)

Ultérieurement un partage paroît avoir eu lieu. Marie Fayet et son fils nommé Nicolas comme son père, paroissent avoir possédé Villaines, Migneaulx, Villiers et Fauveau (3), tandis que Médan étoit resté à Jean Bourdin.

Ce dernier, mourant sans enfants, laissa tous ses biens à Guy de Morogues, son neveu utérin, fils d'Alexandre de Morogues, sieur du Sauvage et petit-fils de Marie Bochetel sa mère, à la charge de prendre son nom et ses armes. (4)

On peut d'autant plus s'étonner, que Jean Bourdin ait préféré Guy de Morogues aux enfants de son frère, que ce Guy étoit loin d'être un homme distingué. Tallemant des Réaux en a parlé sans le nommer, mais en le désignant suffisamment

(1) Arch. P. IV, 1244.

(2) Arch. P. XVII, 6543 et 6545.

(3) Aveux du 20 décembre 1606, rendus par Marie Fayet. Archives. P. LXXXV, cotes 109, 109 *bis* et 110. Il est parlé dans le dernier de ces aveux *des vestiges de l'hôtel seigneurial de Migneaulx, autrement appelé Beaurepaire*, et dans le n° 109 d'un droit singulier des seigneurs de Villaines sur la navigation de la Seine.

(4) Castelnau III, 198.

dans son article sur *Arnauld le Péteux*, dont Guy de Morogues avoit épousé en 1636 la nièce Marie L'Hoste « *Le premier gendre* (1) (écrivoit-il vers 1665 à propos de Marie Arnauld, femme d'Hilaire L'Hoste, secrétaire du roi, seigneur de Montfermeil), *est bien meilleur homme, car quoiqu'il n'ait touché guère d'avantage* (de dot de son beau-père), *il ne demande rien. Il est fort riche, mais un peu fou et quelquefois jusques à être lié. Il dit d'une maison qu'il a sur un coteau au bord de la Seine* (*Medan vers Saint-Germain*), *chose étrange! plus on monte à ma maison, plus on a belle vue!* (2)

Guy de Morogues-Bourdin eut de son mariage avec Marie L'Hoste quatre filles dont la dernière nommée Louise, épousa en 1683 Pierre de Narbonne-Caylus, baron de Faugères (3). Il eut encore un fils, Jean-Alexandre de Morogues, vicomte d'Elcourt, seigneur de Medan (4), de Beaulieu et du Sauvage, qui fut lui-même père d'une fille unique nommée Anne, mariée à François de Morogues, seigneur de Guichy, son cousin-germain. Lachesnaye-des-Bois (5) les fait vivre en 1679, date qui pourroit bien être fautive, car Anne de Morogues auroit été dans ce cas mariée au moins quatre ans avant sa tante. Ils ne aroissent pas avoir laissé d'enfants. En tout cas, Jean-Alexandre de Morogues est le dernier de cette famille qu'on trouve qualifié seigneur de Medan.

Cette terre passa vers cette époque dans la famille Gilbert des Voisins. Pierre Paul Gilbert des Voisins, président au parlement en 1746, mort à Soissons le 15 mai 1754, à l'âge de trente-neuf ans étoit seigneur de Medan. Il avoit épousé en 1739 Marie

(1) Le second Jean d'Houdetot (et non Héquetot comme le dit Tallemant) seigneur d'Aluinbusc et de Grosmesnil, mort en déc. 1653, avoit épousé Jacqueline L'Hoste en 1648. Père Ans. VIII, 22.

(2) T. IV, in-12, p. 64.

(3) Père Ans. VII, 770.

(4) Castelnau, III, 198.

(5) T. X, p. 508.

Marthe de Cotte, fille de Jules Robert de Cotte, directeur de la monnoie des médailles.

Son fils Pierre Gilbert des Voisins, marquis de Villaines, de Grosbois, Saint-Priest et Saint-Étienne, avocat du roi au Châtelet en 1767, fut seigneur de Medan après lui. Je crois que c'est lui qui devint dans la suite président au parlement, et qui périt victime de la terreur pour avoir prêté une somme considérable aux princes émigrés. Singulier crime, mais bien suffisant pour conduire à la mort dans cet exécrable temps.

Medan fut alors confisqué; les dépendances en furent distraites; le château de Medan isolé de son ancien domaine, mais qui restera toujours une des habitations les mieux situées et les plus agréables des environs de Paris, fut acheté par M. Barbereux après avoir passé par diverses mains.

Madame Buquet sa fille le possède aujourd'hui. Aucun possesseur du château de Medan n'a sans doute pu s'attirer à un plus haut degré qu'elle, l'estime et l'affection de tout le pays.

J. P.

Saint-Germain-en-Laye, 15 janvier 1849.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTICE

D'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, portant le N° 7337³, *et renfermant le* SONGE DE LA VOIE D'ENFER ET DE LA VOIE DE PARADIS (1).

In-f° p° de 67 feuillets vélin à deux colonnes; miniatures, vignettes, initiales. Relié en veau olive. XVe siècle.

Très-beau volume procuré à Colbert par l'entremise de l'académicien Balesdens. Le titre qu'on lui avoit donné : « Enseignemens contre les péchés mortels » n'a pas éveillé jusqu'à présent l'attention des amateurs; il pouvoit cependant se recommander à eux, sinon par le fonds au moins par la forme; les miniatures sont nombreuses et d'une grande finesse d'exécution ; elles appartiennent à la bonne école française du règne de Charles VII; elles offrent un heureux choix de couleurs, des détails étudiés de mœurs et de costumes, des perspectives même assez bien ménagées. Dans les vignettes délicates et non chargées, abondent les plus gracieuses tiges de fraises, d'œillets rouges et de pervenches.

Le sujet du poëme est une sorte de lieu commun qui devoit naturellement, dans le moyen âge, tenter la verve de tous les écrivains pieux et philosophes. Dante y a trouvé la *Divina comedia*; Raoul de Houdenc le *Songe d'enfer* et la *Voie de paradis*; Rutebeuf la *Voie d'umilité*, un autre trouvère le *Salut d'enfer* : quatre pièces publiées par M. Jubinal,

(1) Cette notice fait partie du huitième volume des *Manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, qui seroit en ce moment sous presse, si les circonstances étoient moins défavorables à tous les travaux d'érudition.

Mysteres inédits, tom. II, p. 384. — *Jongleurs et Trouveres*, p. 43. — *OEuvres de Rutebeuf*, II, p. 24 et 227. — A ces ouvrages il faut joindre le *Pèlerinage de la vie humaine* et le *Baratre infernal* dont nous avons déjà parlé dans nos volumes précédens.

De tous ces poëmes français, le plus remarquable me semble celui dont nous allons parler. Il doit remonter pour le moins à la fin du XIVe siècle ; car le manuscrit 7587² daté de 1402, le renferme déjà au milieu d'autres ouvrages composés soit au XIIIe siècle, soit au commencement du XIVe. En le soumettant à quelques coupures, il étoit aisé de lui donner la forme dramatique et de le jouer publiquement, et je ne doute pas qu'on ne l'ait fait plus d'une fois.

Le poëte, pour trouver un appui à son œuvre, ne s'égare pas dans une obscure forêt, d'où il sort pour faire aux damnés une visite désintéressée ; il rêve qu'il veut tout de bon aller en enfer, et prendre la route ordinaire qui y conduit les damnés. Elle est bien simple ; bois, divertis-toi bien, sois colère, débauché, indolent, envieux, et tu pourras espérer cette récompense de tes efforts. Une fois dans cette voie, l'*acteur* arrive naturellement à la description des sept péchés mortels, auxquels il rend tour-à-tour visite. J'ai, dans les citations qu'on va lire, confronté le texte des deux manuscrits 7587² et 7337⁵.

PREMIERS VERS.

A celle fin que puisse avoir
La grace Dieu et recevoir,
Et de toute la Trinité,
Troys personnes en unité,
Pere et Fils et Saint Esperit
Comme tesmoignent li escrit,
Vous veuil dire une avision
Qui me vint à entencion
Une nuit comme je dormoie ;
Car en songeant me demantoye
Qu'en enfer je devoye aller....

Dans ces dispositions, il rencontre une dame de *grant arroy* qui s'offre de l'y conduire en sept jours; mais elle le prévient, toutefois, que le retour est interdit à ceux qui l'acceptent pour guide. Cette dame étoit rouge, allumée et comme furieuse. L'acteur lui demande son nom :

> Elle dist : n'en ay desplaisance,
> On m'appelle Desesperance,
> D'enfer suy la grande portiere,
> Nul n'y va devant ne derriere
> Fors par moy; j'en garde l'entrée.

Ils se mettent en route et vont d'abord au château d'Orgueil, bâti sur une roche élevée; cette roche

> De haulx sapins estoit vestue,
> D'oliviers et d'erbe menue;....
> Haulte estoit plus de deux archies
> Et roide de toutes parties....
> Oncques n'eut roy ne duc ne conte
> Plus beau chastel ne mielx séant....
> Les murs sont hauls plus de deux toises
> Et ne sont mie faits de boises,
> Mais de dur grez de bone taille;
> Assault ne doubtent ne bataille.
> Les creneaux sont de bonne ouvraige;
> Es murs n'ont guichet ne passage
> Que deux fors tours n'y ait assises
> Bien ouvrées de pierres bises;
> Engins gectans et barbecanes,
> Portes couléisses et chaennes,
> Au travers des portes tendues
> Bien, en long les voyes, défendues;...
> Haultes salles et eslevées,...
> Et hault palais à desmesure,
> Coulourés de fine painture
> Et de fin or cler et luisant.
> A véir sont moult seduisant;

Et contre le souleil reluisent,
A ceulx qui les regardent, nuisent.
Près du palais estoit la tour
Moult haulte et de tres bel atour,
Fondée estoit par grant maistrise :
Ung aigle d'or dessus assise....

Cette description rappelle les conditions d'un château féodal, voilà pourquoi je l'ai transcrite. Il faut aussi noter les principaux avis qu'Orgueil donne :

Soiés tousjours jolis et cointe....
Qui a humilité s'amort,
Je le voudrois avoir pour mort.
Sachez que cil qui ce fera,
Brebis le loup le mengera....
Maintenés-vous bien grossement,
Tousjours parlés premierement,
Et se grigneur de vous parole
Metez à néant sa parole.
Se vous povés nul mot trouver
Dont le puissez pour fol prouver
Dites luy, ne luy celez mie, —
De son honeur aiés envie.
Et se si grande est la personne
Que nul contre luy mot ne sonne,
Si vous vestés d'ipocrisie,
Et puis prenés papelardie,
Et par faulse religion
Confondrez son entencion.
Faites luy entendre et accroire
Que plus sçavez que son provoíre,...
Et qu'avez grace espécial...
De Pape, dont vous l'asouldrez.
Aux gens gros tousjours vous tenez,
Le hault monter tousjours prenez....
Se vous pouvez leur gré avoir,
Et leur argent et leur avoir,
Que vous chaille que diable ils facent? (F° 3.)

Du château d'*Orgueil*, l'acteur passe à celui d'*Envie*, dont la description est également fort belle. La dame de l'endroit parle fort au long de la jalousie qui règne dans tous les ordres monastiques et particulièrement entre les Jacobins et les Cordeliers.

> Car entre eux a si grant discorde
> Que freres mineurs de leur ordre
> Vouldroient que les Jacobins
> Fussent pendus sur les chemins;
> Les Jacobins n'en doubtés mie
> Vouldroient aussi, que que l'en die,
> Que des liens de leurs soliers
> Fussent pendus les Cordeliers. (F° 7.)

Les conseils que donne ensuite *Avarice* sont beaucoup plus longs; en voici des extraits:

> Prestez vos deniers à usure,
> Ceste voie est la plus séure;....
> Et s'il avient que vous soyés
> Prevost ou bailli, ou qu'ayez
> Sur aucunes gens seigneurie,
> Frere, ne les espargnez mie....
> Se l'un des plaidans vous presante
> Chose qui bien vous atalente,
> Portez sa cause haultement,
> Et foulez l'autre durement:
> Car, par ce faire, vous aurez
> De l'autre quanque vous vouldrez.
> Et quant des deux aurez tout pris,
> Dictes leur qu'ils en compromis
> Se mectent, ou entr'eulx s'acordent
> Et plus à plaidier ne s'amordent
> Et que de leur destruction
> Vous avez grant compassion.
> Se vous estes official....
> Prenez, comme ceuls de Court-Laye,
> Et ne vous chaille qui la paye.

Soit tort ou droit, ne vous faignez
Et tousjours escommuniez....
Et s'aucuns de vos soubzmanans
Meurt qui soit riches tenans,
Et n'ayt que petis enfançons
N'en oyez fables ne canchons,
Prenez, tout mectez en vos lacs
Dites qu'il est mort intestas
Ou qu'il estoit escommuniez....
Ayez ung clerc bien enseignés
Qui saiche dire : *Bien vegnez !*
A ceulx qui à lui ont afaire ;
Et qu'il leur saiche bien retraire.
Quels viandes vous appetez,
Et quels vins voluntiers bevez,
Sé de Beaune, ou de Sain Poursain
Ou sé François vous est plus sain ;
Et s'en le via prendre *à l'Imaige,*
Aux Marmousés, et *à la Caige*
Ou en aucune autre taverne.

Voilà de nouveaux noms d'anciens cabarets de Paris.

En court de Romme maine vie
Madamoyselle Symonie,
Qui ordonne que tout hom vende,
Mitre, croce, cure, prebende,
Et dit que trop mieulx est seant
Vendre que donner pour néant...

Et quant chevaus à foire maine,
Dieu ! que je sçay bien autre paine
A covrir leurs seuros et galles,
Leurs mehains et leurs taches malles
De miel les oing d'uyle ou de lye,
Qui jambes roides amolye,...

Et quant je vens peleterie,...
Et quant j'y vois mauvaise vaine,

Je la cuevre de pel à laine,
Par dehors le culvrain encroye
Et puis je le blanchis de croye...

Aucune foys suis hostelier...
Se j'achate avoine bien seiche
Je la moille d'eau et alesche
Afin que plus de piquotins
Y ait à vespre et à matins.
S'il avient que vin je charrie,
Aux marcheans o toute la lye,
Tant en boy et donne à mon hoste
Que du tonnel vint pos en oste.
Et de ce paye mon escôt
Et d'eaue le remplis un pot.

Ils arrivent ensuite au château d'*Ire* :

Il estoit clos de fortes haies
Que deviser ne vous sçauroie;
Fors que de ronces et d'espines
Trop plus poignans que jans marines.
Si que nul, quel qu'il fust, passast
Que sa robe ne dessirast. (F°. 11.).

D'*Ire*, ils vont à *Paresce*, et de Paresce à *Gloutonie.* Celle-ci étoit accompagnée d'une nombreuse société :

Premier i vint Gorge alumée,
Et puis Trop-boire à la vesprée ;
Après i vint Matin menger,
Et Oultraige sans atremper.
Et puis Boire au premier morsel
Plain grant hanap, à grand musel...
Boire le morsel en la gueule,...
Menger desordonnéement,
Y furent avec friandie,
Happe-gobet, et lecherie,...
Suer par force de mangier...
Grasse joe et Barbe moillée,

Poctrine de saulce soillée,...
Au definer vint dame Yvresce
Avec elle par grant noblesse,
Furent pisser dessoubs la table,
Mal au cuer et Grant rot notable,
Et Vomir aussi i fut-il
Qu'on dit : Escorche le goupil (1)
Chie en braie et Tumbe en la boe,... (F° 19.)

Parmi les plats dont on couvre les tables, je remarque :

Des Pastés de grosses anguilles,
Chières, fritures au saaing,
Tartres de fromages de gaing,
Roissolles avec Pippefarces,
Gauffres qui ne furent pas arses,...
Mais ne vueil metre en oubliance
Les vins de quoy servis nous fumes,
Vin françois à premier éumes,
Et puis vins du pays d'Aucerre,
Dont chacun béut à grand verre,
De Beaune et de Saint-Poursain,...
De Gascoigne et de la Rochelle,...
De Saint-Jongon et de Nevers,...
Et vin grec et puis de Garnache.

L'un comptoit à l'autre des guerres,
L'autre disoit : voydon ces verres.
Et les aultres de ribauldie
Parloient et de baverie,
Les aultres parloient de femmes
Et en disoient grans difames;....

Gloutonnie leur indique la demeure de dame *Luxure* :

J'aperceu une grant fumée,
Qui d'un marais estoit levée,
Moult orde estoit, puante et chaude.... (F° 21.)

(1) Ou *Escorcher le Renard*, comme dans Rabelais.

C'est là que s'élève son manoir, dont le dieu d'amour tient les clefs. Après de longs détails sur les déportemens de cette dame, l'acteur voit enfin l'entrée de l'Enfer, et distingue déjà plusieurs des supplices auxquels les damnés sont livrés. Cette vue refroidit beaucoup le désir qu'il avoit d'entrer en ces lieux : en vain Desesperance lui rappelle tout ce qu'il a voulu, tout ce qu'il a fait; en vain le menace-t-elle de le faire saisir par les plus affreux démons, il se souvient d'avoir entendu dire par un clerc que la contrition sincère pouvoit porter Dieu à pardonner les plus grands crimes. Dès ce moment, Desesperance le quitte, et il s'entretient longuement avec Contrition qui le conduit au logis de Confession. Il s'agenouille alors et s'accuse d'avoir abusé de ses cinq sens; d'avoir méconnu les dix commandemens; de n'avoir pas accompli les sept œuvres de miséricorde, ni cru aux articles de la foi. Cet examen d'une conscience bourrelée est très long. Confession lui indique comment on peut satisfaire à la justice divine, et comment il faut se garder de tout excès, même dans la pénitence qu'on doit accomplir. L'acteur promet de suivre ses excellens avis, et il se retrouve précisément au point où il s'étoit abouché de Desesperance.

A donc la douleur m'esveilla. (F° 38.)

Tel est le dernier vers du premier songe.

Nous ne dirons rien du songe de la voie de Paradis, qui est la contre-partie du premier. Le poëte s'y montre constamment pieux et sage. Il ne pense plus à reprendre les individus, mais à réformer les mœurs générales. Enfin, il nous avertit de prier pour la personne qui l'a chargé de faire cet ouvrage :

La seure personne
A qui ce petit dis je donne
Moult a fait faire d'escriptures
Pour profiter aux creatures.... (F° 65.)

Mais, par humilité sans doute, il se garde de nous apprendre son nom.

Les miniatures de ce joli manuscrit représentent, f° 1, le docteur dans sa chaire, faisant leçon : les auditeurs sont assis ; près de la chaire est un huissier à verge. F° 3, *Desespoir* présente l'acteur à *Orgueil*. F° 6, l'*Envie*. F° 9, l'*Avarice*. F° 14, la *Colère*. F° 17, la *Paresse*. F° 20, la *Gourmandise*. F° 23, la *Luxure*. (Trois belles femmes bien parées parlent à l'acteur.) F° 25, entrée de l'Enfer. F° 29, la Confession. F° 37, Hermite que ses frères descendent dans un puits. F° 39, frontispice du songe de la voie de Paradis. L'auteur est dans son lit. F° 58, vue du Paradis terrestre.

P. PARIS.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

UN LIVRE ANNOTÉ PAR JAMET.

Il n'est pas de bibliophile qui ne connoisse et n'ait en estime la mémoire de Jamet le jeune, ainsi appelé pour le distinguer de son frère aîné, connu par de bonnes études de philologie, notamment sur Rubelmi.

Jamet le jeune avoit servi dans les gendarmes de la maison du roi. Retiré à Paris, ayant sans doute beaucoup de loisir, possesseur d'une certaine quantité de livres dont il devoit une partie à l'amitié d'un bénédictin célèbre (dom Calmet), il se plut à les annoter avec une persévérance dont on ne trouveroit guère d'autre exemple; il s'amusa à les *illustrer*; il s'imposa la tâche de former de volumineux recueils qu'il formoit avec des brochures, avec des fragments arrachés dans divers livres, avec des copies qu'il faisoit de sa main, et il ne manquoit jamais d'annoter le tout.

Peu scrupuleux dans le choix de ses lectures, militaire dans ses idées comme dans ses expressions, Jamet inscrivoit des réflexions hardies ou des citations cyniques sur les marges d'un recueil de sermons ou sur les gardes d'un volume de piété.

M. Nodier a parlé de lui dans les Mélanges d'une petite Bibliothèque, 1829, page 44, et l'ingénieux académicien n'hésite pas à déclarer que « les volumes annotés par Jamet figurent au rang des curiosités les plus piquantes. »

Il s'en présente assez souvent dans les ventes; mais le degré d'intérêt qu'ils offrent est très-variable. Parfois le travail de l'annotation est fort considérable; par fois il est fort insignifiant, et se réduit à quelques mots tracés de loin en loin, à des soulignures.

M. Nodier possédoit en ce genre un des livrets les plus rares de la catégorie des *Ana*, le *Maranzakinéana*, 1730, in-24 de 55 pages. Adjugé à 114 francs en 1829, ce volume s'est revendu 58 francs chez le prince d'Essling.

M. Leber avoit placé dans sa curieuse bibliothèque, aujourd'hui à Rouen, plusieurs ouvrages venant de Jamet. (Voy. son catalogue nos 416, 2597, 2772, 3852). M. de Soleinne avoit de lui, entre autres choses, la traduction françoise de la *Célestine* (Galliot du Pré, 1527), et un recueil en neuf volumes, relatifs à la comédie. De toutes les bibliothèques de noms connus, c'est celle de M. Chardin, vendue en 1824, où se sont trouvés le plus de volumes *jamétiens*. C'est là que figuroit un recueil en 57 volumes, d'écrits relatifs aux femmes, recueil qui fut acheté pour la Bibliothèque, alors dite du Roi.

Le volume dont nous cherchons aujourd'hui à donner une idée, se compose d'une réunion d'opuscules imprimés ou de copies faites de la main de Jamet, sur le *Calvinisme*, le *Quiétisme*, les *Cérémonies chinoises* et le *Jansénisme*. Le collationneur a joint à ce volume 91 portraits ou vignettes, dont il a eu soin de dresser une table manuscrite.

En tête du tout il a inscrit ces deux sentences :

> Collecta manebunt quæ solitaria periissent
> Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir.
> (MONTAIGNE).

Sur le peu de papier blanc qui se trouve autour de chaque estampe, en haut, en bas, à droite, à gauche, Jamet a inscrit des passages empruntés à des auteurs de tout genre et de toute époque; passages que lui rappeloit sa mémoire infatigable et nourrie des lectures les plus variées. Donnons une idée de ces singulières annotations.

A l'entour du portrait de Calvin, on remarque les citations suivantes :

> Datum est ei os loquens magna et blasphemias.
> (*Apocalyps.* 13).

L'Église en a senti les plus horribles coups.
(GODEAU, *saint Paul*, liv. III).

Tout protestant est pape, une Bible à la main.
(BOILEAU, *satire sur l'équivoque*).

Voyez aussi la *Babylone démasquée* de la dame de Zoutelandt, page 144. Paris, 1727.

Toute l'Église de Dieu n'est pas sous la main du pape et n'y fut jamais. (CAPPEL, p. 83, 1613).

Aussi, mon Dieu, ma lanterne allumas
Et esclairé en ténèbres tu m'as.
(MAROT, *Psalm.* 18).

L'effigie de Louis XIV n'inspire point au caustique bibliophile des pensées fort respectueuses :

Siècle sot met au ciel un sot.
(BAÏF, *Mimès*, l. II, p. 82. édit. 1619).

Nous sommes en un siècle où le prince est si grand
Que tout le monde entier à peine le comprend.
(REGNIER, *sat.* IX).

Miseria nostra magnus est.
(VALER. *Max.*, l. VI).

Un homme en vain veut faire un dieu d'un homme.
(PETIT, *sat.* VII, p. 66, 1686).

Madame de Maintenon n'est guère mieux traitée; Jamet écrit à côté de son portrait :

Quand on s'est fait un certain nom,
On brave le qu'en dira-t-on
Et l'on cache bien des foiblesses
Avec un surtout de vertu,
Lanturelu.

Il se déchaîne, et on ne sauroit l'en blâmer, contre le cardinal Dubois :

Je suis un bouc, un chien, un renégat.
(*Richardet*, chant IV).

Nil veri, nil sancti, nulla fides, nullus metus deorum, nulla religio.
(TIT. LIV.).

Ad scelus atque nefas — purpura ducit.
(JUVENAL, *sat.* XIV).

Est-ce un diable qui se déguise
En prélat pour tromper l'Église?
(*Les Enluminures*, v. 209, 1654).

Jamet a pris la peine de transcrire en entier un chapitre emprunté au *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire (celui qui concerne le calvinisme); il y a joint des citations prises dans Montaigne, dans d'Aubigné, dans un grand nombre d'auteurs divers; il a *illustré* le tout de portraits et de vignettes analogues au sujet : deux de ces vignettes représentoient un auto-da-fé, et il n'a pas manqué d'y ajouter des passages tels que ceux-ci :

Nouvelle force de persuader. (MONTAIGNE, liv. III, ch. II).

Entendez-vous l'enfer qui pousse un cri de joie à ce spectacle affreux ? (LA TREMBLAYE, 1763).

Le sage s'afflige de voir ses frères s'entre-déchirer pour des rêves. (ÉMILE, liv. IV).

A l'égard des cérémonies chinoises, objet d'un débat très-vif et fort oublié entre les jésuites et les dominicains, l'infatigable bibliophile transcrit et annote un autre chapitre du *Siècle de Louis XIV* (le XXXVe); il y ajoute une brochure du Père Longobardi et un décret du pape Clément XI. Il copie également ce que dit Voltaire du quiétisme (chap. XXXIV), et son imagination très-passablement déréglée se donne carrière au sujet de madame Guyon. Il accumule autour de son portrait et sur le verso de la gravure des citations prises dans Brantôme, Jean Second, Chapelain, Scevole de Sainte-Marthe, Regnier, Petrone, Bracciolini, Ezéchiel, etc.; il joint même au récit de la vie de la célèbre illuminée quelques estampes peu édifiantes,

il les accompagne de citations empruntées au *Moyen de parvenir* et à d'autres écrits d'un genre peu sévère.

Ce qu'il y a de bizarre dans le travail qui charmoit ainsi les loisirs de Jamet, c'est la quantité de passages qu'il puise dans les ouvrages les plus disparates, qu'il met à côté les uns des autres et qu'il applique, presque toujours, avec bonheur et avec à-propos. L'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères de l'Église, et surtout saint Jérôme et saint Augustin, Voltaire, Rousseau, Louise Labbé, Gentil-Bernard, Horace, Le Longoliana, Le Fureteriana, Le Polissoniana, le *Recueil du Cosmopolite*, Rabelais, Molière, Guillaume Postel, Cornelius Agrippa, l'abbé Pellegrin, les vieux *Mercures*, tout est bon pour lui, partout il trouve de quoi prendre. On peut ajouter qu'il avoit à sa disposition des livres qu'il seroit presque impossible de se procurer aujourd'hui. C'est ainsi qu'à côté du nom du cardinal Dubois, il écrit :

Ce drôle de cardinal et ses pareils est appellé peotrague, ou bouc lascif,

dans un livre très-obscur et très-rare, du sieur de Latreille, intitulé : *les Prouesses du dieu Priape, favori des femmes*. Dialogues, p. 169. Paris, 1670.

Nous n'avons rencontré nulle part, nous n'avons vu figurer sur aucun catalogue le livre dont parle Jamet, et dont un annotateur de Rabelais, Delaulnaye, a cité le titre dans une de ses notes sur le *Pantagruel*, mais de façon à nous faire croire que, lui aussi, ne l'avoit jamais eu sous les yeux.

Il y auroit encore bien des citations piquantes, bien des indications intéressantes à extraire du volume qui nous occupe ; mais nous voulons laisser quelque chose à faire à l'amateur qui le déposera dans sa bibliothèque, et quelque choisie que soit la collection où il ira figurer, il méritera d'y figurer avec honneur (1).

B.

(1) Voyez le *Catalogue*.

REVUE DES VENTES.

VII.

*Vente à Londres de la bibliothèque du duc de Buckingham et du cabinet d'un amateur de Paris. — Ventes à Paris des livres de M. Bignon et du comte de Saint M*** (Mauris.)*

Pendant qu'à Paris se dispersoient de riches et curieuses bibliothèques comme celles de M. J. Bignon et Saint Mauris, Londres de son côté, toujours fertile en ventes, a eu plusieurs *auctions* mémorables. Ainsi le catalogue riche, curieux et important du duc de Buckingham, contenoit un certain nombre d'articles précieux pour nous, qui se sont vendus admirablement. Mais afin de nous restreindre, suivant les exigences de notre cadre, aux livres qui nous regardent plus spécialement, nous nous bornerons à en citer quelques-uns. L'*Académie des sciences*, en 154 vol. in-4, a été vendue environ 450 fr.; la fameuse Archéologie en 33 vol. in-4, près de 500 fr., quoique imparfaite d'une partie; un magnifique ex. de Bartsch, le *peintre graveur*, a atteint le prix de 300 fr. Un très-bel exemplaire de la Bible polyglotte de Walton, n'a pas dépassé 625 fr. La *Galerie des Peintres*, de Lebrun, a été vendue près de 405 fr.; le *Règne animal*, de Cuvier, 625 fr. La collection des Grands et Petits voyages de de Bry a été acquise pour les États-Unis à 2,000 fr. Un *Art de vérifier les dates*, grand papier, 215 fr. Un exemplaire très-beau, quoique raccommodé, de l'Homère, *édition princeps imprimée à Florence en* 1488, a été vendu 750 fr.; un Breydenbach, de Mayence, 1486, 300 fr., et la *Epistola C. Columbi*, de Rome, 1493, 350 fr. Le *Dante*, si curieux et si rare, édition de Florence, 1481, s'est vendu 1,250 fr. Un bel exemplaire du Glossaire de Ducange avec le Supplément, près de 300 fr. A côté de cela, le Musée français, de Robillard et

de Laurent, se donnoit pour 1,000 fr. La traduction de l'Histoire du président De Thou, 7 tom. en 19 vol. in-fol., a atteint 1,000 fr., mais avec un certain nombre de dessins originaux et 1500 portraits ajoutés. Un livre xylographique, *Historia Apocalypsis*, dont la description est conforme à celle de Brunet, a été vendu 2,250 fr. Enfin, nous signalerons à nos amateurs d'éditions originales, combien messieurs les Anglois nous dépassent encore pour cette classe de livres. La première édition de Shakespeare, de 1623, a atteint le prix de 1,900 fr.; une deuxième édition de 1632, 300 fr., et une troisième a été vendue pour 1,000 fr. Remarquons un livre qui en France passeroit presque inaperçu, c'est un MISSEL A L'USAGE D'ANGERS, imprimé sur vélin, qui a dépassé 1,500 fr. On venoit de vendre le *Prynne's Records*; Lond. 1665, 3 vol. in-fol., au prix de 140 l. st.; ce livre est d'une extrême rareté parce que, à l'exception de quelques exemplaires, toute l'édition du premier volume a été détruite dans le grand incendie de Londres en 1666. Mais un attrait plus grand encore étoit réservé aux amateurs. Un silence d'attente régnoit dans la salle toute remplie : on alloit mettre en vente le quatrième volume, qui bien qu'imparfait, puisqu'il ne commençoit qu'à la feuille B, n'en étoit pas moins considéré comme unique. L'enchère ne fut pas longue, et en quelques minutes, M. Spilibury devint l'heureux possesseur du volume au prix de 333 l. st. Nous nous arrêterons là pour cette vente, qui a produit une somme énorme!..... Une autre vente plus intéressante pour nous, plus curieuse pour les amateurs de notre littérature, et plus attrayante aussi par les exemplaires, qui étoient en grande partie des exemplaires d'amateurs françois, avoit lieu à Londres presque au même moment. Le catalogue, quoique anonyme, a laissé facilement deviner le nom bien connu d'un amateur de notre pays; c'est merveille, vraiment, de voir que, dans cette ville, malgré la rapidité avec laquelle les ventes se succèdent sans interruption, il n'y a pas de baisse dans le prix *de certains livres*. Cela tient à deux causes : la première, c'est que la plus grande partie des livres

sont achetés par des libraires et pour leur propre compte,... et qu'un grand nombre de libraires achètent..... La seconde, c'est qu'au lieu de faire les enchères *expressément au comptant*, messieurs les EXPERTS VENDEURS, tout en payant presque immédiatement le produit de leurs ventes, donnent le temps nécessaire au commerce qui offre des garanties sûres, pour payer ses acquisitions. C'est une affaire bien autrement entendue là-bas qu'ici. A Londres, les ventes sont organisées sur des bases larges, solides, favorisant le commerce et le commerçant, qui, là, est *considéré* et placé en première ligne!

Mais revenons à notre sujet, en attendant qu'il paroisse un traité spécial sur ces matières qui nous donnera la clef pour la solution de quelques-unes de ces questions importantes (1).

Parmi les nombreuses raretés bibliographiques qui se trouvoient dans ce riche cabinet, dont la première partie, composée de *livres italiens* pour la plupart, a été vendue en juillet 1847, nous citerons les exemples suivants :

L'Alain de Lille *imprimé par Vérard*, exempl. du prince d'Essling, vendu à sa vente 285 fr., n'a pas dépassé 225 fr.

L'édition de *Vérard* de l'Arbre des Batailles de Bonnor, s'est vendu 75 fr.; il est vrai que c'étoit l'exemplaire d'Essling, dont le titre étoit manuscrit.

L'exempl. superbe de la *Bellaudiero obros et rimos provençales*, a été adjugé à 200 fr.

Une Bible de *Paris, Guillard*, 1558, avec une reliure dans le genre Grolier, a atteint le prix de 300 fr.; on a donné pour 1,400 fr. un très-bel exempl. de Dom Bouquet, *Historiens de France*. Ex. en gr. papier.

Le premier livre imprimé à Abbeville, la *Somme rurale de J. Bouthillier*, a été adjugé, pour 125 fr. mais avec défauts.

Le *Bartholomeì de Las Casas, tratados relativos á las Indias occidentales*, in-4., Bauzonnet, a dépassé 550 francs; l'*Alain*

(1) *Des ventes aux enchères publiques dans les différens pays.* (Sous presse.)

Chantier, de Pierre le Caron, superbe exemplaire du prince d'Essling, vendu chez lui 405 fr., a été donné pour 300 fr. La fameuse lettre de Christophe Colomb *de Insulis nuper inventis*, mai 1493, de quelques feuillets, a atteint 410 fr. Un Duchesne, *Historiæ francorum scriptores*, gr. pap. 200 fr. Le *Pélerinage de la vie humaine, de A. Verard*, relié en mar. exempl. de M. de Coislin, a été acquis pour 155 fr. La première édition des *Epistolæ sancti Hieronimi* s'est vendue 200 fr. Le superbe exempl. d'Homère, édition princeps de Florence en 1488, a été vendu 1,000 fr. Les *Institutes de Justinian*, imprimées à Mayence en 1468, *sur vélin*, près de 2,000 fr. La *Bibliothèque historique de la France, du Père Lelong*, 5 vol. en *gr. pap.* 245 fr. Le *Meliadus de Leonnoys*, exempl. du prince d'Essling, s'est vendu 358 fr. Le *Doctrinal de Court*, par P. Michault, in-fol. exempl. du prince d'Essling, vendu 1,000 fr. a été donné pour 600 fr.; il est allé enrichir la collection de M. Yemeniz. Le *Roi Modus, édition de Chambéry*, 1486, 700 fr.; mais cet exemplaire étoit court et beaucoup moins beau que celui du prince d'Essling, qui fut vendu 2,300 fr. Le *Mystère des Actes des Apôtres*, de 1541, 2 vol., s'est vendu 448 fr. Le *Valerius Maximus*, imprimé à Mayence en 1471, s'est vendu 750 fr. L'*Eneas Vico*, in-4, reliure de Grolier, s'est vendu 375 fr. Nous finirons en disant que les manuscrits ont de même atteint des prix fort élevés, et qu'en général les livres se sont très-bien soutenus.

Avant de terminer cette revue, nous devons parler des deux ventes qui ont eu lieu à Paris, l'une et l'autre importantes, quoique d'un genre différent. La première, celle de Bignon, commencée le 8 janvier, s'est prolongée jusqu'au 17 février, et a dépassé la somme de 50,000 fr. On a remarqué que dans cette vente très-bien suivie, sans interruption, avec un zèle toujours croissant, les livres se sont parfaitement vendus. Plusieurs cabinets se sont enrichis de *desiderata* inespérés. Une Bible manuscrite du XIIIe siècle, avec la signature de Charles VII, s'est vendue 1,200 fr., et est allée enrichir le précieux cabinet de M. Giraud de Saviné. Le Musée Robillard et Lau-

rent, s'est vendu 1,605 fr., pour la bibliothèque du Musée du Louvre. Nous n'oublierons pas de porter notre attention sur un Baïf complet, 4 part. en 2 vol. in-8, vélin, exempl. grand de marges. Ce qui augmentoit infiniment son prix et le rendoit surtout précieux, c'est que la signature de Montaigne, très-lisible, étoit apposée sur le titre. Ce livre a été adjugé au prix minime de 100 fr. à M. le Dr Payen, mais l'autographe n'avoit été ni signalé ni aperçu ! C'est donc une bonne fortune pour l'acquéreur. M. A. Cigongne a acquis pour 880 fr. la collection de Caron avec la suite par Montaran, bien complète; exempl. sur *peau vélin*. M. Max. de Clinchamp a ajouté à son délicieux choix de livres, un Malherbe grand papier, édit. de Ménage, relié en maroquin doublé, avec les insignes de Longepierre. M. A. Bertin a trouvé moyen de compléter quelques-uns de nos anciens auteurs classiques en éditions originales.

Quant à la vente Saint-Mauris, le catalogue fait avec beaucoup de soin, comprenoit des choses extrêmement remarquables; la plupart des livres ont atteint des prix assez élevés et ont dépassé les prévisions du moment; aussi ne sommes-nous pas surpris que l'Alain Chartier de Galliot du Pré, qui est définitivement le plus grand connu, ait été acquis à 550 fr. pour le cabinet de M. de Cassy. Nous aurions beaucoup trop à citer pour entreprendre la nomenclature des ouvrages importants de cette vente. Comme les prix en seront imprimés en totalité, nous dirons seulement que les ouvrages qui, pour la plupart étoient enrichis et illustrés de portraits poussés jusqu'à la prodigalité, avoient dû attirer l'attention des amateurs qui ont suivi très-assidûment cette vente pendant les 32 vacations qu'elle a duré. Le produit n'a pas été au-dessous de 71,531 fr. y compris les gravures; il faut cependant y ajouter la cession à l'amiable du Voltaire, pour 5,600 fr.

J. T.

VARIÉTÉS.

LE BARON DE WESTREENEN DE TIELLANDT,
DÉCÉDÉ LE 22 NOVEMBRE 1848.

Nous avons annoncé la mort de M. de Westreenen de Tiellandt.

Lugete veneres cupidinesque,

c'est-à-dire : pleurez, bouquinistes, relieurs, marchands de bric-à-brac,

Et quidquid est hominum invenustiorum!

M. de Westreenen a fini sa carrière; cet amateur, dont la passion ne se refroidit pas un instant, n'a plus de ducats ni de florins à donner pour les livres rares, des curiosités auxquelles le *profanum vulgus* ne put jamais prétendre ; c'en est fait de ce grand bibliophile qui malheureusement étoit aussi un grand bibliotaphe.

M. de Westreenen possédoit, *à ce qu'on dit*, une collection inestimable des premiers monumens de l'imprimerie. Mais jaloux à l'excès de ce trésor, craignant qu'un autre ne fît sur ces volumes des recherches qu'il projetoit lui-même, sans les essayer jamais, redoutant pour eux l'influence du *mauvais œil,* les mains flétrissantes et jusqu'à l'haleine délétère des visiteurs, il enfermoit sous triple clef sa bibliothèque qu'il ne montra à personne pendant les quarante ans qu'il mit à la former, pas même à son intime M. Holtrop.

En 1847, M. de Westreenen passa une partie de l'année à mettre en ordre ses collections, et un jour, se trouvant en belle humeur, il dit à deux personnes avec lesquelles il entretenoit des relations continuelles : « Mes chers amis, mille et mille fois vous m'avez demandé de voir mes livres, mais jusqu'ici ils étoient dans un trop grand désordre pour être exposés à des regards tels que les vôtres. J'espère en terminer l'arrange-

ment un de ces jours, et je vous invite à venir les examiner alors; mais... vous comprenez, il faudra vous soumettre à mes conditions. » Dominés par une savante curiosité, les deux confidens s'écrient tout d'une voix : « Nous les acceptons; quelles sont-elles?... » — « Eh bien! répond le capricieux bibliomane, j'enverrai ma voiture pour vous chercher, parce que l'atmosphère sera peut-être humide; ensuite, avant d'entrer dans le sanctuaire, vous endosserez chacun une robe de chambre (j'en garde deux toutes neuves pour cet usage), et vous mettrez des bonnets et des pantoufles préparés à cet effet, car vos vêtemens pourroient exhaler quelque odeur malfaisante, votre chaussure répandre une poussière traîtresse. Il m'est de toute impossibilité de vous laisser pénétrer dans mon cabinet sans ces précautions, auxquelles je me soumets au reste moi-même. » Voiture, robes de chambre, parodie du costume arménien de Jean-Jacques, bonnets, pantoufles, nulle chose ne rebuta ces messieurs, ils se soumirent à tout de fort bonne grâce, mais, malgré leur résignation, ils ne virent rien. M. de Westreenen mourut sans tenir sa promesse qu'il auroit bien trouvé le secret d'éluder indéfiniment.

Cependant il a laissé sa bibliothèque à l'État, ainsi que toute sa fortune, qui est assez considérable, afin de subvenir aux stipulations onéreuses dont il a vinculé son legs. Cette longue séquestration va finir : le mystère impénétrable sera enfin levé. Un moment : ne nous flattons pas trop et attendons les dernières volontés du testateur.

Un des articles dictés en forme de lois par M. de Westreenen, règle que le *Musæum Meermanno-Westreenianum* ne sera ouvert que le premier et le troisième jeudi de chaque mois, et encore aux seules personnes qui se seront munies de cartes d'introduction le jour précédent, chez le directeur de la Bibliothèque royale. Jamais livre ni manuscrit ne pourra, sous aucun prétexte, sortir du susdit *Musæum*, et aucun nouvel achat n'aura lieu que pour compléter les publications dont le défunt a acquis le commencement.

Il est à craindre que le premier attrait de la curiosité une fois passé, peu d'individus affrontent toutes ces difficultés si cruellement calculées. L'ombre inquiète de M. de Westreenen veillera encore sur ses livres et en écartera le lecteur le plus entreprenant.

Quel travers! Ce n'étoit pas le seul de cette excellent homme. Il poussoit jusqu'à la folie la passion de la titulature et des signes extérieurs de la supériorité sociale. Issu d'une famille patricienne honorable, il se respectoit lui-même comme s'il fût sorti de la côte de Charlemagne, et s'étoit entêté de sa noblesse à la façon de *M. Jourdain*. Cette manie l'avoit mis en rapport avec tous les fabricans de généalogies et les complaisans en fait d'héraldique. Je me souviens que la première fois que je le rencontrai, ce fut à la Bibliothèque *royale* de Paris. Il y a de cela une trentaine d'années. Le bon et facile Van Praët m'avoit admis dans la galerie des *peaux de vélin*, et, guindé sur une échelle, je parcourois avidement ces immenses richesses. Un étranger en habit écarlate, en épaulettes d'or et l'épée au côté, entra à pas comptés dans la galerie. C'étoit M. de Westreenen qui s'étoit avisé, pour visiter la première bibliothèque du monde, non pas de mettre sa robe de chambre, mais le grand uniforme de l'ordre équestre de la Hollande septentrionale. La présentation eut lieu par l'entremise de M. Van Praët; je n'eus pas le temps de descendre de mon échelle et M. de Westreenen resta au bas. Je renversois outrageusement les termes.

M. de Westreenen entretenoit un secrétaire qui mangeoit avec lui, mais à une place particulière, pour marquer les distances, et qui le traitoit d'Excellence et de Monseigneur.

Ces ridicules (pardon du terme), si opposés au caractère de simplicité du roi Guillaume Ier, l'amusoient cependant. D'ailleurs il avoit démêlé, à travers de nombreuses singularités, des qualités réelles et des connoissances solides. C'est sans doute par ce motif qu'il fit successivement M. de Westreenen baron, chambellan, conseiller d'État en service extraordinaire, chevalier de l'ordre du lion néerlandais, membre du conseil de noblesse,

directeur de la Bibliothèque royale, où le baron avoit le chagrin de voir le public entrer sans cérémonie. Il n'avoit pas eu, hélas ! le crédit de lui imposer sa robe de chambre et ses babouches!

M. de Westreenen qui ne prenoit la plume qu'avec de graves formalités, a laissé néanmoins plusieurs écrits estimables. Nous connoissons de lui :

Æene oude aflevering; met historische ophelderingen. 'Sgravenh. 1806, in-8, fig.

1° Catalogue des livres et médailles de P. Vandamme. Amsterd. 1807, in-8.

2° Essai historique sur les anciens ordres de chevalerie institués dans les Pays-Bas. *La Haye*, 1807, in-8.

3° Recherches sur la langue nationale de la majeure partie du royaume des Pays-Bas. *La Haye*, 1830, in-8.

4° Recherches sur l'ancien forum Adriani et ses vestiges près de la Haye. *Amst.* 1826, in-8.

5° Rapport sur les recherches relatives à l'invention première et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie stéréotype, fait à la demande du gouvernement. *La Haye*, 1835, in-8. (En hollandais et en français.) (1).

DE REIFFENBERG

(1) Voyez *Quérard, la France littéraire*, t. X, p. 574 et le *Bulletin du Bibliophile belge.*

NOUVELLES.

— La Société des Bibliophiles français vient de se compléter en remplaçant deux membres démissionnaires : M. Grangier de la Marinière succède à M. le marquis du Roure, et M. le comte Foy à M. le comte de Saint-Mauris. On est heureux de voir qu'au milieu des préoccupations politiques, les véritables amateurs de livres aient encore autant d'empressement que jamais pour se réunir et s'occuper de l'objet de leur goût.

Voici la liste des membres de la Société telle qu'elle est aujourd'hui composée :

MM. Bérard, receveur général des finances, à Bourges ;
le comte Édouard de Chabrol, ancien maître des requêtes au conseil d'État ;
de La Porte ;
le comte de Labedoyère, ancien colonel de cavalerie ;
Coste, conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon ;
Jérôme Pichon, *président ;*
Armand Cigongne, ancien agent de change, *trésorier ;*
Yemeniz, négociant, à Lyon ;
le baron du Noyer de Noirmont ;
Léon Tripier ;
le marquis de Coislin ;
le comte de Charpin-Fougerolles ;
le comte Lanjuinais ;
Ernest de Sermizelles ;
Le Roux de Lincy, pensionnaire de l'École des Chartes, *secrétaire ;*
Benjamin Delessert ;
Madame la vicomtesse de Noailles ;
Madame Gabriel Delessert ;
le baron Ernouf ;
le comte de Laborde, de l'Académie des inscriptions ;
Prosper Mérimée, de l'Académie française et de celle des inscriptions, inspecteur des monumens historiques ;

MM. Auguste Le Prévost, de l'Académie des inscriptions;
Grangier de La Marinière, membre de l'Assemblée nationale;
le comte Foy.

— On connoît toute l'importance qu'offrent les compositions connues sous le nom d'*Évangiles apocryphes,* sous le rapport de l'histoire de l'esprit humain, et sous celui de l'étude de l'art au moyen âge. Un des collaborateurs du *Bulletin du bibliophile,* M. Gustave Brunet, a recueilli, traduit, annoté ces légendes; il y a joint un travail sur les livres apocryphes et généralement très-peu connus de l'Ancien Testament. Le tout forme un volume in-12. Nous en reparlerons; nous nous bornons aujourd'hui à l'annoncer.

Douai. — M. Duthilloeul, bibliothécaire de la ville, vient de découvrir parmi les livres non classés, un volume qui doit être fort rare en France; c'est une traduction en vers polonais des Psaumes de David. Il a pour titre :

Pzältèrz
Dawidow
Prze k,a d'a mia
Ja-ną ko Chan orrskiego
Cum gratiâ et privilegio. S. A. M.
W. Krakovie W. Drutarni andrzeia
Piotrfow'czyt'a 1 Rrola G° M. Typographa.
Rotu. p. 1612.

In-4 goth. de 214 pages, 4 feuillets de tables.

Ce volume provient de l'ancien collége des Jésuites de Douai.

— La France vient de faire une perte inappréciable! Les précieux manuscrits de M. J. Barrois ont été cédés en Angleterre; ils sont allés rejoindre tant d'autres trésors de notre vieille littérature.

C'est lord Ashburnam, déjà acquéreur des manuscrits de M. Libri, qui en a augmenté sa collection.

LONDRES. — La vente d'une bibliothèque particulière, contenant des manuscrits du plus haut intérêt pour l'histoire, a eu lieu ces jours-ci. Voici quelques-unes de ces curiosités :

Note de la garde-robe d'un Gascon pendant l'année 1306.

Fournitures données au roi Édouard Ier et à la reine Éléonore.

Bijoux achetés pour Édouard Ier et sa femme.

Dépenses de la maison du prince de Galles pendant l'année 1305.

Dépenses de bouche de la maison d'Édouard II pendant une année, dont le total, énorme pour cette époque, se monte à 19,317 liv. 16 sh. 2 d. (487,000 fr.).

Note de la garde-robe d'Édouard III.

Livres de comptes de Baldwyn Radyngton, contrôleur de la garde-robe de Richard II.

Livre de comptes de la garde-robe de Henri VI.

Livre de comptes de la garde-robe de Philippe et de Marie pour l'année 1554.

Ces documens sont, non-seulement, très-importans pour l'histoire privée de tel ou tel prince, mais encore pour les économistes, puisque là se trouvent inscrits les prix de tout ce qui est relatif aux vivres et à l'habillement durant les années auxquelles se rapportent ces mémoires.

Dans la même vente, des chartes et des diplômes d'un intérêt plus général ont également été mis en vente. Parmi ceux-ci nous citerons une charte du 13 juillet 1338, par laquelle le *Prince Noir* cède à Thomas, comte de Warwick, la garde de la ville de Southampton. Une collection d'environ cent autographes de Guillaume III a été cédée à l'amiable au *Musée britannique*.

— LA LIBRAIRIE A LONDRES. *L'Homme au spectre*, de Ch. Dickens (*Haunted man and the ghost's bargain*), obtient un succès extraordinaire. Dix-huit mille exemplaires ont été vendus en

trois jours, à 5 schellings (6 fr. 50 c.), ce qui fait une somme ronde de 107,000 fr. rien qu'en soixante-douze heures!... Voilà certes une littérature splendidement rétribuée. Il faudroit à Paris soixante-douze mois pour arriver à cette vente..... Un autre succès est celui de l'*Histoire d'Angleterre* de M. Macaulay ; trois mille exemplaires des deux volumes à 31 schellings (40 fr.) vendus en une semaine ; total 120,000!!!... Voilà l'activité du commerce quand il est aidé ; chez nous, le commerçant est par trop délaissé!...

— Les conservateurs de la Bibliothèque du Musée britannique viennent de publier le catalogue de l'énorme collection confiée à leurs soins : il est de format grand in-folio, et ne remplit pas moins de 88 volumes. Nous parlerons longuement, à coup sûr, de cet important travail, dans un des prochains numéros du *Bulletin*. Les notices biographiques dont il nous fournira le sujet traiteront principalement des beaux manuscrits français qu'on rencontre, en nombre considérable, dans cette immense bibliothèque. Notre attention se portera également sur les magnifiques reliures françaises anciennes dont nos opulents voisins d'outre-mer sont venus nous dépouiller à ces époques calamiteuses où la politique absorbe tout.

Nous accorderons aussi quelque attention à différents produits très-rares des anciennes presses parisiennes : ils se trouvent au nombre des livres qui formoient la bibliothèque particulière des rois d'Angleterre ; Henri VII avoit pris plaisir à les rassembler : Georges II en fit don au Musée. Nous examinerons enfin, en outre d'une collection splendide de livres imprimés sur *vélin* par Vérard, la réunion, presque complète, des historiens français, curieuse suite augmentée de tous les écrits publiés durant la révolution de 89 ; cette date n'est peut-être pas inutile ici. Dans le fortuné pays où Dieu nous fit naître, les révolutions, ainsi que les saisons, se succèdent à tel point,

qu'il est, pour s'y reconnoître, nécessaire de les numéroter. A quel chiffre nous arrêterons-nous, bon Dieu!

ÉCOSSE. — Dans un rapport récemment présenté au parlement on trouve les détails suivants sur les bibliothèques publiques de l'Écosse :

Université d'Aberdeen : livres imprimés, 33,284 ; manuscrits, 74.

Université de Saint-André : livres imprimés, 81,265; manuscrits, 68.

Université d'Édimbourg : livres imprimés, 90,854 ; manuscrits, 310.

Université de Glasgow : livres imprimés, 58,096; manuscrits, 242.

Bibliothèque des avocats : livres imprimés, 148,000; manuscrits, 2,000.

Voici le nombre des personnes qui fréquentent ces bibliothèques :

Aberdeen : étudians, 140 ; autres personnes, 246.

Saint-André : étudians, 188.

Édimbourg : étudians, 1,118 ; autres personnes, 81.

Glasgow : étudians, 929.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

1. ABRÉGÉ de la S. admirable vie de S. Élisabeth, fille du roy d'Hongrie, vefve du souverain Lantgrave de Thuringe. Vray exemple et miroir pour toutes personnes, Vierges, Mariées, et Vefves. Recueillée par un religieux de l'ordre S. François de l'Observance, de la province du Bas Allemaigne. *A Anvers, chez la veufve de Jean Cnobbaert*, 1652, petit in-12, fig. tit. gr. v. f. fil. . . . . 18—»

   Exemplaire relié sur brochure d'un petit livre curieux et rare. Il est orné de charmantes figures gravées.

2. L'ALCORAN de Louis XIV, ou le Testament politique du cardinal Jules Mazarin, trad. de l'italien. *Roma, in casa di Ant. Maurino stampatore*, 1695, pet. in-12, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Simier*), relié sur brochure. . . . . 14—»

3. L'AMOUR marié, ou la Bisarrerie de l'amour en l'estat du mariage. *Cologne, P. Marteau (à la Sphère)*, 1681, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Kœhler*). (Se joint à la collection des Elzévirs) . . . . 10—»

4. BARCLAY. Traité de la puissance du Pape. Sçavoir s'il a quelque droit, empire ou domination sur les rois et princes séculiers. Trad. du latin de Guill. Barclay, jurisconsulte.

Pont-à-Musson, 1611, pet. in-8 mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 15—»

Un exemplaire en rel. ordinaire . . . . 6—»

5. Boccacce. Il Decameron di mester Giovanni Boccacci, cittadino fiorentino. *In Amsterdamo* (*Elzev., à la Sphère*), 1665, in-12, mar. r. à comp. fil. tr. dor. (*Duru*). . 48—»

Très-bel exemplaire. H. 5 p. 6 lig.

6. Brusen de la Martinière. Nouveau portefeuille historique et littéraire; ouvrage posthume de Brusen de la Martinière. *Amst.*, 1775. — Ephraïm justifié; mémoire historique et raisonné sur l'état passé, présent et futur des finances de Saxe, avec le parralèle de l'œconomie prussienne et l'œconomie saxonne. Ouvrage utile aux créanciers et correspondans, aux amis et aux ennemis de la Prusse et de la Saxe. Adressé par le juif Ephraïm de Berlin à son cousin Manassès d'Amsterdam. *A Erlang, à l'enseigne du Tout est dit*, 1758, in-12, v. m. (Ouvrage singulier et rare). . . . . 6—50

7. Caron (*Pierre-Siméon*). Collection de différents ouvrages anciens, poésies et facéties; réimpr. par ses soins. (*Paris*, 1798 à 1806), 11 vol. pet. in-8, v. f. . . . 380—»

Exemplaire bien complet; il contient, outre les pièces désignées par M. Brunet (*Manuel*, tome Ier, page 568), les trois pièces indiquées par lui de Caron lui-même; et la collection complète publiée par M. de Montaran, sous le titre de :

Recueil de livrets singuliers et rares, dont la réimpression peut se joindre aux réimpressions déjà publiés (sic) *par Caron.* 1829-1830.

Plus, les pièces suivantes qui peuvent faire suite :

1° *Le mistère de la sainte hostie;*

2° *Moralité nouvelle du mauvais riche et du ladre;*

3° *Le Traicté des deux Amans c'est assavoir Guisgar et la belle Sigismonde;*

4° *Le mirouer et exemple moralle des enfans ingrats pour lesqlx les pères et mères se destruisent pour les augmeter qui en la fin les desognoissent.*

8. CHIFLETIUS. Anastasis Childerici I. Francorum regis, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et commentario illustratus, auctore Chifletio. *Antv. Plantin.*, 1655, in-4, fig. v. br. . . . . 15—»

Traité fort curieux dans lequel Jean Jacques Chifflet, médecin des archiducs, a ramassé beaucoup d'observations savantes. Le tombeau de Childéric dont parle ici Chifflet, fut trouvé à Tournay, et c'est le plus ancien monument de notre monarchie, et qui détruit même la prétention du P. Daniel, qui ne fait commencer notre histoire qu'au roi Clovis. Childéric, roi de France, mourut en 678, et M. Chifflet en 1660. C'est ce que remarque M. Lenglet du Fresnoy. *Méthode pour l'histoire*, édition de Paris, 1729, in-4, tome IV, page 49. (Note manuscrite.)

9. LA COMÉDIE des Comédies, trad. d'italien en langage de l'orateur françois. *Paris*, 1629, pet. in-8, v. m. . . . 7—»

« Cette comédie parut sous le nom du sieur Du Pescher, mais elle est du sieur de Barry, gentilhomme auvergnat. Elle fut composée contre Balzac, dont l'auteur emploie les expressions dans le dessein de les tourner en ridicule. » Note autographe de L. Aimé Martin jointe à cet exemplaire.

10. COMINES. Chronique et histoire faicte et composée par feu messire Philippe de Comines, chevalier, seigneur d'Argenton, contenant les choses advenues durant le règne du Roy Loys unziesme, et Charles huictiesme son filz, tant en France, Bourgongne, Flandres, Arthois, Angleterre et Italie, que Espaigne et lieux circonvoisins; nouvellement revue et corrigée, avec plusieurs notables mis en marge pour le sommaire de ladicte histoire. *A Paris. On les vend au Palais, en la galerie par où on va en la chancellerie, en la boutique de Vinc. Sertenas*, 1549, pet. in-8, réglé, v. f. fil. . . . . 18—»

11. LA CONFESSION réciproque, ou Dialogues du temps, entre Louis XIV et le Père de La Chaize, son confesseur. *Cologne, P. Marteau*, pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. fig. (*Derome*). . . . . 32—»

A ce livret très-piquant l'on a ajouté, outre son très-curieux frontispice, trois gravures non moins piquantes, dont une représente madame de Main-

..tenon en grand costume de cour. Ce petit livret est terminé par un avertissement ainsi conçu : « *Je donne avis au public* amateur des ouvrages du sieur Pierre Le Noble, que voici les derniers livres que j'ai résolu de faire imprimer de sa façon, le prix excessif de ses manuscrits, joint à une grande cherté du papier m'obligent generalles (*sic*) de faire une vante le 6 de janvier 1694 du reste des ouvrages du dit sieur, consistant aux livres suivans :

La Cour sainte de madame de Maintenon avec les cérémonies de son mariage avec Louis XIV. In-folio.

Le Pelerinage de Louis XIV à Saint-Cyr, le jour de saint Frape Cu. In-12.

Les Postures du Père Norois, dédié à Louis XIV. 2 vol. in-8.

Le Pardon du Pape donné à son enfant adultère. In-12. » Etc., etc.

12. Le Couvent aboly des frères pacifiques, nouvelle galante et véritable. *Cologne, Pierre Le Blanc*, 1686, pet. in-12 de 107 pages, mar. vert. tr. d. (*Duru*). . . . . 21—»

Cette édition de Hollande, que l'on joint à la collection des Elzevirs, est fort rare.

13. Coret (lisez Goret). La sainte union de quatre différents états de célibat, de mariage, de veuvage et de religion, représentée dans la sainte princesse Catherine de Suède; par le R. P. Coret, de la Compagnie de Jésus. *Mons*, 1673, in-4, fig. v. fil.

Voici quelques-uns des miracles de la partie Ve : Sa puissance sur le diable; sa puissance sur les poissons, les serpens, etc. Ce livre curieux est orné de quatre vignettes et un frontispice gravé.

14. Courval-Sonnet. Les Satyres du sieur de Courval-Sonnet, gentilhomme virois; dédiées à la reine, mère du roy. — Satyre Ménipée, sur les poignantes traverses du mariage, par le sieur de Courval-Sonnet. *Paris, Boutonné*, 1621, in-8, m. bl. fil. tr. dor. (*Duru*).

Bel exemplaire avec le beau portrait de Th. Sonnet, par Matheus.

15. Damhoudere. La Practique et enchiridion des causes criminelles, illustrée par plusieurs élégantes figures, rédigée en escript par Josse de Damhoudere, docteur es droictz, conseillier et commis des domaines et finances de l'empereur Charles le V; fort utile et nécessaire à tous souverains,

baillifz, escoutestes, mayeurs, et aultres justiciers et officiers. *Louvain*, 1555, in-4, fig. en bois, d.-r. . . 25—»

Le Damhoudère est un livre singulier destiné à l'instruction des juges et officiers de justice qui étoient alors d'une extrême ignorance, on y fait le tableau de tous les vices, de tous les crimes et de tous les supplices qui servent à les punir. Il est imprimé avec *grâce et privilége* de Charle-Quint. Quel siècle que celui où les instructions données dans ce livre étoient presque un acte d'humanité. C'est une esquisse de l'enfer où l'homme joue le rôle de Satan.

« Livre effrayant pour les juges, plein d'épouvante pour le peuple, car il n'inspire pas la haine du crime, mais la peur de la punition.

« Les figures sont du Titien; on y reconnoît une multitude de personnages et d'attitudes employées dans ses tableaux. AIMÉ MARTIN. »

Note autographe signée, jointe au volume.

16. DANTE. L'Amoroso convivio di Dante, con la addizione, et molti suoi notandi, accuratamente revisto et emendato. *Vinegia*, 1529, pet. in-8, port. v. f. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). . . . . 27—»

Joli exemplaire d'un livre rare.

17. DESMOULINS (*Camille*). Le Vieux Cordelier, journal rédigé par Camille Desmoulins, député à la Convention et doyen des Jacobins. An II, in-8, dem.-rel. non rog. (*Muller*). . . . . 6—»

Édition originale, sept numéros.

18. DICTIONNAIRE des ennoblissemens, ou recueil des lettres de noblesse, depuis leur origine, tiré des registres de la Chambre des comptes et de la Cour des aides de Paris. *Paris*, 1788, 2 tom. en 1 vol. in-8, d.-r. . . . . 8—»

19. DICTIONNAIRE héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason, avec l'explication des termes, leurs étymologies, et les exemples nécessaires pour leur intelligence; suivi des ordres de chevaleries dans le royaume et de l'ordre de Malthe; par G. d. L. T. (Gastelier de La Tour), écuyer. *Paris*, 1774, in-8, dem.-rel. . . . . . . 4—»

20. Discours de l'origine des armes et des termes receus et usités pour l'explication de la science héraldique, orné et enrichis des blasons des roys, princes, et autres maisons illustres de la chrestienté; par Claude le Laboureur. *Lyon*, 1658. — Épistre apologétique pour le discours de l'origine des armes, contre quelques lettres de Mᵉ C. F. Menestrier; par C. L. L. A. P. de l'isle Barbe (Cl. le Laboureur). 2 part. en 1 vol. in-4, v. f. fil. . . . . 20—»

Le second ouvrage porte un envoi autographe signé de Cl. le Laboureur, et table manuscrite des noms à la fin.

21. Dissertations sur l'origine des Francs, sur l'établissement et les premiers progrès de la monarchie françoise dans les Gaules, etc., avec une histoire abrégée des rois de France, en vers. *Paris*, 1748, pet. in-8, v. jasp. . . 4—»

22. Dissertation sur l'origine et les fonctions essentielles du parlement, sur la pairie et le droit des pairs, et sur les lois fondamentales de la monarchie françoise. — Suite de la Dissertation concernant la pairie et les droits des pairs. *Amst.*, 1764, in-12, v. éc. fil. . . . . 8—»

Ce traité a été composé à l'occasion du procès commencé contre le duc de Fitz-James, à Toulouse, et de la cassation de l'arrêt du parlement de cette ville par le parlement de Paris.

La première dissertation est bien dans les principes, et contient des propositions vraies sur l'origine et les fonctions du parlement.

La seconde détruit les droits de la pairie reconnus dans toute la nation; elle est directement contre les usages anciens de la nation; il est sans exemple que les pairs aient jamais été jugés ailleurs qu'au parlement de Paris.

L'assimilation des autres parlements dans leur création et leur identité avec celui de Paris n'a pu priver cette première classe de son droit, les pairies relevant de la Tour du Louvre sont de son ressort. Les rois, à qui on ne peut contester le droit qu'ils ont eu de fixer l'étendue de la juridiction de ces nouvelles classes, n'ont point fait en leur faveur de distraction du droit de la classe séante à Paris, ni de juger les pairs, ni de celui des pairs d'y être jugés; ils l'ont au contraire toujours reconnu et maintenu. De plus, ces classes qui ne sont que des portions du parlement national,

ne peuvent s'attribuer la juridiction du parlement en entier qui, dans l'impossibilité ou les inconvénients de le rassembler, appartient provisoirement, et selon la raison, à la première classe qui, de plus, en est en possession. (*Note manuscrite jointe au vol.*)

23. Divertissemens (les) de Sceaux. *A Trévoux, et se vendent à Paris, chez Ganeau*, 1712. — Suite des divertissemens de Sceaux, contenant des chansons, des cantates et autres pièces de poésies, avec la description des nuits qui s'y sont données et les comédies qui s'y sont jouées. *Paris, Ganeau*, 1725, 2 vol. in-12, v. f. . . . 9—»

Ces deux volumes qui renferment un peu de tout, des lettres, des contes, des vers, des chansons, des pièces de théâtre, ont été publiés par l'abbé Genest.

24. Du Chesne (*André*). Bibliothèque des autheurs qui ont escrit l'histoire et topographie de la France, divisée en deux parties, selon l'ordre des temps et des matières; par André du Chesne, géographe du roy. *Paris, Cramoisy*, 1627, in-8, v. . . . . 8—»

25. Étrennes (les) de la Saint-Jean; par le comte de Maurepas, le comte de Caylus, Montesquieu, de Moncrif, etc. *Troyes, veuve Oudot*, 1757, in-12. — Les Écosseuses, ou les œufs de Pâques; par Vadé, le comte de Caylus et la comtesse de Terrue. *Ibid.* 2 part. en 1 vol.; fig. impr. en couleur, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). . . . . 18—»

Exemplaire Pixérécourt.

26. Grand (le) Dictionnaire des Prétieuses, ou la clef de la langue des ruelles; par Somaise. *Paris, Ribou*, 1660, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*), rel. sur brochure. . . . . 15—»

27. Hay. Recueil des chartes, créations et confirmations des colonels, capitaines, majors, officiers, arbalestriers, archers, arquebusiers et fusiliers de la ville de Paris, avec les vérifications, arrêts et sentences concernant leurs priviléges, revu et augmenté de plusieurs pièces jusqu'en l'an 1770,

dédié à M. Bignon, prévôt des marchands; par Hay, colonel desdites gardes. *Paris*, 1770, in-4, v. m. (*Aux armes de la ville de Paris*). 17—»

On a ajouté à cet exemplaire un portrait de M. Bignon.

28. HÉRAULT-SECHELLES. Recueil, savoir : Discours sur la responsabilité des ministres, fait à l'Assemblée nationale le 2 décembre 1791. *Paris, Imp. nat.*, 1791. — Discours sur les préparatifs de la guerre, et sur quelques mesures préliminaires. — Rapport fait au nom de la commission extraordinaire et des comités militaire et diplomatique, sur la déclaration du danger de la patrie. — Rapport présenté à la Convention nationale, au nom du Comité de salut public, sur le jury civil. — Rapport sur la Constitution du peuple françois. — Projet de Constitution présenté à la Convention nationale. — Détail de la fête de l'Unité et de l'Indivisibilité de la République, qui a eu lieu le 10 août, décrétée par la Convention nationale. — Recueil de six discours prononcés par le président de la Convention nationale, le 10 août, aux six stations de la fête de l'Unité. — Hymne et station, ou serment de la République française au champ de la fédération, l'anniversaire du 10 août. — Détails sur la société d'Olten. — Voyage à Montbar, contenant des détails très-intéressans sur le caractère, la personne et les écrits de Buffon. — Théorie de l'ambition, avec des notes; par J. B. S. (Salgues). In-8, d.-r. v. . . . . 20—»

Ce dernier ouvrage avoit d'abord paru sous le titre de *Codicile politique et pratique* d'un jeune habitant d'Epone. (*Épon*), 1788, in-12 ..... « Tous les exemplaires de cette première édition furent supprimés. » Note manuscrite d'Aimé Martin jointe au volume.

29. HISTOIRE (l') des histoires, avec l'idée de l'histoire accomplie, plus le dessein de l'histoire des François; et pour avant jeu, la réfutation de la descente des fugitifs de Troye, aux Palus Meotides, Italie, Germanie, Gaules et autres pays : pour y dresser les plus beaux Estatz qui soient en Europe,

et entre autres le royaume des François. Œuvre ny veu ni traicte par aucun ; par de la Popelinière. *Paris*, *Mettayer*, 1599, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. ec. fil. . . . . . . 10—»

30. HISTOIRE des sacres et couronnemens de nos rois, faits à Reims, à commencer par Clovis jusqu'à Louis XV, avec un recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France. *Reims*, 1722, in-12, v. br. . . . . 4—50

Dans le même volume : Cérémonies qui se sont observées lorsque le roi Louis XIII reçut l'ordre du Saint-Esprit. — Projet des cérémonies pour le sacre et couronnement de la reine Marie de Médicis. Dressé par ordre du roi Henry IV, l'an 1610, peu avant sa mort, pour servir de modèle dans la suite. — Dissertation historique touchant le pouvoir accordé aux rois de France de guérir des écrouelles ; accompagné de preuves touchant la vérité de la sainte Ampoule.

31. IMITATION du latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'autheur. *Paris*, *Ant. du Brueil*, 1610, pet. in-8, v. f. (*Padeloup*). . . . . . . 16—»

32. JACQUEMONT (*Victor*). Voyage dans l'Inde pendant les années 1828 à 1832. *Paris*, *F. Didot*, 1839 à 1844. 6 vol. gr. in-4, pap. vél., dem.-rel. v. ant. (*Kœlher*). . . 295—»

33. JOURNAL (le) amoureux. *Amst.*, *Isaac Van Dyck*, 1670, 2 tomes en 1 vol. in-12, pap. vél. . . . . 15—»

Petit volume assez rare, imprimé avec les fleurons et les gros caractères de Foppens.

C'est un petit roman fait sous le règne de Henri II, comme nous en avons vu sous celui d'Alexandre et d'Auguste. L'on n'y a inséré des noms connus que pour flatter plus agréablement l'imagination. La princesse de Montpensier, dont le nom sembloit intéresser tant de personnes qui tiennent encore le premier rang en France, n'en a intéressé aucune par cette raison. Ce journal étant un simple jeu d'esprit, et l'auteur n'ayant que le divertissement pour objet, il se persuade que l'on n'en tirera aucune conséquence contraire à son intention.

34. LA ROQUE. Les blasons des armes de la royale maison de

Bourbon et de ses alliances recherchées ; par le sieur de La Rocque ; le tout gravé en taille-doulce, dédié au roy. *Paris*, 1626, in-4, fig. v. br. . . . . 35—»

Ce livre est non-seulement recherché pour ses curieux blasons, mais aussi pour ses jolies vignettes et fleurons d'une délicatesse exquise; il n'est imprimé que d'un seul côté, et à la page 99 se trouve la grande planche du sacre de Louis XIII enfant, indiquée dans le *Manuel*.

35. Légende dorée, ou sommaire de l'histoire des frères mendians de l'ordre de Dominique et de François, comprenant briefvement et véritablement l'origine, le progrez, la doctrine et les combats d'iceux, tant contre l'église gallicane principalement que contre les papes, et entr'eux mesmes depuis quatre cens ans; par Nic. Viguier. *A Leyden*, 1608, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Du Seuil*). . . . . 17—»

36. Lettres philosophiques sur la magie. *Paris*, 1803, in-8, d.-r. v. . . . . 10—»

« L'auteur du livre est évidemment fou. Non-seulement il croit aux sorciers, non-seulement il écrit qu'on fait bien de les brûler, mais encore il leur attribue la révolution françoise. Voy. la page 101.

« Il met au nombre des sorciers Mesmer et Cagliostro. Page 96.

« L'homme n'est pas seul sur ce globe : Dieu l'y a jeté au milieu des démons. 62.

« Dans la nuit du 4 août 1789, les douze cents députés furent évidemment fascinés, ensorcelés lorsqu'ils abolirent toutes les distinctions, tous les privilèges qui ne vivoient plus que de nom. 103.

« Cette lettre sixième est tout à fait digne de M. le comte de Maistre, on y sent la rage d'un homme qui ne peut plus brûler. La requête du parlement de Rouen est la pièce la plus importante de ce volume. Il est impossible de la lire sans épouvante.

« L. Aimé Martin. »

Note autographe jointe au volume.

37. Loritus. Helvetiæ descriptio cum XIII Hevetiorum pagis ac XIII urbium panegyrico.... Per Henricum Loritum Glareanum.... *Basileæ, per Jac. Parcum*, 1554, pet. in-8 de 47 feuillets, dem.-rel. v. f. . . . . 15—»

Perdu et oublié au milieu des œuvres nombreuses et plus importantes de Loriti (de Glaris, Suisse), polygraphe distingué et l'un des propagateurs les plus ardens de la science au XVI[e] siècle; ce petit poëme sur l'Helvétie est devenu fort rare.

Il se divise en deux parties, dont l'une comprend la description pittoresque de la Suisse en général, et l'autre le panégyrique des treize cantons et des villes capitales; un commentaire assez instructif d'Oswald Molitor, compatriote de Loriti, accompagne le texte et l'explique très-longuement. Aussi, en mettant de côté l'exagération permise à l'amour-propre national, on peut considérer comme utile encore à consulter ce livre, un des premiers sans doute qui aient paru sur la Suisse.

Les armoiries de chaque canton se trouvent en tête du chant qui le concerne.

38. LULLE. Ars brevis illuminati Doctoris Magistri Raymundi Lulli que est ad omnes scientias pauco et brevi tempore assequêdas introductorium et brevis via.... (A la fin) : *Impressum Lugduni, per magistrum Stephanum Baland, anno Domini* 1514, in-8 goth. de 30 feuillets vél., non rogné. 18—»

Un écusson placé sous le titre et marqué des initiales P. V., représente saint Pierre et saint Paul portant sur un voile la tête de J.-C.

Cet *Ars brevis* est l'abrégé de l'ouvrage du même auteur, intitulé : *Ars generalis sive magna* (*Valence*, 1515, in-fol.), auquel il semble servir d'introduction.

Le bienheureux Raymond Lulle, célèbre philosophe du XIII[e] siècle, en composant ces deux écrits qui sont le développement de sa méthode d'enseignement dite *Doctrine Lullienne*, à l'aide de laquelle il espéroit démontrer par le raisonnement la vérité des dogmes de la loi chrétienne, avoit en vue de convertir les infidèles; mais le succès ne répondit point à ses efforts, car le seul profit que le saint homme retira de sa croisade spirituelle, fut de mourir martyr à Tunis, où il avoit eu le courage d'aller apprendre l'arabe pour traduire son livre dans cette langue.

L'édition de *Barchinone per Petrum Posa*, 1481, in-4, citée par M. Brunet, ne l'emporte en rien sur celle-ci, et cet exemplaire est d'ailleurs irréprochable de conservation. Cinq figures explicatives du texte, dont une table générale, se trouvent aux feuillets 4, 5, 7, 8 et 12.

P. DE M.

39. LYCÉE (le) du sieur Bardin, où en plusieurs promenades il est traité des connoissances, des actions et des plaisirs d'un

honneste homme. *Paris*, *Camusat*, 1632, 2 vol. pet. in-8, v. éc. fil. (*Armoiries*). . . . . 15—»

Ce livre, un des meilleurs parmi les traités trop ignorés de morale usuelle, utiles à mettre aux mains de la jeunesse, n'a point été cité par les bibliographes. Cependant, à défaut de regarder comme très-nouveau le souhait aussi salutaire que peu réalisable, émis par l'académicien Pierre Bardin, de voir l'honnêteté tenir la place de l'intrigue, et de trouver piquantes la peinture qu'il fait des qualités que doit posséder l'honnête homme, et l'énumération des règles certaines à l'aide desquelles on arrive au parfait accomplissement de ses devoirs, ils auroient dû au moins expliquer pourquoi cet ouvrage, composé pour former trois parties, s'arrêtoit brusquement à la seconde; et dire que l'auteur, bon homme *per verba et facta*, s'étoit noyé en voulant sauver M. d'Humières, dont il avoit été le gouverneur, et n'avoit pu conséquemment terminer ses derniers chapitres, et raconter à l'endroit de feu les premiers membres de l'Académie françoise, ce qui fait toujours plaisir à ceux que leur gloire littéraire n'y a pas menés, une petite chronique méchante et scandaleuse à savoir que Bardin ayant maladroitement confié à quelques amis le plan de son ouvrage et le dessein qu'il avoit de l'appeler *l'Honneste Homme*, fut obligé de se contenter du titre de *Lycée*, attendu que son collègue, Nicolas Faret, personnage assez débauché, dont Boileau a dit :

.... Qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret;

avoit jugé à propos de baptiser du susdit intitulé le recueil qu'il publia en 1630 ou 1633, in-4 : *L'Honneste Homme, ou l'Art de plaire à la cour.* Ce qui prouve que s'il est vrai de dire qu'il n'est point un livre où l'on ne rencontre quelque chose de bon, que ce soit un chapitre, une page ou même une ligne, il est aussi juste d'ajouter qu'il n'est pas un bouquin si ingratement conçu qu'il paroisse être, que la bibliographie ne doive tourner et retourner, à l'effet de le sauver du gouffre de l'oubli.

P. de M.

40. Martial d'Auvergne. Les Arrêts d'amour, avec l'amant rendu cordelier, à l'observance d'amours; par Martial d'Auvergne, dit de Paris; accompagnez de commentaires juridiques et joyeux de Benoît de Court, jurisconsulte; dern. édit., revue, corrigée et augmentée de plusieurs arrêts, de notes et d'un glossaire des anciens termes. *Paris*, 1731, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Elégante rel. de Bauzonnet-Trautz*). 40—»

Très-bel exemplaire relié sur brochure.

41. MATINÉES royales. In-16, mar. bl. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). Ex. de Pixérécourt. . . . . 28—»

Cet ouvrage a été publié à Londres, en 1766, après avoir couru quelque temps manuscrit, sous le manteau. Il est bien réellement du roi de Prusse, à qui, sans doute, il aura été pris par un des beaux esprits dont S. M. s'entouroit.

Il existe trois traductions angloises de cet ouvrage.

Le manuscrit original contenoit un long article sur les finances de S. M. prussienne, qui a été supprimé à l'impression, on ne sait pourquoi.

M. de Pixérécourt, dans son catalogue, annonce ce livre comme rare.

42. MÉLANGES historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France; par Damiens de Gomicourt. *Amst.*, 1768, 2 tom, en 1 vol. in-12, v. f. (*anc. rel.*). . . . . 10—»

Un arrêt de la chambre des comptes, du 23 décembre 1768, a supprimé cet ouvrage.

Le premier volume contient des dissertations sur l'histoire des premiers temps de la monarchie françoise; sur les maires du palais; sur Ursin, auteur de la Vie de saint Léger; etc.

On remarque dans le second : Histoire de la surprise de la ville d'Amiens, par les Espagnols, le 11 mars 1597, et de la reprise de cette ville par Henry IV. — Mémoire de Colbert envoyé à Louis XIV. —Discours historique et politique sur l'*Histoire d'Angleterre* de M. Humes. — Sur la dignité de connétable de France, etc.

43. MÉMOIRES recueillis et extraicts des plus notables et solemnels arrests du parlement de Bretagne; divisez en trois livres..... *A Rennes, de l'imprimerie de Julien Duclos*, 1579, in-fol., v. f. fil. . . . . 28—»

A lire ce que, au grand détriment de la dignité des cheveux blancs et du succès des leçons de morale, la bibliographie et les autographes nous révèlent de madrigaux mignards, de chansons à boire, de contes égrillards et autres passe-temps érotiques commis, dans leur jeune âge, par tels et tels devenus depuis d'importans personnages, il ne faut désespérer de rien.... pas même de voir un jour le docteur Bruscambille, Mistanguet ou Tabarin se métamorphoser en magistrat! Ainsi fut fait du moins pour Noël du Fail: lequel, avant que de devenir haut seigneur de la Herissaye, grave conseiller au parlement de Rennes et d'écrire le recueil de jurisprudence sus-énoncé, avoit risqué sous l'anagramme de *Léon Ladulfi* et la devise de *Fol n'a Dieu*, deux facéties rabelaisiennes, « *Les Propos rustiques, ou les ruses et finesses*

de Ragot, capitaine des gueux. — *Les Baliverneries, contes et discours d'Eutrapel,* » farces plus dignes de la cervelle de Comus que d'une tête à mortier.

Quelle qu'ait été du reste l'envie du vieux conseiller de faire oublier les fredaines du jeune homme, la Providence ne lui tint nul compte de son expiation finale. Car ses imaginations pantagruelines dont Pasquier avoit cependant dit : « Il n'y a celui de nous qui ne sache combien le docteur Rabelais, « en folâtrant sagement sur son Gargantua .... gagna de graces parmi le « peuple. Il se trouva peu à peu deux singes qui se persuadèrent d'en pou- « voir faire autant, l'un sous le nom de Léon Ladulfe en ses propos rus- « tiques, l'autre sans nom en son livre des Fanfreluche (Guillaume des « Autels). Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la mémoire de ces « deux livres perdue. » Eurent malgré ce brevet de *bibliotaphie* l'heur d'obtenir plus de sept éditions et un mot de faveur de l'aimable conteur Charles Nodier, tandis que la savante compilation à l'aide de laquelle Noël du Fail espéroit écraser Léon Ladulfi n'a été réimprimée que deux fois et citée sans frais de commentaires par les bibliographes .... Mais le monde va de la sorte : les Pantins le font rire, vive les Pantins, et, comme aux marionnettes, Polichinel battit le commissaire! Quoi qu'il en soit néanmoins du piètre sort des œuvres sérieuses et du recueil des arrêts du parlement de Rennes en particulier, il faut noter que c'est un ouvrage encore fort utile pour l'histoire de la Bretagne et bon à joindre aux travaux de *D. Lobineau, de D. Maurice, et au Journal des audiences et arrets du parlement de Bretagne de Pouillon du Parc.*

Il est divisé en trois livres qui comprennent les arrets les plus importans rendus aux audiences ordinaires et par les chambres assemblées de l'an 1554 à 1578, et chacun de ces livres renferme nombre de pièces relatives tant aux usages, coutumes du pays qu'aux réglements intérieurs du parlement et du corps des avocats et procureurs, et fournit des documents précieux sur les noms, priviléges et terres des familles bretonnes les plus notables.

Les amateurs curieux de poésies détachées, envois, et éloges, morceaux plus intéressans et plus instructifs qu'on ne le pense communément, remarqueront dans cet exemplaire quatre pièces de vers dont quelques-uns :

« Et vous qui voyez voller
« Une vapeur allumée,
« Et qui discourez en l'air
« Du feu, et de la fumée,
« Estes-vous plains de soucy,
« Aultres que fumée aussi.
« Et vous qui monstrez après
« Par quelques receptes grosses,
« De la terre les secrets,
« Vous disant grans philosophes,

« Tout ce que plus vous sçavez :
« C'est le moins que vous avez. »

et ces autres :

« Car le François enclin à renovation,
« (Estrange naturel de ceste nation)
« Comme sans discerner ce que luy est commode,
« Il change d'an en an des vestemens la mode ;
« Et le semblable faict en ses loix et édicts,
« Que souvent il reforme ainsi que ses habits :
« De sorte qu'à son dam le temps et l'inconstance,
« De jour en jour luy font mainte et mainte ordonnance,
« Maints statuts, maintes loix, si bien où homme loix
« Qui ne durent non plus que du crieur la voix..... »

aideront, j'en suis sûr, mes très-spirituels et clairvoyans compatriotes jaloux d'être François des pieds à la tête à se reconnaitre chez leurs aïeux du seizième siècle, et à constater la nature des progrès qu'a faits depuis près de trois cents ans le caractère national chez le peuple tout à la fois le plus mobile et le plus routinier du monde !

P. DE MALDEN.

44. MESSIE. Les diverses leçons de Pierre Messie, gentilhomme de Séville, mises de castillan en françois par Cl. Gruget, parisien; plus la suite de celles d'Ant. du Verdier, sieur de Vauprivaz, augmentée d'un septième livre. *Tournon, Cl. Michel*, 1609, pet. in-8, v. f. fil. . . . . 9—»

Voir dans les leçons de Messie dont l'abbé d'Artigny rend compte dans ses *Nouveaux Mémoires de critique, d'histoire et de littérature* (7 vol. in-12, Paris, 1749-1756), une citation curieuse par la naïveté du récit touchant la papesse Jeanne qui auroit siégé deux ans et trente jours après Léon IV, mort en 852. — L'abbé d'Artigny s'étonne avec raison de voir Spanheim et son traducteur Lenfant tenir encore pour l'existence de cette papesse après les réfutations des pères Labbe et Mabillon, et surtout après celles de Blondel, savant protestant. Jurieu lui-même qui croyoit facilement dans le sens de ses passions religieuses, n'a pas l'air d'y croire. Bayle, sans se prononcer selon sa coutume douteuse, renverse cette fable par les objections qu'il propose à ce sujet. — L'abbé Antoine Gachet d'Artigny, chanoine de Vienne, né en 1706 et mort dans cette ville en 1778, étoit judicieux, instruit, spirituel et modeste ; son recueil est un des meilleurs du genre.

(*Biographie universelle*, art. MEXIA, par Weiss.). Pierre Mexia, historien et compilateur, gentilhomme de Séville, né vers 1490, mort en 1552, historiographe de Charles-Quint qui le protégeoit, se fit une grande réputation par sa *Silva de Varia Lecion*; trad. en italien par Mambrino, et en

françois par Cl. Gruget, et dans la plupart des langues de l'Europe. Guyon et du Verdier, sieur de Vauprivaz, ont publié des compilations du même genre. Les éditions françoises les plus estimées sont celles de Tournon, 1604-1616, in-8, et celle de 1609 qui est celle-ci. Claude Gruget, mort jeune en 1560, secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, publia l'Heptameron de la reine de Navare, traduisit beaucoup, et, selon du Verdier, *use d'un langage naïf et nullement affecté.*

Ces sortes de livres où les hommes mettent tout leur bagage de souvenirs, d'observations et d'imaginations, sont fort dignes d'intérêt. Il n'y faut pas toujours chercher, sans doute, des Plutarquè et des Michel Montaigne, mais rarement trompent-ils tout à fait la patience du lecteur. Voir à l'appui de ceci, pag. 700 et suiv., le *Dialogue des médecins*, dont les entre-parleurs sont Gonsalvo, Fernando, Nugno et Vélasco. (*Note de M. L. M. du Roure, jointe au vol.*)

45. MOULINET. La Vraye Histoire comique de Francion, composée par Nicolas de Moulinet, sieur du Parc, gentilhomme lorrain. *Leyde*, 1721, 2 vol. pet. in-8, tit. et fig. gravés, v. f. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). . . . . 36—»

46. NOUVEAUX caractères de la Famille roïale, des ministres d'État et des principales personnes de la cour de France, avec une supputation exacte des revenus de cette couronne. *A Villefranche*, 1703, pet. in-8, v. éc. fil. tr. dor. (*Padeloup*). . . . . 16—»

Première et bonne édition de ce livre très-intéressant.

47. NOUVELLE méthode raisonnée du blason, ou de l'art héraldique du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre et augmentée de toutes les connoissances relatives à cette science; par M. L***. *Paris*, 1770, in-8, fig. v. m. . . . . . 21—»

48. OCCHIN. Sermons de B. Occhin, en françois, nouvellement mis en lumière à l'honneur de Dieu, profit et utilité de tous fidèles chrestiens desirans vivre selon la loy du Seigneur et ses saincts commandemens. S. L., 1561, pet. in-8, v. f. fil. (*Anc. rel.*)

Rare en françois et fort bien imprimé par *Vascosan.*

49. OPTATI Galli de Cavendo schismate. Liber Paræneticus. *Lugduni*, 1640. — Arrest de la cour de Parlement, par le-

quel il est ordonné, que le libelle intitulé *Optati Galli de Cavendo schismate*, etc., sera lacéré et bruslé : et défenses à toutes personnes d'en avoir et retenir, sur les peines portées par ledit arrest. *Paris, Séb. Cramoisy*, 1640, pet. in-8, mar. bl. fil. tr. dor. (*Padeloup.*). . . . . 15—»

Fort joli exemplaire d'un livre rare. Jamais libelle n'excita plus d'indignation en France que cette déclamation véhémente inspirée par un ardent fanatisme contre l'autorité des princes, en faveur de l'indépendance absolue de l'Église. Toutes les voix s'élevèrent, tous les pouvoirs s'unirent spontanément pour la condamner et l'anéantir dès qu'elle parut. Cette circonstance explique l'*excessive rareté* des exemplaires.

50. Opuscules en prose et en vers, renfermant : 1° un éloge de J. J. Rousseau ; 2° un discours sur l'athéisme ; 3° une notice sur Grosley, suivie de son testament ; 4° des lettres inédites de Voltaire et Montesquieu ; 5° une épître en vers à M. Bernardin de Saint-Pierre ; 6° des poésies fugitives sur divers sujets. (Publié par Patris Dubreuil.) *Paris*, 1810, pet. in-8, pap. vél. cart. non rog. . . . . 9—»

Tiré à très-petit nombre.

51. Pasthée (De). La Piperie des ministres et fausseté de la religion prétendue, ensemble la vérité catholique recogneües par le Sr de Pasthée, gentilhomme dauphinois, advocat au Parlement de Grenoble. *Lyon, Loys Muguet*, 1618, in-8, v. m. (Une légère piqûre dans la marge). . . . . 15—»

C'est un long plaidoyer en faveur du catholicisme, où l'auteur qui avoit abjuré la religion reformée, développe très-scientifiquement les raisons de son changement de communion.

Sans vouloir en rien diminuer la valeur des connoissances théologiques du sieur de Pasthée, il est permis cependant de supposer que le clergé de Grenoble qui, pour le salut des brebis égarées, et la confusion des *Prédicans*, attendoit grand bien de la conversion du gentilhomme dauphinois, ne fut pas étranger à la rédaction de ce livre, et ne manqua pas de sonner les grosses cloches à sa naissance. Il résulte en effet de la dédicace, composée par un révérend capucin, et par lui adroitement offerte à ses seigneurs du parlement de Dauphiné, à l'effet de placer la susdite réfutation sous un patronage laïque.... que le sieur de Pasthée qui avoit bien entendu devenir catholique, mais nullement se brouiller avec ses anciens coreligionnaires, en mettant au jour les réflexions

qu'avoit pu lui suggérer son abjuration, eut à soutenir les plus rudes assauts contre le tenace esprit de propagande de son convertisseur, et fut en définitive, quoi que fît sa prudence ou sa modestie, obligé de subir l'impression de son ouvrage; attendu que le digne frère, moitié par force, moitié par persuasion, s'empara du manuscrit, se chargea de l'arranger, de le publier, et prit même sur lui de le baptiser d'un titre très-peu charitable à l'endroit de ses confrères dissidents.

Le titre est entouré de petites vignettes satiriques, et représentant entre autres une chasse à la pipée. P. DE M.

52. PETIT (*Pierre*). Traité historique sur les Amazones, où l'on trouve tout ce que les auteurs, tant anciens que modernes, ont écrit pour ou contre ces héroïnes, et où l'on apporte quantité de médailles et d'autres monumens anciens, pour prouver qu'elles ont existé; par P. Petit. *Leide*, 1718, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. m., planches et médailles . . . . . 6—»

53. PHILADELPHIARUM seu lusuum fraternorum... libri duo... authore Hieronymo Rupes M. Castellano. *Parisiis*, 1537, pet. in-12, v. marb. . . . . 9—»

Joli petit recueil de poésies latines, adressées à la plupart des hauts personnages et notabilités en tous genres : orateurs, poëtes et médecins, qui ont brillé pendant la première moitié du seizième siècle. Non cité et mieux imprimé que les Galiot Dupré.

54. PINTO. Les voyages advantureux de Fernand Mendez Pinto, fidèlement traduicts du portugois en françois par le sieur Bernard Figuier, gentilhomme portugois. *Paris*, 1628, 1 tom. en 2 vol. in-4, v. br. (*Aux armes du duc de Mortemart.*) 18—»

Sur le titre on lit : *Je suis au duc de Mortemart.*

55. POILLE. Les œuvres de Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien, conseiller au parlement de Paris, divisées en 11 livres : Rome, en 7 livres; la Grèce, en 1 livre; les barbares, les grands roys, les grands seigneurs, les derniers hérésiarques, en 1 livre; l'Icare françois, en 2 livres. *Paris*, 1623, in-4, m. m. dent. tr. dor. . . . . 27—»

Ce volume, qui porte la signature de Jamet sur le titre, est chargé de notes curieuses et piquantes de sa main.

56. POT-POURI (Le), ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs (recueilli par Caylus). *Amst.*, 1748, in-12, fig. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 9—»

Cet ouvrage contient des nouvelles et des contes.

57. PRIVILÉGES, franchises, libertes de la ville, cité, banlieue de Périgueux. *Périgueux*, 1662, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Fort bel exemplaire de cet ouvrage intéressant pour la localité.

58. PYBRAC. Les quatrains du seigneur de Pybrac, contenans préceptes et enseignemens utiles pour la vie de l'homme, de nouveau mis en leur ordre, et augmentez par ledict seigneur; avec les plaisirs de la vie rustique, extraicts d'un plus long poëme, composé par ledict Sr de Pybrac. — Les plaisirs du gentilhomme champestre; par N. R. (Nic. Rapin). *Paris*, 1581, en 1 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). 25—»

Joli exemplaire, lavé, réglé, d'une édition rare. On y a joint 4 feuill. manuscr. contenant des vers *sur la vanité et inconstâce du monde*, en écriture du temps.

Voici la marque de *Lucas Brayer*, qui se trouve sur le dernier feuillet de ce volume.

59. Raymond-Breton. Dictionnaire caraïbe-françois, meslé de quantité de remarques historiques pour l'esclaircissement de la langue; composé par le R. P. Raymond-Breton, religieux de l'ordre des frères Prescheurs, et l'un des premiers missionnaires apostoliques en l'isle de la Gardeloupe et autres circonvoisines de l'Amérique. *A Auxerre, par Gilles Bouquet, imprimeur ordinaire du roy,* 1665; 2 vol. pet. in-8, mar. roug. larg. dent fil. tr. dor. (*Riche reliure angl. de Clarke*). 72—»

Le catéchisme qui doit compléter ce rare et curieux ouvrage, et qui manque quelquefois, se trouve, dans cet exemplaire, à la fin du second volume, ainsi que la chanson spirituelle.

60. Recueil de poëtes gascons. *Amst.*, 1700, 2 vol. in-12, v. br. fig. . . . . 15—»

Contenant : Las obras de Pierre Goudelin, augmentados de forço pessos, é le dicciounario sur la lengo moundino. — L'Embarras de la fiéiro de Beaucaire, en vers burlesques vulgario, per Michel de Nismes. Revist, couijat et aumentat embé plusieurs autres piéssos, tant serioużes que burlesques, lou tout per lou memo auteur. — Les Folies du sieur Lesâge de Montpellier.

61. Recueil des préliminaires de la paix, avec les principaux traitez qui ont esté faits devant ou pendant le congrès à Nimmègue. *Cologne* (*Elzev.*), 1678, pet. in-12, cuir de R., fil. tr. dor. (*Bozerian.*) . . . . 7—»

Dans le même volume : *Traité d'alliance fait entre sa majesté catholique et les états généraux des provinces unies*; avec les *traittez faits entre lesdits estats, et sa majesté impériale et S. A. le duc de Lorraine.*

62. Recueil des prophéties et révélations, tant anciennes que modernes; contenant un sommaire des révélations de saincte Brigide, sainct Cyrille, et plusieurs autres saincts et religieux personnages; nouvellement revues et corrigées, et de nouveau augmentées outre les précédentes impressions. *Troyes,* 1611, pet. in-8, v. rac. fil. . . . . 6—»

63. Ronsard. Les Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme vendomois, rédigées en six tomes. *Paris, Gab. Buon,* 1567, 6 vol. in-4.

Cette édition extrêmement rare, pour ne pas dire presque inconnue, est divisée comme il suit :

Le tome 1er contient les Amours, en deux livres; le premier commenté par A. de Muret, le second par R. Belleau. — Tome 2. Les Odes, en deux livres. Le portrait de Ronsard. — Tome 3. Les Poëtes, en trois livres. — Tome 4. Les Hymnes, en quatre livres. — Tome 5. Les Élégies, en quatre livres, plus les mascarades, combats, et cartels, faits à Paris et au carnaval de Fontainebleau. — Tome 6. Discours des misères de ce temps, élégies, remontrances, paraphrases, etc.

Enfin, un sixième et septième livre des poëmes de Ronsard, imprimé à Paris, par J. Dallier. 1569.

Voici la marque de Gabriel Buon, qui se trouve sur le titre des volumes :



64. Roulliard. Les Gymnopodes, ou de la nudité des pieds, disputée de part et d'autre; par Sébastian Roulliard. *Paris,* 1624, in-4, v. f. (*Anc. rel.*) . . . . 9—»

On a ajouté à cet exemplaire, en *grand papier*, un beau portrait de S. Roulliard.

65. Scarron. Les nouvelles œuvres tragi-comiques de monsieur Scarron, tirées des plus fameux auteurs espagnols; où sont agréablement décrites diverses aventures amoureuses, dans

lesquelles se découvrent les ruses, pratiques et commerces d'amour des courtisans de ce temps. *Paris; par la Compagnie des Libraires*, s. d., in-12, front. gr. mar. bl. fil. tr. dor. (*Duru.*) . . . . 15—»

66. Synonymes, c'est-à-dire plvsievrs propos propres tant en escrivant qu'en parlant, tirez quasi tous à un mesme sens, pour monstrer la richesse de la langue françoise, recueillis en françois et aleman, par Gerard de Vivre, professeur publié a maistre d'escole de ceste ville de Cologne, en langue françoise. *Gedruckt zu Cöln bei Henrich von Aich für Mariengarden*, anno 1569. in-8. v. m. . . . . 35—»

Ce recueil, peut-être le premier où l'on se soit occupé des synonymes françois, ne vaut, en tant qu'il s'agit de la très-délicate, épineuse et confuse matière de la synonymie, ni plus ni moins que les autres ouvrages qui ont systématisé la conformité apparente des mots et des idées; mais il est fort curieux en ce que, d'une part, il fait comprendre très-clairement les formes et le mécanisme du langage à la fin du seizième siècle, les rapports des mots entre eux, qu'il cite les gallicismes et les proverbes les plus usités, et que de l'autre part il permet, par la lecture de l'allemand placé en regard, de comparer la richesse ou la sobriété de deux langues différentes à la même époque.

De plus, cet exemplaire est d'une conservation rare, ce qui est un mérite réel dans ces sortes de *vade mecum* ou de guide de langage, que le temps, aidé de la main des élèves et de la négligence des touristes, ne nous livre d'ordinaire qu'en lambeaux. P. de M.

67. Surius. Le pieux Pèlerin ou voyage de Jérusalem divisé en trois livres, contenans la description topographique de plusieurs royaumes, païs, villes, nations estrangères, notamment des quatorze religions orientales, leurs mœurs et humeurs tant en matière de religion, que de civile conversation, etc. Joinct un discours de l'Alcoran et un traicté de la cité de Jérusalem, et de tous les saincts lieux de la Palestine. Le tout remarqué et recueilli par le R. P. Bern. Surius, recollect., président du Sainct Sépulcre, et commissaire de la Terre Saincte es années 1644-47. *Brusselles*, 1666, in-4, tit. gr. port. v. éc. fil. . . . . 35—»

Ce curieux et intéressant voyage à la Terre sainte est orné de 8 figures,

une carte géographique, plus le portrait de Surius, placé en face du titre gravé.

68. TERTULLIEN. Apologétique, ou Défense des Chrestiens contre les accusations des Gentils. Ouvrage de Tertullien mis en françois par Louis Giry. *Paris*, 1641, pet. in-12, tit. gr. v. f. fil. tr. dor. (*Héring et Muller.*) . . . . 8—»

69. TRAITÉ de l'estat honneste des Chrestiens en leur accoustrement; par *Jean de Laon*, 1580, in-8, mar. vert rus. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 24—»

Charmant exemplaire de ce livre, bien imprimé.

70. TRAITÉ des danses, auquel est amplement resolue la question, a savoir s'il est permis aux Chrestiens de danser; nouvellement mis en lumière (par L. Daneau), *imprimé par François Estienne*, 1579, pet. in-8, v. f. (*Anc. rel.*). . 18—»

Bel exemplaire d'un livre rare et curieux.

71. TRAITÉ historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage; et l'explication des sceaux, des monnoies et des médailles des ducs de Lorraine (par Baleicourt). *Berlin*, 1740, 2 part. en 1 vol. in-8, fig. v. m. . . . . 14—»

Le véritable auteur de cet ouvrage est Ch.-Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde et abbé d'Estival, qui le fit imprimer à Nancy sous le faux titre de Berlin, et sous le nom emprunté de Baleicourt, qui se trouve dans le privilége. — C'est un ouvrage d'Archéologie très-curieux.

72. XAUPI. Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone, connus sous le nom de citoyens nobles; pour servir de suite au Traité de la noblesse de la Roque; par l'abbé Xaupi. *Paris*, 1763, in-12, v. m. . . . . 4—»

---

73. BIBLIA LATINA. 1 vol. petit in-4, *sur vélin*, manuscrit du XIII[e] siècle. . . . . 800—»

Cette Bible, écrite sur du vélin de la plus grande finesse, est enrichie de cent sept petites miniatures ou lettres ornées, d'une exécution très-remar-

quable. Le volume, composé de 561 feuillets, comprend, outre le texte bien complet de l'Ancien et du Nouveau Testament, une interprétation latine de tous les noms propres qui se trouvent dans les saintes Écritures. Cette partie, qui est intitulée INTERPRÉTATIONES, n'a pas moins de 46 feuillets. Il est écrit sur deux colonnes en caractères très-fins, très-également tracés. La multiplicité des abréviations, les titres courans des feuillets en caractères dits unciales, les ornemens des lettres, tout indique que cette Bible a été écrite au milieu du XIIIᵉ siècle, au plus tard sous le règne de saint Louis.

Le calligraphe habile qui l'a exécutée a eu soin, non-seulement de faire connoître son nom, mais encore il a tâché d'attirer sur lui les bénédictions du ciel, pour le récompenser d'avoir mené à bonne fin une si grande œuvre, ce qui prouve que l'achèvement d'un pareil livre étoit considéré à bon droit comme un ouvrage de longue haleine. La première des deux suscriptions dans lesquelles le calligraphe se fait connoître, est au verso du feuillet 514, à la fin de l'Apocalypse : « *Sit nomen Domini benedictum ex hoc nunc et usque in seculum. Benedictus Dominus Deus qui scribendo* ARNULPHUM DE CAMPHAING *usque huc perduxit. Amen.* »

La seconde suscription est au verso du dernier feuillet, à la fin des *Interpretationes :* « ARNULPHUS DE CAMPHAING *Sic liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus scripsit hanc Bibliam. Ad gaudia eterna perducit eum Trinitas Sancta. Amen.* »

Le texte des saintes Écritures ne diffère pas de celui de la Vulgate ordinaire, seulement en tête de chacune des parties principales de l'Ancien Testament on trouve presque toujours un ou même deux prologues, parmi lesquels il y en a quelques-uns de saint Jérôme. Cependant il faut observer que les prologues du Nouveau Testament ne sont pas ceux que ce père a composés sur cette partie de l'Écriture.

Le côté vraiment remarquable de cette Bible, ce sont les petites miniatures et les lettres ornées placées en tête de chacun des livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Les sujets traités dans ces miniatures ont rapport généralement à l'un des faits saillans du livre dont elles indiquent le commencement. Ce qui leur donne beaucoup de prix, c'est que plusieurs de ces peintures nous font connoître non-seulement les costumes, mais encore les usages de la vie privée au XIIIᵉ siècle. Je vais signaler celles de ces miniatures qui m'ont paru dignes de remarque :

Au folio 4 vᵒ, commence le texte de l'Ancien Testament. La marge est couverte par une tour gothique à sept étages dont chacun est rempli par une scène de la création. Le bas du feuillet, divisé en six compartimens, représente Adam et Ève chassés du paradis terrestre.

Folio 25 rᵒ, en tête du livre de l'Exode, lettre tournure très-ornée, dont les dessins sont de bon goût. Dans le corps de la lettre H on voit

plusieurs figures qui doivent représenter les fils d'Israël : *Hæc sunt nomina filiorum Israel*, etc., Exode, v. 1. Au bas de la page, une petite miniature, dont le sujet est un chasseur frappant d'une pique l'animal forcé par les chiens.

Folio 52 r°. Au commencement du livre des Nombres, Dieu parle à Moïse, suivant ces paroles du verset 1er : *Locutus est domnus ad Moysen.*

Folio 58 r°. Au livre des Nombres, une charmante vignette sépare les deux colonnes et comprend la lettre H dans l'intérieur de laquelle on voit Moïse s'adressant à plusieurs personnes : *Hæc sunt verba quæ locutus est Moyses ad omnem Israel.*

Folio 103 v°. Au livre de Ruth, un I assez large, dont la base est terminée par des chimères, sépare les deux colonnes. Dans le plein de cette lettre, on voit quatre hommes placés les uns au-dessous des autres, ce qui s'explique par le premier verset du livre de Ruth : *In diebus unius judicis, quando judices præerant facta est fames in terra.*

Folio 196 r°. Au commencement du premier livre des Rois, une assez jolie vignette sépare les deux colonnes et se mêle à la lettre F ; dans le haut de cette lettre on voit un homme courbé devant un autre qui se prépare à le frapper d'un glaive ; un troisième personnage semble implorer la grâce du patient. Cette scène s'applique, je crois, aux versets 32, 33, du chapitre xv du premier livre des Rois : Alors Samuel dit : « Amenez-moi Agag, roi d'Amalec, » et on lui présenta Agag, qui étoit fort gras et tout tremblant ; et Agag dit : « Faut-il qu'une mort amère me sépare de tout ce que j'aime ! etc. »

Folio 159 v°. Au bas de la page, un chasseur armé d'une longue pique l'enfonce dans le corps d'un sanglier.

Folio 187 v°. En tête du premier livre d'Esdras, une miniature des plus curieuses couvre toute la longueur de la marge gauche de ce feuillet. On sait que les deux livres d'Esdras sont consacrés principalement au récit de la réédification, par les Israélites, de la ville et du temple de Jérusalem. Afin de rappeler le sujet principal de ces deux livres, la miniature, divisée en trois compartimens, représente la construction d'une citadelle gothique. Dans le compartiment supérieur, un roi assis sur son trône semble présider aux travaux ; dans celui du milieu, un ouvrier, avant de monter à l'échelle, prend avec sa truelle du plâtre qu'un manœuvre lui apporte sur son dos, dans une auge ; l'échelle est appuyée contre l'une des deux petites tours du bâtiment en construction ; elle repose sur un échafaud. Dans le troisième compartiment, on voit les échelles qui, placées en sens inverse, conduisent à l'échafaud, ainsi qu'une machine à roues destinée sans doute à enlever des pierres. Trois manœuvres gravissent les deux échelles, portant, l'un sur son épaule, les autres dans une auge, les matériaux nécessaires à la construction de l'édifice. Au bas de cette miniature, un homme deux fois plus grand que les autres.

personnages, lève ses deux bras en l'air, et semble montrer quelle activité déploient les travailleurs; sur sa tête est posé un petit socle rond peint en rouge qui supporte l'ensemble de la miniature. L'artiste a voulu, je crois, représenter Esdras, qui prit beaucoup de part à la réédification de la cité sainte, ainsi qu'il le dit lui-même dans les deux livres qui portent son nom.

Folio 268 r°. Au commencement du livre de Judith, une petite miniature comprise dans la lettre A du mot *Arphaxath*, nous montre Judith se préparant à couper la tête d'Holopherne. Le roi païen est couché dans un lit; Judith est debout et accompagnée de sa suivante.

Folio 214 r°. En tête du livre d'Esther, dans la marge de gauche, et malheureusement un peu cachée par la reliure, on trouve une petite miniature divisée en deux compartimens : dans celui du haut, Esther, aux pieds d'Assuérus, demande la grâce du peuple juif. Le roi, assis sur son trône, se penche vers elle. Dans celui du bas, on voit le perfide Aman pendu en chemise et les yeux bandés.

Folio 230 v°. *Psaumes de David*. La lettre B du mot *Beatus* est ornée d'arabesques de très-bon goût. Le plein de cette lettre est divisé en deux compartimens : dans le premier on voit David couronné, jouant de la harpe ; dans le second, David frappe Goliath avec la pierre lancée par sa fronde.

Folio 245 r°. Au psaume LX, commençant par ces mots : *Exultate Deo adjutori nostro*, etc., on trouve, dans le plein de la lettre E, un autre roi David assis et composant ses psaumes; il a devant lui trois clochettes qui figurent l'instrument de musique fort connu sous ce nom pendant le moyen âge. Ces clochettes étoient placées devant l'artiste qui les faisoit vibrer avec un marteau.

Au folio 250 v°, dans la rondeur du D, qui commence le premier verset du psaume *Dixit Dominus Domino meo, se de ad dextris meis*, on voit le fils de Dieu sur la croix à côté de son père, qui tient le livre de la loi. Je signale cette petite miniature comme étant curieuse et bonne à étudier pour les personnes qui s'occupent de notre ancienne liturgie.

Folio 374 v°. Livre de Jonas le prophète. Lettre tourneure très-ornée. Dans le plein de la lettre E (*et factum est verbum*, etc.), on voit Jonas entrant dans le ventre de la baleine; on n'aperçoit plus que la fin de son corps et ses jambes. Deux hommes dans une petite barque, témoins de cet événement, paroissent épouvantés.

Les lettres ornées et les petites miniatures qui décorent les différentes parties du Nouveau Testament, sans être les plus remarquables, sont cependant d'un goût très-délicat. Je me contenterai de signaler la miniature du folio 474 v°, en tête de l'épître de saint Paul aux Éphésiens; celle du folio 487 v°, qui précède les Actes des Apôtres, et enfin celle du folio 501 v°, au commencement de l'épître de saint Jacques.

En résumé, cette Bible est un manuscrit remarquable qui mérite de figurer dans le cabinet des amateurs les plus distingués. L. R. DE L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

74. Dancoisne. Recherches historiques sur Hénin-Liétard, par M. Dancoisne, membre de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères. *Douai*, 1847, gr. in-8, orné d'un grand nombre de figures. . . . . 9—»

Ouvrage couronné par la société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, dans sa séance du 14 juillet 1846.

75. Duthillœul. Catalogue descriptif et raisonné des Manuscrits de la bibliothèque de Douai, suivi d'une Notice sur les Manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la législation et à la jurisprudence; par le conseiller Taillar. *Paris*, 1 vol. in-8 de xxxix à 547 et 235 pag. broché. . . . . 9—»

Les manuscrits de cette bibliothèque proviennent, pour la plupart, des deux célèbres abbayes de Marchiennes et d'Anchin, ou du couvent des bénédictins de Douai. Quelques-uns des plus précieux avoient déjà été décrits par D. Martenne et D. Durand, dans leur *Voyage littéraire de deux bénédictins*, et plus récemment par M. Le Glay, dans son *Essai sur les bibliothèques du département du Nord.* M. Haenel en avoit donné une liste assez fautive, et insuffisante d'ailleurs, dans ses *Catalogi librorum manuscriptorum*; mais un inventaire complet de ces manuscrits restoit à faire, et on doit féliciter l'autorité municipale de la ville de Douai, d'avoir ordonné la publication de cet ouvrage si utile. M. Duthillœul, rédacteur de ce catalogue, l'a dressé par ordre de matières, il y a rassemblé les indications les plus essentielles. Un essai historique sur la bibliothèque de Douai précède ce travail, qui est suivi d'une table générale des matières. La notice de M. Taillar donne sur les manuscrits relatifs à la législation et à la jurisprudence, des détails que ne comportait pas le plan du catalogue de M. Duthillœul.

On saura gré au conseil municipal de Douai d'avoir publié *à ses frais* le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de cette ville.

76. —— Manuscrit inédit de Fénelon, d'après un autographe de ce prélat, accompagné d'une Notice explicative, publié par Duthillœul. *Douai*, 1849, br. gr. in-8, avec facsimile. . . . . 1—50

77. GIRAUD. Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois Doms, joué à Romans.... aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509. D'après un manuscrit du temps, publié et annoté par M. Giraud. *Lyon, Louis Perrin,* 1848, gr. in-8, de 130 pag. avec 2 pl. . . . . 4—»

Ce *Mystère des Trois Doms,* ou célébration des actes et du martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville de Romans (Dauphiné), fut composé en mémoire et en reconnoissance de la cessation d'une peste terrible qui, de 1505 à 1507, avoit décimé les Romanais; c'est tout ce que l'on sait de cet ouvrage, dont le manuscrit est déclaré introuvable par le catalogue de Soleinne.

Mais à défaut du poëme, même du Mystère, lequel, sans doute, n'offroit rien de plus saillant que la plupart de ceux que nous connoissons déjà, M. Giraud a donné à son sujet des renseignemens pleins d'intérêt et en général ignorés sur l'agencement matériel des pièces de ce genre, puisque le manuscrit qu'il a publié est un mémoire ou compte par écrit, où sont rapportés, jour par jour, les arrangemens pris, les marchés passés, les sommes payées ou reçues, pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame. Outre les documens utiles à l'histoire de l'art que fournit cette publication, on y trouve un grand nombre de détails de la vie intime au XVIe siècle, tels, entre autres, que les salaires des auteurs, du peintre décorateur, des machinistes; le taux de la main-d'œuvre des serruriers, des charpentiers; le prix et le produit des places et ce que coûtoient les collations servies aux acteurs lors des répétitions; le tout accompagné de notes explicatives.

Nous empruntons au *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* la note suivante sur cet ouvrage :

« Ce drame religieux, représenté à Romans en 1509, avoit pour sujet le martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville. C'étoit un ouvrage de trois mille vers, divisé en trois journées. Le manuscrit existoit encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année (n° 264) en donna l'analyse; mais la trace en est perdue aujourd'hui. Ce n'est donc pas ce texte curieux que publie M. Giraud, mais un mémoire ou compte écrit dans le temps même, et où sont rapportés jour par jour les arrangemens pris, les marchés passés, les sommes payées et reçues pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame. Ce mémoire a le mérite de nous faire connoître le nom des deux auteurs du *Mystère des Trois Doms :* le chanoine Pra, de Grenoble, et maître Chevalet, *fatiste*, ou poëte de Vienne. Le nom du chanoine est nouveau dans l'histoire des lettres, mais celui de Chevalet étoit déjà connu; c'est l'auteur du fameux *Mystère de saint Christophe,* représenté à Grenoble en 1527, et imprimé dans la même ville en 1530. Le

mémoire révèle aussi le nom du peintre décorateur, du machiniste; on y voit les salaires qui leur étoient alloués, quels ont été le prix et le produit des places pendant les trois journées, ce qui a permis à l'éditeur d'en déduire exactement le nombre des spectateurs; en un mot, la dépense et la recette y sont si minutieusement calculées, qu'on peut supputer exactement tous les frais d'une semblable entreprise. M. Giraud ne s'est pas contenté de publier ce document avec un soin et un luxe typographique remarquable; il l'a accompagné de notes instructives et de tous les éclaircissemens propres à faire ressortir tout ce qu'on y peut trouver d'intéressant pour l'histoire des arts et des lettres au commencement du XVIe siècle. »

78. Hénaux. Sur la naissance de Charlemagne à Liége, recherches historiques; par Ferd. Hénaux. *Liége,* 1848, gr. in-8, pap. vél. . . . . 4—50

Papier de Hollande, tiré à 25 exemplaires. . . . . 6—»

79. Histoire de Saint-Martin-du-Tilleul, par un habitant de cette commune, membre de l'Académie des Inscriptions et de la Société des Bibliophiles français (A. Le Prevost); gr. in-8 de 124 pag., avec un plan et de nombreuses figures sur bois dans le texte.

En écrivant l'histoire d'une simple commune, celle de Saint-Martin-du-Tilleul, M. Le Prevost vient de donner un exemple à suivre. « Dans notre opinion, dit-il, l'humble commune rurale a les mêmes droits que les plus vastes cités à être mise en possession de tous les souvenirs qui pourront être rattachés à sa circonscription, de toutes les probabilités, de tous les rapprochemens qu'une saine critique sera en mesure de présenter sur son origine, la signification et la date approximative de son nom; traitée avec ces soins et dans cet esprit, l'histoire locale ne sauroit manquer de présenter un vif intérêt aux populations dont elle constitueroit les annales domestiques; nous pensons même qu'elle pourroit souvent fournir des ressources, aussi utiles qu'inattendues, à des recherches ou à des compositions d'un ordre plus élevé. » La justesse de ces réflexions deviendra plus sensible encore pour ceux qui auront lu l'excellent travail auquel elles servent de préface. M. Le Prévost montre à merveille, dans cet opuscule, tout le parti qu'une habile érudition peut tirer d'un sujet en apparence aussi restreint. La commune de Saint-Martin-du-Tilleul, formée en 1823, de la réunion de celles de Saint-Martin-le-Vieux et du Tilleul-Folenfant, est située dans l'arrondissement de Bernay, département de l'Eure.

80. Origine et progrès de l'art, études et recherches; par P. A. Jeanron. *Paris, Techener,* 1849, in-8. Prix. . . . . . 4—»

En présence de la période de plus de mille ans qu'avoient remplie la chute

de l'empire romain, les invasions des barbares, les guerres destructives suscitées par les hérésies et autres événemens en apparence les plus antipathiques à la conservation des arts, on avoit été assez naturellement amené à conclure que pendant ces dix siècles, de Constantin au premier des Médicis, l'architecture, la sculpture et la peinture avoient disparu de l'Europe avec leurs résultats et leurs moyens, qu'il y avoit eu en conséquence solution de continuité dans l'art, et que, pour prendre un exemple, les essais des deux Pisans, de Giunta et de Cimabué ne procédoient en aucune façon des dernières œuvres de l'antique, et constituoient des inventions originales.

M. Jeanron adopte une opinion diamétralement opposée et tend à prouver que l'art depuis sa naissance, qu'il soit passé des Égyptiens, des Syriens ou des Étrusques aux Grecs, de ceux-ci aux Bysantins, et de ces derniers aux artistes gothiques et de la renaissance, n'a jamais, quoi qu'il ait paru, cessé un instant d'exister, qu'il ne s'est jamais retiré des peuples de l'Europe en particulier, et que plus foible ou plus fort, travaillant au grand jour ou à l'ombre, il a toujours eu sa raison d'être et a été réellement, nonobstant les mauvais temps qu'il a traversés et les ténèbres qui l'ont caché à nos yeux.

Cette proposition, défendue par le savant commentateur de G. Vasari, ne pouvoit manquer d'être intéressante, et en effet elle lui a donné l'occasion de puiser à la source féconde de son érudition, de présenter beaucoup de faits sous un point de vue inconnu, et d'offrir à l'attention du lecteur les documens les plus curieux.

Ainsi l'on reste étonné de comprendre que les persécutions des premiers chrétiens, la fureur des iconoclastes ont ouvert à l'art des voies nouvelles, et d'apprécier comment la peinture et la sculpture, forcées de se restreindre dans leurs proportions pour échapper à leurs persécuteurs, se sont perpétuées en s'adonnant à des petits ouvrages que, eux-mêmes, et cela au milieu des pires époques, ont sollicité les travaux des miniaturistes, des nielleurs sur or et sur argent, des orfèvres, des ciseleurs et des émailleurs, dont les chefs-d'œuvre sont encore admirés. On apprend, pièces et preuves en main, que les barbares, soi-disant si terribles destructeurs, ont respecté les beautés artistiques qu'ils possédoient; qu'Attila et Ricimer faisoient l'un faire son portrait, l'autre décorer de mosaïque une église, et que Théodoric préposoit à l'entretien et à l'inspection des édifices l'architecte romain Aloisius.

Le chapitre relatif à l'architecture vous donne, au sujet des monumens à peu près incompris de l'Asie et de l'Égypte, l'intelligence de leurs formes asservies à l'immuable rigidité d'une théocratie inflexible, et passe en revue, dans une analyse piquante et détaillée, l'art grec, expression de l'émancipation de l'idée humaine, empruntant au génie devenu libre l'œuvre qu'elle conçoit; l'art romain qui, en maître du monde, résume à son profit toutes les physionomies de l'art et les fond dans son unité égoïste; l'art byzantin, refuge

de l'art grec et gardien de la tradition antique, et enfin l'art gothique, appelant à son aide toutes les ressources de la science acquise et de la foi, pour transmettre à la foule les mystiques aspirations du christianisme.

La mosaïque, la peinture sur verre et la miniature, sont également étudiées, et l'auteur fournit sur ces différentes branches des arts, leur découverte, leur progrès, leur utilité et les œuvres les plus estimées dans ces genres, des révélations importantes, de telle sorte qu'en résumé, l'artiste, l'amateur et le bibliophile, pour ce qui concerne les manuscrits, trouveront, chacun en ce qu'il veut apprendre et savoir, des notions indispensables.

Cet opuscule, préliminaire sans doute d'un ouvrage plus étendu, mérite donc toute sympathie, et l'on doit remercier l'habile directeur des Musées nationaux d'avoir, à une époque si malheureuse aussi pour les arts, su prouver qu'ils existoient encore, d'avoir confiance dans l'avenir et surtout d'affirmer, avec sa chaude conviction d'artiste, que la France est riche de ses propres biens, que nous connoissons mal l'histoire du génie de nos pères, et pour citer ses paroles mêmes : « que c'est dans ce vieux fonds national que nous de-« vons chercher, pour les féconder par l'augmentation de nos ressources, « l'amélioration de nos procédés, les germes de poésie et les élémens de « beauté qui sont particuliers à notre tempérament, à notre esprit et à notre « goût. »

Mars 1849.

P. DE MALDEN.

81. QUÉRARD. Notice bibliographique des ouvrages de M. de Lamennais, de leurs réfutations, de leurs apologies et de biographies de cet écrivain, par Quérard ; in-8. . . . 2—50

Cette brochure de 149 pages, extrait des *Supercheries*, longuement et consciencieusement élaborée en très-petit texte, fourmille de faits curieux, intéressants, de citations, de comparaisons, et de réfutations, disputes, etc., qui feront de ce livre l'un des plus piquans de notre époque. Le début que voici fera juger du reste :

« Lamennais (l'abbé F. de), *nom seig.* (l'abbé Félicité Robert), dit *de Lamennais* (1), d'une propriété appartenant au chef de la famille, négociant estimable de Saint-Malo, auquel des revers firent néanmoins faire banqueroute au commencement de ce siècle. Après ces revers, le chef de la famille quitta Saint-Malo, fut s'établir à Rennes dans le même département, et il se fit alors connoître sous le nom de Lamennais, que portèrent aussi ses deux fils et une

(1) Né à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 19 juin 1782 ; ordonné prêtre en 1817.

fille. A notre époque, de tels changemens de noms ont été si fréquents, qu'en vérité on auroit mauvaise grâce à insister particulièrement sur celui qu'a pris la famille Robert, quand M. Prat a pris le nom *de la Martine* et M. Samson celui de *Pongerville*, Tenaille celui de *Vaulabelle*, etc., etc.; tandis que le vaillant général Juchault de La Moricière n'a voulu prendre qu'une partie du sien, ce qui le rend plus commun, mais que la propre gloire de celui qui le porte a rendu si illustre; nous ne sommes surpris que d'une chose, c'est que les deux frères Robert, tous deux prêtres, n'aient pas suivi en cela l'exemple de deux ecclésiastiques célèbres du XVIIIe siècle, qui, pour se distinguer, prirent l'un le nom de Condillac, l'autre celui de Mably, pour ne point s'appeler MM. Bonnot, et que l'un d'eux ne se fût pas nommé de La Mennais et l'autre de La Chenaie. Nous n'avons qu'une objection à faire : c'est que tant que M. Félicité Robert a rêvé la prélature, le nom de Lamennais étoit plus convenable que le véritable; mais depuis que le prélat s'est évanoui pour faire place à un chef de démagogues, M. Félicité Robert eût dû renoncer à un nom aristocratique et arriver à la Chambre des représentants, comme tel autre qui a pris par vanité la profession de portefaix avec son véritable nom de famille.

« Mais, ainsi que nous l'avons dit, il ne faut pas apporter plus d'importance qu'on ne le doit à ces ridicules anoblissemens, foiblesses qu'on regrette de trouver chez un esprit supérieur, mais enfin foiblesses ou ridicules si fréquens depuis la suppression des titres nobiliaires. Disons-le de suite, nous n'avons inséré le nom de M. de Lamennais dans nos *Supercheries littéraires dévoilées*, bien moins pour un reproche sur un fait futile, que pour donner une liste de ses ouvrages plus complète que celle que nous avons imprimée, en 1830, dans le tome IV de *la France littéraire;* sans ce fait, l'occasion nous échappoit.

« Si en philosophie M. de Lamennais n'a pas, à proprement parler, fondé une école, il est du moins, avec le comte de Maistre, le vicomte de Bonald et quelques autres ultramontains, à la tête de ce qu'on appelle l'école catholique, école qui a pris pour devise : Dieu et la Liberté! »

82. TAILLIAR. Recueil d'Actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane Wallonne du nord de la France, publié avec une introduction et des notes, par Tailliar, conseiller à la cour d'appel de Douai. *Douai,* 1849; gr. in-8. de CCCXXVIII et 528 pages. . . . . 10—»

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 3 ET 4.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, No 20.

1849.

Sommaire des numéros 3 et 4 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

Pages.

MÉLANGES LITTÉRAIRES. — *De la Beauté, avec la Paule-Graphie* de *Gab. de Minut,* par Le Roux de Lincy. . . 83

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — Un amendement au projet de loi sur le recrutement de l'armée, par le Dr J. F. P. 97

— Les Bibliophiles en temps de révolution, par A. Ernouf, bibliophile. 104

— Le Vieillard et ses Enfans, fable, par Apollin Briquet. 107

— Correspondance de Charles Nodier, par J. L. 110

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES sur un auteur dramatique du XVIIe siècle, par Desbarreaux-Bernard. . . 114

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES. — Histoire de la bibliothèque de la ville de Poitiers, depuis son origine jusqu'au 1er janvier 1845, par M. Pressac. 130

— Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilitez de Guillery, etc., par Benj. Fillon. 132

CHRONIQUE. — Un mot sur la reliure, par J. Chenu. . . . 134

NÉCROLOGIE. 136

CATALOGUE. 137

MÉLANGES LITTERAIRES.

DE LA BEAUTÉ,

Discours divers pris sur deux fort belles façons de parler desquelles l'Hebrieu et le Grec usent, l'Hebrieu טוב Tob, *et le grec* χαλον χαγαθον, *voulans signifier que ce qui est naturellement beau, est aussi naturellement bon.*

Avec la Paule-Graphie, ou description des beautez d'une dame Tholosaine nommée la BELLE PAULE; par Gabriel de Minut, chevalier, baron de Castera, Seneschal de Rouergue. A Lyon, 1587, in-8°.

Nos aïeux n'ont pas été plus que nous exempts de cette admiration involontaire qu'une grande beauté excite toujours, principalement quand cette beauté se rencontre chez une femme. Les renommées de Brunehaut, d'Éléonore de Guyenne, d'Héloïse, d'Agnès Sorel, ne tiennent pas seulement aux événemens remarquables qui ont signalé leur vie; les charmes physiques dont ces femmes étoient douées ont aussi contribué à perpétuer leur mémoire. Sans remonter aussi haut dans nos annales, on trouve, du XVe au XVIe siècle, plusieurs exemples de la sensation profonde que la beauté des femmes pouvoit causer. Les auteurs de cette époque, qui ont consacré leurs veilles soit à l'éloge, soit à la satire du sexe féminin, ont recueilli à ce sujet des faits aussi nombreux que piquans.

L'un des exemples les plus remarquables qui aient été cités est celui d'une dame noble de Toulouse, qui fut surnommée par un roi de France la *Belle Paule*, et mérita d'être comptée au nombre des merveilles de son pays. Vivante encore, elle obtint les honneurs d'un panégyrique aussi singulier par la forme que par les détails qu'il contient.

Esquissons d'abord la biographie de cette beauté sans égale.

D'après une généalogie très-ample dressée par son panégyriste, Paule de Viguier étoit fille d'Antoine de Viguier, originaire d'une famille noble de Gascogne. Un membre de cette famille se distingua dans les guerres qui eurent lieu à la fin du XIVe siècle entre la France et l'Angleterre. Gaillart de Viguier, bisaïeul de la belle Paule, servoit en 1366, dans l'armée du prince de Galles, sous la bannière de Thomas Felleton. L'année suivante il assistoit à la bataille de Navarette, comme écuyer du fameux Jean Chandos. Enfin, il faisoit partie de l'armée angloise qui, l'année 1333, combattit en Flandre les partisans du pape Clément VI (1). Le petit-fils de Gaillart du Viguier vint à Toulouse sur la fin du XVe siècle, pour y recueillir un héritage que l'un de ses beaux-frères, homme d'église fort opulent, lui laissa. Antoine de Viguier s'établit dans cette ville avec sa femme et une seule fille qu'il en avoit eue, et que son habileté dans le maniement du cheval et son courage avoient fait surnommer *la belle Cavalière*. Au bout de quelque temps, la femme d'Antoine du Viguier mourut; sa fille, la belle Cavalière, ne tarda pas à la suivre. Antoine prit une autre femme dans la noble maison d'Algaret. Devenu veuf pour la seconde fois, de Viguier, bien qu'il eût atteint sa soixante-cinquième année, se remaria avec Jacquette de Lancefoc, âgée de quarante-cinq ans, mais belle encore, et chaste sur toutes les femmes de son temps. Elle étoit issue d'une ancienne famille angloise établie nouvellement à Figeac, et avoit pour mère Péronne du Luc, sœur de Marie Guyon du Luc, aussi célèbre par son grand courage que par sa beauté. De son troisième mariage, Antoine du Viguier n'eut pas moins de sept enfans, trois fils et quatre filles. Tous furent doués d'une force merveilleuse et d'une beauté des plus grandes, les filles principalement, dont la dernière devoit surpasser toutes les autres et inspirer à quelque bel esprit du temps ces deux vers :

(1) Froissart, livre Ier, ch. 232. — Livre II, ch. 1er.

Car trois grâces estoient, n'estant encore née
La Paule qui devoit vaincre leur renommée.

La belle Paule, dernière enfant d'Antoine de Viguier, vint au monde vers l'année 1518. Sa beauté, qui fut très-grande dès son jeune âge, parut avec beaucoup d'éclat, en 1532, lors du passage de François Ier à Toulouse. Paule de Viguier fut choisie pour offrir au roi les clefs de la ville; elle avoit alors quatorze ans; elle étoit vêtue d'une robe blanche, n'ayant pour tout ornement que des fleurs naturelles. Une guirlande de roses couronnoit sa tête d'où tomboient par ondes ses cheveux blonds et bouclés; une écharpe bleue ceignoit sa taille élancée; elle ressembloit ainsi à ces statues antiques que l'on ne peut se lasser d'admirer. La modestie empreinte dans tous ses traits, dit un auteur contemporain, attachoit d'autant plus les regards, que l'on y découvroit l'image de toutes les vertus qui la guidoient. Elle adressa au roi une courte harangue en vers françois à laquelle François Ier répondit fort galamment : il lui donna le nom de *Belle Paule*, qui, à partir de ce jour, devoit lui rester.

Comme on le pense bien, Paule de Viguier ne manqua pas de poursuivans. Parmi eux, elle avoit distingué le baron de Fontenille; mais ses parens lui donnèrent pour époux le sire de Baynaguet, conseiller d'épée au parlement de Toulouse, que d'anciens mémoires qualifient de *prompt et hardi capitaine*. Peu d'années après ce mariage, la belle Paule, devenue veuve, fut libre de satisfaire sa première inclination, en donnant sa main à Philippe de La Roche, baron de Fontenille, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes.

La beauté de Paule de Viguier fut de très-longue durée : elle avoit encore beaucoup d'éclat en 1564, bien que celle qui en étoit douée eût atteint déjà sa quarante-sixième année. A cette époque, le roi Charles IX et sa mère s'arrêtèrent dans la ville de Toulouse. Un capitoul, qui dînoit chez le connétable de Montmorency, disoit que la ville renfermoit quatre choses

dignes de remarques : les reliques de six apôtres, les quatre couvens des religieux mendians, l'université et les moulins de Bezacles ; le connétable reprit aussitôt : Vous en oubliez une qui n'est pas moins remarquable, c'est la belle Paule ; et le vieux guerrier ajouta en riant : « Mettez ly hardiment pour la cinquiesme, vous pouvant vanter, sans crainte aucune de vous mescompter, qu'ayant en votre ville de Tholose la Paule, vous y avez la plus belle femme qui soit d'un *pôle* jusques à l'autre *pôle*. » (Page 220.) Catherine de Médicis voulut connoître cette beauté célèbre ; quand elle l'eut vue, on assure qu'elle en resta tout ébahie.

La belle Paule, ainsi comblée des dons de la nature, ne se crut pas exempte de posséder ceux de l'esprit, qui ne se développent que par le travail. Elle cultiva les belles-lettres qui, de son temps, étoient en grand honneur, et que la ville de Toulouse, théâtre des jeux floraux, avoit toujours admirées. Quelques vers échappés à sa plume sont parvenus jusqu'à nous ; on y remarque une composition facile, jointe à beaucoup d'élégance. Voici un dixain inspiré à la belle Paule par une de ces douleurs dont le cœur d'une femme devenue mère est déchiré, et dont le souvenir ne s'efface qu'avec la vie. Ce dixain a pour titre : *De la mort d'un mien fils.*

Le tendre corps de mon fils moult chéri
Gît maintenant dessous la froide lame ;
Aux lieux très-clairs doit triompher son âme,
Car en vertus toujours il fut nourri.
Las ! j'ai perdu ce beau rosier fleuri,
De mes vieux ans l'orgueil et l'espérance.
La seule mort peut donner allégeance
Au mal cruel qui mon cœur a meurtri.
Ors adieu donc, mon enfant moult chéri,
De toi mon cœur gardera souvenance.

Paule de Viguier ne mourut qu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Elle avoit acquis l'estime et l'admiration de ses compatriotes par ses vertus, par les bienfaits qu'elle ne cessoit de

répandre autour d'elle. Sa maison étoit comme un temple élevé aux beaux-arts, où se rendoit chaque jour une compagnie élégante et choisie; tous les personnages illustres qui passoient à Toulouse étoient jaloux de la visiter. Jusque dans un âge fort avancé, chaque fois que la belle Paule sortoit de sa maison, une foule immense se pressoit sur ses pas pour la voir. Il arriva que plusieurs personnes furent blessées; pour remédier à cet inconvénient, les magistrats enjoignirent à cette beauté sans égale de se montrer à son balcon au moins deux fois par semaine : on ne dit pas que la belle Paule ait refusé d'obéir à cet ordre singulier. Les magistrats donnoient pour excuse que le peuple de Toulouse se seroit soulevé s'il fût resté plus de temps sans la voir. Paule de Viguier mourut en 1610; elle fut inhumée dans la chapelle des Onze mille Vierges, à Toulouse, au côté droit de l'église des Augustins. Plusieurs pièces de vers composées dans cette circonstance attestent quels regrets universels causa dans la ville la mort de cette femme remarquable. Déjà, de son vivant, un auteur toulousain, Jean de Valiech, célèbre dans l'art des anagrammes, avoit trouvé, dans le nom de Paule de Viguier, ces mots qui s'appliquoient à sa conduite exempte de tout reproche : *La pure vertu guide.* Mais ces éloges sont de beaucoup dépassés par le livre que l'un des contemporains de la belle Paule écrivit en son honneur.

Ce livre a pour auteur Gabriel de Minut, chevalier baron de Castera, sénéchal de Rouergue, qui joignoit à une érudition variée quelque talent pour la poésie (1).

Gabriel de Minut avoit, sur l'ancienneté de sa noblesse, les

(1) Lacroix du Maine, t. I, p. 252 de la *Bibliothèque françoise*, dit, en parlant de lui : « Gabriel de Minut, dit Minutius, sieur du Castera, gen« tilhomme toulousain, senechal de Rouergue, docteur es droits, maître des « requetes de la Reine mere du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, etc., « fils de messire Jacques de Minut, autrefois premier président de Tolose, etc. « Ce seigneur est fort bien versé en tous arts et disciplines; il a escrit un « livre de musique non encore imprimé; il a escrit plusieurs vers françois; le « sieur Du Bartas lui a dédié son *Uranie*. Il florissoit à Paris l'an 1583. »

prétentions les plus hautes; car il ne vouloit pas moins que remonter jusqu'à une famille patricienne de Rome « en laquelle se sont trouvez, dit-il, plusieurs consuls, sénateurs et chevaliers. » Un généalogiste, François Baudoin, en avoit compté jusqu'à dix-huit. Le premier avoit été surnommé *Minut le Bon*, le second *Minut le Sage*, le troisième *Minut l'Heureux*, le quatrième *Minut le Vaillant*, le cinquième *Minut le Vertueux*, le sixième *Minut le Riche*. Cicéron a parlé de ce dernier dans son second discours contre Verrès (*De la Beauté*, chap. XV). Sans rechercher quelle est la valeur des prétentions du sénéchal de Rouergue, nous examinerons avec quelques détails l'ouvrage qui porte son nom.

Jamais livre plus singulier n'est sorti de la plume d'un panégyriste; il est divisé en deux parties d'inégale étendue. Dans la première, l'auteur fait preuve de lectures assez nombreuses au sujet de la beauté des femmes, des accidens divers qui peuvent en résulter. Malheureusement ses recherches sont perdues au milieu de digressions nombreuses à peu près étrangères à son sujet. Il y a cependant quelques observations curieuses sur les usages de son époque et certaines anecdotes assez piquantes. Dans l'introduction, l'auteur nous fait connoître le temps qu'il a passé à la composition de son livre et la récompense qu'il espère en tirer : « Toute la récompense que « j'en demande pour me rembourser de l'huille que j'y ay « despendue par le cours de quarante et deux nuits, c'est « qu'il face fruict sur ce pauvre peuple françois. » (P. 22.)

Au chapitre IX (p. 73), qui est intitulé : *Comme les enfans ne retirent les complexions de leurs pères et leur font bien souvent deshonneur*, etc., Gabriel de Minut cite une conversation singulière de la reine Marguerite de Valois, sœur de François I[er]. La voici :

« Et là-dessus sans s'esgarer autrement du chemin, l'on se « pourroit accomoder d'un certain apophthegme que j'ay autre- « fois apris entre plusieurs autres, qui rencontroyent aussi « heureusement comme ils estoyent dits de bonne grace, de

« très digne, heroïque dame et très illustre princesse Margue-
« rite de Valois de très louable et notable mémoire, sœur au
« grand Roy François premier de ce nom, ma très honnorée
« maistresse, ornement et splendeur de notre siècle : laquelle
« voyant un jour (estant lors Sa Majesté au Mont de Marsan)
« mener à un grief supplice de mort un jeune homme attaint
« et convaincu du barbare et inhumain crime de parricide,
« dit qu'on luy faisoit un fort grand tort de le faire mourir,
« veu qu'il estoit innocent du fait qu'on luy mettoit sus, et
« pour raison du quel il estoit condamné à mort, et tant plus
« qu'on luy remonstroit les actes sur lesquels les juges avoient
« assis leur jugement, la pluralité et suffisance des tesmoings
« non reprochez, voyre mesmes la propre confession du con-
« damné, tant plus ceste bonne et notable dame persistoit en
« opinion, disant que pour certain il n'avoit pas tué son
« père. Dont priée de quelques uns, ausquels elle prestoit
« plus volontiers l'oreille, de dire la raison sur la quelle elle se
« fondoit, respond qu'elle ne doutoit point que ce pauvre
« malheureux n'eust tué le mary de sa mère, mais non pas son
« père, c'est-à-dire celuy qui l'avoit engendré, voulant donner
« à entendre par là que nature ne comporteroit jamais qu'un
« enfant procée de bon et légitime mariage dans une couche
« sans macule, souillast ses mains du sang de son vray et
« propre père. »

Le XVIIIe chapitre est dirigé contre plusieurs femmes, *lesquelles pour paroistre plus belles, usent de fards aux parties de leurs corps* (p. 125). En outre des raisons morales alléguées par l'auteur pour décider les femmes à renoncer à cet usage pernicieux, il y en a une qui est purement physique et qui m'a paru digne de remarque : En parlant du tort qu'elles font à leur santé, en usant de pareilles drogues, il dit : « tesmoins les belles dents d'ébène qu'elles en portent en leur bouche empunaisie par une telle infection, si fort que le plus s'en esloigner sera tousjours le meilleur pour ceux qui ne se peuvent apprivoiser aux senteurs qui font prendre les gens par le nez. »

Au chapitre XXe, l'auteur revient encore sur l'abus des parfums; mais le suivant est entièrement dirigé contre les modes nouvelles, ainsi que le prouve l'intitulé suivant : *Contre les femmes qui se desguisent et portent des vertugalons, monstrent les testins descouverts et autres telles choses, avec la façon de faire des Venetiennes qui se fardent partout le corps*, etc. (P. 144). Le chapitre XXVIIe (p. 177), intitulé : *De la beauté mignarde*, renferme encore sur les usages et les modes adoptés au XVIe siècle par les femmes de Bayonne, entre autres, des détails piquants, mais trop libres pour être reproduits; nous y renvoyons le lecteur (p. 180). Nous citerons seulement quelques lignes où il est question des instrumens de musique usités au XVIe siècle, et de la manière dont les femmes s'en servoient. Gabriel de Minut décrit en ces termes la *beauté mignarde* :
« Je dy donc que ceste beauté de la première sorte qui est « ainsi gaillarde, joyeuse et affettée comme nous la représentons, se trouve communément logée sur le corps d'une personne, laquelle par un œil vif et gaillard, et néantmoins « quelque peu passager, par un parler mignard, doux et gracieux, par un marcher à demi grave et à demi fretillant, « appelle les personnes et mesmement ceux qui sont faits au « leurre d'amour, à talonner ses pas pour apprendre le lieu de « sa demeure. Là où la voyant, après y avoir eu l'accès, par les « moyens desquels tels escuyers d'amour se sçavent assez gentiment servir, pinser mignardement la corde d'un luth Venetien, toucher legierement le clavier d'une espinette Parisienne, conduire doucement, soit en jeu haché, soit en jeu « coulant, l'arquet sur une viole Lyonnoise, et faire là-dessus « sortir de sa douce et délicate gorge, sans que toutesfois la « bouche en perde la modeste contenance, cent et cent fredons « aux envis de ceux que le gentil rossignol nous preste au « doux printemps. »

La seconde partie du livre de Gabriel de Minut commence à la page 209, et n'est pas à beaucoup près aussi longue que la première. Un intérêt plus grand s'attache à cette partie, qui

est de beaucoup supérieure à la précédente. L'éloge des rares perfections physiques ou morales de la belle Paule en fait seul le sujet, et la forme singulière adoptée par l'auteur ajoute encore au piquant du récit. Pour donner une idée complète des beautés physiques de son héroïne, il a cru devoir consacrer un chapitre spécial à toutes les parties même les plus secrètes de son corps. Voici cette minutieuse énumération, au moins tout ce qu'il est possible d'en donner : le poil (p. 226), le front (p. 232), l'œuil (p. 235), le sourcil (p. 240), le nez (p. 241), la bouche (p. 244), les joues (p. 246), les oreilles (p. 247), le menton, l'encolure, la gorge (p. 248), le tétin (p. 248), le bras (p. 251), les mains (p. 253), le ventre (p. 259), etc., etc.

Voici quelques extraits empruntés aux différens chapitres indiqués plus haut.

Le premier chapitre consacré au poil (ou à la chevelure) est très-étendu. Après avoir dit que la couleur étoit d'un blond argenté, l'auteur ajoute :

« Quant à la longueur, ramage et amplitude de la susditte
« chevelure, le poil Paulin ne cédera jamais au poil Théode-
« sien, qui néantmoins appella par sa beauté une couronne à
« soy; car il est malaisé et presque impossible, je ne dy point
« d'en voir, mais de s'en représenter un plus grand, plus
« long, plus ample, et mieux râmé que celuy de notre belle
« Paule. Et s'il est tel comme (à ce que j'ay apris de ceux des-
« quels Dieu s'est servi d'instrumens pour la mettre en ce
« monde....); il estoit en son bas âge de douze à treize ans,
« ce qu'est à croire qu'il est, n'estant la Paule en rien décheute
« depuis ce temps-là de sa naturelle et naïfve beauté, elle se
« pourroit mettre quand bon luy sembleroit en la présence de
« quel qui fust, en forme nue, sans craindre ou redoutter
« qu'on luy vist tant fust peu, les parties d'Orient ou d'Occi-
« dent que la civilité commande de tenir cachées; car son poil
« avoit lors, comme je cuide qu'il a encores de ramage assez
« pour les couvrir. Pour le moins relevoit-elle en tel temps ses

« parens de la dépense qu'il leur eust convenu faire pour luy
« acheter des scoffions, etc. » (P. 228).

Voici en quels termes commence le chapitre IIIe, qui est consacré aux yeux :

« Ce beau front est suyvi de deux fort beaux soleils ju-
« meaux, c'est-à-dire de deux yeux aussi nets, clers et beaux,
« et aussi proportionément fendus que l'on en ait recogneu en
« teste de créature humaine, depuis que ces deux beaux lumi-
« naires y ont esté posez pour veoir par la force et vertu
« d'iceulx les grandes et admirables œuvres du Créateur, et par
« mesme moyen les exercer à la lecture de son grand livre, là
« où nous sont proposez les vrays remèdes pour nous devoyer
« de la mort et nous acheminer à la vie. Il est vray que la cou-
« leur de tels yeux est fort layde, comme vous pourrez dire
« couleur de ciel. Cela nous donne en quelque façon à entendre
« que nostre bon Dieu et père céleste qui veille sur nous assi-
« duellement d'un soing paternel, estant là haut aux cieux, a
« pris ça bas un tel soing de nostre belle Paule, qu'il a voulu
« qu'elle portast au plus noble et précieux endroit de sa face,
« les couleurs du lieu qu'il habite, pour nous monstrer que,
« n'ayant rien du terrestre, elle est en tout et du tout céleste,
« et que estant venue des cieux pour vivre entre les mortels
« comme immortelle, elle ne peut faillir d'y avoir son recours
« comme à son rendez-vous, quand son heure sera venue,
« associée en la compagnie des bienheureux.... »

Il résulte de ce passage que la belle Paule avoit les yeux bleus, et que cette couleur ne jouissoit pas au XVIe siècle de l'admiration qu'on lui accorde aujourd'hui.

L'auteur ajoute cependant : « Ceste couleur, nommée par les
« Grecs *glaucos*, a esté de tout temps trouvée si riche et si
« belle que mesme les poëtes l'ont anciennement appropriée à
« Minerve, ditte autrement Pallas, présidente des guerres :
« d'autant que les yeux colorés d'une telle couleur ont toujours
« esté jugez indices d'un brave cœur et hardi. » (P. 235.)

Voici le début du chapitre que Gabriel de Minut a consacré au nez de la belle Paule ·

« Des limites frontières et aboutissement de ces deux beaux « sourcis, l'on voit sortir ceste partie de teste que l'on « nomme le nez : laquelle sépare la lumière des deux yeux « l'une de l'autre, et y sort comme d'une muraille pour les « munir et fortifier. Au reste tel nez proportionnément « assis au centre de la belle face de nostre belle Paule, est si « bien tiré par un profil si justement et droitement compassé, « que l'on n'y sçauroit désirer chose aucune pour le rendre « plus beau qu'il est. Ce n'est point un nez crochu, un nez à « ressort, un nez à pompettes, un nez de manche de rasoir, « ou bien un nez d'un as de trèfles. Ce n'est point un nez « tourné à gauche, un nez retroussé de peur des crottes, un « nez tourné, comme l'on dit, à la friandise; ce n'est point « aussi de ces grands nez pointus qui remarquent ceux qui en « sont manchez si fort à l'advantage, d'estre moqueurs et « gausseurs.... » (P. 251.) C'est dans ce style moitié sérieux, moitié plaisant, que l'auteur décrit chacune des beautés de son héroïne. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, en parlant d'une femme aussi chaste, il ne craint pas d'affronter dans son langage les détails les plus scabreux ; il le fait sans licence, à vrai dire, mais aussi sans aucun ménagement, et je n'oserois pas me hasarder dans les citations, fût-ce même de l'intitulé, de certains chapitres. L'auteur trouve quelquefois des périphrases assez heureuses : par exemple, veut-il parler des parties du corps que, depuis longtemps, la pudeur défend de nommer? il les appelle les *coussinets qui se mettent les premiers à table et se lèvent les derniers du lit* (1).

(1) L'auteur affectionnoit cette singulière périphrase. Déjà, dans la première partie de son livre, au chap. XXI, il l'avoit employée à propos des femmes de Venise qui couvroient d'onguent et de parfums toutes les parties de leur corps : « Sans en retrancher, dit-il, ce traistre et subtil canonier qui « se met le premier en table, et se lève le dernier du lict, etc., etc.» (P. 148.)

Malgré ces réticences, on a peine à comprendre comment un pareil livre a été publié du vivant de la belle Paule, et surtout comment ce livre a eu pour éditeur la sœur de celui qui l'avoit composé, Charlotte de Minut, humble abbesse du monastère de Sainte-Claire à Toulouse, qui n'a pas craint de le dédier à la reine Catherine de Médicis.

Si cette dédicace a été composée, ainsi qu'on doit le croire, par l'abbesse elle-même, Charlotte de Minut ne manquoit pas non plus que son frère, d'une certaine érudition. Elle cite quelques paroles de Cicéron, et n'a pas ignoré que la reine Catherine avoit enrichi la Bibliothèque royale des manuscrits précieux que le grand Cosme de Médicis avoit recueillis avec tant de peine et de soins.

Les exemplaires du livre de Gabriel de Minut, désigné généralement parmi les amateurs sous le nom de *Paulegraphie*, sont d'une grande rareté. On en connoît de six à huit qui, depuis plusieurs siècles, passent d'un cabinet dans un autre. Je crois que le plus ancien catalogue où il soit fait mention de ce livre, est celui de la fameuse bibliothèque de M. de Thou (1). A la page 406 du tome II, on trouve aux belles-lettres françoises : *Gabriel* MINUT. *Divers discours de la beauté, avec la description de la beauté de la belle Paule Toulousaine*, in-8°, Lion, 1587. On sait que des héritiers du président de Menars, qui avoit acheté la bibliothèque de Thou, cette bibliothèque passa dans les mains du cardinal de Rohan, et fut enfin livrée aux enchères publiques, au mois de janvier 1789 (2). Après la mort du prince de Soubise, la *Paulegraphie*, indiquée sous le n° 2835, fut vendue 10 livres 8 sous. Malheureusement, ni dans le catalogue de Thou, ni dans celui du prince de Soubise, la condition de l'exemplaire n'est indiquée, de sorte qu'on ne peut en suivre ultérieurement la trace.

(1) *Catalogus Bibliothecæ Thuanæ*, etc., etc. Paris, 1679, in-8°, 2 vol.

(2) *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de feu monseigneur le prince de Soubise*, etc., etc. Paris, 1788, in-8°.

Je trouve la mention d'un autre exemplaire, t. II, p. 114, du catalogue du médecin Falconet, n° 12575. Cet article n'ayant pas été du nombre de ceux qui passèrent dans la Bibliothèque royale, fut vendu la modique somme de 1 livre 7 sous. Un exemplaire de la *Paulegraphie*, d'une belle conservation, relié en maroquin vert, faisoit partie de la collection si connue des amateurs, formée par Girardot de Préfonds, et qui fut vendue en 1757 (1). Cet exemplaire, acquis pour la somme de 12 livres, vint enrichir la bibliothèque fameuse du duc de Lavallière, dont la plus belle partie fut, comme l'on sait, livrée aux enchères publiques au commencement de l'année 1784. Payé à cette époque 18 francs, le même exemplaire fut vendu chez Méon, en 1803, 42 francs. Du cabinet de M. Renouard (2), il passa, je crois, dans celui de M. Aimé Martin; il est indiqué page 142 du catalogue de cet amateur; mais l'acquéreur de cette collection s'étant, lors de la vente, réservé quelques volumes, la *Paulegraphie* fut de ce nombre, et par conséquent non vendue.

Un autre exemplaire de la *Paulegraphie* figure dans le catalogue Gaignat (3); il est relié en maroquin bleu, et par conséquent différent de celui dont je viens de parler. Il fut vendu 43 francs (4) en 1769, et passa dans la collection du comte de Mac-Carthy. Cette collection ayant été mise en vente en 1815, la *Paulegraphie* fut payée 135 francs, et fit partie du cabinet de

(1) *Catalogue des livres du cabinet de M. G.... D.... P....* Paris, 1757, in-8°.

(2) *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, etc. Paris, 1819, in-8°, 4 vol. T. III, p. 260. D'après une indication du *Manuel du libraire* (4e édition, t. III, p. 400), ce doit être en 1825 que M. Aimé Martin acheta ce livre de M. Renouard; il l'auroit payé 82 francs.

(3) *Supplément à la Bibliographie instructive*, ou Catalogue des livres du cabinet de feu M. Jean-Louis Gaignat, etc., etc. Paris, 1769, in-8°.

(4) Gaignat l'avoit payé 30 francs, ainsi que je le vois sur un exemplaire de son Catalogue, à la marge duquel Debure a indiqué le prix que cet amateur avoit payé chacun de ses livres.

M. de Pixérécourt. Elle ne fut payée à la vente des livres de cet amateur, en 1838, que 56 francs 50 centimes. Mais en 1841, à la vente du fonds de librairie de Crozet, un exemplaire de la *Paulegraphie*, relié par Bauzonnet, en maroquin bleu, atteignit le chiffre de 140 francs. Le dernier qui ait passé en vente, je crois, est celui de feu Jérôme Bignon, dont la bibliothèque fut livrée aux enchères en janvier dernier; il étoit relié en parchemin avec toutes ses marges; mais le titre et les seize premiers feuillets avoient été endommagés par une forte piqûre de vers.

Il me reste à donner quelques explications sur plusieurs fautes typographiques qui se trouvent dans tous les exemplaires de la *Paulegraphie*, et qui rendent la collation du volume assez minutieuse. Jusqu'à la page 190 inclusivement, le chiffre placé en tête de chaque page est exact; mais au lieu de 191 on lit 161. Le verso de la page 207 devroit être resté blanc, puisque la première partie de l'ouvrage consacrée à la beauté en général, se termine avec cette page; mais l'imprimeur a reproduit, même avec ses fautes, la page 78. Dans la seconde partie, au lieu de 223, on a répété le chiffre précédent 222; plus loin, au lieu de 236 qu'il faudroit, la page est chiffrée 216. Ces observations sont utiles à faire, parce qu'un exemplaire paroît au premier coup d'œil incomplet, tandis que réellement il ne l'est pas.

Le Roux de Lincy.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

UN AMENDEMENT

Au projet de loi sur le recrutement de l'armée.

Cholera nobis hæc otia fecit.

Aujourd'hui que nous sommes presque tous soldats, aujourd'hui que la population virile de la France pourroit se compter par le nombre des baïonnettes, je viens ouvrir une nouvelle voie pour le recrutement de l'armée et fournir à l'*égalité* un champ de nouvelles conquêtes.

Ce sujet pourra sembler, au premier coup d'œil, étranger au cadre habituel de ce Journal ; mais les affaires publiques doivent être la préoccupation de tous ; il faut être de son temps, et cet article prouvera que la bibliographie peut aussi payer sa dette à la république, car il s'agit ici d'un livre, et d'un livre à coup sûr ignoré de ceux qu'il intéresse le plus, de ceux-là même qui ont mission d'organiser la force publique, et qui, au besoin, seroient chargés de conduire nos soldats à la victoire.

Avant d'entrer en matière et usant de la *liberté* qui est aujourd'hui ou qui sera demain *une vérité*, j'aurois bien quelques objections à faire sur ce formidable appareil militaire par lequel nous prétendons inaugurer l'ère de la *fraternité*.

Que sous le régime du bon plaisir, alors que le caprice des souverains déchaînoit à son gré les peuples les uns contre les autres, l'artillerie figurât comme moyen diplomatique, et que le canon fût l'*ultima ratio* d'une politique aux abois, cela se conçoit. Mais alors qu'on dit et qu'on imprime que les vœux des peuples se confondent pour arriver à la concorde universelle, on ne voit pas trop par quels détours la guerre nous

amèneroit à nous *aimer les uns les autres,* suivant le divin précepte, et la poudre à canon semble peu propre à cimenter la *sainte-alliance* des peuples. Pour ne parler que de notre pays, il semble étrange qu'un peuple de *frères* ait besoin d'être armé jusqu'aux dents et qu'au nom de l'humanité on nous oblige à apprendre le triste art de détruire nos semblables. Donner à un homme des instrumens de destruction en lui recommandant l'amour et la paix, c'est imiter ces grands parens qui donnent pour jouet un tambour aux petits enfans en leur recommandant de ne pas faire de bruit, et pour tout dire en un mot, il semble que la sécurité publique seroit aussi bien garantie si on ne donnoit d'armes à personne qu'en en donnant à tout le monde.

Ces réflexions faites par acquit de conscience et comme réserves, moi qui, Dieu merci, suis en position de subir la loi et non de la faire, je déclare accepter notre temps tel qu'il est, et en preuve j'arrive au projet à l'aide duquel je prétends fournir au pays de nouveaux défenseurs et contribuer pour ma part au salut de la patrie.... qui, j'ose l'espérer.... n'est pas en danger.

On a lieu d'être surpris que, jusqu'alors, les législateurs aient eu la prétention d'adjuger exclusivement aux hommes symétriques le monopole de la gloire militaire, et de déshériter ceux de leurs frères qui avoient le malheur de ne pas posséder des formes extérieures irréprochables, et de n'être pas taillés sur le modèle du Germanicus ou de l'Apollon du Belvédère.

Ces réflexions m'avoient plus d'une fois frappé lorsqu'appelé pour éclairer l'autorité dans les conseils de recrutement militaire, j'avois à taxer d'incapacité de service tel dont la colonne vertébrale n'étoit pas exactement dans la verticale, ou dont les membres pouvoient paroître plus ou moins mal appareillés.

J'hésitois cependant, et j'aurois probablement encore hésité longtemps, à confier au public les réflexions que mes observations m'avoient suggérées, lorsque le hasard, cette providence du bibliophile, fit tomber sous ma main un volume dans lequel, à ma grande surprise, je trouvai des idées en tout point con-

fermes aux miennes; ce que je n'aurois pas osé faire sous ma seule responsabilité, je me décide à le faire sous la garantie d'un docteur, régent de notre ancienne Faculté, et je prends le parti de jeter au vent *mon paradoxe* qui deviendra peut-être un jour une vérité s'il trouve un terrain pour le recevoir, et un soleil pour le féconder.

J'entre en matière.

La dégénérescence successive de l'espèce humaine n'est aujourd'hui contestée par personne. En France, chaque année nos conseils de recrutement constatent que plus de 50 pour 100 des jeunes gens appelés au service militaire sont rejetés pour cause d'incapacité physique.

Ce n'est pas seulement de nos jours que ces observations ont été faites. L'histoire, *si elle n'est pas un conte,* les a depuis longtemps enregistrées. Homère déjà avoit remarqué cette dégénérescence, Nestor la déploroit, et Virgile l'a constatée lorsqu'il fait lancer à un de ses héros une pierre que douze hommes de son temps n'auroient pu, suivant lui, soulever. Lucrèce adopte cette opinion, et la tradition, l'Écriture même la confirment, témoins Josephe (1), Quintilien (2), Strabon (3), Plutarque (4), Tacite, Pomponius Mela (5), J. Cæsar (6), Ammien Marcellin (7), Galien (8), Juvénal, Perse, etc., etc.

Cette décadence de la race humaine est peut-être dans les lois immuables de la Providence, mais les institutions sociales peuvent l'accélérer ou la ralentir, et quelles qu'aient été ses causes dans les temps anciens, il est certain que dans le nôtre elle a été favorisée par l'entassement des populations dans les villes;

(1) *Hist. de la Guerre des Juifs*, liv. I, ch. XVI.
(2) *Declam.*, III.
(3) Strabon, liv. IV.
(4) *Vie de Marius*.
(5) Liv. III, ch. III.
(6) Lib. IV, *De Bello Gallico*.
(7) Liv. XVI.
(8) Liv. II, *des Différens tempéramens*.

par le développement de l'industrie manufacturière qui décime les populations, comme autrefois la guerre et la peste, enfin par l'usage qui veut que les grandes puissances tiennent sur pied des armées formidables. Mais une des causes les plus actives de cette détérioration, c'est que la portion vigoureuse des hommes reste étrangère à la propagation de l'espèce qui se trouve confiée en quelque sorte aux individus foibles ou d'extérieur disgracieux; c'est sur ce dernier point que je veux m'appesantir.

L'armée, en effet, choisit dans la portion active et jeune de la population les hommes les plus sains et les plus beaux qui sont bientôt décimés par les chances de la guerre, ou celles non moins meurtrières de la garnison; d'un autre côté, les maisons riches exigent de leurs domestiques une bonne santé et une taille avantageuse; enfin, l'état ecclésiastique n'admet dans ses rangs que des hommes bien conformés. Or, de ces trois classes, le célibat est presque une obligation pour les deux premières, il est forcé pour la troisième.

Je pourrois multiplier les exemples : ce qui précède suffit pour me faire comprendre, car il en résulte clairement que l'espèce des beaux hommes fait incessamment des pertes qu'elle ne répare pas.

Il est temps cependant d'arrêter cette décadence des populations, et voici, selon nous, le remède qu'on pourroit apporter à ce déplorable état de choses.

Pour économiser les beaux hommes sacrifiés dans les combats ou rendus inutiles par le fait de leur enrégimentation, on pourroit former quelques régimens d'hommes contrefaits, par exemple, un régiment de boiteux, un autre de bossus, un autre de borgnes, etc. On leur donneroit des noms distingués, ainsi ceux des héros de l'antiquité qui présentoient des infirmités analogues : il y auroit le régiment des Annibal, des Antigone (1), des Horatius Coclès pour les borgnes, des Ésopes

(1) Roi de Macédoine.

pour les bossus, des Agésilas pour les boiteux, etc. Ces hommes disgraciés fourniroient en effet aussi bien que les plus beaux sujets le triste tribut que prélève le canon dans les combats, et peut-être les premiers payeroient-ils plus largement de leur personne que les seconds. D'abord rien n'autorise à penser que ceux-là soient moins bien partagés sous le rapport de la vaillance; mais surtout ils seroient moins tentés de déserter par rapport à leurs désavantages physiques, et à la facilité de reconnoître leur signalement. Si les boiteux avoient plus de peine à aller en avant, ils trouveroient aussi plus de difficultés à s'enfuir, et leur infirmité deviendroit une précieuse qualité. Les bossus sont généralement taquins, et s'acharneroient davantage contre les ennemis, car, habitués qu'ils sont dès l'enfance à lutter pour repousser les insultes et les railleries, on peut croire qu'ils ont fait leur noviciat du service militaire, et c'est bien d'eux que Sénèque auroit pu dire : Vivre c'est combattre, *vivere militare est.*

Nous ne voyons pas trop quelles objections solides on pourroit faire à notre projet; si l'on nous opposoit que cette espèce d'hommes sera plus foible et moins capable de supporter la fatigue, nous répondrions que cet inconvénient n'existe déjà pas pour les borgnes et pour un grand nombre de boiteux; mais fût-ce réel, nos guerres modernes ne ressemblent point à celles de Jules César, où la force individuelle avoit une importance qu'elle ne présente plus avec les armes à feu; d'ailleurs les boiteux pourroient fournir la cavalerie.

Quant aux avantages, ils sautent aux yeux des moins clairvoyans : on donnera ainsi un état à des sujets qui seroient déplacés dans toute autre condition; en rétablissant l'égalité entre des hommes dont les droits sont égaux, *la République se montrera plus équitable que la nature*, comme le disoit naguère, dans une séance d'apparat, un de nos plus éloquens professeurs de la Faculté de médecine (le docteur R.); car, remarquons-le bien, le recrutement actuel arrache un homme

à sa charrue pour le faire soldat, non parce qu'il est brave, mais parce qu'il a les jambes droites.

En approfondissant ce sujet et en éloignant le ridicule qui semble s'y attacher, on voit bientôt disparoître toutes les impossibilités qu'on avoit d'abord supposées, et l'on est surpris de la simplicité des moyens d'exécution. Les boiteux, nous l'avons dit, fourniroient en partie la cavalerie ; ceux qui formeroient l'infanterie seroient appareillés suivant la jambe lésée, afin de pouvoir emboiter le pas, etc., etc.

D'ailleurs, ce que ce projet semble avoir de plaisant est peut-être ce qui pourroit le faire réussir en France, où l'usage est assez général de traiter gaiement les sujets les plus graves.

Tel est notre plan ; en le lisant, nos lecteurs ont plus d'une fois pensé qu'il n'étoit de notre part qu'un jeu d'esprit. Il n'en est rien cependant, et ce projet formulé *in extenso* est l'œuvre d'un grave docteur, régent de la Faculté de médecine de Paris, qui l'a consigné dans un ouvrage dédié au marquis de Feuquières, approuvé par les commissaires de la Faculté de médecine de Paris, par le doyen et d'autres notables, comme renfermant beaucoup de *vues neuves et ingénieuses* et plusieurs observations utiles.

Nous engageons donc nos lecteurs à ne pas laisser passer sans l'acquérir un volume in-12 intitulé : *Mémoires sur divers sujets de médecine*, par M. Le Camus. Paris, Ganeau, MDCCLX, ils trouveront à la page 285 un *projet pour conserver l'espèce des hommes bien faits, réserver les hommes vigoureux pour la culture des terres et augmenter le nombre des soldats*, et ils constateront que notre article n'est guère qu'une analyse de cette pièce au moins singulière.

Aujourd'hui que les progrès de la science ont fait perdre à l'ouvrage de Le Camus le mérite qu'il a pu avoir lors de sa publication, le mémoire que nous avons analysé doit le sauver de l'oubli, et si les médecins dédaignent dorénavant les *mémoires de médecine*, il faut que les bibliophiles s'emparent du *projet de recrutement* et arrachent à la destruction les quelques

exemplaires qu'on rencontre encore de temps en temps aux étalages.

Quelle qu'ait été du reste l'intention de Le Camus, il faut reconnoître que la plaisanterie est de bon goût; on ne rougit pas de rire à la lecture de son projet, et c'est à peine si on peut en dire autant d'un ouvrage qui a quelque analogie avec le sien, dans lequel Albert Radicati, comte de Passeran, a aussi formulé un projet qui seroit l'œuvre d'une imagination en délire ou une hideuse bouffonnerie, s'il n'étoit, comme on peut le supposer, une satire sanglante contre l'Angleterre, au sujet de la profonde misère de l'Irlande (1).

Nous regretterions fort que le lecteur se méprît sur nos intentions à l'égard de l'auteur des *Mémoires de Médecine*, parce que nous avons cru pouvoir traiter un peu plaisamment un projet qui ne nous semble pas avoir été écrit dans une intention sérieuse.

Nous ajouterons, par acquit de conscience, qu'Ant. Le Camus a joui à Paris d'une grande réputation légitimée par ses connoissances pratiques, ses formes aimables, ses talens littéraires et l'originalité de son caractère. Né à Paris en 1722, il y est mort en 1772, après avoir publié un assez grand nombre d'ouvrages médicaux ou littéraires; il a composé un traité des maladies du *district* du cœur, lequel devoit être suivi des maladies du *domaine* de l'estomac; il a fait une double traduction de Daphnis et Chloé de Longus (Paris, 1757, in-4°); il étoit

(1) *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utile à notre nation un très-grand nombre de pauvres enfans qui lui sont maintenant fort à charge*, traduit de l'anglois. (Voy. pag. 369-384 du Recueil de pièces curieuses sur les matières intéressantes, par Albert Radicati, comte de Passeran. A Rotterdam, veuve Thomas Johnson et fils, 1789, in-8°.)

L'auteur propose, sur les cent vingt mille enfans qui naissent annuellement, d'en faire engraisser par les mères, jusqu'à l'âge d'un an, cent mille, pour les offrir alors aux personnes de qualité à manger comme de jeunes veaux. Il pense qu'un gentilhomme, d'un goût délicat, ne regretteroit pas de donner dix schellings pour un mets aussi friand!

collaborateur de Dreux du Radier, Lebeuf et Jamet, pour l'*Essai historique, critique, philologique, moral, littéraire et galant sur les Lanternes* (Dôle, 1755, in-12); enfin il a traité avec beaucoup de talent, la partie médicale du *Journal œconomique* de 1753 à 1765; il étoit membre des Académies royales d'Amiens et de la Rochelle, de la Société littéraire de Châlons-sur-Marne, du Collége de médecine de Nancy, etc.

D[r] J. F. P.

Chaillot, mai 1849.

LES BIBLIOPHILES EN TEMPS DE RÉVOLUTION.

La révolution de février n'a pas seulement ébranlé le monde politique. Les arts et la littérature ont eu leur bonne part de la secousse, les esprits d'élite ont été impitoyablement atteints dans leurs jouissances les plus pures et les plus exquises; et sous ce rapport les bibliophiles se trouvent peut-être plus maltraités que d'autres. La nouvelle république françoise a pu du moins essayer de faire vivre ou de consoler les artistes; elle a même mis tout d'abord une louable ardeur à se faire chanter sur tous les tons, peindre, sculpter, ciseler, graver sous toutes les formes, même les moins séduisantes. L'avénement même de la république cramoisie offriroit encore aux arts d'agréables perspectives; nous aurions en quelque groupe des socialistes, renouvelé des lutteurs de l'antiquité; nous aurions en tableaux ou en bas-reliefs M. P. Leroux à un banquet, un sergent quelconque à la tribune, etc.

Mais les pauvres bibliophiles sont bien autrement à plaindre. Quelle compensation peuvent-ils attendre du nouvel ordre de

choses, pour leurs existences bouleversées, pour le trouble profond porté dans la partie la plus intime et la meilleure de leur vie? Sera-ce le plaisir d'enrichir leurs tablettes de la collection des fameux bulletins et des publications socialistes? Ils sont trop profondément dépravés ou abrutis par la civilisation et l'étude, pour ne pas rejeter avec dégoût ces belles choses, les malheureux!

Cette nouvelle situation politique, si prodigue de douceurs pour toutes les classes de la société, n'a valu jusqu'ici qu'amertume et dégoûts à nos bibliophiles. Dans les premiers mois surtout qui ont suivi la révolution de février, la crainte assez fondée d'une invasion complète de la barbarie, a contraint plusieurs de nos confrères aux plus douloureux sacrifices. Ils ont dû céder à la cruelle appréhension de voir démonétiser soudain, par la force brutale des événemens, ces trésors réunis à grands frais et conservés longtemps avec tant d'amour. Qu'auroient valu ces perles jetées devant les commissaires extraordinaires, si nous avions dû jouir plus longtemps des douceurs du régime démocratique et social?

C'est ainsi que plus d'une collection précieuse a été morcelée au profit surtout de nos voisins d'outre-mer. Pour suffire aux patriotiques exigences des quarante-cinq centimes, plus d'un amateur a dû se hâter en gémissant de dégarnir ses plus précieuses tablettes: se hâter, de peur que de nouvelles catastrophes ne vinssent enlever à ces livres chéris la valeur qui leur restoit encore; de peur qu'un peu plus tard ces richesses ne fussent plus une bonne fortune pour personne!

Grâce à Dieu, ces tristes prévisions ne se réalisent pas. L'amour des livres, pareil aux autres passions, a des racines trop profondes dans le cœur de ses adeptes pour être emporté par le souffle révolutionnaire. Il se nourrit des privations même et des sacrifices que lui impose le malheur des temps; loin de se flétrir, il reverdit sous l'orage. Ces agitations fiévreuses et stériles de notre époque, loin d'arracher nos bibliophiles à leurs études, à leurs goûts austères et paisibles,

prêtent à ces goûts, à ces études, un attrait tout nouveau. Rebutés des tristes réalités du présent, les esprits d'élite en éprouvent une jouissance vive à s'égarer loin, bien loin dans ce passé, dont leurs yeux savent percer les mystérieuses profondeurs et retrouver les richesses inconnues, heureux d'échapper pour quelques instans à la faveur de cette obscurité tutélaire des âges écoulés, au spectacle des incendies qui éclairent de toutes parts notre horizon!

Qu'on n'aille pas toutefois, pour cette affection raisonnée du présent, nous taxer d'égoïsme et d'indifférence aux destinées de notre pays! Croyez-le bien, nul ne suit d'un œil plus inquiet et plus clairvoyant que nous les progrès du vandalisme des niveleurs, nul ne craint plus que nous la décadence de notre belle patrie, et ne fera de plus énergiques efforts pour la soustraire au sort dont la menacent les prétendus apôtres du progrès. Loin de désespérer du salut de la France et de la société, nous puisons même dans nos études de prédilection des motifs spéciaux de confiance et d'espoir. Ainsi ne voyons-nous pas, au XVIe et au XVIIe siècles, après les saturnales révolutionnaires de la Ligue et de la Fronde, les principes d'ordre prévaloir enfin dans ces luttes acharnées, et donner à la France de longues années de prospérité et de gloire. Ces temps malheureux n'ont-ils pas eu leurs démagogues, leurs pamphlets incendiaires? Ne chantoit-on pas du temps de la Ligue :

> Reprenons nos danses,
> Allons, c'est assez.....
> Allons, Jean du Mayne,
> Les rois sont passez.

Pareille au phénix, la France sortit plus vivace de ces grands embrasemens; les écrits des ligueurs et plus tard les mazarinades qui servoient d'aliment aux émotions d'une foule avide d'agitations et de scandales, tombèrent enfin dans l'oubli, et passant à l'état de curiosités bibliographiques, ont trouvé sur nos tablettes un dernier asyle. Qui sait si la même destinée

n'est pas réservée à MM. nos socialistes, s'ils ne travaillent pas, sans s'en douter, pour les bibliophiles futurs qui feront à leur tour collection des mazarinades du XIXe siècle contre la famille et la propriété?

Gardons-nous donc de laisser éteindre le feu sacré, ô bibliophiles! Que la triste contagion de l'indifférence et du découragement respecte du moins notre modeste phalange. Rappelons-nous que nous sommes les anneaux d'une chaîne qui ne finira sans doute qu'avec la civilisation elle-même; qu'à vrai dire nous représentons presque seuls la postérité pour tant de nobles esprits ignorés du vulgaire, et que notre souvenir fidèle défend contre un injuste oubli. Enfin, soyons fiers de ces études, de ces recherches quelquefois futiles en apparence, mais qui souvent éclairent pour nous l'avenir par le passé, et nous apprennent à ne pas désespérer de la France!

A. ERNOUF, BIBLIOPHILE.

LE VIEILLARD ET SES ENFANS.

FABLE.

Dans l'ouvrage intitulé : *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets, par Robert*, la XVIIIe fable du IVe livre de La Fontaine, *le Vieillard et ses enfans*, est suivie d'une liste nombreuse d'écrivains grecs, latins, françois, espagnols, allemands, hollandois et orientaux qui ont cherché à prouver la vérité de cette maxime, *l'union fait la force*, soit par des allégories, soit par des apologues; après quoi, Robert a inséré textuellement la fable d'Ysopet-Aviennet « des iiij toriaux que le lion deceut pour ce qui les fist dessembler et la fable d'Ysopet II, d'une beste qui

s'apeloit Laniste ». La morale de ces deux fables est la même que celle du *Vieillard et ses enfans*; mais l'action en diffère entièrement.

Un ancien écrivain françois a cependant échappé aux minutieuses investigations de l'estimable auteur des *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*. J'ai pensé que les amateurs de bibliographie trouveroient peut-être quelque plaisir à rapprocher de notre inimitable fabuliste l'extrait d'un livre écrit dans le XIVe siècle.

Jehan de Mandeville, chevalier, natif de Saint-Alein en Angleterre, traversa la mer l'an 1322, le jour de la Saint-Michel et parcourut, à ce qu'il dit, une foule de pays divers. En 1367, retenu par la goutte, il commença à écrire le récit de ses voyages, récit bizarre, fantastique, qui fut néanmoins assez recherché par ses contemporains, pour mériter les honneurs de l'impression, presque aussitôt après l'invention de l'imprimerie. Cet ouvrage eut plusieurs éditions : celle que j'ai vue est datée du 26 mars 1487.

C'est au folio 95 v° que l'on trouve l'histoire suivante. Je me garderai bien de traiter cette histoire de récit fabuleux ; car Mandeville avoit la prétention de n'écrire que des aventures véritables dont il affirme très-souvent avoir été le témoin. Fait beau mentir à qui vient de loin : Mandeville a usé et abusé de cette maxime populaire. Voici donc ce qu'il raconte.

« ..... Et quant le grant Can eut gaignée la terre de Katay et mis tout le pais denuiron en sa subiection, fut malade et sentoit bien que il debuoit morir. Si dict a ses douze filz que chascun luy apörtast vne de ses fleches et ilz le firent tantost et les fit toutes douze lier de trois liens ensemble et puis dict a son premier filz qui les brisast, mais il ne les sceut briser. Si les fict bailler au second et puis au tiers iusques a tous ses filz quel ny eust celluy qui les sceut briser, et il les fist deslier densemble et puis les fit rompre lune apres lautre et dict a ses filz ainsi est-il de vous, car tant comme vous seres lie ensemble trois liens damour de loyaulte et de concorde nul ne vous pourra

greuer ne briser, mais se vous estes desliez et que lung ne aide a lautre vous seres destruiz et mis a neant si vous en souueigne et aimez lun lautre et obeisses tous a vostre aisne et ainsi seres seigneurs et aimez de tous. Et quant il eut baillé a ses douze filz ce bon enseignement et son ordonnence il trespassa. »

Quoiqu'il soit probable que le style primitif de cet ouvrage ait été rajeuni dans le xve siècle, avant de livrer le manuscrit à l'impression, on doit reconnoître qu'on rencontre rarement dans les livres de cette époque reculée un fait plus correctement rédigé et surtout plus simplement raconté. Je ne crois pas que La Fontaine ait connu ces voyages merveilleux ; car dans le prologue de la fable du *Vieillard et ses enfans*, il annonce avoir emprunté à Esope le sujet qu'il va traiter.

> Toute puissance est foible, à moins que d'être unie.
> Écoutez là-dessus l'esclave de Phrygie.
> Si j'ajoute du mien à son invention,
> C'est pour peindre nos mœurs, et non point par envie.

Toujours est-il que Mandeville se rapproche tellement de notre fabuliste, par la contexture de l'action et par la naïveté du style, que certains bibliographes me sauront bon gré, je l'espère, de leur avoir facilité les moyens de comparer entre eux deux auteurs qui écrivoient la langue françoise à trois siècles de distance.

APOLLIN BRIQUET.

CORRESPONDANCE DE CHARLES NODIER.

Toute correspondance familière qui a le mérite d'initier le lecteur aux secrets penchans de l'écrivain, qui peint par quelque trait caractéristique les tendances de son esprit ou même les foiblesses de son cœur, ne manquera jamais de plaire ou d'attacher, pourvu toutefois que les lettres mises au jour par un éditeur complaisant n'aient pas été écrites exprès pour être communiquées *confidentiellement* au public. On n'a pas été tenté d'adresser ce reproche aux fragmens curieux de la correspondance de Charles Nodier, qui ont été successivement insérés dans le *Bulletin du Bibliophile*. Les amis des lettres verroient avec plaisir s'accroître le dépôt de ces épîtres qui doivent se trouver dans bien des mains. En attendant qu'un éditeur actif et intelligent s'occupe de les réunir pour en former un corps d'ouvrage, il est à désirer que chacun de nous apporte sa pierre pour la construction de l'édifice, dont les fondemens sont déjà posés.

Voici trois lettres destinées à prendre place dans la collection qui seroit formée : l'une, adressée à M. de Pixérécourt, servira de complément aux publications précédentes déjà faites dans le *Bulletin* de la correspondance entre les deux bibliophiles, qui, tout en ayant l'air de s'aimer, ne perdoient guère l'occasion de se lancer quelques brocards. Mais Charles Nodier étoit le moins indulgent des deux; et nous avons recueilli de sa bouche plus d'un trait incisif à l'adresse de son compétiteur. Il recommande, d'une manière assez piquante à celui-ci, alors directeur du théâtre de la Gaîté, M. Charlet, jeune artiste qui avoit débuté au Cirque-Olympique.

Une autre lettre écrite au même Charlet, fait connoître un quiproquo très-plaisant du directeur des chœurs de l'Opéra, qui, sur une lettre de recommandation de Charles Nodier, en

faveur d'un protégé, s'imagina que notre bibliothécaire sollicitoit pour lui-même une place de *comparse !*

Les bibliophiles trouveront dans la troisième lettre un témoignage de plus de l'empire qu'exerçoit sur lui « l'amour « des petits livres rares, caprice étrange et despotique, manie « raffinée et élégante, dilettantisme de lettre dont il riait le « premier, mais auquel il obéissoit comme un enfant, et qui a « très-sérieusement occupé les heures les plus chères de sa « vie. » (1) Cette missive où se révèle toute *l'appétence* de ses convoitises en pareille matière, est adressée à M. Crozet père, dont la loyauté et l'obligeance étoient justement appréciées par tous les bibliophiles qui fréquentoient son modeste magasin de la rue de Rohan, et parmi lesquels on pouvoit remarquer MM. de Châteaugiron, Charles Nodier, de Saint-Surin, Dalmassy, et le ministre Corbière lui-même, qui ne croyoit pas déroger à son titre d'*Excellence,* en venant se mêler parmi nous, seul genre d'égalité que ses principes ultra-monarchiques lui permissent d'admettre.

J. L.

Paris, le 11 août 1832.

Mon cher ami,

On assure à Charlet que c'est aujourd'hui que vous prononcez enfin sur son sort. Quoique j'ose à peine y compter, je viens vous rappeler tous les vœux que je fais pour lui et tout l'intérêt que je prends à son sort. Il insiste beaucoup sur un début que vous lui avez promis dans le Delmance de *Fénelon* (*sic*). C'est

(1) *Revue de Paris*, 1844, t. I, petit in-fol., p. 118, article de Ch. L. (Charles Labitte), sur les *Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*

cependant un détestable rôle dans Chénier. Je ne doute pas que vous n'en ayez tiré meilleur parti.

Au nom du ciel, tenez-moi la parole que vous m'avez donnée. Prenez mon ours — ou je jure par le Styx que je me fais journaliste ou journalier des théâtres pour *enfoncer* la Gaîté. Mort à la Gaîté. Vous ne savez pas quel ennemi je suis, ni personne encore, mais je m'y mettrai pour prouver, d'après M. Jacotot, que tout est dans tout, et qu'on fait tout ce qu'on veut.

Charles Nodier.

Il faut que vous soyez tout à fait timbré de cervelle, mon cher Charlet, pour me demander une recommandation en votre faveur auprès d'une personne dont je ne suis aucunement connu. Ces sortes de démarches sont toujours ridicules quand elles ne sont pas impertinentes. Croyez que M. de Caupenne attachera plus d'importance à un mot de M. de Merville, et cela en toute justice, qu'à mille démarches de ce genre qui peuvent prouver seulement que vous inspirez de l'intérêt à plusieurs personnes, comme tout le monde; servez-vous de mon nom tant que vous le voudrez dans les occasions où il aura cours, et même auprès de M. de Caupenne si le hasard fait qu'il ait entendu parler de moi; mais ne m'exposez pas au désagrément qui m'est arrivé l'autre jour. On avoit arraché la demande d'une place de comparse au directeur des chœurs de l'Opéra. Ma lettre, probablement mal tournée, lui ayant donné lieu de croire que je sollicitois pour moi, il m'a fait la grâce de m'écrire que le cadre des chœurs étant complet, le sieur Charles Nodier ne pouvoit y être admis. La pièce est dans mes mains, et il est probable que le refus qu'elle m'annonce aura été consigné dans les registres de l'administration, qui démontreront éternellement que j'ai sollicité sur mes vieux jours mon début de figurant dans l'emploi des *nymphes* et des *amours*. Je ne m'y frot-

terai plus. Mais je vous souhaite de tout mon cœur les bonnes chances que votre caractère et votre talent méritent.

CHARLES NODIER.

Mon cher Monsieur Crozet,

Le mauvais temps m'empêche d'aller vous voir, et m'informer de la lessive de mon Justinien. S'il est réparé, je vous prie de le remettre au porteur. Vous êtes maître de venir quand cela vous plaira, chercher une vingtaine de volumes que j'ai réunis pour vous.

Oserais-je vous prier de passer chez Laurent-Beaupré, galerie de Bois, et d'y demander communication d'une *Pharsale* de Bréheuf, Elzevir, 1638, qui m'a paru extrêmement belle. Si vous la trouvez pure et sans faute, je vous supplie de l'acheter pour moi. Il m'en a demandé 36 francs; vous l'auriez facilement pour 27 à 32. Je vous laisse le maître du prix; mais comme j'aime à jouir, je vous serai obligé de n'y point perdre de temps, d'autant plus que si l'exemplaire est aussi grand et aussi parfait qu'il m'a paru, il pourroit ne pas rester toujours en vente.

Je vous salue avec la considération et l'estime la plus invariable. Votre très-dévoué

CHARLES NODIER.

Rue Saint-Lazare, n° 35.

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR UN AUTEUR DRAMATIQUE DU XVIIe SIÈCLE.

Un des rêves les plus séduisans de la bibliographie, c'est, en fouillant la fosse commune où dorment, dans la poussière et l'oubli, tant de livres et tant de noms inconnus, d'exhumer de loin en loin un ouvrage précieux ou un homme de génie dont l'obscurité reste inexplicable, et de réparer ainsi par un tardif hommage l'injustice des contemporains ou l'indifférence de la postérité.

Mais ces rencontres, toujours intéressantes parce qu'elles sont rares, acquièrent encore plus de prix quand il s'agit de relever de cette espèce d'ostracisme un compatriote méconnu, qui pourtant semble digne d'une certaine illustration. Alors les jouissances littéraires deviennent plus vives et se multiplient, comme diroit un algébriste, en raison composée du talent de l'auteur et des sympathies de clocher.

Amoureux des vieux livres, — je laisse à d'autres le titre ambitieux de bibliophile, — j'ai, dans mes explorations à travers les limbes des bouquins oubliés, arrêté mes regards sur un auteur dramatique languedocien, qui fut victime, à mon avis, d'un des caprices de la renommée, et dont les ouvrages, sans être des chefs-d'œuvre, ne méritoient certainement pas l'abandon où ils sont tombés.

Leverrier d'un nouveau genre, je vous demande la permission de vous dire quelques mots de ma *nébuleuse* littéraire.

Ce Languedocien s'appelle Guyon Guérin de Bouscal, et il vivoit dans la première moitié du XVIIe siècle.

Les biographes, ordinairement si prodigues de détails à l'endroit des gens de lettres, et surtout des poëtes, se sont montrés envers notre pauvre compatriote aussi avares que la gloire.

Clément et l'abbé de La Porte, dans leurs *Anecdotes drama-*

tiquités (1), nous apprennent que notre poëte, qu'ils nomment *Guyon Guérin de Bouscal*, étoit fils d'un notaire, et mourut en 1657.

Si nous ouvrons la Biographie Michaud, nous n'y trouvons que quelques lignes empruntées par M. Beuchot aux frères Parfaict (2).

« Bouscal (Guyon Guérin de), auteur dramatique du XVIIe siè-
« cle, né en Languedoc, conseiller du roi, avocat au conseil
« (en Languedoc), eut pour clerc *Coras*, auteur du *Jonas*. On
« ignore le temps de sa naissance et de sa mort. » Suit la nomenclature de ses œuvres.

De son côté, le chevalier de Mouhy raconte, dans son *Abrégé de l'Histoire du Théâtre-François* (3), que Bouscal fut clerc de *Jean Coras* le jurisconsulte.

Ces deux versions, l'une qui donne pour clerc à Bouscal l'auteur du *Jonas*, et l'autre qui place Bouscal au même titre chez Jean Coras, me paroissent également inadmissibles.

Jean Coras, l'illustre et malheureux professeur, fut pendu, en 1572, à l'ormeau du palais de Toulouse. Or, Bouscal est mort en 1657, quatre-vingt-cinq ans après. Pour admettre qu'il eût pu travailler sous la direction de Coras, il faudroit qu'il fût mort au moins centenaire, circonstance que les biographes n'auroient pas manqué d'indiquer. Dans cette supposition encore, il auroit été âgé de soixante-dix-neuf ans lorsqu'il donna sa première pièce de théâtre. Ce seul rapprochement suffiroit pour faire écarter la version du chevalier de Mouhy.

Quant à celle des frères Parfaict et de M. Beuchot, qui donnent pour clerc à Bouscal Jacques de Coras, le chantre de *Ninive pénitente*, elle n'est pas plus acceptable, puisque Jacques de Coras est né en 1630, et que c'est en 1634 que Bouscal

(1) Anonym. Paris, 1775.

(2) Histoire du Théâtre François depuis son origine jusqu'en (1721), par les frères Parfaict. *Paris*, 1745-49, 15 vol. in-12.

(3) Paris, 1780.

fit représenter son premier ouvrage. Bouscal ayant renoncé complétement à la magistrature avant de se livrer au théâtre, il faudroit admettre que Coras fût entré dans la basoche avant l'âge de quatre ans, ce qui indiqueroit chez lui une précocité trop invraisemblable pour être vraie. D'ailleurs, ce Coras, qui répondoit aux attaques de Boileau par d'assez méchans vers, et par une jolie lettre, trop peu connue, embrassa d'abord la carrière des armes; nous savons même qu'il fut cadet dans les gardes françoises, tandis que nous ne trouvons nulle part qu'il se soit jamais occupé de procédure.

Ici les biographes ont répété, sans l'examiner, une erreur qu'ils ont trouvée dans les mémoires qui leur étoient fournis; mais de ce que ces mémoires s'accordoient à mettre notre auteur en rapport avec l'un ou l'autre des Coras, ne pourroit-on pas induire, avec quelque probabilité, que Bouscal habitoit Toulouse, où le premier est mort, et où le second est né?

Le chevalier de Mouhy a très-naïvement consacré deux articles différens à notre poëte : d'abord, à la lettre B, *Bouscal* (*Guyon Guérin de*), ensuite à la lettre G, *Guérin de Bouscal* (*Gugon*). Dans ces deux articles, qui reproduisent presque textuellement les mêmes données, l'auteur assure que, par amour pour une comédienne, Bouscal abandonna la profession d'avocat au conseil, et se fit comédien. Puis, il ajoute, dans un françois quelque peu équivoque, « qu'enchanté des tendres « marques qu'elle lui donna de *cette preuve de son amour,* il « se livra au travail du théâtre, et mourut aimé et heureux « en 1657. »

Tels sont les seuls renseignemens que nous ayons pu trouver sur Bouscal; renseignemens bien incomplets, puisqu'ils nous laissent même ignorer l'année et le lieu de sa naissance. Mais, en combinant ces quelques lignes de biographie avec les indications que nous fournissent les œuvres mêmes de Bouscal, et plus particulièrement encore, les dédicaces dont il les rehaussoit habituellement, en se rappelant d'ailleurs la vie tourmentée qui caractérise les existences littéraires, depuis Villon jus-

qu'à Garnier, il ne seroit pas impossible de reconstruire par induction l'histoire probable de cette destinée romanesque et aventureuse, d'un homme de robe devenu comédien, et ensuite poëte, — tout cela par amour.

En partant donc de ces élémens traditionnels de la vie de Bouscal, qu'à défaut de preuves certaines, nous devons considérer comme vrais, nous le verrions d'abord, fils d'un tabellion, élevé dès son enfance dans l'ombre d'une étude, et dans le respect des dossiers, tâcher, sans goût comme sans répugnance, de s'initier aux travaux de la profession la moins poétique du monde.

L'heure de l'enthousiasme n'a point encore sonné pour lui, et au fond de sa province, dans la retraite sérieuse et monotone où s'usent ses belles années, il n'a pu entendre qu'un rare et vague écho des acclamations soulevées dans un monde lointain par les succès des hommes du jour, Cyrano de Bergerac, Scudery, La Calprenède, le vieil Hardy et le jeune Corneille.

Tout à coup sa vie est bouleversée; une fée, un sylphe, un génie, — celui de la poésie dramatique sans doute, — lui apparoît sous les traits d'une comédienne : il la voit, jeune et belle, récitant de beaux vers, dans une langue si pure et avec un accent si harmonieux, que le latin du code et le jargon de la basoche lui deviennent à l'instant même insupportables. L'amour étoit entré dans son cœur, et le voilà bientôt après qui suit l'enchanteresse, abandonnant sans retour la toque magistrale et les sacs à procès. — Les voies de Dieu sont infinies!...

Notre Gascon se fit comédien par nécessité, vivant désormais au jour le jour, courant les villes et les bourgades, s'enivrant, comme l'oiseau échappé de sa cage, d'une liberté jusqu'alors inconnue, et savourant cette existence de bohémien, tantôt heureuse, tantôt misérable, toujours insouciante, dont Scarron nous a laissé, dans son *Roman comique*, un tableau si frappant de vérité. Dans cette folle vie, cependant, tout n'étoit pas rose, et plus d'une fois sans doute le déserteur du temple des lois dut comparer involontairement le siége fleurdelisé du pré-

toire avec les tréteaux nomades de Thespis; mais le charme duroit toujours, et quand des souvenirs importuns traversoient son esprit, quand l'idée de son abaissement se représentoit trop vivement à sa pensée, il trouvoit auprès de lui son excuse, sa consolation, et noyoit ses regrets dans les yeux adorés de sa Cydalise.

Un beau jour, cependant, on arrive à Paris. Là le gentilhomme de robe se réveille, et lancé bientôt dans le tourbillon des beaux esprits, l'ex-avocat sentit naître en lui le poëte; il fit des madrigaux, tourna des sonnets, et grâce à une certaine facilité, grâce aussi peut-être à l'audace native (n'oublions pas que c'était un Gascon), il se fit assez facilement homme de cour. Admis au palais Cardinal, assidu à l'hôtel de Rohan, il y trouva un double patronage pour ses œuvres futures; et comme le vent littéraire souffloit alors au théâtre, l'auteur dramatique ne se fit pas attendre.

La première pièce de Guérin de Bouscal fut jouée en 1634, et est intitulée *la Doranise* (1), tragi-comédie pastorale. On remarque dans ce début le mauvais goût du temps, et l'on y sent le comédien vagabond tout imbu des méchantes pièces que, depuis les premiers essais de Corneille, la ville et la cour commençoient à délaisser, mais qui avoient encore conservé le don de charmer la province. C'est une confusion d'événemens déraisonnables dont cette analyse ne vous donnera qu'une foible idée.

Son A. R. le feu duc d'Orléans a dit fort plaisamment d'une comédie contemporaine où le héros changeoit trop souvent de costume : *C'est une pièce en cinq actes et en cinq pantalons.* Nous dirons de *la Doranise* que c'est une tragi-comédie en vers, en cinq actes et en trois naufrages. Le héros est un jeune prince d'Arabie, le beau Crisante, très-amoureux et très-aimé

(1) *La Doranise*, tragi-comédie en cinq actes, en vers, dédiée à mademoiselle Marguerite de Rohan. *Paris, Marbre-Cramoisy, en la boutique de Langellier*, 1634, in-8°.

de la belle Doranise, princesse de Chypre. Comme il est d'usage au théâtre, leurs illustres parens refusent de les unir. Réduits au désespoir, les amans vont consulter l'oracle de l'endroit, qui leur répond sans hésiter :

Voguez hardiment sur Neptune !

Ils s'embarquent avec confiance : mais à peine *voguent-ils sur Neptune*, qu'une horrible tempête fond sur eux, les sépare, et jette Doranise sur les côtes de l'île de Lidie. La princesse éplorée veut se donner la mort; mais un nouvel oracle la détourne fort à propos de cette funeste pensée, et la pièce, menacée un instant d'être interrompue à son début, peut continuer paisiblement et atteindre, sans encombre, la fin de ses cinq actes.

Doranise est recueillie par des bergers et des bergères qui habitent l'île de Lidie, en compagnie de Satyres, de Sylvains, de Démons, de Dryades et de Magiciens; il paroît que dans cette île singulière, la société est passablement mêlée.

Crisante, de son côté, est pris par des corsaires, qui, pour se débarrasser de lui, trouvent ingénieux de le jeter à la mer pendant son sommeil. L'infortuné prince est réveillé assez désagréablement par la fraîcheur de l'*onde amère*. Il alloit périr, lorsque, par bonheur, passe un navire prédestiné qui le reçoit à son bord. Ce navire portoit le sage Amintas, espèce de Mentor, que le père de notre héros, le roi Philamante, envoyoit à la recherche de son Télémaque.

Nos voyageurs en sont à peine aux premiers embrassemens, qu'une seconde tempête encore plus furieuse que l'autre vient les surprendre et engloutit le navire, *corps et biens*. Crisante seul échappe au naufrage général en s'accrochant à une planche, qui ne peut, on le conçoit, le porter ailleurs que vers l'île de Lidie. En touchant à terre, il est attaqué par des voleurs qui veulent sans doute le dépouiller de sa planche, seul débris de sa grandeur passée, lorsque l'arrivée du généreux Orminte vient fort à propos mettre les larrons en déroute.

Cet Orminte, berger de son état, ne manque pas d'offrir l'hospitalité à son nouvel ami, et tous deux se dirigeoient fraternellement vers le domicile d'Orminte, lorsqu'ils trouvent l'occasion d'arracher quelques bergères égarées à la brutalité des Satyres, et parmi ces bergères, vous l'avez deviné déjà, Crisante reconnoît sa Doranise!

Cependant le père Philamante, de plus en plus inquiet, s'est mis lui-même à la recherche de son ambassadeur et de son fils. Il auroit pu courir ainsi fort longtemps, sans l'heureuse intervention de la troisième et dernière tempête, qui le pousse lui aussi vers l'île de Lidie, cet asile obligé des princes naufragés. Le vieux roi qui, pour un Arabe, me semble un peu bien Géronte, éprouve beaucoup de désagrémens de la part d'un magicien de sa connoissance, contre lequel Crisante et Orminte se mettent en campagne avec le plus heureux succès.

Nous sommes au cinquième acte : Une *voix miraculeuse* se fait alors entendre — *Deus ex machinâ* — et révèle au respectable monarque que Orminte est son fils cadet qui lui fut enlevé au berceau.

L'heureux père, transporté d'allégresse, bénit le ciel, et, abjurant ses vieilles rancunes, il unit Doranise à Crisante, et Orminte à la bergère Arsenise. — Les rois épousoient encore des bergères. — Enfin, pour que tout le monde soit content, Philamante marie tous les bergers amoureux à leurs maîtresses. Joie et bonheur général; tableau.

Cette accumulation bizarre d'événemens empruntés à tous les âges, et qui rappelle tout à fait les romans en vogue à cette époque, vous paroît, j'en suis sûr, quelque chose de très-ridicule; mais le poëte, qui écrivoit pour les admirateurs de l'Astrée, et de sa nombreuse et affligeante postérité, n'avoit-il pas pour excuse le mauvais goût de l'époque? D'ailleurs, avons-nous le droit d'être bien sévères pour ces princes d'Arabie et ces princesses de Chypre dont s'enthousiasmoient nos grands-pères de 1630, nous qui nous sommes intéressés tant de fois aux roitelets qu'un vaudevilliste-académicien aime à

faire régner sur les provinces d'une Allemagne fantastique; nous, François de 1847, qui avons été mis en émoi, pendant plus d'une année, par l'aventureux souverain d'un duché germanique inconnu aux plus savans géographes, le grand-duc Rodolphe de Gérolstein! et puis l'incroyable succès de certaines pièces féeries qui obtiennent à Paris jusqu'à deux cents représentations, ne pourroit-il pas justifier la faveur accordée, il y a deux siècles, à cette invraisemblable *Doranise*, qui privée, nous l'avouons, des splendeurs de la mise en scène, avoit au moins sur les féeries absurdes de notre temps l'avantage d'une certaine tournure littéraire? La *Doranise*, mal conçue, mal écrite, encore plus mal versifiée, étoit peu faite pour plaire, et pourtant, telle étoit la foiblesse relative des auteurs contemporains, qu'elle obtint d'illustres suffrages, et que la dédicace en fut agréée par mademoiselle Marguerite de Rohan.

Outre la pastorale dont je viens de vous entretenir, Bouscal donna dix autres pièces dont voici les titres :

La Mort de Brute et de Porcie, ou la Vengeance de la mort de César, 1637 (1);

L'Amant libéral, 1637 (2);

Cléomène, 1639 (3);

Don Quichotte de la Manche, 1638 (4);

Don Quichotte de la Manche, 2e partie, 1639 (5);

Le Gouvernement de Sancho Pansa, 1641 (6);

Le Fils désadvoué, ou le Jugement de Théodoric, roi d'Italie, 1641 (7);

(1) Trag.-com. avec un prologue en vers *de la Renommée*, dédiée à monseigneur le cardinal de Richelieu. Paris, Toussaint-Quinet, 1637, in-4°.

(2) Trag.-com. en cinq actes et en vers. Paris, Toussaint-Quinet, 1637, in-4°.

(3) Trag.-com. Paris, Ant. de Sommaville, 1640, in-4°.

(4) Com. en cinq actes et en vers. Paris, Toussaint-Quinet, 1640, in-4°.

(5) Com. en cinq actes et en vers. Paris, A. Sommaville, 1640, in-4°.

(6) Com. en cinq actes et en vers. Paris, A. Sommaville, 1642, in-4°.

(7) Trag.-com. Paris, A. Sommaville, 1642, in-4°.

La Mort d'Agis, 1642 (1) ;

Oroondate, ou les Amans discrets, 1644 (2) ;

Le Prince rétabli, 1647 (3).

J'ajoute pour mémoire une paraphrase du psaume XVII[e] en vers françois, 1643, avec le latin à la marge, in-4°.

Vous voyez que dans l'espace de treize années, de 1634 à 1647, Bouscal produisit onze pièces de théâtre. Toutes sont en cinq actes et en vers. A dater de ses premiers ouvrages, il sut presque toujours éviter les fautes grossières où tomboient ses confrères en Apollon, et souvent il s'éleva à une assez grande hauteur.

Ainsi, dès son second ouvrage, il entre en lice avec un des poëtes les plus goûtés du public, et je le dirai même avec un certain orgueil, Messieurs, notre compatriote l'emporta de beaucoup sur son rival.

En 1636, George de Scudery, — *ce bien heureux Scudery dont la fertile plume* a été si impitoyablement tympanisée par Boileau, — avoit donné *la Mort de César*, tragi-comédie, avec un prologue *du Tibre et de la Seine* (4), et il avoit dédié son œuvre au cardinal de Richelieu. — Bouscal ne craignit pas un aussi rude antagoniste ; nouveau débarqué de sa province, à peine connu depuis *la Doranise*, il fait audacieusement représenter, un an après (1637), *la Mort de Brute et de Porcie ou la vengeance de la Mort de César*, avec un prologue *de la Renommée* ; et pour que la rivalité soit plus évidente, il dédie, lui aussi, sa tragédie au grand cardinal.

Scudery, que les biographes nous représentent avec des allures de tranche-montagne et de capitan, dut naturellement, en voyant cette témérité, éprouver un violent dépit.

(1) Tragédie. Paris, A. Sommaville, 1642, in-4°.

(2) Trag.-com. Paris, A. Sommaville, 1645, in-4°.

(3) Trag.-com. Paris, Toussaint-Quinet, 1647, in-4° ; dédiée à monseigneur le maréchal de Schomberg.

(4) Paris, Auguste Courbé, 1636, in-4°.

Il jura de se venger, et malheureusement l'occasion se présenta bientôt.

Bouscal travailloit à sa troisième tragi-comédie, *l'Amant libéral*, et comme sa célébrité naissante le faisoit rechercher, il lisoit quelquefois dans les cercles des fragmens de son œuvre. Scudery, vindicatif comme un poëte, c'est tout ce qu'il avoit de commun avec cette *race irritable*, comme l'appelle Horace, s'empara du sujet de Bouscal, sujet tout d'invention, le rima avec sa malheureuse facilité; et le pauvre Languedocien apprit avec effroi que les comédiens de l'hôtel de Bourgogne répétoient déjà *l'Amant libéral* de Scudery, lorsque le sien étoit encore loin d'être achevé. Ne sachant comment détourner le coup qui le menaçoit, et pour ne pas perdre le fruit de ses veilles, il appelle à son aide son ami Charles de Beys; tous deux se mettent à l'œuvre avec ardeur, et ils firent si bien, que le jour même où l'on jouoit Scudery à l'hôtel de Bourgogne, Bouscal étoit représenté sur le théâtre du Marais. Mais cette précipitation et la disparate d'une collaboration improvisée nuisirent au succès de la pièce, et Scudery dut être satisfait de sa vengeance.

Ceci se passoit en 1637; depuis, ces rivalités se sont renouvelées souvent. Ce fut d'abord l'antagonisme de Corneille et de Racine, puis celui de Racine et de Pradon; enfin, pour ne citer que les morts, la lutte prolongée de Crébillon et de Voltaire.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de comparer quelques vers de nos deux rivaux, afin de voir si la postérité fut juste en oubliant complétement Bouscal, tandis qu'elle conservoit à Scudery une célébrité quelque peu entachée de ridicule, mais qui, à un certain point de vue, paroîtra peut-être préférable à un entier oubli.

Dans *la Mort de César* de Scudery, Porcie s'exprime ainsi en parlant à Brutus :

> On verra que je suis (quoi que l'on exécute),
> La fille de Caton et la femme de Brute;

Que l'univers entier s'assemble contre toi,
Aussi bien que ton cœur subsistera ma foi.
La peine la plus grande et la mieux inventée
Dont l'âme d'un mortel puisse être tourmentée,
Me verra conserver tout ce que j'ai promis,
Et je ferai pâlir tes plus fiers ennemis.
Ma force et ta vertu feront honte à leur vice;
Je trouverai la gloire au milieu du supplice,
Et toute leur puissance et toute leur rigueur
N'ébranleront jamais ton âme ni mon cœur.

Voici les paroles que Bouscal, dans la situation correspondante, met dans la bouche de Porcie :

Que le ciel conjuré se range pour Octave;
Que le peuple romain demande d'être esclave;
Que, par ses changemens, l'espoir te soit ôté
De jamais rétablir l'antique liberté;
Après être bannis de notre chère terre,
Que l'empire assemblé nous déclare la guerre,
Et que tous les malheurs accompagnent nos pas ;
Si je suis avec toi, je ne me plaindrai pas !

Certes, aucune comparaison ne peut être établie entre les vers *sans art et languissans* du célèbre Scudery, et les alexandrins nerveux de l'obscur Bouscal. On voit que *le Cid*, joué deux ans auparavant, avoit révélé à notre Toulousain un nouveau monde poétique, vers lequel il s'étoit élancé avec enthousiasme; on pressent, dans cette vigoureuse Porcie, ces vieux Romains que Corneille devoit inaugurer deux ans plus tard par Horace, et l'on doit tenir compte à l'auteur de *la Mort de Brute* d'avoir, dans l'atmosphère des pastorales, encore à la mode, donné à sa Porcie cette couleur antique et républicaine, avant que le grand Corneille eût créé l'énergique figure de Camille.

La meilleure tragédie de Guérin de Bouscal, c'est *le Prince rétabli*. Le sujet de cette pièce est purement historique. Isaac l'Ange, empereur d'Orient, a été détrôné par son frère Alexis;

il a été plongé dans un cachot, après avoir eu les yeux crevés. Son fils, soutenu par les croisés vénitiens et français, chasse l'usurpateur, et rétablit son père sur le trône. La tragédie se termine par cette allocution que prononce Baudouin, le chef des croisés :

> Ne considérez plus ce que nous avons fait,
> Mais adorez la cause en recevant l'effet :
> Ce n'est pas notre bras qui force les murailles,
> C'est la puissante main du grand Dieu des batailles ;
> Lui seul, comme il lui plaît, fait et défait les rois,
> Et nous n'avons rien fait qu'exécuter ses lois.
> Chers compagnons, choisis pour ce beau ministère,
> Reconnoissons l'honneur qu'il a daigné nous faire ;
> Poursuivons notre course, et sortant de ce lieu,
> Allons venger ailleurs la querelle de Dieu.
> Toute la Palestine attend notre assistance,
> Du tyran qui l'opprime allons prendre vengeance,
> Rendre le Jordain libre une seconde fois,
> Et planter sur Sion l'étendard de la croix !

Voilà, sans aucun doute, de très-beaux vers, et le public devoit saluer par des bravos frénétiques le nom de l'auteur qui terminoit son cinquième acte par des paroles d'une poésie aussi élevée.

Bouscal avoit le mérite, fort rare à cette époque, si l'on excepte le grand Corneille, de nuancer parfaitement les caractères de ses personnages. Nous en citerons, pour exemple, un passage de *Don Quichotte* (1re partie). Sans doute, Cervantès a beaucoup servi à l'auteur françois ; mais ne faut-il pas savoir gré à notre compatriote d'avoir compris ce qu'il y avoit d'esprit charmant et de profonde philosophie dans le romancier espagnol, au milieu des *Clélies*, des *Artamènes*, de toutes les chevaleries et de toutes les bergeries qui infestoient les esprits de son temps ?

Le soleil se lève : don Quichotte, chevaleresque et poétique, le salue en poëte et en chevalier :

Déjà, de toutes parts la terre est éclairée,
Apollon a quitté la couche de Nérée,
Les étoiles, de peur, se cachent à nos yeux
Sous un épais manteau de la couleur des cieux;
Il semble qu'au sommet les montagnes s'allument,
Que les bois sont dorés et que les plaines fument;
Déjà les laboureurs mènent leurs bœufs aux champs,
Tous les coqs du logis ont achevé leurs chants.
Mille oiseaux éveillés, d'une voix ravissante
Saluent à l'envi la lumière naissante,
L'ombre s'évanouit, la clarté suit ses pas (1),
Et bref, il est grand jour, et nous ne partons pas!

Sancho, lui, est peu lyrique de sa nature, il fête l'aurore à sa manière, en campagnard positif et gourmand :

Déjà, dedans Séville, à la place publique,
On entend jargonner maint courtaud de boutique;
Déjà, l'on voit trotter nombre de crocheteurs,
De pages, de laquais et de solliciteurs,
Et déjà, maint buveur, pour soulager sa tête,
Dedans le cabaret prend du poil de la bête :
Ici, dans le logis, tout le monde est debout,
La maîtresse a soufflé les chandelles partout;
L'hôte, les bras troussés, et le bonnet en tête,
Goûte du bout du doigt les sauces qu'il apprête;
Déjà le marmiton commence de couper
La cuisse d'un poulet qui resta du souper;
Déjà, de tous côtés, les poules déjuchées
Vont becquer près du coq pour être recherchées;
La plupart des pigeons ont déjà pris l'essor,
Le vacher a donné le dernier coup de cor;
La truie et ses cochons vont fouiller dans la plaine;
Rossinante et Grison ronflent, après l'aveine,
Plutôt qu'après le jour de nos sanglans combats,
Et bref, il est grand jour et nous ne partons pas!

(1) Il y a ici incorrection. Bouscal veut dire que la clarté succède au jour, tandis que *suit ses pas* signifie, d'après la construction de sa phrase : la clarté s'évanouit.

A part quelques fautes de style, l'invocation de don Quichotte est parfaite, celle de Sancho est pleine de traits charmans : cette maîtresse de maison économe, qui *éteint ses bouts de chandelle*, le cuisinier qui *goûte les sauces*, ce souvenir touchant d'un *poulet qui resta du souper*, et enfin cette préférence, qu'à l'exemple de Sancho, *Rossinante* et *Grison* donnent à l'*aveine* sur les *combats*, sont parfaitement dans le caractère du gros écuyer : ce sont des traits heureux qu'on rencontre rarement dans le théâtre de cette époque, presque exclusivement voué à la déclamation et à l'enflure.

Nous ferons une dernière citation, pour démontrer que Bouscal possédoit ce don inappréciable à la scène que les anciens appeloient *vis comica*. C'est au *Sancho gouverneur* que nous l'empruntons. Sancho va prendre possession de l'île de Barataria, et son très-illustre seigneur lui adresse ses dernières instructions. Entre autres défauts, don Quichotte reproche à son écuyer l'abus qu'il fait des proverbes. « C'est vrai, répond Sancho :

> J'en sais plus qu'un grand livre, et quand je veux parler,
> Ils veulent tous sortir, jusqu'à se quereller. »

Mais, le chevalier de la Manche représentant à Pança qu'une pareille infirmité est fort déplacée dans un gouverneur, le gros homme jure ses grands dieux que pas un seul proverbe ne sortira oncques de sa bouche, et pour confirmer son dire, il lâche un feu roulant de maximes aussi incohérentes qu'étrangères au sujet de l'entretien :

> Qui ne sait son métier doit fermer sa boutique ;
> La science partout vaut mieux que la pratique ;
> Jamais, sans l'appétit, on ne fait bon repas ;
> On verrait, sans la peur, de courageux soldats,
> Et j'ai toujours tenu pour promesse assurée
> Que bon renom vaut mieux que ceinture dorée.
> ....
> La plus grande finesse est de n'en point avoir.

. . . .

Qui se fera brebis sera mangé des loups, etc....

et cela continue sur ce ton pendant quelque trente vers, jusqu'à ce que le valeureux chevalier de la *triste figure*, lui qui a bravé les ennemis les plus redoutables, mais qu'épouvante cette avalanche de proverbes, prenne la fuite, et laisse le gouverneur maître de la place.

Cette scène est du meilleur comique; sans doute une grande part revient à Cervantès : mais Bouscal a tiré fort bon parti de la donnée du maître, et il ne faut pas oublier qu'il écrivoit son Sancho dix-neuf ans avant la première comédie de Molière (1).

Ce sujet de *Sancho gouverneur* a été plusieurs fois mis à la scène; Dufresny donna sous ce titre une comédie en trois actes et en prose, qui fut représentée le 17 janvier 1694, et le 15 novembre 1712 Dancourt fit jouer un *Sancho gouverneur*, en cinq actes et en vers.

Molière, si riche de son propre fonds, ne craignoit pas d'emprunter aux anciens et aux modernes les traits piquants qu'il savoit si bien mettre en œuvre. Il appeloit cela *prendre son bien où il le trouvoit* : c'est ainsi qu'il a pris, dans une méchante pièce de Cyrano de Bergerac, le germe de sa meilleure scène des *Fourberies de Scapin*. Personne n'eût osé l'en blâmer, car ce vers du *Joueur* semble avoir été fait pour lui :

Sous ses heureuses mains, le cuivre devient or!

Disciple respectueux de ce grand maître, et peu inventif de sa nature, Dancourt chercha lui aussi où il pourroit *prendre son bien*. Seulement il préféroit l'or tout fait au cuivre qui,

(1) Voici, du reste, le jugement que M. Paul Lacroix porte sur les *Deux Don Quichotte* et sur le *Gouvernement de Sancho* : « Cette trilogie dramatique, tirée du roman de Cervantès, qui étoit déjà traduit et très-estimé en France, est une des œuvres capitales de cette époque. » (Voy. le Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. Paris, 1843.)

sous ses mains, seroit probablement resté cuivre. Aussi retrouvons-nous textuellement, dans son *Sancho gouverneur*, toute cette charmante scène des proverbes qu'il a eu l'audace de copier vers pour vers, et de voler sans vergogne à un prédécesseur qu'il savoit tombé dans l'oubli. Il avoue bien dans sa préface qu'il a emprunté quelques passages à une ancienne comédie; mais il n'a garde de nommer Bouscal, chez qui l'on auroit retrouvé les meilleurs de ses vers, et le plus clair de son esprit.

Tous les cours de littérature citent Dancourt après Molière et Regnard, et il faut fouiller les nomenclateurs les plus complets qui se soient occupés du théâtre, pour trouver une mention de Bouscal. *Sic vos non vobis.*

Si je ne craignois d'avoir déjà trop abusé de votre attention, je vous citerois encore quelques passages de Bouscal, et vous y retrouveriez, comme dans les précédens, l'allure franche et nette de l'alexandrin, la rime riche et facile, et enfin cette coupe incisive si propre au dialogue, et dont Molière semble avoir emporté le secret dans sa tombe.

Voilà tout ce que mes recherches m'ont permis de réunir sur Bouscal. Dans un siècle où chaque matin, en lisant son journal, on est sûr de trouver le nom d'un homme de génie, il eût été très-facile de lui élever un piédestal plus pompeux ; mais pour cela il lui eût fallu un autre panégyriste. Tout ce que j'ai voulu, c'est rattacher un nom de plus à la liste déjà fort remarquable de nos illustrations locales, et compléter cette pléiade d'auteurs dramatiques toulousains, qui commence à Palaprat, et qui finit à Soumet.

DESBARREAUX-BERNARD.

Toulouse.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE POITIERS,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU 1er JANVIER 1845;

Par M. Pressac, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers, A. Dupré, 1848, brochure in-8° de 72 pages.

Cet opuscule, inséré dans les Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, a été tiré à part sur papier fort, à 70 exemplaires, numérotés et parafés par l'auteur; 16 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce. (Voyez *le Catalogue.*)

Cette notice devoit servir d'introduction au catalogue de la bibliothèque de Poitiers; mais, par des motifs que l'auteur passe sous silence, ce projet n'a pu être réalisé. Nous rendons grâce à M. Pressac de n'avoir point enfoui dans ses cartons ces recherches intéressantes, et d'avoir mis au jour un opuscule qui, tout en faisant connoître l'origine, les vicissitudes et les progrès de la riche bibliothèque de la ville de Poitiers, tend aussi à jeter quelque lumière sur l'histoire de la plupart des bibliothèques de province. En effet, presque toutes ont eu la même origine; les lois qui ont successivement régi la matière, ont été appliquées dans la France entière, et ont donné lieu, comme à Poitiers, tantôt à la dispersion des livres, tantôt à l'accroissement des bibliothèques; personne n'étoit dans une meilleure position que M. Pressac pour traiter un pareil sujet. Bibliothécaire adjoint depuis dix ans, dévoué au culte des livres et des manuscrits, il devroit, à notre avis, se trouver aujourd'hui à la tête de l'administration de la bibliothèque de

Poitiers. Nous aurions alors à enregistrer l'achèvement d'un important catalogue qui est loin d'être terminé.

Mais on rend au savoir une lente justice.

Ces pensées nous sont suggérées par la lecture des pages 67, 68 et suiv. de l'opuscule dont nous nous occupons. C'est là que le bibliographe se révèle lorsqu'il expose le plan qu'il auroit suivi pour établir l'ordre dans la bibliothèque publique de Poitiers, et pour la doter d'un catalogue général, ainsi que lorsqu'il se récrie sur la mauvaise reliure des livres que renferme cet établissement, et qu'il pose en fait qu'un bibliothécaire doit avoir acquis les connoissances nécessaires pour diriger la main de l'ouvrier et pour mettre un terme aux pertes irréparables qu'entraîne trop souvent une rognure malentendue. Les détails dans lesquels entre l'auteur, prouvent qu'il possède à un haut degré l'esprit d'ordre et le sentiment de la conservation des livres, qualités essentielles qui font le bon bibliothécaire.

L'histoire de la bibliothèque de la ville de Poitiers contient aussi l'histoire des bibliothécaires qui se sont succédé jusqu'au 1[er] janvier 1845. Des notes longues et curieuses sont placées au bas des pages. Cette notice mérite une mention toute particulière, et se recommande aux bibliographes qui, à l'histoire des livres rares, aiment à joindre l'histoire des dépôts qui les renferment et des hommes qui ont voué leur vie à les conserver. M. Pressac nous promet incessamment une seconde brochure dans laquelle il décrira les richesses principales que contient la bibliothèque de Poitiers; ce sera le complément indispensable de la notice qui fait l'objet de cet article. Heureux ceux qui pourront réunir dans leur cabinet ces deux opuscules qui, bientôt, deviendront rarissimes!

Ap. B.

HISTOIRE VÉRIDIQUE

DES GRANDES ET EXÉCRABLES VOLERIES ET SUBTILITEZ DE GUILLERY,

Depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes, remise de nouveau en lumière ; (par Benj. Fillon, avocat de Fontenay-le-Comte). Fontenay, Robuchon, 1844.

Brochure in-8° de 48 pages, imprimée avec soin sur papier de Hollande, tirée à 50 exemplaires, dédiée à M. Pressac, bibliothécaire adjoint de la ville de Poitiers.

La chanson populaire de Guillery et son refrain bizarre sont généralement connus. Il n'en est pas ainsi du héros apocryphe de cette chanson, le capitaine Guillery, qui, après s'être signalé dans la guerre de Bretagne, sous le duc de Mercœur, et dans la guerre déclarée par Henri IV au duc de Savoie, devint chef de voleurs vers la fin du XVIe siècle. Il n'en est pas ainsi de la Chasse-Gallery, légende poitevine qui est probablement le type originaire de la chanson de Guillery. La brochure de M. Fillon renferme l'histoire de Guillery, extraite des histoires tragiques du temps, et d'un *canard* du XVIIe siècle; une dissertation sur la Chasse-Gallery; des notes historiques et géographiques sur les lieux et sur les hommes cités dans l'histoire de Guillery, et l'explication de quelques termes relatifs aux croyances féeriques du Poitou; la légende d'un farfadet, écrite en prose poitevine; les chansons en patois, de Guillery, de Jeon Renaud, de la Chasse-Gallery et de Périne; enfin, la réimpression des reproches du capitaine Guillery, faicts aux carabins, picoreurs et pillards de l'armée de MM. les princes. — Imprimé à Paris, chez Anthoine du Breuil, 1615. — C'est la reproduction d'un pamphlet devenu fort rare, dont M. Fillon ne connoît que deux exemplaires.

Cette brochure contient dans ses 24 feuillets des documens historiques, des légendes, des chansons en patois et un pamphlet, le tout accompagné de notes et de dissertations. Il étoit

difficile de réunir plus de choses curieuses dans un si petit nombre de pages.

M. Fillon, infatigable dans ses recherches sur le bas Poitou, a mis au jour plusieurs publications fort intéressantes, tant sur l'histoire que sur la numismatique. Nous nous contenterons de citer quelques opuscules qui, tirés à petit nombre, se trouvent difficilement dans le commerce.

1° Une notice sur Saint-Cyr (100 exempl.); — 2° Charte de cession des droits d'usage et de pacage dans les Bois-Gast du seigneur de Sainte-Hermine (25 exempl.); — 3° le château de Fontenay après la première entrée des protestans, en 1562 (25 exempl.); — 4° un capitaine de compagnie franche, à la fin du XVI[e] siècle (20 exempl.); — 5° acte de vente du Doignon à Henry de Rohan, par Théodore Agrippa d'Aubigné (25 ex.); — 6° la défaite des troupes de M. de Soubize et de La Cressonnière, son lieutenant (20 exempl.): — 7° la chasse royale donnée aux rebelles du bas Poitou (20 exempl.); — 8° Maisons des hommes illustres de Fontenay (30 exempl.); opuscule dans lequel on trouve des détails inédits sur Tiraqueau, Viète, Brisson, N. Rapin, Besly, etc.; — 9° entrée des Vendéens à Ancenis (25 exempl.); — 10° pièces contre-révolutionnaires du commencement de l'insurrection vendéenne (100 exempl.); publication de documens originaux entièrement inconnus jusqu'à ce jour; — 11° deux héroïnes vendéennes (25 exempl.). — Tous ces opuscules imprimés sur papier de Hollande ont été publiés en 1847; — 12° le cabinet de Michel Tiraqueau, sénéchal de Fontenay (1848). Cette brochure contient des détails fort curieux sur le sort des bibliothèques de plusieurs savans du bas Poitou; — 13° le compte d'une aide de dix mille francs octroyés au comte de Montpensier, en novembre 1390, par les bonnes villes de Poictou (1848). Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale; — 14° pièces curieuses concernant (l'église de) Notre-Dame de Fontenay (1849). Recueil de sept pièces inédites signées par Brisson, Rapin, Besly, etc.

M. Fillon est l'un de ces laborieux et modestes érudits, qui,

par leurs actives recherches, ont sauvé d'une destruction imminente, ou d'un oubli éternel, des fragmens précieux d'histoire locale, et qui n'ont d'autre ambition que de doter leur pays d'une gloire qu'ils ne recherchent pas pour eux-mêmes. Le *Bulletin du Bibliophile* se réserve le droit de révéler au monde savant l'existence de ces hommes remarquables, trop souvent oubliés par leurs contemporains. Disséminés dans les provinces, ils élaborent des travaux consciencieux et souvent d'une importance réelle, matériaux qui serviront plus tard à construire l'édifice d'une histoire nationale.

AP. B.

CHRONIQUE.

UN MOT SUR LA RELIURE.

Nous insérons cette petite note que M. Chenu vient de nous adresser, nous réservant toutefois de donner sur l'exposition de cette année des détails plus étendus.

« Après bien des détours dans ces vastes galeries, où chaque art, chaque métier a apporté son produit, on est tout étonné de voir combien la reliure, que quelques-uns de nos artistes modernes ont poussée à un si haut degré de perfection, est peu représentée. Dans la plupart des montres apparoissent, comme de vieilles reliques plus ou moins dignes de ce nom, quelques volumes qui, par l'état de flétrissure où ils se trouvent, montrent assez que l'habit qui les couvre date d'un assez grand nombre d'années. Nous ne pouvons cependant ne pas reconnoître les efforts qu'ont faits en commun MM. Capet, relieur, et Marius Michel, doreur, qui nous ont présenté quelques reliures belles et bonnes, entre autres une *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo, couverte d'une mosaïque ingénieuse au milieu des compartimens de laquelle se trouvent dorés les noms

des principaux personnages qui figurent dans ce roman. Nous devons ajouter que tous les volumes de leur montre, qui, par ses trop petites dimensions et son peu d'élégance, n'est guère propre à faire remarquer les richesses qu'elle renferme, sont généralement bien établis, tant sous le rapport de la reliure proprement dite, que sous celui de la dorure : ce qu'on ne sauroit dire des autres exposans, si l'on n'excepte M. Gruel, qui a offert au public bibliophile quelques volumes où nous avons cru reconnoître pour la dorure la même main qui a si bien secondé M. Capet. MM. Jean Simier, Kœhler, Lardière, Buchet, et autres, figurent sans éclat, il est vrai; mais que nous présente M. Faille de Reims? des reliures et demi-reliures dont véritablement nous ne voyons pas le mérite; et nous ne savons ce que gagne la *Révolution* de M. Thiers à être couverte de cette toilette que font payer 2 francs nos artistes parisiens d'un talent médiocre. Nous espérons qu'à la prochaine exposition M. Faille prendra une honorable revanche, et se présentera en digne émule de nos Bauzonnet-Trautz, de nos Duru et de nos Niédrée, dont on regrette de ne pas voir les chefs-d'œuvre donner une juste idée de l'art. »

J. Chenu.

Nous empruntons la note suivante à la 5e livraison du tome VI du *Bulletin du Bibliophile*, publié sous la direction de M. Reiffenberg.

« Quesné (Jacques Saltigoton), né à Pavilly, Seine-Inférieure, le 1er janvier 1758. Quérard, *France litt.*, VII, 394-95.

« Gérant de la librairie parisienne de M. Cotelle, rue de la Madeleine, à Bruxelles, en 1831, vers la fin d'octobre, jusqu'en mars 1834.

« Ce petit homme, sec, propre et suffisant, étoit un de ces écrituriers comme il en pullule à Paris, et dont la vanité prodigieuse est en raison inverse de leur incurable nullité. Il dé-

clare avoir publié trente-trois ouvrages en quarante ans, et de peur que sa vie ne laisse quelque obscurité pour l'histoire littéraire, il a pris soin, à l'exemple de J. J. Rousseau, d'écrire ses *Confessions*, en 3 vol. in-8°. Les deux premiers parurent en 1828, le troisième en 1835, et c'est là qu'il parle de son séjour à Bruxelles. Sauf quelques pages assez piquantes, rien de plus vide que ces mémoires, rien de plus puéril que l'amour-propre qui les a inspirés. Le sieur Quesné se croit un oracle en politique et en littérature et s'imagine qu'au fond de sa boutique, il fixe les regards de tout l'univers. Plusieurs des anecdotes qu'il raconte sont des fables, des calomnies, ou d'insipides commérages, écrits par un homme de mauvaise compagnie ; nous ne citerons que celle qui (p. 347) concerne l'infortunée Marie-Antoinette.

« D'une multitude de niaiseries, nous extrairons cette réflexion qui devient chaque jour plus vraie :

« Si les Belges peuvent un jour surmonter leur humeur « inconstante, ils seront heureux sous le sceptre de ce prince « (le roi Léopold), dont tous les désirs ne tendent qu'à mé- « riter leur amour.

« J'en dis autant de son beau-père Louis-Philippe, que les « François regretteront quand il ne sera plus. Du fond de sa « tombe sortiront mille qualités méconnues de son vivant par « les passions de l'intrigue et de l'ambition : la justice et la « reconnoissance viendront s'asseoir sur son cercueil en atten- « dant que la voix de la postérité publie ses louanges « (pp. 370-71). » C'est pourtant le petit père Quesné, libéral de mauvaise humeur, légèrement enfariné de jacobinisme, qui a tracé ces lignes sensées et monarchiques ! »

NÉCROLOGIE.

Les sciences philologiques, bibliographiques et littéraires viennent de faire une grande perte dans la personne de M. Gabriel Peignot, qui vient de mourir subitement dans sa 82e année. Notre prochain numéro contiendra une notice sur notre ancien collaborateur.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

83. Actes (les) et dispense du mariage confirmé, contracté et celebré par l'auctorité apostolique, entre tres-nobles et tres-illustres Henry de Bourbon, et Marie de Clèues, prince et princesse de Condé. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1573, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*). Rarissime. . . . . 36—»

84. Actiones duæ secretarii pontificii : quarum altera disputat, an Paulus papa IIII debeat cogitare de instaurando concilio Tridentino.... altera verò an vi et armis possit deinde imperare protestantibus, ipsius concilii decreta. (Sans lieu) *anno* 1556, in-8 de 189 ff., y compris celui du titre, v. f. fil. tr. dor. (*Padeloup*.) Exempl. de Girardot de Préfont. . . 30—»

Ce sont deux épîtres adressées au pape Paul IV, qui avoit annoncé l'intention de continuer le concile de Trente, interrompu à la mort de Jules III, dans lesquelles on agite d'une part la question de savoir s'il est utile à la cause du catholicisme de reprendre ce concile, et de l'autre si le pape pourroit, par la force des armes, contraindre les protestans à se soumettre à ses prescriptions.

Au premier aspect on croiroit à une polémique orthodoxe et conciliatrice ; mais bientôt on s'aperçoit que ce n'est qu'un libelle contre la papauté et l'apo-

logie des comices rebelles de la confession d'Augsbourg. Ce qui ne doit point au surplus étonner, attendu que l'*Epitome de Gesner, la Bibliothèque instructive de Debure*, et *le Dictionnaire des livres condamnés au feu*, de *Peignot*, attribuent cet opuscule au fameux apostat *Vergerius* (*Petrus Paulus*), très-connu par ses nombreux pamphlets, et par l'habileté avec laquelle il sut profiter des désordres et des abus de la cour de Rome pour propager ses idées de réforme.

Du reste, quelle que soit moralement la somme de célébrité méritée par un ambitieux que le dépit de n'avoir pas été nommé cardinal, fit devenir un des ennemis les plus cruels de l'Église, qu'il avoit su défendre avec succès quand son intérêt le commandoit, il faut noter, bibliographiquement parlant, que ses satires, sévèrement prohibées par les catholiques, sont devenues fort rares, et que celle-ci notamment ne manque pas d'intérêt historique, en ce que l'auteur qui avoit, comme évêque et comme ambassadeur, pris part aux débats religieux et politiques du temps, y donne des renseignemens curieux sur l'esprit des cours de l'Europe et leurs tendances religieuses à cette époque.

M. Brunet, qui cite entre autres opuscules de Vergerius : *Concilium non modo Tridentinum sed omne papisticum perpetuo fugiendum esse omnibus piis* (Berne, 1553, in-4°), et *Vergerius, de naturâ et usu sacramentorum et cœnâ dominicæ*, 1559, n'a point mentionné celui-ci, dont il existe cependant une édition postérieure de 1559. C'est certainement le livre qui conclut le plus rudement contre le droit spirituel et la puissance temporelle du pape. — Véritable question d'actualité.

P. de M.

85. Alciat. Les emblèmes de maistre André Alciat, mis en rime françoise (par Jeh. Le Fèvre), et puis naguères réimprimés avec curieuse correction. *Paris, Wechel*, MDXXXIX, pet. in-8, goth. mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*) . . . . 45—»

Magnifique exemplaire d'une édition très-rare. Elle contient 113 fig. en bois des plus curieuses.

86. Allen. Traité politique, composé par William Allen, Anglois, et traduit nouvellement en françois, où il est prouvé, par l'exemple de Moyse, et par d'autres tirés hors de l'Escriture, que tuer un tyran n'est pas un meurtre. *Lugduni*, 1658, pet. in-12, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Riche rel. à compartiments.*) . . . . 40—»

Joli exemplaire de l'*édition originale*.

87. **Annonii** (*Aimonii*) monachi, de Gestis Francorum lib. V. *Parisiis, J. Parvus et J. Badius Ascensius*, 1514, pet. in-fol. v. gr. . . . . 30—»

Cet exemplaire, entièrement *non rogné*, est chargé de notes manuscrites du temps, importantes et conservées avec grand soin par le relieur.

88. **Antiquitez** (les) et les recherches de la grandeur et maiesté des roys de France (And. Duchesne, Tourangeau). *Paris*, 1609, in-8, maroq. vert, fil. (*Anc. rel.*). . . . . 30—»

Bel exemplaire d'une édition rare, ornée d'un frontispice très-bien gravé, représentant Henri IV sur le trône, tenant un sceptre à la main; à côté de lui, le dauphin de France, entouré de courtisans; plus loin, la reine Marie de Médicis est assise au milieu des dames de la cour. Quatre portraits (Clovis, Charlemagne, saint Louis et Hugues Capet) forment l'encadrement du titre.

89. **Aretino**. Verginia, comedia di M. Bernardo Accolti Aretino, intitolata la Verginia, con un capitolo della Madonna. *Vinegia, Zoppino*, mdxxxv, in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*). . . . . 45—»

Très-bel exemplaire. A la suite de la Verginia on trouve un recueil de *Sonetti, capitoli e strambotti* du même auteur. On assure que Shakspeare a imité cette comédie dans la pièce intitulée : *All 's well that ends well.*

90. **Arrests** (les) de dernière exécution contre Gaspar de Coligny qui fut admiral de France, François Briquemault et Renauld de Cauaignes. *Lyon, par Michel Joue, à l'enseigne du Jésus*, 1573, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Niédrée.*). . . . . 66—»

Très-rare.

91. **Assedio** (l') di Pavia con la rotta e presa del re christianissimo, mdxxv. *In Venezia, per Mathio Pagan*, 1555, in-4 de 4 feuillets, mar. r. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . . . 66—»

Rarissime. Avec une figure sur bois au recto du premier feuillet. Pièce rare, qui intéresse à la fois l'histoire de France et celle d'Italie. A la suite du poëme, en *ottava rima*, il y a une complainte sur François Ier. Elle commence ainsi : *Son de Franza il re Christiano.*

92. AYRAULT. Opuscules et divers traictez de maistre Pierre Ayrault. *Pour Jérémie Perier, rue Saint-Jacques, à Paris, à l'enseigne du Bellerophon*, MDXCVIII, pet. in-8, vél. 18—»

Ce livre, peu connu, est très-rare. Il se compose de :

1° Plaidoyers et arrêts;

2° *Oratio ad Senatum in adeptione Præturæ Criminalis;*

3° Discours de la nature, variété et mutation des loix, accommodée au traicté du retraict lignager, faict par maistre Fr. Grimaudet, aduocat du Roy à Angers : à messire Christofle de Thou, cheualier, seigneur de Cely, et premier président en la cour;

4° Discours à mons. le duc d'Anjou, sus l'occasion, que le voulant recommander pour ses victoires, et restauration de son université d'Angers, ces Panégyricz anciens de Pacatus et d'Eumenius, iadis faicts à la louange des empereurs Constantius et Théodose, luy ont été adressez et dédiez de nouveau.

5° Harangue faicte à monseigneur le duc d'Anjou, de Bourbonnois, etc., à son arrivée à Angers, en 1570 ;

6° De la puissance paternelle, dédiée à René Ayrault, son fils, soy disant jésuite.

Au verso du titre de ce dernier traité, on lit : « Il y a trois ans et plus, que ie suis à « aprendre où les Iesuites tiennent mon fils. Si ie l'eusse pu descouvrir : ie luy eusse « faict ceste remonstrance en priué. Mais voyant que ie perdois mon temps, et qui « plus est, mon espérance : ie lui ai voulu escrire comme aux contumax, par pro- « gramme et annotation publique. Si vous trouuez donc ma plainte iuste, et que vous « appreniez où il soit : je vous supply qu'il la voye, Cela faict, je lui laisse en son illi- « beral arbitre, de m'obeyir, ou ne m'obeyir point. D'Angers, 1589. »

Son fils s'étoit fait *jésuite* à son insu et il n'avoit jamais pu le retirer de cet ordre. C'est à cette occasion qu'il composa ce traité, qui se ressent nécessairement de la situation d'esprit où l'avoit placé l'insubordination de son fils. C'est à cause de cela qu'il dit : « .... Puisque j'ai perdu mon fils aîné, et qu'il ne se trouve point de re- « mède aux maléfices qui ont la religion pour couleur; qui m'en peut substituer un « autre plus gracieux, plus obéissant, plus honneste, moins sujet à subornation et « corruption, que cette plume, si la postérité la trouve bonne? Reprenons donc ce qui « restoit de notre dessein et entreprise. Laissons là la désobéissance et contumace de « notre fils : aussi vient-elle moins de lui que des *Jésuites*..... »

Ayrault est né en 1536. Après avoir exercé avec distinction la profession d'avocat au parlement de Paris, il se retira en 1568 à Angers, son pays natal, avec la charge de lieutenant criminel au siége présidial de cette ville. Il y est mort en 1601.

Ainsi il a vécu sous les règnes de Charles IX et de Henri III.

Les guerres de religion, les troubles, les proscriptions, la Saint-Barthélemi, avoient péniblement affecté son âme généreuse.

On retrouve, dans tout ce qu'il a écrit sur la procédure criminelle, un esprit droit, éclairé, ami de la justice et des formes qu'il regarde partout comme essentielles à son administration.

93. Baudouin. L'Histoire et Cronique du noble et vaillant Baudouyn, conte de Flandres, lequel espousa le Diable. *Imprimé à Paris, par Nicol. Bonfons, libraire, demeurant en la rue Neuue Nostre Dame, à lenseigne Sainct Nicolas* (sans date), in-4, goth. à 2 col. fig. en bois, maroq. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). 130—»

Bel exemplaire, très-bien conservé.

94. Bible. Wol gerissnen und geschnidten figuren ausz der Bibel. *Lyon, Jean de Tournes,* 1564, pet. in-8, fig. sur bois, mar. vert, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 36—»

Bel exemplaire d'une bible en flamand, rare, avec les fig. de Petit-Bernard.

95. Bibliothèque curieuse et instructive (par le père Menestrier). *Trévoux et Paris,* 1704, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. f. fil. (*Petit*) (1). (*Bel exempl.*). . . . . 18—»

96. Borghesi. Rime di M. Diomede Borghesi, gentil'huomo senese, parte 1ma (2a, 3a, 4a, 5a e 6a). *Padova, appresso Lorenzo Pasquato,* 1566, pet. in-8, mar. r. tr. dor. (*Janséniste.*). . . . . 26—»

Bel exemplaire parfaitement complet de ces poésies d'un auteur estimé.

97. Brieue remonstrance sur la mort de l'admiral et ses adherans, au peuple françois. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1572, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . . . 66—»

Pièce très-rare et fort curieuse, exemplaire à toute marge.

98. Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le prince de Soubise. *Paris,* 1788, gr. in-8, v. . . . . 8—»

Cette collection qui renfermoit la précieuse bibliothèque de de Thou, étoit déjà si célèbre en 1679, lorsque le catalogue en fut imprimé pour la vendre,

(1) M. Petit, relieur, est l'habile successeur de M. Simier.

que l'on vit avec satisfaction M. le président de Menars l'acquérir en entier. Le cardinal de Rohan, Armand Gaston, l'acheta des héritiers de M. de Menars, y joignit la sienne et l'augmenta considérablement. Ses successeurs, jusqu'à M. le prince de Soubise, avoient destiné chaque année une somme pour l'enrichir...... Cette bibliothèque, qui comprend 8,300 numéros, a été vendue en 91 vacations.

99. CATHALOGUE des villes et citez assises es troys Gaulles, c'est assavoir, Celticque, Belgicque et Aquitaine, avecq ung traicté des fleuves et fontaines, illustré de nouvelles figures. *On les vend à Paris en la rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne de l'Escu de France, par Alain Lotrian,* 1543, pet. in-8, fig. sur bois, représentant les villes fondées en ladite Gaulle, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 30—»

Au folio 60 commence : « Un petit traicté des fleuves et fontaines admirables desdictes Gaulles, jadis composé par messire Symphorien Champier, etc. »

100. CHAMPIER. De monarchia Gallorum campi aurei : ac triplici imperio, videlicet Romano, Gallico, Germanico, etc. Auth. Symphoriano Campegio. — Galliæ Celticæ, ac antiquitatis Lugdunensis, quæ caput est Celtarum, campus. (Auth. S. Campegio). *Lugduni, Treschel*, MDXXXVIII, 3 parties de 22, 30 et 18 ff. pet. in-fol. maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Belle rel. Janséniste de Duru.*). . . . . 85—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE, grand de marges. Il est rare de trouver ces trois parties ainsi réunies.

101. COMINES (*Philippe de*). Ses Mémoires. *Leide* (*Elzevir*), 1648, pet. in-12, frontisp. gravé, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 60—»

Joli exemplaire, lavé et réglé avec soin. H. 4 p. 9 l. 1/2.

102. CONSTITUTIONES et declarationes examinis generalis Societatis Jesu. *Romae*, 1570. Litterae apostolicae, quibus institutio, confirmatio, et varia privilegia Soc. Jesu continentur, 1568. — Decreta primae et secundae congreg. generalis Soc. Jesu. Et canones secundae. *Romae*, 1568. Tabula et summa fere omnium quae continentur in libro Bullarum et Exam^is et

Constit. et declarationis Soc. Jesu. Pet. in-8, m. bl. tr. dor., jolie rel. (*Capé.*). 30—»

Cette quatrième et dernière pièce est manuscrite.

103. COTIGNON (*Pierre de*). Vers du sieur de La Charnays. Dédiez à monseigneur l'Éminentissime cardinal de Lyon, grand aumosnier de France. *Paris, Toussaincts du Bray*... 1632, pet. in-8, 89 pages, y compris 4 préliminaires, mar. bl. fil. tr. dor. (*Duru.*)............................... 25—»

Pierre de Cotignon, s[r] de La Charnays, fut l'intime de Guillaume Colletet, de l'abbé de Marolles, de la Roche, et de tous les beaux esprits du commencement du XVII[e] siècle, et ce fut en leur compagnie qu'il composa la plupart des chansons, des épigrammes, des énigmes et des sonnets qu'il nous a laissés.

Le présent recueil, adressé au grand aumônier de France, Richelieu, frère du ministre de ce nom, ne comprend que les pièces les plus sérieuses de cet auteur, entre autres des stances à M. Ogier sur la mort de son père, que l'abbé Goujet estime assez, et des quatrains plus chrétiens que poétiques, tels que ceux-ci :

« Athéiste brutal, impie abominable,
« Qui ne recognois point celuy par qui tu vis,
« D'autant que ton erreur n'est pas imaginable,
« L'on ne te peut donner de règle ny d'advis. »

« Si les hommes ne sont qu'une poudre animée,
« Qu'un fruit qui dès sa fleur est à maturité,
« Mourons au moins si bien que notre renommée
« Nous puisse faire vivre à la postérité. »

. . . .

Les mêmes sans doute dont Colletet, qui a brûlé quelques grains d'encens en faveur de son ami Pierre, disoit qu'il « en trouvoit les sentimens si bien « énoncés qu'il obligeoit son fils d'en remplir sa mémoire, et aux occasions « de les lui réciter par cœur. »

M. Brunet, au mot COTIGNON, où l'on trouve l'indication des poëmes de cet auteur, mentionne ce volume et fait remarquer, avec l'abbé Saint-Léger, qu'il offre de particulier que le s[r] de La Charnays a cherché à y introduire une orthographe plus rapprochée de la manière de prononcer.

P. DE M.

104. CRONIQUES des ordres instituez par le séraphique P. S. François, qui contient les vies, morts et miracles de St.

François et de ses disciples. *Imprimé à Troyes, et se vendent à Paris*, 1602, 2 vol. in-8, tit. gr. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 36—»

Très-bel exemplaire de ce livre, que l'on trouve rarement en bon état. — Légende curieuse pour l'histoire ecclésiastique.

105. CRUAUTÉS sanguinaires exercées envers feu le cardinal de Guise, et les moyens tenus pour emprisonner le prince de Ginville, et les seigneurs catholiques, pendant les estats de Bloys; avec la remonstrance faicte au Roy par Mme de Nemours sur le massacre de ses enfans. *S. L.* 1589, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*). . . . 45—»

Charmant exemplaire d'une pièce *rarissime*. A la fin de cette satire est posée la question : *Quelle différence y a-t-il entre un roy et un tyran?*..... suivie d'un *Dict notable de Cicéron.*

106. DESPORTES. Discours sommaire, du règne de Charles IX; ensemble, de sa mort, et d'aucuns de ses derniers propos, par J. Des Portes, Chartrain. *Paris* (1574), in-8, v. f. (*Capé.*). . . . . 15—»

Pièce de toute rareté, contenant un éloge complet de Charles IX.

107. DITS magnifiques et gaillards, touchant les causes de la mort de l'admiral de Colligny et ses complices. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1572, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 66—»

De toute rareté.

108. EDITS et ordonnances des tres-chrestiens roys de France, François IIe, et Charles IXe à présent regnant. *Paris, J. Dallier*, 1562, in-8, veau antique, fil. tr. dor. (*Simier.*). . 9—»

109. ESPRIT (l') malin, nouvelle historique et galante par M. D*** (le chevalier de Pontieu). *Paris*, 1710, in-12, v. m. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour.*). . . . . 5—»

110. ESSAI historique sur la Bibliothèque du Roi et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâti-

ments et les objets les plus curieux à voir dans ces différents dépôts (par Leprince). *Paris*, 1782, in-12, d. mar. non rogn. (*Simier.*)........................... 12—»

111. Essais de dissertations politiques sur l'estat présent des puissances protestantes de l'Europe. *Cologne, Jacques l'Ingénu*, 1676, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*).. 9—»

112. Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy. *Paris, Renouard*, 1829, 5 vol. in-8, pap. vél., veau ant. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Simier.*)........................... 70—»

Orné de 18 vignettes, d'après les dessins de Moreau et Desenne.

113. Faux visage descouvert du fin Renard de la France. *Pour J. de Varangles*, 1589, in-8, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*)........................ 35—»

« A tous catholiques unis, et sainctement liguez pour la défense et tuition de l'Église apostolique et romaine contre l'ennemi de Dieu ouuert et couuert. »

114. Ficin. Discours de l'honneste amour sur le banquet de Platon, par Marsille Ficin..., traduit de toscan en françois, par Guy Le Fevre de la Boderie. *Paris, Lucas Breyel*, 1588, in-8, v. (non cité.)................................ 12—»

Marsillio Ficino, chanoine de la cathédrale de Florence, fut un de ceux qui, au XVe siècle, déployèrent le plus de zèle pour la propagation des spéculations métaphysiques de l'école platonicienne; à ce point même, disent ses biographes, qu'il ne se contentoit pas d'enseigner à l'Académie ses élucubrations pagano-chrétiennes, mais encore qu'il les prêchoit en chaire. Il a commenté en latin la plupart des œuvres du philosophe grec, et entre autres le Banquet. C'est ce dernier commentaire, écrit dans le dialecte toscan, que l'on a mis en françois.

Le traducteur, Guy Le Fèvre de la Boderie, auteur d'ouvrages en vers d'un amphigouri transcendental, tels que *l'Encyclie des secrets de l'éternité, la Galliade, ou de la révolution des arts et des sciences.....*, est aussi l'auteur de plusieurs odes et d'autres poésies prônées par son ami La Fresnaye Vauquelin, et traitées d'inintelligibles par l'abbé Goujet; il dédia la traduction de Ficin à la reine de Navarre, Marguerite de France, dans l'espoir que placée sous ce haut patronage, sa prose convertiroit les cœurs vulgaires à l'amour

platonique et les convieroit à « *se délecter à ce banquet aux plus douces et savoureuses viandes de l'âme.* » Je ne sais trop quel fut à cette époque le succès de sa croisade contre le démon des désirs physiques; car l'histoire n'a point enregistré que les naissances aient diminué en l'an de grâce 1589..... ; mais à coup sûr le poëte, détaché des affections matérielles, ne pouvoit rencontrer un sujet plus en harmonie avec ses nuageuses inspirations!

Il faut cependant ajouter, pour être juste envers qui de droit, que ce Guy Le Fèvre, à défaut d'être très-compréhensible dans sa langue maternelle, entendoit au mieux le syriaque, l'arabe, l'hébreu et le chaldéen, et qu'il a puissamment aidé Arias Montanus pour la rédaction de la Bible polyglotte d'Anvers.

Somme toute, ce livre, expression assez fidèle du genre d'étude auquel se livrèrent, à la renaissance des lettres, certains esprits illuminés par la lecture des ouvrages des anciens, doit être recherché comme rare, et conservé parce qu'il est curieux.

On y trouve une élégie adressée à la reine de Navarre, échantillon du talent poétique de Guy Le Fèvre, et le *Commentaire du très-illustre seigneur comte Jean Picus Mirandulanus, sur une chanson d'amour composée par Hierosme Benivieni, citoyen Florentin, selon l'opinion des Platoniciens*, mis en françois par G. C. T. (Gabriel Chapuys Tourangeau.)

P. DE M.

115. FRANCO. Il Petrarchista, dialogo di messer Nicolo Franco, nel quale si scuoprono nuovi secreti sopra il Petrarca. *Venetia, Gab. Gioli di Ferrarii*, 1543, pet. in-8, rel. en vél. bl. . . . . 20—»

Ouvrage curieux et rare de cet écrivain, qui, après avoir été à la solde de l'Arétin, devint son plus cruel antagoniste; il contient beaucoup de documens intéressans sur Laure, sur sa famille, sur son tombeau, etc., ainsi que plusieurs lettres de Pétrarque.

116. GARNIER (*Robert*). Ses tragédies. *Rouen, R. du petit Val*, 1611, in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Capé.*). . . . . 25—»

Exemplaire bien conditionné.

117. GESNER. Historia plantarum et vires ex Dioscoride, paulo ægineta, Theophrasto, Plinio, et recentioribus Græcis, juxta elementorum ordinem, per Conradum Gesnerum. *Parisiis, Guil. Richard*, 1541, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 20—»

Imprimé dans le genre des Galliot-Dupré.

118. Guarini. Le berger fidèle, trad. de l'ital. de Guarini (par l'abbé de Torche), en vers françois. *Cologne, P. Marteau*, 1677, pet. in-12, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Bozérian.*). . . . . 12—»

Véritable édition pour la collection elzevirienne.

119. Guide (le) des chemins de France (par Ch. Estienne). *Paris, Ch. Estienne*, 1552, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 36—»

Joli exemplaire d'un livre très-rare et fort curieux. On y voit que le Dauphiné commence à la Guillotière, faubourg de Lyon.

120. Hanape. Le Promtuaire des exemples des vertus et vices, recueilli de l'Ancien et Nouveau Testament, par R. P. Nic. Hanape, traduit en françois par Ant. Tiron. *Anvers*, 1569, pet. in-8, mar. ol. médaillon, fil. tr. dor. (*Anc. rel. molle.*). . . . . 95—»

Précieux exemplaire lavé et réglé; il a appartenu à Henri III, dont il porte les armoiries, la devise *Spes mea deus*, et la tête de mort.

121. Harmoniæ euangelicæ lib. IV. *Parisiis, Galeotum à Prato*, in-8, mar. vert russe, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . 50—»

Très-bel exemplaire d'un volume qui fait partie des jolis livres imprimés pour *Galliot-Dupré*. Il est orné d'un grand nombre de figures gravées sur bois, attribuées à Woeriot.

122. Hotman. Franc. Hotomani iurisconsulti Francogallia. *Ex officina J. Bertulphi*, 1576, in-8, vél. . . . . . 22—»

Édition rare, livre célèbre, dans lequel l'auteur, François Hotman, dit : « que le royaume de France n'est point successif, comme sont les héritages des particuliers, et qu'autrefois on ne venoit à la couronne que par les suffrages de la noblesse et du peuple; si bien que, comme anciennement, le pouvoir et l'autorité d'élire les rois appartenoient aux États du royaume et à toute la nation assemblée en corps; aussi étoient-ce les États qui les déposoient du gouvernement. » Là-dessus il apporte les exemples de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V, de Charles VI et de Louis XI; mais il s'attache principalement à démontrer comme, de tout temps, on a jugé que les femmes étoient incapables de la royauté; on doit aussi les exclure de toute charge et administration publique.

123. Icones historiarum Veteris Testamenti. *Lugduni, apud J. Frellonium*, 1547, in-4. v. m. fil. (*Armes de la marquise de Pompadour.*). . . . . 64—»

94 figures composées, dessinées et gravées sur bois par le célèbre Hans-Holbein. Chaque sujet est accompagné d'un quatrain en vers françois. Bel exemplaire.

124. Lactance Firmian, des divines institutions, contre les gentilz et idolâtres, trad. de latin en françois ; dédié au tres-chrestien Roy de France, par Réné Fame, notaire et secretaire dudict seigneur, et de nouveau corrigé. *On les vend à Paris, en la grand salle du Palais, en la boutique de Galiot du Pré, libraire juré de l'université.* 1546, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. . . . . 28—»

Cette édition est dédiée à François I[er], et les armoiries de ce roi sont peintes sur le titre de cet exemplaire, qui est beau et qui pourroit bien provenir de sa bibliothèque.

125. Magnus (*Jacobus*). Sophologium ; ex antiquorum poetarum, oratorum, atque philosophorum gravibus sententiis collectum. = *Anno Domini mille cccc lxxv...... Impressum fuit istud Sophologium Parisius, per Martinum Crantz, Vdalricum Gering, et Michaelem Friburger,* in-fol. goth. vél. 66—»

Bel exemplaire d'une des plus anciennes productions de la typographie parisienne.

126. Marie Stuart, reyne d'Écosse, nouvelle historique (par de Boisguilbert). *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*Elz., à la Sphère*), 1675, in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Niédrée*), rel. sur brochure. . . . . 40—»

127. Maugin. Le Miroir et Institution du Prince, contenant comment les grands doivent se comporter pour leur grandeur, et pour le salut et le repos de leurs subiècts, par J. Maugin. *Paris, J. Ruelle,* 1573, in-16, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*). . . . . 18—»

128. Methodius primum olimpiadc et postea Tyri ciuitatum

episcop... *Finit Basilea per Michaelem Furter opera et vigilantia Sebastiani Brant.* M. CCCCXVI. In-4, goth. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 90—»

Superbe exemplaire d'un livre extrêmement curieux. Il contient 61 figures en bois d'une exécution parfaite. Le prochain numéro contiendra une notice littéraire et bibliographique sur ce précieux ouvrage.

129. Μικροκοσμος, parvus mundus.— *Amstelrodami, sumptibus Theod. Petri, bibliopolæ, sub prælo albo. Væneunt apud Joannem Jansonium, bibliopolam Arnhemiensem* (sans date). In-4, v. fauve, fil. (*Kœlher*). . . . . 24—»

Ce livre se compose de tableaux de la vie humaine, représentés en 74 figures en taille-douce, expliquées par des vers latins.

130. Motraye. Voyages en Europe, Asie et Afrique, par Aubry de La Motraye. *La Haye, T. Johnson*, 1727, 2 vol. pet. in-fol. fig. =Voyages du même, en diverses provinces de la Prusse, de la Russie, de la Pologne, etc. *La Haye, Ad. Moetjens*, 1732, pet. in-fol. fig.; les 3 vol. reliés uniformément, veau fauv. fil. (*Anc. rel.*). . . . . 36—»

Très-bel exemplaire, rarement aussi bien conditionné.

131. Noirot. L'origine des masques, mommerie, bernez, et revennez ès iours gras de caresmeprenant, menez sur l'asne a rebours et chariuary, etc.; le tout extrait du liure de la Mommerie de Cl. Noirot, iuge en la mairie de Lengres. *Lengres, Chauvetet*, 1609, in-8, mar. vert à comp., doublé de maroq. citron, fil. tr. dor. (*Rich. rel.*). . . . . 80—»

Livre singulier, rare et recherché.

132. Novum Testamentum græcum. *Lutetiæ, Rob. Stephani*, 1546, in-16, mar. r. fil. tr. dor. (*Capé*). . . . . 35—»

Avec la préface : *O mirificam.*

133. Oléarius. Voyages en Moscovie, Tartarie et Perse, par Ad. Oléarius, trad. par Wicquefort. 2 tom. en 1 vol. in-fol. = Voyages faits de Perse aux Indes orientales, par J. A. de

Mandelslo, publiés par A. Oléarius, et trad. par de Wicquefort. *Amsterd., Ch. Le Cène*, 1727, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; les 2 vol. veau fauv. fil. tr. dor. (*Padeloup.*). . . . . 36—»

Exemplaire parfaitement conditionné.

134. ORDONNANCE du roy (Henry II) et de sa Court des monnoyes, contenant le pris et poix, tant des monnoyes de France qu'estrangeres, d'or et d'argent, ausquelles ledict seigneur a donné cours en son royaulme, pays, terres et seigneuries de son obéissance. *Paris, J. Dallier*, 1555, in-8, v. f. (*Padeloup.*). . . . . 15—»

Bel exemplaire d'un livre très-rare, rempli de monnoies gravées sur bois.

135. PACARD. Théologie naturelle, ou Recueil contenant plusieurs arguments contre les Épicuriens et Athéistes de notre temps, par Georges C. D. Pacard Segusiain. *A La Rochelle, par P. Haultin*, 1579, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*). . . . . 24—»

Délicieux volume d'une impression très-remarquable et fort rare.

136. PANTALEON. Omnium regum Francorum a Pharamundo usque ad Carolum Nonum vitæ breviter complexæ; auth. H. Pantaleone poeta laureato. *Basileæ, ex officina Brylingeriana*, 1574, pet. in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Élég. rel. jansén. de Duru.*) . . . . 85—»

Bel exemplaire d'un livre rare; il se compose de 84 feuillets. Toutes les pages sont ornées de très-curieux portraits gravés sur bois, au-dessous desquels se trouve une épigramme en latin.

137. PASCAL. Les Provinciales ou les Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. *Cologne, P. de La Vallée* (*Elzevir*), 1657, pet. in-12, mar. bleu, fil. à comp. tr. dor. (*Rel. angl.*). . . . . 35—»

138. PRÆCLARA Francorum facinora variaque ipsorum certamina pluribus in locis, tam contra orthodoxæ fidei, quam ipsius Gallicæ gentis hostes gesta, ab an. M.CC ad an. MCCCXL,

quo Templarii e medio tolluntur; ab ill. principe Montisque Fortis comite recollecta (*Absq. l.*). 1500, pet. in-8, lett. rond. vél. fil. tr. dor. . . . . 35—»

Bel exemplaire de l'édition originale de cette chronique, de Pierre de Lodève, évêque françois, qui écrivoit au commencement du XIVe siècle. C'est parce qu'il y est principalement question des faits et gestes de Simon de Montfort, qu'elle en a retenu le nom. Voici comment elle commence : *Anno Domini 1202 Johannes rex Angliæ, Arturium Comitem Britanniæ filium Gaufridi fratris sui capit et latenter peremit.*

139. Princesse (la) de Montpensier (par mesdames de La Fayette et Segrais). *Paris, Osmont*, 1674, in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*). . . . . 24—»

Bel exemplaire d'une édition rare.

140. Procès (le) des dances debattu, entre Phil. Vincent, ministre du saint Évangile, en l'église reformée de la Rochelle, d'une part; et aucuns des sieurs Jésuites de la mesme ville, d'autre. *La Rochelle*, 1646, pet. in-8, veau antiq. fil. (*Petit*). (*Bel exempl.*). . . . . 10—»

141. Puissance (de la) légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince. Traicté très-utile et digne lecture en ce temps, escrit en latin par Estiene Junius Brutus, et nouuellement traduit en françois (*Sans lieu*). 1581, in-8 de 264 p. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 18—»

Cet ouvrage, dont la matière est intéressante et délicate, est attribué à Hubert Languet. Cette traduction françoise, la seule qui ait été faite, est de Fr. Estienne. Ce livre fit beaucoup de bruit au moment de sa publication; mais il a été supprimé, de là sa rareté. Cette production est celle d'un ardent républicain qui, traitant du pouvoir du prince sur le peuple et du peuple sur le prince, penche toujours pour le peuple. C'étoit alors un républicain....... rouge........!

142. Quadrins historiques de la Bible, avec l'Apocalypse (par Cl. Paradin). *Lion, J. de Tournes*, 1558, in-8, fig. en bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*). . . . . 72—»

Exemplaire grand de marge, très-beau, quoique les deux derniers feuillets aient un léger raccommodage en marge.

143. RECUEIL de diverses pièces concernant le monastère de Charonne et le procez verbal de l'assemblée extraordinaire de messeig. les archevèques et évèques; tenue en l'archeveché de Paris, aux mois de mars et de may 1681. *Cologne, Schouten*, 1681, pet. in-12, m. v. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 10—»

144. REPERTORIUM vocabulorum equisitorum oratorie poesis et historiarum cum fideli narracione earum rerum que ambiguitatem ex hujusmodi vocabulis accipiunt per quod fere omnes oculte et difficultates et subtilitates in studiis humanitatis facile juxta alphabeti ordinem invenientur. Editum a doctissimo litterarum amatore magistro Conrado Turicensis ecclesie cantore et completus anno Domini M° cclxxiij. In vigilia assumpcionis beate Marie Virginis Indictione prima. Incipit feliciter.....

Unde liber venerit presens si forte requiras
Quidve novi referat perlege quod sequitur :
Bertholdus nitide hunc impresserat in Basilea
Utque adeat doctos protinus ille iubet
Ille quid abstrusum si diua poemata seruant
Exponit. Lector ingeniose scies
Quid Lacium Teucri dignum quid Grecia gessit
Preterea magnus que videt occeanus
Si libet interdum raris gaudere libellis
Disperiam si non hic liber unus erit.

Pet. in-fol. goth. maroq. bleu, fil. tr. dor. *Janséniste* (*Élég. rel. de Capé.*).. 150—»

Volume imprimé à Bâle vers 1470, et d'une conservation admirable; ses marges n'ont pas été atteintes. Je ne l'ai vu indiqué par aucun bibliographe.

145. REQUESTE présentée à MM. de la Cour du parlement de Paris, pour Mme la duchesse de Guyse, pour informer du massacre et assassinat commis en la personne de feu monseigneur de Guyse. *Paris, Rolin Thierry*, 1589, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée.*).. 48—»

Cette pièce, signée *Catherine de Clèves*, est non-seulement *rare*, mais encore importante pour l'histoire; elle éclaircit des faits qui avoient été révoqués en doute. Le portrait gravé sur bois de la duchesse se trouve sur le titre.

146. Réveille-Matin (le) des François et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphe. *Édimbourg*, 1574, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . . 32—»

Relation du massacre de la Saint-Barthélemi et des événemens qui l'ont suivi, attribuée à Théod. de Bèze, ou à Nicol. Barnaud.

147. Rodericus Zamorensis. Speculum humane vite... *Impressum Parisiis, annò Domini* M.CCCC.L.XXV. *die prima mensis augusti, per Martinum Crantz, Vldalricum Gering et Michaelem Friburger*. Pet. in-fol. v. m. . . . . 66—»

148. Salviati. Lo 'nfarinato secondo, ovvero dello 'nfarinato accademico della Crusca, etc. *Firenze, Ant. Padouani*, 1588, in-8, mar. r. tr. dor. (*Rel. Janséniste.*). . . . . . . 25—»

Édition citée par la Crusca (Gamba), *série* n° 583. Critique de la *Jérusalem délivrée*, par Salviati.

149. Sannazar. Arcadia, *Venetiis Aldus*, MDXIIII, pet. in-8, mar. vert russe, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 49—»

Très-joli exemplaire, grand de marges.

150. Satyre ménippée. *Ratisbonne* (*Holl. Elzev. à la Sphère*); 1664, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Simier.*). . 25—»

Très-bel exemplaire (H. 4 p. 11 l. 1/2), auquel on a ajouté 5 figures, qui ne se trouvent pas ordinairement, outre la figure des charlatans.

151. Sorbin. Histoire contenant un abrégé de la vie, mœurs et vertus du roy Charles IX vrayement piteux, propugnateur de la foy catholique, par A. Sorbin, dit de Saincte Foy. *Paris*, 1574, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 36—»

Ce volume, dédié à Catherine de Médicis, et daté du bois de Vincennes, le 12 juillet 1574, est entièrement à la louange de Charles IX; il qualifie son règne de *règne des merveilles*.

152. Sorcelleries de Henry de Valois, et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes. *Didier, Millot*,

1509, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Niédrée*).. 46—»

Pièce fort rare, avec la figure des démons.

153. Statio. La Thebaïde di Statio ridotta da Erasmo di Valvasone in ottava rima. *Venetia*, 1570, in-4, mar. r. tr. dor. (*Janséniste*).. 55—»

Bel exemplaire d'une traduction estimée. *Quadrio qualifie ainsi Valvasone : Elevatissimo ingegno, che verseggiò toscanamente con molta dolcezza.*

154. Statuta Synodalia civitatis et diocesis Trecen. Noviter impressa ex ordinatione Reverendi in Christo patris et Domini Odardi Hennequin Trecensis Episcopi. *Impressum Trecis in edibus Johannis Lecoq. Anno Domini* M.CCCCC.XXX, in-4. fig. goth. v. f. tr. dor. (*Simier*).............. 45—»

C'est un ouvrage des plus curieux et rempli de citations en vieux françois. Une glose plus étendue que le texte et des lettres ornées en très-grand nombre en font un livre imprimé d'une rare originalité.

155. Tasso. Aminta di Torq. Tasso, trad. de ital. in castellano, por don Juan de Jauregui. *En Roma, por Estevan Paulino*, 1607, pet. in-8, mar. vert russe, fil. t. dor. (*Jolie rel. de Niédrée*).. 36—»

Très-bel exemplaire de cette première traduction, fort rare.

156. Thevet (*F. André*). Cosmographie du Levant. *Lion, J. de Tournes*, 1556, in-4, fig. en bois, mar. rouge, tr. dor. (*Belle rel. janséniste de Capé*).................. 66—»

Superbe exemplaire d'une édition rare.

157. Tumbeaux des brisecroix, mesmes de Gaspard de Colligni iadis admiral de France. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1573, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*). .... 66—»

Pièce en vers extrêmement rare; apologie de la Saint-Barthélemi. Le portrait de *Charles IX* se trouve au recto du dernier feuillet; le verso est occupé par une longue note manuscrite du temps.

158. Vecellio. Degli habiti antichi e moderni di diverse parti del mondo, libri due. *Venetia, Dom. Zenaro*, 1590, in-8, fig. maroq. vert, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru*)... 130—»

Bel exemplaire d'un ouvrage recherché et remarquable par ses figures, qui représentent 420 costumes des diverses parties du monde, gravés sur bois avec encadrements.

159. Vray (le) Discours des derniers propos mémorables tenuz par le feu roy Charles IXe à son trespas, avec la royne sa mère et la royne sa femme. *Paris*, 1574, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*)................ 40—»

Pièce des plus curieuses et aussi des plus rares.

160. Vray (le) Discours des rébellions de ceux de la ville de la Rochelle. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1573, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Très-jolie plaquette de Niédrée*)....... 66—»

Le premier feuillet, au recto, est occupé par le titre, qui porte, encadrées dans une gravure sur bois, deux femmes debout tenant chacune úne colonne, surmontées d'une couronne avec la devise : *Pietate et justitia.* Au milieu de ladite gravure, on lit : *Portez honneur à tous, aymez fraternité, craignez Dieu, honorez le Roy.* — Très-rare.

161. Yver. Le printemps d'yver, contenant cinq histoires, discourues par cinq journées en une noble compagnie au château du printemps; par J. Yver, seigneur de Plaisance et de la Bigotterie, gentilhomme poitevin. *Paris, Abel l'Angelier*, 1576, in-16, mar. rouge. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)................................... 55—»

Charmant exemplaire d'un fort joli petit livre, avec quelques *témoins*.

---

162. Catalogue de livres rares et précieux, composant la bibliothèque du baron J. Taylor, dont la vente a eu lieu le 17 octobre 1848. *Paris*, 1 gros vol. gr. in-8°, br. Papier de Hollande.................................... 10—»

Avec les prix.............................. 12—»

Vingt exemplaires seulement ont été tirés sur ce papier.

163. Catalogue de la précieuse collection de livres anciens, rares et curieux, etc., etc., provenant du cabinet de M. Charles B*** de V***, dont la vente a eu lieu le 9 juillet 1849. *Paris*, gr. in-8°, br. Papier de Hollande...... 10—»

Avec le prix.............................. 12—»

Ce catalogue avoit été tiré à douze exemplaires sur ce papier. Un fâcheux accident en a complétement détruit *six* exemplaires. Cinq seulement sont mis en vente.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

164. HUCHER. Catalogue raisonné des monnaies romaines trouvées dans le jardin du collége du Mans au cours de l'année 1848. *Au Mans*, 1849, in-8 de 87 pages, pl...... 3—»

Cet ouvrage sert de complément aux travaux de MM. Deville, Lambert et de Longpérier, sur le symbole carré des monumens armoricains qu'il explique définitivement. Il n'a été tiré qu'à 50 exemplaires.

165. Études artistiques et archéologiques sur le vitrail de la rose de la cathédrale du Mans; par E. Hucher. *Caen*, in-8, br.. 2—50

Opuscule curieux, rempli de figures, de vignettes, et tiré à 50 exemplaires.

166. ESSAI sur les monnoies frappées dans le Maine, par E. Hucher. *Le Mans*, grand in-4 de 55 pages et 4 pl... 4—50

Ouvrage intéressant, avec 4 planches de médailles.

167. Notice sur une découverte de 450 deniers romains, faite à Avezé, près la Ferté-Bernard (Sarthe), par E. Hucher. *Paris*, br. in-8, vign.............................. 1—»

168. LEBLANC. Étude sur le symbolisme druidique, par Th. Prosper Le Blanc. *Paris*, in-18 de 201 pag., broché, avec 5 planches.. 3—»

Races et religions celtiques. — Monumens druidiques. — Divinités. — Fêtes et superstitions, etc., etc. Ce petit ouvrage contient une foule de renseignemens curieux et intéressans, fruit de recherches assidues.

169. LEGLAY. Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille, par M. Leglay, correspondant de l'Institut. *Lille*, 1848, in-8 de XXXVI et 443 pages. . . . . 10—»

La cité de Lille n'est pas riche en manuscrits anciens comme les villes de Cambrai, Douai et Valenciennes, dont les dépôts furent, ou mieux gardés

dans les temps de troubles, ou plus grossis par les opulentes bibliothèques des abbayes de leurs environs. Néanmoins le nombre des manuscrits lillois s'élève encore à environ 400, et l'on remarque dans cette réunion quelques *Codex* anciens remontant au XIIe siècle, la Bible en françois avec le poëme du trouvère Herman, de Valenciennes, et le Lucidaire (n° 11); les Jeux d'Adam de La Bassée (n° 15); le Voyage d'Adornes, de Bruges (n° 187), et une quantité d'ouvrages traitant de l'histoire de la contrée et renfermant des renseignemens précieux sur les coutumes locales, les familles et les maisons religieuses du pays. Mais ces ouvrages, catalogués intelligemment par le savant docteur Leglay, qui ne reste étranger à rien de ce qui est science et histoire dans le département du Nord, prennent aussitôt une importance due à la lucidité de leur description, à l'énumération exacte de leur contenu, et à l'analyse brève et sûre de leur matière. Cette érudite nomenclature est précédée d'une notice, comme M. Leglay sait les faire, sur les divers monastères dont les bibliothèques ont formé celles de la ville de Lille, et sur les amateurs lillois qui méritoient un souvenir pour leur amour des livres et leur ardeur à les rechercher et les rassembler. Enfin l'ouvrage est couronné par un appendice et des pièces justificatives contenant des *index* des vieilles bibliothèques des maisons du pays, quelques documens inédits, des additions et corrections, et une excellente table. Nous ne devons pas omettre de mentionner surtout un long extrait de la *Description de l'abbaye de Loos*, par dom Ign. *Delfosse*, morceau historique et littéraire tout à la fois, pages 374-398, et une série de 277 Lillois célèbres, pages 174-181, ce qui ne laissera pas d'étonner beaucoup de monde. En fait d'analyse et de description de manuscrits, le docteur Leglay avoit conquis sa renommée par *le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*. Celui que nous annonçons aujourd'hui est digne du premier, et fera honneur au consciencieux archiviste général du département du Nord, qui continue si bien la longue série des illustres *Godefroy*, commis de père en fils à la garde du précieux dépôt des archives de la chambre des comptes de Lille.

A. D.

170. Niel. Portraits de personnages françois les plus illustres du XVIe siècle, reproduits en *fac-simile* sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains; recueil publié avec notices par P. G. J. Niel. *Paris.*

Le recueil que publie M. Niel est un de ces livres qui rappellent un temps meilleur pour la librairie comme pour les lettres sérieuses. Depuis longtemps familier avec les écrivains et les œuvres d'art de cette époque, l'auteur a conçu la bonne pensée de réunir et de faire graver en *fac-simile* les plus beaux de ces portraits, que nos aïeux appeloient des *crayons*, et qui, dus pour la plupart

à Janet, aux Quesnel et aux Du Moustier, nous rendent dans leur réalité les plus grandes époques historiques. M. Niel a confié à M. Riffaut la mission difficile de graver ces portraits en couleur, et nous devons dire que le jeune artiste s'est très-heureusement tiré de cette tâche périlleuse. Un texte des plus remarquables accompagne chaque portrait. M. Niel, qui n'est pas sans quelque parenté d'esprit avec les chroniqueurs et les poëtes du XVIe siècle, a écrit d'un style à la fois délicat et nerveux l'histoire intime de chaque personnage. Une nomenclature curieuse des monumens iconographiques, auxquels chacun de ces personnages a donné lieu, complète ces intéressantes biographies.

Cet ouvrage, dont la publication se poursuit régulièrement, se compose de quatre séries, et chaque série renferme 24 portraits et autant de notices.

La première série comprendra les rois et reines de France et les maîtresses des rois, à partir de François Ier jusqu'à Henri IV inclusivement.

Chacune des livraisons de ce livre, si important au double point de vue de l'histoire et de l'art, se compose de deux portraits et de deux notices.

Les premières livraisons sont en vente. Chaque livraison se vend 10 francs.

171. Première (la) leçon des matines ordinaires du grand abbé des Conardz de Rouen, souuerain monarcque de l'ordre, contre la response faicte par ung corneur à l'apologie dudict abbé. *Paris, de l'imprimerie de Panckoucke.*

Comment a-t-on pu réussir à donner à ce petit ouvrage un cachet qui pourroit lui faire attribuer une autre origine, si l'éditeur n'avoit pris soin d'indiquer le nom de l'imprimeur? C'est que M. Chenu qui, depuis près de vingt ans, s'occupe de typographie, est initié à la manière de faire de charmantes impressions. Pour ajouter au mérite de l'exécution celui de la rareté, il n'a fait tirer que *dix-huit* exemplaires de ce petit bijou : 12 sur papier ancien (10 fr.), 2 sur papier jaune (15 fr.), 2 sur papier de Chine (18 fr.), et 2 sur peau vélin (30 fr.) Hâtons-nous de dire qu'il ne reste déjà plus entre les mains de l'éditeur que *huit* exemplaires sur papier ordinaire et *un* exemplaire sur papier jaune, qui ne peuvent manquer d'être épuisés dès qu'ils seront connus des bibliophiles.

172. Quant reviendra notre roy à Paris? ballade d'Eustache Deschamps, chantée en 1389. *Reims, imp. de Jacquet*, br. in-8°. . . . . 2—»

Nous devons à M. Prosper Tarbé cette spirituelle et charmante ballade, dont voici le commencement :

« Après la mort de Charles V, l'aîné de ses frères, le duc d'Anjou, mit la main sur les immenses trésors amassés par l'économie prévoyante du sage

monarque; scandale inouï que ne donne jamais une institution républicaine, même provisoire. Aussi fallut-il bientôt rétablir et augmenter les impôts dont le feu roi avoit commandé la suppression à son lit de mort. Les contribuables du XIV[e] siècle furent peu satisfaits de ce mode d'inaugurer un nouveau régime : on leur avoit promis bonheur, liberté, abolition de tailles, et voici qu'on leur demandoit quelque chose d'analogue à ces 45 centimes que vous savez. Notre prospérité nous a permis de les payer avec joie au gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre ; mais, il faut le dire à la honte de nos pères, ils ne trouvèrent aucun plaisir à satisfaire aux exigences de la cour. Dans ce temps-là régnoit un sophisme dont le bon sens du peuple a fait justice radicale depuis tantôt soixante ans. Quand on est mécontent, lui disoit-on alors, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les Parisiens s'insurgèrent donc : d'excellens citoyens se firent une pieuse obligation d'organiser les barricades, d'armer les gens de bonne volonté et de dresser le plan de l'émeute. Leur patriotisme alla jusqu'à le faire mettre à exécution. Il fut assez heureux pour faire éclater la célèbre révolte des Maillotins. Charles VI étoit âgé de quatorze ans; aimable, bon et généreux, il n'eut pas de peine à rétablir l'ordre, et bientôt la bannière sans taches flotta, comme par le passé, aux fenêtres des bons bourgeois de Paris, etc. »

Tous nos lecteurs s'empresseront de nous demander cette petite brochure, d'un esprit vif, piquant et d'un véritable à-propos......!

NOUVELLES ACQUISITIONS.

173. Aimé-Martin. Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle; par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12, br. .... 12—»

Papier de Hollande. Cette *treizième édition*, considérablement augmentée, a été publiée sous les yeux de l'auteur et par ses soins.

174. Éducation des Mères de famille, ou de la Civilisation du genre humain par les femmes; par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12, br. .... 12—»

Papier de Hollande. Quelques exemplaires, seulement des deux ouvrages précédens, ont été tirés sur ce papier pour les amateurs.

Ouvrage couronné par l'Académie françoise. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de chapitres posthumes assez considérables pour avoir obligé l'éditeur à la publier en 2 volumes.

175. GUIRLANDE (la) de Julie, offerte à mademoiselle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angènes, par le marquis de Montausier. *Paris, Didot jeune*, 1818, in-18, br.

Figures en noir. .... 3—»

— coloriées avec soin. .... 8—»

Cette édition, imprimée sur papier vélin double satiné, est ornée de 30 gravures; elle est précédée d'une notice bibliographique, comprenant 14 pages, par M. de Gaignières.

176. HENRY ET APFFEL. Histoire de la littérature allemande, d'après la 5e édition de Heinsius, par MM. Henry et Apffel, avec une préface de Matter. *Paris*, 1839, 1 vol. in-8, br. Au lieu de 7 fr. 50 c. .... 3—50

Utilité, intérêt et science, tels sont les titres qui recommandent cet ouvrage.

177. SAINT-FARGEAU (*Giraud de*). Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, ou Catalogue de tous les ouvrages imprimés en françois, relatifs à l'histoire de Paris, depuis le XVe siècle jusqu'au mois de novembre 1846. *Paris*, 1847, in-8, br. .... 2—50

Publication curieuse et intéressante, enrichie de notes bibliographiques très-utiles pour l'histoire de Paris.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 5 ET 6.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 5 et 6 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

Pages.

Mélanges bibliographiques. — *Recherches sur les débuts de l'imprimerie dans quelques villes de France.* (Toulouse; par M. Desbarreaux-Bernard.) 163

Mélanges littéraires. — Sur les Évangiles apocryphes, de Gustave Brunet; par Jules Delpit. 177

Notices bibliographiques sur des livres peu connus :

— Sur le Méthodius, par Apollin Briquet. 182

— Sur la Lettre mystique touchant la conspiration dernière, par Paul de Malden. 187

— Sur la Description du saint séjour des sept œuvres de miséricorde, par le même. 189

— Sur les Ordonnances faictes par la cour de Parlement contre les livres contenantz doctrines nouvelles et hérétiques, par Taillandier. 192

Revue des ventes, par J. T. 196

Variétés. — A-propos de l'ouvrage de M. Jeanron, sur les arts. 207

— Liste des guillotinés. 209

Catalogue. 213

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

RECHERCHES

Sur les débuts de l'imprimerie dans quelques villes de France.

TOULOUSE.

Au milieu des préoccupations et des inquiétudes que les événemens politiques nous apportent chaque jour, dans un temps où la cupidité et le sophisme, abrités sous le drapeau de la philanthropie et de la fraternité, portent audacieusement la hache sur toutes les institutions sociales, une idée, qui n'a pas certes le mérite de la nouveauté, mais qui frappe tous ceux qui se trouvent en présence des premiers monumens de l'art typographique, c'est que l'inventeur, quel qu'il soit, de cet admirable procédé, n'a pu évidemment comprendre toute la portée de sa divine inspiration. Qu'il eût été fier, ce pauvre et modeste ouvrier mayençais, s'il eût pu seulement entrevoir à demi, dans le vague des âges à venir, le rayonnement immense qui attendoit son ingénieuse découverte! Car, on peut le dire sans hyperbole, depuis que, au moyen de quelques signes, celui que la tradition nous a appris à nommer Cadmus, eut trouvé l'art de figurer la parole, jamais plus grande pensée n'étoit tombée dans la tête d'un homme. Que Colomb double notre vieux monde, que Newton, par une intuition de son génie, surprenne, pour ainsi dire, le secret de Dieu, ce sont, j'en conviendrai, d'admirables résultats; mais combien, à mes yeux, ceux de l'imprimerie les surpassent! Dans ce mince morceau de métal gravé que vous présente Guttemberg, il y a l'affranchissement de l'esprit humain, la

transmission indéfinie des lumières, la vérité absolue; il y a tous les grands intérêts de l'humanité sauvegardés, développés, agrandis.

A ce tableau si séduisant, vous opposez déjà, dans votre esprit, la propagation trop facile des erreurs et des faux systèmes, l'introduction dans toutes les institutions religieuses et sociales, du principe d'examen, dissolvant universel qui les mine depuis trois siècles, et qui, de nos jours, concentré, élaboré sans relâche par la presse périodique, offre à toute pensée qui veut se produire, pour l'attaque de l'ordre établi, l'arme la plus puissante dont ait jusqu'à présent disposé l'intelligence humaine. Immenses abus, dangers réels, toujours renaissans, que l'on peut combattre mais non détruire; car la liberté de la presse, plus forte que les barrières qu'on voudroit lui opposer, nous domine et nous entraîne malgré nous : *Et mala sunt vicina bonis.*

Revenant donc à ma première pensée, je dirai, que tous ces merveilleux résultats échappèrent aux premiers typographes, qui ne cherchoient et ne vouloient trouver dans leur procédé qu'un moyen de faire à la lente et coûteuse industrie des copistes une concurrence avantageuse. N'est-il pas un peu honteux de voir la plus grande des inventions humaines entrer dans le monde sous la forme d'une contrefaçon, d'un délit, pour dire le mot; et s'il s'étoit trouvé alors quelque procureur du roi désireux d'avancement, ou protecteur un peu rigide des droits acquis et du travail national, nous aurions couru risque de voir la pensée de l'homme de génie confisquée, et l'imprimerie aller mourir méconnue sous l'arrêt de quelque prévôt. Depuis, il est vrai, on n'a que trop fait suivre à la presse le chemin du prétoire; mais heureusement pour nous que les rigueurs ne sont venues que lorsqu'elle a été de force à les supporter.

Fille du peuple, modestement obscure à son début, l'imprimerie, qui ne devoit trouver que plus tard les splendides asiles des Maximis, des Aldes Manuces, s'est vue dans les premiers

temps réduite à une sorte d'existence furtive et nomade. L'imprimeur, pauvre ouvrier en général, Allemand d'abord, Italien plus tard, se rendoit de ville en ville, le cassetin sur l'épaule, offrant ses services au libraire qui vouloit bien l'employer, et qui naturellement ne lui commandoit pas la reproduction des chefs-d'œuvre ou trop longs ou trop coûteux, mais celle du livre qui pouvoit convenir au plus grand nombre d'acheteurs; puis, son travail fait, le voyageur repartoit et alloit ailleurs tenter la fortune. Il n'avoit pas de nom à soutenir, pas de réputation à conserver, ce qui explique la négligence de la plupart des premiers typographes à placer leur nom sur les produits de leurs presses, et à en indiquer le lieu d'impression ou la date. De là naturellement aussi des controverses sans nombre entre les bibliographes pour fixer l'année ou la ville dans lesquelles ont été publiées certaines éditions *princeps*.

Les produits des presses toulousaines antérieurs à 1500, ont précisément soulevé une controverse de ce genre, et on a voulu les attribuer à Tolosa d'Espagne, au lieu de les laisser à notre ville, à laquelle, selon moi, ils appartenoient incontestablement.

La question existe surtout pour le premier en date, imprimé en 1476, et qu'une heureuse trouvaille me fournit l'occasion de mettre sous vos yeux.

Je vais en faire la description et l'analyse aussi sommairement que possible, pour pouvoir développer ensuite les motifs sur lesquels se fonde mon opinion. Ce livre est intitulé :

Repetitio solemnis rubrice de fide instrumentorum. Edita per excellentissimum virum et juris utriusq; monarcham diuum dominum Andream Barbaciam siculum Messanensem.

A la fin :

Clarissimi juris utriusq; Monarce ac serenissimi Regis Aragonum ec (etc.) *nobilis consiliarii Do. Andree Barbatie siculi de fide instrumentorum solemnis repeticio Tholose est impressa.* XII. *calendas julii* M. CCCCLXXVI.

C'est un petit in-4° gothique à longues lignes de 108 ff. sans *chiffres*, *réclames* ni *signatures*, avec initiales dessinées à la

main et paragraphes *rubriqués*. Ce livre est tellement rare, que le savant et judicieux Brunet, qui lui a consacré un article, n'en parle que par ouï-dire, d'après une lettre de M. Mac-Carthy à l'abbé Mercier de Saint-Léger, en date du 27 août 1777, dans laquelle il est dit : qu'un exemplaire de ce livre, le même, sans doute, que possède aujourd'hui la bibliothèque du Collége de Toulouse, était conservé précieusement chez le président Bardy.

Quant au sujet, c'est, comme vous l'avez remarqué, une exposition en forme de leçon d'un des titres du Digeste, *De fide instrumentorum*, de la foi due aux actes. Il paroît même certain, d'après une des phrases du début, que cette leçon de droit, cette *repetitio*, auroit réellement été faite par l'auteur à l'école supérieure de Bologne *(primario Bononiensi studio)*, et devant un illustre auditoire qu'il traite fort révérencieusement de *venerandi patres*, de *domini optimi* et de *scolares præstantissimi*; ce qui le confirmeroit du reste, ce sont les mots par lesquels l'auteur termine son exposé. Après avoir indiqué une opinion du jurisconsulte Balde, conforme à sa thèse, il ajoute : *Et quia hora est tarda et reverentiæ vestræ nimis lassæ sunt, finem imponam huic scolastico documento ad laudem et gloriam optimi clementissimi Dei et suæ Matris Virginis gloriosæ et beati Bernardi totiusque curiæ triomphantis ac sacrosanctæ romanæ Ecclesiæ in hoc famosissimo studio Bononiensi* XIX *mensis februarii* M. CCCCLII.

Je voudrais être *quelque peu clerc* pour pouvoir vous parler en connoissance de cause du mérite de cette leçon, et juger si l'auteur, renommé du reste en Italie pour de nombreux travaux du même genre, a bien justifié les pompeuses épithètes que lui donne son éditeur, de *vir excellentissimus*, de *divus*, et enfin de *juris utriusque monarcha*. Par malheur je suis réduit à confesser humblement ma honteuse ignorance en matière de digeste et de glose, et à vous renvoyer, si vous voulez être mieux fixés, soit au livre lui-même, soit à ceux de nos collègues qui se trouvent aujourd'hui les dignes émules du respectable Bar-

batia. Je crois, du reste, que vous prendriez assez peu de goût aux nombreuses questions que pose notre auteur, soit pour établir les conditions de validité des actes, soit pour prévoir les cas de nullité qu'ils peuvent présenter. Droit civil, Droit canonique, Docteurs, Pères de l'Église, il cite tout, et avec une politesse grave dont, un demi-siècle plus tard, la polémique passionnée et injurieuse de la Réforme devoit bien corriger les savants; il ne combat jamais l'opinion d'un adversaire dissident, sans qualifier l'auteur d'*illustrissimus*, et l'opinion d'*ingeniosa* ou de *doctissima*.

Je n'insisterai pas davantage sur la partie littéraire ou scientifique de ce livre, ayant hâte d'arriver à la question qui seule peut vous intéresser, celle de son origine toulousaine.

A cet égard, une réflexion :

Les erreurs qui échappent aux hommes de mérite, et surtout à ceux qui passent pour compétens sur une matière, ont ce grave inconvénient qu'elles se perpétuent par l'autorité d'un nom respectable, et que l'on finit bientôt par les accepter comme des faits établis et désormais au-dessus de la discussion.

C'est ce qui est arrivé pour l'établissement de l'imprimerie à Toulouse. M. de la Serna Santander ayant dit, assez légèrement, dans son excellent Dictionnaire bibliographique du XVe siècle : « *Qu'il étoit difficile de distinguer d'une manière* « *certaine et précise les éditions de cette époque portant le nom* « *de Tolosa, et de désigner avec assurance celles qui ont été* « *exécutées à Toulouse, capitale du Languedoc, et celles qui* « *l'ont été à Tolosa d'Espagne,* » tous les bibliographes qui l'ont suivi, ont fait, passez-moi l'expression, comme les moutons de Panurge; ils ont cru le maître sur parole, et sauté de plain-pied par-dessus la difficulté, sans se donner la peine d'examiner si leur savant devancier l'avoit ou non résolue, et s'il n'avoit pas voulu, sous ses expressions dubitatives, réserver une solution qui ne rentroit qu'incidemment dans son sujet, ou qui, à ses yeux, peut-être, ne valoit pas la peine d'être recher-

chée. Cette indifférence du savant amateur belge a passé pour un jugement approfondi, et l'on a conclu, de ce qu'il étoit parfaitement apte à résoudre la question, qu'il l'avoit en effet jugée. Puisque M. de la Serna a dédaigné d'établir nos quartiers de noblesse en matière d'imprimerie, ne trouvez pas mauvais, que, malgré mon insuffisance, j'essaye de le faire à sa place.

Je ne suis pas le premier Toulousain à qui l'amour du pays natal a inspiré l'idée de notre réhabilitation typographique; je ne viens qu'après un de nos compatriotes qui consacra les loisirs de sa noble vieillesse à la recherche des produits des presses toulousaines depuis leur début jusqu'à la fin du XVIIe siècle : je veux parler de feu M. le marquis de Castellane, auquel nous devons un essai de catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse. Dans cet ouvrage bien incomplet sans aucun doute, et où l'absence de discussion ne se fait que trop sentir, l'auteur n'en a pas moins combattu pour la défense de la cité ; et s'il n'a pas assuré le triomphe de la bonne cause, c'est que la réserve modeste dans laquelle il aimoit à se renfermer a ôté à ses argumens la plus grande part de leur force virtuelle.

Un autre de nos concitoyens a aussi manifesté son opinion à ce sujet; mais, bien loin de ressembler à M. de Castellane, il a épuisé contre la ville, dont il prétendoit écrire l'histoire, tout ce que son esprit a pu trouver de dénigrement et de critique chagrine. Jaloux de nos gloires les plus incontestables, il s'est plu malignement à déposséder notre ville de ce que j'appelois tout à l'heure ses titres typographiques; et quoique notre savant confrère, M. du Mège, dans l'un de ses derniers ouvrages, ait courageusement relevé le gant en indiquant les argumens généraux qui rentroient dans la nature de son sujet, il reste encore, je le crois, quelque chose à dire; aussi, afin de combattre tout à la fois et l'erreur accréditée par M. de la Serna Santander et les assertions partiales de notre malveillant historien, vais-je vous transcrire *in extenso* le passage du livre de M. d'Aldéguier :

« L'époque du renversement de la maison d'Armagnac est

« une des plus importantes de notre histoire; car elle fut aussi
« celle de l'invention de l'imprimerie, qui eut une si grande
« influence sur la civilisation de l'Europe. L'Église ne vit pas
« cette belle découverte d'un bon œil : elle sembla pressentir
« l'effet qu'elle auroit un jour contre les abus de ses doctrines
« et contre le despotisme absolu auquel elle tendoit depuis les
« édits de Constantin. Elle s'opposa ouvertement à la propa-
« gation de l'imprimerie dans certaines localités; mais, plus
« sage dans d'autres, elle en profita elle-même pour propager
« ses principes. Le clergé de Toulouse se rangea du parti de
« l'opposition et parvint presque à paralyser entièrement l'im-
« primerie dans cette ville, si bien que dans le xve siècle, à la
« fin duquel elle avoit déjà fait de très-grands progrès en Eu-
« rope, Toulouse n'eut pas un seul imprimeur, et que l'on ne
« connoît aucune production typographique sortie incontesta-
« blement de ses presses; et cependant, à cette époque, vingt-
« deux villes d'Espagne jouissoient amplement du bienfait de
« l'imprimerie : au nombre de ces villes étoient Tolosa. Cette
« conformité de nom avec la capitale du Languedoc avoit fait
« supposer à quelques savants que c'étoit des presses de Tou-
« louse qu'étoient sortis quelques ouvrages imprimés dans le
« xve siècle, portant la date de Tolosa; mais un examen appro-
« fondi nous a malheureusement convaincu que c'est à Tolosa,
« ville d'Espagne, et non à Tolosa, de France, que ces éditions
« appartiennent. La vérité historique nous oblige d'ajouter
« que, pendant trois siècles, il n'est pas sorti des presses de
« Toulouse une seule édition remarquable, même d'un ouvrage
« commun, et qu'aucun des grands ouvrages qui se recomman-
« dent par leur étendue, l'importance des matières qui y sont
« traitées, et la célébrité de leurs auteurs, n'y ont été édition-
« nés (*sic*). Les presses n'y travaillèrent presque pendant toute
« cette période, que pour les moines Jacobins et pour les
« Jésuites, c'est-à-dire pour l'ignorance et le fanatisme, ou
« pour un système particulier, et souvent dangereux, d'ensei-
« gnement. Les Jésuites y ont fait imprimer une quantité pro-

« digieuse de traités ou de poëmes qu'ils composoient pour
« leurs élèves ; le mérite de ces productions au-dessous du
« médiocre (à l'exception des œuvres de Vanières), fait qu'à
« peine elles sont nommées dans les notices bibliographiques
« les plus étendues, et qu'elles chargent inutilement les rayons
« de nos bibliothèques.

« A qui attribuera-t-on cette désolante pénurie, si ce n'est
« au système d'éducation et d'instruction que l'Inquisition avoit
« établi et perpétuoit à Toulouse ? »

Voilà l'attaque, vous allez maintenant juger de sa valeur.

Et d'abord, la difficulté est-elle réellement sérieuse ? Pour tous ceux qui connoissent la manière dont l'imprimerie s'est propagée et répandue en Europe, n'est-il pas évident que les Universités, ces ferventes agglomérations d'hommes lettrés et de jeunes gens avides d'apprendre, durent être pour la nouvelle invention l'asile où elle trouva ses plus actifs et ses plus impatiens propagateurs? N'est-il pas présumable, dès que la renommée eut proclamé dans les écoles les merveilles de la typographie, et surtout la rapidité miraculeuse avec laquelle elle pouvoit reproduire les travaux de l'esprit, que maîtres et élèves durent chercher à l'envi et par tous les moyens possibles à jouir au plutôt des bienfaits de cette féconde innovation? Elle réunissoit l'économie de temps à l'économie d'argent, double avantage auquel la plupart des hommes restent rarement indifférents.

Par conséquent Toulouse, avec ses facultés, ses écoles, ses riches couvents, toute sa population de clercs, devoit offrir aux ouvriers qui auroient voulu s'y établir, un champ plus vaste, un théâtre plus séduisant qu'une petite ville perdue dans les vallées de la Navarre. Elle devoit leur offrir dans le clergé, dans la magistrature, dans les lettres, des protecteurs plus puissants et plus généreux. Suivons le développement de l'imprimerie dans tous les grands centres de population, et nous le verrons partout provoqué, facilité, encouragé par des hommes éminens dans les lettres ou dans les sciences, qui se faisoient les patrons,

les Mécènes de ces premiers et obscurs missionnaires de la presse. Dès l'an 1463, la bonne ville de Mayence, subissant le contre-coup des innovations qu'elle avoit caressées, se donnoit des airs de capitale et jouissoit déjà du privilége d'avoir des émeutes. Les élèves de Guttemberg, indignes aïeux de la plus turbulente des postérités, n'avoient soupçonné dans leur naïveté primitive, ni les bienfaits de l'organisation du travail, ni le doux loisir des ateliers nationaux. Aussi, prenant maladroitement l'alarme, ils émigrèrent en toute hâte pour fuir ce que leur ignorance germanique et, si j'ose le dire, quelque peu *réactionnaire*, appeloit innocemment le règne du désordre. Alors ils se dispersent et se répandent en Allemagne et surtout en Italie. Là ils sont appelés par les évêques et les chefs des grands ordres religieux qui n'hésitent pas à ouvrir aux fugitifs leurs immenses dépôts de manuscrits. Les typographes se mettent à l'œuvre avec toute l'ardeur de néophytes enthousiastes, et c'est à cette première séve que nous devons cette admirable série d'éditions *princeps* des classiques latins et grecs qui jusqu'à ces derniers temps ont fait la richesse et la renommée des belles bibliothèques italiennes.

Appelés à Rome en 1467 par le célèbre évêque d'Alerie et par les deux frères Pierre et François de Maximis, qui ne dédaignèrent pas de se faire souvent eux-mêmes correcteurs d'épreuves, ils publièrent, cette même année, sous ce puissant patronnage, la belle édition des *Epistolæ familiares* de Cicéron, qui marque d'une manière si splendide le début de l'imprimerie à Rome.

Si nous les suivons en France, nous verrons également que c'est à deux savants membres de la Sorbonne que l'on doit l'introduction et l'établissement de l'imprimerie à Paris. En 1469, Guillaume Fichet et Jean de la Pierre, docteurs en théologie, firent venir d'Allemagne trois ouvriers imprimeurs, Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, auxquels ils fournirent une salle dans la Sorbonne même, et en 1470 les trois étrangers mettoient au jour les *Epistolæ* de Gasparin de Pergame, et quelques autres ouvrages sans date.

A juger par l'analogie, comment croire que les ouvriers qui parvinrent dans l'Est de la France, et plus tard dans le Midi, eussent dédaigné Toulouse, et préféré franchir les Pyrénées pour aller mettre leurs presses en œuvre dans une toute petite ville de la Biscaye, fondée depuis deux siècles à peine, et qui, privée d'université, d'écoles, de corporations savantes, n'avoit pas d'alimens à fournir à leur industrie? Laisser Toulouse pour aller s'établir à *Tolosetta*, comme les Espagnols appeloient quelquefois la capitale du Guipuscoa pour la distinguer de notre ville, c'eût été presque de la déraison. Non-seulement Tolosa d'Espagne n'avoit pas d'école, mais la province dont elle étoit le centre en fut longtemps privée, puisque l'université d'Onate n'a été fondée qu'en 1543.

Toulouse, au contraire, en possédoit une qui remontoit à plus de deux siècles, et qui déjà jetoit dans le Midi un assez grand éclat; ville depuis longtemps parlementaire, capitale du Languedoc, importante encore à cette époque par le souvenir tout récent de ses comtes, luttant de poésie avec la Provence et l'Italie par son Académie du Gay Savoir, ne devoit-elle pas mille fois plutôt qu'une pauvre petite ville d'au delà des monts, attirer à elle la primauté des connoissances et des découvertes scientifiques?

Mais si ces raisons ne paroissoient pas suffisantes, si le silence des bibliographes espagnols, dont pas un seul, à ma connoissance du moins, n'a revendiqué pour Tolosa d'Espagne la priorité typographique que lui réservent si bénévolement ceux de France et de Belgique, ne trouverions-nous pas mille autres argumens à l'appui de notre thèse?

Il y a d'abord la différence orthographique que présentent les noms des deux cités homonymes. Le nom de la ville espagnole, comme l'a fort bien fait observer M. du Mège, a toujours été écrit et imprimé sans *h*, tandis que, pour le nom de la nôtre, les impressions comme les manuscrits de la fin du XVe siècle, placent invariablement une *h* après le *T*.

Une raison plus forte encore, et que le simple bon sens au-

roit dû indiquer à nos contradicteurs, c'est qu'il étoït d'usage, pour tous les livres imprimés en latin, de placer au titre ou à la souscription le nom romain de la ville au lieu du nom moderne. Or le nom romain de Tolosa d'Espagne est *Iturissa*, et je ne l'ai trouvé dans aucun des livres latins que l'on a voulu attribuer à la ville espagnole. On comprend que pour des livres imprimés en espagnol, on trouve le nom vulgaire de Tolosa; mais pour les livres latins, l'absence constante du nom antique me paroît une preuve décisive. C'est ainsi que dans les premières éditions latines de Paris, on trouve *Lutetia* et non pas *Parisiis*; de même dans les éditions de Leyde, on trouve *Lugduni Batavorum* pour les livres latins, *Leyde* pour les livres françois, et *Leyden* pour ceux écrits en hollandois ou en allemand.

Faudra-t-il enfin, pour établir plus sûrement les droits de Toulouse, faire une application toute spéciale de la statistique et examiner en détail les diverses impressions qui forment les pièces du procès? Ici les résultats seront, s'il le faut, encore plus concluans.

Si nous réunissons, en effet, aux indications que nous fournissent les ouvrages de Maittaire et de Brunet, celles que nous offrent nos recherches personnelles, nous trouverons de 1476 à 1500, un total de dix-neuf ouvrages au moins, dont le plus grand nombre, sinon la totalité, auroit, selon nos adversaires, été imprimé à Tolosa d'Espagne.

Cinq de ces ouvrages sont en latin, et traitent des matières de droit civil et de droit canonique;

Trois sont en françois, et portent la désignation non équivoque de Thoulouse;

Cinq en latin traitent des matières théologiques, et trois notamment sont des commentaires de la Cité de Dieu de saint Augustin;

Quatre de philosophie, dont un en latin, deux en espagnol, et le dernier en roman, c'est-à-dire, dans le dialecte vulgaire connu sous le nom de langue limousine, qui établissoit un

lien de parenté entre nos provinces méridionales et le nord de la Péninsule ;

Un d'histoire en espagnol ;

Et enfin la traduction en espagnol du roman françois : *La belle Mélusine*.

Les ouvrages de droit ont été évidemment imprimés à Toulouse. Leur sujet, leur forme doctorale, tout indique qu'ils étoient destinés à des élèves de droit, et, comme nous savons que ni Tolosa, ni les provinces Basques ne possédoient d'écoles de ce genre, ils doivent demeurer acquis aux presses toulousaines. Deux de ces livres portent le nom de *Jean Teutonicus*, et les deux autres ressemblent tellement aux premiers, pour les caractères et le papier, qu'à l'exemple de Brunet et de M. de Castellane, nous ne pouvons pas hésiter à les attribuer au même imprimeur, qui, selon toute apparence, aura été l'introducteur de l'imprimerie dans notre ville. Le cinquième, *Quotlibeta juridica*, porte le nom essentiellement toulousain de Colomiés, dont, vous le savez, les descendans ont exercé la même profession dans notre ville pendant près de deux siècles.

Les trois ouvrages françois qui portent le nom de Thoulouse, ne peuvent pas offrir le moindre doute.

Je ferai sur les ouvrages de théologie la même observation que sur ceux de droit. De longs commentaires sur le même traité de saint Augustin, et par des auteurs françois, imprimés la même année (1479), et comme en concurrence les uns des autres, ont dû plutôt l'être à Toulouse, ville peuplée de nombreux monastères, centre de fortes études théologiques, que dans une ville de second ou de troisième ordre.

Des quatre ouvrages de philosophie, trois ont été imprimés par *Jean Patrix* ou *Paris* et *Etienne Clébat*, imprimeurs associés, qui ont exercé leur profession dans notre ville, et dont les noms indiquent d'ailleurs une origine locale.

Les deux autres, en espagnol, l'ont été en 1489 et en 1490, par Henric Mayer Alaman, ou, si vous aimez mieux Allemand,

pour traduire la forme essentiellement languedocienne de ce sobriquet national. Mais ce même Henry Mayer qui avoit imprimé en 1488 la fameuse Imitation de Jésus-Christ en françois, qui porte la *souscription* décisive de *Tholose*, n'a pas pu se trouver dans les deux villes à la fois, et nous devons nécessairement en conclure qu'il imprimoit à Toulouse des livres espagnols pour des libraires françois, ou, si nous voulons faire cette dernière concession à nos adversaires, pour des libraires espagnols.

Restent maintenant, 1° *la Coronica d'Espana*, contrefaçon évidente de l'édition originale imprimée en 1482 à Burgos, et 2° l'*Historia de la linda Melosyna*, dont nous avons déjà fait mention. Mais le premier de ces ouvrages a été imprimé par Mayer en 1489, peu de mois après l'Imitation de Jésus-Christ en françois et datée de Tholose, et le second par Jean Paris et Estevan Clébat, en 1489 aussi, la même année où ces imprimeurs éditoient l'un des trois ouvrages de philosophie, dont nous croyons avoir déjà suffisamment démontré l'origine toulousaine. Pour que nous fussions en défaut au sujet de la *Coronica* et de la *Linda Melosyna*, il faudroit que ces imprimeurs eussent à la fois, et par un concert inexplicable, transporté leurs ateliers d'une ville dans l'autre, ce qui, à une époque où les communications étoient loin d'être faciles, rend la chose tout à fait invraisemblable.

Si je me suis expliqué clairement, si mes déductions logiques vous ont paru péremptoires, vous êtes parfaitement à même d'apprécier à leur juste valeur, et l'opinion de M. de la Serna Santander et les déclamations erronées de M. d'Aldéguier.

J'ai voulu connoître les vingt-deux villes d'Espagne qui, suivant ce dernier, *jouissoient amplement, au* XVe *siècle, du bienfait de l'imprimerie*. Je n'en ai trouvé que seize, dont deux en Portugal, Lisbonne et Porto. L'erreur n'est pas grande; mais de la part d'un historien aussi tranchant, on avoit le droit d'attendre plus d'exactitude.

Que penser d'ailleurs en lisant le passage déjà cité, où il ne

craint pas d'affirmer : « *que pendant trois siècles, il n'est pas* « *sorti des presses de Toulouse une seule édition remarquable,* « *même d'un ouvrage commun.....* »

L'assertion paroîtra étrange de la part du conservateur de l'une de nos bibliothèques publiques, d'un homme qui par sa position pouvoit être mieux renseigné que personne, puisqu'il n'avoit qu'à étendre la main pour trouver rangés sur ses tablettes les chefs-d'œuvre typographiques sortis des presses des *Guerlins*, des *Colomiés*, des *Bosc*, des *Jagourt*, et de tant d'autres !

Pendant trois siècles, dites-vous, il n'est pas sorti des presses de Toulouse une seule édition remarquable, même d'un ouvrage commun, et pourtant les Pères de l'Église y ont été plusieurs fois imprimés. Depuis le commencement du XVI[e] siècle, les ouvrages de médecine, les traductions d'Hippocrate abondent, tous les classiques grecs et latins fourmillent, et je n'en finirois pas si je voulois citer tous les produits remarquables de nos presses.

Enfin, M. d'Aldéguier attribue cette « *désolante pénurie au* « *système d'éducation et d'instruction que l'inquisition avoit* « *établi à perpétuité à Toulouse.* »

L'argument est assez pauvre, quand précisément l'auteur oppose, comme un pays de progrès, celui où l'inquisition a pris naissance, et dans lequel l'instruction théocratique a régné exclusivement jusqu'au commencement de ce siècle.

Vous le voyez, trois lignes erronées de M. de la Serna Santander, me coûtent à moi vingt pages de commentaires, et aux lecteurs du *Bulletin* vingt minutes d'attention. Qu'ils ne regrettent pas ces vingt minutes, et qu'ils pardonnent à mes vingt pages, en faveur du sentiment jaloux des gloires toulousaines, qui a éveillé l'idée de ce mince travail.

DESBARREAUX-BERNARD.

Toulouse.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

LES ÉVANGILES APOCRYPHES,

Traduits et annotés par Gustave Brunet. Paris, 1849, 1 *vol. in*-12.

Peu de personnes aujourd'hui savent qu'il a existé de faux évangiles, et parmi celles qui en ont entendu parler, la plupart ne connoissent que d'une manière vague quelques lambeaux isolés de ces anciens et curieux documens. Jusqu'ici, ces évangiles ne se trouvoient que dans des livres grecs ou latins, connus des seuls érudits, difficiles à rencontrer et d'un prix excessif. C'est donc une heureuse idée d'avoir mis à la portée de tous, dans une traduction fidèle et soignée, la réunion complète de tout ce qui nous reste des témoins du mouvement qui s'opéroit dans les esprits à une époque si digne, à tant de titres, de fixer l'attention.

Les légendes, les récits, les anecdotes des premiers siècles évangéliques contiennent sans doute des traditions d'un merveilleux quelquefois trop crédule, d'une simplicité souvent trop puérile, mais la candeur et la bonne foi y brillent à chaque page ; à chaque instant s'y déroule quelque coin inconnu du tableau des mœurs, des usages, des pratiques, des opinions de la société nouvelle que le christianisme fondoit. L'imagination et la foi des néophytes du culte nouveau avoient embelli ces récits au point d'en faire des espèces de poëmes populaires, et l'on y rencontre çà et là des lambeaux fort reconnoissables de compositions en vers qui certainement étoient chantées.

Ces récits, pendant quatorze siècles, ont joui, même en Oc-

cident, d'une prodigieuse popularité; ils avoient été successivement négligés, oubliés et perdus. Cependant, quoiqu'il importe de distinguer dans ces écrits apocryphes ceux qui ont été l'œuvre de quelques imposteurs, de ceux que rédigèrent, avec plus de piété que de critique, quelques disciples jaloux de conserver les traditions qui se rattachoient à l'origine du christianisme, même parmi ces rêves d'une imagination échauffée, il se trouve toujours des détails utiles à l'histoire de cette époque si remarquable. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que si l'Église a rejeté, et avec raison, comme dénuées d'assez d'authenticité, la plupart de ces légendes, elle ne les condamna point lorsqu'elles n'étoient pas contraires à la foi. L'Église grecque les accueillit presque toutes. De nos jours encore, les chrétiens de l'Égypte et de l'Asie ne les révoquent point en doute, et pendant une longue suite de siècles, elles ont eu, en Occident comme en Orient, l'action la plus puissante et la plus féconde sur le développement de la poésie et des arts. Laisser de côté l'étude des évangiles apocryphes, ce seroit renoncer volontairement à découvrir les origines de l'art chrétien, car, malgré l'oubli profond dans lequel sont tombés, on ne sait trop pourquoi, ces anciens monumens de la naïve piété de nos pères, il est resté, même de nos jours, un si grand nombre de traditions vivantes, extraites de ces livres apocryphes et oubliés, qu'on est tout étonné, en parcourant l'ouvrage que nous analysons, de se trouver connoître, sans s'en douter, tant de choses puisées à ces sources qu'on s'est habitué à regarder comme défendues, parce qu'elles n'avoient pas été approuvées.

Indépendamment de toutes ces choses, qu'il est impossible d'ignorer, si l'on veut expliquer la symbolique du moyen âge, ces évangiles méritent aussi d'être étudiés sous le rapport littéraire. Rédigés dans le style populaire des époques et des lieux qui les ont vus naître, ces écrits, tracés par des hommes sans art, sont généralement d'une grande naïveté de style; ils abondent en détails touchans et naïfs, en images gracieuses, en morceaux vraiment grandioses et relevés. Le cantique dans le-

quel sainte Anne, devenue mère après une longue stérilité, célèbre le bonheur qu'elle éprouve, est sublime d'exaltation et de pieux entraînement.

Quoi de plus gracieux que ce tableau de l'enfant Jésus qui, pour toute réponse aux Pharisiens qui lui reprochent de s'amuser à pétrir des oiseaux avec de la terre, un jour de Sabat, les place sur sa main, souffle dessus, et les fait s'envoler?

Les magnificences épiques de la descente de Jésus-Christ aux enfers, racontées dans l'évangile de Nicodême, n'ont rien de comparable même dans les plus sublimes passages du Dante.

Mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre davantage sur les évangiles eux-mêmes; il faut bien dire quelque chose de l'édition et du travail du traducteur.

C'est la première fois, non-seulement que tous les évangiles apocryphes sont donnés au public en langue vulgaire, mais la première fois aussi qu'ils sont complétement réunis dans un seul et même ouvrage. De nouvelles découvertes ont complété la collection, devenue si rare, de Fabricius, et l'ouvrage du savant professeur allemand J.-Ch. Thilo (dont celui de M. Gust. Brunet est la traduction et la suite), n'avoit jamais été achevé.

La traduction a été conçue et exécutée dans un système de fidélité rigoureuse. M. G. Brunet a cherché uniquement à rendre le texte original qu'il avoit sous les yeux, sans l'embellir, sans le refaire, et il a si bien réussi que son livre n'est pas seulement une traduction, mais une espèce de *fac simile* des originaux.

Un des mérites qui recommandent principalement le travail de M. Brunet à l'attention et à la reconnoissance des savans, c'est l'étonnante profondeur et la variété infinie des notes dont le texte est accompagné. Nous savons aussi bien qu'un autre combien il est facile, à l'aide de certains recueils, de se donner apparence d'érudition; mais celle que M. Brunet a déployée dans ses notes est réellement de nature à confondre l'imagination. Il a tout vu, tout lu, tout retenu; l'érudition le déborde; il sent qu'elle l'entraîneroit trop loin, et très-souvent il

se borne à indiquer les sources où les curieux pourront recourir. Ces notes ne sont cependant pas bornées à d'arides citations, la plupart sont de petits traités sur des questions spéciales que la plume élégante et facile du traducteur rend intéressans, et d'une lecture agréable pour tous. Ce sont de petits cadres où sont enchâssées des pierres précieuses en tout genre, où l'on trouve de tout, même les choses qu'on s'attendoit le moins à y rencontrer. Qui se donteroit, par exemple, que les extravagantes conceptions de Fourrier n'ont pas même le mérite de la nouveauté, et que la queue phénoménale dont l'espèce humaine doit, selon lui, être douée un jour n'est pas une invention de son imagination en délire? Hé bien, lisez les notes de M. G. Brunet, vous verrez que, d'après le Talmud, Adam étoit autrefois doué de cette queue merveilleuse, et que lorsque le Messie sera venu, il naîtra des animaux extraordinaires! qu'il y aura dans Jérusalem 10 000 palais, 10 000 tours, 180 000 boutiques de parfumeurs, etc.; que chaque grain de raisin donnera 30 tonneaux de vin, etc., etc. Il y a longtemps qu'on a dit que les découvreurs du neuf sont des rapièceurs de vieux.

Cependant, à propos même de ces notes, je ferai un reproche à l'auteur, ou plutôt à son éditeur. Quelle que soit l'étendue de quelques-unes de ces notes, je n'approuve pas qu'elles soient ainsi séparées des textes auxquels elles se rapportent, et imprimées de telle manière qu'il soit difficile d'y recourir. Sans doute, il est utile de débarrasser, le plus possible, la science de cet attirail pédantesque dont l'aspect seul suffit pour rebuter; mais il est bon aussi qu'un livre sérieux n'adopte en rien les formes d'un livre frivole, il faut qu'au premier coup d'œil, à l'aspect même, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'homme d'étude s'aperçoive aisément qu'il a affaire à un homme consciencieux, et non pas à un de ces entrepreneurs littéraires qui maçonnent à prix fixe tout ce qui concerne leur état.

Puisque j'en suis aux observations, il faut qu'en finissant j'en fasse encore une; mais celle-ci s'adresse directement à l'auteur.

A-t-il eu pleinement raison d'ajouter, comme un appendice à son livre, une notice sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament? Quelque intéressante que soit cette notice, quelque agréable qu'il puisse être pour le lecteur de trouver réunis dans le même livre des renseignemens sur les écrits apocryphes des deux Testaments, quelque prix que présentent des détails, réunis avec peine, présentés avec une mesure habile et attentive, au sujet des livres d'Adam, d'Énoch, d'Abraham et de Joseph, cette addition n'est-elle pas susceptible de jeter l'esprit du lecteur dans un autre monde d'idées? Qu'importe à qui veut avoir la collection complète des évangiles apocryphes, et se faire, d'après eux, une idée des mœurs et de l'esprit des premiers siècles du christianisme, de connoître la liste plus ou moins longue des livres apocryphes de l'Ancien Testament? Ces écrits d'un autre âge, et produits dans des conditions tout à fait différentes, n'ont pas plus de connexité avec les évangiles apocryphes que n'en auroient les apocryphes de l'Alcoran, ou des livres saints des Brames ou des Chinois. J'aurois voulu qu'au lieu de faire l'objet d'un supplément, ces écrits, d'ailleurs très-dignes d'attention, eussent été l'objet d'un travail tout spécial et plus étendu; ce n'étoit point par extrait, c'étoit *in extenso* et dans une publication à part qu'il falloit en donner les textes.

Ces critiques nous ont paru d'autant plus nécessaires qu'elles concernent un livre véritablement sérieux, une publication importante et utile, bien différente de celles qu'a vu paroître l'année 1848, année vraiment malheureuse, typographiquement parlant.

JULES DELPIT.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES LIVRES PEU CONNUS.

METHODIUS,

Primum Olympiade, et postea Tyri civitatum episcopus..... Qui cum eruditus esset vir, multa edidit documenta et presertim de mundi creatione eidem in carcere revelata.

Finit : *Basilee per Michaelem Furter opera et vigilantia Sebastiani Brant. Anno* M. CCCCC. XVI. *Kal. Martii.*

Ce livre, non cité par les bibliographes et très-rare quoiqu'il ait eu plusieurs éditions, a passé dans les ventes, d'abord inaperçu ; puis, les gravures en bois dont il est orné lui ont fait acquérir quelque considération. Nous croyons cependant que l'analyse de cet ouvrage prouvera qu'il se recommande par d'autres titres à l'attention des bibliophiles.

Trois auteurs ont concouru à la confection de cette œuvre singulière. Un anonyme, si ce n'est Aytinger lui-même, a fabriqué évidemment au XVe siècle les prétendues révélations de Méthodius, évêque et martyr, sous le règne de Dioclétien. Wolffgang Aytinger, clerc, maître ès arts, docteur en droit civil et canonique, et habitant d'Augsbourg, a ajouté en 1496, aux révélations de Méthodius, un long commentaire divisé en cinq chapitres, une préface, des concordances et des citations imprimées sur les marges du livre. En 1497, Sébastien Brant a publié le texte et les commentaires, ainsi qu'une préface adressée à frère Jehan Meder, religieux franciscain, lecteur public à Basle.

La première édition paroît être celle qui porte la date de 1498, *Nonis januarii*. L'exemplaire de 1516 que nous avons

sous les yeux porte la même souscription que celui de 1498 : *finit Basilee per Michaelem Furter, etc....* Il résulteroit de là que Michel Furter auroit imprimé cet ouvrage deux fois en 18 ans, et que Sébastien Brant auroit surveillé cette publication aux deux époques. Ceci peut former l'objet d'un doute et la vérification du fait serviroit peut-être à constater de nouveau que des réimpressions ont eu lieu sans autre indication d'imprimeur que celle de l'imprimeur primitif. Tels sont ces marchands qui, dans la crainte de voir diminuer leur clientèle, conservent avec soin l'enseigne et le nom du fondateur de la maison de commerce qu'ils exploitent.

Sébastien Brant dit dans sa préface que, par suite des pressantes sollicitations de Jehan Meder, il se décide à publier les révélations de Méthodius, évêque d'Eubée ; que, s'il ajoute des gravures au texte, c'est afin de suivre les prescriptions de saint Grégoire qui a écrit qu'en agissant ainsi, les savants s'instruisent par la lecture du texte et les ignorants par la vue des figures. Sans doute, dit-il, il se trouvera des gens qui tourneront en ridicule ces révélations prophétiques et les traiteront de fables et de radotages de vieilles ; puis, à l'aide de raisonnemens assez peu concluans, il essaye de démontrer que l'on doit croire à la vérité de ces révélations. La date est imprimée ainsi qu'il suit : *ex ædibus nostris Kal. nov., anno* XCVII (id est 1497).

La préface de Sébastien Brant est suivie de la préface d'Aytinger qui n'est autre chose qu'une histoire biblique, illustrée de figures assez naïves ; on y trouve la chute des anges rebelles, la séduction d'Ève par le serpent et l'expulsion d'Adam du paradis terrestre. A l'inspection de ces figures, on voit avec plaisir que nos premiers parents n'étoient point obligés de coucher à la belle étoile, attendu que l'on aperçoit dans l'Éden un château flanqué de tourelles et surmonté d'un beffroi pyramidal. On peut croire aussi que leur expulsion du paradis terrestre ne leur causa pas autant de douleur qu'on le pense communément ; car, dans la gravure qui représente cette scène, Adam sourit et Ève paroît plus occupée de la pomme qu'elle

tient à la main que de l'ange bourru qui, armé d'un glaive, garde les portes de l'Éden.

Les révélations de Méthodius commencent au 5e feuillet et se terminent avec le 28e. Il falloit fermement compter sur la crédulité publique pour oser publier de telles rêveries; et cependant, elles étoient accueillies avec faveur; les éditions s'épuisoient rapidement. La popularité des livres de ce genre est la véritable cause de leur rareté; ils passoient entre tant de mains qu'il est difficile d'en rencontrer aujourd'hui des exemplaires complets et bien conservés.

Ces révélations contiennent des curiosités historiques si prodigieuses, que l'on nous pardonnera d'en citer quelques-unes.

Le lecteur étonné apprendra dans ce livre, que Nabuchodonosor étoit le fils d'un Lacédémonien et de la reine de Saba, qu'Alexandre le Grand étoit le fils de Philippe, roi de Macédoine et de Chuseth, fille de Phool, roi d'Éthiopie. Il pourra voir Alexandre, bardé de fer, comme un chevalier du xve siècle, priant à genoux et les mains jointes, le Dieu des chrétiens, afin qu'il punisse d'une manière exemplaire, les méfaits de Gog et de Magog. Alexandre n'a pas terminé sa prière, que déjà, Dieu l'a exaucée. Il a transporté Gog, Magog, leurs familles et leurs châteaux, de l'Orient aux confins du Septentrion, dans les monts Caspiens qui se transforment en une prison impénétrable. N'oublions pas qu'auprès d'Alexandre est son écu armorié d'un lion assis dans un fauteuil et tenant dans ses griffes une hache d'armes. — Enfin, Alexandre meurt empoisonné *par ses enfants*. Après cet événement inattendu, Chuseth retourne près de son père, le roi d'Éthiopie; c'est alors que Bisas, le fondateur de Byzance, envoie des députés pour demander à Phool, la main de sa fille. Le roi d'Éthiopie, enchanté de trouver une si belle occasion pour marier Chuseth, s'empresse de traverser la mer avec trente mille Éthiopiens qui servoient d'escorte à la nouvelle mariée. — Romulus premier roi de Rome, épousa Bisantia, fille de Bisas et de Chuseth. Il résulte de la généalogie établie par Méthodius que Romulus étoit le beau-frère d'Alexandre.

Des historiens ont bien écrit que la mère d'Alexandre se nommoit Olympias, que Romulus vivoit dans le VIIIe siècle avant l'ère chrétienne et qu'Alexandre vivoit quatre cents ans plus tard ; mais la chronologie profane doit céder le pas à la chronologie révélée. Pour clore dignement cette série de faits étranges, Méthodius décrit la naissance de l'Antechrist et apprend au lecteur qu'à cette époque, le dernier roi de Rome se rendra au Golgotha et déposera aux pieds de la croix, sa couronne et son sceptre ; et afin de parcourir en entier le cercle du passé, du présent et de l'avenir, il termine par le tableau du jugement dernier. Dans cette circonstance, l'imagination a fait défaut au graveur. Deux personnages, agenouillés et adorant le Christ, représentent assez mesquinement la scène terrible que l'on vouloit peindre.

Le traité d'Aytinger sur les révélations de Méthodius commence au vingt-neuvième feuillet et finit avec le livre au soixante-huitième.

Au milieu de rêveries nouvelles destinées à expliquer celles de Méthodius, on découvre des faits historiques exactement précisés ; et l'on aperçoit le but que se proposoit l'auteur de cet ouvrage. Pour agir sur l'esprit du peuple au XVe siècle, il falloit avoir recours aux choses surnaturelles, invoquer l'autorité des prophètes, des hommes qui se disoient inspirés de Dieu et même de la sibylle de Cumes, citer vingt fois l'Apocalypse dont les phrases obscures se prêtoient si merveilleusement à toutes les interprétations.

Le commentaire d'Aytinger est le développement de la pensée de l'auteur de cette œuvre extraordinaire. C'est la prédication d'une croisade contre les Turcs qui, après s'être emparés de Constantinople en 1453, menaçoient d'une invasion l'Europe occidentale. Mais l'auteur procède par ordre et fait traverser à ses lecteurs, une longue route hérissée de citations puisées à des sources diverses et de prophéties traduites par des figures aussi étranges que le texte. C'est sainte-Brigitte, reine de Suède, qui prédit l'occupation de Naples par Charles VIII, en 1495. Il

ajoute que depuis la mort de cette sainte, en 1382, jusqu'à l'année présente 1496, on attend la quatrième destruction de la ville de Rome. Si les Turcs oppriment les nations, c'est parce que les clercs vivent dans le désordre et que les prélats sont simoniaques et avides de richesses. Il écrit ensuite l'histoire des schismes que le graveur a figuré par une église que deux hommes ont déjà scié à moitié. Il cite la sibylle de Cumes, les révélations de frère Reinhard, de la vierge Hildegarde, les prophéties d'Isaïe, de Daniel, d'Ézéchiel, de Jérémie, etc., qui annoncent *évidemment* la prochaine destruction des Turcs; puis nous lisons une rubrique dont voici la traduction : Comment un moucheron se trouva pris dans une toile d'araignée qu'une grosse mouche avoit facilement traversée, et comment les évêques dévorent les chameaux.—La figure placée au-dessous représente le sujet indiqué par la rubrique. Enfin, après avoir établi une généalogie assez bizarre des empereurs turcs, il termine par ces mots : *Dictus Machmet obiit anno* 1481, *sub cujus filio qui jam regnat cessabit imperium quare Johannes in* XVII *Capitulo in fine dicit* : *et bestia que erat et nondum est et ipsa octaua est et de septem est et in interitu vadet*. Ce passage de l'Apocalypse n'est pas très-clair ; mais enfin, on croyoit y lire la prédiction de la destruction des Turcs ; c'étoit la préoccupation de l'époque. Au moment que l'on écrivoit ce livre bizarre, en 1496, Charles VIII projetoit une expédition contre les mahométans ; l'empereur Maximilien et le roi de Pologne leur faisoient la guerre. La chrétienté en émoi, redoutoit de subir le joug des infidèles. On ne pouvoit publier dans des circonstances plus favorables, cette œuvre historico-mystique écrite pour consoler les fidèles et pour rassurer les esprits par la prédiction d'une victoire éclatante remportée par le roi des Romains sur les Amalécites : *pro quo feliciter orate*. L'Europe occidentale n'a point été subjuguée par les Turcs ; mais, malgré les révélations de Méthodius, et les paroles concluantes de saint Jean, l'Empire ottoman n'est point encore détruit.

Ap. B.

Lettre mystique touchant la conspiration dernière avec l'ouverture de la caballe mystérielle des Jésuites, révélée par un songe à un gentilhomme des trouppes du conte Maurice escrite à frère Jean Boucher. — Cum examine indicis expurgatorii. — Le tout dédié à l'excellence du conte Maurice, par M. D. L. F. *Leiden*, 1602. Petit in-8° (2 parties portant chacune une pagination distincte, l'une de 28 ff. y compris le titre, et l'autre de 62 ff.). Voy. le catalogue.

Première édition d'une satire très-vive qui a pour objet de dévoiler les menées des Jésuites, du duc de Savoie et des Espagnols pour continuer la guerre civile en France et renverser Henri IV.

La première partie écrite en forme de lettre adressée, par raillerie sans doute, à l'un des plus fougueux apôtres de la Ligue, frère Jean Boucher, curé de Saint-Benoît alors en fuite, fait allusion à la conspiration que le maréchal de Biron paya de sa tête en 1602, et contient des détails intimes sur cet ambitieux, les personnes compromises avec lui, ainsi que sur les causes, les moyens et le but final de ce complot. L'auteur, bon patriote et partisan de Henri IV, n'hésite pas à conclure contre beaucoup d'avis émis à ce moment en faveur de Biron que sa condamnation fut juste, et que le roi avoit le droit de punir une aussi infâme félonie; opinion qu'il étoit brave de proclamer à une époque où Jacques Clément, Jean Chastel et Pierre Barrière trouvoient des apologistes!

Quant à la deuxième partie : l'*Ouverture de la caballe mystérielle,* le libelliste prévient lui-même que « *la caballe est le* « *livre dont la substance est que le roy d'Espagne et les autheurs* « *de nostre Ban, portent la couppe et filtres de l'esprit de malice,* « *pour sapper les estats : riẽ avec l'espée, tout par poisons ou* « *sensibles ou spirituels....* » Ce qui est surabondamment annoncer que l'on y rencontre une piquante analyse des prétentions politiques du roi d'Espagne, de l'adresse des Jésuites à

manier la religion pour servir leurs desseins, et des artificieuses doctrines à l'ombre desquelles, sous les prétextes les plus saints, ils attisoient le feu des factions. En effet, en descendant au milieu de *ceste chambre de l'Alchémie jésuitique*, vous êtes épouvantés des manœuvres que l'esprit de parti appelle à son aide; et après le récit du songe que simule ce gentilhomme des troupes du comte Maurice; lorsque vous l'avez vu pauvre victime des hallucinations religieuses en présence d'un père révérend qui lui prouve l'écriture en mains, suivant l'*indicem expurgatum* des bons pères s'entend, que rien n'est mieux que de servir *Castille, le dieu des Jésuites,* ou que rien n'est plus estimé du ciel que de tuer un tyran, *ennemi du catholique,* et lorsque vous avez entendu ce génie du mal lui dire : *Mon petit cœur,* « *si tu as le courage de faire courir le troisième risque au roi,* « *que tu seras heureux.... Aussitôt que tu auras fait le coup un* « *million de créatures t'adoreront, le pape t'envoyera le chappeau* « *rouge, les princes baiseront les pieds de ta valeur.... Croi sans* « *esplucher, exécute sans enquérir et tu gagneras l'éternité....* » Vous évoquez devant vous une de ces scènes funèbres à la suite de laquelle on remit à Ravaillac le couteau qui devoit assassiner le bon Henri que ce livre et tant d'autres avertissemens plus clairs encore ne purent hélas, pour son malheur, dissuader l'an suivant de rappeler les jésuites en France. Ce pamphlet n'est cité ni par le Manuel du Libraire, ni par la Bibliothèque du père Lelong, fort riche cependant en documens de ce genre. Seul, à ma connoissance, le Catalogue Leber, n° 4148, en indique une édition postérieure d'un an intitulée cette fois : *Lettre mistique, responce, réplique.—Mars joüe son rolle en la première; en la seconde la bande et le chœur de l'estat; la troisième figure l'amour de Polypheme Galathée et des sept pasteurs. — L'ouverture de la caballe amplifiée. L'index d'Espagne examiné, le désespoir de l'ombre achevé. Leiden,* 1603, in-8° (2 parties en 1 tome, 60 ff. d'une part et 84 de l'autre), qui est évidemment au fond le même ouvrage que celui de 1602, mais augmenté, comme l'explique suffisamment la comparaison des deux titres,

de quelques parties, et notamment de pages très-licencieuses dans la *réplique à la responce.*

J'ajouterai enfin pour compléter la note plus qu'insuffisante que donne au sujet de ce dernier livre le savant bibliologue, M. Leber, qui n'avoit certainement vu qu'un exemplaire incomplet, c'est-à-dire auquel manquoit l'*avis au lecteur,* véritable clef de l'ouvrage, que la moralité de ce libelle ou plutôt de cet apologue politique n'étoit rien moins, pour le très-grand enseignement des faiseurs de complots et l'instruction du roi et des citoyens prudens, que de figurer par la lettre mystique « *la* « *cheute d'un conspirateur,* » et par la caballe de « *descrire la* « *menée, les prétensions et le chiffre des jésuistes : avec le roy* « *d'Espagne : non à pas rompus mais par méthode....* *et de* « *descouvrir leur empiété et leurs menées à brasser contre la* « *France....* » Logogriphe qu'il est très permis du reste de ne pas deviner !

P. DE MALDEN.

Description du sainct séjour et demeure royal des sept œuvres de miséricorde, non encore mis en lumière, dans lequel se recognoist le soulagement des pauvres. Paris, Joseph Guerreau, 1618. Petit in-8° de 54 ff. dont 9 prélimin., cart.

Mémoire traitant de la mendicité, de sa répression et des moyens de la prévenir. L'auteur, *Pierre Cottard marchant bourgeois en la ville de Paris*, frappé de l'insuffisance des édits et règlemens relatifs à la matière, du mode vicieux d'assister les pauvres, et plus encore de l'oisiveté des mendians valides, présente à Louis XIII, et aux chanoines de Notre-Dame un projet qui a pour objet de les inviter à faire construire dans l'île Saint-Louis un vaste hospice ou maison de refuge, où les malheureux seroient contraints de se retirer, et astreints à travailler sous la direction gratuite d'un comité de notables.

Cette idée d'hospice général à laquelle du reste, il ne fut donné un commencement d'exécution que quarante ans plus tard, en 1657, lors de la fondation de la Salpétrière et après que

le zèle de saint Vincent de Paul eût rendu plus populaire l'exercice de la bienfaisance, avoit été suggérée à Pierre Cottard par l'édit de 1612, par lequel, la reine régente, Marie de Médicis, statuoit, « que l'on choisiroit quelques maisons afin d'y « enfermer les pauvres de Paris, qui y seroient nourris et en« tretenus... et que l'on nommeroit une commission qui chaque « mois se réuniroit pour délibérer sur ce qu'il y auroit de mieux « à faire pour le soulagement des vrais pauvres et le châtiment « des mauvais... » Et ce fut sans nul doute en expérimentant lui-même cette institution trop restreinte qu'il arriva à étudier la manière la plus efficace de concilier la sûreté publique et le secours que l'on doit à son prochain, et à émettre sa proposition dont le but étoit d'une part de placer sous la main de l'autorité les gens sans aveu, et de l'autre de fournir à la charité privée l'occasion de se développer avec intelligence, et de moraliser la classe pauvre par le travail.

Aussi, quels que soient les progrès qu'ait faits depuis, la charité légale, et l'extension qu'aient prise les hospices et les dépôts de mendicité, cet opuscule bien que vieux de deux siècles et demi, ne manque pas d'intérêt et offre même des enseignemens utiles!

Il se ressent bien un peu, il est vrai, de la direction strictement religieuse de ces temps où, grâce au bénéfice de l'inégalité, on n'avoit pas éprouvé le besoin des théories humanitaires, mais le philanthrope le plus transcendant de notre dix-neuvième siècle ne pourroit, nonobstant la discipline claustrale du *sainct séjour* et l'obligation imposée aux pensionnaires, « sous peine de jeusner étroictement,... d'entendre la messe.., « d'être catéchisez, preschez et satisfaicts pour le salut de leurs « âmes... » s'empêcher, après tout, d'admirer la moralité de cet établissement :

« Où indifféremment tous pauvres seront receuz (pourveu « qu'ils veulent demeurer et travailler en ceste ville) de quelque « condition qu'ils soient. Où il se faira de bonnes servantes pour « les bourgeoises de ceste ville...

« Où il se faira des mariages de bons garçons et bonnes filles,
« quand ils seront capables de gaigner leur vie...

« Où sera l'exil du vice, blaphême du nom de Dieu, paillar-
« dise, yvrongnerie, larcin, faineantise, desbauches et manvais
« exemples qui règnent dans la pauvreté....

« Où les enfans seront instruits en escholes...

« Où en chaque chambre logeront ensemble huit pauvres, à
« scavoir deux sexagénaires et impotans de leurs membres,
« deux hommes moins aagez, deux grands garçons et deux
« petits, afin qu'ils s'entraident, lesquels travailleront tous à
« quelque chose que ce soit afin d'éviter oysiveté, pourveu
« qu'ils aient les mains ou pieds sains on trouvera à les em-
« ployer...

« Où ils seront nourris de bon pain, et abreuvez de bon vin (et
« principalement ceux qui en auront besoin)... où ils seront
« instruicts, apprins, nourris, vestus et couchés plus propre-
« ment et nettement, pour deux sols, qu'aux lieux où ils sont
« à présent pour quatre... de façon que ceste maison ressen-
« tira plustost son petit paradis terrestre que son lieu recluz. »

Dans la partie du livre intitulée l'*œconomie*, Pierre Cottard décrit le plan matériel et l'appropriation du *sainct séjour* ainsi que les métiers que l'on y introduira et les ressources que l'on retirera du travail des pauvres; il y développe également le règlement de la maison, et prévoit les soins à donner aux malades.

On y trouve enfin des détails sur une commission chargée de distribuer des secours, à laquelle nos bureaux de bienfaisance tels qu'ils fonctionnent encore de nos jours doivent assurément leur origine, plus la liste, la plus complète peut-être, des hôpitaux, hospices et fondations pieuses existant à Paris, en 1618.

En résumé, ce petit traité que je n'ai vu cité nulle part, à défaut de titres plus sérieux, emprunteroit à la date seule de sa publication un intérêt spécial; attendu qu'il a paru à une époque où le clergé qui avoit le monopole de l'assistance publique, et

la police qui réglementoit la position des vagabonds et mendians, laissoient peu de chose à faire au simple particulier, au milieu d'une société divisée, d'ailleurs, en classes bien tranchées, subdivisées elles-mêmes en communautés, confréries dont les membres s'aidoient et se garantissoient les uns les autres.

P. DE MALDEN.

NOTE

SUR L'ORDONNANCE DU PARLEMENT DU 1er JUILLET 1542,

IMPRIMÉE PAR JACQUES NIVERD, SOUS LE TITRE SUIVANT :

Ordonnances faictes par la court de Parlement contre les livres contenantz doctrines nouvelles et heretiques touchant le faict et estat des Libraires et Imprimeurs, publiées à son de trompe par les carrefours de la ville de Paris, le samedy premier jour de juillet mil cinq cens quarante-deux. Avec les admonitions discernées tant par l'Inquisiteur de la foy, par l'ordonnance de la court que de l'official de Paris contre tous ceulx et celles qui scavent ou sousticnnent aucuns soubsonnez de hérésie èt qui ont aucuns livres repprouvez ou de mauvaise doctrine, publiées par les paroisses de Paris, les Dimenches XVI *et* XXIIIe *jours de juillet audit an*, etc., etc.

L'ordonnance ou arrêt de règlement du Parlement, du 1er juillet 1542, fut rendue à l'occasion principalement du célèbre ouvrage de Calvin, *Institutio christianæ religionis*, que ce réformateur composa en latin et traduisit lui-même en françois. La préface étoit adressée à François Ier ; elle avoit pour but, ainsi que le livre, de montrer que la réforme n'étoit autre chose que le christianisme ramené à son principe, et que c'étoit méchamment qu'on confondoit ses partisans avec les anabaptistes et autres fauteurs de désorganisation sociale. La première édition de l'*Institutio* parut à Bâle, en 1536; la seconde

à Strasbourg, en 1539. Les exemplaires de cette seconde édition portoient sur le frontispice le nom de Calvin, d'autres celui d'Alcuin (1).

Cet ouvrage fut condamné par arrêt du Parlement du 2 mai 1542, sur l'avis des docteurs en théologie, ce qui ne l'empêcha pas de se répandre en France. L'ordonnance du 1er juillet 1542, intervenue à la suite d'un réquisitoire du procureur général, prescrivit à tous ceux qui le posséderoient de l'apporter au greffe du Parlement, dans les trois jours (le procureur général vouloit dans les vingt-quatre heures), sous peine de la hart (la corde) pour les laïcs, et du bannissement, et de la confiscation des biens pour les ecclésiastiques. Défense sous la même peine de la hart étoit faite aux imprimeurs de l'imprimer, etc., ainsi que les autres livres contenant erreurs et blasphêmes contre la religion catholique. Enfin, la peine de la hart étoit prononcée contre les imprimeurs qui « ne sont maîtres en l'imprimerie, demourans ès lieux destournez et esgarez de ceste ville de Paris, impriment secretement et occultement plusieurs livres erronez, etc. » Ces lieux détournés étoient particulièrement les faubourgs, le clos Bruneau (2), le Temple, etc.

(1) Voyez Bayle, art. *Calvin;* Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, 2e édition, t. III, p. 562, n° 20653; Brunet, *Manuel du Libraire*, 4e édition, t. I, p. 529.

(2) Le clos Bruneau avoit une grande étendue; sa partie orientale répondoit à l'ilot de maisons que nous voyons aujourd'hui formé par les rues Saint-Jean de Beauvais, Saint-Hilaire, des Carmes, et partie de la rue des Noyers. L'École de Droit y fut établie. C'étoit là que se trouvoit aussi l'imprimerie de Henri Ier Estienne (*in clauso Brunello*), qui fut dirigée après sa mort par Simon de Colines, et qui épousa la veuve et s'associa son fils François Ier Estienne. L'imprimerie fondée par Robert, autre fils de Henri Ier Estienne, fut aussi établie rue Saint-Jean de Beauvais, c'est-à-dire au clos Bruneau. Étoit-ce l'imprimerie de ces hommes célèbres que l'on désignoit implicitement, lorsqu'on rangeoit le clos Bruneau parmi « les lieux destournez » sur lesquels la surveillance de l'autorité devoit plus particulièrement être dirigée? Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance, comme on le verra par ce que nous disons de Jean André, quoique d'après Sauval la rue Saint-Jean de Beauvais fût fort fréquentée, notamment par les étudians.

Cette ordonnance ne se trouve que dans le Recueil de Rebuffe (1); elle n'est pas dans les Recueils spéciaux des règlemens de l'imprimerie et de la librairie. Chevillier cependant en rapporte un seul article (p. 357). Je l'ai indiqué dans mon *Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris*, d'après les *Mémoires du clergé*. Le texte officiel est rapporté dans les registres du Parlement, qui sont déposés aux archives nationales (*Criminel*, 94).

Nous devons dire maintenant quelques mots de l'édition en caractères gothiques qui en a été publiée par Jacques Nyverd et Jeban André (Paris, sans date, mais évidemment de 1542, in-12).

Jean André étoit un libraire de Paris, connu par le *zèle* qu'il déployoit pour la religion catholique. « Il étoit, dit La Caille, comme l'émissaire du président Lizet pour lui découvrir les nouveaux calvinistes et les faire tomber entre ses mains, comme il fit à l'endroit de Pierre Capot, libraire de Genève, qui venoit de temps en temps à Paris, où il fut arresté en 1546, en débitant des livres contre la religion catholique. ».

L'ordonnance du 1er juillet 1542 étoit pour Jean André une belle occasion qu'il se garda bien de laisser échapper. A peine fut-elle rendue qu'il dressa une requête au Parlement à l'effet d'être autorisé à l'imprimer et à la vendre seul pendant un an. Il obtint cette autorisation par arrêt du 4 juillet, et il s'associa pour la publier à son confrère l'imprimeur Jacques Nyverd. De plus, ces deux libraires-jurés de l'Université furent chargés de son exécution. Ce fut en cette qualité qu'ils se présentèrent tous deux chez François Estienne, au clos Bruneau, pour y faire visite. Mais celui-ci refusa de les recevoir; de là plainte des libraires-jurés au Parlement, qui, par arrêt du 30 octobre 1542, ordonna au libraire récalcitrant de « représenter, exhiber et mettre entre les mains desdits demandeurs, tous et chascuns

(1) Ordonnances et édits royaux de François Rebuffe, édition de 1565. Lyon, à la Salamandre (2 tomes in-fol.), t. II, p. 330.

des livres qui seront par eux demandés pour être visités, suivant ladite ordonnance, et cela *sous peine de prison.* » Force fut donc à François Estienne d'obéir à justice.

Robert, frère de François Estienne, fut aussi en butte aux persécutions de Jean André; celui-ci le signala aux docteurs de Sorbonne comme devant être surveillé pour qu'il ne pût s'enfuir à Genève, ce qu'il parvint pourtant à faire en 1550. Il est vrai que les mauvaises langues du temps prétendoient que l'honnête André avoit un intérêt tout mondain à empêcher cette fugue. Un anonyme, qui pourroit bien n'être autre que Théodore de Bèze, alla jusqu'à dire que c'étoit dans l'espoir qu'il marieroit ses filles avec quelque portion du bien de Robert après l'avoir fait condamner sans doute. « *Defunctus Andreas qui sperabat maritare filias suas de bono ipsius* (Roberti) *ut erat zelotissimus catholicæ fidei, bene etiam clamabat quod fugeret* (1).

On voit par ce court récit, que la plaquette de vingt-quatre pages petit in-8°, en caractères gothiques, devenue extrêmement rare, se rattache essentiellement à l'histoire de l'imprimerie. L'exemplaire qui nous a fourni ces observations a été acheté par M. Leroux de Lincy à la vente de M. Bignon.

A. TAILLANDIER.

(1) *Epistola magistri Passavantii, ad Petrum Lizetum*, dans les *Epistolæ obscurorum virorum.* Voyez, sur ce curieux ouvrage, Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, t. III, p. 583, n° 20359; *Bibliographie univ.*, article *Lizet*, et Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne.*

REVUE DES VENTES.

Des préoccupations de tout genre, qu'il est facile de comprendre en se rappelant les graves circonstances que nous venons de traverser, ont jeté quelque perturbation dans la publication régulière du *Bulletin du Bibliophile*, et ont empêché l'éditeur de tenir ses lecteurs au courant des ventes qui ont eu lieu à Paris depuis le mois de mars dernier. Aujourd'hui que l'orage est apaisé, que la tranquillité renoît et que la bibliophilie, qui fuit devant la tempête et ne s'épanouit que lorsque le temps est calme, enfin revient à nous, besogneuse, et disposée à réparer les pertes que son inaction lui a causées, nous nous empressons de satisfaire l'impatiente curiosité des bibliophiles, en leur faisant connoître les livres recherchés qui ont subi les chances des enchères, ainsi que les prix auxquels ils ont été adjugés.

Depuis le mois de mars, cinq ventes ont eu lieu. Chacune d'elles, de physionomie différente, a offert aux amateurs son contingent de volumes rares dont la valeur étoit souvent rehaussée par les conditions du papier, des marges et de la reliure.

Le cabinet elzevirien de M. de Montaran a été livré aux enchères le 12 mars 1849. Le catalogue de cette riche collection étoit précédé d'une notice biographique, puis d'un avant-propos rédigé par un écrivain dont l'élégante facilité est bien connue dans le monde bibliographique. Aussi notre plume se refuse-t-elle à décrire de nouveau l'ensemble de cette bibliothèque. Nous ne pouvons que transcrire textuellement l'avant-propos que nous venons d'indiquer.

« Si parmi les passions qu'une âme honnête peut avouer sans regret, il en est une dont les jouissances restent fidèles à l'homme jusqu'à son dernier jour, c'est, sans nul doute, celle des livres. Se prêtant à tous les goûts, se pliant à toutes les fortunes, l'amour des livres est luxe pour la richesse, plaisir pour la médiocrité, consolation pour la douleur; pour tous, douce et noble jouissance.

« Aux hommes du monde, aux esprits qui ne cherchent pas exclusivement dans les livres l'éclaircissement de doutes historiques, l'étude d'une branche de la science ou de l'art, ce qui offre le plus d'attraits, c'est le plaisir de la collection, plaisir toujours renaissant, toujours illimité comme le désir lui-même, et il faut que ce charme ait une bien magique puissance, puisqu'il fait taire jusqu'à la crainte de l'avenir, jusqu'au besoin du moment. En doutez-vous? entrez dans une salle de vente le jour où la bibliothèque de quelque amateur de goût et de renom se livre aux enchères, et vous verrez comme aux bons temps se couvrir d'or les livres curieux, rares, ou de conservation irréprochable.

« Le caprice et la mode ont bien parfois, il faut l'avouer, une certaine influence sur les livres; mais les prédilections des amateurs sont plus souvent encore fondées sur des motifs réels. La collection elzevirienne, par exemple, pourquoi a-t-elle résisté aux fluctuations du caprice, à la satiété du temps? C'est que d'un format commode, d'un caractère aussi purement gravé que purement dessiné, d'un tirage parfait, elle joint la grâce à la correction; c'est qu'elle comprend les chefs-d'œuvre de la littérature latine et quelques-uns des premiers classiques de notre langue; que les ouvrages anecdotiques, satiriques et facétieux y sont nombreux; et qu'enfin par leur petit format, les volumes de cette collection permettent un luxe de reliure exquis, sans exiger de folles dépenses.

« En dehors de ces mérites bien réels, n'y auroit-il pas une autre explication du goût soutenu du public pour cette précieuse collection? Ne seroit-ce pas, je demande grâce pour

l'expression, l'*élasticité* même de la collection, qui permet à chaque collecteur de la restreindre ou de l'étendre à son gré? et compterons-nous pour rien le plaisir de faire une découverte dans les régions elzeviriennes, ou de s'imaginer en faire, ce qui est tout un pour la satisfaction bibliographique? C'est ainsi que cette collection, aujourd'hui, n'a pas de limites pour quelques bibliophiles, tandis que d'autres la resserrent facilement sur quelques rayons. C'est que ceux-ci, généalogistes sévères, veulent que leurs hôtes leur exhibent leurs actes de naissance bien authentiques, tandis que les premiers se contentent facilement d'un air de famille, et consentent plus d'une fois à s'interdire une trop sévère recherche de la paternité. Ont-ils toujours tort? Demandons-le aux enchères, qui, si fréquemment, prononcent des arrêts d'adoption.

« On n'aime pas les livres sans en aimer l'histoire : aussi voyons-nous les collecteurs, ceux surtout qui choisissent un champ limité, devenir souvent, sans s'en douter, de bibliophiles, bibliographes. Toujours est-il qu'ils acquièrent généralement, dans la connoissance de leur spécialité, une supériorité contre laquelle aucun libraire ne sauroit lutter. La raison en est simple : ils ont beaucoup de loisirs à concentrer sur un seul point d'études, tandis que le libraire éparpille sa vie sur mille objets divers.

« Comme tous les collecteurs, M. de Montaran avoit vu et comparé beaucoup d'exemplaires des mêmes livres; il avoit fait sur les Elzevirs de curieuses observations; malheureusement elles sont perdues pour nous : on n'en a rien retrouvé dans ses papiers. Sort assez commun des travaux des amateurs, et qui restera à déplorer tant qu'une société de bibliographie sérieuse ne sera pas formée par les amis des livres, non pour la réimpression de curiosités d'un mérite plus ou moins contestable, mais dans l'intérêt de la science bibliographique, qui auroit au moins un centre commun où tous les travaux graves se donneroient rendez-vous, un organe spécial qui propageroit les découvertes, et feroit prendre enfin à la biblio-

graphie le rang qui lui appartient dans la république des sciences (1).

« M. de Montaran ne s'est pas toujours borné bien fidèlement au culte du dieu elzevirien; il a aussi sacrifié au veau d'or; la facétie a reçu quelques grains de son encens. On sait qu'il a donné à la collection de Caron une sœur qui ne le cède à son aînée ni en rareté ni en mérite de curiosité. A ce titre, les amis de la bibliographie joyeuse doivent à M. de Montaran une place honorable dans leurs souvenirs.

« Nous n'entrerons pas dans le détail des bijoux qui brillent dans le cabinet de M. de Montaran. Le lecteur remarquera de lui-même que les principaux chefs-d'œuvre des presses de Leyde et d'Amsterdam s'y trouvent rassemblés, riches de tout le prix des grandes marges et des belles reliures. »

Nous nous contenterons de citer comme spécimens des chefs-d'œuvre de typographie et de reliure que renfermoit le cabinet de M. de Montaran, les ouvrages suivans : *le Rut, ou la pudeur éteinte, par Corneille-Blessebois,* 1676, pet. in-12, 3 tom. en 1 vol., mar. r. fil. Exemplaire non rogné, vendu 229 fr. —

(1) Nous déplorons autant que le rédacteur de cette introduction, la perte des observations de M. de Montaran sur les éditions elzeviriennes; mais nous regrettons que l'amertume de sa douleur lui ait inspiré cette phrase. Pourquoi faire le procès à des bibliophiles désintéressés, qui n'épargnent ni temps ni argent pour sauver d'un éternel oubli des ouvrages dont le mérite peut être contestable aux yeux de tels ou tels lecteurs, mais dont la valeur ne sauroit être contestée comme documens précieux de l'histoire de la littérature, des mœurs, du langage ou des faits et gestes de nos ancêtres? C'est une heureuse idée que d'avoir entrepris de rendre accessibles à tous les monumens littéraires d'un autre âge, de les offrir revêtus de leur forme primitive et de révéler aux hommes d'étude des livres souvent utiles, dont la rareté équivaloit à une disparition complète. Que d'autres, suivant la route qui leur a été frayée, cherchent à faire mieux, s'il est possible, nous ne pourrons qu'encourager de tels efforts et nous applaudirons au succès; mais nous n'en conserverons pas moins une profonde reconnoissance pour les bibliophiles distingués qui ont ouvert cette voie nouvelle, l'ont défrichée avec persévérance et qui, par leurs travaux, ont rendu depuis longues années et rendent encore aujourd'hui de si éminens services à la bibliographie.

P. Virgilii opera, Nic. Heinsius recensuit. Amst., ex offic. Elzev., 1676, in-12, mar. bl. dor. à comp., tr. dor., doublé de tabis avec large dentelle; exempl. en gr. pap., adjugé à M. de la Garde, pour 180 fr. — *Recueil de diverses poésies des plus célèbres autheurs de ce temps. Leyde*, Jean Sambix (Elzev.), 1652 et 1653, pet. in-12, 2 tom. en 1 vol., mar. r. (reliure de Thouvenin), adjugé à M. A. Cigongne, pour 96 fr.

Quelques jours après la dispersion de la collection elzevirienne de M. de Montaran, les livres de la bibliothèque de Bure étoient livrés aux enchères. Cette vente avoit été précédemment fixée au 13 mars 1848; mais la Révolution de Février et les événemens qui l'ont suivie l'avoient forcément retardée; le 26 mars 1849, les amateurs étoient convoqués de nouveau pour assister à la vente définitive de cette bibliothèque. Au nom de de Bure, nom depuis longtemps inscrit en lettres d'or dans les fastes de la bibliographie, les amateurs avoient conçu l'espoir d'acquérir sous le feu des enchères quelques-unes de ces éditions rares, quelques-uns de ces livres admirables de reliure et de conservation, quelques fragmens de cette immense collection de portraits choisis avec tant d'intelligence et de soins, qui composent le cabinet précieux de M. Jacques de Bure l'aîné. Mais ce n'étoit point cette réunion de raretés et de bijoux que l'on mettoit en vente; il s'agissoit de la bibliothèque de feu M. Marie-Jacques de Bure, bibliothèque riche surtout en ouvrages bibliographiques dont la plupart étoient reliés en veau fauve par Bradel, l'habile successeur de Derome le jeune.

Jetons un coup d'œil rapide sur ce catalogue qui renfermoit, outre les ouvrages relatifs à la bibliographie, plusieurs livres rares, d'autres imprimés sur vélin ou tirés à petit nombre, que les bibliophiles se sont vivement disputés.

Dans la théologie, nous trouvons un exemplaire de la première édition de la *Bible de Royaumont, Paris*, 1670, gr. in-4°, avec les remarques, relié en mar. r. par Dusseuil; ce livre s'est vendu 180 fr. — *De Imitatione Christi*. Ed. sans date, Elzevirs, mar. bleu, doublé de mar. citron, dent. (reliure anc.); ce bel

exemplaire, auquel, cependant, manquoit le frontispice, a atteint le chiffre de 155 fr. — M. J. Pichon a obtenu pour 35 fr. l'*Imitation de J.-Chr.*, trad. par de Beuil, 1662, m. r. doublé (anc. rel.).

Dans les belles-lettres, nous citerons *Sannazari opera, Lugduni*, S. Gryphius, 1547, mar. vert, aux armes de de Thou, adjugé à 38 fr. — *Psalmorum Davidis paraphrasis poetica*, éd. d'H. Estienne, exemplaire richement relié, vendu 69 fr. — *Les aventures du chevalier Tewrdannckh*, publiées à *Nuremberg*, 1517, in-f°, fig. coloriées et rehaussées d'or, ont été adjugées au prix de 471 fr.; cet exemplaire étoit imprimé ou plutôt gravé sur vélin et de plus relié en maroquin, par Derome. Cependant il n'étoit pas parfait; car le titre et 14 feuillets étoient refaits à la plume. — *Maistre Pierre Pathelin*, impr. à Paris, par J. Trepperel, pet. in-4°, goth., exemplaire d'une éd. rarissime, a été acquis au prix de 149 fr. pour la Bibliothèque nationale. — Un admirable exemplaire des *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, *Paris*, 1773, 7 vol. in-8°, a été vendu 260 fr. — *Les Amours de Daphnis et Chloé*, éd. de 1718, ont été adjugés à 340 fr. Ce livre étoit relié par Padeloup, en mar. citron, à compart., en mosaïque, doublé de mar. vert, dent. — *La Collection d'ouvrages en prose et en vers*, imprimée par ordre du comte d'Artois, a été vendue 127 fr.

Dans l'archéologie, nous indiquerons seulement le *Recueil des peintures antiques trouvées à Rome*; *Didot*, 1783, 2 vol. in-f°, fig. color., vendu 231 fr. Dans la biographie, l'*Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, par d'Argenville; *Paris*, de Bure, 1782, 4 vol. in-4°, pap. fort, adjugé à 99 fr.

Enfin, dans la bibliographie, nous citerons l'*Histoire de l'Imprimerie*, par La Caille, avec les additions et cartons, vendue 50 fr. — *Catalogus librorum officinæ D. Elzevirii*, 1678, adjugé à 48 fr. — *Typographical antiquities*, by J. Ames, augm. by W. Herbert; *London*, Th. Payne, 1785, 3 vol. gr. in-4°; cet ouvrage a atteint le chiffre de 97 fr. — *Icones bibliopolarum*, impr. à *Nuremberg*, 3 vol. in-f°, avec atlas; ce livre enrichi des additions de M. de Bure a été vendu 150 fr. — *La France lit-*

téraire de Quérard, pap. vélin, a été donnée pour 125 fr. — *Le Catalogue des livres impr. sur vélin*, par Van Praët, a été adjugé pour 152 fr.

Nous terminerons cette nomenclature en citant un article que nous trouvons dans l'appendice placé à la fin du catalogue. *La Sainte Bible*, trad. par le Maistre de Sacy; *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1789, 12 vol. in-4°, pap. vélin, avec les fig. avant et avec la lettre. Ce bel ouvrage a été vendu 1,299 fr.

Le 14 mai, la bibliothèque de M. Torrelli, de Bologne, étoit mise en vente. Quoique peu considérable, cette collection de livres renfermoit un grand nombre d'articles dignes de fixer l'attention des amateurs. Nous citerons la *Perlo dey musos et coumedies prouvençalos*, par Gaspard Zerbin. Ays, J. Roize, 1655, in-16, mar. r., fil., tr. dor. (rel. de Niédrée). Ce volume rare et recouvert d'une élégante reliure, a été acquis au prix de 122 fr., par M. Giraud, de l'Institut. Ce bibliophile a, de plus, enrichi son précieux cabinet d'un superbe exemplaire des *OEuvres de Scévole de Sainte-Marthe*; *Paris*, Mamert-Patisson, 1579, in-4°, mar., fil., tr. dor. (Duru); édition non citée dans le Manuel du Libraire. Un amateur espagnol a obtenu, pour 55 fr., *Storia della letteratura italiana, da Tiraboschi. Modena*, 1787-94, 9 tom. en 16 vol. in-4°, br. non rogné; et pour 417 fr. un magnifique exemplaire, somptueusement relié par Clarke, de Fabritius : *Origine delli volgari proverbi*; *Vinegia*, 1527, in-f°, mar. olive, dent., tr. dor., doublé de vélin. Nous citerons encore *Viaggio del Sepolcro* (di santa Brasca). *Mediolani*, 1519, pet. in-4°, goth., mar. vert, tr. dor. (Niédrée). Cet admirable exemplaire d'un livre dont on connoît l'excessive rareté a été enlevé par un bibliophile anglois, au prix de 104 fr.

Il y a quelques mois, la mort enlevoit à la France un savant aussi distingué par ses talents que par ses qualités privées. M. Letronne a disparu de ce monde; mais son nom devenu européen, sera toujours cité avec respect, aussi longtemps que les sciences resteront en honneur parmi les hommes.

Le 29 mai commençoit la vente de la bibliothèque de ce savant

archéologue. 26 vacations ont été employées à la dispersion de cette importante collection qui renfermoit tant d'ouvrages précieux relatifs à l'archéologie et à la philologie ancienne, tant de livres écrits en langues étrangères, sur des sujets nouveaux ou peu connus. Au milieu des 3184 articles qui composoient cette bibliothèque, nous en choisirons seulement quelques-uns que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs.

Nous citerons en premier lieu : *Philonis Judæi opera, notis illustravit* Mangey. *Londini*, 1742, 2 vol. in-f°, adjugés pour 90 f.; puis, les 18 vol. des OEuvres de saint Jean Chrysostome, publiés en 1839, qui ont été vendus 169 fr., tandis que les 15 vol. des OEuvres de saint Augustin, publiés en 1836, n'ont pu dépasser 76 fr.— L'*Expédition scientifique de Morée,* section des sciences physiques, a été adjugée au prix de 122 fr. — La nouvelle édition encore incomplète du *Thesaurus græcæ linguæ,* de Henri Estienne (6 tom. et 3 livr. du 7ᵉ tom.), a atteint le chiffre de 200 fr.; mais le *Glossaire de Du Cange,* 6 vol. in-4°, a été donné pour 100 fr. — Le *Trésor de numismatique et de glyptique,* 11 vol. in-f°, a été adjugé pour 107 fr. — La *Géographie de Strabon*, 5 vol. in-4°, 1805-19, a été vendue 125 fr., et le *Lexicon universæ rei numariæ, edidit Basilæ,* 11 vol., avec 3 vol. de supplément, a été adjugé à 117 fr. — L'article suivant : *Doctrina numorum veterum*, a Jos. Eckhel, 8 vol. in-4° et 1 vol. d'*Addenda* a été vendu 130 fr.

Nous terminerons ce court exposé en citant un bel exemplaire de la *Description de l'Égypte,* publiée aux frais de l'État, adjugé pour 500 fr., et les Mémoires (complets) de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 50 vol. et 1 vol. de tables, vendus 350 fr.

La riche bibliothèque de M. B. de V. a clos, le 7 juillet, la série des ventes dont nous avions à vous rendre compte. Malgré les chaleurs de l'été, malgré l'absence d'un grand nombre d'amateurs qui, à cette époque de l'année, s'éloignent de Paris, cette vente n'a point eu lieu dans le désert. Les douze vacations dont elle s'est composée ont été suivies avec intérêt par les

bibliophiles; mais aussi, la collection de livres qu'on soumettoit aux enchères et que M. B. de V. avoit réunie à grands frais et avec une ardente sollicitude, étoit digne de fixer l'attention des amateurs les plus distingués. La plupart des volumes que renfermoit cette précieuse bibliothèque étoient splendidement reliés par les meilleurs artistes, anciens et modernes; les conditions de marges, d'impression, de papier et de conservation augmentoient encore la valeur d'ouvrages rares et curieux. L'Histoire de France, spécialement l'Histoire de la Saint-Barthélemy et celle de la Lorraine, contenoient une foule d'articles d'une rareté excessive et dont quelques-uns ne se retrouveront plus. Nous ne pouvons mieux terminer ces observations qu'en transcrivant la phrase suivante insérée dans l'introduction qui précède le catalogue B. de V.: « Cette collection de livres n'au-
« roit pas été déplacée à côté des bibliothèques Nodier, Cail-
« hava, A. Martin, et l'on reconnoîtra sans peine quel haut
« intérêt mérite une bibliothèque qui se présente sous de tels
« auspices et qui peut soutenir une pareille comparaison. »

Nous nous contenterons de citer quelques numéros de ce catalogue. Dans la théologie, nous trouvons d'abord, *Doctrinæ, vita et passio Jesu-Christi*; *Francof.*, 1537, in-4°; ce superbe exemplaire d'un livre rare, relié par Trautz-Bauzonnet et orné de fig. sur bois, gravées par Hans Schaufelein, a été acheté pour M. Yémeniz, au prix modéré de 99 fr. — Le n° 17, *Passio Jesu-Christi*, *Amst.*, 1523, in-8°; délicieux vol., relié par Niédrée et renfermant 62 gravures sur bois, très-remarquables, fait partie maintenant du cabinet de M. de Lignerolles.—Le n° 47, *Promptuaire des exemples des vertus et vices*, par Hanape; *Anvers*, 1569, (anc. rel.), exemplaire de Henri III, a été adjugé pour 75 fr., à M. Giraud, de l'Institut.

Les beaux-arts renfermoient quelques vol. précieux, tels que le *Recueil de la diversité des habits...*, *Paris*, 1562, fig. (rel. de Niédrée), donné pour 50 fr., et l'ouvrage de Vecellio, *Degli habiti antichi e moderni*, *Venetia*, 1590, fig. (rel. de Duru), adjugé à 105 fr.

Dans les belles-lettres, nous citerons le n° 491, *Ovide*, *du Remède d'amour*, trad. en vers fr., *impr. pour Verard*, *en* 1509, vendu 120 fr., pour M. Yémeniz. — Le n° 493, *les Lunettes des princes*, *Paris*, *Pierre le Caron*, données pour 142 fr. — Le n° 195, *le Chevalier aux Dames*, *Metz*, 1516, in-4° (rel. de Bauzonnet), adjugé à 370 fr.—M. Ernouf a enrichi sa bibliothèque d'un bel exemplaire du *Romant de la Rose*, *Galliot Dupré*, 1529, vendu 140 f.— M. Motheley a acheté 120 f., *l'Esprit de Henri VII*, *Lyon*, 1544, petit in-4°, non-rogné et relié par Trautz-Bauzonnet. Un amateur anglois a acquis pour 75 fr., *le Sonetti e Canzoni di diversi*; *Firenze*, 1527.— L'admirable exemplaire des *Cantiques du conte d'Alsinoie*, 1553, a été adjugé pour 115 fr. à M. de L***. — M. de Clinchamp a ajouté à sa précieuse collection, l'illustre Théâtre de Corneille, *Leyde*, 1644, exemplaire de Pixérécourt : ce recueil fort rare a été adjugé pour 245 fr.—Les *Faitz et gestes de B. du Guesclin*, *Paris*, *J. Bonfons*, in-4°, goth., ont été donnés pour 135 fr., et le *Palmerin d'Angleterre*, *Lyon*, 1553, a été adjugé à 126 fr.—M. Ernouf a acheté pour 79 fr., le *Gil Blas*, *édit. de Londres*, 1809, fig., richement relié par Lewis.— Le n° 815, *Alector...*, *imprimé à Lyon*, 1560, a été abandonné à M. Cigongne, pour 43 fr. — *Le liure des Connoilles*, ce magnifique volume, provenant de la vente Cailhava, a été adjugé au prix de 380 fr., pour M. Yémeniz. —M. Ernest Delzollier a obtenu, pour 196 fr., le bel exemplaire de l'*Heptameron* de la reine Marguerite de Valois, *Paris*, 1560, qui s'étoit vendu 285 fr., en janv. 1847.—Un bibliophile anglois a enlevé, au prix de 150 fr., *Les cent Nouvelles nouvelles*, *Lyon*, 1532, goth.—*Les récréations et joyeux devis de B. Des Periers*, *Lyon*, 1558, (rel. de Duru), ont été adjugées à 163 fr. —M. E. de Sermizelles a obtenu, pour 63 fr., une élégante plaquette de Niédrée, intitulée: *Epistole de dui Amanti...*, *Vinetia*, 1521. —M. Léon Tripier a acheté, pour 99 fr., le joli volume des *Faceecies...*, *Lyon*, 1559.—*Le Cochon mitré*, 1649, exemplaire de Pixérécourt, a été donné pour 100 fr. — Les OEuvres de Balzac, *édition elzevirienne*, richement reliées, ont été adjugées

à 348 fr. pour M. Ernouf. — M. Alfred Chenet a enrichi son cabinet de la Collection des Classiques françois, publiée par Nodiér; exemplaire sur papier de Chine : ces huit tom. reliés en 4 vol. par Trautz-Bauzonnet, ont été vendus 130 fr.

Dans l'histoire, nous trouverons, *Fasciculus temporum*..., 1481, in-fol., goth., splendidement relié, vendu 135 fr. à M. Yémeniz. — *De Monarchiâ Gallorum*..., par Symph. Champier (les trois parties réunies), reliure de Duru, cédé à M. Giraud, de l'Institut.—Les *Monuments inédits de Willemin*, adjugés au prix de 270 fr., à M. C. Leber.—Enfin *les Gestes de Françoys de Valois, roy de France, Lyon, Dolet*, 1540, qui ont été donnés pour 76 fr. et font maintenant partie du cabinet créé par M. de Lignerolles. — L'*Histoire de la St-Barthélemy et celle de la Ligue*, renfermoient un certain nombre de pièces rarissimes qui, cependant, ont été adjugées à des prix modérés. — Un exemplaire sur papier de Chine, de *Napoléon en Égypte*, édit. Bourdin, relié par Bauzonnet, a été vendu 60 fr. pour M. Ernouf. — Les articles dont se composoit l'histoire de Lorraine étoient plus curieux qu'importans. — Le n° 1457, *Le simple crayon de la noblesse*..., a été cédé à un amateur de Metz, au prix de 138 fr. — Les n°s 1732 et 1733, *Opuscules de Plutarque, impr. par Est. Groulleau*, 1546, richement reliés par Bauzonnet, font partie maintenant du cabinet de M. de Lignerolles.

Nous voici parvenus à la fin de notre tâche; mais plusieurs ventes se préparent déjà, pour la saison d'hiver; dans peu de mois, il nous faudra reprendre la plume pour vous raconter les pérégrinations nouvelles de quelques raretés bibliographiques et le prix des bijoux dont certains bibliophiles auront enrichi leurs écrins. La lice va bientôt s'ouvrir : nous assisterons à la lutte et nous enregistrerons les succès.

VARIÉTÉS.

Un journal du Pas-de-Calais fait les réflexions suivantes :

Études sur l'art. « Les préjugés ne nuisent pas seulement à la vie des individus, ils altèrent souvent les faits les plus importans de l'histoire des peuples, et c'est alors qu'ils exercent sur leur évolution sociale une influence plus funeste encore. Pour combattre ces préjugés, quand ils en sont venus là, il n'y a d'autre remède que de proclamer hautement la maxime de saint Augustin, que toute erreur est mauvaise et que la vérité est toujours bonne à dire. Qu'on y songe bien : il n'y a de véritable histoire possible qu'à la condition de ces deux principes combinés ; la destinée des peuples y est plus étroitement liée qu'on ne le pense. Qui affirmeroit, par exemple, que les historiens de Rome, et principalement Tite-Live et Tacite, n'eussent pas soustrait la ville éternelle à l'abîme de la décadence, si, au lieu de consacrer dans leurs pages immortelles les symboles fabuleux de son origine, ils lui eussent courageusement raconté ses faits primitifs, en les demandant aux traditions, en les cherchant dans la nature même des choses ou dans leur vraisemblance naturelle ? Pourquoi ces historiens ont-ils nourri, chez le peuple-roi, une superstition qui peut-être avoit produit, il faut le croire, la fatalité des conquêtes et de la domination, mais qui ne pouvoit plus produire que la fatalité des revers et du malheur ? La vérité eût eu certainement, pour les Romains, d'autres résultats que le mensonge ; elle eût fait comprendre, on peut le croire aussi, aux vainqueurs des nations, que leur destinée dépendoit toujours de leur courage, et peut-être leur énergie nationale eût-elle trouvé des institutions nouvelles propres à perpétuer, en la modifiant, la puissance la plus formidable que la terre ait encore connue.

« Appliquons ces réflexions à d'autres préjugés historiques qui nous intéressent davantage.

« Étudiez soigneusement le moyen âge, principalement l'époque de transition qui le sépare de la chute de l'empire romain ; étendez même vos regards au delà et en deçà, depuis Constantin jusqu'à Dante, vous ne trouverez aucun livre moderne sur l'histoire politique, littéraire ou artistique de cette longue époque qui ne prétende qu'au ve siècle, les Francs, si ardens à se partager les débris de l'empire romain, ont porté partout la dévastation et la barbarie ; que les sciences, les lettres et les arts se sont entièrement éteints, complétement anéantis, et que le monde moderne n'a dû sa vie qu'au christianisme seul qui a pu arrêter et réparer les ravages du torrent envahisseur, parce qu'il avoit la puissance d'agir non seulement comme religion nouvelle, mais aussi comme politique d'affection et d'égalité propre à offrir aux générations fatiguées du présent les espérances d'un avenir plus juste et plus heureux.

« Aujourd'hui cette assertion des historiens n'est plus qu'un préjugé prêt à s'évanouir. Châteaubriand, tout le premier, s'y est laissé prendre, le succès de son école en dépendoit peut-être. Augustin Thiéry a été moins facile, il n'a pas admis qu'entre l'antiquité romaine et le moyen âge, il y eût un temps d'arrêt qu'il fallût considérer comme un état de mort, et que nous ne dussions la vie de l'esprit et de l'âme qu'à une sorte de résurrection. Sous sa plume savante, l'invasion des barbares, de ces vainqueurs de Varus qui avoient certainement, en Germanie, moins de barbarie que n'en montroient les Romains dans Rome même, puisqu'ils portoient dans leurs camps les principes d'une civilisation essentiellement sympathique à toutes les maximes du Christ, cette invasion des barbares, disons-nous, ne perd pas, sous la plume savante d'Augustin Thiéry, le caractère et les proportions d'une guerre humaine, quoiqu'elle fût, pour son époque même, immense et épouvantable. L'illustre historien reconnoît « qu'il n'y avoit, chez les

principaux chefs des barbares, aucun parti pris contre la civilisation, et qu'ils laissoient volontiers venir à eux tout ce qu'ils étoient capables d'en recevoir. » Cette réflexion n'est pas seulement exacte, elle est profonde; elle sauve le principe de vie et de tradition entre les deux plus grands âges du monde; elle est de plus le premier rayon de l'esprit d'investigation qui se projette depuis quelque temps sur cette partie obscure de l'histoire, et il faut dire maintenant que, loin que le dernier mot ait été dit sur les invasions germaniques, c'est seulement à présent que l'examen sérieux commence, et de toutes les controverses qui s'y rapportent, nous n'en connoissons pas de plus complète en elle-même, et de plus brillante à la fois que celle de M. Jeanron, que nous avons sous les yeux : *Études et recherches sur les origines et les progrès de l'art*, dont nous donnerons une analyse critique à nos lecteurs, pour appeler leur attention sur un de leurs compatriotes les plus recommandables par le caractère et le talent. »

« A. P. »

Il sera mis en vente incessamment, à la salle de vente de M. Techener, rue de la Bibliothèque, n° 4, un volume assez rare aujourd'hui, formé de la réunion de neuf numéros d'un écrit périodique qui n'est pas mentionné dans la bibliographie de M. Deschiens, et qui peut être considéré comme une des publications les plus extraordinaires de l'époque révolutionnaire. A cette époque de parodie des mauvais jours de la première révolution, il nous a paru utile de donner une analyse de ce volume, qui a pour titre :

Liste des guillotinés, ou liste générale et très-exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolution-

naire établi à Paris par la loi du 17 août 1792, et par le second tribunal établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la patrie; in-8 cart., formé de IX numéros de 32 pages chacun, et un supplément de 19 pages, ensemble 307 pages, l'an II de la République françoise. *Paris, Morchard, Palais Égalité*, avec cette épigraphe :

> Vous qui faites tant de victimes,
> Ennemis de l'Égalité,
> Recevez le prix de vos crimes,
> Et nous aurons la liberté.

Il ne faut pas confondre ce curieux volume avec l'ouvrage de Prudhomme, ayant pour titre : *Individus envoyés à la mort judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement*, etc., rédigé par ordre alphabétique et formant les tomes I[er] et II de son Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution françoise, 6 vol. in-8. Le volume que nous avons sous les yeux donne jour par jour les motifs des condamnations de deux mille sept cent quarante-deux victimes exécutées sur la place de la Révolution, sur la place du Carrousel, sur la place de Grève, sur la place Saint-Antoine et à la barrière du Trône (ci-devant barrière Renversée), depuis le 26 août 1792 jusqu'au 28 thermidor an II.

Le 1[er] NUMÉRO contient les noms, qualités, etc., de deux cent quatre-vingt neuf victimes, dont vingt-deux exécutées sur la place du Carrousel et deux cent soixante-sept sur la place de la Révolution : La première de ces victimes est Louis-David Collenot d'Augremont; la seconde l'intendant de la liste civile, Laporte; la troisième le journaliste Durosoi; la sixième le septuagénaire Cazotte. Quelques noms peu connus, dont neuf voleurs du Garde-Meuble, complètent le nombre de vingt-deux. — Le 21 janvier 1793 Louis XVI est exécuté sur la place de la Révolution. Douze autres exécutions ont encore lieu sur la place du Carrousel, puis l'instrument du supplice est transporté sur la place de la Révolution. Parmi les noms qui figurent dans ce premier numéro, on remarque ceux de Charlotte Corday, du général Custines, du député Gorsas, de l'ex-reine Marie-Antoinette, de vingt-et-un Girondins, d'Olympe de Gouges, du duc d'Orléans, de madame Roland, de Bailly (exécuté par exception au Champ de Mars), du général Houchard, de l'ex-ministre de la justice, Duport-Dutertre, de Rabaud-Saint-Étienne, de la comtesse Dubarry, de l'ex-ministre des affaires étrangères, Tondu; du général Biron, du général Luckner, etc.

Le N° 2 contient les motifs des condamnations de cent quatre-vingt-dix-sept personnes désignées comme des conspirateurs de Coulommiers, de Troyes, de Clamecy, etc., etc.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

178. Aretin. Trois livres de l'Humanité de Jésus-Christ; divinement descripte, et au vif représentée par Pierre Aretin, Italien, nouv. trad. en françois. *Lyon*, 1539, in-16, fig. v. fauv. fil. tr. dor. (*Simier.*)...................... 28—»

Il se trouve dans ce livre un passage très-singulier au sujet de la conception de J. C. dans le sein de la Vierge Marie. Cette singularité consiste en ce que l'auteur compare l'histoire sacrée avec la fable païenne de Jupiter et de Léda, sous la transformation d'un cygne.

179. Arioste. La comédie des Supposez, de Louys Arioste, en ital. et en fr. (trad. par J. P. de Mesmes). *Paris, Est. Groulleau et H. de Marnef*, 1585, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*)........................ 44—»

Joli exemplaire d'une édition rare.

180. Aunoy. Nouvelles ou Mémoires historiques, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Europe, tant aux guerres, prises de places, etc., qu'aux divers intérêts des princes qui ont agi depuis 1672 jusqu'en 1679, par mad. la comtesse d'Aunoy. *Lyon*, 1693, 2 vol. in-12, v. m... 8—»

181. Avity. Le Bannissement des folles Amours, par le sieur d'Avity, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy. *Lyon, Barth. Vincent*, 1618, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru.*)........................ 28—»

182. Avost. Poésies de Hierosme d'Avost de Laval, en faveur de plusieurs illustres personnes. *Paris*, 1583, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*).............. 38—»

Joli exemplaire de ces poésies rares.

183. Balleurs (les) des ordures du monde. Nouvellement imprimé pour la première fois, par le commandement de notre puissant économe. *Rouen, chez David Ferrand*, rue aux Juifs, s. d., pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jol. plaquette de Niédrée.*)................................ 30—»

184. Biblia sacra vulgatæ editionis Sixti V Pont. M. iussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita. *Coloniæ-Agrippinæ*, 1743, in-8, broché, non rogné............. 16—»

185. Boswel. État de la Corse, suivi du Journal d'un séjour dans l'isle et des Mémoires de Pascal Paoli, par James Boswel, trad. de l'anglois et de l'italien. *Londres*, 1769, in-8, rel. en vél. bl. avec carte............................ 8—»

186. Bracciolini. Le Dédain amoureux, pastorale faite françoise sur l'italien du sieur Fr. Bracciolini. *Paris, M. Guillemot*, 1603, in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Capé.*). 32—»

Très-joli exemplaire relié sur brochure.

187. Brueys (*Cl.*). Jardin deys Musos Provensalos. *Aix, Est. David*, 1628, 2 vol. in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)................................ 98—»

Délicieuse reliure *à la rose*. Charmant exemplaire d'un recueil rare de poésies en patois provençal. (Voy. *Brunet*, I, 471.)

188. Canones et Decreta sacro sancti œcumenici et generalis concilii Tridentini sub Paulo III, Julio III, Pio III, auct.

Psalmeo episcopo comite Verdunensi. *Verduni*, 1564, in-4, mar. rouge, fil. t. dor. (*Capé*)................... 48—»

Très-bel exemplaire de cette édition; *fort rare*, imprimée à Verdun.

189. Cassan. Les Dynasties, ou Traité des anciens rois des Gaulois et des François despuis le deluge successivement jusques au roy Merovée, auquel on void l'origine et progrès de ceste monarchie. Ensemble plusieurs recherches qui concernent l'antiquité et l'excellence de la couronne de nos roys, par J. Cassan. *Paris*, 1621, in-8° de 800 pages, vél. tit. gr. représentant des portraits des rois de France. 10—»

190. Cogitationum novarum de primo et secundo Adamo, sive de ratione salutis per illum amissæ per hunc recuperatæ compendium, (auctore Samuele Crelio). *Amstelœdami*, 1700, pet. in-8, mar. v. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 10—»

191. Contemplations (les) de Idiota, homme de saincte vie (vivoit l'an 850 ou environ), sur l'amour divin, la Vierge Marie, la vraye patience, le continuel combat de la chair et de l'esprit, l'innocence perdue, la mort. *Item* douze règles concernantes la vie chrestienne, de la traduction de J. Tigeou, Angevin, chanoine de Metz. *Paris, Chaudière*, 1586, pet. in-16, vél........................... 8—»

192. Coustumes du bailliage de Sens. *Sens, Gilles Richeboys*, MDLVI, in-4, v. ant. (*Rel. anc. du* XVIe *siècle*)....... 18—»

193. Description du sainct séiour et demeure royal, des sept œuvres de miséricorde non encore mis en lumière, dans lequel se recognoist le soulagement des pauvres. *Paris*, 1618, in-8, d. rel.................................... 12—»

Voy. sur ce livre la notice insérée page 189 du présent numéro.

194. Désiré. Les combats du fidelle Papiste Pelerin Romain, contre l'apostat priapiste, tirant à la synagogue de Geneue, maison babylonicque des Lutheriens. Ensemble la description de la cité de Dieu, assiégée des Hérétiques. Le tout

composé par Artus Désiré. *On les vend à Rouen, au portail des libraires, par Robert et Jehan du Gort frères.* 1550, pet. in-16, v. ant. fil. tr. dor.......................... 00—»

Avec la description de la cité de Dieu et un grand nombre de figures en bois ; un peu court de marge. — La fin de la première partie se termine ainsi : « Fin des combatz du fidelle papiste contre l'Apostat Priapiste. »

195. Deslandes. L'Art de ne point s'ennuyer. *Amsterdam*, 1715, pet. in-12, mar. v. tr. dor. (*Jans., Capé*)..... 15—»

196. Divorce (le) céleste causé par les dissolutions de l'Espouse Romaine, avec un dialogue entre deux Gentils-hommes volontaires des Ducs de Modène et Parme, sur la guerre présente d'Italie contre le Pape, trad. d'italien en françois par le cardinal Pallavicini. *Ville-Franche*, (*Holl. Elzev.*) 1649, pet. in-12, vél................................ 6—50

197. Du Refuge. Traicté de la Cour ou Instructions des Courtisans. *Amsterd., Elzev.* 1656, pet. in-16, mar. vert. fil. tr. dor. (*Niédrée.*) 4 p. 10 l. 1/2...................... 32—»

198. Du Tertre. Histoire générale des isles de S. Christophe, la Guadeloupe, la Martinique et autres dans l'Amérique, où l'on verra l'établissement des colonies françoises dans ces isles, leurs guerres civiles et étrangères, et tout ce qui se passe dans les voyages et retours des Indes, comme aussi plusieurs belles particularités des Antilles de l'Amérique, par le R. P. J. B. Du Tertre, missionnaire apostolique dans l'Amérique. *Paris*, 1654, in-4, v. br.............. 14—»

199. Froger. Relation d'un voyage fait de 1695-97 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brézil, etc., par une escadre commandée par M. de Gennes. *Paris*, 1698, in-12. 10—»

Voy. grand nombre de fig. curieuses.

Exemplaire en *grand papier* d'une relation curieuse que M. Brunet a expliquée. (T. II, page 334.)

200. Génie (le) de Montesquieu (attrib. à de Leyre). *Amsterd.* 1762, in-12, v. f. fil............................ 10—»

Jolie reliure de *Derome*.

201. Gregorius. Commentum super Cantica canticarum. (*Absque anno*), in-fol. goth. v. m.................. 25—»

Exemplaire bien conservé. Première édition imprimée avec les caractères d'*Ulric Zel*, vers 1473.

202. Guerre (la) cardinale de l'administrateur du temporel de l'évesché de Mets, contre le sieur de Salcede, chevalier de l'ordre et gouverneur de Marsal. *S. L.* 1565, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée.*).. .... 45—»

Charmant exemplaire d'une pièce fort rare.

203. Guevare. L'Oratoire des religieux et l'exercice des Vertueux, composé par Don Antoine de Guevare, religieux de l'ordre St-Françòis, Evesque de Mondognedo, Prédicateur, Chronicqueur et Conseiller de l'empereur Charles cincquiesme, trad. d'Espaignol en François par Paul Du Mont Donysien. *Douay*, an. 1576, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)................................. 18—»

Très-gros volume de plus de 600 pages.

204. Herodian. Histoire traictant des faicts mémorables des successeurs de Marc Aurèle à l'empire de Rome. Trad. du grec par Jacq. des Comtes de Vintemille. *Paris*, 1580, in-4, veau fauv. fil. tr. dor. (*Petit.*).................. 32—»

Exemplaire d'une conservation superbe.

205. Histoire (l') de l'Enfant prodigue, réduitte et estendue en forme de comédie, et nouvellement traduitte de latin (de Guill. Lefoulon) en fr., par Ant. Tiron. *Anvers, J. Waesberghe*, 1564, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*).. 48—»

Charmant volume imprimé en lettres italiques et de toute rareté.

206. Histoire de Ptolémée Aulète, dissertation sur une pierre gravée antique du cabinet de Madame (par Baudelot de Dairval). *Paris*, 1698, in-8, v. f. fil. (*anc. rel.; bel Exempl. en gr. papier.*)......................... 10—»

207. HISTOIRE (l') de Theodorite, evesque de Cyropolis, ville de Médie. En laquelle sont contenues les choses dignes de mémoire advenues en la primitive Église, tant du règne de l'empereur Constantin le Grand, comme de ses successeurs. Trad. du grec en françoys, par D. M. Mathée. *On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican,* 1544, pet. in-8, v. fil. (*Simier.*) (*Rare*)........................ 18—»

Ce volume est d'une impression très-remarquable.

208. HOBBES (Thomas). Corps politique, ou Élémens de la loi morale et civile. *Leide* (*Elzevir*), 1651, pet. in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)........ 45—»

Délicieux petit livre, qui fait partie de la collection elzevirienne.

209. HUART. Anacrise, ou parfait jugement et examen des esprits propres et naiz aux sciences, où, par merveilleux et utiles secrets, est démonstrée la différence des graces et habilitez qui se trouvent aux hommes, et à quel genre de lettres est convenable l'esprit de chacun; composé en espagnol par J. Huart, docteur, natif de Saint-Jean-du-Pied-du-Port, et mis en françois, au grand profit de la République, par Gab. Chappuis, tourangeau. *Lyon, Fr. Didier,* 1580, pet. in-16, v. éc. fil. (*Bien conservé*)............. 25—»

210. JODELLE. Œuvres et Meslanges poétiques d'Est. Jodelle. *Paris, Robert le Fizelier,* 1583, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé*)................................ 45—»

211. KENNETH MACAULAY. Histoire de saint Kilda, trad. de l'anglois, contenant la description de cette île remarquable, les mœurs et coutumes de ses habitans, les antiquités religieuses et païennes qu'on y a trouvées; par le R. P. Kenneth Macaulay. *Paris*, 1782, in-12, d.-rel. v. f. non rogné. 10—»

Dans le même volume : Relation du nouvel archipel septentrional découvert par les Russes dans les mers de Kamtschatka et d'Anadir, par Von Stæhlin.— Récit des aventures singulières de quatre voyageurs russes qui furent jetés dans l'île déserte du Spitzbergen, par Le Roy.

212. Lettre mistique touchant la conspiration dernière, avec l'ouverture de la caballe mysterielle de Jesuites, revelée par songe à un gentilhomme des trouppes du conte Maurice, escrite à Frère J. Boucher. *Leiden*, 1602, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........................... 35—»

Voy. sur ce livre la note insérée page 187 du présent numéro.

Un autre exemplaire petit in-8. V.............................. 20—»

213. Macropédius. L'Histoire de Joseph, extraicte de la sainte Bible et réduitte en forme de comédie, nouvellement trad. du latin de Macropédius en langage françoys, par Ant. Tiron. *Anvers*, *J. Waesberghe*, 1564, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Janséniste, Duru*)........................... 44—»

Joli exemplaire d'une pièce rare, et imprimée entièrement en lettres italiques.

214. Mantuan. Églogues de F. Bapt. Mantuan, trad. par Laurent de la Grauière. *Lyon*, *Temporal*, 1558, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*)................ 46—»

Très-rare. Cet exemplaire est bien conservé.

215. Manuel héraldique, ou Clef de l'art du blason, renfermant les élémens de cet art, suivi d'un vocabulaire de motifs, qualités morales, dignités et fonctions auxquels on peut appliquer des emblèmes de la science héraldique, etc. *Limoges*, 1816, in-8, d.-rel. non rogn..................... 5—»

Avec une planche contenant cent cinquante-neuf écussons élémentaires.

216. Masson. Jani templum Christo nascente reseratum. *Roterodami*, 1700, in-12, v. f. fil. pl. et frontisp. gravés (*Insign. des Jésuites.*).................................. 6—»

217. Montchrestien. Les tragédies d'Anth. de Montchrestien sieur de Vasteuille. *Rouen*, 1627, in-8, mar. vert. fil. tr. dor. (*Belle rel. de Duru.*)............................ 40—»

Très-bel exemplaire, grand de marges.

218. Naudé. La Bibliographie Politique du sieur Naudé, contenant les Livres et la Méthode nécessaires à estudier la poli-

tique. Avec une lettre de Monsieur Grotius et une autre du sieur Haniel sur la mesme subject. Trad. de latin en françois. *Paris*, 1642, in-8, vél.......................... 6—»

219. PARDONS et indulgences, de plenière remission de coulpe et de peine, à tous fidelles Reformez de l'un et l'autre sexe. Octroyées par le pontife Chamier, l'an XXI de son regne et de la reforme le 81, selon le calendrier genevois, et de son ministère à Montauban le 4, séant au tribunal de ses prédécesseurs au synode dernier. Leues et publiées par son vicaire Du Moulin, au grand temple de Charenton, Trident du haras reformé de France, le dimanche 2 may de ceste année en présence du

Petit troupeau qui, en sa petitesse,
Va surmontant de Judas la finesse.

Avec les lamentations de Du Moulin sur les misères de ce temps. *S. L.*, 1614, pet. in-8, d.-rel. v. f............ 9—»

220. PELLIEUX. Essais historiques sur la ville de Beaugency (près Orléans) et ses environs. *Beaugency*, an VII, 2 part. en 1 vol. in-12, d. v. f. n. r......................... 10—»

221. PILLON. L'entretien de Luther avec le démon, contre le saint sacrifice de la Messe. *Paris*, 1680, in-12. vél.

Exemplaire avec des notes autographes de l'abbé Mercier de Saint-Léger, ajoutées au volume.

222. POLITIQUE (la) des Conquérans (par de Lartigue). *Paris*, *Cl. Barbin*, 1663, in-8, d.-r. v. br. (*Bauzonnet*.)..... 8—»

223. POLISSONIANA, ou recueil de turlupinades, quolibets, rebus, gasconnades et autres plaisanteries (par l'abbé Cherrier). *Amsterd.*, 1722, in-12, v. fauv. fil. tr. dor. (*Petit*.) (1). 15—»

Le plus plein, le plus court, et pourtant le meilleur de tous les recueils de quolibets. C'est d'ailleurs un des moins communs, et peut-être le plus innocent de la famille.

(1) M. Petit, élève et successeur de Simier.

224. Racine. Ses œuvres. *Suiv. la cop. impr. à Paris (Elzev.)*, 1678, 2 vol., pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Charmant exemplaire dont toutes les pièces sont de bonne date. (4 p. 8 l. 1/2.)

225. Recherches de l'antiquité de la ville et bailliage de Chasteau-Landon, seruant de deffenses contre les entreprises des officiers du bailliage de Nemours. *Paris, Charpentier*, 1672, in-8, veau fauve............................... 15—»

Bel exemplaire d'un livre rare.

226. Réglements des offices de l'abbaye royale de Montmartre, selon les anciennes pratiques et conformément à la règle de S. Benoist. *Paris*, 1671, in-16, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Dusseuil.*)............................... 15—»

Petit livre rare, qui entre dans la collection des livres sur Paris.

227. Réné Benoist. Claire probation de la nécessaire manducation de la substantielle et reale humanité de Jésus-Christ, vray Dieu et vray homme, au Saint-Sacrement de l'Autel, par Réné Benoist. *Paris, Chaudière*, 1564, in-8, vél. 8—»

228. Ribadeneira. Traicté de la Tribulation, divisé en deux livres : le premier traicte des Tribulations particulières ; le second des générales : l'un et l'autre des remèdes d'icelles, par le P. Ribadeneira et mis en françois par le P. Fr. Solier. *Dole*, 1600, pet. in-16, vél......................... 8—»

Ce volume rare n'est pas cité dans le *Manuel*.

229. Roman de Brut, publié par Leroux de Lincy. *Rouen*, 1838, 2 vol. in-8, dos de mar. rouge, n. r. (*Élég. rel. de Bauzonnet-Trautz.*)................................ 60—»

Superbe exemplaire en grand papier, avec doubles figures. Celles dont se compose l'une des séries sont tirées sur vélin, et peintes en or et en couleur, d'après le manuscrit original.

230. Rousset. Traitte nouveau de l'Hysterotomotokie, ou enfantement cæsarien. Qui est extraction de l'enfant par incision latérale du ventre, et matrice de la femme grosse ne pouvant autrement accoucher. Et ce sans preiudicier à la vie

de l'un, ny de l'autre; ny empescher la fœcondité maternelle par après, par Françoys Rousset medecin. *Paris*, M. DLXXXI, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*). 30—»

Bel exemplaire d'un livre rare. On a ajouté : *Récit utile et curieux de l'opération césarienne faite avec le plus heureux succès le* 11e *jour de juin* 1740, *etc.*

231. SALMASIUS (*Claudius*). Plinianæ exercitationes in C.-Jul. Solini Polyhistora, Item Solini Polyhistor, ex veter. libris emendatus. *Parisiis*, 1629, 2 vol. in-fol. veau fauve, fil. (*aux armes de De Thou*)........................... 18—»

Exemplaire très-grand de marges.

232. SARAYNA (*Gabriele*). Constitutiones regni utriusque Siciliæ. *Lugduni*, 1658, in-fol. d.-rel. v............... 10—»

233. SÉNAULT. De l'usage des passions. *Leide*, *Elzevier*, 1658, pet. in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)...................................... 55—»

Délicieux exemplaire rempli de *témoins*.

234. SENTENCE prononcée contre le sieur Angoulevant, par laquelle on voit comme l'on peut appréhender ledit Angoulevant au corps. *Paris*, *J. Fuzy*, 1607, pet. in-8, d.-rel. mar. (*Jol. rel. de Capé.*).............................. 16—»

235. SUARES. Torrent de feu sortant de la face de Dieu, pour desseicher les eaux de Mara, encloses dans la chossee du Molin d'Ablon, composé par J. Suares, Portugais. *Paris*, 1603, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*)............ 10—»

236. TALPIN. De la sacrificature ou prestrise du N. T. par J. Talpin, de Périgueux. *Paris*, *N. Chesneau*, 1568, in-8, v. br.. 8—»

237. TASSO. L'Aminte, pastorale de Torquato Tasso (trad. en prose, par de La Brosse). *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1597, in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste*, *Duru.*).... 4—»

Charmant exemplaire d'une jolie édition.

238. Thaumas de la Thaumassière (*Gaspard*). Histoire de Berry et du diocèse de Bourges. *Bourges*, 1689, in-fol. veau. (*Rel. de Closs.*)................................ 29—»

Bel exemplaire d'un excellent ouvrage.

239. Théophile. L'Esventail Satyrique avec une apologie pour la satyre. *Paris* (vers 1620...), in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette janséniste, Duru*)................ 45—»

A la fin se trouve une pièce en vers intitulée : *Consolation aux dames sur la réformation des passemens et habits.*

240. Tombeau de la mélancholie, ou le vray antidote et préservatif à messieurs les tristes, ouvrage facécieux, gay et divertissant, bon pour les vieillards et vieilles grammaires, les nouveaux et nouvelles mariées pour s'y divertir, afin de chasser le chagrin journalier qu'ils ont à combattre dans la fameuse nasse des ténèbres du mariage. *Rouen*, *Besogne*, *s. d.* pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*).................................... 30—»

241. Vie de Sainte Marguerite. (Sans lieu ni date), in-8, goth. mar. roug. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée.*).. 30—»

Très-bel exemplaire.

242. Viret. La Métamorphose chrestienne de Pierre Viret. *Geneve*, *J. le Preux*, 1592, pet. in-8, rel. en vél. bl. 14—»

Contenant : dialogue de l'homme naturel, — l'homme difformé, — la transformation des âmes, — l'homme reformé, les œconomiques, — les politiques, — l'art militaire, — les arts, — les éthiques, — la religion, — les langues, — la théologie. — Il ne se trouve pas parmi les ouvrages du même auteur cités dans le *Manuel*.

243. Viret. Le monde à l'empire et le monde Demoniacle fait par dialogues ; reveu et augmenté par P. Viret. *Genève*, *Guillaume de Laimarié*, 1580, in-8, vél........... 12—»

Le monde démoniacle est divisé comme il suit : le diable deschainé, — les diables noirs, — les diables blancs, — les diables familiers, — les lunatiques, — la conjuration des diables.

COMMENCEMENT DES VENTES DE LIVRES

POUR LA SAISON.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Wynne, pour le 30 novembre. (2075 articles.) (*M. Janet.*)

Catalogue des livres manuscrits autographes, provenant de la bibliothèque de G. de Pixérécourt, dont la vente aura lieu le 27 novembre. (280 numéros.) (*M. Janet.*)

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le général Despinoy, precédé d'une notice biographique sur sa vie, par M. D. R. B.; in-8 de 4000 numéros. — La vente aura lieu le 14 janvier prochain et jours suivants.

Le général Despinoy étoit plus connu dans le monde politique que dans le monde littéraire et artistique; il possédoit cependant des connoissances étendues en littérature et en beaux-arts : il est auteur d'un poëme, de plusieurs opuscules qui ont été publiés, et de deux projets de Code Militaire qui ont reçu dans le temps les encouragemens du ministre de la guerre. Doué d'un goût exquis, il avoit su réunir une précieuse collection de tableaux et de portraits; puis, à côté de cette riche galerie, il avoit formé une bibliothèque nombreuse dont la composition révèle le littérateur, l'amateur des arts et le bibliophile. On sera de notre avis dès qu'on aura parcouru ce catalogue, l'un des plus complets que nous ayons vus depuis longtemps, catalogue dont l'ensemble comprend presque toutes les séries adoptées par les bibliographes pour le classement d'une collection de livres. On trouve dans cette bibliothèque les meilleurs ouvrages françois et italiens, la plupart reliés avec goût et quelquefois avec luxe; leur valeur est encore rehaussée par ces annotations souvent répétées : — *Exemplaire en grand papier; tiré à petit nombre.*

La partie la plus remarquable de cette collection est sans contredit la série des beaux-arts, qui renferme 721 articles. La littérature italienne est représentée dans toutes les séries, et l'on rencontre fréquemment pour le même ouvrage une suite d'éditions différentes, anciennes et modernes : ce fait s'explique aisément lorsqu'on se rappelle que le gédéral Despinoy a longtemps séjourné en Italie et qu'il est resté pendant douze ans gouverneur d'Alexandrie. L'histoire de France, les collections de mémoires historiques, un exemplaire en grand papier de la Biographie Universelle, et une foule d'autres articles importans, fixeront l'attention de tous ceux qui recherchent de bons livres offerts en belle condition.

On remarquera sans doute que les articles de ce catalogue sont rarement accompagnés de notes explicatives. Ces notes, dont l'utilité a été maintes fois contestée, ne sont point cependant le résultat du caprice de l'éditeur : la nature des livres qui composent une bibliothèque les rend plus ou moins indispensables. Nous avons pensé que la plupart des ouvrages que contient ce catalogue étoient assez connus et n'avoient pas besoin d'être suivis de notes. Nous laissons aux amateurs le soin d'apprécier eux-mêmes la valeur des livres que nous leur offrons aujourd'hui. J. T.

Le N° 3 contient l'indication de l'exécution de Hébert, Ronsin, Momoro, Cloots, Fabre d'Églantine, Chabot, Camille Desmoulins, Philippeaux, Bazire, Hérault de Séchelles, Danton, Westermann, Chaumette, l'évêque de Paris Gobel, Despremesnil, Thouret, et cent quatre-vingt dix autres.

Le N° 4 contient les noms et les motifs de l'exécution de Chapelier, de l'ex-ministre de la guerre Lomenie de Brienne et de sa famille, des conspirateurs de l'affaire d'Estaing, de l'affaire de Pomeuse, de l'affaire des grenadiers des Filles Saint-Thomas, des conspirateurs de la Moselle, de Dijon, de vingt-cinq fermiers généraux, de madame Élisabeth, ensemble deux cent quarante-neuf condamnés exécutés.

Le N° 5 donne les motifs du jugement et les noms de deux cent cinquante-six personnes exécutées, parmi lesquelles se trouvent ceux de deux fermiers généraux, du général Donnadieu, des conspirateurs de Sedan, etc., etc.

En tête du sixième N° est imprimé un avis aux citoyens indiquant que la liste des contre-révolutionnaires condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, est imprimée avec la plus grande exactitude. *Déjà,* y est-il dit, *cinq numéros sont sortis de la presse, et ont continué avec célérité à fur et à mesure.* IL PARAÎTRA TOUS LES QUINZE JOURS UN NUMÉRO, PLUS OU MOINS!..... Cet avis est répété en tête des 7e et 8e numéros.

Le N° 6 donne les noms, âges, domicile et motifs des condamnations de soixante-cinq conspirateurs guillotinés sur la place de la Révolution (au nombre total de douze cent cinquante-six, puis commence (au N° 1257), la liste de ceux exécutés sur la place Saint-Antoine, en face de l'ancienne Bastille, et (au N° 1354) ceux exécutés à la barrière du Trône. Ce numéro signale en totalité trois cent sept exécutions, parmi lesquelles se trouvent les conseillers du parlement de Toulouse, les soi-disant assassins de Collot-d'Herbois et de Robespierre, l'ex-gouverneur des Invalides Sombreuil, Cécile Renauld, etc., etc.

Le N° 7 relate sept cent trois exécutions, au nombre desquelles sont celles des conspirateurs de la Vendée et des Deux-Sèvres, des princes de Broglie, de l'avocat Linguet, des prisonniers de Bicêtre, de M. de Boufflers, du père des Polignac, de madame de Noailles, etc., etc.

Le N° 8 continue la liste des victimes sacrifiées à la barrière du Trône, au nombre de trois cent quarante-cinq.

Le N° 9 donne la liste de trois cent soixante-cinq exécutions, où l'on remarque les noms de mesdames de C. D. de Noailles, de Cossé-Brissac, de Daguesseau, de M. de Talaru, de l'ex-fermier général Laborde, de l'ex-trésorier de la marine Boutin, du poëte Roucher, etc., etc.

Le SUPPLÉMENT AU N° 9 contient la liste des personnes exécutées à la barrière du Trône, parmi lesquelles se trouvent A. Chénier, Montcrif, la princesse de Chimay, le comte de Thiard, etc., etc., au nombre de cent trente-trois.

A la page 11 de ce supplément se termine la liste des personnes exécutées jusqu'au 9 thermidor inclusivement. A la page 12 commence la liste de la *grande affaire du tyran Robespierre et de ses complices, et des membres de la commune rebelle de Paris, mis hors la loi,* exécutés sur la place de la Révolution, au nombre de cent-cinq.

Le rédacteur de ces listes a fait précéder le nom de chaque individu par un numéro. Collenot d'Augremont porte le N° 1 de cette hécatombe politique. Sous le N° 2742 et dernier, est inscrit le nom de P. A. Coffinal, ex-président du tribunal révolutionnaire.

Le volume se termine par un avis annonçant la prochaine publication du N° 10, qui donnera la liste des membres composant le tribunal révolutionnaire et des jurés. (Ce numéro n'a jamais paru.)

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; O. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 7.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire du numéros 7 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES LITTÉRAIRES. — Sur un recueil de vers publié par La Fontaine en 1671. 227

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES. — Note sur les *Bibliothèques des cathédrales de l'Angleterre*. . . . 233

— Clé du Cymbalum Mundi, de Bonaventure Despériers. 243

REVUE DES VENTES, par J. T. 248

CHRONIQUE. 252

CATALOGUE. 257

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

OBSERVATIONS

Sur le Recueil de vers publié par La Fontaine en 1671,
3 vol. in-12.

L'histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine, par Matthieu Marais, est remplie d'anecdotes curieuses, que l'auteur, qui vivoit au commencement du XVIII[e] siècle, pouvoit sçavoir par lui-même ou avoir appris des contemporains de La Fontaine. M. C. de la R., qui l'a publiée pour la première fois en 1811, a rendu un véritable service à la république des lettres. En général, M. Marais paroît fort instruit; cependant il se trompe quelquefois dans ses conjectures, surtout lorsqu'il dit, à l'occasion de la préface du recueil en vers de 1671, que l'on croit y reconnoître la main de M. Nicole, et lorsqu'il attribue ce recueil à MM. de Port-Royal.

Dans l'article très-judicieux que M. Boissonade a donné sur une édition du *Théâtre de La Fontaine*, il lui est échappé, d'après l'autorité de M. Marais, quelques légères inexactitudes qui ne pouvoient être corrigées qu'avec le secours des manuscrits de M. de Loménie, et quelques mémoires du temps, que M. Boissonade est très-excusable de n'avoir pas connus.

La préface est de M. Lancelot, alors précepteur du jeune prince de Conti; l'avertissement est de M. de Loménie, le privilége est daté du 20 janvier 1669, et on lit au bas : *Achevé d'imprimer pour la première fois le* 20 *décembre* 1670. Il n'est donc pas surprenant que l'édition n'ait paru qu'au commence-

ment de 1671, quoique l'ouvrage fût achevé dès 1668. Quelques exemplaires portent : *Chez Jean Couterot*, 1679 ; mais ce n'est qu'un changement de frontispice, attendu que ce libraire avoit acquis à cette époque les exemplaires qui restoient, et avoit fait réimprimer quelques feuillets qui étoient perdus.

Ce n'est point de MM. de Port-Royal que La Fontaine veut parler dans l'épître dédicatoire au prince de Conti, du même recueil ; il entend parler de M. de Loménie lui-même. En voici la preuve : Henri-Louis de Loménie, à l'âge de seize ans, fut pourvu, en 1651, de la survivance de la charge de secrétaire d'État, avec permission de l'exercer lorsqu'il auroit atteint l'âge de vingt-cinq ans, en cas d'absence ou de maladie de son père, qui étoit titulaire de l'emploi. Il exerça cette charge en 1660, pendant le voyage que Louis XIV fit sur la frontière d'Espagne ; et, en 1663, le père, accablé de maladies et chargé d'années, ayant demandé la permission de se retirer, se démit entièrement de son emploi en faveur de son fils, qui n'en jouit pas longtemps. La mort de sa femme, qu'il aimoit tendrement, lui causa la plus vive douleur et le dégoûta même de la cour. Le 1er novembre 1663 il se retira, avec l'autorisation du roi, à l'institution de l'Oratoire ; il fut reçu dans cette congrégation le 24 janvier 1664, et il y demeura jusqu'au 12 juin 1670. Lorsqu'il sortit du ministère, on lui avoit accordé, comme il le dit lui-même dans ses mémoires manuscrits, un privilége général pour tous les livres, tant latins que françois, qu'il jugeroit à propos de faire imprimer. Ce privilége sans exemple est accordé à M. L. H. D. L. (1), lettres initiales de

(1) Lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye le 18 d'avril 1667..... Il est permis à Mre L. H. D. L. C. D. B. de faire imprimer, etc., tous les ouvrages ou traductions de piété, et autres qu'il pourra faire cy-après, tant en françois qu'en latin, et ce pendant sept ans, à compter du jour que chacque livre sera achevé d'imprimer pour la première fois, avec défenses d'en rien imprimer, etc., sans le consentement de l'auteur ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de dix mille livres d'amende, etc.

Ledit sieur auteur a cédé son droit de privilége à Charles Savreux, pour

M. Louis-Henri de Loménie. Il le communiqua à quelques-uns de ses amis; et c'est ainsi qu'en vertu de ce privilége on vit paroître en 1669 : *Les Paroles de la Parole incarnée*, etc., 2e édition, in-18, et en 1670 : *Nouvelle disposition de l'Écriture, etc., pour la lire chaque année toute entière*, etc., 2e édition, in-8°. Ce dernier ouvrage est de M. Lancelot.

En 1671 on publia le *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses, dédié à M. le prince de Conti par M. de La Fontaine*, 3 vol. in-12. Comme M. de Loménie, dans ses mémoires manuscrits, parle toujours de lui-même en tierce personne, il dit : « Il ne laissa pas de s'occuper utilement dans sa retraite de Saint-Magloire (où il alla demeurer au sortir de l'institution), puisqu'outre les institutions de Thaulere (1665, in-12, et 1668, in-8°), etc., ce fut encore lui qui eut soin de rassembler les pièces de vers qui sont dans le recueil que M. de La Fontaine, son ami particulier, se chargea à sa prière de dédier à M. le prince de Conti, à la considération duquel et par l'ordre de sa vertueuse mère (Marie Martinozzi, princesse de Conti), il entreprit cet ingrat et fatiguant travail, qu'il intitula : *Recueil de Poésies*, etc. Le privilége lui fut accordé sous le nom supposé de Lucile-Élie de Breves, parce qu'il se nomme Louis-Henri de Brienne. » (Le seul rapport qu'il y ait entre ces deux noms consiste dans l'identité des lettres initiales.)

Ce témoignage est positif, et dès lors il est aisé de comprendre de qui veut parler La Fontaine dans l'épître dédicatoire au jeune prince :

> Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état,
> Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat;
> Mais craignant de sortir de cette paix profonde
> Qu'ils goûtent en secret, loin du bruit et du monde,
> Ils m'engagent pour eux à le produire au jour, etc.

imprimer la nouvelle disposition de l'Écriture-Sainte, etc., et ce suivant l'accord fait entre eux le vingt-deuxième jour de février 1668.

Achevé d'imprimer, pour la première fois, le 24 de novembre 1668.

Le pluriel est mis ici pour le singulier, ce qui n'est pas rare, surtout en poésie, et il s'agit de M. de Loménie qui vivoit dans la retraite à Saint-Magloire dans le temps de la composition de l'ouvrage, quoiqu'il en fût sorti lorsqu'il fut imprimé. Il avoit un grand talent pour la poésie, et presque toutes les pièces anonymes de ce recueil sont de lui. On y trouve aussi quelques ouvrages de La Fontaine et plusieurs de ses fables dont les leçons n'en sont pas toujours les mêmes que dans les autres éditions de La Fontaine. M. Goujet se trompe donc lorsqu'il dit que l'épître dédicatoire est la seule part que La Fontaine ait eue à ce recueil.

M. de Loménie, dans une pièce en vers adressée au prince de Conti, et que M. Goujet a publiée le premier, dit lui-même :

> Quand mon petit collet me faisoit un grand crime
> D'avouer devant toi, prince, un recueil de vers,
> Un autre s'acquitta du devoir légitime
> D'apporter à tes pieds ces ouvrages divers.

Ce recueil devoit avoir un quatrième volume ; mais comme la dévotion de M. de Loménie n'étoit pas toujours également soutenue, il vouloit insérer dans ce nouveau volume quelques pièces peu convenables à l'habit ecclésiastique qu'il portoit en qualité de sous-diacre, même après sa sortie de l'Oratoire, et des personnes qui avoient quelque autorité sur lui en empêchèrent la publication.

Notre dessein n'est pas de donner ici une notice complète de la vie et des ouvrages de M. de Loménie. Cette notice pourroit être très-curieuse. L'article *Loménie*, dans le Morery, est très-exact, et il est presque entièrement tiré du second supplément de l'abbé Goujet, qui avoit entre les mains les manuscrits nécessaires pour y faire quelques additions, mais des considérations particulières l'ont empêché de faire usage d'un très-grand nombre d'anecdotes piquantes qu'on pourroit publier sans inconvénient, les raisons qui l'ont arrêté ne subsistant plus aujourd'hui. M. Goujet étoit très-instruit de la véritable

cause de la disgrâce de M. de Loménie, et il cite à ce sujet deux strophes d'une pièce en vers, qui en avoit cinq, que nous avons sous les yeux. Il cite la deuxième et la quatrième. Nous ne rapporterons que la deuxième :

> Le vain plaisir de la rime
> M'a seul rendu criminel.
> Ce fut le sang maternel
> Qui transmit en moi ce crime.
> Ma mère avoit de la voix,
> Et se plaisoit quelquefois
> A faire des chansonettes.
> Son esprit mit dans mon corps
> L'esprit qui fait les poëtes,
> Et m'inspira leurs accords.

Sans entrer dans un plus grand détail, il nous suffira de remarquer ici que M. de Loménie, sous certains rapports, pourroit être regardé comme l'Ovide françois, et qu'il pouvoit dire comme Ovide :

Ingenio perii qui miser ipse meo.

Cette strophe a rapport à une fâcheuse affaire que M. de Loménie s'attira à la cour du duc de Meckelbourg, en 1672, et qui obligea Louis XIV à le rappeler et à le faire arrêter à son retour. M. Goujet prétend que M. de Loménie, quelques années avant sa mort, eut ordre de se retirer à l'abbaye de Château-Landon, où il mourut le 17 d'avril 1698; mais il est certain qu'en 1692 M. de Loménie, que l'on avoit fait interdire, fit porter ses plaintes au roi, qui lui rendit justice et le fit remettre en liberté et dans tous ses droits. Cependant M. de Loménie, sensible à une si longue humiliation, vécut depuis dans la plus profonde retraite, d'abord à Paris, et ensuite dans l'abbaye de Saint-Severin de Château-Landon, diocèse de Sens, auprès de M. de La Grange-Trianon, son parent, qui en étoit abbé régulier. Le P. Lelong et l'auteur du *Morery* de 1725 se sont trompés sur la date de la mort de M. de Loménie. Celle que donne

M. Goujet est exacte et conforme à ce qui est marqué sur l'épitaphe de M. de Loménie dans l'église de l'abbaye de Château-Landon.

M. Goujet, en parlant des malheurs de M. de Loménie, dit avec raison : « On ne peut y penser sans douleur, parce que c'étoit un beau génie, et qu'il avoit une érudition peu commune. »

J. F. Adry.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

NOTE

Sur les Bibliothèques des cathédrales d'Angleterre,
par Beriah Botfield.

Cet ouvrage spécial, dédié à l'évêque de Ripon, est utile et précieux. Il remplit une lacune de la littérature bibliopolique angloise, et il est exécuté d'une manière digne d'un ardent bibliophile et d'un membre distingué du fameux club de Roxburgh. On pourra sans doute y ajouter des supplémens à mesure qu'on fera de nouvelles découvertes dans les bibliothèques; mais, tel qu'il est, c'est un excellent guide et une source féconde de renseignemens.

Jetant un coup d'œil sur l'ensemble de ces trésors bibliographiques, M. Botfield dit : « La bibliothèque du doyen et du chapitre est surtout utile au clergé de la cathédrale, et de bons règlemens en font un lieu d'étude très-convenable pour les étudians ecclésiastiques ou les théologiens. Les bibliothèques ainsi conservées ont, comme on peut le penser, de grandes ressemblances entre elles. Elles réunissent souvent la science du moyen âge et la littérature des temps ultérieurs. Elles embrassent surtout des sujets théologiques; mais elles contiennent de grandes richesses classiques et de vastes ressources pour les recherches historiques. Avec beaucoup de vieilleries, il y a plus encore de livres utiles, et avec beaucoup de bagatelles, il y a plus encore de choses importantes. Le contenu de ces bibliothèques n'a été connu jusqu'à présent que très-superficiellement; mais, grâce à l'obligeance

des savans préposés à leur garde, j'ai toujours pu en consulter le catalogue, et j'ai examiné minutieusement chaque volume que je voulais décrire... »

Après avoir exposé le mode suivi par lui dans ses recherches, l'auteur continue : « J'ai omis à dessein de parler, dans cet ouvrage, des bibliothèques paroissiales d'Angleterre, telles que celles de Wimborneminster, dans le Dorsetshire ; d'Halifax, dans le Yorkshire ; de Castleton, dans le Derbyshire ; de Langley, dans le Buckinghamshire ; de Tony et Whitchurch, dans le Shropshire. La dernière, en particulier, est une belle bibliothèque, achetée autrefois par une comtesse de Bridgewater à la famille des Preston ; le dernier comte de Bridgewater a laissé tous ses livres pour y être joints, et a légué diverses sommes pour fonder d'autres bibliothèques de la même espèce à Middle, Ellesmere et autres villes. J'ai exclu à regret la bibliothèque du château de Bumborough, dans le Northumberland, qui contient un exemplaire sur vélin du livre de Troye, par Pinson, ainsi que les bibliothèques du collége de Sion, de l'archevêque Tenison, des dissidens dans Red-Cross-Street, et du Baptist-Museum, à Bristol. Autrement j'aurois dû décrire les bibliothèques du Musée britannique, des institutions de Londres et royale, la bibliothèque de Londres et celles des différentes sociétés savantes et des clubs de Londres. Je n'ai voulu parler que des collections d'un caractère strictement ecclésiastique. J'ai parlé de la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth, parce qu'elle appartient au primat, et de la bibliothèque du doyen et du chapitre de Saint-George, à Windsor, parce qu'elle appartient au souverain, chef de l'Église anglicane. J'ai parlé aussi de la fondation du doyen et du chapitre de Westminster, parce que, à raison de ses anciens rapports avec l'ancien palais de Westminster, elle doit être considérée comme une source classique pour l'étude de l'histoire et des antiquités d'Angleterre. »

La liste commence par la bibliothèque de Bristol, si cruellement détruite par la populace il y a quelques années, et dont il n'y a plus que des restes mutilés. M. Botfield examine ensuite

Canterbury, et ainsi de suite, par ordre alphabétique, jusqu'à York. Dans chaque chapitre, il énumère les principaux livres et manuscrits selon les classes auxquelles ils appartiennent. Chaque fois qu'il rencontre un objet remarquable, il le décrit si bien, qu'on ne peut plus jamais s'y tromper. Afin d'éviter les longueurs et la sécheresse, nous nous bornerons à citer quelques passages empruntés au savant bibliomane.

Canterbury. Un petit fonds possédé par le doyen et le chapitre permet d'employer de 5 à 600 liv. st. par an à l'acquisition et à l'entretien des livres. Leur bibliothèque est aussi continuellement augmentée par la donation accoutumée que fait chaque prébendier au moment de son installation, et par un don de 40 liv. sterl. de l'archevêque de Canterbury, qui, une fois tous les quatre ans, fait à sa cathédrale une visite pendant laquelle il est somptueusement traité au doyenné, et qui laisse cette somme, selon une ancienne coutume, pour la bibliothèque. Cette bibliothèque a eu jadis beaucoup à souffrir de l'incendie, et elle a été dépouillée de ses plus précieux trésors pendant le gouvernement de Cromwell. Elle n'offre donc pas un grand nombre de vieux volumes, mais elle contient beaucoup de bons et utiles ouvrages. Les livres sont marqués des armoiries du doyen et du chapitre de l'église chrétienne de Canterbury, gravées et collées à l'intérieur de la couverture. Cette précaution, toutefois, a paru si insuffisante contre la négligence des nombreuses personnes à qui des livres avoient été prêtés depuis quelques années, que les révérends gardiens de cette collection ont fini, dans ces dernières années, par exercer une vigilance de dragon sur leurs trésors littéraires.

Durham. La bibliothèque contient de 7 à 8,000 volumes, dont 520 sont manuscrits. On y trouve un ouvrage d'un grand intérêt pour l'église de Durham. Le titre de ce manuscrit est : *Reginaldi monachi Dunelmensis libellus autograph. de admirandis beati Cuthberti virtutibus quæ novellis patratæ sunt temporibus, scilicet post Bedam; scriptus ad Ætheldredum abbatum Rhievállensem, circa annum* 1170. Le volume entier

contient cent quarante chapitres. La publication du manuscrit de Reginald, dit M. Raine, jetteroit, malgré ses absurdités, un grand jour sur l'histoire des comtés du nord à cette époque, pour laquelle on possède si peu d'informations originales. Les lecteurs curieux apprendront avec plaisir que dans la bibliothèque particulière attachée au palais épiscopal on trouve un précieux manuscrit des poëmes de Chaucer.

Exeter. Le plus ancien et le plus important de ses documens est la copie vénérable et indubitablement originale du *Domes day Book* pour les comtés de Cornwall, Somerset et Devon; elle demande une attention particulière de la part de tous ceux qui étudient l'antiquité et l'histoire. Le relevé général s'étoit fait par localité, et l'on ne croyoit pas qu'il existât de copie du travail original. Dans le *Domes day* d'Exeter, les terres de chaque personne sont mentionnées, quelle que soit leur situation, et bien qu'elles fussent accidentellement dans plusieurs mains; et quand les possessions d'un individu étoient considérables, il paroît avoir eu un rôle spécial consacré à lui seul. Trois scribes paroissent avoir été employés à la transcription de cet ancien registre, dans lequel, chose très-remarquable, on mentionne toujours le nombre des cerfs, moutons, bœufs, etc., existant sur les terres décrites. Comme ces détails sont omis sur le *Domes day* de l'échiquier, probablement pour abréger, et parce que ces animaux périssant aisément, on ne pouvoit en donner une énumération détaillée qu'au moment même où on en faisoit le relevé, on peut croire que cette partie du *Domes day Book* est d'une plus haute antiquité que le registre général déposé dans les archives de l'échiquier à Londres.

En mettant en ordre les cahiers du *Domes day* d'Exeter, M. Barnes eut le chagrin de remarquer qu'à la page 233, une feuille avoit été enlevée, ce qu'il constata en 1810. Plus tard, M. Trevelyan demanda à voir le *Domes day*, et le livre ayant été ouvert, il tira de sa poche une feuille qui remplit exactement la lacune constatée précédemment. Il paroît que cette feuille étoit parvenue à M. Trevelyan par un de ses ancêtres, le

doyen Willoughby, qui, sous Henri VIII, étoit doyen d'Exeter ; c'étoit lui sans doute qui avoit enlevé cette feuille, par curiosité, ou par un motif moins excusable. Heureux hasard qu'une feuille ainsi perdue du temps de la réforme se soit retrouvée de nos jours, et ait ainsi complété un des documens historiques les plus intéressans qui existent.

Lambeth Palace. Une immense table est toute garnie de corps de bibliothèques en chêne ; elle est très-bien chauffée par deux appareils placés aux extrémités. Les livres, garantis avec soin contre l'humidité, s'élèvent au nombre de près de 25,000 volumes, rangés en ordre sur les rayons ouverts des armoires de chêne. Toutefois, quelques raretés sont enfermées dans la salle des archives, qui est contiguë, et dont le bibliothécaire garde religieusement les clefs.

Cette bibliothèque possède un volume des *Offices* de Cicéron, imprimé sur vélin, par Fust et Schœffer, les fameux typographes ; il porte la date de 1446 ; c'est, par conséquent, la seconde édition imprimée à Mayence. Ce petit, mais précieux volume, mesure huit pouces et un quart (anglois), et est relié en veau ; il contient quatre-vingt-sept feuilles, dont la première et la cinquante-huitième sont fort sales ; il paroît avoir été classé parmi les manuscrits à cause de la ressemblance de son type avec l'écriture manuscrite du moyen âge, et il tire un intérêt de plus d'une note manuscrite de Jean Temporarius, en 1460, relative à l'origine de l'art typographique :

> « Chronogr. lib. I, ad an. 1460
> Typographia donum Dei præstantissimum quo Deus extremis temporibus non solum Antichristi potentiam evertit, sed et universum orbem inexcusabilem reddit. Quia jam non ex rerum creatarum consideratione, sed suo ipsius verbo in omnes terrarum partes, in omnes familias, omnium populorum linguis transfuso se patefecit.
>
> JOAN. TEMPORARIUS. »

Ce texte a été copié avec soin à la fin du volume, comme une preuve de la haute opinion qu'on avoit de l'imprimerie naissante et de la direction que les savans de l'époque cherchoient à donner à son immense pouvoir.

Les œuvres du roi Charles Ier, 1672, in-folio, contiennent, dans une curieuse note manuscrite insérée au commencement, leur propre histoire attestée probablement par un témoin compétent :

« Ce volume, saisi à bord d'un vaisseau anglois, a été livré, par ordre de l'inquisition de Lisbonne, à des prêtres anglois, pour être examiné et corrigé conformément aux règles de l'*Index expurgatorius*. Ainsi corrigé, il a été donné à Barnabé Crafford, marchand anglois, par qui il a été donné à moi, prédicateur résident anglois, et par moi, qui l'ai reçu, à la bibliothèque de Lambeth, pour y être conservé.

« *Ita testor*, Zach. Cradock.

« Novembre 1678. »

Le volume lui-même confirme ces intéressans détails, car il est défiguré par de rapides traits de plume passés sur les prières du monarque et sur chaque expression relative aux progrès de la religion protestante.

Lincoln a vendu ses Caxton et ses autres trésors anciens pour acheter beaucoup d'ouvrages modernes.

Peterborough. Le plus précieux et le plus intéressant document relatif à l'église de Peterborough est le *Lieger book of the church*, chronique composée par Hugo, surnommé *Candidus*, moine de ce monastère, mais ordinairement attribué à Robert Swapham, moine de la même église. Ce livre a été sauvé des mains de soldats de l'armée de Cromwell, le 22 avril 1643, par M. Humphrey Austin, alors chantre de l'église, qui donna dix schellings pour cette vieille bible latine, comme il l'appeloit, aux coquins qui l'emportoient.

Ripon. On y voit une rareté presque sans pareille, dont je ne connois qu'un autre exemplaire qui existe dans la belle

bibliothèque du comte Spencer. C'est le fameux *livre des voyageurs* (book for travellers), en françois et en anglois, imprimé sur deux colonnes, avec le petit caractère gothique employé par Caxton, mais sans indication de date, de lieu ni de nom d'imprimeur. Il est complet en vingt-cinq feuilles in-fol., aussi frais et sain que s'il venoit de sortir de la presse. Il mesure exactement 11 pouces et 1/4 sur 8 pouces et 1/4, et il est convenablement relié en maroquin vert de Venise, avec des fermoirs, probablement par l'habile bibliopégiste Charles Lewis.

Le second spécimen des presses de Caxton est le célèbre et très-rare Boëce, in-folio, du même type que les *Dictes and sayinges*, et autres ouvrages du même imprimeur. On n'y trouve aucune indication de lieu, de date ou de typographe, et il finit par les vers latins écrits par Surigonus, le poëte lauréat de Milan, intitulés *Epitaphium Galfridi Chaucer*. Cet exemplaire manque seulement de la feuille 75, que l'on a maladroitement remplacée par le manuscrit. Il contient environ quatre-vingt-dix feuilles en très-bonne condition; il est relié en maroquin bleu foncé, et doré sur tranche.

Je dois mentionner un petit volume de Richard Pynson, que je n'avois pas encore vu; c'est la grande charte en petit caractère gothique, avec un index, à la fin duquel on lit : *Londini per Ricardus Pynson*, etc., 1514. Il est relié en cuir de Russie, et mesure 5 pouces 3/8 sur 2 pouces et 1/2.

Salisbury. Il y a là beaucoup de volumes qui ont appartenu à Isaac Walton, et qui ont probablement été offerts à cette bibliothèque par son fils Conon Walton. Vingt de ces volumes portent son autographe ; on en peut voir la liste dans la *Vie de Walton*, par Nicolas. On ne manquera pas de remarquer l'absence d'ouvrages imprimés durant le XVIIIe siècle : cette circonstance doit être attribuée au long intervalle pendant lequel on a singulièrement négligé cette ancienne bibliothèque, qui n'a été tirée de l'oubli où elle gisoit depuis longtemps que par les soins du doyen et du chapitre actuels, aidés par les efforts

infatigables du bibliothécaire. Il reste encore beaucoup de volumes ensevelis dans la poussière. Quand on aura enlevé les toiles d'araignée du dernier siècle, il est probable qu'on trouvera des ouvrages dignes d'être signalés.

Wells. Je laisse aux bibliophiles le soin d'imaginer le plaisir que j'ai éprouvé quand j'ai découvert dans cette bibliothèque un bel exemplaire de l'Aristote d'Alde, la première édition de ce grand philosophe dans sa langue originale, aussi frais et immaculé que lorsqu'il sortit pour la première fois de la presse à Venise. Les cinq volumes ont été reliés en veau foncé du dernier siècle avec titres en rouge; à l'intérieur de quatre de ces volumes est collé l'autographe bien connu du célèbre Érasme, « *sum Erasmi Roterodami*; » d'où nous pouvons raisonnablement conclure que cette même collection de livres a appartenu à cet éminent savant : supposition confirmée par cette circonstance que le donateur de cet ouvrage a écrit dans le troisième volume, immédiatement au-dessous de l'autographe ci-dessus cité, ce distique commémoratif :

> Hæc ego dona dedi Wellensi bibliothecæ
> Turnerus nomen cui Gagliemus erat.

La hauteur de ces volumes est d'environ 12 pouces sur 8 et 1/4. Les bibliomanes me sauront gré de ces détails.

Westminster. La bibliothèque du doyen et du chapitre de Westminster consiste aujourd'hui en 11,000 volumes; mais autrefois elle étoit beaucoup plus considérable, ainsi que l'atteste malheureusement l'absence, sur le nouveau catalogue, de beaucoup d'ouvrages qui se trouvoient sur l'ancien. La bibliothèque étoit originairement déposée dans une des chapelles, dans l'intérieur de l'abbaye; mais elle a été transférée dans le local actuel par le célèbre Williams, archevêque d'York, sous le règne de Jacques Ier : quoiqu'elle ait beaucoup souffert de la négligence, et que beaucoup de ses trésors aient été enlevés dans des temps de trouble, cependant elle renferme un volume qui feroit honneur à la plus vaste et à la plus curieuse collec-

tion. Ce précieux volume est un de ceux en petit nombre qui ont été imprimés à Oxford durant le xve siècle, et à son antiquité typographique il ajoute le mérite d'être imprimé sur vélin. C'est le seul exemplaire de cette espèce qui ait jamais été découvert.

Les amateurs de livres peuvent juger, par les extraits qui précèdent, de l'intérêt du travail de M. Botfield.

Une polémique littéraire s'étoit élevée entre Charles Nodier et Augustin Thierry. Dans ce tournoi à plumes courtoises, où les combattans luttaient d'esprit et de science, la victoire est restée indécise. Nous n'avons point à rechercher quelle fut l'attaque et quelle fut la défense; nous voulons seulement constater que la défense n'a pas été complète. La réplique destinée à clore la discussion est encore inédite. Nous avons cette pièce sous les yeux; elle est autographe, signée Ch. N., et suivie d'un post-scriptum qui n'a jamais été achevé. Un fragment écrit par Charles Nodier est, nous le croyons du moins, une bonne fortune pour les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Pensées originales, style simple, facile et correct, telles sont les qualités qui distinguent les ouvrages de cet aimable philologue et qui ne lui ont pas fait défaut dans le fragment que nous publions.

« *Réplique et conclusion pour le docteur Neophobus.*

« Entre gens de bonne foi qui ne disputent point pour le vain plaisir de disputer, il n'y a point de discussion qui ne prenne fin de bonne heure. M. Thierry est distrait de celle-ci « par des « choses plus graves et plus utiles. » Je suis obligé d'y renoncer pour des soins beaucoup plus pressans, ceux de mon inventaire et de mon testament, qui tiendront fort à l'aise sur le *verso* d'une carte de visite, mais je n'ai guère de temps. C'est dire assez que j'arrive au dernier terme de cette innocente contestation, avec les dispositions humbles et pacifiques d'un

chrétien qui se réconcilie, et je les porte si loin que je me sens capable de faire bon accueil au système métrique lui-même, si je le rencontrois sur mon chemin. Malheureusement je ne l'y trouverai pas, puisque le système métrique est un être de raison, ce qui ne signifie point que le système métrique soit raisonnable. Le mètre est, en dernière analyse, une fraction quelconque de quelque chose qui n'est pas, qui ne sera jamais et qui n'a jamais été, d'où résulte pour nous l'avantage immense, en temps de progrès, de mesurer le monde sur un étalon imaginaire, qui n'a de nom dans aucune langue. Il faut bien que la civilisation marche.

« Le système onomatologique de M. Thierry n'a rien de commun avec le système métrique. Il est docte; il est ingénieux; il ne faut que beaucoup d'esprit et d'habileté, sinon pour le justifier, du moins pour le défendre, et comme M. Thierry est infiniment habile et spirituel, il l'a supérieurement défendu.

« Ch. N.

« J'allois clore ce factum *in extremis*, qui n'est déjà que trop long; quand le plaisir de relire M. Thierry, a ramené mes yeux sur une formule d'accusation fort incisive mais fort incidente. « Je vous arrête, etc. Anathème. » Cette leçon qu'on veut bien m'adresser en passant a certainement la prétention d'être sévère, et il ne lui manque rien pour être tout à fait magistrale, pas même l'autorité de celui qui la donne. Je serais enchanté de l'accepter si faire se pouvoit, mais l'intérêt de la langue ne le veut pas. Ma déférence est extrême, sans doute, mais elle est consciencieuse, et je fais trop grand cas de la vérité pour la sacrifier à la politesse. Je prendrai donc la liberté d'avoir raison contre les arrêts de M. Thierry, et je lui soumettrai ma justification en deux thèmes différens. Il n'aura que l'embarras de choisir.

« 1° *Historiographe* signifie étymologiquement, un homme qui écrit l'histoire. » ....

CLEF DU CYMBALUM MUNDI,

DE BONAVENTURE DES PERIERS.

M. Éloi Johanneau, dont nos lecteurs doivent se rappeler d'excellens articles de philologie, a mis au jour un commentaire sur une rareté bibliographique des plus importantes.

Dans une lettre adressée à M. le baron de Schonen, son ami, il lui donne la clef du fameux ouvrage de Bonaventure Des Périers, le *Cymbalum mundi*. Ce petit ouvrage, qui est du valet de chambre de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, a été l'objet de bien des discussions parmi les savans, et le prétexte de beaucoup d'erreurs parmi les bibliographes. Presque tous en ont parlé sans le comprendre, ou du moins sans savoir à quoi précisément s'en tenir sur le sens allégorique qu'il renferme; mais tous, d'un commun accord, l'ont condamné comme *anti-orthodoxe*; et la preuve, c'est qu'à son apparition il fut décrété, par arrêt du parlement, qu'il seroit brûlé. Son éditeur fut même longtemps tenu en prison, et son auteur « *se tua avec une espée qu'il se mist dans le ventre, estant devenu furieux et insensé.* » On comprendra facilement que toutes ces circonstances l'aient fait rechercher et que ce livre soit devenu assez rare aujourd'hui, bien qu'il y en ait eu quatre éditions faites tant en France qu'à l'étranger. Deux exemplaires de la deuxième édition, qui date de 1538, sont seuls connus : l'un appartient à M. Charles Nodier, l'autre à la Bibliothèque du Roi, et encore dit-on qu'il a été volé. Enfin, un exemplaire *unique* de la première édition, qui, selon Lacroix-du-Maine, date de 1537, a été acheté 350 francs à la vente de M. Gaignat; depuis lors, il passa dans la Bibliothèque de La Vallière, ensuite il fut acheté pour le roi; mais on ignore complétement aujourd'hui quel est son possesseur actuel. Ce volume seroit inappréciable.

M. E. Johanneau n'a pas réimprimé le *Cymbalum mundi, ce livre détestable*, comme dit Pasquier dans ses lettres, ce livre *qui mériteroit d'être jeté au feu avec l'auteur s'il étoit vivant*,

il s'est contenté d'en faire une analyse textuelle, en éclaircissant les passages obscurs et en donnant surtout la clef d'une suscription placée en tête de l'épître dédicatoire et ainsi conçue :

THOMAS DU CLEVIER A SON AMI PIERRE TRYOCAN S.

Il avoit déjà paru difficile aux savans de se rendre compte pourquoi un livre écrit en françois était précédé d'un titre latin ; mais il parut bien plus difficile d'expliquer cette suscription, sous laquelle cependant on apercevoit un *pseudonyme*. Prosper Marchand dit positivement dans sa lettre, qui précède l'édition de 1711 : « *C'est un nom supposé sous lequel l'auteur a voulu se cacher* (1). » Évidemment il avoit raison ; mais il n'avoit rien trouvé qui pût justifier cette supposition ; M. Johanneau, en philologue habile, a découvert une double anagramme qui s'applique parfaitement à la conception du sujet, et a mis ainsi complétement à nu la pensée de l'auteur.

Voici comment il y a été conduit. En rapprochant le nom de *Thomas* des idées qui dominent dans les dialogues, il a deviné que Du Clevier devoit être l'anagramme d'*Incrédule*, et que Tryocan devoit être celle de *Croyant*. Ces épithètes se sont trouvées vraies en rapprochant la première, de *Thomas*, qui étoit en effet *incrédule* ; et la seconde de *Pierre*, qui étoit le chef des *croyans*, puisqu'il fut le premier vicaire du Christ. Elles se sont également trouvées vraies en mettant en regard leurs deux significations, qui sont complétement opposées : *Incrédule*, — *Croyant*. C'est donc comme s'il y avoit pour suscription à cet ouvrage :

THOMAS INCRÉDULE A SON AMI PIERRE CROYANT, SALUT.

Les quatre dialogues du livre de Des Periers prouvent en effet que la conversation a lieu entre des croyans et des incrédules, et justifie, à plus d'un titre, l'opinion que le *Cymbalum mundi* étoit une allégorie satirique contre la religion. La dé-

(1) Édit. de 1711, p. 10. — Fig. de Picard.

tention de Jean Morin, son imprimeur, et l'auto-da-fé qui fut ordonné de l'édition viennent encore à l'appui de ce fait, bien qu'il ait été contesté à tort par Du Verdier et Prosper Marchand.

C'est aussi le nom de *Thomas*, pris par l'auteur, qui fait connaître à M. Johanneau l'origine et la signification du titre de *Cymbalum mundi.* — Voici comment : — Ayant remarqué que l'apôtre *Thomas* est appelé *Didyme* dans l'Évangile, *Thomas qui dicitur Didymus,* et qu'il y avoit à Alexandrie un grammairien célèbre surnommé *Cymbalum mundi*, à cause du bruit que faisoient ses ouvrages ; il a pensé, dis-je, que Des Periers, jouant le rôle d'incrédule dans ce petit ouvrage, avoit été naturellement conduit à lui donner le titre de *Cymbalum mundi*, la Cymbale retentissante du monde. Tibère aussi disoit la même chose d'Apion le grammairien. *Apion, grammaticus hic quem Tiberius Cæsar* CYMBALUM MUNDI *vocabat* (1). Des Periers connoissoit toutes ces choses, et prévoyant ce qui est arrivé, puisqu'il se cachoit sous un pseudonyme, ne pouvoit mieux faire que de lui donner un titre en harmonie avec le bruit que feroit son petit livre. La Monnoye et Prosper Marchand, n'ayant pas songé à cela, ne pouvoient s'expliquer, ainsi que leurs successeurs, comment un titre latin se trouvoit en tête d'un livre françois. « Peut-être (dit ce dernier, p. 10) l'auteur manquoit-il d'expressions françoises assez énergiques pour faire sentir, aussi fortement qu'il l'auroit souhaité, que le but de son ouvrage n'étoit que de se moquer indifféremment de tout le monde, et qu'il a eu recours au latin pour exprimer, par ces mots, *Cymbalum mundi*, ce que nous exprimerions très-bien en françois par la *tympanisation du monde*, si l'on pouvoit se servir de cette manière de parler. » Marchand étoit à côté de la vérité, et il n'a pas mieux expliqué le titre de Des Periers qu'il n'avoit compris l'allégorie dont il enveloppa son ouvrage.

Il ne faut voir, du reste, qu'une *curiosité bibliographique*

(1) Pline, dans son *Épît. dédic.*, n° 20.

dans la clef donnée par M. Johanneau ; il n'a pas prétendu ressusciter un mauvais livre, il a voulu seulement déchirer le voile d'obscurité qui couvroit cet ouvrage, et il l'a fait avec la sagacité d'un philologue distingué. Il n'a point partagé les erreurs qui y sont répandues, il les a expliquées en justifiant les épithètes d'Étienne Pasquier, et données à profusion par tant d'autres. Nous devons donc savoir gré au commentateur de son travail. « La curiosité seule, dit-il dans un passage de sa lettre, le désir d'entendre ce que personne n'entendoit, mais ce que bien des lecteurs soupçonnoient, m'y a porté, et non l'envie de nuire à des croyances que je respecte et que je me garderois bien d'attaquer. »

De tels sentimens font honneur à M. Johanneau, et, sous les deux points de vue qui l'ont guidé dans ses recherches, nous lui devons de doubles félicitations.

Cependant une arrière-pensée nous reste en adressant ces éloges à M. Johanneau, et nous serions flatté qu'il voulût bien nous donner *la clef* d'une autre *cymbale* non moins retentissante que celle de Des Periers, puisqu'elle fait aussi grand bruit par le monde savant.

Dans la *Revue des Deux Mondes* de novembre 1839, nous trouvons un article de M. Charles Nodier sur Bonaventure Des Periers, et le spirituel auteur des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* s'attribue tout simplement la découverte de cette clef. Ceci est grave pour M. Johanneau, plus grave peut-être qu'il ne le pense. Nous citons le texte, afin qu'il n'y ait pas de fausse interprétation possible. A la page 337, M. Charles Nodier dit : « *Bien qu'elle ait comblé mon esprit* (cette découverte) *d'une douce satisfaction*, à l'âge de *quinze* ans ; *je ne me suis pas précautionné d'un brevet d'invention pour l'exploiter à mon aise ; mais je n'ai aucune envie d'en dérober l'honneur à M. Johanneau, qui l'a faite de son côté.* » Ceci veut dire, si nous comprenons bien le françois de M. Charles Nodier, qu'il avoit trouvé la clef du *Cymbalum mundi* bien longtemps avant M. Johanneau, puisque, *dès l'âge de quinze ans*, elle avoit comblé son

cœur d'une douce satisfaction. D'un autre côté, la lettre que M. Johanneau vient de publier ne fut écrite qu'en 1829 : il l'a gardée douze ans en portefeuille : or, évidemment, en 1829, M. Charles Nodier avoit un peu plus de quinze ans! du moins nous le croyons, bien que le talent ne vieillisse jamais....

Cette situation est critique, nous le répétons, relativement à deux hommes aussi éminemment distingués que MM. Charles Nodier et Éloi Johanneau; il seroit donc à désirer que l'un ou l'autre de ces messieurs voulût bien nous expliquer cette énigme, qui est loin de *nous combler de satisfaction*, et met en défaut depuis plusieurs mois toute la sagacité des bibliographes.

J. G. A. L.

Nous avons reçu une réclamation relative à la note que nous avons insérée dans notre dernier *Bulletin*, sur l'ouvrage intitulé : *Liste générale et très-exacte des noms, âges, etc., des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire.*

« En indiquant cet ouvrage en IX numéros, nous écrit-on, vous ne vous êtes pas rappelé que déjà, dans le *Bulletin du Bibliophile*, vous avez annoncé ce livre en XI numéros et un supplément au numéro IX, lequel supplément est suivi d'un avis motivé sur la modification du tribunal révolutionnaire. »

Cette réclamation est juste et nous nous empressons d'y faire droit. La note que nous avons accueillie dans le *Bulletin* nous avoit été communiquée par l'un de nos collaborateurs, et a passé sans plus ample examen.

Le livre dont il est question se compose de XI numéros, avec un supplément au numéro IX. Il porte le titre que nous avons indiqué plus haut, et ce n'est que sur le verso du titre de chaque numéro qu'on lit : *Liste des Guillotinés.*

Nous remercions sincèrement la personne dont les observations nous ont servi à relever cette erreur bibliographique.

REVUE DES VENTES.

IX.

Vente du Cabinet de M. Tarbé.

Elle est déjà bien loin de nous, cette époque où de modernes Vandales, profitant des troubles révolutionnaires dont la France étoit agitée, détruisoient ou dispersoient les monumens de tout genre que renfermoient nos Musées, ainsi que les archives publiques et les archives particulières. On vouloit anéantir les titres qui se rattachoient à la féodalité, et l'on faisoit disparoître les documens les plus précieux de notre histoire nationale. Cependant quelques hommes ne craignirent pas de courir des dangers réels pour sauver du bûcher des débris de cartulaires, des chartes de tous les âges, des monumens d'art antique et des spécimens des arts du moyen âge. Ils échangeoient quelquefois du blé ou des pièces de vin pour des parchemins que le feu alloit dévorer. Ils parcouroient les provinces, prioient, donnoient et se trouvoient heureux lorsqu'ils avoient arraché à la destruction quelque objet de prix. Les historiens de notre temps doivent de la reconnoissance à ces hardis collecteurs : ils ont conservé des pièces originales dont la perte auroit été irréparable.

C'est ainsi que M. de Joursanvaux avoit recueilli 80 000 chartes toutes relatives à l'histoire de France et à celle des familles.

C'est ainsi que M. Tarbé avoit formé son précieux cabinet, dont la vente a eu lieu, après son décès, à Sens, le 27 avril. Il avoit su réunir une quantité d'objets divers, suffisante pour satisfaire l'ambition d'une douzaine d'amateurs. On trouvoit chez M. Tarbé des livres, des lettres autographes, des manuscrits sur vélin, des médailles, des objets d'art antique, des

meubles, des minéraux, des herbiers, des gravures, des dessins et des tableaux. C'étoit un musée complet qu'une maison tout entière avoit peine à contenir; et ce musée, dont auroit dû s'enorgueillir la ville au sein de laquelle il avoit été fondé, gisoit presque inconnu au milieu d'une population indifférente qui n'a rien fait pour en conserver au moins quelques parcelles. On n'avoit point voté de fonds pour cet objet, et le bibliothécaire de la ville s'est abstenu d'assister à la vente des manuscrits et des documens précieux qui intéressoient l'histoire de Sens. Mais, heureusemernt, la ville d'Auxerre, représentée dans cette vente par son savant bibliothécaire, M. Quentin, a acheté la plus grande partie des pièces originales qui se rattachoient à l'histoire du département de l'Yonne. Toutefois c'est une chose fâcheuse que de voir l'indifférence de certaines villes à profiter d'occasions uniques pour enrichir leurs archives de documens originaux et précieux dont la dispersion est un malheur quelquefois irréparable pour l'histoire des provinces et des communes.

Au reste, si le cabinet de M. Tarbé n'excitoit guère la sollicitude des habitans de la ville de Sens, il étoit connu et dignement apprécié par les savans et les amateurs du reste de la France. La vente de ces diverses collections a été suivie avec autant de vivacité que si elle avoit eu lieu à Paris. Les amateurs des provinces éloignées, aussi bien que les Parisiens, s'étoient donné rendez-vous à Sens, pour se disputer les objets précieux que mettoient à leur disposition les héritiers de M. Tarbé.

Parmi les 10 ou 12 000 volumes qui ont été vendus par lots de 15, 20 et 50 volumes, il seroit difficile de citer les ouvrages importans qui se sont trouvés noyés dans les masses livrées simultanément aux enchères. Nous indiquerons cependant le bréviaire de saint Vincent de Paule, bien authentique, adjugé au prix de 1 400 fr.; une Bible de 1625, avec les figures de Théodore de Brie, ayant appartenu au président de Thou; les Évangiles traduits en françois, imprimés vers 1478; environ 250 volumes de fabulistes vendus en un seul lot; enfin un

grand nombre de livres relatifs à l'histoire des provinces de France.

Parmi les manuscrits il s'en trouvoit plusieurs du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, dont les plus importans enrichissent aujourd'hui le cabinet de M. de S., de Metz.

Au milieu de nombreuses estampes qui ont été livrées aux enchères, on remarquoit une collection de 800 caricatures du temps de la révolution de 1789; mais le monument le plus précieux en ce genre étoit, sans contredit, une collection de 74 dessins, exécutés en 1572; ils représentoient les détails d'une mascarade, qui avoit eu lieu à la cour de Catherine de Médicis, pour tourner les huguenots en ridicule.

Les lettres autographes que renfermoit le cabinet de M. Tarbé ont excité un vif intérêt. On en pourra juger par les prix que nous allons indiquer.

145 lettres de Mme de Lafayette adressées à Ménage, ont été adjugées à M. F., au prix de 1730 fr. La lutte avoit lieu entre M. F. et M. G. de L., qui, tous deux, assistoient à la vente, et qui se sont vivement disputé la possession de cette rare collection. — M. F. a payé 301 fr. un billet autographe, signé par Mme de Sévigné, dans lequel il est question de la cassette de Fouquet. D'autres lettres de Mme de Sévigné ont été vendues 250 et 280 fr. Un billet autographe, sans signature, a été adjugé pour 59 fr. — Une lettre autographe et authentique de Labruyère, la seule que l'on ait découverte jusqu'à ce jour, a été vendue 905 fr., pour M. D., de Rouen. Cette pièce importante adressée à Ménage vers 1690, contient la traduction de trois chapitres de Théophraste.—La correspondance de Huet et de Bayle avec Ménage, a atteint le chiffre de 600 fr. — Une lettre de Sarrazin a été adjugée pour 57 fr. — Un autographe de Segrais, pour 170 fr., et un billet en vers de Quinault, a été payé 44 fr.

Nous ne pouvons donner à nos lecteurs des détails plus étendus sur cette vente.

Nous regrettons que notre revue ne soit pas à la hauteur de

l'importance du cabinet de M. Tarbé, mais nous regrettons encore plus, que l'on n'ait pas jugé convenable de rédiger un catalogue pour chaque partie de cette riche et multiple collection. Livres, manuscrits, autographes, ouvrages d'art, tout est maintenant dispersé. De ce précieux musée, dont la création avoit exigé tant de savoir, tant de soins et d'argent, il ne reste rien, pas même un catalogue, et par conséquent, pas même un souvenir. Seulement, le procès-verbal du commissaire-priseur apprendra aux amateurs, que ces chefs-d'œuvre et ces raretés, dont les noms et les traces sont déjà à peu près perdus, ont servi à enrichir la succession de M. Tarbé d'environ 40 000 fr.

J. T.

CHRONIQUE.

Dans le dernier *Bulletin du Bibliophile*, nous avions promis de donner à nos lecteurs des détails étendus sur les chefs-d'œuvre que les relieurs françois devoient avoir présentés à l'exposition nationale. Hélas! nous avions pris cet engagement avant d'avoir parcouru les galeries du Palais de l'Industrie. Nous nous trouvons maintenant fort embarrassé pour tenir notre promesse. Il faut cependant nous exécuter, et si nous n'avons point de chefs-d'œuvre à décrire, au moins nous vous parlerons de l'art qui les produit. Nos premiers artistes ont fait défaut à l'exposition, et les belles reliures brilloient... par leur absence.

La plupart des relieurs ne comprennent pas assez ce qui constitue la bonté de leur travail. Grouper de riches filets sur une couverture, les entrelacer avec talent, c'est un accessoire brillant, il est vrai; mais considérez l'ensemble, la solidité de la reliure, voyez si le goût a toujours dirigé l'exécution de ses diverses parties. A d'épais cartons, pourquoi ajouter de minces filets? Vous avez doré ce volume sur toutes les faces, à l'intérieur et à l'extérieur; mais la tranchefile est trop lourde, la coiffe trop tendue, la papier de garde déplaisant : Vous avez perdu votre temps à dorer ce livre, car il est mal relié. Un simple filet bien tiré, quelques légères dorures poussées sur la couverture d'un volume rogné d'équerre, bien feuilleté, battu convenablement, tranchefilé et coiffé avec élégance, ressortiroient cent fois mieux que de riches compartimens et de luxueux accessoires, qui semblent n'être exécutés que pour déguiser les défauts de l'ouvrage. Il est difficile, nous le savons,

de parvenir à confectionner une reliure vraiment bonne et belle. Peu d'ouvriers en ce genre sont artistes; il s'en trouve cependant quelques-uns parmi les relieurs françois.

Il faut avouer que la librairie moderne, exploitée comme elle l'est aujourd'hui, s'oppose à ce que les relieurs produisent des chefs-d'œuvre. Le papier sur lequel s'impriment nos livres ne supporteroit pas la batture qu'exige une bonne reliure, sans être bientôt réduit en poussière. On imprime sans songer que lorsqu'on voudra couper les marges, le volume ne se conservera pas d'équerre; on imprime, en réduisant les marges de fond, de telle sorte qu'un livre relié solidement à nerfs et même sans être grecqué, ne pourra être lu jusqu'au bout des lignes; on imprime, en imposant les feuilles avec tant de négligence que les marges inférieures sont de moitié plus larges les unes que les autres; d'où il résulte que si le relieur, en rognant le volume, cherche à atteindre les marges les plus courtes, il réduit le format outre mesure et s'il épargne le format c'est aux dépens de la solidité et de l'élégance.

Autrefois, on ne vendoit pas de livres brochés; aussitôt qu'une édition étoit tirée, elle passoit en feuilles dans l'atelier du relieur. Il étoit nécessaire à cette époque, d'employer une encre d'une qualité supérieure à celle dont on se sert actuellement; car si nous suivions la même méthode, les exemplaires se maculeroient à la batture, et l'édition entière seroit perdue. Il y auroit donc à réformer le papier et l'encre d'imprimerie, à ramener les imprimeurs à soigner les marges de fond et surtout l'imposition des feuilles; alors seulement, on pourra se hasarder à appliquer de bonnes et belles reliures à nos ouvrages modernes, et les relieurs ne seront pas obligés de rechercher d'anciens livres de choix pour exécuter les chefs-d'œuvre de leur art.

Il n'est point de règle sans exception. Ainsi nous avons vu à l'exposition, la collection des classiques, par Nodier, très-bien reliée par M. Lebrun.

A l'appui des principes que nous avons émis dans cet article,

nous citerons un exemplaire in-folio de *la Pucelle*, par Chapelain, que M. Lebrun a couvert d'une riche dorure. La reliure est solide, la batture et les coiffes ne laissent rien à désirer; ce sont des qualités qui constituent un bon relieur; mais le papier de garde mal assorti n'est pas en harmonie avec son entourage; les fleurons posés aux angles des plats, sont trop lourds; le titre n'est pas bien conçu. Aux yeux des amateurs, ces légers défauts suffisent pour enlever tout le charme de l'ouvrage.

Le plus beau volume de l'exposition étoit, sans contredit, un Térence gothique orné d'un chiffre simplement exécuté. Cette reliure, qui mérite nos éloges, sort aussi des ateliers de M. Lebrun.

Gruel a exposé des livres d'Heures et des Missels fort élégans. Les accessoires dont il a fait usage rappellent les reliures des manuscrits du XIII[e] et du XIV[e] siècle : la généalogie de la famille Orsini est un type remarquable de cette imitation perfectionnée. Nous indiquerons aussi un joli volume relié par Gruel avec beaucoup de goût. Il est parvenu à dorer très-convenablement le maroquin citron qui recouvre ce livre. On sait que la dorure sur une reliure de ce genre présente certaines difficultés.

Nègre auroit assez bien réussi; l'ensemble de son ouvrage tend à se perfectionner; il est fâcheux que le maroquin qu'il emploie soit peu brillant et que sa dorure soit terne.

Marius Michel exposoit cette année pour la première fois. Nous le félicitons de la dorure hardie qu'il s'est plu à exécuter d'après un dessin fort original : c'est une heureuse imitation des Grollier à filets. Quelques conseils judicieux sur l'emploi du maroquin et sur l'harmonie qui doit régner dans l'ensemble d'un ouvrage suffiront pour que Marius Michel prenne rang parmi nos bons relieurs.

Kœlher en 1839, Kœlher en 1844, Kœlher en 1849... toujours les mêmes qualités, toujours les mêmes défauts.

Bref, toutes ces œuvres sont pâles et le progrès n'est pas sen-

sible. Mais il ne faut point oublier que l'année que nous venons de traverser a été peu favorable aux arts. Des préoccupations de toute espèce ont assiégé les ouvriers et ne leur ont pas laissé assez de tranquillité d'esprit pour qu'ils cherchassent à perfectionner des travaux dont la rareté étoit devenue désespérante. Nous devons des éloges aux relieurs qui, malgré les obstacles, ont travaillé pour l'exposition. Ils ont prouvé que les arts savent affronter la tempête, et que, si le présent les délaisse, l'avenir leur appartient.

J. T.

La saison est bonne pour les bibliophiles : les ventes se succèdent rapidement à Paris, nombreuses et importantes ; les provinces et les pays étrangers rivalisent avec Paris. Des catalogues nous arrivent de toutes parts, de Poissy, de Troyes, de Lyon, de Rouen et de Lille. L'Allemagne nous adresse le catalogue de M. Herberle, dont la première partie se compose de 4011 articles et la deuxième de 1973. A Gand, on va livrer aux enchères l'un des plus beaux cabinets de la ville ; les amateurs y trouveront des livres, des manuscrits, des dessins et des estampes.

Quant à nos riches voisins d'outre-Manche, leur contingent n'a pas diminué : des ventes se font à Londres tous les jours et à toute heure. Parmi celles qui doivent avoir lieu prochainement, il en est une dont les livres ne paroissent plus depuis les ventes Lavallière, Maccarthy, etc. Voici le titre du catalogue : *The extensive, curious and valuable library of a well known and eminent collector.* Au milieu des raretés que renferme cette bibliothèque, on remarque le *Cicero, de Officiis,* imprimé à Mayence en 1465, SUR VÉLIN ; *l'Orloge de Sapience,* exemplaire de Maccarthy, imprimé SUR VÉLIN ; un *Lactance* de

1472, imprimé SUR VÉLIN; *Mathæus de Cracovia*, volume sorti des presses de GUTTENBERG, A MAYENCE, en 1457; un *Lancelot du Lac*, de 1494, imprimé SUR VÉLIN; *Surse de Pistoie*, *les Controverses de Noblesse*, imprimées par Colard Mansion; un *Fier-à-Bras*, de Lyon, 1497; le *Roman de Troye la Grant*, Lyon, vers 1475; un exemplaire unique de *l'Histoire de saint Jean l'Evangéliste*, imprimé vers 1440, en caractères XILOGRAPHIQUES.

Les ventes qui ont eu lieu sous nos yeux et celles dont nous avons appris les résultats, prouvent que le prix des ouvrages bons ou rares se soutient; que le goût des livres (et surtout des beaux livres), loin de diminuer, tend de plus en plus à s'accroître. De nouveaux amateurs fondent de nouvelles collections. Bref, la bibliophilie est en progrès dans ce temps d'arrêt!.....

La commission des arts et des édifices religieux vient de s'adjoindre un membre distingué dans la personne de M. le baron Ernouf, membre de la Société des Bibliophiles françois.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

244. Adam (*Billault*). Le Vilebrequin de Me Adam, menuisier de Nevers. *Paris, G. de Luyne*, 1663, pet. in-12, mar. noir, fil. tr. dor. (*Jansén. Duru*), joli exempl. .... 28—»

245. Alamanni (*Luigi*) Opere toscane. *Venetiis apud hæredes Lucæ Antonij Juntæ.* MDXLII. 2 vol. in-8, veau fauv. fil. tr. dor. .... 28—»

Bel exemplaire d'un livre rare.

246. Ariosto (*Lodovico*). Orlando Furioso. *Vinetia*, 1556, in-4, veau marb. fil. .... 45—»

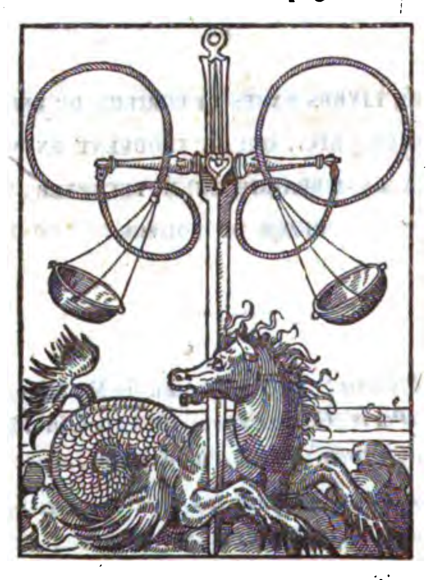
Exemplaire bien conservé d'une belle édition remplie de figures en bois. A la fin du volume se trouve : — Expositione di Historie, Favole, Allegorie, et di vocaboli difficili, che nell' Orlando furioso si contengono. *Vinetia*, 1556.

247. = Orlando Furioso. *Birmingham, Baskerville*, 1773, 4 vol. in-8, fig. de Moreau, Cochin, Eisen, etc., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). .... 98—»

Exemplaire des plus remarquables et par sa belle condition et par l'excellent choix des épreuves.

248. Ballet (le) du Courtisan. *Paris, Toussaint du Bray,* 1612, pet. in-8, veau fauv. fil. tr. dor. (*Petit*). Rare. 14—»

249. Baptiste Platine de Cremonne. De l'Honneste volupté, liure très-necessaire à la vie humaine, pour obseruer bonne santé; diligemment revu et corrigé. *Lyon, par Balthazar Arnoullet.* M. D. XLVIII. In-8 de 352 pages, v. ant.... 30—»



250. Beauzée. Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des élémens nécessaires du langage. *Paris,* 1767, 2 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Thouvenin*)......... 30—»

Exemplaire en papier fin.

251. Bétencourt. Lettre du Japon, des années 1591 et 92, escrite au R. P. général de la compagnie de Jésus, et tournée d'espagnol en italien par le P. Ubaldino Bartolini, et maintenant en nostre langue vulgaire sur l'exemplaire imprimé à Rome par Louys Zannetti. *Douay,* 1595, pet. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Jansénist. Capé*)......... 38—»

Fort joli exemplaire d'un livre très-rare.

252. Boccacio (*Giov.*) Decamerone. *Amsterd.*, 1718, 2 vol. in-8, vél. .... 12—»

Édition originale portant cette date et citée par la Crusca.

253. Bulla secularisationis ecclesiæ Cathedralis divi Petri Monspelii antea Magalonæ dictæ a Paulo tertio pontifice maximo concessa. *Lugduni*, 1599, in-8, dos et coins de mar. v. non rogné. (*Lebrun*). .... 14—»

254. Canini (*Jean-Ange*). Images des héros et des grands hommes de l'antiquité, dessinées sur des médailles, des pierres antiques et autres anciens monumens, gravées par Picart le Romain. *Amsterd.*, 1731, gr. in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........................... 30—»

255. Castaldi (*Cornelio*). Poesie volgari e latine. *Londra*, 1757, gr. in-8, veau fauv., fil. tr. dor. (*Padeloup*)....... 12—»

Ce volume, très-joliment relié, contient deux exemplaires, l'un sur papier ordinaire et l'autre sur papier bleu.

256. Collin de Plancy. Dictionnaire féodal, ou Recherches et anecdotes sur les dîmes et les droits féodaux, les fiefs, les priviléges, les prérogatives de la noblesse, etc. *Paris*, 1819, 2 tom. en 1 vol. in-8, demi-rel., veau fauve, doré en tête, non rogné. (*Élég. rel. de Petit*)................. 14—»

257. Comédie (la) des Proverbes. *Lahaye* (*Elzevir*), 1655, petit in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste Capé*), joli exempl...................................... 33—»

258. Conquêtes amoureuses du grand Alcandre. *Cologne, P. Marteau*, 1705, pet. in-12, fig. v. f., fil. tr. dor. (*Petit*). 12—»

259. Desbois (*Lachesnaye*). Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, titres, etc., des familles nobles de France. *Paris*, 1770-1786, 15 vol. in-4, demi-rel. v. f. non rogné.. 380—»

Exemplaire parfaitement complet et dans une belle condition. Le quinzième volume est un peu plus rogné que les autres.

260. Discours déplorable du meurtre et assassinat traditoirement et inhumainement commis et perpétré en la ville de Blois, le vendredi 24 décembre 1588. *Jouxte la copie d'Orléans*, 1589, in-8, demi-rel. mar. (*Capé*).......... 20—»

Suivant ce récit, le duc de Guise, après avoir été percé de plusieurs coups de dague, se seroit sauvé au château de Blois, où dés satellites apostés l'auroient achevé.

261. Descente (la) des parpaillaux aux enfers, et l'accueil à eux fait par les bourgeois du manoir plutonique. *Paris, iouxte la copie imprimée à Tours*, 1622, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé*)............................ 35—»

Bel exemplaire d'une plaquette rare.

262. Deux dévotes méditations chrestiennes avant et après la communion du précieux corps et sang de J. C., extraites d'un excellent auteur, et mises en vers françois par Badere. *Paris*, 1595, petit in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Capé*), fort joli volume................................ 14—»

263. Dicæarchiæ Henrici (secundi) regis christianissimi Progymnasmata (authore Radelpho Spifamo. *A Paris, vers* 1556), in-8, veau. Rare. Voyez le catalogue Leber sur ce livre précieux.. 60—»

264. Du Bos. Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture. *Paris*, 1755, 3 vol. in-4, v. f. fil. (*Padeloup*). Exempl. en grand papier................................. 20—»

265. Érasme. Les troys derniers livres des Apophtegmes, c'est-à-dire brieues et subtiles rencontres, recueillies par Érasme. Mises de nouveau en françois. *Paris, Est. Groulleau*, 1553, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*)............... 35—»

266. Essai historique sur la bibliothèque du roi (par Leprince). *Paris*, 1782, pet. in-12, dos en cuir de mar. r. tr. sup. dor. non rogn. (*Petit*)............................ 12—»

267. Fagiuoli. Rime piacevoli di Gio. Battista Fagiuoli. *Lucca*, 1733, 6 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Padeloup*)..................................... 50—»

268. Gaillard. Histoire de Charlemagne, suivie de l'Histoire de Marie de Bourgogne, 2 vol. — Histoire de François Ier, 4 vol. — Rivalité de la France et de l'Angleterre, 6 vol. *Paris, Blaise*, 1818, 1819, 12 vol. in-8, d.-rel. veau bleu, papier vélin. (*Elég. rel. de Kœlher*)............... 60—»

269. Georgius Pictorius Villinganus. Apotheseos tam exterarum gentium quam romanorum Deorum libri tres. *Basileæ*, m.d.lviii, pet. in-8, mar. bleu tr. dor. (*Janséniste, Duru*).................................... 38—»

Joli exemplaire d'un livre orné de figures en bois des plus curieuses.

270. Grand (le) Tremblement et espouvantable ruyne qui est aduenue en la cité de Jerusalem, et par tout la prouince d'icelle, auec la Ruine de quatre citez et de tout le pays circonuoisin. *Paris* (1546), pet. in-8 de 4 ff. mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*)................................ 40—»

Très-joli exemplaire d'un livre très-rare.

271. Histoire des amours de Lysandre et de Caliste (par d'Audiguier). *Amst.* (*Holl. Elzevir*), 1663, pet. in-12, tit. gr. fig. mar. br. fil. tr. dor. (*Simier*)............. 33—»

Édition elzevirienne rare; avec les figures de l'édition, qui manquent souvent.

272. Histoire du siége de la Rochelle, où est amplement traitté du plan et assiette de ceste ville en general et du pays circonvoisin. Le temps qu'elle changea de sa vraye religion, et la punition que fit le roy François I de leurs insolentes rebellions. *A Maillé, sur les Ruines du d'Oignon*, 1621, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*)............. 28—»

Avec le plan en relief de la Rochelle, qui est très-rare.

273. Thom. à Kempis. De imitatione Christi libri IV. *Lugduni ex officina Elzeviriana*, 1658, pet. in-12, mar. rouge, double de mar. rouge dent. tr. dor. (*Duseuille*). Bel exemplaire.. 40—»

274. La Chambre. Les Caractères des passions. *Amsterd.* (*Elzevir*), 1658, 4 vol. — L'Art de connoître les hommes. *Amsterd.* (*Elzevir*), 1660. En tout 5 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Duru*). H. 4 p. 9 l. 1/2.......... 60—»

275. Le Petit. L'Escole de l'interest et l'vniversité d'amovr, galanterie morale, trad. d'espagnol par C. Le Petit. *Paris*, 1662, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). Rare... 18—»

276. Magny. Le Livre d'or de la noblesse de France, publié par divers savans, sous la direction de M. Magny. *Paris*, 1844 à 1847, 4 vol. grand in-4, format pet. in-fol., et orné d'un grand nombre de vignettes en bois tirées avec le texte, et des blasons des familles dont la généalogie est décrite. On en remarque un grand nombre peints en or et en couleur, à l'instar des anciens manuscrits.

Il seroit difficile d'imaginer un plus beau livre. — Prix broché.................................... 200—»

Cartonné à l'angloise, en toile................ 220—»

277. Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics, par L. M. P. (le ministre prisonnier, de Wicquefort.) *Cologne* (*Elzev., à la Sphère*), 1667, pet. in-12, vélin blanc... 25—»

Exemplaire très-bien conservé. H. 4 p. 10 l. 1/2.

278. Monfalcon. Histoire de la ville de Lyon depuis son origine jusqu'en 1846, par J.-B. Monfalcon; avec des notes par C. Bréghot du Lut et A. Péricaud, membres de l'Académie de Lyon, 2 vol. grand in-8 avec planches, broché. . 20—»

Un exemplaire en grand papier vélin, tiré à très-petit nombre.................................. 48—»

279. Mureti (*Ant.*) Orationes. *Parisiis, J. Hulpeau*, 1573, in-16, lavé et réglé mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). 18—»

Fort joli exemplaire de Renouard.

280. MUSES (les) ralliées. *Paris, Mathieu Guillemot*, 1603, 2 vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. titre gravé (*Bauzonnet*).. 24—»

281. NÉGOCIATIONS (les) de Monsieur le président Jeannin. *Jouxte la copie de Paris*, 1659, 2 vol. pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor. (*Kœlher*)........................ 45—»

Très-joli exemplaire grand de marges, d'une édition elzevirienne.

282. OLENIX du Mont-Sacré. Ses OEuvres poétiques chrestiennes et spirituelles. *Rouen*, 1587, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*)................................ 28—»

Exemplaire bien conservé d'un petit livre rare.

283. ORDONNANCE du roy sur le faict de la chasse et le pris du gibié, sur peine de dix libures tournois d'amende tant à l'acheptour comme au vendeur, ainsi que plus a plain verrez dedans la dicte ordonnance. *On les vend à Paris, par la veuve Jacques Nyverd*, 1549, pet. in-8 gothique, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). PIÈCE TRÈS-RARE. ...... 35—»

284. ORLÉANS (*Charles d'*). Les Poésies de Charles d'Orléans, publiées sur le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, conféré avec ceux de Paris et de Londres, et accompagnées d'une préface historique, de notes et d'éclaircissements littéraires; par M. Aimé Champollion-Figeac, de la Bibliothèque royale, etc. *Paris*, 1842, 1 vol. pet. in-12, sur beau papier vélin, broché.................................... 2—75

Sur grand papier vélin collé, format in-8........ 12—»

285. PÉNITENCE (la) des Beuveurs, où l'on enseigne, dans un petit traité théologique, les moyens dont se doit servir le pénitent qui veut corriger son excès du boire, et le confesseur qui les veut aider à ce dessein. *Paris*, 1673, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).......................... 12—»

Petit livre piquant.

286. Perin (*le Père Léonard*). Oraisons funèbres sur le trespas de feu monseigneur très-hault, très-illustre et sereniss. prince Charles III, duc de Lorraine, Bar, Gueldres, etc., et de feu monseigneur son filz, très-illustre prince Charles, cardinal de Lorraine, prononcées à Nancy les 18, 19 et 21 jours de juillet 1608. *Au Pont-à-Mousson, par Melchior Bernard*, S. D., pet. in-8, tit. gr. veau fauve, fil. tr. dor. (*Capé*).. 28—»

287. Petrarca, con l'espositione di M. Aless. Velutello. *Venetia*, MDLXXIII, in-4, fig. en bois, d.-rel............. 12—»

288. —— Le Rime con tavole in rame ed illustrazioni. *Firenze*, 1821, 2 vol. gr. in-8, pap. vélin, portr., demi-rel. NON ROGNÉ.. 18—»

Belle édition et fort estimée.

289. —— Le Rime di Fr. Petrarca riscontrate coi testi a penna della libreria Estense, e coi fragmenti dell'originale d'esso poeta. S'aggiungono le considerazioni rivedute e ampliate d'Aless. Tassoni, le annotazioni di Girolamo Muzio e le osservazioni di Lod. Ant. Muratori. *Modena, Bart. Soliani*, 1711, in-4, bas.. 12—»

Bonne édition, toujours recherchée.

290. Philis, tragédie, par Chevalier. *Paris*, M. DCIX, in-8, mar. vert, tr. dor. (*Duru*)........................ 28—»

Bel exemplaire.

291. Pogge. Ses Contes. *Amsterd.*, 1712, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*)........................ 20—»

292. Rebbeciettes (*Guillaume de*). Le Philaret. *Arras, de l'imprimeric de Guill. de la Rivière*, 1611, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*).................. 39—»

C'est une fiction assez ingénieuse sous laquelle l'auteur, personnage très-dévot, a caché un petit traité de religion et de morale, qu'un lecteur, même difficile, trouvera sainement conçu et agréablement écrit.

Le livre est divisé en deux parties :

La première comprend les *Erres de Philaret, ou Ayme-Vertu*, « lequel « brossant au travers des haliers espineux de ceste forest mondaine, entre « généreusement en lice pour combatre tout ce qui ruine la société des « hommes par les duels, la vanité, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, l'envie et « la mesdisance. »

La seconde, beaucoup plus mystique, intitulée *Ombre*, est un voyage d'outre-tombe dans lequel l'âme de Philaret, attendant au purgatoire son entrée parmi les bienheureux du ciel, s'entretient avec un ange de l'impiété des hommes, de la sainteté des églises, du respect que l'on doit aux morts, et plus particulièrement des prières qu'il faut adresser au Ciel pour le repos des trépassés.

Le Père Lelong et le Manuel du libraire, qui citent de cet auteur *l'Histoire de saint Albert de Liége...., et l'image de la noblesse de sainte Gertrude et de ses parens, histoire ecclésiastique.....*, n'ont pas signalé ce dernier ouvrage, qui par le fond et la forme mérite de n'être point compris dans la série un peu étroite des livres exclusivement dévotieux.

Le premier feuillet contient un titre emblématique très-finement gravé.

P. DE M.

293. RECUEIL de Poëtes gascons, comprenant 1° les œuvres de Pierre Goudelin de Toulouse, avec le dictionnaire de la langue toulousaine ; — 2° l'Embarras de la Fiero de Beaucaire, par Michel de Nismes ; — 3° les Folies du sieur Lesage de Montpellier. *Amsterd.*, 1700, 2 vol. in-12, v. br.. 15—»

294. RECUEIL de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes, publié par Bayle. *Amsterd.*, 1684, pet. in-12, d.-rel. mar.................................. 12—»

Jolie impression elzevirienne.

295. RECUEIL des masquarades et ieu de prix à la course du sarazin, faits ce karesmeprenant en la présence de sa majesté, à Paris. *Paris*, M. DCVII, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*).. 20—»

296. REINAUD. Le Moine marchand, ou Traité contre le commerce des religieux, composé en latin par Th. Reinaud, et

nouvell. trad. en françois. *Amst.*, 1714, pet. in-8, v. f. fil. (*Riches armoiries*) .... 19—»

Dans le même volume : Apologie pour les Armoricains et pour les églises des Gaules, particulièrement de la province de Tours (Don Liron). *Paris*, 1708. Cette dernière pièce est très-rare.

297. Relation contenant la description de l'abbaye de la Trappe. *Paris*, 1703, in-12, v. br. .... 4—»

298. Relation curieuse et nouvelle de Moscovie. *Paris*, 1698, in-12, v. f. .... 6—»

Contenant : l'état présent de cet empire ; les expéditions des Moscovites en Crimée, en 1689 ; le récit d'un voyage de Spatarus, par terre, à la Chine, etc.

299. Relation de la captivité et liberté du sieur Emanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger. *Paris*, 1665, in-12, fig., v. f. fil. tr. dor. (*Capé*) .... 23—»

Très-joli exemplaire, avec planches, d'un livre curieux.

300. Relation succinte de l'estat où sont maintenant les églises réformées de France. *Leyde*, 1666, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*) .... 9—»

301. Réné le Corvaysier. La Chasse du loup-cervier, où est traicté du jeusne de l'Église catholique, contre les impies et hérétiques calonies de G. Thomson, soy-disant ministre de la Chastaigneraye en Bas-Poictou. *Paris*, 1612, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*anc. rel.*) .... 15—»

302. Reveil. Museum of painting and sculpture, or collection of the principal pictures, etc., Drawn and etched by Reveil. *London*, 1829, 15 vol. in-8, cart. à l'angl. et fig. au trait.

Exemplaire non rogné et tout neuf ; il a été classé par écoles.

303. Rouillard (*Sébast.*) Pre-seance pour les abbez reguliers ou commendataires, contre les archediacres, doyens, prévosts et autres telles dignitez ecclesiastiques. *Paris*, 1608, pet. in-8, v. f. .... 6—»

304. Rovlliard (*Sébast.*) Capitulaire avqvel est traicté qv'vn homme nay sans testicules apparens, et qui ha neantmoins

toutes les autres marques de virilité ; est capable des œuvres du mariage. *Paris*, 1604. — Les Deffenses de M. de F., escuyer, sieur de C., prisonnier en la conciergerie de la cour de Parlement de Rouen ; que damoiselle C. de C., sa femme, veut faire exécuter par accusations fausses et crimes supposez. *S. L. N. D.*, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Ancienne rel.*) Très-curieux. .... 23—»

305. Rousseau. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. *Amst.*, 1755, in-8, fig. v. m. .... 6—»

306. Saint Augustin. Traités choisis sur la grâce de Dieu, le libre arbitre de l'homme et la prédestination des saints. *Paris*, 1757, 2 vol. in-12, v. m. .... 7—»

307. Saint Augustin. Les Soliloqves, le Manvel et les Méditations, de la traduct. du R. P. de Ceriziers. *Paris, Camvsat*, 1639, pet. in-12, mar. r. à comp., fil. tr. dor. (*anc. rel. avec les chiffres R. B. sur les plats*). .... 15—»

308. Saint Bernard. De la Considération au pape Eugène, de la traduction du sieur Des Mares. *Paris, G. de Luynes*, 1658, in-12, v. br. .... 5—»

309. Salluste. Histoire de la guerre des Romains contre Jugurta, roy des Numides, et l'hist. de la Conjuration de Catilina, trad. en françois. *Paris, Cl. Barbin*, 1701, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*). .... 6—»

310. Sallustii belli Catilinarii et Jugurthini historiae. *Edinburgi*, 1755, pet. in-8, v. f. fil. (*Jolie rel. anc.*). ... 12—»

311. Salluste. Traité des dieux et du monde, trad. du grec, avec des réflexions philosophiques et critiques. *Berlin*, 1748, pet. in-8, d.-rel. mar. bl. *non rogn.* (*Vogel*). . 12—»

Avec envoi autographe de l'auteur.

312. Sannazar. Actii synceri Sannazarii de partu virginis. Lamentatio de morte Christi. Piscatoria, Petri Bembi Benacus,

Augustini Beatiani Verona. *Venetiis, Aldus*, 1527, pet. in-8, vél. bl. .... 9—»

313. Sapetz (*Pierre de*). Fausseté du Calvinisme démonstrée par son incertitude. *Lyon*, 1605, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Capé*).. 18—»

Fort joli volume, d'une superbe conservation.

314. Seyssel (*Cl. de*). La grand Monarchie de France, avec la Loy salicque, qui est la première et principale loy des françois. *Paris, Galiot du Pré*, 1540, pet. in-8, v. br., bien conservé.. 12—»

315. Silhon. Le Ministre d'État, avec le véritable usage de la politique moderne, par le sieur de Silhon. *Amsterd.*, 1661, 3 vol. pet. in-12, mar. bleu, tr. dor.............. 30—»

Exemplaire bien complet de la bonne édition elzevir. H. 4 p. 9 l.

316. Singuliers Secrets et Secours contre la Peste, sovventes-fois experimentez et approuuez, tant en certaine preservation que parfaicte guarison; par Ant. Mizauld, médecin à Paris. *A Paris, pour Mathurin Breuille, demeurant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Petit Croissant*, 1562, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*). *Bel exemplaire*. 36—»



317. Smids, M. D. Pictura loquens, sive hervicarum tabularum Schoonebeeck, enarratio et explicatio. *Amst.*, 1695, pet. in-8, rel. en vél. bl. à comp. fil.................... 8—»

318. Sommation, siége et prise de Trèues par le maréchal d'Estrée. *Paris*, 1632, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). 10—»

319. Sorbière (*Samuel*). L'Utopie de Thomas Morus. *Amsterd. Blaeu.* (*Elzevir*), 1643, pet. in-12, front. gravé, veau ant., fil. t. dor. (*Simier*)............................ 32—»

Exemplaire très-bien conservé et avec *témoins*. H. 4 p. 7 l.

320. Steele. La Crise, ou discours où l'on démontre, par les actes les plus authentiques, les justes causes de l'heureuse révolution; avec les différentes dispositions des couronnes d'Angleterre et d'Écosse en faveur de S. M. la reine Anne. *Amst.*, 1714, supplément pet. in-8, v. m. (*aux armes de Saint-Ange*)................................ 9—»

321. Suidas. Le Secret et Mystère des Juifz, traduit du grec en vulgaire par Fr. Le Feure, natif de Bourges. *Paris, Kerver*, 1557, in-16, v. bl. fil. tr. dor. (*Lefebvre*)........... 6—»

322. Tacite. Cajo Cornelio Tacito volgarizzato da L. Valeriani. *Firenze*, 1818, 5 vol. pet. in-4, d.-rel. mar. vert. (*Ex. en grand papier*)............................... 30—»

323. Taillefer (le comte Wlgrin de). Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou description des monuments religieux et militaires de cette antique cité et de son territoire, précédée d'un essai sur les Gaulois. *Périgueux*, 1821-26, 2 vol. in-4, br....... 28—»

324. Tasso (*Torquato*). La Gierusalemme liberata. *Londra*, 1724, 2 vol. in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) 28—»

Exemplaire en bonne condition d'une édition ornée des figures de Bernardo Castelo et de fleurons au commencement et à la fin de chaque chant

325. Tasso. Discorsi del signor Torq. Tasso, dell' arte poetica, et in particolare del poema Heroico. *Venetia*, 1587, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)............... 20—»

326. Tassoni. Dieci libri di pensieri diversi di Alessandro Tassoni, corretti, ampliati et arricchiti in questa ottava impressione. *Venezia*, 1636, in-4, d.-rel. n. rogn. (*Bel exemplaire*).. 15—»

Ouvrage intéressant où l'on trouve des détails fort curieux sur une foule de sujets. Il est écrit avec ce style piquant et original qui distingue l'auteur de la *Secchia Rapita*, et des observations sur Petrarca.

327. Tassy (*Laugier de*). Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, etc. *Amst.*, 1725, in-12, v. br. avec cartes................................ 6—»

328. Terentii (*Publ.*). Comœdiæ sex, ex recensione Heinsiana. *Lugd. Batav.* (*Elzev.*), pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 55—»

Exemplaire bien conservé. H. 4 p. 9 l. 1/2.

329. Terraube (G. de). Brief Discours des choses plus nécessaires et dignes d'estre entendues en la cosmographie. *Paris*, 1575, pet. in-8, v. f. tr. dor. (*Anc. rel.*) (*Rare*)...... 8—»

330. Thiers. Dissertation sur la sainte larme de Vendôme, avec la réponse à la lettre du P. Mabillon, touchant la prétendue sainte larme. *Amst.*, 1751, in-12, tit. gr. v. m....... 6—»

331. Tibaldeo. Di Ant. Tibaldeo Ferrarese l'opere d'amore. *Venetia*, m. dxxxiiii, pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. 18—»

Joli exemplaire de ces poésies rares.

332. Traités très-rares concernant l'histoire naturelle et les arts. *Paris*, 1780, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...... 8—»

Contenant : Traité de l'origine des Macreuses, par de Graindorge. — Traité de l'Adiantum, ou Cheveu de Vénus, par R. Bornai.

333. Trissino. La Sophonisba, li retratti, epistola, oratione al S. principe di Vinegia. (*Vinegia*), *Aless. Paganino, s. d.*, petit in-8, vél. bl. . . . . 22—»

Charmant exemplaire d'une édition peu commune, imprimée dans la première moitié du XVIe siècle.

334. Vallange (de). Nouveaux Systèmes ou nouveaux Plans de méthodes qui marquent une route nouvelle pour parvenir à la connoissance des langues et des sciences, des arts et des exercices du corps. *Paris*, 1719, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de Condé*). . . . . 14—»

335. Victoire (la) obtenue par le duc d'Albe sur le prince d'Orange et ses gens, peu après la réduction par luy faicte de la ville de Malines en Brabant, en l'obéissance du roy Philippe Catholique d'Espaigne; ensemble les noms et nombre des occis en ladicte rencontre, et des prisonniers; plus un bref récit des triomphes et magnificences faictes en la ville de Possonio, au coronnement du sereniss. seigneur Raoul, filz de l'empereur Maximilien, roy des Romains. *Lyon, Rigaud*, 1573, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*). . . . . 35—»

336. Vie de M. le duc de Montausier, pair de France, écrite sur les mém. de madame la duchesse d'Uzès, sa fille. *Paris*, 1729, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. m. . . . . 10—»

C'est là que parut pour la première fois la *Guirlande de Julie*.

337. Vilate (*Cartaud de la*). Essai historique et philosophique sur le goût. *Londres*, 1751, in-12, v. f. dent. tr. dor. (*Bozerian*). . . . . 8—»

Dans le même volume : Essay sur la nature de l'âme. *Paris*, 1748, exemplaire de Pixérécourt.

338. Villemair (*Boudier de*). Réflexions sur quelques vérités importantes et attaquées dans plusieurs écrits de ce temps. *Paris*, 1752, in-12, v. m. fil. . . . . 4—»

339. Vives (*Loys*). Les Dialogues trad. du latin en françois pour l'exercice des deux langues, par Benj. Jamin. *Paris*, 1601, in-16, v. br. .... 8—»

340. Voyages (les) de Glantzby dans les mers orientales de la Tartarie, avec les avantures surprenantes des rois Lorimau et Osmundar ; traduits de l'original danois, et la carte de ce pays. *Amsterd.*, 1730, pet. in-12, dos et coins de mar. v., tr. sup. dor. non rogn. (*Petit*)................... 16—»

Relation fort curieuse, avec cartes.

341. Zamariel. Méditations sur le Psalme xxxii, trad. de latin en françois, avec une préface à ceux qui se sont despartis de l'église réformée. *S. l.*, *par Laimarie*, 1583, in-16, vél. 6—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

342. Deschamps (*Eustache*). Les OEuvres inédites d'Eustache, de Deschamps. *Paris*, 2 vol. in-8, br. .... 16—»

343. Machault (*Guillaume*). Ses OEuvres. *Paris*, in-8, broché. .... 8—»

Cette édition, que nous devons à M. Prosper Tarbé, n'a été tirée qu'à 250 exemplaires, dont 8 sur papier joinville, 8 sur papier bleu.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; GUICHARD; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 8 ET 9.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 8 et 9 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES. — Visite au château de Montaigne, en Périgord, le 6 septembre 1848. 275

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — L'Imprimerie royaliste aux premiers jours de la Restauration. . . 288

— Correspondance inédite de Charles Nodier. 294

— Une Lettre inédite de Châteaubriand. 299

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — Sur les Livres qui ne se vendent pas. 300

NOUVELLES. 306

CATALOGUE. 309

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

VISITE

Au château de Montaigne, en Périgord, le 6 *septembre* 1848.

> Tanta vis admonitionis inest in locis !
> CICER. *De fin. bon. et mal.* L. V. c. I.

L'homme trouve dans son organisation la cause première de son originalité ; mais il reçoit ensuite du ciel sous lequel il vit, du pays qu'il habite, une empreinte particulière qui, sans changer le fond de sa nature, en diversifie les aspects.

Il s'établit entre l'homme et la terre une sorte d'alliance. La terre, par la figure qu'elle nous présente, par ses productions, par sa vie propre, éveille en nous tel ou tel ordre d'idées et communique au caractère, comme à l'esprit, certaines dispositions qui se font remarquer dans tous nos actes; comme aussi, en prenant possession du sol, nous le façonnons à notre image, nous lui renvoyons nos pensées, nous entrons en communication avec lui, si bien que l'on peut dire jusqu'à un certain point que *la terre peint l'homme, de même que l'homme nous offre un reflet de la terre.*

Il y a donc une correspondance réelle et de véritables similitudes entre la configuration des lieux où nous vivons et nos dispositions intérieures. Voilà pourquoi nous visitons avec tant d'intérêt, avec une vénération curieuse les contrées autrefois occupées par des peuples célèbres, et les lieux consacrés par la présence des grands hommes. Nous allons y chercher une

explication nouvelle de leurs mœurs et de leurs destinées et y prendre, en quelque sorte, la physionomie de leur âme.

Tel est le motif qui nous a porté nous-même à rechercher en Périgord les traces de Michel de Montaigne, de cet esprit singulier qui a parcouru, en se jouant, le labyrinthe de la philosophie, et qui nous en montre les détours, et souvent les issues, avec autant de sagacité que de hardiesse.

Ce pèlerinage au château de Montaigne a été pour nous un complément à la lecture des *Essais*, et nous espérons que les amis du philosophe nous sauront gré de leur donner une description fidèle des lieux qui ont été animés de ses regards et sur lesquels son ombre semble encore planer.

En quittant, à Castillon, la route de Bordeaux à Bergerac pour prendre la direction du sud-est, on rencontre, après une heure de marche environ, des côteaux escarpés au sommet desquels est situé le petit village de Saint-Michel, dont l'église fait face à l'avenue du château de Montaigne.

De cette avenue on n'aperçoit que les murs d'enceinte au-dessus desquels s'élèvent la toiture et les tourelles du château, et, vis-à-vis de soi, le portail extérieur dominé par une tour dont nous aurons beaucoup à parler. On a le jardin potager à droite, et sur la gauche, au niveau du château, un bois de chênes qui couvre le flanc de la montagne.

Pour pénétrer dans la cour d'honneur, il faut franchir le portail dont les doubles arceaux laissent entre eux un espace triangulaire protégé par cette tour que nous venons de signaler et par d'autres constructions adhérentes qui forment là une espèce de bastion.

La cour est presque quadrilatère. Le château en occupe un des côtés regardant au sud-est, et trois bâtiments adossés aux murs d'enceinte forment les trois autres côtés : ces bâtiments dont toutes les ouvertures donnent sur la cour renferment les écuries en face du château, et latéralement, les greniers, le cellier, et des logements pour les gens de service. Ces constructions ont le même caractère d'ancienneté que le château.

Le portail et la tour qui le protége occupent l'angle méridional de la cour. Au nord-est est une autre tour, réduite aujourd'hui de moitié et correspondante à celle de l'entrée. On alloit de l'une à l'autre par une galerie étroite dont on voit encore les restes au niveau des murs d'enceinte ; et comme Montaigne avoit choisi la tour du sud pour sa retraite, on a supposé que sa femme avoit un appartement dans la tour correspondante, mais les détails que nous donne Montaigne sur sa résidence et sur sa manière de vivre ne confirment point cette supposition, car il a soin de nous dire *qu'il a établi son gîte dans la tour d'entrée*, précisément *parce qu'elle* est *à l'écart*, et *qu'il espère s'en rendre la domination pure*, et *s'y soustraire à la communauté et conjugale et filiale et civile* (1). Il y trouvoit un autre avantage, c'étoit de faire un peu d'exercice, étant obligé de traverser la cour pour s'y rendre ou pour aller rejoindre sa famille qui occupoit le château (2).

Ce château domine, au nord-est, une large vallée, des collines et des plaines à perte de vue : sa principale façade est du côté de la cour, à l'aspect du midi. Il n'a rien de grandiose, mais il est d'un effet assez pittoresque et sent le gentilhomme. Comme presque tous les anciens châteaux, il a été bâti à plusieurs reprises, augmenté ou modifié sans préoccupation de la régularité ou de la symétrie; ainsi les croisées ne sont pas sur le même plan, et des deux pavillons, à toiture aiguë, qui le terminent, l'un, celui du midi, est beaucoup plus élevé que l'autre et présente à l'angle extérieur une tourelle qui n'est pas reproduite du côté opposé. Ces deux pavillons sont séparés du corps central de l'habitation par deux tours d'inégale hauteur et de forme différente, l'une ronde, l'autre octogone. Les pavillons et les tours ont trois étages en y comprenant le rez-de-chaussée, selon la manière de compter de Montaigne, et la partie centrale n'en a que deux ; encore ces étages sont-ils peu élevés et seulement à deux fenêtres.

(1) *Ess.* L. III, c. III.
(2) *Ess.* L. II, c. XVII.

On le voit, ce n'étoit pas là une grande habitation, mais l'espace n'y manquoit pas, non plus que l'originalité et l'élégance; et Montaigne, en parlant de son goût pour les voyages, avoue que ses amis étoient en droit de lui dire : « Vostre maison est-elle pas en bel air et sain, suffisamment fournie, et « capable plus que suffisamment? la majesté royale y a logé « plus d'une fois en sa pompe (1). »

En effet, on montroit encore, il y a quelques années, la chambre royale. Depuis, elle a été divisée en plusieurs pièces; et l'intérieur du château a subi de si nombreuses transformations qu'il ne nous offre plus rien aujourd'hui d'intéressant.

Il n'en est pas de même de la tour contiguë au portail où Montaigne avoit *sa librairie* (*qui étoit des belles entre les librairies de village* (2)), une chambre à coucher et sa chapelle. Ces lieux ont été respectés, ou plutôt abandonnés, et comme le temps est encore moins destructeur que les hommes, on s'y reconnoit à merveille en prenant pour guide les *Essais*.

« Chez moy, dit Montaigne (3), je me destourne un peu plus « souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main, je commande « à mon mesnage. Je suis sur l'entrée, et veois soubs moy mon « jardin, ma bassecourt, ma court, et dans la pluspart des « membres de ma maison..............................

« ....

« Elle (la librairie) est au troisième estage d'une tour : le pre- « mier, c'est ma chapelle; le second, une chambre et sa suitte, « où je me couche souvent pour estre seul (4). » Au faîte de cette tour étoit *une fort grosse cloche* qui sonnoit *l'ave Maria a la diane* et à *la retraite* (5). La toiture ayant été baissée, on a supprimé le beffroi.

(1) *Ess.* L. III, c. IX.
(2) *Ess.* L. II, c. XVII.
(3) *Ess.* L. III, c. III.
(4) *Ibid.*
(5) *Ess.* L. I, c. XXII.

Une porte étroite, comprise dans l'espace triangulaire que laissent entre eux les deux arceaux du portail, donne accès dans la tour. Dès qu'on en a franchi le seuil, on trouve les premières marches de l'escalier en spirale qui conduit aux étages supérieurs, et à côté de l'escalier, la porte de la chapelle. Cette chapelle est une petite pièce ronde et voûtée qui ne reçoit le jour que par deux soupiraux, aussi est-elle humide et obscure. Une niche taillée dans l'épaisseur du mur servoit de maître-autel. On aperçoit sur les murailles des traces de peinture, et, à la naissance de la voûte, des écussons dont les armes sont effacées (1).

Au-dessus de la chapelle est cette pièce où Montaigne couchoit. Elle est munie d'une large cheminée, et n'a que deux petites fenêtres auxquelles on s'élève par quatre degrés de pierre. Dans l'embrasure de celle qui regarde au midi est une niche peu profonde, mais de la hauteur d'un homme ; il est difficile aujourd'hui d'en comprendre la destination. En face de cette fenêtre, on remarque une autre ouverture pratiquée dans le mur : on croiroit voir l'entrée d'un escalier dérobé, mais on reconnoît bientôt qu'il y avoit là une porte cachant une espèce de conduit qui communique avec la chapelle (2) et d'où Montaigne pouvoit entendre les paroles du prêtre et suivre la messe sans quitter sa chambre, car ce fameux sceptique concilioit ses aises, autant qu'il se pouvoit, avec l'exacte observance des pratiques de la religion (3).

La chambre à coucher communique avec une autre pièce à

(1) « Je porte d'azur semé de trefles d'or, à une patte de lyon de mesme, « armée de gueules, mise en face. » L. I, ch. 46. Ces armes étoient gravées sur la clef de voûte du portail extérieur, et peintes dans presque tous les appartemens, au-dessus des portes et des cheminées. Il en reste encore l'empreinte.

(2) Il aboutit près des deux soupiraux qui éclairent cet oratoire.

(3) Ceux qui ont lu avec soin les *Essais* n'ignorent pas que Montaigne observoit scrupuleusement les jours de jeûne et d'abstinences, et qu'il ne se seroit point couché sans avoir dit *son patenostre*. (Voy. les *Essais*, L. I, c. XVI, c. LVI ; L. III, c. IX, c. XIII.)

feu, ayant une fenêtre sur la cour. Cette pièce, dont nous trouverons la répétition à l'étage supérieur, occupe la largeur du bâtiment adjacent à la tour : elle est en mauvais état et n'offre rien qui mérite d'être signalé.

Au troisième étage est donc ce sanctuaire où Montaigne s'entretenoit avec les plus illustres morts de l'antiquité et mêloit à leurs doctes leçons ses profondes rêveries, ses fantaisies piquantes et naïves. « La figure en est ronde, dit-il, et n'a de « plat que ce qu'il fault à ma table et à mon siege; et vient « m'offrant en se courbant, d'une veue, touts mes livres, rangez (sur des pulpitres) à cinq degrez tout à l'environ. Elle a « trois veues de riche et libre prospect, et seize pas de vuide « en diametre. En hyver j'y suis moins continuellement, car « ma maison est juchee sur un tertre, comme dit son nom (1), « et n'a pas de piece plus esventee que cette-cy, qui me plaist « d'estre un peu penible et à l'escart, tant pour le fruict de « l'exercice, que pour reculer de moy la presse. C'est là mon « siege : j'essaye à m'en rendre la domination pure. . . . . « par tout ailleurs je n'ay qu'une autorité verbale, en essence, « confuse. Miserable à mon gré, qui n'a chez soy où estre à « soy, où se faire particulièrement la cour, où se cacher ! (2) »

Aujourd'hui les murs en sont entièrement nus, et c'est à peine si l'on y reconnoît la trace des rayons. Il y a, en effet, trois petites fenêtres, une au levant, qui domine l'ancienne basse-cour, et d'où l'on aperçoit la tour correspondante, les

(1) Cette étymologie du nom de Montaigne, fournie par lui-même, nous prouve que l'on doit prononcer ce nom comme s'il n'y avoit point d'*i* devant le *g*; de même que l'on prononçoit Champagne, quoique l'on écrivît Champaigne; et tous les écrivains du XVIIe siècle et ceux du XVIIIe, qui conformèrent sur ce point leur orthographe à la prononciation usitée, écrivoient Montagne sans *i*. On peut le voir dans les anciennes éditions de Balzac, de Messieurs de Port-Royal, de madame de Sévigné, de Bossuet, de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Pourquoi donc nous permettrions-nous de changer la prononciation de ce nom respectable?

(2) *Ess.* L. III, c. III.

champs voisins, et par delà, un immense horizon, l'autre au midi, donnant sur le jardin potager et l'avenue, et la troisième à l'aspect du couchant au-dessus du portail.

Cette pièce, comme toutes les autres, a un pavé de briques et un plafond à poutres et à solives saillantes. Ces solives (1) sont couvertes d'inscriptions grecques et latines que Montaigne y avoit fait mettre. Nous nous sommes plu à les transcrire (2), et nous ne doutons point du plaisir que les curieux auront à les lire, car nous ne sachions pas qu'elles aient jamais été intégralement reproduites, malgré leur valeur réelle, et l'intérêt qui s'y rattache, puisqu'elles indiquent la disposition habituelle d'esprit de notre philosophe. Les voici dans l'ordre où elles se présentent dès qu'on pénètre dans la pièce.

1° *Quid superbis, terra et cinis?* (Bourbe et cendre, qu'as-tu à te glorifier? — Trad. de Mont. *Ess.*, l. II, c. XII.)

2° *Væ qui sapientes estis in oculis vestris!* (Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux.)

3° ΠΑΝΤΙ ΛΟΓΩ ΛΟΓΟΣ ΙΣΟΣ ΑΝΤΙΚΕΙΤΑΙ. (Il n'y a raison qui n'en aye une contraire, dit le plus sage parti des philosophes. — Trad. de Mont. *Ess.*, l. II, c. XV.)

4° *Omnia cum cœlo terraque marique sunt nihil ad summam summai totius.* (Le ciel, la terre et la mer ne sont rien auprès de l'universalité des choses (3).)

5° *Nostra vagatur in tenebris nec cæca potest mens cernere verum.*

(1) La chapelle seule est voûtée.

(2) Sauf trois que nous n'avons pas pu déchiffrer, mais qui certainement ont été transcrites en d'autres temps, car il y en a deux dont M. Le Clerc donne la traduction dans les notes qui accompagnent son discours sur la vie et les ouvrages de Montaigne. — Édit. des *Essais*, Paris, Le Fèvre, 1826.

« Ce ne sont pas tant les choses qui tourmentent l'homme que l'opinion qu'il a des choses. »

« Le souffle enfle les outres, l'opinion enfle les hommes. »

(3) Cette sentence étoit écrite sur une solive qui depuis a été remplacée pour cause de vétusté.

(Notre esprit erre en aveugle dans les ténèbres sans pouvoir discerner le vrai.)

6° ΟΥ ΚΑΤΑΛΑΜΒΑΝΩ (je ne comprends pas)—ΕΠΕΧΩ (je m'arrête) ΟΥΔΕΝ ΟΡΙΖΩ (je ne déterminerai rien) (1).

7° *Solum certum nihil esse certi et homine nihil miserius an superbius.*

(Une seule chose est certaine, c'est que tout est incertain, et qu'il n'est rien de plus misérable ou de plus vain que l'homme.)

8° ΑΛΛΟΙΣ ΕΝ ΑΛΛΟΙΣ ΘΕΩΝ ΤΕ Κ'ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΜΕΛΕΙ.

(Les jugemens des dieux et des hommes sont bien différens.)

9° *Quantùm est in rebus inane!*

(Que de vide dans les choses humaines).

10° *Omnia vanitas.* — (Tout est vanité).

11° *Ne plus sapite quàm opportet, sed sapite ad sobrietatem.*

(Ne soyez pas plus sage qu'il ne faut, mais soyez sage avec mesure).

12° *Ne plus sapias quàm necesse est, ne obstupescas.*

(N'exagérez point vos devoirs de peur de vous abêtir).

13° ΑΓΑΤΟΝ ΑΓΑΣΤΟΝ.—(Ce qui est bien mérite seul nos hommages).

14° *Homo sum, humani à me nihil alienum puto.*

(Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est indifférent).

Toutes ces sentences, sans nom d'auteur, mais dont la plupart sont tirées de l'Écriture et des anciens sceptiques, rappellent le sentiment profond que Montaigne avoit de notre misère et des limites de notre esprit, et en même temps, son goût pour une sagesse tempérée. Ce sont les marques les plus vivantes qui soient restées de la présence de notre philosophe dans cette salle.

(1) Ces mots grecs qui sont écrits en plus gros caractères sur la poutre du milieu répondent assez à la devise favorite de Montaigne : *Que sais-je ?*

« A la suite, disent les *Essais* (1), est un cabinet assez poly,
« capable à recevoir du feu pour l'hyver, très-plaisamment
« percé. »

Entrons donc dans ce cabinet, il en vaut bien la peine. Les murs portent encore l'empreinte de peintures à fresque qui n'étoient pas sans mérite, si on en juge par quelques figures assez bien conservées.

Au-dessus de la porte est un médaillon où se trouvent représentés un vaisseau battu par la tempête, et, sur le rivage de la mer, un malheureux échappé du naufrage, venant offrir aux dieux ses actions de grâces vers un petit temple circulaire qui domine les flots en courroux.

Cette allégorie nous dit assez combien Montaigne s'estimoit heureux d'avoir trouvé dans la retraite un port contre les agitations et les dangers de la vie publique.

Sur le manteau de la cheminée, on reconnoît ce sujet, si souvent traité, d'une femme qui allaite son père dans une prison; et certainement, c'étoit encore un symbole pour notre philosophe qui attendoit de la sagesse l'aliment et la consolation de ses vieux jours.

Au-dessus de ce petit tableau est une scène de la vie des champs.

La fenêtre, ouverte au-dessus de la cour d'honneur, laisse voir les côteaux et les vallons du Périgord, qui se prolongent au loin avec mille accidens de terrain et de lumière.

Entre cette fenêtre et la cheminée, sur le mur opposé à la porte, est une femme nue, une Vénus, dans l'attitude du repos, ayant le corps à demi soulevé et appuyé sur le coude, comme si elle regardoit quelqu'un venir à elle. Les traits du visage et surtout la physionomie en sont peu distincts, mais les principaux linéamens du corps sont extrêmement gracieux. Le reste de la composition manque. Au-dessus est une inscription latine : on n'en saisit point le sens à la première lecture, à cause

(1) L. III, c. III.

des nombreuses lacunes qu'elle présente, mais avec de bons yeux et un peu de patience, on en retrouve assez de fragmens pour la reconstituer, du moins dans sa signification générale. Voici ce que nous avons pu y reconnoître :

« ...... 38, pridie calend. Mart. die suo natali, Michaelus
« Montanus servitii aulici et munerum publicorum ...... se
« integ..... in doctarum virginum......... quietus et om-
« nium securus............................
« Exiguas istas sedes et dulces latebras libertati suæ tranquil-
« litatique.................................. »

On ne sauroit se méprendre sur la signification de ces fragmens. Il suffit de les traduire, pour rétablir l'inscription ainsi qu'il suit :

« Dans la 38e année de son âge, la veille des calendes de « Mars, Michel de Montaigne, ayant rempli son service à la « cour et dans les emplois publics, se dévoue tout entier au « culte des doctes sœurs. Tranquille et exempt de toute inquié- « tude, il consacre à sa liberté et à son repos cet humble asile « et ces douces retraites. »

Il y trouva l'immortalité, car c'est dans les loisirs de cette retraite qu'il a composé les *Essais* espèce d'encyclopédie où Montaigne, en se peignant lui-même, nous découvre les qualités et les défauts, les contradictions et les foiblesses de la plupart des hommes, toujours avec une originalité de style, un coloris et une verve qui font de cet ouvrage un monument incomparable de la langue françoise. « Pour ce mien des- « seing il me vient aussi à propos d'escrire chez moy, en païs « sauvage, où personne ne m'ayde, ny me relève ; où je ne « hante communement homme qui entende le latin de son « patenostre, et de françois un peu moins. Je l'eusse faict « meilleur ailleurs, mais l'ouvrage eust esté moins mien : et « sa fin principale et perfection, c'est d'estre exactement « mien (1). »

(1) *Ess.* L. III, C. 5.

Les studieux loisirs de Montaigne furent souvent troublés par le retentissement des discordes civiles et des guerres de religion, ce qui lui avoit inspiré une profonde antipathie *pour tout changement et nouvelleté* (1).

« Le lieu où je me tiens est toujours le premier et le der-
« nier à la batterie de nos troubles, et où la paix n'a jamais son visage entier (2).

« Je me suis couché mille fois chez moy, imaginant qu'on
« me trahiroit et assommeroit cette nuict là ; composant avec
« la fortune que ce feust sans effroy et sans langueur : et me
« suis escrié, aprez mon patenostre :

« *Impius hæc tàm culta novalia miles habebit !* (3). »

Il auroit souhaité être plus indifférent aux dangers qui menaçoient ses foyers, mais « quel remède, s'écrie-t-il ? C'est le
« lieu de ma naissance et de la plus part de mes ancestres ; ils
« y ont mis leur affection et leur nom (4). »

Cette demeure ne fut pourtant pas dévastée par les bandes armées qui sillonnoient alors la France comme des torrens contraires. L'impartialité de notre philosophe et le peu de défiance qu'il témoignoit furent sa sauvegarde (5) ; il ne prit aucun soin pour se prémunir contre les attaques auxquelles il

(1) *Ess.* L. I, c. XXII. — L. III, c. IX-XII.

(2) *Ess.* L. III, c. IX.

(3) *Ess.* L. III, c. IX. « Ces terres si bien cultivées seront-elles donc la proie d'un barbare soldat. » — Virg., égl. I.

(4) Les ancêtres de Montaigne portoient primitivement le nom d'Eyquem, ainsi qu'il nous l'apprend au chapitre XVI du livre II : « Les miens se sont au-
« trefois surnommez Eyquem, surnom qui touche encore une maison connue
« en Angleterre. » Peut-être s'étoient-ils établis en Guyenne, lors de l'occupation de cette partie de la France par les Anglois. Quoi qu'il en soit, le nom d'Eyquem est encore assez répandu dans ces contrées, et parmi les cantons qui fournissent les meilleurs vins de Bordeaux, il en est un de ce nom.

(5) Voy. l'anecdote qu'il raconte à ce sujet, livre III, c. XII.

étoit exposé, persuadé, comme il le dit, que *la défense attire l'entreprise* (1).

« Je leur rends la conqueste de ma maison lasche et trai-
« tresse : elle n'est close a personne qui y hurte ; il n'y a pour
« toute prouvision qu'un portier, d'ancien usage et cérimonie,
« qui ne sert pas tant à défendre ma porte, qu'à l'offrir plus
« décemment et gracieusement ; je n'ay ny garde ny sentinelle
« que celle que les astres font pour moy (2). »

C'est dans cette demeure hospitalière, témoin des jeux de son enfance et confidente de ses pensées intimes, que Montaigne termina sa carrière le 13 de septembre 1592, âgé de 59 ans, 6 mois et 13 jours.

Son ami, Estienne Pasquier, raconte en ces termes ses derniers momens :

« Ne pensez pas que sa vie ait esté autre que le général de
« ses escrits. Il mourut en sa maison de Montaigne, où luy
« tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il
« demeura trois jours entiers, plein d'entendement, sans pou-
« voir parler. Au moyen de quoy il étoit contraint d'avoir
« recours à sa plume, pour faire entendre ses volontez. Et
« comme il sentit sa fin approcher, il pria, par un petit bule-
« tin, sa femme, de semondre quelques gentilshommes siens
« voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivez qu'ils furent,
« il fit dire *la messe* en sa chambre ; et comme le prestre estoit
« sur l'eslévation du *corpus domini*, ce pauvre gentilhomme
« s'eslance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu,
« sur son lict, les mains joinctes : et en ce dernier acte rendit
« son esprit à Dieu : qui fut un beau miroir de l'intérieur de
« son ame (3). »

Ses restes mortels furent transférés à Bordeaux et inhumés dans l'église d'une commanderie de Saint-Antoine, qui passa

(1) *Ess*. L. II, c. xv.
(2) *Ess*. L. II, c. xv.
(3) Lettre d'Est. Pasquier, L. XVIII, c. 1er.

depuis aux Feuillants, et qui est devenue l'église du collége. On y voit encore le tombeau que lui fit élever Françoise de la Chassaigne, sa veuve. La statue qui le représente, en habit militaire, est couchée sur le sarcophage, et les faces latérales de ce monument portent des épitaphes grecques et latines trop souvent reproduites pour que nous ayons à les transcrire ici, mais qui attestent en quelle estime étoit Montaigne auprès de ses contemporains.

Heureux d'avoir nous-même payé un faible tribut à la mémoire de ce grand homme, nous prions le lecteur de suppléer par son imagination à la sécheresse de notre récit, que des devoirs sévères ne nous permettent pas de développer et d'embellir comme nous l'aurions désiré.

Dr BERTRAND DE SAINT-GERMAIN.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

L'IMPRIMERIE ROYALISTE

Aux premiers jours de la Restauration.

A peine les alliés étoient-ils entrés dans Paris, que l'imprimerie de la rue des Noyers (1) vit arriver des flots d'écrivains, amis du trône et de l'autel; ils sortoient de dessous la terre; je ne savois vraiment auquel entendre. Ce fut alors que j'exhumai du fond d'une armoire soigneusement fermée et presque oubliée, une nombreuse collection de vignettes en bois, assez mal sculptées, aux armes de France, avec force lis et dauphins, accompagnées de trompettes guerrières et des balances de la justice. Il falloit voir comme je les étalois, comme je les prodiguois, comme j'en parois la brochure et le placard politique! Les fondeurs ne pouvoient suffire aux demandes qu'on leur faisoit, de tous les points du *royaume*, de l'antique écusson de France, des L L entrelacés, et de tous les signes et emblèmes monarchiques qui allèrent frapper, pour la première fois, les yeux d'une génération nouvelle, qui n'avoit jusqu'alors admiré, au frontispice des livres, et sur les affiches placées au coin des rues, que l'aigle impérial, à l'œil menaçant, avec la foudre et les serres sanglantes dans lesquelles il sembloit étreindre le monde entier.

Quand la royauté, revenue d'un long exil, se fut solidement installée aux Tuileries, et que l'ombre du grand homme, qui les avoit habitées pendant dix ans, ayant pour satellites la foule des rois, se fut éclipsée à l'île d'Elbe, se révélèrent tous

(1) *A. Égron*, successeur de la veuve *Valade*.

ces secrets politiques qui se taisoient depuis longtemps; alors s'exhalèrent tous ces soupirs comprimés qui dormoient au fond des cœurs ulcérés; alors on vit aussi se réveiller les vieilles espérances, assoupies dans le sein de quelques fidèles, restés *quand même* attachés à la famille proscrite; et je laisse à penser que de prose et de vers virent le jour dès les premiers momens de cette restauration inespérée, et presque miraculeuse; des publications pleines d'un véritable intérêt, se faisoient jour à travers la foule des écrits oiseux, insignifians, et l'on voyoit éclore une foule de pamphlets ultra-royalistes, remplis plus ou moins d'acrimonie et souvent de mensonges. Un de mes amis, qui, sous l'Empire, s'étoit livré avec ardeur et intelligence à l'étude des sciences exactes, laissant couler l'eau, et attendant patiemment la chute du colosse, le marquis de R., fut assez heureux pour me procurer un exemplaire (il n'y en avoit que deux ou trois à Paris et en France),

Tant les chiens faisoient bonne garde !

de la *Correspondance du gouvernement françois avec la cour de Rome.* Mettre dès le jour même, sous presse, la précieuse brochure, la resserrer en quinze feuilles bien compactes, et la jeter au milieu de Paris étonné, fut l'affaire de quelques jours. De société avec un libraire de Lyon, ardent comme on l'est sur les bords du Rhône, je débitai douze à quatorze mille exemplaires de ce recueil de pièces, piquant sous plus d'un rapport, et qui ne se composoit que de documens officiels et de notes diplomatiques. Il y avoit si longtemps que l'on cachoit avec le plus haut soin, aux François religieux, ces négociations d'un si grand intérêt! On savoit que Napoléon avoit été dur et injuste envers le souverain pontife, tandis que le chef de l'Église avoit défendu la religion et ses droits avec le courage et la dignité qui lui convenoient, et c'étoit à qui se procureroit l'ouvrage caché si longtemps à tous les yeux avec tant de soin (1); et, à

(1) Le préfet du Cher fut durement disgracié pour avoir laissé circuler une copie de ces pièces dans son département; un grand-vicaire de Paris, qui l'a-

vrai dire, (quelle bonne fortune pour un éditeur !) il n'y en avoit pas pour les amateurs.

Puis ce qui chatouillera délicieusement la fibre des libraires de notre époque, accoutumés d'acquérir au poids de l'or le plus petit manuscrit, c'est que j'obtins le mien pour quelques exemplaires seulement, pour l'*amour de Dieu*, comme diroit un marchand de toile ou de drap. Ce fut là mon premier succès. Le libraire Delaunay (1), du Palais-Royal, et les libraires dits *religieux*, accouroient à la queue pour se procurer par douzaines le précieux document, à la tête duquel figuroit le portrait du souverain pontife.

Nous étions alors trois ou quatre imprimeurs-libraires qui exploitions, de concert, la littérature politico-royaliste. L. Michaud, l'éditeur malheureux du *Dictionnaire Bibliographique*, des œuvres de l'abbé Delille, de madame de Staël, etc., etc.; mines d'or qui se sont changées en un vil plomb dans ses mains; Lenormand, qui abandonnant dès le 21 mars 1815, le titre de *Journal de l'Empire*, avoit accepté celui que nous lisons à présent encore en tête de sa feuille, toujours grave, et bien informée, avoit un facile moyen d'annoncer chaque matin les publications nouvelles. Leclerc, imprimeur du clergé, dont le journal intitulé *l'Ami de la Religion et du Roi* lui servoit de trompette et d'écho; et moi réduit à ma seule industrie. Ma part étoit, comme on le pense, plus petite que celle de mes trois confrères, mais je m'en contentois. Après avoir été condamné si longtemps à une inactivité ruineuse et désolante, la vie industrielle m'étoit revenue; les pièces d'or de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, tomboient tous les jours dans mon escarcelle peu accoutumée autrefois à de semblables recettes.

voit fait passer à Bourges, fut exilé; et M. Portalis, directeur de la librairie, gravement compromis.

(1) Libraire resté honnête sous ces fameuses galeries, où la probité ne loge pas toujours.

On croira sans peine que ne discutant pas toujours assez sévèrement la solvabilité des auteurs qui affluoient à mon bureau, j'éprouvai plus d'un mécompte, j'avalai quelques *bouillons*, ainsi qu'il se dit vulgairement dans le petit commerce; ces pertes légères passoient par-dessus le marché. Ainsi, pour citer quelques exemples, il y a de par le monde (en 1825), deux curés de campagne auxquels il prit la fantaisie de mettre au jour de petits écrits, rédigés dans la salle basse de leur presbytère, destinés selon eux à réformer la France et l'univers, à étouffer jusque dans son dernier germe le principe des révolutions, et à tarir dans sa source jusqu'à la dernière goutte du sang jacobin. Leurs intentions étoient bonnes, parfaites, assurément; c'étoit une œuvre pie à laquelle il se vouoient corps et âme, négligeant même un peu leurs ouailles pour produire et répandre leurs élucubrations politiques et religieuses. L'un accouroit du département de l'Aisne, et le second, de cette Brie fertile qui nourrit le Parisien. Mais le public, difficile, exigeant, le public accablé sous le poids sans cesse renaissant des ouvrages qui devoient éclairer le prince et sauver la patrie, ne partageoit pas toujours l'enthousiasme et l'amour-propre de ces pères aveugles sur le mérite de leurs brochures, disant comme le hibou de la fable :

> Mes petits sont mignons,
> Beaux, bien faits et jolis, sur tous leurs compagnons,

et leurs prétendus chefs-d'œuvre restoient invendus, et de faibles à-compte sollicités longtemps, avec instance, reçus de loin en loin, ne me satisfaisoient pas. L'un de ces débiteurs honnêtes m'avoit constitué une redevance annuelle en denrées du pays, haricots blancs de Soissons et fromages. Le second est mort à la peine, Dieu lui fasse miséricorde; n'est pas marchand qui toujours gagne; il falloit bien aussi faire quelques sacrifices pour la bonne cause... Dans ma mauvaise fortune, n'avois-je pas fait quelquefois attendre mes créanciers?

C'étoit encore mon titre d'imprimeur du duc d'Angoulême

qui m'attiroit cette tourbe d'écrivains favorables et nuisibles à la monarchie. Je veux signaler ici entre autres deux *exaltados* de première classe dont je me fais vraiment conscience d'avoir reçu les francs assez rares dans leurs bourses. L'un avoit composé une tragédie intitulée *Saint Louis prisonnier en Égypte*, en vers alexandrins, avec force allusions aux circonstances actuelles. Dans la préface, l'auteur (N. L. R.) dit par anagramme *conseil royal*, plaisanterie qui remontoit au XVI[e] siècle, où chaque écrivain se complaisoit à défigurer et à masquer son nom, en torturant les lettres qui le composoient (1), parlant de « l'attachement des anciens Francs pour leurs rois, « remarquoit que c'étoit une censure sévère de la conduite de « ceux de nos jours. » Cet exposé de ses principes se trouvoit dans une courte préface. Quant à la poésie de l'auteur, c'étoit au-dessous du faible. Je ne saurois dire si l'on a vendu un seul (2) exemplaire de cette tragédie bien payée.

Le second étoit un pauvre habitué de la paroisse de Saint-

(1) Baillet, dans son ouvrage des *Auteurs déguisés* (1690), recherche, avec une érudition qui n'est plus de notre temps, les divers motifs que « les écri- « vains ont eus pour changer et modifier leurs noms, et comment ils ont pro- « cédé à ces métamorphoses, quelquefois embarrassantes pour les bibliographes, « et il signale les inconvéniens que cette mutation de noms a causés dans le « monde, et particulièrement dans la république des lettres. » Mais chez le bon prêtre allemand ce n'étoit que le mouvement d'une simple gaîté, un badinage d'esprit.

(2) Ce mot me rappelle le grand désappointement d'un certain marquis de S... (Ardennes), traducteur infortuné des Odes d'Horace, pendant l'émigration. Ce gentilhomme fit imprimer avec luxe son ouvrage..., et il ne pouvoit trouver non pas à le vendre, mais même à le donner. Le spirituel et malin marquis de Montlivault disoit : « Si je l'accepte, il faudra le lire, et Dieu m'en garde ! » Napoléon ayant été renversé, le marquis songea à repasser en France avec son précieux bagage. Mais, nouvelle déception ! la douane inflexible exige une somme considérable. L'auteur plaide, temporise, demande au roi (qui aimoit les vers latins) l'entrée libre de son livre ; mais Louis XVIII avoit autre chose à songer en ce moment ; le temps s'écoule, le traducteur meurt à la peine, et l'édition est encore enfouie dans les bureaux de la douane !... il n'en a pas été vendu un seul exemplaire.

Severin de Paris, dont la figure assez disgracieuse étoit toute barbouillée de tabac. Échappé par bonheur à la révolution, qu'il détestoit cordialement, comme on pense, il se ruinoit à faire imprimer de petites feuilles semi-religieuses, semi-politiques, sorte d'énigmes indéchiffrables pour lui-même et pour ses rares lecteurs; le cher homme se perdoit dans son manuscrit, raturé, surchargé de corrections, tout couvert d'encre et de tabac; il étoit presque toujours contraint de se tenir près du compositeur et de lui dicter mot à mot son griffonnage, dont il ne venoit pas même toujours à bout.

Ce déluge d'écrits où le talent n'étoit pas souvent à la hauteur du zèle qui dévoroit les auteurs, faisoit dire à M. de Pradt (nous en parlerons dans un autre article), « les écrivains « soi-disant royalistes, dès 1814, se mirent à fouiller dans « le passé, à insulter, à dénoncer, à propager les idées les « plus opposées à celles du temps, souvent les plus impru- « dentes par les questions qu'elles soulevoient.... Ces écrits « n'ont jamais supporté le frein de la censure. »

Faut-il que je parle encore d'un prêtre, seulement de nom, homme passionné s'il en fut, logé dans un garni infime de la rue de l'Hirondelle, ayant pour couvrir son chef, une serviette de grosse toile roulée en façon de turban, admirateur enthousiaste de madame de Maintenon, dont il publia une vie assez curieuse, avec un beau portrait d'après Mignard? Il combattit, dans un écrit que j'imprimai pour mon malheur, l'assertion, contestée par des hommes recommandables, du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui prétendoit que l'infortunée reine de France, Marie-Antoinette, avoit reçu la sainte communion dans les caveaux de la Conciergerie. Cet homme ne manquoit ni d'instruction ni de verve. Je ne puis dire par quelle cause il étoit réduit à un état voisin de la misère. Je le trouvois toujours occupé à restaurer des tableaux; il étoit fou de peinture.

Je n'ai pas besoin de dire que ce n'est pas pour jeter de la défaveur sur ces ecclésiastiques que j'entre dans ces détails;

Dieu m'en garde : c'est qu'ils se sont trouvés les premiers sous ma main ; c'est que j'ai voulu donner une idée de la fièvre d'impression qui tourmentoit alors les esprits ; hommes et femmes, prêtres et laïcs, gentilshommes et bourgeois, marchands et militaires, tous vouloient mettre au jour ce qui leur passoit par la tête. L'imprimeur seul n'avoit pas à se plaindre de cette manie.

(*Souvenirs inédits d'un imprimeur parisien.*)

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CHARLES NODIER.

Jeudi, 29 novembre 1827.

Mon cher Auger,

Je n'ai pas voulu répondre à votre aimable envoi, avant d'en avoir complétement joui. J'ai lu votre délicieux *ouvrage*, car c'est le mot, avec un plaisir pour lequel je n'ai pas d'expression. Il n'y a que vous qui portiez à ce degré cette rectitude de jugement, cette raison de l'esprit, qui ne laisse rien à contester, qui ne laisse rien à désirer ; cette fermeté d'un style dépouillé de tous faux ornemens, mais si brillant de clarté, de précision, d'adhérence intime à la pensée, qu'il n'en est point qui plaise davantage. A ne considérer un pareil livre que comme un article de biographie, Bayle est certainement moins judicieux et moins complet. Sous un rapport plus littéraire, Fontenelle, d'Alembert et La Harpe sont moins achevés. Pardonnez-moi ces éloges à bout portant. J'écris sous une impression toute récente, et j'oublie que c'est à vous que j'écris. Ne dit-on pas d'ailleurs à ses amis tout ce que l'on pense ?

Il y a aussi un peu d'orgueil dans l'estime que je fais de vous. Cela vous autorise, si votre modestie l'exige, à en rabattre

quelque chose. Vous persistez à me recevoir comme collaborateur, dans votre édition projetée de Rabelais. Quoique plus jeune que vous, je suis beaucoup plus *vieux*, beaucoup plus avancé dans la vie, si l'étymologie de ce mot *vieux* ne me trompe pas, et je crois savoir de mon avenir quelque chose qui me défend les longs ouvrages; mais je ne puis résister à l'ambition d'écrire mon nom quelque part au-dessous du vôtre, parce que cette prétention se cache à mes yeux sous le prétexte d'un sentiment, et que l'amitié que je vous porte me déguise ma vanité.

On m'a laissé l'espérance d'être bientôt tout à fait libre de travaux qui m'ennuyent. Je retourne à Psyché, c'est-à-dire à Gargamelle et à Rabelais. Je ne me sens guère digne de jeter une note à travers les vôtres, car je suis devenu presque aussi stupide et aussi effaré une plume à la main que dans le monde, mais je remuerai des matériaux et vous vous chargerez du monument.

Mille amitiés, mon cher Auger, je suis à vous pour le *toujours* dont les hommes peuvent répondre, c'est-à-dire jusqu'à la mort. *Vale.*

CHARLES NODIER.

Mon cher Keratry,

Je vous remercie de vos excellens conseils; ils me sont encore plus précieux que vos éloges, ils me prouvent que vous avez de l'amitié pour moi, et vous m'en devez un peu si vous voulez me payer *la dixme* de celle que j'ai pour vous. Je vous prie de me passer cette expression *féodale*.

Je n'ai rien négligé pour éviter le langage de parti dans la livraison que vous avez sous les yeux, et je m'attacherai de plus en plus à garder les convenances que vous exigez. Mais

j'ai peur, mon ami, que vous ne soyez un peu comme ce curé qui voyoit des cloches dans la lune. L'épisode du missionnaire dans les ruines de Saint-Wandrille m'a été suggéré par l'admirable dessin d'Isabey, *qui n'est pas ultrà*, et j'ai eu soin de mettre dans la bouche de ce prêtre proscrit des paroles de compassion, « car ceux qui ont beaucoup souffert ont appris à « compatir aux peines des autres. » P. 69, l. 4.

Je n'ai pas cherché le mot de *régicide.* Il est venu de lui-même. *Homicide,* dans le langage même des lois ne signifie qu'*hominis occidium, la destruction* volontaire ou involontaire *d'un homme. Regis occidium,* c'est *la destruction* volontaire ou involontaire *d'un roi*. Quand j'ai dit : « Ce Gabriel de Mont- « gommery *que la fatalité poussoit au régicide,* » j'ai expliqué cette différence. *A l'homicide,* auroit été froid ; *au meurtre de son roi* auroit été niais. Il falloit dire cependant *qu'il avoit tué le roi.*

La préférence *implicite* accordée aux siècles intermédiaires sur les siècles perfectionnés est l'écueil du sujet, mais c'en est l'esprit. Un pareil ouvrage pouvoit se faire de deux manières : avec l'inspiration du misanthrope que la civilisation actuelle n'éblouit pas ; avec l'impartialité du philosophe qui ne voit dans une ruine qu'une ruine, et qui regarde sans émotion les siècles passés. J'ai suivi l'instinct de mes forces et la direction de mes idées. Le *pittoresque* et le *romantique* sont d'ailleurs fort éloignés du *positif.* Je n'ai pas promis *des faits moraux,* des *vérités absolues,* mais des impressions. Je parle de bonne foi des fantômes et des fées, comme des moines et des saints.

Nous sommes arrivés à une époque où il n'y a pas trois manières de parler des temps reculés. Ils sont placés entre l'admiration et le ridicule.

Je vous dis cela, mon cher Keratry, et je vous le répète, parce que vous êtes *le seul homme* que j'aie jamais connu, qui concilie l'appréciation de tout ce qui peut être bien dans une société avancée, avec celle de tout ce qui a été bien dans une société finie. Mais vous faites trop d'honneur à l'espèce hu-

maine en la jugeant sur vous. La philosophie d'une âme telle que la vôtre peut produire des romans adorables. Elle n'exercera malheureusement jamais la plus légère influence sur la politique des partis. En conscience, je suis convaincu qu'il y a longtemps que le vôtre ne vous reconnoîtroit plus, si la perfection de votre caractère et l'élévation de vos talens n'étoient pas *un moyen*. Pardonnez ce langage à une amitié qui subiroit toutes les épreuves.

En dernière analyse, nous ne cherchons ni l'un ni l'autre à nous *convertir ;* mais je chercherai toujours à vous prouver que je suis digne de vous aimer, quoique bien éloigné de juger la révolution comme vous. Permettez-moi de placer ici une anecdote qui vous donnera un peu le secret de ma direction et de mes principes.

J'ai connu un homme que la postérité connoîtroit, si la paresse d'esprit la plus prononcée, le dédain le plus absolu pour toutes les espèces d'avantages sociaux, la haine de toute publicité littéraire et politique, lui avoient permis de développer les talens variés, les connoissances immenses qu'il tenoit de la nature ou de l'éducation. Vous m'avez souvent rappelé sa chaleur, son inspiration, son éloquence, quand un sentiment généreux venoit exalter son cœur, et faisoit couler de ses lèvres des récits pleins de chaleur, des leçons pleines de sagesse, toutes les merveilles de la poésie, tous les trésors de la science. A l'âge de soixante-dix ans, plus jeune, plus énergique, plus sensible qu'un adolescent, il perdoit quelquefois dans ses discours le mouvement de la phrase françoise ou l'expression usitée, et alors il y suppléoit, quand il savoit être entendu, par une improvisation grecque, latine, italienne, mille fois plus brillante. La révolution avoit été la plus puissante idole de sa vie ; il l'avoit servie avec ivresse ; il la regardoit comme *le plus bel événement des siècles*. Il ne lui avoit rien demandé, et en avoit obtenu par force des faveurs souvent repoussées, car toute indépendante qu'étoit cette maîtresse nouvelle, toute favorable qu'elle paroissoit à l'indépen-

dance des hommes, elle gênoit encore la sienne. Il m'appela un jour, et me regardant d'un œil sévère qu'il n'avoit jamais tourné sur moi : « Charles, me dit-il, tu as des secrets. Je ne « te parle pas de certains secrets, je te parle des secrets de ton « opinion. J'ai suivi un parti pour lequel il n'y a pas une dé- « marche, pas une pensée de perdue. Tu es lié à des sentimens « contraires à la révolution. »

Cet homme avoit sur moi beaucoup d'autorité. *C'étoit mon père.* Je me jettai à ses genoux et je pleurai. Il me releva en m'embrassant. « Vas, me dit-il, rachète les erreurs d'un cœur « trompé. Tu ne seras pas un homme remarquable par ses fa- « cultés, mais tu jouis d'une grande force physique, et d'une « puissance d'âme que j'ai éprouvée souvent. Fais *contre la ré-* « *volution* ce que j'ai fait pour elle; ne l'embrasse jamais dans « quelques mains qu'elle tombe; ne lui prête jamais ni ta voix, « ni ta plume, ni ton épée. Je meurs dans cette espérance, « car la révolution vient de l'enfer. »

Quelques jours après, ce vieillard que vous connoissez maintenant, descendit par ordre de Bonaparte des bancs du tribunal où il rendoit la justice, pour aller se reposer dans le sein des justices de Dieu. Il étoit mon père, et ce crime ineffaçable tomba sur lui de tout son poids. Il le tua. Je ne vous dirai plus maintenant pourquoi je ne serai jamais ni partisan de la révolution, ni grand admirateur de l'administration civile de l'Empire. Vous le savez bien, et vous me le pardonnerez. Aimez-moi surtout.

CHARLES NODIER.

P. S. La *Jeanne d'Arc* de M. Fragonard est la vignette de la 17e livraison ; la 8e ne paroîtra que dans cinq jours. L'épreuve que vous pouvez avoir vue vient probablement de M. Fragonard qui en a quelques-unes à sa disposition, et ne peut guère se trouver que chez un artiste. Si vous la desirez, je tâcherai de vous la procurer par anticipation. Cela est même facile.

UNE LETTRE INÉDITE DE CHATEAUBRIAND

du 29 octobre 1825,

ADRESSÉE A M. DE KÉRATRY.

Votre suffrage, Monsieur, m'est infiniment précieux. J'ai dit quelques vérités qu'on n'entendra pas, mais je les ai dites dans l'intérêt de mon pays, plus que dans l'intérêt de quelques hommes à qui elles pourroient être profitables. Quel que soit le sort réservé à la France, je ne me séparerai jamais des trois principes qui font la base de tous mes ouvrages : la religion, la liberté et le trône légitime. Je ne suis point républicain ; quoique je voie très-bien que le monde va à la république, par l'incapacité des uns et par la supériorité des autres, et quoique mon esprit conçoive parfaitement cette nouvelle espèce de liberté populaire inconnue des anciens, qui nous arrive de force par le perfectionnement de la société. Je ne demande pour moi rien à l'avenir. J'ai désormais peu d'années à passer sur la terre ; et pourvu que j'emporte l'estime des hommes tels que vous, Monsieur, je serai récompensé bien au delà de ce que je vaux.

Recevez, Monsieur, je vous prie, les remercîmens sincères de votre très-dévoué compatriote.

CHATEAUBRIAND.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

SUR LES LIVRES QUI NE SE VENDENT PAS.

I.

A une autre époque, peu éloignée de celle où j'écris, si l'on compte les années, mais qui semble être un souvenir de l'histoire ancienne, si l'on calcule les événemens qui la séparent de nous; à une autre époque, dis-je, que la politique n'avoit pas encore envahi la république des lettres et absorbé la littérature à son profit, quelques esprits d'élite composoient de petits volumes, soit en vers, soit en prose, les faisoient imprimer en beaux caractères, sur un papier de choix. Ces ouvrages étoient publiés pour l'auteur et pour ses amis; ils n'étoient point mis dans le commerce. Chaque exemplaire, revêtu d'un envoi autographe, alloit prendre place sur les rayons d'une bibliothèque amie. Aussi lorsqu'après un décret, ou par suite d'accidens qui, de nos jours, ont tant de fois affligé les bibliophiles, ces belles collections de livres étoient vendues aux enchères, le petit volume mis au grand jour pour la première fois, stimulait les désirs des amateurs. La rareté en décuploit la valeur : on l'achetoit à prix d'or.

Aujourd'hui on n'imprime plus pour soi et ses amis. Quelquefois on tire un ouvrage à trente, à cinquante, à cent exemplaires; mais une partie de l'édition est livrée au commerce et cédée aux amateurs à des prix modérés. C'est que l'auteur est souvent obligé de chercher ainsi à couvrir les frais d'impression; c'est qu'aujourd'hui l'intelligence subit le joug de cet être ignoble que les financiers nomment le positif; c'est que l'esprit est devenu l'instrument, l'esclave de la matière. Sous l'étreinte de cette main de fer, la plume du prosateur

s'émousse, la lyre du poëte se brise. On ne rêve plus d'azur, on rêve d'or. Il s'agit bien d'écrire : il faut vivre. Pauvres littérateurs , qui n'avez souvent d'autres ressources que de vendre vos bibliothèques chéries et de rédiger des articles sur le crédit foncier ou le régime hypothécaire !

Or, voici que j'ai sous les yeux un volume grand in-18 composé de trente feuilles , sur beau papier vélin collé, imprimé chez Firmin Didot , en 1845 , avec le soin, le goût et le luxe qui distinguent les publications de ce célèbre imprimeur. Ce livre a pour titre : *Fanfreluches poétiques* , par un matagraboliseur, et pour épigraphe : « Homini bono Deus dedit lætitiam. » L'épître dédicatoire, imprimée en caractères gothiques, est adressée à M. Louis-Auguste Gruyer : « Mon cher ami, dit l'auteur, dédier des fanfreluches à un métaphysicien ne paraîtra pas singulier à ceux qui savent que Rabelais étoit grand abstracteur de quintessence. » Il ne faut pas oublier de citer les mots sacramentels inscrits sur le verso du faux titre : « Cet ouvrage , tiré à cent exemplaires , ne se vend pas. »

Cent exemplaires ne pouvoient suffire. Les amis du matagraboliseur sont nombreux. Quelques-uns d'entre eux regrettèrent de n'avoir point été compris dans la liste des privilégiés. Pour obvier à cet inconvénient, l'auteur s'est décidé à faire imprimer, en 1849, un volume de fables entièrement semblable aux *Fanfreluches*, par le format, le papier et le luxe typographique. Il porte pour épigraphe : « Homini bono Deus dedit sapientiam. » L'épître dédicatoire, adressée à M. de Stassart, commence ainsi : « M. le baron, j'ai dédié mes *Fanfreluches* à un métaphysicien, une épître badine à un savant astronome....., on trouvera tout naturel que j'adresse mes fables à celui qui le premier, en Belgique, s'est distingué dans l'apologue. » On lit encore sur le verso du faux titre : « Cet ouvrage, tiré à deux cents exemplaires, ne se vend pas. » Et cependant l'édition est déjà épuisée. Heureux matagraboliseur qui peut compter deux cents amis !

Je signale ces deux volumes aux amateurs. Si le hasard jette

plus tard, quelques-uns de ces livres dans les ventes publiques, que les bibliophiles n'oublient pas cet avis, qu'ils s'empressent d'acquérir ces ouvrages charmans par le fond et par la forme, et d'une rareté incontestable. L'auteur (M. Vandenzande) est lui-même un bibliophile distingué, et possède à Paris une précieuse bibliothèque choisie et réunie avec soin.

Je n'ai point l'intention d'analyser ces poésies légères; seulement, pour satisfaire un peu la curiosité des lecteurs du *Bulletin*, je citerai au hasard quelques-unes de ces pages empreintes de naïveté et pétillantes d'esprit.

LE LION, LE RENARD ET LE SINGE.

FABLE.

Tenant sa cour, Sa Majesté lionne,
Pour chasser les ennuis, fléaux de sa couronne,
S'amusoit à dauber et le tiers et le quart.
Le renard, venu d'une lieue,
S'excusoit d'arriver si tard;
Il avoit, dans un traquenard,
Laissé la moitié de sa queue.
Le roi, sur ce malheur, décoche maint brocard
Dont chaque courtisan s'égaie.
Le singe alors dit tout bas au renard :
Que ne lui rends-tu la monnoie
De sa pièce? — Tenons-nous coi :
Il ne faut point railler un plus puissant que soi.

LE SYBARITE.

En proie à la paresse,
Et privé de sommeil au sein de la richesse,
Un jeune homme invoquoit Morphée et ses pavots.
Une voix lui cria : Renonce à la mollesse;
Le travail est le dieu qui donne le repos.

LE ROI ET LE FOU.

François Premier disoit : Parmi les courtisans,
A personne depuis longtemps
Je ne trouve plus de bon sens
Qu'à mon grand échanson Lamarque.
— Je n'en suis, parbleu ! pas surpris,
Dit Triboulet ; car je remarque
Qu'il est toujours de votre avis.

LE TEMPLE DE LA FORTUNE.

Un homme court de pécune
Examinoit en passant
Le temple de la Fortune :
— Ce temple est resplendissant ;
Mais enfin pourquoi la porte,
Si bien grillée et si forte,
Est-elle donc si basse ? Une voix s'échappant
Du sanctuaire, dit : Pour qu'on entre en rampant.

LE JEUNE CHAMEAU ET SA MÈRE.

Un chameau nouveau-né suivoit de près sa mère ;
Fatigué de marcher : — Mère sans cœur, tu vas,
Dit-il, tu vas toujours, et tu ne songes pas
Que je ne puis te suivre : écoute ma prière,
Arrête un peu, laisse-moi respirer.
— Hélas ! mon pauvre fils, répondit la chamelle,
Ne vois-tu pas cette longe cruelle
Attachée à ma bride et prête à me tirer ?
Elle est entre les mains d'un homme
Qui n'a nulle pitié de ses bêtes de somme.
Si j'étois libre, ô mon Dieu, comme
Pour mon fils je m'arrêterois,
Et que vite sur le sable
Je jetterois
Le pesant fardeau qui m'accable !

LE MALHEUREUX ET L'ESPÉRANCE.

A certain pauvre accablé de souffrance :
— Comment supportes-tu le poids de l'existence?
Disoit un cynique orgueilleux.
— C'est que chaque jour l'espérance
Me montre à mon réveil la chance
D'un lendemain moins malheureux.

LES CORNES.

Au bon vieux temps, qui reviendra, j'espère,
Certain prêcheur, habile légendaire,
Dans un sermon racontoit que Satan,
Voulant un jour combattre saint Dunstan,
D'un dragon vert prit l'effroyable forme,
Puis, s'élançant, ouvrit sa gueule énorme
Pour l'avaler: mais qu'un signe de croix
Fait par le saint, mit le diable aux abois.
En écoutant ce récit, maître Antoine,
Franc idiot, plus digne d'être moine
Que de tenir en sa possession
La jeune Alix, qu'un bizarre hymenée,
Et non l'amour, lie à sa destinée,
Se sentit pris de telle passion
Pour les hauts faits contre l'esprit immonde,
Qu'il ne cessoit de dire à tout le monde :
« On craint le diable ; eh bien, moi, je voudrois
« Le rencontrer; je vous l'étrillerois,
« J'en suis certain, de la belle manière. »
Pour obtenir ce qu'il désiroit tant,
Il invoquoit le ciel à chaque instant.
Le ciel fut sourd à sa folle prière ;
Mais sa moitié, d'accord avec Gros-Pierre,
Jeune égrillard et robuste garçon,
Lui réservoit un tour de sa façon.

Antoine, un soir, revenant de l'église,
Par un sentier couvert et tortueux,
Soudainement, non sans frayeur, avise
Un objet noir, encorné, monstrueux,
Qui vient à lui tout droit. C'étoit le diable,
Représenté par notre espiègle amant,
Museau velu, griffes, queue effroyable,
Rien ne manquoit à son accoutrement.

Or, des apprêts de cette mascarade,
Mes chers amis, je dois vous dire un mot :
Madame Alix, pour travestir Pierrot,
Avoit caché le brave camarade,
Où ? dans sa chambre. On collationna
En tête à tête, on rit, on but rasade ;
Adroitement Gros-Pierre lutina,
Prit un baiser, puis deux, puis chemina
A petit bruit. Après mainte gambade,
Il mit sa queue, et si bien butina,
Que dame Alix au diable se donna.
Antonio, dans la ferme pensée
Que sa prière est enfin exaucée
Par le Seigneur, vers l'infernal matois,
Marche en faisant le signe de la croix ;
Trois fois il crie : « Obéis à ma voix ;
« *Vade retro, Satanas!* » mais Gros-Pierre,
Au lieu de fuir, agite sa crinière,
Rugit, et fond comme un loup dévorant
Sur maître Antoine, à peine respirant,
Et qui, tremblant de peur, fait la culbute
Au premier choc. Le couard, dans sa chute,
Ayant saisi les cornes du démon,
En resta maître après maint horion.
Point ne manqua le dévot fanfaron
De les montrer et d'en faire trophée
Auprès d'Alix. La galante fieffée
Dit, en riant sous cape : « Mon époux,
« Ces cornes-là maintenant sont à vous. »

J. T.

NOUVELLES.

Élections à la Société des Bibliophiles français. — La Société vient de se reconstituer pour l'année 1850. M. Jérôme Pichon, *Président*; M. Cigongne, *Trésorier*, et M. Leroux de Liney, *Secrétaire*, ont été réélus à l'unanimité.

— Décidément le goût des autographes et des manuscrits historiques a pris rang parmi les goûts les plus prisés. Les reliques écrites sont disputées aujourd'hui à des prix excessifs et la chaleur des enchères entre les amateurs, dont le nombre s'accroît d'année en année en France et à l'étranger. Ce qui occupe aujourd'hui même les ardents amateurs, c'est la vente de la collection d'autographes et de manuscrits historiques de M. Villenave, enlevé aux lettres il y a quatre ans. Rien de plus disputé que les précieux débris de cette collection immense, accumulée pendant soixante ans par l'un des curieux les plus passionnés et les plus instruits qui aient été. La partie saillante et riche de cette vente se compose de documents manuscrits dignes de grandes bibliothèques publiques, et qui intéressent soit l'histoire générale de la France, soit l'histoire particulière de nos provinces, soit la biographie (1).

Voici les prix de quelques-unes des pièces autographes déjà vendues : Amyot, 100 fr.; une simple signature de Danton, 37 fr.; quelques pages de Bossuet, 61 fr.; une lettre de Bourdaloue, 71 fr.; une lettre du traducteur de la *Pharsale de Lucain*, Brebeuf, a été laissée à 170 fr. à M. Boutron-Charlard; une ligne de Dufreny, 40 fr.; de Garrick, 51 fr.; de Gluck, 119 fr.; de Hyacinthe Rigaud, 110 fr.; de Malherbe, 90 fr.; enfin une page autographe et signée de Napoléon alors lieutenant, 121 francs.

—Malgré le grand nombre de bibliothèques que l'on a vu se former et se détruire successivement en France depuis quelques

(1) Nous rendrons un compte détaillé de cette vente dans un prochain numéro.

années, la *Bibliophilie*, au lieu de se ralentir, semble au contraire s'être accrue de jour en jour. Le goût pour les catalogues que l'on publie au moment des ventes s'augmente sensiblement, et l'empressement des curieux à recueillir ces ouvrages éphémères paraît leur assurer un mérite d'autant plus réel qu'il est varié dans chacun d'eux.

En effet, outre les connoissances bibliographiques que l'on acquiert en les lisant, ils présentent encore un tableau fidèle du goût général de chaque siècle pour les sciences, de celui de chaque nation et des littérateurs qu'elle a produits. Nous y trouvons l'indication d'ouvrages anciens ou récens imprimés chez les peuples voisins; et ils y rencontrent eux-mêmes des notices sur les ouvrages imprimés en France, notices que les journaux ne sauroient leur donner, et qu'ils chercheroient vainement ailleurs. Nous regardons comme superflu d'entrer dans de nouveaux détails sur l'utilité dont les catalogues sont pour les lettres et les arts; elle est actuellement reconnue, et personne ne doute qu'ils ne soient des fastes publics où est consignée l'existence des livres les plus rares et des monumens les plus précieux de la littérature de tous les temps et de tous les pays.

L'utilité de ce genre d'ouvrages a excité le zèle d'un des princes exilés, qui cherche des consolations dans l'étude de l'histoire. M. le duc d'Aumale, bibliophile, le *Manuel de l'amateur de livres* lui devenoit indispensable. Aussi l'ex-reine des Français, Marie-Amélie, lui a-t-elle donné pour étrennes, cet ouvrage splendidement relié en maroquin.

— On annonce plusieurs ventes pour la fin de la saison. L'une entre autres est fort remarquable par des livres d'une élégance royale pour les reliures.

— M. le Ministre de l'Instruction publique a mis à la disposition du Président de la République la belle bibliothèque de la liste civile, qui étoit place Vendôme, sous la direction de M. de. Montalivet. Les livres qu'elle renferme seront transportés et classés au palais de l'Élysée par les soins de

M. Ravaisson, membre de l'Institut, inspecteur des bibliothèques.

Des Bibliothèques de prisons. — On sait que M. le préfet de police s'adresse en ce moment aux libraires, aux éditeurs, aux gens de lettres, pour les engager à concourir à la formation d'un fonds de bibliothèque pour les prisons. Cette œuvre, placée sous le patronage de M. le Président de la République, mérite et obtiendra sans doute le concours de tous les bons citoyens.

Il est à craindre toutefois que cette entreprise vraiment généreuse, livrée ainsi aux hasards de la bienfaisance publique, ne rencontre dans son exécution des difficultés imprévues. On comprend, sans avoir besoin de l'expliquer, que bien des livres, tout à fait inoffensifs pour l'homme en liberté, deviennent dangereux pour le détenu, et que peu d'ouvrages peuvent figurer convenablement dans une bibliothèque de prison sans subir quelques retranchemens. Au point de vue matériel, il n'en est pas moins évident que les livres destinés aux prisons seront, plus que tous les autres, sujets à de promptes détériorations, surtout dans l'état de décadence où le progrès nous a amenés... en fait de typographie et de fabrication de papier.

Nous croyons donc qu'il est bien difficile, sinon impossible, de réaliser à si peu de frais une amélioration si grave. Pour faire quelque bien, il faudroit reprendre un projet élabòré sous la monarchie; affecter un fonds spécial à la confection de livres faits ou arrangés pour les prisons, et leur impression sur un papier particulier, plus solide que les produits ordinaires de nos imprimeries.

Ajoutons que pour le petit nombre de bons livres anciens qui seroient affectés intégralement aux lectures des prisons, on pourroit choisir de préférence les anciennes éditions, bien préférables pour la netteté de l'impression et la qualité du papier, et que l'on raviveroit ainsi par quelques achats le commerce si souffrant de l'ancienne librairie. A. E.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE.

---

344. Abrégé de la vie des plus fameux peintres, avec leurs portraits et la manière de connoître les dessins et tableaux des grands maîtres; (par Dezallier-d'Argenville). *Paris, Debure*, 1762, 4 vol. in-8, v. rac. fil................ 60—»

345. Agrippæ (*H. Corn.*) de incertitudine et vanitate scientiarum declamatio innectiua. (*Sans lieu*), MDXXXVII, in-8, mar. viol. fil. tr. dor. (*Élég. rel.*)..................... 15—»

Portrait; exemplaire bien conservé.

346. Amboise (*Fr. d'*) Deux traitez de ce tems. Le 1er est de l'Impossibilité et Impertinence du Concile, tel qu'il a esté demandé par Requeste au Roy, et des inconvéniens qui en pourroient arriver; le 2e est un Discours sur l'histoire sacrée de saint Grégoire, evesque de Tours, touchant quelques controverses et points de religion et d'Estat, avec des observations sur les libertez de l'Église gallicane et autres choses accommodées à ce tems; par messire François d'Amboise. *Paris*, 1615, pet. in-8, d. v. f............................... 8—»

347. ANDREU de Bilistein (*Ch. Léopold*). Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar. *Amst.*, 1762, in-8, d.-rel. mar. *non rogné*. (*Capé*). .... 10—»

348. ARTILLERIE (l') de la citadelle catholique renuersant de fond en comble l'hérésie, la fauce doctrine et religion prétendue réformée. *Paris*, 1610, pet. in-12, veau fauv. fil. tr. dor. (*Capé*).. 12—»

Livre fort curieux. L'approbation porte la signature autographe du docteur J. Paricot.

349. AUBIGNÉ (*Théodore-Agrippa d'*). Petites œuvres mêlées. *Genève, P. Aubert*, 1630, in-8, v. m. .... 25—»

Ce volume, où se trouve des poésies françoises, est devenu très-rare. Un exempl. a été poussé à la vente de Robet à 39 fr.

350. AUGUSTINI beati de vita Christiana. (*Absque anno*), in-4 goth., v. f. fil. (*Anc. rel.*)...................... 12—»

Volume imprimé avec les caractères de *Rationale Durandi* et les écussons de Fust et Schoeffer se trouvent sur le dernier feuillet.

351. BACON (*François*). Ses œuvres; trad. par Ant. Lasalle. *Dijon*, an VIII, 15 vol. in-8, portr. veau fil........ 55—»

352. BARCLAY. Les Amours de Poliarque et d'Argenis, mis en françois par P. de Marcassus. *Paris*, 1622, 1 tome en 2 vol. in-8, frontisp. gr., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 18—»

353. BAUDIER (*Michel*). Histoire de l'administration de Suger, abbé de Saint-Denys, grand ministre d'Estat en France sous les roys Louys le Gros et Louys le Jeune; par le sieur Baudier. *Paris, Cramoisy*, 1645, pet. in-4, v. f. (*Au chiffre de Fouquet*).. 15—»

354. BELLARMIN. Le Monarque parfait, ou Devoir d'un prince chrétien, composé par le cardinal Bellarmin, et mis en françois par Jean de Lannel, écuyer, seigneur du Chaintreau et du Chambort. *Paris, Cramoisy*, 1625, petit in-8, vélin. 9—»

Exemplaire bien conservé d'un livre intéressant : Après les devoirs d'un

prince, on trouve les vies de Joseph, Moyse, Josué, du roi David, Ezéchias, Judas Machabée, Théodose, de saint Venceslaus, roi de Bohême, de saint Henry, empereur, de saint Étienne Ier, roi de Hongrie, de saint Édouard, roi d'Angleterre, saint Léopold, mr d'Autriche, saint Louis, roi de France, d'Amédée, duc de Savoye et de saint Casimir, roi de Pologne.

355. Bianchini di Prato. Dei granduchi di Toscana della reale casa de' Medici, ragionamenti istorici del dott. Bianchini di Prato. *Venezia*, 1741, gr. in-fol. portr. (10), veau rac. fil. .... 25—»

356. Bible traduite en françois sur la Vulgate, par Lemaitre de Sacy. *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1789, 12 vol. gr. in-8, cart. *non rogn.*, *figures de Marillier*.......... 96—»

357. Biographie universelle ancienne et moderne. *Paris, Michaud*, 1811 et ann. suiv., 52 vol. in-8, portr. d.-rel. veau anc. (*Kleinhans*).......... 325—»

Exemplaire en grand papier.

358. Biographie des hommes vivants. *Paris, Michaud*, 1816, 5 vol. gr. in-8, portr., d. rel. v. ant. (*Kleinhans*)... 36—»

Exemplaire en grand papier et rel. comme la Biographie.

359. Boccace.

Il
Philo
pono di
messer Gio
uanni Boccac
cio in fino a qui fal
samente detto philo-
colo diligentemente da
messer Tizzione
Gaetano di Posiriuisto.
Vinegia
1527

In-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Duru*).......... 35—»

Très-joli exemplaire bien conservé. Un cheval ailé en forme de marque sur le recto du dernier feuillet.

360. **Boileau** (l'abbé). Histoire des Flagellans, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les Chrétiens. *Amsterd.*, 1732, in-12, d.-rel. veau ant... 5—»

361. **Bossuet** (*J. B.*). Maximes et réflexions sur la Comédie. *Paris*, 1728, in-12, veau ant. fil. .... 8—»

Il paroît, d'après le privilége, que l'on déposoit à cette époque : deux exemplaires à la Bibliothèque publique, un dans la Bibliothèque du Louvre, un chez le Garde des Sceaux. Ces exemplaires étoient toujours reliés.

362. **Byron**. The complete Works of Lord Byron with a bibliographical and critical notice by J. W. Lake. *Paris*, *J. Didot*, 1835, 7 vol. gr. in-8, d. rel. v. non rog. (*Thouvenin*). 65—»

Très-bel exempl. en papier vélin avec portraits et figures.

363. **Castillonnois** (*Balthazar*). Le Parfait Courtisan (en italien et en françois), de la trad. de Gabriel Chapuys, Tourangeau. *Paris*, 1585, in-8, v. m. (De la bibliothèque de Floncel) .... 12—»

364. **Catullus**, Tibullus et Propertius, cum selectis variorum. *Trajecti ad Rhenum*, 1659, in-8, vél. blanc (*rel. hollandoise*).. 18—»

Exempl. en superbe condition ancienne.

365. **Contenv** par leqvel Henry de Valois confesse estre tyran et ennemy de l'Église catholique, apostolique et romaine. *S. L.* 1589, pet. in-8 cart......................... 9—»

Satire en vers contre Henry III.

366. **Crevier**. Histoire de l'Université de Paris, jusqu'en 1600. *Paris*, 1761, 7 vol. in-12, v. m............ 24—»

367. **Cipre**. Basilicon philacterion, par lequel il se prouve apertement qu'il est nécessaire, utile et honorable à l'Église catholique *qu'il y aye des religieux*, etc.; par R. P. F. Es-

tienne de Cypre, de la royale maison de Lusignan. *Paris*, 1785, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). ...... 12—»

Cet ouvrage curieux se termine par une Histoire des religieux par volonté et religieux par force, etc.

368. Déclaration chrestienne d'Estienne le Brun, cy-devant Religieux de l'ordre des Carmes au Convent de Valentiennes, et prédicateur dudit lieu et autres, lequel publiquement s'est rengé en l'eglise reformée d'Ablon le Dimanche 26 janvier 1603. *Imprimé l'an de Grâce* 1603, pet. in-8, d. v. f. 10—»

369. Deffaicte (la) de six cens Rochelois par l'armée du Roy, commandée de monseigneur le duc d'Épernon, avec la prise du Maire designé, et de cinquante-quatre chefs des plus notables de la Rochelle. *A Troyes, jouxte la copie imprimée à Paris, chez P. Rocollet*, 1621, pet. in-8 cart........ 4—»

370. De la juste providence de Dieu, traité auquel est examiné un escrit du sieur Arnoux, jésuite, par lequel il prétend prouver que Calvin fait Dieu autheur de Peché; par Pierre Du Moulin. *La Rochelle*, 1617, pet. in-8, br. d. v. f. .... 6—»

371. Descriptio Alcahiræ urbis quæ Mizir, et Mazar dicitur. *Venetiis, apud Math. Paganum ad signum fidei*, MDXLIX, in-8, d.-rel. v.................................... 10—»

372. Désiré (*Artus*). Les Batailles et Victoires du Chevalier Celeste, contre le Chevalier Terrestre, l'un tirant à la maison de Dieu, et l'autre à la maison du Prince du monde chef de l'Église maligne. Avec le terrible et merveilleux assault donné contre la saincte cité de Hierusalem, figurée à nostre mère saincte Église environnée des ennemys de la foy (*Poëme*). *Paris, Jehan J. Ruelle*, 1557, in-16, v. f. fil. tr. dor. (*Duru*).................................. 18—»

Charmant volume, recherché pour ses jolies gravures en bois dans le genre du petit Bernard.

Ce poëme est un dialogue de plus de 7000 vers, ou plutôt de lignes rimée

entre ce chevalier et le chevalier terrestre, et où, il faut en convenir, les attaques de ce dernier contre les moines et les abus du clergé ne sont nullement adoucies, mais aussi vivement rétorquées par l'adversaire Céleste, et à grand renfort de citations des Écritures et des Pères.

373. DICTIONNAIRE géographique universel, tiré du Dictionnaire latin de Baudrand. *Amsterd.*, 1701, in-4, v. rac. fil. (*Rel. angl.*).. 15—»

374. DICTIONNAIRE portatif des Théâtres, contenant l'Origine des différens Théâtres de Paris, des Particularités intéressantes de la Vie des auteurs, etc.; par Delris, avocat. *Paris*, 1754, pet. in-8, v. f. fil.................... 7—»

375. DISCOURS au vray et en abbrégé de ce qui est dernièrement aduenu à Vassi y passant le duc de Guise. *Paris*, 1562, in-8, d.-rel........................... 15—»

C'est le prélude du massacre de Vassy.

376. DISCOURS en forme de comparaison sur les vies de Moyse et d'Homère; par Quatrehomme. *Paris*, 1604, pet. in-12, mar. bleu fil. tr. dor. (*Duru*).................. 24—»

377. DISCOVRS pitoyable de la crvavté et tirannie d'un jeune garçon seruiteur, lequel a fait par poison mourir son maistre (Bourgeois de Ginguant en Bretagne), maistresse et leurs enfans, avec plusieurs regrets par luy faits auant son exécution. *A Rouen. Jouxte la copie de la copie imprimée à Dignet par Rob. Recine*, s. d. pet. in-8, br. en cart.. 7—»

378. DISCOURS sur le Cheval de Bronze qui a esté trouvé au Royaume de Naples, avec une Prophétie qui s'est trouvé dedans. Par la revelation de S. Isidore après sa canonization, que nostre S. Pere, le Pape Gregoire XV, a envoyé au Roy Louis le Juste. *Paris*, 1623, pet. in-8, cart..... 4—»

379. DISCOURS sur l'histoire des Juifs depuis le commence-

ment du monde jusqu'à la destruction de Jérusalèm par les Romains ; par Pernin des Chavanettes. *Paris*, 1767, in-12, v. m. .... 3—»

380. Domenichi. Historia di Lod. Domenichi, di detti, e fatti degni di memoria di diversi principi, e huomini privati antichi, et Moderni. *Vinegia, Giolito de Ferrari*, pet. in-4, vél.................................... 18—»

Livre très-bien imprimé, et que l'on place, en Italie, à côté des Hommes illustres de Brantôme.

381. Du Fresne de Francheville. Histoire des premières expéditions de Charlemagne, pendant sa jeunesse et avant son règne, composée pour l'instruction de Louis le Débonnaire. Ouvrage d'Angilbert, surnommé Homère, mis au jour par Du Fresne. *Amsterd.*, 1741, in-8, v. f............. 6—50

382. Du Moulin. Du langage incogneu, tant ès Prières des Particuliers qu'au service public ; par P. Du Moulin. *Genève, P. Aubert*, 1629. — Examen d'un Projet présenté par le P. Adan, Jésuite, à ceux de la religion réformée de la ville et souveraineté de Sedan. *Se vend à Charenton*, 1663, pet. in-8, v. f. (*Anc. rel.*)........................... 10—»

On y trouve le *Catalogue des livres de M. Pierre du Moulin*.

383. Erasmus. Laudatio stultitiæ. *Parisiis, Barbou*, 1765, in-12, fig. v. m. fil. tr. dor........................... 4—»

384. Escuteaux. Les véritables et heureuses amours de Clidamant et Marilinde. *Rouen*, 1603, pet. in-12, veau fauv. fil. tr. dor. (*Simier*)........................... 18—»

Petit roman assez rare et du genre épistolaire.

385. Estienne (*Robert*). Les larmes de Sainct Pierre et autres vers chrestiens sur la Passion. *Paris, Mamert-Patisson*, 1595, pet. in-12, mar. bleu, tr. dor. *janséniste* (*Capé*). 22—»

Joli petit volume de poésies en sixains et assez rare.

386. Fabliaux ou contes, fables et romans des XIIe et XIIIe siècles; trad. ou extraits par Legrand d'Aussy. *Paris, Renouard,* 1829, 5 vol. in-8, pap. vél. fig. v. antiq. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*)................................ 55—»

Ouvrage bien connu, qui n'est pas seulement un recueil de poésies, mais dans lequel on trouve une foule de renseignemens précieux sur les mœurs et la vie domestique des François au moyen âge.

Un exempl. pap. vél. fig. broché.............................. 24—»

387. Fabliaux et Contes des poëtes françois des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles; publiés par Barbazan. *Paris,* 1808, 4 vol. — Nouveau recueil de Fabliaux et Contes inédits publié par Méon. *Paris,* 1823, 2 vol. en tout 6 vol. gr. in-8, d.-rel. v. bleu (*Lebrun*)................................ 95—»

Très-bel exempl. en PAPIER VÉLIN.

Tout le monde connoît cette excellente édition, mais tout le monde ne connoît pas également que dans les notes et additions il y a plusieurs morceaux de musique tirés d'anciens manuscrits avec la notation du temps.

388. Fauriel. Histoire de la Gaule Méridionale, sous la domination des conquérans germains. *Paris*, 1836, 4 vol. in-8, d.-rel. mar. bl................................ 28—»

389. Fausti. Ægloga Fausti moralissima. — *Venundantur in ædibus Ascensianis. Paris* (vers 1512), in-4, lett. rond. mar. bl. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Niédrée*)............. 45—»

Superbe exemplaire de cette édition originale, adressé à Louis XII.

390. Fausti (*P.*). Hecatodisticon (absque nota). *Parisiis, in ædibus Ascensianis*, 1512, in-4, lett. rond. mar. bl. fil. tr. dor. (*Jol. plaq. de Niédrée*).......................... 45—»

Superbe exemplaire d'une édition rare.

391. Favory (Le) de court, contenant plusieurs aduertissemens et bonnes doctrines, pour les fauoris des princes et autres seigneurs et gentilshommes qui hantent la court; trad. d'espagnol en françoys par Jaques de Rochemore, présidial de Beaucaire, etc. *Lyon, G. Rouille,* 1556, in-8, v. éc. fil. 15—»

392. GAGUIN. Epistole et orationes Gaguini. — *Parisiis*, MDCCCCXCVII (1497), pet. in-8 gothiq. v. f. (*Anc. rel.*). 15—»

Bel exemplaire de la PREMIÈRE ÉDITION.

393. GAUTIER D'ARC. Histoire des conquêtes des Normands, en Italie, en Sicile et en Grèce. *Paris*, 1830, in-8, et atlas in-4, d.-rel. v. f. .... 15—»

394. GHIRARDELLI. Cefalogia fisonomica divisa in dieci Deche, Doue conforme a' documenti d'Aristotile, e d'altri Filosofi naturali, con breui discorsi, e diligenti osseruationi si essaminano le Fisonomie di Cento teste humane che intagliate si vedono in quest' opera di Cornelio Ghirardelli Bolognese. *Bologna*, 1630, in-4, fig. en bois, vél.............. 18—»

395. GIUSTINO. Historico nelle historie di Trogo Pompeo; trad. par Th. Porcacchi. *Vinegia*, MDLXI, in-4, v. f. fil. tr. dor.. 8—»

396. GOESSIN. Études sur le passé, le présent et l'avenir de l'humanité. *Paris*, 1838, 2 tom. en un vol. in-8, d.-rel. v. f. (*Bauzonnet-Trautz*), PAP. VÉLIN.................... 8—»

397. GOUGE DE LONGUEMARE. Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens, depuis la mort de Dagobert Ier jusqu'au sacre de Pepin et des éclaircissemens sur le roy des Ribauds. *Paris*, 1748, in-12, d.-rel. v. f. non rog............. 9—»

398. GRABERG DI HEMSO. Saggio istorico su gli Scaldi o antichi poeti Scandinavi. *Pisa, Molini*, 1811, gr. in-8, d.-rel. v. 5—»

399. GRILLO. Rime del sig. Don Angelo Grillo nuovamente date in luce. *Bergamo*, 1589, 2 part. en 1 vol. in-4, v. éc. fil. (*Aux armes de Conti*)......................... 12—»

400. HUGONIS GROTII; Historia Gotthorum, Vandalorum, et Langobardorum. *Amstelod.* (*Elzev.*), 1655, in-8, frontisp. grav. vél.. 15—»

Bon exemplaire d'une édition estimée.

401. Gueuare. L'oratoire des religieux et l'exercice des vertueux, composé par Don Ant. de Gueuare, trad. d'espaignol en franç. par Paul du Mont Douysien. *Douay, J. Bogard*, 1576, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée*).... 28—»

Bel exempl.; gros vol. d'environ 600 pages.

Livre curieux et dont voici quelques chapitres : Quels doivent être les maîtres des novices; — Qu'il ne faut hanter les grands babillarts; — Qu'il faut châtier son corps et non le tuer, etc.

402. Histoire critique de la Gaule narbonoise qui comprenoit la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Roussillon et le comté de Foix; par de Mandajors. *Paris*, 1733, in-12, v. jasp................................ 4—»

403. Huarte (*J.*), médecin espagnol. L'examen des esprits pour les sciences, où se montrent les différences d'esprits qui se trouvent parmi les hommes: nouvelle trad. de l'espagnol. *Paris*, 1661, in-12, mar. viol. fil. tr. dor. (*Thouvenin*).. 9—»

404. Hulsii (*Antonio*). Nomenclator biblicus hebræo-latinus, cum de linguæ hebrææ origine orationem. *Bredæ*, 1650, in-8, vél. blanc de Holl............................ 6—»

405. Instructions sur le faict de la guerre, extraictes des liures de Polybe, Frontin, Végèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs aûtres bons autheurs. *Paris, Vascosan*, mdliii, in-8, v. f. (*Anc. rel*)................................ 18—»

Exemplaire de la plus belle conservation et d'une typographie très-remarquable.

406. Jaubert (*Amédée*). Voyage en Arménie et en Perse, fait pendant 1805 et 1806. *Paris*, 1821, in-8, d. rel. fig. et cartes.. 10—»

407. Jeux (les) de l'incognu. *Paris*, 1630. = Le herti, ou l'universel. — La blanque des marchands meslés. — A très-déliée, très-menue et très-maigre demoiselle. — Réunis dans

un seul vol. in-8, veau fauve (*avec un curieux frontispice gravé*).. 12—»

Bien que la dédicace de ce livre singulier, adressé au prince Henry de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, soit signée *Devaux*, l'ouvrage est d'*Adrien de Montluc*, comte *de Cramail*, petit-fils du célèbre maréchal de Montluc.

Il est difficile de trouver réunies toutes les pièces qui composent ce volume. Les *Jeux de l'inconnu* sont des satires en prose contre le style ridicule, pédant et alambiqué, tout hérissé de pointes alors en faveur.

408. Labbe (*Philippe*). Tableaux généalogiques de la maison royale de France et des six pairies laïcques; Bourgogne, Normandie, Guyenne, Tolose, Flandre, Champagne. *Paris*, 1642. = Le blazon royal des armoiries des roys, reynes, dauphins, fils et filles de la maison royale de France, par P. Labbe. Le tout en un vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée*).. 18—»

Bel exemplaire bien complet d'un livre dont la deuxième partie manque souvent.

409. Maffei (*Fr. Scipione*). Istoria diplomatica che serve d'introduction all' Arte critica in tal materia, con documenti che rimangono in papiro egizio, e ragionamento sopra gl' Itali primitivi. *Mantova*, 1727, in-4, veau fauve. (*Anc. rel.*).. 15—»

Exemplaire du chancelier d'Aguesseau, avec ses armoiries et un portrait du prince Victor Amédée, à qui l'ouvrage est dédié.

410. Mary-Lafon. Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France. *Paris*, 1842, 4 vol. in-8, d. rel. v. 18—»

411. Maxwell. Life of field-Marshall his grace the duke of Wellington. *London*, 1839, 3 vol. in-8. (*Élég. cart. anglais*).. 60—»

Enrichi d'une foule de figures, portraits et vignettes très-joliment exécutés sur acier.

412. Médailles sur les principaux événements du règne de

Louis-le-Grand. *Paris*, *Imp. roy.* 1723, gr. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. Bel exemplaire. (*Aux armes*)............ 45—»

Avec la préface manuscrite ajoutée.

413. MENESTRIER. La science et l'art des Devises, dressez sur de nouvelles règles, avec six cens Devises sur les principaux événemens de la vie du Roy, et quatre cens Devises sacrées, composée par le P. Menestrier. *Paris*, 1686, in-8, front. gr. v. br.. 8—»

414. MICHEL (*G.*) Lettre escritte à Monseigneur le Prince de Portugal Dom Christofle, demeurant à Paris, contenant un brief discours de sa vie, et d'aucuns des poincts plus notables d'icelle. *Paris*, 1623, pet. in-12, d. v. f........... 10—»

Avec un joli portrait du prince de Portugal, gravé par Thomas de Leu.

415. MILLIN. Antiquités nationales, ou recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire françois, par Louis Millin. *Paris*, 1790, 5 vol. in-fol. fig. cart. *non rogné*.................................. 85—»

416. MORI UTOPIA; pet. in-8, rel........................ 30—»

Cette édition, imprimée à Paris, chez G. Gourmont, en 1516, est sans doute celle qui est indiquée dans le *Manuel* (tome III, page 456), d'après Lowndes. M. Brunet dit ne l'avoir jamais vue; elle contient l'*hexaticon* et la lettre de Pajanus à l'éditeur. Ce livre commence ainsi : *Ad lectorem. Habes candide lector opusculum illud vere aureum Thomæ Mori non minus utile q. elegans de optimo reipublice statu, deqz nova insula utopia*, etc., et se termine par un errata à la marque de Gilles de Gourmont.

417. MULLER. Théorie sur l'escrime à cheval, pour se défendre avec avantage contre toute espèce d'armes blanches, par Muller, major de cavalerie. *Paris*, 1816, in-4, 51 planch. mar. rouge, dent. tr. dor. (*Purgold.*)............... 15—»

418. NARGERII (*And.*). Orationes duæ carmina que nonnulla. *Venetiis*, MDXXX, pet. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Pasdeloup*).................................... 35—»

419. Nouveau Tarquin (le), comédie, petit in-8, v. f. (*Simier.*) .... 10—»

Cette pièce, qui se joint au théâtre du père Bougeant, est la plus rare de cette collection et la plus piquante.

420. Nouveau (le) Testament de N. S. Jésus-Christ, trad. en franç. *Mons,* 1667, 2 vol. in-12, mar. noir, tr. dor. (*Rel. anc.*) .... 28—»

Très-bel exemplaire d'une jolie condition.

421. Nouveau (le) théâtre françois. *Utrecht,* 1735, 7 vol. pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*)...... 50—»

422. Orbessan. Variétés littéraires pour servir de suite aux mélanges historiques, critiques de physique, de littérature et de poesie; par le marquis d'Orbessan. *Auch', J. P. Duprat.* 1778-79, 2 vol. in-8, fig. v. m. fil. tr. dor.......... 12—»

D'Aignan d'Orbessan, président à mortier du Parlement de Toulouse, se distingua à son époque parmi les amateurs éclairés des sciences et de la littérature, et publia lui-même quelques écrits dignes de lui survivre. Ce recueil contient, entre autres bonnes choses, des dissertations sur l'origine des Postes, sur celle des Parlements de France, des considérations historiques relatives aux premières époques de la France et quelques mémoires sur certains points curieux de l'antiquité. P. de M.

423. Palissy. Le moyen de devenir riche, et la manière véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront multiplier et augmenter leurs thrésors et possessions, par maistre Bernard Palissy de Xaintes, ouvrier en terre.... *Paris,* 1636, in-8, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 28—»

Le bonhomme Palissy s'est mépris en plusieurs points peu importans; mais il est surprenant de voir jusqu'à quelles découvertes cet homme est parvenu, sans autre secours que celui d'un sens droit et de l'expérience; aussi ce livre est-il aujourd'hui très-recherché. (*Note manuscrite.*)

424. Paris. Grande chronique de Mathieu Paris, trad. en franç., par Huellard-Bréholles, accompagnée de notes et d'une introduction, par le duc de Luynes. *Paris,* 1840, 9 vol. in-8, d. rel. v. bl.................................... 32—»

425. Pernety (*Ant. Joseph*). Diction. mytho-hermétique dans lequel on trouve les allégories fabuleuses des poëtes, etc. *Paris*, 1758, in-8, mar. citron. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 18—»

Exempl. de la bibliothèque de madame de la Borde.

426. Platine. Les Vies, faictz et gestes des sainctz Peres, Papes, Empereurs et Roys de France, ensemble les hérésies, scismes, concilles, guerres et autres choses dignes de mémoire, aduenues tant en la Chrestienté que autre pays estrange et barbare. Escriptes en latin par Baptiste Platine de Crémonne et depuis tournées en francoys. *On les vend à Paris, à la grand' salle du Palays, par Charles L'angelier.* 1551, pet. in-8, port. s. b. v. ant. fil. . . . . 18—»

427. Pope. Ses œuvres traduites de l'anglais, augmentées de plusieurs pièces et de la vie de l'auteur. *Amst.*, 1758, 7 vol. in-12, port. v. f. (*Anc. rel., fig. de Punt.*). . . . . 18—»

428. Possevini, Dialogo dell' honore, di Giov. Batt. Possevini Mantovano, nel quale si tratta a pieno del duello. *Vinegia*. = Libro di Ant. Possevini nel qual s'insegna a conoscer le coste pertinenti all' honore, et a ridurre ogni querela alla pace. *Vinegia,* Giolito de Ferrari. 1559, 2 part. en 1 vol. in-4. rel. en vél. . . . . 10—»

429. Præfecti Netini, philosophi et medici siculi, de diversorum Vini generum Natura liber. *Venetiis*, MDLIX, in-8, v. f. Bel exemplaire. . . . . 9—»

430. Prévost. Histoire pitoyable des parricides commis par Jaques Gentet et sa femme envers leurs pères, mères et sœurs, en la ville de Blaye, auec le sommaire de leur procès, et arrest de la cour de Parlement de Bourdeaux contre lesdits parricides; par J. Prévost, sieur de Gontier. *Paris*, 1610, pet. in-8, cart. . . . . 9—»

431. Prise (la) par force de la ville d'Albiac près Montauban

par monsieur le duc de Mayenne. Ensemble la punition mémorable et digne de remarque faite par ledit seigneur d'un grand nombre des habitans de ladite ville, à cause de leur rebellion. *Rouen*, 1621, pet. in-8, d. v. f............ 4—»

432. RECHERCHES sur les Carrousels anciens et modernes, suivies d'un projet de jeux équestres à l'imitation des Tournoys de l'ancienne chevalerie (par Du Vernois). *s. l.* (*Imprimé à Cassel*). 1784, in-12, *v. ant.* fil.................. 10—»

Petit livre curieux et assez rare contenant, outre le travail de l'auteur, un ample extrait du manuscrit du roi Réné sur les Tournois.

433. RECUEIL de pièces d'histoire et de littératnre; par Granet et Desmolets. *Paris*, 1731, 4 tom. en 2 vol. in-12, v. m. 10—»

De bonnes dissertations, comme celle touchant la part qu'eut le pape Zacharie à la déposition de Childéric. — Sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules. — Une Lettre de Pascal à la Reine de Suède. — Recherches sur les Ambrons, ancien peuple de la Gaule celtique, feront placer cet ouvrage à côté du Recueil de l'abbé Lebeuf et des collections de ce genre. — Voy. n° 422.

434. RELATIÓN véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie, depuis les troubles excitez par la rhétorique et l'éloquence. *Paris, de Sercy*, 1659, in-12, v. f. fil. (*Simier*). 7—»

Satire spirituelle attribuée à Furetière.

435. RÉNÉ François. Essay des merveilles de nature, et des plus nobles artifices. Pièce très-nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence, par Réné François, prédicateur du Roy. *Rouen*, 1631, pet. in-8, v. f. fig............... 10—»

On parle un peu de tout dans ce volume, qui commence : chapitre premier, Venerie. — Lièvre charmé. — Fauconnerie, etc. C'est une petite Encyclopédie du temps.

436. RÉNÉ le Corvaysier. La chasse du loup cervier, où il est traité du Jeusne de l'église catholique; contre les impies et hérétiques calomnies de Georges Thomson, soy disant ministre de la Chastaigneraye en bas Poitou. *Paris*, 1612, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...................... 12—»

437. Responsе avx lettres de Henry de Bourbon enuoyées aux manans et habitans de Paris, du camp d'Aubervillers, le 16 juin 1590. *Paris*, 1590, pet. in-8, cart. .... 5—»

438. Ribeiro. Obras do doutor Duarte Ribeiro de Macedo. *Lisboa*, 1743, 2 vol. pet. in-4, v. br. .... 18—»

Le premier volume se termine par une généalogie de Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, certifiée par Sainte-Marthe ; et la fin de la seconde partie se termine par des poésies.

439. Scotto. Itinerario d'Italia di Franc. Scotto, ove si descrivono tutte le principali citta d'Italia, e luoghi celebri, con le loro origini, antichita, e monumenti singolari, che nelle medesime si ammiraño. *Roma*, 1747, pet. in-8, v. f. fig. (*Rel de Brunck*) .... 7—»

440. Senecæ philosophi opera omnia. *Lugd. Bat. Elz.*, 1640, 3 vol. — Gronovii ad Senecas notæ. *Lugd. Bat. Elz.*, 1649, 1 vol., en tout 4 vol. pet. in-12, cuir de Russie, tr. dor. (*Thouvenin*). 68—»

Bel exemplaire. H. 4 p. 9 l. 1/2.

441. Senecæ Tragœdiæ. *Venetiis Aldus*, MDXVII, in-8, mar. v. fil. tr. dor. .... 18—»

Bonne édition pour la collection Aldine.

442. [illegible] Pictura loquens. *Amstel.*, 1695, in-8, vél. corde .... 1[illegible]—»

Ornée de 66 fig. d'Adrien Schoonebeeck très-remarquables.

443. Steele. La Crise, ou Discours sur les révolutions d'Angleterre et d'Écosse, trad. de l'anglais de Richard Steele. *Amst.*, 1714, in-8, v. m. (*aux armes de Saint-Ange*). 3—»

444. [illegible] Gio. Batt. Susio, della impossibilità [illegible] che si permettono. *Vinegia*, *Gab. Giolito de Ferrari*, [illegible], in-4, [illegible] .... 15—»

Bel exemplaire.

445. SUTOR. Apologia Petri Sutoris aduersus damnatam Lutheri hæresin, de votis monasticis. *Venit., apud honestum virum Poncetum le preux,* 1531, in-8, semi-goth. v. (*Curieux et rare.*).. 15—»

Le dernier feuillet, représentant une figure allégorique, est l'ouvrage d'un graveur ancien dont la marque ou le monogramme est un G surmonté d'une croix à double traverse, dans le milieu duquel se trouve une S. Il est placé au bas de l'estampe, entre les deux pieds de la figure. *Christ,* en son *Dict. des monogrammes*, pl. IV, présente la même marque, et p. 356, même numéro; il l'attribue, d'après l'abécédaire des peintres, à *Jean Schorel,* ajoutant que l'on trouve entre autres la même marque sur les douze travaux d'Hercule, estampes signalées aussi par *Florent le Comte,* qui n'a pu en découvrir l'auteur.

446. THIERS (*J.-B.*). Dissertation sur la sainte larme de Vendôme. *Amsterd.*, 1751, in-12, v. m................ 4—50

447. TOCSIN (le). Au Roy, à la Royne Regente mere du Roy, aux Princes du sang, à tous les Parlemens, etc., contre le liure de la puissance temporelle du Pape, mis n'aguères en lumière par le cardinal Bellarmin; par la Statue de Memnon. *On le vend à Paris à l'enseigne de la Quadrature du cercle, en la rue du Tonneau des Danaïdes,* 1610. — Extraict de l'Histoire des regnes de François II, Charles IX et Henry III, faisant au subject de la guerre de ce temps, 1622. — De la Dovceur des affliction : a Madame, 1601. — Responce dv crocheteur de la Samaritaine à Jacques Bonhomme, paisan de Beauvoisis, sur la lettre escritte à MM. les princes retirez de la cour, 1614. — La Consvltation de trois gentils hommes françois, presentée au Roy sur les affaires d'Estat, *S. L. N. D.* — Le Soldat françois en cholère, adressé aux fidelles François, 1616. En 1 vol. pet. in-8, v. f..... .... 12—»

448. TRAITÉ de l'estat honneste des Chrétiens en leur accoutrement. *Genève, J. de Laon,* 1580, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 25—»

Bel exemplaire d'un vol. fort curieux auquel est joint : *Deux traictez* ...

Florent Tertullian : l'un des parures et ornemens et l'autre des habits et accoustrements des femmes chrestiennes, plus un traité touchant la discipline et les habits des filles.

449. Vaticano (Il), descritto ed illustrato da Erasmo Pistolesi con disegni a contorni diretti dal pittore Camillo Guerra. *Roma*, 1829, ed ann. seg., 80 livrais. in-fol. pap. vél. fig. br. couv. imp. Exemplaire complet.............. 450—»

Description la plus étendue que l'on ait donnée de la Basilique et des Palais du Vatican, ainsi que des peintures et des sculptures qui en font partie. Elle a été publiée en 86 livraisons formant 8 volumes qui ne contiennent pas moins de 837 planches.

450. Véritable (le) portrait de Guill.-Henry de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Herode, nouveau Cromwell, nouveau Néron (*Sans lieu ni date*). Petit in-12, mar. bleu, tr. dor. *janséniste* (*Duru*).................................. 22—»

Joli volume que l'on trouve difficilement.

451. Viaggio di Lionardo di Nicolo Frescobaldi in Egitto ed in Terra santa, con un discorso dell' editore sopra il commercio degl' Italiani nel secolo XIV. *Roma*, 1818, in-8, pap. vél. dos et coins de cuir de R.......................... 9—»

452. Videl (*Louis*). Histoire du connétable de Lesdiguières. *Grenoble*, 1650, 1 gr. vol. in-8 de 980 pag., v. br. Rare. 12—»

La dédicace, à M. de Lionne, conseiller du Roi en son Parlement de Dauphiné, est imprimée d'un seul côté; le texte commence par le dessein de l'auteur et un éloge de la Province de Dauphiné.

453. Vergilii (P.) Maronis codex antiquissimus a Rufio Turcio Aproniano, v. c. distinctus et emendatus qui nunc Florentiæ in bibliotheca Mediceo-Laurentiana... *Florentiæ*, 1741, in-4, cart.. 24—»

Cette édition publiée *fac-simile* d'après un des plus anciens manuscrits de Virgile, a été tirée à petit nombre.

454. Virgilio (*Polidoro*) da Urbino, de gli inventori delle cose,

tradotti per Fr. Baldelli. *Fiorenza, Giunti*, 1587, in-4, rel. en vél.................................... 10—»

455. VIRGILII Maronis opera. *Lugd. Batav. ex offic. Elzev.*, 1636, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*).. 48—»

Exemplaire bien conservé de la première édition.

456. VITE delli piu celebri et antichi primi poeti provenzali che fiorirno nel tempo delli Rè di Napoli, et Conti di Prouenza; da Gio Giudici in italiano tradotte. *Lione, Marsilii*, MDLXXV, in-8, vélin................................ 15—»

Exemplaire bien conservé de ce livre des plus célèbres poëtes provençaux.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

457. E. Frère. Considérations sur les origines typographiques. *Rouen*, 1850. Une brochure in-8°.

Cette brochure, dont l'auteur nous a envoyé un exemplaire sur papier de Hollande, n'a été tirée qu'à cent exemplaires. Elle a été faite avec soin, et contient des recherches intéressantes qu'on est bien aise de retrouver.

458. Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, traduit de l'allemand, et précédé d'une introduction par Edmont de Coussemaker. *Paris*, 1849, in-8. . . . . 3—75

459. Catalogue des Livres composant la bibliothèque du général Despinoy, avec une notice biographique, *Paris*, 1849, 1 vol. in-8, broché. . . . . 3—»
Avec les prix. 5—»
Sur papier de Hollande, tiré à vingt exemplaires . 10—»
Avec les prix. 12—»

460. Notice historique sur l'imprimerie, par Paul Dupont. *Paris, imprimerie de Paul Dupont*, 1849, 1 vol. gr. in-8, pap. vélin.

Publication importante et qui sera l'objet d'un examen tout particulier.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TÈCHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE ; AP. BRIQUET ; G. BRUNET ; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE ; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ; A. DINAUX ; G. DUPLESSIS ; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE ; FERDINAND-DENIS ; J. DE GAULLE ; GIRAUD, DE L'INSTITUT ; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE ; GUICHARD ; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ; LAMOUREUX ; C. LEBER ; LEROUX DE LINCY ; P. DE MALDEN ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT ; J. F. PAYEN ; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS ; ROUARD ; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ; YEMENIZ, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS ; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 10, 11, 12.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1849.

Sommaire des numéros 10, 11 *et* 12 *de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.*

Mélanges historiques. 331

— Une Fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550. . 332

Documens et Notes bibliographiques. 348

— Un mot sur deux ouvrages espagnols très-rares et très-peu connus. 403

Nouvelles. 404

Catalogue. 409

Publications nouvelles. 430

En distribution. 432

MÉLANGES HISTORIQUES.

CEST LA DEDV-
ction du sumptueux ordre plaisantz spe-
CTACLES ET MAGNIFIQVES THEATRES
DRESSES, ET EXHIBES PAR LES CITOI-
ens de Rouen ville Metropolitaine du pays de Normandie, A la
sacre Maiesté du Treschristian Roy de France, Henry secōd
leur souuerain Seigneur, Et à Tresillustre dame, ma Dame
Katharine de Medicis, La Royne son espouze, lors de
leur triumphant ioyeulx et nouvel aduenement en
icelle ville, Qui fut es iours de Mercredy et ieu-
dy premier et secōd iours d'octobre, Mil
cinq cens cinquante, Et pour plus ex-
presse intelligence de ce tant ex-
cellent triumphe, les figu-
res et pourtraicts des
principaulx aorne-
mentz d'iceluy
y sont apposez chascun en son lieu comme l'on pourra veoir
par le discours de l'histoire.
Auec priuilege du Roy.
On les vend à rouen chez Robert le Hoy Robert et Jehan dicts
du Gord tenantz leur boutique, Au portail des libraires.

1551.

UNE FÊTE BRÉSILIENNE

célébrée à Rouen en 1550.

Un demi-siècle s'étoit à peine écoulé depuis la découverte du Brésil et près de cinquante Indiens appartenant à la race des Tupinambas venoient simuler leurs combats sur les bords de la Seine, devant Catherine de Médicis, et mêler à ces jeux guerriers leurs danses solennelles, telles qu'elles avoient lieu dans les belles campagnes arrosées par le Capibarribe et le Paraguassú. Certes, ce fait qui a échappé jusqu'à présent à tous les historiens n'a rien en réalité qui doive surprendre si l'on veut se rappeler un moment combien étoient actives les relations de Rouen, de Dieppe et de Honfleur avec l'Amérique méridionale ; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que les détails les plus sommaires de cette fête, les renseignemens même les moins circonstanciés sur les personnages qui y prirent part, aient été complétement ignorés des bibliophiles américains, tandis qu'une relation de la fête imprimée par ordre de l'échevinage d'une grande ville donnoit à cette description un caractère d'authenticité qui la transformoit pour ainsi dire en pièce officielle, et que plus tard le *Cérémonial de France* reproduisoit des récits analogues où figuroient souvent des Indiens. Ceci prouve une fois de plus l'intérêt singulier qui s'attache maintenant à certains opuscules jadis parfaitement dédaignés ; *la deduction de la sumptueuse entrée*, imprimée à Rouen en 1551 (1), précède de seize ans environ la fondation de la capitale du Brésil, et c'est sans contredit le premier monument iconographique que la presse du XVI[e] siècle nous ait fourni sur ce beau pays (2).

Et cependant que d'esprits curieux, que d'hommes éminens même s'occupoient du Brésil à cette époque, en France, en Portugal et jusque dans les villes reculées de l'Allemagne! Que d'écrits intéressans où l'on prévit, dès l'origine, les splendeurs de ce vaste empire ; que de traités oubliés maintenant, dans lesquels des

esprits patiens déposoient d'immenses recherches sur des peuples éteints, sur des langues que l'on parle à peine actuellement, sur des cosmogonies dédaignées, et qui néanmoins se rattachent à l'un des pays les plus florissans de l'Amérique du Sud. Certes, nous n'avons pas l'intention de mettre en relief la langue, la poésie, les danses dramatiques des Topinamboux; ne fût-ce que par respect pour la tradition du grand siècle, nous n'oserions commettre cette énormité; l'ombre de Boileau nous le défend; mais puisqu'il s'agit d'une pompe sauvage, comme on disoit au temps de Montaigne, d'une fête originale (3), où des Indiens qui surent périr plutôt que de faillir à la religion du serment, vinrent un moment mêler leurs jeux aux merveilles de la renaissance, nous préférerons pour les faire connaître les paroles indulgentes de l'auteur des *Essais* au mot dédaigneux du satirique; et pour réhabiliter quelque peu les anciens dominateurs du Brésil, nous invoquerons l'homme dont la sagacité pénétrante essaya de présenter sous son jour réel l'esprit hardi et naïf à la fois d'une race généreuse.

Disons-le donc, ces guerriers indomptables qui se mêlèrent si complaisamment aux matelots de Rouen pour divertir *leurs parfaicts alliés*, comme dit Lery, ces hommes extraordinaires qui n'hésitoient pas à franchir l'Océan, obéissant naïvement à une pure fantaisie, ces *sauvaiges* voisins de *la brute*, comme les qualifioient les plus éclairés, étoient certes plus avancés dans l'échelle sociale que ne le supposoient ceux qui les accueilloient si dédaigneusement, et qui en faisoient leur jouet; ils avoient une langue harmonieuse, une cosmogonie bien plus compliquée qu'on ne le croit généralement, un esprit singulièrement prompt surtout à saisir les différences tranchées que les vices de notre civilisation établissoient entre eux et nous. Montaigne se méprit peut-être à son tour, en adoptant une opinion diamétralement opposée à celle de son siècle. Il savoit que si ces tribus ne formoient pas de villes considérables et n'édifioient pas des cités, elles pouvoient mettre sur pied des armées de quinze et vingt mille combattans; il vit un dédain raisonné de

nos mœurs où il n'y avait qu'enfance de l'état social, et il précéda Rousseau dans son étrange apologie de la vie sauvage. N'oublions pas toutefois que dans cette circonstance, il eut la gloire de restituer à l'esprit humain son impérissable dignité.

L'auteur des *Essais*, personne ne l'ignore, est le premier qui nous ait conservé le refrain d'une chanson sauvage, et ce fragment plein de grâce naïve lui a inspiré quelques réflexions sur le génie primitif, sur la poésie indépendante des règles, que depuis ont citées nos meilleurs écrivains. Ce chant venoit de Ganabara, ou de la *France antarctique*, comme on disoit encore parmi nous au XVIe siècle, et il avoit été transmis à l'illustre philosophe par un compagnon de Villegaignon qui avoit résidé durant dix ou douze ans au milieu des tribus indiennes. Ce fut de cet homme simple, auquel il avoit été donné de vivre si longtemps « *en une contrée de pays très-plaisante et bien tempérée* » dont les Français avoient rêvé un moment la possession, au milieu des guerres civiles, que Montaigne recueillit tant de notions exactes, tant d'observations précieuses sur les mœurs des Tupinambas. Grâce à cet esprit sagace qui analysoit aussi rapidement les faits inattendus, les renseignemens nouveaux, que les lois fondamentales des sociétés antiques, on eut pour la première fois alors une idée de la vie que menoient les sauvages du Brésil en leurs grandes forêts. Ainsi que cela devoit être, Montaigne, nous le répétons, s'éprit peut-être un peu soudainement du génie de ces peuples; en présence de nos misères il oublia trop leurs coutumes, il cita leurs paroles fières, mais il parla à peine de leurs effroyables sacrifices, et après s'être enthousiasmé pour leur esprit d'indépendance, il finit par les citer comme offrant le modèle d'une société sage, parce que leur vie étoit simple. « Tout cela ne va pas trop mal, s'écrie-t-il en concluant, mais quoy, ils ne portent point de haut-de-chausses. »

Il faut bien l'avouer, et l'on auroit quelque peine à le croire, si la précieuse relation que nous avons sous les yeux ne venoit nous l'attester, ce fut dans cette simplicité toute primitive de

costume, que cinquante Brésiliens réunis à deux cent cinquante matelots normands, donnèrent à Henri II et à Catherine de Médicis leur fête étrange, leur scyaumachie sauvage, comme disoient les érudits du temps; drame bizarre et qui n'avoit certainement aucun antécédent en Europe depuis la découverte du Brésil par Pedro-Alvarez Cabral.

Il s'agit ici surtout de reproduire un document, et nous serons bref. Le XVIe siècle étoit, comme on sait, le siècle par excellence des carrousels, des tournois, surtout des *entrées*. En 1549, Henry II et sa nouvelle épouse avoient été reçus dans Lyon avec un cérémonial inouï, avec un luxe qui dut faire oublier à Catherine de Médicis les pompes de Florence. L'année suivante, Rouen voulut effacer cet étalage de richesses qui, il faut l'avouer, ne pouvoit être surpassé peut-être que dans les bonnes villes de Normandie. Non-seulement, il fit faire deux statues d'or qui devoient être offertes en présent au royal visiteur, mais le corps municipal alla plus loin, et ayant appelé dans son sein de nombreux artistes qui n'appartenoient pas tous à la France (pour que les inventions, dit la chronique, fussent plus variées), on dressa force obélisques, force temples, force arcs-de-triomphe, *animez de beaux personnaiges*; on alla même jusqu'à figurer l'apothéose de François Ier, par pur amour de l'antiquité, et, après avoir épuisé les souvenirs des temps païens, on eut la pensée de faire intervenir dans la fête les pompes du nouveau monde. Ce ne fut ni aux épouvantables splendeurs de Mexico, pour me servir encore d'une expression de Montaigne, ni aux peintures toutes récentes que l'on faisoit des conquêtes de Pizarre, que l'on emprunta l'idée de cet épisode destiné à varier *la royale entrée*, ce fut aux simples habitants des vertes forêts du Brésil que l'on demanda des inspirations. Après avoir épuisé les emblêmes, les souvenirs mythologiques, les grandeurs du monde romain, on s'adressa aux matelots rouennais accoutumés depuis longtemps aux voyages d'outre-mer, et il fut convenu qu'en dépit de la saison avancée, car l'on étoit au mois d'octobre, les rives de la Seine

offriroient les scènes pittoresques et quelquefois si étranges que nos marins contemploient sur les rivages des fleuves américains. La vie guerrière des Indiens, ses alternatives de joie ou de terreur, les incidents qu'amenoit le trafic du bois du Brésil, les stratagèmes employés à la chasse, les danses qui succédoient au travail, tout devoit être *naivement depinct au naturel*, et si bien au naturel, que les marins de Rouen, de Dieppe et du Havre, adoptèrent complétement le costume par trop primitif des Tabayares et des Tupinambas.

Lorsque Christophe Colomb débarqua pour la première fois sur les rives d'Hispaniola, et qu'il contempla cette foule émue qui le prenoit pour un dieu, il dit à ses compagnons : « Voyez, ils sont nus, mais ils sont vêtus d'innocence! » Le mot charmant du grand homme s'appliqueroit difficilement, j'en conviens, à la cour de Catherine de Médicis; mais pourquoi ne s'appliqueroit-il pas au siècle? La naïve curiosité qui entraînoit les esprits, les récits que renouveloient les voyageurs, le culte même que vouait la renaissance aux chefs-d'œuvre de l'antiquité, tout sert à expliquer ce qu'il y a d'étrange pour nous dans cet épisode d'une fête ordonnée par les plus graves magistrats du pays de sapience, *gens doctes*, nous dit le récit, et *bien suffisans personnaiges*.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus honorables dames de la cour, et je n'adopte pas ici complétement la formule de Brantôme, assistèrent à cette fête. N'y voyant aucun mal, elles y montrèrent *face joyeuse et riante*; quant à l'opinion de la reine, la chronique rouennaise est explicite. « Le second jour, comme on renouveloit le spectacle, Katherine de Médicis, passant en sa pompe et magnificence par dessus la chaussée, ne le sut faire sans prendre délectation aux iolys esbatements et schyomachie des sauvages. »

La relation qui nous a donné si minutieusement le détail de la fête, et qui décrit avec tant de complaisance la splendeur des costumes, ne fait point défaut lorsqu'il faut signaler les nobles dames ou les grands personnages qui prirent part à ces royales

entrées. Sans compter les chefs militaires, elle nomme l'amiral de France, le vice-amiral, grand-maître de l'artillerie, le nonce du pape, les ambassadeurs d'Espagne, d'Allemagne, de Venise, d'Angleterre, de Portugal « et d'autres nations estranges, joingts avec eulx. Les archeuesques, euesques et prelatz de France; messeigneurs les révérendissimes cardinaulx de Ferrare, de Bourbon, de Guyse, de Vandosme, Sombresse, de Chatillon, de Lisieux, vestus de leurs capes de camelot rouge-cramoysi, et montez sur leurs mulles honorablement houssez et salerez, selon la dignité du sénat apostolique, précédoient la maiesté du Roy, l'aornement duquel estoit une cazaque à la damasquine, de veloux noir, menu découpée doublé de toile d'argent, enrichie et guypée d'une précieuse et subtile broderie, chargée de pierres orientales, d'inestimable valeur. La vive splendeur desquelles cavsoit une reuerbération à son auguste face. » Les autres grands personnages sont énumérés à la suite de Henri II, et la chronique nomme successivement le duc de Montmorency, pair et connétable de France, « Monseigneur le duc de Guyse, monseigneur d'Anguian (*sic*), Loys, monsieur son frère, Monsieur le duc d'Aumalle, les ducs de Longueville et de Montpensier, les ducs de Nemourx (*sic*), le Prince de la Roche-sur-Yon, et autres en nombre suffisant. »

La déduction de la sumptueuse entrée est divisée en deux parties, *l'entrée du Roy* et *l'entrée de la Royne*; c'est dans cette seconde portion du récit que l'auteur nous a conservé les noms des dames qui accompagnoient Catherine de Médicis; après avoir décrit l'ajustement splendide de la jeune reine, il cite madame Marguerite de France, « fille de Roy, sœur unique de Roy et digne d'auoir pour espoux vn roi de pareille générosité; Madamoyselle la bâtarde; » tout le monde sait quelle est la femme éminente que l'on désignoit sous ce nom; « mesdames les duchesses d'Estouteville et de Valentinois. » Lorsqu'on a lu attentivement la chronique, on est tenté de croire que c'étoit en réalité à cette dernière que s'adressoient tous les emblêmes louangeurs de la fête. Non-seulement le fa-

meux croissant étoit retracé de toutes parts, sur les bannières, sur les caparaçons des chevaux, à la base des statues allégoriques, jusque sur le manteau royal, mais le chiffre si connu paraissoit sur les armes de quelques officiers, et témoignoit par son éclat du peu d'égards qu'on avoit à la cour pour les légitimes soucis de la jeune femme et de la jeune épouse (4).

La Reine douairière d'Écosse avoit fait, dès le 25 septembre, son entrée à Rouen, et cependant l'auteur ne la nomme pas; il la confond sans doute parmi ces nombreuses princesses dont la gracieuse contenance « rendoit comme estonné d'admirable délectation le peuple qui les regardoit, incertain si leur corps traitif et naïf traict de visage aornoit leurs sumptueulx habitz, ou si la sumptuosité de leurs accoutremenz donnoit accroissement de beaulté à leurs personnes. » En est-il de même de Marie-Stuart, qu'on ne nomme pas? Y a-t-il inadvertance du chroniqueur, ou redoublement de prudence maternelle? On peut admettre cette dernière supposition, car depuis dix-huit mois la jeune princesse étoit à la cour de France, et dès l'année 1548, un homme qui acquit plus tard une certaine notabilité dans l'histoire du Brésil, Durand de Villegaignon, vice-amiral de Bretagne, étoit allé la chercher en Écosse avec M. de Brézé. Nous le répétons, *la déduction* de la sumptueuse entrée ne fait nulle mention de cette beauté déjà merveilleuse, bien qu'en son enfance, et si elle mentionne le Dauphin, ce n'est que pour décrire le splendide costume du personnage qui le représentoit. Nous venons de citer les spectateurs principaux de ce drame étrange; disons un mot des acteurs.

Ce seroit sans contredit une histoire curieuse que celle de ces matelots normands qui dansoient si bien devant les dames de la cour. A partir de l'époque où Denis de Honfleur, en 1508, et le père du célèbre Jean Ango conduisoient leurs équipages vers les terres presque inhabitées du Brésil, jusqu'à la fondation de San-Salvador en 1549, que d'hommes hardis, insoucieux de tous les périls, s'en allèrent chercher fortune, ou simplement vivre dans l'abondance sur ces rivages favorisés!

Que d'aventuriers conduits par Guillaume le Testu, Barré, ou Jacques Sor, prétendirent recommencer dans ces terres inconnues les merveilleuses aventures des *Conquistadores* qui s'enrichissoient sur la rive opposée! Mais aussi que de déceptions et de bizarres existences! Le commerce de l'*araboutan*, ou bois du Brésil, la recherche incessante de ces beaux aras à la livrée d'azur et de pourpre, dont toutes les grandes dames prétendoient parer leurs volières, ces papegaulx au gai plumage, que le luxe répandoit jusque dans l'habitation de la simple bourgeoise, ces cargaisons si fréquemment renouvelées de sagouins ou de *guenones*, comme on disoit alors, destinées à égayer le château féodal du gentilhomme campagnard, devenoient l'objet d'un commerce qui amenoit des communications incessantes avec les Indiens (5) et ces communications se multiplièrent bientôt de telle sorte, qu'elles créèrent dans nos factoreries une classe d'hommes à part désignés sous le nom d'*interprètes normands*. Ces interprètes, fort différents des missionnaires, on doit le penser, s'occupoient fort peu à composer des glossaires à l'imitation des religieux de Piratininga (6), et ils étoient précisément tout l'opposé de ce qui recommandoit les Nobrega, les Navarro et les Anchieta, sans cesse en quête des croyances indiennes pour leur substituer le christianisme (7). Non-seulement, ils mettoient tout leur soin à s'initier aux coutumes les plus étranges des indigènes, mais souvent ils réussissoient de telle sorte, qu'on eût pu les prendre pour de vrais *sauvaiges*; on a la certitude que plusieurs d'entre eux poussèrent le goût de l'imitation (et ici l'esprit frémit d'épouvante) jusqu'à partager les terribles festins des Tupinambas. Si Paez trouva à cette époque un interprète portugais qui s'étoit percé la lèvre inférieure et les joues pour y porter les étranges joyaux formant la partie la plus recherchée d'une parure indienne, on ne sauroit mettre en doute que beaucoup d'interprètes françois ne se soient fait gloire de revêtir aussi les ornements bizarres des Brésiliens. Il suffit de lire Thevet, Lery, Hans-Staden, pour s'initier à la vie désordonnée et à la conduite quelquefois

barbare de ces hommes si hardis, mais quelquefois si féroces, qui repoussoient parfois jusqu'aux souvenirs de la civilisation ; mais il faut déplorer aussi que des relations circonstanciées ne nous aient pas fait connaître plus souvent leurs admirables découvertes et quelquefois leurs beaux travaux ; la cosmographie d'Alphonse le Xaintongeois, qui recule jusqu'en 1540 nos explorations dans l'Amazonie, le splendide Portulan de Guillaume le Testu, sont autant de documens que l'on peut joindre à ceux de Parmentier et qui doivent accroître nos regrets (8).

Quant aux autres acteurs qui figuroient de si bonne foi dans ce que l'auteur appelle cet *esbatement américain*, on pouvoit leur appliquer les réflexions si justes qu'inspirèrent plus tard trois d'entre eux au philosophe dont la parole aimable a retracé pour tant de lecteurs les joies quelque peu embellies de la vie indienne. « Ils etoient bien misérables de s'estre laissez pipper au désir de la nouueauté, et aueoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nostre. » Quoi qu'il en soit, leur séjour dans la cité de Rouen laissa des traces plus durables que la fête pompeuse dans laquelle ils se montrèrent acteurs si intelligens, et naguère encore, une maison bien connue portoit le nom d'hôtel de l'île du Brésil. Deux nations puissantes du pays de Santa-Cruz sont nommées dans le livre que nous avons sous les yeux ; il est facile de reconnaître dans les *Tabagerres*, les Tayabaras, et dans les Toupinabaulx, les *Tupinambas*. Les premiers faisoient partie d'une confédération puissante qui s'attribuoit la gloire d'avoir jadis dominé tout le pays ; les seconds offroient dans leur fierté inflexible le type du sauvage américain. Quelle que fût la puissance de l'amiral qui assistoit à cette fête (c'étoit l'infortuné Coligny), nous doutons que l'on eût pu réunir sur les bords de la Seine des hommes qui se montroient irréconciliables ennemis sur les rives de l'Yguassú. Quelque conflit sanglant, le cri terrible de guerre eût interrompu à coup sûr la joyeuse clameur de la fête, ou l'une de ces gracieuses chansons que recueillit Montaigne (9). Comme les Carijos, les Tayabaras, anciens dominateurs des côtes, avoient

dit-on, renoncé à l'horrible coutume de l'anthropophagie (et ce sont ceux, on le verra bientôt, qui remplissoient le rôle de vaincus) ; il y avoit au contraire parmi les Tupinambas, nos *parfaicts alliez,* ainsi que les appelle Lery, tel chef qui se vantoit d'avoir sacrifié plusieurs centaines de guerriers et de les avoir fait servir à ses terribles festins. Qu'eût amené en cette occasion un amour effréné de la couleur locale? Selon toute probabilité, les *Brisilians* de Rouen appartenoient sans exception à la confédération des Tupinambas ou des Tamoyos, dont les tribus dominoient la côte à l'arrivée de Pedralvez Cabral (10). Des gens experts en ces sortes de matières comme l'étoient nos hardis marins, durent se garder de l'épreuve ; ils savoient d'avance de quelle manière se fût terminé le jeu.

Ces préliminaires acceptés, afin que l'on puisse mieux comprendre le programme du XVIe siècle, nous passons à la partie importante de notre tâche, et nous donnons le texte du récit, sans rien retrancher à sa naïveté. Nous avons voulu même scrupuleusement respecter l'orthographe, comme on est parvenu à reproduire la vieille gravure dans toute sa vérité, grâce au soin minutieux qui le dispute à une main habile qu'on ne rencontre que chez M. Lemercier. — « Le long de la dicte chaussée qui s'estend depuis le devant de la porte des dites emmurées, jusques au bort de la riuière de Seyne, sied vne place ou prarye nón édiffiée de deux cens pas de long et de trente cinq de large, la quelle est pour la plus grande partie naturellement plantée et vmbragée, par ordre, d'une saussaye de moyenne fustaye et d'abondant fut le vuyde artificiellement remply, de plusieurs autres arbres et arbriseaux comme genestz, geneure, buys et leurs semblables entreplantez de taillis espes. Le tronc des arbres estoit peint et garny en la cyme de branches et floquartz de buys et fresne, rapportant assez près du naturel aux fueilles des arbres du Bresil. Autres arbres fruictiers estoient parmy eulx chargez de fruictz de diverses couleurs et especes imitans le naturel. A chacun bout de la place, à l'enuiron d'une quadrature estoient basties loges ou maisons de troncs

d'arbres tous entiers, sans doller ni preparer d'art de charpenterie, icelles loges ou maisons couuertes de roseaux, et fueillarts, fortifiés à l'entour de pal en lieu de rampart, ou boulleuerd en la forme et manière des mortuabes et habitations des Brisilians. Parmi les branches des arbres volletoient et gazoulloient à leur mode grand nombre de perroquetz; esteliers, et moysons de plaisantes et diverses couleurs.— Amont les arbres grympoient plusieurs guenonnez, marmotes, sagouynś, que les navires des bourgeois de Rouen avoient naguerès apportez de la terre du Bresil. Le long de la place se demenoient ca et la, jusques au nombre de trois centz hommes tous nuds, hallez et herissonnez, Sans aucunement couurir la partie que nature commande, ils estoient façonnez et equipez en la mode des sauvages de l'Amerique dont saporte le boys de Bresil, du nombre desquelz il y en avoit bien cinquante naturelz sauuages freschement apportez du pays, ayans oultre les autres scimulès, pour decorer leur face, les ioues, lèvres et aureilles percées et et entrelardeez de pierres longuettes, de l'estendue d'un doigt, pollies et arrondies, de couleur d'esmail blanc et verde emeraude (11): Le surplus de la compagnie, ayant frequente le pays, parloit autant bien le langage et exprimoit si nayfuement les gestes et façons de faire des sauuages, comme s'ilz fussent natifz du mesmes pays. Les vns s'esbatoient à tirer de l'arc aux oyseaulx, si directement éjaculantz leur traict fait de cannes, jong ou roseaux, qu'en l'art sagiptaire ils surpassoient, Merionez, le Grec, et Pandarus, le Troyen. Les autres couroient après les guenones, viste comme les Troglodytes après la sauvagine; Aucuns se balançoient dans leurs lictz subtilement tressez de fil de coton attachez chacun bout à l'estoc de quelque arbre, ou bien se reposoient à l'umbrage de quelque buysson tappys, Les autres coupoient du boys qui, par quelques uns d'entre eulx, estoit porté à un fort construit pour l'effect sur la riuière: ainsy que les mariniers de ce pays ont accoustumé faire quand ils traictent avec les Brisilians (12): lequel bois iceulx sauuaiges troquoient et permutoient aux mariniers

dessusdits, en haches, serpes et coings de fer, selon leur vsage et leur maniere de faire. La troque et commerce ainsi faite, Le boys étoit batellé par gondolles et esquiffes, en un grand navire à deux Hunes ou gabyes radiant sur ses ancres: laquelle estoit bravement enfunaillée et close sur son belle de paviers aux armaries de France, entremeslées de croix blanches, et pontée davant arrière: l'artillerie rangée par les lumières et sabortz tant en proue qu'en poupe et le long des escottartz..... les bannières et estendardz de soye tant hault que bas estoient semées d'ancres et de croissanz argentez, vndoyantz plaisamment en l'air. Les matelotz estoient vestus de sautembarques et bragues de satin, my-partis de blanc et noir, autres de blanc et verd qui montoient de grande agillité le long des haultbancz et de l'autre funaille. Et sur ces entrefaites, voicy venir une trope de sauuaiges qui se nommoient à leur langue Tabagerres (13), selon leurs partialitez, lesquels estants accroupis sur leurs tallons et rengez à l'environ de leur Roy, autrement nommé par iceulx, Morbicha(14). Avec grande attention et silence ouyrent les remontrances et l'harangue d'iceluy Morbicha, par vn agitement de bras et geste passionné, en langaige bresilian. Et ce fait, sans réplique, de prompte obeissance vindrent violentement assaillir une autre troupe de sauuaiges qui s'appeloient, en leur langue, Toupinabaulx, Et ainsi joinctz ensemble se combatirent de telle fureur et puissance, à traict d'arc, à coups de masses et d'autres batons de guerre, desquels ils ont accoutumé user, que finablement les Toupinambaulx desconfirent et mirent en routte, les Tabagerres; et non contens de ce, tous d'une volte coururent mettre le feu et bruller à vifve flamme le mortuabe et forteresse des Tabagerres, leurs aduersaires, et de faict, ladicte séyomachie (15) fut exécutée si près de la vérité, tant à raison des sauuages naturelz qui estoient meslés parmy eux, comme pour les mariniers qui par plusieurs voyages avoient traffiqué et par longtemps domestiquement residé avec les sauuages, qu'elle sembloit estre veritable, et non simulée, pour la probation, de laquelle chose,

plusieurs personnes de ce royaulme de France, en nombre suffisant, ayans frequenté longuement le pays du Bresil et Cannyballes, attestèrent de bonne foy l'effect de la figure precedente estre le certain simulachre de la verité (16). »

Le Roy après ce plaisant spectacle, duquel son œil fut joyeusement content, passa outre.

Pour ceux qui ne sont pas étrangers aux traditions de l'Amérique du Sud, le récit de la *sumptueuse entrée*, n'est pas seulement un tableau de mœurs précieux à recueillir, un curieux épisode du règne de Henri II, une preuve des jeux étranges qu'on admettoit à la cour où brilloit Catherine de Médicis et surtout Diane de Poitiers, il se lie involontairement dans la pensée à l'une de ces légendes dont tous les peuples animent leur histoire à son début et qu'on ne se transmet pas sans un sourire de regret, alors même que la vérité est connue. Selon la légende brésilienne, et, il faut le dire, la légende ne s'évanouit pas complétement devant les exigences de la critique, un Européen brillant de jeunesse et de courage, Diogo Alvarez Correa, aurait été jeté à la suite d'un naufrage sur les rives de San Salvador. Là, mettant résolûment à profit la terreur que devoient inspirer nos armes à feu aux Tupinambas, le hardi Galicien se seroit servi d'une arquebuse recueillie parmi les débris du navire pour inspirer un respect mêlé de terreur à ces hommes indomptés. Désigné chez les Indiens par un nom indiquant assez le caractère dont la crainte l'auroit revêtu, *Caramurú*, l'homme de feu (18), seroit devenu à son tour une sorte de chef indépendant respecté des tribus, et inspirant aux jeunes Indiennes un de ces amours que les poëtes savent rendre immortels. La plus belle des filles de cette baie enchantée, Paraguassu, se seroit unie à l'Européen, et profitant d'un navire françois mouillé dans la rade, le jeune couple auroit abandonné un instant ces beaux rivages pour venir sur les bords de la Seine. Là, Catherine de Médicis et Henri II, environnant ces hôtes étranges de toute la pompe royale, auroient imposé à la jeune Indienne un nouveau nom, celui de la reine, et

l'auroient définitivement mariée à Alvarez, puis les époux retournant dans le beau pays qu'ils avoient quitté, se seroient bientôt acquis une sorte de pouvoir souverain sur des tribus jusqu'alors indépendantes, si bien que le beau territoire de Bahia n'auroit pendant longtemps appartenu aux rois de Portugal qu'en vertu d'une donation en règle mentionnée sur l'épitaphe qui recouvre encore aujourd'hui le tombeau de Paraguassú.

Si nous comparons cette légende américaine aux légendes de l'Europe, elle est bien jeune; et pour être exact, il faut le dire, elle ne prend un caractère d'apparence historique qu'au XVIIe, et au XVIIIe siècle. Lorsqu'on lit Vasconcellos, Rocha-Pitta, Southey, Cazal, Accioli, tous ces historiens du Brésil, jamais tradition poétique du vieux monde ne présenta plus de certitude apparente, et toutefois il n'y en a pas qui offre plus de contradiction. Certes, ce ne sont pas les détails explicites qui manquent au récit, l'histoire nous donne une date précise ou à peu près; pour le naufrage, il a lieu en 1510 ou 1512; elle nomme le capitaine qui se chargea de conduire les deux amans devant la reine de France : il s'appeloit du Plessis; elle spécifie le jour où eut lieu le baptême de la jeune Indienne; ce fut un 28 octobre; ici, par malheur, l'année manque, et c'est le point important qui désespère les critiques, car les Brésiliens instruits le savent aussi bien que nous, les dates citées plus haut ne résistent pas au plus sommaire examen. La tradition a donné lieu à un poëme national cependant, et elle est encore vivante sur ces rivages où Correa fit naufrage; l'auteur de ces pages s'est assis, il y a bien des années, sous l'arbre à l'ombre duquel Caramurú se refugia lorsqu'il fit retentir ces rivages de son tonnerre; il a lu l'épitaphe de Paraguassú dans la petite église où elle repose; il y a mieux : les descendans directs d'Alvarez Correa vivent encore au Brésil, où ils occupent un rang honorable. En dépit des investigations récentes des savans les plus distingués, rien ne peut prouver aujourd'hui le voyage de Paraguassú en France; et il faut bien se hâter de le

dire, la curiosité bibliographique que nous venons d'extraire d'un opuscule oublié, ne changera rien à la question. Nous dirons plus; le récit du XVI[e] siècle serviroit au besoin à corroborer l'opinion d'un jeune savant dont l'Institut historique de Rio de Janeiro a couronné récemment le mémoire. En effet, si, comme on le prouve par des autorités irrécusables, Alvares Correa ayant, pour ainsi dire, atteint l'âge d'un patriarche, se trouvoit en 1549 dans la baie de San Salvador; si sa coopération ultérieure à la civilisation des Tupinambâs reste aujourd'hui bien prouvée, il semble bien difficile que les deux époux aient assisté, sous les regards de Catherine de Médicis, à la *Sumptueuse entrée* de Rouen.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot à ces détails déjà trop étendus, sur un simple épisode de la fête donnée à Henri II; mais il pourra expliquer, nous le supposons du moins, l'étrangeté du spectacle offert à une jeune reine et aux dames qui l'accompagnoient (19). N'hésitons pas à le dire, si la boutade pleine de gaieté malicieuse, qui échappoit encore quelques années après à Montaigne, laisse entrevoir ce qu'on pensoit de ce naïf divertissement, le philosophe eût pu ajouter un enseignement plus sévère sur l'idée étrange qu'on se faisoit des malheureux Indiens et sur la nécessité de les réhabiliter complétement, non pas seulement aux yeux d'une cour frivole, mais à ceux de l'humanité. Des documens dont la gravité contraste sans doute avec notre récit nous le prouvent d'une manière incontestable; les indigènes de l'Amérique, à quelque région qu'ils appartinssent, fût-ce au Pérou ou au Mexique, en étoient venus à ce degré de misère, qu'on leur contestoit la qualité d'hommes. Classés hardiment dans l'échelle sociale par les étranges moralistes qui les dépouilloient de leur or avant de les anéantir, ils étoient considérés, près de quarante ans après la découverte, comme étant un peu moins que les noirs et un peu plus que les orang-outangs. Cette fois, l'Église fut obligée d'intervenir avant la philosophie, et ce furent deux moines, fray Domingos de Minaya et fray Domingos de Betamos, qui, en 1536, allèrent

solliciter de Paul III la bulle célèbre qui rendit leurs droits impérissables aux Américains (20). Quatorze ans s'étoient à peine écoulés depuis ce grand acte de justice, et quelques doutes, on le suppose du moins, pouvoient bien rester encore aux naïfs spectateurs de la célèbre entrée de Rouen (*).

Quelles que soient du reste les inductions que l'on pourra tirer, et de ce trait curieux de nos mœurs et de la présence de cinquante indigènes du Brésil venant établir leur séjour momentané dans l'un des ports les plus fréquentés de la France, le récit que nous venons de reproduire n'en restera pas moins un monument vraiment curieux pour les deux pays (21).

(*) N'oublions pas d'ailleurs que le point si important signalé ici fut remis pour ainsi dire en question durant le concile de Lima, en 1583. Il s'agissoit en outre de savoir si les Indiens possédoient l'intelligence nécessaire pour participer aux sacremens.

DOCUMENS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

(Note 1, p. 332.)

Conjectures sur l'auteur de la Relation.

L'abbé Goujet nous a conservé le nom de l'ordonnateur des fêtes célébrées à Lyon, en 1548, pour la première entrée de Henri II. C'est celui d'un poëte fort obscur aujourd'hui, quoique ami de Marot, et qui vivait encore en 1562. Maurice Sève, Sceve ou Sœve, eut certainement part à la relation de cette fête, imprimée en 1549, s'il n'en rédigea pas complétement le récit. Ne seroit-il pas également l'auteur de la *Sumptueuse entrée* publiée, en 1551, à Rouen? « C'était, dit Lacroix du Maine, un homme fort docte et fort bon poëte françois, grand rechercheur de l'antiquité, doué d'un esprit esmerveiable, de grand jugement et singulière invention. » Un autre poëte, Claude de Taillemont, travailla avec Maurice Sève, à l'entrée du roi Henri II à Lyon. Ces deux noms pourront mettre sur la voie de quelque indication bibliographique positive. Parmi les poëtes vivant à cette époque à Rouen, auxquels on pourroit attribuer les vers de l'*entrée,* il faut compter François Sagon. Ce fougueux antagoniste de Clément Marot vivait encore en 1559, et Lacroix du Maine possédoit un volume manuscrit de lui intitulé : *Recueil moral d'aucuns chants royaux, ballades et rondeaux présentés à Rouen, à Dieppe et à Caen.* Les poëtes nés en Normandie ne faisoient point défaut à la *Sumptueuse entrée;* nous pourrions encore nommer le sieur de Huppigny, auteur du *Devis des trois fleurs de sapience;* mais si l'on veut bien se rappeler que l'Échevinage de la capitale de la Normandie avoit appelé des pays étrangers plusieurs artistes en renom, pour rendre la fête plus

magnifique et surtout plus variée, si l'on fait attention à la réunion presque constante, dans le même volume, des entrées de Lyon et de Rouen, il ne paraîtra pas dénué de vraisemblance que Maurice Scève ait participé au récit reproduit dans cet opuscule. On trouvera plusieurs morceaux d'un style ingénieux qui portent le nom de cet écrivain dans les *Blasons, poésies anciennes*. Paris, 1807, in-8°. Deux écrivains du XVI[e] siècle ont encore pu apporter leur contingent à la rédaction du précieux volume si complétement oublié aujourd'hui, l'un seroit Claude Chapuis, qui, né dans la capitale de la Normandie et garde de la librairie de François I[er], avant de devenir chantre de Notre-Dame de Rouen, fut chargé de la harangue prononcée devant Henri II, lors de la solennité; l'autre seroit le sieur du Tillet, greffier de la cour, auquel on doit déjà la narration de l'entrée royale faite à Paris en l'année précédente, et qui, extraite des registres du Parlement, à la date du 16 juin 1549, fait partie des documens officiels conservés à la bibliothèque nationale.

(Note 2, p. 333.)

Note bibliographique sur les livres relatifs à l'Amérique, qui ont paru en l'année 1550. —*Importance au point de vue chronologique de la Triomphante entrée.*

Il n'est peut-être pas hors de propos de le faire observer ici, l'année durant laquelle on célébra cette fête brésilienne est remarquable dans les fastes de la bibliographie américaine. Trois ouvrages importans furent publiés coup sur coup, et comme l'entrée de Henri II n'est pas signalée naturellement dans la bibliothèque américaine de M. Ternaux, il y a une lacune apparente jusqu'en l'année 1552. L'année 1550 vit paroître successivement :

Benito Fernandez. *Doctrina Christiana en lengua mixteca*. Mexico, 1550, in-4;

Primo volumine delle Navigazioni e viaggi raccolto gia da M. C. B, Ramusio. Vinegia, Giunti 1550.

Ferdinandi Cortesii *von dem newen Hispanien so im Meer gegen Nidergang, zwei lustige historien erstlich in hispanicher Sprache durch himselbts Beschrieben und verteutscht von Xysto Betuleio und Andrea Diethero.* Augsburg, 1550, in-fol.

Ainsi l'année qui marque le milieu du XVI[e] siècle vit paroître un ouvrage espagnol, une vaste collection écrite en italien et une précieuse traduction allemande des lettres de Cortès; pour que la France prenne part définitivement à ce genre de recherches, il faut attendre encore sept ans, et bien que Lacroix du Maine indique l'année 1556 comme étant celle où parut la *France antarctique* de Thevet, il y a certainement erreur. Le livre du cordelier voyageur fut imprimé pour la première fois en 1558, et il fut précédé d'un an par Nicolas Barré, dont les lettres sur la navigation du chevalier de Villegaignon sont éditées à Paris dès 1557. Le précieux fragment que nous réimprimons ici est donc bien probablement le premier document sur le Brésil que l'on ait publié en France. La collection de Jean Temporal, Lyon, 1556, 2 vol. in-fol., renferme quelques relations sur l'Amérique, mais elles sont traduites de Ramusio.

(Note 3, p. 333.)

Cérémonial de France, indication des entrées solennelles où figurent des Indiens.

Nous espérions trouver quelques détails sur les Brésiliens qui se montrèrent acteurs si zélés durant l'entrée de Rouen autre part que dans le programme dont nous avons tiré la gravure; mais, chose étrange, le livre de Théodore Godefroy, imprimé dès 1619 et publié pour la seconde fois, trente ans plus tard, se tait sur cet épisode. Théodore et Denis Godefroy, tout en s'étendant minutieusement sur les autres détails de l'*Entrée*, ont omis les précieux renseignemens que nous reproduisons sur les Brésiliens. Ils n'ignoraient pas cependant, qu'au temps de la renaissance, l'usage d'introduire

des Américains dans toutes les fêtes solennelles était devenu presque général ; ils en administrent plus d'une preuve. Nous allons les suivre un moment dans les renseignemens qu'ils nous fournissent en suivant l'ordre chronologique.

A l'entrée de Charles IX en la ville de Troyes, le jeudi 23 mars 1564, des sauvages figurèrent, mais le *Cérémonial de France* se tait sur leur nationalité ; il n'en est pas de même lors de l'entrée qui eut lieu à Bordeaux, le 9 avril 1565 ; on vit paraître trois cents hommes d'armes « conduisans douze nations estrangères captives, telles qu'estoient Grecs, Turcs, Arabes, Égyptiens, Taprobaniens, Indiens, Canariens, Mores, Éthiopiens, sauvages amériquains (*sic*) et *Brésiliens*. Les capitaines desquels haranguèrent devant le Roy chacun en sa langue entendue, par le truchement, qui l'interprétoit à Sa Majesté. » Voy. Th. Godefroy, *le Cérémonial de France, ou Description des cérémonies, rangs et séances observées aux couronnemens, entrées et enterremens des Roys et Roynes de France et autres actes et assemblées solennelles*, etc., 1619, in-4. La deuxième édition, donnée comme on sait par Denis Godefroy (fils de l'auteur), a paru (1649) en 2 vol. in-fol. Ce livre, fort augmenté, devait avoir 3 volumes.

(Note 4, p. 338.)

Le Chiffre de Diane de Poitiers.

Nous n'ignorons pas que dans ces derniers temps on a su expliquer fort ingénieusement la présence du fameux croissant, qui brillait jusque sur le manteau royal de Henri II. Il faudra cependant, selon nous, modifier ce qui a été dit à propos du chiffre ; si l'on veut bien faire attention à une circonstance peu importante en apparence, mais cependant assez concluante dans la déduction de la *Sumptueuse entrée*, le nom de Catherine de Médicis est toujours écrit par un K. Un meuble charmant, qui fait partie de la précieuse collection de M. Sauvageot, offre la même particularité. Nous re-

produisons ici néanmoins les conjectures présentées par M. Paulin Paris dans son savant catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale à propos du volume qui se trouve coté sous le nº 7246, et qui a appartenu à la Reine, il s'exprime de cette façon : « C'est ici que revient la question déjà souvent controversée du double chiffre particulier aux monumens du règne de Henri II, chiffre qu'on retrouve non-seulement à Fontainebleau, au Louvre, à Anet ' mais sur tant de belles reliures, tant d'autres monumens de l'art au XVIᵉ siècle. Faut-il y reconnoître un H et un D, c'est-à-dire les initiales de Henry II et Diane de Poitiers, sa maîtresse, ou bien un H et un C, c'est-à-dire les chiffres de Henry II et Catherine de Médicis? question singulièrement difficile à résoudre, car la Reine Catherine avoit pour devise un *croissant* avec la légende : *Donec totum impleat orbem,* et le triple croissant qui accompagne toujours ce chiffre semble d'ailleurs mieux rappeler la lettre C que le nom de Diane, déesse des forêts. Mais d'un autre côté, près des C apparoissent le carquois et l'arc qui conviennent assez mal à Phœbé, patronne poétique de Catherine, et si le double chiffre se rapporte au Roi et à la Reine, pourquoi n'est-il pas surmonté de la couronne royale, comme l'H répété tout auprès?.... Voilà les élémens de mon incertitude, maintenant voici l'explication que je propose. Catherine étoit sinon aimée, du moins fort estimée de son royal époux; elle sentoit le prix de cette estime, et peut-être voyoit-elle, sans trop de douleur et de jalousie, que la passion charnelle du Roi fût exclusivement acquise à la belle duchesse de Valentinois. Les historiens, les mémorialistes ne parlent pas de rivalité entre ces deux femmes, toutes deux si remarquables. Cela posé, Catherine auroit affecté de prendre et de reproduire les emblèmes qui satisfaisoient son orgueil et ne risquoient pas de blesser Henry II. C'est d'après les dessins que Catherine donnoit aux artistes que les croissans, les arcs, le double chiffre auroient été placés partout et sur tous les monumens du règne de Henry II. » Nous ne suivrons pas plus

loin l'ingénieux écrivain dans sa plausible interprétation, mais nous ferons observer que la sumptueuse entrée est tout à fait explicite sur la nature du chiffre adopté par Henri II. Elle cite entre autres, « une enseigne de taffetas verd imprimée d'escompartimẽtz entresemez de croissantz d'argent et des chiffres du Roy qui sont deux D entrelassez et une H couronnée. »

(Note 5, p. 339.)

Vestiges du séjour des Brésiliens à Rouen et à Dieppe.

Nous sommes d'autant plus surpris que la fête brésilienne n'ait pas attiré jusqu'à présent l'attention de quelque curieux, que la maison du XVI[e] siècle où logèrent peut-être quelques-uns des Brésiliens venus à Rouen, et qui devoit naturellement perpétuer le souvenir de leur séjour dans cette riche cité, a subsisté jusqu'à nos jours, et n'a été démolie que tout récemment. Rouen, ville essentiellement littéraire, a su préserver néanmoins de la destruction les précieux bas-reliefs qui attestoient l'ancienneté de ses relations avec l'une des plus belles contrées de l'Amérique du sud. La dénomination imposée à l'hôtel de la rue Malpalu suffirait au besoin pour indiquer l'époque où durent commencer les voyages maritimes des Rouennais. Dans les premières relations adressées du pays de Santa Cruz en Portugal, ce vaste pays est désigné fréquemment sous le nom d'île. Les navigateurs normands partageoient tout naturellement cette erreur avec les premiers explorateurs du pays. Voici, du reste, ce que dit sur le point qui nous occupe un auteur bien connu.

« Rue Malpalu, n° 17, presque en face de la rue des Augus-« tins, enseigne de l'*Ile du Brésil,* maison en bois. Elle se « distingue par un grand bas-relief, divisé en deux sujets rela-« tifs à la découverte de l'Amérique, de petites figures nues « sont sculptées sur les montans, au milieu d'ornemens go-« thiques. Cette devanture, qui n'est pas indigne de l'attention « des curieux, date du milieu du XVI[e] siècle. » Voy. E. La

Quérière, *Description hist. des maisons de Rouen, dess. et grav. par E. H. Langlois.* Paris, 1821, 2 vol. in-8°.

M. de Jolimont n'a malheureusement pas reproduit les bas-reliefs de l'hôtel du Brésil dans son grand ouvrage. L'enseigne de l'hôtel du Brésil est conservée aujourd'hui au Musée des antiquités. Sculptée sur bois et peinte, elle représente les diverses opérations qu'exigeoient de la part des Indiens la coupe et la traite de l'Ibirapitanga.

Farin est d'une concision extrême sur le fait qui nous occupe : « Le long de la chaussée des emmurées, dit-il, dans une place vuide, étoit une troupe de Brasiliens, au nombre de *trois cents hommes* tous nuds, qui exerçoient une espèce de guerre les uns contre les autres entre les arbres et les broussailles, qui y étoient plantez pour donner du plaisir au Roy. » (*Hist. de la ville de Rouen*, par F. Farin, prieur du Val. 3e édit. Rouen, 1738, t. I, p. 126.) Farin connoissoit probablement la pièce que nous reproduisons, il n'hésite pas cependant à faire danser *trois cents Brasiliens* sur les bords de la Seine, tandis que le récit authentique n'en admet qu'une cinquantaine, parmi lesquels figuroient incontestablement plusieurs Indiennes. C'est ainsi que lorsqu'on ne recourt point aux sources, des faits indifférents en apparence, mais auxquels la discussion de certaines questions a donné de l'importance, se trouvent complétement altérés.

La maison de la rue Malpalu n'est pas du reste le seul monument qui offrît en Normandie un souvenir des Tupinambas. La ville de Dieppe, qui envoyoit de si fréquentes expéditions au Brésil, fit bientôt figurer ces Indiens dans de curieux bas-reliefs existant encore de nos jours et qui ont été reproduits par M. Vitet. On peut les examiner dans l'église de Saint-Jacques de Dieppe ; mais nous introduirons ici la description donnée par l'écrivain cité plus haut. « Le premier grouppe se « compose de trois personnages, dit-il, un homme, une femme « et un enfant ; ils sont tous coiffés de grandes plumes, « comme les Brésiliens et autres habitans de l'Amérique du

« sud. L'homme et la femme portent une ceinture de plumes;
« la femme a de plus une espèce de collerette également de
« plumes; elle tient d'une main une grande feuille de palmier;
« de l'autre un thyrse terminé par une grosse fleur; l'homme
« est armé d'un arc, derrière son dos on voit un paquet de
« flèches. *Hist. de la ville de Dieppe*, t. II, p. 119. »

(Note 6, p. 339.)

Langue brésilienne; monumens de la linguistique du Brésil, composés au XVIe, *et au* XVIIe *siècle.*

Le P. Simon de Vasconcellos s'écrie à propos de la langue des Tupinambas: « A quelle école ont-ils donc appris au sein « du désert, des règles grammaticales si certaines, qu'ils ne « manquent pas à la perfection de la syntaxe?... En cela ils ne « le cèdent d'aucune manière aux meilleurs humanistes grecs ou « latins. Voyez, par exemple, la grammaire de la langue la plus « répandue au Brésil, qui nous a été donnée par le vénérable « P. Joseph de Anchieta, et les louanges que l'apôtre accorde « à cet idiome! Grâce à ses réflexions, beaucoup de personnes « pensent que l'idiome dont nous parlons a les perfections de « la langue grecque, et par le fait j'ai moi-même admiré en elle « la délicatesse, l'abondance et la facilité. » Malgré l'enthousiasme d'Anchieta pour la langue des Indiens, qu'il était allé convertir, la grammaire dont il commença à rassembler les matériaux vers 1551, ne tarda pas à tomber en désuétude; elle reste néanmoins comme un monument de l'idiome des Tupis, tel qu'il étoit parlé à l'époque de la découverte. De réelles modifications ont eu lieu dans cette langue, comme dans toutes les langues indiennes; et il lui est arrivé ce qui est arrivé au *Guarani*, on ne parle plus précisément au Paraguay cet idiome si répandu, tel qu'il étoit usité même au temps où le fameux Ruiz donna son *Tesoro*, publié en 1639. Ces idiomes sauvages ont donc eu leurs modifications comme nos langues cultivées; et c'est ce qui devra toujours

faire rechercher en bibliographie les premières éditions des ouvrages sur la linguistique indienne publiés à la fin du XVI[e] siècle. Une seule nation, aujourd'hui peut-être, celle des Guarayos, qui confinent aux déserts de la Bolivie, est restée dépositaire des formes primitives de la langue qu'on parloit jadis sur le bord de la mer. Ces hymnes antiques, légués par les générations et répétés en l'honneur de Tamoï, qu'entendit encore M. d'Orbigny; ces harangues du même peuple, dont il est si difficile de saisir le sens historique, sont autant de sources auxquelles ont pourroit avoir recours pour pénétrer le secret de cette belle harmonie, de cette élégance surprenante dont parle Vasconcellos.

La langue des Tupinambas, le *topinamboux*, comme on disoit au temps de Boileau, est désignée encore au Brésil sous le nom de *lingoa geral*. Les curieux peuvent consulter à ce sujet l'*Ethnographie des langues*, d'Adrien Balbi, ou mieux encore la 4[e] édition de l'*Arte da lingua do Brasil composta pelo* P. Luis Figueira; Lisboa, 1795, in-4° (la 1[re] est de 1681), et le Dictionnaire *portuguez et brasiliano*, anonyme, imp. également à Lisbonne en la même année. Ce que l'on auroit quelque peine à croire si une foule de documens ne venoient nous en fournir le témoignage, c'est que cet idiome d'un peuple barbare fut élevé pour ainsi dire à la dignité des langues cultivées, et qu'on le professa publiquement au collége de Bahia. Selon les documens fournis par Vasconcellos, ce seroit à un missionnaire espagnol, l'intrépide Jean Aspilcueta, surnommé Navarro, que reviendroit l'honneur d'avoir appris suffisamment le brésilien pour être en état de prêcher et de confesser les Indiens, il prit aussi l'initiative lorsqu'il fallut traduire en langue tupique des oraisons et quelques dialogues religieux. (Voy. *Chronica da companhia de Jesu do estado do Brasil*, p. 48.) Parmi les missionnaires du XVI[e] siècle, le P. Leonardo Nunes, qui étoit venu au Brésil en 1549, sur la flotte de Thomé de Souza, fut le premier également qui abandonna le collége de Bahia pour se rendre à San Vicente, où de nombreuses tribus réclamoient

tous les efforts de sa charité. L'activité de ce religieux étoit telle, son zèle lui faisoit entreprendre des excursions si extraordinaires, que les Indiens l'avoient surnommé *Abaré Bébé*, le père qui vole. Nunes étoit très-versé dans la langue des tupis. Néanmoins, Pedro Correa et Manoel de Chaves, admis plus tard comme novices dans l'ordre des jésuites, furent considérés alors comme les plus habiles interprètes de l'époque. Nonobstant les faits rappelés ici, les deux hommes qui au XVIe siècle firent faire les plus grands progrès aux néophytes étudiant cette langue, furent deux missionnaires qui occupent une place glorieuse dans l'histoire du Brésil. Le P. Nobrega, mort au collége de Rio, le 18 octobre 1570, à cinquante trois ans, n'a laissé que des lettres; mais Anchieta, dont nous avons déjà cité les travaux, publia plusieurs ouvrages sur la langue brésilienne; le plus important est intitulé : *Arte da Gramatica da lingoa mais usada na costa do Brazil.* Coimbra, 1595, 1 vol. in-12. Le P. Anchieta n'étant mort qu'en 1597, put revoir encore ce travail. L'apôtre du Brésil ne succomba pas cependant à ses immenses travaux, en Europe. Ce fut à Rerigtibá qu'il mourut parmi les Indiens, après avoir exercé l'apostolat durant trente-quatre ans. Ses cathécumènes lui firent de touchantes obsèques.

Nous pourrions encore étendre cette note bibliographique sur les ouvrages relatifs à la linguistique des peuples du Brésil; les vieux missionnaires, et Barbosa Machado nous en fourniroient le moyen; mais nous avons préféré citer les livres imprimés. A l'exception de la grammaire de la langue des *Kiriris*, publiée en 1699 par le P. Vincencio Mariani, les autres gisent enfouis dans la poussière de quelques bibliothèques monastiques, d'où ils sortiront peu à peu. Qu'est devenue par exemple cette *Doctrine chrétienne*, écrite dans la langue des *Marumomis*, qui formoiént jadis une tribu si remarquable par la douceur de ses mœurs et l'absence de coutumes bizarres? ce curieux travail d'Anchieta, utilisé jadis par le P. Manuel Vieigas de Saint-Paul, est perdu pour la linguis-

tique, et la nation dont il attestoit le développement intellectuel a disparu. Qui nous donnera ce grand dictionnaire, que composa vers 1680, dans le Maranham, le P. Bonaventure de Santo Antonio? Le *Vocabulario do idioma sacaca* n'avoit pas moins de quatre cents pages, et étoit suivi d'une Doctrine chrétienne dans la même langue. Le frère Matheos de Jesus Maria, se montra tout aussi zélé que ce missionnaire dans les mêmes régions, et outre son grand dictionnaire inédit de la *lingoa geral*, il donna l'*Arte da lingoa aroa*, et une sorte de dictionnaire de la langue des *Maraunú*. Nous pourrions encore citer un *Dialogue sur la doctrine chrétienne*) dans la langue des *Goyanas*, et bien d'autres traités que ne citent pas même les ouvrages les plus modernes publiés, en Europe, sur la linguistique, Nous nous arrêtons, car nous craindrions de lasser l'esprit du lecteur par cette accumulation de sources grammaticales, toutes plus ou moins voisines du topinambour. Nous ne résisterons pas cependant au désir de donner le titre complet d'un livre qui domine ces divers ouvrages et auquel il faudra avoir toujours recours, alors même que l'on voudra éclaircir les origines brésiliennes. *Arte de la lengua guarani, por el Padre Antonio Ruiz de Montoya de la compañia de Jesus, con los escolios, anotaciones y apendices, del P. Paulo Restivo, de la misma compañia, sacados de los papeles del Padre Simon Bandini y de otros, en el pueblo de Santa Maria la Mayor el año de el Señor* MDCCXXXIV, 1 vol. in-4.

Cet ouvrage imprimé en caractères détestables dans les missions, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Tesoro de la lengua guarani*, pub. par Ruiz, à Madrid, en 1639, a trait surtout aux nombreuses tribus que l'on subjugua dans le Paraguay, mais il ne faut pas oublier l'étroite alliance qui existe entre ces peuples et ceux de la *lingoa geral.*

Nous n'ajouterons plus qu'un mot pour nous résumer. Ces langues dédaignées par les savans ne sont pas complétement privées d'une sorte de littérature appropriée aux Indiens convertis, et il seroit bien que l'on réimprimât les plus anciens mo-

numents en ce genre, ou qu'on livrât à l'impression ceux qui n'ont jamais été publiés. Des sermons écrits dans la langue des Tupinambas, des chants religieux composés dans le même idiome, enfin une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, formoient dès 1551, le résultat des travaux nombreux entrepris par les jésuites, au milieu de ces nations, qui comptoient encore tant de milliers d'individus, et qui ne forment plus aujourd'hui dans les déserts de l'Amazonie que quelques tribus dégénérées. (Voy. à ce sujet la lettre d'Antonio Peres, écrite le 2 août 1551. *Revista trimensal*, avril 1844, p. 95.) Il y a dans le même numéro *une information des terres du Brésil*, donnée par le célèbre Nobrega, qui a été écrite également vers cette époque. Une lettre du même, datée de Pernambuco, 1551, renferme des documents d'autant plus curieux sur l'état moral du pays que ces renseignemens se rapportent précisément à la date de notre monument.

(Note 7, p. 339.)

Sources bibliographiques où l'on peut puiser quelques connoissances sur les croyances religieuses des Tupinambas.

Le mémoire le plus étendu qui ait encore été écrit sur les croyances religieuses des habitants primitifs du Brésil, est celui qui a été publié en 1843, dans la *Revista trimensal*, par M. Jozé Joaquim Machado d'Oliveira. L'auteur y prouve suffisamment que les tribus anciennes et celles qui leur ont succédé avoient et ont encore des notions sur l'Être suprême, aussi bien qu'une croyance incontestable à l'immortalité de l'âme. Nous désirerions qu'on fît plus, et nous pensons qu'il seroit digne de l'*Institut historique de Rio de Janeiro*, dont les efforts persévérans ont eu déjà tant de résultats, d'ouvrir une enquête sur les traditions cosmogoniques des nations diverses parlant la *lingoa geral*. Lorsque le vieux Thevet disoit, en 1555, alors qu'il essayoit de nous transmettre les croyances des Tupinambas, qu'il lui sembloit *ouïr quelques*

bayes d'Homère, il ne faisoit qu'exprimer, avec la naïveté du XVI[e] siècle, ce que disoit, en d'autres termes, près d'un siècle plus tard, le docte Vasconcellos. Avouons-le franchement, le vieux cordelier françois, compagnon de Villegagnon, est jusqu'à ce jour le seul qui nous ait transmis d'une manière quelque peu détaillée, la cosmogonie des Tupis. Nous ne sommes point de ceux qui veulent que l'on accepte sans examen tous les faits transmis par ce moine crédule dont l'érudition étoit si confuse; mais dans l'absence de documens meilleurs, il faut nécessairement avoir recours à son récit, qui concorde d'ailleurs avec les aperçus de Nobrega, d'Anchieta, de Soarez, de Cardiim, d'Hans Staden et de Lery. Disons plus, s'il est presque impossible que durant le court séjour qu'il a fait le long des côtes du Brésil, Thevet ait pu recueillir lui-même les renseignemens cosmogoniques reproduits dans ses divers ouvrages, imprimés ou manuscrits, il n'a pu certes, les inventer. Il nous a donné du reste, dans ses œuvres inédites, la clef de toute sa science, et lorsqu'il nous annonce, qu'il avoit sauvé de la mort un Portugais, nommé Pedro, longtemps prisonnier des Brésiliens, et avec lequel il s'entretenoit, lorsqu'il *vouloit philosopher*, il nous a parfaitement édifiés sur la nature des sources qu'il consulta. Nous renvoyons donc au voyage du vieux cordelier d'Angoulême, et surtout à une relation presque ignorée en France, et dont nous possédons cependant un précieux manuscrit.

Au temps où le bruit se répandit dans le Brésil que des mines immenses d'émeraudes existoient dans l'intérieur, on nomma pour aller faire la conquête de cette espèce d'El-Dorado, un gentilhomme de Lisbonne, nommé Gabriel Soares de Souza, depuis longtemps habitué aux solitudes du Brésil; ceci avoit lieu en 1591, et ce fut à la suite des explorations nécessitées par la recherche de ces mines imaginaires, que le beau fleuve, désigné sous le nom de San Francisco, fut exploré pour la première fois. Gabriel Soares revint en Portugal avec quelques pierres dans leur gangue, mais il paroît que l'imperfec-

tion de plusieurs de ces émeraudes empêcha qu'on ne donnât suite à l'entreprise, qui fut poursuivie avec plus de succès, dit-on, par D. Francisco de Souza, seigneur de Bringel, gouvernant alors le Brésil. Gabriel de Soares fit mieux que de rapporter des émeraudes, il composa un précieux volume que la Bibliothèque nationale possède en manuscrit et qui est intitulé : *Roteiro geral com largas informações de toda a costa que pertence ao estado do Brasil, e descripção de muitos lugares delle, especialmente da Bahia de todos os Santos,* dédié à Cristovam de Moura, en 1587.

Ce beau livre a été publié en 1825, dans la *Collecção de Noticias para a historia e geografia das nações ultramarinas,* sur un autre manuscrit et il a été l'objet d'une savante dissertation de M. Adolfo de Varnhagen. Le jeune écrivain que nous venons de nommer a soumis les divers manuscrits de Gabriel Soarez à un sérieux examen, il a vu même celui de Paris et il est le seul qui puisse donner aujourd'hui une édition correcte de cet admirable traité, si précieux pour l'empire du Brésil.

(Note 8, p. 340).

Guillaume le Testu, examiné comme l'un des premiers navigateurs qui aient décrit le Brésil.

Guillaume le Testu, si peu connu de nos jours, étoit considéré dès le règne de Charles IX comme l'un des plus fameux pilotes de son temps, si ce n'étoit le plus instruit. Selon toute probabilité, il naquit dans les premières années du XVIe siècle. On ignore complétement dans quelle ville il prit naissance, mais plusieurs indices donnent à supposer que ce fut en Normandie; cependant une autorité imposante le fait naître en Provence, sans donner aucun détail, il est vrai, sur sa biographie. M. de Humboldt ne fait que le mentionner à propos d'une indication géographique. Il a eu certainement de grandes relations avec les protestants s'il n'étoit protestant lui-même : la dédicace de son livre en fait foi. Il navigua longtemps dans les

mers d'Afrique et dans celles du nouveau monde. André Thevet, le cosmographe en titre de Henri III, se vante d'avoir été à diverses reprises son compagnon de voyage, et il le qualifie toujours de « renommé pilote et singulier navigateur. » Quant à lui, il prend le titre de pilote de la mer du Ponent, en la ville du Havre ; on pourroit supposer qu'il étoit né dans ce port, et il n'y auroit rien d'impossible à ce que cela fût ainsi, puisque la ville étoit déjà fondée en 1509. Le magnifique Portulan que nous a laissé l'habile le Testu a été composé en 1555, et il est remarquable que ce soit précisément l'époque à laquelle Coligny vouloit fonder un grand établissement de refuge au Brésil. Aussi le voit-on souhaiter à l'amiral *félicité et paix durable*. La carte du Brésil qui orne le Portulan dénote une connoissance peu commune de ces régions ; on doit juger de celle qui fait connaître une partie de l'Afrique par le spécimen que présente le grand ouvrage de M. de Santarem. Guillaume le Testu devoit mourir dans le nouveau monde. Un livre peu connu nous fournit de nombreux détails sur sa fin tragique. H. T. S. de Torsay, dans sa Vie de Strozzi, dit positivement que le capitaine Guillaume le Testu, s'étant chargé de diriger une expédition contre *Nombre de Dios*, périt dans une action contre les Espagnols. Cette expédition aventureuse faisoit partie du reste de celle que tenta d'exécuter Drake, qui mourut, dit-on, en 1596, du chagrin que lui causa son échec. On peut lire dans le beau livre de M. Ramon de la Sagra sur l'île de Cuba une note pleine de lucidité touchant le magnifique Portulan de Guillaume-le-Testu; elle est due à M. Sabin Berthelot, qui a donné aussi un travail étendu sur ce précieux monument dans le *Journal de l'Instruction publique*. Le Portulan de Guillaume-le-Testu est de format in-folio, et les peintures sont dues à une main d'une grande habileté ; on le conserve au dépôt de la guerre.

Voici un fragment du splendide ouvrage de Guillaume le Testu. Il est d'autant plus curieux que l'on peut le considérer comme la première description du Brésil, qui ait été écrite par un Français. Alfonse le Xainctongeois, est plus vieux de dix

ans, il est vrai, mais il ne visite que le nord de cette vaste contrée et sa précieuse relation composée vers 1543, n'a paru que défigurée. Les amateurs de vieux voyages n'apprendront pas sans plaisir, que M. Pierre Margry en prépare une seconde édition. On ne sauroit trop désirer que l'excellent article de M. Sabin Berthélot sur le Portulan de Guillaume le Testu, et les cartes de l'Afrique publiées par M. le vicomte de Santarém, dans son magnifique atlas, fassent venir le même désir à quelque éditeur habile. Durant le XVIe siècle, nous n'avons rien que l'on puisse comparer sous le rapport de la cartographie aux cartes manuscrites de Testu. La note succincte que nous transcrivons fidèlement laisse voir quelle judicieuse observation se fait remarquer dans les descriptions malheureusement trop concises du célèbre pilote.

« Ceste pièce faict demonstration d'une partie d'Amérique ou les régions tant du Brésil caniballes que du royaulme de Prate sont descriptes situées soubz la zonne toride soubz le premier climat antidia meroes et finissant soubs le meilleu du quatreisme (*sic*) climat antidia rodou. Envyronnée du costé de septentrion de l'océan des Caniballes et Entille du costé d'orient la grant mer océane. Tous les abitans de ceste terre sont sauvaiges n'ayant cognoissance de Dieu. Ceulx qui abitent à l'amont de l'équinoctial sont malings et mauvais mangeans chair humaine. Ceux qui sont plus eslongnés de l'équinoctial estant plus aval sont traictables. Tous les dicts sauvaiges tant de l'amont que de l'aval sont nutz ayans leurs loges et maisons couvertes d'écorches de boys et de feuilles. Ils mènent ordinairement guerre les ungs contre les autres, c'est assavoir ceulx des montagnes contre ceulx du bort de la mer. Ceste région est frétille en milcq et manioc qui est une racine blanche de quoy ils font de la farine pour menger, car ils ne font point de pain; aussy y a-t-il force naveaux de trop meilleur goust que ceulx du pays de France avec enneniens (*ananas*) qui est un fruict délicieux avec plusieurs aultres sortes de fruicts. Aussy nourrit ceste terre sengliers, loups serviers, agoutins, tatous et plusieurs sortes de

bestes, avec grand nombre de poulailles semblables à celles de ce pays de France. Papegaulx de divers plumaige. Les marchandises de ceste terre sont cotons, brésil, poyvres, bois servans à teincture avec gros vignolz desquels on faict patenostres et ceintz à femmes les desuditz abitans sont grans pescheurs de poisson et fort adroicts à tirer de l'arc. »

Nous avons en portefeuille tous les éléments d'une biographie étendue dans laquelle nous essayerons d'indiquer les vastes travaux hydrographiques de Guillaume le Testu, le long du littoral du Brésil et sur les côtes de l'Amérique méridionale.

(Note 9, p. 340).

La chanson de Montaigne, poésie des Tupinambas. Drames des missionnaires, vers tupiques composés par eux.

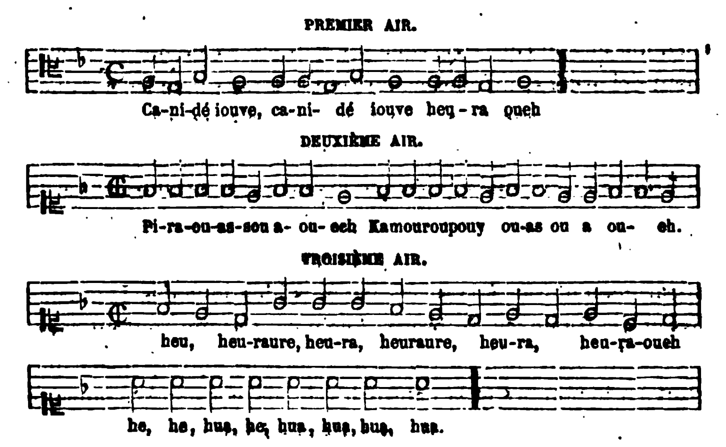
« Couleuure arreste-toy, arreste toi couleuure; afin que ma sœur tire sur le patron de ta peinture la façon et l'ouurage d'vn riche cordon, que se puisse donner à m'amie : ainsi soit en tout temps ta beauté et ta disposition preféré à tous les autres serpents. » Montaigne ajoute : « Ce premier couplet c'est le refrein de la chanson. Or i'ai assez de commerce avec la poésie pour iuger cecy; que non-seulement il n'y a rien de barbarie en cette imagination, mais qu'elle est tout a fait anacréontique. Leur langage au demeurant c'est vn langage doux et qui a le son agréable retirant aux terminaisons grecques. »

Ce fragment est précédé d'un chant guerrier, que le poëte aimé des Brésiliens, Jozé de Santa Rita Durão, a évidemment introduit dans le *Caramurú*, s'il n'a profité d'une antique tradition. « J'ay vne chanson faite par vn prisonnier, dit Montaigne, où il y a ce traict : Qu'ils viennent hardiment trestous et s'assemblent pour disner de luy; car ils mangeront quant et quant leurs pères et leurs ayeulx, qui ont servy d'aliment, et de nourriture à son corps. Ces muscles, dit-il, ceste chair et ces veines ce sont les vostres, pauvres fols que vous estes : vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encore : sauourez-les bien, vous y trouverez le

goust de votre propre chair. » (Voy. à propos de la remarque faite plus haut, l'excellente édition de Caramurú, donnée par M. Adolfo de Varnhagen.)

Un écrivain du XVIe siècle, recherché des bibliophiles, et que M. Auguste de Saint-Hilaire, appelle ingénieusement le Montaigne des vieux voyageurs, Jean de Lery, nous a conservé l'analyse des chants, que les Tupinambas répétoient en chœur dans leurs solennités ; voici ce qu'il nous dit à ce sujet : « Et parce que n'entendant pas alors parfaitement leur langage, ils avoient dit plusieurs choses que ie n'avois pu comprendre, ayant prié le truchement qu'il me le déclarast, il me dit au premier lieu, qu'ils avoyent fort insisté à regretter leurs grands pères décédés, lesquels estoient si vaillants toutefois, qu'enfin ils s'estoient consolés, en ce qu'après leur mort ils s'assuroyent de les aller trouver derrière les hautes montagnes, où ils danseroient et se réjouiroient avec eux, semblablement qu'à toute outrance, ils avoient menacé les Ouctacaces aultres sauvaiges leurs ennemis, lesquels, comme je l'ay desja dit ailleurs, sont si vaillants qu'ils ne les ont jamais pu dompter d'estre bientot pris, et mangés par eux ainsi que leur avoit promis leurs caraïbes. Au surplus qu'ils avoient entre-meslé et fait mention en leurs chansons que les eaux s'estoient une fois tellement débordées, qu'elles couvrirent la terre ; tous les hommes du monde, excepté leurs grands pères, qui se sauvèrent sur les plus hauts arbres de leur pays, furent noyés. » Léry parcouroit le Brésil en 1557, mais il n'est pas le seul qui nous ait transmis de précieux renseignemens sur la poésie des Brésiliens, habitant alors la baie de Rio de Janeiro et les rives du cap Frio ; ces Indiens appartenoient tous à la race à peu près identique des Tupinambas et des Tamoyos. Nobrega, Anchieta, Cardim, offrent peut-être moins de détails à ce sujet, mais ils sont souvent plus explicites sur le nombre et la nature des chants, conservés cinquante ans après la découverte. Il y a surtout au XVIe siècle, un auteur qui a parfaitement apprécié le rang occupé dans les tribus par les hommes privilégiés chargés de transmettre la tradition.

« Les poëtes parmi les Tupinambas jouissoient d'une telle estime, nous dit Gabriel Soarez, qu'ils alloient parmi leurs ennemis, sans en éprouver la moindre offense. » Il est difficile de supposer que des hommes auxquels étoient accordés de tels priviléges, n'avoient pas imposé à leurs chants un rhythme poétique, soumis à certaines règles, et donnant à leur langage, une réelle supériorité sur celui des autres Indiens. Malheureusement les détails précis sur ce sujet nous manquent à peu près complétement. Jean de Lery, à propos d'une description d'histoire naturelle, nous a bien conservé le début d'une chanson brésilienne fort populaire selon lui; il a bien renouvelé cette indication quelques pages plus loin, au sujet d'un poisson, mais si nous transcrivons ici ces fragments, c'est plutôt pour donner une idée de la mélopée que de la versification de ces peuples. Ce seroient seulement aujourd'hui les *Appiacds* et peut-être les *Guarayos* des confins de la Bolivie dont il est question dans le bel ouvrage de M. d'Orbigny, qui pourroient nous instruire sur ce point; en attendant des investigations nouvelles, nous reproduisons des fragmens, qui ont du moins le mérite d'avoir été recueillis dans le siècle même de la découverte.



Ce dernier chant, se liant à une sorte d'initiation, sans doute, mais imparfaitement transmis par le vieux voyageur,

lui inspire les réflexions suivantes : « Or les cérémonies ayant ainsi duré près de deux heures, ces cinq ou six cents hommes sauuages ne cessèrent toujours de danser et chanter. Il y eut une telle mélodie, qu'attendu qu'ils ne sauuent que c'est de l'art de musique, ceux qui ne lès ont ouys ne croiroyent jamais qu'ils s'accordassent si bien. Et de fait, au lieu que du commencement de ce sabbath (estant comme iay dit en la maison des femmes) i'auais eu quelque crainte, i'eu alors en récompense une telle ioye, que non-seulement oyant les accords si bien mesurez d'une telle multitude et surtout pour la cadence et refrain de la balade, a chacun couplet tous en traisnans leurs voix: *heu heuraure, heura, heuraure, heüra, heüra oueh*; ien demeurai tout rauy: mais aussi toutes les fois qu'il m'en souuient, le cœur me tressaillant, il m'est aduis que ie les aye encor aux oreilles. Quand ils voulurent finir, frapans du pied droit contre terre, plus fort qu'auparavant, après que chacun eut craché deuant soi, tous vnanimement d'vne voix rauque prononcèrent deux ou trois fois un tel chant *he, he, hua, he, hua, hua, hua.* »

Jean de Lery, déjà si ancien, n'est pas le seul qui nous ait transmis des fragmens de mélodies indiennes, un savant célèbre dans les sciences naturelles, et que sa passion pour la musique n'abandonna pas un moment au fond des solitudes les plus reculées de l'intérieur, Martius n'a pas dédaigné de nous transmettre quelques airs recueillis il y a une trentaine d'années seulement, et qu'il seroit peut-être impossible d'entendre aujourd'hui dans leur naïveté primitive. Ces précieux fragments sont trop peu connus au Brésil même et ils ont paru sous le titre suivant dans l'une des sections du bel ouvrage publié par les savants bavarois: *Brasilianische volkslieder und Indianische Melodien musikbeilage zu D. V. Spix und D. V. Martius Reise in Brasilien.* Outre les chants recueillis parmi les sauvages, ce recueil renferme huit de ces *modinhas* brésiliennes, qu'on entend répéter avec tant de bonheur dans les simples bourgades. On y trouve aussi un *Landùm*, air de danse essen-

tiellement original, importé par les Africains. Le grand ouvrage de M. Alcide d'Orbigny fournit également des mélodies indiennes, mais elles appartiennent à la nation des Chiquitos.

Nous avons dit un mot de la musique indienne recueillie au XVIe siècle, et même durant les temps modernes, parlons maintenant des paroles.

Les deux fragments reproduits en tête de la note, font partie comme nous l'avons déjà fait observer, de deux chansons que le vieux voyageur du XVIe siècle entendit jadis dans leur intégrité ; elles n'offroient guère à ce qu'il paroît que l'énumération de certains animaux, et celle de leur parure ou de leurs qualités. Sous ce rapport, elles avoient une analogie frappante avec les chansons modernes qu'entendit M. de Saint-Hilaire, parmi les Macunis. On diroit que c'est une sorte d'adjuration adressée à toutes les créatures pour qu'elles prennent part à la vengeance ou aux joies du sauvage. Ce qui nous fait émettre cette opinion c'est un chant plus ancien encore que ceux que nous venons de citer, puisqu'il remonte à l'année 1543 ; il nous est fourni par une nation indienne jadis puissante, dont les débris occupent encore les confins du Brésil. Lorsque les *Guaycurus* ou *Uaicurus* qu'on nomme aujourd'hui *indiens cavaliers*, furent vaincus dans les plaines du Paraguay par l'aventureux Cabeça de Vaca, on vit ces sauvages intrépides abaisser leur antique fierté jusqu'à une soumission complète aux volontés des Européens. Reconnus jadis comme dominateurs de ces régions, et redoutés de tous les autres Indiens, ils obéirent à une antique tradition, qui vouloit que le plus brave fût le maître; mais, avant d'accomplir cet acte, ils prirent à témoin de leur vaillance, les créatures vivantes qui animent les forêts et les eaux, et ils les convièrent à ne point oublier leur domination légitime. « Ils chantoient, ils appeloient toutes les nations, leur disant d'oser les combattre, qu'ils étoient peu nombreux mais plus braves que tous les autres peuples du monde, et maîtres de la terre, des cerfs et de tous les autres animaux des champs, qu'ils étoient seigneurs des rivières et des poissons. » (Voy. la *Collection des*

anciens voyages en Amérique, publiée par M. H. Ternaux Compans). La nation qui nous fournit ce fragment, a su conserver une sorte de puissance aux confins extrêmes du Brésil, et bien qu'elle n'appartienne pas à la confédération des tribus parlant jadis la *lingoa geral*, ses idées poétiques et cosmogoniques mériteraient une sérieuse enquête.

Dès l'année 1550, précisément à l'époque où la fête de Rouen avoit lieu, des chants religieux, en langue tupique, étoient composés par ordre de Nobrega. *Agora se ordenan cantares em esta lingua os quaes cantam os Mamalucos, pelas aldeas com os outros,* etc. (*Revista trimensal,* avril 1844, p. 99.) Cette lettre est écrite par Antonio Peres, qui prêchoit les Indiens dans leur langue. Par une lettre, datée de l'année 1549, Nobrega nous apprend encore quel étoit le pouvoir de la musique religieuse sur ces peuples devenus les auxiliaires des missionnaires. Les orphelins de Lisbonne envoyés de la capitale du Portugal, dans ces régions sauvages, attiroient les enfans des Tupinambas, et les amenoient insensiblement à adopter les idées chrétiennes. En mêlant leurs jeux à ceux des jeunes Indiens, les enfans portugais s'initièrent parfaitement à toutes les difficultés de ce langage, dont les missionnaires comprenoient l'harmonie sans pouvoir la rendre aisément. Cette faculté si commune chez les méridionaux, de revêtir d'une image poétique les pensées les plus ordinaires, se fit sentir chez ceux qui avoient adopté momentanément un nouvel idiome; des mots portugais, se mêlèrent insensiblement à la *lingoa geral.* Les rhythmes des étrangers s'introduisirent dans ce langage flexible; on fit des vers brésiliens avec des pensées chrétiennes. Voici un échantillon de ces cantiques religieux, où l'on devine sans peine l'habileté du missionnaire :

Tupan çy Angatorama
Santa Maria xe iára
Nde reça porauçubara
Xe recó catúaoáma
Xe anga remiecara.

Ici il est bien évident que le rhythme poétique d'une langue savante a été adroitement adapté à l'idiome des Indiens; ce fragment est de Christovam Valente, et les amateurs de linguistique trouveront plusieurs morceaux de ce genre, dans le catéchisme écrit en portugais par A. de Araujo en 1618, et publié en 1681. Malheureusement, les livres de cette nature, sont beaucoup moins nombreux que ceux qui ont été composés au Pérou en quichua et en aymara; ils auroient encore cependant une réelle utilité, puisque de nos jours même, et dans la vaste province du Pará, nombre de personnes parlent l'idiome quelque peu alteré, il est vrai, des anciens dominateurs du Brésil; tandis qu'au Paraguay l'idiome si doux des Guaranis est encore en usage. Dans le nord du Brésil les chants consacrés aux cérémonies du christianisme n'ont pas cessé même d'être adaptés aux besoins du culte; mais il n'y a guère que sur les bords du fleuve des Amazones qu'on en fasse retentir encore les églises. Dans son essai sur *la Corographie du Pará*, ouvrage trop rare en France, M. Monteiro Baena donne un de ces cantiques, et nous le reproduirons avec la traduction, en faisant observer que dans le texte original on n'a point observé de division.

Santa Maria curau puranga
Imembuira iauera iuté pupé
Oicou qurussá uássú pupé
Janga turama rerassú

« Sainte-Marie est une femme, elle est belle, son fils lui ressemble; il est au haut des cieux, sur une grande croix, et là il garde notre âme. »

Je ne sais, mais dans cette image à la fois si simple et si grande, il semble que le poëte indien ait emprunté quelque chose au génie de l'immortel Vieira. Il ne faut pas l'oublier, le nom de ce pasteur infatigable qui fit, dit-on, 14 000 lieues dans le désert, se lie à toutes les institutions qui dans l'Amazonie civilisèrent les Indiens, et l'homme qui trouva des pages

si éloquentes sur les rives du grand fleuve, put inspirer aux catéchumènes quelques-unes de ses nobles pensées.

Cet échantillon poétique n'est pas du reste le seul qui puisse servir à prouver combien les Brésiliens instruits, des derniers siècles, étoient parvenus à s'assimiler les secrets principes des langues indigènes. M. Monteiro Baena, cite entre autres, un gouverneur, Alexandre de Souza Freire, qui vers 1731, étoit si habile en langue tupique (*lingoa geral*), qu'on a vu de lui des stances en *octava rima*, qui jusqu'à nos jours, m'a-t-on dit, ont conservé de la célébrité. Il nous seroit facile de multiplier ces fragmens de poésies hybrides, surtout si nous les empruntions aux livres guaranis, qui furent si répandus jadis par les jésuites du Paraguay, et qui offrent les plus frappantes analogies, comme on sait, avec les traités écrits dans la *lingoa geral*. Nous nous contenterons de citer un ouvrage espagnol, publié à Lisbonne, et presque ignoré au Brésil, c'est celui de Sardiña Mimoso, il est intitulé : *Relacion de la real tragi-comedia con que los padres de la compañia de Jesus de Lisboa recibieron, à Felippe II de Portugal.* Lisboa, 1620, in-4. Ce curieux ouvrage renferme des compositions poétiques en castillan, en latin et en langue brésilienne.

Nous donnerons ici le texte d'une chanson brésilienne beaucoup plus moderne, et qui appartient à une autre nation. Ce fragment n'offre pas un bien vif intérêt sans doute, mais il sert à prouver une fois de plus, que les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, ont en commun une série d'idées poétiques qui se renouvellent dans toutes les conditions et sous tous les climats.

Vâṇâxicarû xicarû priué-priué
Çarimanarûe
Yacâmená, yacâmená
Aritarué, yâcaméná.

« Tandis que nous sommes en santé, il nous faut rire et boire ; lorsque nous serons malades, les chants et les ris cesseront. »

Ce chant a été transmis par les Paravianos de l'extrême nord du Brésil.

Voyez *Memorias da Academia real das Sciencias de Lisboa*, tom. X, p. 241.

Ce qui rend ce fragment doublement précieux, c'est que les chants brésiliens sont improvisés pour la plupart, et ont été bien rarement recueillis par l'impression; de tout temps les Indiens joignirent à leurs poésies traditionnelles des chants composés spontanément et presque aussitôt oubliés.

Le savant et naïf Warden, après avoir consacré dans sa chronologie un paragraphe à ce qu'il appelle *les arts d'agrément* (chez les sauvages), ajoute que les Tamoyos *possédaient le talent* de faire des impromptus. Les Tamoyos, anciens dominateurs du cap Frio et d'une partie de la baie de Rio-Janeiro, qu'ils désignoient sous le nom de *Nicteroky*; les Tamayos, dis-je, partageoient cette faculté avec la plupart des Indiens, mais ils l'exerçoient plus fréquemment parce qu'ils étoient dépositaires des grandes traditions poétiques et mythologiques du pays. Dans le mouvement si prononcé et si louable qui entraîne les littérateurs brésiliens vers l'étude des antiquités de leur beau pays, cette nation devra être l'objet d'un sérieux examen. Comme l'a très-bien fait observer M. d'Orbigny à propos d'une tribu lointaine de l'intérieur de l'Amérique du Sud, qu'il désigne sous le nom de Guarayos, *Tamoi* veut dire grand-père. Toutes les personnes qui ont présent à la pensée l'excellent livre d'Heckewelder sur les Américains du Nord, savent ce que signifie ce nom, appliqué à une tribu. Il caractérise la souche primitive, la race dépositaire des origines. L'idiome des Tamoyos, qui est celui des Tupinambas, n'a pas cessé d'être cultivé, comme on le croit quelquefois en France, et nous le répétons, il a fourni plus d'un document littéraire complétement oublié de nos jours.

La pièce la plus curieuse et la plus importante, sans contredit, qui nous ait été léguée par le XVIe et le XVIIe siècle dans la langue des Tupinambas, est un drame religieux qui ne

fut jamais imprimé, mais que l'on représenta. Anchieta étoit poëte, et poëte plein d'enthousiasme, car Vasconcellos nous le représente errant dans les grandes forêts de l'Amérique et demandant à cette nature splendide des inspirations dignes du poëme qu'il consacroit à la Vierge et que deux ouvrages du XVII[e] siècle nous ont conservé (voy. la *Chronique générale de la compagnie de Jésus, et la vie d'Anchieta*). Lorsqu'il se fut initié suffisamment aux secrètes beautés des langues indiennes, l'un de ses premiers soins fut de substituer des chants graves aux chants grossiers qui circuloient parmi les vieux marins et les nouveaux néophytes; il réussit au delà de ses espérances, et ses pieux cantiques, nous dit son ancien biographe, furent accueillis avec tant d'enthousiasme, que de nuit et de jour les places en résonnoient. A l'église, ils se mêloient encore aux chants de la doctrine chrétienne; le nom de Dieu retentissoit ainsi harmonieusement, nous dit le chroniqueur, parmi les chrétiens, qu'ils fussent brésiliens ou portugais. Le poëte missionnaire osa bientôt davantage; il essaya de faire une comédie pour l'édification de ses ouailles, chose qui n'avoit jamais été vue au Brésil! continue le biographe. Il eût pu ajouter: chose rare en Portugal, car Gil Vicente seul osoit aborder avec succès, sur la scène, les sujets religieux. Pour être exact, cependant, il faut se hâter de le dire, le drame du P. Joseph Anchieta, n'étoit pas composé uniquement dans l'idiome des Indiens. Entre les *Jornadas* on avoit introduit des espèces d'intermèdes composés en langue tupique. La pièce une fois écrite, on trouva sur-le-champ de jeunes cathécumènes pour la représenter. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le bruit de cette fête semi-religieuse, semi-mondaine, s'étant répandu dans les solitudes inexplorées de la province, on vit arriver de tous les coins de la colonie une foule d'auditeurs, les uns portugais, les autres indiens, à demi sauvages. Dans la bourgade de San Vicente, alors tout à fait naissante, on avoit dressé un théâtre à ciel découvert; l'auditoire passablement étrange observoit le plus scrupuleux silence, et la

pièce alloit commencer lorsqu'on vit se former à l'horizon une de ces tempêtes comme on en voit dans le voisinage des tropiques seulement. A la vue de son public qui s'enfuyoit, qui au bois, qui vers les cabanes, le digne père Joseph, doublement désolé, comme missionnaire ardent et comme poëte, ranime toute son énergie et parvient à calmer cette terreur. Heureusement ce n'étoit qu'une terreur panique : le ciel redevint serein et la pièce eut le plus éclatant succès; elle dura trois heures aux applaudissemens de tous, nous dit le vieux biographe qui mêle un peu naïvement dans cette occasion le miracle au succès dramatique. La pièce d'Anchieta portoit le titre de *Pregaçam universal* et fut conservée par les pères de la compagnie ;

Le manuscrit existe-t-il encore? Il ne seroit certes pas sans intérêt pour l'histoire littéraire du Brésil de faire quelques perquisitions touchant ce drame original dont Vasconcellos nous a conservé deux curieux fragmens en portugais. Quant à l'anecdote que nous citons, il faut lire pour la rencontrer le livre rarissime intitulé : *Vida del padre Joseph de Anchieta, traduzida de latin en castellano por al padre Estevan de Paternina, de la misma compañia y natural de Logroño.* Salamanca, 1618, 1 vol. in-12. Rappelons à propos de cette curiosité bibliographique, que la vie d'Anchieta avoit été rédigée primitivement en portugais par le père Pedro Rodriguez, provincial du Brésil. Le P. général Claudio Aquaviva l'envoya à Rome, où un humaniste habile, Sebastian Beretano rédigea en latin la biographie de l'apôtre. Il la divisa en cinq livres; mais le traducteur espagnol s'étant procuré de nouveaux documens sur la vie du digne missionnaire, s'empressa de faire des additions au travail de Beretano, tandis qu'il abrégea d'autres parties de son ouvrage. L'éditeur d'un recueil intéressant sur la littérature brésilienne, M. P. da Sylva, ne nous laisse guère d'espoir, il faut en convenir, touchant les découvertes littéraires que l'on pourra faire en langue tupique. L'auteur de ces notes croit cependant avoir réuni ici quelques documens mis en regard, du moins pour la première fois, et qui prouvent

que toutes recherches ne seroient point infructueuses. Un poëte distingué et fort apprécié en Portugal et au Brésil, M. Magalhaens, pense avec raison que les bibliothèques des couvents, et spécialement celles de Bahia, fourniront tôt ou tard divers renseignemens sur ce point : « Quelle valeur n'auroient pas pour nous, dit-il, les monumens poétiques de ces peuples incultes, qui ont disparu pour ainsi dire de la surface du globe, et qu'on vit si passionnés pour la liberté qu'ils préféroient tomber sous les efforts des Portugais plutôt que de se soumettre au joug. » Voy. *Niterohy Revista brasiliense*, p. 157.

Anchieta, né aux Canaries en 1533, faisoit fort bien des vers portugais. Il avoit composé dans le désert une vie de la Vierge en 5700 vers latins qu'il avoit confiés uniquement à sa mémoire et dont il n'avoit pas oublié un distique, lorsqu'il s'agit de les transmettre sur le papier. Cardoso possédoit une copie de ce poëme, faite par Christovam de Gouvea, l'un des pères de la compagnie, et Vasconcellos n'en parloit pas sans admiration; il se tait sur les poésies portugaises d'Anchieta. Voici quelques vers de l'infatigable apôtre, qui durent être faits dans les derniers jours de sa vie :

Vime agora n'um espelho
E comecei a dizer,
Corcóz toma bom conselho
E faze bom aparelho,
Porque cedo as de morrer.
Mas com juntamente ver
O beiço hum pouco vermelho,
Disse fraco estás, e velho,
Mas pode ser, que Deos quer
Que vivas para conselho.

Voy. George Cardoso. *Agiologio lusitano*, Lisboa, 1639, 3 vol. pet. in-fol.

Nous avons cité ces vers touchans, parce qu'ils n'ont pas été reproduits, que nous sachions du moins, dans les biographies modernes et qu'ils pourront servir aux investigateurs futurs

pour retrouver quelques autres poésies en langue vulgaire, dus au même missionnaire, et dont la découverte intéresseroit à un si haut degré les amis de la littérature brésilienne. Nous renvoyons pour tous les autres détails qu'on désireroit sur Anchieta à l'excellent livre qu'a publié en 1847 M. Pereira da Sylva, sous le titre de *Plutarque brésilien*. — Après tous les hommes cités dans cette note, le religieux qui paroît avoir le mieux possédé l'idiome des Tupinambas est encore un jésuite, qu'on désigne simplement sous le nom du P. Antonio. Né dans l'île de S. Miguel, en 1566, il passa au collége de Bahia, puis s'enfonça dans les forêts du Brésil et devint si habile dans la langue des indigènes, qu'on l'eût cru né parmi ces barbares, dit Barbosa Machado, l'auteur de la *Bibliotheca lusitana*. Le P. Antonio mourut en 1632. Son travail est intitulé : *Cathechismo na lingua brasilica, composto a modo de dialogos por Padres doutos e boas linguas da companhia de Jesus*, etc. *Lisboa*, Pedro Crasbeeck, 1618, 1 vol. in-8; il y a eu une deuxième édition de ce livre rarissime, corrigée par le P. Bartholameu de Leão.

Ce qui donne à supposer qu'on verra se réaliser quelque jour les conjectures de M. Magalhães, c'est l'apparition inattendue d'un petit livre écrit dans un style charmant et que l'on doit à un missionnaire jusqu'alors inconnu; nous voulons parler du P. Fernão Cardim. Cet apôtre du Brésil, oublié depuis près de trois siècles, arriva à la baie de San Salvador au temps où les missions de la compagnie comptoient sur ce point seulement huit mille Indiens; doué d'un sentiment poétique, d'une rare délicatesse et qui se révèle comme à son insu dans chacune des lettres confidentielles qu'il a écrites à un supérieur, il ne tarit point sur les danses dramatiques des Indiens, sur leurs chants naïfs, sur la noble gravité de leurs harangues. Ce qui étoit une rareté au temps du père Anchieta est pour ainsi dire une chose vulgaire à la fin du siècle, et le P. Cardim parle à diverses reprises de ces pastorales en trois langues que les cathécumènes représentoient sous les grands arbres du

rivage à toutes les occasions solennelles, telles que la célébration des grandes fêtes de l'Église ou l'arrivée d'un nouveau missionnaire.

Si ces petits drames religieux, dans lesquels l'idiome des Indiens se mêloit au dialecte espagnol et portugais, sont à regretter, ce qui est plus digne de regrets encore, c'est la perte de ces improvisations si passionnées que le P. Cardim entendit fréquemment et qui, il le dit d'une manière positive, étoient accentuées de telle sorte, qu'il y reconnoissoit un rhythme bien réel puisqu'il les désigne sous le nom de *trovas*. Une chose remarquable d'ailleurs, chose sur laquelle les vieux voyageurs avoient gardé le silence jusqu'au temps de Cardim, c'est la rare faculté des femmes indiennes pour la poésie. « Ce sont, dit le bon missionnaire, d'insignes improvisatrices. » Les chants qu'on répétoit traditionnellement et dont les Payés restoient dépositaires, devoient être bien anciens, s'ils n'étoient soumis à des règles particulières, puisque les pères, devenus si habiles dans la langue tupique, avouoient qu'on ne les entendoit pas toujours, en disant néanmoins comme notre vieux Lery, que c'étoient « chants de batailles ou souvenirs des ancêtres. » Un fait à rapprocher aussi du récit de 1557, c'est cette litanie dans laquelle reparoissent les noms des animaux dont les cris sont imités. « Ils contrefont, dit Cardim, les oiseaux, les serpents et d'autres créatures, le tout rhythmé par comparaison, pour s'inciter à combattre. » Un de nos plus habiles observateurs parmi les voyageurs modernes, M. Auguste de Saint-Hilaire, a remarqué ces monotones énumérations d'animaux dans les chants des Macunis, et l'on a pu voir par le refrain que cite Montaigne, qu'elles ne se mêloient pas toujours à un cri de guerre, et qu'elles n'étoient pas non plus dépourvues de grâce.

Gabriel Soares qui vivoit précisément au temps de Cardim dans la baie de San Salvador, est tout aussi explicite que lui sur ces chants traditionnels, et il en indique ainsi sommairement la forme rhythmique. « Les musiciens, dit-il, composent des thèmes

impromptus, ainsi que les refrains (*voltas*), qui se terminent selon la consonnance du couplet; un seul dit la chanson; et les autres répondent en répétant la fin du motif. »

Un second fait nous est révélé par Cardim; c'est qu'indépendamment de ces chants il y avoit un enseignement régulier des traditions; cet enseignement solennel confié aux Payés, qui étoient à la fois les devins, les médecins et les poëtes de la tribu; se prolongeoit quelquefois durant la nuit entière. Qui peut nous dire aujourd'hui ce que l'on cherchoit à préserver de l'oubli durant ces longues narrations? Un de nos vieux voyageurs qui se les fit expliquer fut frappé de leurs rapports avec les mythes de l'antiquité grecque. Nul rhapsode ne s'est montré au XVIe siècle pour garder ces belles traditions; et elles se sont éteintes; heureux s'il se fût trouvé parmi nos poëtes du temps de Henri II un esprit assez bien inspiré pour interroger curieusement les interprètes qui figuroient à l'entrée de Rouen; il eût échangé son obscurité contre un *los immortel*; pour me servir d'une expression du temps; Montaigne le disoit dès lors: « La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art; comme il se veoid ès villanelles de Gascoigne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aulcune science ni mesme d'escripture. La poésie médiocre qui s'arreste entre deux est desdaignée, sans honneur et sans prix. »

Mais j'oublie que ces notes ne sont que des notes purement bibliographiques, et je conclus qu'en ces sortes de matières si parfaitement oubliées jusqu'à ce jour, il faut relire Léry, Thevet, Hans-Staden, Soares et Cardim; le livre de ce dernier a paru récemment à Lisbonne sous le titre suivant: *Narrativa epistolar de uma viagem e missão jesuitica pela Bahia, Ilheos, Porto Seguro, Pernambuco, Espirito Santo, Rio de Janeiro, S. Vicente* (S. Paulo), etc., pelo P. Fernão Cardim. Lisboa, 1847, 1 vol. in-12. — Le P. Fernão Cardim après avoir été choisi par Anchieta pour être son confesseur, finit par être

provincial de son ordre. Il résidait à Bahia vers 1609, et assista à l'exhumation de son illustre pénitent.

(Note 10, p. 340).

Pedro Alvarez Cabral (par contraction Pedralvez).

Pedro Alvarez Cabral, le compagnon des premiers navigateurs qui illustrèrent le Portugal, l'heureux marin qui découvrit le Brésil, naquit d'une famille illustre. Dès son adolescence, il prit part aux vastes entreprises d'Emmanuel, et, le 9 mars de l'année 1500, ayant été chargé de l'expédition qui devoit succéder à celle de Gama, il arriva le 22 avril en vue de cette fertile contrée, qu'il désigna d'abord sous le nom de *Vera Cruz*, et qu'on appela un moment, par une bizarre erreur, l'île de Santa Cruz. Il envoya au roi, comme on sait, Pedro de Lemos pour lui annoncer la grande découverte racontée en termes si sincères par Pedro Vas de Caminha, et il poursuivit sa navigation vers l'Orient. Il essuya une effroyable tempête vers les parages du Cap, et il perdit quatre de ses navires. Nous ne le suivrons ni dans sa relâche à Quiloa, ni dans son arrivée à Mélinde où quinze navires furent embrasés par ses ordres. Dès le 31 juillet 1501, il étoit de retour à Lisbonne; Emmanuel le reçut avec des honneurs extraordinaires. L'histoire ne nous apprend pas qu'il ait commandé d'autres expéditions mémorables. La relation originale de son voyage est restée manuscrite; Ramusio la traduisit en latin et elle a paru dans la collection de *Grinæus* en 1555. Ramusio donna également cette relation en italien, dans son édition de Venise, 1565.

Les personnes versées dans l'histoire de l'Amérique du Sud savent qu'il n'existe pas une seule biographie quelque peu exacte de l'heureux navigateur. Nous avons trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale plusieurs dates et plusieurs faits auxquels il faudra avoir désormais recours pour établir d'une manière moins vague qu'on ne l'a pu faire jusqu'à présent l'époque de la mort du premier explorateur d'un grand empire.

Pedro Alvarez Cabral appartenoit, nous l'avons dit, à l'une des meilleures familles du royaume; il étoit fils de Fernando Cabral, seigneur de Zurara da Beira, alcaïde mór de Belmonte. Tous les historiens se taisent sur l'année de sa naissance, et sa vie privée est restée si peu connue qu'on en est réduit à considérer comme une bonne fortune historique la possibilité de grouper quelques faits et de poser des bases pour une future biographie.

Ce qu'on savoit de science certaine, c'est que Cabral avoit épousé dona Isabel de Castro, et quand bien même Barbosa nous eût laissé ignorer cette circonstance, elle nous eût été révélée en 1839 par M. Adolfo de Varnhagen, l'un des Brésiliens les plus laborieux et les plus instruits de notre temps. Ce jeune savant eut en effet occasion de reconnaître, vers l'époque signalée plus haut, l'humble tombe de Cabral dans la sacristie du couvent da Graça à Santarem ; il copia l'inscription qu'on y lisoit alors, et il s'empressa de faire parvenir ce précieux document aux savans du Brésil qui devoient y trouver un commencement de solution à plusieurs doutes.

La pierre du couvent da Graça est moins explicite dans ses révélations que le manuscrit de la Bibliothèque nationale dont nous produisons le témoignage; elle confirme sans doute un fait déjà connu et elle atteste l'union de Cabral avec l'une des plus grandes dames de la cour de João III, mais elle laisse un champ trop vaste aux conjectures touchant le point capital qu'elle devoit révéler. Selon toute probabilité, dona Isabelle devint veuve dans les premiers mois de l'année 1526, et cette date, acquise à l'histoire par un document copié sur une pièce de la *Torre do Tombo*, ne peut manquer de mettre bientôt sur la voie pour découvrir toute la vérité.

L'épitaphe du célèbre navigateur nous a été transmise par l'Institut historique de Rio de Janeiro; elle est conçue en ces termes, nous ne changeons rien à son orthographe :

Aquy jaz Pedralvares Cabral e dona Isabel de Castro suá molher, cuja he este capella he de todos seus erdeyros, aquall

depois da morte de seu marydo foi camareira mór da ifanta dona Marya fylha de el Rey do João noso Sñor hu terceyro deste nome.

M. Adolfo Varnhagen fait remarquer avec raison que l'infante dona Maria étant née à Coïmbre le 15 octobre 1527, et étant morte en couche le 12 juillet 1545, on était fondé à supposer que la mort de Cabral avait eu lieu de 1527 à 1545.

Le Ms de la Bib. nat. laisse bien moins de doutes sur l'époque précise du décès de l'illustre marin. On y voit que le 20 mars 1526, une pension (*tença*) de 20 000 r. est accordée à celle qui fut sa femme. Le 9 avril de la même année, une pension équivalente avoit été accordée au fils aîné, et l'on peut supposer que cette faveur n'étoit faite au fils de dona Isabelle que parce qu'il venoit de perdre son père. Le 8 octobre, un autre descendant direct du capitão mór reçoit également une pension de 20 000 r. Ces grâces sont suivies de plusieurs avantages concédés à la veuve en 1529.

Le volume de la Bibliothèque nat. nous fait voir en quelle faveur le fils aîné de P. A. Cabral étoit à la cour : on lui accorde des terres, ou pour mieux dire on confirme pour lui la donation de Zurara, Manteiga, Moimenta et Tavares ; sans aucun doute D. Fernando Cabral dut occuper un certain rang à la cour de João III. Un autre fils de Pedralvarez, qui porte le nom d'Antonio et qui participe aux faveurs du roi, reçoit de son côté certains avantages effectifs ; on sent déjà sans doute de quel poids sera la découverte du Brésil dans les destinées de la monarchie. Le 8 juin 1534, la veuve de l'illustre capitaine est nommée *Camareira mór* de l'infante dona Maria ; puis, le 7 mars 1536, Joam Roiz Cabral, fils de Fernand, et petit-fils du capitão mór, est confirmé à son tour dans la possession des terres de Zurara, de Manteiga et de Moimenta. Cette énumération se termine par la concession de villa de Belmonte, qui cependant faisoit partie des apanages de la famille. Barbosa commet, je crois, une légère erreur en affirmant que les fils de Cabral moururent sans postérité : le célèbre marin eut deux

filles : dona Constança de Noronha, qui se maria avec Nuno Furtado, commandeur de Cardiga, et dona Guiomar de Castro, qui entra dans la vie religieuse et prit le voile chez les Dominicaines.

Les individus notables qui prirent part à la découverte du Brésil sont nommés par Barros :

Pedralvarez Cabral, capitão mór; Sancho de Toar, fils de Martin Fernandez de Toar; Simão de Miranda, fils de Diego de Azevedo; Ayres Gomez da Silva, fils de Pero da Silva; Vasco de Taïde et Pero de Taïde, surnommé *Inferno*; Nicolao Coelho, qui avoit été avec Vasco da Gama; Bartholomeu Dias, celui auquel on devoit la découverte du cap de Bonne-Espérance et qui quitta la flotte; Pero Dias, Nuno Leitão, Gaspar de Lemos, Luis Pirez e Simão de Pina (1200 hommes environ composoient l'expédition).

Cabral avoit embarqué un assez grand nombre d'ecclésiastiques; on comptoit d'une part huit religieux de l'ordre des Franciscains, dont étoit gardien fray Henrique, nommé depuis évêque de Ceuta, et confesseur de João III. C'étoit, dit Barros, un homme de vie très-pieuse et de grande prudence; l'historien des Indes nomme encore huit chapelains et un vicaire. Mais le personnage le plus intéressant au point de vue historique, parmi ces hommes de guerre ou ces religieux, est sans contredit Pedro Vas de Caminha, qui a donné à l'Europe la première relation que l'on ait eue sur le Brésil. Aucune biographie portugaise ne fait mention de lui. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est qu'il étoit l'un des deux écrivains qui accompagnoient le receveur de l'impôt royal, Ayres Correa[1], nommé *feitor* pour résider à Calicut, et qui avoit rang d'*almoxarife*. Nous n'avons pas une idée bien précise de ce que pouvoit être un écrivain d'almoxarife, mais Pedro Vas de Caminha n'occupoit même pas le premier rang dans cet office, Gonçalo Gil Barbosa est nommé avant lui. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pedro Vas étoit infailliblement d'un âge mûr lorsqu'il entreprit ce grand voyage, car il supplie le roi de

faire revenir son gendre de l'île de S. Thomé; d'un autre côté, il parle d'une manière assez familière à Emmanuel, et comme un homme habitué à approcher la personne royale. Son récit adressé à ce monarque, et fait en vue de terre le 1er mai de l'année 1500, est un véritable chef-d'œuvre que l'on a traduit dans toutes les langues, mais qui attend encore un texte épuré.

Ce qu'on ne sait pas généralement en France, c'est que la première histoire du Brésil, digne de ce nom au moins quant au style, est due à un maître d'école nommé Magalhães de Gandavo. Cet ouvrage parut deux ans avant l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, dite Amérique, donnée par Jean de Lery*; il porte le titre suivant, et a été traduit dans l'intéressante collection de M. Ternaux-Compans, où une légère erreur typographique a altéré le nom de l'auteur : *Voy.* Pero de Magalhães de Gandavo; *Historia da provincia de Sancta Cruz a que vulgarmente chamamos Brasil.* Lisboa, 1576, 1 vol. in-4°.

(Note 11, p. 342).

Un ornement des Tupinambas.

Cet étrange ornement, qu'on trouve presque identique à celui du Brésil, depuis le port Mulgrave et les îles de la Reine Charlotte, jusqu'aux régions patagoniennes (du moins chez certaines tribus), avoit acquis toute sa variété et toute sa bizarrerie parmi les Tupinambas de la côte. Voici ce que dit à ce propos un auteur contemporain de la fête de Henri II : « Ils ont coutume de se percer la lèvre inférieure, ce qu'ils font dès leur tendre enfance, avec une forte épine. Ils y placent alors une petite pierre ou un petit morceau de bois; ils guérissent la plaie avec un onguent et le trou reste ouvert; quand ils sont devenus grands et en état de porter les armes, ils agrandissent ce trou et y introduisent une pierre verte; ils placent dans la lèvre le bout le moins large et cette pierre est ordinairement si lourde qu'elle leur fait pendre en dehors la lèvre infé-

rieure, et ils y mettent des pierres de la même manière; ils arrondissent ces pierres à force de les frotter. Quelques-uns ont des morceaux de cristal, qui sont plus minces, mais aussi longs. Hans Staden, *Hist. d'un pays situé dans le nouveau monde*, collect. de M. Ternaux-Compans, p. 269. Voy. aussi la *Revista trimensal*, t. I, p. 299, et un article donné par nous dans le Magasin pittoresque de 1850. Dix-huit portraits placés eu regard font saisir aisément la singularité du fait ethnographique signalé ici.

(Note 12, p. 342).

Commerce des indigènes du Brésil avec la France au XVIe *siècle; le bois de teinture, les perroquets, les ara, les singes.—Rapports qui existoient entre Rouen et le Brésil, antérieurement et postérieurement à l'entrée de Henri II.*

L'*ibirapitanga* ou bois du Brésil, que Jean de Lery nomme *Araboutan,* fut pendant longtemps le seul objet commercial important qui appela les Rouennais dans l'Amérique du Sud. Moyennant quelques bagatelles, les Indiens alloient débiter ce bois dans les forêts lointaines, et ils le rapportoient toujours à dos d'hommes en bravant d'horribles fatigues. De grandes fortunes furent réalisées à Rouen grâce à ce trafic. Dans un beau livre qu'on n'étudie pas assez en France, dans l'*Histoire de la géographie du nouveau continent,* l'illustre Humboldt a réuni tout ce qu'on peut dire sur les dénominations locales dont le nom est emprunté au bois du Brésil. Les singes, les *sahuis* surtout que nous nommions *sagouins*, les aras, les perroquets, entroient pour beaucoup dans le commerce que nous faisions avec les Tupinambas; les Indiens le savoient si bien, qu'ils avoient réduit l'art d'élever ces oiseaux et de varier leur plumage en une sorte de science domestique qui ne s'est pas entièrement perdue. Au moyen du suc d'une grenouille (*rana tinctoria*), on faisoit, dit-on, passer la couleur de certaines pennes à une couleur plus

éclatante, ou seulement différente de celle qu'offroient primitivement aux regards, le *canindé*, l'*ara*, l'*agervazu*, l'*agerusteeu*, le *marcão*, et même le *tuim* ; ce sont les diverses dénominations indiennes des espèces de perroquets qui purent figurer dans la fête de Rouen, du moins si nous nous en rapportons à la terminologie de Gabriel Soarez. Je doute fort, du reste, qu'aucun de nos oiseliers ait jamais approché du talent que mettoient les Tupinambas à élever ces oiseaux de luxe, témoin l'ara merveilleux que Lery réservoit à l'amiral et qu'il mangea pressé par une horrible famine; puis ce perroquet prodigieux, pour lequel une jeune femme de Ganabara ne demandoit pas moins qu'un canon *par moquerie* nous dit le vieux voyageur, *et tant elle l'aimoit, ne le voulant céder* à aucun prix. Qui le croiroit, la destruction des pauvres Indiens a été si rapide sur un autre point qu'on a vu de nos jours un de ces oiseaux devenir l'unique dépositaire de la langue d'un peuple complétement anéanti. C'est le plus célèbre des voyageurs de notre époque qui nous le raconte. « Il est très-vrai-semblable, dit-il, que les dernières familles des Aturès ne se sont éteintes que très-tard, car dans les Maypures, et c'est un fait singulier, vit encore un vieux perroquet, dont les habitans racontent qu'on ne le comprend pas parce qu'il parle la langue des Aturès. » Voy. Humboldt, *Tableaux de la nature*, 1re édit. T. II, p. 230.

Si nous avons acquis historiquement la certitude que les marins de Honfleur naviguoient dans les mers du Brésil dès 1508, on possède des preuves écrites de l'ancienneté des relations qui existoient entre les riches bourgeois de Rouen et ces régions dès la première moitié du XVIe siècle. Grâce à M. Pierre Margry, qui prépare de si beaux travaux sur les découvertes des François dans l'Amérique du nord, nous pouvons citer une pièce datée du 21 mai 1541, qui se voit dans le chartrier de l'hôtel de ville de Rouen, et qui atteste des rapports commerciaux avec le Brésil. Quelques années plus tard les Rouennais contractèrent de nombreuses alliances avec les habitans de la côte, et après avoir contribué à l'établissement de Villegagnon

dans la baie de Rio de Janeiro en 1555, ils devinrent plus que jamais les alliés des Tupinambas et même des Tamoyos. Ces relations dont le Portugal étoit inquiété, et qui se multiplioient aussi sur les côtes de l'Afrique, expliquent ce qui se passa à la *solennelle entrée* et ce qui est rappelé dans le précieux manuscrit de la bibliothèque de Rouen. Devant Henri II même, qui n'avoit pas craint de convier à cette fête étrange l'ambassadeur de Jean III, un combat naval fut simulé, à la suite duquel un bâtiment portugais fut livré aux flammes. Cette lutte étoit dans toute sa vigueur quatre ans avant la période où nous nous transportons ; un document, daté de 1546, nous l'atteste. A cette époque, l'un des ambassadeurs vénitiens accrédités près la cour de France, Marino Cavalli, écrivoit à la seigneurie de Venise : « Avec le Portugal, il ne peut y avoir bonne intelligence, puisque une guerre sourde dure toujours entre les deux pays. Les François prétendent pouvoir naviguer vers la Guinée et le Brésil, ce que les Portugais n'entendent pas du tout. S'ils se rencontrent en mer et que les François soient les plus foibles, les autres les attaquent et coulent bas leurs navires. De là des représailles cruelles qu'on permet contre les vaisseaux portugais. »

Voy. *Relation des ambassadeurs vénitiens, recueillie et publiée* par N. M. Tommaseo. *Paris*, 1838, 1 vol. in-4, p. 295.

Une autre lettre, écrite dix ans plus tard, vient attester la persistance de cette lutte, et la sagacité, qu'à défaut de droit, Villegagnon montroit en choisissant la baie de Rio pour siége de son établissement. En 1556, Renard, l'ambassadeur de Charles-Quint, écrivoit à la princesse de Portugal :

« J'ay advis que Villegaignon ayant prins un port au passaige des Indes le fortifie et a mandé au Rey de France, que si luy envoye gens de guerre, jusques à troys ou quatre mil, il luy conquestera partie des Indes et empeschera la navigation celle part ; et comme les François arment bateaux en Bretagne et Normandie, encoires que se pouroit estre à aultre effect, sy ne m'a semblé devoir faillir de donner cestuy advis, afin que Vostre Altese prévienne et advertisse ceulx qui convient ; car faci-

lement ilz pourroient donner moleste aux passeigiers et navigeans ausdictes Indes. »

Voy. *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle. Extr. des documens inédits relatifs à l'histoire de France*, tom. IV, pag. 659.

Les rapports de cette nature n'étoient pas faits pour rétablir la paix entre les deux couronnes. Après la mort de Henri II, il y eut un moment d'arrêt dans nos relations avec cette partie de l'Amérique du Sud; la déplorable administration de Villegagnon, ou pour mieux dire son implacable sévérité portoit ses fruits : dès 1558, celui que l'on avoit surnommé le Caïn de l'Amérique, étoit de retour en Europe; le commerce des habitans de la Normandie avec la France antarctique alla en décroissant, et, vers 1561, Michel Suriano écrivoit à la seigneurie de Venise : « Le Roi possède encore quelque chose aux nouvelles Indes du côté du Brésil, mais ce n'est pas une possession ni bien grande ni bien sûre, elle ne sert que pour entretenir la navigation et le commerce, qui, dans ce moment-ci, est réduit à presque rien. »

Voy. *Relation des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 475.

Cependant les navigateurs normands avoient fait de nombreuses alliances avec les Tupinambas et surtout avec les Tamoyos. Un chef indien, le célèbre Martin Alfonse Tebyreça, devint l'auxiliaire le plus ardent et le plus habile des missionnaires. Les Tamoyos résistèrent vaillamment : disons-le avec douleur, ils furent victimes de leur religieuse fidélité à garder la foi du serment; et lors de l'expédition de Salema, 8000 d'entre eux payèrent de leur sang ou de leur liberté le devoir qu'ils s'étoient imposé à eux-même de garder jusqu'à la mort le titre de *parfaits alliés*. Dès 1567, et antérieurement à cette catastrophe, nous ne possédions plus rien dans la baie de Rio de Janeiro, et l'établissement fondé par Villegagnon étoit tombé aux mains des Portugais, que commandoit Salvador Correa. Nous terminerons cette note en rappelant qu'un vo-

lume rarissime, et que ne citent plus les historiens, renferme sur Villegagnon des documens qu'on chercheroit vainement ailleurs ; il est dû à un ministre protestant qui alla au Brésil en 1556 ; nous en donnons ici le titre : Petri Richerii *lib. duo apologetici ad refutandas nænias, et coarguendos blasphemos errores, detegendaque mendacia Nicolai Durandi, qui se Villegagnonem cognominat.* Sans lieu d'imp., 1561, pet. in-4.

(Note 13, p. 343).

D'où venoient les sauvages qui figurèrent à l'entrée de Henri II.

Selon toute probabilité, les Indiens Tupinambas qui figuroient dans la fête de Rouen, appartenoient aux tribus fixées temporairement entre Pernambuco et San Salvador, ils étoient peut-être même du district de Tamaraca, où les Normands avoient une factorerie pour l'extraction du bois du Brésil. Ce qui nous fait adopter cette supposition, c'est l'apparition dans le combat simulé, des Tabayaras désignés par le choniqueur sous le nom de *Tabagerres*. Ces Indiens, ennemis des Tupinambas, leur livroient de fréquens combats dans les parages indiqués plus haut. Selon la *Corografia Brasilica,* une nation connue sous le nom de *Tábbajaras* occupoit naguère encore la plus grande partie de la Serra de Hybiappaba dans la province de Ciara ; l'excellent dictionnaire de MM. Milliet de Saint Adolphe et Caetano Moura, nous apprend que ces Indiens aujourd'hui civilisés, sont presque tous agriculteurs. Sans nul doute, il y a identité entre les *Tobaïares,* les *Tabagerres,* et les *Tabbajaras* ; cette grande nation faisoit partie de la race des Tupis.

Si l'on s'en rapportoit à Simon de Vasconcellos les Tobayaras auroient exercé une antique suprématie sur les autres nations du Brésil ; le nom qu'ils portent le démontre suffisamment, dit-il, *Yara*, voulant dire Seigneur, et *toba,* face, frontispice, entrée, comme qui diroit, seigneurs de l'entrée de la terre ou maîtres de la côte, par comparaison des régions de l'intérieur.

« Il y en a qui disent, ajoute le missionnaire, que ce terme de toba fait allusion au territoire de Bahia, considéré toujours par les Indiens comme étant l'entrée ou si on, l'aime mieux, le chef-lieu du Brésil. » Les Tobayaras après avoir été maîtres de cette belle région, en furent expulsés et gagnèrent les pays plus rapprochés du nord. Les Potigoaras ou Pitiguaras, qui pouvoient mettre en campagne jusqu'à vingt et trente mille guerriers, finirent par les vaincre, puis se les incorporèrent; les deux nations, jadis ennemies, n'en faisoient plus qu'une au XVIIe siècle; au temps de la guerre des Hollandais, elle étoit régie par Camarão, l'Indien le plus illustre dont il soit fait mention dans dans les annales du Brésil. Ce grand chef qui aida à reconquérir son pays sur les Hollandais, et qui obtint un succès si éclatant durant la fameuse journée de Guárapes (19 avril 1648), mourut dignement récompensé, et son neveu Diego Pinheiro Camarão, devient après lui gouverneur des Indiens Tabajaras. Voy. (Ignacio, Accioli de Cerqueira e Sylva. *Mem. hist. et polit. da Provincia da Bahia*, t. I, p. 96). Puisque cette notice succincte a surtout pour but de répandre quelque lumière sur les dispositions intellectuelles manifestées par les Indiens, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer quelle haute importance Camarão attribuoit à la pureté du langage.

La langue portugaise lui étoit familière, mais il avoit un sentiment si profond et en même temps si délicat, de la dignité qu'un chef doit conserver dans les expressions dont il se sert, qu'il n'entroit jamais en conférence avec les généraux alliés ou avec les personnages de quelque importance, sans le secours d'un interprète; il savoit sans doute, pour nous servir des paroles d'un Américain appartenant à une autre race, qu'un chef parmi les Indiens « est puissant selon qu'il est éloquent. »

(Note 44, p. 348).

Dénomination des chefs parmi les Indiens.

Jean de Lery parle fréquemment de ces chefs électifs que Cardim appelle *Murubicha* et qui conduisoient les guerriers au combat. Le pouvoir délégué à ces espèces de patriarches de la tribu étoit fort limité et il ne se rapprochoit en rien du degré d'autorité qu'on admettoit dans d'autres parties du nouveau monde. Lery est un bon guide pour cette première période; il avoit visité vingt-cinq villages de la baie de Rio de Janeiro, et vécu familièrement avec les Indiens : il nous apprend que des chefs de guerre étoient choisis parmi les vieillards et qu'on les appeloit alors *Peorerou picheh*. Le vieux voyageur nous a conservé le sommaire des harangues guerrières prononcées par ces chefs improvisés. Il nous les représente se frappant les épaules à la fin de leurs discours et s'écriant en parlant des efféminés, des lâches : « *Erima, Erima Toupinam-baoitz; Conomi ouassou Tan Tan*; etc. Non, non, gens de ma nation; puissans et très-forts jeunes hommes, ce n'est pas ainsi qu'il nous faut faire, plustot nous disposans de les aller trouuer, faut-il que nous nous facions tous tuer et manger ou que nous ayons vengeance des nostres. » Ces harangues guerrières duroient quelquefois plus de six heures. Les chefs de guerre n'étoient pas toujours choisis parmi les vieillards, et Hans Staden dit positivement qu'on se relâchoit de cette coutume en faveur de quelques guerriers renommés; ce Konian Bebe ou Quoniambec, qui se vantoit de ressembler au tigre et d'avoir mangé sa part de 5000 prisonniers! ce chef terrible dont André Thevet nous a conservé le portrait, étoit un capitaine de guerre beaucoup plus puissant et plus redouté que les autres. Vasconcellos en fait mention et le désigne sous le nom de *Cunhambéba*. Nous ferions une longue liste des chefs du XVIe siècle que les guerres avec les Européens rendirent célèbres. Il est à remarquer que notre gravure représente un Indien et sa femme, couchés dans leur hamac, et portant

une couronne de forme tout européenne. Ce détail facile à expliquer donneroit beau jeu à ceux qui supposent que Paraguassú l'Indienne, devenue princesse héréditaire du territoire de Bahia put le céder à la cour de Portugal. Nous rappellerons ici que la grande nation qui occupoit le littoral fréquenté par les François en 1550 n'est pas complétement éteinte.

Quelques hordes de Tupinambas existoient encore disséminées sur le vaste territoire de la baie de San Salvador, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'ordonnance du 18 juillet 1773, qui approuvoit la guerre faite à ces Indiens, détermina qu'on devoit leur assigner un autre lieu de résidence (voy. Accioli, *Memorias sobre a capitania da Bahia*, t. I, p. 171). Aujourd'hui, c'est sur les bords des fleuves qui nous sont trop peu connus, sur les rives du Xingú, du Tocantins, de l'Araguaya, que vivent encore les descendans des anciens dominateurs du Brésil (les Apiacás, les Gês, les Mundurucús, etc.). « Ces Indiens parlent encore la langue tupique, et ainsi qu'on l'a très-bien fait observer ils doivent être considérés comme dépositaires de la mythologie, des traditions historiques et des vestiges de civilisation des temps passés. » Personne n'a encore été recueillir ces souvenirs expirans, a dit le savant Martius.

(Note 45, p. 348).

La Sciomachie.

Pour désigner la fête des sauvages, le vieil écrivain françois se sert d'une expression tirée du grec, mais il l'altère; pour parler plus correctement il faut dire *Sciamachie*, littéralement combat avec son ombre; de σκιά, ombre, et de μάχεσθαι, combattre; c'étoit chez les anciens une espèce d'exercice qui consistoit à agiter les bras et les jambes comme une personne qui se battroit contre son ombre. Voy. J. B. Morin, et, mieux encore, l'excellent dictionnaire publié récemment par MM. Vendel Heyl et Pillon; ils définissent ainsi

la sciamachie : « Action de se battre à l'ombre *ou* contre une ombre, de s'escrimer en vain ; combat simulé. *Sorte* d'exercice *des athlètes*. »

(Note 16, p. 344).

Explication de la planche. Danse des Brésiliens, instrumens de musique.

Malgré le caractère quelque peu primitif de son exécution, la planche naïve que nous offrons ici n'est pas sans vérité en l'envisageant même au point de vue ethnographique. Les instrumens usuels des Brésiliens y sont assez nettement représentés. Le *kiçaba* ou hamac, appelé *innis* par nos vieux voyageurs ; la *tacape*, ou massue tranchante, qui, dans les sacrifices, prenoit le nom de *lywera-pème* ; le bouclier de cuir de tapir, si bien décrit par Lery ; et enfin, le grand arc brésilien, que les Tupis désignoient sous le nom d'*oropa* ou d'*uira para* ; tout est clairement reproduit : l'*araroye*, ou ornement de guerre, qui se composoit d'un disque orné de plumes de nandú ou d'autruche américaine, tombant sur les reins du guerrier, manque seul pour que le tableau soit complétement exact. Les petits canots indiens, que l'on appelle encore *ygarité*, et qui animèrent un instant les rives de la Seine, ne sont pas mal indiqués. Hans Staden est le premier qui nous ait fait voir comment se fabriquoient avec l'écorce de l'*yga ywero* les grandes embarcations capables de contenir quarante combattans, et nous renvoyons le lecteur à la précieuse collection de M. Ternaux-Compans où ce procédé est décrit. Ce qui laisse le plus à désirer, quant à l'exactitude, ce sont les habitations indiennes. Mais ces belles forêts primitives, dont M. Porto Alegre a célébré naguère si poétiquement la destruction, offroient aux Tupinambas des matériaux que refusoient en automne les bois de la Normandie, et il est facile de présumer que tous les efforts des ordonnateurs de la fête n'avoient pu réunir assez de palmes de *pindoba* pour en édifier tant d'aldées verdoyantes. Les villages

tupinambas, toujours soigneusement orientés, étoient formés de quatre ou de six longues cabanes nommées *ocas,* affectant la forme de nos tonnelles, et laissant une cour commune au centre, où l'on plantoit souvent l'instrument sacré, le *maraca.* Pour être juste cependant, il faut dire que les Tupinambas dressoient en campagne des cabanes que l'on appeloit *tajouya-pères,* et qui ressembloient parfaitement à celle qui occupe le premier plan dans notre gravure. Le feu a été mis aux habitations, qu'on voit brûler dans le lointain, au moyen de flèches incendiaires garnies de cire et de coton enflammé; et tout cela est d'une vérité irréprochable. Ce qui pèche contre l'exactitude, ce sont les danses; les Indiens ne se tenoient pas ainsi par la main, et surtout ils ne bondissoient point; le caractère de leurs rondes guerrières étoit bien plus solennel, comme on le peut voir dans Thevet et Lery; nous ne parlons ni de Gabriel Soarez, ni de Claude d'Albeville, ni d'Yves d'Évreux, comparativement modernes. Voici ce que dit à ce sujet un missionnaire portugais : « On comptoit chez les Tupinambas un grand nombre de danses connues sous le nom générique de *guau* : l'une d'elles recevoit l'appellation d'*urucapy,* une autre, en usage parmi les individus d'un âge plus tendre, étoit désignée sous celle de *curupirdra;* il y avoit encore la *guaibipayé,* puis la *guaibiabuçu.* L'une de ces danses renouvelées entre eux est fort solennelle et se mène ainsi : ils se tiennent tous en rond, sans jamais changer de place à partir du lieu où ils se sont mis en position, et alors ils chantent sur le même ton les harangues de leur vaillantise avec tels sifflemens, claquemens de mains et trépignemens de pieds, qu'il semble que ce soit un tonnerre mugissant dans la vallée. » (Vasconcellos, *Chronica das provincias do Brazil,* p. 88.) Thevet et surtout Jean de Lery renferment de curieux renseignemens sur les danses brésiliennes. C'est dans ce dernier voyageur qu'on lit la description d'une ronde immense, où le Payé (le prêtre prophète) vient souffler l'esprit de courage sur chacun des assistans en l'inondant de la fumée de tabac qu'il tire d'un énorme cigarre. Parmi les danses guerrières,

il faut citer encore celle de la *tangapèma*, ou de la massue tranchante; grâce aux jongleries des devins, elle présentoit un caractère merveilleux, comme on peut s'en assurer dans la *Chronique de Vasconcellos*, p. 110. De tous les historiens du xvi[e] siècle, celui qui nous a peint les fêtes indiennes avec le plus de charme et d'originalité, est sans contredit Fernão Cardim. On voit par la narration de ce compagnon d'Anchieta, que les missionnaires les plus connus par l'austérité de leur caractère n'hésitoient pas à se mêler aux danses guerrières des Indiens, en remplissant toutefois un rôle que ne répudioit pas la gravité de leur caractère. De nos jours, et chez des nations dégénérées qu'on ne saurait comparer sous aucun rapport aux vaillans dominateurs de la côte, les danses solennelles n'ont pas cessé. Le prince de Wied Neuwied nous a décrit celles des *Camacans*. Debret a figuré les rondes indiennes que l'on avoit pu reproduire à l'époque où il réunissoit les matériaux de son vaste ouvrage, et notamment celles de S. José. Cunha Mattos renferme de précieux renseignemens sur celles qu'il vit à Goyaz. Sous ce rapport nous signalerons encore un voyageur qu'on n'interroge jamais en vain lorsqu'il s'agit de quelque point important ou seulement curieux : Les *Coroados*, qui habitent les forêts voisines du Rio Bonito, se livrent dans leurs forêts à des espèces de représentations dramatiques, d'autant plus dignes d'être examinées qu'elles rappellent, sous quelques rapports, un des épisodes de la fête célébrée à Rouen. Ces Indiens aiment surtout à figurer la chasse au jaguar; mais le savant Aug. de Saint-Hilaire, qui les visita il y a une trentaine d'années, fut frappé de leur aspect stupide et du caractère monotone de leur mimique. Tous les Indiens ne présentent pas ce caractère de dégénérescence, néanmoins il faut s'enfoncer aujourd'hui dans les solitudes du Mato-Grosso et de l'Amazonie pour trouver quelques vestiges de ces pompes sauvages, dont nous entretient si volontiers le bon Lery. Mais en ces temps, comme dit Thevet, son rival, « les Tupinambas estoient gens de bon esprit, gentils en appréhension et de grand'mémoire,

ayant le cœur hault, hardy et généreux, et qui ne s'estonnoient de chose quelconque. »

Il y auroit aussi tout un chapitre à faire sur les instrumens sauvages qui durent retentir alors sur les bords de la Seine. En premier lieu, il faut nommer le *maracq*, l'instrument sacré, qui consistoit en une courge desséchée, remplie de graines ou de cailloux, que l'on emmanchoit à un morceau de bois orné des plumes les plus brillantes de l'ara et du canindé; puis la *janubia*, ou trompe de guerre, formée de la cuirasse du tatou, qui prend assez facilement la forme qu'on veut lui donner. La *toré*, suspendue au cou du chef, paroît aujourd'hui remplacer cet instrument chez certaines hordes de l'Amazonie. Les vieux voyageurs décrivent également certaines flûtes que les Tupinambas fabriquoient avec les tibias des ennemis qu'ils avoient immolés et qu'ils désignoient sous le nom de *cangoera*. Les *muré muré*, les grandes conques que l'on appeloit *Membyguaçu*, les *uruca*, pourroient entrer dans cette nomenclature. Parmi les nations de l'Amazonie qui parlent la *lingoa geral*, et qui ont hérité des coutumes de la grande nation, on cite des instrumens encore en usage, ayant une origine indienne, et M. Monteiro Baena, décrit entre autres le *monboia-xio*, qui consiste en un roseau creux percé de trois trous, et portant un bec de toucan en guise de anche; le son gracieux et sonore de cet étrange instrument produit, dit-on, chez quelques personnes la plus vive émotion. Rien de nouveau sous le soleil; le même pays retentit du bruit d'un tambour que les *Payés* creusent dans un tronc d'arbre avec beaucoup d'art, et qui reçoit une ouverture sur la partie latérale comme le *tepanabaz* des Mexicains; on frappe sur cet instrument avec un tampon de gomme élastique, et le bruit dont il résonne modifié de diverses manières, devient une sorte de langage fort bien compris des tribus. Selon M. Accioli, le bruit du *trocanos* s'entend à la distance de deux ou trois lieues. Il est assez curieux de voir un moyen ingénieux de transmettre rapidement sa pensée, préconisé de nos jours par l'habile M. Sudre, et en usage de temps im-

mémorial sur les bords de l'Amazone. Voy. Accioli, *Corographia paraense*, p. 136. Voy. aussi Salvador Gilii, et ce qu'il dit touchant les tambours en usage dans les forêts de l'Orénoque. Le même auteur parle d'un instrument sacré désigné sous le nom de *botuto,* que signale aussi M. de Humboldt.

(Note 18, p. 344.)

Étymologie indienne restituée.

Le nom fantastique qu'on aime à trouver dans Caramurú (prononcez *Caramourou*) ne résiste pas à un examen quelque peu rationnel. On lit dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque nationale : *Chamão os Indios Moreas Cãramaru, das quaes a muitas muito grandes e muito pintadas as quaes mordem muito.* Il s'agit tout simplement de la *murène*, et non d'un dragon de la mer. La légende de Caramurú a inspiré un poëme vraiment populaire, qu'on sait par cœur au Brésil, et que M. de Monglave a traduit en 1829. L'œuvre de Santa Rita Durão a été publiée de nouveau en 1845 dans un joli volume qui porte le titre de *Epicos brasileiros*, 1 vol. in-18. L'habile éditeur a su mettre à profit toutes les sources pour prouver que le voyage de Correa à Paris devoit être relégué parmi les contes fantastiques. Il divise la légende en deux parties, et tout en admettant l'existence incontestable d'Álvarez Correa, il prouve que conformément au récit de Gabriel Soarez, ce seroit un Castillan habitué depuis longtemps parmi les Pitiguares de la province de Pernambuco, qui se seroit embarqué pour la France. Bien loin de détruire cette conjecture, notre chronique serviroit à la consolider. Les Rouennois commerçoient bien davantage durant la première moitié du XVIe siècle avec les Brésiliens de Tamaraca qu'ils ne le faisoient avec ceux de la baie de Tous-les-Saints.

La présence d'un navire françois dans la baie de San Salvador, en 1546, est attestée, il est vrai, par un précieux document qu'a publié M. Adolfo de Varnhagen dans les mémoires de l'Institut historique du Brésil (voy. la lettre écrite en date du

28 juillet 1546 par Pero do Campo Tourinho à João III, segunda serie, t. III, nº 10, p. 134), mais le même document offre la preuve que si le célèbre Caramurú existoit alors dans la baie de Tous-les-Saints, il ne s'embarqua pas à bord du bâtiment « *qui étoit venu faire amitié avec les Brésiliens.* »

(Note 19, p. 346.)

Un mot sur les dames de la cour qui assistèrent à la fête de Rouen.

Nous rappellerons ici sommairement que Catherine de Médicis, née à Florence le 15 avril 1519, avoit été mariée le 28 octobre 1534, à Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier, et que ce prince n'étoit monté sur le trône que le 31 mars 1547. Ces simples dates connues de tout le monde, suffisent pour renverser l'échafaudage chronologique adopté par certains historiens et qui fixant la date du baptême de la jeune Indienne amenée à la cour de France, assignent pour cette cérémonie l'année 1535. — Après la reine, la seule grande dame qui ait un nom vraiment historique, est Diane de Poitiers. Née en 1499, cette beauté merveilleuse dont Brantôme célébroit l'éclat quelques années plus tard encore, atteignoit le demi-siècle, lorsqu'elle éclipsoit à Rouen sa jeune rivale. Il ne faut pas confondre non plus Marguerite de France, duchesse de Savoie, fille de François Ier, et qui étant née en 1523, épousa en 1559 Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, avec la sœur de Henri II.

La spirituelle reine de Navarre ne pouvoit plus prendre part aux pompes merveilleuses ordonnées par la ville de Rouen; celle qui en eût fait peut-être de si bons contes étoit morte à cinquante-sept ans, dès l'année 1549, et en 1550, on réunit les pièces poétiques composées, comme on disoit alors, à l'occasion de sa mort. L'abbé Goujet affirme qu'elles ne furent publiées qu'en l'an 1551, et que le volume rarissime qui les renferme étoit « dû aux plus savans hommes de l'Europe. » La jeune épouse

du Dauphin, Marie Stuart, n'est pas nommée une seule fois par notre fidèle narrateur, bien que son mari figurât dans le splendide cortége qui défila devant Henri II. Comme nous l'avons dit, elle avoit été amenée cependant en France depuis près de dix-huit mois par un personnage destiné à jouer dix-sept ans plus tard un grand rôle dans l'histoire du Brésil; voici ce qu'on lit à ce sujet dans un livre récent qui se distingue par le soin scrupuleux avec lequel il a été fait : « Le 15 juillet 1548, Dessoles, ambassadeur de France, fait ratifier par les trois États du royaume d'Écosse à Haddington, le projet de mariage entre Marie Stuart et le Dauphin, fils de Henri II. A la fin de juillet, M. de Brézé, envoyé à cet effet par le roi de France, et Villegaignon, chef de l'escadre, reçoivent à bord de la flotte françoise à Dumbarton la petite reine d'Écosse et sa nombreuse suite. Le 13 août, Marie Stuart débarque au port de Brest. » Le prince Labanoff. *Recueil des Lettres de Marie Stuart*, tome I, p. 37.

Nicolas Durand de Villegagnon, qui a laissé son nom à l'une des îles de la baie magnifique de Rio de Janeiro, et qui a composé tant de curieux opuscules, pourroit être rangé au besoin parmi les lexicographes auxquels nous devons des renseignemens sur l'ancienne langue brésilienne. Pendant son séjour à Ganabara, il avoit réuni les éléments d'un dictionnaire tupinambas-françois, et Thevet prétend même que le vocabulaire publié par Jean de Lery n'avoit pas d'autre origine. Mais ceci nous éloigne beaucoup trop de la cour brillante rassemblée à Rouen. Immédiatement après la reine et Marguerite, il est question, sous une dénomination étrange, d'une jeune princesse remarquable par sa beauté. On désignoit, comme tout le monde sait, sous le nom de *Madame la Bastarde*, Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille de Henri II, qui l'avoit eue d'une demoiselle piémontoise, nommée Duc Philippine. Née en 1538, cette jeune princesse étoit encore un enfant quand on la vit figurer dans la brillante cavalcade de la reine; éminente par la solidité de son jugement et par les grâces de son

esprit, elle étoit destinée à épouser d'abord Horace Farnèse, et plus tard F. de Montmorency. Sa carrière se prolongea jusqu'en 1619, si bien qu'elle put voir encore arriver en France ces Tupinambas venus du Maranham, et que l'on baptisa en si grande pompe à Paris, vers 1613, ainsi que nous le raconte Claude d'Abbeville, et que nous le prouvent de précieuses gravures conservées à la Bibliothèque nationale. Madame d'Estouteville, qui figure à côté des princesses, devoit être la femme de François de Bourbon, duc d'Estouteville, gouverneur du Dauphiné. La terre d'Estouteville avoit été érigée en duché au XVIe siècle en faveur d'Adrianne, l'unique héritière de cette maison, qui épousa François de Bourbon, comte de Saint-Paul. — Ce seroit en vain que l'on chercheroit parmi les grands personnages et les prélats qui sont nommés avant les dames de la cour, Pedro Fernandes Sardinha, l'évêque du Brésil, que la légende représente comme ayant vu Diego Alvares à la cour de Henri II. Il vint en France, sans aucun doute, et il résidoit à Paris, selon Sander, dès 1528; mais en 1549 il étoit au Brésil, et en 1556 il devoit périr d'une manière effroyable, dévoré par les Indiens.

(Note 20, p. 347.)

Date de la bulle qui restitue aux Indiens leur dignité d'hommes.

Cette bulle, émanée de Paul III, fut promulguée le 9 juin 1536, Elle commence ainsi: *Veritas ipsa quæ nec fallit nec falli potest*, et contient l'expression positive de la volonté du pontife. Il y déclare, non-seulement qu'il est à son gré, mais surtout au gré de l'Esprit saint *qu'on reconnoisse les Américains pour hommes véritables*. On auroit quelque peine à croire, si la chose n'étoit bien attestée, que la chose fût remise en question en 1583. Au concile de Lima, qui fut tenu à cette époque, on agita de nouveau la question; il s'agissoit de savoir si les Indiens avoient une intelligence suffisante pour participer aux sacremens de l'Église. Il est inutile de dire que la cause des Américains triompha encore.

(Note 21, p. 347.)

Le manuscrit de la ville de Rouen.

Comme nous l'avons déjà prouvé, les Tupinambas du XVIe siècle n'ont pas laissé de traces de leur passage en France, uniquement dans le curieux volume dont nous offrons ici l'analyse. Les sculptures en bois de l'hôtel de l'*Ile du Brésil*, conservées dans le musée de Rouen; les bas-reliefs si connus de l'église de Dieppe, dont M. Vitet a donné une représentation exacte et sur lesquels nous n'insisterons pas, sont autant de documens perpétués par l'art qui se rattachent à la période historique dont nous nous occupons. La belle bibliothèque de Rouen, confiée au zèle éclairé de M. André Pottier, possède également un livre manuscrit, qui date sans aucun doute de l'époque où parut la *Triomphante entrée*. Les renseignemens que nous avons essayé de réunir sur la fête brésilienne de 1550, seroient incomplets, si, à défaut d'une représentation iconographique, nous ne donnions pas ici une description exacte du livre que nous mentionnons. Nous nous hâtons de dire que ces détails si précis sont dus au savant bibliothécaire de Rouen lui-même. Le manuscrit qui rappelle l'entrée de Henri II à Rouen, n'existe, dans le riche dépôt où on peut le consulter, que depuis l'année 1838. A cette époque, M. André Pottier en fit l'acquisition à Anvers, et il provient de la vente du baron Danvin d'Hodoumont. « Il est à peu près incontestable qu'il fut exécuté pour être offert à Henri II, afin de lui rappeler le souvenir des magnificences que la ville de Rouen avoit déployées à son entrée. Le manuscrit commence en effet par une dédicace au roi, transcrite en lettres d'or; ensuite, le texte qui accompagne les peintures et qui est un poëme, est continuellement adressé au roi. L'auteur décrit au monarque tous les objets, les groupes, les personnages, les costumes à mesure que le cortége défile devant lui; et plus tard, quand le roi tra-

verse la ville, l'auteur l'accompagne... Dix miniatures à pleine page décorent ce manuscrit. Elles sont d'une exécution très-fine et très-soignée et d'un grand éclat de couleur; cependant elles fournissent des détails bien moins accusés que les planches de la description imprimée, parce que le dessinateur voulant concentrer dans chacune de ces peintures cinq ou six des sujets figurés dans les gravures, a considérablement réduit les proportions en beaucoup de circonstances. Ainsi, par exemple, au lieu d'une planche spéciale représentant les Brésiliens, d'une autre représentant le *triomphe de la rivière*, d'une troisième pour l'arc de triomphe de l'entrée du pont, le peintre a fait une seule miniature qui représente dans une perspective passable, au premier plan, l'arc de triomphe rustique portant Apollon et les Muses; au second plan, la rivière avec Neptune et sa cour, le combat des galères, le passage du roi franchissant le pont à cheval; et enfin, au dernier plan, la vue du port et de la ville. C'est dans cette miniature que sont également représentés les *Brésiliens* sous la figure de petits personnages entièrement nus, peints d'un rouge carminé très-vif. Une bande de sauvages adossés à l'arc de triomphe, et entourant des huttes que dévore l'incendie, semble défendre cette retraite contre l'abordage d'une barque, montée de quelques autres personnages, qui longe le rivage; puis, de l'autre côté de l'arc de triomphe, on voit au milieu de la rivière une île couverte d'une épaisse verdure et d'arbres élancés, au milieu et sur les bords de laquelle s'agitent de nombreux Brésiliens.» Ainsi que le fait très-bien observer M. André Pottier, ceci offre beaucoup moins d'intérêt que la gravure dont nous reproduisons un *fac-simile*. « Quant au texte, continue le bibliophile auquel nous sommes redevable de cette note, voici les quelques vers à l'aide desquels l'auteur désigne au roi ce simulacre théâtral:

> Voyez-vous poinct soubs vostre nom et port
> Bresilliens ancrez en nostre port? »

On veit par la que pour vous tout dangier
Est assoupy voyant tout estranger
Qui seurement a nostre riue applicque
Ainsy que nous a la leur pour trafficque.
Vous les verrez d'un cueur au nostre esgal
Faire fuyr l'ennemy Portugal
Autant en faict le pays de Guynee
Pour le renom de ta grant renommee.
Sire, il n'est pas jusques aux Caniballes
Isles à tous fors a nous desloyalles
Ou ne soyons en bonne seurete
Pour la faveur de vostre autorite.

Ce curieux volume est décoré sur toutes les marges de grands croissans entrelacés des chiffres DC, de carquois, d'arcs et de flèches; tous ces emblèmes semblent caractériser la royale destination que lui attribue M. Pottier; peut-être aussi indiquent-ils un présent destiné à celle que l'on regardoit comme étant réellement la reine de la fête.

Icy se terminent l'ordre et progrez
du Triumphant et Magnifique Aduenement du Roy et de la Royne
de France dautant prompte que libérale volonté celebré
en leur bonne ville de Rouen, Et nouuelle-
ment imprimé Par Iean le Prest, audict
lieu le IX. iour de ce moys
de Decembre
1551.

(Un volume petit in-4°.)

FERDINAND DENIS.

UN MOT SUR DEUX OUVRAGES ESPAGNOLS

TRÈS-RARES ET TRÈS-PEU CONNUS.

La lecture attentive des catalogues des grandes bibliothèques fournit des renseignemens utiles pour compléter les ouvrages des bibliographes les plus estimés; mais ce n'est pas seulement aux catalogues des ventes faites en France qu'il faut se borner; il convient de fouiller, autant que faire se peut, dans les catalogues étrangers.

Nous trouvons sur le catalogue des livres de A. W. de Schelgel, la description d'un volume espagnol tout à fait introuvable et dont nous ne rencontrons nulle part l'indication détaillée.

Cet ouvrage, imprimé à Burgos en 1487, *por maestro Fadrique Aleman*, est un in-folio de 169 feuillets non chiffrés, signatures A-V, 35 lignes par page. Voici le titre tel qu'il se lit tout au long imprimé en encre rouge en tête du premier feuillet :

« Este libro se llama doctrinal de los cavalleros. En questo
« compiladas ciertas leys e ordenanzas que estan en los fueros e
« partidas de los reynos de Castilla y de Leon tocantes a los ca-
« valleros e hijos d'algo los otros que andan en artes de guerra
« con ciertos prologos e introduciones que hizo e ordeno el muy
« reuerendo sennor Don Alonso de Cartajena, obispo de Bur-
« gos a instancia e ruego del sennor Don Diego Gomez de
« Sandoval, conde de Castro e de Denia. »

Citons un second exemple des renseignemens que fournissent des catalogues rarement feuilletés.

Le *Manuel du libraire* indique (tome IV, p. 148) divers ouvrages différens du père Antonio Ruyz; il signale la grande rareté du *Tesoro de la lengua guarani, Madrid*, 1639, in-4; un exemplaire de ce livre s'est adjugé à 161 fr. à la vente Rultzel. Le *Manuel* ne le décrit pas; il se compose de 8 feuillets non chiffrés, comprenant le titre, les approbations et la préface; et de feuillets 1 à 407 (le feuillet 136 est chiffré 135 et du feuillet 271

on saute à 278); 2 colonnes, 33 lignes à la page. Dans une adresse aux ecclésiastiques du Paraguay, le missionnaire annonce avoir resté trente ans parmi les indigènes et il dit avoir fait imprimer, indépendamment du *Tesoro*, un *Arte de la lengua guarani* et un catéchisme dans la même langue. M. Brunet n'a point parlé de ces deux ouvrages qui ne se sont probablement jamais montrés dans des ventes faites à Paris; je trouve le catéchisme, *Madrid*, 1640, porté au catalogue de la *Bibliotheca Heberiana* (part. II, n° 5197), et l'*Arte* figure à la *Bibliotheca Duboisiana* (1), tome II, n° 7308. Ebert (*Bibliographische Lexicon*, n° 19598), avoit indiqué le *Catecismo* seulement. Ruiz annonce en tête du *Tesoro* qu'il a l'intention de publier également un volume de sermons en guarani; nous n'avons trouvé nul indice qui nous permette de juger s'il a accompli ce projet.

(1) Il existe à la Bibliothèque de l'Institut. (*Note de l'Éditeur*).

G. B.

NOUVELLES.

— On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

« La bibliothèque royale vient d'acquérir, à la vente de feu M. Brisseart, à Gand, un curieux petit volume qui est maintenant déposé parmi les raretés bibliographiques. C'est un exemplaire, *imprimé sur satin*, de la seconde édition de l'ouvrage intitulé : *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque sur la science des rois et le bonheur des peuples, imprimées en* 1766, *par Louis Auguste Dauphin* (depuis Louis XVI), *pour la Cour seulement*. L'édition originale de ce volume fut faite dans l'appartement

même du Dauphin, alors âgé de douze ans. Le comte de Provence (Louis XVIII) et le comte d'Artois (Charles X) assistèrent aux opérations typographiques. Le Dauphin tira de sa main tous les exemplaires, au nombre de *vingt-cinq*. » M. Nodier, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, a fait une notice étendue sur l'*édition originale* de ce livre, qu'il possédoit, et qui est alors un livre précieux et rare.

— C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons à nos lecteurs la publication d'un livre important pour l'histoire locale. En voici le titre :

Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la Chambre des comptes de Dauphiné, écrite par lui-même, suivie d'une critique de sa généalogie et précédée d'une notice historique, littéraire et bibliographique, par Alfred de Terrebasse.

Un vol. in-8 de plus de 200 pages, orné de fac-simile, figures et blasons.

— Le quatorzième et dernier volume de l'*Histoire de France sous Napoléon*, de M. Bignon, terminé par son gendre, M. Ernouf, de la Société des Bibliophiles, vient de paroître chez MM. Firmin Didot. Ce volume, qui contient le récit des événements de 1814 et 1815, est riche en documents inédits et en renseignements du plus haut intérêt.

— On écrit de Valenciennes :

« M. Verbeyst, le plus célèbre bouquiniste de l'Europe, et probablement des cinq parties du monde, vient de mourir, à Bruxelles, dans un âge avancé. Il avoit fondé, près de la station du Midi, un établissement très-curieux dans son genre. C'étoit une maison à plusieurs étages, aussi grande et aussi haute qu'une église, disposée pour contenir trois cent mille volumes rangés par ordre de matières dans des enfilades de chambres recevant le jour d'un seul côté, le côté du soleil et du jardin de la maison.

« Le rez-de-chaussée renfermoit les livres en feuilles, les in-

folios et les atlas difficiles à manier, et servoit à faire les ballots pour expédier à l'étranger; car M. Verbeyst étoit en relation d'affaires avec Paris, Rome, Milan, Vienne, Munich, Leipzig, Berlin, Hambourg, Leyde, Londres et Edimbourg. Il fut en correspondance avec Walter Scott, Charles Nodier, Chateaubriand et les plus fameux bibliophiles de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne. Jamais un livre nouveau n'entra chez Verbeyst; c'est ce qui fit sa fortune.

« Depuis soixante ans que la suppression des couvents et les bouleversements des palais et des châteaux mirent dans la circulation des masses d'ouvrages anciens, il acheta à vil prix des vieux livres qui ne sortoient de chez lui qu'à bonne enseigne et remis à leur valeur; et comme cette appréciation des vétérans de la littérature et de la gravure a augmenté de deux ou trois cents pour cent depuis trente ans, tandis que les librairies modernes crouloient par le rabais des œuvres nouvelles, le vieux bibliophile, fin connoisseur, augmentoit constamment son avoir à mesure que les années avançoient et consacroient l'âge et le mérite de ses pensionnaires.

« Original comme un Anglois, fantasque comme une coquette, mais bonhomme comme un Flamand qu'il étoit, Verbeyst ne devenoit marchand qu'à ses heures et refusoit quelquefois de se déranger pour un pair d'Angleterre. Tel bouquin de son magasin ne pouvoit sortir de chez lui contre un pesant d'or, et quelquefois, après en avoir refusé un grand prix, il l'envoyoit en cadeau à l'homme de lettres qui le lui avoit marchandé, si l'amateur lui convenoit. C'est ainsi qu'il en usa avec Charles Nodier.

« Le meilleur moyen d'être bien dans ses papiers et d'arriver à attendrir son cœur de libraire, étoit de vider chez lui, en tête à tête, un flacon d'excellent vin, dont il étoit loin de porter le prix sur son mémoire, qui diminuoit d'autant plus qu'on avoit mieux trinqué avec lui. Son horreur de la nouveauté se portoit sur sa cave comme sur sa bibliothèque : il ne buvoit que des vins très-vieux et très-fins, et ce système lui fit augmenter le

nombre de ses années, comme son amour des anciens livres lui avoit fait accroître le montant de ses revenus.

« Il y a bientôt quarante ans que Verbeyst vendit à notre concitoyen Aimé Leroy les premiers livres qu'il posséda; il contribua puissamment à fonder la bibliothèque de feu Delmotte, de Mons, et de plusieurs amateurs de la France et de la Belgique, qui gardent le souvenir de ses originalités mêlées souvent d'excellents procédés.

« M. Verbeyst laisse un fils et deux filles, dont une est déjà établie par suite d'une riche et honorable alliance. Le fils est encore loin de posséder le tact et les connoissances de son père; on ne dit pas qu'il suivra la même carrière; dans tous les cas la fortune amassée par son auteur peut lui permettre de vivre dans le repos. »

— M. de Pont-Laville vend ses livres; M. E. Baudelocque vend ses livres; MM. Payne et Foss de Londres se retirent des affaires et vendent leurs immenses magasins; MM. Luchtmans frères, à Leyde, les Debure de la Hollande, vendent aussi leurs collections. Où s'arrêtera cette dispersion de livres? Les bibliothèques particulières seroient-elles destinées toutes à disparoître? Non, cent fois non. Aux amateurs qui s'en vont, succèdent de nouveaux amateurs ardens, passionnés et animés du feu sacré; partout surgissent des bibliophiles inconnus jusqu'à ce jour; le goût de la bibliographie se propage et s'étend. Les débris des bibliothèques dispersées serviront de noyau à des bibliothèques nouvelles. Chacun des volumes livrés aux enchères trouve un acheteur et reçoit une hospitalité empressée dans les collections créées par d'autres bibliophiles. Plus heureux que leurs propriétaires, les livres ne périssent jamais; ils traversent les bibliothèques en s'épurant, en se rajeunissant sous le feu des enchères. C'est là qu'on voit reparoître de temps en temps ces ouvrages rares, admirables de conservation et de reliure, dont la vue excite tant de désirs; c'est là que les amateurs renouvellent connoissance avec certains volumes qui

leur ont échappé une fois, plusieurs fois peut-être, mais dont ils deviènnent enfin les fortunés acquéreurs.

Nous parlons à la fin de ce numéro de la vente des livres de M. de Pont-Laville, qui aura lieu le 27 mars; aussi nous ne la rappelons que pour mémoire.

M. Baudelocque se sépare de sa bibliothèque, pour *cause majeure* : cet estimable bibliophile perd la vue. La précieuse collection d'ouvrages rares qu'il livre aux enchères, provient spécialement des ventes La Bedoyère, Saint-Mauris, Crozet, Nodier, Soleinne, etc.; nous croyons que cette observation la recommande suffisamment.

M. Payne, le père, étoit un bibliomane consommé, ardent et éclairé. C'est lui qui, à la vente de La Vallière, se rendit adjudicataire du fameux manuscrit de Jarry, la *Guirlande de Julie*, pour la somme de 14,510 francs. A sa mort, M. Payne fils s'associa avec M. Foss et ils suivirent l'exemple de leur prédécesseur en important en Angleterre un grand nombre de livres françois, rares et précieux. Ils ont formé un établissement unique en son genre par la belle condition des livres, par leur rareté; ils ont aussi des manuscrits remarquables, et par leur ancienneté et par la beauté des miniatures... Espérons qu'un jour viendra où quelques-uns de ces trésors bibliographiques essentiellement françois rentreront dans leur patrie....

La vente de MM. Luchtmans est bien différente; ce ne sont plus les exemplaires, ce ne sont plus les éditions plus ou moins rares, c'est la réunion des meilleurs livres, et en excellentes éditions. Leur catalogue ne contient pas moins de trois mille articles, parmi lesquels on remarque pour la plupart les grandes collections ecclésiastiques, saints Pères et Bénédictins, celles des classiques, de l'histoire littéraire et des antiquités... En un mot, les anciens livres savans comme on les faisoit en Hollande dans le XVIIe et XVIIIe siècle.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

461. ÆLIANI varia Historia gr. latin., cum notis Perizonii. *Lugd. Batav.* 1750, 2 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Duseuille*).. 28—»

Belle condition sur une excellente édition *variorum*.

462. ALBINOVANI (*Ped.*) Elegiæ III, et fragmenta cum interpretatione et notis, Scaligeri, Fred. Lindenbruchii, Nic. Heinsii, et alior. *Amstelod.* 1715, in-12, vél. doré [armoiries] (*rel. holl.*).. 6—»

463. ΑΘΗΝΑΓΟΡΟΥ. — Athenagoræ Philosophi christiani apologia pro Christianis, ad imperatores Antoninum et Commodum (græce et latine), *ex officina H. Stephani*, 1557, in-8, vél.. 10—»

Exemplaire d'une très-belle conservation; édition rare.

464. BAÏF. La tragédie d'Euripide, nommée Hecuba, trad. du grec en rhythme françois, par Baïf. *Paris, R. Estienne*, MDXLIIII, in-8.. 28—»

Cet exemplaire porte sur le titre : « Je suis à Anne Ollivier, dame de Villar-

ceaux. » Cette dame étoit arrière-petite-fille du chancelier Ollivier et mère du fameux Villarceaux, amant de Ninon et ami de madame de Maintenon. Tallemant dit qu'elle étoit joueuse et spirituelle, mais sans cervelle.

465. Bembo. Gli Asolani. — Prose di monsignor Bembo. *Vinetiæ*, M.D.XL, in-8, v. marb. .... 12—»

466. Bec. Bon augure au roy de Navarre, de sa grandeur, retournant au gyron de l'Église catholique, apostolique et romaine nostre mère, par messire Jean du Bec, abbé de Mortemer. *S. l.* 1593, pet. in-8 rel. .... 9—»

467. Bossuet. Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse. *Paris*, 1671, in-12, veau marb. (Édition originale.) .... 8—»

468. B. Brissonii selectarum ex iure civili antiquitatum, lib. IIII. *Antverpiæ*, CIↃ IↃ. XXCV, in-8, vél. (*avec la signature de Pierre de Montmaur*) .... 7—»

469. Bugnyon. Commentaire sur l'edict du roy Charles neuvième, roy de France, donné à Tholose pour contenir les seruiteurs et seruantes en leurs deuoirs et charges, par M. Philibert Bugnyon. *Lyon*, *B. Rigaud*, 1572, petit in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*) .... 54—»

Fort bel exemplaire d'un opuscule très-rare. « Dédié à monseigneur monsieur de Chatillon, président en la sénéchaucée et siége présidial de Lyon, Philibert Bugnyon, iurisconsulte masconnois. » Cette pièce, moitié latine, moitié françoise, se termine par ces mots : *Velle et sperare.*

470. Chant (le) du coq françois au roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand, dont aucunes ont desjà esté accomplies, et les autres predisent que le roy doit réunir toutes les fausses religions à la catholique, et *se rendre empereur de l'univers*. *Paris*, 1621, petit in-8, v. (*Très-curieux volume*) .... 15—»

471. Chaulieu. Œuvres. *La Haye et Paris*, 1774, 2 vol. in-8, mar. bl. fil. tr. dor. port. (*Bozerian*) .... 18—»

472. Chichon (*Nicolas*). Athéisme des prétendus réformez à l'occasion d'une responce d'Isaac Cuuillé, prétendu ministre de Coüé, tiré fondamentalement de la Confession de foy qu'il a fait au nom de tous les ministres, par Nic. Chichon. *A Poictiers,* 1620, in-8, vél............................ 5—»

473. Chiffletii, Vesontio civitas imperialis libera Sequanorum metropolis. *Lugduni*, 1618, in-4, fig., v. fauve, fil., tr. dor. (*Belle rel. de Petit*)............................ 38—»

Superbe exemplaire, avec le plan de Besançon, qui manque souvent. On y a de plus ajouté un plan ancien de la nouvelle ville, gravé par Dubercelle, de plus d'un mètre de long.

474. Cobarruuias. Tesoro de la lengua castellana, ò espanola, compuesto por don Seb. de Cobarruuias Orozco. *Madrid,* 1611, in-fol. vél............................ 30—»

Ce dictionnaire, qui a précédé celui de l'Académie françoise, est fait sur le même plan, c'est-à-dire ne se bornant pas au mot textuel, mais donnant l'histoire des mots et des choses qui s'y rattachent.

475. Codices manuscripti in bibliotheca Sancti Vedasti, apud Atrebatiam. *Paris*, 1828, in-8, br.................. 5—»

Brochure curieuse et rare dont il n'a été tiré que 25 exemplaires. Ce catalogue a été fait par sir Thomas Philipp, qui a formé une des plus curieuses et des plus importantes collections de *Mss.* qui existent en Angleterre.

476. Cominne. De rebus gestis Ludovici XI, Ph. Cominæi conscripti. *Parisiis, J. Roigny,* 1545.—P. Comminæi de Carolo octavo Galliæ rege et bello Neapolitano commentarii; ex gallico facti latini à J. Sleidano. *Argentorati,* 1548, in-8, vél. 10—»

477. Coppie de lettres escrittes par le duc d'Espernon, au roy de Navarre, touchant les affaires de ce temps. Enuoyée par un bourgeois de Poictiers à un sien amy estant en ceste ville de Paris. *S. L.*, MDLXXXVIII (1588), pet. in-8. ...... 7—»

478. Corneille. Le Théâtre de P. Corneille, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1664, 5 vol. — Les tragédies et comédies de Th. Corneille, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1665-

1670, et 1678, 5 vol. — OEuvres diverses de P. Corneille, 1740, ensemble 11 vol. petit in-12, mar. bleu tr. dor. *Janséniste (Duru)*. .... 650—»

Cette édition elzevirienne des œuvres des deux Corneille, est devenue depuis quelques années un objet de la plus grande importance pour les bibliophiles françois, et il est fort difficile d'en trouver des exemplaires complets. Celui-ci, en jolie condition, est orné de quelques figures et portraits appartenant aux éditions hollandoises du même temps.

479. CORNEILLE. Le Cid, tragédie par Corneille. *Jouxte la copie imprimée à Paris*, 1638, in-12, mar. r. tr. dor. (*Janséniste Duru*).. 35—»

Le titre a été raccommodé, mais cette édition est très-rare.

480. CORROZET (*Gilles*). Les divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la Chrestienté. *Paris, en la boutique dudict Corrozet*, 1557, in-8, v. ant. fil........ 28—»

A la fin de ce volume rare il y a une partie manuscrite du temps, qui comprend une addition fort importante, et en même temps assez curieuse.

Voici la marque de Corrozet, gravée sur bois, qui se trouve sur le titre :



481. Corrozet. Le Thrésor des histoires de France, par Gilles Corrozet. *Paris*, 1663, in-8, v. marb. . . . . 9—»

Très-bel exemplaire.

482. Cotreau. Sermon de l'offrande de la songnye, que le bon peuple de Tournay a vouée à Dieu, et à la glorieuse Vierge Marie, pour s'embraser de plus en plus le cœur en dévotion, et obtenir miséricorde, prononcé en l'église cathédrale de Tournay, par Jean Cotreau, le 26 janvier 1580. *Paris*, *Chaudière*, 1580, pet. in-8, d.-rel. (*Rare*). . . . . 5—»

483. Crevier. Histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. *Paris*, *Didot*, 1824, 9 vol. in-8 et atlas in-4, br. . . . . 39—»

484. Crotta. L'Asino, poema eroi-comico d'Iroldo Crotta, con gli argomenti del sig. Al. Zacco, e le annot. del sig. Sertorio Orsato. *Venezia*, 1652, pet. in-12, rel. en vél. avec un titre gravé. . . . . 10—»

485. Déclaration du Roy, vérifiée en Parlement en faveur des religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie. *Paris*, *Séb. Cramoisy*, 1639, petit in-8, rel. (*Petit*). . . 8—»

Sur leur innocence du crime de lèze-majesté commis pendant le siége de ladite ville.

486. Défaite des Huguenots Albigeois devant la ville de Lautrech, par monseigneur le duc de Joyeuse, avec le nom des chefs et principaux de l'armée huguenotte, qui après le combat ont esté trouvez morts ou prins prisonniers (et le roolle de ceux qui ont esté prins dans la trappe). *Paris*, 1592, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dr. (*Jolie plaquette de Niédrée*). 45—»

Pièce *rarissime* et curieuse.

487. Delescornay (*Jacques*). Mémoires de la ville de Dourdan. *Paris*, 1624, in-8, veau marb. (*Vol. rare*). . . . . 8—»

488. De memorabilibus et claris mulieribus : aliquot diversorum

scriptorum opera, *Parisiis, ex ædibus Simonis Colinæi*, 1521, in-fol. dem.-rel........................ 28—»

On remarque, dans ce livre rare, le poëme de Valerand, intitulé : *De gestis Joannæ Virginis franciæ, Anglorum expultricis, liber I.*

489. Discovrs au vray de la desloyable trahison et détestable coniuration, brassée par le sieur de Bothéon et ses complices, sur la ville de Lyon. *S. L.*, 1590, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)..................... 48—»

Fort bel exemplaire d'une pièce très-rare, relié sur brochure.

490. Discours sur la réduction de la ville de Lyon à l'obéissance du Roy. *Lyon, Th. Soubron*, 1594, in-8, mar. bleu. fil. tr. dor. (*Niédrée*) [Rare]........................ 45—»

491. Dorleans. Le Banquet et après dinée du conte d'Arete, par (L.) Dorleans. *Iuxte la copie imprimée à Paris, G. Bichon*, 1594, in-8, v. br. (*mouillé*).................. 9—»

Satire sanglante pleine d'invectives grossières contre Henri IV.

492. Dufail. Baliverneries, ou Contes nouveaux d'Eutrapel, autrement Léon Ladulfi (Noel Dufail). *Paris, Est. Groulleau*, 1548, pet. in-12, dos et c. de mar. r. tr. dor........ 28—»

Jolie réimpression tirée à cent exemplaires et imprimée à Chiswick, sur les bords de la Tamise, en 1845. Elle est devenue fort rare.

493. Du Halde (*Le P. J. B.*). Description géographique, historique, etc. de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise. *Paris*, 1735, 4 vol. gr. in-fol., fig. et cartes, v. marb. (*Armoiries*).................................... 48—»

Fort bel exemplaire d'un très-bon livre.

494. Du Moulin. Trente-deux demandes proposées par le père Cotton, avec les solutions adjoustées au bout de chasque demande. Item soixante-quatre demandes proposées en contr'eschange, par Pierre Du Moulin. *La Rochelle*, 1608, pet. in-8, d. v. f.. 3—»

495. Entreprise descouverte des Huguenots et politiques de

Lyon par les Catholiques de laditte ville. Avec la deffaite de ceux qui tenoient le party de Henry de Valois. *Paris*, 1589, pet. in-8, mar. r. tr. dor. (*Jansén. Niédrée*). [non rogné] . . . . 38—»

496. EUTROPII breviarium historiæ romanæ cum metaphrasi græca Pæanii. *Lugd. Batav.*, 1762, in-8, veau fauve, fil. (*Bonne condition ancienne*) . . . . 9—»

497. EXEMPLAIRE punition du violement et assassinat commis par François de la Motte, lieutenant du sieur de Montestruc, en la garnison de Mets en Lorraine, à la fille d'un bourgeois de ladite ville, et exécuté à Paris, le 5 décembre 1607. In-8, fig. mar. bl. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*)... 48—»

Avec une figure en bois.

498. FABRI. Dodecamenon Petri Fabri Tolos. siue de Dei nomine atque attributis liber singularis. *Parisiis, J. Richerium*, 1588, in-8, vél. . . . . 15—»

Nous donnons la marque de J. Richer qui se trouve sur le titre :



499. LA FRANCE mourante, dialogue, le chancelier de l'Hospi-

tal, le capitaine Bayard, dit le Chevalier sans reproche, la France malade. *S. L. n. d.* pet. in-8, d. v. f......... 10—»

Facétie assez piquante où l'on rencontre quelques couplets assez *égrillards* et qui se termine par celui-ci :

L'almanach n'a pas rêvassé,
Quand il a dit que cette année
La France seroit gouvernée
Aussi mal que par le passé.

500. Francisci Sanctii Minerva, cum animadversionibus Jac. Perizonii. *Amstel.*, 1733, in-8, veau brun (*Bon exempl.*). 9—»

501. Franciscus Balduinus. Ad edicta veterum principum Rom. de Christianis, ex commentariis Francisci Balduini J. C. *Basileæ, per Joann. Oporinum* (1557), in-8, vélin...... 15—»

Cet exemplaire de Christ. Justel, (né en 1580, mort en 1640), porte sa signature. — Livre curieux et peu commun.

502. Galerie (*la*) des peintures, ou Recueil des portraits en vers et en prose (par Mlle de Montpensier). *Paris, Cl. Barbin,* 1659, in-8, v. m.; frontispice gravé et avec la clef....... 28—»

Ce curieux volume, qui contient les portraits de madame la comtesse de Pont, mademoiselle de la Trémoille, la marquise du Châtelet, madame de Longueville, madame de Choisy, le marquis d'Entragues, la comtesse de Lasuze, le comte de Cheureul, la mareschale de Guébriant, la comtesse de Flesque, etc., est peu commun. Une piqûre dans la marge.

503. Garimbertus. Vite, overo, fatti memorabili d'alcuni papi, e di tutti i cardinali passati. *Vinetia*, 1567, in-4, vél... 8—»

504. Gauchet (*Cl.*). Le plaisir des Champs, où est traicté de la chasse, et de tout autre exercice récréatif, honneste et vertueux. *Paris, Abel l'Angelier,* 1604, in-4, veau marb. fil. 18—»

505. Saint Pierre, premier pape institué par J.-C., composé par J. de Glen. *Liége,* 1649 (1re partie). — L'Histoire pontificale, par J. de Glen. *Liége,* 1600 (2me partie), en un vol. in-4, vél.. 30—»

Bel exemplaire d'un livre orné de 245 portraits des papes, gravés en bois avec encadrement.

506. Gouget. Mémoire historique et littéraire sur le collége royal de France. *Paris*, 1758, 3 v. in-12, veau fauve (*Anc. rel.*).. 12—»

Bon exemplaire d'un livre intéressant et de main de maître en ces matières.

507. Grand (*le*) tremblement et espouentable ruyne qui est aduenue en la cité de Jérusalem, et par tout la province d'icelle, auec la ruyne de quatre citez et de tout le pays circonuoisin. Auec les trezgrandz et merueillables ventz faictz en la cité de Famagouste, lesquels ont esté auec grand dommage et ruyne. *On les vend à l'enseigne S. Sébastien... à Paris*, MDXLVI, pet. in-8 de 4 f., maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*)........................... 38—»

508. Grands (*les*) jours tenus à Paris, par Muet, lieutenant du petit Criminel. *Paris*, 1622, pet. in-8, d.-rel. mar. r. 10—»

Critique enjouée et fort piquante du barreau, des mœurs et des diverses personnes du temps.

509. Grillo. Rime del sig. don Angelo Grillo. *Bergamo*, 1599, in-4, veau écail. fil. (*Aux armes du prince de Condé*).. 15—»

La pièce qui termine le volume intitulé, *Lagrime de penitenti*, est imprimée avec luxe et ornemens.

510. Grotii (*Hug.*). Poemata collecta edita a fratre Guill. Grotio. *Lugd. Batav.*, 1617, in-12, vél. blanc. (*Belle condition ancienne*).. 7—»

511. Harris. Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle, trad. de Jacq. Harris, par F. Turot. *Paris, an* IV, 1 vol. in-8, d.-rel., mar. non rogn. (*Exempl.* en pap. vél.. 6—»

512. Heliodori Æthiopicorum lib. x; Io. Bourdelotius emendauit, suppleuit. *Lutetiæ Parisiorum*, 1619, in-8, v. brun (*Exempl. bien conservé d'une bonne édition gr. et lat.*).. 8—»

513. Histoire des révolutions de Hongrie (par l'abbé Brenner, publiée par Prosper Marchand). *La Haye*, 1739, 6 vol. in-12, veau fil. (*Armes de Mme de Pompadour*)............ 18—»

514. Histoire prodigieuse du fantosme cavalier solliciteur, qui s'est battu en duel, le 27 janvier 1615, près Paris. *S. L. n. d.* pet. in-8, d. v. f................................ 4—»

515. Illustria Ecclesiæ catholicæ trophœa ex recentibus Anglicorum martyrum Scoticæ proditionis, Gallicorumque furorum gestis rebus graviss. virorum fide notatis. mdlxxiii, in-8, vél. (*Curieux et très-rare*)........................ 18—»

516. Kæmpfer (*Engelbert*). Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon, trad. en franç. par J. G. Scheuchzer. *Amsterd.*, 1732, 3 vol. in-12, veau fauve, fil. fig. et cartes (*Anc. rel.*).................................... 9—»

517. La Boulaye Le Gouz. Les voyages et observations du sieur de La Boulaye Le Gouz, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernemens, et situation des Estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Palestine, Karaménie, Kaldée, Assyrie, Grand-Mogol, Bijapour, Indes orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Dannemark, Pologne, etc. *Paris, Clousier*, 1653, in-4, fig. en bois, v. m........................ 15—»

518. Lafitau. Histoire des découvertes et conquestes des Portugais dans le Nouveau-Monde, par J. F. Lafitau. *Paris*, 1733, 2 vol. in-4, fig. et cartes, v...................... 24—»

C'est un livre aussi instructif qu'amusant.

519. Lebeau, Avantures du sieur Lebeau, ou voyage curieux et moderne parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale. *Amsterd.*, 1738, 2 vol. in-12, v. br., fig. et cartes.... 8—»

520. Le Gendre (*Gilbert-Charles*). Traité historique et critique de l'opinion. *Paris*, 1741, 7 vol. in-12, v. mar. (*Exempl. de Bonnier de la Mosson*)........................ 18—»

Bonne édition d'un bon livre.

521. Le Masle. Brief discours sur les troubles qui depuis douze ans ont continuellement agité et tourmenté le royaume de France : et la deffaicte d'aucuns chefs plus segnalez des mutins et séditieux qui les esmouuoyent, et mettoyent sus quand bon leur sembloit. Auec une exhortation à iceux mutins de bien-tost abiurer leur erreur et heresie (en vers), par Jean Le Masle, Angeuin, enquesteur à Beaugé. *Lyon*, *B. Rigaud*, 1573, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*.).. 54—»

Joli livre. — Ce poëme extravagant n'est pas seulement une justification du massacre qui venoit d'avoir lieu ; c'est encore un éloge complet de la conduite de la cour et du roi. Le poëte veut qu'on se réjouisse de ce qui est arrivé ; il trouve qu'on n'en a pas fait assez. En parlant de Gaspard de Coligny, il s'écrie :

« Vers la fin d'aoust : par quoy ce malheureux
(Qui mérite cent fois auoir la roue)
Fut mis à mort, et son corps par la boue
De mainte rue honteusement traîné,
Puis tout fangeux à Montfaucon mené.

Et il termine en disant :

Or à cell' fin qu'une telle vermine
Ne puisse plus machiner la ruyne
De nostre Roy, et tous autres seigneurs
Qui de vertu se montrent amateurs,
Il faut punir d'une mort très-cruelle
(Comme autrefois) le premier qui gromelle
Contre l'Église : et nous pourrons encor
Voir luire icy le temps et siècle d'or ;
Et notre roy acquerra grands louanges
D'auoir domté tant de monstres estranges. »

522. Lery. Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique. *Pour Ant. Chuppin*, MDLXXVIII, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Élég. rel.*)................. 48—»

Bel exemplaire d'un livre intéressant et dont M. Ferdinand Denis fait apprécier toute l'importance dans l'article de ce présent numéro, pag. 400 à 402.

523. LETTRE du Roy, envoyée à M. le premier Président, sur l'accomplissement et consommation des mariages. Ensemble les feux de joye faits ensuitte d'iceux en la ville de Bordeaux. *Paris*, 1615, pet. in-8, d.-rel. v. f................ 4—»

524. LETTRES à M. Huet, sur l'origine des anciens dieux ou rois d'Égypte (par Dom. Morin). *Paris*, 1712. — Le Songe de Scipion, la lettre politique à Quintus, et paradoxes de Cicéron (trad. par Geoffroy). *Paris*, 1725, un vol. in-12, v. gr. 5—»

525. LOPEZ DE AYALA. Enmiendas y advertencias á las coronicas de los reyes de Castilla, D. Pedro, D. Enrique segundo, D. Juan el primero, y D. Enrique el tercero, que escrivió D. Pedro Lopez de Ayala, por Ger. Zurita, y las saca á luz Diego Jos. Dormer. *Zaragoça*, 1683, in-4, vél...... 18—»

Exemplaire bien conservé; cette chronique est rare.

526. LUCIANI Samosatensis opera (gr. et lat.), ex versione J. Benedicti, accedunt in scholia Isaaci Vossii. *Amstelod.*, 1687, 2 vol. in-8, front. gravé, v. brun. (*Bonne édit.*) 12—»

527. LUCIANI opera, gr., cum nova versione lat. Tib. Hemsterhusii et Jo. Mat. Gesneri, græcis scholiis ac notis variorum, cura Tib. Hemsterhusii et Jo. Frid. Reitzii. *Amstelodami*, 1743. — Index verborum ac phrasium Luciani, sive lexicon Lucianeum concinnatum a Car. Conr. Reitzio. *Trajecti ad Rhenum*, 1746, 4 vol. in-4, vél. blanc, non rogn.... 65—»

Superbe exemplaire de l'édition la plus estimée de cet auteur. L'*Index* manque souvent.

528. LUTHER. Ad serenissimum principem et dominum D. Carolum, V. Rho. Caes. Impe. August. epistola. MDXX, in-4 de 4 f....................................... 28—»

Lettre latine de Luther à Charles-Quint, datée de Wittenberg, 1520. Il demande de *n'estre pas condamné sans être entendu...!* C'est un opuscule de toute rareté.

529. MAFFEI. Opere. *Vinegia*, 1790, 18 vol. pet. in-4, pap. fort, br. en cart.................................. 45—»

Ouvrage enrichi de figures et planches d'antiquités à presque tous les volumes.

530. MANDE (de). La harangue et proposition faicte au Roi sur l'union de toute la noblesse catholique de France, présentée au Roy, par M. de Mande, archevesque de Bourges. *Paris*, MDLXXXVIII, pet. in-8, rel. (*Petit*)................. 6—»

531. MARBAN. Arte della lengua moxa con su vocabulario, y catecismo compuesto por el M. R. P. Pedro Marban, de la compañia de Jésus, superior, que fu de las missiones de infieles, que tiene la compañia de esta Prouincia de el Perú en las dilatadas Regiones de los Indios Moxos y Chiquitos. *Lima*, 1701, in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Niédrée*).. 190—»

Fort bel exemplaire d'un livre d'une *excessive* rareté.

Pour donner une idée de l'importance qui s'attache à cet idiome, nous rappellerons que les Moxos occupent, entre les 11e et 17e degrés de latitude sud et entre les 64e et 72e degrés de longitude ouest de Paris, un territoire qu'on peut évaluer à environ 12,000 lieues marines. Ce vaste pays est séparé de l'ancien Pérou par les Andes Boliviennes. Le savant d'Orbigny évalue à 8,212 individus seulement le nombre des Indiens qui peuvent parler l'idiome des Moxos dans toute sa pureté, ou du moins que l'on peut considérer comme de vrais Moxos, bien que le rameau moxéen entier forme une population de 27,247 âmes. La grammaire de ce peuple est une des plus grandes raretés de la bibliographie américaine. F. D.

532. MAUNDRELL. Voyage d'Alep à Jérusalem à Pâques en l'année 1697, par Henri Maundrell, trad. de l'angl. *Utrecht*, 1705, in-12 (*élég. rel.*)........................ 10—»

Bon exemplaire d'une relation curieuse, intéressante, enrichie de cartes et figures.

533. MEMOIRE à ceux qui vont aux estats, par Pierre du Four l'Euesque. MDLXXXVIII, pet. in-8.

Pièce séditieuse, mais très-bien écrite, et d'autant plus remarquable que

l'injure et les personnalités en sont bannies. Parmi des maximes de droit public plus spécieuses que solides, et qu'on a reproduites de nos jours contre le trône, on reconnaît des vérités hardies exprimées avec autant de force que de raison. Le nom de Pierre Dufour l'Évesque est celui d'un imbécile qui couroit dans les rues de Paris, et qui servoit également de plastron et de masque, selon la portée et le but de ceux qui s'en amusoient.

534. Millet (G.). Vindicata Ecclesiæ gallicanæ de suo areopagita Dionysio gloria. *Parisiis*, 1638, in-8, vél........ 10—»

Cet ouvrage fut composé contre le fameux père Sirmond, jésuite; par Germain Millet de Reims. — Cet exemplaire, qui a appartenu à l'abbé Rive, a une longue note de sa main.

535. Moeridis atticistæ lexicon atticum cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1759, in-8, vél. bl. de Holl. gr. et lat.. 8—»

536. Molière. Ses œuvres. *Amsterdam et Leipsig*, 1750, 4 vol. pet. in-12, d.-rel. mar. doré en tête, *non rogné* (*Niédrée*).. 36—»

Édition estimée et recherchée pour les figures de J. Punt.

537. Molière. Ses œuvres avec un commentaire par Auger. *Paris*, *Desoer*, 1819, 10 vol. in-8, fig. d'H. Vernet, d.-rel. mar. rouge non rogné........................... 135—»

Exemplaire en *grand papier vélin* d'une excellente édition. On y a ajouté une *Vie de Molière*, formant un dixième de volume.

538. Mutio. La Faustina del Mutio iustinopolitano delle arme cavalleresche. *Vinetia*, 1560, in-8, mar. rouge à comp. (*Rel. du temps*).................................... 12—»

539. Ordonnance du roy pour réprimer le luxe et superfluité qui se void ès habits de ses subjets, et ornemens d'iceux. *Paris*, 1620, pet. in-8, d.-rel. (*Petit*).............. 8—»

540. Panckoucke. La Germanie, traduite de Tacite par Panckoucke, avec un nouveau commentaire extrait de Montesquieu et des principaux publicistes. *Paris*, 1824, veau viol. gauf. fil. tr. dor. (*Thouvenin*)................................ 15—»

Exemplaire tiré in-4° avec quelques figures sur chine et plusieurs coloriées.

541. Pensées de Pascal. *Paris, Guil. Desprez*, 1670, pet. in-12, v. b. (*Édition originale*)........................ 12—»

542. Paschalius (*Carolus*). De Coronis. *Lugd. Batav.*, (1671) in-8, front. gravé, veau fauve (*Anc. rel.*)................. 8—»

543. Patin. Relations historiques et curieuses de Voyages, par Ch. Patin. *Amsterd.*, 1695, in-12, v. f., fil. tr. dor., fig. cartes et portrait. (*Jolie rel. de Niédrée*)........... 18—»

544. Pensées morales de Marc-Antonin, empereur. De soy, et à soy-mesme, trad. du grec. *Amsterdam, J. de Ravesteyn* (*Holl. Elzev.*), 1655, pet. in-12, v. f., fil. tr. dor......... 12—»

545. Pignorio. Vetustissimæ tabulæ (mensæ Isiacæ expositio) æneæ sacris Egyptiorum simulacris cœlatæ explicatio, auctore Laurentio Pignorio. *Venetiis*, 1605, in-4, fig. vél. blanc...................................... 18—»

Très-bel exemplaire de de Thou, dont il porte la signature sur le titre.

546. Porphyrii philosophi Pythagorici de non necandis ad epulandum animantibus, lib. IV, e græco facta versione latina, per F. de Fougerolles. *Lugduni*, 1620, in-8, veau fauve, fil. (*Chaumont*).................................... 9—»

547. Prédiction de la vision prodigieuse d'un aigle espouvantable apparu le 25 juillet 1622, entre la Normandie et la Bretagne, proche de la ville de Pontorson. *Paris, jouxte la copie, imprimée à Rennes*, 1622, pet. in-8, d. v. f...... 7—»

548. La Prise de l'Isle de Ré sur les Rochelois, par M. le Baron de Saint-Luc. *Troyes*, 1621, d.-rel. v. f............. 4—»

Ensemble la nouuelle desroute desdits Rochelois au faux-bourg de la Fon, par l'armée du roy, commandée de M. le duc d'Espernon, logé à présent audit faux-bourg de la Fon. — Et de 400 femmes prises et emmenées prisonnières en ce présent mois d'octobre.

549. Pybrac. Cinquante quatrains par le S. de Pyb. *Paris,*

Gilles Gorbin, 1576. — Les plaisirs de la vie rustique. *Paris, Féd. Morel,* 1567, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Duru*). 18—»

Édition rare. Voici la marque de *Gilles Gorbin* qui se trouve sur le titre de a première partie de ce volume :



550. Pyrard. Voyage de Fr. Pyrard de Laval, contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques et au Brésil ; et les divers accidens qui lui sont arrivez en ce voyage pendant son séjour de dix ans dans ces païs (rédigé par Bergeron), avec les obseruations par le sieur Duval. *Paris,* 1679, in-4, v. mar. br. fig....................... 15—»

La meilleure édition d'une relation intéressante et fort exacte.

551. Recueil des édits, déclarations et arrest, rendus en faveur des Curez, Vicaires perpétuels, Vicaires amovibles, Chanoines et autres bénéficiers. *Paris,* 1700, in-8, veau br., rare .... 14—»

Volume intéressant, donnant les détails les plus curieux pour l'histoire de Paris à cette époque, avec la taxe pour l'honoraire des curez de la ville de Paris.

552. Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes orientales, formée dans les provinces unies des Pays-Bas (rédigé par R. A. Constantin de Renneville). *Rouen,* 1725, 12 vol. in-12, veau mar. fil. fig. et cartes .... 18—»

553. Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, coutumes, etc., de différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. *Paris*, 1749, 4 vol. in-12; mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 18—»

554. Remonstrances à monseigneur le duc de Mayenne, lieutenant-general de l'Estat et couronne de France. *S. l.*, MDXCIII, pet. in-8, rel. (*Petit*)................................ 14—»

Avec la signature de Dumoustier sur le titre.

555. Remontrance à tous bons et vrais catholiques, lesquels veulent soustenir et maintenir nostre mère sainçte Eglise, contre les faulx hérétiques de ce temps, faict par un habitant de la ville de Vailly, sujet de feu monseigneur le reverendissime cardinal de Guyse. *S. l., pour Denis Binet*, MDLXXXIX, pet. in-8, rel. (*Petit*)................................ 9—»

556. Responce à l'Antigaverston de Nogaret, à M. d'Espernon, sur quatre anagrammes de son nom. *S. l.*, MDLXXXVIII, pet. in-8, rel. (*Petit*)................................ 8—»

557. Ricchi Bartholomæi de imitatione, lib. III. *Parisiis, in Aldina Bibliotheca* (avec l'ancre aldine), 1557, in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Jansénist. Capé*)................ 55—»

Ce précieux volume est annoté par Ant. Baïf et porte sa signature sur le titre. Les autographes de ce poëte sont très-rares.

558. Rota. Delle rime del S. Bern. Rota. *Napoli*, 1572, pet. in-4, v. m. fil. (*Armoiries de Condé*).............. 15—»

559. Roye (*Fr. de*) antecessor andegavensis. De missis dominicis eorum officio et potestate; ubi multa ad ecclesiasticam et forensem disciplinam. *Andegavi, P. Auril.*, 1672, in-4, veau fauve, fil. (*Anc. rel.*)................................ 15—»

On a ajouté à cet exemplaire une petite pièce intitulée : *Adorandæ veritatis Sanctæ a Christiana libertate, etc. Missus Dominicus*, 8 pages.

560. Sadeur. Ses Avantures dans la découverte et le voiage de la Terre australe. *Paris*, 1705, in-12, v. br. (*Anc. rel.*). 6—»

561. Saint-Paul (*Charles de*). Tableau de l'éloquence françoise où se voit la manière de bien écrire. *Paris*, 1633, in-8, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 12—»

562. Sannazarii (*Actii sinceri*). Opera, latine scripta, ex secundis curis Jani Broukhusii : acced. Gab. Attilii, D. Cereti et fratrum Amaltheorum Carmina, vitæ sannariannæ et notæ P. Vlamingii. *Amstel.*, 1728, in-8, figures, veau marb. (*Derome*).. 12—»

Bonne édition, qu'on annexe à la collection *variorum*.

563. Schouten. Voiage de Gautier Schouten aux Indes orientales, commencé l'an 1658 et fini l'an 1665, trad. du hollandois. *Amsterd.*, 2 vol. in-12, fig. et pl., veau brun..... 8—»

564. Scipion Dupleix. Inventaire des erreurs, fables et déguisemens remarquables en l'inventaire général de l'histoire de France de Jan de Serres. *Paris*, 1625, in-8, vél. (*Rare*). 9—»

565. Senecæ (*L. Ann.*) et P. Syri Mimi sententiæ, studio et opera J. Gruteri accedunt nostæ postumæ J. Scaligeri. *Lugd. Batav.*, 1708, in-8, v. brun, fig..................... 8—»

566. Sensuyt l'Art et science de bien vivre et de bien mourir. *Imprimé à Paris par la Ve de Jeh. Trepperel* et *Jeh. Jehannot* (sans date). In-4 gothique, fig. sur bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*)................................ 185—»

Fort bel exemplaire.

567. Sensuit la règle des seurs religieuses et filles de la vierge Marie (1517). — Déclaration de la règle des seurs. — Les statuts generaulx des seurs de la vierge Marie translatés de lat. en franç. par le R. Gabriel Maria, en un vol. in-4, gothique, fig., v. f., fil. tr. dor. (*Simier*)............. 40—»

Livre fort curieux, terminé par une suite de 72 pages manuscrites en écriture

du temps; et qui commence la description des *Bulles*, et Brefs et Lettres qui sont au monastère de l'ordre de la B. V. Marie, etc.

568. SOMMATION (*la*), le siège et la prise de la ville de Trèues par le maréchal d'Estrès. *Paris*, 1632, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*).. 12—»

569. STELLARTIUS (*Prosperus*). De coronis et tonsuris paganorum, iudæorum, christianorum lib. tres. *Duaci B. Belleri*, 1625, in-8, fig., vél. fil. tr. dor. (*Rel. du temps*) [volume RARE].. 12—»

570. SUETONIUS Tranquillus ex recensione G. Grævii cum notis Is. Casauboni, Lævini Torrentii Theod., Marcilii, et aliorum. *Trajecti ad Rhenum*, 1672, in-4, vél. blanc cordé (*Rel. holl.*).. 18—»

Bon exemplaire d'une excellente édition.

571. SYMEON (*Gab.*). Description de la Limagne d'Auvergne, avec plusieurs médailles, statues, etc., trad. de l'italien de G. Symeon, par Ant. Chappuys du Dauphiné. *Lyon, Guill. Rouille*, 1561, in-4, vél., fig........................ 28—»

Exemplaire bien conservé et grand de marge d'un livre *très-rare* et auquel il manque presque toujours la planche de la Limagne, qui se trouve dans cet exemplaire.

572. TABULE astronomice Elisabeth Regine (a magistro Alfonso de Corduba artium et medecine doctore ac reverendissime dni cardinalis Borgia). *Impresse Venetiis opera, arte P. Liechtensteyn*, 1503, in-4, fig. en bois, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*).. 30—»

Bel exemplaire de ce livre curieux et fort rare.

573. TACITO (*Corn.*). Volgarizzato de Lod. Valeriano. *Firenze*, 1819, 5 vol. in-4, pap. vél., d.-rel. mar. v. n. r...... 30—»

574. Tercero catecismo, y exposicion de la doctrina christiana por sermones. Paraque los curas, y otros ministros prediquen, y enseñen à los Indios, y à las demàs personas : conforme a lo que se proveyò en el Santo Concilio Provincial de Lima el año pasado de 1583. *En la oficina de la calle de San Jacinto.* [Imprimé à *Lima* en 1773.] In-4, d.-rel., mar. rouge, dos riche (*Élég. reliure de Niédrée*)......... 120—»

Fort bel exemplaire.

La première édition de ce livre, devenue presque introuvable, parut à Lima (*Ciudad de los Reyes*), imp. par Ant. Ricardo, 1585, in-4°. Elle contenait les textes *quichuas et aymara.* La seconde a été également imprimée à Lima, bien que le titre n'indique que la rue occupée par le libraire péruvien chargé de vendre les livres de l'archevêché. C'est un volume de la plus grande rareté en France, et que l'on n'a guère vu qu'à la vente de M. Chaumette des Fossés. F. D.

---

575. Ulloa. Voyage historique de l'Amérique méridionale, par don George Juan et don Ant. de Ulloa. *Amsterd.*, 1752, fig., 2 vol. in-4, veau marb......................... 18—»

576. Valentin. Les douze clefs de la philosophie de frère Basile Valentin, traictant de la vraye médecine métallique (trad. par D. l'Agneau); plus, l'Azoth, ou le moyen de faire l'or caché des philosophes. *Paris, J. Perier,* 1624, in-8, veau fauve, fil. (*Élég. rel. de Petit*)........................ 38—»

Bel exemplaire d'un livre rare, surtout complet avec les trois parties; figures des douze clefs gravées en bois.

577. Varthema. Itinerario de Verthema (*sic*) [Varthema] Bolognese nello Egypto, nella Surria, nella Arabia deserta et felice; nella Persia, nella India e nella Ethiopia. — En Milano, Jo. Ang. Seinzenzeler, M.CCCCCXXII (1522), pet. in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Elég. rel. de Petit*).............. 65—»

Fort bel exemplaire de cette célèbre relation italienne.

578. Veneus. Orationes duæ, admodum eruditæ, quarum prior de sacrosancta domini cœna, ac synaxi disserit, altera vero

de sanctorum, eorumque reliquiarum immarcescibili gloria : a J. Veneo. (*Parisiis*), *H. Gormontium*, 1537, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*), *rare*.......................... 12—»

579. VILLON. Œuvres de Fr. Villon, avec les remarques de diverses personnes. *La Haie*, *Ad. Moetjens*, 1742, in-8, veau marb.. 6—»

Bonne édition éditée par Formey.

580. VISCONTI. Iconographie romaine, par le chevalier Visconti. *Paris*, 1807. — Iconographie grecque. *Paris*, 1811, 7 vol. in-4, et 2 vol. in-fol. de planches, d.-rel., cuir de Russie, non rog. (*Kœhler*)........................ 148—»

581. VOYAGES. Nouvelle bibliothèque des voyages anciens et modernes, contenant la relation des voyages de Christ. Colomb, Fern. Cortez, Pizarre, Anson, Byron, Bougainville, Cook, La Peyrouse, etc., etc. *Paris*, *imp. de Didot*, 12 vol. in-8, d.-rel., v. ant. (orné de 100 fig. sur acier et de 5 cartes color.).. 48—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

582. COUSSEMAKER. Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, trad. de l'allemand, et précédé d'une introduction. *Paris*, 1849, gr. in-8, broché.......... 3—50

Nous donnerons, dans le prochain numéro, une analyse de cette brochure, par M. Paul de Malden.

583. BERTRAND de Saint-Germain. Visite au château de Montaigne. *Paris*, br. in-8.......................... 1—25

Opuscule tiré à 50 exemplaires.

584. JUBINAL (*Achille*). Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement, suivie de plusieurs fac-simile et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. 1850, in-8 de 8 feuilles, broché...................... 3—»

Cette publication, composée de huit feuilles in-octavo, est accompagnée de deux *fac-simile* in-folio, représentant, le premier, la lettre originale de Montaigne, autographe de trois pages adressé à Henri IV en 1590, et resté inconnu depuis lors; l'autre, une signature nouvelle de Montaigne et deux passages de deux catalogues appartenant au département des manuscrits de la Bibliothèque du roi. L'un de ces passages représente une tache d'encre (qui deviendra aussi célèbre que celle de Paul-Louis Courier), et qui était destinée à cacher l'enlèvement d'une pièce des plus importantes, imprimée et autographiée dans la *Galerie française* en 1821, mais disparue depuis de la Bibliothèque du roi. Cette publication de M. Ach. Jubinal, qui amènera peut-être un procès semblable à celui qui a eu lieu pour l'autographe de Molière, est des plus curieuses.

585. GIRAUD. Aymar du Rivail et sa famille. Notes extraites tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces jusqu'ici inédites. *Lyon, Louis Perrin,* 1849, in-8, br.. 2—25

Cette intéressante brochure, publiée et imprimée avec beaucoup de soin, n'a été tirée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. Elle est destinée à faire suite ou s'ajouter à l'Histoire des Allobroges publiée par M. de Terrebasse (1).

(1) Aymari Rivallii Delphinatis de Allobrogibus lib. novem. *Perrin typ. Lugd.*, 1844, chez Techener. Prix : 10 fr.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue des livres composant la bibliothèque et le cabinet de M. de Pont-Laville, dont la vente se fera le 27 mars et jours suivants, *rue de la Bibliothèque du Louvre*, n° 4. — Exposition, *place de l'Oratoire*, n° 6.

Parmi les curiosités précieuses qui composaient ce cabinet, nous citerons seulement quelques articles : — La Bible de Robert Estienne, 1556, avec une riche reliure du XVIe siècle. — Des volumes ayant appartenu à des amateurs célèbres, tels que Maioli, de Thou, comte d'Hoym, Huet, etc. Le nouveau Testament de Racine ; d'autres avec autographes de personnages éminents, tels que Grolier, Montaigne, Regnard, Rapin, Saint-Amand, J.-J. Rousseau ; plusieurs sont illustrés de lettres autographes. On remarque parmi ces derniers, Ninon de Lenclos, Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre ; un beau choix de livres gothiques et à figures sur bois ; des exemplaires reliés par les artistes les plus distingués de notre époque ; un manuscrit de Garin de Loherain, et un *roman inédit entièrement autographe et signé de madame de Maintenon ;* un magnifique exemplaire de Duchesne, *Historiæ Francorum*, en maroquin fleurdelisé et qui a appartenu à Louis XIII.

Notices périodiques (partie III). Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Thiebert. La vente a eu lieu le 22 mars.

Notices périodiques (partie IV). Bibliothèque de feu M. Thiebault de Berneaux, de la Bibliothèque Mazarine, dont la vente aura lieu le 25 avril et jours suivans.

Si l'on ne trouve pas dans cette bibliothèque le luxe d'ornements extérieurs qui brille dans le cabinet de M. de Pont-Laville, on y voit au moins une condition générale de reliure qui répond aux besoins d'un homme d'étude. On remarque cependant de temps en temps quelques livres en belle condition et rares. Un joli choix d'autographes avait été annexé à cette collection.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 13.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire du numéro 12 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

Notices biographiques et littéraires. 435

Mélanges. 454

Notices bibliographiques sur des livres peu connus. . . . 462

Nouvelles. 471

Catalogue. 473

NOTICES BIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

NICOLAS DENISOT.

« Nicolas Denisot, dit Montaigne (1), n'a eu soing que des lettres de son nom, et en a changé toute la contexture pour en bastir le *Conte d'Alsinois*, qu'il a estrené de la gloire de sa poësie et de sa peinture. »

En effet, à part ce surnom anagrammatique et le mauvais jeu de mots qu'il inspira au roi-chevalier (2), on ne sait presque rien de cet homme qui fut poëte, peintre, mathématicien, ingénieur; honoré des bontés de François Ier et de Henri II, admis dans l'intimité de la spirituelle Marguerite de Navarre, qui eut pour élèves trois princesses, pour amis et pour admirateurs Ronsard, Baïf, Belleau, Dubellay, Jodelle, Peletier, Olivier de Magny, Muret, Pasquier, Montaigne, etc.; qui enfin, héros romanesque de plus d'une aventure galante, eut encore la bonne fortune, bien autrement glorieuse, mais ignorée, de contribuer à enlever aux Anglois leur dernière conquête sur la terre de France, cette ville dont Marie disoit en mourant: « On cherche la cause de mon mal: si on veut la connoître, qu'on ouvre mon cœur; on y trouvera Calais! »

Du reste, il faut l'avouer avec Montaigne, Denisot pa-

(1) *Essais*, l. I, c. XLVI.
(2) Pauvre comté, disoit-il, qui ne produit que *six noix!*

roît s'être assez peu soucié de la renommée en général, et de la réputation littéraire en particulier. Pseudonymes, anonymes, ouvrages collectifs ou portant d'autres noms que le sien, recueils de noëls, de cantiques, de prières, productions impersonnelles dont l'auteur est d'autant moins connu qu'elles sont plus populaires et dont l'identité est presque impossible à constater en l'absence de détails précis de la part des bibliographes(1); telles sont les sources où il faut chercher et souvent deviner les titres de notre poëte. Comme prosateur, il peut revendiquer une bonne part des *Joyeux devis* de Bonaventure Despériers, où il est fait allusion à beaucoup de faits arrivés après 1544, époque de la mort de celui-ci, et relatifs au pays du Maine aussi connu de Denisot qu'il l'étoit peu de Despériers. Peut-être faut-il en dire autant de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, si l'on veut y voir, avec plusieurs critiques, l'œuvre collective d'un cercle littéraire où Denisot tint sa place.

Notre intention n'est pas de donner ici, sur cet auteur et ses ouvrages, une monographie complète, dans le genre de celle qui a été consacrée à Jacques Peletier, son compatriote et son ami, par M. de Clinchamp, dans l'un des précédens volumes de ce recueil (voy. le *Bulletin du Bibliophile*, juillet et octobre 1848). Nous voulons seulement, profitant de deux sources à peu près inconnues que le hasard a réunies sous notre main, mettre en lumière quelques points obscurs ou ignorés de sa vie, en attendant que M. Haureau lui donne place dans son *Histoire littéraire du Maine*. Le premier de ces documens est un mémoire autographe signé de Jacques Denisot, petit-neveu de Nicolas, et envoyé à François Colletet, auteur de l'*Histoire des poëtes françois*, qui y a mis de sa main cette note : *Mémoire*

(1) Par exemple, quel est le recueil de Noëls sans date et sans nom d'auteur que les bibliographes attribuent à Denisot? Faut-il le reconnoître dans les *Noelz nouueaux sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles de ceste présente année mil cinq cens* LIIII, imprimé au Mans par Denis Gaignot, 1555, réimprimé dans la même ville, chez Belon, 1832, et Paris, Techener, petit in-8° de 48 pages.

de M. Denisot pour Nicolas Denisot, 2 *juillet* 1646. Il devoit servir à une notice qui ne se trouve pas dans l'*Histoire des poëtes*. et fait partie des papiers de Colletet conservés à la bibliothèque du Louvre. En second lieu, nous avons puisé des renseignemens précieux dans un ouvrage imprimé, mais si peu connu, qu'il n'a été cité ni par M. Weiss, auteur de l'article *Denisot* dans la *Biographie universelle*, ni par aucun autre, que nous sachions, sans presque en excepter le laborieux M. Quérard, qui l'a omis dans sa *France littéraire*, et ne s'en est souvenu que pour le mentionner, d'une manière assez inexacte, dans sa *Littérature françoise contemporaine*. C'est une *Notice historique sur la vie, les ouvrages et la famille de Nicolas Denisot, surnommé le Comte d'Alsinois, accompagnée de quelques observations sur la poësie latine et françoise de son temps*, par M. Boyer (Michel), licencié ès lettres, ex professeur de rhétorique au collége du Mans, etc. Au Mans, impr. de Monnoyer, 1811, pet. in-12 de 72 p., tiré de l'*Annuaire historique de la Sarthe* de cette année.

Nicolas Denisot est né au Mans en 1515 du second mariage de Jean Denisot, avocat en la même ville et connu sous le nom de Bailli d'Assé. Cette famille, d'origine angloise, étoit établie à Nogent-le-Rotrou longtemps avant cette époque. Lacroix du Maine la qualifie « d'ancienne et bien illustre. » Si l'on en croit M. Boyer, « il existe une généalogie manuscrite qui remonte beaucoup plus haut, et qui relate les dons faits par les Denisot à l'église de Notre-Dame de Nogent, lieu de leur sépulture, où se voyoient leurs armes de trois épis de bled, en champ d'azur. » Le témoignage des auteurs sur le lieu regardé comme le berceau de cette famille en France, est appuyé de l'épitaphe de ce Jean Denisot, que l'on voyoit gravée sur une plaque de cuivre dans l'église de Saint-Pavin-de-la-Cité, au-dessus de sa tombe. En voici un passage :

« Or recevez l'oraison lamentable
Que maistre Jehan Denisot, jà passé,

Ouir vous fait soubz la pierre funèbre.
Lorsqu'il vivoit, prudent bailly d'Assé,
Patron fameux, causidique célèbre,
Du sien fonda, par legs testamentaire,
En cet église ung tel anniversaire
De messe haulte, à diacre servie,
De Sainct-Michel quand la feste on férie.

. . . .

A Nostre-Dame, à Nogent-le-Rotrou,
A faict tel legs, à semblable charge, où
Naissance prist. Jesus pour tel partage
Luy donne ès cieulx tel héritage! »

Nicolas Denisot marcha sur les traces de son père; il en avoit reçu, dit M. Boyer, le goût des lettres héréditaire dans cette famille, qui offre, pendant près de quatre siècles, une suite de personnages distingués dans l'état ecclésiastique, le barreau, la médecine, la poésie, la peinture, et qui a ainsi justifié l'attribut de ses trois épis, heureux emblème de son utile fécondité. Notre mémoire manuscrit atteste « qu'il fust eslevé aux lettres ez-bonnes universités. » Mais là ne se bornèrent pas ses études et ses travaux.

A l'époque de la renaissance, le mouvement qui entraînoit tous les esprits vers les lettres, les arts et les sciences n'admettoit pas cette séparation des genres qui ne se dessina nettement que vers le milieu du XVII[e] siècle. Chacun apportoit à la cause commune son bras, sa plume, son ciseau, son compas, son crayon, souvent tout cela à la fois. Tels furent en Italie Michel-Ange, Bramante, Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini; tels en France, avec plus ou moins de génie et d'universalité, Bernard Palissy, Pontus de Tyard, Jacques Tahureau, Jacques Peletier, Daniel Dumoustier et enfin Nicolas Denisot. Consultons La Croix du Maine : « Pour en revenir à parler dudit comte d'Alsinois, il a été estimé fort bon poëte et orateur tant en latin qu'en françois, et surtout très-excellent à la peinture, principalement pour le crayon. Car, auparavant qu'elle fût en si grand usage

entre les François comme elle est aujourd'hui, il étoit estimé le premier de son temps, pour un qui n'en fesoit pas profession autrement que pour le plaisir. » D'après ces termes, et en les rapprochant de l'éloge que le même auteur fait ailleurs d'une certaine Elisabeth Duval, Parisienne, qui étoit, dit-il, *fort excellente pour le crayon et encore pour aultres choses requises à la pourtraicture,* on seroit tenté de reconnoître dans Nicolas Denisot l'un des auteurs de ces *crayons* ou dessins de portraits anonymes dont M. Niel vient de faire graver un choix (1), et auxquels M. Feuillet de Conches a consacré quelques pages intéressantes dans son article récent sur les *apocryphes de la peinture* (2).

Jacques Denisot nous atteste de son côté que son aïeul « excella de son temps ès-mathématiques et s'addonna fort aussy aux fortifications, où il se rendit très-renommé (3). » Enfin, il s'occupa de gravure et fut collaborateur du célèbre Androuet du Cerceau pour la confection de la *carte du Maine,* imprimée au Mans en 1539 et 1565.

Bon humaniste, possédant plusieurs langues anciennes et modernes, poëte latin (4) et françois, peintre, mathématicien, Nicolas Denisot, si j'en crois cette aptitude presque universelle, cette disposition à disperser ses facultés sur tant d'objets divers, cette insouciance même à l'endroit de la renommée, fut avant tout un artiste, un dilettante, tel que le siècle de la re-

(1) *Portraits des personnages françois les plus illustres du* XVIe *siècle, reproduits en fac-simile sur les crayons contemporains,* Recueil publié avec notices. Paris, Lenoir, 1848, f°.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 novembre 1849, pages 629-636.

(3) *Mém. manuscrits.*

(4) Non-seulement Denisot fit des vers latins, mais encore il voulut en introduire les règles et la mesure dans notre versification, essai malheureux tenté par la plupart des poëtes de son temps, et renouvelé dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci. Voy. à ce sujet Pasquier, *Recherches,* liv. VII, chap. XI. Il cite des vers métriques du comte d'Alsinois. On en trouve d'autres en tête de l'*Histoire de la nature des Oyseaux.* Paris, G. Corrozet, 1555 ; par Pierre Belon, du Mans, que Denisot appelle son voisin et son ami.

naissance en produisoit beaucoup. Un de ses biographes remarque que tous les poëtes ses contemporains s'accordent à le louer sans qu'aucun trait de satire vienne troubler ce concert unanime de louanges. Sans méconnoître ce que cette unanimité peut avoir d'honorable pour le talent et le caractère de notre auteur, nous croyons qu'il faut y voir surtout cette espèce d'indulgence avec laquelle les gens du métier traitent un amateur, homme d'esprit du reste et bon compagnon.

En effet, il est permis de croire qu'ils auroient été plus sévères s'ils l'avoient jugé uniquement comme poëte. Nous avons parcouru la plupart des compositions poétiques de Nicolas Denisot, et, sauf quelques cantiques qui ne manquent point d'une certaine noblesse, tel que celui-ci :

« Ici je ne bâtis pas
D'une main industrieuse,
A la ligne et au compas
Une maison somptueuse, etc. (1) »

sauf quelques noëls où l'on retrouve la naïve simplicité du genre, notamment celui qui commence ainsi, et que l'on trouve tout au long dans la *notice* de M. Boyer (2) :

« Droit à minuit
La Vierge a enfanté.
Toute la nuit
Les anges ont chanté ;
Gloire supernelle
Soit aux cieux luisants,
Paix universelle
Soit à tous venants ! »

à part, disons-nous, ces morceaux et quelques autres, Denisot

(1) *Cantiques du premier advènement de Jésus-Christ*. Paris, veuve Maurice Delaporte, 1553, in-8°. C'est le cantique VII. Auguis l'a donné au t. III, p. 454 de ses *Poètes françois avant Malherbe*.

(2) D'après un autre *Recueil de Cantiques et Noëls*, imprimé au Mans, et dédié à Valentine.

est bien loin de valoir, comme poëte, les écrivains de la *Pléiade*, et la plupart des contemporains qui se sont montrés envers lui si prodigues de louange. Mais on voit que ces louanges ont surtout porté sur la variété de ses connoissances et notamment sur son double talent pour la poésie et la peinture. Écoutons Remi Belleau :

« C'est un vrai présent des Dieux
Que d'être peintre et poëte... »

Ronsard :

« Quoi celui que la nature
A dès enfance animé
De poésie et peinture,
Ne doit-il pas être aimé ?

Car où est l'œil qui n'admire
Tes tableaux si bien portraits,
Que la nature se mire
Dans le parfait de leurs traits ? »

Dubellay :

De trois fureurs la douce pointe éveille
La sainte erreur des plus divins esprits;
Le docte vers, le pinceau bien appris
Et des accords la douceur non pareille.

Chacun des trois, d'une égale merveille
Se fait sentir. L'esprit sent les écrits;
Par le tableau les regards sont surpris,
Et par la voix est surprise l'oreille.

Par ces deux-là tu ravis jusqu'aux cieux,
O DENISOT, les esprits et les yeux;
Mais si le tiers que Musique l'on nomme,
Égal aux deux encore tu avois,
Tu ravirois, non l'oreille d'un homme,
Mais les lions, les pierres et les bois.

Le même Dubellay a composé sur Denisot une charmante pièce de vers latins qui nous le montre, peintre des jolies femmes, recherchant les gracieux modèles, et, s'il faut tout dire, recherché par eux à son tour.

« *De comite Alsinoo puellam pingente.*

Alsinoum comitem formosa puella rogabat,
Ut se depictâ pingeret in tabulâ.
Ut valeam quod poscis, ais, mihi tota videnda es,
Præbenda est oculis nudaque forma meis.
Spectabat nudas Zeuxis sic ipse puellas;
Dùm pingit vultus, pulchra Lacœna, tuos.
Abnuit hoc primùm vultu pudibunda puella;
Sed desiderio cessit ut ipse pudor,
Corpore nudato candentia pectora pandit,
Membraque vel primâ candidiora nive.
Talem se Paridi, nemorosæ in vallibus Idæ
Spectandam. ut perhibent, præbuit alma Venus.
At cupidus pictor, dùm nervos explicat artis
Nec potis est dextram tollere de tabulâ,
Protinùs ex magno Lysippus factus Apelle
Spirantem fecit pro tabulâ statuam. »

Eh bien! ce qui a surtout frappé les contemporains de Denisot, cette alliance de deux talents rarement réunis, est aussi ce qui nous paroît en lui le plus remarquable; c'est ce qui donne parfois à ses vers, généralement médiocres, un caractère à part et plus pittoresque encore que poétique, où les limites des deux genres semblent se toucher et se confondre. Tel est le cantique XIV du recueil que nous avons déjà cité, dans lequel le poëte décrit un tableau que le peintre vient de tracer.

« Muses, sœurs de la peinture,
Qui m'avez dès ma nature
Présenté les sainctes loix
Qui font que ma main instable
Exerce dessus la table
Et sur la carte ses doigts.

. . . .

Sus donc, Muse ! çà la plume,
L'autre feu déjà m'allume,
Retire-toy, mon tableau,
En toy j'ai faict l'ordonnance
De la céleste naissance.

. . . .

Le dedans de la closture
Est remply d'une ombre obscure,
Et n'y a point de clarté,
Que celle que l'enfant donne,
Qui comme un soleil rayonne.

. . . .

La Vierge à demy baissée
Montre sa robe troussée
Sur les rainz, qui seulement
De çà, de là se découvre,
Faicte sans estoffe et œuvre
De céruse seulement.
Depuis le col un voile pend en terre,
Lorsqu'à genoux près de l'enfant se serre.

Duquel elle veut, ce me semble,
Couvrir l'enfantin qui tremble,
Attendant que le drapeau,
Que la bande et bandelette
Soient prêts pour la chair douillette,
Renvelopper de nouveau.
Qui voit la chair de l'enfant, il lui semble
Voir et la neige et les roses ensemble.

Voyez Joseph jeune d'âge,
Habillé selon l'usage
Des Hébreux, voyez le peint
Autrement que l'ignorance
Des vieux peintres de la France,
Jusqu'ici ne l'avoit feint.
Voyez la Vierge honnestement coëffée ;
Non pas frisée, ornée ou estoffée.

Voyez l'une et l'autre beste
A son Seigneur faisant feste,
Voyez que l'asne à genoux
Par-dessus l'oreille baye,
Et, selon son pouvoir, paye
L'honneur que lui debvons tous.
Voyez ce bœuf, lequel à gorge pleine
Tasche à pousser jusqu'à lui son haleine.

Allez donc, ô peintres ; ores
Peindre un vieil Joseph encores
De son baston emparé ;
Allez peindre à la volée
Une Vierge eschevelée
Monstrant un œil esgaré ;
Donnez encore à Joseph la chandelle
Pour obscurcir cette clarté plus belle.

Puisqu'on fault en telle sorte,
La façon je vous apporte ;
Qu'on la suive cette fois. »

. . . .

Dans cette pièce singulière où Denisot, *Maître Jacques* de l'art, semble tenir d'une main la plume et de l'autre le pinceau, on ne sait, des deux inspirations, quelle est celle qui domine ; jamais le mot *ut pictura poësis* ne reçut une plus stricte application ; à voir ces détails minutieusement descriptifs comme ceux d'un tableau flamand, ces effets de clair-obscur, ces prétentions à la fidélité du costume, à la couleur locale, on se prend à douter si c'est un poëte qui fait de la peinture ou un peintre qui fait de la poésie.

Denisot, « pour ses bonnes qualités et mérites », étoit entré en qualité de gentilhomme de la chambre, au service du roi François 1er de qui il fut caressé et estimé tant qu'il vescut ; après sa mort il fut admis en ladite qualité par Henry second, auprès duquel il fut en estime particulière, et bien voulu et aymé de toute la cour (1). » A tous ces moyens de succès, il en joignoit un

(1) *Mém. manuscrits.*

autre qui n'étoit pas à dédaigner dans cette cour voluptueuse, où brilloit, entouré de gracieux satellites, l'astre de Diane de Poitiers. En effet Jacques Denisot ne néglige pas de nous apprendre que son aïeul étoit « d'une belle stature, taille advantageuse et beau de visage, » éloge que ne dément point, il faut le reconnoître, le portrait donné par M. Pesche dans son *Iconographie Cénomane* (1), probablement d'après quelque monument de famille. Nous avons déjà indiqué la place que le comte d'Alsinois occupa, avec Jacques Peletier et Bonaventure Despériers, dans l'intimité de la belle et spirituelle Marguerite de Navarre. Dans tous ces cercles régnoit un ton de galanterie mêlé à une dévotion semi-païenne, semi-chrétienne et chevaleresque, qui, s'il n'excluoit pas le désordre des mœurs, étoit loin de le supposer toujours, et qui n'étoit souvent qu'une des formes de la courtisanerie d'alors, à peine modifiée par la différence du sexe et du rang. Ainsi nous voyons Denisot dédier ses deux œuvres de cantiques sacrés à deux femmes qui semblent avoir eu part à ses affections. L'une est Antoinette de Loynes, femme de G. Morel, gentilhomme provençal, dont on a des vers dans le *Tombeau de Marguerite de Navarre*, et dont plusieurs écrivains du temps ont célébré la vertu, la science et la beauté [2]. Tout ce qu'on sait de l'autre, c'est qu'elle s'appeloit Valentine, et ne possédoit pas moins de perfections, si l'on en juge par la dédicace suivante que lui adressa Denisot :

« A ma très belle et gente Valentine,
Et non à d'autre, ai fait ce peu d'ouvrage.
Tu me diras, ô langue serpentine,
Ce sont noels et chants pour tout potage,
Je le veux bien ; mais c'est bien davantage,
Car en cela Jésus-Christ est loué ;
Et celle-là aussi m'a avoué,
En les chantant de sa voix argentine,

(1) XIV[e] livre.

(2) On a des vers latins et françois sur la mort d'Antoinette de Loynes, par Camille de Morel, sa fille, Jean Mercier, Jean Gordon, etc.

Celle à qui suis du tout en tout voué ;
C'est ma très belle et gente Valentine, »

Quoi qu'il en soit de ces deux affections plus ou moins platoniques, il paroît qu'une autre passion en haut lieu fut cause de l'exil momentané du trop galant d'Alsinois; le mot d'Horace :

« Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi sæpe fuit æqua potestas. »

Ne sembloit-il pas avoir été fait tout exprès pour lui ? « Il fut bien voulu d'une dame de condition qui luy attira de l'envie et de la jalousie, en sorte qu'on feist dessein sur sa vie, pour laquelle garantir il fut contrainct de se sauver en Angleterre, après en avoir eu la permission du roy Henry. Où estant, il fut fort bien accueilly dans la cour d'Angleterre, où son estime et sa réputation estoit déjà cogneue. (1) »

Cette cour de Henri VIII, sans avoir peut-être l'éclat de celle de Léon X ou François 1er, tâchoit de se rapprocher des modèles que lui offroient l'Italie et la France avec laquelle la paix venoit d'être conclue. Là brilloient Surrey, courtisan accompli, soldat aventureux, tendre amant et bon poëte; lord Buckhurst, auteur de la première tragédie angloise régulière; Skelton, plus connu pour avoir écrit contre Wolsey tout-puissant, que par ses œuvres littéraires; Thomas Wyat, habile et parfois élégant écrivain dans une langue moins avancée que la nôtre vers la correction. Les femmes, non contentes de tenir sans partage le sceptre de la beauté, disputoient encore aux hommes celui du savoir. Sans parler d'Anne de Boulen qui avoit transporté sur les bords de la Tamise des grâces toutes françoises, Jane Gray lisoit le Phédon dans l'original : un peu plus tard Elisabeth improvisoit des discours latins remarquables par la correction et l'élégance. Parmi les jeunes beautés qui figuroient à la cour d'Angleterre, on distinguoit trois sœurs : Anne, Marguerite et Jeanne Seymour, nièces d'une des épouses de Henri VIII, et filles d'Édouard Sey-

(1) *Mém. manuscrits.*

mour, protecteur sous le règne de son neveu Edouard VI. Ce seigneur accueillit avec distinction notre poëte fugitif (1554), et le chargea d'enseigner à ses filles les langues grecque, latine et françoise. Elles firent honneur à leur maître par leur érudition et la délicatesse de leur esprit; la France se hâta d'adopter une renommée qui étoit en partie son ouvrage et Ronsard a consacré leurs louanges dans des vers également honorables pour l'instituteur et pour les élèves.

« *Ode aux trois princesses angloises, élèves de Nicolas Denizot.*

. . . .

« Par vous, vierges de renom,
Vrais peintres de la mémoire,
Des autres vierges le nom
Sera clair en votre gloire;
Et puisque le ciel benin
Au doux sexe féminin
Fait naître chose si rare,
D'un lieu jadis tant barbare,

Denisot se vante heuré
D'avoir oublié sa terre,
Et passager demeuré,
Trois ans en votre Angleterre,
Et d'avoir connu vos yeux,
Où les amours gracieux,
Doucement leurs flèches dardent
Contre ceux qui vous regardent;

Voire d'avoir quelquefois
Tant levé sa petitesse,
Que sous l'outil de sa voix
Façonna votre jeunesse,
Vous ouvrant les beaux secrets
Des vieux Latins et des Grecs,
Dont l'honneur se renouvelle
Par votre muse nouvelle.

Io! puisque les esprits
D'Angleterre et de la France,
Unis d'une ligue ont pris
Le fer contre l'ignorance;
Et que nos rois se sont faits
D'ennemis, amis parfaits,
Tuant la guerre cruelle
Par une paix mutuelle. »

Grâce à ces rapports intellectuels entre les deux nations, qui devoient heureusement survivre à l'alliance politique du moment, les trois sœurs que chantoit Ronsard célébrèrent à leur tour la mort de Marguerite de Valois dans des vers latins que tous les beaux esprits du temps s'empressèrent de traduire. De là le monument littéraire connu sous le nom de *Tombeau de Marguerite*, et dont Denisot passe généralement pour l'éditeur (1).

Nous touchons à l'événement le moins connu, et, à coup sûr, le plus curieux et le plus honorable de la vie de Nicolas Denisot. Nous allons voir notre poëte artiste mettre au service de la France son talent d'ingénieur, son dévouement d'agent politique, et garder l'anonyme en servant son pays comme il l'avoit fait en publiant ses vers. Laissons parler son petit-neveu, évidemment bien renseigné sur cet épisode romanesque de la vie de son ayeul. « Le roy Henry faisant dessein de recouvrer Calais (1557), ordonna aud. Denisot de venir demeurer dedans lad. ville, afin d'y faire des habitudes soubs couleur de ses sciences et cognoissances, et principalement de la peinture et

(1) *Le tombeau de Marguerite de Valois, faict premièrement par les trois sœurs princesses en Angleterre, depuis traduitz en grec, italien et françois, par plusieurs poëtes de la France, avecque plusieurs odes, hymnes, cantiques, épitaphes sur le même subject.* Paris, Mich. Fezandat, 1551, in-8°. Aucun bibliographe n'a remarqué que le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi* (Belles-lettres), t. Ier, p. 489, indique, sous le n° Y, 4523, un ouvrage portant exactement le même titre, avec l'addition suivante: *Donné au public par le sieur Des Essars N. de Herberay.*

mathématiques; où il demeura pendant un an au gré et satisfaction de toute la ville, telle que tout luy estoit loisible, quoiqu'estranger, tant il avoit gaigné le cœur des habitans, et respondant à l'intention dud. roy Henry, il feist le plan de la ville de Calais, et marqua le fort et le foible de la fortiffication, et l'envoya par un sien neveu, nommé Charles Langlois, qui arriva heureusement près du Roy. La nouvelle en fut esventée dans la ville, et, sur le bruict, led. Denisot fut emprisonné (1). La geollière de sa prison, esprise de sa beauté, addresse et gentillesse, résolut de le faire saulver, lui donna des oustils adressés pour se faire ouverture, ce qu'il feist, et se sauva de la ville. Il n'eut que le temps de se jeter chez un paysan, sa fuite ayant esté descouverte, et fut connu et poursuivy chez ce paysan, ne trouva qu'une fille qu'il pria de lui sauver la vie, de le cacher en quelque lieu; elle le feist mettre dans une barge (meule) de paille où elle le nourrist huict jours à l'insceu de son père, et tant que la garnison de Calais, qui le cherchoit partout, se fust retirée. Après quoy pria lad. fille d'aller jusques à Boulongne avec ses tablettes dans lesquelles il descrivoit au gouverneur sa desconvenue et le prioit de le venir quérir avec escorte, ce qui fut faict, et ainsy, par le moyen de cette fille, il fut tiré du péril, et s'en revint auprès du roy, auquel il feist veoir ce mesme plan de lad. ville sur ses tablettes, qu'il avoit envoyé par son nepveu. Le siége de Calais fust resolu sur led. plan, et prins ensuite par monsieur de Guise (2). »

Turnèbe, d'Aurat, L'Hospital célébrèrent en vers latins la prise de Calais; Joachim Du Bellay composa un hymne sur ce fait d'armes, qui, dit-il, « remit en leur lieu les bornes de la

(1) Voici ce qu'on trouve dans une lettre inédite de M. de Mailly au duc de Guise, du 17 décembre 1557 : « J'ay esté adverty que à Calais et à Guisnes ils sont en quelque doubte que l'on vueille faire entreprise sur eulx. L'on dit aussy que puys quelques jours ils ont faict mourir audit Calays aucuns Françoys qui s'y estoient refugiez et qu'ils ont pensé les plus suspectez, tenant tous les aultres encores prisonniers, à qui l'on faict leurs procès. » *Correspondance Bourdin*, vol. G, p. 249, à la Bibliothèque du Louvre.

(2) *Mém. manuscrits.*

France. » Mais aucun de ces poëtes, dont plusieurs étoient amis de Denisot, n'a laissé soupçonner qu'il eût connoissance du rôle courageux que celui-ci y avoit joué. Même silence de la part de tous les biographes depuis La Croix du Maine jusqu'à la *Biographie universelle*. Quant aux historiens, voici ce qui résulte du rapprochement de leurs témoignages. Ce fut dans un conseil secret tenu à Compiègne, que le roi proposa d'assiéger Calais. Tous les assistans et le duc de Guise lui-même se récrièrent sur l'impossibilité d'attaquer avec succès pendant l'hiver une ville qui avoit coûté un an de siége aux Anglois et qui étoit depuis plus de deux cents ans en leur pouvoir. Le roi insista ; un plan des fortifications de Calais, soumis au conseil, acheva de lever les objections et le siége fut résolu. Mais ce plan, quel en étoit l'auteur? Les uns prétendent, avec peu de vraisemblance, que le maréchal de Strozzi « se seroit glissé travesti dans la place, durant les débauches de la Saint-Martin, pour en observer les côtés foibles; » d'autres, plus près de la vérité, indiquent Senarpont, habile ingénieur, comme ayant fait, dans la conférence dont nous venons de parler, un rapport détaillé sur les défenses de la place, « qu'il avoit examinée, disent-ils, par lui-même ou par ses agents (1). » Or, si l'on considère que ce Senarpont n'étoit autre que le gouverneur de Boulogne près duquel Denisot s'étoit réfugié, on arrivera aux mêmes conclusions que M. Boyer, qui seul a eu connoissance de la part prise par Denisot aux faits ci-dessus, grâce à la généalogie manuscrite conservée dans la famille. Or, ce document, qui s'accorde sur tous les points importans avec le récit de Jacques Denisot, n'en diffère que par ses termes et par quelques circonstances de détail. « Il est évident, dit avec beaucoup de raison M. Boyer, que Denisot aura raconté à Senarpont les détails de son aventure, développé le plan qui y avoit donné lieu; que lui et son neveu Langlois sont les agents dont parle l'historien, et que le gou-

(1) Velly, XXVII, 425; — Daniel, XI, 242;—De Thou, édition de Londres, 1734, III, 202 ; — Mézeray, in-fol., II, 1124.

verneur, habile dans l'art des fortifications, n'aura pas oublié de s'attribuer la meilleure part du mérite de l'entreprise, comme cela arrive presque toujours en de semblables occasions. Denisot a pu d'ailleurs être aussi peu jaloux d'illustrer son nom en cette circonstance, que de le placer à la tête de ses poésies, et laisser usurper la gloire de l'une, comme il a négligé de se réserver l'honneur des autres (1). »

« Le roi Henry, continue notre manuscrit, plein de bonne volonté pour led. Denisot, lui promit (2), de jour à autre, de recognoistre ses services; mais le malheur de sa mort arrivée aux Tournelles osta toutes les espérances aud. Denisot de jouir des effets de la bienveillance dud. Henry qu'il luy avoit tousjours tesmoignée, et touché de regret de la mort de son bon maistre, et de veoir sa fortune et ses espérances avortées, lorsqu'il étoit prest de recueillir les fruicts de ses peines et services; une maladie le saisit qui l'emporta quelque temps après (1559), et fut enterré dans St-Estienne-du-Mont, sa paroisse. Mais quelque temps après son retour en France, mémoratif qu'il tenoit la vie et son salut de ceste fille paisanne, il la feist venir près de luy, prit le soin de sa vie et éducation avec dessein, dit-on, de l'espouser en recognoissance des bons offices qu'elle lui avoit rendus. La mort le *prévint* (3), feist un testament par lequel il luy donna partye de son bien sa vie durant, lequel, par le deceds de lad. fille, est retourné aux héritiers plus proches dud. Denisot qui sont encore en la ville du Mans. Ce Nicolas Denisot estoit cousin germain de Gérard Denisot, mon ayeul. »

Signé : DENISOT.

Ajoutons que Gérard Denisot, dont il est ici question, né en 1521, mort en 1595, fut un médecin distingué, auteur d'un poëme grec et latin sur les *Aphorismes d'Hippocrate*, publié

(1) *Notice historique*, p. 21.

(2) Le manuscrit porte : *promettra*, qui n'offre pas de sens.

(3) Mot illisible. Nous y avons suppléé de notre mieux.

en 1634, Paris, in-8, par Jacques Denisot, secrétaire du chancelier Séguier et auteur de notre mémoire manuscrit.

M. Boyer termine sa *Notice* par une espèce de résumé généalogique puisé dans des papiers domestiques et dans la tradition locale. « J'ai dit qu'il étoit peu de familles aussi fécondes en hommes utiles que celle des Denisot. Non-seulement elle a fourni des sujets pour les premiers emplois, à Nogent et au Mans, où René Denisot fut avocat du roi (1), mais encore elle a donné des procureurs du roi à la Ferté-Bernard, Lavardin, Montoire, Bonnétable; des prieurs à Assé et à l'abbaye de Saint-Georges; des secrétaires à nos évêques; des curés à notre ville, et des militaires à nos rois. Un comte de Vendôme porta l'amitié pour un Denisot jusqu'à vouloir qu'il fût enterré près de lui. Les femmes ont pour la plupart fait des alliances avec les maisons les plus notables de la province, telles que celles des Brissac, Leboindre, Legras, de Saleine, Dardemare et beaucoup d'autres.

« Il ne reste plus au Mans de cette nombreuse et intéressante famille qu'une seule personne qui en porte le nom; c'est une respectable demoiselle qui a hérité des vertus, du goût et de l'aptitude de ses ayeux pour les sciences. Malgré son grand âge, sa mémoire reste enrichie de connoissances historiques fort étendues. Quoiqu'elle conserve religieusement les portraits de ceux de ses ancêtres qui se sont le plus distingués, je lui ai entendu dire plusieurs fois que ce qu'elle estimoit le plus en eux, c'étoit qu'ayant fleuri, pour la plupart, dans des temps de dissensions politiques et religieuses, ils eussent su se garantir et des fureurs de la Ligue, et de la contagion des hérésies nouvelles. Modèles d'une rare prudence, ils sont demeurés fidèles à la croyance de leurs pères et à l'obéissance envers leurs rois, sans se faire d'ennemis dans les partis opposés. C'est un bonheur bien digne d'envie que d'avoir pu allier, au sein de ces agita-

(1) Les chroniqueurs de la ville, dit La Monnoye, assurent que c'est le Ragotin du *Roman Comique*. Il vécut jusqu'en 1707.

tions, une conduite sans reproches, avec une vie sans troubles. »

M. Boyer, d'accord sur ce point avec notre mémoire manuscrit, assure que Nicolas Denisot fut enterré dans l'église Saint-Étienne-du-Mont ; il ajoute même que le lieu de sa sépulture y est marqué par une inscription. Nous avons cherché à nous assurer de l'exactitude du fait, mais nous n'en avons trouvé trace, ni sur les lieux mêmes, ni dans les nombreux ouvrages qui traitent de Paris et de ses monuments, ni enfin dans les recueils manuscrits où l'on a recueilli les inscriptions tumulaires des divers édifices religieux existant avant 1789. Il semble que l'anonyme, qui s'étoit attaché aux écrits et aux actions de Nicolas Denisot, se soit étendu sur sa dépouille mortelle. Nous ne nous flattons pas d'avoir appelé sur un nom peu connu le grand jour de la publicité qui lui a manqué jusqu'ici, et que d'ailleurs il ne comporte pas ; mais il nous a paru qu'il n'étoit pas sans intérêt de remettre en honneur auprès des amis de notre vieille littérature et de notre histoire ce nom qui fut celui d'un poëte ingénieux, d'un artiste habile et surtout d'un bon citoyen.

E. J. B. Rathery,
Bibliothécaire à la Bibliothèque du Louvre.

MÉLANGES.

RAPPORT

SUR LA FORMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT (1).

Paris, 5 thermidor an VIII (24 juillet 1800).

AU CITOYEN LOCRÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL D'ÉTAT.

Citoyen secrétaire général,

La Bibliothèque dont la direction vous est confiée étoit d'abord destinée au Directoire Exécutif. Je vais vous tracer quelques réfléxions sur son origine, ses progrès, et les travaux qu'elle a occasionnés jusqu'à ce jour. Je les diviserai en deux parties.

ARTICLE I.

De l'origine et des progrès de la Bibliothèque jusqu'au 28 nivôse an VIII.

Le 23 pluviôse an VI, le citoyen Le Tourneux, alors Ministre de l'Intérieur, me nomma commissaire avec le citoyen Le Blond, de l'Institut National, à l'effet de choisir, dans les dépôts littéraires du département de la Seine et de Versailles, les ouvrages qui devoient composer la Bibliothèque du Directoire.

Quelques mois après nous obtînmes du même ministre une

(1) Nous sommes redevables de cette communication à l'obligeance de M. Louis Barbier, conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

autorisation pour faire transporter dans la salle dite des Archives, au grand Luxembourg, cinq mille volumes environ que nous avions choisis au dépôt littéraire des Capucins-St-Honoré. Mais le progrès des travaux qui se faisoient dans ce palais nous força bientôt de chercher un local plus commode.

La maison Croy, rue du Regard, fut indiquée par l'architecte du Directoire comme pouvant recevoir autant de volumes qu'il seroit convenable d'en placer dans la Bibliothèque du Directoire. Des tablettes y furent dressées, la portion de livres qui étoit au Luxembourg y fut transportée, et en même temps, c'est-à-dire sur la fin de l'an VI, le citoyen François de Neufchâteau me nomma conservateur de ce dépôt provisoire (1).

Le citoyen La Blond ayant à compléter la Bibliothèque des Quatre-Nations, dont il est le plus ancien conservateur, je choisis seul, depuis l'an VII, les livres qui pouvoient convenir au Directoire. La bibliothèque étoit composée de plus de trente mille volumes, au mois de nivôse an VIII.

(1) Nous reproduisons ici la lettre adressée à M. Barbier au moment de sa nomination :

« Paris, le 20 fructidor an VI (6 septembre 1798).

« *Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Barbier, membre du Conseil de conservation.*

« Citoyen, je vous charge de veiller à la conservation du dépôt provisoire, formé maison de Croy, des livres qui doivent composer la Bibliothèque du Directoire. Je vous accorde un logement dans cette maison; il vous sera assigné par le citoyen Chalgrin, architecte du Directoire.

« J'ai nommé commis aux écritures près de ce dépôt, pour travailler sous vos ordres, le citoyen Menneval, à qui il est alloué douze cents francs de traitement par an, à compter du 1er fructidor présent mois.

« Il y aura, pour le travail matériel de ce dépôt, un garçon de bureau, qui jouira d'un traitement de huit cents francs par an, à compter du 1er fructidor. Ce sera le citoyen Lemire, ancien garçon de bureau du dépôt de Thorigny.

« Je vous charge de prévenir ces deux citoyens de leur nomination.

« Salut et fraternité.

« FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU. »

Pour se faire une juste idée des peines occasionnées par le choix et le placement d'un nombre aussi considérable de volumes, il faut se représenter l'immense quantité de livres de tous les genres contenus dans les dépôts littéraires de Paris (on les a toujours portés au moins à quinze cent mille volumes); la confusion que cette multitude de livres a engendrée, la nécessité de parcourir des yeux, sur des échelles, plus de douze cents bibliothèques dans lesquelles les mêmes ouvrages se trouvoient plus ou moins répétés; la difficulté, enfin, de découvrir les bons ouvrages qu'elles pouvoient contenir, lesquels étoient confondus avec les mauvais. Ce n'étoit cependant là que la moitié de la peine. Aussitôt que j'avois dressé le catalogue d'un certain nombre de livres choisis dans les dépôts, et que j'avois obtenu du Ministre de l'Intérieur l'autorisation nécessaire pour les enlever, je les faisois transporter dans le dépôt provisoire de la bibliothèque, et je les y plaçois dans un ordre qui pût me les faire trouver à volonté. Les jours où je n'allois point chercher d'ouvrages dans les dépôts étoient employés à transcrire, sur des cartes, les titres de ceux que je possédois. Ce travail exige beaucoup d'exactitude. Je l'ai revu avec le plus grand soin. Ces cartes que je possède actuellement au nombre de près de huit mille, sont la matrice d'un catalogue systématique et régulier. Pour entreprendre ce dernier, il falloit attendre que la bibliothèque fût jugée composée d'un nombre suffisant de volumes, ou au moins des meilleurs ouvrages dans tous les genres. Ma responsabilité étoit assurée par les catalogues que je présentois au Ministre toutes les fois que j'avois des livres à enlever.

Il résulte de ces détails :

1° Que, depuis le mois de pluviôse an VI jusqu'en nivôse an VIII, plus de trente mille volumes choisis dans tous les genres des connoissances humaines ont été réunis dans le dépôt provisoire de la bibliothèque des Consuls;

2° Qu'il en a été fait un catalogue général et sommaire, le-

quel est entre les mains des conservateurs des dépôts pour assurer leur responsabilité autant que la mienne ;

3° Que la matrice d'un catalogue systématique et régulier se faisoit avec toute la célérité et l'exactitude que l'on pouvoit mettre à un travail de cette nature.

C'est dans cet état de choses qu'est intervenu l'arrêté des Consuls, en date du 28 nivôse an VIII, portant qu'il sera pris des livres dans la bibliothèque pour l'usage particulier de chacun d'eux, et que le reste formera une bibliothèque pour le Conseil d'État. Les travaux qui ont eu lieu dans la bibliothèque, en vertu de cet arrêté, font la matière d'un second article.

ARTICLE II.

Des travaux qui ont eu lieu dans la bibliothèque depuis le 28 nivôse, an VIII.

Le citoyen Benezech, conseiller d'État, vint dans les premiers jours de pluviôse me notifier l'arrêté des Consuls. J'écrivis de suite au citoyen Bourienne pour le prier de m'indiquer les ouvrages qui pourroient convenir au Premier Consul. Il me fit dire, huit jours après, que le Premier Consul se contenteroit d'un choix d'ouvrages sur l'art militaire et l'histoire. Je m'occupai aussitôt de ce choix que j'avois à faire au milieu de trente mille volumes dont le catalogue raisonné n'existoit pas.

J'allai demander au consul Cambacérès quels ouvrages lui conviendroient. Il me déclara que son intention étoit d'avoir les meilleurs ouvrages sur le droit public, la législation, la littérature et l'histoire. Je rédigeai aussitôt un catalogue d'ouvrages choisis dans les différents genres. Je le lui envoyai et il me fit écrire le 13 pluviôse qu'il l'approuvoit, sauf les changements et additions auxquels il m'invitoit à me conformer. Ce catalogue montoit à dix-huit cents volumes environ.

Aussitôt que j'eus mis en réserve les ouvrages désirés par le consul Cambacérès, je portai au consul Le Brun un catalogue des principaux ouvrages contenus dans le dépôt. Il me le

renvoya au bout de huit jours avec la désignation des articles qui lui convenoient. Nombre d'entre eux se trouvoient déjà dans les lots du Premier et du Second Consul. J'allai en faire la recherche dans les dépôts littéraires.

La bibliothèque du consul Cambacérès fut placée sur la fin de pluviôse. Celle du consul Le Brun ne le fut que sur la fin de ventôse. Celle-ci est composée d'environ quinze cents volumes.

Le Premier Consul m'a appelé auprès de lui le 9 germinal pour me parler des livres que j'avois mis en réserve d'après ses ordres. J'ai eu l'honneur de lui en mettre sous les yeux le catalogue. Il en accepta la plus grande partie, et m'en demanda plusieurs qui ne se trouvoient pas dans la bibliothèque.

Les consuls Cambacérès et Le Brun m'ayant aussi demandé quelques ouvrages que je n'avois pas, je priai le Ministre de l'Intérieur de m'autoriser à les acquérir en donnant en échange des livres de théologie que j'avois choisis à cet effet dans les dépôts. Deux échanges de ce genre ont eu lieu. Le dernier est du 1er floréal.

Depuis floréal, j'ai tâché, par des recherches exactes dans les dépôts littéraires, de remplir les vides formés dans la bibliothèque par la composition des bibliothèques des Consuls. Mes efforts n'ont pas été infructueux. J'ai déjà remplacé la plus grande partie des ouvrages manquants. Plusieurs se trouvent aussi dans le choix de livres dont j'ai eu l'honneur de vous présenter dernièrement le catalogue.

Si la matrice du catalogue systématique n'a pas été terminée pendant cette seconde époque, c'est que j'ai été privé des secours d'un commis très-intelligent qui étoit attaché au dépôt provisoire et qui a été supprimé par suite de l'arrêté du 28 nivôse. Cette matrice néanmoins est assez avancée pour être copiée et former un catalogue intéressant.

Tel est, citoyen secrétaire général, le court aperçu des soins que j'ai donnés à la formation de la bibliothèque du conseil d'État. Elle me fait vivre dans une agréable solitude depuis deux ans. Elle m'a fait même renoncer à des travaux littéraires

dont la continuation eût pu m'être utile sous plusieurs rapports. Avant d'avoir cette commission, j'avois fourni au *Mercure* et à d'autres journaux littéraires une trentaine d'articles de biographie, de morale et de littérature. Depuis deux ans je n'ai pu envoyer que deux articles au *Magasin Encyclopédique*. Mais j'ai regardé la formation d'une bibliothèque comme un ouvrage assez important pour occuper tous mes moments et me mériter les suffrages des hommes instruits, si j'avois le bonheur de la bien composer.

Salut et respect.

BARBIER,
Bibliothécaire du conseil d'État.

A Monsieur le directeur du bulletin du Bibliophile.

Monsieur le directeur,

J'ai cru pouvoir vous adresser un fragment de la correspondance autographe de M. Berger, directeur de l'Opéra du temps de Louis XV; il me semble de nature à être favorablement accueilli de vos lecteurs. C'est le coup d'œil d'un homme d'esprit, jeté, en passant, sur l'intérieur du château de Cirey, durant un séjour qu'y faisoit Voltaire. Nous avons peu de détails sur la société de Cirey, la lettre de Berger est un nouveau chapitre à joindre aux récits, parfois un peu trop enfantins, de Madame de Graffigny, qui nous a déjà introduits dans les salons de madame du Châtelet. Peut-être un jour ferai-je connoître par quelques extraits, les lettres de Berger, l'ami et le correspondant de Voltaire; elles sont adressées à M. Durey de Noinville, intendant de la généralité de Lyon. Ce sont des espèces de *Nouvelles à la main*, qui jettent du jour sur les mille et un petits événemens dont s'amusoient nos pères dans ces heureux temps de paix et de tranquillité, où la grande affaire étoit

l'opéra nouveau, les remontrances du parlement, où les convulsions qui, nonobstant l'édit royal, agitoient les fanatiques au tombeau du bienheureux Pâris.

Agréez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

MONMERQUÉ (*de l'Institut*).

Fragment d'une lettre de M. Berger à M. Durey de Noinville.

Paris, 24 novembre 1736.

...... M. le chevalier de Villefort, colonel de Bourbon, conta ces jours passés dans une maison où je me trouvai, la réception qu'on lui a faite à Cirey...... En revenant de son régiment, il se ressouvint en passant près de Cirey, que la marquise du Châtelet l'avoit invité plusieurs fois de l'aller voir aussi bien que Voltaire dont il est ami. Il fut donc heurter à la porte de ce château, à onze heures du soir, et après y avoir frappé assez longtemps, il arriva une petite vieille, une lanterne à la main, qui le conduisit par plusieurs cours et appartemens dans lesquels il ne vit d'autre lumière que celle de la lanterne. On le fit enfin descendre dans un souterrain, où après avoir traversé une salle, aussi brillamment illuminée que si elle avoit été préparée pour un bal, il entra dans une galerie au bout de laquelle étoit madame du Châtelet, couchée sur un canapé, avec un livre à la main, qu'elle lisoit avec tant d'attention qu'elle ne s'aperçut de son arrivée que lorsque la petite vieille le lui présenta. Elle étoit en habit de cour avec un drap d'or en plein, et la tête si garnie de diamans que leur éclat obscurcissoit celui des lumières de la galerie. Après les premiers complimens, le chevalier, qui n'avoit pas mangé de la journée, demanda si on mangeoit quelquefois chez les divinités, et madame du Châtelet, ayant frappé sur le plafond, il en sortit une table couverte de fruits dont M. de Villefort se glaça l'estomac. Après ce prélude, la marquise lui dit d'un ton d'héroïne de théâtre : — Ne voulez-vous pas venir voir le philosophe? Je crois

qu'il est temps. — Le chevalier y consentit et donna la main à madame du Châtelet, qui le conduisit, toujours à l'aide de la lanterne de la petite vieille, à l'appartement de M. de Voltaire. On frappa à la porte, et Voltaire, ayant demandé d'un ton brusque : — Qui est là? — Madame lui répondit d'une voix douce que c'étoit elle. — Oh! pour cela, madame, c'est se moquer, s'écria Voltaire; ce n'est pas le temps de nous voir; je ne suis pas prêt; revenez dans une heure. — Ouvrez, répliqua la marquise, c'est un de vos amis, c'est le chevalier de Villefort. Voltaire ouvrit la porte, et jugez de l'étonnement du chevalier quand il vit Voltaire, en habit à la romaine, avec la figure que vous lui connoissez. Après les premières cérémonies, Voltaire dit qu'il étoit temps de commencer. On descendit avec la vieille dans les souterrains; on y trouva un théâtre galamment décoré (1), où M. du Châtelet, aussi chaussé en brodequins, attendoit Voltaire et sa femme pour représenter à eux trois la tragédie de *Zaïre*, en présence du fils de M. du Châtelet et de son précepteur, du chevalier de Villefort et de la petite vieille. La tragédie finie, on servit un souper délicat et le chevalier apprit que c'étoit la vie ordinaire de nos philosophes (2)......

(1) Madame de Graffigny a ainsi décrit le théâtre de Cirey : « Le théâtre est « fort joli, mais la salle est petite..... ; le fond de la salle n'est qu'une loge « peinte garnie comme un sopha, et le bord sur lequel on s'appuie est garni « aussi; les décorations sont en colonnades avec des pots d'orangers entre les « colonnes. » (*Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet, pendant un séjour de six mois à Cirey, par l'auteur des Lettres Péruviennes*. Paris, 1820, in-8°, page 97.)

(2) Ce récit est confirmé par un mot de Voltaire adressé à M. Berger, dans sa lettre écrite de Cirey, le 12 décembre 1736 : « Je défie M. le chevalier de « Villefort d'avoir dit et même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey. » (*OEuvres de Voltaire*, édition Beuchot, tome LII, page 368.)

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES LIVRES PEU CONNUS.

En parcourant le catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. Pont-la-Ville, dont la vente aux enchères a eu lieu le 27 mars et jours suivans, j'ai remarqué quelques livres peu connus et non cités par les Bibliographes. Le temps et l'espace me manquent pour les faire connoître tous : je me contenterai d'en signaler un seul à l'attention des lecteurs du bulletin du Bibliophile.

N° 830 du catalogue : « *César renouvellé*, par les obseruations « militaires du S. Gabriel Symeon, florentin. Paris, pour Jean « Longis, 1554. — Livre second de Cæsar renovvellé, à Monsei- « gneur de Mandelot, lieutenant-général au pays de Lyonnoys..., « par François de Saint-Thomas. — *Lyon, chez Jean Saugrin*, « *commis*, 1570. — En 1 vol. pet. in-8°, fig. sur bois, mar. « v. russe, tr. d., *Jeansen* (*élég. rel*). »

« Volume rarissime, le II° livre est presque introuvable. »

Une note ainsi rédigée doit vivement exciter la curiosité des amateurs. Examinons donc ce livre de plus près et constatons d'abord que sa rareté ne peut être révoquée en doute. Le César renouvelé n'est point cité par Brunet ; on le trouve cependant indiqué dans la Biographie universelle, art. Siméoni, t. 42, p. 366; mais le biographe n'avoit ni vu, ni lu cet ouvrage. En effet, il dit que le II° livre a été ajouté par François de Saint-Thomas, tandis que cette seconde partie a été écrite par Simeoni, aussi bien que la première.

L'auteur étoit l'un de ces hommes aventureux, si nombreux au XVI° siècle, qui cherchoient à acquérir la fortune et les hon-

neurs, en se servant également de la plume et de l'épée. Présenté au pape Léon X, à l'âge de six ans, comme un enfant extraordinaire par la précocité de son intelligence, Siméoni étoit chargé d'une mission importante, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans. Il étudia à Paris, ainsi qu'il le dit lui-même, César renouv. liv. Ier, fol. 29 v° : « auquel lieu (les bois de Dreux), estant encore jeune escolier à Paris, je me suis autresfois transporté. » Ceste particularité explique la facilité avec laquelle notre Florentin écrivoit la langue françoise.

Siméoni voyagea en Angleterre, parcourut toute l'Italie, vécut longtemps à Lyon où il se réfugia à plusieurs reprises, et mourut à Turin, vers 1570, à l'âge de 61 ans. Il fut successivement à la solde de François Ier, de Henri II, du grand-duc de Toscane, du prince de Melphes, de l'évêque de Clermont (Duprat), de l'évêque de Troyes (Caraccioli), du duc de Guise et enfin d'Emmanuel-Philibert de Savoie. Il passa une année entière dans les prisons de l'Inquisition.

Siméoni publia, tant en françois qu'en italien, au moins vingt ouvrages qui furent imprimés à Paris, à Lyon, à Turin, à Rome et à Venise; et il a laissé plusieurs autres œuvres qui sont encore inédites. Sans cesse à la recherche d'un Mécène, il dédioit chacun de ses livres à quelque grand personnage. Flatteur des Princes et des maîtresses des Rois, il auroit dû parvenir à une haute fortune; mais son ambition fut toujours contrecarrée par son caractère capricieux, hautain et vaniteux.

On trouve dans le César renouvelé, maintes preuves de l'exactitude de nos assertions. Le Ier livre est dédié au Dauphin de France (François II) : dans l'épître dédicatoire, Siméoni s'exprime ainsi : « *J'ai bien voulu entreprendre* d'obseruer et d'abbreger tous les plus beaux et profitables exemples que j'ay peu trouuer parmi les Commentaires de César ; le commencement duquel œuure cognoissant, Monseigneur, vous auoir esté agréable, *je mettrai encore peine* d'en entreprendre d'autres semblables et plus grans en l'honneur de vous. »

Le proëme, ou avant-propos de l'auteur, commence ainsi :

« Amys lecteurs, je treuue grandement estrange, que tant de gens se meslent de lire et d'escrire et nul ou bien peu s'apperçoiue comme il fault bien lire et bien escrire. » Toute la préface roule sur ce thème, puis il ajoute : « Mais doctement, librement, sententieusement et brièuement comprendre en un liure l'honneur d'un prince et le profit d'une république, c'est un labeur difficile et une œuure de mémoire.... lesquels propos ne pensez jà que je mette en auant pour mespriser personne et me vanter quant à la langue d'auoir bien escrit (combien qu'assez vous deuez vous esmerueiller que un Florentin qui n'a ordinairement hanté la France, soit encore hardi que d'escrire en françois), *mais bien me vanterai d'auoir diligemment obserué, subtilement inuenté, librement et brièuement discouru et purement et simplement escrit* sans passion, haine, envie, etc. »

Voici encore un fragment qui pourra servir à faire connoître le caractère de l'auteur : « Lequel secret auec d'autres (je parle de la guerre seulement) je retiendrai en moi jusques à tant que la vertu, non faueur ny fortune, m'ait présenté à un nouuel Auguste; la fin louable de laquelle espérance quand jamais ne viendroit, si est-ce que je ne lairray de mourir content (quand ce seroit demain) d'auoir tousjours vesqu par mi la noblesse d'un si hault courage; et d'auoir plus prisé la vertu avenir (prenez que ce a esté mon dommage) que la semblance ou figure présente des personnes : car ce n'est pas assez de porter mine et visage d'un homme (comme nous en voyons plusieurs) si l'on n'a le cueur et l'entendement de mesme; à l'entour desquels employant mon seruice, j'aymerois autant de servir une *beste*..... Concluant qu'il y a plus d'acquest, de plaisir et louenge à viure pauurement en liberté par my les amys hommes que de dommage, deshonneur et despit à supporter richement l'ignorance et indiscrétion de quelque *veau*. Par quoy il ne se fault point esbahir (comme d'aucuns font) si j'ayme à estre solitaire, car (comme disoit Scipion l'Africain) *l'homme n'est jamais seul, quand il est accompagné de ses nobles pensées.* »

Ces diverses citations, ainsi que les suivantes, prouvent aussi

que Gabriel Siméoni écrivoit en françois avec autant d'élégance que les auteurs contemporains.

Proëme, p. Ire : « Exposer élégamment de bouche (comme font avocats, orateurs ou harangueurs et autres beaux parleurs semblables) une matière jà préméditée, est certes chose louable quant à la mémoire et aggreable à ceux qui se délectent d'ouïr passer et voler par l'air une troupe de belles paroles. »

Liv. Ier, fol. 5 v° : « Certes il ne fault pas doubter que celuy est du tout abandonné de la grâce de Dieu, lequel ayant une fois (et mesme plus par fortune que pour ses mérites) des biens et des honneurs de ce monde à suffisance, ne se contente, en cherche davantage, en prent partout, ne tient conte des hommes et ne fait bien à personne, oubliant la mort qui nous emporte tous nuds. »

Maintenant que nous connoissons l'auteur et son style, parlons de son œuvre.

Le Ier livre de César renouvellé a été imprimé à Paris, par Benoist Prevost, dont le nom est inscrit sur le dernier feuillet. Le privilége avoit été accordé à Vincent Sertenas, libraire en l'université de Paris, le 23 novembre 1557, « et la première impression a esté acheuée d'imprimer le 2 décembre 1557. » « Cette note et l'extrait du privilége se trouvent sur le verso du premier feuillet; mais le titre porte la date de 1558 et l'indication « pour Jean Longis, tenant sa boutique au Palais. » Ici se présentent deux difficultés à résoudre. Et d'abord, comment le privilége accordé à Vincent Sertenas, qui ne fait mention d'aucune cession en faveur de Longis, pouvoit-il servir à ce dernier libraire? Il faut bien supposer que Sertenas avoit cédé ses droits à Longis et que l'insertion de l'extrait du privilége avoit seulement pour but de prouver que l'impression du livre avoit été autorisée. Passons donc par-dessus cette irrégularité; mais il n'est pas aussi facile de faire concorder la date de 1558 qui se trouve sur le titre, avec l'indication précise du jour où fut achevée la première impression, le 2 décembre 1557. Ces deux dates sont inscrites sur le même feuillet, l'une au recto, l'autre au verso. Y a-t-il eu deux édi-

tions et celle-ci est-elle la seconde? A-t-on voulu prévenir par cette note placée immédiatement après l'extrait du privilége qu'une édition avoit été publiée au mois de décembre pour Sertenas et que Longis avoit fait réimprimer ce livre en 1558? Ou bien, a-t-on donné à cet ouvrage imprimé en 1557, la date de 1558, parce qu'il n'avoit pu être mis en circulation par le libraire, avant le commencement de l'année? Je laisse à de plus habiles bibliographes le soin de décider cette question.

Cette I[re] partie se compose de 66 feuillets dont 54 seulement sont paginés sur le recto; les douze autres feuillets sont employés pour le titre, l'épître dédicatoire, la table des chapitres, le proëme de l'auteur et la table des matières.

Le César renouvellé est un cours d'Art militaire démontré par des exemples extraits des Commentaires de César sur la guerre des Gaules; mais Siméoni a trouvé le moyen d'insérer dans cet ouvrage un chapitre sur la ferme des octrois et des gabelles; un autre chapitre sur l'ancienne origine de la faculté de théologie et des parlemens qu'il fait descendre en ligne droite *des Druides*; *une fable*, le texte d'anciennes inscriptions et l'annonce de quelques-uns de ses ouvrages tels que le *Colloque Royal* et le III[e] *Livre de la Monarchie et antiquités de Rome*, non cités par les bibliographes, la traduction en toscan de la *Castramétation françoise* par du Choul, bailli des montagnes, et de *la religion ancienne des Romains*, par le même auteur.

Il a fait graver sur bois, dans ce premier livre, le portrait de César, des médailles de Galba, de Lentulus et de Brutus, et un médaillon représentant les soldats de César traversant la Loire.

Le titre est orné d'une gravure sur bois assez compliquée, que l'on pourroit confondre avec les marques qu'adoptoient quelquefois les imprimeurs; mais ce n'est qu'un dessin allégorique inventé par l'imagination active de Gabriel Siméoni, auteur d'un volume de devises héroïques. Il porte une double légende, italienne et latine, le mot grec ΕΥΜΟΚΙΑΣ qui se trouve répété dans l'épître dédicatoire, au-dessous du nom de l'au-

teur. Au surplus, Siméoni a signé cette œuvre : les deux lettres G. B. sont gravées sur l'écusson de gauche, tandis que, sur l'écusson de droite et sur le plat d'une hache, on voit un croissant accompagné de trois étoiles, flatterie adressée au roi Henri II.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en reproduisant ici cette curieuse gravure. En effet, il est plus rare de rencontrer sur le titre d'un livre une marque d'auteur, qu'une marque d'imprimeur.



Le IIe livre du César renouvellé est tiré des Commentaires de César sur les guerres civiles des Romains. « Acheué d'imprimer le dernier jour de décembre 1569, par Jean Marcorelle. » Le titre porte à *Lyon, chez Jean Saugrain, commis*, 1570.

L'éditeur, Françoys de Saint-Thomas, licencié ès droits, à Lyon, nous apprend dans l'épître dédicatoire adressée à Man-

delot, lieutenant général pour le roi au pays de Lyonnois et de Beaujolois, qu'il avoit conservé cet ouvrage pendant trois ans, sans oser le publier, attendu qu'il ignoroit si l'auteur ne l'avoit point déjà fait imprimer, et qu'il avoit trouvé les circonstances peu favorables pour la publication d'un livre sur l'Art militaire.

Dans l'avis au lecteur, il dit : « Quand l'opportunité s'est présentée de mettre ce second liure de Cæsar renouuellé en lumière, je n'ay eu moins de peine à le raconstrer, ordonner, vérifier sur les lieux y alleguez, et à le reuoir et limer, que si je l'eusse de nouueau colligé des liures de Jul. Cæsar, d'où il a esté tiré. Et le pourroye vrayement dire mien, n'estoit que je ne veux frustrer l'auteur de l'honneur que luy en appartient pour son inuention. Je l'ay fait accomoder à l'impression et forme du premier, afin de les pouvoir relier ensemble : attendu que l'vn et l'autre sont d'vn mesme subject. » De plus, le nom de Gabriel Siméoni est sur le second titre : ainsi il est hors de doute que cet écrivain est l'auteur des deux parties du César renouvelé.

La confection de cet ouvrage est assez bizarre. Le Ier livre est imprimé à Paris, en 1557, et le IIe livre est imprimé à Lyon, douze ans plus tard. D'après l'avis au lecteur de François de Saint-Thomas nous savons que le IIe livre étoit écrit au moins en 1566; mais cette date ne peut être exacte. A cette époque, Siméoni résidoit à Turin et il avoit quitté Lyon vers 1560. Or, l'auteur dit, p. 4, « duquel j'ay fait mention en mon liure des obseruations antiques imprimées à Lyon par Jean de Tournes » (en 1558). Puis on lit, p. 49 : « Il me pleut jadis inuenter une deuise, parmy tout plein d'autres, qui sont prestes à imprimer, en tuscan et françoys, entre les mains de Rouille, gentil libraire et marchand Lyonnoys. » Les devises et emblèmes furent imprimés dans les deux langues, en 1559. Il est donc certain que le second livre du César renouvelé fut composé de 1558 à 1559, c'est-à-dire peu de temps après la publication du Ier livre. Que devint ensuite le manuscrit? Comment, sept ans après, François de Saint-Thomas s'en trouvoit-il possesseur? Ce sont des ques-

tions peu importantes qu'au surplus il nous seroit impossible de résoudre.

Le IIe livre contient 36 feuillets. 25 seulement sont paginés au recto et au verso; les onze autres feuillets sont employés pour le titre, l'épître dédicatoire, la table des chapitres, la table des matières, l'extrait du privilége et un avis dans lequel l'imprimeur prévient les lecteurs que la page 19 a été, par erreur, cotée 33 et que la pagination suit ainsi jusqu'à la fin.

Je me contenterai de citer deux phrases de ce livre. La première, à cause de la pensée qu'elle renferme; la deuxième, à cause de la bizarrerie du style.

Page 4 : « En tous lieux où la justice et les honneurs ne sont communs, égaux et distribuez selon les mérites des personnes, il est certain que l'on verra souvent changement d'estat et de fortune; non sans préjudice de la République. »

Page 60 : « Mais la diuine Providence congnoissant leur mauuais courage, dressa justement et bien tost le tortu vouloir et dessein de leurs consciences, auec le fléau mortel de sa justice éternelle. »

Ce volume est orné de trois gravures sur bois représentant la fuite de Pompée à Brunduse (Brindes), la manière de transporter des bateaux par terre, César et Pompée campés l'un devant l'autre en Thessalie.

L'impression du IIe livre est une imitation parfaite de l'impression du Ier livre. Le format, le papier, les caractères, les lettres grises, les fleurons, la forme des figures, la division des chapitres, les notes marginales, tout est semblable. Enfin, François de Saint-Thomas, à l'exemple de Siméoni, a suspendu son monogramme au bas d'un dessin allégorique dont il a orné le frontispice; les légendes qui accompagnent cette gravure font clairement allusion aux guerres civiles qui, à cette époque, désoloient la France.

Voici ce dessin qui est le pendant indispensable de celui que nous avons déjà reproduit plus haut.



Si l'on trouve mes observations trop longues et trop minutieuses pour un volume de mince format, je rappellerai aux lecteurs qu'un seul exemplaire du César renouvellé a été vendu : un seul amateur a donc été favorisé. J'offre cette notice sur un ouvrage rarissime, à tous ceux qui désireront posséder ce livre sans pouvoir l'acquérir, et qui peut-être ne le verront jamais. Ceux-là, je le crois, ne se plaindront pas de ma prolixité.

Ap. B.

NOUVELLES.

M. de Vandeul, ancien ministre plénipotentiaire de France en Allemagne, ex-pair de France, vient de mourir à Paris. M. de Vandeul étoit le petit-fils de Diderot, dont il possédoit plusieurs manuscrits autographes inédits et d'un grand intérêt.

— L'Académie d'Arras a décerné une médaille d'or à M. Ludovic Danchez, avocat à Arras, auteur du mémoire couronné, sur l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Vaast d'Arras*, depuis sa fondation au VIIe siècle jusqu'en 1789.

— *Comment le diable bâtit une cathédrale*, est une curieuse légende de l'ancienne Belgique, que M. Léon Paulet, qui habite Mons, vient d'écrire en vers agréables et faciles; c'est court et joliment conté, et méritoit bien de notre part une mention honorable.

— M. H. Dusevel a adressé au Comité des monumens de curieux documens relatifs à l'*Histoire de la Ligue à Amiens*, et M. J. Leclercq de la Prairie a, de son côté, envoyé au Comité des Arts une intéressante notice sur la découverte d'une mosaïque romaine, faite dans un terrain situé à l'extrémité nord-est des glacis de la ville de Soissons.

— M. Delafons de Melicocq a découvert à Sainte-Radegonde, près Péronne, une traduction manuscrite de la légende de saint Fursy, de 1462, par Jean Miélot, calligraphe du duc de Bourgogne.

— M. Polain, de Liége, a opéré la découverte d'un fragment de manuscrit de la fin du VIe ou de la première moitié du VIIe siècle. Il en a fait passer la notice à l'Académie de Bruxelles, qui l'a insérée dans son Bulletin.

— Bouchain, Sebourg, Saint-Ghislain et plusieurs autres trous plus ou moins noirs possèdent leur histoire, et imprimée encore! La ville de Condé, qui compte autant de siéges que de rues, n'avoit pas encore la sienne. Cette lacune monographique va être comblée. Un jeune et ardent numismate, qui s'est fait connoître par quelques pièces de vers bien tournés, M. Delzant d'Anzin, aujourd'hui domicilié à Condé, s'occupe activement, dans ses momens de loisir, à réunir les matériaux d'une histoire de la ville qu'il habite en ce moment.

Nous connaissons assez le jeune écrivain pour garantir que son travail sera une œuvre consciencieuse et curieuse.

— M. Ludovic Lalanne est chargé par M. le ministre de l'instruction publique de rechercher dans les bibliothèques et d'inventorier les pièces autographes qui intéressent la politique, l'histoire, les sciences et la littérature.

— M. Miller, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a été nommé bibliothécaire de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Beuchot. M. Alfred Letronne, élève de l'École des Chartes et fils de l'illustre helléniste, a été nommé employé au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

— M. Taranne, l'un des éditeurs de Grégoire de Tours et auteur de plusieurs autres ouvrages historiques très-recommandables, est nommé bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, en remplacement de M. Thiébaut de Berneaud, mort dans les premiers jours du mois de janvier.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

586. Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal. *Paris*, 1765, 2 vol. in-8, veau fauve fil. (*rel. anc.*).. 14—»

Bon exempl. d'un bon livre, avec des remarques particulières à la fin de chaque période, sur le génie, les mœurs, les usages, le commerce, les finances de ces monarchies; ensemble la notice des princes contemporains et précis historique sur les hommes savans et illustres.

587. Argenson (Le marquis d'). Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France. *Amsterd.* 1765, in-12, veau marb. fil.................................. 6—»

588. Audouin (*Xavier*). Histoire de l'administration de la guerre. *Paris*, 1811, 4 vol. in-8, d. rel................ 18—»

Bon et excellent ouvrage malheureusement peu connu. Le livre premier comprend des recherches *sur l'administration des armées des anciens*, et ces recherches sont en tout point historiques, littéraires et curieuses. Au livre second c'est de l'administration militaire depuis les premiers siècles de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du XVe siècle, qu'il est question; c'est la source d'une foule de renseignemens utiles, sur les plus petits détails de notre histoire au moyen âge.

589. Bonanni (*Philip.*). Numismata summorum pontificum templi Vaticani fabricam indicantia, cum explanationibus. *Romæ*, 1715, in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*anc. rel.*)..... 37—»

Bel exemplaire d'un ouvrage orné de 88 planches.

590. Brantôme (*Pierre de Bourdeille, seigneur de*). Ses œuvres, avec des remarques historiques et critiques (par Le Duchat, Lancelot et Prosp. Marchand). *La Haye*, 1740, 15 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil tr. dor. (*élég. reliure de Duru*). 225—»

Bel exemplaire d'une jolie édition, la meilleure et la plus complète. (Voyez *Brunet, Manuel*, t. 1er, p. 449.)

591. Burigni. Vie d'Erasme. *Paris*. 1757, 2 vol. in-12, d. rel. veau fauve (*élég. rel.*)........................... 8—»

On y trouve aussi l'histoire de plusieurs hommes célèbres avec lesquels il a été en liaison, l'analyse critique de ses ouvrages, et l'examen impartial de ses sentimens en matière de religion.

592. Camuzat. Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savans, et sur d'autres matières, par de Camuzat. *La Haye*, 1740, 12 vol. in-12, v. m. fil. (*aux armes de madame de Pompadour.*).................................. 45—»

Très-curieuse collection que l'on ne rencontre que rarement.

593. Caractères des auteurs anciens et modernes, et les jugemens de leurs ouvrages (par de La Bizardière). Paris, 1704, in-12, v. fauve. (*Dusseuil*)...................... 10—»

594. Castellan. Lettres sur l'Italie. *Paris*, 1819, 3 vol. in-8, d. rel. v. f. (50 pl.)........... .... 7 50

595. Castone (*Carlo*). Opere raccolte e publicate dal professore Fr. Mocchetti. *Como*, 1815, 10 vol. gr. in-8, d. rel. veau bleu (*élég. rel.*).................................. 30—»

596. Cheffontaine. Chrestienne confutation du poinct d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'huy ses monomachies et querelles, par R. P. C. de Cheffontaine, arch. de Cæsarée. *Paris*, 1586, pet. in-8, v. éc. fil......... 10—»

597. Collins. Essai sur la nature et la destination de l'âme humaine, par A. Collins, trad. de l'anglais. *Londres*, 1769, in-12, v. jasp.. 6—»

598. Deux oraisons de saint Grégoire Palamas, archevesque de Tessalonique, par forme de plaidoyer et jugement, l'âme accusant le corps et le corps au contraire se défendant, mises en françois par Claude d'Espence, Dr en théologie. *Paris*, 1570, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 10—»

599. Dissertatio glytographica sive gemmæ duæ vetutissimæ emblematibus et græco-artificis nomine insignitæ quæ exstant Romæ in museo Victorio explicatæ, et illustratæ. *Romæ*, in-4, fig. vélin.. 10—»

600. D'Orléans (*Jos.-Pierre*). Histoire des révolutions d'Angleterre depuis le commencement de la monarchie; nouvelle édition, revue et corrigée sur celle de Paris, en 3 vol. in-4, 1693. *La Haye*, 1729, 3 tomes en un vol. in-4, vélin cordé. (*Belle condition hollandaise.*).............. 12—»

Belle édition d'un excellent ouvrage, l'un des mieux écrits parmi les livres de ce genre. Le premier volume est orné d'un frontispice gravé fort remarquable.

601. Du Chesne. Histoire généalogique des ducs de Bourgogne de la maison de France, à laquelle sont adjoustez les seigneurs de Montagu, de Sombernon et de Couches, issus des mesmes ducs; et plusieurs autres princes et princesses du sang royal incognus jusques à présent, le tout justifié par titres, histoires et autres bonnes preuves, par And. Du Chesne, Tourangeau. *Paris, Cramoisy*, 1628, in-4, v. éc. fil. 20—»

Histoire des ducs de Bourgogne, des dauphins de Viennois et des comtes de Valentinois.

602. Du Plessis. Harangue prononcée en la sale du Petit-Bourbon, le XXIII février 1615, à la closture des estats tenus à Paris, par R. P. en Dieu, Armand Jean Du Plessis de Riche-

lieu, évesque de Luçon. *Paris*, *Cramoisy*, 1615, pet. in-8, vél.................................... 4—»

603. Érasme. Les Colloques d'Erasme. Nouvelle traduction par Gueudeville. *Leide*, 1720, 6 vol. in-12, port. v. m. figures à mi-page..................................

604. Fabricii Alberti. Bibliotheca latina sive notitia auctorum veterum latinorum, accedit novum supplementum. *Hamburgi*, 1712, in-8, veau brun. (*Chiffre de d'Aguesseau.*).... 4 50

605. Fauchet. Fleur de la maison de Charlemaigne, qui est la continuation des antiquitez françoises, recueillie par le président Fauchet. *Paris*, 1601, pet. in-8, vél......... 5—»

606. Flamand-Grétry. Description complète de la ville de Saint-Denis, depuis son origine jusqu'à nos jours; de son ancienne abbaye, de l'île Saint-Denis, et la biographie de tous les hommes célèbres morts ou vivants qui les ont illustrées. *Paris*, 1840, in-8, d.-rel. v. f. (*orné de fig.*)......... 6—»

607. Galilée. Vita e commercio letterario di Galileo Galilei, scritta da G. B Clemente de' Nelli. *Losanna*, 1793, 2 vol. in-4, d.-rel. veau ant.............................. 18—»

Bonne édition, ornée d'un beau portrait et de 3 planches.

608. Géographie des légendes, ou Table géographique des noms de provinces, villes et autres lieux qui se rencontrent dans les légendes des saints, les martyrologes, etc. *Paris*, 1743, in-12, v. marb.............................. 6—»

Ce volume, très-utile aux recherches littéraires, est terminé par une excellente table géographique.

609. Gourville. Mémoires de M. de Gourville, conseiller d'État, concernant les affaires auxquelles il a été employé par la cour, depuis 1642 jusqu'en 1698. *Amsterd. et Paris*, 1782, 2 vol. in-12, cart.............................. 12—»

Mémoires curieux et intéressans; sont devenus rares.

610. Guicciardini (*Francesco*); Istoria d'Italia, alla miglior lezione ridotta dal professor G. Rosini. *Pisa*, 1819, 10 tom. en 5 vol. in-8, portr., veau fauve, fil. tr. dor.......... 32—»

611. Gravina. Esprit des lois romaines, trad. par Requier. *Paris*, 1821, in-8, d.-rel. veau bleu................ 5—»

612. Grégory (G. de). Istoria delle vercellese letteratura ed arti. *Torino, typogr. Chirio e Mina*, 1819-1824, 4 tom. en 2 vol. in-4, d.-rel. veau antiq. (*Élég. reliure*)....... 40—»

Cet excellent ouvrage est orné de 40 portraits et de 24 gravures de monumens d'antiquité. On sait qu'une grande partie de l'édition a été détruite par accident; elle est donc devenue très-rare.

613. Hadriani Junii emblemata ad Arnold. Cobelium eiusdem ænigmatum libellus. *Antverpia, C. Plantini*, 1565, in-8, figures sur bois, veau ant. (*Reliure du* XVIe *siècle avec armoiries.*).. 10—»

614. Histoire de Dion Cassius de Nicée, abrégée par Xiphilin, contenant ce qui s'est passé de plus considérable sous les empereurs romains, trad. de grec en franç. (par de Bois Guilbert). *Paris, Cl. Barbin*, 1674, 2 vol. pet. in-12, v. m. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour*)......... 12—»

615. Histoire de Ferdinand-Alvarez de Tolède, premier du nom, duc d'Albe. *Paris*, 1699, 2 vol. in-12, port., veau brun.. 6—»

616. Huard. Histoire de la peinture italienne, depuis Prométhée jusqu'à nos jours. *Paris*, 1834, in-8, d.-rel. veau bleu.. 5—»

617. Idiota. Les Contemplations de Idiota, homme de saincte vie (il vivoit l'an 850 ou environ) sur l'amour divin, la Vierge Marie, la vraye patience, etc. — *Item* douze reigles concernantes la vie chrestienne, liure fort deuot de la traduction de J. Tigeou, Angeuin, chanoine en l'église cathedrale de Metz. *Paris, Chaudière*, 1586, in-16, vél......... 9—»

618. LE MAISTRE (*Rodolphe*). Les divins Mystères de la philosophie platonique, sommairement rapportez à la sagesse de Pythagoras, par Rod. Le Maistre. *Paris*, 1628, in-12, v. f. (*Anc. rel.*).. 7—»

Ce volume commence par la traduction en prose, avec texte en regard, des préceptes de Pythagoras et se termine par ces mêmes préceptes en vers latins.

619. LEONICUS. Nicolai Leonici Thomaei dialogi. *Lugduni apud Gryphium*, 1542, in-8, veau ant. (*Aux armes de De Thou.*) 28—»

Volume de la plus belle conservation et rare. Cette belle édition, imprimée en lettres italiques, peut être comparée aux beaux Aldes.

620. LETTERE memorabili dell' abbate Mich. Giustiniani, de' signori di Scio, e d'altri. *Roma*, 1775, 3 vol. pet. in-12, vél.. 9—»

621. LINDAN. Discours en forme de dialogues, ou Histoire tragique, en laquelle est nayvement dépeinte et descrite la source, cause et progrès des troubles et differens qui durent encore aujourd'huy, meuz par Luther, Calvin et leurs conjurez et partizans contre l'église catholique, trad. du latin de R. P. Guill. Lindan, evesque alleman, en nostre langue françoise, par R. Benoist, Angeuin. *Paris, G. Chaudière*, 1566, pet. in-8, vél.. 10—»

On lit au bas du titre : « Celestinorum sanctissime Trinitatis de Marcoussiaco ex dono amicorum, 1729. »

622. LUYNES (H. DUC DE). Commentaire historique et chronologique sur les Éphémérides, intitulées « Diurnali di Messer Malleo di Giovenazzo. » *Paris, F. Didot*, 1839, in-8, tiré in-4, gr. pap., d.-rel. veau antique. (*Élég. rel.*).... 2—50

L'ancienne Chronique attribuée à Matteo Spinello de Giovenazzo contient d'importans détails sur les événemens qui se passèrent dans le royaume de Naples depuis les dernières années du règne de Frédéric II jusqu'au règne de Charles d'Anjou.

623. MAGALOTTI. Lettere scientifiche, ed erudite del conte

Lorenzo Magalotti. *Firenze*, 1721, in-4, portr., veau marbr. fil. (*Padeloup*)............................... 7—50

Bel exempl. de la PREMIÈRE ÉDITION de ces lettres estimées. Orné d'un beau portrait.

624. MÉMOIRES pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France; avec un traité de la connoissance des hommes, fait par ses ordres en 1758 (par le père Griffet et publiés par l'abbé Querbeuf). *Paris*, 1777, 2 vol. in-12, veau marbré (*Derome*).................................... 10—»

625. MÉMOIRES pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II, roi d'Espagne (par dom Prosper Levesque). *Paris*, 1753, 2 vol. in-12, veau marb. 9—»

Excellens mémoires.

626. MENGS (*Ant. Raffaello*) opere; publicate dal Cav. G. Niccola d'Azara. *Bassano*, 1783, 2 vol. in-4, fig. d. rel...... 9—»

Les ouvrages de cet artiste sont très-estimés et le cheval. d'Azara recommande cette édition.

627. MIRABAUD. Opinions des anciens sur les Juifs, par de Mirabaud, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise. *Londres*, 1769, pet. in-8, v. fauv. fil. (*Derome*)............. 8—»

628. MOLINI (*Giuseppe*). Vita di Benvenuto Cellini, scritta da lui medesimo tratta d'all'autografo per cura G. Molini. *Firenze*, 1832, 2 vol. in-8, d. rel., veau ant. (*Ex. pap. vélin*).................................... 10—»

629. NEUFVILLE (*Le Quien de La*). Histoire des dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France. *Paris*, 1760, 2 vol. in-12, veau marb................................. 9—»

630. ORIGINE (l') des duels et des tournois et leurs différents combats (par Chevrier de Rivière, officier d'infanterie), in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Aux armes de Condé*)...... 30—»

Manuscrit du XVIIe siècle, et dédié au comte de Charolais, prince du sang.

631. Osorius. Histoire de Portugal, contenant les entreprises, navigations et gestes mémorables des Portugallois tant en la conqueste des Indes Orientales, par eux descouvertes, qu'ès guerres d'Afrique et autres exploits, comprinse en vingt, dont les douze premiers sont trad. du latin de Jer. Osorius, et les huit suivans de Lopez de Castagnede et d'autres historiens. *De l'imp. de Franc. Estienne*, 1581, in-fol. v. m. (*Armoiries*)................................ 22—»

632. Philosophie (la) naturelle restablie en sa pureté, où l'on void à decouvert toute l'œconomie de la nature, etc., avec le traicté de l'ouvrage secret de la philosophie d'Hermez, qui enseigne la matière et façon de faire la pierre philosophale. *Paris*, 1651, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 4—»

633. Platine. Les vies, faictz et gestes des sainctz peres papes, empereurs et roys de France, ensemble les hérésies, concilles, guerres et autres choses advenues tant en la chretienté que autres pays estrange et barbare, escriptes en latin par Bapt. Platine de Crémonne et depuis tournées en francoys. *On les vend à Paris, à la grand salle du palays, au premier pilier, par Ch. L'Angelier*. MDLI, pet. in-8, v., ant. dent. avec les portraits gravés en bois.......................... 16—»

634. Recherches de l'antiquité de la ville et bailliage de Chasteau Landon, servant de deffenses contre les entreprises des officiers du bailliage de Nemours. *Paris*, 1662, in-8, v. m. (*Bel ex. d'un volume très-rare*).................. 12—»

635. Rinuccini (*Ottavio*). La favola d'Aragne. *Firenze*, 1810. — Il Narciso favola. *Roma*, 1829, en un vol. gr. in-4, d.-rel., veau fauve (*élég. rel.*)................................ 9—»

Le premier de ces deux ouvrages, d'un auteur estimé, est imprimé sur papier bleu et le titre est en encre rouge. Il a été composé à l'occasion du mariage del signor Pier Francesco Rinucci et della signora Teresa Antinori. — Le second, sur grand papier vélin, a été fait aussi pour la célébration du mariage de D. Sigismund Chigi et de Donna Leopolda. Il est publié ici pour la première fois par L. Maria Rezzi.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 14 ET 15.



NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 14 et 15 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES. Recherches sur l'Imprimerie dans quelques villes de France (*Arras*), par le comte Achmet d'Héricourt. . . . . Page 483

— SOUVENIRS D'UN BOUQUINISTE, par J. T. 495

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. L'auteur de Don Quichotte racheté d'esclavage par un François, par Rathery. 499

CORRESPONDANCE. Lettre de M. Ferd. Wolf, de l'Académie de Vienne (Autriche). 505

REVUE DES VENTES. 507

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. Sur l'ouvrage de M. de Terrebasse, *Vie de Salvaing de Boissieu*, par Leroux de Lincy. 512

NOUVELLES. 515

NÉCROLOGIE. 516

CATALOGUE. 517

PUBLICATIONS NOUVELLES. 558

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

RECHERCHES SUR L'IMPRIMERIE

DANS QUELQUES VILLES DE FRANCE.

ARRAS (1).

Arras, cette ville des trouvères, possédoit au moyen âge une chambre de rhétorique qui se trouve mentionnée dans le catalogue de Gérard (2). Elle eut une grande influencé pendant le xv[e] siècle. En 1431 on y distribua des prix sur la question: Pourquoi la paix ne venoit pas en France? On sait qu'à cette époque de sanglantes divisions entre les Armagnacs et les Bourguignons agitoient la France, que déjà plusieurs tentatives de pacification avoient échoué, et que Charles VII ne se réconcilia avec son puissant vassal que dans le congrès tenu à Arras en 1435 (3). Les ambassadeurs des différens États européens,

(1) L'auteur de ce mémoire (extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*) vient de recevoir une récompense bien flatteuse pour quelques-unes de ses constantes et utiles études; l'Académie des Incriptions, dans sa séance du 17 août dernier, a accordé à M. le comte Achmet d'Héricourt, une mention honorable pour ses deux dissertations manuscrites : 1° *Larenci*, *ses seigneurs depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; 2° Bibliographie arrageoise avec des notes bibliographiques et littéraires.*

(2) Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles, par M. de Laserna Santander, p. 165.

(3) Le journal de la Paix d'Arras, par Antoine de la Taverne, a été imprimé à Paris avec des notes de Colard. Le manuscrit autographe est encore dans la bibliothèque de Saint-Vaast d'Arras. Nous avons lu en 1840, à une séance de la Société des Antiquaires de la Morinie, un mémoire sur ce fait important de l'histoire de France.

venus de toutes les parties de l'Europe à cette réunion, donnèrent aux conférences d'Arras une importance telle que n'en eut jamais aucune assemblée du moyen âge. Et pendant que des questions aussi graves s'agitoient, un autre programme, vieux reste de la gaieté du moyen âge, intéressoit la masse des habitans : A celui qui allumera le plus vite une torche, un falot d'argent ; à qui chantera le mieux, une alouette ; à quiconque contrefera l'ivrogne et le fou, donnera les avis les plus sages et dira les choses les plus sensées, un pot d'argent. Ces divers prix furent gagnés par des bourgeois d'Arras (1). Le dernier acte que nous connoissions de la chambre de rhétorique date de 1491. Cette ville réunie à la France par Louis XI, après avoir été ruinée par son royal vainqueur, après avoir vu jeter en exil ses principaux habitans, voyoit son industrie renaître sous la protection de Charles VIII et de la dame de Beaujeu (2). C'étoit un retour vers les temps de sa glorieuse prospérité : on vouloit ranimer les fêtes, et des récompenses furent promises à qui offriroit à la curiosité publique les plus beaux spectacles. Les archives municipales ne disent pas quels furent les heureux vainqueurs. Arras étoit livré l'année suivante aux violences des gens de guerre, et les soldats de Maximilien n'avoient pour cette ville ni pitié, ni égards.

Tandis qu'Arras avoit salué de ses vives acclamations le retour des Bourguignons, une découverte importante changeoit la face du monde intellectuel, et marquoit bien plus sûrement que ne l'avoit fait la prise de Constantinople, la naissance de l'histoire moderne.

(1) Arch. munic. d'Arras. Regist. mém. et rapport sur les archives du Pas-de-Calais, par Louandre.—Archives du Nord de la France. Nouv. sér., tome II, p. 221.

(2) Nous avons suffisamment décrit ces événemens dans nos siéges d'Arras ; nous y renvoyons le lecteur.

Sur les événemens qui ont suivi la prise d'Arras en 1492, par les Bourguignons, on peut consulter avec fruit le journal de dom Gérard Robert, religieux de Saint-Vaast, témoin de la violence de la garnison allemande.

Jean Geinsfleisch, dit Gutenberg (1), né vers 1400 à Mayence, avoit découvert l'imprimerie; un ouvrier de Just, nommé Pierre Schœffer, de Gernsheim, perfectionnoit l'emploi des caractères, et déjà commençoit à se répandre les premiers incunables si recherchés de nos jours. Les universités s'étoient associées avec enthousiasme au mouvement qui alloit être imprimé à la civilisation; les provinces belges s'étoient signalées par leur zèle. Thierry Martens avoit fondé à Alost en 1473 une imprimerie qu'il transporta à Anvers en 1476. Nicolas Ketelaer et Gerard de Leempt en établissoient une à Utrecht en 1473; Jean de Westphalie, à Louvain, en 1474; Colard Mansion, à Bruges, en 1476; les frères de la vie commune à Bruxelles, dans la même année (2). Bientôt les imprimeries se multiplièrent et il n'y eut guère de ville un peu importante qui ne pût éditer les productions des savans qui l'habitoient.

Selon Brunet, Valenciennes possédoit déjà une imprimerie en 1500, (3) et 20 ans plus tard un livre sortoit des presses cambrésiennes. Il n'est pas jusqu'à la petite ville de Hesdin qui

(1) On a beaucoup écrit sur l'imprimerie et son origine, mais quiconque veut lire un résumé des discussions qu'amenèrent les prétentions rivales des villes allemandes et hollandaises, consultera avec fruit les *Curiosités bibliographiques* de Ludovic Lalanne. Paris, 1845.

(2) Voyez le *Bulletin du Bibliophile belge*, publication dans laquelle M. le baron de Reiffenberg a su rendre intéressante une science aride.

M. Gratet-Duplessis a publié une savante dissertation sur ce sujet en tête de la Bibliographie douaisienne.

(3) S'ensuivent les chansons georgines imprimez en Vallanchiennes par Jehan de Liége devant le couvent de St-Pol (sans date), in-4°, gothique.

Jehan de Liége, dit Brunet, imprimoit au commencement du XVI[e] siècle et peut-être même à la fin du XV[e]. *Nouv. rech. bibliog.*, t. I, p. 307.

Le même auteur signale également, t. II, p. 447, un autre ouvrage imprimé à Valenciennes et qu'il croit de l'an 1500. Naissance très-désirée, etc. La seconde édition du curieux voyage de Jacques Desaige, sur lequel les éditeurs du nord de la France ont publié des notes si intéressantes, avoit été imprimée à Cambrai à la fin de 1523. La première édition publiée par le même imprimeur (Bonaventure Brassart, a dû être imprimée vers 1520. (Voy. Bibliog. cambrés. par A. Dinaux.) A Douai enfin, l'imprimerie n'est pas antérieure à 1563, époque à laquelle eut lieu la fondation de son université.

n'ait à cette époque fourni ses matériaux à l'histoire de la typographie artésienne. MM. Mondelot et Piers placent l'établissement de l'imprimerie à Hesdin en 1517 et citent l'*Agregatoire des coutumes d'Artois*, imprimé cette année chez Bouldrin Verquin. M. Dufaitelle, dans un excellent article publié dans les Archives du Nord de la France (1), discutant cette opinion, y a relevé une double erreur. « Il existe, en effet, dit-il, une édi-« tion de l'*Agregatoire des coustumes* de 1517, imprimé à Hesdin, « mais d'abord elle est due à Bauldrin Dacquin, et ensuite ce « n'est pas le plus ancien monument connu des presses de cette « ville, ni le plus ancien recueil des coutumes d'Artois, Bou-« lonnais et Guines, et comme l'a cru M. L. Ducas, qui a décrit « cette édition dans la Revue du Nord, tom. I, p. 195, d'après « un exemplaire de sa bibliothèque, M. Brunet fait connaître « l'Agrégatoire de 1517 et celui de 1512, sortis des mêmes pres-« ses et peut-être même faut-il remonter jusqu'en 1509, année « dans laquelle furent complétées et réunies pour la première « fois ces différentes coutumes, pour trouver la première édi-« tion. » Nous avons prouvé qu'en 1520 Béthune avoit fait imprimer à Hesdin plusieurs livrets pour l'instruction des fidèles (2).

M. Piers, qui a publié quelques notes sur l'imprimerie dans le Pas-de-Calais, dit que J. Pice imprima à Arras un *Missale atrebatense* (3). Le laborieux bibliothécaire n'avait certainement pas vu cet ouvrage, sans cela il auroit remarqué que non-seulement rien n'indiquoit le lieu de l'impression du volume, mais que le libraire ne se nommoit pas Pice (4). Cette erreur a déjà

(1) Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans le Nord et le Pas-de-Calais. Arch. du nord de la France, nouv. sér., t. I, p. 26 et suiv. Ce travail contient d'utiles et judicieux renseignémens. C'est jusqu'à ce jour l'ouvrage le plus complet et le plus exact sur cet intéressant sujet.

(2) Voy. le *Bibliophile belge*, tom. VI.

(3) Biographie de la ville de Saint-Omer, p. 104.
Le Missel d'Arras avoit déjà été imprimé à Paris en 1493.

(4) C'est une de ces latinisations si communes à cette époque; Pica Pie ou

été relevée par M. Dufaitelle, mais la description qu'il a donnée de cet ouvrage est incomplète. M. Van Praet n'a pas été plus heureux dans son catalogue de livres imprimés sur vélin (1); on nous permettra donc de donner après eux une description de cet ouvrage dont l'exécution est remarquable et dont le titre surtout mériteroit d'être reproduit avec grand soin (2).

« Missale ad usum insignis ecclesie Atrebaten.

Sancta Maria ora.

Sancte Joannes evangelista ora.

Venundatur atrebati in papiro et pergameno in edibus Joannis Pice vel Anthonii filii ejusdem in parvo foro juxta carnarium ad intersignium sancti Joannis evangeliste commorantium. »

Au dernier feuillet on lit : « Ad laudem Dei omnipotentis ejusque intemerate genitricis et Virginis Marie totiusque curie celestis in cujus honore intitulata est Attrebatensis ecclesia, impressum est hoc opus novissime emendatum anno nostræ salutis M° quingentesimo decimo septimo die vero ultima mensis martii ante Pascha. Impensis Joannis Lagache et Antonii filii ejusdem bybliopolarum manentium Attrebati in quadrivio parvi fori juxta domum ville et lanienas officinas : ad intersignium divi Joannis evangeliste. Ibidem que venale aperitur. »

mieux l'Agache; l'éditeur, comme on le verra plus bas, s'appelait en effet Lagache.

(1) Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques tant publiques que particulières, tom. I, p. 39.

M. Van Praet a fait cette description d'après l'exemplaire de la Bibliothèque mazarine, mais il ne fait pas mention du rébus par lequel se désignent ces auteurs. M. Dufaitelle, loco citato, dit : « Peut-être les doit-on (aux Lagache) les éditions de 1512 et de 1508. Cette dernière portoit déjà : optime ordinatum et diligenti cura noviter castigatum. »

(2) La Bibliothèque possède deux exemplaires de ce magnifique ouvrage, l'un sur papier et l'autre sur parchemin; ce dernier se trouve aussi dans la bibliothèque de M. Boisk, avocat à Arras; nous nous sommes surtout attaché à décrire l'exemplaire sur parchemin, celui sur papier n'offrant d'autres différences que les gravures ne sont pas enluminées.

Après le titre qui tient tout le recto du premier feuillet, on voit au verso : Tabula ad inveniendam pascha (1). C'est une table des fêtes mobiles, puis vient un calendrier qui comprend douze pages. A la fin de chaque mois sont des conseils hygiéniques ; nous en citerons quelques-uns pour les faire apprécier.

Martius. Humores gignit variosque dolores,
Sume cibum pure, cocturas si placet ure;
Balnea sunt sana, sed que superflua vana
Vena nec addenda, nec potio sit tribuenda.

October. October vina prebet cum carne farina.
Nec non ancina caro valet et volucrina;
Quamvis sint sana tamen est repletio vana.
Quantum vis comede sed non precordia lede.

Après un feuillet contenant la bénédiction du pain et de l'eau commence la pagination de l'ouvrage qui se continue jusqu'au folio 134. Ce sont les offices ordinaires pour tous les jours de l'année. Ici la pagination est renouvelée et s'arrête au folio 56 ; on trouve ensuite un feuillet isolé ; enfin la dernière partie commence immédiatement après lui et contient 47 feuillets.

Ce missel est sur parchemin et contient plusieurs gravures en taille-douce coloriées en or, azur, vermillon, vert, bleu, etc., avec un grand soin. Les lettres majuscules sont tantôt simples, tantôt ornées, tantôt rouges, tantôt noires ; la couleur des caractères varie également ; on remarque aussi différentes lettres majuscules coloriées et des miniatures.

Parmi les gravures enluminées on peut admirer l'Offertoire, la Résurrection, le Crucifiement et le Supplice de saint André.

(1) Différentes notes manuscrites existent sur le v° du feuillet qui servoit de garde à la fin du volume. Elles indiquent : 1° que le 3 mars 1598, Jean Sarrazin, archevêque de Cambrai et abbé de Saint-Vaast, décéda en la ville de Bruxelles, et que son corps fut ramené à Arras où on l'inhuma dans l'église de Saint-Vaast et son cœur dans celle des Capucins, et 2° que ce missel appartenoit au XVI° siècle à la chapelle de l'hôtellerie de Saint-Vaast, où la messe se célébroit en été à six heures et l'hiver à sept.

On en voit aussi une représentant le Père Eternel assis sur son trône, adoré des anges et tenant la boule du monde sur ses genoux. Quatre banderoles l'entourent et portent les noms des quatre évangélistes représentés par des symboles. Enfin une dernière, divisée en quatre parties, offre 1° Jésus-Christ avec ses apôtres et principaux ministres. 2° Les martyrs, presque tous ont des palmes, saint Laurent a un gril à la main et saint Étienne est percé de flèches. 3° Les docteurs de l'Église, les évêques et les confesseurs. 4° La mère de Dieu entourée de vierges et de martyres.

Comme on le voit, rien ne marque ni l'imprimeur, ni le lieu d'impression, et les renseignements prouvent seulement que les libraires Jean et Antoine Lagache ont fait imprimer à leurs frais ce missel (1), mais ce qui constate suffisamment qu'on n'imprimoit pas à Arras en 1517 (2), c'est qu'une nouvelle édition du Bréviaire d'Arras publiée la même année par les mêmes éditeurs, fut imprimée à Rouen (3). Nous croyons utile de don-

(1) Cependant sur l'exemplaire existant dans la bibliothèque de M. A. Boistel d'Arras, on lit, en écriture du XVI[e] siècle, les vers suivants, qui ne nous paroissent pas néanmoins trancher la question,

Jehan Lagache en son temps libraire
Arras plusieurs libres fit faire
Entre quelz ce présent messel
Pour saint Gery au grand autel
Volst faire faire, et lors donner
Et par testament le ordonner
Avec ung manuel pareil
Lesquelz sont dignes de recœil
Ung chascun fit accoustrer nœuf
En l'an mil cinq cens et dix nœuf
Auquel mort le prist sans sejour
Droit en decembre au second jour
En papier aussi deux messeaulx
Donna grans en tel lettre et beaulx
Lesquelz volst pour lors asservir
L'ung pour aulx trespassés servir
Et l'aultre à l'autel Nostre Dame
Priés à Dieu quil ait son ame
Et que avoir il puist pour guerdon
Du tout de ses delicts pardon.
Amen.

(2) C'est donc par erreur que M. Ternaux Compans, dans un article publié dans le *Journal de l'Amateur de livres*, et reproduit dans ce bulletin, fixe l'introduction de l'imprimerie à Arras en 1517. Notre dissertation prouvera suffisamment que c'est une erreur.

(3) Les quatre frères Lallemant avoient introduit l'imprimerie à Rouen

ner une description détaillée de ce livre excessivement rare, et dont n'a encore parlé aucun bibliographe.

« Prima pars breviarii secundum usum insignis ecclesie attrebatensis summa vigilantia elaborati ac adamussim ordinati cum multis ad ordinarium additis sicut amodo non amplius opus erit temporali nec non super breviaria correcti per me Joannem Pica novissime edita jussu et mandato dominorum episcopi et canonicorum impressa. Preterea novissimis breviariis per dictos dominos etiam nuperrim impressis omni ex parte congruentis et multo acutius elucubrati. Ut patebit Intuenti in bonorum usum sacerdotum prodeat.

« Venundantur atrebati in edibus Joannis Pice et Anthonii filii ejusdem in parvo foro juxta carnarium morantium. »

La dernière page représente une image rouge autour de laquelle on lit : « Imprimé à Rouen devant St-Lo. »

L'ouvrage se termine ainsi : « Et finis prime partis breviarii quod ad hyemis temporale et sanctorale ad usum venerabilis ecclesie atrebatensis novissime emendati et ad communem promptioremque usum in melius reformati. Impressi anno nostre salutis millesimo quingentesimo decimo septimo XVI die mensis octobris. Impensis vero Joannis Lagache et Anthonii filii ejusdem bybliopolarum manentium atrebati in quadrivio parvifori juxta domum ville et lanienas officinas ad intersignium divi Joannis evangeliste. Ibidemque venale reperietur. »

Dans le titre de l'ouvrage on voit ce jeu de mots :

J. ET A. — GACHE.

Vers le milieu de l'ouvrage se trouve une note qui paroît indiquer le nom de l'un de ses propriétaires; la voici : « Sire Jehan Norel curé de Binche. » Trois gravures représentent l'Annonciation, la Passion et David agenouillé s'écriant dans

de 1472 à 1477; ce fut un de leurs ouvriers, Pierre Maufer, qui porta cette découverte à Padoue (1474-1479). Voy. tous les hist. modernes de la ville de Rouen.

toute la componction de son âme contrite : « Miserere mei, Domine (1). »

Le premier livre qui soit certainement sorti des presses arrageoises est intitulé : Ordonnances, stilz et usaiges de la chambre du conseil provincial d'Artois, nouvellement décrétées par l'empereur nostre sire. Arras, Jean de Buyens, petit in-4° gothique, 1528. A peu près dans le même temps Jehan Bourgeois, libraire, obtint de l'empereur Charles-Quint l'autorisation d'imprimer le même ouvrage. Cette édition parut en 1553. Une jeune cigogne nourrissant sa vieille mère, telle étoit la marque qu'il avoit choisie. Il grava alentour cette inscription qui devroit être profondément inscrite dans le cœur de tous les hommes : *Pietas homini tutissima virtus*. C'est qu'à cette époque le mot de vertu n'avoit point encore de synonyme politique et qu'il étoit sinon le seul, du moins le principal mobile de nos pères (2).

Dès lors la typographie existe à Arras; c'est à l'érudit de rechercher ses productions, et par d'intéressantes analyses d'en populariser la connoissance.

Paquot, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, cite un ouvrage de Nicolas Leborgne ou Strabon, imprimé à Arras en 1558 et intitulé : Epicedium in obitum

(1) Cet ouvrage, dans le format actuellement in-16, se trouve dans la bibliothèque d'Arras.

(2) Ordonnances, usaiges et stilz de la gouvernance d'Arras faictes et décrétées par l'empereur comte d'Artois, in-4°, 1528.

Sous ce titre se trouve un écusson en taille-douce représentant les armes de Charles-Quint. Puis on lit : On les vend en la cité d'Arras, par Jehan de Buyens, devant le portail de Notre-Dame. La note qui suit termine l'ouvrage ; Imprimé nouvellement en la cité d'Arras par Jehan de Buyens l'an 1528, le 26e jour de septembre. Il ne se trouve point de pagination; au verso du 1er feuillet est insérée l'autorisation accordée per le lieutenant du gouverneur d'Arras, dont voici un extrait : Veue la requeste a nous faicte par Jehan de Buyens libraire et imprimeur demeurant en la cité d'Arras, subz ce qu'il nous a donné à entendre que pour secourir pluyseurs estudiants en praticque de courte sale il ayt délibéré imprimer ung petit livre où sont mises et rédigées les ordonnances, etc. En quoy faisant il a mys et exposé son temps et ses biens, etc. Permis et permettons, etc.

Caroli comitis Lalani præfecti Hannoniae, mais il n'indique pas quel en fut l'éditeur.

Quoi qu'il en soit de ces ouvrages, Bourgeois sollicita en 1594 le brevet d'imprimeur; il s'intitula libraire juré, ce qui justifie le doute émis par M. Dufaitelle, *loco citato*, et se basa sur ce que tous ses prédécesseurs et devanciers auroient été imprimeurs à Arras, qu'ils auroient fait faire à leurs frais et dépens plusieurs livres dont l'utilité n'étoit douteuse. Déjà même il avoit fait l'acquisition d'une presse, mais il n'osoit s'en servir avant d'avoir obtenu une autorisation expresse, ce qui lui fut concédé la même année (1).

Et tandis que l'imprimerie s'établissoit lentement à Arras, de glorieux enfants de cette cité s'illustroient à l'étranger. Des deux protes du célèbre Thierry Martens d'Alost, l'un étoit

(1) Philippe par la grâce de Dieu, roy de Castille, etc... A tous ceulx qui ces présentes verront salut. Savoir faisons nous avoir receu l'humble supplicacion et requeste de Jehan Bourgeois libraire juré et bourgeois de nostre ville d'Arras, contenant que tous ses prédécesseurs et devanciers auroient exercé l'art de liberaire audit Arras auquel ils se seroient bien duement comportez, mesme par l'impression qu'ils auroient fait faire à leurs frais et despens de plusieurs livres auroient taschez de prouffiicter au publicq. Suivant les traches desquelz ledit suppliant après avoir esté admis par ceux de nostre conseil en Arthois a tenir bouticle et liberairie et vendre livres il se seroit bien et duement acquitté desirant a l'exemple de ses prédécesseurs de tout son pouvoir servir a la partie et d'avancer le bien public il auroit depuis naguaires à grands frais et despens achepté une pression et impression avec tous les caractères y requis a intention d'y imprimer. Ce que néantmoins il doubte ne pouvoir faire sans estre de par nous à ce admis. Cause pourquoy il nous auroit très humblement supplié qu'il nous pleust luy accorder nos lettres d'octroy de pouvoir imprimer tous et chacun les livres qui seront deuement admis et approuvés par les visitateurs et correcteurs ordinaires en conformité de nostre dit placart. Pour ce est-il etc... Nous lui avons octroyé, consenti et accordé, octroyons, consentons et accordons qu'il pourra imprimer, vendre et distribuer et par tous nos pays de pardeça toutes sortes de livres veuz et corrigez et approuvez par les visitateurs ordinaires en conformité de noz placars, etc...

Donné à Bruxelles, le 18 juillet 1594.

(Archives du Pas-de-Calais, 2e registre aux commissions du conseil d'Artois, f° 206 v°.)

Pierre Tourbs ou le tondeur d'Arras. Plus tard, le savant Jean Crespin, obligé pour cause de religion de quitter sa patrie, se retiroit à Genève après avoir imprimé quelque temps à Lyon. Mais du moins il n'oublia pas la ville ingrate qui l'avoit chassé, et ses éditions portent généralement *Crespinus Atrebatius.* Jean Crespin eut pour successeur son gendre, Eustache Vignon, qui imprima également à Genève, et dont les belles éditions méritent d'être recherchées (1).

Mais déjà la ville d'Arras n'avoit plus rien à envier aux cités voisines. Bourgeois utilisoit son privilége par la publication d'un ouvrage du prolixe Gazet; en outre Robert Maudhuy et Guillaume de La Rivière, les typographes les plus justement célèbres dans les fastes littéraires de l'Artois, suffisoient à éditer les ouvrages des savants arrageois. Si le premier n'imprima de 1592 à 1630 que des livres religieux ou de morale, il n'en est pas de même de Guillaume de La Rivière. La Somme de saint Thomas (2) avec les notes de Paul Boudot, les ouvrages

(1) Homeri Opera gr. (Genevæ), Jo. Crispinus atrebatius, 1559-67. 2 vol. pet. in-12. Jolie édition dont on recherche les exemplaires bien conservés. Le texte de l'*Iliade* est celui de Turnèbe avec quelques corrections faites d'après l'édition romaine de 1542. 8 à 12 fr. vend. en m. r. d. de m. r. l. r. 24 fr. en 1805, 44 fr. Larcher (Brunet), t. 2, p. 511.

Στραβωνος Γεωγραφικων Βιβλοί ιζ.

Isaacus Casaubonus recensuit, summo qui studia et diligentia, ope etiam veterum codicum emendavit, ac commentariis illustravit. Accessit et tabula orbis totius descriptionem complectens. Adjecta est etiam Guilielmi Xylandri Augustani latina versio cum necessariis indicibus. — Excudebat Eustathius Vignon atrebat. MDLXXXVII.

(2) S. Thomæ Aquinatis summa totius theologiæ in qua quicquid in universis bibliis continetur obscuri, quicquid in veterum patrum (ab ipso nascentis ecclesie initio) monumentis est doctrinæ notabilis, quicquid denique vel olim vocatum est, vel hodie vocatur ab hæreticis in controversiam, id totum vel certe maxima ex parte, ut erudite et pie, ita fideliter atque dilucide, per quæstiones et responsiones explicatur, in tres partes ab auctore suo distributa editio novissima, in qua studio ac lucubrationibus Pauli Boudot sacræ theologiæ, societatisque sorbonicae doctoris ecclesiæ cathedralis atrebatensis canonici pœnitentiarii et archidiaconi opus hoc ab infinitis prope modum mendis quae successu temporis in ipsum textum irrepserant quibusque depravatus

avoient disparu. C'est encore un méfait qui appartient aux révolutionnaires de 1793. « On vint détruire ce beau chartrier de « famille, si antique et si complet, et brûler sans remords tous « ces titres nobiliaires et féodaux, toutes ces vieilles chartes du « moyen âge, dont plusieurs remontoient au dixième et au « douzième siècle, et intéressoient l'histoire de France autant « que celle de la noble famille. » Si des distinctions héraldiques fort contestables que l'on prodigue à M. le comte de Civry, on passe à ce qui le concerne personnellement, nous lisons dans la notice qu'il fut capitaine à l'âge de seize ans (en 1792, (comme on étoit autrefois colonel à la bavette), et attaché en cette qualité à l'état-major de l'armée du Nord, qu'il parcourut la Hollande, qu'il *assista aux plus chaudes batailles et s'acquit l'estime des généraux Salm, Watrin, Pichegru, et de plusieurs autres noms célèbres, ses frères d'armes.* Le feu martial du ci-devant comte de Civry ne dura pas longtemps ; il revint dans sa famille, *dispersée par la foudre révolutionnaire,* et vint s'asseoir, tout capitaine qu'il étoit ou avoit été, sur les bancs de l'école centrale de Nancy. Il y puisa cet amour des lettres et des livres, qui devint son goût dominant. En vain l'empereur lui fait offrir la place d'*inspecteur des eaux et forêts de la Meuse,* il la refuse pour rester simple maire de la commune de Serécourt (département des Vosges), qu'il habitoit alors. Après avoir perdu deux femmes qu'il adoroit, et dont il étoit payé de retour, à ce qu'il paroît, il alla, *pour étourdir sa douleur et ses pensées,* se fixer à Nancy, où il jeta les fondemens de cette immense bibliothèque, qui devoit se métamorphoser plus tard en librairie ancienne. La seule grâce que le comte de Civry accepta des gouvernemens qui se succédèrent en France, fut l'ordre du Lis (*sic*), dont les Bourbons de retour s'empressèrent de le décorer, il est vrai, s'il faut en croire la notice ; que son père qui n'avoit jamais servi refusa la croix de Saint-Louis qui lui fut offerte à la même époque. C'étoit bien le cas pour Pierre Collin, de reprendre les titres nobiliaires dont avoit joui sa famille ; mais, si l'on y a songé pour lui, après son décès, jamais

de son vivant, il ne manifesta une pareille prétention. « La « bibliographie seule devint chez lui une noble mais effrayante « passion; il y consacra ses jours, une partie de ses nuits et « sa fortune tout entière. Il vendit successivement ses terres, « ses fermes, ses bois, ses forges, son manoir de Gran, ses « châteaux de Serécourt et de Donremy, pour les convertir en « livres. » Cette conversion ne fut pas heureuse dans ses résultats. « Quoique le comte de Civry eût pris pour faciliter ses opé« rations (d'achat, de vente et d'échange), la précaution de se « munir d'un brevet de libraire, sorte de bouclier protecteur, « il se vit souvent élever de basses et ridicules chicanes qui ré« pugnoient à son caractère pacifique.... Des revers, des décep« tions soit locales, soit politiques, achevèrent d'ébranler un « édifice qu'il avoit construit avec tant de peines et de dépenses.» Des ventes *in globo* entamèrent successivement cette *gigantesque* (expression de l'auteur de la notice) collection, et sur la fin de sa carrière, il ne restoit plus à M. le comte de Civry qu'un petit nombre d'ouvrages de prédilection, « et ce qu'il « appeloit avec complaisance son *cabinet lorrain*, c'est-à-dire « les livres, manuscrits, chartes, antiquités et tableaux qui « pouvoient intéresser l'histoire de la Lorraine. » Le panégyriste nous apprend ensuite en style romantico-ascétique quelles furent les dernières occupations du comte de Civry. Il travailloit à une *Histoire de Gran*, cité romaine; mais il n'en publia que le prospectus, ayant communiqué à M. Jollois, ingénieur, les précieux documens qu'il avoit recueillis lors des fouilles pratiquées par ses soins sur le territoire de cette commune. « M. le comte de Civry s'endormit dans le sein de Dieu, en « portant à ses lèvres le crucifix qui avoit reçu le dernier sou« pir de son père et de tant d'êtres chers et disparus. L'aurore « se levoit; c'étoit le jour du Seigneur. On étoit au dimanche, « 23 juin de l'an 1844. »

Ainsi finit cette notice remarquable par sa singularité, et dont le sujet rentroit essentiellement dans l'ordre des matières dont nous nous occupons. Après la mort du comte de Civry,

les derniers débris de son naufrage bibliographique furent dispersés. Nous croyons en avoir reconnu quelques fragmens dans une série de catalogues de vente, publiés en 1845, par les libraires Garnot et Hébrard.

Dans un voyage que nous fîmes en Lorraine en 1829, pour l'acquisition de la bibliothèque de feu M. Psaume, nous eûmes l'occasion, lors de notre séjour à Nancy, de jeter un coup d'œil sur les parties non entassées de cette masse de livres que le *bouquiniste Collin* (c'est ainsi qu'on appeloit le comte de Civry), avoit répartis dans plusieurs magasins. Il nous seroit difficile de rapporter l'impression que cet examen rapide nous fit éprouver. Nous restâmes convaincus néanmoins que cet assemblage incohérent avoit été produit sans choix et sans goût. Un petit nombre d'articles remarquables se perdoient dans cet océan de livres. Parmi ces derniers se trouvaient le *Monasticon anglicanum*, de Dugdale, *Canones et decreta concilii tridentini*, édition de Rome 1564, collationnée et authentiquée par le secrétaire et les notaires du concile, acquis ensuite par M. Payne, libraire de Londres; *la Vie de sainte Marguerite à quarante quatre personnages,* qui a passé depuis dans la bibliothèque de M. de Soleinne, etc. Pour notre compte, nous ne pûmes faire que peu d'acquisitions, soit que la condition des ouvrages dont nous avions envie ne fût pas satisfaisante, soit que les prix exigés ne fussent pas en rapport avec leur valeur réelle... Nous nous accommodâmes cependant de : Concilia Magnæ Britanniæ, 1737, 4 vol.;—l'édition originale des Lettres Provinciales, in-4° ; — des Traités originaux de Calvin ; — un volume imprimé à Varsovie sur les parties de l'homme et de la femme ; — la Complainte douloureuse de l'âme damnée, édition ancienne gothique ; — la petite pièce du *Mundus novus*, 1498, in-16 gothique ; — Hist. Augustæ scriptores, avec la signature de Racine ; — une collection des Bollandistes, l'édition d'Anvers ; — Un mystère des actes des Apôtres ; — plusieurs pièces sur la Terre-Sainte ; — la Chronique de Froissard, édition de Vérard, etc., etc. J. T.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'AUTEUR DE DON QUICHOTTE

Racheté d'esclavage par un François.

Dernièrement le hasard me fit jeter les yeux sur une petite brochure in-8° de 30 pages, dont je transcris ici le titre tout au long.

« DISCOURS DU RACHAPT de cent quatre-vingts et six tant chrestiens que chrestiennes captifs, d'entre les mains des Turcs et Barbares, avec leurs noms, surnoms et nativitez.

« *Le tout faict par les Religieux et par l'ordonnance du R. P.*, FRÈRE BERNARD, *Général de la tressaincte Trinité et rédemption des captifs : Ensemble le rachapt de quelques sainctes reliques.*

« A Paris, chez Guillaume Chaudière, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme Sauvage. M D L XXXII. (1) »

Après quelques pages d'introduction sur lesquelles je reviendrai, on trouve la liste des captifs rachetés, qui se décompose ainsi :

Religieux	7
Prêtres séculiers.	1
Hommes.	105
Femmes et filles.	24
Jeunes hommes et enfants. . .	49
	186

Je parcourois machinalement cette liste de noms obscurs, la plupart espagnols, quelques-uns italiens, à peine un ou deux françois, lorsqu'à la page 10, je fus frappé par la mention suivante :

(1) Cette pièce se trouve à la Bibliothèque du Louvre.

« MICHEL DE CERVANTES, *aagé de trente ans, natif de Alcala de Hénarès.* »

Tout le monde sait en effet que l'auteur de Don Quichotte fut prisonnier à Alger et qu'il fut racheté par des religieux. Lui-même a fait allusion dans plusieurs de ses ouvrages à sa captivité et à sa libération. M. Viardot, dans la notice qui précède sa traduction du chef-d'œuvre de Cervantès, a donné, d'après le P. Haedo et Fernandez-Navarrète, de longs et intéressans détails sur cet épisode romanesque de la vie de son héros. Voici notamment ce qu'il dit de la manière dont auroit été conçue la première pensée de sa délivrance.

« L'année qui suivit la mort du père de Cervantès, Philippe II résolut d'envoyer à Alger des commissaires de rachat. Le P. Fray Juan Gil, procureur général de l'ordre de la Sainte-Trinité, et qui portoit en outre le titre de Rédempteur pour la couronne de Castille, fut chargé de cette mission pour laquelle on lui adjoignit un autre moine du même ordre, Fray Antonio de la Bella. Ce fut devant ces religieux que se présentèrent, le 31 juillet 1579, Doña Léonor de Cortinas, et sa fille Doña Andréa de Cervantès, qui venoient leur apporter trois cents ducats pour aider au rachat de Miguel Cervantès, leur fils et frère; deux cent cinquante ducats étoient offerts par la pauvre veuve, et cinquante par la pauvre fille. »

Mais si, comme l'ont supposé M. Viardot et les auteurs qu'il a suivis, tout s'est fait par l'initiative politique et religieuse de l'Espagne, pourquoi ce rachat de captifs, presque tous étrangers, a-t-il été en France l'objet d'une publication quasi-officielle? (car la croix de l'ordre de la Rédemption figure en tête de notre brochure); et qu'est-ce que ce père Bernard, *par l'ordonnance duquel le tout auroit été fait*, suivant elle?

La réponse à ces questions se trouvoit dans la constitution même de l'ordre des religieux Trinitaires ou Mathurins, comme on les nommait en France; et voici ce que nous avons trouvé à cet égard dans le P. Hélyot, t. II, page 316. « Cet ordre pos-

siède environ deux cent cinquante couvens qui sont divisés en treize provinces, dont six en France, trois en Espagne, etc. Les provinces de France, de Champagne, de Picardie et de Normandie avoient seules le droit d'élire le ministre général, dans le chapitre qui se tient toujours au couvent de Cerfroy, chef de tout l'ordre, et toutes les autres provinces étrangères devoient reconnoître le général ainsi élu par ces quatre provinces. »

Guidé par ces premières indications, nous cherchâmes dans la *Gallia Christiana* la série des abbés de cette maison de Cerfroy (province de Paris, diocèse de Meaux), et nous trouvâmes, t. VIII, p. 1746, que le général de l'ordre, de 1570 à 1597, avoit été Bernard Dominici ou Dominique, ministre de la Trinité de Metz; puis complétant les détails qu'on y donne sur ce personnage par l'article que M. Bégin lui a consacré dans sa *Biographie de la Moselle*, nous arrivâmes à constater : que le P. Bernard, né vers 1517, élève distingué de l'Université de Paris, controversiste habile, et prédicateur ordinaire de la cathédrale de Metz, avoit en effet, en vertu d'un bref du pape Grégoire XIII, du 7 novembre 1576, visité l'Espagne et le Portugal, qu'il y avoit vaqué à diverses affaires de l'ordre dont il étoit le chef, notamment à la rédemption des captifs. Il y a plus, si l'on en croyoit la tradition locale attestée par Bégin et par un poëte messin anonyme, cette œuvre charitable, dont l'initiative en cette circonstance lui fut certainement due, ainsi que nous allons le voir, il y auroit concouru en personne, auroit traversé la mer, pénétré chez les nations barbaresques et brisé de sa main les fers des prisonniers (1). Puis, comme il avoit employé à cette louable destination plus d'argent qu'on n'en avoit mis à sa disposition, les autres maisons s'étant refusées à participer

(1) « Iste gravis senio, niveâ quem veste, crucisque
Signo conspicuâ succinctum cernis, adivit
Barbaricas gentes immensa per æquora vectus,
Rupturus placidâ miserorum vinculâ dextrâ. »

Templum Metensibus sacrum, Metz, Collignon, in-8°, p. 92, 93.

au surplus de la dépense, il auroit été contraint d'aliéner des fonds de sa maison de Metz (1).

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'identité du P. Bernard, sa qualité, son origine et sa mission ainsi dûment constatées, on ne lira pas sans intérêt les détails que donne notre brochure sur son voyage en Espagne, détails qui peuvent servir à compléter et à rectifier la notice de la *Gallia Christiana*, et qui d'ailleurs, on le sait maintenant, intéressent à la fois la France par le nom du libérateur, et l'Espagne par ceux des captifs et surtout du plus illustre de tous.

« L'an 1578 le R. Père général frère Bernard faisant ses visitations ès royaumes d'Espaigne, meit toute diligence de scavoir en chacune maison, combien de deniers il y avoit appartenant à la rédemption des chrestiens : et ayant trouvé quelques sommes d'iceux deniers employées à autres affaires, les feit revenir, et mettre en lieu seur, défendant à tous avec censures de n'y toucher, ains en faire une rédemption des prisonniers chrestiens entre les mains des Turs et barbares, au plustot qu'il seroit possible.

« Or après que le dict général eut faict cette ordonnance en chacune maison particulière, il feit entendre aux ministres et pères dudict ordre, qu'il vouloit célébrer nn chapitre général en la ville et cité de Granade ce qui fut exécuté solennellement au mois de novembre dudict an, etc.

«... Après cela on advisa aux affaires particulières dudict ordre entre lesquelles ledict général insista tousjours à l'œuvre de la rédemption et commanda que dedans le jour et feste de saint Jehan Baptiste suyvant, tous les deniers qui estoient ès coffres de la rédemption des captifs, fussent employez audict œuvre: ce qui fut accordé de tout le chapitre, et en fut faict un article très exprès, duquel ledict général retira plusieurs extraicts, signez des quatre diffiniteurs et secrétaire dudict chapitre. Et estant de retour en Castille, alla baiser les mains du roi catho-

(1) Bégin, *Biographie de la Moselle*, t. I, p. 382.

lique, sa majesté estant pour lors à une maison de plaisance, nommée el Pardo, distante deux lieues de Madrid. Entr'autres choses ledict général dist à sa dicte majesté, qu'il avoit faict une ordonnance au chapitre tenu à Granade, par laquelle estoit porté que, dedans la saint Jehan Baptiste prochain, les susdicts deniers fussent employez à la rédemption : et mesmement ledict général donna l'article de ladicte ordonnance à sa majesté, signée de la main desdicts diffiniteurs et secrétaire, la suppliant très humblement y vouloir tenir la main, et y employer son authorité. Ce que sa dicte majesté eut fort agréable, et print lui même ledict article et extraict : et depuis a tellement manié cest affaire que frère Jehan Gille, que ledict général avoit faict procureur général dudict ordre, eut la charge de cest œuvre tout sainct, avec frère Anthoine de la Bella, ministre de Baeça, religieux dudict ordre, et enfin se sont transportez en Arger : où entr'autres choses ont rapporté plusieurs dignes et sainctes reliques, et ossemens de divers saincts, comme un os de la coste de saint Pierre, un os du bras de saint Paul, un os du bras de saint Sébastien, un os de la teste de sainte Apolline, un os de sainte Luce et plusieurs autres.

« Et outre ce ont racheté 186 chrestiens de divers estats et sexes, ainsi que le lecteur verra icy escrit : là où les noms, surnoms, aage desdits chrestiens, citez villes et villages de leur naissance sont fidellement mentionnez et descrits. »

Suivent les noms, dont nous avons déjà cité le plus célèbre. Ajoutons ici que les futurs biographes de Cervantès y trouveront en outre ceux de plusieurs de ses compagnons d'esclavage : Jérôme Ramirez, natif comme lui d'Alcala de Hénarès, le seigneur D. Francisco de Menesès, brave officier, que le père Haedo (*historia de Argel*) signale comme un des principaux confidens de ses hardis projets de délivrance, D. Diégo de Benavidès qui rechercha depuis son amitié et près duquel » il retrouva père et mère, » comme il le dit lui-même, etc.

Ainsi c'est bien un François, général de l'ordre de la Trinité, qui a provoqué en Espagne la réunion d'un chapitre de cet

ordre, insisté sur l'œuvre de la rédemption, recueilli des fonds à cet effet, intéressé le roi d'Espagne à son œuvre, nommé enfin le procureur général, Juan Gil et son adjoint Antonio de la Bella, lesquels, s'ils eurent le mérite de consommer le rachat, doivent laisser au père Bernard l'honneur de l'initiative, en supposant même qu'il n'ait pas partagé avec eux, comme l'indiqueroient certains témoignages, les fatigues et les dangers de l'exécution. Ainsi c'est à la charité françoise que cent quatre-vingt-six chrétiens durent leur délivrance ; c'est grâce à elle que le plus illustre écrivain de l'Espagne fut conservé aux lettres, et qu'il put s'écrier plus tard dans l'un de ses ouvrages : « Je jouis enfin de l'une des plus grandes joies qu'on puisse goûter dans ce monde, qui est de revenir, après un long esclavage, sain et sauf dans sa patrie.... car sur la terre il n'y a pas de bien qui égale celui de recouvrer la liberté perdue. »

Aussi Cervantès, dans sa nouvelle de l'*Espagnole angloise*, a rendu un éclatant hommage au dévouement des religieux de l'ordre de la Rédemption, et cela dans des termes où nous aimons à voir une allusion à son libérateur étranger, et au désintéressement dont nous avons vu que la tradition locale faisoit honneur au père Bernard. Voici les paroles qu'il met dans la bouche d'un Anglois, nommé Ricarède.

« Nous fumes menés à Alger, où je trouvai les pères de la Trinité, qui rachetoient alors les esclaves. Je leur parlai, et m'étant fait connoître, ils me rachetèrent *quoique je fusse étranger à leur égard.* Ils comptèrent d'abord pour moi cent ducats, et promirent d'en compter douze cents encore, dès que le vaisseau de *l'Aumône* seroit arrivé, pour délivrer le père de la Rédemption qui demeuroit engagé pour quatre mille ducats *qu'il avoit empruntés par dessus la somme qu'il avoit apportée*; car la charité de ces religieux s'étend jusque-là qu'ils engagent leur liberté pour celle des autres, et demeurent eux-mêmes esclaves. » (1)

B. E. J. R.

(1) *Nouvelles de Cervantès*, trad. par Saint-Martin de Chassonville, Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1768, 2 vol. in-12, t. I, p. 283.

CORRESPONDANCE.

Nous nous empressons d'insérer la lettre suivante que nous adresse M. Ferd. Wolf de l'Académie de Vienne.

Monsieur,

Dans un article sur les travaux bibliographiques de M. Quérard, inséré dans votre estimable *Bulletin du Bibliophile françois*, il est parlé de moi d'une manière si dédaigneuse et si peu juste, que mon honneur exige d'y répondre.

Voici le passage. « En 1847, on distribua la croix de la Légion d'honneur à bien des gens de lettres, qui l'avoient bien moins méritée que l'auteur de la « France littéraire, » à des employés de bibliothèque, *jusqu'à* M. *Ferd. Wolf*, de la bibliothèque impériale de Vienne, pour sa publication d'une *Floresta castilanna* (sic) ! »

L'auteur de cette note a fait une *insigne* injustice et à moi et au gouvernement françois d'alors, puisque ce n'est pas pour ma *Floresta de rimas modernas castellanas* que le gouvernement françois m'a accordé la croix de la Légion d'honneur ; c'est pour les services que l'on a pensé que j'avais rendus à la littérature françoise par la publication des livres « *Uber die altfranzösischen Heldengedichte* » (Vienne 1833), « Uber die Lais » (Heidelberg 1841), et par nombre d'articles insérés dans les journaux dont plusieurs sont de petits ouvrages, comme les articles sur le Romancero françois de M. Paulin Paris, sur les chroniques anglo-normandes, de mon ami M. Francisque Michel, sur les monumens de la poésie romane, etc. M. Leroux

de Lincy a dit dans *votre* Bulletin, même en parlant de mes travaux sur la littérature françoise du moyen âge, que le résultat de mes recherches avoit été infiniment précieux pour l'histoire de *notre* littérature du moyen âge, etc. Je m'en pourrois rapporter encore aux jugemens de MM. Magnin, Édélestand du Méril, Paulin Paris, Albert de Circourt, etc., pour justifier le choix du gouvernement françois; mais il me suffit d'en appeler au témoignage de M. Quérard lui-même qui me connoît personnellement, et qui ne devroit pas avoir besoin, pour relever son mérite, d'abaisser le caractère et les services des autres.

J'espère donc de votre équité connue, monsieur, que vous réparerez dans un des prochains numéros de votre Bulletin cette double injustice qui m'a d'autant plus étonné de la part de M. Quérard, que les savans *françois* ont accueilli mes ouvrages avec une indulgence qui auroit pu m'enorgueillir, si je n'avois fait compte de la politesse proverbiale des François.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

Ferd. Wolf,

Secrétaire de la Bibliothèque et de l'Académie impériale de Vienne.

Vienne, ce 25 février 1850.

REVUE DES VENTES.

X.

Bibliothèques du général Despinoy, — de M. X* de Paris, — de M. Villenave, — du docteur Lallemand, — de Debruge-Dumesnil (manuscrits.)**

Les ventes se succèdent avec tant de rapidité, qu'il nous devient difficile de tenir nos lecteurs au courant des nombreuses collections de livres, de manuscrits et d'autographes qui se dispersent chaque jour, sous le feu des enchères. Cependant, comme nous tenons à remplir les devoirs que nous nous sommes imposés, nous réunirons plusieurs ventes dans le compte rendu que nous adressons aujourd'hui à nos lecteurs et nous jetterons un coup d'œil rapide sur les trésors bibliographiques que les amateurs se sont disputés et dont ils ont enrichi leurs cabinets.

La saison d'hiver a été heureusement inaugurée par la vente de la bibliothèque du général Despinoy. Trente-huit vacations et quarante mille francs représentent la durée et le résultat de cette vente remarquable. Nous avons déjà parlé de cette collection bien connue dans le monde littéraire. Il ne nous reste qu'à fournir certaines indications qui peuvent intéresser les bibliophiles.

La théologie renfermoit quelques volumes précieux, la *Bible de Marillier* en douze volumes, adjugée pour soixante-cinq francs au baron Ernouf; un *Preces piæ*, manuscrit du XIVe siècle, portant la signature de Jacques de Luxembourg, a été acquis au prix de 200 fr; un autre manuscrit du même genre, mais du XVIe siècle, l'un des beaux spécimens de la renaissance, a été acheté quatre cents francs pour l'Angleterre!.....

La classe des Beaux-Arts renfermoit d'immenses richesses et a attiré spécialement l'attention des amateurs. Cependant, nous devons constater que *les Arts au moyen âge, de Dusommerard*, ont été abandonnés à 400 francs; *la Galerie du Musée Napoléon*, donnée pour 250 francs; *la Galerie Aguado*, vendue seulement 131 francs. L'*Iconographie Françoise de Delpech* a été adjugée pour 106 francs.

Les Belles-Lettres et l'Histoire renfermoient moins d'articles importans et nous nous contenterons de citer un exemplaire complet des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France, par Petitot et Monmerqué*, vendu 355 francs.

Les renseignemens que nous venons de donner sont peut-être insuffisans pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs; mais il faudroit nous livrer à des développemens qui ne peuvent trouver place dans cet article. Aussi, nous tenons en réserve un certain nombre de catalogues de cette bibliothèque avec les prix de vente : ces exemplaires sont à la disposition des amateurs.

La bibliothèque de M. X*** de Paris, collection incomplète, abandonnée avant d'avoir été achevée, s'est vendue sans éclat et sans bruit. Les ouvrages de fonds et les classiques manquoient complétement. Des livres rares, en belle condition, étoient accolés à des livres sans importance et de condition fort ordinaire.

Nous signalerons cependant un magnifique exemplaire des *Icones de Holbein*, 1538, remarquable par la beauté des épreuves et l'élégance de la reliure. Il a été adjugé pour 139 francs au marquis de Morante qui a enrichi son cabinet d'autres articles précieux, tels qu'un volume portant sur le titre la signature de Baïf, un *Horace* avec la signature de Séguier et quelques rares plaquettes richement reliées, relatives à la poésie latine. M. Léon B*** a acquis quelques jolis volumes, entre autres un *hecatomphile* admirablement relié par Bauzonnet. Le docteur Bernard de T. a acheté plusieurs livres rares choisis avec l'intelligence et le goût qui caractérisent cet amateur.

Mais voici une vente qui a le privilége d'exciter, depuis longtemps, l'attention des bibliophiles : les livres, les manuscrits et les autographes de M. Villenave. Cette immense collection, créée, à grands frais, poursuivie pendant de longues années avec une rare persévérance, est enfin dispersée. La vente d'une partie de la bibliothèque Villenave, interrompue en février 1848, avoit été reprise plus tard; puis une troisième fraction de ce cabinet a été livrée aux enchères le 22 janvier 1850, sous la direction de M. Charavay. Cette dernière portion renfermoit des livres, des manuscrits et des autographes.

Dans la série des imprimés, nous indiquerons une pièce de 12 feuillets, imprimés en caractères gothiques, non-reliée et intitulée l'*ordre du couronnement de Francoys de Valois*, 1514, adjugée pour 33 fr. à M. Ruggieri qui a aussi acheté au prix de 27 fr. 50 c. *l'entrée de François* Ier *dans Milan* : cette pièce étoit dans les mêmes conditions que la précédente. Une *ordonnance de* 1534 *sur les imitateurs de la secte Luthérienne* a été vendue 25 fr. à M. Ar. Cigongne. M. Costes de Lyon a obtenu pour 19 fr., *Les obsèques de François* Ier, imprimé à Lyon. Le *Prince de Montmyramé* a été acheté 30 fr. pour la Bibliothèque de la ville de Troyes. La première édition de *Montaigne*, 1580, a été adjugée 42 fr. à M. A. Bertin : l'exemplaire étoit mouillé et exigeoit des frais de restauration et de reliure; un ouvrage rare, intitulé : *La chasteté des prêtres dévoilée*, 2 vol. impr. en 1790, a atteint le prix de 45 fr.

Parmi les manuscrits, nous remarquons *divers opuscules autographes de Bossuet*, vendus 301 fr.; la *Correspondance de l'abbé de Saint-Léger*, adjugée pour 70 fr.; une *Collection de pièces intéressantes sur les aérostats et aéronautes*, achetée 76 fr. M. Grangier de La Marinière a acquis pour 50 fr. un manuscrit autographe de Turenne relatif *au projet de mariage du roi de Portugal avec Mademoiselle*; une *Histoire de Chartres*, manuscrite, en 3 vol. in-fol., a été adjugée 102 fr. à M. Roux de Chartres.

Passons aux autographes. Outre ceux dont nous avons déjà

parlé dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1849, page 306, nous signalerons les suivans : Une lettre autographe de Bourdaloue, achetée 71 fr., par M. Feuillet de Conches, qui, de plus, a obtenu pour 62 fr., une lettre autographe signée de Louis XVI, écrite en 1774. M. Chambry est devenu possesseur d'une lettre autographe signée de saint François de Sales, pour 80 fr., et d'une lettre autographe signée de Simon Vouet, peintre célèbre, au prix de 63 fr.; une lettre autographe signée de Gresset, a été vendue 55 fr.; une lettre de J. B. Rousseau, 72 fr.; et une lettre de François de La Noue, a été laissée pour 80 fr.

La quatrième vente dont nous avons à vous entretenir est celle de la bibliothèque du docteur Lallemand. Cet amateur possédoit une belle collection de classiques, de livres usuels, d'ouvrages sur l'Archéologie, et, en outre, quelques plaquettes ou livres rares ornés d'élégantes reliures. Nous citerons un bel exemplaire de l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, adjugé à M. Giraud de l'Institut. Ce bibliophile distingué a acquis pour 144 fr. les *Angoysses douloureuses d'Helysenne de Crenne*, exemplaire d'une édition rarissime; pour 70 fr., l'*Histoire de Valentin et Orson*, et pour 54 fr., l'*Orlando furioso*, édition de Baskerville. Les *Documenti d'amore di F. Barberino*, in-4, mar. rouge, 1re édition, ont été adjugés pour 44 fr. à M. E. de Sermiselles. Cette bibliothèque renfermoit aussi deux volumes rares sur la langue péruvienne (Voy. à ce sujet le *Bulletin du Bibliophile*, 1849, nos 531 et 574).

Les rédacteurs du *Bulletin du Bibliophile* n'ont point à s'occuper de la vente des objets d'arts et de curiosité que renfermoit le cabinet de M. Debruge-Dumesnil, vente qui a produit une si vive sensation parmi les artistes et les antiquaires. Mais on a livré aux enchères des manuscrits, et les manuscrits sont de notre ressort : nous ne pouvons donc nous abstenir de donner quelques détails sur cette vente, qui a atteint un chiffre colossal.

On remarquoit en première ligne le beau *Missel de la Sainte-Chapelle*, qui a été adjugé pour la somme de 10,000 fr. Il fait partie de la collection du prince Soltikoff. Depuis la vente

du fameux livre d'*Alexandre* acheté 12,500 fr., pour M. *D**** *de Rouen*, aucun volume imprimé ou manuscrit n'avoit atteint un prix aussi élevé. Les autres manuscrits qui ne se recommandoient à l'attention des amateurs par aucune particularité extraordinaire, ont été vendus, cependant, à des prix exorbitans qui ont dépassé du double l'estimation dont ces volumes avoient été l'objet. Il ne pouvoit en être autrement, lorsqu'à cette vente étoient présents M. Rotschild et ses neveux, M. Hope et son représentant, M. Cigongne et le prince Soltikoff, M. B. et M. G., les frères Cotterau, tous amateurs si distingués qui se trouvoient en concurrence avec M. de Lignerolles, M. Pilodez, etc., etc... On assistoit à une lutte et non à des enchères. C'est une de ces ventes qui font époque, non-seulement par la rareté des objets soumis aux enchères, mais encore par la qualité des savans qui se les disputent. Il paroît que le possesseur de cette collection a gagné au moins 150,000 fr. sur le prix d'achat de la collection qu'il vient de disperser. Le *Missel de la Sainte-Chapelle* ne lui avoit coûté que 4,000 fr.

Après avoir suivi les diverses ventes dont nous venons de tracer à nos lecteurs une légère esquisse, nous avons le droit de répéter que le goût des livres, des manuscrits, des raretés bibliographiques et historiques, fait plus que se maintenir, que ce goût se propage et s'accroît chaque jour; que les prix des pièces remarquables tendent constamment à dépasser les limites que l'on chercheroit en vain à leur assigner.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

RELATION

des principaux événemens de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des comptes de Dauphine; suivie d'une critique de sa généalogie, et précédée d'une notice historique, par ALFRED DE TERREBASSE. *Lyon*, 1850, 1 *vol. in*-8°.

De toutes les anciennes provinces qui composent aujourd'hui la France, le Dauphiné est sans contredit l'une des plus remarquables, l'une de celles dont l'histoire politique, littéraire ou biographique, soit des plus curieuses à étudier. Cette terre, dont la nature physique est si belle, si féconde, après avoir été pendant plusieurs siècles une principauté indépendante, s'est enfin donnée à la France qui en a fait l'apanage du fils aîné de ses rois. Même après avoir perdu son indépendance politique, le Dauphiné n'en resta pas moins une province à part, ayant ses mœurs, son langage, son parlement et ses états, dotant la mère patrie d'hommes remarquables dans les lettres aussi bien que dans les armes et le barreau.

L'homme à qui est consacré le nouvel ouvrage de M. de Terrebasse, se recommande par un double titre à l'attention de la postérité. Magistrat intègre et habile, il doit être compté au nombre des savans du XVII[e] siècle. Denis de Salvaing de Boissieu naquit le 21 avril 1600, au château de Vourey, près Moirans, en Dauphiné. Son père, l'un des bons gentilshommes de la province, cultivoit aussi les lettres et s'appliquoit surtout à l'étude

des langues étrangères. Il fit donner à son fils une éducation très-soignée, non-seulement au collége de Vienne, mais encore à celui de Clermont à Paris où le jeune Salvaing étudia sous les jésuites Denis Pétau et Nicolas Caussin.

De retour en Dauphiné il fut présenté au maréchal de Lesdiguières qui lui conseilla d'entrer dans le barreau. Après avoir été reçu docteur à l'université de Valence, le 15 avril 1621, Salvaing fit un second voyage à Paris, y suivit les cours du collége de France, et fréquenta les savans et les lettrés de cette époque. Rappelé dans sa province pour des affaires de famille, Salvaing de Boissieu, inspiré par l'amour, cultiva la poésie et non sans succès, s'il faut l'en croire; en dépit du bonnet de docteur, il voulut tenter la carrière des armes, et devint capitaine d'une compagnie dans le régiment du vicomte de Tallard. Mais il céda bientôt aux représentations de sa famille et rentra dans le barreau. Après avoir exercé quelque temps l'office de substitut du procureur général au parlement de Grenoble, il traita, en 1632, de la charge de vibailli de Graisivaudan.

Ce fut l'année suivante que Salvaing de Boissieu fut choisi par le maréchal de Créqui, ambassadeur extraordinaire à Rome, pour l'accompagner comme orateur : il s'agissoit de prêter, au nom du roi, le serment d'obédience filiale au pape Urbain VIII. A propos de la harangue latine qu'il fut chargé d'écrire et de prononcer, de Boissieu déploya beaucoup de fermeté, refusant de supprimer quelques expressions qui déplaisoient à la cour de Rome. Un brevet de conseiller d'État fut la récompense de sa belle conduite. Quelques années plus tard, en 1639, il fut nommé premier président de la chambre des comptes de Grenoble, sur la résignation de son beau-père. Après avoir exercé pendant trente-quatre ans cette charge, il s'en démit en 1674, et se retira dans son château de Vourey où il termina sa longue et honorable carrière le 10 avril 1683.

Tels sont les principaux événemens de la vie publique de Salvaing de Boissieu ; mais je l'ai dit plus haut, avec le magistrat il y avoit en lui l'homme savant, le lettré, et les nombreux

ouvrages dont M. de Terrebasse nous a donné une bibliographie critique fort bien faite, prouvent toute l'ardeur du président de Boissieu à cultiver les muses latines et l'histoire héraldique de sa province.

Cette notice est suivie de la publication d'un ouvrage en françois et inédit, dû à la plume du président de Boissieu; il est intitulé : *Relation des principaux évènemens de ma vie*. Je ne saurois trop recommander la lecture de ces curieux mémoires qui abondent en détails historiques, biographiques et littéraires vraiment curieux. Le style du président est simple, mais non sans une certaine élégance, et brille par beaucoup de clarté, qualité peu commune à l'époque où il écrivoit. M. A. de Terrebasse a éclairci ces mémoires par des notes très-utiles qui prouvent une grande connoissance de l'histoire du Dauphiné. L'ouvrage contient plusieurs gravures et fac-simile; il est exécuté avec une perfection typographique qui fait honneur à M. Louis Perrin de Lyon.

LE ROUX DE LINCY.

NOUVELLES.

M. Yéméniz, membre de la Société des Bibliophiles françois, possesseur d'une des plus belles bibliothèques de France, manufacturier honorable de la ville de Lyon, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Monsieur le baron de Stassart a fait paroître en 1847, chez le libraire Paulin, une SEPTIÈME édition de ses fables. Les deux premières ont paru en 1818, la troisième en 1819, une autre en 1821, puis 1823 et 1827. La réputation de M. de Stassart est faite depuis longtemps; il y a trente ans qu'il met en pratique le *Castigat ridendo mores* qui lui sert d'épigraphe. Le siècle n'étant pas devenu meilleur, le spirituel fabuliste de la Belgique a pu ajouter un huitième livre à son recueil, et nous l'en remercions. Dans les temps où nous vivons, on ne peut trop châtier les vices et les ridicules, et lorsqu'on le fait avec la philosophique sagesse, la spirituelle finesse et la sagacité de M. de S., on ne doit pas s'arrêter. Ces huit livres de fables sont suivis de deux cent cinquante notules précieuses par les renseignemens concis et exacts qu'elles donnent sans trop augmenter le bagage du poëte. Nous n'avons pas besoin sans doute de vanter ce recueil de fables analysé lorsqu'il parut, d'abord par M. de *Bellemare* dans la *Gazette de France*, et par l'illustre Raynouard dans le *Journal des Savans* et par plusieurs autres critiques de premier ordre.

M. John Henry Keane vient de traduire en anglois le volume de M. le baron de Stassart; il est imprimé en 349 pages, et se vend à Londres.

A. D.

— Tout le monde sait avec quelle exactitude et quel soin ont été faites les recherches de M. l'abbé Caron sur le *Télémaque* qui furent publiées par lui en 1840. Depuis lors, l'auteur a recueilli les observations qui lui ont été adressées, et quelques documents nouveaux sont venus à sa connaissance. L'accueil que cet opuscule a reçu des bibliographes l'a engagé à publier une feuille d'*additions et corrections*, qu'il a tirée à petit nombre.

NÉCROLOGIE.

Le 18 avril 1850 à six heures du matin, M. Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas, Baron de Reiffenberg, né à Mons (Hainaut) en 1795, conservateur de la Bibliothèque royale, membre effectif de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, etc., etc., etc., est mort à la suite d'une longue et cruelle maladie....! C'est en corrigeant des épreuves qu'il a rendu le dernier soupir! Nous donnerons dans un de nos prochains numéros la biographie de ce célèbre bibliophile et publiciste.

— Nous prions les abonnés à la SEPTIÈME série du *Bulletin du Bibliophile* de faire prendre les titres et tables de cette série, qui viennent de paroître.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

Nos 3 et 4.

---

636. Abrégé de l'histoire des vicontes et ducz de Milan, le droict desquels appartient à la couronne de France. *Paris, Ch. Estienne*, 1552, in-4, port. demi-rel. v. f. (*Simier*). 15—»

Avec leurs portraits gravés en bois et tirés avec le texte.

637. Actes (les) du Synode universel de la Saincte-Réformation, tenu à Mompelier, le 15 may 1598. Satyre Menippee (par J. D. C. Reboul). *A Mompelier, chez le Libertin, imprimeur juré de la Saincte Réformation*, 1600, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Charmante reliure de Lortic*).......... 48—»

Fort joli exemplaire d'une satire vive contre les protestans. Ce volume, très-rare, contient des passages et chapitres en patois languedocien.

638. Alcoran de Louis XIV (l'), ou le testament politique du cardinal Jules Mazarin, trad. de l'italien (ou plutôt composé

en françois par un réfugié). *Roma* (*Hollande*), 1695, p. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)................. 18—»

Satire assez *rare*, une des plus recherchées de cette époque.

639. Almanach perpétuel d'amour, selon les observations astronomiques de Cupidon, diligeamment supputé et réduit au méridien du cœur; par Joly Passioné, professeur es mathématiques d'amour. *A l'isle d'Adonis, par Fidélle Soûpirant à la rue des Belles, à l'enseigne de Vénus*, 1681, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Charmante reliure de Bauzonnet-Trautz*)....................................... 46—»

Exemplaire de Ch. Nodier, d'un petit livre rare, et que l'on classe dans la collection elzevirienne.

640. Almanach prophetique (l') du sieur Tabarin pour l'année 1623, auec les predictions admirables sur chaque moys de la dite annee, le tout diligemment calculé sur son ephemeride de la place Dauphine. *A Paris, chez René Bretet, pres le college de Rheims*, 1622. — Almanach pour le temps passé, contenant les mutations de l'air, et partie des affaires du monde composé et calculé par M. Iean Guerin, Parisien, cy-deuant président de la Iustice, etablie en la cuisine de la royne Marguerite, et à présent professeur ès sciences passées, et néantmoins cachées à faute d'estre diuulguées, 1623, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Kœlher*)...................... 45—»

Éditions originales de ces opuscules. Exemplaire de Ch. Nodier.

641. Amman. Gynæceum, sine theatrum mulierum, in quo præcipuarum omnium per Europam imprimis, nationum, gentium, etc. fœmineos habitus videre est, artificiossimis figuris expresso a Jodoco Amano, additis octostichis Francisci Modii. *Francofurti, S. Feyrabendis*, MDLXXXVI, in-4, demi-reliure dos et coins de maroq. dos orné (*élégante reliure de Capé*)... 75—»

Bel exemplaire d'un ouvrage fort rare; jolis costumes de femmes, dont chaque pièce est accompagnée d'une courte explication en vers latins. Le nombre des planches, parfaitement gravées par *Jost Amman*, est de 124.

642. ANECDOTES du dix-huitième siècle. *Londres*, 1783, 2 volumes en un seul, in-8, v. m. fil.................... 20—»

Cet ouvrage est un extrait de la grande collection en 20 volumes, intitulée : *les Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la république des lettres.* Les éditeurs ont pris évidemment à tâche de tirer de ces vingt volumes ce qui s'y rencontroit de plus mordant et de plus licencieux, et ils ont offert à leurs lecteurs, dans cet extrait, un choix d'anecdotes historiques, d'épigrammes et de chansons, qui expliquent fort bien pourquoi, pour les imprimer, on a eu recours à une presse étrangère.

Et, en effet, ce Pater parodié dédié au roi :

« Notre Père, qui êtes à Versailles : votre nom soit glorifié votre règne est ébranlé; « votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel; rendez-« nous notre pain quotidien, que vous nous avez ôté; pardonnez à vos Parle-« mens qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres « qui les ont vendus; ne succombez plus aux tentations de la Dubarri, mais dé-« livrez-nous du diable de chancelier ; » ainsi que la lettre suivante adressée par l'abbé Terray, contrôleur général des finances, à Mlle Arnould de l'Opéra, à laquelle on avoit fait espérer une croupe dans la ferme générale, par le nouveau bail signé le 1er janvier 1784 : « On vous a mal informé, mademoiselle, « vous n'avez point de croupe dans le nouveau bail : ainsi, vous ne chevau-« cherez derrière aucun fermier général; mais il vous est très permis d'en « faire chevaucher quelqu'un devant ou derrière vous. Cet accouplement ne « vous sera pas moins utile; il est même plus commode en ce que, pour la « nuit, il n'exige qu'un très petit fonds d'avance ; » et autres joyeusetés du même goût laissoient peu de place au cachet approbatif du lieutenant général de police. P. DE M.

643. ANIMADVERSIONES in librum præadamitarum, in quibus confutatur nuperus scriptor, et, primum omnium hominum fuisse Adamum defenditur; auth. Eusebio Romano (Phil. Prioro). *A la Sphère* (*Holl. Elzev.*), 1656, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Kœlher*).............................. 12—»

Réfutation de l'ouvrage singulier de J. de La Peyrère, intitulé : *Præadamitæ*, etc.

644. ANTITHESIS Christi et Anti-Christi, videlicet Papæ, versibus et figuris illust. (studio Sim. Rosarii edita.) *Genevæ*, *Eust. Vignon*, MDLXXVIII, in-8, v. gr.............. 20—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et rare. Cette édition, ornée de 36 fig. sur bois fort bizarres, est de beaucoup augmentée.

645. Ἀππιανοῦ ex Ctesia, Agatharchide, Memnone excerptæ historiæ. Appiani Iberica ; item de gestis Annibalis ; cum Henrici Stephani castigationibus. *Ex officina H. Stephani*, 1557, in-8, v. f. fil. .... 12—»

Volume de la plus belle conservation et chef-d'œuvre d'impression.

646. Arrest de la cour de parlement, contre Henry de Bourbon, ses fauteurs et adhérans. *Paris*, 1589, petit in-8, cart. (*Petit*) .... 5—»

647. Arrest de la cour de parlement contre le très-meschant parricide François Ravaillac. *Paris*, 1610, in-8, demi-rel. mar. rouge. (*Petit*.) *Pièce rarissime et originale*. ..... 7—»

648. Arrivée du brave Toulousain, et le devoir des braves compagnons de la petite maniele. *Troyes, Ant. Garnier*, 1731, fig. en bois. — Fameuse harangue faite en l'assemblée générale de messieurs messeigneurs les savetiers, sur le mont de la Savate, le lundi d'après la Saint-Martin, par monsieur maître Jerosme Piefrelin, dit Cul de Bré, ancien carreleur, ministre et grand orateur de l'ordre pour servir de défense à l'Etat, contre un libelle prétendu diffamatoire, sur l'honnête réception d'un maître savetier, carreleur et réparateur de la chaussure humaine, et sur tout ce qui s'est fait et passé dans ladite réception, entre l'aspirant, les gardes et l'ancien desdits maîtres. *Troyes*, 1731, in-8, mar. rouge, fil. (*Bauzonnet*.) .... 30—»

Éditions originales. Bel exemplaire de Ch. Nodier.

649. Aulii Gellii Noctes atticæ. Editio nova et prioribus omnibus docti hominis cura multo castigatior. *Amstelodami, apud L. Elzevirium*, 1651, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Muller*) .... 38—»

Très-bel exemplaire, haut de 5 pouces. M. Brunet, dit avec raison, qu'il est rare de trouver des exemplaires bien conservés de cette édition.

650. Barthélemy. Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. *Paris, Ledoux*, 1822, 7 vol. gr. in-8 et atlas in-4 obl. demi-rel. mar. (*Thouvenin*)................................ 45—»

Exemplaire en grand papier vélin avec double suite de port. et fig., plus les eaux-fortes.

651. Bartsch. Le peintre graveur. *Vienne*, 1803-1821, 21 vol. in-8, cart. avec planches.............................. 228—»

Exemplaire bien complet.

652. Baud. Histoire de Bretagne, avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval, par le P. Le Baud, chanoine de l'eglise de Nostre-Dame de Laval. Ensemble quelqu'autres traitez servant à la même histoire, et un recueil armorial, etc., le tout mis en lumière par d'Hosier. *Paris*, 1638, in-fol. v. marbré.. 36—»

653. Œuvres de Gentil Bernard. *Paris*, 1823, gr. in-8, fig. avant la lettre, demi-rel. mar. bl. (*Thouvenin*)...... 18—»

Exemplaire en grand papier vélin.

654. Berger fidèle (le), traduit de l'italien de Guarini en vers françois (par de Torche). *Brussel*, 1705, pet. in-12, demi-rel. dos et coins de mar. b. non rog. dos à la rose (*Petit*). 14—»

Bel exemplaire d'une édition recherchée à cause des jolies figures d'Harrewyn.

655. Besson Dauphinois. Art et moyen de tirer huyles et eaux de tous médicamens simples et oléogineux. *Paris, pour Galiot du Pré*, 1573, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niedrée*). 15—»

Bel exemplaire ; livre curieux et rare avec figures sur bois.

656. Biblia sacra vulgatæ editionis Sixti V iussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita. *Coloniæ Agrippinæ*, 1658, in-8 de 1000 pages, frontisp. gr. mar. bleu, tr. dor. (*Jansé-niste, Petit*)................................ 33—»

Superbe exemplaire de cette *Bible*, dite de Cologne et fort recherchée

657. Biblia sacra. *Parisiis, Coustelier*, 1664, 3 vol. in-12, lavé et réglé, maroquin marbré, fil. à comp. tr. dor. (*Duseuil*.) ... 40—»

Bel exemplaire d'un livre rarement aussi bien conditionné. — Il est supérieurement imprimé. Lavé, réglé.

658. Blasonneure et prosopographie des roys de France, où leurs vies sont descrites en beaux, graves et élégants vers françois, plus y sont figures et pourtraits tous icons. *Paris, de l'imprimerie de Leon Cavellat, au Gryphon d'argent*, 1583, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*.) .... 65—»

Édition ornée avec portraits et avec une partie de texte est en caractères dits de civilité. Charmant exemplaire.

659. Blasco de Garay. Cartas en refranes. Racionero de la Sancta Iglesia de Toledo, con otros quatro Romances, que tratan la batalla y victoria naval que uvo en Levante el sereniss. señor Don Juan d'Austria en el año 1571, y como la gente real entró vadeando un braço de la mar entre la ysla de la Tola y Duyvelanda en el año de 1575. Por Luys de Ojeda. *Anberes, Antonio Tylenio*, 1577, très-pet. in-16, mar. bleu, doublé fil. avec ornem. (*Bauzonnet*.) .... 90—»

Délicieux exemplaire Nodier, d'une charmante édition aussi rare que bien exécutée. Les *Lettres en proverbes* de Blasco de Garay ont été fréquemment réimprimées, mais les Romances qui terminent ce petit livre sont beaucoup plus rares et mériteraient bien de ne l'être pas. Une erreur dans les signatures de ce volume, l'omission de la signature G, pourrait le faire regarder comme incomplet; mais je me suis assuré qu'il ne lui manque rien et qu'il contient bien tout ce qu'il doit contenir. J'ajouterai encore un mot : c'est que M. Bauzonnet s'est en quelque sorte surpassé lui-même dans la reliure de ce charmant livret. *Descriptions raisonnées*, etc.

660. Boccace. Il Decamerone di Giov. Boccacio. *Amsterdam*, 1665, in-12, mar. bleu, dent. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*.) ... 125—

Très-bel exemplaire, l'un des plus grands exemplaires connus : hauteur 5 p. 6 lig.

661. BOURDIGNÉ. Histoire agregative des annales et croniques d'Aniou.... recueillies et mises en forme par Jehan de Bourdigné. *On les vend à Angiers, en la boutique de Ch. de Boingne et Clement Alexandre.* 1529, in-fol. goth. mar. vert russe, tr. dor. (*Élég. rel. de Capé.*)........................ 150—»

FORT BEL EXEMPLAIRE d'un livre rare et recherché.

662. BREVIARIUM Politicorum, secundum rubricas Mazarinicas. *Vesaliæ, impensis Jacobi Wesel et prostant Amstelodami,* apud J. Wotters, 1700, petit in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*).. 16—»

663. CARABINAGE (le) et matoiserie soldatesque, auquel soubs discours amphibologiques, l'on raille plaisamment les cerneaux etheroclites de ce temps; par le sieur Drachir d'Amorny (Richard de Romany). *Paris,* 1616, in-8, mar. rouge fil. tr. dor. (*Thompson.*)........................... 64—»

Livre singulier et rare, dans lequel on trouve des figures sur bois curieuses, et de la musique. Joli exemplaire, relié sur brochure, et provenant de la collection de CH. NODIER.

664. CARACTÈRE (le) de la princesse reine Siluiane. Pet. in-4, mar. rouge, fil. large dent. (*Rel. du temps.*)...... 125—»

Manuscrit AUTOGRAPHE ET INÉDIT de madame de Maintenon, dont il porte les paraphes à la fin de chaque chapitre. On y a ajouté une belle lettre autogr. et SIGNÉE de cette femme célèbre.

665. CARMINA quinque illustrium poetarum, quorum nomina in sequenti Charta continentur (Petri Bembi, Andreæ Naugerii, Balthassaris, Cottæ, M. Ant. Flaminii). *Venitiis, ex officinâ Erasmianâ Vincentii Valgrisii,* 1548, pet. in-8, lett. ital. d.-rel. mar. bleu.......................... 12—»

Ce volume peut certainement lutter, pour l'impression et le papier, avec les plus beaux Aldes.

666. CARTE ou liste contenant le prix de chascun marcq, once, estrelin, et les poids de Troyes, de toutes les especes d'or

et d'argent deffendues, legières ou trop usées, et moyennant ce déclarées pour billon, avec les figures des mêmes monnoyes. *Anvers*, 1621, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). 35—»

Recueil de médailles et de monnaies. Chacune des nombreuses planches, est accompagnée d'une explication.

667. Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec notes par le Collecteur. *Paris*, 1839, 3 vol in-8, pap. de Holl. d.-rel. mar. viol. non rogn. (*Élég. rel. de Petit*.).. 70—»

Avec fig. et fac-simile; devenu rare.

Un exempl., papier ordinaire, en demi-rel., veau fauve, non rogné, 46 fr.

668. S. Champier. Le Recueil ou Chroniques des hystoires des royaulmes d'Austrasie, ou France orientale dite à présent Lorrayne, de Hiérusalem, de Cicile et de la duché de Bar. Ensemble des sainctz contes et euesques de Toulx. — *Cy finist le recueil des histoires des royaulmes d'Austrasie... Compose a Nancy en Lorraine et finy lan de grace mil* ccccccx, *par maistre Symphorien Champier... Finis. Deo gratias.* In-fol. à long. lig. fig. en bois, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)................................ 350—»

Superbe exemplaire d'une conservation et d'une condition parfaites. Cet exemplaire, qui est celui du prince d'Essling (adjugé à 506 fr. avec les frais), a été depuis parfaitement lavé et relié avec le plus grand soin.

669. Chaumeau. Histoire de Berry, contenant l'origine, antiquité, gestes, prouesses, priviléges et libertés des Berruyers, avec particulière description dudit païs, le tout recueilli par J. Chaumeau, seigneur de Lassay. *Lyon*, 1566, pet. in-fol. fig. v. br.. 30—»

Avec un très-beau plan de la ville de Bourges, gravé en bois.

670. Chemise (la) sanglante de Henry le Grand. *S. l. n. d.*, pet.

in-8, *rarissime.* — Stances sur la mort de Henry le Grand, P. P. G. P. *Paris*, MDCX, en un vol in-8, d.-rel. mar. noir. (*Petit.*).. 16—»

Deux pièces curieuses, l'une et l'autre fort rares.

671. CLARKE. Traité de l'existence et des attributs de Dieu, des devoirs de la religion naturelle et de la vérité de la religion chrétienne, par Clarke, trad. de l'anglois par Ricotier. *Amst.*, 1727, 3 vol. in-12, v. f. fil. (*Petit*)........ 30—»

Excellent ouvrage qu'on trouve rarement en aussi belle condition.

672. COCHON (le) mitré, dialogue. *Paris, chez Le Cochon* (17.....), in-12, avec la figure du cochon gravée en guise de frontispice, relié en peau de truie, fil. tr. dor. (*Petit*).. 65—»

Satire ingénieuse bien connue, mais fort rare. Cet exemplaire porte sur les plats, *un Cochon mitré*....!

673. COLARDEAU. Ses OEuvres choisies. *Paris*, 1825, gr. in-8, d.-rel. mar. (*Thouvenin*)........................... 12—»

Exemplaire en grand papier vélin, orné de 8 suites de fig., eaux-fortes, avant lettre et Chine avant lettre.

674. COLET (*Claude*), Champenois. Les deuis amoureux, traduitz naguères de grec en latin, et depuis de latin en françois par l'amoureux de vertu. *On les vend à Paris, en la grand salle du Palais, en la boutique de Gilles Corrozet.* 1545, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. cisel. (*Bauzonnet*). 75—»

Traduction des fragmens alors connus du roman de Clitophon et Leucippe, par Achille Tatius. C'est un volume extrêmement rare, et dont ne parlent ni Lacroix du Maine, ni Du Verdier. Cet exemplaire qui provient de NODIER, ne laisse rien à désirer; il est de la plus belle conservation, quoique non lavé, il est réglé avec soin, et l'on a conservé à la nouvelle reliure son ancienne tranche. En tête se trouve aussi une petite note autographe signée de CH. NODIER.

675. COLLECTION de poésies, romans, chroniques, etc., publiée d'après les éditions des XVe et XVIe siècles. *Paris, imp. de*

Crapelet, 1838-42, 15 vol. in-16, pap. de Holl. d.-rel. mar. non rognés................................ 75—»

Composée comme suit : Les sept marchans de Naples.—Maistre Aliborum.—Roman de Richart. —Assumption Nostre-Dame. —Les Proverbes communs.—Nativité de Jésus-Christ. —Miracle de Berthe. — Bigorne. — Mirouer des femmes vertueuses. — Miracle de la Gandine. — Mystère de Saint-Martin. —Songe de la Thoison d'or. — Syperis de Vinevaulx. — Débat de la langue. — Le Chevalier Délibéré.

676. Colliette. Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province du Vermandois. *Cambrai*, 1771, 3 vol. in-4, d.-rel. v. f. non rogné.. 48—»

Bon exemplaire d'un bon livre.

677. Conseil tresutile contre la famine, et remèdes d'icelle. Item, régime de santé pour les poures facile à tenir. *Paris, J. Gazeau, à l'Escu de Colongne*, MDXLVII, in-16, mar. bleu, tr. dor. *janséniste.* (*Capé.*).................... 36—»

Bel exemplaire d'un livre rare, et chef-d'œuvre d'impression. — On voit à la page 11 : « Nous lisons que en Inde at une maniere d'homes sans bouche qui vivent de seul odeur de pomes sauvages. »

678. Corrozet. Le Cathalogue des villes et citez assises es troys Gaulles; cest assauoir : Celtique, Belgicque et Acquitaine, auecques ung Traicté des fleuves et des Fontaines. *On les vend à Paris, en la rue Neufue Notre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France; par Alain Lotrian.* 1540, in-16, fig. sur bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*)............ 45—»

Charmant volume avec *témoins* d'une édition *rarissime*.

679. Damhoudère. Practique iudiciaire ès causes criminelles, utile et nécessaire à tous baillifs, sénéchaux, etc., par Josse de Damhoudère. *Paris, Guill. Cavelat, imprimé par Benoist Prevost, à l'enseigne de l'Estoille*, 1555, in-8, mar. vert, tr. dor. *janséniste.* (*Petit.*) .... 36—»

Superbe exemplaire de cette édition, très-rare et non citée. L'impression de ce livre en lettres italiques est fort remarquable.

680. Déclaration dv roy svr avltre précédente du vingt-septiesme jour de décembre dernier passé, pour rappeler tous ses subiets à sa grâce et clémence, et à une générale réconciliation et vraye réunion soubs l'obeyssance de Sa Majesté. *Roven, Pierre Courant,* 1594, pet. in-8, carton. (*Petit*). . 5—»

681. Den Spiegel der Spaense tyrannye geschiet in West-Indien (Tableau des cruautés exercées par les Espagnols dans les Indes orientales), suivi de Spiegel der Spaense tyrannye geschiet in Nederlant (Tableau des cruautés exercées par les Espagnols dans les Pays-Bas). *Amst., Evert Kloppenburg,* 1638, pet. in-4, v. f. fil. tr. dor. fig. (*Élég. rel. de Petit.*)................................ 36—»

Cet ouvrage écrit en flamand, est remarquable par les nombreuses grav. sur bois dont il est orné.—On remarque à la page 47 de la seconde partie plusieurs figures représentant les massacres de la Saint-Barthélemy.

682. Des Masures (Loys). David combattant; — David triomphant; — David fugitif; — Tragédies sainctes. *S. l. n. d.*, petit in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*).. 55—»

Fort bel exemplaire, grand de marges, d'un livre rare.

683. = Buchanan. Jepté ou le Vœu, tragédie, traduite du latin de George Buchanam, Escossois; par Florent Chrestian. *Paris, Mamert Patisson,* 1587, petit in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)..................... 35—»

Fort joli exemplaire, grand de marges, d'une édition rare.

684. Desportes. Discours sommaire du règne de Charles IX; ensemble, de sa mort et d'aucuns de ses derniers propos, par J. Des Portes, Chartrain. *Paris* (1574), in-8, v. f. (*Capé.*)...................................... 15—»

Pièce de toute rareté, contenant un éloge complet de Charles IX.

685. Desportes (*Philippe*). Ses OEuvres. *Rouen, Raphäel du*

Petit Val, 1611, petit in-12, mar. bleu, tr. dor. *janseniste*. (*Duru.*).. 38—»

Charmant exemplaire parfait comme conservation.

686. Desrues. Les Marguerites françoises, ou thrésors des fleurs de bien dire, par François Desrues C., dernière édition, corrigée et augmentée par l'auteur pour la dernière fois. *Rouen, Théod. Reinsart*, 1608, pet. in-12, veau fauve, fil. (*Derome.*).. 14—»

Très-joli exemplaire d'un livre peu commun.

687. Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses aduenues aux lutheriens et huguenots de la France. *Imprimé à Basle*, 1573, in-8, veau écail. fil. tr. dor.................. 36—»

Volume fort curieux et très-rare; c'est la relation des massacres de la Saint-Barthélemy, et des événemens qui l'ont précédé et suivi, attribués à Théodore de Bèze. En suscription au dernier feuillet se trouve : *Achevé d'imprimer le douzième du sixiesme mois, d'après la journée de la trahison.....*

688. Diderot. Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot, depuis 1753 jusqu'en 1790. *Paris, Furne*, 1829, 16 vol. in-8, d.-rel. v. f. (*Bibolet*). 90—»

689. Diderot. OEuvres complètes. *Paris, Brière*, 1821, 21 vol. — Mém., Correspondance et OEuvres inédites. *Paris*, 1830. 4 vol.; ensemble, 25 vol. in-8, d.-rel. v. f. (*Bibolet.*) 65—»

690. Discours sur la mort de M. le président Brisson, ensemble les arrêts donnés à l'encontre des assassinateurs. *Paris, Cl. de Monstr'œil*, 1595, pet. in-8, d.-rel. dos et coins de mar. vert, tr. dor. (*Niédrée*)........................ 27—»

Une des pièces les plus intéressantes et des plus rares de la collection des brochures de l'époque. L'Épistre dédicatoire est signée, *Denise de Vigny*.

691. Dolet. Francisci Valesii Gallorum regis fata : ubi rem omnem celebriorem à Gallis gestam nosces, ab anno Christi 1513, usque ad annum 1539, Steph. Doleto autore. *Lugduni*,

M. DXXXIX, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. Kœlher.*).. 40—»

Bel exemplaire d'un volume très-rare. La marque d'Est. Dolet se trouve au verso du dernier feuillet.



692. Doni. Les Mondes célestes, terrestres et infernaux. Le Monde petit, grand, imaginé, meslé, risible, des sages et fols, et le tresgrand. L'Enfer des escoliers, des mals mariez, des putains et des ruffians, des soldats et capitaines poltrons, des pietres docteurs, des usuriers, des poëtes et compositeurs ignorans, tirez des œuvres de Doni Florentin, par Gabriel Chappvis, Tourangeau; depuis, augmentez du Monde des Cornvz, par F. C. T. (François Chappuis). *Lyon*, 1580, in-8, veau fauv. fil. (*Élég. rel. de Petit.*).... 28—»

Le Monde des Cornus forme une seconde partie de 264 pages, et se termine par la comédie des Cornus.

693. Drusii de sectis Judaicis commentarii, accessit Josephi Scaligeri. *Arnhemiae, J. Jansonium,* 1619, in-4, veau fauve. (*Aux armes de Huet, évêque d'Avranches.*)... 20—»

Livre rare : mais l'exemplaire est taché dans la marge du bas.

694. Édict du roy par lequel Sa Majesté déclare tous les biens meubles et immeubles des duc de Mayenne, duc et chevalier d'Aumale, et de ceux qui volontairement habitent ès villes de Paris, Rouen, Toulouze, Orléans, Chartres, Amiens, Abbeville, Lyon, le Mans, et tous autres qui tiennent leur party, acquis et confisquez (du mois d'avril 1589). *Chaalons, A. Guyot.* S. d., pet. in-8, d.-rel. v. b. (*Petit.*) ..... 5—»

695. Édits (les) et ordonnances des très-chrestiens roys de France François deuxiesme et Charles neufiesme, sur le faict de la justice et de la police du royaume. *Paris, J. Dallier,* 1562, in-8, v. ant. (*Élég. rel. de Petit*)........ 25—»

Cette collection des ordonnances réunies en un volume est très-intéressante.

696. Esprit de la Fronde, ou histoire des troubles de France pendant la minorité de Louis XIV (par Jean-Bapt. Mailly). *Paris,* 1772, 5 vol. in-12, v. porph............. 12—»

697. Estrées Bearnèses en ta l'an 1820. *A Pau, de l'impr. de Vignancourt,* in-12, mar. rouge dor. en tête, *n. rogné.* (*Kœhler*)........ .... 12—»

Exemplaire de Ch. Nodier. Ce n'est ici qu'un almanach, mais cet almanach contient un choix de poésies très-bien fait, qu'on chercheroit inutilement ailleurs, et il est devenu rare en trente ans. Trente ans sont une si longue vie pour un almanach !

698. Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence (par Grégoire). *Aix, David,* 1777, in-8, portr. fig. et musiq. d.-rel. veau fauv. *n. rog*................ 9—»

Les gravures de cette dissertation, faites par le frère de l'auteur, sont très-singulières : elles représentent les costumes de la procession d'Aix, tels qu'ils venoient d'être renouvelés dans le goût du XVII[e] siècle par la munificence de la ville. Cette procession toute naïve, dans laquelle on retrouve les anciens mystères du XIV[e] siècle, a été expliquée sous le rapport profane et chevaleresque par Grégoire, après l'avoir été sous le rapport religieux par Haitze.

699. Extrait ou Abrégé du livre de Asse, de feu M. Budé, auquel les monnoyes, poix et mesures anciennes sont rédui-

tes à celles de maintenant. *Lyon, Payen*, 1554, in-16, mar. r. tr. dor., *Janséniste* (*Duru*)..................... 15—»

700. Facécieux (le) réveille-matin des esprits mélancoliques, ou le remède préservatif contre les tristes; auquel sont contenues les meilleurs rencontres de ce temps, capables do réjouyre toutes sortes de personnes et diuertir les bonnes compagnies, en ceste dernière édition augmenté de diuers contes très-récréatifs. *A Nymègue*, 1678, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Duru*)........................ 62—»

Jolie édition et bel exemplaire de Ch. Nodier.

701. Faerne. Traduction des fables de Faërne (en vers par Perrault). *Paris, Coignard*, 1699, pet. in-8, fig. mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Bozerian*)........................ 13—»

Exemplaire de Pixerécourt.

702. Faux (le) visage descovvert du fin Renard de la France, à tous catholiques unis et sainctement liguez pour la défence et tuition de l'Église apostolique et romaine, contre l'ennemy de Dieu ouuert et couuert. *Paris*, M. D. LXXXIX, d.-rel. in-8, r. mar. rouge. (*Petit.*)........................... 14—»

Entre autres épigrammes satiriques qui se trouvent dans ce livre on lit celle-ci : « *Tyrannicidæ præmium detur;* salaire et récompense à celuy qui tuera le tyran. »

703. Fontaine (J). Petit iardin pour les enfants fort agréable et profitable pour apprendre latin. *Paris, H. Hunot*, 1605, pet. in-8, mar. bleu, tr. dor., *janséniste* (*Capé*)..... 30—»

Joli exemplaire d'un livre à peine connu à cause de sa rareté...

704. Fortune (la) bravée par l'esprit constant (par du Hamel). *Rouen, R. de Beauvais*, 1605, pet. in-12, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Niédrée*)........................ 45—»

Ce précieux volume a appartenu au poëte Regnard, dont la signature autographe se trouve sur le titre.

705. Furetière. Ses Poësies diverses. *Paris, chez L. Billaine*,

au Palais, 1664, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).. 23—»

Joli volume peu commun et estimé.

706. GARAT. Précis historique de la vie de M. Bonnard. *Paris*, 1785, rel. *non rog.* (*Petit*)...................... 18—»

Ce petit livre, tiré à petit nombre, n'a jamais été mis dans le commerce. Il faillit conduire Didot le jeune à la Bastille sous le prétexte de la lettre du duc d'Orléans, insérée sans l'agrément du prince, ou plutôt pour quelques traits qui avoient déplu à madame de Genlis, seule gouverneur des enfans du duc d'Orléans après la retraite du chevalier de Bonnard.

707. GARNIER (*Robert*). Les tragédies. *Rouen*, 1616, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*)................ 28—»

Exemplaire d'une condition parfaite et d'une charmante reliure; frontispice gravé par Léonard Gautier. Les huit dernières pages contiennent *l'élégie sur le trespas de Pierre Ronsard.*

708. GASTIUS (J.). De virginitatis custodia, stupri vindicta, uxorum in viros pietate et perfidia, de scortationis scelere, et eius pœna, de moribus ac virtutibus variarum gentium libri quatuor, Joanne Gastio Brisacensi autore. *Basileæ, per Robertum Winter*, 1544, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. doublé de moire. (*Derome*)........................ 65—»

Très-joli exemplaire de CH. NODIER d'une dissertation moitié sérieuse, moitié facétieuse.

709. GIRALDI Cinthieu. Orbecche, tragedia. (*Venezia*), MDXLVII, in-8, lett. ital. mar. rouge, tr. dor. *Janséniste.* (*Petit*). 35—»

Joli livre; on voit sur le titre le portrait de Giraldi Cinthien, gravé sur bois.

710. GOURVILLE (de). Ses mémoires (de 1642 à 1698, publ. par Mlle de Bussière). *Amsterd. et Paris*, 1782, 2 vol. in-12, HOL. d.-r. dos et coins de mar. rouge, dor. en tête, *non rog.* (*Bauzonnet-Trautz*)................................ 25—»

On rencontre rarement ces *mémoires* en PAPIER DE HOLLANDE et en aussi belle condition.

711. GRAZZINI. La seconda cena di Grazzini detto il Lasca, ove si raccontano dieci bellissime, e piacevolissime Novelle non

mai più stampate. *In Stambul, dell' Egira* 122 (vers 1700), *appresso Ibrahim Achmet, stampatore del Divano, con approbazione e privilegio della formidabile Porta Ottomana.* In-8, d.-rel. v. f. non rogn. (*Petit*)............. 18—»

Nouvelles italiennes rares et estimées.

712. GRINGORE. Maistre Aliborum qui de tout se mesle, et sçait faire tous mestiers et de tout rien. S. L. N. D. pet. in-8, de 4 f. goth. avec une fig. en bois sur le titre et une autre au verso du dernier feuillet, mar. chocol. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*).............................. 80—»

PIÈCE EXCESSIVEMENT RARE, attribuée à Pierre Gringore.

713. GUARINI. Il Pastor fido. *Amsterd.*, Elz., 1678, in-32, fig. de Séb. Le Clerc, mar. viol. comp. dent. t. d. (*Bauzonnet-Trautz*).................................. 30—»

Charmante reliure sur un bel exemplaire.

714. GUIGNES (de). Histoire générale des Huns, des Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux, avant et après Jésus-Christ jusqu'à présent. *Paris*, 1756, 5 vol. in-4, v. m.. 92—»

Excellent ouvrage recherché et assez rare.

715. HABERT. Le philosophe parfaict. — Le temple de vertu. *Imprimé à Paris, pour Ponce Roffet, dict le Faul cheur, libraire, demeurant au Palais sur les second degrez.* 1542, 2 pièces pet. in-8, mar. oliv. fil. tr. dor. (*Kœlher*)... 55—»

Deux pièces fort rares très-joliment imprimées avec de charmantes figures sur bois. Elles sont de François Habert.

716. HÉROS (les) de la France sortant de la barque à Caron, s'entretenant avec MM. de Louvois, Colbert et Seignelay. *Cologne, P. Marteau* (*Holl.*), 1693, pet. in-12, veau fauv. fil. tr. dor. fig. (*Niédrée*)................................ 20—»

Exemplaire complet, provenant de la bibliothèque de M. A. Audenet. Le texte de cette satire n'est pas toujours accompagné de figures qui doivent s'y trouver au nombre de 4, frontispice compris. Celle de la page 19 grande, pliée, représente la relation de la bataille donnée à Nerwinde par le maréchal de Luxembourg.

717. Histoire des Ordres militaires ou des chevaliers des milices séculières et régulières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusques à présent, contenant leur origine, leurs fondateurs, leurs progrès, etc., précédée d'un Traité historique sur les duels, par Basnage. *Amsterdam*, 1721, 4 vol. pet. in-8, v. gr. .... 40—»

Avec fig. des chevaliers, leurs costumes.

718. Histoire du royaume de la Chine, situé aux Indes orientales. (*S. l.*), *pour J. Arnaud*, 1606, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).................................... 27—»

Fort joli exemplaire. Cette édition contient outre la *Description* qui ne se trouve pas dans les autres, plusieurs actions de faits mémorables relativement à la Chine sous le point de vue d'alors.

719. Histoire (l') et chronique de Normandie. *Rouen*, *Martin le Megissier*, M. D. LXXVII, in-8, mar. vert russe, tr. dor. *Janséniste*. (*Capé*).................................... 85—»

Bel exemplaire d'un volume qui contient la *Description du pays et duché de Normandie...*, *faicte par feu maistre J. Nageret*; avec les cartes gravées en bois, qui manquent souvent, l'une représentant la carte de Normandie, l'autre le *pourtraict* de la ville de Rouen.

720. Histoire généalogique des roys de France depuis le commencement du monde jusques à présent, enrichie de leurs portraicts, le tout extrait de l'Histoire Universelle de J. Le Charron. *Paris*, 1639, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*).................................... 18—»

Bel exemplaire d'un livre très-curieux. Voici l'ordre de cette généalogie: Dieu, Adam, Seth, Mathusalem, Noé, Japhet, Paris, Priam, Hector, Pharabert, Clodius, etc.,— jusqu'à Louis XIII, 153ᵉ roi; 153 portraits parfaitement gravés ornent ce volume.

721. Histoire générale des guerres de Piedmont, Sauoie, Montferrat, Mantoue et duché de Milan, commençant aux mémoires du sieur du Villars en 1550 jusqu'en 1562; continuée de tout ce qui s'est passé durant les guerres, jusqu'à la levée du siége de Cassal, prise du Pas et ville de Suze, avec les

articles proposés par Sa Majesté au duc de Savoye. *Paris*, 1630, 2 vol. in-8, veau fauve. (*Anc. rel.*)............ 24—»

Exemplaire bien conditionné de ces intéressants mémoires.

722. HISTORIA rerum Laudensium, tempore Federici Ænobarbi, Cesaris, Othonis, Morenæ, etc...; cum notis Felicis Osii. *Venetiis, Marcus Ginammus*, 1639. — Descrittione di cividal di Belluno, da Gio. Batt. Barpo. *Belluno, Fr. Vieceri*, 1640, in-4, v. f. fil. (*Anc. rel.*)........................ 17—»

Exemplaire du présid. Ménars (avec ses arm.), ayant ensuite fait partie de la bibl. de de Thou.

723. HISTOIRE tragique et mémorable de Pierre de Gaverston, gentilhomme gascon, iadis le mignon d'Édouard II, roy d'Angleterre, tirée des chroniques de Th. Valzinghan, tournée de lat. en françois, 1588, pet. in-8, d.-rel. v. f. tr. dor. (*Niédrée*)................................ 20—»

Pièce fort curieuse et très-rare avec la réplique à l'Antigaverston par le duc d'Espernon.

724. HISTOIRE traictant des faits mémorables des successeurs de Marc-Aurèle à l'empire de Rome, trad. du grec de Herodian par J. des comtes de Vintemille. *Paris*, 1580, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*)............................ 20—»

Exemplaire d'une conservation superbe avec une longue épître dédicatoire au prince Emmanuel de Savoye datée de Dijon 10 septembre 1580.

725. HOCHEPOT, ou Salmigondi des Folz, contenant vn très-pur narré, et comme la salse parille contre les gouteux, poyuré, et maudict edict; naguères sailly a deux potences des fines fontes de La Haye en Hollande, sur le faict des passeportz, et la proscription des Jésuites, trad. du hollandois-flamand en vulgaire françois. *Imprimé à Pincenarille, ville de la Mirosophie, par Geofroy à la Grand dent*; l'an 1596, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé*).................... 44—»

Bel exemplaire, relié sur brochure, d'un livre très-rare, à peu près inconnu

et qui n'est rien moins qu'un manifeste, écrit dans le style de Rabelais, en faveur des jésuites et de Philippe II, roi d'Espagne, pour lesquels les États de Hollande manifestoient là même répugnance et qu'ils confondoient avec une égale aversion.

726. Hoedus. De miseria humana J. Petri Hœdi Portunæensis lib. quinque. *In Academia Veneta*, 1558, pet. in-4, d.-r. v. f. .... 18—»

Ouvrage rare et supérieurement imprimé, composé à l'imitation des Tusculanes de Ciceron. On a relié à la suite de ce vol. : *Somnium Enee Silvij de fortuna incipit*, pet. in-4° goth. de 6 ff. édition du XVe siècle. (1494).

727. Homère. Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, trad. en vers franç. par Hugues Salel, de la chambre du roy et abbé de S. Cheron. *Paris, V. Sertenas*, 1545, pet. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. fig. (*Closs.*)........ 68—»

Exemplaire admirable de conservation et d'élégance. Ce livre est orné de 11 jolies gravures sur bois tirées avec le texte.

728. Hordal. Heroinæ nobilissimæ J. Darc Lotharingæ, vulgo Aurelianensis Puellæ, historia..... a Joanne Hordal. *Ponti-Mussi*, 1612, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Moreau*).. 44—»

Bel exemplaire de ce rare volume. Il contient les deux portraits de J. d'Arc gravés par Léonard Gautier en superbes épreuves.

729. Hutten (*Ulricus* ab.), Julius, dialogus viri cujuspiam eruditissimi; festinus sane ac elegans, quomodo Julius II. P. M. post mortem cœli fores pulsando, ab ianitore illo D. Petro, intromitti nequiuerit. (*Sine loco et anno*), in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Derome*)................ 32—»

Édition très-rare du dialogue de Jules II et saint Pierre. Exemplaire du duc de La Vallière.

730. Imitatione (de) Xri (Christi). *Parisiis, anno millesimo quingentesimo quinto, tertia die maij* (1505), in-8, gothiq. mar. vert, tr. dor. (*Janséniste. Capé*)..................... 35—»

Édition fort rare. Superbe exemplaire rempli de témoins.

731. JUBINAL (*Achille*). Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles pour faire suite aux collections Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon. *Paris*, 1839, 2 vol. gr. in-8, d.-rel. mar. non rogné. (*Élég. rel. de Petit.*)........................ 36—»

Un des vingt exemplaires sur grand papier de Hollande.
Un exemplaire en papier ordinaire broché: 12—»

732. JUBINAL (*Achille*). Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois. *Paris*, 1839, 2 vol. gr. in-8, d.-rel. mar. viol. non rogné. (*Élég. rel. de Petit.*)........................ 36—»

Un des vingt exemplaires sur grand papier de Hollande.
Un exemplaire en papier ordinaire, d.-rel. 14—»

733. LACTANCE Firmian, des divines institutions contre les gentils et les idolâtres, trad. de lat. en fr. par René Fame. *Paris, Est. Groulleau*, 1555, in-16, mar. vert, tr. dor. (*Jolie rel. de Derome.*)........................ 30—»

Charmant volume d'une belle condition et orné de nombreuses vignettes en bois dans le genre de Woeriot; on y a ajouté un ancien portrait de Lactance.

734. LAPERRIÈRE. Le théâtre des bons engins (par Guillaume de Laperière Tolozain), auquel sont contenuz cent emblèmes, avec privilège. — *Fut mis a fin notre présent théatre l'an mil cens trente et six*, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*).. 48—»

PREMIÈRE ÉDITION imprimée à Lyon par les soins d'Estienne Dolet, comme le prouve sa devise, qui se trouve à la fin. Le titre porte la marque d'*Icarus*. Édition fort rare et exemplaire bien conservé.

735. LA ROCHEFOUCAULD. Maximes et Réflexions morales (impr. en caractères microscopiques). *Paris, Didot*, 1827, in-64, mar. vert à comp. doublé de maroq. rouge à comp. filets, tr. dor. (*Jolie rel. de Petit.*)........................ 65—»

Petit bijou typographique, sur lequel se trouve une reliure riche et bien exécutée. On sait que ce premier essai de Henri Didot est maintenant devenu rare.

736. Lenfant saige à troys ans interrogue par Adrian, empereur de Romme, lequel luy rendit responce de chascune chose qu'il lui demanda. S. D. (vers 1500), pet. in-8 goth. fig. sur bois, mar. vert, tr. dor. (*Kœlher*).......... 40—»

Exemplaire de Ch. Nodier, petit volume fort rare et recherché.

737. Lestang (Ant. de), seigneur de Belestang, président de la cour de Toulouze. Histoire des Gaules et conquestes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie. *Bourdeaus*, *Sim. Millanges*, 1618, in-4, mar. rouge à comp. fleur de lis; fil. tr. dor. (*Anc. rel. aux armes*).......................... 48—»

Très-bel exemplaire, qu'on ne trouveroit pas une seconde fois en aussi belle condition.....

738. Lettera di Sartoria Loscho su la morte della reina di Scotia, *In Bergamo*, 1587, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)........................... 20—»

Réimpression fac-simile à petit nombre. Exemplaire sur peau de vélin.

739. Livre (le) des statuts et ordonnances de l'ordre de benoist Sainct-Esprit, estably par le très-chrestien roy de France et de Pologne, Henri III. *Paris*, *P. Mettayer*, 1610, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Petit.*)........................... 25—»

Exemplaire parfaitement conservé et d'une élégante reliure.

740. Macqueriau. Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles-Quint jusqu'au 5 juin 1527. *Louvain*, 1765. (T. Ier.) — Histoire générale de l'Europe durant les années 1527, 28, 29, par R. Macqueriau, publiée pour la première fois sur le manuscr. autographe (par J. Barrois). T. IIe. *Paris*, 1842, 2 vol. in-4, d.-rel. veau fauv. *non rognés*..... 36—»

C'est l'histoire de l'Europe sous François Ier et Charles-Quint, et contient de précieux détails pour l'histoire de Flandre.

741. Mahomet. Alcorani textus universus (arab.), ex correct. Arabum exemplaribus summâ fide descriptus, eademque

fide ac pari diligentiâ ex arabico idiomate in latinum translat., appositis unicuique capiti notis atque refutatione; præmissus est prodomus, auctore Lud. Maraccio. *Patavii*, 1698, 2 tom. 1 vol. in-fol. vél........................ 48—»

Fort bel exemplaire et d'une édition recherchée.

742. Mallet du Pan. Mercure britannique, ou Notices historiques et critiques sur les affaires du temps (du 10 octobre 1798 au 25 mars 1800), par Mallet du Pan. *Londres*, 33 numéros en 2 vol. in-8, d.-rel.................... 10—»

Quoique bien complet, cet exemplaire ne contient pas les trois premiers numéros, qui forment un ouvrage particulier sur la Suisse. Ce journal est très-recherché non-seulement à cause de la réputation de l'auteur, mais encore parce que, réfugié à Londres, il parloit avec bien plus de liberté que les journaux françois.

743. Marie de France. Ses Poésies, publ. par de Roquefort. *Paris*, 1820, 2 vol. in-8, fig. d.-rel. v. f. (*Petit*)... 12—»

Avec un commentaire et des observations fort intéressantes sur les mœurs des François et des Anglois aux XIIe et XIIIe siècles.

744. Marmontel. Poétique Françoise. *Paris*, 1763, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. large dentelle. (*Anc. rel.*)... 26—»

Belle reliure. Présenté au grand dauphin, depuis Louis XVI, avec ses armoiries.

745. Marot (*Clément*). Ses œuvres. *Paris, rue neuve Nostre-Dame à l'enseigne Saint-Nicolas*, 1544, in-16, lett. rondes, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................ 48—»

Édition rare. On a ajouté à cet exemplaire (un peu court), qui contient sept parties, la traduction de l'*Histoire de Leander et de Hero* (et autres poésies), et se termine par les œuvres de Villon. Quatre petites gravures en bois terminent ce vol.

746. Mémoire pour les abbés, prieurs et religieux des abbayes de St-Vincent du Mans; de St-Martin de Sées, de St-Sulpice de Bourges, de St-Alire de Clermont, et de St-Augustin de Limoges. *Paris*, 1764, in-4, v. mar. fil. (*Closs.*)..... 15—»

747. Mémoire concernant la campagne de trois rois, faite en l'année 1692, avec des réflexions sur les efforts que fait Louis XIV pour venir à bout de ses desseins. *Cologne, P. Marteau* (Holl.), 1693, pet. in-12., mar. rouge, fil... 25—»

Exemplaire de Pixerécourt, NON ROGNÉ.

748. Mémoires de la minorité de Louis XIV. *Villefranche*, 1690, in-12. v. brun.................................. 7—»

On trouve à la fin de ce volume : *Manifeste de M. le prince de Condé, contenant les véritables raisons de sa sortie de Paris le 6 juillet* 1651.

749. Mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation françoise (par Desmarquets). *Paris*, 1785, 2 vol. in-12, v. m.. 9—»

750. Merlin. Prophetia anglicana, Merlini Ambrosii Britanni, ex incubo olim (ut hominum fama est), ante annos 1200, circiter in Anglia nati, a Galfredo Monomutensi latine conversa, una cum VII libris explanationum in eandem prophetiam Alani de Insulis. *Francofurti*, M.D.C.III, pet. in-8. vélin.. 18—»

Exemplaire bien conservé. « Volume curieux, contenant la version latine des fameuses prophéties de Merlin, par Galfrid ou Geofroi de Monmouth, écrivain du XII[e] siècle, et le commentaire sur ces prophéties, par Alain de Lille, en Flandre, qui vivoit dans le même siècle. Le commentaire est rempli de citations des historiens anglois, normands et françois, et même des anciens poëtes latins. » *Brunet.*

751. Molière. Ses Œuvres. (*Amst., J. le jeune, Elzévir*), 1675, 5 vol. pet. in-12, vél. dor......................... 168—»

Ce joli exemplaire, *parfaitement conservé*, d'une édition rare, a 4 pouces 9 lignes et demie de hauteur. Les dates des pièces varient de 1663, 1674 à 1675, par conséquent toutes les bonnes dates pour la collection Elzévirienne.

752. Molitor (*Ulricus*). De lanijs (*sic*) et Pithonicis mulieribus ad illustrissimum principem dominum Sigismundum archiducem Austrie tractatus pulcherrimus. — *Accipe hanc disputationem hujus tractatus.......... ex Constantia anno Domini.*

CDLXXXIX (1489) in-4, goth. de 22 ff., figure sur bois, d.-rel. veau fauve.................................... 28.—»

Bel exemplaire de ce livre singulier et édition rare. Voy. *Brunet*, t. III, p. 427.

753. MOLLERUS. Ποιμανδροσατανομαχια. Ecclesia christiana, hoc est, Poemandri, episcopi, satanicæ veneris pugna, auct. Bernhardo Mollero. *Monasterii Westu Lambertus Rassfeldt*, MDXCVII, in-4, d.-rel. veau antiq. (*Très-rare.*)..... 10—»

754. MOLLERUS. Γεοργιοδρακοντομαχια. Respublica christiana, hoc est : Georgii et draconis pugna, tragœdia poetica, elegiaca, auctore Bernhardo Mollero. *Monasterii Westu, excud. Lambertus Rassfeldt*, 1597, in-4°, demi-rel. veau antiq.. 10—»

On recherche les ouvrages imprimés dans ce monastère, ils sont fort rares.

755. MONTAIGNE (*Michel*, seigneur de) ses Essais. *Amsterd. chez Ant. Michiels*, 1659, 3 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. dent. (*Derome.*)................................ 136—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE, d'une grande pureté, et qui atteint la hauteur de 5 pouces 8 lignes.

756. MORELLIUS. Thesaurus morellianus, sive familiarum roman. numismata omnia, accuratissime delineata et disposita ab Andr. Morellio. *Amstelod.*, 1734, 2 vol. — Thesaurus morellianus, sive Christ. Schlegelii, sig. Xavercampi, et Ant.-Fr. Gorii commentaria in XII priorum impp. roman. numismata conquisita et delin. ab. And. Morellio, cum præfat. Pet. Wesselingii. *Amstelod.*, 1752, 3 vol. Ensemble 5 vol. in-fol., veau granit.......................... 150—»

Exemplaire très-bien conditionné.

757. MORNAY. Mémoires de Philippe de Mornay, seign. du Plessis-Marli, contenant divers discours, instructions, lettres et dépêches, de 1572 à 1589 (à 1600 publiés par Daillé). *La Forest, Bureau*, 1624-25, 2 vol. — Suite des mêmes mémoires, de 1600 à 1623, avec les pièces omises dans la 1re par-

tie. *Amsterdam, Louis Elzevier*, 1651-52, 2 vol. — Vie de Philip. de Mornay. *Leyde, Bonav. et Abr. Elzevier*, 1647, 1 v. Les 5 volumes in-4, veau fauve. (*Anc. rel.*)......... 25—»

Bel exemplaire d'une collection rare complète.

758. MUSETTE (la) du S. D. (d'Alibray). *Paris*, 1647, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Kœlher*)...................... 28—»

Exemplaire NODIER. Première édition de ces poésies qui ne sont pas sans mérite.

759. MYSTÈRE de Saint Crespin et saint Crespinien publié pour la première fois par Dessalles et P. Chabaille. *Paris*, 1836, gr. in-8, d.-rel. mar. viol. non rogné. (*Eleg. rel. de Petit.*) .... 30—»

Un des QUINZE exemplaires en grand papier de Hollande, rare.

760. NÉE DE LA ROCHELLE. Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et Donziois, avec des dissert. *Paris*, 1747, in-12, v. m.. 5—»

761. NOUVEL (le) cry des monnoies faict, ordonne et publie de par le roy. Le vendredy, XIIII jour de mars mil cinq cens XXXII, ouquel est contenu la forme, figure et impression des pièces d'or et d'argent que ledit seigneur entend, veult et luy plaist avoir cours en ce royaulme. *On les vend à Paris, en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne du Faulcheur*; pet. in-16 goth. de 23 ff. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*)..... 36—»

Joli volume et rare; l'on chercheroit bien longtemps un autre exemplaire aussi bien conditionné.

762. OBSERVATIONS sur la vie et la condemnation du maréchal de Marillac, et sur un libelle intitulé : « Relation de ce qui s'est passé au iugement de son procès, prononciation et exécution de l'arrest donné contre luy. » *Paris*, 1633, in-4, v. fauve, fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Petit*)............ 18—»

Sur le haut du titre on lit : « *pour M. de Montmaur.* »

763. OBSERVATIONS sur un livre intitulé : *De l'esprit des lois* (par Claude Dupin, fermier général). *Paris, Guérin et Delatour*, 1757-1758, 2 vol. in-8, v. fauve, fil. doré en tête, non rogn. (*Bauzonnet-Trautz*)........................ 95—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un livre fort rare. Il en fut d'abord tiré 500 exemplaires; mais Mme de Pompadour ayant fait dire à M. Dupin qu'il prenoit Montesquieu sous sa protection, le fermier général *détruisit toute l'édition* après en avoir distribué *une trentaine* d'exemplaires seulement. A propos de ce livre voici une anecdote que je puis garantir : « Un matin de l'année 1838, je fus appelé pour procéder à une vente après décès, et cela sans catalogue; l'on vendit toute la journée et le soir jusqu'à dix heures. — Nous finissions le dernier lot, et je demandai alors à l'un des héritiers s'il n'y avoit plus rien; il me répondit « *non*, que ce lot de brochures et de paperasses pour l'*épicier.*» J'y jette un coup d'œil, et parmi ces paperasses je découvre un paquet assez mal lié de volumes brochés, en papier jaunâtre; je regarde et je vois une quinzaine de volumes de l'ouvrage de Dupin; je le fais remarquer à l'héritier, qui me dit : *Ma foi, c'était pour l'épicier*. Je vendis le tout ensemble : 120 fr. C'étoit malheureusement des volumes séparés, ou à peu près. J. T.

764. ORDONNANCES royaux sur le faict et iuridiction de la preuosté des marchands et escheuinage de la ville de Paris. *Paris, V. Sertenas*, 1556, gr. in-4, réglé, demi-rel. v. ant. dos orné (*Petit*).............................. 27—»

On y trouve des ordonnances sur les ponts et les rivières, sur les fariniers boulangers, sur le guet et la police de Paris, etc., etc. Très-bien conservé.

765. OSORIUS (Jer.). Histoire de Portugal, contenant les entreprises, nauigations et gestes memorables des Portugallois, tant en la conqueste des Indes Orientales par eux descouvertes, qu'és guerres d'Afrique, etc., par J. Osorius, mise en françois par S. G. S. (Simon Gaulard) *Paris, Abel l'Angelier*, MDLXXXVII, un gr. v. in-8, v. ant. à comp. fil. (*Petit*). 24—»

Exemplaire aussi beau par sa conservation que par sa reliure. Excellente édition.

766. PANDOCHEUS. Πανθεωσις. Compositio omnium dissidiorum circa æternam veritatem aut veri similitudinem versantium, quæ non solum inter eos qui hodie infidelium, Judaeorum,

hæreticorum, et catholicorum nomine vocantur, orta sunt et vigent, sed iam ab admissis per peccatum circa nostrum intellect. tenebris fuere inter ecclesiæ peculiaris et communis membra, scriptore Elia Pandocheo. (*Basileæ*, 1547), petit in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 25—»

Ce livre, fort joliment imprimé en lettres italiques, est de Guill. Postel.

767. Pantaleon. Omnium regum Francorum à Pharamundo usquè ad Carolum nonum vitæ breviter complexæ, auct. Pantaleone, poetà laureato. *Basyleæ*, *Brylengeriana*, 1574, pet. in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Élég. rel. Janséniste Duru*). .... 60—»

Bel exemplaire d'un livre rare; il se compose de 34 feuillets. Toutes les pages sont ornées de très-curieux portraits gravés sur bois jusqu'à Charles IX inclusivement, au-dessous desquels se trouve une épigramme en latin.

768. Partage (le) de la Pologne, en sept dialogues, en forme de drames ou conversations entre des personnages distingués, dans laquelle on fait parler les interlocuteurs, conformément à leurs principes et à leur condition; par Gotlieb Pansmouzer (Lindsey), traduit de l'anglois par miladi *** duchesse de ***. *Londres*, 1776, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 9—»

Les personnages sont : L'impér. de Ho..., l'emper. de Ru.., le roi de Pr., Ephraim, baron de Jeppé, le sergent Wiskerfeld, ambassadeur, un philosophe (moderne), un géographe; le roi de Po...., *de temps en temps*. Ce volume est attribué au comte de Mirabeau.

769. Passio. Der text des Passions oder Lydens Christi. (Passio Christi). *Johannes Knoblouch in Strasburg*, MCCCCCIX (1509), pet. in-fol. goth. veau fauve, fil. tr. dor. (*Kœlher*)... 50—»

Bel exemplaire d'un volume rare, orné de 26 magnifiques gravures attribuées à Vincent Gamberlein, d'autres disent Urs Graff. Quelles soient de l'un ou de l'autre de ces graveurs, peu importe; elles sont dignes d'Albert Durer.

770. Pathelinus. Comedia nova que veterator inscribitur. alias Pathelinus: ex peculiari lingua in romanum traducta eloquium

(*absque anno*), pet. in-8, goth. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).. 45—»

Charmant exemplaire d'une édition fort rare et très-curieuse.

771. Patin (Charles). Relations historiques et curieuses de voyages en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohême, Suisse, etc. *Amsterdam*, 1695, in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niédrée*).. 15—»

Charmant exemplaire d'un volume orné de cartes et de figures curieuses.

772. Pensées facétieuses et bons mots de Bruscambille, comédien original (Deslauriers). *Cologne, Charles Savoret, rue Brin d'Amour, au Cheval volant*, 1709, petit in-12, maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).................. 38—»

Bel exemplaire de Pixerécourt. La figure est doublée.

773. Pignotti (Lorenzo). Favole e novelle. *Londra e Parigi, Molini*, 1784, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Jolie reliure ancienne à recouvrements, appelée reliure molle*)..... 12—»

774. Plaidoyers et arrêts d'amours, donnez en la cour et parquet de Cupidon, à cause d'aucuns différens interuenus sur ce sujet; ensemble quelques procès tragiques non encore imprimez. *Rouen, J. Besongne*, 1627, in-8, mar. rouge, large dentelle à petits fers. (*Charmante reliure de Niédrée.*) 48—»

Fort bel exemplaire d'un livre rare, et dont Martial d'Auvergne est l'auteur.

775. Plaisantes (les) idées du sieur Mistanguet, docteur à la moderne, parent de Bruscambille, ensemble la généalogie de Mistanguet et de Bruscambille, nouvellement composées et non encore veües. *Paris, J. Millot*, 1615, pet. in-8, veau ant. fil.. 35—»

Bel exemplaire de Ch. Nodier. L'auteur de ces facéties est, comme on le sait, le sieur Deslauriers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, lequel vivoit en 1634.

776. Plinii Cæcilii epistolarum lib. X, et panegyricus. *Lugd.*

Batav. ex officinâ *Elzeviriorum,* 1640, petit in-12, maroq. vert, fil. tr. dor. bien relié (*Capé*)................ 24—»

Exemplaire bien conservé et lavé.

777. Poésies des xve et xvie siècles, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits. *Paris, Sylvestre,* 1830—1832, 15 pièces, in-8, pap. de Holl., demi-rel. v.... 48—»

Ce recueil n'a été tiré qu'à cent exemplaires; n° 26., titre rouge et noir. (Voyez le détail à la page 789 du tome III du Manuel.)

778. Poldo-d'Abenas. Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes, en la Gaule narbonnoise, avec les portraitz des plus antiques et insignes bastimens dudit lieu, par J. Poldo-d'Abenas. *Lyon, G. Rouille,* 1559, in-fol., v. f. fil. tr. dor. (*Élég. rel.*)............................ 27—»

779. Politique (le) du temps, traitant de la puissance, authorité et du devoir des princes; des divers gouvernemens, jusques où l'on doit supporter la tyrannie, et si, en une oppression extresme, il est loisible aux subjets de prendre les armes pour défendre leur vie et liberté. Quand, comment, par qui et par quel moyen cela ce doit et peu faire. *Imprimé à La Haye,* 1650, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)....... 30—»

Ce livre est ordinairement attribué à Davesne; il est peu commun et assez recherché en beaux exemplaires. Celui-ci, de Ch. Nodier, est charmant.

780. Postel. Divinationis sive divinæ summæque veritatis discussio, qua constat quid sit de Clarissima inter Christianos et Ismaëlitas victoria futurum, atque ubi-nam gentium et locorum contingere debeat, et quamobrem; Guilielmo Postello autore. *Parisiis,* 1571, in-16, demi-rel. mar. rouge.. 15—»

Petit vol. rare, pour la collection des *G. Postel.*

781. Rabelais. Ses œuvres. (*Holl. à la Sphère*) 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).......... 65—»

Exemplaire bien conservé d'une édition Elzevir recherchée H. 4 pages 11 lignes

782. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III, roy de France. *Cologne, P. Marteau (Holl. Elzev.)*, 1663, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Héring*)......... 32—»

Fort joli exemplaire d'un volume composé comme il suit ; *Le Journal du règne de Henry III.—L'Alcandre ou les amours du roy Henri le Grand.—Le divorce satyrique ou les amours de la reine Marguerite de Valois. — La confession de M. de Sancy. — Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la reyne Catherine de Médicis.*

783. Recueil de farces, moralités et sermons joyeux, publié d'après le manuscrit original par Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris*, 1837, 4 vol. pet. in-8, pap. de Holl., d.-rel. mar. vert, non rogné. (*Elég. rel.*)................ 145—»

On ne trouve pas facilement maintenant ce recueil, publié dès l'origine, à un petit nombre d'exemplaires.

784. Recueil de préceptes choisis, expérimentés et approuvés. *Villefranche*, 1675 (2 part.), in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 18—»

Cette édition est de la plus grande rareté. C'est la première qui ait esté donnée des secrets de Mad. Fouquet. On en donne presque toujours la première édition à Macon ; ce qui induit en cette erreur, est que celle-cy ne tombe jamais sous la main, et que l'on n'en connoissoit point de plus ancienne que celle de Macon. Il suffit de lire la préface de cet exemplaire pour estre convaincu que celle-cy a esté faite sur le manuscrit que l'evesque d'Agde confia à l'éditeur, qui estoit medecin de Montpellier. — Très-rare. Je crois ces notes de Chardin. Ch. N. Note autographe de Charles Nodier jointe au volume.

785. Reges, Reginæ, Nobiles, est alii in Ecclesia Collegiata B. Petri West monasterii Sepulti usque ad annum reparatæ Salutis, 1600. *Londini, excudebat E. Bollifantus*, 1600, in-4, vél.. 27—»

Pièce fort curieuse et de toute rareté.

786. Réglement pour l'instruction des procès qui se conduiront au siége présidial de Bloys. *Bloys*, 1603, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*).............. 30—»

La marque de Geoffroy Tory se trouve sur le titre de ce volume.

787. Renart (le). Speculum vitæ aulicæ, de admirabili fallacia et astutia vulpeculæ Reinikes libri quatuor..... Auctore Hartmanno Schoppero. *Francof. ad Mœnum*, 1574, (à la fin) *Impressum Francof. ad Mœnum, per Nicol. Bassœum*, 1575, in-12, fig. sur bois, veau antiq. fil................. 24—»

Édition rare, ornée d'une foule de figures sur bois de Jost Amman et de Virgile Solis.

788. Roman (le) du Renart, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, des XIIIe, XIV et XVe siècles, par Méon. *Paris, Treuttel et Würtz* (*impr. de Crapelet*), 1826, 4 vol. gr. in-8, avec vign., pap. de Holl., fig. avant la lettre et eaux-fortes. — Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, publié par Chabaille. *Paris*, 1835, gr. in-8, pap. vél. — Reinaert de Vos episch fabeldicht van de Twaelfde en dertiene eeuw met aenmerkingen en ophelderingen van Willems. *Gent*, 1836, gr. in-8 (*fac-simile*). — Roman du Renard, analysé et publié par M. Rothe. *Paris*, 1845, pap. de Holl. .... 150—»

Cette collection, composée de 7 volumes, tous reliés uniformément (demi-rel. mar. violet, non rogné, par Petit), est très-difficile à réunir en ce papier.

789. Renneville (Constantin de). L'Inquisition françoise ou l'Histoire de la Bastille. *Amsterd.*, 1719, 5 vol. pet. in-8, veau fauve, fil. (*Derome*)........................ 30—»

Bel exemplaire d'un livre qu'on trouve rarement bien conditionné.

790. Roman d'Eustache Lemoine, pirate fameux du XIIIe siècle, publié d'après un manuscrit par Francisque Miche. *Paris*, 1834, gr. in-8 (*fac-simile*), d.-rel. mar. viol. (*Élég. rel. de Petit*).................................... 30—»

Un des quinze exemplaires sur grand papier de Hollande; rare.

791. Roquefort. Glossaire de la langue romane, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, par Roquefort.

Paris, 1808, 2 vol. — Suppl. au même glossaire, 1 vol. Ensemble 3 vol. in-8, d.-rel. v. (*fac-simile*). .... 32—»

Cet ouvrage est de la plus grande utilité pour les personnes qui veulent consulter ou connoître les écrits des premiers auteurs françois. Il contient l'étymologie et la signification des mots usités dans les XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, avec de nombreux exemples puisés aux meilleures sources.

792. ROUILLIARD. Parthenie, ou Histoire de la très dévote église de Chartres; dédiée, par les vieux druides, en l'honneur de la vierge qui enfanterait, par Sébastien Rouilliard. *Paris*, 1609, in-8, v. f. portr. de Sébastien Rouilliard et la figure de l'autel des druides, qui manque quelquefois........... 12—»

Quelques notes manuscrites sur les marges et quelques mouillures.

793. ROUSSEAU. Œuvres complètes de J. J. Rousseau, avec sa biographie, par Musset-Pathay. *Paris*, *Dalibon*, 1826, 26 vol. in-8, d.-rel. mar. bleu.......................... 85—»

Exemplaire d'une bonne condition. On y a joint la partition du Devin de village, in-8, broché.

794. RUBIS. La Résurrection de la saincte messe, contenant la responce à certain traicté des adversaires de la saincte église catbolique et romaine, intitulé : *La Mort et Enterrement de la messe*, par Claude de Rubis, Lyonnois. *Paris*, *N. Chesneau*, 1566, pet. in-8, d.-rel. v. fauve (*Niédrée*)........... 12—»

795. SALLUSTE, sieur du Bartas. Œuvres poétiques. *Paris*, *Cl. Rigaud*, 1611, in-fol. v. fauve, fil. tr. dor. fig. titre gr. (*Simier*)...................................... 36—»

Ce livre, orné de 7 belles gravures en taille-douce, est parfait de conservation et élégamment relié.

796. SATYRES chrestiennes de la cuisine papale (par P. Viret). *Imprimé par Conrad Badius* (*Genève*), 1560, in-8, mar. citron.. 28—»

Exemplaire de PIXERÉCOURT. Ce livre, dit Ch. Nodier, qu'on attribue communément à Viret, pourroit bien être de *Conrad Badius* lui-même. Néanmoins il est fort rare.

797. Satyres nouvelles (par de Sénécé). *Paris*, 1695, pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Kœhler*)................... 18—»

Rares; de la collection des petits classiques en *éditions originales*.

798. Sauce (la) Robert, ou Avis salutaires à M. J. Robert, grand archidiacre de Chartres, et autres pièces y relatives (par J. B. Thiers). *S. L.*, 1676, 1678-1678, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 28—»

Très-bel exemplaire Gaignat, d'un recueil complet de pièces rares.

799. Savaron (*Jean*). Les origines de Clairmont, ville capitale d'Auuergne. *A Clairmont, par Bertrand Durand*, 1607, pet. in-8, v. citron, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Lortic.*)... 32—»

Superbe exemplaire de la première édition très-rare de ce livre. Elle se compose comme il suit : 8 ff. préliminaires, 329 pages, tables des *autheurs*, 6 ff., table des matières, un ff. d'errata.

800. Scaliger. Julii Caesaris Scaligeri exercitationum lib. XV de Subtilitate, ad H. Cardanum. *Francofurti and Wechelum*. M. D. LXXVI, un gros vol. in-8, vél.................. 20—»

Voilà comme on faisoit les livres autrefois : un volume de 1200 pages environ contient la matière de plus de vingt volumes in-8 de nos jours. Cet exemplaire est très-bien conservé.

801. Scarron. Ses œuvres. *Amsterdam, P. Mortier*, 1697, 10 vol. pet. in-12, v. f. fil. (*Padeloup.*)............ 85—»

Très-joli exemplaire aux armes du comte d'*Hoym*.

802. Scarron. Ses œuvres. *Amsterd., Westein*, 1752, 7 vol. pet. in-12, mar. rouge, tr. dor., *janséniste*. (*Élég. rel. de Petit*)...................................... 85—»

Très-jolie édition imprimée dans le genre des Elzevirs et ornée de figures. Charmant exemplaire.

803. Severus (*Sulpitius*). Historia sacra. *Lugd. Batav. ex officina Elzeviriorum*, 1635, pet. in-12, mar. rouge, dent. fil. tr. dor..................................... 22—»

Exemplaire bien conservé d'une édition Elzevirienne estimée.

804. Singulier antidot contre le poison des chansons d'Artus Désiré, ausquelles il a damnablement et exécrablement abusé d'aucuns psalmes du prophète royal David, fait par J. D. D. C., 1561, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Derome*)........ 25—»

Bel exemplaire provenant de Ch. Nodier, d'un livre peu commun.

805. Suetonius Tranquillus (*Caius*) cum annotationibus diuersorum. *Amstelod. Lud. Elzevirium*, 1650, pet. in-12, mar. roug. fil. tr. dor. (*Niédrée*)........................ 22—»

Fort joli exemplaire relié sur brochure.

806. Tacitus (*Cornelius*) ex J. Lipsii accuratissima editione. *Lugd. Batav. Elzeviriana*, 1634, pet. in-12, mar. bleu, fil. (*Thouvenin*)...................................... 30—»

Exemplaire bien conservé.

807. Thomas. Ses œuvres complètes, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Saint-Surin. *Paris, Verdière*, 1825, six tom. en 7 vol. gr. in-8, portr. d.-rel. v. non rog. (*Kœhler*).............................. 30—»

Exemplaire en grand pap. vélin.

808. Tite-Livius. Le premier (le second et le tiers) volume des grans décades de Tite-Livius, et translatées de latin en françois (par P. Berchoire). *Imprime a Paris lan mil cinq cens et quinze..... pour Fr. Regnault*......, 3 tomes en 1 vol. in-fol. goth. fig. en bois, v. f. fil. (*Closs.*).......... 36—»

809. Tombeau (le) de la mélancholie, ou le vray moyen de vivre ioyeux, par le sieur D. P. G. *Paris, Ch. Sevestre*, 1640, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée*)............ 45—»

Charmante édition jolie, et rare; bel exemplaire.

810. Traductions de latin en francoys, imitations et inventions nouvelles, tant de Clément Marot, que d'autres des plus excellens poëtes de ce temps. *Paris, Estienne Groulleau*,

1550, in-8, lavé et réglé, mar. vert à comp. fil. tr. dor. et ciselée (*Bauzonnet-Trautz*)...................... 80—»

Charmant volume, qui ne laisse rien à désirer. C'est un livre rare, il est très-bien conservé, sans avoir été lavé, et la reliure dans le goût italien est un chef-d'œuvre de Bauzonnet.

811. VALLADIER. L'auguste Basilique de l'abbaye royale de sainct Arnoul de Mets, de l'ordre de sainct Benoist, pour le restablissement et maintien de son ancienne piété, exemption, immunité et gloire, par André Valladier, abbé de St.-Arnould. *Paris*, 1615, in-4, vél............... 25—»

Exemplaire Pixerécourt; les cartons des pages 3, 5, 97 et 103 s'y trouvent joints, ce qui est très-rare.

812. VANQUERIUS. De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseriâ opusculum : necnon de funere christianissimi Regis Caroli Octavi, cum commentario familiari. S. Vanquerio auctore. *Parisiis*, 1580, pet. in-8, v. f. (*Petit*).. 10—»

Pièce curieuse et rare.

813. VAUBLANC. La France au temps des Croisades, ou recherches sur les mœurs et coutumes des François aux XIIe et XIIIe siècles, par le vicomte de Vaublanc. *Paris,* 1844 et suiv., 4 vol. in-8, pap. vél. fig. en bois, mar. ant. fil. tr. dor. (*Belle et élégante reliure janséniste*)............. 65—»

Ce livre se recommande à l'attention des amateurs non-seulement par son impression sur un très-beau et *bon* papier, mais encore par son intérêt historique. Il est en outre orné d'une foule de vignettes sur bois dessinées par l'auteur lui-même.

814. VELMATHII Veteris et Novi Testamenti opus singulare, ac planè divinum. *Venetiis*, 1538, in-4, mar. v. russe, tr. dor. *Janséniste. (Élég. rel. de Petit.)*................ 65—»

« Ce vol. contient des extraits de la Bible mis en vers latins : les gravures en bois dont il est orné doivent lui faire trouver place parmi les livres précieux (*Brunet*). » TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

815. VERDIER (Antoine du). La prosopograpphie ou description des personnes insignes. *Lyon, Gryphius*, M. DLXXIII, in-4°, mar. vert, fil. tr. dor. (*Belle rel. janséniste*)........ 40—»

Exemplaire conservé d'un livre orné de jolis petits portraits gravés sur bois, dont celui d'Antoine Duverdier en tête du volume.

816. VÉRITÉ (la) défendue des sophismes de la France, et response à l'auteur des prétentions du roi très-chrestien sur les Estats du roy catholique (attrib. à D. Federici). S. L. (*Holl. à la Sphère*), 1668, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, vél. Holl.. 12—»

Édition Elzévirienne. Réfutation du *Traité des Droits de la reyne*, où l'on examine le mérite et l'effet de la renonciation de Marie-Thérèse à l'hoirie de Philippe IV, son père, et à tous droits sur la monarchie espagnole. L'acte de renonciation de l'Infante, le contrat de mariage de Louis XIV et celui de Louis XIII, doivent se trouver à la fin du vol.

817. VIE de M. le duc de Montausier écrite sur les mémoires de Mme la duchesse d'Uzès, sa fille. *Paris*, 1729, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. marb................................ 9—»

C'est là que parut pour la première fois la *Guirlande de Julie*.

818. VIE (la) du roy Almansor, écrite par le vertueux capitaine Aly Abencunan (trad. par F. d'Obeilh). *Amsterd., Danfi. Elzevier*, 1671, pet. in-12, v. ant. tr. dor. (*Simier*)... 25—«

Exempl. d'une parfaite conservation et rempli de *témoins*.

819. VILLENEUVE Bargemont (de). Monumens des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. *Paris, Blaise*, 1829, 2 vol. gr. in-8, pap. vél., fig. d. rel. v........ 18—»

820. VIRET (Pierre). Le requiescant in pace du purgatoire, fait par dialogues, en manière de deuils. L'ordre et les titres de dialogues : 1° le dernier Sacrement ; 2° les Pardons ; 3° les Funérales auec deux tables, etc. *De l'imprimerie de J. Gerard*, 1552, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*). .... 36—»

Le plus rare des traités de P. Viret. Ce très-bel exemplaire provient des bi-

bliothèques de GIRARDOT DE PRÉFONT et CH. NODIER.. Deux recommandations suffisantes. Pierre Viret, célèbre ministre calviniste à Lausanne, l'un de ceux qui chassèrent, en 1536, les catholiques de Genève, mourut, comme on sait, à Pau en Béarn, à 60 ans, en 1571.

821. VIRIDARIUM moralis philosophiæ, per fabulas Animalibus brutis attributas traditæ, iconibus artificiosissimè in æs insculptis exornatum. *Coloniæ, in ædibus Georgii Mutingi*, 1594, in-4, d. rel. mar. bleu, dos et coins. (*Belle rel. de Capé.*) .... 33—»

Fort bel exemplaire d'un livre orné de 128 figures à mi-page et bien gravées.

822. WITT. Les Société secrètes de France et d'Italie, ou Fragments de ma vie et de mon temps. *Paris*, 1830, in-8, d. rel. v. f. (*Petit*).............................. 6—»

823. XÉNOPHON. Mémoires de Xénofon athénien, trad. de grec en françois, par J. Doublet de Dieppe. *Paris, Denys du Val*, 1582, in-8, vél.................................. 10—»

Volume de la plus belle conservation et rare.

ADDITIONS.

824. BAUDIER (*Michel*) du Languedoc. Histoire générale de la religion des Turcs, avec la naissance, la vie et la mort de leur prophète Mahomet, et les actions des quatre premiers caliphes qui l'ont suivi. *Paris, Claude Cramoisy*, 1625, in-4° vélin.. 18—»

Volume bien conservé, avec un frontispice fort curieux et très-joliment gravé, divisé en six tableaux.

825. BAUHINUS (*Casp.*) de Lapidis Bezaariis oriental. et occidental. Cervin. et Germanici ortu naturà differentiis veròque usu ex veterum et recentiorum placitis liber. *Basileæ*, 1624, in-8, mar. rouge, fil. à comp. (*anc. rel. du temps.*).. 28—»

Bel exemplaire d'un volume peu commun.

826. Ciceronis (*Tullii*) de Amicitia. (*Parisiis S. Colinæum*). In-8, veau fauv. (*rel. anc.*)............................ 30—»

Précieux volume interfolié de papier blanc avec notes, additions et corrections de J. Aug. de Thou, qui a apposé sa signature en trois endroits différens.

827. Folengo. Opus Merlini Cocaii poetæ mantuani macaronicorum. *Amstelodami*, 1692, in-8, mar. vert, fil. dent. tr. dor. portr. (*Bradel-Derome.*)........................ 125—»

Très-bel exemplaire de Renouard, en grand papier et de la plus belle conservation.

828. La Fontaine. Contes et nouvelles en vers. *Amsterd. H. Desbordes*, 1685, in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*).. 65—»

Superbe exemplaire d'une édition recherchée pour les figures de Romain de Hooghe.

829. Mosanti Briosii pœmata. *Cadomi J. Cavalier*, 1663, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Petit.*)........................ 25—»

Bel exemplaire comme conservation et comme reliure.

830. Nodé. Déclamation contre l'erreur exécrable des maléficiers, sorciers, enchanteurs, magiciens, devins et semblables observateurs des superstitions : lesquels pullulent maintenant ouvertement en France : à ce que recherche, et punition d'iceux soit faite, sur peine de rentrer en plus grands troubles que jamais ; par F. Pierre Nodé, minime. *Paris, J. du Carroy*, 1578, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*)...... 25—»

Volume rare et bel exemplaire.

831. Paradin (*Guill.*). Chronique de Savoie, avec la figure de toutes les alliances de la maison de Savoye. *Lyon, J. de Tournes*, MDLXI, in-fol. fig. en bois, veau antique.

Peu commun.

832. Rolle. Recherches sur le culte de Bacchus, symbole de

la force reproductive de la nature, considéré sous ses rapports généraux dans les mystères d'Eleusis et sous ses rapports particuliers dans les Dionysiaques et les Triétériques, par G. N. Rolle. *Paris*, 1824, 3 vol. in-8, d.-rel. v. f... 10—»

833. Sanctum Jesu Christi evangelium. *Parisiis, Guillielmum Marlin*, 1554, in-16, veau antiq.................... 14—»

Ce volume contient une foule de très-jolies figures sur bois; mais il est un peu taché. La marque de Guill. Marlin se trouve sur le titre. La voici :



834. Serassi (*l'abate P.-A.*) La vita di Torquato Tasso. *Bergamo*, 1790, 2 tom. en un vol. in-4, portraits, d.-rel. veau fauve, *non rogné*.................................... 12—»

Excellente biographie de ce poëte célèbre, et ornée des portraits de Torquato Tasso et Bernardo Tasso.

835. Sextus Empiricus. Les Hipotiposes ou institutions pirroniennes de Sextus Empiricus, trad. du grec, avec des notes. *S. L.*, 1725, in-12, port. v. jasp. fil. (*Derome*)...... 6—»

836. Steele. La Crise, ou discours où l'on démontre, par les actes les plus authentiques, les justes causes de l'heureuse revolution et quelques remarques necessaires dans la conjoncture presente, sur le danger d'un successeur papiste, trad. de l'anglois de Rich. Steele. *Amst.*, 1714, in-12, v. m. (*Aux armes de Saint-Ange*)......................... 4—»

837. Simeoni. Cesar renouvellé, par les observations militaires

du sieur Gabriel Symeon. *Paris*, *J. Longis*, 1544. — Livre second, à Monseig. de Mandelot, par Franç. de Saint-Thomas. *Lyon*, chez Jean Saugrin, commis, 1570, en un vol. pet. in-8, fig. en bois, mar. vert russe, tr. dor. *Janséniste* (*élég. rel. de Capé*)................................ 120—»

Volume aussi bien conservé que rare. Voyez la notice sur le livre, insérée page 462 du précédent numéro.

838. Véritable (la) origine des très-illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche, de Bade et de quantité d'autres, avec les tables généalogiques des descentes desdites maisons et des branches qui en sont sorties depuis l'an 600 jusques à présent (par Vignier). *Paris*, 1649, in-fol. v. f. à comp. fil.................................... 38—»

Exemplaire précieux pour ses nombreuses notes et additions manuscrites. Livre rare. On prétend qu'il n'en a été tiré que quarante exemplaires.

839. Wieland. Mélanges littéraires, politiques, et morceaux inédits, trad. de l'allemand, précédés d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, par Loève-Veimars et Saint-Maurice. *Paris*, 1824, in-8, d.-rel., veau bleu....... 9—»

Ces mélanges, peu connus, sont cependant intéressans. Le premier chapitre est *sur Erasme* ; on en remarque un autre sur quelques femmes qui ont écrit aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Héloïse, Christine de Pisan, la reine de Navarre, Loyse Labé, Madeleine et Catherine Desroches, Georgette de Montenay, etc., ont aussi leur place.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

840. Bibliothèque Nationale. Observations du Conservatoire au ministre de l'instruction publique, sur une brochure de M. Jubinal, relative à un autographe de Montaigne, avec une réponse de M. Paulin Pâris à ces observations. *Paris*, 1850, br. in-8.................................. 75 c.

Cette intéressante brochure, indispensable à celle annoncée sous le nº 584 de l'année 1849, n'a été tirée qu'à deux cents exemplaires, et encore n'en reste-t-il que quelques-uns.....

841. Réponse de M. Achille Jubinal aux observations du Conservatoire de la bibliothèque nationale, sur une brochure relative à un autographe de Montaigne. *Paris*, 1850, in-8. 60 c.

Brochure également essentielle à celle indiquée ci-dessus; tirée à trois cents exemplaires.

842. Castaigne (*Eusèbe*). Dissertation sur le lieu de naissance et sur la famille du chroniqueur Adémar, moine de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême faussement surnommé de Chabanais, né vers 988 et mort vers 1030. *Angoulême*, 1850, br. in-8, avec un tableau généalogique............. 2 50

Cette dissertation n'a été tirée qu'à *cent* exemplaires; dix seulement sont mis en vente.

843. Cochon (le) mitré, dialogue. *Paris, imprim. Panckoucke*, 1850, in-18, broché.............................. 3 60

Réimpression Elzevirienne, c'est-à-dire imitation parfaite des éditions imprimées par les Elzevirs; et précédée d'une dissertation de M. Leber.

On en a tiré 1 exemplaire sur peau vélin, — 2 sur papier de Chine, — 5 sur papier vélin rose, — 100 sur papier blanc de Hollande.

Collection des poetes champenois antérieurs au XVIe siècle.

— Imprimée avec soin et sur un bon papier vergé, cette collection peut se mettre au rang des meilleures publications de ce genre.

844. Œuvres (les) de Guill. Coquillart (1), official de Reims pu-

(1) Ces trois premiers ouvrages sont les mêmes que ceux annoncés sous les numéros 680, année 1847, et 342-343, année 1849.

bliées et annotées par Prosper Tarbé. 2 vol. in-8, br. 16—»
Gr. pap. de Hollande............................ 32—»

Édition tirée à 375 exemplaires seulement.

845. OEuvres (les) inédites d'Eustache Deschamps (précédées d'une notice et publiées par M. P. Tarbé); 2 vol. in-8, pap. vergé, br.................................... 16—»

Édition tirée à 250 exemplaires.

846. OEuvres (les) de Guillaume Machault (avec recherches et annotations publiées par P. Tarbé); 1 vol. in-8, p. vergé. 8—»

On n'a tiré que 250 exemplaires de cette édition.

847. Roman (le) du chevalier de la Charrette par Chretien de Troyes et Godefroy de Laigny (publié par P. Tarbé); 1 vol. in-8°, pap. vergé, broché............................ 8—»

848. Roman (le) d'Aubery le Bourgoing (publié et annoté par P. Tarbé); 1 vol. in-8, broché........................ 8—»

849. OEuvres (les) de Philippe de Vitry (publiées par P. Tarbé); 1 vol. in-8, pap. vergé, broché...................... 8—»

Ces trois derniers ouvrages n'ont été tirés qu'à 225 exemplaires.

850. Derode. Histoire de Lille. *Paris*, 1848, 3 vol. gr. in-8, br. avec fig. et pl. de musique......................... 00—»

851. Jardin (le) des Roses de la vallée des Larmes, traduit du latin, par J. Chenu. *Paris*, Panckoucke, 1850, pet. in-12.

L'Ortulus rosarum de valle lachrymarum a été attribué à Thomas A-Kempis. Cet opuscule mystique, divisé en 18 chapitres, renferme d'excellentes maximes de morale et il est écrit avec une simplicité et une onction qui rappellent l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Aussi, ce livre doit trouver place dans toutes les bibliothèques qui possèdent déjà l'*Imitation*.

L'ortulus rosarum a été traduit plusieurs fois en françois. M. Chenu, sans trop se préoccuper des traducteurs qui l'ont devancé, a cru pouvoir se hasarder à publier de nouveau cet ouvrage : il a eu raison. — L'élégance et la fidélité de sa traduction rendent la lecture de cette œuvre mystique attrayante et facile. M. Chenu a su conserver le charme de l'original et en reproduire la naïve simplicité.

Le Jardin des Roses n'est pas seulement un livre d'amateur. Ce volume, chef-d'œuvre de typographie, est une imitation parfaite des plus jolies éditions publiées par les Elzeviers. La reproduction est tellement exacte, tellement heureuse, que l'on croiroit voir une œuvre inédite sortie des presses de Leyde, si le nom de Panckoucke n'étoit pas inscrit sur le titre.

La traduction de M. Cheau n'a été tirée qu'à 110 exemplaires, 1 sur peau de vélin; 2 sur papier de Chine, prix, 15 fr.; 2 sur papier vélin lilas, 15 fr.; 5 sur papier vélin vert, 10 fr.; 100 sur papier blanc de Hollande, 5 fr.

Ce livre est donc rare avant d'avoir été mis dans le commerce. Avis aux bibliophiles! Une collection elzevirienne est incomplète, dès qu'elle ne renferme pas un exemplaire du Jardin des Roses.

852. Mélanges de littérature et d'histoire recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris*, 1850, in-8 de xxiii et 363 pages, broché .... 6—»

Nous reviendrons plusieurs fois sur cette intéressante publication; nous nous contenterons aujourd'hui de l'annoncer et de dire que c'est sous la direction de MM. Jérôme Pichon et Leroux de Lincy qu'elle s'est faite. C'est assez dire combien elle est digne d'entrer dans toute bibliothèque choisie.

853. Tailliar. Notice sur l'ancienne collégiale de Saint-Pierre de Lille, dans ses rapports avec les institutions féodales et communales. *Lille*, 1850, in-8, pap. vél. br. 4 50

M. Tailliar, conseiller à la Cour d'appel à Douai, membre correspondant de la Commission historique du département du Nord; membre de la Commission pour la Bibliothèque publique à Douai, etc., trouve encore le moyen de publier de temps en temps quelque fruit de ses consciencieux travaux. Dans la brochure que nous annonçons aujourd'hui, M. Tailliar donne les détails les plus précis et les plus intéressans sur une église du ixe siècle, incendiée en 1334, reconstruite dans un nouveau style, et enfin détruite en 1793. —Elle aura aussi le mérite d'être rare, n'ayant été tirée qu'à un très-petit nombre.

854. Terrebasse (Alfred de). Relation des principaux événemens de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des comptes de Dauphiné; suivie d'une critique de sa généalogie et précédée d'une notice historique. *Lyon, Louis Perrin*, 1850, in-8 de 215 pages, broché...... 7—»

Le nom de l'auteur recommande suffisamment cette publication importante. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article de M. Leroux de Lincy sur cet ouvrage, page 512 du présent numéro.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

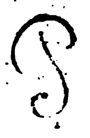
REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.



N° 16.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire du numéro 16 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES. Quelques mots au sujet des difficultés que présente la catalogographie, par Gustave Brunet. . . . . Page 563

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CHARLES NODIER. 567

REVUE DES VENTES. 570

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES. 576

NOUVELLES. 588

CATALOGUE. 593

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

QUELQUES MOTS AU SUJET DES DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTE LA CATALOGOGRAPHIE.

En 1842, il a paru à Londres le premier volume du Catalogue des imprimés du Musée Britannique. C'est un in-folio assez épais; il ne contient que la lettre A et le nom seul d'Aristote renferme un millier d'articles différens. Les personnes les plus en état de prononcer en connoissance de cause évaluent au chiffre de cinq cent mille le nombre de volumes ou dissertations, thèses, pamphlets, etc., contenus dans le vaste dépôt ouvert au public de Londres. On voit que l'inventaire d'une semblable masse de papier noirci sera un ouvrage de longue haleine. L'avoir entrepris fait honneur à l'administration angloise et devroit piquer d'honneur le ministre de l'instruction publique et les conservateurs établis rue de Richelieu.

Nous ne croyons pas qu'il existe aucune bibliothèque qui ait réuni, de fait, au delà de sept cent mille ouvrages différens; en évaluant à deux millions et demi le total des écrits divers qu'a mis au jour l'art typographique, nous croyons être au-dessous du vrai; il n'est donc pas de collection où ne manquent les trois quarts des livres que depuis quatre siècles l'art de Guttemberg a placés à la portée de quiconque sait lire.

On convient, même à l'étranger, que notre Bibliothèque nationale est sans rivale sous le rapport de la quantité; après

elle, on cite Munich, cinq cent mille volumes (dont cent mille doubles); Copenhague, quatre cent mille; Saint-Pétersbourg, quatre cent mille; Berlin, trois cent vingt mille; Vienne trois cent mille; Dresde, deux cent cinquante mille.

Les Anglois, dans tous leurs catalogues, adoptent l'ordre alphabétique, et souvent ce mode qui ne seroit justifiable que sous le prétexte qu'il facilite les recherches, amène un désordre inextricable. C'est ainsi que le catalogue de la Bibliothèque de Lincoln's Inn (corporation de jurisconsultes) met les écrits de Jacques I[er] au mot Roi (*King;* Jacques Roi; *James King*). Dans un autre catalogue officiel, on a fait un homme avec le titre d'un livre; la *Relatio felicis agonis* de quelques martyrs s'est trouvée enfanter un écrivain jusqu'alors ignoré: *Felix Ago*. Il faut reconnoître d'ailleurs que la tâche d'un catalogographe scrupuleux est hérissée de difficultés toujours renaissantes et qu'elle exige un savoir encyclopédique.

D'abord se présentent les noms d'auteurs transformés, métamorphosés. Quelques écrivains se sont travestis à la grecque; ainsi Schwarzerd, Reuchlin, Holtzman, Hausschein et Trepassi sont devenus Melanchton, Capnio, Xylander, Œcolampade et Métastase. Un maître d'école à Saint-Dié, au pied des Vosges, Waldseemuller, le premier qui ait donné le nom d'Amérique au monde nouveau qu'avoit découvert Colomb, s'est changé en Hylucomylus. N'est-on pas en danger de tomber en des méprises bien naturelles si l'on ignore que Giovanni Vittorio de' Rossi, Johannes Victorius de Rubeis et Janus Nicius Erythrœus, ne forment qu'un seul et même individu. Parfois on latinise un nom propre: Bevilacqua se mue en Abstemius, Torquemada en Turrecremata, Smidt en Vulcanius, Leger Duchesne en Leodegarius-à-Quercu ou Quercetanus, Vender Bycken en Torrentius. Tantôt c'est une désinence plus harmonieuse qui viendra faire Dousa de Van der Does, Audoenus de Owen, et Volusenus de Wilson.

Quelques bibliographes de l'ancienne école tels qu'Antonio

et Fabricius, avoient eu l'idée de ranger les auteurs d'après leurs surnoms; on ne sait pas toujours quel est le surnom d'un homme célèbre, on ignore complétement celui d'un écrivain obscur, aussi cette méthode, source intarissable d'embarras, est-elle à jamais et justement proscrite. D'ailleurs elle présentoit dès l'abord une difficulté sérieuse; Jean par exemple devenoit aussitôt John, Giovanni, Ivan, Juan, Joao, Hans, Johannes. Gilles et Ægidius devoient-ils être unis ou séparés?

Nous ne dirons rien des noms orientaux; à leur égard tous les savans en Europe s'accordent pour les écrire chacun à sa guise. Mahomet ou Mohammed s'orthographie de vingt-cinq façons différentes.

Parlerons-nous des écrivains qui ont jeté sur leur nom le voile assez peu transparent parfois d'un mystère qui empêche longtemps le bibliographe de goûter les douceurs du sommeil. Les uns ont recours à l'anagramme: un bouquin qui roule sur l'alchimie cache le nom de son auteur sous ces mots: *Divi leschi genus amo*; un de nos amis réussit à trouver là-dessous, mais non sans peine, Michael Sendivogius, et il eut la douleur d'apprendre qu'il avoit découvert ce qu'un autre Œdipe avoit deviné avant lui.

Jean Mansel, l'auteur de la *Fleur des Histoires*, mit sa paternité sous le couvert d'un acrostiche. Certains ont préféré des sentences que donnent les lettres initiales de chaque chapitre; c'est ainsi que l'*Hypnerotomachie* de Polyphile, ce beau volume aldin orné de charmantes vignettes sur bois, révèle le nom de son auteur et le secret de son amour: *Poliam frater Franciscus Columna peramavit*. Le roman de Palmérin d'Angleterre a été attribué par Cervantes au roi de Portugal Jean II; par Antonio et par Southey, à Moraes. Tout cela est inexact; l'édition originale de 1547 renferme trente-deux vers à la fin du prologue et il en découle cet acrostiche qui décide la question: *Luis Hurtado, autor, al lector*. La priorité de cette remarque ap-

partient, ce nous semble, aux rédacteurs de la *Bibliotheca Cerenviliana.*

Un livre imprimé en Écosse porte le nom de Midras Iaoeus. Il n'y auroit eu qu'à jeter sa langue aux chiens, si l'auteur n'avoit bien voulu nous prévenir que le premier de ces mots devoit se lire d'après le rang des voyelles dans le second ; en dégageant l'inconnue de ce problème, on trouve I. R. M. D. A. S., c'est-à-dire Johannes Robertson, Medicinæ Doctor, Alvedonensis, Scotus.

Parfois des écrivains ont pris ou ont reçu le nom du pays qui leur avoit donné le jour. Bugenhayen s'est nommé Pomeranus ; quatre ou cinq écrivains natifs d'Arezzo en Toscane se sont tous appelés Aretino. Le célèbre astronome Regiomontanus étoit tout simplement Müller, mais il étoit né près de Kœnigsberg et le nom allemand de cette ville se traduit littéralement par celui de *Regiomonte.*

Nous avons déjà mentionné un exemple du titre mal compris d'un livre se changeant en un écrivain fantastique ; voici quelques autres cas semblables. Le roi Jacques Ier, assez triste pédant, donne à un petit livre de son cru le nom grec de Doron Basilicon, et Moréri crée un auteur qu'il baptise Dorus Basilicus. L'évêque Walon, érudit infatigable, l'éditeur d'une Bible polyglotte célèbre, enregistre un lexicographe arabe qu'il appelle Camus, tandis que de fait il existe un grand lexique intitulé *Kamoos,* l'Océan. En 1460, un bénédictin, nommé Don Nicolas, ajoute quelques cartes à une édition de Ptolémée ; du mot Dominus, Domnus, Donnus en fait Donnis ; on intervertit le droit de préséance et Nicholas Donis prend rang dans l'histoire des sciences ; il obtient même un article dans la *Biographie universelle.*

Erreur semblable se rencontre dans l'*Histoire critique du Vieux et Nouveau Testament* de Richard Simon ; un mot irlandois mal entendu devient Dom Allbrighte, bénédictin qui n'a jamais eu la moindre existence.

Un géographe plus ancien, Agathodœmon d'Alexandrie,

fabrique d'autres cartes toujours pour ce funeste Ptolémée; le Catalogue raisonné de la Bibliothèque de la Marine renferme une note où nous apprenons qu'elles sont l'œuvre d'Agathus Dumon.

Nous reviendrons plus tard sur un sujet qu'à peine effleurons-nous aujourd'hui. B.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

A M. LE CHEVALIER CROFT.

Mon cher et noble ami,

Je verse toutes mes tristesses dans votre cœur paternel; il est juste que j'y verse aussi toutes mes joies, et vous savez que nos drôles d'âmes se font des joies à bon marché. Il y a quinze jours que j'étois bien douloureusement en peine du sort à venir de ma femme et de ma fille, sans vous le dire trop nettement, et qu'une des choses qui me faisoient mourir, c'étoit de mourir en les laissant si pauvres. Enfin, j'ai pris sur moi de cacher mon mal, de le vaincre et de travailler *d'arrachepied* à mon commentaire de La Fontaine, dont on m'offroit déjà quelque argent. C'étoit au moins cela. Eh bien, mon ami, la Providence m'a traité si favorablement que ce travail excessif de douze heures par jour pendant quatorze jours de suite, dans l'état le plus pitoyable où jamais homme ait été; cette véritable folie qui désespéroit ma femme et m'avoit fait condamner des médecins ne m'a peut-être tourné qu'à bien. J'ai joui depuis cette époque, et malgré un très-mauvais temps de la santé la plus parfaite que j'aie jamais eue, à part une ébullition d'échauffement et une insomnie assez ennuyeuse. Enfin, mon La Fon-

taine est fini; et je puis maintenant reprendre le lit, s'il le faut, car la besogne de Milady à laquelle je vais me mettre peut bien se faire à la dictée, ce qui étoit impossible pour un ouvrage dont la composition exigeoit autant de recherches que de mots.

C'est réellement, mon ami, un *bien bon ouvrage*, et qui, grâce à vos conseils, n'aura, je pense, guère de pareils *en françois* dans ce genre. Il faut hardiment se rendre ce témoignage quand il s'agit d'un livre qui n'est qu'utile, et ne peut par conséquent prétendre à la gloire de *Cendrillon*. Ce n'est cependant pas tout. Il s'agit encore de le bien vendre, et je me suis avisé pour cela de le soumettre à la commission chargée du choix des livres classiques, dont l'attache en décupleroit la valeur; mais que j'aie son aveu ou non, je ne veux rien négliger pour tirer le plus possible de cette foible ressource, la dernière, peut-être, de ma pauvre petite famille. Je sais que messieurs *Mame* ont donné vingt mille francs à M. Daunou, pour son *Boileau* qui est bien loin de lui avoir coûté les mêmes soins. On peut dire à cela que M. Daunou avoit une réputation faite et qu'il vendoit à forfait, puisque c'est une édition stéréotype; mais si mon ouvrage est mis *à l'usage des écoles*, ce qui lui assure un débit immanquable, et que je le cède aux mêmes conditions, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de désavantageux pour lui dans la comparaison. Il fournira trois volumes comme le *Boileau*, y compris mon long commentaire et les *Index*. J'ai pensé à en écrire à messieurs *Mame*, mais j'ai songé qu'une lettre, datée du village, de la main d'un auteur qui cherche à vendre, auroit bien moins de crédit que celle qui porteroit la signature et le sceau d'un riche et docte chevalier. Voyez, mon cher patron, ce que votre tendresse peut vous suggérer à ce propos.

Je n'ai plus qu'une chose à vous dire. Je suis porté à croire que ce livre ne seroit pas le meilleur des miens si j'avois à vivre longtemps encore, mais dans l'hypothèse où je suis, je ne m'attends pas à faire mieux. Or je voudrois que ce que j'ai fait

de mieux portât le nom de l'homme que j'ai le mieux aimé après mon père. Avez-vous des raisons pour ne pas vouloir de cette *Epître dédicatoire ?*

Ayez la complaisance, mon cher ami, de m'excuser auprès de nos amis communs, Stewart, Barbier, la Morlière, Machart, Dijon, du long silence que je garde à leur égard. Quatre mois de maladie continuelle me justifient un peu. Pauvre Olympe !

Recevez l'assurance de l'amitié de votre Charles et de votre Désirée, et faites l'agréer à Milady dont la filleule croît et s'embellit à vue d'œil.

Tout à vous, votre tendre et dévoué,

CHARLES NODIER.

Quintigny, près Lons-le-Saulnier (Jura), 25 décembre 1811.

REVUE DES VENTES.

XI.

VENTES DES BIBLIOTHÈQUES

de MM. de Pont-Laville et E. B. (Baudelocque).

Ces deux ventes ont fait sensation parmi les bibliophiles. Ce n'est pas sans motifs qu'elles ont attiré l'attention sérieuse des amateurs.

La bibliothèque de M. de Pont-Laville étoit composée de livres curieux que recommandoient la rareté ou la beauté de l'édition, l'élégance de la reliure, ou la suscription des amateurs célèbres qui les avoient précédemment possédés.

M. Baudelocque s'étoit particulièrement appliqué à réunir les anciens poëtes françois, les ouvrages sur l'art dramatique, les pièces de théâtre, les contes et facéties, les livres de luxe imprimés sur grand papier. Il poursuivoit cette œuvre avec persévérance depuis de longues années. Le noyau de cette belle collection s'étoit formé des débris des bibliothèques de Labédoyère, Pixérécourt, de Soleinne et surtout de l'exquise bibliothèque créée par Charles Nodier. Tous ces volumes resplendissoient dans des reliures sorties des ateliers de Derome, Duseuil, Padeloup Bozérian, Thouvenin, Bauzonnet, Duru, Niédrée et Capé; il étoit donc impossible que les bibliophiles résistassent à la tentation d'acquérir de pareils joyaux.

Nous donnerons maintenant à nos lecteurs un aperçu des

prix auxquels ont été adjugés quelques-uns des beaux livres que renfermoient ces deux bibliothèques.

Dans le catalogue de la vente de M. de Pont-Laville, nous remarquons les articles suivans :

Un *Nouveau Testament grec* de R. Estienne, portant la signature de J. Racine, a été adjugé pour 116 fr. à M. G*** qui a obtenu aussi, pour 33 fr., les *Ordonnances de Normandie*, imprimées à Caen, en 1579. Un magnifique *Corpus juris civilis*, Elzevier, s'est vendu 126 fr. pour M. Alfred Ch. Le marquis de Morante a acheté 54 fr. le *Cornelii Agrippæ de incertitudine scientiarum*, 1531; mais hâtons-nous d'ajouter que ce volume avoit appartenu à Charles-Quint, et portoit sur les plats les empreintes de sa bibliothèque. Le même auteur a obtenu pour 46 fr. deux jolis petits volumes de Cicéron, *de Philosophiâ*, avec une reliure du temps, ornée de compartiments. C'est encore pour le même bibliophile que le *Veccellio* a été acquis au prix de 120 fr. On a donné pour 210 fr. les *Méditations chrétiennes de Philippe de Mornay*, exemplaire unique, imprimé sur vélin, avec des notes autographes de l'auteur : c'est M. Alfred Ch. qui en est l'heureux possesseur. Le charmant exemplaire de l'*Ovide*, Elzevier, s'est vendu 124 fr. Dans la classe des poëtes latins modernes, le marquis de Morante a trouvé plusieurs volumes rares qui serviront à augmenter la collection qu'il se plaît à former et qui sera, peut-être, unique en ce genre. L'exemplaire relié en maroquin de la collection des *Romans des douze Pairs*, a été vendu 190 fr. M. B*** de Besançon, a acquis pour 70 fr. un *Manuscrit de Boëce*, traduit en françois par un Franc-Comtois, habitant Poligny. Un délicieux exemplaire de *Villon* a été adjugé 170 fr.; la *Madeleine dans les rochers*, manuscrit autographe, 49 fr. 50 c.; un exemplaire de *Boileau*, édition originale, 35 fr.; et *Saint Paulin*, poëme de Perrault, avec envoi autographe, 44 fr.; la *Collection des Poëtes françois*, imprimée par Coustelier, a été payée 113 fr.; le *Théâtre de Gaillon*, adjugé à 55 fr. 50 c. et le *Théâtre de Hardy* à 72 fr. ont été acquis ainsi que d'autres pièces des théâtres de Corneille, de Bour-

sault, etc., en éditions originales, pour M. G***; le beau *Rabelais de Dolet* s'est vendu 200 fr. Il se trouve maintenant dans le cabinet de M. de Clinchamp; le *Rabelais* Elzevier, a été acheté 175 fr. pour le comte Napoléon Camerata. Le *Matheolus*, adjugé à 131 fr., fait partie maintenant de la collection de M. Cailhava qui crée une nouvelle bibliothèque. C'est M. P***, dit-on, qui a acheté 99 fr. le *Carcer d'amore*, avec la signature de Montaigne. Le *Diderot* de Naigeon sur papier vélin, a été vendu 140 fr.; la collection des réimpressions de Caron a été achetée 175 fr. pour l'Angleterre. M. Alfred Ch. a obtenu pour 201 fr. le précieux volume de *Salluste*, à la reliure de Maioli.

Nous citerons encore le bel exemplaire de Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores* vendu 361 fr.; les *Chroniques de Charles VII*, adjugées à 160 fr et le *Rozier des guerres*, à la reliure fleurdelisée, vendu 50 fr.; ces deux derniers ouvrages ont été acquis pour M. G***.

Nous avons déjà annoncé dans un numéro du Bulletin que le duc d'Aumale devenoit bibliophile. A l'appui de cette assertion, nous dirons qu'à la vente de M. de Pont-Laville, ce prince a fait l'acquisition de plusieurs volumes. Il a payé 40 fr. une délicieuse plaquette, le *Vray discours de la bataille entre Châteauneuf et Jarnac*, où fut tué le prince de Condé; il a acheté 33 fr. les *Actes et dispense du mariage de Henri de Bourbon avec la princesse de Condé*, 1573. Les *Lettres héroïques du sieur de Rangouze*, lui ont été adjugées pour 81 francs: c'étoit l'exemplaire de dédicace orné du chiffre et du portrait d'Anne d'Autriche.

M. Alfred Ch.*** a acheté 121 fr. la *Collection du tribunal révolutionnaire*, trois vol. in-4°. Le même amateur s'est rendu acquéreur pour 50 fr. du somptueux exemplaire de l'*Histoire du Drapeau*, par M. Rey, orné d'une reliure fleurdelisée sur toutes les faces. Pour 80 fr., ont été données les *Cérémonies de l'enterrement de Charles III, duc de Lorraine*, imprimées à Nancy, volume dont la reliure peut être regardée comme le chef-d'œuvre de Capé. Un précieux manuscrit sur la Savoie a

été vendu 50 fr. Les *Antiquités d'Herculanum* ont été adjugées à 130 fr. et le *Piranesi* a été donné pour 333 fr. Le *Musée Clémentin* a été acheté 90 fr. pour la bibliothèque d'Aix. Le magnifique exemplaire des *Hommes illustres*, par Perrault, a été vendu 150 fr., acquis par le marquis de Morante.

Enfin, cette riche collection a été dispersée parmi les amateurs les plus distingués qui se sont vivement disputé la possession de la plupart des volumes qui la composoient.

La vente de la bibliothèque de M. Baudelocque n'étoit pas moins digne que la précédente, de la sollicitude des bibliophiles. Si l'on y remarquoit peu de livres ayant appartenu à d'anciens amateurs, tels que Grolier, Maioli, le comte d'Hoym, etc., on trouvoit répété à chaque page du Catalogue, ces notes attrayantes: Ex. Pixérécourt, ex. Nodier, ex. Labédoyère, etc. Au surplus, les articles que nous allons citer, fourniront à nos lecteurs le moyen d'apprécier la valeur de cette belle collection.

La *Bible de Lefèvre* a été achetée 219 fr. pour M. Alfred Ch.*** qui s'est aussi rendu acquéreur de la *Bible de Mortier* avant les clous. Le *Manuscrit de Rousselet* a été adjugé 125 fr. à M. Cigongne; des *Heures* du XVe siècle, élégamment reliées, ont été vendues 320 fr.; le *recueil des pièces du procès de la Cadière* a atteint le prix de 130 fr.; l'édition Elzevier de *la Sagesse de Charron,* sans date, a été payée 104 fr. M. de Ganay a obtenu pour 51 fr. l'*Utopie de Thomas Morus,* ex. de Ch. Nodier; le *Roman de la Rose,* de Vérard, a été laissé à 229 fr. pour M. C***. Le *même roman,* édité par Méon, en grand papier, a été vendu 170 fr.; le baron de La Roche-Lacarelle a payé 85 fr. un très-beau *Coquillart* de Galiot Dupré. M. Giraud de Saviné a acquis pour 95 fr. le *grand Blazon des faulses amours.* M. Cigongne a acheté 149 fr. *la louange et beauté des Dames.* La *Voie de Paradis* a été payée 50 fr. par M. de Lignerolles. La *Marguerite des Marguerites* s'est vendue 640 fr. et appartient maintenant à M. de Clinchamp. Le magnifique exemplaire de l'*Imagination poëtique,* orné d'une reliure dite à la fanfare, ex. de Ch.

Nodier, a été adjugé pour 171 fr. M. Yéméniz; ce bibliophile distingué a acquis, dans cette vente, plusieurs volumes parmi lesquels nous citerons: Le *Girouffiier des Dames*, adjugé 120 fr.; les *Songes de la Pucelle*, 151 fr.; les *Élégies de la belle Fille lamentant sa virginité*, 120 fr.; le *Repos de plus grand travail*, 90 fr.; les *Amoureux Repos*, 133 fr.; la *Colombière*, bel ex. de Ch. Nodier, 60 fr.; la *Réformation des Tavernes et Cabarets*, 93 fr.; le *Mystère de la Sainte Incarnation*, 370 fr. M. de Lignerolles a obtenu pour 89 fr. le *Remy Belleau*, exempl. de Ch. Nodier. Le poëme du *Balai*, par Dulaurent, orné de 19 gouaches, a été acheté 119 fr. par un nouvel amateur, M. Delasize, zélé bibliophile, qui possède déjà un certain nombre de précieux volumes: les *Œuvres satyriques de Corneille Blessebois*, ex. de Ch. Nodier, ont été vendues 181 fr.; le *Recueil des pièces du Cosmopolite*, ont atteint le prix de 301 fr.; les *Triumphes de Pétrarque*, la délicieuse édition de Denys Janot, ornée d'une élégante reliure de Bauzonnet ont été adjugés pour 116 fr. à M. Delasize. M. de Ganay a acheté 460 fr. le *Recueil des histoires de Troyes*, édition de Lyon, 1544. Le *Mystère de la Passion*, 1512, s'est vendu 400 fr.; l'*Homme pécheur* a été payé 400 fr. pour l'Angleterre. La bibliothèque nationale a acquis la *Vie et histoire de sainte Barbe*, édition de Jeh. Trepperel, 480 fr.; l'édition de Lyon, Olivier Arnoullet, 260 fr., et une autre édition de Lyon, M. Rigaud, 1602, in-16, 140 fr. Le *Valet à tout faire* a été adjugé pour 125 fr. à M. Giraud de Saviné; *Florent et Lyon* a été vendu 221 fr. pour M. G***; M. B*** a obtenu pour 71 fr. l'édition originale des *Lettres portugaises*. Les *Contes de Perrault*, édition de Lamy, exemplaire en papier de Hollande, relié par Derome, que Ch. Nodier avoit autrefois payé 90 fr., a été adjugé, dans cette vente, 295 fr. pour M. Delessert. Le *Triomphe de l'Abbaye des Conards* a été acheté 252 fr. par M. Léon Tripier; le *Recueil des Caquets de l'accouchée* s'est vendu 265 fr.; enfin l'unique exemplaire sur vélin du *Cymbalum Mundi* a été adjugé pour 415 fr. à M. de Clinchamp.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de volumes;

mais nous craignons d'allonger outre mesure cet article, et de fatiguer l'attention de nos lecteurs en leur présentant une trop longue nomenclature de titres d'ouvrages et de prix d'adjudication.

Nour rendrons compte prochainement de deux ventes importantes dont l'une ne se terminera qu'à la fin du mois de juin : ce sont les ventes des bibliothèques de M. de Quatremère de Quincy et de M. de St.-Albin.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR DES LIVRES PEU CONNUS.

Francisci Hotmanni jurisconsulti consolatio, è sacris litteris petita. Liber postumus, nunc primum editus. *Genevæ, apud Franciscum Le Preux*, 1594, in-8°, vél.

Anti-Tribonian ou Discours d'un grand et renommé jurisconsulte de nostre temps. Sur l'estude des loix, fait par l'advis de feu monsieur de L'Hospital, chancelier de France en l'an 1567. *Paris, Jérémie Périer*, 1603, in-8°, vél.

Ces deux opuscules de François Hotmann n'ont été publiés qu'après sa mort : le premier par son fils, Jean Hotmann de Villiers, le même qui a écrit la préface de l'histoire du président de Thou, et le second par le calviniste P. Nevelet, sieur de Dosches, grand ami de l'auteur, et auquel on devoit déjà une Vie de François Hotmann en latin (Francfort, 1595, in-4°).

(*Voyez* les n°s 890 et 891, p. 601 de ce présent numéro.)

Consolatio è sacris litteris petita.— Série de réflexions faites à l'occasion de la lecture de quelques passages de la Bible, ne peut être considérée que comme les derniers passe-temps d'un homme avancé en âge, faisant un retour sur lui-même, et n'a dû sans doute de voir le jour qu'à cette circonstance que son fils désiroit réhabiliter devant certaines gens la réputation de son père, fortement compromise au point de vue religieux. Quant à l'*Anti-Tribonian* patronné par le grand chancelier

L'Hospital, c'est une œuvre d'une tout autre portée. Le but du jurisconsulte étoit de lutter contre la tendance très-prononcée alors de se livrer trop exclusivement à l'étude du droit romain au détriment de celle de nos lois et coutumes. Les conseils qu'il donne à ce sujet dans les chap. I, IX, X et XV sur *les actions et formulaire de plaiderie*. — *La Conférence de la façon d'enseigner le droit des anciens avec la nostre*. — *La manière d'enseigner des docteurs modernes*, sont parfois encore de saison, et F. Hotmann, professeur de droit à Bourges et rival du célèbre Cujas a, ce me semble, fait faire un grand pas à cette partie de notre instruction en France.

Il est bon d'ajouter, pour donner plus d'intérêt à ces deux volumes, que M. F. Hotmann, membre d'une famille qui, à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e] siècle, a fourni plusieurs littérateurs et fonctionnaires publics distingués, fut lui-même à son époque un personnage dont on parla beaucoup. Il embrassa les idées de la réforme et n'échappa à la Saint-Barthélemy que par le dévouement de ses écoliers qui, à Bourges, le sauvèrent du massacre. Ce fut à la suite de ces événemens et dans la retraite, soit à Bâle, soit à Genève, qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages et deux entre autres qui, eurent un grand retentissement : le *Brutum fulmen*, en faveur du roi de Navarre excommunié à Rome, et *Franco Gallia sive tractatus de regimine Regum Galliæ et de jure successionis. Genève*, 1574, in-8°, où il prétendoit prouver que la monarchie étoit élective et non héréditaire.

Toutes ces œuvres ont été recueillies par Jacq. Lectius et publiées sous le titre de : *Fr. Hotmanni Opera. Colon. Allob.* 1599. 2 vol. in-fol., mais les éditions originales de chacun de ces ouvrages assez difficiles à rencontrer, sont préférables à cette collection de Lectius.

P. DE M.

Cinquante discours de matière d'Estat de feu messire Guillaume de Willaert, chevalier, sieur de Basse, reveus et augmentés par son germain Jacques de Willaert, escuier, et imprimé à ses frais. ***Bruxelles, Godefroy Schoevarts,*** **1631, in-8°.**

Ces cinquante discours que l'auteur dédioit à son compagnon d'armes et prince Albert, archiduc d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, ne parurent pas du vivant de Willaert et d'Albert; la mort empêcha l'un de les publier et l'autre d'en agréer l'offrande. Ce ne fut que vingt-sept ans après que Jacques de Willaert, frère de Guillaume et héritier de sa sœur, les fit imprimer à ses frais.

Qualis germanus, talis germanus..... Si Jacques se montra jaloux de la réputation de son frère, celui-ci à son tour méritoit à plus d'un titre cette offrande à sa mémoire.

« *J'ay tousiours estimé,* dit-il dans sa dédicace, *que la pro-*
« *fession d'un gentilhomme deuoit estre toute voüée au service*
« *de son prince, et au bien de l'Estat..... Et pour ne demeurer*
« *seul les bras croisés, cependant que tout le monde travaille....*
« *j'ay voulu le destiner* (mon temps) *au bastiment de ces cin-*
« *quante discours,* où ie traicte *de tout ce qui se peult tomber*
« *en matière d'Estat et de guerre.* » Et le vieux chevalier, dont les mains ne saisissent plus l'épée, *print pour exerciee les Muses* et cherche à faire de son mieux le bien que son bon cœur lui conseille.

Son ouvrage ne peut le placer au premier rang des écrivains qui ont tenté d'éclairer par leurs doctrines la route dangereuse que les princes ont à parcourir. Mais Willaert avoit beaucoup lu et a mis à profit les œuvres des autres, et les *cinquante Discours* trouvent leur place à côté de Machiavel, Budé, Saint-Gelais, Brèche et quelques autres auteurs politiques de cette époque.

Ce livre n'est pas cité : la bibliographie n'est pas, je le sais,

sentimentale de sa nature ! Toutefois, pour ma part, je n'hésite jamais à mentionner un livre qui, comme notre bouquin en question, quelle que soit du reste sa valeur historique ou littéraire, couve sous son vélin poudreux un mystère d'amour fraternel et laisse jaillir de ses feuillets quelques étincelles chevaleresques et patriotiques. (Voyez n° 931, page 608.)

P. DE M.

Vindiciæ Gallicæ adversus Alexandrum patricium Armacanum theologum. *Parisiis*, 1638, in-8°.

L'auteur de cet ouvrage est Daniel de Priézac, jurisconsulte distingué du XVIIe siècle et membre de l'Académie françoise en 1639. Il le composa par l'ordre de la cour, pour répondre à un libelle du théologien Corn. Jansenius, évêque d'Ypres, le fameux contradicteur de Molinos, intitulé : *Mars Gallicus seu de Justitia armorum et fœderum Regis Galliæ.*

La prose du théologien, excitée sans doute par quelque intrigue espagnole, distilloit le fiel et l'injure sur nos premiers rois, leurs priviléges et la sainteté de leur investiture, battoit en brèche la suprématie du roi de France, comme fils aîné de l'Église, condamnoit les alliances contractées par lui avec des puissances non catholiques ou ennemies de l'Espagne, et ornoit galamment la tête de son altesse royale espagnole de tous les mérites qu'il enlevoit à celle du monarque françois.

Les *Vindiciæ* détruisent ces insinuations malveillantes, et Priézac, plutôt historien que panégyriste, venge la réputation de nos rois, établit l'origine et la valeur de leurs prérogatives, prouve par de nombreux exemples la nécessité de certaines alliances, et rend parfois avec usure, à l'adresse des Espagnols, les mauvais complimens distribués à la France par le *Mars Gallicus*. (Voyez n° 929.)

Somme toute, les *Vindiciæ Gallicæ*, si on pouvoit les joindre au *Mars Gallicus*, formeroient un assez curieux Codex,

Des manières de se dire des gros mots entre les peuples voisins, avant *l'inauguration du règne des Ententes cordiales.*

L'ouvrage a été traduit en françois par Jean Baudouin, sous le titre de : *Défense des droits et des prérogatives des Rois de France*, Paris, 1639, in-8°, et Brunet qui cite de Priézac ou de son fils Salomon, *la Vie de sainte Catherine de Sienne*, ne fait pas mention des *Vindiciæ* imprimées cependant plusieurs fois.

P. DE M.

Nouveau recueil des Factums du procès d'entre défunt M. l'abbé Furetière, etc. *Amsterdam*, *Henry Desbordes*, 1694, 2 vol. in-12.

Les Factums de Furetière contre l'Académie qui obtinrent tant de succès lors de leur apparition, furent d'abord publiés de format in-4°. Ils furent réimprimés plusieurs fois en Hollande, de 1685 à 1688, en 1 vol. in-12 et depuis lors en 2 vol. L'édition que nous annonçons est la dernière. (Voyez Catalogue n° 883, au mot *Furetière.*) Elle contient un grand nombre de pièces piquantes, parmi lesquelles il faut ranger en premier ordre les *Couches de l'Académie* (tom. I, p. 271). Quoique les penchans de l'éditeur le portassent à préférer la cause de Furetière à celle de l'Académie (voy. la préface), il n'a pas plus ménagé l'un que l'autre dans l'assemblage des pièces qui composent son recueil. Une des réflexions scandaleuses qui donnent encore tant de saveur au récit de débats qui, sans cette circonstance, seroient presque oubliés aujourd'hui, est relative à la tenue des séances particulières de l'Académie françoise et aux discussions qui s'élevoient entre des membres de cette compagnie très-célèbre et quelques médiocrités ou nullités que le *maréchalat littéraire* n'a pas sauvées de l'oubli. On y voit figurer le bon La Fontaine, que Furetière appelle *Arétin mitigé,* Quinault, Perrault, Bensserade, Régnier-Desmarais, que le malin abbé traite avec une rigueur qu'ils ne méritoient

pas et qu'il auroit dû réserver exclusivement pour les Coras, les Boyer, les Cassagne et autres écrivains de même étoffe. Au nombre des anecdotes réjouissantes dont il sème ses récits, on remarque celle du combat à coups de dictionnaires qui eut lieu entre Charpentier et l'abbé Tallemant. « Ce fut alors qu'on vit ce combat fabuleux décrit si agréablement dans le *Lutrin* de M. Despréaux, converti en réalité. » (Tom. I, p. 334.)

Notre édition, quoique moins belle que celles qui l'ont précédée, doit obtenir la préférence parce qu'elle est plus complète.

J. L.

Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani, o come che sia avendo relazione all' Italia, di G. M. — *In Milano, G. Pirola*, 1848; 1 vol. grand in-8° de 480 p. à deux col.

Nous sommes en retard pour parler de cet important ouvrage dont le titre rappelle le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier. Le premier volume, publié sur la fin de 1848, a seul paru et fait vivement désirer les autres. L'auteur, connu par une foule d'excellens travaux de critique et de philologie, ne s'est pas contenté, comme le bibliographe françois, de mentionner les titres et de signaler en quelques mots les auteurs certains ou présumés; on peut dire que tous les auteurs italiens anonymes de quelque importance lui ont fourni le sujet d'une dissertation piquante, nette et instructive, dans laquelle les meilleures éditions sont indiquées, leurs particularités appréciées, et souvent le fond des ouvrages étudié et jugé. Possesseur d'une excellente bibliothèque, et nourri pour ainsi dire aussi fortement de notre littérature françoise que des innombrables productions du génie italien, M. le comte Melzi pouvoit mieux que personne entreprendre et exécuter un ouvrage aussi long, aussi difficile. C'est un monument élevé aux lettres italiennes, dont on pourra faire même en France un grand profit, et qui ne

manquera pas d'étendre le domaine de notre bibliographie nationale.

L'article seul des Académies italiennes suffiroit pour faire, à nos yeux, la fortune du livre. Combien d'associations scientifiques, poétiques, sérieuses, comiques, bouffonnes et burlesques! En France, nous avons tout au plus une douzaine d'Académies ; en Italie, on les compte par centaines, et les Académiciens par milliers, tous modestes, gracieux, savans, convenables, indulgens, philosophes — comme chez nous. A l'occasion du célèbre livre de l'*Alcibiade Fanciullo*, M. Melzi rejette l'opinion qui en attribuoit l'infâme composition à Pierre Arétin, déjà suffisamment chargé, Dieu merci, de ses propres méfaits. Mais ni Charles Nodier, ni notre auteur ne nous apprennent qui l'a fait; ils nous disent seulement que c'est la traduction d'un ouvrage latin dont on connoît une édition de 1633, sous le titre de : *Amatus Fornacius.*—Pour suivre la pagination du *Dizionario*, nous avertirons M. Melzi d'écrire le nom de l'auteur françois du roman d'*Alcidiane*, *Marin le Roy de Gomberville*, et non Gombeville ; celui de l'auteur de l'*Art de plaire en conversation*, est Pierre d'Ortigue, sieur de Vaumorières, mort en 1693, et non *Pierre Vaumorier*. Ce sont là probablement des fautes d'impression. Nous devons encore recommander plus particulièrement les articles consacrés aux antiquités d'Annius ou plutôt *Nannius* de Viterbe; à l'*Arte bene moriendi*, que nous croyons ici d'origine françoise, et que M. Melzi attribue à Domenico Capranica, cardinal de Fermo, contemporain de Gerson; aux recherches faites sur les auteurs des ouvrages faussement attribués à saint Augustin; aux conjectures nouvellement faites après celles de notre savant compatriote, le vicomte Colomb des Batines, sur le véritable auteur du Commentaire de Dante, imprimé pour la première fois en 1477, et faussement attribué à Benvenuto Rambaldi, d'Imola. — Ailleurs, M. Melzi justifie l'opinion qui laisse à Jean della Casa la fâcheuse responsabilité du *Capitolo del Forno*, contre l'opinion des biographes de cet ingénieux prélat. Il constate le résultat de recherches

fort précieuses sur le nom des auteurs d'hymnes et de proses consacrés par la liturgie catholique. Après avoir rappelé tout ce qu'on a dit de la composition du *Dies iræ*, que l'on peut hardiment regarder comme un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne, « l'opinion la mieux fondée, » ajoute M. Melzi, « en « attribue l'honneur au cardinal Latino Malabranca, dominicain, « mieux connu sous le nom d'Orsini, à cause de sa mère, Ma- « bile Orsini, sœur du pape Nicolas III, femme d'Angelo Ma- « labranca. Ce Malabranca se trouve surnommé parfois Branca- « leone, mais il n'avoit rien de commun avec la maison des « Frangipane. Tommaso da Celano ou di Cellino passe pour « avoir fait la première musique du *Dies iræ*, et c'est à cause « de cela qu'on l'a souvent confondu avec l'auteur des paroles. « Mais dans tous les cas, on n'a jamais trouvé le *Dies iræ* dans « un livre exécuté avant la fin du XIIIe siècle. » — Dans un pareil ouvrage on sent qu'il faudroit tout citer pour ainsi dire, et l'espace qui nous est réservé ne nous le permet pas. Bornons-nous à souhaiter la publication prochaine du second volume qui, nous l'espérons aussi, ne sera que l'avant-dernier.

P. PARIS.

Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris, Crapelet*, 1850.

La Société des Bibliophiles françois vient d'enrichir d'un nouveau volume la série de ses intéressantes publications.

Ce n'est plus cette fois un ouvrage suivi comme le sont, entre autres, l'*Apparition de Jehan de Meun* et le *Ménagier de Paris* : la Société laborieusement occupée à préparer une nouvelle édition de l'*Heptameron*, mais ne voulant point toutefois garder une inaction que lui auroient reprochée les fidèles amis des livres, s'est contentée de mettre à profit les documens inédits qu'elle possédoit pour continuer la collection de ces mélanges qu'elle avoit interrompue depuis bientôt treize ans.

Éclos au milieu d'un cercle d'hommes de goût et sorti d'une imprimerie en renom qui ne donne d'ordinaire le jour qu'à l'œuvre assuré d'une longue vie, ce livre ne pouvoit manquer de renfermer tous les élémens d'un succès légitime, et en effet le choix des morceaux littéraires et historiques confié à l'appréciation des plus fins experts ès Bibliognostie et en particulier à la direction du savant et modeste éditeur du *Ménagier de Paris* et du *Recueil de dissertations de l'abbé Lebeuf*, satisfait le lecteur le plus exigeant.

Ces mélanges se composent :

1° Sous le titre de *Lettres de la duchesse de Bourgogne* (Marie-Adélaïde de Savoie) de la suite et complément de la correspondance adressée à madame de Maintenon insérée au tome XI des *Anciens mélanges* de la Société et de sept lettres au maréchal duc de Noailles, empreintes toutes du charme attaché au style épistolaire des femmes et laissant entrevoir derrière le voile d'une adorable ingénuité un aperçu délicat de l'esprit et des mœurs à la fin du règne de Louis XIV. Elles ont de plus le mérite d'être précédées d'une notice de M. L. V. D. N. dont le nom ainsi que celui de feu M. le duc de Poix, ne sauroit se présenter qu'accompagné d'éloges dans les annales bibliophiliques.

2° *Du catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourbon en* 1524; publié par le secrétaire de la Société, M. Le Roux de Lincy, qui non content d'offrir la liste déjà curieuse par elle-même des imprimés et manuscrits de cette fameuse *librairie du chasteau de Molins*, une des plus belles et des plus considérables bibliothèques de la France au XVIe siècle, a enrichi d'annotations la plupart des articles et a transformé un simple dépouillement de catalogue en un travail bibliographique fort utile (1).

(1) *L'inventaire des meubles estans en la maison de Mgr le duc Bourbonnoys et Auvergne.... en sa ville d'Aigueperse* (Puy-de-Dôme), qu'on a joint au susdit catalogue, est également bon à consulter et permet de se rendre compte de la richesse mobilière d'un haut seigneur de cette époque.

3°. De l'*Aide payée par les habitans du diocèse de Paris pour la Rançon du roi Jean,* par M. L. Dessalles. Document historique important surtout pour l'étude de l'administration financière, au sujet duquel et en dehors des données du manuscrit, M. Dessalles a fourni des renseignemens précieux relatifs aux recettes et dépenses du royaume, à la nature et quotité des impositions payées par Paris, et grand nombre d'autres villes, et au mode de comptabilité usité alors.

4° D'une *Notice de M. Jaubert de Passa sur un Missel du XVe siècle,* communiquée par M. P. Mérimée, membre de la Société, énumérant depuis la première jusqu'à la dernière toutes les manipulations nécessaires à la confection matérielle d'un manuscrit et indiquant les ouvriers et les artistes qui y concouroient, ainsi que le prix de la main-d'œuvre.

5° *Du caractère dit de* CIVILITÉ *et des livres qui ont été imprimés avec ce caractère au XVe siècle,* par M. J. Pichon, président de la Société.

6° et 7° De deux Notes de M. A. Le Prevost, membre de la Société, traitant la première, d'un papier du XIIIe siècle, et la deuxième de la recette d'une encre employée par Tanneguy-le-Fevre, noire et inaltérable au suprême degré, qualités précieuses pour les annotateurs de livres ou les pauvres auteurs réduits à ne laisser après eux que des œuvres manuscrites.

8° Enfin d'une Table des matières qui clôt malencontreusement cette publication qu'on aimeroit, quelque ménagé que doive être le vrai plaisir et quel que soit l'appât que l'on trouve à l'attente, désirer moins longtemps à l'avenir!

P. DE MALDEN.

Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France, traduit de l'allemand, et précédé d'une introduction par Edmont de Coussemaker. *Paris, Victor Didron,* **1849, in-8.**

La remarquable compilation relative aux annales de l'Alle-

magne, du ve siècle au xve, intitulée : *Monumenta Germanicæ historica inde de anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum, auspiciis societatis, aperiendis fontibus rerum germanicarum mædii ævi, etc.*, dont il a déjà paru 10 vol. in-fol. aux frais d'une société historique d'Allemagne, fondée en 1819 sous les auspices du baron de Stein, est le prétexte très-bien venu parmi nous de la publication de M. de Coussemaker.

Afin de réunir les documens nécessaires à la rédaction de ces *Monumenta*, la Société délégua dans toutes les contrées savantes de l'Europe des érudits chargés d'explorer les dépôts d'archives et les bibliothèques publiques et privées. La Hollande, la Belgique et le nord de la France, échurent à M. Bethmann, et c'est le résultat de cette exploration, du moins pour ce qui regarde le nord de la France, que l'on a traduit.

M. Bethmann est venu chez nous en curieux et savant chercheur de nos richesses bibliographiques, et son appréciation sur les dépôts publics du nord de la France mérite à tous égards d'être prise en considération.

Il a visité notamment les bibliothèques de Paris, de Rouen, du Havre, de Caen, de Bayeux, de Coutances, d'Avranches, de Lisieux, d'Évreux, de Chartres, de Soissons, d'Amiens, d'Abbeville, de Boulogne, de Saint-Omer, de Bergues, de Lille, d'Arras, de Douai, de Cambrai et de Valenciennes, et il signale dans ces villes tout ce qui offre de l'intérêt, tant au point de vue spécial de sa mission que sous le rapport archéologique et artistique; il passe en revue, avec les manuscrits de Grégoire de Tours, Sigebert et Paul Diacre, qu'il a pour but de collationner, tous ceux dont l'histoire locale peut profiter, et enfin par-ci par-là, poliment sans doute, mais en homme *peritus materiæ*, il critique ou loue la direction de nos dépôts nationaux et fait parfois des réflexions spirituellement naïves à l'endroit de quelques bibliothécaires qui, avant la traduction, s'estimoient peut-être très-heureux de ne pas comprendre l'allemand.

En résumé, cette revue *bibliotaphographique*, que fait valoir le talent du traducteur, jette un peu de lumière sur certaines de nos bibliothèques de province en général, trop peu connues ou mal connues, et les avis très-judicieux et parfaitement désintéressés que donne à leur sujet un étranger, pourront en temps et lieu être mis à profit.

Ce petit volume, bien rempli comme on le voit, contient en outre une découverte de M. Bethmann dans la bibliothèque de Valenciennes; le *fac-simile* du feuillet de garde du manuscrit, intitulé : *Paradisus Smaragdi*, fragment en langue romane, remarquable par son ancienneté et ses caractères graphiques, et fort utile pour l'histoire de la langue françoise.

P. de M.

NOUVELLES.

Un des membres les plus universellement estimés de l'industrie lyonnoise, M. Yemeniz, vient d'être promu à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction, depuis longtemps méritée, est la juste récompense de plusieurs années de travaux et d'efforts pour maintenir à la hauteur de sa renommée, et la surpasser même, cette antique fabrication d'étoffes et de tissus précieux qui constitue la gloire artistique et commerciale de la seconde ville de France. M. Yemeniz a rendu les plus grands services à ce genre d'industrie, en l'élevant aux plus hautes conceptions de l'art, ainsi qu'on a pu s'en convaincre dans différentes expositions publiques où la foule se pressoit devant les riches tentures, les étincelantes draperies sorties des ateliers placés sous son intelligente direction.

M. Yemeniz méritoit encore l'honorable distinction dont il vient d'être l'objet, par ses vastes connoissances comme bibliophile. Sa bibliothèque, véritable musée, œuvre de patience, de goût et de longues recherches, passe à bon droit pour une des plus riches et des plus curieuses que l'on puisse visiter et consulter avec profit, dans la catégorie, si chère aux vrais amateurs, des éditions rares ou des exemplaires uniques. Si l'on ajoute à ces mérites, connus de tous à Lyon, les services rendus par M. Yemeniz comme consul de Grèce, sa patrie et celle des arts qu'il sert si bien, comme aussi la réputation si justement acquise de son salon, où le noble esprit d'une femme dé-

vouée à tout ce qui élève l'intelligence, attire tous les talents, qu'elle inspire ou qu'elle encourage, on comprendra que le gouvernement ne pouvoit mieux placer ses faveurs, et qu'il ne fait que s'honorer lui-même en honorant des mérites d'autant plus vrais qu'il faut aller les chercher dans le silence que leur modestie s'impose.

(*Gazette de France*. Voyez aussi le *Bulletin*, page 515.)

— Par un arrêté du 30 mai, rendu par M. Parieu, il est formé, près le ministère de l'instruction publique, une commission à l'effet d'examiner et de résoudre les questions relatives aux différents catalogues de la Bibliothèque nationale.

Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

MM. Passy, ancien ministre des finances, membre de l'Institut, président;
Beugnot, représentant du peuple;
De Rémusat, *id.*
Berryer, *id.*
Vitet, *id.*
Lherbette, *id.*
D'Albert de Luynes, *id.*
De Lasteyrie (Jules), *id.*
Giraud, membre de l'Université, conseiller de l'Université;
Dunoyer, membre de l'Institut, conseiller d'État;
Monmerqué, membre de l'Institut;
J. Ch. Brunet, bibliographe;
F. Ravaisson, inspecteur général des bibliothèques.

— Voici une circulaire du ministre de l'intérieur, que nous nous empressons d'insérer dans notre *Bulletin*.

« Paris, le 20 avril 1850.

« Monsieur le préfet,

« Il vient de se former une société de bienfaisance qui se propose de fonder des bibliothèques communales gratuites.

« Cette société se recommande par son objet à toute la sympathie du Gouvernement. Il est certain, en effet, que la généreuse pensée de doter d'une bibliothèque toutes les communes rurales de France, et de satisfaire ainsi à un besoin généralement senti, a droit à tous les encouragemens de l'autorité supérieure.

« Je vous verrois donc avec plaisir, monsieur le préfet, aider, autant qu'il peut dépendre de vous, au succès de cette société, en faisant connoître à vos administrés son existence, son organisation, la haute utilité de son but, et en invitant tous les fonctionnaires avec lesquels vous êtes en correspondance administrative, à lui prêter le plus actif concours.

« Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« *Le Ministre de l'intérieur*,

« J. Baroche. »

L'on ne peut certainement qu'approuver cette intention; mais il ne faut pas en rester là, il faut agir et se mettre à l'œuvre. Cessons donc de faire de la besogne inutile..... N'y a-t-il pas eu maintenant assez d'inspections de bibliothèques? Faire un inventaire estimatif, *élaguer* les doubles, les vendre, et avec le produit se créer des ressources pour former des bibliothèques nouvelles ou compléter des séries d'ouvrages qui manquent, nous pensons que faire cela, seroit le plus avantageux et le plus utile.

— M. le chevalier Marchal vient d'être nommé conservateur (par intérim) de la Bibliothèque royale à Bruxelles, en remplacement de M. le baron de Reiffenberg, décédé.

— La Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône publie un prospectus spécimen d'une *Histoire du parlement de Bourgogne*, depuis 1733 jusqu'à 1790, faisant suite aux ouvrages de Palliot et de Petitot, avec un état complet du parlement depuis son établissement, par ordre de la création

des charges, avec les noms et qualités des magistrats qui les ont possédées; par A. S. Des Marches. Le format est in-folio, enrichi d'environ 200 armoiries gravées, et le prix en sera fixé à 20 francs. Ce prospectus ajoute : « Comme il ne sera tiré « qu'un petit nombre d'exemplaires suffisant pour répondre « aux demandes des souscripteurs, les personnes qui désirent « acheter cet ouvrage devront se faire inscrire, avant le 15 juil- « let 1850, » au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

— Le pape Pie IX vient de conférer la croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand à M. de Partonneaux, auteur de l'*Histoire de la Lombardie*. Dès 1842, l'Académie royale de Turin avait admis M. de Partonneaux parmi ses membres, et le roi Charles Albert avoit envoyé la croix de son ordre de Saint-Maurice et Lazare à cet historien, qui a pressenti, avec une si rare justesse d'appréciation, les événemens récents de l'Italie et leur issue désastreuse.

— Le roi de Prusse vient d'accorder à M. Fontanier, consul de France à Dantzick, pour son ouvrage sur l'Inde et le golfe Persique, la grande médaille d'or consacrée aux travaux éminens dans les sciences et dans les arts.

— M. Amédée Gratiot, directeur de la papeterie d'Essonne, vient, sur la proposition de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, d'être nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

— Par arrêté du 13 juin, M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a fixé les vacances des Bibliothèques de Paris ainsi qu'il suit, pour l'exercice 1850 :

Pour la Bibliothèque nationale, du 1er septembre au 1er octobre;

Pour la bibliothèque Sainte-Geneviève, du 1er septembre au 15 octobre;

Pour la bibliothèque Mazarine, du 1er août au 15 septembre;

Pour la bibliothèque de l'Arsenal, du 15 septembre au 1er novembre;

Pour la bibliothèque de la Sorbonne, du 15 juillet au 25 août;

Pour la bibliothèque du Louvre, du 15 août au 1er octobre;

Pour la bibliothèque du palais du Luxembourg, du 15 août au 1er octobre.

— La deuxième vente des livres de MM. Payne et Foss à lieu dans ce moment à Londres. Les bibliophiles de tous les pays y assistent. — Quel sera le résultat et quels seront les heureux possesseurs des richesses que le catalogue promettoit....? C'est ce que nous verrons, et ce dont nous rendrons compte à nos lecteurs.

ERRATUM.

Page 510 des nos 14 et 15 du *Bulletin du Bibliophile*, lig. 21, les *Documenti d'Amore di F. Barberino*, in-4°, mar. rouge, première édition, ont été adjugés pour 44 fr.; *lisez*: 84 fr.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

855. Æneas Silvius, de pravis Mulieribus (epitaphia clarorum virorum et alia multa). *S. L. N. D.*; petit in-8, goth. de 79 p., *portant sur le titre la marque de Jehan Petit, imprimeur à Paris (vers 1507)*. Dos et coins de mar. vert, fil. (*Capé*).. 12—»

Bel exemplaire de cette 1re édition. Rare.

856. Æsopi Phrygis vita et fabulæ a viris doctiss. in latinam linguam versæ : inter quos L. Valla, A. Gellius, D. Erasmus, aliique quorum nomina ignorantur; in calce adiectæ sunt fabellæ tres, ex Politiano, Petro Crinito, Baptista Mantuano. *Parisiis, Roberti Stephani*, M.DXXVII, in-8, veau antique, fil. (*Rel. du temps*)................................ 15—»

857. Arrest de la cour de Parlement contre le tres-mechant parricide Fr. Ravaillac. *Paris*, 1610, in-8. — La chemise sanglante de Henri-le-Grand (1610), petit in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Niédrée*)...... 36—»

Deux pièces, l'une et l'autre rares et très-joliment conditionnées.

858. Articles de la paix d'Hongrie, convenus et accordez entre l'archiduc Matthias, de la part de l'Empereur, et les deputez du seigneur Botz-kai, et les autres seigneurs d'Hongrie. Ensemble les articles et conditions de la tresue faicte

auec l'Empereur et le Turc, le tout traduit d'allemand en françois, *à Paris. Jouxte la coppie imprimée à Rouen*. 1607, pet. in-8, d.-rel. v. .... 8—»

859. Atestation de la nativité de l'Antechrist, par les chevalliers de Sainct-Jean, en l'isle de Malte. Ensemble les signes espouvantables apparus en l'air. *Paris, pour la vefue Saugrain*. 1623, pet. in-8, dos de mar. rouge. (*Capé*).. 15—»

Les armoiries de Lorraine se trouvent sur le titre.

860. Naissance (la) de l'Antechrist en Babillonne, envoyée par l'ambassadeur de France estant en Turquie. *Jouxte la coppie imprimée à Lyon et à Paris par Laurent Lacquehay*. 1623, pet. in-8, dos et coins de mar. rouge. (*Capé*)...... 15—»

861. Athéisme (l') de Henry de Valois où est monstré le vray but de ses dissimulations et cruautez. *Paris*, 1589. — Le faux visage descouvert du fin renard de la France, 1589. — Récepte pour la toux du regnard de la France, 1589. — Les vrais pièges et moiens pour atraper ce fau hérétique et cauteleux grison Henry de Valois. *Paris*, 1589, en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Duru*)............... 38—»

Quatre pièces rares contre Henri III.

862. Balduinus, de Calceo et Nigronius, de Calliga veterum. *Lugd. Batavor*. 1711, pet. in-8, vél. (*Rel. holl.*). .. 8—»

Livre curieux et rempli de figures et planches d'antiquités.

863. Beravlt (*Josias*). La Covstvme reformée dv pays et dvché de Normandie, anciens ressorts et enclaues d'iceluy. *Rouen*, 1612, in-4, vél.............................. 28—»

Quoique mouillé, cet exemplaire grand de marges peut, avec des réparations, devenir un beau livre. Cette édition contient la Charte normande, des édits sur la réunion du duché d'Alençon, les Coutumes locales de Caux-Pont-de-l'Arche, etc.

864. Bernard (*Jean*). Discours des plus memorables faicts des roys et grands seigneurs d'Angleterre depuis 500 ans; auec

les généalogies des roynes d'Angleterre et d'Escosse. Plus un traicté de la Guide des Chemins, les assiettes et descriptions des principales villes, chasteaux et riuières d'Angleterre. *Paris, Geruais Mallot*, 1579, in-8, mar. vert, tr. dor. *Janséniste (Duru)*.. 24—»

Fort bel exemplaire d'un livre rare et qui se compose : le titre, l'*épistre*, 3 ff.; préface, 2 ff.; table, 3 ff.; l'ouvrage de 64 ff. chiffrés; le *Guide des Chemins*, 18 ff.; la sign. se suit de A-Mij, compris cette dernière partie.

865. Bongars. Viri illustris Jacobi Bongarsi epistolæ, ad Joachimum Camerarium medicum ac philosophum celeberrimum scriptæ et historicis ac politicis documentis instructæ. Nunc primùm editæ. *Lugd. Batav. ex officinâ Elzeviriorum*, 1647; pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 8—»

865 *bis*. Bralion. Pallium archiepiscopale, authore Nicolao de Bralion Parisino, congregationis oratorii D. N. I. C. presbytero. Accedunt et primùm prodeunt ritus et forma benedictionis ipsius, ex antiquo manuscripto basilicæ vaticanæ. *Parisiis, apud viduam Jo. Camusat et Petrum Le Petit*. 1648, in-8, vél.. 9—»

C'est une dissertation fort savante sur le *pallium*, marque distinctive de la dignité des archevêques que le pape leur envoie avant qu'ils entrent en fonction.

L'ouvrage traite la matière *ex professo*, et l'on y trouve des détails qui intéressent la liturgie et quelques points de l'histoire des cérémonies du culte catholique et du rite grec; la préface en particulier fournit au sujet des vêtemens ecclésiastiques des renseignemens utiles. Le sixième feuillet représente en pied saint Charles Borromée revêtu du *pallium*, gravure de Mellan.

Le Manuel du libraire ne cite pas ce volume, ni un autre traité de Bralion intitulé : *Cæremoniale canonicorum seu institutiones practicæ sacrorum S. R. E. rituum pro collegiatis aut aliis ecclesiis*..... 1657, in-12. P. de M.

866. Brontius. Libellus de utilitate et harmonia artium tum futuro jurisconsulto, tum liberalium disciplinarum politiorisve litteraturæ studiosis utilissimus, authore Nicolao Brontio Duancensi. *Antuerpiæ, apud Simonem Cocum*, 1591; in-8, fig. en bois. —Libellus compendiariam tum virtutis adipiscendæ, tum litterarum parandarum rationem perdo-

cens bene beateque vivere cupienti, a primis utilis, authore Nicolao Brontio Duacensi, adjecta sunt ab eodem carmina, facilem studendi juris modum tradentia. *Ibidem. id.* in-8, fig. sur bois. 2 parties en 1 vol. v. f. fil............ 28—»

Ouvrages curieux de Nicolas Brontius, tous deux ornés de fort belles gravures en bois au nombre de trente-quatre. Très-bel exemplaire.

867. BUSSERONI (*Petri*) medici, Sapphicæ horæ, ad fidissimorum christicolarum usum, de salutifero Christi adventu, de ignominiosa illius morte, de condignis ejusdem matris illibatæ laudibus, cum septem monstris mortalibus et præconiis cœlicolarum delphineis. *Lugduni, apud Jac. et Ægid. Huguetan*, 1538, petit in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).. 30—»

Bel exemplaire d'un ouvrage en vers, dont les pages sont décorées de jolis encadremens gravés en bois. Le texte, tiré en rouge et noir, est orné de onze figures en bois des plus parfaites.

868. CAMPENSIS. Paraphrase, c'est-à-dire claire et brieue interprétation des Psalmes de Dauid, le tout faict par Campensis. *Lyon, ches Estienne Dolet,* 1542, in-16 réglé, veau, fil. à compart. dorés, tranche dorée et ciselée. (*Ancienne rel. du temps.*) .... 36—»

Fort joli volume dans sa première reliure bien conservée.

869. CASALIUS. De urbe et imperio romano. *Romæ,* 1650, in-fol., veau fauve. (*Anc. rel.*)................................ 15—»

Bel exemplaire d'un livre curieux rempli de planches d'antiquités.

870. CENT fables en vers (par le vicomte Gaetan de La Rochefoucault-Liancourt). *Paris* (vers 1800), in-18, mar. bleu, tr. dor. *Janséniste.* (*Élég. rel. de Petit*)............... 33—»

Joli exemplaire d'un livre qui, après avoir été tiré à petit nombre, fut depuis supprimé par l'auteur, qui en racheta et détruisit tous les exemplaires qu'il put.

871. CHARPENTIER. Lettre de Pierre Charpentier addressée à François Portès Candiois, par laquelle il monstre que les

persécutions des églises de France sont aduenues, non par la faulte de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations qu'on appelle la cause. 1572, in-8, mar. vert, tr. dor..... 40—»

Bel exemplaire de cette édition originale très-rare en françois.

« L'inhumaine politique de l'époque, le mépris de tout sentiment d'honneur et de bonne foi, n'ont pu rien inspirer de plus révoltant que la perfidie de cette lettre : *c'est un monstre unique en son espèce.* L'auteur prétend justifier les massacres de la Saint-Barthélemy, et.... il étoit protestant! Il accuse des victimes, et ces victimes étoient ses frères!.... Entre autres récriminations, il reproche à Théodore de Bèze d'avoir commandé « qu'on coupast « les parties honteuses aux prestres et aux moynes, ajoutant qu'il en vouloit « remplir un puy, comme eust faict jadis Alachis, tyran des Lombards.... » Un zèle mercenaire, un pacte vil et secret attachoit Charpentier à la cour. Catherine de Médicis avoit trouvé et caressoit en lui un faux frère, qui, enveloppé de sa huguenoterie, devoit déclamer avec plus de puissance contre les huguenots. Les victimes convenoient par sa bouche qu'elles avoient bien mérité leur sort. Donc tout étoit au mieux sous le meilleur des règnes possibles. Voilà ce qui fit d'un disciple de Calvin un lâche défenseur de Charles IX. » (*Catalog. Leber.*)

872. Cheradami (*J.*) Alphabetum linguæ sanctæ, mystico intellectu refertum. *Parisiis, apud Ægid. Gormontium,* 1532, pet. in-8, d.-rel., veau fauve, fil. (*Petit*).......... 9—»

873. Cicéron. Brief recueil des plus belles sentences, manières de parler de M. T. Cicéron, rendues en françois et en italien. *Paris, Arnoul l'Angelier,* 1556, pet. in-8, mar. grenat à comp., fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Bauzonnet*)...... 32—»

Fort joli exemplaire d'un recueil composé de sentences et proverbes en latin, françois et italien.

874. Clarke (*Jean*). Introduction à la syntaxe latine; avec un abrégé de l'histoire grecque et romaine. *Paris,* 1747, 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes royales de France*)................................ 10—»

875. Commentarius Erasmi Roterod. in nucem Ouidii ad Joan. Morum Thomæ Mori filium. *Parisiis, S. Colinæum,* 1539.— Tabulæ J. Murmellii Ruremundensis in artis componendorum

versuum rudimenta. *Parisiis*, 1538. — De syllabarum quantitate, regulæ speciales, quas Despauterius in carmen non redegit. Authore Maturino. *Parisiis*, 1537. — Commentarius in artem versificatoriam Hulderici Huteni, cum perbreui accesione primarum et mediarum syllabarum, atq; specierum... à Roberto Vallensi Ruglensi editus. *Parisiis*, 1540, 4 traités en 1 vol. in-8, vélin........................... 18—»

Recueil très-curieux et d'une belle conservation.

876. Desiardins. (*Thed.*). Antiquorum et celeberrimorum interlocutio poetarum. *Avenione*, 1680, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. dent. fleurdelisé sur les plats. (*Anc. rel.*).... 35—»

Bel exemplaire, qui est celui présenté au dauphin. On y remarque une large dentelle parsemée d'un dauphin. Ce livre curieux et singulier est composé de poésies allégoriques avec une clef expliquant les noms des personnages.

877. Discours des troubles nouuellement aduenus à royaume d'Angleterre avec une déclaration faite par le comte de Northumberland et autres seigneurs d'Angleterre. *Paris, Laurent du Coudret* (vers 1568), pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Parfaite rel. de Niédrée*)....................... 35—»

Plaquette curieuse et fort rare.

878. Drudo. Hilarii Drudonis Pratica artis amandi et alia ejusdem materiæ, *Amstelodami, apud Georgium Trigg.* 1652, pet. in-12, veau fauve, fil. frontispice gravé............. 15—»

Volume rare terminé par des poésies érotiques latines. On y remarque la pièce intitulée : *Amores Guiscardi et Gismundæ.*

879. Elégia funesta Nepharij sceleris heretici (sans lieu ni date), in-4 de 10 ff., veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*)........ 12—»

Opuscule en vers, imprimé vers 1508. La marque de Gilles de Gourmont, qui imprimoit à cette époque, se trouve sur le titre de ce volume.

880. Estienne. De latinitate falso suspecta expostulatio Henr. Stephani ; ejusdem de Plauti latinitate dissertatio, et ad lectionem illius progymnasmata. *Excud. Henr. Stephani*, 1576, in-8, veau fauve (*Padeloup*).................... 18—»

Volume, avec la signature de Jean-Baptiste-Louis Chomel, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages estimés, mort à Paris en 1765.

881. Fabri. Agonisticon P. Fabri libellorum ex magistri et in senatu tolosano præsidis sive de re athletica ludisque, musicis, etc. *Lugduni, Th. Soubron*, 1595, in-4, vélin.. 12—»

882. Fournaris. Angélique, comédie de Fabrice de Fournaris, Napolitain, dit le capitaine Cocodrille, comique confident, mis en françois de langue italienne et espagnole, par le sieur L. C. *Paris, Abel l'Angelier*, 1599, in-12, mar. citron, tr. d. (*Derome*).. 28—»

Joli exemplaire d'une pièce rare.

883. Furetière. Nouveau Recueil des Factums du procès d'entre défunt M. l'abbé Furetière, l'un des quarante de l'Académie françoise, dans lequel on trouvera quantité de pièces très-belles et très-curieuses qui n'avoient pas été données au public, dernière édition, considérablement augmentée. *Amsterdam*, 1694, 2 vol. in-12, veau marb. 18—»

Voyez *Notices bibliographiques* de ce numéro, page 580.

884. Girard de Ville-Thierry. La Vie des clercs, evesques, prestres, diacres et autres ecclésiastiques. *Paris*, 1710, 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)......... 20—»

Bel exemplaire d'un excellent livre.

885. Grandes (les) merueilles et signes lesquuelz sont aduenuz en la ville et cite de Stait aux haultes Allemaignes. Ensemble lexposition de deux dragons merueilleux auec lexposition dung enfant tendant les yeulx au ciel comme pourrez voir si après. *Faict iouxte la forme et exemple. Imprimé à Anuers par Sebastian le Fauure*, 1551, pet. in-8, goth., d.-rel. mar. roug. (Rare).. 18—»

886. Gualterii Chabotii (*Petri*).... Expositio analytica brevis in universum Q. Horatii Flacci poëma. *Parisiis, Ægidium Beys, sub signo Lilii albi*, 1582, in-8, v. f. fil...... 9—»

Non cité. Commentaire portatif des Œuvres d'Horace, qui réunit dans le même volume le texte complet et des explications propres à éclaircir les passages obscurs ou à attirer l'attention sur les endroits les plus remarquables. —

Nous reproduisons la marque de Gilles Beys qui se trouve sur le titre de ce volume :



887. Heriberti Ros-Weydi, de fide hæreticis servanda ex decreto concilii constantiensis dissertatio cum Daniele Plancio scholæ delphensis moderatore.— De fide hæreticis servanda dissertatio Rob. Swerti aduersus Elenchum Dan. Planci. *Antuerpiæ, ex officina Plantiniana*, 1610 et 1611, en un vol. in-8, v. fauve fil. (*anc. rel.*)...................... 6—»

888. Histoire critique de la philosophie où l'on traite de son origine et de ses progrès, par M. D*** (Deslandes). *Amsterdam*, 1737, 3 vol. pet. in 8, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*)...................................... 18—»

889. Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siége de Montauban, et de l'acheminement d'icelui, 1623, in-8 (*très-joliment relié*).......... 15—»

890. Hotmanni jurisconsulti consolatio, è sacris litteris petita; liber postumus, nunc primum editus. *Genevæ*, 1594, pet. in-8, vél...................................... 10—»

Voyez sur ce volume les *Notices bibliographiques* insérées dans ce numéro.

891. =; Antitribonian ou discours d'un grand et renommé jurisconsulte de nostre temps (Fr. Hotman), sur l'estude des loix, fait par l'aduis de M. de l'Hospital en 1567. *Paris, J. Perier*, 1603, pet. in-8, vél...................... 10—»

Voy. *Notices bibliographiques* du présent numéro.

892. Idée (l') de la Bible ou l'explication en abrégé et la division de l'Écriture Sainte, ses livres, et les sujets qu'on y traite. *Paris*, 1699; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel. avec croix de Lorraine* sur le dos et les plats du volume).. 15—»

Ce curieux volume, en latin et en françois, est dédié à *Fr. Armand de Lorraine.*

893. Imitation de Jésus-Christ, trad. nouvelle par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. *Paris*, 1767, in-12, mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 10—»

Bon exemplaire d'une bonne édition.

894. Joachim. Vaticinia sive prophetiæ abbatis Joachimi et Anselmi episcopi masicani; cum imaginibus ære incisis, correctione et pulcritudine plurium manuscriptorum exemplarium ope et variarum imaginum tabulis et delineationibus alijs antehac impressis longe præstantiora; quibus rota et oraculum turcicum maxime considerationis adiecta sunt. Unâ cum præfatione et adnotationibus Paschalini Regiselmi (latine et italice). *Venetiis, M.D.C.* (1600), *apud Bertonum*, pet. in-4, fig. dos et coins m. bl., fil. (*Capé*)....... 18—»

Édition recherchée, à cause des curieuses figures.

895. Ketelius. De elegantiori latinitate comparanda scriptores selecti accesserunt index in hos scriptores universalis opera et studio Richardi Ketelii. *Amstelædami*, 1713, 2 vol. in-4, veau fauve (*Padeloup*)..................... 28—»

Exemplaire de J.-Bapt.-Louis Chomel, qui a mis sa signature sur le titre de chaque volume. Voy. le n° 880.

896. Léger. Histoire générale des églises évangéliques des vallées de Piémont, ou Vaudoises, par Jean Léger. *Leyde, Jean le Carpentier*, 1669, in-fol., front. grav. v. br. (*Armoiries*).. 48—»

Livre fort intéressant et très-rare, orné de figures des plus curieuses. Cet exemplaire est très-beau pour ce livre que l'on trouve; il est souvent mutilé et en mauvais état.

897. Lequien de la Neufville. Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France mis au jour par Lequien de la Neufville, petit-fils de l'auteur. *Paris*, 1760, 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel. armoiriées*)..... 20—»

898. L'Escale (le cheval. de). Le champion des femmes, qui soutient qu'elles sont plus nobles et plus parfaites, et en tout plus vertueuses que les hommes; contre un certain Misogynès, anonyme auteur et inuenteur de l'*Imperfection et Malice des Femmes. Paris*, *veuve Guillemot*, 1618, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Thouvenin*)........ 23—»

Ce petit ouvrage, composé en réponse de l'*Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, par Olivier, contient à la fin : *Alphabet infâme, composé par Misogynes, anonyme, au deshonneur des femmes.*

899. Levassor (*Michel*). Traité de la manière d'examiner les différens de religion, dédié au roy de la Grande Bretagne. *Amsterd.*, 1697, pet. in-8, v. fauve (*aux Armes de Huet, évêque d'Avranches*)......................... 8—»

900. Martinet Descury. Introduction à la vie dévote du bienheureux Fr. de Sales, mis en vers. *Paris*, 1665, in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)..................... 40—»

Précieux exemplaire fleurdelisé et parsemé du chiffre de Marie-Thérèse d'Autriche, avec ses armoiries sur les plats du volume et un beau portrait de la reine, à laquelle ce livre est dédié.

901. Mémoire de René, sire de Rieux, prince de la maison de Bretagne, marquis d'Ouëssant, présenté au roy, et la généalogie de sa maison. *Paris*, 1710, in-4, veau m.... 7—»

902. Mémoires historiques et secrets, concernant les amours des rois de France (extrait de Sauval), avec quelques autres pièces (le tout publié par le marquis d'Argens). *Paris, vis-à-vis le Cheval de Bronze*, 1739 (*Hollande*), pet. in-12, d.-rel., dos et coins de mar. bleu, fil. non rogné (*Bauzonnet*). 14—»

Ce volume contient : *Réflexions historiques* sur la mort de Henri le Grand. *le Mal de Naples. Trésors des rois de France.*

903. MONGLAT (*François de Paule de Clermont*, marquis de). Ses mémoires, contenant l'histoire de la guerre entre la France et la maison d'Autriche durant l'administration du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, depuis la déclaration de la guerre en 1635 jusques à la paix des Pireanées, 1660. *Amsterd.*, 1728, vol. pet. in-8, veau gr. .... 9—»

904. NEANDER. Tabacologia ; hoc est tabaci, seu nicotianæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica, vel ejus præparatio et usus in omnibus fermè corporis humani incommodis per Joh. Neandrum Bremanum. *Lugd. Batavorum ex officina Isaaci Elzevirii*, 1626, in-4, fr. gravé, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 30—»

Bel exemplaire aux armes du prince de Condé ; livre curieux et orné d'un joli portrait de l'auteur.

905. NICOLE. Instructions théologiques et morales sur les sacremens. *Paris*, 1700, 2 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Jolie rel. ancienne*)................................ 16—»

906. NONIUS Marcellus Saya. Du gouvernement du bon prince et l'office du parfaict capitaine (du chef conducteur d'armée); trad. d'ital. en françois. *Paris*, 1588, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*)................................ 10—»

Volume remarquable par sa conservation et avec le portrait de Saya gravé en bois sur le verso du feuillet de dédicace.

907. OFFICE (l') de la quinzaine de Pasque, latin-fr., à l'usage de Rome et de Paris, pour la maison du duc d'Orléans. *Paris, d'Houry*, 1752, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Armes du duc d'Orléans*)................................ 10—»

Exemplaire de dédicace ; les armoiries et les titres ont été biffés dans l'intérieur du volume lors de la révolution de 1789.

908. OMBRE (l') du marquis d'Ancre à la France, avec les admirables proprietez de l'absynthe ; le tout recueilly par un secretaire de la Faveur, disciple de Tabarin. *S. L.*, 1620, pet. in-8, d.-rel. v................................ 6—»

909. Oracles (les) divertissants, où l'on trouve la décision des questions les plus curieuses pour se réjouir dans les compagnies, avec un Traité très récréatif des couleurs aux armoiries, aux livrées et aux faveurs; et la Signification des plantes, fleurs et fruits. Le tout accommodé à la diction françoise, par M. W. D. L. C. (Marc Wulson de La Colombière). *Amsterdam, Jean-Sambix*, 1690, petit in-12, dos et coins mar. chocolat, fil. (*Capé*)............................ 18—»

Bel exemplaire.

910. Ovide (l') bouffon ou les Métamorphoses travesties en vers burlesques (par L. Richer). *Paris*, 1662, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. large dentelle (*Anc. rel. aux armes de Lefèvre d'Ormesson*)................................... 10—»

911. Ovidius. Di Ovidio le Metamorphosi, cioè transmutationi (in prosa tradotto da Nicolò di Agustini). *Stampato per Bern. di Bindoni Milanese*, M.DXXXVIII, in-4, veau gr. (*Avec figures en bois fort originales*)..................... 24—»

912. Pallavicino. Le divorce céleste, causé par les dissolutions de l'espouse romaine, et dédié à la simplicité des chrestiens scrupuleux, fidèlement traduit d'italien en françois de Pallavicino par Sim. Brodeau. *Villefranche, Jean Gibaut*, 1644 (*Holl. Elzev.*); petit in-12, mar. v. fil. tr. dor. (*Duseuil*). .... 18—»

Dans le même volume : Dialogue entre deux gentilshommes, sur la guerre présente d'Italie contre le pape, tiré de l'italien. *S. D.* — Le courrier dévalisé, publié par Ginifaccio Spironcini. *Villefranche*, 1644. — La Bassinade, c'est-à-dire battemens des bassins, pour les abeilles barbarines. *S. D.* — La mercuriale de Parme, contre le Luthéranisme. *S. D.* — La disgrâce du comte d'Olivarez, traduit de l'italien. (A la fin) *A Madrid, le 28. de l'an* 1643.

913. Paroles de Nostre Seigneur J.-C. tirées du Nouveau-Testament, de la trad. du R. P. Amelote. *Paris*, 1669, in-12, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor. fleur de lis (*Anc. rel.*). 12—»

914. Pinet. Plantz, pourtraicts et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique, que

des Indes et terres neuues : leurs fondations, antiquitez et manières de viure; auec plusieurs cartes générales et particulières seruans à la cosmographie, iointes à leurs déclarations; le tout mis par ordre, région par région, par Antoine du Pinet. *Lyon, Jean d'Ogerolles*, 1564, in-fol., veau marb. .... 36—»

Après le titre, que nous avons copié exactement, se trouve une dédicace à *Fr. d'Agoult, comte de Savlt*, 4 ff.; une *Description de la seigneurie de Savlt et dépendance d'icelles;* une *ode* et un *reply* au *conte de Savlt, gouverneur du Lionnois;* la table des chapitres; et une introduction; le tout chiffré de i à xxxvj; puis l'ouvrage de 308 pages chiffrées et la table des noms contenue dans 12 ff. (compris le dernier qui, blanc au verso, porte au recto la marque de *J. d'Ogerolles*); 60 figures sur bois décorent le texte de ce volume, qui se recommande aussi par sa belle exécution typographique. Cet ouvrage intéressant est rare. N'est pas cité.

915. Pline. Sommaire des singularitez de Pline; extrait des seize premiers liures de sa naturelle histoire, et mis en vulgaire françoys, par P. de Changy. *On les vend à Paris, par Charles l'Angelier*, 1542, pet. in-8, veau granit. fil. (*Armoiries*). .... 10—»

916. Prudent de Faucogney. Vie de sainte Claire, première religieuse du second ordre institué par saint François d'Assises, et première abbesse du couvent de Saint-Damien. *Paris*, 1782, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Armoiries*)... 14—»

Dédié aux religieuses Clarisses de la communauté de Besançon.

917. Requeste présentée à messieurs de la court de parlement de Paris, par la duchesse de Guyse, pour informer du massacre et assassinat commis en la personne de feu Mgr le duc de Guyse. *Paris*, 1589, pet. in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Niédrée*)........................ 40—»

Le titre est orné du portrait sur bois de la duchesse de Guyse. On a ajouté une grande planche gravée et fort curieuse représentant les deux frères, et au-dessous une complainte en vers sur leur mort.

918. Responseà l'épistre de Ch. de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et

de Naples, duc et conte, par fantaisie, d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainault. *S. L.* 1565, in-8, mar. rouge, tr. dor. *Janséniste* (*Capé*)... 35—»

Fort joli exemplaire.

Pièce satirique, remarquable et piquante dans ses détails. Elle est attribuée au protestant Régnier de La Planche, dans un article de Prosper Marchand, qui en porte ce jugement : « Elle est extrêmement vive, et contient des choses bien curieuses, surtout concernant la généalogie des Châtillon et des Lorrains, et touchant les causes de l'inimitié entre l'amiral Coligny et le duc de Guyse. »

919. Sablière (de La). Madrigaux. *Amsterdam*, 1705, pet. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Niédrée*).................. 15—»

Jolie édition pour joindre aux collections elzeviriennes.

920. Schildi (*Joan.*). Exercitationes in C. Taciti Ann. XV. *Lugd. Batav., Hackium*, 1645.—Dissertationes ethicæ, auth. Daniele Sinapio. *Lugd. Batav.* 1645; en 1 vol., petit in-12, vél.. 10—»

Les Hackes ont imprimé aussi bien que les Elzévirs.

921. Sleidani, de statu religionis et reipublicæ, Carolo quinto, Cesare, Commentarii. — J. Sleidani, de quatuor imperiis, babylonico, persico, græco et romano. *Excudebat Conradus Badius*, 1559, en 1 gros vol. in-16, veau (*Reliure du temps*).. 18—»

Ce volume est un vrai monument typographique par sa finesse et par sa netteté remarquable. C'est de plus un beau volume d'une rare conservation.

922. Sonnets sur la corrvption et malice de ce temps. *S. L.* 1590, pet. in-8, dos et coins de mar. vert (*Capé*)... 18—»

Opuscule en vers, curieux et piquant. — Exemplaire à toutes marges.

923. Studentes, comœdia, de vita studiosorum, nunc primùm in lucem edita, authore M. Christophoro Stummelio. — Ejusdem Carmen de Judicio Paridis, addita est præfatio Jodoci Willichii, et epilogus a M. Christophoro Cornero. *Coloniæ, excudebat Petrus Horst, anno* 1557; petit in-8 de 48 ff. mar. vert, dent. tr. d. (*Derome*).................. 18—»

Joli exemplaire.

924. SILVAIN (*Alexandre*). Epitomes de cent histoires tragicques, partie extraites des actes des Romains et autres.... *Paris, N. Bonfons*, 1581, in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste*).. 40—»

Exemplaire grand de marges de ce livre peu commun.

925. SYMÉON. Epitome de l'origine et succession de la duche de Ferrare, composé en langue toscane par le seigneur Gabriel Syméon et trad. en françois par luy-même. *Paris, Gilles Corrozet*, 1553, pet. in-8, veau fauve, fil. tr dor. (*Petit*).. 20—»

Bel exemplaire d'un volume peu commun, et sur le titre duquel se trouve gravé sur bois le portrait de l'auteur. — Voyez *Bulletin du Bibliophile* de cette année, page 482.

926. SYMEONI. Illustratione de gli epitaffi et medaglie antiche. *Lione, G. di Tournes*, MDLVIII, in-4, fig. sur bois, veau fauve, fil. tr. dor. (*Eleg. rel.*).......................... 22—»

Bel exemplaire de ce livre curieux, et orné de figures en bois en grand nombre.

927. THEOPHILACTI Bulgariæ archiepiscopi Epistola cumprimis elegans ac pia, interprete Alardo Aemstelredamo. Cum aliis lectu, iucundis simul et utilibus.... *S. L. ni D.* p. in-8 de 48 ff., y compris celui du titre, non chiffrés........ 10—»

Ce petit volume, œuvre d'un religieux connu sous le nom d'Alard d'*Amsterdam*, a été composé et imprimé dans la première moitié du XVIe siècle.

Il contient la traduction latine de la lettre de Théophilacte, archevêque de Bulgarie, qui, pour figurer pompeusement en tête du titre et être honorée d'une traduction, avoit alors des mérites d'actualité que j'avoue n'avoir pu retrouver; plus, des pièces de vers, parmi lesquelles on rencontre quelques épithalames, épigrammes et épitaphes, dont les biographes curieux de détails et de noms peu connus peuvent faire leur profit. La pièce de vers intitulée : *De singulari Vini Regis mulieris atquem veritatis præcellentia ode Saphica per Alardum*, est d'un style original. Les signes distinctifs de ce livre, non cité et assurément fort rare, sont, au premier feuillet, une tête de mort qui coupe le mot *tandem*, et au dernier feuillet le portrait d'Alard surmonté d'une légende grecque et de deux écussons, l'un héraldique et l'autre occupé par une tête de mort. P. DE M.

928. Victoire (la) des catholiques contre ceux de la Religion pretendue Reformée ès Grisons. Ensemble la deffaicte et desroute de l'armée de messieurs de Bernes. *Lyon. Fr. Yvrad.* 1620, pet. in-8, d.-rel. . . . . 6—»

929. Vindiciae Gallicæ (A. D. Prieusat) adversus Alexandrum praticium Armacanum Theologum. *Parisiis*, 1638, in-8, vél. . . . . 7—»

Voyez sur ce livre les *Notices bibliographiques* du présent numéro. Exemplaire donné par l'auteur au père Ives, de Paris, capucin qui a écrit des livres bizarres et extravagans... — Note de M. Villenave.

930. Virgilii opera. Mauri Servii Honorati in easdem commentarii...., castigationes et varietates virgilianæ lectionis per Johan. Pierium Valerianum. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani*, MDXXXII, in-fol., demi-rel. maroq. . . . . 48—»

Cette édition est belle et mérite d'être recherchée. Les *Castigationes* et les *Variæ lectiones*, qui occupent 205 pp., indépendamment de l'index, ont un titre daté de 1529. Précieux exemplaire sur le titre duquel on lit : *C. Therouenne dono dedit Casaubon*, qui ensuite se trouve entièrement chargé de notes, d'additions et corrections autographes signées d'*Is. Casaubon.*

Isaac Casaubon, né en 1559 à Genève, où son père, ministre à Bourdeaux en Dauphiné, s'était réfugié pour cause de religion, professa d'abord les belles-lettres dans sa patrie et ensuite la langue grecque à Paris. Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque. Jacques Ier, roi d'Angleterre, l'appela après la mort de ce prince, et le reçut d'une maniere distinguée. Il mourut en 1614, et fut enterré à l'abbaye de Westminster.

931. Willaert Cinquante discours de matière d'estat de feu Me G. de Willaert. *Bruxelles*, 1632, pet. in-8, vélin... 12—»

Voyez les *Notices bibliographiques* du présent numéro sur ce livre curieux.



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.



N° 17.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire du numéro 17 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

Mélanges de littérature. Dissertation sur l'ouvrage : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par le P. Adry. Page 611

— Bibliographie espagnole ; par B. (Gustave Brunet). . 623

Nécrologie. — Le baron de Reiffenberg, suivi d'une pièce de vers de M. Adolphe Mathieu, *sur la tombe d'un ami*. 631

Variétés. — Un autographe de La Bruyère. 638

Nouvelles. — Dactyologie ; par M. J. Barrois. 640

Catalogue. 641

MELANGES DE LITTÉRATURE.

DISSERTATION

SUR LA QUESTION DE SAVOIR À QUI L'ON DOIT ATTRIBUER L'OUVRAGE INTITULÉ :

Réflexions sur la miséricorde de Dieu (1).

De qui est l'ouvrage de piété intitulé : RÉFLEXIONS SUR LA MISÉRICORDE DE DIEU? (par une dame pénitente, édition de 1680).

1° Est-il de *Louise-Françoise de La Baume Le Blanc,* duchesse *de La Vallière,* depuis carmélite, sous le nom de la mère *Louise de la Miséricorde*, qui fit profession le 6 juin 1676, et qui mourut le 5 (6) juin 1710, âgée de 66 (67) ans? Elle étoit née le 6 d'aoust 1644. (Moréri dit qu'on le lui a toujours attribué, et les dernières éditions des Réflexions portent : *Par madame la duchesse de La Vallière,*)

2° Est-il d'*Anne-Geneviève de Bourbon-Condé*, seconde femme de Henri II d'Orléans, duc *de Longueville*, née (au château de Vincennes) le 29 août 1619, mariée le 2 juin 1642, convertie en 1653, veuve en 1663 (2), morte le 15 août (avril) 1679, âgée de 59 ans 7 mois....?

(1) Publié d'après le manuscrit autographe du Père Adry.

(2) En 1671, elle se fit bâtir un logis à Port-Royal des Champs, pour se partager entre cette solitude et celle des Carmélites. Le duc de Longueville mourut en 1663.

3° Est-il de *Françoise-Athénaïs de Rochechouart*, marquise *de Montespan*, qui se retira de la cour en 1680, et qui mourut en 1707, âgée de 66 ans? Elle étoit de la famille des Mortemart.

4° Est-il de quelque autre dame illustre, soit morte, soit retirée du monde, vers 1680? (1)

RÉPONSE.

1° Ce qu'on lit au frontispice de quelques éditions : *par madame la duchesse de La Vallière*, le portrait de cette dame, qui est au commencement du livre, et le *Récit abrégé de la vie pénitente et de la sainte mort de madame la duchesse de La Vallière*, etc., qui suit l'*avertissement* dans ces mêmes éditions, n'annonce qu'une conjecture, une opinion de quelque éditeur, une tradition vague, et dont on ne donne aucune preuve, et qui n'a peut-être d'autre fondement que l'époque de la première édition, qui parut en 1680, quatre ans après la retraite de madame de La Vallière.

2° L'approbation des docteurs et l'avertissement de cette même édition a pu faire soupçonner que les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, étoient de madame de La Vallière. Voici cette approbation : « Il paroît, par ce petit ouvrage, que non-

(1) Il y a une édition de 1726, David Durand;

Une de 1712, Antoine Dezallier (par une dame pénitente. Nouvelle édition, augmentée). On y trouve à la fin la vie pénitente de madame de La Vallière; l'avertissement y est.

Une de 1693, Antoine Dezallier (par une dame pénitente, sixième édition, augmentée). La vie, etc., n'y est pas, l'avertissement y est.

Dans l'édition de 1712, on trouve, comme dans l'édition de 1693, l'approbation des docteurs de 1680; il y a de plus, dans celle de 1712, une approbation signée Berthe, le 1er octobre 1711. Elles expriment les sentimens d'une âme vraiment touchée de Dieu, et pénétrée du regret de ses fautes. En Sorbonne, etc. Le privilége, pour dix ans, est du 25 octobre 1711.

seulement Dieu a prévenu par sa miséricorde la personne qui l'a composé ; mais qu'il lui a même communiqué un rayon de ses plus pures lumières, pour écrire ces *Réflexions* avec tant de piété, et exprimer les mouvemens de la grâce d'une manière si digne de celui qui l'a voulu tirer de l'abîme des vanités du siècle. (On ne nomme point cette personne ; mais comme on ne parloit alors que de la retraite de madame de La Vallière, on a pu croire qu'il s'agissoit de cette illustre pénitente.) Tout est chrétien, tout est saint dans cet ouvrage, et bien loin de soutenir rien de contraire à la foi de l'Église, ni aux bonnes mœurs, nous le croyons très-utile à tous les fidèles qui veulent travailler sérieusement à l'ouvrage de leur salut, et entrer dans une sainte et véritable pénitence. C'est le témoignage que nous croyons devoir rendre à la vérité.

« Fait à Paris, ce 8 juin 1680.

« Rouland. Ph. Dubois. »

Le privilége de l'édition de 1766 est accordé à la veuve Savoye pour trois ans, daté du 13 mars 1765. L'ouvrage y est dit : *Réflexions*, etc., *par madame la duchesse de La Vallière*. — Dans l'avertissement, après avoir parlé des prodiges de pénitence que la bonté de Dieu suscite de temps en temps, on ajoute :

« Si toute l'Église a admiré depuis quelques années un de ces prodiges en la personne d'un prince, dont on peut comparer la pénitence à celle des plus austères pénitens des siècles passés (si on fait attention à l'époque de cette édition, on sera convaincu qu'il s'agit ici d'Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, mort à Pézenas en 1666, dans de grands sentimens de religion, que lui avoit inspirés sa vertueuse épouse, Marie Martinozzi. Il étoit frère du grand Condé et de la duchesse de Longueville, qui le jeta dans les intrigues de la Fronde) ; nous n'avons pas moins sujet d'admirer aujourd'hui celle d'une dame que la miséricorde de Dieu est allée chercher depuis quelque temps dans la corruption du siècle et parmi

les plaisirs criminels du monde, pour en faire un miracle de pénitence; car il sera facile de connoître, par ses pieuses *Réflexions* qu'on donne au public, et qu'elle a faites avant sa retraite du monde, après être sortie d'une dangereuse maladie (cela ne peut pas convenir à madame de La Vallière) combien cette âme est pénétrée de la divine charité; et qu'autant qu'elle avoit été dans l'oubli de son salut par ses profondes chutes dans le péché, autant est-elle aujourd'hui embrasée de l'amour de son Dieu, qui ne lui fait souhaiter la vie que pour satisfaire à sa justice, et réparer par sa pénitence les péchés de sa vie passée. Sa modestie et son humilité ne veulent pas qu'on la nomme, et elle n'auroit jamais permis qu'on publiât ces saintes *Réflexions*, si elle en avoit été avertie, et si elles ne lui avoient été enlevées par une dame de grande vertu, qui auroit cru commettre une injustice de priver les fidèles d'un ouvrage qui peut être très-utile aux pécheurs qui veulent se convertir, etc.

3° C'est par une suite de l'opinion où l'on étoit que les *Réflexions* étoient de madame de La Vallière, que dans l'édition de 1766 on a mis avant l'Avertissement :

« Comme il se distribue par différens libraires plusieurs livres de piété sous le nom de madame de La Vallière, et entre autres, *les Sentimens d'une âme pénitente*, ou *le Retour d'une âme à Dieu*, le libraire donne avis que c'est madame *Du Noyer* qui en est l'auteur, et que madame la duchesse de La Vallière n'a jamais composé que *les Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. »

Dans cette édition, faite chez la veuve Savoye, in-18, on lit :

« Approbation. J'ai lu un livre imprimé à Paris, en 1754, sous ce titre : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par madame la duchesse de La Vallière*. Cet ouvrage est si plein de l'esprit de Dieu que ce seroit faire tort à la vraie piété que de l'en priver. Elle seule l'a inspiré et il mérite toujours les remercîmens et ses éloges (phrase qui n'a aucun sens). En Sorbonne, le 27 novembre 1764. Jolly. » Le privilége, qui est pour trois ans, est du 13 mars 1765.

PASSAGES QUI NE PEUVENT ÊTRE DE MADAME DE LA VALLIÈRE.

Cinquième réflexion.

..... Anéantissez dans mon cœur tout ce qui me peut porter à me glorifier en moi-même de tous ces talents de perdition ; mais principalement de cette vivacité de mon esprit qui ne me sert qu'à me détourner des voyes du salut, etc.

Donnez-moi plus de simplicité et moins de confiance en ma propre raison, plus d'œuvres et moins de lumières humaines et naturelles, de peur qu'en les suivant plutôt que celles de votre grâce, je ne me perde, et qu'au lieu de devenir une humble chrétienne, mon amour-propre ne me rende véritablement qu'une philosophe mondaine plus remplie de fausses maximes que de la science de la croix, etc.

Que je ne me flatte pas de n'aimer plus la créature, parce que je ne cherche plus dans son amitié que des plaisirs innocens.

Que je ne me flatte pas d'être morte à mes passions, pendant que je les sens revivre plus fortement que jamais, dans ce que j'aime plus que moi-même, et d'autant plus dangereusement, que mon amitié qui sembloit vouloir me les justifier, m'empêche de vous écouter et de suivre les saintes inspirations de votre grâce.

Que je ne m'imagine pas être sans orgueil, sans ambition et sans amour-propre, parce que je méprise le monde, lorsque je ne veux devoir qu'à mon propre mérite les distinctions dont la fortune m'éblouit.

Que je ne m'aveugle pas, ô mon Dieu, jusqu'au point que de croire être bien convertie, pour n'avoir fait proprement que changer les péchés de mes sens en ceux de l'esprit ; une vie toute profane, pleine d'orgueil et de sensualité, où j'étois toujours troublée par la vue de mes crimes et les remords de ma conscience, en une autre vie où je ne travaille qu'à me remplir de l'amour de moi-même et de l'esprit du monde, et où je ne

fais qu'oublier Dieu, que perdre le temps et que risquer sans cesse mon salut, en n'amassant que des vertus païennes et rien de solide pour le grand jour de l'éternité.

O vie d'autant plus déplorable qu'elle ne me fait point d'horreur, et que je m'y endors sans travailler à une véritable conversion, à une sincère pénitence!

Huitième réflexion.

Seigneur, ne permettez jamais que je prenne plaisir à me tromper moi-même, croyant que j'effacerai une vie aussi païenne que la mienne, et tant de passions criminelles et scandaleuses, en conservant les mêmes habitudes, en demeurant dans les mêmes occasions, dans les mêmes plaisirs, et peut-être dans les mêmes crimes, etc.

Ne permettez pas qu'au lieu de chercher et de trouver un médecin propre à guérir tant de maladies invétérées, je ne cherche et je ne trouve qu'un ignorant; qu'au lieu d'un confesseur savant, ferme et pieux, je ne trouve qu'un confesseur foible, politique et prévaricateur qui, songeant plutôt à me plaire qu'à me sauver, à m'élargir les voies de votre Évangile qu'à m'y faire entrer, ne fasse autre chose en me donnant l'absolution que me donner une fausse paix, et devenir le ministre du démon et de ma perte plutôt que celui de Jésus-Christ et de mon salut, etc.

Neuvieme réflexion.

.... Seigneur, pendant que votre grâce éclaire encore mon âme et qu'elle la fait gémir de ses désordres, convertissez entièrement mon cœur, et pour me faire connoître que vous avez changé pour moi votre haine en amour, changez en amertume mes plaisirs, et mes prospérités en afflictions, afin que je ne trouve pas dans mes maux une tranquillité plus funeste que ma misère même, etc.

Attendez à me corriger que ma conversion soit au moins commencée, et que ma pénitence balance un peu votre jus-

tice, afin qu'au lieu de me regarder comme une criminelle qui mérite la mort, vous me considériez comme un enfant qui se repent de ses désordres, et à qui vous voulez faire grâce.

Dixième réflexion.

...... Vous savez encore combien l'espérance d'un vain plaisir et d'une bagatelle me remplit et m'occupe; vous savez combien les louanges et l'estime du monde me sont nuisibles et m'enivrent de leur fumée.

Onzième réflexion.

..... Créez en moi... un cœur attaché à votre loi, quand il faudra que je vous donne des témoignage de mon amour par l'amour de mes ennemis, en leur rendant le bien pour le mal.

..... Un cœur qui vous aime quand il faudra embrasser l'humiliation;

Un cœur qui soit toujours prêt à vous sacrifier toutes choses, honneur, biens et réputation;

Un cœur qui vous aime quand il faudra résister en face à la faveur, vous préférer à ma famille et à ce que j'ai de plus cher au monde, pour vous témoigner que je vous aime pardessus toutes choses.

Enfin, faites, ô mon Dieu, que je vous aime, non-seulement dans vos bienfaits et dans l'abondance de vos grâces, mais encore dans les mépris que je souffrirai, dans la perte des biens et de toutes sortes de consolations, pour me conformer à votre divine volonté et pour vous être plus agréable.

Treizième réflexion.

Que si pour m'imposer une pénitence en quelque façon convenable à mes offenses, vous voulez que par des devoirs indispensables je reste encore dans le monde pour souffrir dans

le lieu même où je vous ai tant offensé ; si vous voulez vous servir de mon péché pour me châtier et punir mon cœur par les mêmes objets qui avoient été ses idoles, *paratum cor meum, Deus*, etc. ; j'y consens, mon Dieu, je veux bien y rester encore, pourvu que vous m'y protégiez, que vous m'en donniez tout le dégoût qu'il mérite, et que vous me préserviez de l'air contagieux que l'on y respire à tout moment.

..... Ainsi, qui sait si toutes ces compagnies et toutes ces conversations qui ne remplissent mon cœur que de désirs frivoles, et y affoiblissent le sentiment de votre grâce, ne me dégoûteront point à la fin de l'observation de votre sainte loi?

..... Enfin, qui sait si ces objets de vanité que je prends plaisir à voir incessamment, et toutes ces leçons que j'entends continuellement des maximes du monde, ne me feront point à la fin oublier toutes les protestations que je vous ai faites, pendant que votre justice m'épouvantoit, et qu'avec tant de sanglots et tant de larmes, je demandois miséricorde?

Quatorzième réflexion.

Seigneur....., ne permettez pas que par mon ingratitude j'arrête les desseins de votre miséricorde sur mon âme, et qu'au lieu de profiter de cette maladie que vous ne m'avez envoyée que comme un avertissement, pour me faire penser à moi et retourner à vous, elle ne fasse rien que combler la mesure de mon éternelle réprobation.

Quinzième réflexion.

..... Si je ne puis faire encore de grands biens, je tâcherai d'en faire de petits;..... je fuirai avec horreur tous ces méchans qui se parent de leur libertinage, etc.

Oui, Seigneur, quelque engagement que j'aie avec ces libertins de profession, qui ne peuvent servir qu'à nous inspirer de l'irréligion et qu'à flétrir la réputation la plus pure, qu'à nous donner une présomptueuse opinion de nous-mêmes, qui

mérite votre abandon, et qu'à faire honorer le mal et ceux qui le commettent, quelque goût que j'aie pour leur esprit ou pour leurs personnes, je serai fidèle, ô mon Dieu, à m'éloigner autant qu'il me sera possible de leur commerce et de leur amitié.

Seizième réflexion.

Seigneur, qui portez le cœur de l'homme où il vous plaît, changez tous mes attachemens et toutes mes habitudes, afin que dans le choix et la distinction de mes amis, je ne cherche pas tant les qualités naturelles que celles de la grâce, à m'y divertir qu'à m'y édifier, et à m'y remplir le cœur des vérités éternelles.

.... Faites donc, mon Seigneur et mon Dieu, que je ne trouve plus mes plaisirs qu'avec des personnes saintes, et dans ces conversations édifiantes, etc.

.... Oui, Seigneur, je confesse, après avoir parcouru toutes les vanités du monde, qu'il n'y a point de véritable joie ni de solides plaisirs que dans votre service et dans votre amour.

Dix-septième réflexion.

.... Qu'une charité semblable à celle que je désire que vous ayez pour moi, soit toujours la mesure de la mienne envers mon prochain, que j'aime son âme plus que ma vie, et que rien au monde ne soit jamais capable de charger ma conscience de la dépouille de son bien, ou de la perte de son honneur.

Mais comme l'on ne compte pour quelque chose dans le monde que ces rapines et ces médisances grossières, indignes même d'un honnête païen, et qu'on y compte au contraire pour rien ces bons mots qui percent le prochain jusqu'au vif, non plus que ces paroles délicates qui, sous un air de raillerie, nous peignent ses défauts et nous le font paroître ridicule; qu'on y compte enfin pour rien de perdre sa fortune et de déchirer sa réputation, pourvu que ce soit en riant, et d'une manière qui

nous divertisse; Seigneur, faites-moi connoître que ces péchés que je puis nommer mes péchés favoris, sont d'autant plus désagréables à vos yeux qu'ils plaisent davantage à ceux des hommes et qu'ils ne sont proprement que des effets malheureux de mon amour-propre.

Changez en aversion le malheureux plaisir que je trouve à m'y laisser séduire, et faites-moi chérir la peine que je sens à m'en corriger, afin que comme ils ont été si longtemps le sujet de mes égaremens, ils deviennent présentement la source de mes larmes.

Car n'est-il pas bien juste, Seigneur, que je pleure des crimes qui m'ont fait rire si souvent aux dépens de mes frères, et à mes propres dépens, puisque ces ris étoient suivis de la mort de mon âme et de la perte de mon Dieu? N'est-il pas juste que ne pouvant vous donner des marques de mon amour et de mon repentir en pratiquant de grandes pénitences, je vous en donne au moins de ma fidélité en m'abstenant de toutes les choses qui peuvent contenter la malignité de mon naturel; que je répare par une retenue qui mortifie mon esprit et mon cœur, les excès d'une langue immortifiée, et qu'en bannissant tout ce qui vous y a déplu, je satisfasse à votre justice et vous rappelle dans mon âme?

Qu'autant de fois donc, ô mon Dieu, que les désirs de plaire au monde, de contenter mes inclinations dépravées et de faire estimer les lumières de mon esprit, que ces malignes joies que ma corruption me fait ressentir, viendront se présenter à moi, qu'aussitôt que ces mouvemens de complaisance envers moi-même et d'envie contre mon prochain, ces mauvaises humeurs et ces chagrins desquels je ne suis plus la maîtresse pour peu que je m'y laisse aller, s'élèveront dans mon cœur, faites-moi penser, Seigneur, qu'en ne m'opposant pas fortement à leurs commencemens, qui sont ordinairement foibles, j'ouvre moi-même la porte de mon âme à ses plus cruels ennemis, etc.

Dix-neuvième réflexion.

Il est vrai, Seigneur, que si l'oraison d'une carmélite qui s'est retirée dans sa solitude et qui n'a plus qu'à se remplir de vous, doit ressembler à des parfums qu'il ne faut qu'approcher du feu afin qu'ils rendent une odeur très-agréable; on peut dire que celle d'une pauvre créature qui est encore attachée à la terre, et qui ne fait proprement que ramper dans le chemin de la vertu, est comme ces eaux bourbeuses qu'il faut distiller peu à peu pour en tirer une liqueur utile.

Néanmoins il me semble, ô mon Dieu, que comme la prière n'est qu'un regard de notre cœur vers vous par lequel nous vous exposons continuellement nos besoins et nous vous demandons incessamment votre secours, il me semble, dis-je, que l'âme qui est encore dans le monde, où elle se trouve toujours languissante, accablée de mille misères et environnée de mille périls, en a plus besoin que le juste qui est comme entouré de la miséricorde de Dieu.

Il me semble que non-seulement elle en a plus besoin, mais qu'il lui est encore plus facile de prier qu'à un religieux, puisqu'elle ne fait quasi autre chose sans y penser; car s'il est naturel au pauvre de demander l'aumône, au malade de se plaindre, à celui qui est toujours dans le danger d'élever ses mains vers le ciel, combien l'est-il davantage à une âme qui est toujours pauvre, toujours malade, et sans cesse dans le péril? Ce triste état, mon Dieu, n'a-t-il pas besoin à tous momens de votre secours, et que puis-je faire de plus utile que de vous le demander sans cesse, en reconnaissant continuellement combien il m'est nécessaire?

Vingtième réflexion.

Comment puis-je bien méditer ce que c'est que l'humilité lorsque je me sens encore toute pleine d'orgueil, et que je ne puis faire autre chose que de vous prier d'abaisser ma vaine

gloire et mon ambition, de me guérir de mes passions, qui, comme des chevaux indomptés, entraînent mon âme dans le précipice et dans sa perte? Comment puis-je au milieu de mille passions et de mille vanités qui occupent mon âme, lorsque je viens à vos pieds, vous entendre et vous goûter?

..... Comment puis-je m'élever vers le ciel lorsque je suis encore si fort attachée à la terre! Comment puis-je méditer vos grandeurs au milieu de toutes mes misères et dans les continuels dangers où je suis, etc.?

Vingt et unième réflexion.

Je désire vous prier non-seulement dans la solitude, dans vos temples, au pied de vos autels, et en présence du sacrement auguste que nous y adorons; faites, ô mon Dieu, que par des actes continuels de foi, d'espérance et de charité, je m'accoutume à vous prier en tous temps et à tous momens, car le vray chrétien ne prie pas seulement dans la retraite, mais et son cœur et ses œuvres prient en toutes sortes de lieux et d'occasions.

Ainsi, mon Dieu, au milieu du monde et de la vanité, j'établirai une retraite dans mon cœur, que je vous ai consacré, et je vous y adresserai ma prière.

Lorsque je me trouverai la plus exposée à la tentation et que je sentirai le plus fortement ma foiblesse, ce sera pour lors que je soupirerai le plus ardemment vers vous. Ce sera même dans les temps où mon amour-propre me tyrannisera davantage, et que le poison des plaisirs commencera à gagner mon cœur, que sans attendre plus longtemps ni un lieu plus commode pour vous prier, je vous ferai voir les plaies de mon âme et je vous appellerai à mon secours.

..... Je vous prierai donc, ô mon Dieu, dans vos temples, en m'unissant à tous vos saints; je vous y prierai par mes soupirs, dans mes plus fortes peines, dans les occasions les plus dangereuses où je me trouverai exposée, etc.

Vingt-quatrième et dernière réflexion.

..... J'ose vous supplier de recevoir mes présentes résolutions comme des gages du souvenir que je désiré conserver toute ma vie de votre miséricorde et de toutes vos adorables vérités.

Afin que si par un effet de ma foiblesse, ma foi se trouvoit chancelante, mon espérance refroidie et ma charité presque éteinte, et que je ne sentisse plus dans mon cœur que la corruption de ma nature, je rappelle en mon âme par la lecture de ces protestations le souvenir et le sentiment de vos bontés et de votre grâce.

Afin que quand les faux brillans du monde m'éblouiront par ces espérances vaines qui m'ont tant de fois trompée, je m'en désabuse en les pesant au poids de leur juste valeur, etc.

BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE.

Un ouvrage très-remarquable qui vient de paroître aux États-Unis; l'*History of spanish litterature*, par M. Ticknor, présente, en trois forts volumes in-8°, un récit complet et judicieux de tout ce qui concerne la littérature de la Péninsule; résultat de recherches infatigables, cette histoire ne laisse rien à désirer à l'égard du sujet qu'elle traite; elle est infiniment au-dessus des livres de Bouterweck et de Sismondi, deux auteurs qui avoient voulu faire l'histoire des belles-lettres en Espagne, sans sortir l'un de Gottingue, l'autre de Genève; M. Ticknor n'a pas suivi cet exemple; il a passé des années dans le pays du Cid, de Cervantes et de Calderon, fouillant toutes les bibliothèques, consultant tous les manuscrits, lisant tous les imprimés. Il donne l'analyse d'une multitude de productions fort intéressantes, et dont on connoissoit à peine les titres. Mais ce n'est

point sur le terrain de la critique littéraire, quelque séduisant qu'il soit, que nous avons à le suivre; le but de notre journal nous recommande de nous renfermer dans les limites de la bibliographie. Nous emprunterons à M. Ticknor les renseignemens qu'il donne touchant les collections de *romances* (1) et de *comedias*; ces détails sur des livres peu ou point connus et d'un grand prix compléteront ce qu'a dit à cet égard le savant auteur du *Manuel du libraire*. Nous avons cru devoir, en traduisant le texte de l'auteur américain, l'accompagner de quelques notes.

La première collection de *Romances* qui ait été mise sous presse paroît avoir été celle imprimée à Saragosse, sous le titre de *Silva de varios romances*, Stevan G. de Nagera, 1550, petit in-18, caractères gothiques.

Les romances remplissent 196 feuillets, suivis de 25 feuillets de *canciones*, *villancicos* et *chistes* (jeux de mots). A la fin du livre, feuillet 221, l'éditeur annonce que de nombreux matériaux lui étant parvenus, il va se trouver en mesure de publier une seconde partie. Elle vit en effet le jour durant la même année; elle comprend 203 feuillets de *romances*, 19 feuillets de *chistes*, et 2 feuillets pour la table des matières. Une troisième partie est promise, mais les bibliographes n'en indiquent point l'existence. Il est toutefois possible que cette partie ait paru, car le frontispice en tête de l'édition de 1602 fait savoir que le volume est formé de *los majores romances de los tres libros de la Silva*.

Les deux premières parties, suppression faite des *chistes*, parurent presque immédiatement à Anvers, chez M. Nucio, dans

(1) Le romance espagnol n'a aucun rapport quelconque avec la romance moderne des Français. On peut consulter sur l'origine et les développements de ces compositions deux très-bons mémoires, l'un de M. Rosseeuw Saint-Hilaire : *Études sur l'origine de la langue et des romances espagnols*, Paris, 1838; l'autre de M. V. A. Huber, *de primitiva cantilenarum popularium epicurum (vulgo Romances) apud Hispanos forma*. Berolini, 1844.

une édition sans date de 276 feuillets. Quelques *romances* de l'édition de Saragosse sont supprimés; et le tout est rangé dans un autre ordre. La bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire de ce très-rare volume; il a pour titre *Cancionero de Romances* (2).

Il fut presque aussitôt suivi d'une réimpression qu'exécuta le même Nucio, sous la date de 1550, 300 feuillets; diverses erreurs typographiques de l'édition sans date sont corrigées dans celle-ci, laquelle omet sept romances, mais, en revanche, en ajoute trente-sept. Cette édition de 1550 paraît avoir été mise au jour avec diverses dates sur le frontispice, car on en connaît des exemplaires avec l'indication de 1554 et de 1555, mais l'impression est identiquement la même. Elle fut reproduite à Anvers en 1568 et en 1573, à Lisbonne en 1581, à Barcelone en 1587 et en 1626.

Divers recueils de romances suivirent la *Silva* de Saragosse; ceux que mirent au jour Sepulveda en 1551, Timoneda en 1573, Linarès en 1573, Padilla en 1583, Maldonado en 1586, Cueva en 1587, ne renferment guère que des compositions dues à ces divers auteurs. Ils présentent donc un intérêt bien moins vif.

Une tentative importante s'effectua enfin pour former un autre Romancero en puisant à toutes les sources originales, en consultant la mémoire du peuple et les traditions. On vit paraître à Valence, en 1593, un volume intitulé : *Flor de varios romances, primera y segunda parte y nuevos.*

Cette collection avoit été formée par Andrès de Villalta et elle fut, la même année, accompagnée d'une *tercera parte,* réunie par Felipe Mey, imprimeur et poëte non sans mérite. Le second volume de ce recueil est intitulé : *Quarta y quinta parte*

(2) Voir le *Manuel du libraire*, 4e édition, aux mots *silva* et *cancionero*. La conjecture de M. Brunet « il doit exister une édition plus ancienne que celle d'Anvers, 1550 » est exacte; cette édition c'est celle sans date. Ajoutons que des exemplaires des volumes imprimés par Nucio, en 1550, se sont adjugés à 140 fr., vente Nodier, en 1844; et à 128 fr., vente Libri, en 1847. Une édition de la *Silva*, Barcelona, 1578, 41 fr. vente Nodier.

de Flor de Romances. Il fut compilé par Sebastian Velez de Guevara et imprimé à Burgos en 1594, 191 feuillets. Cette édition ne fut certainement pas la première, car l'*aprobacion* est datée de 1592, et la permission d'imprimer datée du 11 août 1594 dit expressément que le livre a été *otras veces impreso* (3).

Le troisième volume est le plus important; il s'annonce comme la *Sexta parte de Flor de romances nuevos, recopilados de muchos autores, por Pedro de Flores, librero*, et fut imprimé à Tolède en 1594, 190 feuillets. On y trouve 158 romances, la plupart fort remarquables, et l'on voit, d'après ce que dit l'éditeur, qu'il a recueilli ses matériaux dans la tradition populaire.

Le quatrième volume contient la *Septima y octava parte de Flor de varios romances nuevos recopilados de muchos autores.* Alcala, 1597, 168 et 132 feuillets. La permission d'imprimer pour la septième partie est datée du 4 mai 1596 et montre qu'il s'agissoit d'une réimpression; la permission relative à la huitième partie, 30 septembre 1597, la signale comme une édition originale.

Le cinquième et dernier volume a pour titre : *Flor de varios*

(3) Il existe un grand nombre d'éditions séparées des romances les plus célèbres, imprimés au commencement du XVIe siècle, et formant des livrets de quelques feuillets de format in-4°. Ces opuscules sont devenus d'une rareté extrême et les bibliophiles les recherchent avec avidité. A la vente Nodier, n° 690, le *Romance de Amadis y Oriana* fut porté à 80 francs. Une vente faite à Paris en 1836 sous le nom de Van Berghem, et qui se composoit, à ce que nous croyons, d'ouvrages appartenant à un libraire anglois, a présenté, n° 471-516, un certain nombre de ces feuilles légères; nous signalerons en passant :

Romance de don Tristan nuevamente glosado por Alonso de Salaya, 24 fr. 50 c.

Dos romances del marques de Mantua, 89 fr.

Romance de don Virgilios, 22 fr.

Romance de la Reyna troyana glosado, 25 fr.

romances diferentes de todos impresos, novena parte, imprimé par Juan Flamenco. Madrid, 1597, 144 feuillets.

Ces neuf parties formèrent avec quelques légères modifications (vers la fin principalement) le *Romancero general* dont la première édition fut imprimée à Madrid en 1600, in-4°. Une nouvelle édition, où se montrent aussi des changements de peu d'importance, parut en 1602; une troisième en 1604. Cette dernière fut exactement reproduite par Juan de la Cuesta à Madrid, en 1614. On peut ajouter à ces divers volumes celui que publia Miguel de Madrigal en 1605, à Valladolid : *Segunda parte del Romancero general y Flor de diversa Poesia*, in-4° (4).

Ces nombreuses éditions montrent de quelle vogue jouissoient alors les vieux débris de la poésie populaire des Castilles, mais les neuf parties de la *Flor*, les *Romanceros* in-4° formoient des ouvrages trop considérables pour une classe de lecteurs; le besoin d'abréger, de choisir, ne tarda point à se prononcer; on vit paroître des publications de moins d'étendue, telles que le *Jardin de Amadores*, par Juan de la Puenta, 1611, la *Primavera* de Pedro Arias Perez (recueil exécuté avec beaucoup de goût), 1626, 1659, etc.; les *Maravillas del Parnaso* de Jorge Pinto de Morales, 1640, les *Romances varios* de Pablo del Val, 1655.

Divers recueils furent formés dans le but de satisfaire le goût de l'époque pour les récits chevaleresques et pour les narrations de faits d'armes. Dominno Lopez de Tortajada mit au jour une *Floresta de romances de los doce Pares de Francia*,

(4) Le *Manuel* ne parle pas de cette édition de 1600; l'exemplaire de 1600, payé successivement 62 livres sterling (1,600 francs environ) à la vente Stanley, en 1812, et 18 l. 10, vente Héber, en 1836, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque formée par M. Th. Grenville et léguée au musée britannique par cet opulent et habile bibliophile. Un exemplaire de l'édition de 1604 a été porté à 401 fr., vente Nodier, en 1844; un autre se trouve au musée britannique, fonds Cracherode.

dont la première édition fut imprimée à Alcala en 1608 (5); Juan de Escobar fit paroître dans la même ville, en 1612, le Cid, *Romancero del Cid*, et ces deux recueils eurent de nombreuses éditions.

Dès la fin du XVII[e] siècle, les romances et la vieille littérature espagnole tombèrent dans l'oubli; en 1796, Fernandez en réunit deux volumes dans sa Collection de *Poesias castillanas*; en 1807, Quintuna en donna un choix exquis; l'attention des savans hors de la Péninsule se porta enfin sur ces chants remarquables; Jacob Grimm fit paroître en 1815, une petite collection des meilleurs romances anciens, empruntés surtout au Romancero de 1555; le recueil plus étendu de Depping, publié en 1817 à Leipzig, contient près de 300 romances avec une introduction et des notes en allemand; ce recueil reparut en entier en langue espagnole, par les soins de Salvio, à Londres, en 1825; enfin M. Depping lui-même, avec la collaboration de M. A. A. Galiano, en a donné une édition nouvelle à Leipzig, en 1844, avec des additions fort importantes (6).

N'oublions pas la savante publication faite par M. Augustin

(5) La première édition que signale le *Manuel* est celle de Madrid, 1713. Un critique espagnol a fait remarquer « qu'*en esta floresta estan los romances del Cancionero vertidos algo à la moderna.* » M. Aignan, dans sa *Bibliothèque étrangère*, t. III, p. 273-387, a donné des traductions de divers romances.

(6) M. Raynouard a consacré à la première édition du recueil de M. Depping relatif aux douze pairs, un article dans le *Journal des savans*, août 1818, p. 478-487. Le même littérateur a donné dans le même journal, août et décembre 1822, deux articles sur le *Romancero e historia del rey Don Rodrigo, recopilado por Abel Hugo*, Paris, 1821, in-12. Au sujet du travail de M. Damas-Hinard, voir un article de M. E. Faure, dans la *Revue indépendante*, 10 mars 1845, et sur les romances en général, consulter la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. XLVI, XLIX et LVII; l'*Edinburgh review*, n° 78, janvier 1824; la *Southern review*, Charlestown, t. V, p. 62-100; ainsi qu'un article de M. Marmier, dans la *Revue de Paris*, t. XXVIII, avril 1836. Voir surtout les appréciations pleines de goût et de savoir de M. Magnin : *La chevalerie en Espagne et le Romancero*, *Revue des Deux Mondes*, 1[er] août 1847, p. 494-519. Les questions bibliographiques et philologiques qui se rattachent aux romances et à leurs recueils, ont été traitées avec beaucoup de

Duran, à Madrid, en 1829-32, 5 volumes réimprimés avec des additions, à Paris, 1838, et la traduction due à M. Damas-Hinard d'un choix considérable des meilleurs romances, Paris, 1844, 2 volumes in-12.

Malgré tant de travaux, il faut reconnoître qu'une édition critique et parfaitement complète des romances de toute espèce est encore à donner.

Passons maintenant aux détails bibliographiques que fournit M. Ticknor au sujet de deux grandes collections très-peu connues et qui sont du plus grand prix pour l'étude approfondie du théâtre espagnol au XVIIe siècle.

La première paroît avoir été intitulée : *Comedias de diferentes autores*; il seroit impossible de songer à en former la réunion entière. M. Ticknor n'a pu s'en procurer que trois volumes et il n'a l'indication que de deux autres. Il possède d'abord le vingt-cinquième volume de la collection, imprimé à Saragosse en 1633, par Pedro Escuer. Selon l'usage adopté pour tous les recueils de ce genre, c'est un petit in-4° contenant douze pièces différentes. Sept sont attribuées à Montalvan, et, de fait, l'une appartient à Lope de Vega; une est de Calderon, mais l'éditeur a suivi un texte altéré d'une façon grossière. Le tome XXXI, Barcelone, 1638, renferme douze pièces sans noms d'auteurs, qu'il est toutefois facile de restituer à qui de droit. Le tome XLIII, Saragosse, 1650, donne des pièces de Calderon, de Moreto, de Solis, etc. Les deux volumes dont M. Ticknor a la note, mais qu'il n'a pu voir, sont les tomes XXIX, Valence, 1636, et XXXII, Saragosse, 1640.

La seconde collection porte le titre de : *Comedias nuevas escogidas de los mejores autores*; il ne faut point prendre cette promesse trop à la lettre. Les 48 volumes dont elle se compose

soin et d'érudition par un des savans les mieux versés dans la connoissance de la littérature espagnole, M. F. Wolf; voir son écrit : *Ueber die romanzen poesie der Spanier*, 1847, 158 pages in-8°, tirage à part à petit nombre de trois articles insérés dans les *Annales viennoises de littérature*, t. CXIV, CXVI et CXVII.

n'existent peut-être réunis nulle part; M. Ticknor n'en possède que 41, mais il a pu du moins examiner les 7 qui lui manquent. Le I[er] volume parut en 1652; le dernier en 1704; il faut remarquer qu'entre le 47[e] mis au jour en 1681, et le 48[e], il s'écoula un intervalle de vingt-trois années, tant l'activité de la production dramatique s'étoit ralentie. La collection contient en tout 574 *comedias*; 37 sont anonymes; les 537 autres sont partagées entre 138 auteurs différens. Calderon figure pour 53 pièces, reproduites d'une manière peu soignée; Moreto compte 46 pièces, Matos Fragoso 33, Fernando de Zarate, 22, Antonio Martinez, 18, Mira de Mescua, 18, Zavaleta, 16, Rexas, 16, Luis Velez de Guevara, 15, Cancer, 14, Solis, 12, Lope de Vega, 12, Diamante, 12, Pedro de Rosete, 11, Belmonte, 11, Francisco de Villegas, 11. 69 auteurs dont les noms sont fort peu célèbres peuvent revendiquer chacun une pièce.

Il faut d'ailleurs remarquer que les désignations des auteurs sont bien souvent très-inexactes; 13 des pièces attribuées à Calderon ne sont certainement pas de lui; une *comedia* qu'on sait son ouvrage (*La Banda y la Flor*) figure comme anonyme dans le 30[e] volume sous un titre modifié : *Hazer del Amor Agravio*; une autre pièce de Calderon, *Amigo Amante y Leal* est insérée deux fois, d'abord dans le 4[e] volume, 1653, ensuite dans le 18[e], 1652; les deux textes s'écartent sensiblement l'un de l'autre, et tous deux s'éloignent de celui que donnent les bonnes éditions.

Calderon n'est point le seul auteur qui ait été ainsi maltraité. Quelques pièces de Solis sont reproduites deux fois; une revient même à trois reprises, et dans deux volumes qui se suivent, le 25[e] et le 26[e], on revoit le *Lorenzo me llamo* de Matos Fragoso. Comme nouvel indice de l'incurie avec laquelle les éditeurs accomplissent leur tâche, nous signalerons le *Vencimiento de Turno* dans le 12[e] volume; le frontispice porte le nom de Calderon bien que les derniers vers donnent le véritable nom de l'auteur, Manuel del Campo (7).

(7) Le *Manuel du libraire* ne parle point du recueil des *Comedias de dife-*

On peut ajouter à ce recueil quelques volumes isolés publiés, d'après un plan analogue par divers libraires, mais il est bien difficile de se procurer les tomes mis au jour par Mateo de la Bastida en 1652, par Manuel Lopez en 1653, par Juan de Valdès en 1655, par Robles en 1664, par Zabra et Fernandez en 1675 (8). B.

LE BARON DE REIFFENBERG.

M. de Reiffenberg n'est plus! la Belgique pleure l'un de ses plus nobles enfans; le monde savant, un homme de talent, dévoué à la science. Ceux qui jouissoient de son intimité regrettent un ami fidèle. Le *Bulletin du Bibliophile* a perdu l'un de ses plus anciens collaborateurs, un guide toujours bienveillant qui, en maintes circonstances, lui prêta un appui cordial et efficace.

rentes autores; il mentionne comme se trouvant chez Héber, auquel il avoit coûté cent guinées, un exemplaire des *Comedias escogidas* qui ne comprenoit que quarante-cinq volumes (encore l'un d'eux n'étoit-il pas complet) et qui a été adjugé à 42 l. st. Nous ajouterons qu'en 1829, à la vente Mayans, faite à Londres, n° 894, un exemplaire où manquoient les tomes IV, XI, XIII, XVI, XVII, XX, XXIV, XXVIII et qui avoit sept tomes imparfaits, fut payé 51 l. st. 10 sh. On trouve l'indication minutieuse du contenu de chacun des quarante-huit volumes à la fin de l'excellente *Histoire* (en allemand) *de la littérature dramatique en Espagne*, par A. F. de Schack (Berlin, 1846, 3 vol. in-8; t. III, p. 523-544).

(8) Depuis quelques années des travaux d'une haute importance ont été entrepris sur le théâtre espagnol. M. Magnin a donné, dans le *Journal des savans*, 1843, un article des plus intéressans au sujet de la *Célestine*. La *Revue des Deux Mondes* a publié (mars et mai 1840) des notices de M. Viel-Castel sur Moreto et sur Tirso de Molina. La traduction mise au jour par M. Damas-Hinard des chefs-d'œuvre de Lope de Vega, a provoqué deux articles de M. Magnin, *Journal des savans*, 1844 et 1845; M. Fauriel avoit déjà consigné dans la *Revue des Deux Mondes*, 1839 et 1843, ses recherches sur Lope. Nous avons remarqué dans l'*Artiste*, 1835, trois articles sur un drame de Calderon. Il nous seroit facile de multiplier ces indications, mais il faut savoir s'arrêter.

Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas, baron de Reiffenberg, appartenoit à une ancienne famille d'Allemagne. Le titre de baron lui avoit été confirmé par diplôme du 25 décembre 1842. Né à Mons, le 14 novembre 1795, il embrassa d'abord la carrière des armes ; il servoit comme officier dans le 1er régiment de ligne belge, à l'époque de la bataille de Waterloo. Après la chute de Napoléon, M. de Reiffenberg quitta le service et se consacra exclusivement aux études littéraires. Vers 1822, il fut nommé professeur de philosophie à l'Université de Louvain, et, en 1835, à l'Université de Liége. Bientôt après, il fut appelé à Bruxelles, en qualité de conservateur en chef de la Bibliothèque royale que le gouvernement venoit de créer avec le fonds de Van Hulthem.

Les nombreux et remarquables travaux que M. de Reiffenberg a publiés lui ont acquis une réputation justement méritée. En correspondance directe avec la plupart des savans de l'Europe, il faisoit partie de presque toutes les académies, et les souverains lui envoyoient à l'envi les insignes de leur ordre. Comme tous les hommes de talent, il eut des détracteurs; il fut en butte à des calomnies, méprisables il est vrai, mais qui cependant l'abreuvèrent de chagrins.

Le catalogue des œuvres complètes de M. de Reiffenberg formeroit un assez gros volume. En effet, ses publications se composent d'environ quinze volumes de poésies et de pièces dramatiques, de quarante volumes de notices biographiques, d'études et de réimpressions historiques, de quinze volumes de mélanges et d'écrits politiques.

L'activité de son esprit ne s'est jamais démentie; il travailloit encore la veille de sa mort; il pressentoit cependant sa fin prochaine, lorsque, le 9 mars, il écrivoit au directeur du *Bulletin du Bibliophile*, la phrase suivante : « L'étrange et douloureuse maladie dont je suis affecté depuis dix-huit mois ne cède à aucun des efforts de la médecine; je commence à me décourager. » Il mourut six semaines après, le 18 avril 1850, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cette courte notice, écrite dans le seul but d'offrir un dernier hommage aux mânes de notre illustre collaborateur, qu'en empruntant au *Bulletin du Bibliophile belge*, dirigé par M. de Reiffenberg, une pièce de vers inspirée par les regrets que nous ressentons tous d'une perte aussi douloureuse :

SUR LA TOMBE D'UN AMI.

Usque adeone mori miserum est?
VIRGILE, *Énéide*, liv. XII, v. 646.

Tes ouvrages, voilà ton titre souverain.
Qu'importe maintenant, poëte au front serein,
Qu'une suite innombrable et d'aïeux et d'aïeules
T'ait blasonné d'argent à trois bandes de gueules?
Écuyer, duc, baron, comte, marquis ou roi,
Ta noblesse aujourd'hui ne date que de toi;
Mais celle-là du moins elle est sainte et durable :
C'est d'un nom glorieux la source inaltérable,
Source profonde et calme où brille, reflété,
Ton pur éclat aux yeux de la postérité.

Savans, littérateurs, artistes et poëtes,
— Mes frères, mes amis, — tous autant que vous êtes,
Pardonnez si ma voix, à vos tristes adieux,
Ajoute quelques mots.
Morne et silencieux,
Je regardois sans voir, j'écoutois sans entendre.
Un écho dans mon cœur, écho plaintif et tendre,
Comme un reflet lointain d'un bonheur qui n'est plus,
Un vain ressouvenir de nos vœux superflus,
De nos beaux jours passés une image affoiblie,
(Doux rêves du berceau, les derniers qu'on oublie!)
Me rappeloit ce temps, où jeunes tous les deux,
Pleins de projets sans nombre et d'espoirs hasardeux,

Nous allions, variant des lectures chéries,
Égarer par les prés nos vagues rêveries;
Poursuivre à travers champs, au détour des grands bois,
La rime dont Boileau se plaignoit quelquefois;
Nous redire Racine et Corneille et Molière,
Assouplir à leur joug notre muse écolière,
Donner une âme, un sens, à l'insecte muet,
A tout ce qui dans l'herbe à nos pieds remuoit,
Traduire en nos accords le chaste et frais murmure
Qu'éveilloit le zéphyr à travers la ramure;
Sourire d'allégresse à l'aube du printems,
Relancer dans leurs nids nos gais oiseaux chantans,
Butiner le ménianthe où l'onde prend sa source....
Heureux quand, arrivés au terme de la course
(Un léger crépuscule assombrissoit les airs),
Nous rapportions chez nous des fleurs et quelques vers!

Pauvre ami! c'étoit là toute sa jouissance.
Insoucieux de l'or, du rang, de la puissance,
L'étude, qui primoit tous ses autres plaisirs,
Ne lui laissoit de temps que pour ces doux loisirs;
Le reste de sa vie, hélas! sitôt passée,
Il reprenoit sa tâche en naissant commencée,
Étudioit sans cesse et sans cesse écrivoit.
La lampe qui la nuit brûloit à son chevet,
A pâli tant de fois au retour de l'aurore,
Qu'à sa gloire future il travailloit encore.
Ce que cet homme a fait, ce qu'il a de sa main
Recueilli, confondroit l'entendement humain;
C'est qu'il avoit compris, et compris de bonne heure,
Que l'inspiration, qui trop souvent nous leurre,
Qui fut souvent l'écueil de tant de vrais talens,
Ne donne tous ses fruits qu'après des travaux lents;
Qu'on n'improvise pas une œuvre impérissable;
Pas plus que le maçon ne bâtit sur le sable,
Pas plus qu'en un seul jour Dieu n'a fait l'univers.
Pittoresque en son style, élégant et divers,
Actif, infatigable, à sa veine facile,

Tout sujet s'est montré complaisant et docile;
Prose, vers, tout pour lui finit à force d'art,
Par se faire en jouant, et comme par hasard;
Et pourtant que d'esprit, de verve, de génie,
De pureté, d'éclat, de grâce, d'harmonie,
De science profonde, et d'aperçus nouveaux!

D'autres ont déjà dit ses titres, ses travaux.
Je n'ajouterai rien qui vous induise à croire
Qu'ils aient pu retrancher un fleuron de sa gloire:
L'avenir jugera l'écrivain érudit;
Mais sur l'homme, messieurs, tout n'a pas été dit;
Il reste à vous parler de son cœur, de son âme.
Regardez ses enfans, interrogez sa femme,
Ses parens, ses amis, tous ceux qu'avec bonté
Il reçut aux douceurs de son intimité,
Et tous ils vous diront quels trésors de tendresse.....
Moi-même (pardonnez au trouble qui m'oppresse),
Moi, qui dans ses plaisirs fut longtemps de moitié,
Quand, liés par le sang moins que par l'amitié,
— Lui si haut! moi si bas! — lui de quelques années
Plus âgé, moi soumis à d'autres destinées,
Trop foible pour le suivre en son vol courageux,
Et ne pouvant, hélas! prendre part qu'à ses jeux,...
Moi, dis-je, qui, plus tard, sachant à peine lire,
M'enivrois aux accens échappés de sa lyre;
Moi qui revois encor ces jours évanouis,
Ces jours de calme et paix, de bonheurs inouïs;
Et ce moment si triste, et pourtant plein de charmes,
Où nous nous embrassions comme deux frères d'armes,
Que les chances du sort appellent, résignés,
Sous le même drapeau dans les camps éloignés;
Moi-même qui ne sais, contristé de sa perte,
Détacher mes regards de cette tombe ouverte;
Moi, qui sur ce cercueil viens jeter quelques fleurs,
Je devrois;.... mais ma voix qui s'éteint dans les pleurs,
En dit assez déjà pour vous faire comprendre
Ce qu'il avoit de bon, de bienveillant, de tendre;

De quel amour enfin étoit digne celui
Qui dans le ciel natal nous devance aujourd'hui.

Un jour vint, ai-je dit, où nous nous séparâmes,
Où loin du lac rêveur que sillonnoient nos rames,
Le vent nous emporta ; chacun de son côté,
Astreint aux dures lois de la nécessité ;
Chacun sur une mer trop féconde en naufrages,
D'un public incertain recherchant les suffrages ;
Chacun suivant de loin son étoile, ignorant
Le but marqué d'avance à son esquif errant ;
Et (pourquoi n'en pas faire ici l'aveu candide,
Quel ciel fut toujours pur, transparent et splendide !)
Maint nuage parfois entre nous a passé,
Qu'un rayon de soleil eut bientôt effacé,
Comme après une nuit tempêtueuse et sombre,
Un matin plus riant se dégage de l'ombre,
Comme le souvenir d'un hiver rigoureux
De nos champs reverdis rend l'aspect plus heureux.

L'âge, multipliant l'obstacle et la distance,
Désunit depuis lors cette double existence,
Et, — sauf quelques rapports littéraires, je crois, —
Je ne t'ai retrouvé qu'au pied de cette croix ;
Pauvre ami, qui manquas souvent de me survivre !
C'est à moi maintenant, c'est à moi de te suivre !
A moi, sur cette terre ingrate resté seul,
A moi de déposer ces vers sur ton linceul,
A moi de te crier : Ton œuvre est accomplie !
Ta carrière ici-bas fut dignement remplie ;
Tu lègues à tes fils, en cessant d'exister,
Un nom que les plus grands seroient fiers de porter ;
Et déjà l'un d'entre eux, abrité sous ton aile,
A tenté, plein d'ardeur, la route paternelle.
Puisse-t-il, couronnant de précoces essais,
En suivant ton exemple atteindre tes succès,
Et formé lentement par une étude austère,
Continuer ta gloire après toi sur la terre ;

Ta gloire, tes vertus, qu'aujourd'hui nous pleurons,
Et le cœur de l'ami dont nous nous honorons !
Puisse-t-il, au pays en deuil de ton génie,
Rendre cette splendeur qu'en vain on lui dénie,
Évoquer comme toi, de nos fastes passés,
De nos fastes nouveaux à peine commencés,
Ces noms qui de l'oubli bravant l'injuste outrage,
Ou de près ou de loin rayonnent sur notre âge,
Et montrer que le Belge, en tout lieu, en tout temps,
Partout où la science a ses représentans,
La science, les arts, la douce poésie,
A conquis désormais son droit de bourgeoisie !

Quand pour toi, noble ami, les ans sont révolus;
Quand le ciel qui t'appelle au rang de ses élus,
Sévère en ses décrets, mais juste, te dispense
De jours si bien fournis la sainte récompense,
Je n'attristerai point ces momens solennels
D'égoïstes sanglots, de regrets personnels;
Ma douleur se taira, dans mon sein refoulée.
Abaisse seulement de la voûte étoilée,
Des célestes parvis ouverts devant tes pas,
Abaisse jusqu'à nous un regard ici-bas;
Contemple, pour remplir une mission sainte,
Tant d'amis rassemblés dans une même enceinte,
Tant de littérateurs, d'artistes, de savans,
D'unanimes respects, témoignages vivans,
Cortége qu'environent à ta dépouille aimée
Les plus hauts par le rang, le cœur, la renommée,
Tout ce qui porte un nom qu'avec un juste orgueil
Le Belge revendique en face du cercueil.
Heureux en les quittant, et fier d'un tel hommage,
Pour dernier souvenir emportant leur image,
Remonte, ange exilé, dans les bras du Très-Haut !

Et maintenant adieu, Frédéric; — à bientôt.

ADOLPHE MATHIEU, de Mons.

Bruxelles, le 20 avril 1850.

VARIÉTÉS.

UN AUTOGRAPHE DE LA BRUYÈRE.

Nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs de la vente du précieux cabinet de feu M. Tarbé, vente qui a eu lieu à Sens, dans le mois de septembre 1849. Parmi les manuscrits et les autographes qui enrichissoient cette vaste collection, nous citions en première ligne une lettre autographe de La Bruyère, adjugée à 905 fr. plus les 5 pour 100.

En nous rendant adjudicataires de cette pièce importante, nous avions fait cependant nos réserves, et nous avions établi la condition expresse que l'authenticité de l'écriture et de la signature seroit légalement constatée. Nous pensions n'éprouver aucune difficulté pour opérer cette vérification; nous nous trompions étrangement, et nous étions loin de nous attendre aux tribulations que cette acquisition devoit nous faire subir.

En effet, comment supposer que l'on ne découvriroit pas des signatures de La Bruyère dans les registres de l'Académie françoise? On retrouve ainsi la signature de presque tous les académiciens. Eh bien! par une fatalité extraordinaire, les registres relatifs à la période où La Bruyère occupoit l'un des fauteuils académiques, sont égarés ou perdus. Comment supposer encore que la Bibliothèque nationale ne posséderoit pas au moins une signature de La Bruyère, ou quelques lignes écrites de sa main? Les recherches consciencieuses faites à cet égard, n'ont eu d'autre résultat que de nous procurer l'auto-

graphe suivant de M. Claude, dont l'obligeance bien connue ne nous a point fait défaut en cette occasion.

« MONSIEUR,

« Malgré les recherches que nous avons faites, nous n'avons trouvé jusqu'ici, au département des manuscrits, aucune lettre ni aucune signature de La Bruyère qui puisse servir à contrôler la lettre signée de ce nom que vous y avez déposée pour être vérifiée.

« Je n'ai donc rien autre chose à vous répondre, si ce n'est que, dans l'état des choses, nous ne pouvons rien dire, soit pour confirmer, soit pour infirmer l'authenticité de la pièce que vous nous avez présentée.

« Recevez, etc. C. CLAUDE. »

« Paris, 22 avril 1850. »

Il ne nous restoit donc aucune espérance de pouvoir vérifier l'authenticité de cet autographe. Bien plus, nos prétentions se trouvoient battues en brèche de toutes parts ; on nous opposoit : 1° le *fac-simile* d'une signature de La Bruyère qui, disoit-on, avoit été pris sur l'original existant à l'Académie françoise ; 2° le *fac-simile* inséré dans la galerie françoise, publié en 1822, 3 vol. in-4° ; et, certes, ces deux *fac-simile* n'ont aucune analogie avec la signature que nous cherchions à vérifier. Enfin plusieurs amateurs, très-compétents en cette matière, doutoient fortement de l'authenticité de cette pièce.

Dans cette occurrence, nous avions déjà fait part de notre désappointement à qui de droit, et nos justes réclamations devoient être évidemment accueillies favorablement.

Au milieu de ce conflit, nous fûmes informés que l'un des princes françois exilés, le duc d'Aumale, héritier de la précieuse bibliothèque du prince de Condé, possédoit des lettres de La Bruyère adressées au Grand Condé.

Nous étions sur le point de faire un voyage en Anglèterre ; nous profitâmes de cette occasion pour chercher à comparer

notre lettre autographe et signée La Bruyère avec les lettres que possédoit M. le duc d'Aumale. Ce prince, d'une bienveillance et d'une affabilité remarquables, non-seulement nous accueillit avec faveur, mais encore nous fit présent du *fac-simile* d'une lettre adressée par La Bruyère au Grand Condé.

Cette pièce prouve d'une manière incontestable l'authenticité de la lettre adjugée lors de la vente de feu M. Tarbé, et nous pouvons annoncer en toute sûreté de conscience que la précieuse lettre adressée à Ménage, ayant 4 pages in-4° et contenant un *caractère* inédit, est un autographe authentique de La Bruyère.

C'est M. le comte d'Hulnostein qui a enrichi sa magnifique collection de cette pièce inappréciable. J. T.

— L'éditeur érudit de la *Bibliothèque protypographique* du *Roman du chevaleureux comte d'Artois*, de la *Chevalerie d'Ogier de Dannemarche*, l'auteur des *Éléments de linguistique*. M. J. Barrois publie un nouvel ouvrage qui produira, sans doute, une profonde sensation dans le monde savant. Ce volume, intitulé *Dactyologie et langage restitué d'après les monumens*, est orné de soixante-et-une gravures et s'imprime chez Firmin Didot, avec un luxe typographique extraordinaire. Nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer la prochaine mise en vente de ce livre remarquable; mais nous nous réservons de lui consacrer bientôt un plus long article.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE.

---

932. Antoninus. Vetera Romanorum itineraria, sive Antonini Augusti itinerarium, cum integris Jos. Simlerii, H. Suritæ et And. Schotti notis; itinerarium hierosolymit. et Hieroclis synecdemus : curante Pet. Wesseling, qui et suas addidit adnotationes. *Amstelodami*, 1735, in-4, fig. mar. rouge, fil. tr. dor.. 46—»

Très-bel exemplaire d'une excellente édition.

933. Aristotelis Ethicorum lib. X, gr. et lat., codicum mss. collatione recogniti et notis illustr. à Guill. Vilkinson. *Oxonii*, 1716, in-8, mar. orang., fil. tr. dor. (*Reliure angl. de Clarke, avec armoiries*) .... 48—»

Bel exemplaire. Cette édition rare, revue sur plusieurs manuscrits et sur les meilleurs imprimés, est fort correcte.

934. Auctores octo continentes libros : videlicet Cathonem; Facetum, Theodolum; de contemptu mundi; Floretum; Alanum de Parabolis; fabulas Esopi; Thobiam. —*Impressum*

anno M.CCCCCIIII (1504), in-4, goth. fig. en bois, lettres rouges et noires, mar. rouge, tr. dor. (*Très-belle reliure*)... 84—»

Superbe exemplaire avec *témoins*, d'une édition RARISSIME et non citée. Elle se compose de feuillets non chiffrés sign. a—o; la marque de *Jacques Arnollet*, qui se trouve sur le titre, est reproduite ici :



935. BALZAC. Aristippe ou de la Cour, par M. de Balzac. *Amsterd.*, *chez Daniel Elzevier*, 1664, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*)........... 25—»

936. BAYLE (*Pierre*). Ses OEuvres diverses. *La Haye*, 1727-31. — Dictionnaire historique et critique (éd. publ. par Prosper Marchand). *Rotterdam*, 1720, ensemble 8 vol. gr. in-fol., mar. rouge, fil. large et riche dentelle, tr. dor. (*Ancienne reliure*)....................................... 680—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE en GRAND PAPIER réglé, et provenant de la bibliothèque de Mac-Carthy, où il fut vendu environ 1200 fr. C'est un de ces beaux livres qui ornoient les bibliothèques d'autrefois et que les riches amateurs aimoient à embellir d'une somptueuse reliure par les meilleurs artistes.

937. Bible (la) qui est toute la Saincte Escriture : contenant le Vieil et le Nouueau Testament. (*A Genève*), *de l'imprimerie de François Estienne*, MD.LXVII, in-8, veau à compart. (*Anc. rel.*).. 48—»

Exempl. réglé et bien conservé. — Cette Bible protestante est très-remarquable par son exécution typographique. Elle se compose ainsi : le titre, l'*Espistre aux lecteurs*, la *somme de tout ce que nous enseigne l'Escriture*, le *nom de tous les Livres de la Bible*, 4 ff. ; le texte de : 1° 370 ff. chiffrés d'un seul côté (dans cette partie il doit se trouver entre les feuillets 1 et 2 une figure représentant la *situation du jardin d'Eden*, qui est non chiffrée et qui peut manquer ; un tableau généalogique entre les ff. 51 et 52, aussi non chiffré ; entre les ff. 69 et 70, on voit une carte de la marche des Israélites ; entre 97 et 98, un tableau du partage de la terre de Canaan). — 2° Les *Livres apocryphes* qui recommencent le chiffrage de 1 à 90. — 3° Le Nouveau Testament, avec un titre, de 122 ff. chiffrés, plus 11 ff. pour l'interprétation des mots et l'indice. (Cette partie contient entre les ff. 3 et 4 une carte de la terre sainte, elle se déploie ; entre 55 et 56 une autre de la *Carte des pays et autres lieux mentionnez dans le Livre des Apôtres.*) — 4° Une partie composée de 82 ff. comprend un : *A tous Chrestiens*, les *Pseaumes mis en rime françoise, par Théod. de Bèze et Clément Marot*, avec la musique notée ; prières et table des *Pseaumes* ; la forme des prières ecclésiastiques, et le *Catéchisme*. — 5° *Calendrier historial* de 8 ff., avec un titre. — Nous ajouterons que le texte imprimé en très-petits caractères, comparables aux caractères *sédanois*, est orné de figures sur bois très-finement gravées.

938. Bouquet (*Dom*). Recueil des historiens des Gaules et de France. *Paris*, 1738-1840, 20 vol. in-fol., veau marbré. (*Rel. uniforme*).. 1675—»

Bel exemplaire de cet excellent et important ouvrage.

939. Brianville (*Oronce de*). Histoire sacrée en tableaux, avec leur explication. *Paris*, 1670, 3 vol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée*).. 95—»

Très-bel exemplaire d'un livre orné de figures, de Séb. Leclerc, et recherché en cette édition, qui est la meilleure pour les épreuves.

940. Calepinus (*Ambrosius*). Passeratii sive linguarum novum dictionarium. *Lugd. Batav. in bibliophilio Abrah. Commelini*

(s. date), 2 part. en 1 vol. in-4, mar. rouge, fil. doublé de mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Dusseuil*) .... 48—»

Dictionnaire en neuf langues, latine, grecque, hébraïque, française, italienne, allemande, espagnole, anglaise et belge.

941. CALLIMACHI hymni, epigrammata et fragmenta ex recensione Th. Graerii accedunt annotationes Ez. Spanhemii. *Ultrajecti*, 1697, 4 vol. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*) .... 80—»

Excellente édition parfaitement conditionnée.

942. CANTIMIR (*Démétrius*). Histoire de l'empire Othoman, trad. en franç., par de Joncquières. *Paris*, 1743, in-4, 2 tom. en 1 vol. in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Armes de Noailles*). 32—»

Exemplaire de dédicace au *comte de Noailles, prince de Poix*, etc.

943. CERVANTES (*Miguel* de). Les principales aventures de l'admirable Don Quichotte, représentées en figures, par Coypel, Picart le Romain, avec explication. *Lahaye*, 1746, in-4, mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Padeloup*)...... 48—»

Orné de 31 gravures. Exempl. de Champcenetz.

944. CHARTIER (*Alain*). Ses OEuvres, publiées par André Du Chesne, Tourangeau. *Paris*, 1617, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 48—»

Excellente édition, estimée. (Il y a malheureusement une piqûre raccommodée dans quelques feuillets.)

Exempl. en veau ordinaire.. 30—»

945. CICERONIS (*Tullii*) epistolarum lib. XVI ad familiares, ex recensione Georgii Grævii. *Amstelodami*, 1689, in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Derome jeune, signé*)............ 12—»

Très-bon exemplaire.

946. CODICILES de Louis XIII, roy de France et de Navarre, à son très-cher fils aisné successeur........, pour devenir le plus puissant roy qui ait jusqu'à présent regné en France.....

par un fougueux protestant, dont le nom est demeuré inconnu. (*Sans lieu ni date*) (1643), 4 part. en 1 vol. in-24, mar. vert, à riches compartiments avec mosaïque, doublé de mar. rouge, à riches compartiments composés de petits fers, tr. dor. (*Niédrée*)............................ 165—»

Délicieux exemplaire ; la reliure en est un véritable chef-d'œuvre. — Il est très-rare de rencontrer des exemplaires aussi beaux pour la conservation et pour les marges.

947. Coluthi raptus Helenæ, gr. et lat., cum metrica interpret. ital. Ant. M. Salvinii ; adjecit Ang. M. Bandini. *Florentiæ*, 1765. — Tryphiodori excidium Trojæ, gr. et lat. ; accedit interpretatio italica Ant. M. Salvinii, recensuit et adnotationes adjecit Ang. M. Bandinius. *Florentiæ*, 1765. — Arati solensis apparentia M. Tullius Cicero latinis versibus reddidit italicis vero Ant. M. Salvinius, curante Bandinio. *Florentiæ*, 1765, 3 part. en 1 vol. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*)............................ 25—»

948. Commines (*Philippe* de). Ses Mémoires. *Leide, Elzeviers*, 1648, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet*)............................ 65—»

Fort joli exemplaire comme conservation et comme reliure. 4 p. 9 lig.

949. Conférences sur la Vie, les Mœurs et la Science des ecclésiastiques (par Emeric de Volluyre du Vivier). *Paris*, 1698, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante reliure de Dusseuil*)............................ 18—»

Quelques annotations du temps ne peuvent qu'ajouter à l'intérêt de ce volume.

950. Cousin (*Louis*). Histoire de Constantinople, depuis le règne de Justin jusqu'à la fin de l'empire, trad. sur les originaux grecs. *Paris*, 1672-74, 8 vol. in-4, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Dusseuil*)............................ 135—»

Très-bel exemplaire d'un livre fort rare en cette condition.

951. Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Maim

bourg. *Villefranche* (*Holl. à la Sphère*), 1684, 2 vol. pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Dusseuil*)............. 18—»

Joli exemplaire du comte d'Hoym.

952. Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée françoise (sous la direction de M. Jomard). *Paris, impr. Impér.*, 1809-13 et 1818-28, 10 vol. in-fol. de texte et 12 vol. in-fol. atl. de pl., d. rel. non rog. 695—»

953. Doleti (*Stephani*). Commentariorum linguæ latinæ epitome duplex; ad hæc, dictionum, quæ præter alphabeti ordinem in explicandis alijs inseruntur index. *Basileæ*, 1537, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*)........... 28—»

Exemplaire de Girardot de Præfont.

954. Fagiuoli. Rime piacevoli di Giov. Battist. Fagiuoli. *Lucca*, 1733, 6 vol. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Padeloup*). 65—»

Très-bel exemplaire. La cinquième partie contient des *intermidj* burlesques, dans lesquels quelques personnages parlent le françois corrompu, d'autres le langage employé par les Juifs italiens de la dernière classe du peuple. La sixième partie contient la clef.

955. Flavius Joseph. Histoire des Juifs, trad. revue par Arnaud d'Andilly. *Bruxelles*, 1701, 5 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de la comtesse d'Artois*)........... 120—»

Bel exemplaire de la meilleure édition de ce livre, orné d'un grand nombre de figures très-joliment gravées.

Un exemplaire relié en veau brun ordinaire.......................... 35—»

956. Fournier. Manuel typographique utile aux gens de lettres. *Paris, Barbou*, 1764, 2 vol. in-8, avec pl., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*)..................... 38—»

Bel exemplaire, auquel on a ajouté un portrait gravé.

957. Fracastorii (*Hieronymi*) Opera omnia. *Venetiis, apud Juntas*, 1574, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de De Thou*).. 65—»

Magnifique exemplaire. — Ce volume contient ses poésies latines, qui sont en grand nombre et importantes.

958. Herodoti Historiarum lib. IX, gr. Codicem Sancrofti manuscriptum denuo contulit, annotationes variorum adjecit T. Gaisford. *Oxonii, S. et J. Collingwood*, 1824 à 1825, 6 vol. gr. in-8, mar. rouge, fil. doré en tête, non rogné. (*Très-belle rel. de Clarke*)........................... 238—»

Magnifique exemplaire, l'un des 25 tirés en grand papier vélin. — Cette édition imprimée avec soin est fort estimée. Le texte est formé d'après celu de Reiz et de Schæfer; et les variantes placées au bas du texte sont tirées des éditions de Wesseling et Schweighæuser. Les deux derniers volumes contiennent un bon choix de notes.

959. Homerus. Eustathii, archiepisc. thessalonicensis, commentarii in Homeri Iliadem et Odysseam, gr. (Edidit N. Majoranus, cum indice Math. Devarii). *Romæ, Ant. Bladus*, 1542-50, 4 vol. in-fol., mar. rouge, fil. large dent. tr. dor. (*Padeloup*)................................ 350—»

Magnifique exemplaire de l'édition originale de cet ouvrage important.

960. Horatius (*Quintus*), ad lectiones probatiores diligentes emendatus, et interpunctione nova sæpius illustratus. *Glasguæ in ædibus academicis excudebat Robertus Foulis*, 1744, in-12, mar. rouge. (*Anc. rel. anglaise avec dauphins sur le dos.*).. 20—»

961. Horatius (*Quintus*). *Birminghamiæ, J. Baskerville*, 1762, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........... 25—»

Joli spécimen d'un imprimeur et d'un relieur célèbres.

962. Institution d'un prince, ou Traité des qualitez, des vertus et des devoirs d'un souverain, soit par rapport au gouvernement temporel de ses États, ou comme chef d'une société chrétienne qui est nécessairement liée avec la religion (par Duguez). *Londres*, 1739, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 16—»

Exemplaire très-bien conditionné.

963. Juvenalis Satyrarum lib. V, ex duobus manuscriptis

exemplaribus et vetutissimo manuscripto commentario plus quàm ducentis locis correcti. A Flacci Persi Satyrarum lib. unus cum analysi et doctissimis commentariis Eilhardi Lubini. *Hanoviæ*, 1603, in-4, veau fauve, fil. (*Padeloup*). 26—»

Bel exemplaire d'une excellente édition.

964. La Fontaine. Contes et Nouvelles en vers. *Amsterdam*, 1762, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie rel. de Derome*).. 160—»

Superbe exemplaire comme épreuves et comme reliure, édition des fermiers généraux.

965. Lindley's (J.); Pomologia Britannica or figures and Descriptions of the most important Varieties of fruits cultivated in Great Britain by John Lindley. Ph. D. F. R. S., etc. *London*, 1844, 3 vol. gr. in-8, d. mar. dos riche, tr. d...... 125—»

Ouvrage orné de planches représentant de beaux fruits admirablement peints. Il revenoit à près de 300 francs.

966. Longus. Amours pastorales de Daphnis et de Chloé, double traduction du grec en françois, d'Amiot et d'un anonime. *Paris, imprimées pour les curieux*, 1757; in-4. fig. du Régent, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)......... 18—»

967. Lorris (*Guill.* de). Le roman de la Rose, publié par Méon. *Paris*, *Didot*, 1814, 4 vol. in-8, fig. pap. vélin, cart. à la Bradel.. 52—»

968. Lovize Labé. Evvres. *Lion, J. de Tovrnes*, 1556, in-8, veau marbré (*Armes du duc de La Vallière*)............. 72—»

Exemplaire court du haut; mais de l'édition *rarissime*.

969. Lydiat (*Th.*). Canones chronologici, nec non series summorum magistratuum et triumphorum Romanorum opus posthumum ex autoris autographo fideliter editum. *Oxonii, e theatro Sheldoniano*, 1675, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. 26—»

970. Maimbourg (Contre le Père). Histoire critique du Calvinisme et celle du Papisme. *Rotterdam*, 1683, 3 vol. pet. in-12, front. lavé et réglé, mar. vert, fil. tr. dor. (*Dusseuil*). 48—»

971. Mariana (*Joan.*) De rege et regis institutione; cum ejusdem ponderibus et menseribus librum. *Typis Wechelianis*, 1611, in-8, mar. citr. fil. tr. dor. (*Padeloup*). ...... 28—»

Volume curieux et rare en cette condition. On y a ajouté l'arrêt qui condamne ce livre à être brûlé.

972. Marsham (*Joannes*). Chronicus canon ægyptiacus, hebraicus, græcus, et disquisitiones. *Londini*, 1672, pet. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de Colbert*). ... 65—»

Magnifique exemplaire d'une bonne édition de cet ouvrage savant et fort estimé.

973. Nicole. Ses Œuvres. *Paris, G. Desprez*, 1730-42, 20 vol. pet. in-12, doublé de soie, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*).. »—»

Charmant exemplaire relié uniformément et réglé avec soin.

974. Palaprat. Les Œuvres de M. de Palaprat, nouv. édition augmentée de plusieurs comédies, d'un recueil de pièces en vers, et de divers essais de différentes poésies. *Paris, P. Ribou*, 1712, 2 vol. in-12, front. grav. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de la comtesse de Verrue*)................. 28—»

975. Pascal. Les Provinciales. *Cologne*, 1669, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...................... »—»

Exemplaire qui a appartenu à Longepierre, avec la toison d'or sur les plats.

976. Petronii (*Titi*). Satyricon; omnia commentariis, et notis doctorum virorum illustrata concinnate Michaele Hadrianida. *Amstelodami, J. Bleau*, 1669, in-8, mar. rouge, fil. doublé de mar. rouge dent. tr. dor. (*Dusseuil*)............. 155—»

Magnifique exemplaire comme condition. Il ne contient pas le fragment publié en 1671, de 4 ff., plus 72 et 32 pp., ayant été relié avant la publication de cette addition.

977. PHÆDRI. Fabularum Œsopiarum lib. V, observationes in lucem editi a J. Laurentio. *Amstelodami*, 1667, in-8, figures, mar. rouge à riches compartiments, à petits fers. (*Rel. du Gascon*).. 220—»

DÉLICIEUX VOLUME comme conservation et comme reliure. L'exemplaire est intact, et il a appartenu à un célèbre amateur dont il porte les armoiries.

978. PIRON (*Alexis*). Ses Œuvres complètes, publiées par Rigoley de Juvigny. *Paris*, 1776, 7 vol. in-8, portr. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*).......................... 88—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE en papier de Hollande, et auquel on a ajouté le huitième volume des œuvres retranchées.

979. PLINII. Oratio panegyrica. *Lugd. Batav.* 1675, in-8, mar. rouge, dentelle, tr. dor. (*Dusseuil*)................ 55—»

Charmant volume de la *Bibliotheca Lamoniana.*

980. QVINZE (les) livres des Deipnosophistes d'Athenée, de la ville de Naucrate d'Égypte. Écrivain d'une érudition consommée, et presque le plus sçavant des Grecs. Ouvrage delicieux, agreablement diversifié et rempli de Narrations sçavantes sur toutes sortes de matières et de sujets, traduit pour la première fois en françois, sans l'avoir jamais esté en quelque langue vulgaire que ce soit sur le grec, original, après les versions latines de Natalis Comes de Padoue et de J. d'Alechamp de Caen, medecin fameux (trad. de l'abbé Marolles). *Paris, J. Langlois*, 1680, in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Aux armes du comte d'Hoym.*)........................ 190—»

MAGNIFIQUE VOLUME de la plus belle conservation.

981. REGNIER. Ses Satyres et autres œuvres. *Selon la copie, à Paris* (*Elzev. à la Sphère*), 1642, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 45—»

Joli exemplaire. H. 4 pouces 7 lignes.

982. REINECCIUS (*Reinerus*). Historia Julia, sive Syntagmor heroicum : continens historiam Chaldæorum, Assyriorum, etc.

Helmæstadi, 1594-97, 3 vol. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Padeloup*)........................ 130—»

Très-bel exemplaire d'un ouvrage fort savant et qui tiendra toujours une place distinguée dans les bibliothèques. Il contient les tables généalogiques qui manquent quelquefois.

983. RIBIER (*Guillaume*). Lettres et mémoires d'Estat, des roys, princes, ambassadeurs et autres ministres sous François Ier, Henry II et François II. *Imprimé à Blois, chez Hotot*, 1666, 2 vol. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).... 78—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE aux armes de Colbert, à qui l'ouvrage est dédié, avec un beau portrait gravé par Nanteuil. Il a appartenu à Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, et il porte la marque de ses initiales.

984. RINGHIER (*Innocent*). Cinquante ieus divers d'honneté entretien, fables, etc., et fais françoys, par Hubert Philippe de Valiers. *Lyon, Charles Pesnot*, 1555, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Jolie reliure de Derome*)................ 55—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE d'un volume rare.

985. ROUSSEAU (*Jean-Jacques*). Œuvres complètes, avec des éclaircissemens et des notes, par P. R. Auguis. *Paris, Dalibon* (*impr. de J. Didot*), 1824-28, 27 vol. in-8, dem.-rel. dos et coins de mar. rouge, doré en tête, non rogné. (*Elég. rel. de Bauzonnet*)............................ 850—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE, un des DIX sur papier de Hollande. Il a été choisi feuille à feuille, relié avec le plus grand soin. Trois suites de figures avant la lettre accompagnent le texte.

986. SAINT-AMAND. Ses Œuvres, augmentées de nouveau du *Soleil leuant*.—Le *Melon*.—Le *Poète croté*.—La *Creuaille*.—*Orgye*. — Le *Tombeau de Marmousette*. — Le *Paresseux*. — Les *Goinfres*. *Rouen*, 1649, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*)...................................... 45—»

Bel exemplaire.

987. SAINT-MARC. Ses Œuvres, dédiées au roi de Suède. *Paris*,

impr. de Monsieur, 1785, 2 vol. in-8, pap. vélin, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Belle rel. de Derome*)................ 32—»

Édition ornée de jolies fig. de Moreau. EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER VÉLIN.

988. SATYRE ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des estats de Paris; augmentée de notes tirées des éditions de Dupuy et de Le Duchat, par Verger; et d'un Commentaire historique, littéraire, par Ch. Nodier. *Paris, Dalibon* (*impr. de J. Didot*), 1824, 2 vol. in-8, grand pap. vélin, dem.-rel. dos et coins de mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)........................... 72—»

Très-bel exemplaire avec fig. sur papier de Chine, avant la lettre, et eaux-fortes.

989. SCALIGERI. Opus de emendatione temporum. *Lugd. Batav.*, 1598, in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de De Thou*)................................ 280—»

ADMIRABLE EXEMPLAIRE comme reliure, et PRÉCIEUX par l'envoi autographe, signé de *Jos. Scaliger* et *Aug. De Thou*. C'est un livre qui réunit tout ce que l'on peut désirer. Le meilleur ouvrage d'un auteur estimé, une excellente édition, une condition unique, et un envoi autographe de l'auteur!.....

990. SCHREVELIUS. Thesaurus græcæ linguæ, concinnatus studio G. Roberston. *Cantabrigiæ*, 1676, in-4, mar. rouge, fil. doublé de mar. rouge dent. (*Dusseuil*)............. 76—»

Belle condition ancienne.

991. SOPHOCLIS tragicorum ueterum facilè principis Tragediæ. *Lutetiæ, Vascosanum*, 1557.—Hecuba et Iphigenia in Aulide, Euripidis, Tragediæ in latinum translatæ Erasmo roterodamo interprete; Medea ejusdem Georg. Buchano interprete. *Lutetiæ, Vascosanum*, 1544, en un vol. in-8, mar. rouge, à riches compartiments, tr. dor. (*Anc. rel.*).. 125—»

Précieux exemplaire de BALESDENS, qui a apposé sa signature en deux endroits différens. Il est d'une conservation admirable et la reliure, dans le genre de celles du célèbre Maioli, est un chef-d'œuvre.

992. SWINDEN. Recherches sur la nature du feu de l'enfer et du

lieu où il est situé, trad. de l'angl. par M. Bion. *Amsterd.*, 1728, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*)....... 15—»

Ouvrage curieux, singulier, et orné de planches.

993. Titus Livius. Decades III cum dimidia longe quam hactenus ex collatione melior. codd. et doctiss. hominum judicio correctiores et emendatiores. *Parisiis, ex officina Vascosani*, 1552, in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Aux armes du comte d'Hoym*).. 125—»

Très-belle édition, correcte, estimée. C'est un très-beau livre.

994. Vaissette (*Dom*). Histoire générale du Languedoc. *Paris*, 1730-45, 5 vol. in-fol. fig. mar. rouge, large dentelle, doublé de mar. bleu, large dent. (*Aux armes de France*). 285—»

Royal exemplaire pour la reliure, qui est fort belle, quoique un peu différente dans certains petits fers.

MANUSCRITS.

995. Consuetudinis et ceremoniis ecclesiæ metropolitane Senonens. observari. Pet. in-4. (*Rel. ancienne*)......... 50—»

Manuscrit sur papier d'une bonne écriture du xve siècle, qui, outre les coutumes et cérémoniales de l'église métropolitaine de Sens, se compose aussi du légendaire de l'obituaire de ladite église, et parmi les additions à l'obituaire il y en a quelques-unes de modernes, dont une datée de 1723-1730.

996. Horæ vel officia sec° : xiv°, in-16, mar. oliv. fil. à riches comp. tr. dor. (*Riche reliure*).................. 450—»

Délicieux petit manuscrit exécuté sur peau vélin, avec le plus grand soin ; enrichi de seize miniatures extrêmement jolies par la variété et la délicatesse des couleurs. Des ornemens composés de fleurs et d'arabesques entourent les miniatures. C'est un précieux spécimen de l'école italienne à cette époque.

997. Lebrun (le poëte connu sous le nom de Pindare). Recueil in-4, dem.-rel. veau.......................... 28—»

Recueil composé de manuscrits *autographes*, d'épreuves avec additions et

corrections de l'auteur, et d'ouvrages dont Lebrun préparoit des nouvelles éditions. — Ces fragmens sont inédits.

998. MÉMOIRE concernant les frontières du Piémont et de Savoye, pour servir d'instruction, tant pour les campemens des armées que pour les faire manœuvrer. In-fol. v. br.. 65—»

Manuscrit précieux d'une belle écriture, et auquel on a joint une carte du théâtre de la guerre en Savoie et en Piémont, en 1743.

999. RÈGLES et statuts des religieux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-fol. rel.......................... 48—»

Manuscrit sur papier de la fin du XVe siècle (1498). Ces curieuses règles sont écrites en vieux françois d'un style élégant et d'une écriture gothique. Elles sont précédées et suivies des noms des illustres chevaliers, maîtres et grands maîtres de l'ordre. Ce manuscrit, composé de 122 feuillets, se termine par les arrêts et ordonnances du frère Pierre d'Aubusson, grand maître.

1000. VIGNEULLES (*Ph.* de). Garin le Loherain. Pet. in-fol. rel. en bois, du temps................................ 800—»

Manuscrit très-précieux du XVIe siècle, sur papier, entièrement *autographe*. Il est composé de plus de 1000 pages, orné de *sept peintures du temps*, fort originales; il est entièrement inédit, et d'une grande importance historique par les faits et particularités qu'il signale, sur la Lorraine, le pays Messin, etc., etc.

NOTA. Les Nos suivants ont été vendus pendant l'impression de ce catalogue : 940, 947, 957, 959, 971, 972, 973, 975, 976, 977, 979, 980, 989, 990, 991, 993.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1001. ACTE d'accusation contre Guillaume-Brutus-Timoléon Libri-Carrucci. (Extrait du *Moniteur universel.*) *Paris*, impr. *Panckoucke*, in-8 de 4 feuilles, br. . . . . 2—50

Tiré à *deux cents* exemplaires.

1002. BABINET (*Jérémie*). Mélusine Geoffroy à la Grand'Dent. Légendes poitevines. *Poitiers*, 1850, br. in-8, avec 2 fig. 3—50

L'auteur donne d'abord le précis de l'*Histoire de Mélusine*, accompagnée de détails historiques intéressans, dans quelles circonstances ce roman a été composé, l'origine de Lusignan et son histoire : voilà pour *Mélusine du Poitou*. — Ensuite vient *Mélusine du Dauphiné*; — *Mélusine de Sassenberg*, et enfin *Geoffroy à la grand'dent*.

1003. — Siége de Paris par les Normands, épisode de l'histoire de France de 885 à 891, par Jérémie Babinet. *Poitiers*, 1850, in-8. . . . . 2—50

« Le siége de Paris par les Normands ou Danois est un des plus grands événemens du IXe siècle. Plusieurs fois déjà la cause de la civilisation et du christianisme avoit été débattue et gagnée sur la terre des Francs. Le siége de Paris de 885 fut le dernier acte de ce grand drame. » Des détails inconnus, que l'auteur a rassemblés à force de recherches, ajoutent à l'intérêt de ce récit.

1004. BERTRAND. Le roman de Girard de Vianne, par Bertrand de Bar-sur-Aube. *Reims*, 1850, 1 vol. in-8, br. . . . . . . 8—»

Ce volume, ainsi que le suivant, fait partie de la collection des poëtes champenois antérieurs au XVIe siècle.

1005. LES Chansonniers de Champagne aux XIIe et XIIIe siècles. *Reims*, 1850, 1 vol. in-8, br. . . . . 8—»

Ce volume est précédé de *Recherches sur la vie et les œuvres des chansonniers de Champagne*, aux XIIe et XIIIe siècles.

1006. Grille (*F.*). Lettres, mémoires et documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du Ier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire ; et sur sa marche à travers les crises de la révolution française. *Paris*, 4 vol. in-8, br.............................. 20—»

M. de Reiffenberg disait en 1845 : « M. Grille, bibliothécaire d'Angers, est un de ces hommes à imagination bouillante, étincelants de verve et d'esprit, et auprès desquels nous autres, hommes du Nord, jusque dans nos actions de ré-bérence, nous ressemblons à un être inanimé et presque fossile. » Du reste, nos lecteurs connaissent le nom de M. Grille, et *M. Malvoisine* n'a toujours été pour eux que le spirituel écrivain.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est la réunion de curieux documents ou lettres autographes combinés ensemble à l'aide d'annotations, et qui forment l'histoire des volontaires de ce département.

1007. Visio quam vidit Karolus, imperatio de suo homine. — Vision que l'empereur Karl a vue. *Troyes*, 1850, in-8 de 2 feuilles.................................. »—»

Une société de bibliophiles vient de se former à Troyes ; elle nous promet la publication de quelques-unes des immenses richesses en manuscrits que possède la bibliothèque publique de la ville. La *Société de Bibliophiles Troyens*, par les soins de M. Gadan, vient de mettre au jour cette curieuse pièce qui est accompagnée de la traduction française littérale et de notes établissant que Charles le Gros est le héros de cette vision. Nous dirons aussi que l'impression en a été très-soignée, grâce à M. Gadan qui y a lui-même *travaillé à la casse*. C'est un chef-d'œuvre pour l'imprimerie arriérée de Troyes. On a tiré seulement *cent exemplaires* de ce précieux document.

10 sur papier vélin de couleur.
15 sur grand papier vélin.
75 sur papier vergé collé.

Déjà la presque totalité des exemplaires est vendue ! C'est une heureuse approbation pour la société.

1008. Vive Henry IV ! Chanson historique en six couplets, ad usum populi, cum notis variorum. (Publiée par les soins de M. Prosper Tarbé.) *Reims*, 1850, broch. in-8..... »—75 c.



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.



Nos 18 et 19.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 18 et 19 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE. — Deux couvents au moyen âge, ou l'abbaye de Saint-Gildas et le paraclet au temps d'Abélard et d'Héloïse. . . . . Page 659
VARIÉTÉS. 705
NÉCROLOGIE 707
DES VENTES DE LIVRES EN ANGLETERRE. 709
REVUE DES VENTES. — Ventes de MM. Payne et Foss à Londres. 712
NOUVELLES DIVERSES 717
CATALOGUE. 721

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

DEUX COUVENS AU MOYEN AGE,

OU L'ABBAYE DE SAINT-GILDAS ET LE PARACLET AU TEMPS D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE.

Abélard et Héloïse!... Près de sept siècles se sont écoulés depuis que le voile de l'éternité s'est replié sur ces deux touchantes figures, et cependant le mélancolique intérêt qu'éveille le récit de leurs infortunes est loin encore d'être épuisé. Qui de nous, se reportant au sein du moyen âge, ne s'est plu à évoquer leurs ombres plaintives du milieu des rudes physionomies de leur temps? Qui n'a voulu, à son tour, les interroger elles-mêmes sur leur brûlante passion, cause de tant de larmes? Qui n'a cherché à scruter, jusque dans leurs replis les plus cachés, l'ardeur si fatale d'Abélard, la tendresse si dévouée, si profonde d'Héloïse, à deviner les moindres impressions de ces natures d'élite, destinées à vivre éternellement dans la mémoire des hommes, non moins par leurs longs malheurs que par l'éclatante supériorité de leur esprit et de leur savoir?

Dans le cours du dernier siècle, aussi bien que dans le nôtre, des poëtes célèbres, d'éminens prosateurs se sont faits successivement les chantres ou les interprètes des sentimens intimes

des deux amans. MM. Guizot et de Rémusat y ont, de nos jours, appliqué leur talent avec tant de succès, le dernier surtout, que peut-être seroit-il téméraire de s'engager après eux dans la même voie. Aussi tel n'a point été mon dessein.

En relisant avec attention tout ce que le temps nous a conservé de la correspondance d'Abélard et d'Heloïse, il m'a semblé qu'eux-mêmes, qu'eux seuls jusqu'à un certain point, pouvoient se charger de satisfaire les exigences de notre curiosité, que leurs écrits, d'ailleurs si remarquables, suffisoient à nous initier, aussi avant que possible, dans le secret des pensées, des émotions qui ont si profondément agité leur existence. Les lettres d'Abélard et d'Héloïse, plus ou moins exactement traduites, ont été, il est vrai, publiées à diverses reprises, soit avec, soit sans le texte latin : chacun peut donc y recourir; mais les citations bibliques, les longues dissertations théologiques, les digressions dont elles sont à profusion semées, en rendent la lecture fastidieuse pour beaucoup d'esprits; le fil des événemens exclusivement personnels aux deux amans s'y perd ou s'y rompt trop souvent entre les doigts, et le renouer n'est pas toujours chose aisée.

Extraire textuellement de cette correspondance originale toutes les parties où se révèlent la vie, le cœur d'Abélard et d'Héloïse, traduire, réunir et présenter ces extraits, sous une forme et dans un ordre qui en rendent la lecture rapide, attachante et parfaitement intelligible, se borner à lier le tout par quelques explications indispensables, voilà la tâche que je me suis donnée : on jugera si le travail méritoit d'être entrepris, si le but proposé se trouve atteint.

Sur les confins maritimes de la Basse-Bretagne, au midi de la ville de Vannes et des marais du Morbihan, on voit s'élever à pic, au-dessus de la mer, un haut promontoire formé de rochers d'un granit sombre. C'est le promontoire de Rhuis. L'aspect en est imposant et triste : jour et nuit, la grande voix sé-

culaire de l'Océan s'y fait entendre au sein d'une nature âpre et sauvage. Sur le sommet du promontoire, aujourd'hui encore, on aperçoit les ruines d'une antique église qui appartenoit jadis à une abbaye, bâtie au même lieu, mais dont les vestiges ont dès longtemps disparu. Fondée au VI[e] siècle, sous Chilpéric I[er], par saint Gildas, dit le Sage, cette abbaye, baptisée du nom de son fondateur, acquit avec le temps une certaine importance. Rien toutefois ne la recommanderoit bien particulièrement à notre souvenir, si à son existence ne se rattachoit étroitement une grande partie des souffrances de l'amant d'Héloïse, si elle ne rappeloit le récit si curieux qu'Abélard lui-même a voulu y tracer de ses amours et de sa vie, et si enfin ce récit n'avoit été l'origine des seules lettres d'Héloïse qui soient parvenues jusqu'à nous, de ces quelques lettres où, quoique séparée depuis longues années de celui qu'elle ne cessa d'aimer, où, quoique ensevelie à jamais dans les profondeurs glacées du cloître, elle a reproduit avec tout le feu de ses jeunes impressions, avec tous les transports d'un amour sans bornes, les immortels témoignages de l'inaltérable tendresse dont son cœur est demeuré pénétré jusqu'au dernier jour de sa vie.

Vers l'an 1125, la mort de l'abbé Harvé venoit de rendre vacante la dignité de supérieur de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis. Frappés du lustre que ne manqueroit pas de jeter sur leur congrégation le choix d'un docteur aussi célèbre que l'étoit alors le *Maître Pierre Abélard* (c'est ainsi qu'on le désignoit communément), les religieux du monastère, après s'être assurés du consentement de Conan IV, duc de Bretagne, l'élurent pour remplacer le défunt. Comme eux, Abélard étoit un enfant de l'Armorique : peut-être cette considération ne fut-elle pas sans influence sur leur détermination ; peut-être aussi la renommée de ses galanteries engagea-t-elle ces moines sensuels et déréglés, à placer à leur tête un pasteur qu'ils supposoient disposé à puiser dans ses erreurs passées des motifs d'indulgence pour leurs propres déportemens. Quoi qu'il en soit, Abélard, élu par eux à l'unanimité, accepta la dignité qui lui

étoit offerte, sans soupçonner les difficultés, les périls même de la tâche à laquelle il consentoit à se vouer.

Alors âgé de 46 ans environ, sa jeunesse et son âge mûr s'étoient écoulés dans une lutte incessante contre les personnages les plus influens de son époque. Philosophe novateur et hasardeux, esprit critique et investigateur, jaloux de soumettre aux lumières du libre examen et de la raison les vérités de la foi catholique sans vouloir pourtant ébranler en rien le dogme, fier de son immense savoir, de sa brillante parole, il avoit plus d'une fois vaincu et écrasé ses rivaux; mais en même temps il s'en étoit fait autant d'ennemis implacables. Aussi, malgré ses éclatans succès dans l'enseignement de la scolastique, sa vie jusque-là n'avoit-elle été qu'une longue suite d'amertumes. Comme l'énergie de son caractère ne s'élevoit point jusqu'à la hauteur de ses pensées, n'égaloit point la hardiesse de ses attaques, ses ennemis, ou plutôt ses adversaires, devoient finir par triompher de lui dans le combat inégal qu'il leur livroit. Alarmés des dangers que pouvoit faire courir aux croyances chrétiennes une philosophie aussi aventureuse que la sienne, les hommes les plus éminens de l'Église de France, en tête desquels figuroit le sage et éloquent saint Bernard, avoient cru devoir déférer ses doctrines au jugement d'un concile. Elles y avoient été condamnées en 1122; et leur auteur, trop foible de caractère pour protester et se roidir contre une telle décision, avoit consenti, mais non sans verser des larmes brûlantes, à désavouer publiquement des propositions auxquelles, dans le fond de sa conscience, il ne cessoit cependant de demeurer attaché. Depuis lors, son âme abattue n'avoit pu se relever, et les agitations auxquelles il étoit en proie lui rendoient l'existence insupportable.

« Mes ennemis, dit-il lui-même, répandirent sur ma foi et sur ma vie, des discours tellement calomnieux, que la plupart de mes amis s'éloignèrent de moi, et que ceux d'entre eux qui me conservoient encore quelque attachement s'efforçoient de le dissimuler, tant ils étoient dominés par la crainte. Dieu m'est

témoin que je n'entendois jamais parler d'une convocation ecclésiastique sans qu'elle me semblât avoir ma condamnation pour objet. Plongé alors dans la stupeur, comme si la foudre alloit me frapper, à chaque instant je m'attendois à être traîné devant les conciles comme hérétique ou comme profane. »

C'est assiégé par ces craintes poignantes, travaillé par les angoisses d'une imagination éperdue, qu'Abélard, en acceptant les fonctions d'abbé de Saint-Gildas, espéra trouver à Rhuis un refuge contre les persécutions acharnées de ses ennemis. Mais là, d'affreuses déceptions, des maux plus réels encore l'attendoient pour mettre le comble à ses tourmens. Il se vit même à la fin contraint de fuir ceux-là même qui l'avoient appelé et qu'il nommoit ses *fils*.

« Sans la nécessité de me soustraire à l'oppression incessante de mes ennemis, dit-il, je n'aurois jamais accepté la direction de l'abbaye de Saint-Gildas.... car la vie honteuse et les mœurs indomptables des religieux de ce monastère n'étoient ignorées de personne.... Si je voulois les ramener à des habitudes régulières, ma mort étoit inévitable, et si je tolérois leurs déréglemens, ma damnation n'étoit pas moins certaine. »

Toutes les tentatives d'Abélard pour réformer les mœurs licencieuses de son troupeau échouèrent en effet les unes après les autres, et ne lui valurent que la haine implacable de ceux dont elles contrarioient les passions brutales. Ils essayèrent à plusieurs reprises de lui ôter la vie en mêlant du poison dans ses alimens, dans ses breuvages, et jusque dans le vin du saint sacrifice de la messe. Ils eurent recours aussi au poignard, mais sans plus de succès. Abélard ne pouvoit demeurer exposé davantage à leurs coups : il se décida donc à quitter Saint-Gildas ; il s'enfuit secrètement et il parvint à trouver un asile contre les embûches de ses assassins.

Au sein de cette retraite, où il frissonnoit souvent encore de terreur, Abélard, pour alléger les chagrins d'un ami, conçut la pensée de lui retracer ses propres malheurs, espérant qu'en les mettant en parallèle avec les siens, son ami supporteroit ceux-

ci avec plus de résignation. Il remonta donc le cours de sa vie passée, et recueillant un à un ses souvenirs, il en composa une relation qu'il appelle : *Historia calamitatum mearum*. Il adressa ensuite cette relation, sous forme d'épître, à son ami, personnage peut-être fictif, dont il ne fait pas connoître le nom, et qu'il appelle *Dilectissime frater*.

A l'exception d'un petit nombre de lettres d'Héloïse à Abélard, qui leur sont postérieures, ces *Mémoires* de la vie de celui qui fut son amant et plus tard son époux, sont les seuls témoignages contemporains qui nous restent de leurs amours et de leurs sentimens mutuels. Les points de ressemblance qu'ils ont, sous certains rapports, tant avec les confessions de saint Augustin qu'avec celles de J. J. Rousseau, n'échapperont à personne. C'est par ce curieux et intéressant document que nous allons ouvrir la série des lettres si passionnées qui passeront ensuite successivement sous les yeux du lecteur.

Lettre d'Abélard à son ami.

« Les exemples sont souvent plus puissants que les paroles pour exciter comme pour apaiser les sentimens des hommes. Aussi, après vous avoir offert de vive voix quelques consolations, ai-je résolu de composer et de vous envoyer l'histoire de mes malheurs, afin qu'en les comparant à vos propres infortunes, vous trouviez celles-ci, ou légères, ou chimériques, et que vous les supportiez plus patiemment.

« Je suis né (1) sur les confins de la Basse-Bretagne dans un bourg nommé le Palais. Ce bourg, situé à l'orient de la ville de Nantes, en est distant de huit milles environ. Mon sol natal et le sang de ma famille m'avoient doué d'une intelligence prompte ; la nature y ajouta une aptitude particulière pour l'étude. Avant de s'engager dans la carrière des armes, mon père avoit acquis une certaine instruction littéraire. Son goût pour les connoissances intellectuelles devint si vif, qu'il décida

(1) En 1079.

que, pour tous ses fils, l'étude précéderoit l'éducation guerrière. C'est effectivement ce qui eut lieu. J'étois son premier-né : ce motif redoubloit encore l'affection paternelle qu'il me portoit, et il veilla à mon instruction avec d'autant plus de soin. De mon côté, plus je faisois de progrès dans l'étude des lettres, plus je m'y livrois avec ardeur. Mon amour pour la science s'accrut même à tel point, que j'abandonnai à mes frères les splendeurs de la gloire martiale en même temps que mon droit d'aînesse et mon héritage..... Préférant la science de la dialectique à toutes les autres études philosophiques, j'échangeai ainsi les armes de la chevalerie contre celles de la discussion, et les trophées de la guerre contre l'illustration des combats intellectuels. Plus tard (1), je me mis à parcourir diverses provinces en discutant, et partout où je savois l'art de raisonner en vigueur, j'y volois aussitôt. Je devins ainsi l'émule des Péripatéticiens.....

« J'arrivai enfin à Paris (2), où cette science florissoit. Pendant quelque temps j'y suivis les leçons de Guillaume de Champeaux, renommé à juste titre pour son habileté dans l'enseignement de la scolastique. D'abord bien accueilli par lui, je tardai peu à lui devenir insupportable; car m'efforçant de combattre ses doctrines et l'attaquant fréquemment de front, il m'arrivoit parfois de l'emporter sur lui dans la dispute.... Ce fut là l'origine de mes malheurs, qui ne sont point encore à leur terme. A mesure que ma renommée se répandoit, l'envie s'attachoit à moi de plus en plus. Enfin, présumant de mon esprit plus que ne comportoient les forces de mon âge, j'osai, moi simple adolescent, aspirer à me faire chef d'école. Pour réaliser cet ambitieux désir, je fixai mes vues sur Melun (3).....

« Dès mes premières leçons, ma réputation de dialecticien commença tellement à s'étendre, qu'elle éclipsa, non-seulement

(1) Vers 1095. Abélard n'avoit pas alors plus de seize à dix-sept ans.

(2) Vers 1099, à l'âge de vingt ans.

(3) En 1101 ou 1102.

celle de mes anciens condisciples, mais la renommée même de mon maître Guillaume de Champeaux. Présumant alors davantage encore de mes forces, je transportai mon école plus près de Paris, au château de Corbeil, afin de pouvoir livrer à mon concurrent de plus fréquens et de plus rudes assauts. Mais l'excès du travail ne tarda pas à me rendre malade et à m'obliger d'aller respirer l'air de ma patrie. Là, quoique éloigné de la France, je n'en fus pas moins vivement recherché par ceux qu'attiroit la science de la dialectique.

« Peu d'années s'étoient écoulées et j'entrois en pleine convalescence, lorsque mon maître Guillaume de Champeaux, alors archidiacre de Paris, se fit admettre dans l'ordre des clercs réguliers : c'étoit, disoit-on, afin d'obtenir, par de plus grands dehors de piété, une dignité ecclésiastique plus élevée ; ce qui eut lieu effectivement, car, à quelque temps de là, il fut nommé évêque de Châlons.

« Ce changement d'habit ne le fit renoncer, ni au séjour de Paris, ni à ses études philosophiques ; en effet, dans le couvent même où il étoit entré par esprit de religion, il rétablit aussitôt son école publique. Ce fut alors que, revenu près de lui pour apprendre la rhétorique, je réussis, dans les différentes luttes de controverse qui s'engagèrent entre nous, à réfuter par des argumens si puissans sa doctrine des *Universaux,* que je le forçai de changer d'opinion et de renoncer même au système qu'il soutenoit depuis si longtemps.... Un tel succès donna tant de force et d'autorité à mon enseignement, que les disciples et les partisans les plus véhémens de Guillaume de Champeaux, ceux-là même qui s'étoient le plus élevés contre mes théories, s'empressèrent d'accourir à mes leçons....

« Pendant que tout cela se passoit, Luce, ma mère chérie, me rappela dans mon pays natal. Bérenger, mon père, avoit embrassé la profession monastique, et ma mère se disposoit à en faire autant. Elle prit en effet l'habit.

« Les vœux de ma mère prononcés, je revins en France dans l'intention surtout d'étudier la théologie. Mon ancien maître

Guillaume de Champeaux la professoit alors d'une manière remarquable dans son diocèse de Châlons. Il avoit eu pour maître, dans cette science, Anselme, de Laon, qui jouissoit depuis longtemps du plus grand crédit comme théologien. Je me rendis donc auprès de ce vieillard ; .... mais je fus bientôt désabusé sur son mérite, et je n'assistai plus que rarement à ses leçons. Deux de ses principaux disciples.... l'animèrent alors sourdement contre moi, et, par leurs perfides suggestions, me rendirent odieux à ses yeux.... La tête du pauvre vieillard en fut troublée au point qu'il me défendit de continuer, dans l'endroit où se tenoit son école, le commentaire que j'y avois commencé sur Ézéchiel....

« Revenu peu de jours après à Paris (1), je m'installai dans une chaire qui m'avoit été précédemment destinée.... et, durant plusieurs années, j'en demeurai tranquille possesseur. A l'ouverture de mes leçons, je repris, pour les achever, les gloses sur Ézéchiel que j'avois commencées à Laon. Elles reçurent de ceux qui les lurent un si favorable accueil, que je conquis comme théologien un rang non moins élevé que celui qui m'étoit déjà attribué comme philosophe. La renommée n'a pu vous laisser ignorer combien, dans ce double enseignement, le nombre toujours croissant de mes élèves me rapporta de gloire et de profit. »

Abélard n'exagère point ici le succès de son savant enseignement. Plus de cinq mille auditeurs, dit-on, se pressoient alors autour de lui. Un pape, dix-neuf cardinaux, plus de cinquante évêques et archevêques, et une foule d'autres hommes non moins remarquables sont sortis de son école. L'enthousiasme inspiré par ses brillantes leçons étoit quelque chose de prodigieux. Malgré le ton un peu emphatique du style, on pourra s'en faire une juste idée en lisant le fragment suivant d'une lettre que Foulques, prieur de Deuil, lui adressa plus tard, alors qu'il étoit le plus persécuté par ses ennemis :

(1) Vers 1115.

« .... Rome, source d'enseignement pour toutes les sciences,
« envoyoit ses enfants à tes leçons. N'étoit-ce pas reconnoître
« que ton savoir étoit supérieur à celui de ses plus grands doc-
« teurs? Ceux qui accouroient vers toi ne se laissoient arrêter
« ni par la distance, ni par l'élévation des montagnes, ni par
« la profondeur des vallées, ni par les difficultés de chemins
« semés de périls et de brigands. La jeunesse de l'Angleterre
« ne s'inquiétoit ni de la mer, ni des tempêtes : elle bravoit
« pour toi seul tous les dangers et se pressoit en foule autour
« de toi. La lointaine Bretagne t'envoyoit ses jeunes hommes.
« La rudesse des habitans de l'Anjou s'humilioit et s'adoucis-
« soit sous ta parole. Dans le Poitou, la Gascogne, l'Ibérie, la
« Normandie, la Flandre, chez les Teutons et les Suédois, ton
« nom étoit célébré avec enthousiasme, ton génie sans cesse
« proclamé avec honneur. Et à tout cela il faut ajouter encore
« les disciples que tes leçons attiroient, non-seulement de tous
« les points de Paris, mais de toutes les provinces, rapprochées
« ou reculées, de la France, comme si toi seul étois capable
« de leur donner ce savoir après lequel ils couroient avec tant
« d'avidité.... »

Laissons Abélard continuer son récit :

« Me considérant désormais comme le premier philosophe du monde,.... moi qui jusqu'alors avois vécu dans la plus grande continence (1), je commençai à lâcher la bride à mes passions ; et plus je m'étois avancé vers la philosophie et la science des choses divines, plus je m'en écartai par le déréglement de ma vie (2)....

« Tandis que j'étois ainsi tout entier travaillé par l'orgueil et la luxure, la grâce divine vint, malgré moi, me guérir de l'une et l'autre maladie ; d'abord de la luxure, et ensuite de l'orgueil : de la luxure, par la privation de la faculté de m'y aban-

(1) « Qui antea vixeram continentissime. »

(2) « Immunditiâ vitæ. »

donner (1) ; de l'orgueil, né de ma science littéraire, par l'humiliante obligation de brûler plus tard moi-même un livre dont j'étais si fier.

« Je veux vous raconter cette double histoire dans l'ordre où les faits se sont produits. Vous saurez ainsi la vérité beaucoup mieux que n'ont pu vous l'apprendre les bruits publics.

« Ayant toujours en horreur les souillures du libertinage (2), privé d'ailleurs, par l'assiduité de mes études et de mes leçons, de la fréquentation des femmes nobles, je n'avois eu que peu de commerce avec celles de la bourgeoisie (3), lorsque, pour me précipiter plus aisément du faîte de mon élévation et punir en moi cet aveugle orgueil qui m'avoit fait méconnoître les faveurs de la bonté divine, la perfide fortune m'offrit une occasion favorable de m'abandonner sans réserve à l'ardeur de mes passions.

« Il y avoit, à Paris même, une toute jeune fille (4), appelée Héloïse, nièce d'un chanoine nommé Fulbert, qui l'aimoit tendrement et qui n'avoit rien négligé pour rendre son instruction dans les lettres aussi complète que possible. Elle n'étoit point au dernier rang pour la beauté du visage, et, quant au savoir, elle n'avoit point d'égale (5). Comme la science littéraire est fort rare chez les femmes, cette jeune fille n'en brilloit que d'un plus vif éclat, et sa réputation s'étoit répandue dans tout le royaume.

« Douée de tous les charmes qui d'ordinaire attirent les amans, elle me parut propre à être l'objet d'une liaison galante, dont le succès ne me sembloit d'ailleurs pas douteux (6). J'avois alors

(1) « His me privando quibus exercebam. »

(2) « Quia igitur scortorum immunditiam semper abhorrebam. »

(3) « Nec laicarum conversationem multum noveram. »

(4) « Adolescentula. » Héloïse, née en 1101, pouvoit avoir alors dix-sept ans; Abélard en avoit trente-huit ou trente-neuf.

(5) « Quæ quum per faciem non esset infima, per abundantiam litterarum « erat suprema. »

(6) « Hanc igitur, omnibus circumspectis, quæ amantes allicere solent, com« modiorem censui in amorem mihi copulare, et me id facillime credidi posse. »

acquis tant de renommée, ma jeunesse et les grâces de ma personne étoient telles, que, quelle que fût la femme que je voulusse honorer de mon amour, je n'avois à redouter aucun refus (1). Je pensois que je réussirois d'autant plus aisément auprès de cette jeune fille, que je la savois très-avide de science et très-zélée pour l'étude; j'en conclus que, même séparés, nous pourrions nous rapprocher l'un de l'autre par un commerce épistolaire, où une foule de choses seroient dites bien plus hardiment que de vive voix, et qu'ainsi se perpétueroient entre nous de délicieux entretiens. Tout enflammé d'amour pour la jeune fille, je ne cherchai donc plus qu'une occasion de créer des rapports quotidiens et familiers qui me permissent de l'amener plus facilement au but de mes désirs. Dans ce dessein, j'employai, auprès de son oncle Fulbert, le ministère de quelques amis pour le déterminer à me recevoir dans sa maison (très-proche de mon école), moyennant une pension dont lui-même fixeroit le prix. Je donnois pour prétexte à ma requête l'embarras des soins d'un ménage, embarras évidemment incompatible avec l'assiduité de mes études, et la trop grande dépense qu'une vie à part m'occasionnoit. Fulbert étoit très-cupide, et en même temps extrêmement désireux de faire faire à sa nièce de plus grands progrès dans les lettres : ces deux motifs le portèrent à accueillir avec empressement ma demande. J'obtins donc tout ce que je désirois de ce vieillard, séduit par l'appât du gain et par l'espoir de voir sa nièce profiter directement de mes leçons. Il me pressa même très-instamment, contre mon attente, de ne point perdre un moment, et servit ainsi lui-même mon amour. Il livra entièrement Héloïse à mon autorité magistrale (2) ; il me supplia de consacrer à son instruction tous les loisirs que me laisseroit

(1) « Tanti quippe tunc nominis eram, et juventutis et formæ gratia præ« eminebam, ut quamcumque feminarum nostrodi gnarer amore, nullam vererer « repulsam. »

(2) « Eam videlicet totam nostro magisterio committens. »

mon école, la nuit aussi bien que le jour (1), m'autorisant, si je la trouvois négligente, à user même de contrainte (2).

« J'admirai l'aveuglement du chanoine, et je demeurai aussi stupéfait que s'il confioit une tendre brebis à un loup affamé; car en me chargeant, non-seulement d'instruire sa nièce, mais d'employer, au besoin, les châtiments à son égard, que faisoit-il autre chose que de donner toute licence à mes vœux, et de m'offrir le moyen le plus sûr de les réaliser, quand bien même j'y aurois répugné? En effet, si les caresses échouoient, n'avois-je pas, pour la plier à ma volonté, les menaces et les coups (3)? Mais deux choses détournoient Fulbert de tout soupçon injurieux : son affection pour sa nièce, et ma longue réputation de continence.

« Que dirai-je de plus? Héloïse et moi nous fûmes d'abord réunis par le même toit, ensuite par la même tendresse. Sous l'apparence du travail, nous nous abandonnions tout entiers à l'amour; les réduits secrets que nous désirions, l'étude nous les assuroit. Les livres étoient ouverts devant nous, mais de nos lèvres sortoient des mots d'amour plutôt que de science; les baisers étoient plus nombreux que les sentences; mes mains caressoient plus souvent Héloïse qu'elles ne se posoient sur les livres, et nos yeux se laissoient plus fréquemment captiver par l'amour que par les pages offertes à nos regards (4). Cependant, pour écarter tout soupçon, des coups étoient fréquemment donnés, non par la colère, mais par l'amour, coups plus doux mille fois que tous les baumes de la terre. Nous passâmes successivement ainsi par tous les degrés de l'amour, ne

(1) « Tam in die quàm in nocte. »

(2) « Ut eam.... vehementer constringerem. »

(3) « Minis et verberibus. »

(4) « Sub occasione itaque disciplinæ amori penitùs vacabamus, et secretos regressus, quos amor optabat, studium lectionis offerebat. Apertis itaque libris, plura de amore quam de lectione verba se ingerebant; plura erant oscula quam sententiæ; sæpius ad sinus quàm ad libros reducebantur manus; crebrius oculos amor in se reflectebat quam lectio in scripturam dirigebat. »

négligeant aucun des raffinements que pouvoit inventer notre brûlante imagination (1); et comme ces jouissances étoient nouvelles pour nous, leur répétition ne nous apportait jamais la satiété.

« Mais plus la volupté me dominoit, moins j'étois capable de vaquer à la philosophie. Quand il falloit m'occuper de mon école, m'y rendre, ou y rester, j'éprouvois l'ennui le plus profond. C'étoit d'ailleurs une grande fatigue pour moi, que de consacrer en même temps les heures du jour à l'étude et les veilles de la nuit à l'amour. Je ne professois plus d'inspiration, mais de mémoire: j'en étois réduit à reproduire le texte d'anciennes leçons; et si je parvenois encore à composer des vers, c'étoit l'amour et non la philosophie qui me les inspiroit. Ces vers, vous le savez, sont, pour la plupart, répandus et chantés encore dans beaucoup de provinces, surtout par ceux qui jouissent des douceurs d'une vie pareille.

«.... Une liaison aussi manifeste ne pouvoit rester longtemps secrète. Je crois en effet qu'elle n'étoit ignorée de personne, excepté pourtant de celui dont elle intéressoit particulièrement l'honneur, c'est-à-dire de l'oncle d'Héloïse. Vainement on l'en avoit plusieurs fois prévenu, il ne vouloit pas y croire, tant son affection pour sa nièce étoit aveugle, tant étoit grande sa confiance dans l'austérité de ma vie passée....

« Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi. A la fin, les yeux de Fulbert se dessillèrent. Ah! combien sa douleur fut poignante! Combien fut déchirante aussi la séparation des deux pauvres amans!...... Combien mon cœur eut à gémir de l'affliction d'Héloïse? Combien, de son côté, n'eut-elle pas à souffrir du déshonneur qui alloit rejaillir sur moi (2). Chacun de nous s'oublioit pour plaindre l'autre... mais plus nos corps étoient séparés, plus nos âmes restoient unies....

(1) « Nullus a cupidis intermissus est gradus amoris, et si quid insolitum amor « excogitare potuit, est additum. »

(2) « Quanta contritione super afflictione puellæ sum afflictus! Quantos mœ« roris ipsa de verecundiâ meâ sustinuit æstus! »

« Peu de temps après, Héloïse reconnut qu'elle ne tarderoit pas à devenir mère. Dans le transport de sa joie, elle m'écrivit aussitôt pour m'en instruire, et m'inviter à délibérer sur le parti à prendre.

« Une certaine nuit que Fulbert étoit absent, je l'enlevai furtivement de la maison de son oncle, comme nous en étions convenus, et je l'envoyai immédiatement dans ma patrie. Elle alla demeurer dans la maison de ma sœur (1); et là, elle donna le jour à un enfant mâle, qu'elle nomma *Astrolabe*.

« Lorsque Fulbert fut de retour au logis, il faillit tomber en démence. Ceux-là seuls qui ont passé par les mêmes chagrins, pourront se faire une idée de sa douleur et de sa honte. Il chercha ce qu'il pouvoit faire contre moi, les piéges qu'il pouvoit me tendre. S'il me tuoit ou que, par son fait, ma personne reçût quelque mal (2), il avoit à craindre, à son tour, que sa nièce bien-aimée ne fût en Bretagne, de la part des miens, l'objet de cruelles représailles. S'emparer de moi et me mettre quelque part en chartre privée, il ne falloit pas y songer; car je me tenois attentivement sur mes gardes, convaincu que Fulbert étoit homme à tout oser s'il voyoit jour à réaliser ses projets de vengeance.

« Attendri à la fin par l'excès de sa douleur...., je me rendis chez lui et je lui offris toutes les réparations qu'il voudroit exiger de moi..... J'allai même bien au delà de ce qu'il avoit pu espérer, en lui proposant d'épouser celle que j'avois séduite, à condition cependant que, pour sauver ma réputation (3), notre hymen demeureroit secret. Il y consentit. Je reçus de lui et des siens les assurances les plus pacifiques; et, pour mieux me tromper encore, il confirma notre réconciliation par des embrassements.

« M'étant rendu aussitôt en Bretagne, j'en ramenai mon amante

(1) Cette sœur s'appeloit Denyse.

(2) « Seu in aliquo corpus meum debilitaret. »

(3) « Ne famæ detrimentum incurrerem. »

pour en faire mon épouse. Héloïse s'opposa à mon dessein. Pour me dissuader de l'accomplir, elle mit en avant deux raisons majeures : d'une part, le danger auquel je m'exposois; de l'autre, le soin de mon honneur (1). Elle affirmoit qu'aucune satisfaction, quelle qu'elle fût, n'étoit capable d'apaiser le ressentiment de son oncle, comme, au reste, la suite le fit bien voir. Elle demandoit d'ailleurs quel honneur pourroit lui revenir à elle d'une union qui devoit ternir ma gloire et nous humilier l'un et l'autre (2). De quel crime n'alloit-elle pas se rendre coupable envers le monde, si elle lui enlevoit un si brillant flambeau ? Ce mariage ne seroit-il pas suivi des larmes de la philosophie, et des malédictions de l'Église, à qui il devoit être surtout préjudiciable? Quel spectacle scandaleux et lamentable que celui d'un homme, créé pour tous par la nature, qui se dévoue à une seule femme et ne recule pas devant tant de honte (3) ! Elle détestoit encore ce mariage parce que, outre l'opprobre dont il me couvriroit, il devoit être pour moi un poids pesant et la source de mille difficultés (4)..... »

Abélard rapporte ici assez longuement d'autres arguments contre le mariage qu'Héloïse empruntoit aux Pères de l'Église aussi bien qu'aux philosophes de l'antiquité, pour le dissuader de s'unir à elle. Elle invoquoit et citoit tour à tour saint Paul, saint Jérôme, Théophraste, Cicéron, Sénèque, l'historien Josèphe, saint Augustin et Pythagore, dans le but d'établir que si le mariage n'étoit point un mal en lui-même, du moins étoit-il contraire à la pratique de la sagesse, à la culture des belles-lettres et à l'étude des vérités philosophiques.

(1) « Tam scilicet pro periculo quàm pro dedecore meo. »

(2) « Quum me ingloriosum efficeret, et se et me pariter humiliaret. »

(3) « Quàm indecens, quàm lamentabile esset, ut, quem omnibus natura « creaverat, uni me fœminæ dicarem, et turpitudini tantæ subjacerem. »

(4) « Detestabatur vehementer hoc matrimonium quod mihi per omnia pro- « brosum esset atque onerosum. Prætendebat infamiam mei pariter et diffi- « cultates matrimonii, etc. »

« Examinez, continuoit-elle, dans quelle situation un philo-
« sophe se trouve placé par un mariage légitime. Quel rappro-
« chement singulier que celui des écoliers et des servantes, des
« pupitres et des berceaux, des livres et des quenouilles, des
« plumes et des fuseaux! Quel est l'esprit qui, plongé dans les
« méditations sacrées ou philosophiques, pourroit supporter les
« cris des marmots, le babil et les chants des nourrices qui les
« apaisent, le bruit des domestiques? Comment voir patiemment
« la malpropreté et les souillures continuelles des petits en-
« fants (1)? Cela est bon pour les riches, dont les palais ou les
« vastes maisons offrent intérieurement des distributions nom-
« breuses et à qui leur opulence épargne les tracas journaliers,
« en leur rendant d'ailleurs toutes dépenses légères. Mais la
« condition du philosophe n'est pas semblable à celle de
« l'homme riche..... »

« Elle me représentoit encore combien il seroit périlleux pour moi de la ramener à Paris; et, d'un autre côté, combien il seroit plus doux pour elle et plus honorable pour moi-même si, au lieu d'être appelée mon épouse, elle demeuroit seulement mon amante (2), ne voulant, disoit-elle, me retenir que par les liens de la simple tendresse et non par les chaînes du mariage; elle ajoutoit que, forcés de vivre séparés, le bonheur de nous voir seroit d'ailleurs d'autant plus vif que nos entrevues seroient plus rares.

« C'est par ces raisonnements et par d'autres paroles semblables qu'Héloïse s'efforçoit de me convaincre et de me faire renoncer à ma résolution. A la fin, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit triompher de mon entêtement (3), ne voulant pas m'of-

(1) « Quæ enim conventio scholarum ad pedisequas, scriptoriorum ad « cunabula, librorum sive tabulorum ad colos, stylorum sive calamorum ad « fusos? Quis denique, sacris vel philosophicis meditationibus intentus, « pueriles vagitus, nutricum quæ hos mitigant nænias, tumultuosam familiæ, « tam in viris quàm in fœminis, turbam sustinere poterit? Quis etiam inho- « nestas illas parvulorum sordes assiduas tolerare valebit? »

(2) « Mihique honestius amicam dici quàm uxorem. »

(3) « Meam stultitiam. »

fenser en insistant davantage, elle termina ainsi son discours en soupirant profondément et en fondant en larmes : « Il ne nous « reste plus qu'une chose à souhaiter, dit-elle, c'est qu'en nous « perdant ainsi tous les deux, il n'en résulte pas de douleurs « plus grandes que l'amour qui les aura précédées. » Et en cela, ainsi que tout le monde a pu depuis lors le reconnoître, l'esprit de prophétie ne lui fit pas défaut.

« Nous confiâmes notre jeune enfant à ma sœur, et nous revînmes secrètement à Paris. A quelques jours de là, après avoir mystérieusement passé une partie de la nuit en prières dans une église, nous reçûmes, au point du jour, la bénédiction nuptiale en présence de l'oncle d'Héloïse et de quelques-uns de mes amis et des siens. Ensuite, nous nous retirâmes sans bruit chacun de notre côté. Dès lors nous ne nous vîmes plus que rarement, dans le plus grand mystère, et en prenant toutes les précautions possibles pour dissimuler notre hymen.

« Cependant l'oncle d'Héloïse et ses familiers, dans le but d'atténuer l'affront fait à son honneur (1), commencèrent, contrairement à la foi qu'il m'avoit donnée, à divulguer notre mariage. Mais Héloïse démentoit hautement ce bruit (2); et l'oncle, furieux de ses dénégations, l'accabloit d'injures et d'outrages (3).

« Dès que je fus informé de ce qui se passoit, je pris le parti d'envoyer Héloïse au couvent des religieuses d'Argenteuil, près de Paris, où elle avoit été élevée et instruite dans son jeune âge; et là je lui fis prendre l'habit de la congrégation, à l'exception du voile.

« A cette nouvelle, Fulbert pensa, ainsi que ses parens et alliés, que je m'étois joué de lui (4), et que je ne faisois Héloïse religieuse que pour me délivrer d'elle. Enflammés de colère, ils

(1) « Ignominiæ suæ solatium quærentes. »

(2) « Illa autem e contra anathematizare et jurare, quia falsissimum esset. »

(3) « Crebris eam contumeliis afficiebat. »

(4) « Opinati sunt me nunc sibi plurimum illusisse. »

ourdirent un complot contre moi. Une nuit que je reposois paisiblement dans une chambre retirée de ma demeure, un mien serviteur, corrompu par eux à prix d'or, me livra tout endormi à la vengeance qu'ils avoient méditée, vengeance cruelle et infâme qui remplit le monde de stupéfaction..... (1).

« Les exécuteurs de cette odieuse machination prirent soudain la fuite, mais on réussit à s'emparer de deux des coupables et on leur infligea la peine du talion, en les privant en outre de la vue (2). L'un d'eux étoit le serviteur, en apparence dévoué à ma personne, qui s'étoit laissé pousser à la trahison par la cupidité.

« Le lendemain toute la ville accourut auprès de moi. Il seroit difficile ou plutôt impossible d'exprimer la surprise et la stupeur de chacun, la véhémence des lamentations, et le trouble où me jetèrent les pleurs que je vis répandre..... (3) J'étois forcé de reconnoître....., d'ailleurs, que Dieu, par un jugement équitable, avoit proportionné le châtiment à la faute (4), et qu'en me rendant trahison pour trahison Fulbert n'avoit fait qu'user de représailles légitimes. Il me sembloit entendre mes adversaires triomphants vanter cette exacte justice..... Je me voyois déjà montré au doigt de tous les côtés, déchiré par toutes les langues, et l'objet d'un monstrueux spectacle pour tous les regards..... (5).

(1) « Nocte quadam, quiescentem me atque dormientem in secreta hospitii « mei camera, quodam mihi serviente per pecuniam corrupto, crudelissima et « pudentissima ultione punierunt; et quam summa admiratione mundus exce« pit : eis videlicet corporis mei partibus amputatis, quibus id quod plangebant « commiseram. »

(2) « Oculis et *genitalibus* privati sunt. »

(3) « Quanta stuperet admiratione, quanta se affligeret lamentatione, quanto « me clamore vexarent, quanto planctu perturbarent...., impossibili est ex« primi. »

(4) « Quam, justo Dei judicio, in illa corporis mei portione plecterer in qua « deliquerem. »

(5) « Omnium digitis demonstrandus, omnium linguis corrodendus, omni-

« Le sentiment de ma douloureuse disgrâce me causa tant de confusion et de honte que ce fut, je l'avoue, bien plutôt ce sentiment, que l'attrait d'une conversion religieuse, qui me décida à me jeter dans les solitudes du cloître. J'exigeai auparavant qu'Héloïse fît profession (1). Elle déféra sans hésiter à mes ordres. Ainsi donc, nous prîmes tous les deux en même temps l'habit religieux (2), moi dans l'abbaye de Saint-Denis, elle dans le couvent d'Argenteuil dont j'ai déjà parlé. Ce fut en vain, je me le rappelle, que beaucoup de ses amis, touchés de sa jeunesse (3), la conjurèrent de ne point se condamner à l'intolérable supplice que lui imposeroit le joug de la règle monastique (4). Elle ne répondit à leurs supplications que par les plaintes suivantes, plaintes qui ne purent sortir de sa bouche qu'entremêlées de sanglots et de larmes :

« . . . . O maxime conjux !
« O thalamis indigne meis ! Hoc juris habebat
« In tantum fortuna caput ! Cur impia nupsi,
« Si miserum factura fui ! Nunc accipe pœnas,
« Sed quas sponte luam. . . . . (5) »

« O mon illustre époux ! Toi dont je n'étois pas digne de par-
« tager la couche. La fortune avoit-elle un droit pareil sur une
« tête aussi noble ! Pourquoi, impie que je fus, ai-je formé
« les nœuds qui m'unissent à toi, s'ils devoient te rendre mal-

« bus monstruosum spectaculum futurus. Nec me etiam parum confundebat,
« quod, secundum occidentem legis litteram, tanta sit apud Deum eunuchorum
« abominatio, ut homines amputatis vel attritis testibus eunuchizati intrare
« ecclesiam, tanquam olentes et immundi, prohibeantur, et in sacrificio quoque
« talia penitus animalia respuantur..... »

(1) « Confusio, fateor, pudoris potius quam devotio conversionis, ad monasticorum latibula claustrorum compulit ; illa tamen prius, ad imperium « nostrum, sponte velata et monasterium ingressa. »

(2) En 1119.

(3) Héloïse atteignoit à peine alors sa dix-huitième année.

(4) « Quæ quidem, memini, quum ejus adolescentiam a jugo monasticæ « regulæ, tanquam intolerabili pœna, plurimi frustra deterrerent. »

(5) Lucan., *Phars.*, lib. VIII, v. 94 et suiv.

« heureux? Reçois aujourd'hui l'offrande de mon supplice « comme un sacrifice expiatoire et volontaire ».

« Après avoir prononcé ces paroles, elle monta à l'autel, y saisit le voile béni par l'évêque, et, en présence de tous, se consacra irrévocablement à la profession monastique.

« A peine étois-je convalescent de ma blessure, que les clercs accoururent autour de moi et m'adressèrent, ainsi qu'à notre abbé, des supplications réitérées pour que je reprisse mes études, disant que ce que j'avois donné jusque-là à l'amour de la gloire ou du lucre (1) je le devois désormais à l'amour du Seigneur.....; que ne m'étant guère jusqu'alors adressé qu'aux riches, il me falloit dorénavant me consacrer à l'instruction des pauvres; ils ajoutoient que, dans ce qui m'étoit arrivé, je devois reconnoître la main de Dieu et sa volonté de m'affranchir des attraits de la volupté en même temps que de la vie tumultueuse du siècle (2), pour que je pusse vaquer à l'étude des lettres et substituer véritablement au philosophe mondain le philosophe religieux (3).

« Mais cette abbaye de Saint-Denis où j'avois pris l'habit, étoit le honteux théâtre d'une vie mondaine et licencieuse (4). L'abbé lui-même, que son rang plaçoit au-dessus des autres religieux, l'emportoit encore sur eux par l'infamie notoire de ses mœurs (5). Je m'élevai avec tant d'insistance et d'énergie contre la dépravation dont j'étois témoin (6), que je leur devins bientôt odieux à tous : aussi saisirent-ils avec joie, pour m'éloigner, l'occasion que leur offroient les prières journellement réitérées de mes anciens disciples..... Je me retirai donc dans

(1) « Quod huc usque pecuniæ vel laudis cupiditate egeram. »

(2) « A carnalibus illecebris et tumultuosa vita sæculi. »

(3) Abélard étoit alors âgé de quarante ans.

(4) « Sæcularis admodum vitæ atque turpissimæ. »

(5) « Tanto vita deterior atque infamia notior erat. » Cet abbé se nommoit Adam.

(6) « Intolerabiles spurcitias. »

une maison dépendante du monastère (1) pour y reprendre mon enseignement comme par le passé. L'affluence de mes auditeurs fut si considérable que les logements ne suffisoient pas pour les contenir, non plus que les ressources du pays pour les nourrir. Là, tout en accordant dans mes leçons une très-grande place à la théologie, ce qui convenoit mieux à ma profession actuelle, je n'abandonnai pas tout à fait les lettres profanes qui m'étoient plus familières..... J'en fis même comme une espèce d'appât pour mes auditeurs ; car, à l'imitation du plus grand des philosophes chrétiens, Origène,..... je les attirai par le parfum des belles-lettres pour les amener plus sûrement à l'étude de la vraie philosophie. Mon école reçut de ce double enseignement un accroissement qui contribua considérablement à l'affoiblissement de toutes les autres. Dès lors, la haine et l'envie des professeurs qui les dirigeoient se déchaînèrent violemment contre moi. Ils mirent tout en œuvre pour me nuire. Deux surtout, profitant de mon absence, ne cessoient d'objecter que l'étude des lettres humaines étoit complétement opposée au but de la vie monastique ; que, d'un autre côté, il y avoit grande présomption de ma part à me livrer à l'enseignement théologique sans y avoir été moi-même initié par un maître. Ils vouloient ainsi me faire interdire l'exercice de tout professorat, et ils s'adressoient incessamment pour cela aux évêques, aux archevêques, aux abbés, et, autant qu'ils le pouvoient, à tous ceux qu'ils savoient être revêtus d'un caractère ecclésiastique quelconque.

« Je commençai d'abord par discuter les fondemens mêmes de la foi, en me servant des simples argumens du raisonnement humain ; puis je composai un *Traité de la Trinité et de l'unité de Dieu* pour l'usage de mes disciples, qui désiroient des démonstrations philosophiques propres à satisfaire leur raison. On lut ce traité et chacun en fut satisfait, parce qu'il parut répondre à toutes les questions du sujet.

(1) A Deuil.

« Un conventicule, que l'on décora du nom de concile, fut convoqué contre moi dans la ville de Soissons, à la suggestion de deux de mes rivaux, Alberic et Lotulfe, qui, à la mort de Guillaume et d'Anselme, nos maîtres communs, avoient pour ainsi dire recueilli leur héritage et régnoient l'un et l'autre sur les écoles de Rheims. On m'invita à apporter devant le concile ce célèbre ouvrage (1) sur la Trinité. Je déférai à la demande; mais avant même que je fusse à Soissons, mes adversaires avoient déjà si bien pris soin de me diffamer auprès du clergé et des laïques (2), que, le jour de notre arrivée, le petit nombre de disciples qui m'avoient suivi, et moi, nous faillîmes être lapidés par le peuple, qui, d'après ce qu'on lui avoit persuadé, disoit que j'avois enseigné et écrit qu'il y avoit trois Dieux (3).

« Dès que je fus à Soissons, j'allai trouver Conan, évêque de Preneste, qui remplissoit en France les fonctions de légat du pape et je lui remis mon écrit pour qu'il pût l'examiner et le juger; je lui offris en même temps de me soumettre à telle correction ou satisfaction qu'on croiroit devoir m'imposer, si j'avois écrit quelque chose contre la foi catholique..... De leur côté, mes ennemis coururent trouver le légat... Ils lui persuadèrent que mon livre devoit être condamné sans autre forme de procès, brûlé en présence de tous, et qu'il falloit que je fusse moi-même puni d'une réclusion perpétuelle dans un monastère, autre que l'abbaye de Saint-Denis. Or, le légat ne possédant qu'une médiocre instruction, se laissoit généralement mener par Raoul, archevêque de Rheims, et celui-ci, à son tour, n'agissoit que par les suggestions de mes ennemis.

« L'évêque de Chartres (4) pressentant le résultat de ces machinations, s'empressa de venir m'en instruire. Il m'exhorta fortement à montrer une soumission d'autant plus patiente que la

(1) « Illud opus clarum. »

(2) « Ita me in clero et populo diffamaverunt. »

(3) « Dicentes me tres Deos prædicare et scripsisse. »

(4) L'un des membres du concile.

conduite de mes ennemis paroîtroit plus violente à mon égard. Quant à la réclusion dans un monastère, il assuroit qu'il ne falloit pas m'en inquiéter, ayant la certitude que le légat, qui agissoit malgré lui, ne manqueroit pas, peu de jours après avoir quitté la ville, de me rendre à la liberté; et c'est ainsi que, pleurant avec moi, il cherchoit de son mieux à me consoler.

« Appelé au concile (1), je m'y rendis. Là, sans aucune espèce de discussion (2), on me força de jeter, de ma propre main, mon livre dans les flammes, où il fut consumé..... Livré ensuite comme coupable à l'abbé de Saint-Médard (de Soissons) qui étoit présent, je fus entraîné (3) pour être enfermé dans son monastère; et sur-le-champ le concile se sépara. L'abbé et les moines de Saint-Médard, espérant me garder parmi eux, me reçurent avec une joie extrême; ils s'efforcèrent, mais en vain, de me consoler par toutes sortes d'attentions.

« O Dieu, juge de toute équité, de combien de fiel et d'amertume mon âme ne fut-elle pas alors remplie, puisque j'eus l'indignité de m'élever contre tes jugements, que je poussai la fureur jusqu'à t'accuser! (4)... De quelle douleur j'étois brûlé, de quelle honte j'étois confondu, quel désespoir m'égaroit! La trahison dont ma personne avoit été précédemment victime me sembloit peu de chose en la rapprochant de ma nouvelle injure, et je déplorois bien plus amèrement la blessure faite à ma renommée que celle qui avoit atteint mon corps; car si j'avois provoqué par quelque faute mon premier châtiment, la droite intention et le sincère amour de la foi chrétienne qui m'avoient porté à écrire mon livre, étoient les seules causes de l'injuste violence dont j'étois l'objet.

« Lorsque la renommée eut répandu le bruit de la vengeance

(1) En 1121. Abélard avoit alors quarante-deux ans.

(2) « Sine discussionis ullo examine. »

(3) « Trahor. »

(4) « Quanto tunc animi felle, quanta mentis amaritudine teipsum insanus « arguebam, te furibundus accusabam. »

aveugle exercée contre moi, il s'éleva de tous les côtés une violente réprobation contre les auteurs d'un pareil scandale. Les membres du concile repoussèrent tour à tour la responsabilité de la faute commise. Mes rivaux eux-mêmes se mirent à nier qu'ils eussent poussé à ma condamnation par leurs conseils (1); et le légat exprima publiquement son mécontentement de l'animosité montrée en cette occasion par le clergé françois. Peu de jours après, le prélat repentant, jugeant qu'il avoit accordé une satisfaction plus que suffisante à cette animosité, me retira de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons pour me renvoyer dans celle de Saint-Denis.

« Là, j'allois retrouver d'anciens ennemis dans presque tous les religieux. La turpitude de leur vie et l'impudence de leurs dépravations (2) devoient naturellement leur rendre suspect un homme qui ne pouvoit voir leurs désordres honteux sans les censurer hautement (3).

Peu de mois s'étoient écoulés, lorsque le hasard vint leur offrir une occasion de me perdre. Un jour que je lisois l'*Exposition des actes des apôtres*, de Bède, j'y rencontrai un passage où il avance que Denis, dit l'*Aréopagite*, avoit été évêque, non d'Athènes, mais de Corinthe. Cette assertion contrarioit beaucoup les moines de Saint-Denis, qui se vantent que Denis l'Aréopagite, leur patron, est bien le Denis qui a été évêque d'Athènes. Quelques frères étoient en ce moment autour de moi. L'un d'eux m'ayant tourmenté jusqu'à ce que j'eusse fait connoître mon propre avis sur la question..., je répondis que l'autorité de Bède, dont les écrits sont universellement approuvés par l'Église latine, me sembloit préférable à toute autre... A ces mots, ils coururent tous trouver l'abbé et lui rapportèrent ce qu'ils m'avoient poussé à dire. L'abbé les écouta avec

(1) « Adeo ut ipsi quoque æmuli nostri ad consilio suo factum esse denegarent. »

(2) « Eorum vitæ turpitudo et impudens conversatio. »

(3) « Quem arguentem graviter sustinerent. »

complaisance, ravi de trouver un prétexte à de nouvelles persécutions contre moi ; car, menant une vie plus honteuse encore que les autres moines, il me redoutoit d'autant plus (1). Ayant donc convoqué un chapitre et rassemblé tous les frères..., il me prévint qu'il alloit me dénoncer à la vengeance du roi comme ayant émis une opinion portant atteinte à la gloire de sa couronne et de son règne (2).

« Ce fut alors que, poussé par l'horreur que m'inspiroit la méchanceté de mes frères ; presque réduit au désespoir en voyant que depuis si longtemps la fortune ne cessoit de m'être contraire ; croyant que le monde entier étoit conjuré contre moi (3); ce fut alors que je profitai de l'aide de quelques-uns de nos religieux et du secours de plusieurs de mes disciples, pour me sauver furtivement de l'abbaye pendant la nuit et me réfugier non loin de là, en Champagne, sur les terres du comte Thibaut, où j'avois précédemment habité un prieuré. Le comte étoit un peu connu de moi ; il avoit su mes infortunes, et il y compatissoit profondément (4). Je séjournai d'abord à Provins dans un monastère (5) dont le prieur étoit de mes amis et m'affectionnoit beaucoup. Mon arrivée lui causa une joie très-vive et il m'entoura des soins les plus cordiaux.

« Ce que je désirois alors, c'étoit d'obtenir de l'abbé de Saint-Denis la permission de vivre monastiquement dans le lieu qui me conviendroit ; mais comme celui-ci ne se montroit pas disposé à y consentir, quelques-uns de mes amis se chargèrent de présenter ma requête au roi (6) : j'obtins ainsi ce que je voulois... Afin pourtant que notre abbaye ne perdît pas la gloire

(1) « Utpote qui quanto cæteris turpius vivebat, magis me verebatur. »

(2) « Ut de me vindictam sumeret tanquam regni sui gloriam et coronam « auferente. »

(3) « Quasi adversum me universus conjurasset mundus. »

(4) « Oppressionibus meis quas audierat admodum compatiebatur. »

(5) Celui de Saint-Ayoul.

(6) « Regem et concilium ejus super hoc compellavi. »

qu'elle tiroit de ma personne (1), on me permit de me fixer dans la solitude qu'il me plairoit choisir, à la condition que je n'entrerois dans aucune autre abbaye. Ceci fut consenti et arrêté de part et d'autre en présence du roi (2).

« Je me retirai alors sur le territoire de Troyes, dans une solitude de moi déjà connue. Là, quelques personnes m'ayant donné un terrain, j'y construisis d'abord, avec le consentement de l'évêque du diocèse, un oratoire de roseaux et de chaume (3) que je dédiai à la Sainte-Trinité et où je me fixai avec un clerc de mes amis (4).

« A peine mes disciples connurent-ils ma retraite, qu'abandonnant les villes et les châteaux, ils accoururent de tous côtés pour habiter ce désert. Ils s'y construisirent d'humbles cellules, en place de leurs maisons spacieuses; ils renoncèrent aux mets délicats pour vivre de pain grossier et d'herbes sauvages; à leurs couches moelleuses, furent substitués le chaume et la mousse, à leurs tables commodes, des tertres de gazon (5). En érigeant ainsi leurs petites cellules sur les bords de l'Ardisson, ils ressembloient bien moins à des étudiants qu'à des ermites. Mais plus l'affluence de mes élèves en ce lieu étoit grande et plus étoit austère la vie que leur imposoit l'amour de ma doctrine, plus mes rivaux voyoient là un sujet de gloire pour moi et de honte pour eux-mêmes (6). Ce fut surtout une

(1) « Sed ne gloriationem suam, quam de me habebat, monasterium nostrum amitteret. »

(2) « In præsentia regis et suorum. »

(3) « Ex calamis et culmo primum construxi. »

(4) Ce fut vers 1131. Abélard étoit alors âgé de cinquante-deux ans environ. Son oratoire, à la place duquel s'éleva plus tard la célèbre abbaye du Paraclet, étoit situé sur les bords de l'Ardisson, à une lieue de Nogent-sur-Seine.

(5) « Cœperunt undique concurrere, et relictis civitatibus et castellis, solitu-« dinem inhabitare, et pro amplis domibus parva tabernacula sibi construere, et « pro delicatis cibis, herbis agrestibus et pane cibario victitare, et pro mollibus « stratis, culmum sibi et stramen comparare, et pro mensis, glebas erigere. »

(6) « Tanto amplius æmuli æstimabant gloriosum, et sibi ignominiosum. »

intolérable pauvreté qui me força à rouvrir mon école, car je me sentois hors d'état de labourer la terre, et j'aurois rougi de mendier mon pain (1). Ayant donc recours à l'art qui m'étoit familier, la nécessité me contraignit de substituer au travail des mains l'office de la langue (2). De leur côté, afin qu'aucun soin domestique ne me détournât de l'étude, mes disciples pourvoyoient à tous mes besoins, prenoient à leur charge les frais des constructions, vaquoient à la culture des champs. Comme notre oratoire ne pouvoit recevoir qu'un petit nombre d'entre eux, il se mirent à le rebâtir en pierre et en charpente sur un plan plus vaste (3). Primitivement, cet oratoire avoit été fondé au nom de la Sainte-Trinité; plus tard, il lui avoit été également dédié. Cependant comme j'y étois venu en fugitif, livré au plus profond désespoir, et que la grâce divine m'avoit permis d'y respirer un peu, je lui donnai le nom de *Paraclet* (*consolateur*), en mémoire des consolations que j'y avois trouvées.

« .... J'étois caché de corps en ce lieu, mais ma renommée parcouroit le monde entier (4). Mes anciens émules ne se sentant plus par eux-mêmes assez de puissance, suscitèrent contre moi deux nouveaux apôtres en grand crédit dans le monde (c'étoit saint Bernard et saint Norbert). Ces deux hommes m'attaquèrent si violemment dans leurs prédications (5), qu'ils finirent par me rendre méprisable aux yeux de certaines puissances, tant ecclésiastiques que séculières; ils répandirent sur ma foi et sur ma vie des discours tellement calomnieux, que mes principaux amis eux-mêmes s'éloignèrent de moi; et que ceux d'entre eux qui me conservoient encore quelque chose de leur ancien attachement, s'efforçoient de le dissimuler, tant la crainte les dominoit. Dieu m'est témoin que je n'entendois jamais alors

(1) « Quum « *fodere non valerem et mendicare erubescerem.* » Luc, cap. XVI, v. 3.

(2) « Ad officium linguæ compulsus sum. »

(3) « Et de lapidibus et lignis construentes, melioraverunt. »

(4) « Sed fama tunc maxime universum mundum perambulante. »

(5) « Et me impudenter quantum poterant corrodentes. »

parler d'une convocation ecclésiastique sans qu'elle me parût avoir ma condamnation pour but. Plongé dans la stupeur comme si la foudre alloit me frapper, je m'attendois à être traîné comme hérétique ou comme profane devant les conciles (1)... Souvent, Dieu le sait, je tombai dans un désespoir si profond que je formai le dessein de fuir les pays occupés par les chrétiens et d'aller chez les infidèles acheter, par un tribut quelconque, la faculté de vivre tranquillement et chrétiennement au milieu des ennemis du Christ. Je pensois les trouver d'autant plus disposés à m'accueillir, qu'instruits du crime qui m'étoit imputé, ils me soupçonneroient peut-être de n'être pas un très-bon catholique et me croiroient par là porté à embrasser leur culte (2).

« Tandis que mon esprit étoit sans relâche en proie à de telles agitations, je tombai dans les mains de chrétiens et de moines bien pires et bien plus féroces encore que les gentils (3); voici comment :

« Il y avoit en Basse-Bretagne, dans le diocèse de Vannes, une abbaye, celle de Saint-Gildas de Rhuis, que la mort de son abbé privoit de pasteur. L'élection unanime des moines, approuvée par le duc de la province, m'appela au siége vacant (4), et il ne fut pas difficile d'obtenir l'agrément de l'abbé et des frères de l'abbaye de Saint-Denis. Ainsi, l'envie des François me chassoit à l'occident, comme jadis l'envie des Romains avoit exilé Jérôme à l'orient; car, j'en atteste Dieu, sans la nécessité

(1) « Ut quasi hæreticus aut profanus in conciliis traherer, aut synagogis. »

(2) « Sæpe autem, Deus scit, in tantam lapsus sum disperationem, ut chris-« tianorum finibus excessis, ad gentes transire disponerem, atque ibi quiete « sub quacumque tributi pactione, inter inimicos Christi christiane vivere. « Quos tanto magis propitios me habiturum credebam, quanto me minus chris-« tianum, ex imposito mihi crimine, suspicarentur, etc. » Il y avoit alors trente-cinq ans à peine que les Croisés s'étoient établis en Terre sainte.

(3) « Incidi in christianos atque monachos gentibus longo sæviores atque pejores. »

(4) Vers 1135. Abélard étoit alors âgé de cinquante-cinq à cinquante-six ans.

impérieuse de me soustraire à l'oppression incessante de mes ennemis, jamais je n'aurois accepté la direction de l'abbaye de Saint-Gildas. Ce monastère étoit en effet situé au milieu d'un pays barbare, peuplé d'hommes cruels et sans frein, d'hommes dont l'idiome m'étoit inconnu. Quant aux moines, leur vie honteuse et leurs mœurs indomptables étoient notoires (1). Je n'avois donc échappé à un péril que pour me jeter sciemment dans un péril plus grand encore. Aussi, n'apercevant là devant moi jusqu'à l'horizon que les ondes de l'Océan, n'ayant plus aucune terre où me réfugier (2), bien souvent je m'écriai avec le psalmiste, dans mes prières : « *Des extrémités de la terre, j'ai crié vers* « *toi, Seigneur, dans l'angoisse de mon âme....* » L'indiscipline des moines que j'avois entrepris de gouverner me tourmentoit nuit et jour. Je crois que les dangers dont mon corps et mon âme furent alors menacés, ne sont aujourd'hui ignorés de personne. Je voyois bien que si je voulois contraindre ma congrégation à rentrer dans la vie régulière que ses membres avoient fait vœu de pratiquer, ma mort étoit inévitable (3), et que si je toléreois leurs déréglemens, ma damnation n'étoit pas moins certaine (4). D'un autre côté, un seigneur puissant, tyran de ce pays, avoit dès longtemps profité des désordres de l'abbaye pour la réduire sous sa dépendance. Il s'étoit approprié toutes les terres adjacentes au couvent et soumettoit les moines eux-mêmes à des exactions plus lourdes que celles dont les Juifs tributaires étoient accablés (5). Quoique dans la communauté il ne restât plus rien à distribuer aux religieux qui la composoient, ceux-ci ne m'en pressoient pas moins de subve-

(1) « Terra quippe barbara, et terræ lingua mihi incognita erat; et turpis « atque indomabilis illorum monachorum vita omnibus fere notissima. »

(2) « Ibique ad horrisoni undas Oceani, quum fugam mihi ulterius terræ « postremitas non præberet. »

(3) « Me vivere non posse. »

(4) Me damnandum esse. »

(5) « Ac gravioribus exactionibus monachos ipsos quam tributarios Judæos exagitaret. »

nir à leurs besoins journaliers; chacun d'eux, pour se substanter, non-seulement lui, mais ses concubines, ses fils et ses filles (1), avoit d'ailleurs recours à ce qu'il possédoit en propre. Ils se rioient des cruels embarras où ils me voyoient; et ils faisoient main-basse sur tout ce qu'ils pouvoient emporter, afin de compromettre mon administration et de me forcer par là à relâcher les liens de la discipline, ou à me retirer (2). Tous les habitants de la contrée étoient sans loi et sans règle aucune; leurs mœurs différoient tellement des miennes, qu'il ne se trouvoit parmi eux personne dont je pusse invoquer l'appui (3). Au dehors de l'abbaye, j'étois sans relâche opprimé par le tyran et par ses satellites (4); au dedans, les frères me dressoient des embûches.... Je considérois en gémissant quelle misérable vie étoit la mienne, combien cette vie, si précieuse auparavant pour mes disciples, étoit désormais stérile pour moi et pour les autres.... Je me laissois aller au désespoir en songeant à ce que j'avois fui et à ce qui m'attendoit désormais... La chose qui m'étoit la plus sensible, c'étoit de ne plus pouvoir faire célébrer convenablement l'office divin dans l'oratoire que j'avois abandonné, l'extrême pauvreté de l'endroit laissant à peine de quoi subvenir à l'entretien d'un seul homme. Mais le véritable *Paraclet* apporta lui-même une consolation à ma douleur en venant, comme il le devoit, en aide à son propre sanctuaire. Voici en effet ce qui arriva.

« L'abbé de Saint-Denis (5) prétendit que le monastère d'Argenteuil, où Héloïse, ma sœur en Jésus-Christ plutôt que mon épouse, avoit pris le voile, relevoit anciennement de son abbaye. Il réussit, par je ne sais quel moyen, à s'en mettre en possession; et il en expulsa violemment toutes les religieuses, dont

(1) « Se et concubinas suas cum filiis et filiabus. »

(2) « Aut a disciplina cessare aut omnino recedere. »

(3) « Nulli erant hominum ad quorum confugere possem adjutorium, quum « a moribus omnium pariter dissiderêm. »

(4) « Foris me tyrannus ille et satellites sui assidue opprimebant. »

(5) Alors Suger.

ma compagne étoit la prieure. Ayant appris la dispersion des pauvres exilées en différens lieux, je compris que le Seigneur m'offroit une occasion de reconstituer mon Oratoire. Je m'y rendis, et j'invitai Héloïse à venir s'y établir avec plusieurs nonnes de sa congrégation, décidées à l'y accompagner. Lorsqu'elles furent arrivées, je leur fis donation absolue de l'Oratoire et de toutes ses dépendances (1); après quoi, grâce à l'entremise et à l'assentiment de l'évêque du diocèse, le pape Innocent II confirma cette donation et leur concéda le privilége d'une possession perpétuelle, tant pour elles que pour les religieuses qui leur succéderoient. Les nouvelles habitantes du Paraclet eurent pendant quelque temps à souffrir de leur pauvreté; mais la divine miséricorde, qu'elles imploroient si dévotement, ne tarda pas à les consoler, et, comme un véritable *Paraclet,* appela sur elles la compassion et l'intérêt des populations circonvoisines. Leurs propriétés s'accrurent plus dans une année que je n'aurois pu, moi, les augmenter en cent années si j'étois resté tout ce temps au Paraclet...... Le Seigneur accorda, aux yeux de tous, une si visible grâce à cette femme, ma sœur, qui étoit à leur tête, que les évêques l'aimoient comme leur fille, les abbés comme leur sœur, les laïques comme leur mère. Tous admiroient également sa piété, sa prudence, son incomparable et bénigne patience en toutes choses. Quant à elle, elle se montroit rarement aux visiteurs; et, comme elle se plaisoit à demeurer enfermée dans sa cellule afin de s'y livrer avec plus de pureté à la méditation sainte et à la prière, sa présence et les conseils d'un entretien tout spirituel n'en étoient, au dehors sollicités qu'avec plus d'ardeur.

« Tous les voisins du Paraclet m'accusoient avec véhémence de ne faire ni tout ce que je pouvois, ni tout ce que je devois pour secourir la pauvreté du monastère comme, suivant eux, il m'étoit facile de le faire par mes prédications. Je commençai

(1) En 1129. Héloïse avoit alors vingt-huit ans. Deux nièces d'Abélard, Agnès et Agathe, la suivirent au Paraclet.

donc, dans ce but, à visiter plus souvent le Paraclet. Là encore j'eus à essuyer les murmures de l'envie; et la méchanceté habituelle de mes ennemis interpréta de la façon la plus infâme la conduite qu'une charité sincère me dictoit. On voyoit bien, disoient-ils, que j'étois encore soumis à l'attrait de la chair, puisque je ne pouvois supporter l'absence de celle que j'avois tant aimée..... (1). Mais la miséricorde divine m'ayant désormais mis en dehors de tout soupçon raisonnable, comment se fait-il que, dans cette impuissance de ma nature, le soupçon plane encore sur moi?.... (2).

« Cette nouvelle et impudente accusation..... ne me fit pas renoncer à la résolution de prendre soin de mes sœurs du Paraclet autant qu'il dépendroit de moi, et d'accroître de plus en plus leur soumission et leur respect, en redoublant de prévoyance pour faire face à toutes les nécessités de leur situation et en les surveillant personnellement par ma présence. Alors poursuivi par mes fils de Saint-Gildas avec plus de fréquence et d'acharnement que je ne l'avois été autrefois par mes frères de l'abbaye de Saint-Denis, j'espérois d'ailleurs....., en fuyant les tempêtes qui me menaçoient, pouvoir trouver auprès d'elles un port tranquille et y respirer un peu.... Mais Satan s'étudia tellement à traverser mes desseins, que l'abri sur lequel je comptois pour me reposer, ou simplement pour vivre, me manqua absolument. Je devins errant et fugitif comme Caïn maudit de Dieu... La haine des moines de Saint-Gildas envers moi étoit cent fois plus terrible et plus infatigable que celle de mes ennemis... ; car ils étoient toujours face à face avec moi,.... et il me falloit lutter sans cesse contre leurs machinations et contre leurs embûches. Ah! que de fois n'ont-ils pas essayé de m'em-

(1) « Et quod me facere sincera charitas compellebat, solita derogantium « pravitas impudentissime accusabat; dicens me adhuc quadam carnalis concu- « piscentiæ (*aliàs* coitus illiciti) oblectatione teneri, quasi pristinæ dilectæ susti- « nere absentiam vix aut nunquam paterer. »

(2) « Quomodo, hujus perpetrandæ turpitudinis facultate ablata, suspicio « remanet. »

poisonner!.... (1). Je dus bientôt ne plus m'en fier qu'à moi-même du soin de choisir mes boissons et mes alimens. Ils tentèrent alors de se défaire de moi à l'autel même, pendant le saint sacrifice, en jetant du poison dans le calice (2). Un autre jour, le comte étant malade, j'étois allé le visiter à Nantes, et j'avois pris gîte dans la maison d'un de mes propres frères. Supposant que là je serois moins en garde contre leurs trahisons, ils essayèrent de m'empoisonner par la main d'un serviteur de ma suite. Mais le ciel voulut qu'avant que j'eusse touché aux alimens qui m'étoient préparés, un frère que j'avois amené de l'abbaye en mangea sans savoir qu'ils étoient empoisonnés, et mourut sur-le-champ. Épouvanté par le cri de sa conscience et par la preuve matérielle résultant du fait lui-même, le serviteur, instrument du crime, prit aussitôt la fuite.

« La scélératesse des moines de Saint-Gildas devenant désormais évidente à tous les yeux, je commençai à prendre ouvertement toutes les précautions possibles contre leurs embûches. Je me retirois souvent avec un petit nombre de frères dans des cellules situées à quelque distance de l'abbaye. Mais dès qu'ils soupçonnoient l'endroit par lequel je devois passer, ils apostoient, dans les chemins ou les sentiers placés sûr ma route, des brigands payés par eux pour m'assassiner (3).

« Tandis que j'étois en butte à tous ces périls, je tombai violemment un jour de ma monture. En cette circonstance, la main du Seigneur s'appesantit encore sur moi, car j'eus le canal du cou brisé (4). Cette fracture m'abattit et m'affoiblit bien plus encore que les suites de ma précédente mutilation.

« J'essayai, par l'excommunication, de réprimer l'indomp-

(1) « O quoties veneno me perdere tentaverunt! »

(2) « In ipso altaris sacrificio intoxicare me moliti sunt, veneno scilicet « calici immisso. »

(3) « Qui, si me transiturum aliquo præsensissent, corruptos per pecuniam « latrones, in viis aut semitis, ut me interficerent, collocabant. »

(4) « Colli videlicet mei canalem confringens. »

table esprit de révolte des moines de mon abbaye. Ceux que je redoutois le plus, je les contraignis à prendre l'engagement public de se retirer du monastère et de renoncer à troubler plus longtemps mon existence. Ils promirent; mais ils violèrent impudemment la foi qu'ils m'avoient ainsi donnée. Le pape Innocent lui-même envoya un légat spécial à Saint-Gildas pour les obliger, au nom de son autorité apostolique, à prêter ce même serment qu'ils avoient violé et d'autres encore (1). Tout fut inutile. Dernièrement encore, après avoir chassé de l'abbaye les frères les plus dangereux, je croyois, en y rentrant, pouvoir me fier à ceux qui y étoient restés; mais je les trouvai pires que ceux que j'avois expulsés. Ce ne fut plus alors par le poison, ce fut par le poignard qu'ils cherchèrent à m'ôter la vie. Je réussis toutefois à faire échouer leur tentative; et, pour me soustraire tout à fait à leurs coups, je pris le parti de m'enfuir du monastère, ce que je n'exécutai qu'à grand'peine et en profitant d'un conduit souterrain (2).

« Aujourd'hui encore je suis exposé aux mêmes périls; tous les jours, jusque dans mes repas, il me semble voir audessus de ma tête cette épée, soutenue par un simple fil, qui apprit à l'homme ambitieux des trésors et du pouvoir de Denys le Tyran, la félicité que goûtent les puissans de la terre. Je suis bien aujourd'hui, à mon tour, en situation d'apprécier ce qu'est veritablement cette félicité, moi, élevé de la condition d'un pauvre moine au rang d'un abbé, et qui suis devenu d'autant plus malheureux que je suis devenu plus riche. Puisse donc mon exemple servir de frein à l'ambition de ceux qui souhaiteroient la possession de semblables avantages!

« O mon très-cher frère en Jésus-Christ, mon vieil et intime compagnon, ce récit de mes malheurs vous montre le joug sous

(1) « Et plera que alia. »

(2) « Quos jam quidem non de veneno, sed de gladio in jugulum meum tractantes, cujusdam proceris terræ conductu vix evasi. »

lequel je trace péniblement mon sillon depuis le berceau (1). C'est en vue de soulager votre affliction et vos souffrances que je l'ai écrit, et afin, comme je l'ai dit en commençant, qu'en mettant mes infortunes en balance avec les vôtres, vous trouviez ces dernières ou légères ou chimériques, et que vous les supportiez avec d'autant plus de patience.

« .... Subissons l'adversité avec d'autant plus de calme qu'elle nous frappe plus injustement. Si elle n'augmente pas nos mérites, nous devons du moins reconnoître qu'elle nous sert à expier nos péchés. Une providence divine gouverne toutes choses ; chaque fidèle doit donc, dans ses épreuves, se consoler en songeant que la suprême bonté du Créateur ne laisse rien s'accomplir que de conforme à ses desseins, et que tout ce qui dévie vers le mal, il prend soin lui-même de le terminer par la meilleure fin. Adieu. »

Le hasard fit tomber dans les mains d'Héloïse ce long récit de leurs amours et des infortunes d'Abélard. Là s'offroit une occasion naturelle d'épancher des sentimens qu'elle refouloit depuis si longtemps au fond de son cœur : elle la saisit donc avidement. Il y avoit près de quatorze années que tout commerce épistolaire avoit cessé entre elle et Abélard. Depuis 1129, époque où elle avoit pris le voile, il ne lui avoit point écrit. Dans cet intervalle, les visites qu'elle avoit reçues de lui avoient été d'abord rares ; plus tard, après son établissement au Paraclet, au sortir d'Argenteuil, elles étoient devenues un peu plus fréquentes; mais, comme on vient de le voir, la calomnie n'avoit pas tardé à les imputer à crime à Abélard, qui vraisemblablement s'étoit vu contraint de les discontinuer. Héloïse trouva-t-elle dans ces entrevues, dans la présence de celui qui étoit tout pour elle, un aliment suffisant à l'amour qui

(1) « Quasi a cunabilis jugiter laboro. »

l'embrassoit? Sa passion se contenta-t-elle d'entretiens qui, du moins, lui permettoient de verser le trop-plein de son âme dans celle d'un ami dont les sentimens répondoient aux siens? Ou bien, au contraire, forcée devant lui de comprimer des émotions toujours prêtes à déborder, d'imposer silence à la femme, à l'amante, pour ne laisser parler que la religieuse, que la servante du Seigneur, éprouva-t-elle, lorsqu'il eut cessé de la visiter, le besoin impérieux d'ouvrir un passage aux pensées tendres, aux feux brûlans qui consumoient son cœur depuis tant d'années? C'est ce qu'il est difficile de dire. Quoi qu'il en soit, elle eut à peine lu l'épître d'Abélard à son ami, qu'elle prit la plume à son tour. Elle lui écrivit la lettre suivante, où se révèlent tous les tourmens intérieurs de cette âme aimante et brisée, de cette âme impuissante, malgré le secours de la foi, à dompter les ardeurs perpétuellement renaissantes d'un amour que son âge (elle atteignoit à peine alors sa vingt-huitième année) laissoit encore régner en elle dans toute son impétuosité.

PREMIÈRE LETTRE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD.

« *A son seigneur, ou plutôt à son père, à son mari, ou plutôt à son frère, sa servante ou plutôt sa fille, son épouse ou plutôt sa sœur; à Abélard, Héloïse.* »

« Cette lettre, que vous avez adressée à un ami dans le dessein de le consoler, mon bien-aimé (1), m'a été dernièrement apportée par hasard. A la vue des premières lignes, j'ai reconnu aussitôt qu'elle étoit de votre main; et j'ai commencé à la lire avec d'autant plus d'ardeur, que celui qui l'a écrite m'est plus cher, et que les détails de son contenu reproduisoient en quelque sorte à mes yeux l'image de l'homme dont la personne m'a été ravie. Elles étoient, je m'en souviens, pleines d'absinthe

(1) « Dilectissime. »

et de fiel presque toutes les lignes de cette lettre où sont racontés, et la misérable histoire de notre conversion, et vos tourmens incessans, ô mon unique (1) !

« Vous y accomplissez bien, en effet, la tâche que vous vous êtes imposée en commençant, celle de prouver à votre ami que ses peines, en comparaison des vôtres, doivent lui paroître nulles ou légères.... Je doute que personne puisse lire ou entendre cette déplorable histoire sans répandre des larmes. Votre récit a renouvelé mes douleurs avec d'autant plus de force, que les détails en étoient plus fidèles; il les a même encore augmentées par le tableau de vos dangers sans cesse croissans, dangers tels que, mes compagnes et moi, nous désespérons toutes également de la conservation de votre existence, et que chaque jour nos cœurs tremblans dans nos poitrines palpitantes attendent une dernière et sinistre nouvelle, celle de votre mort.

« Au nom du Christ, dont la protection ne nous a point encore abandonnées, nous, ses très-humbles servantes (2) et les vôtres, nous vous supplions de vouloir bien nous apprendre, par de fréquentes lettres, les tempêtes et les naufrages auxquels vous continuez d'être exposé, afin de nous associer à votre douleur, aussi bien qu'à votre joie (si vous en éprouvez) nous qui seules vous restons aujourd'hui..... Si ces tempêtes s'apaisent un peu, empressez-vous d'autant plus de nous écrire, que les nouvelles seront plus favorables. Au reste, quelles que soient les choses dont vous nous entretiendrez, vos lettres nous soulageront beaucoup, puisqu'elles nous prouveront au moins que vous vous souvenez de nous.... Si les portraits de nos amis absens nous sont précieux en ce qu'ils rappellent leurs traits à notre mémoire et allégent les regrets de l'absence par la seule apparence de la réalité, combien sont plus pré-

(1) « Unice. »
(2) « Ancillulas. »

cieuses encore les lettres qui nous apportent, écrites de sa propre main, les pensées et les sentimens d'un ami éloigné!

« Je rends grâces à Dieu de ce qu'au moins l'envie ne vous interdit pas de vous rendre, sous cette forme, présent à nos yeux. N'apportez donc ni retard ni négligence à nous satisfaire, je vous en conjure.

« Vous avez écrit à votre ami, pour le consoler, une lettre fort longue, où vous l'entretenez, non de ses adversités, mais des vôtres.... Mais, vous qui cherchez ainsi à guérir les blessures que d'autres ont faites, guérissez donc au moins, je vous en supplie, celles que vous-même avez faites. Sans doute, vous avez agi comme vous le deviez envers un ami et un compagnon; vous avez, à son égard, acquitté la dette de l'amitié et de l'intimité; mais, envers nous, vous avez un devoir plus étroit encore à remplir; car nous ne sommes pas simplement vos amies, mais vos très-chères amies; non pas seulement vos compagnes, mais vos filles; et si l'on peut imaginer un nom encore plus doux et encore plus saint, c'est celui-là qu'il convient de nous donner (1).

« Quant à cette dette que vous avez contractée vis-à-vis de nous, elle ne sauroit être regardée comme douteuse.... Après Dieu, n'êtes-vous pas le seul créateur de notre retraite, le seul architecte de notre oratoire, le seul fondateur de notre congrégation?.... Elle est donc bien véritablement vôtre, cette plantation nouvelle dans le champ du Seigneur. Les plantes encore fort délicates dont elle est remplie n'ont besoin, pour se fortifier, que d'être arrosées.... Vous enseignez, vous exhortez des moines rebelles sans en retirer aucun fruit; les perles de votre éloquence sont inutilement semées devant des pourceaux. Considérez donc ce que vous devez à des âmes soumises, vous qui faites tant pour ces esprits indociles.... Enfin, sans parler

(1) « Sed majore te debito nobis astrinxisti, quas non tam amicas quam « amicissimas, non tam socias quam filias convenit nominari, vel si quod dulcius « et sanctius vocabulum potest excogitari. »

même de mes compagnes, réfléchissez à l'immensité de la dette qui vous oblige envers moi ; et ce que vous devez à ces pieuses femmes, peut-être alors la payerez-vous plus religieusement à celle qui vous est exclusivement dévouée (1).

« Ces nombreux traités que les saints Pères ont composés avec tant de zèle et de soin pour instruire, pour exhorter ou même pour consoler les femmes consacrées à Dieu, l'excellence de votre savoir les connoît mieux que notre foiblesse. Quelle n'a donc point été ma surprise de vous voir laisser si longtemps en oubli ces fragiles commencemens de notre conversion auxquels vous aviez vous-même présidé ! Lorsque j'étois agitée, chancelante, lorsqu'une tristesse si prolongée et si profonde dominoit mon âme, comment la charité chrétienne, votre amour pour moi et l'exemple des saints Pères ne vous ont-ils pas conduit à essayer de me consoler, absente par vos lettres, présente par vos discours ? Cependant vous deviez vous sentir d'autant plus obligé envers moi, que je vous suis plus étroitement unie par le sacrement du mariage ; et vos torts à mon égard sont d'autant plus grands que je vous ai toujours aimé d'un amour sans mesure (2).... N'ai-je pas été constamment au-devant de toutes vos volontés ? Et (le croira-t-on ?) plutôt que de combattre le moindre de vos désirs, ai-je même hésité un instant à me perdre lorsque vous l'avez commandé ? Mon amour est devenu si insensé que la seule chose qu'il désirât avec ardeur, il s'en est à tout jamais privé (3). J'ai pris un nouvel habit, et soudain j'ai changé mes penchans afin de vous montrer que vous seul étiez possesseur de mon cœur aussi bien que de mon corps.

« Dieu le sait, je n'ai jamais cherché en vous autre chose que

(1) « Ut quod devotis communiter debes fœminis, unicæ tuæ devotius « solves. »

(2) « Quo te semper immoderato amore complexa sum. »

(3) « Et quod majus est, dictuque mirabili, in tantam versus est amor « insaniam, ut quod solum appetebat hoc ipse sibi sine spe recuperationis au- « ferret. »

vous-même ; c'étoit vous seul, et non ce qui vous appartenoit, que j'aimois si ardemment (1). Dans notre union, je n'ai eu en vue ni les avantages du mariage, ni le douaire réservé à l'épouse, ni enfin la satisfaction de mes plaisirs (2) ou de mes volontés. Je n'ai songé qu'aux vôtres, et vous savez si je me suis appliquée à les satisfaire.

« Quoique le titre d'épouse soit considéré comme plus saint et plus fort, celui de votre amie, ou (ne vous en indignez pas) celui de votre maîtresse, ou même de l'esclave de vos plaisirs, a toujours semblé plus doux à mon cœur (3); car plus je me serois abaissée pour vous, plus je me serois acquis de droits à vos bonnes grâces, et moins en même temps vous auriez rencontré en moi d'obstacles à la gloire de vos destinées.

« Dans la lettre que vous avez adressée à votre ami pour le consoler, j'ai vu avec plaisir que vous n'aviez pas tout à fait oublié mes sentimens sur ce point. Vous n'avez pas dédaigné d'y exposer quelques-unes des raisons par lesquelles je m'efforçois de vous détourner de ce fatal hymen ; mais vous avez tu la plupart de celles qui me faisoient préférer l'amour au mariage, la liberté à un lien étroit. Je prends Dieu à témoin que si Auguste, maître de l'univers, m'eût jugé digne de l'honneur d'être son épouse et m'eût ainsi à perpétuité associée à l'empire du monde, j'aurois encore été plus flattée et je me serois cru plus honorée d'être appelée votre maitresse, que de porter le titre d'impératrice (4). Pour être riche et puissant, on n'en est pas meilleur. Les richesses et le pouvoir viennent du sort ; tandis que le mérite personnel ne prend sa source que dans la vertu. La

(1) « Te pure, non tua concupiscens. »

(2) « Meas voluptates. »

(3) « Et si uxoris nomen sanctius ac validius videtur, dulcius me semper « extitit amicæ vocabulum ; aut, si non indigneris, concubinæ vel scorti. »

(4) « Deum testem invoco, si me Augustus, universo præsidens mundo, « matrimonii honore dignaretur, totumque mihi orbem confirmaret in perpetuo « præsidendum, carius mihi et dignius videretur tua dici meretrix quam illius « imperatrix. »

femme qui épouse plus volontiers un homme riche qu'un homme pauvre et qui, dans un mari, ambitionne plutôt ses biens que sa personne, une telle femme ne peut avoir qu'une âme vénale. Assurément toutes les fois qu'un pareil sentiment conduit au mariage, celle qui le contracte n'a droit qu'au prix du marché, et non à une affectueüse reconnoissance; car nul doute que cette femme...., si elle le pouvoit, se prostitueroit volontairement à un plus riche encore. N'est-ce pas dans le sens de cette opinion que raisonnoit la savante Aspasie lorsque, pour réconcilier Xénophon et sa femme, elle leur adressoit les paroles suivantes, rapportées par Eschine, disciple de Socrate : « Puisqu'en « vous choisissant l'un et l'autre, vous êtes partis de cette croyance « qu'il n'y avoit sur la terre ni homme meilleur ni femme plus « aimable que chacun de vous, vous ne devez pas tarder à vous « réconcilier : pour cela il suffit de vous rappeler, vous mari, « que vous possédez la meilleure des femmes, et, vous « femme, le meilleur des maris. »

« Ce principe est plus divin encore que philosophique.... Mais ce qui chez les autres femmes n'est souvent que le résultat d'une bienheureuse erreur, étoit pour moi la vérité la plus positive ; car ces perfections qu'elles sont seules à découvrir dans leurs maris, le monde entier se joignoit à moi pour les reconnoître en vous.... Quel philosophe, quel roi auroit pu égaler votre renommée ! Quelle contrée, quelle cité, quel village n'étoit avide de vous contempler? Qui, je le demande, ne se précipitoit pas pour vous voir quand vous vous montriez en public, et ne vous suivoit des yeux, le cou tendu, lorsque vous vous retiriez? Quelle femme mariée, quelle vierge n'a pas brûlé pour vous en votre absence, et, vous présent, n'a pas éprouvé d'ardeurs plus vives encore (1)? Quelle princesse, quelle reine n'a pas envié mes joies et ma couche (2)?

« Vous possédiez, je l'avoue, deux talens particuliers qui

(1) « Non concupiscebat absentem, et non exardebat in praesentem? »

(2) « Gaudiis meis non invidebat vel thalamis ? »

captivoient sur-le-champ le cœur de toutes les femmes : le talent de la parole et l'art du chant (1). Jamais ils ne s'étoient trouvés réunis à un si haut degré chez aucun philosophe. Grâce à ces talens, pour vous délasser des fatigues de vos travaux philosophiques, vous avez composé, comme en vous jouant, des vers et des chants d'amour si pleins de suavité et d'harmonie, qu'ils étoient répétés en tous lieux et que votre nom voloit sans cesse de bouche en bouche (2). La douceur de leur mélodie étoit telle même qu'ils se gravoient sans effort dans la mémoire des hommes illettrés. Ah! combien ces vers passionnés faisoient soupirer les femmes d'amour pour vous! Mais en même temps, comme la plupart célébroient notre tendresse mutuelle, mon nom se répandit dans beaucoup de pays, et l'envie d'un grand nombre de femmes s'alluma contre moi. De quelles perfections du corps et de l'esprit votre jeunesse n'étoit-elle point parée! Hélas! aujourd'hui que je suis privée de tant de délices (3), quelle est parmi les femmes qui me portoient alors envie, quelle est celle qui, fût-elle mon ennemie, ne sentiroit son cœur céder à la pitié qui m'est due?

« J'ai été pour vous la source de bien des maux, et pourtant, vous le savez, j'en suis entièrement innocente; car c'est moins le fait que l'intention qui constitue le crime. L'équité ne doit pas s'arrêter à l'acte, mais à la pensée qui l'a dicté. Quant à mes sentimens pour vous, vous qui les avez vus à l'épreuve, vous seul pouvez les juger.... Je m'en remets donc à votre propre témoignage sur cela comme sur tout le reste.

« Dites seulement, s'il vous est possible, pourquoi, depuis ma profession religieuse, profession que vous seul avez déterminée, dites pourquoi vous m'avez négligée et oubliée jusqu'à

(1) « Dictandi videlicet, et cantandi gratia. »

(2) « Pleraque amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, « quæ præ nimia suavitate tam dictaminis quam cantus sæpius frequentata, « tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant. »

(3) « Nunc tantis privatæ deliciis. »

me priver de la douceur de vos visites et de vos entretiens, en même temps que de la consolation que pouvoient en votre absence, m'apporter vos lettres? Dites-le donc, si vous le pouvez? Autrement je dirai, moi, ce que je sens, ce que tout le monde soupçonne, je dirai que ce n'étoit pas le cœur qui vous attachoit à moi, mais la concupiscence, que ce n'étoit pas l'amour, mais l'ardeur des sens (1), et que vos désirs n'ont pas été plutôt satisfaits, que toutes les démonstrations qu'ils vous avoient inspirées se sont évanouies. Ceci, mon très-cher (2), est une conjecture formée, non par moi seule, mais par tout le monde; c'est moins ma pensée personnelle qu'un sentiment général, une opinion particulière qu'une créance commune. Plût à Dieu que j'eusse seule cette opinion et que votre amour trouvât quelque justification propre à soulager un peu ma douleur! Plût à Dieu que je pusse moi-même imaginer des circonstances qui, en vous excusant, jetassent un voile sur mon humiliation (3).

« Examinez, je vous en supplie, ce que je demande, et vous reconnoîtrez que c'est chose bien simple et bien facile. Puisque je suis sevrée de votre présence, cherchez au moins à me rendre la douceur de votre image par quelques-unes de ces paroles qui coûtent si peu à votre éloquence. Mais, si vous êtes avare même de paroles, comment puis-je espérer vous trouver libéral dans les choses? Jusqu'à présent, j'avois cru mériter beaucoup de vous puisque, tout ce que j'ai fait, je ne l'ai fait que pour vous (4) et que je persévère de plus en plus dans le même dévouement. Lorsque, si jeune encore, je fus jetée dans les austérités de la profession monastique, j'ai cédé, non à une vocation religieuse, mais à votre volonté (5). Si vous ne m'en tenez au-

(1) « Concupiscentia te mihi potius quam amicitia sociavit, libidinis ardor « potius quam amor. »

(2) « Dilectissime. »

(3) « Quibus te excusando mei quoquo modo tegerem vilitatem. »

(4) « Quum omnia propter te compleverim. »

(5) « Quam quidem juvenculam ad monasticæ conversationis asperitatem non « religionis devotio, sed tua tantum pertraxit jussio. »

cun compte, jugez-en vous-même, je me suis donc inutilement sacrifiée; car, de la part de Dieu, je n'ai aucune récompense à espérer, puisqu'il est constant que je n'ai rien fait pour l'amour de lui (1).

« Quand vous vous êtes avancé vers le Seigneur, je vous ai suivi, ou plutôt je vous ai précédé. Comme si vous vous fussiez souvenu alors du regard jeté en arrière par la femme de Loth, vous avez voulu m'enchaîner à Dieu la première en me faisant prendre avant vous l'habit et la profession monastique. Cette défiance je l'avouerai, m'a été bien sensible; j'en ai profondément gémi; j'en ai rougi de honte, moi qui, si telle eût été votre volonté, n'aurois pas un instant hésité, Dieu le sait, à vous suivre, à vous devancer même dans les entrailles brûlantes de la terre (2); car mon cœur n'étoit pas avec moi, mais avec vous, et actuellement plus que jamais, s'il n'est pas avec vous, il n'est nulle part, puisque sans vous il ne sauroit exister (3). Faites donc, je vous en conjure, qu'il soit bien véritablement avec vous; et il ne peut manquer d'y être, s'il vous trouve propice, si vous lui rendez affection pour affection, peu pour beaucoup, des mots pour des choses (4). Plût à Dieu, ô cher! (5) que vous fussiez moins confiant dans mon amour, vous en auriez plus de souci! Je vous ai laissé sur ce point trop de sécurité et j'ai moi-même accru ainsi votre négligence à mon égard. Maintenant, rappelez-vous, je vous prie, ce que j'ai fait pour vous, et veuillez songer à ce que vous me devez.

« Lorsque je goûtois avec vous les plaisirs terrestres, on a pu douter si j'étais mue par l'amour ou entraînée par l'ardeur des

(1) « Nulla mihi super hoc merces expectanda est a Deo, cujus adhuc amore « nihil me constat egisse. »

(2) « In quo, fateor, uno minus de te me confidere vehementer dolui atque « erubui. Ego autem (Deus scit) ad Vulcania loca te properantem præcedere « vel sequi pro jussu tuo minime dubitarem. »

(3) « Esse vero sine te nequaquam potest. »

(4) « Si gratiam referas pro gratia, modica pro magnis, verba pro rebus. »

(5) « Dilecte. »

sens. Mais aujourd'hui la fin témoigne du sentiment qui m'a animée dès le principe (1). Pour ne point contrarier votre volonté, je me suis à jamais privée des voluptés du siècle et je ne me suis rien réservé si ce n'est la certitude de m'être ainsi tout entière donnée à vous (2). D'après cela, considérez combien il est injuste à vous d'accorder moins à qui mérite plus, de refuser même absolument tout à qui vous demande une chose si minime et pour vous si facile.

« Par le Dieu auquel vous vous êtes consacré, je vous supplie de me rendre votre présence autant que vous le pouvez, c'est-à-dire de m'écrire pour m'envoyer quelques consolations, afin que, ranimée par la vertu de vos paroles, je puisse du moins vaquer au service divin avec plus de ferveur. Jadis, lorsque vous recherchiez les voluptés temporelles, vous vous rendiez présent à ma pensée par de fréquentes épîtres et vos vers plaçoient sans cesse le nom de votre Héloïse dans toutes les bouches; les places publiques, aussi bien que les maisons particulières, retentissoient toutes de ce nom. Aujourd'hui, pour m'élever vers Dieu, ne devez-vous pas au moins faire ce que vous faisiez alors pour m'entraîner à des jouissances terrestres (3)? Examinez bien, je vous en conjure, quel est votre devoir. Songez à ce que je demande. C'est par ces seuls mots que je terminerai brièvement cette longue lettre.

« Adieu, mon unique (4). » (*La suite au prochain numéro.*)

(1) « Dum tecum carnali fruerer voluptate, utrum id amore vel libidine agerem, incertum pluribus habebatur. Nunc autem finis indicat quo id inchoaverim principio. »

(2) « Omnes denique mihi voluptates interdixi, ut tuæ parerem voluntati. Nihil mihi reservavi, nisi sic tuam nunc præcipue fieri. »

(3) « Quum me ad temporales olim voluptates expeteres, crebris me epistolis visitabas, frequenti carmine tuam in ore omnium Heloissam ponebas. Me plateæ omnes, me domus singulæ resonabant. Quanto autem rectius me nunc in Deum, quam tunc in libidinem excitares. »

(4) « Vale, unice. »

PAUL TIBY.

VARIÉTÉS.

— M. le Prieur de Blainvilliers ayant eu l'occasion d'écrire à M. de Haldat, correspondant de l'Institut à Nancy, et auteur d'un mémoire sur la descendance de Jeanne d'Arc, a prié ce savant de vouloir bien lui dire s'il a connu un sieur Collin, qu'une notice mentionnée dans le *Bulletin du Bibliophile* indique comme un membre de la famille de l'héroïne.

Voici la réponse de M. de Haldat, datée de Nancy le 17 juin 1850 :

« L'imprimé dont parle M. Techener m'est parfaitement connu, il m'a été envoyé par l'auteur.

« Tout ce que l'auteur du *Bulletin* dit de la personne du sieur Collin est parfaitement exact. Il l'a peint d'après nature, l'ayant vu, je crois, ici lui-même, ou ayant reçu quelque instruction d'une personne avec laquelle il a des relations ; mais ce qu'il ne dit pas et ce que je puis assurer comme compatriote de tous les Collin possibles, c'est que le père de M. Collin, dit comte de Civri, étoit un avocat de village, du genre de ces praticiens équivoques qui concilient, brouillent, éclaircissent ou obscurcissent les affaires des paysans. Il faisoit même celles de quelques seigneurs.

« Ce M. Collin, avocat, n'a jamais eu, que je sache, d'autre nom que celui qu'il portoit : Collin tout court. Le *de Barisien* donné au bouquiniste vient, je crois, d'une alliance avec une personne qui portoit ce nom, je ne sais pourquoi ni comment. Il en étoit à sa troisième femme quand il a quitté ce monde, qu'il avoit rempli de trois à quatre cent mille volumes complets, incomplets, brochés, reliés, propres, souillés ; collection qu'un plaisant avoit caractérisée en ces termes : *Museum stercoreum*, inscription qu'il prétendoit devoir être placée à l'entrée du local misérable où ce ramassis étoit placé.

« Le sieur Collin, mordu du chien de la bibliomanie au suprême degré, assez bonhomme d'ailleurs, avoit tous les travers, toutes les foiblesses des maniaques de ce genre. On l'accusoit, par exemple, d'enlever à un ouvrage quelque partie importante et de vendre ensuite l'exemplaire comme complet. Dieu doit lui pardonner, car il a payé de sa fortune, qui étoit suffisante; la maladie mentale dont il étoit tourmenté, torturé, crucifié; les emprunts qu'il avoit faits pour continuer ses nobles travaux ont amené sa ruine. Un créancier a fait vendre le *Muséum*, qui a inondé nos places, rempli les boutiques des revendeurs, et enfin l'a réduit à rien de son vivant, après lui avoir coûté des peines infinies et causé des désagréments sans nombre.

« Il possédoit, venant de son père, une maison à *Grand*, ancienne cité romaine, dont la destruction est un problème. Il avoit remué quelque peu de terre dans son jardin et trouvé quelques débris de sculpture sans valeur, que j'ai vus, ainsi que les fouilles insignifiantes.

« Si maintenant nous en venons à M. Collin, dit le vicomte de Civri, ce n'est plus ici un bonhomme comme son père, ce n'est pas même un maniaque entêté de titres de noblesse, c'est un petit fripon, d'une impudence sans exemple, qui a composé pour s'illustrer, comme il l'espéroit, le roman le plus audacieux, le plus absurde, le plus sot que l'on puisse imaginer; je dis imaginer, car tout est de sa façon, tout est contraire à l'histoire, à la tradition, aux connoissances générales du public, et cela au sein d'un pays qui l'a vu naître, au milieu de concitoyens qui ont connu sa race, et qui ont accueilli avec des huées et des sifflets son ridicule et audacieux mensonge. Sa grand'mère, dit-il, étoit dame de Domremi, dont elle avoit habité le château, et il n'y a jamais eu de château à Domremi, et ce village, partie lorrain, partie français, n'a jamais eu d'autre seigneur que le duc de Lorraine et le roi de France: jugez l'homme d'après cela.

« Vous me demanderez peut-être quel étoit le but d'une intrigue si mal ourdie? On pourroit ne faire qu'en hausser les

épaules si ce n'étoit qu'une absurde manie nobiliaire; mais c'est un calcul. Par je ne sais quelle voie, quelle relation, une bâtarde du prince de Hesse, chassée des États de celui-ci pour ses déportemens et sa lubricité, avoit été mise en prison chez sa mère pour y être élevée aux frais dudit prince. Il paroît que c'est pour s'élever au niveau de la donzelle et tirer parti de son origine en l'épousant que tout ce roman a été fabriqué. Il a, en effet, épousé cette jeune fille; mais le grand électeur est mort, et la pension a cessé d'être payée, et depuis, M. le vicomte de Civri, originaire d'une famille princière qui a régné en Provence, paroît avoir essayé de soutenir son vol par l'achat d'un château délabré, dont il a été expulsé faute de payement. »

NÉCROLOGIE.

Quel est donc ce modeste convoi? quel est donc cet humble cercueil que suivent des hommes de lettres, des bibliographes, des libraires, des relieurs? là se trouvent réunis le savant bibliographe Brunet, le célèbre relieur Bauzonnet, l'érudit bibliophile Jacob, Chenu l'Elzévirien, et bien d'autres dont les noms ont échappé à ma mémoire. Dans ce cercueil gît un bibliophile distingué, un bibliomane passionné, M. Motteley, connu depuis 30 ans de tous les libraires et de tous les amateurs de livres. C'est l'homme qui s'est, peut-être, le plus occupé des collections elzéviriennes et qui avoit réuni les plus beaux et les plus curieux spécimens de reliures anciennes et de reliures de tous les pays.

Il vivoit seul, isolé. Gardien vigilant des trésors bibliographiques qu'il avoit amassés à grands frais et au prix de longs voyages, il laissoit philosophiquement son appartement se lézarder et s'ouvrir au vent et à la pluie; il s'opposoit aux réparations les plus indispensables, dans la crainte d'être obligé de déranger ses livres et de voir entrer chez lui des ouvriers qui seroient, peut-être, tentés de porter une main sacrilége sur ces

reliques bibliographiques. Chaque porte de communication étoit garnie d'une serrure à secret, et la porte d'entrée, outre la fermeture ordinaire, étoit ornée d'un énorme cadenas.

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre dernier, M. Motteley est mort au milieu de ses livres : ce sont les seuls amis qui aient assisté à ses derniers momens. Au moins, sa fin n'a point été attristée par la présence d'héritiers qui auroient pu jeter à la dérobée un coup d'œil de convoitise sur ces richesses en peau vélin, sur ces reliures étincelantes et bizarres dont il redoutoit si vivement la dispersion après sa mort. Toujours est-il que le cabinet de M. Motteley vaut plus de 100,000 fr. et qu'on n'a pas découvert chez lui une somme suffisante pour le faire enterrer convenablement.

Il n'est pas bon de vivre seul, surtout pour les bibliophiles. M. Motteley meurt sur son lit, il est vrai ; mais dans l'obscurité de la nuit, privé de secours, de consolations, privé d'entendre cette voix amie qui se glisse dans l'oreille du mourant et lui rend moins pénible le passage de cette vie dans l'autre. Il meurt... point de parens, point d'amis pour l'accompagner au champ de repos ; pas même d'argent comptant pour payer l'administration des pompes funèbres. Par suite, le convoi du pauvre est réservé à un administrateur du temps de l'empire, à un bibliophile distingué et connu de tous.

M. de Soleinne meurt à la lumière du soleil, il est vrai ; mais subitement, dans la rue, au moment où il s'apprête à monter dans un omnibus. Inconnu à tous ceux qui se pressent autour de lui, n'étant porteur d'aucune pièce qui puisse le faire reconnaître, il est transporté, exposé à la morgue ; puis le cercueil du pauvre reçoit ses restes inanimés et son convoi est encore plus solitaire que celui de M. Motteley.

Cependant, ces deux hommes ont laissé à leurs héritiers une fortune considérable représentée par des livres et des manuscrits.

Concluons de là que le génie qui préside à la bibliographie protége assez mal les bibliophiles. J. T.

DES VENTES DE LIVRES EN ANGLETERRE.

L'ordre parfait et le calme qui règnent dans les ventes de livres en Angleterre, forment un contraste bien frappant avec le tumulte qui accompagne la plupart des ventes qui ont lieu dans notre pays. En Angleterre, le silence le plus absolu et l'attention la plus soutenue sont indispensables pour suivre les enchères qui marchent avec la rapidité de la vapeur. Trois cents articles sont ordinairement vendus en deux heures et demie.

Cette rapidité d'exécution résulte aussi de la simplification des rouages. Par exemple, le procès-verbal tenu par le commis de l'expert vendeur, n'est autre chose qu'un catalogue interfolié de papier blanc, réglé et numéroté à l'avance. Au lieu de prononcer les mots *adjugé à M....*, l'expert se contente de frapper un coup de marteau, en nommant l'adjudicataire.

Les bibliothèques soumises aux enchères sont exposées tout entières depuis le commencement de la vente jusqu'à la fin, de sorte qu'en une seule séance on peut voir et examiner les livres que l'on désire acheter. Aucun des volumes adjugés ne peut être enlevé pendant le cours de la vente, etc. Au reste, voici le programme des conditions et de l'ordre d'une vente en Angleterre.

Conditions de vente.

1. — Les objets sont adjugés au dernier et plus haut enchérisseur; s'il s'élève quelque différend entre les enchérisseurs,

le lot ainsi disputé est immédiatement soumis de nouveau aux enchères si le vendeur ne peut mettre d'accord les acheteurs.

2.—Les enchères ne peuvent être moindres que 6 den. (pences), mais, au-dessus de 10 shillings, elles sont d'un shill.; au-dessus de 5 liv., de 2 sh. 6 den., et ainsi de suite.

3. — Les acheteurs doivent faire connaître leurs noms et leurs domiciles, et sont tenus de payer comptant, si on l'exige, 10 sh. par livre, à compte sur le prix d'achat. Dans le cas où ils ne rempliraient pas ces conditions, les lots adjugés seraient de nouveau soumis aux enchères et revendus.

4. — Les lots doivent être enlevés, aux frais de l'acheteur, aussitôt après la fin de la vente; à défaut de quoi, MM........ ne seront plus responsables de la perte, de la disparition, de la dégradation et même de la destruction desdits lots; ils resteront entièrement aux risques et périls de l'adjudicataire. Si, huit jours après la fin de la vente, le prix d'adjudication n'est pas réglé ou payé, les lots seront catalogués pour une nouvelle vente, et les frais seront ajoutés au montant de la première adjudication. MM........ conservent la faculté de revendre les lots non payés, soit aux enchères, soit à l'amiable, sans être obligés d'en prévenir le défaillant.

5. — Les livres sont présumés en bon état, à moins que le catalogue ne prévienne du contraire; mais si, après les avoir collationnés, on découvre quelques défauts, l'adjudicataire est libre de les conserver ou de les rendre, pourvu que ceci ait lieu dans la semaine qui suit la fin de la vente; dans ce cas, le prix d'achat est remboursé à l'adjudicataire.

6. — La vente d'un volume ou de plusieurs volumes ne peut être annulée, soit parce que quelques feuilles de texte ou quelques planches seroient tachées ou courtes, soit parce qu'il manqueroit une table de planches, ou un volume, un supplément, un appendice, des planches dont la publication seroit postérieure à l'ouvrage soumis aux enchères. Les manuscrits,

les magasins et revues, les volumes en lots seront vendus avec tous leurs défauts et leurs imperfections, sans même tenir compte des erreurs de description. La vente des estampes et des dessins en lots ne pourra être annulée pour cause d'erreur dans le nombre ou dans la description.

7. — Les livres imparfaits ne seront repris qu'à la condition que chaque livre sera accompagné d'une note indiquant les imperfections, le numéro du lot et la date de la vente à laquelle il a été acheté.

8. — Pour éviter tout désordre dans la livraison et dans le règlement des adjudications, aucun lot ne pourra être enlevé pendant le cours de la vente.

9. — Dans le cas où les conditions ci-dessus mentionnées ne seroient point remplies par un adjudicataire, les sommes versées par lui, à compte sur le prix de ses acquisitions, ne lui seront point rendues; et si l'on éprouve quelques pertes en revendant les livres qui n'auront été ni réglés ni payés, les pertes seront à la charge du fol enchérisseur.

Les personnes qui ne peuvent assister aux ventes, ont la faculté d'envoyer leurs commissions qui seront ponctuellement exécutées.

REVUE DES VENTES.

XII.

VENTES DE MM. PAYNE ET FOSS A LONDRES.

Sommes-nous donc arrivés à une époque de transformation, telle que le monde bibliographique doive, lui-même, en subir l'influence? Nous le craignons; car, de toutes parts, se dispersent et disparaissent les anciennes librairies, ces immenses dépôts de livres et de manuscrits, où puisaient les libraires de tous les pays, où les bibliophiles découvraient tant de trésors dont ils enrichissaient leurs cabinets. A Paris, MM. Debure attendent encore un successeur et ne seront, peut-être, jamais remplacés. En Hollande, la maison Lucthmans a cessé d'exister. A Londres, la mort avait déjà enlevé M. Rood, le célèbre libraire, si connu parmi nous, par ses connaissances bibliographiques et par sa probité proverbiale; puis, MM. Payne et Foss se sont retirés du commerce et viennent de livrer aux enchères leurs précieuses et vastes collections. Cette librairie étoit, sans contredit, la *librairie ancienne* la plus importante qui existât en Europe. Aussi quel vide immense elle laisse après elle, que de regrets elle lègue aux libraires et aux bibliophiles!

La vente de MM. Payne et Foss a eu lieu à Londres: elle a été divisée en trois parties composées de dix vacations chacune. Le produit total des adjudications s'est élevé à 8644 livres sterling (1), soit 220,422 francs. Pour abréger notre

(1) La livre sterling vaut aujourd'hui 25 fr. 50 c.; 20 shillings valent 1 liv. sterl.; 12 deniers ou pence valent 1 shilling; la guinée, dont on fait souvent usage dans les enchères, vaut 1 liv. 1 shill.

compte rendu, nous n'appellerons l'attention de nos lecteurs que sur les ouvrages qui intéressent plus spécialement les biliophiles françois, et nous ne citerons qu'un petit nombre d'articles parmi les huit mille dont se composoit la première partie de cette vente.

Les anciens Almanachs paraissent avoir repris faveur à Londres, aussi bien qu'à Paris; en effet, 8 volumes de 1686 à 1817 se sont vendus 8 l. 8 s. L'*Arioste* de Baskerville, rel. en mar., 6 l. 10 s.; l'*Apollonius* de Rhodes, édit. de Florence, 1496, 2 l.; l'*Apulée* de Leyde, 1786-1825, en gr. pap., 2 l. 19 s.; un bel exemplaire de la *Collection des antiquités de Grævius, Gronovius*, etc., en 35 vol. in-fol., s'est donné pour 8 l. 18 s. 6; l'*Aristote* des Alde, 1495, court, et surchargé de notes marginales, 15 l.

Nous ferons remarquer que les livres concernant l'histoire et les antiquités nationales de l'Angleterre, ainsi que les éditions princeps des ouvrages d'auteurs anglais, tels que Shakspeare, Milton, etc., atteignent des prix fabuleux. *Aubrey's antiquities of county of Surrey*, en 5 vol. gr. in-8, a été payé 16 l. 15 s.; le *Peintre-Graveur* de Bartsh, 14 l.; un volume intitulé: *Ashmole's instruction of the most noble ordre of the Gaster*, gr. pap., 8 l. 8 s., ou 8 guinées; *Clarendon's hist. of the rebellion and civil war in England*, rel. en mar et illustré de 415 portraits, 1000 fr.

Le *Saint-Augustin* des Bénédictins a été vendu 165 fr.; les *Annales de Baronius*, en 38 vol. in-fol., 650 fr.; le *Saint Basile* des Bénédictins, édit. de 1721, 158 fr.; la *Bible de Martin* dite du cardinal de Richelieu, 1656-57, rel. en vieux mar. françois, 126 fr.; la *Bible*, édit. de Rome (*Aldus*), 1593, 165 fr.; *celle de Nuremberg*, 1475, 152 fr. En général, les Bibles conservent en Angleterre un prix toujours élevé, quoiqu'elles soient très-souvent en assez mauvais état. Un *Cancionero* d'Anvers, 1557, petite édit. in-16, a été adjugé 300 fr.; le beau *Buffon* de l'Imprimerie royale, en 45 vol. rel. en veau, aux armes, 170 fr.; la *Bibliotheca spenceriana* de Dibdin, près de 215 fr.; les *Oi-*

vaux d'Edwards, en 7 vol., et rel. en mar., 135 fr.; un bel exemplaire de la rare collection des Voyages de De Bry, avec diverses additions, le tout formant 9 vol. élégamment reliés par Clarke et Bedford, a atteint le prix de 130 liv., soit 2600 fr.; le *Dictionnaire encyclopédique*, en 35 vol. in-fol., mar. bleu, 415 fr.; le *Saint Ephrem* de Rome, 1732, 6 vol., 145 fr.; un bel exemplaire de l'*Abrégé de l'Histoire de France*, par le président Hénault, rel. en mar., 148 fr.; l'*Hevelius de Gand*, 1673-79, 2 vol., environ 500 fr.; les *Antiquités de Montfaucon et les Monuments de la monarchie française*, formant ensemble 20 vol. in-fol., rel. en veau, 530 fr.; mais l'exemplaire en mar. rouge, ancienne reliure, qui se trouvoit compris dans la troisième partie de la vente, a dépassé 1500 fr.; le *Muratori*, *rerum italicarum scriptores*, en 36 vol., 500 fr.; l'*Origène* de Delarue, Paris, 1733, 230 fr.; le *Pline* de Rome, 1470, a été donné pour 170 fr.; une collection bien complète des *Mémoires de la Société royale des transactions philosophiques*, 1380 fr.; un bel exemplaire de *Ptolémée*, 1478, 260 fr.; les *Scriptores veterum..., ab Angelo Maio*, 8 vol., 180 fr.; un *Sénèque* de Rome, 1475, 165 fr.; *Sidonii Apollinaris epistolæ et carmina*, 1473, 135 fr.; enfin le *Tacite* de Brotier, Paris, 1771, 4 vol. in-4, exemplaire en grand papier, adjugé pour 245 fr., est allé enrichir la bibliothèque du duc d'Aumale.

La troisième vente composée de la seconde partie du catalogue, a produit en neuf jours, 3221 liv. sterl., c'est-à-dire, plus de 80,000 fr. C'étoit assurément la partie la plus riche en beaux livres; aussi a-t-elle vivement attiré l'attention des amateurs. Les noms de nos relieurs les plus distingués étoient fréquemment cités, et ces reliures élégantes couvroient d'excellens ouvrages dont un grand nombre provenoient de bibliothèques autrefois célèbres et sont rentrés aujourd'hui dans nos bibliothèques modernes les plus estimées. Ainsi l'*Itinéraire d'Antonin*, exempl. du comte d'Hoym, appartient maintenant à M. le baron de Lacarelle qui placera ce beau livre dans sa précieuse collection de voyages. Le *Sanctus Augustinus contra Ju-*

lianum, 1617, exempl. de De Thou, et les *Mémoires de Bossuet sur le livre des Maximes des saints*, exempl. de Mme de Maintenon, font maintenant partie du cabinet de M***. *L'Ausone* de la collection *variorum*, rel. en maroq., doublé, ainsi qu'un beau *Suétone* de la même collection et d'une reliure semblable, ont pris place à côté de livres qui ne leur cèdent en rien sous le rapport de la beauté de l'édition et de l'élégance de la reliure, dans le riche cabinet de M. J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois. *L'Histoire de Constantinople* de Cousin, 8 vol. in-4°, gr. pap., reliure en maroq.; l'*Homère* d'*Eustathe*, 1re édition, rel. en maroq. (Padeloup), font partie de la grande bibliothèque de M. Giraud de l'Institut. On trouvera chez M. de Sacy, le *Pétrone variorum*, et chez M. V. Cousin, une *chronique* d'*Eusèbe*, richement reliée, la *Science des armoiries de Palliot*, exempl. de Mesdames, rel. en maroq. et presque tous les De Thou philosophiques. M. Ch. Brunet, notre savant bibliographe, s'est rendu adjudicataire des *Mœurs des Chrétiens et des Israëlites, par Fleury*, 1690-94, 2 vol. rel. en maroq., exempl. de la duchesse de Savoie. M. Cigongne est devenu possesseur du *Phedre variorum*, 1667, exempl. orné de charmantes figures à mi-page et délicieusement relié par Le Gascon. *Scaligeri Opus de emendatione temporum*, exempl. illustré d'un envoi autographe de Scaliger à De Thou et des armes de ce dernier, gr. pap., rel. en maroq. rouge, enrichit maintenant la précieuse collection de M. le marquis de Morante.

Plusieurs ouvrages importans sont encore revenus en France. Nous citerons un excellent *Dom Bouquet*, le magnifique *Bayle* de la vente Macarthy (qui est maintenant dans une bibliothèque choisie appartenant à M. Ern. D***), et enfin un bel exemplaire des *Cérémonies religieuses de Bernard Picart*, en 11 vol. in-fol., rel. par Derome.

C'est ainsi que s'est éteinte la librairie de MM. Payne et Foss, dont l'origne remontoit à l'année 1727 : elle a vécu plus d'un siècle. Pendant le cours de cette longue existence, les chefs de cette importante maison n'ont cessé d'explorer toutes les

contrées de l'Europe et de rechercher activement les livres rares et les manuscrits précieux. Combien de bibliothèques célèbres se sont formées à l'aide des matériaux réunis avec tant de soins par MM. Payne et Foss! les bibliothèques de lord Spencer, de Grenville, de Lang, d'Heber, d'Hibbert, d'Hanrott et tant d'autres, ont été créées par l'entremise de ces illustres libraires. Que de services ils pouvaient rendre encore au monde bibliographique! Mais rien n'est éternel sur la terre. Tout finit par se réduire en poussière, ou par s'évanouir en fumée. Tel est le sort réservé aux plus grands hommes, aux plus solides monuments, aux plus vastes établissements. Ils périssent et ne laissent après eux qu'un nom, quelquefois un souvenir, et encore, combien faut-il d'années, de jours, d'heures pour que le nom s'oublie, pour que le souvenir s'efface. La librairie de MM. Payne et Foss a subi la destinée commune, mais les bibliophiles reconnaissants en conserveront longtemps un agréable souvenir.

NOUVELLES DIVERSES.

M. de Ruolz, conseiller à la cour des monnoies, à Lyon, vient de faire réimprimer un discours *sur la personne et les ouvrages de Louise Labé, Lyonnoise,* lu dans l'assemblée publique de l'Académie des sciences et belles-lettres, au mois d'avril 1746, imprimé en 1750 à Lyon. Il n'a tiré que *soixante exemplaires* de cette édition, afin de ne pas diminuer la rareté de la première.

— M. Édouard Biot est remplacé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Vincent.

— On publie à Toulouse *les Chroniques du Béarn depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, où sont mêlées l'histoire des Basques, celle des peuples de Bigorre, de Marsan, d'Armagnac, du comté de Foix et de plusieurs autres des Pyrénées*, par le vicomte L. T. d'Asfeld.

L'ouvrage aura trois volumes. Le tome Ier a déjà paru et se vend 7 fr. 50 centimes.

— M. Ach. Jubinal a fait imprimer un *Mémoire sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'École de Médecine à Montpellier,* brochure.

— Nous lisons dans la *Revue des Beaux-Arts*, qui se publie avec beaucoup de soin, sous la direction de M. Félix Pigeory : « On assure que le roi Louis-Philippe réclame, comme sa propriété particulière, tous les tableaux composant au Louvre la Galerie espagnole, tableaux qui furent achetés sur les fonds

de la liste civile par M. le baron Taylor, chargé d'une mission spéciale à cet effet en Espagne, il y a une dizaine d'années. Ce seroit même à l'occasion de cette réclamation que le musée espagnol seroit en ce moment fermé. »

Nous ajouterons que le roi réclamoit aussi la magnifique bibliothèque de M. Standisch que cet amateur lui avoit léguée. On fit droit à ses réclamations; mais aussitôt il s'empressa de donner au musée du Louvre ces deux précieuses collections (1).

— *La Famille Rœderer de* 1676 à 1790, tel est le titre d'une notice que vient de mettre au jour M. A. M. Rœderer, ancien pair de France; elle se compose de 14 feuilles et demie avec 9 portraits, et elle a été imprimée chez F. Didot. Cet ouvrage, tiré à *cent* exemplaires, *ne se vend pas*.

— On vient d'imprimer à Arras une *Histoire du pape Boniface VIII* [1294—1303], par l'abbé Jorry, petit volume in-18.

— La collection des Documens inédits sur l'histoire de France, publiée par le ministère de l'instruction publique, vient de s'enrichir d'un volume précieux pour la littérature. Il est intitulé : *Li livres de jostice et de plet,* publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Rapetti; avec un glossaire des mots hors d'usage, par P. Chabaille. — 63 feuilles et demie in-4°, qui se vendent 12 fr.

— Le bibliothécaire de la ville de Remiremont, M. Richard, a trouvé parmi les manuscrits que possède la bibliothèque confiée à ses soins, une pièce assez curieuse qu'il a fait imprimer. Elle a pour titre : *l'Echapenoises, ou transaction faite entre le duc de Lorraine Ferri III et le chapitre de Remiremont, le* 18 *juillet* 1295.

(1) On sait combien cette collection est importante et riche en beaux livres, tels que des Aldes sur vélin, des éditions princeps, des anciens classiques, la fameuse Bible de Ximenès, imprimée sur vélin, qui, seule, représente une valeur de 25 000 francs, etc.

— Chatillon-sous-Bagneux, qui fait partie du canton et arrondissement de Sceaux (Seine), a maintenant son histoire, grâce à M. Troche, qui vient de la publier sous la forme d'une *Notice historique et archéologique* de 2 feuilles in-8°.

— La Bibliothèque impériale de Vienne vient de s'enrichir d'un manuscrit grec fort ancien intitulé : *Livre de l'apparition de Jésus-Christ*, et qui, il y a peu de temps, a été découvert à Constantinople par M. Waldick, philologue hongrois. Cet ouvrage, si l'on en croit une indication qui se trouve au bas de sa dernière page, et qui est de la même écriture que le corps du manuscrit, auroit été composé par un évêque du XIe siècle nommé Clément, dont jusqu'à présent on a ignoré l'existence.

— Le bibliothécaire de la ville de Tulle, M. François Bonnélye, vient de réduire en deux feuilles l'*Histoire de cette ville* et de ses environs.

— On écrit de Paris à l'*Indépendance belge* :

« L'autre jour quelques fureteurs assistèrent à la vente de deux petites bibliothèques réunies, en grande partie formées de livres dépareillés, parmi lesquels un petit nombre que je n'ose dire précieux. Ces deux ventes réunies ont à grand'peine atteint le chiffre de 1,500 francs, et c'étoient les bibliothèques de M. Duclerc, ancien ministre des finances de la République, et de M. Félicien Mallefille, ambassadeur de la même République à Lisbonne.

« Certes, à travers tant de récriminations plus ou moins fondées, sur les parvenus de ces temps, on aime à voir ces deux jeunes hommes sortis si honorablement pauvres de cette bagarre où quelques-uns ont beaucoup laissé,.... si quelques-uns en ont emporté quelque chose. M. Duclerc, retourné à ses études d'économie politique; M. Mallefille, l'auteur des *Mémoires de don Juan*, qui sont un chef-d'œuvre, et dont les drames ont remué un moment toute notre littérature, revenant,

à travers les ambassades.... provisoires, à sa plume un moment délaissée, tous deux vendent leurs livres pour vivre.... Allons, cela afflige et cela console à la fois, et on se sent heureux d'avoir l'indépendance de le dire ! »

— *Bibliographie Picarde.....!* — Les presses de Duval, à Amiens, viennent de jeter dans la circulation la première série d'un travail plus considérable : c'est un *Essai bibliographique sur la Picardie*, ou le plan d'une bibliothèque spéciale, composée d'imprimés entièrement relatifs à cette province; par M. Charles Dufour. On ne sauroit trop encourager de pareils travaux, si louables, si utiles pour l'histoire des localités.

— Notre dernier numéro annonçoit la prochaine publication d'un très-beau livre, dont l'auteur est M. J. Barrois. Ne l'ayant pas sous les yeux, nous avons donné le titre inexactement; nous le reproduisons ici :

Dactylologie, et langage primitif restitué d'après les monuments. *Paris, Firmin Didot.* 1 vol. in-4°, 61 gravures.

Cet ouvrage, imprimé avec un soin tout particulier, pourra se placer à côté des plus belles et des plus importantes publications de notre époque. C'est assez dire que l'exécution en a été surveillée de main de maître.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

1009. AMYNTOR and Theodora or, hermit; a new edition corrected by the author. *London*, 1748, in-8, mar. vert, fil. à riches comp. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 12—»

1010. ANECDOTES sur des citoïens vertueus de la ville d'Angers (par Thommassy de Cursay). *Paris*, 1773, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel. armoiries*)...................... 10—»

Avec les copies de lettres adressées à l'auteur au sujet de cet ouvrage, dont une de Voltaire.

1011. ANTIQUITEZ (les) et recherches des villes, châteaux et places les plus remarquables de France (par And. Duchesne, Tourangeau). *Paris*, 1614, in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste*)...................................... 18—»

Bel exemplaire d'une excellente édition.

44

1012. ANTI-ROUSSEAU, par le poëte sans fard (Gacon). *Rotterdam*, 1712, in-12, fig. v. f. .... 9—»

Avec la grande planche intitulée : Histoire véritable et remarquable arrivée à l'endroit d'un nommé Roux, dont le diable prit possession. Sur l'air des Pendus.

1013. AMICIUS Coelius, de arte Coquinaria cum notis Listeri. *Amstelod.*, 1709, petit in-8, fig. vél. (*Bonne édition, rare*). .... 15—»

1014. ARRAISONNEMENT fort à propos sur l'infélicité qui suit ordinairement les grands. Plus un advertissement sur les rebellions auquel est contenu quelle est la misère qui accompaigne les traistres, séditieux et rebelles, et les récompenses qui les suivent selon leurs rebellions (par de Belleforest). *Paris*, 1585, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Duru*).... 12—»

1015. AUBAIS. Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France avec des notes historiques et géographiques (et aussi des notices biographiques et des tables chronologiques et synoptiques, par le marquis d'Aubais et Menard). *Paris*, 1759, 3 vol. in-4, veau marb. .... 55—»

Excellent livre recherché et digne de l'être. Recueil de mémoires, voyages et fragmens historiques de divers auteurs. L'*Itinéraire des rois de France*, depuis le commencement du XII° siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, est une des pièces les plus curieuses de ces mélanges, qui ne sont pas communs.

1016. AUBESPIN. Le Fovet des apostats, par F. Nicolas Aubespin, provincial des frères mineurs de l'Observance de Guienne. *Paris, G. de La Noue*, 1601, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 12—»

1017. AUGUSTIN. Traduction du livre de S. Augustin de la correction et de la grace, par Ant. Arnauld, prestre. *Bruxelles*, 1675, pet. in-12, mar. viol. .... 9—»

Bel exemplaire d'une jolie édition elzévirienne.

1018. AVANTURES de Télémaque fils d'Ulysse (par Fénelon). *Bruxelles*, 1700, 2 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 15—»

Édition recherchée.

1019. BARCLAY. Les Amours de Poliarque et d'Argenis mis en françois par P. de Marcassus. *Paris*, *N. Buon*, 1622, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 18—»

Sur le titre, gravé par Michel Lanne, se trouve le portrait de Louis XIII. C'est la première traduction française de l'*Argenis*.

1020. BAUDIER. Histoire de l'incomparable administration de Romiev, grand ministre d'Estat en Provence lorsqvelle estoit en sovveraineté. Où se voyent les effects d'vne grande sagesse, et d'vne rare fidélité, par le sieur Mich. Bavdier du Languedoc. *Paris*, *J. Camusat*, 1635, pet. in-8, tit. gr. vél. .... 8—»

1021. BERGERON. Voyages faits principalement en Asie dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, par Benj. de Tudele, J. du Plan Carpin, N. Ascelin, G. de Rubruquis, Marc Paul Vénitien, Haiton, J. de Mandeville et Ambroise Contarini : accompagnés de l'histoire des Sarasins et des Tartares, et precedez d'une introduction concernant les voyages et les nouvelles découvertes des principaux voyageurs, par P. Bergeron. *La Haye*, *Neaulme*, 1735, 2 vol. in-4, v. éc. fil. avec cartes et fig. gravées........................... 18—»

1022. BERIGNY. (*Godard*, sieur de). Abrégé de l'Histoire de France en vers. *Paris*, 1679, in-12, portr., v. fauv. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 5—»

1023. BIBLIOTHECÆ Cordesianæ catalogus. *Parisiis*, *Ant. Vitray*, 1643, in-4, vél.............................. 12—»

« Voici le catalogue d'une des plus belles bibliothèques de Paris ; dressée par feu M. de Cordes, chanoine de Limoges, avec tant d'ardeur et de passion

qu'il retranchoit souvent de son ordinaire pour avoir des livres, comme le remarque Gabr. Naudé dans son éloge, qui est à la teste de ce catalogue. Après sa mort, le cardinal Mazarin acheta sa bibliothèque, où il y avoit de très-bons manuscrits. » (*Biblioth. choisie de Colomiez.*)

1024. Boulaese (*Jehan*). Le trésor et entière histoire de la triomphante victoire du corps de Dieu sur l'esprit malin de Beelzebuth, obtenue à Laon l'an 1566; recueillie des actes publics..... publiquement avérée par la vue, l'ouie et le toucher de plus de cent cinquante mille personnes. *Paris, Nic. Chesneau*, 1578, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*belle rel.*) 38—»

Voici la description de cet ouvrage rare : Le titre, les dédicaces, pièces justificatives, tables, etc., occupent 40 ff. chiffrés au recto ; le texte de 787 pages. Entre celles cotées 8 et 9 se trouve une très-grande planche (qui manque quelquefois); à la page 696 commencent des poësies françoises de Claude Roillet sur le même sujet, et elles finissent à la page 722; des lettres de l'auteur donnant chacune la relation de cet exorcisme, et adressées au pape Grégoire XIII, au cardinal George d'Armignac en Auignon ; au roy Henri III; au chancelier Réné de Birague; au président Ch. de Thou; à Ant. de Vialar, archevesque de Bourges; au vicomte de Paulmy; à Aug. de Thou, ainsi que des approbations et priuilèges, terminent ce volume.

1025. Brulliot. Dictionnaire des monogrammes. *Munich*, 1832, 3 tom. en un vol. in-4, d.-rel. (*Élég. rel.*).......... 60—»

Excellent livre, le meilleur ouvrage publié sur cette matière; et que l'on consulte toujours avec fruit.

1026. Castel. L'optique des couleurs fondée sur les simples observations et tournée surtout à la pratique de la peinture, de la teinture et des autres arts coloristes. *Paris*, 1740, in-12, fig. v. fauve, (*Padeloup*)........................ 9—»

« L'ouvrage répond à la réputation de l'auteur; ce sont des observations fines, délicates et neuves; il falloit le génie de ce géomètre pour en tirer toutes les conséquences dont ce traité est rempli. *Privilége.*

1027. Chambre. La recerche des singularitez plus remarquables, concernant l'Estat d'Escosse, voué à (Marie Stuart) par Dauid Chambre (d'Ormont), Écossois. *Paris, J. Feurier*, 1579, pet. in-8............................ 18—»

Bel exemplaire, opuscule rare de 32 feuillets chiffrés au recto, plus le titre,

l'épistre et la préface. M. Brunet indique une édition de cette pièce avec le nom du libraire, Michel Gadoulleau. Notre exemplaire porte bien *chez Jean Feurier, près le collége de Reims,* 1579, et avec cette marque au-dessus :



1028. Comines (*Philippe de*). Ses mémoires où l'on trouve l'histoire de Louis XI et Charles VIII, nouvelle édition revue et augmentée par Godefroy et Lenglet Dufresnoy. *Paris,* 1747, 4 vol. in-4, veau marb. 4 portraits................ 40—»

Bon exemplaire de ces intéressans mémoires.

1029. Considérations philosophiques sur l'action de l'orateur, précédées de recherches sur la mémoire (par Dom Gourdin). *Amst.,* 1775, in-12, d.-rel. v. non rog............. 4—»

1030. Contant (*Paul*), apoticaire de Poictiers. Le jardin et cabinet poétique. *A Poictiers, par Anthoine Mesnier. Du don de Dieu, je suis Contant.* 1609, in-4, avec 11 fig. grav. veau écail. fil.............................. 30—»

Rare et bel exemplaire en bon état de conservation et complet de ses onze gravures, dont la première, qui est pliée, donne la représentation assez fidèle de 58 plantes différentes.

1031. Daudet. Journal historique du voyage de S. A. S. Melle de

Clermont depuis Paris jusqu'à Strasbourg; du mariage du roy; et du voyage de la reine depuis Strasbourg jusqu'à Fontainebleau; de l'entrevue des deux rois et des deux reines au village de Bouron, avec un recueil de harangues, discours, etc., par le chev. Daudet. *Chaalons*, 1725. Pet. in-8, v. m. (*Rare*)............................ 10—»

Ce volume se termine par une longue liste de l'état des officiers et dames de la maison du roi et de la reine, qui ont été au voyage de Strasbourg, qui est une nomenclature des noms de tous les nobles qui composoient la maison du roi et de la reine à cette époque.

1032. Des Caurres. Œuvres morales et diversifiées en histoires, pleines de beaux exemples, enrichies de beaux enseignemens, par Jean Des Caurres de Mœuil, chanoine de S. Nicolas d'Amiens. *Paris, G. De La Noue*, 1584. Un gros vol. in-8, vél. vert (*Aux armes de De Thou*)....... 18—»

Cet exemplaire est d'une conservation admirable. Curieux volume qui doit entrer dans la classe des nouvelliers.

1033. Dictionnaire portatif des théâtres, contenant l'origine des différens théâtres de Paris; le nom de toutes les pièces qui y ont été représentées depuis leur établissement, et des pièces jouées en province, ou qui ont simplement paru par la voie d'impression depuis plus de trois siècles; le nom et les particularités de la vie des auteurs, musiciens et acteurs, avec le catalogue de leurs ouvrages, etc. (par de Leris). *Paris*, 1754, petit in-8, v. fauv. fil..................... 8—»

1034. Du Bos (l'abbé). Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules. *Paris, Didot*, 1742, 4 vol. in-12, veau fauve......................... 16—»

Très-bon exemplaire de la duchesse de Berry d'un excellent livre.

1035. Éloges de quelques auteurs françois (par l'abbé Joly, Michault et autres). *Dijon*, 1742, in-8, v. f......... 6—»

Papillon, Richelet, les cardinaux Charles de Lorraine et de Richelieu. Bruys, Montage (Montaigne), etc.

1036. Emblèmes d'amour illustrés d'une explication en prose, in-8, v. br. . . . . 10—»

Tout ce volume est composé de 51 feuillets et figures; mi-pages de texte et gravés.

1037. Explication des livres des Rois et des Paralipomènes (par Duguet et d'Assfeld). *Paris*, 1738, 5 vol. in-12, v. f. (*Anc. rel.*). . . . . 18—»

Bel exemplaire d'un très-bon livre.

1038. Freigius (*Thomas*). Paedagogus: Hoc est, libellus ostendens qua ratione primæ artium initia pueris quam facillime tradi possint. *Basileæ, Sebast. Henricpetri* (1582), in-8, vélin. . . . . 18—»

Quæ in hoc libro continentur : — Grammatica latina, græca, hebræa; — Dialogues françois; — De Rhetorica; — De Poetica; — De Arithmetica; — De Musica (*avec musique notée*); — De Geometria; — De asse, libra, pede romano, mensuris, jugero romano, hæreditate, usura, pecunia; — De Architectura; — De Physica; — De Ethica; — De Antiquitatis studio; — De Historia; — De Jurisprudentia institutiones juris; — De Medicina, etc.

D'après les sommaires que nous venons d'énumérer, l'on peut connoître ce que contient ce curieux et intéressant volume.

1039. Frischlini (*Nicodemi*) Balingensis. Facetiæ selectiores, quibus ob argumenti similitudinem accesserunt Henr. Bebellii P. L. facetiarum lib. III, Sales item, seu facetiæ ex Poggi Florentini oratoris libro selectæ, necnon Alphonsi regis Arragonum et Adelphi facetiæ et prognostica J. Henrichmanni. *Amstelodami*, 1660, pet. in-12, frontisp. gravé vélin bl. . . . . 18—»

Joli volume dans sa première reliure, rempli de témoins. Cette édition elzévirienne est rare.

1040. Galland. Les Mille et une Nuits, contes arabes, traduits en françois, par Galland. *Paris*, 1745, 6 vol. in-12, v. éc. fil. . . . . 24—»

Bonne édition. Exemplaire de Champcenetz.

1041. Godefroy (*Théodore*). Le cérémonial de France. *Paris*, 1619, in-4, v. .... 15—»

Cette première édition du Cérémonial, donnée par T. Godefroy, contient plusieurs relations de funérailles qui ne se trouvent pas dans l'édition, beaucoup plus ample, en 2 vol. in-fol.; c'est qu'elles devoient faire partie du tome III de cette dernière édition, volume qui n'a jamais paru. Il faut donc réunir l'in-4° à l'in-fol. pour avoir tout ce que les Godefroy ont publié sur le cérémonial.

1042. = Le Cérémonial françois, recueilly par Theod. Godefroy, et mis en lumière par Denys Godefroy. *Paris, Séb. Cramoisy*, 1649, 2 vol. in-fol., veau. (*Anc. rel. armoiries.*) 36—»

Voy. l'observation précédente.

1043. Habert. La nouvelle Pallas, présentée à monseigneur le daulphin, par Françoys Habert, natif d'Issouldun en Berry, item la naissance de monseigneur le duc de Bretaigne, filz dudict seigneur, avec un petit œuvre bucolique, aussi le cantique du pecheur converti à Dieu. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1545. Petit in-8, de 93 pages. — La nouvelle Junon, presentée à madame la daulphine (Catherine de Médicis), par François Habert, avec l'estrenne donnée à ladite dame le premier jour de l'an, aussi l'estrenne au petit duc, filz de monseigneur le daulphin. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, petit in-8 de 63 pages, 2 parties en 1 vol., v. fauve, fil. tr. d. (*Niédrée*). .... 36—»

1044. Harris. The wild sports of Southern Africa; being the narrative of a hunting expedition from the cape of Good Hope, through the territories of the chief Moselekatse to the tropic of Capricorn, by captain William Cornwallis Harris. *London*, 1844, petit in-4, cart. à l'angl. .... 29—»

Très-beau volume orné de 26 planches coloriées avec soin, et d'une carte.

1045. — Illuminations from the Ms. Froissart in the bibliotheque royale of Paris and other sources; by H. Humphreys.

London, 1845, un très-beau volume in-4, d.-rel. mar. rouge non rogné.. 110—»

C'est la reproduction, aussi exacte que possible, de magnifiques miniatures des plus beaux manuscrits..... reproduction en or et en couleur aussi remarquable par le choix que par la naïveté des originaux que l'on y retrouve; avec des notices explicatives.

1046. HISTOIRE d'Apollone de Tyane, convaincue de fausseté et d'imposture (par L. E. Dupin). *Paris*, 1705, in-12, v. fauve. (*Exempl. Soubize*).. 8—»

L'auteur cherche à prouver que l'histoire du fameux Apollone de Tyane est une fable, et attribue ces miracles à la magie et à l'opération des démons.

1047. HISTOIRE de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres (rédigée par de Boze, Freret, de Bougainville, de Foncemagne, Le Beau, Dupuy et Dacier). *Paris, imp. roy.* 1736 et *ann. suiv.*, 50 vol. in-4, v. m. fil............ 345—»

Bel exemplaire d'une collection importante et indispensable à toute bibliothèque.

1048. HISTOIRE de la dernière révolution de Perse (par le P. Ducerceau). *Paris*, 1728, 2 vol. in-12, v. f. (*Armoiries*). 10—»

1049. HISTOIRE des guerres de l'Inde ou des événemens militaires arrivés dans l'Hindoustan depuis l'année 1745, traduite de l'anglois (de M. Horne, par Targe). *Amst.* 1765, 2 vol. in-12 v. f. (*Ex. Soubize*).. 6—»

1050. HISTOIRE des révolutions de Hongrie, où l'on donne une idée juste de son légitime gouvernement (par l'abbé Brenner, publiée par Prosper Marchand). *La Haye*, 1739, 6 vol. in-12, port. v. gr. fil. (*Aux armes de mad. de Pompadour*).. 15—»

1051. HISTOIRE de Tamerlan, empereur des Mogols et con-

quérant de l'Asie (par le P. De Margat). *Paris*, 1739, 2 vol. in-12, v. f. .... 4—»

Cette histoire a été supprimée par l'autorité, à cause d'un portrait qui se trouve dans le tome II, pages 90 et suiv., et dans lequel on crut reconnoître le duc d'Orléans, régent.

1052. Histoire du siége de Pondichery, sous le gouvernement de M. Dupleix, précédée d'un journal du voyage fait aux Indes en 1747 (par De Querlon). *Bruxelles*, 1766, in-12, cart. v. f. (*Ex. Soubize*). .... 8—»

Ce volume contient aussi un recueil de lettres sur l'expédition d'Écosse en 1745.

1053. Histoire du temps, ou le véritable récit de ce qui s'est passé dans le parlement de Paris, avec les harangues et les advis différends qui ont esté proposez dans les affaires qu'on y a solemnellement traittées (par Nic. Johannès sieur du Portail.) *S. l.*, 1649, 2 part. en 1 vol., pet. in-8 vél. . 15—»

1054. Houdar de la Motte, l'un des quarante de l'Académie françoise. Ses œuvres dédiées à S. A. le duc d'Orléans. *Paris*, 1754, 10 tom. en 11 vol. in-12, veau marb. fil. (*Anc. rel.*). 36—»

Très-bel exemplaire en grand papier, et rare.

1055. Howitt (*Mary*). The child's picture and verse book. *London*, 1844, in-8, rel. en toile, tr. dor. (*Cartonnage anglais*). .... 7—50

Chaque fable, en anglois, en françois et en allemand, est accompagnée d'une figure gravée sur bois fort joliment exécutée.

1056. Huarte. L'examen des esprits pour les sciences; où se monstrent les différences d'esprits qui se trouvent parmi les hommes, et à quel genre de science chacun est propre en particulier. Composé par J. Huarte, médecin espagnol; nouvellement traduit (par Vion de Dalibray). *Paris*, *De Sercy*, 1661, pet. in-12, tit. gr. mar. viol. fil. tr. dor. (*Thouvenin*). .... 12—»

1057. Huet. Dissertations sur différens sujets composées par Huet, ancien évêque d'Avranches et par quelques autres savans, recueillies par l'abbé de Tilladet, augmentées des remarques de M. Benoist sur le livre de Nehémie, et touchant la naissance d'Herode; et dans cette édition des remarques du R. P. Thomas Griselle. *Florence*, 1738, 2 vol. in-8, v. m. . . . . 12—»

Excellentes dissertations et assez rares sur Honoré d'Urfé et sur l'Astrée; sur l'origine de la poésie françoise; sur les titres de livres terminés en *ana*, etc.

1058. Humphreys (*Henry Noel*). The Coins of England; exhibited in a series of fac-similes of the most interesting coins of each successive period; printed in gold, silver, and copper, accompanied by a sketch of the progress of the English Coinage from the earliest period to the present time. *London*, 1849, in-8, rel. en toile, tr. dor., formant portefeuille. 29—»

Ouvrage très-curieux, avec 24 planches imprimées en or et en couleur, reproduisant fidèlement les différentes médailles et monnoies tant anciennes que modernes frappées en Angleterre.

1059. Instructions générales en forme de Catéchisme où l'on explique l'histoire et les dogmes de la religion (compos. par le P. Pouget), imprimées par ordre de Ch. Joachim Colbert. *Paris*, 1707, in-4, réglé, mar. rouge, tr. dor. (*Très-belle reliure de Padeloup*). . . . . 25—»

1060. La Curne de Sainte-Palaye. Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire. *Paris*, 1759, 3 vol. in-12, v. m. . . . . 12—»

Le second volume contient aussi un *mémoire concernant la lecture des anciens romans de chevalerie*; des extraits de *poésies provençales*; un *cérémonial de la cour de Bretagne*; le troisième tome : *le Vœu du Héron*; *la Vie de Mauny*; le roman des *trois chevaliers de la Chanse*, et des mémoires historiques sur la chasse dans les différens âges de la monarchie.

1061. Lafitau. Mœurs des sauvages américains, comparées aux

mœurs des premiers temps, par le P. Lafiteau de la C.e de Jésus. *Paris*, 1724, 4 vol. in-12, fig. v. m........... 16—»

Livre rare et orné de figures.

1062. Lebeuf (l'abbé). Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. *Paris*, 1754-58; 15 vol. in-12, veau marb.. 75—»

Bon exemplaire d'un excellent livre, fruit d'un travail consciencieux et d'un grand dévouement à la science, un des ouvrages les plus précieux pour les recherches et l'étude des détails historiques.

1063. Le Monnier. Antiqvitez, mémoires, et obseruations remarqvables, d'épitaphes, tombeaux, colosses, obelisques, histoires, inscriptions, tant antiques que modernes, vues et annotées en plusieurs villes et endroits, tant en France, Bourgogne, Sauoye, Piedmont que d'Italie et d'Allemagne, par P. Le Monnier, notaire de la ville de Lille. *Lille, impr. de C. Beys aux despens de l'autheur*, 1614, in 8, v. fauv. (*Rare*)................................ 18—»

Ce volume nous donne une interressante description de villes, telles que: Amiens, Paris, Troyes, Dijon, Nissy et Chamberry en Sauoye, à Mont-Senis, Thurin en Piedmont, Rome, Naples et Venise, Thiers, Strasbourg, Nancy, Toul, et quelques villes de la Lorraine, Chalons en Champagne.

1064. Longus. Les amours de Daphnis et Chloeé. (Traduction françoise par Amyot.) (*Paris*), 1718, pet. in-8, mar. rouge fil. dent. tr. dor. doublé de moiré. (*Bozérian*)...... 48—»

Bel exemplaire comme épreuves des figures du régent.

1065. Maboul. Recueil de ses oraisons funèbres. *Paris*, 1748, in-12, veau gran................................ 6—»

Oraisons de Michel le Tellier, — de Marie-Françoise de Lesay de Lusignan, — de Louise Hollandine, palatine de Bavière, — du dauphin et de la dauphine, — du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, son épouse, — de Louis, dauphin, — Louis XIV, — Charles le Goux de la Berchere.

1066. Marconville. De l'heur et mal heur de mariage, ensemble les loix connubiales de Plutarque, traduictes en françois,

par Jehan de Marconville gentil'homme percheron. *Paris, J. Dallier*, 1571, pet. in-8, v. éc. dent. .... 15—»

Livre rare et bien conservé.

1067. Marigny. Histoire des révolutions de l'empire des Arabes, par l'abbé de Marigny. *Paris*, 1750, 4 vol. in-12, v. f. fil. (*Anc. rel.*).................................... 12—»

Avec une table géographique des noms des royaumes, provinces ou villes de la monarchie universelle des Arabes, etc.

1068. Maugin. Le miroir et institution du prince, contenant comme les grands se doivent comporter pour leur grandeur et pour le salut et repos de leurs subjects, par J. Maugin, dit l'Angevin. *Paris, Jean Ruelle*, 1573, in-16, tit. gr. v. f. fil. tr. dor. (*Élég. rel. de Niédrée*).................. 14—»

Jolie édition et bel exemplaire.

1069. Mélanges d'histoire et de littérature (par Quintin Craufurd, Écossais). *Paris, Gratiot*, 1817, in-8, d.-rel. veau fauve, (*Kœlher*)................................ 9—»

Volume fort intéressant, et on peut en juger par les intitulés suivans : sur Abeilard, Héloïse et l'abbaye du Paraclet; — le prisonnier au masque de fer; — destruction des Jésuites en France; — changemens survenus en France dans les mœurs et les usages de la ville; — journal de madame du Hausset, femme de chambre de madame de Pompadour, etc.

1070. Mémoires de Condé, ou recueil d'un grand nombre de pièces curieuses pour servir à l'histoire de France (de 1559 à la fin d'août 1565) avec des notes historiques (par Secousse, et un supplément par Lenglet du Fresnoy). *Paris*, 1743-45, 7 vol. in-4, v. marb.......................... 7—»

Le tome VII, intitulé *Supplément*, contient à la fin l'apologie de Jean Chastel, son procès et celui de Ravaillac, il est double avec le tome VI; mais l'édition de 1745 est augmentée.

1071. Mémoires pour servir à l'histoire de Corse. *Londres*, 1768, in-8, mar. roug. larg. dent. tr. (*avec chiffre*)........ 28—»

Exemplaire en papier de Hollande d'un volume rare, et dont la reliure est un modèle des jolies reliures anglaises de cette époque.

1072. MÉMOIRES pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, contenant un journal de Paris sous Charles VI et Charles VII, l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avec les preuves. *Paris*, 1729, in-4, v.. 12—»

Ces mémoires ont été recueillis par dom des Salles, bénédictin, et mis au jour par de La Barre. Il y a aussi quelques morceaux de dom Guill. Aubry, bénédictin.

Après les mémoires ci-dessus indiqués se trouve un recueil de dix-sept lettres écrites par Charles le Hardi au sieur de Neufchastel du Fay, gouverneur de Luxembourg; un poëme sur la bataille donnée par Philippe le Bon contre les Liégeois, qui avoient déposé Louis de Bourbon, leur évêque; enfin les états des maisons des ducs de Bourgogne. — Ce volume est fort intéressant et contient mille particularités curieuses, qui ne se rencontrent pas ailleurs. On lit avec plaisir, dans le *Journal de Paris*, une histoire des Bohémiens, puis des détails sur la jeunesse, la vie, la mort de Jeanne d'Arc. Le tout accompagné d'une foule d'éclaircissemens et notes d'excellens éditeurs.

1073. MERVEILLE de Francion, ou réponse au manifeste angloys. *Paris*, 1627, pet. in-8, d.-rel. mar.................. 10—»

On lit sur le titre les vers suivans :

Il ne vint jamais d'Angleterre
Bon vent, bonne gent, bonne guerre,
Bonne guerre ny bonne gent,
Beaucoup plus de plomb que d'argent,
Pour n'estre atteint de vent de bise
Qui souffle du bord de Tamise,
Et de l'infidelle Albion,
Lisez ce qu'escrit Francion.

Cette pièce se termine par ces vers :

Celuy qui a fait cet ouvrage
Fut Francion de haut courage,
Qui pour Romain se fait nommer,
Qui n'ayme le vent d'outre-mer,
De Galerne ny de Soubize,
Ny ce faux pretexte d'église.

1074. MESLANGES historiques ou recueil d'Actes, Traictez, Lettres missives, et autres Mémoires, qui peuvent servir en la deduction de l'histoire, depuis l'an 1390, jusques à l'an 1580 (publié par Camusat). *Troyes, Noel Moreau*, 1619, in-8, vél.. 12—»

Entre un grand nombre de pièces curieuses que renferme ce recueil, on

remarque : les obsèques de Charles VI; l'emprunt fait par François Ier pour payer sa rançon, après le traité de Madrid; le divorce et le mariage de Henri VIII; la cérémonie du couronnement d'Anne de Boulen; les mémoires de Mergey, de 1554 à la fin du règne de Charles IX; les États de Blois; un formulaire du XVIe siècle; l'institution des notaires, etc.

1075. MONTESQUIEU. Ses œuvres complètes précédées de la vie de cet auteur (par Auger). *De l'imprimerie de Crapelet. Paris*, 1816, 6 vol. in-8, grand papier vélin, portrait dem.-rel. mar. violet, non rogn. (*Thouvenin*)........................ 65—»

L'un des vingt et un exemplaires de ce papier.

1076. NARQUOISE (la) Justine, lecture pleine de récréatives aventures, et de morales railleries, contre plusieurs conditions humaines. *Paris, de Sommaville*, 1636, pet. in-8, v. m. fil. (*Aux armes de Pompadour.*)........................ 18—»

Livre rare, plein de railleries fines et ingénieuses d'un bout à l'autre. (*Note manuscrite.*)

1077. NORTHCOTE (*James*). Fables, original and selected. *London*, 1833, 2 vol. in-12 portrait, carton. à l'angl. non rogné.. 20—»

Duex charmans volumes imprimés avec soin, ornés de 201 figures sur bois en tête de chaque fable, par les premiers artistes de Londres; de temps à autre de gracieux culs-de-lampe, des vignettes charmantes, etc., forment un complément gracieux à ce joli livre.

1078. OUTREMAN. Histoire de la ville et comté de Valentiennes, par Henri d'Outreman, augmentée par P. d'Outreman. *Douay, Marc Wyon*, 1639, pet. in-fol., veau br. fig. port. de l'auteur, mais sans la carte........................ 18—»

Ouvrage estimé, plein de recherches curieuses, un de ces livres qui sont autant de bonnes fortunes pour les travailleurs. Ménestrier le connoissoit bien.

1079. PARADIN. De antiquo statu Burgundiæ liber, per Gul. Paradinum. *Basileæ* (vers 1555), in-8, vélin........ 21—»

In hoc volumine præterea continentur : — Philiberti a Chalon Aurengio-

rum principis, rerum gestarum commentariolus, Dominico Meignitio authore. — In ejusdem obitu Oratio funebris, per Ludovic. Pellatanum. — Petri Terail Bayardi vita, una cum panegyricis, epitaphiis et aliis. — Nic. Perrenotti a Granvilla oratio. — Christop. Pannonii ad eundem elegia. — Oratio funebris in exequiis Margaritæ Austriæ, principis Broaci sepultæ, Ant. Saxano autore.

1080. Pasquier (*Estienne*). La jeunesse. — Les jeus poëtiques. — La puce ou jeus poëtiques françois et latins. — La main ou œuvres poëtiques faits sur la main d'E. Pasquier. *Paris*, 1610, en 3 vol., pet. in-8, portr. veau granit. (*Anc. rel.*) 24—»

1081. Pasumot. Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule. *Paris*, 1765, pet. in-8, d.-rel., v. 9—»

Dissertation curieuse et enrichie de cartes.

1082. Pensées ingénieuses des anciens et des modernes (publiées par le P. Bouhours). *Paris*, 1722, in-12, veau fauve.. 10—»

Ce volume peut faire partie de la collection des *ana*; c'est un recueil de bons mots de tous les auteurs connus, parmi lesquels: La Fontaine, Bossuet, Despréaux, Perrault, Racine, La Bruyère; mesdames de Maintenon, Sévigné et Scudéry; Des Réaux, Bourdaloue, Fléchier, le P. Ménestrier, etc.

1083. Prise (la) de Théophile par un prévost des mareschaux dans la citadelle du Castellet en Picardie. Amené prisonnier en la conciergerie du Palais, le jeudy 28 de ce mois. *Paris*, 1623, pet. in-8, cart.............................. 15—»

Théophile, condamné pour avoir composé le *Parnasse satyrique*, brûlé en effigie devant Notre-Dame, s'étoit retiré à Chantilly où le duc de Montmorency ne put le garder longtemps; puis il avoit trouvé un asile en Picardie, et enfin il crut plus sûr de gagner le Catelet. Mais la justice étoit sur ses traces, et alla le déterrer jusqu'au fond d'une casemate. On le conduisit à Saint-Quentin et de là à la Conciergerie. Après une détention de deux années, il mourut en 1625, âgé de trente-six ans. — Cette pièce est fort rare.

1084. Prophétie et revelation du prophète Esdre (*imprimées à Arles, vers* 15....), in-16, goth. v. fauv. fil. tr. dor. 28—»

Volume rare provenant de Méon.

1085. Raynal. Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au thrône de l'empire, jusqu'au traité d'Aix la Chapelle, en 1748, par l'abbé Raynal. *Amsterd.*, 1753, 3 vol. pet. in-8, v. f. dent. (*Padeloup*).. 12—»

1086. Recueil A, B, C,....., Z. *Paris*..., 1745, 24 tom. en 8 vol. in-12, d.-rel. veau fauve, non rogné. (*Élég. rél. de Petit*).. 45—»

On ne trouveroit pas facilement un autre exemplaire en cette condition. Dissertations, extraits et pièces diverses, en grande partie relatives à l'histoire de France du XVI[e] et XVII[e] siècles recueillis par Perau, de Querlon, Barbazan, l'abbé de La Porte, Mercier de Saint-Léger, et autres.

Un exemplaire relié en 11 vol., veau marb. (*Anc. rel.*)............ 24—»

1087. Recueil de diverses histoires, touchant les situations de toutes regions et pays: contenues es trois parties du monde, avec les particulières meurs, loix, et cérémonies de toutes nations et peuples y habitants, reveu et vérifié jouxte le vray exemplaire latin (par Ant. Du Moulin). *Paris*, 1553, in-16, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*).................... 27—»

Petit volume curieux contenant d'intéressantes particularités sur l'adultère dans divers pays, sur les amazones *femmes sans mamelles*, sur les combats ou duels entre les accusés et les accusateurs, sur la condition des femmes dans divers pays, leurs habillemens ou costumes, sur les mariages; sur les nourritures chez les peuples anciens; des condamnations et punitions, etc.

1088. Recueil de poësies latines et françoises et d'épitaphes, qui ont été faites pour M. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, depuis qu'il est mort et qu'il a été enterré dans l'église de Saint-Estienne de Dijon, le 5 août 1697. *Dijon*, 1698, in-4, v. br. fil. tr. d....................... 10—»

1089. Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise,

par (Pelisson). *Jouxte la copie imprimée à Paris* (*Elzev.*), 1671, pet. in-12, mar. brun, tr. dor. (*Janséniste*)... 25—»

Bel exemplaire de la jolie édition elzévirienne.

1090. Responce des vrays catholiques françois, à l'advertissement des catholiques anglois, pour l'exclusion du roy de Navarre de la couronne de France (attribué à Louis d'Orléans). *S. l.*, 1588, pet. in-8, v. fauv. (*Anc. rel.*).... 10—»

1091. Retardement de la mort par bon regime (en vers), ou conservation de santé jadis envoyé par l'escolle de Salerne, au roi d'Angleterre, trad. de latin en rithme françoise, par Geoffroy le Tellier, aduocat du duc de Savoye, auquel auons adiouté la manière de vivre par chacun mois, faict en latin par Joach. Chambrier, et depuis mis en rithme françoise. *Paris*, 1561, in-8, cart........................ 12—»

Volume bien conservé, livre rare et des plus curieux.

1092. Ribadeneira. Vita Ignatii in latin. conuersa a Gasp. Quartemont. *Ipris Flandrorum*, 1612, pet. in-12, veau fauve, à riches compart. (*Très-jolie et curieuse reliure ancienne*)................................. 15—»

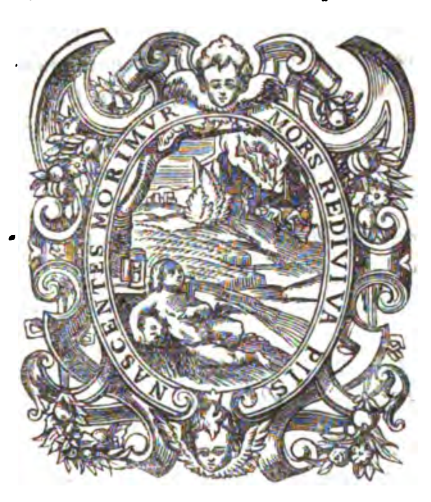
1093. Rousseau. Œuvres de Jean-Bapt. Rousseau. *Paris, Didot*, 1743, 4 vol. in-12, v. f. fil. (*Padeloup*)......... 15—»

1094. Sacre (le) et couronnement de Louis XVI, dans l'église de Reims, le 11 juin 1775, précédé de recherches sur le sacre des rois de France, depuis Clovis; et suivi d'un journal historique de tout ce qui s'est passé à cette cérémonie (par Gobet). *Paris*, 1775, gr. in-8, fig. et costumes, d.-rel. dos et coins mar. v. tr. sup. dor. non rog. (*Capé*)........ 15—»

1095. Sénèque, de la Providence divine, — de la Clémence, trad. du latin en françois par Ange Capel. *Lyon*, *Thibaud*

Ancelin, à l'enseigne de la Vie et de la Mort, 1695, 2 part. en 1 vol. in-8, d.-rel. veau fauve.................. 15—»

Joli volume peu commun. La marque de l'imprimeur du roi à cette époque, *Thibaud Ancelin*, se trouve sur chacune des deux parties de ce volume.



1096. SETHOS, histoire ou vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte. Traduite d'un manuscrit grec (par l'abbé Terrasson). *Paris*, 1731, 3 vol. in-12, cartes, v. fauv. fil. (*Anc. rel.*).................................. 9—»

Exemplaire bien relié de la bibliothèque Champcenetz.

1097. SHELDON (*Frederick*). The minstrelsy of the English Border. Being a collection of ballads, ancient, remodelled, and original, founded on well known border legends, with illustrative notes. *London*, 1847, 1 gros vol., format petit in-4, cartonné.................................. 14—»

Ce volume n'est pas seulement remarquable par sa belle impression typographique, disposée avec goût et tirée avec soin, mais aussi par le choix des pièces de poésies précédées d'intéressantes notices qui entrent dans sa composition.

1098. SIMLER. La République des Suisses, comprinse en deux

livres contenans le gouvernement de Suisse, l'estat public des treize cantons, et de leurs confederez, l'origine et les conditions de toutes leurs alliances, batailles, victoires, conquestes, et autres gestes mémorables, depuis l'empereur Raoul de Habspourg, jusqu'à Charles V. Decrite en latin par Josias Simler de Zurich, et nouvellement mise en françois (par Innocent Gentillet). *Paris, J. du Puys*, 1579, petit in-8, v. f.................................. 18—»

Volume très-bien conservé et orné de très-jolies figures sur bois.

1099. SOMAIZE (*Ant. Baudeau de*). Le grand dictionnaire des prétieuses ou la clef de la langue des ruelles. *Paris*, 1660, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier*). RARE... 25—»

1100. STUART Costello (*Louisa*). The rose garden of Persia. *London*, 1845, in-12, cart. non rogn.............. 12—»

Ce volume est vraiment un chef-d'œuvre typographique. Des entourages à toutes les pages, des vignettes en grand nombre y sont tirées en encre rouge, plusieurs sont coloriées avec soin, à l'instar des miniatures de l'Orient.

1101. TABLEAU historique, généalogique et chronologique des trois cours souveraines de France (par Bousquet). *La Haye*, 1772, in-8, veau fauve, fil. (*Padeloup*)............. 12—»

D'un vrai intérêt historique. Le tableau de la puissance législative et du pouvoir judiciaire y est divisé en trois colonnes, que l'auteur distingue sous les titres de *cour législative*, *cour de la pairie* et *cour palatine*, et qui contiennent le sommaire des actes de ces trois pouvoirs, comparés depuis l'origine de la monarchie jusqu'au commencement du dernier siècle.

1102. TILLET. Recueil des Rois de France, leurs couronne et maison, par J. du Tillet; plus une chronique, par J. du Tillet, évesque de Meaux : édition augmentée d'inventaires et d'une suite de la chronologie. *Paris, P. Mettayer*, 1618, 2 tom. en un gros vol. in-4, veau ant. fil. fig. sur bois........ 14—»

Bonne édition complète de ce trésor d'érudition historique.

1103. Tristan l'hermite. Ses poësies galantes et héroïques. *Paris*, 1672, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Closs*)... 18—»

François Tristan l'Hermite, poëte dramatique, gentilhomme ordinaire de Gaston de France, et un des quarante de l'Académie françoise, étoit natif de Soliers, province de la Marche; il étoit né en 1601, et mourut le 7 septembre 1654. Volume orné de portraits et de très-belles figures, une légère piqûre dans la marge.

1104. Tutelle (la) des Roys mineurs en France, avec des reflexions politiques sur le gouvernement de l'Estat, de chaque roy mineur. *S. l.*, 1652, pet. in-4, d.-rel. mar. r... 9—»

1105. Vaines (Dom de). Dictionn. raisonné de diplomatique, contenant les règles principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens titres, diplômes et monumens, ainsi qu'à justifier de leur date et de leur authenticité. *Paris*, 1774, 2 vol. in-8, veau marb.......................... 26—»

Bon exemplaire d'un bon livre.

1106. Vie de Caylus, évêque d'Auxerre (par l'abbé Detty). *Amsterdam*, 1765, 2 vol. in-12, v. f. (*Exempl. de Soubise*)...................................... 8—»

1107. Vie (la) de Nivet, dit Fanfaron, qui contient les vols, meurtres qu'il a faits depuis son enfance, jusqu'au jour qu'il a été rompu vif en place de Grève, avec Beauvoir son maître d'école, Baramon et Mancion ses complices. *Paris, Luc Nyon*, 1729, in-12, br. n. rogné.................. 7—»

1108. Voeni (*Othonis*) emblemata horatiana, imaginibus in aes incisis atque latino, germanico, gallico et belgico carmine illustrata. *Amstelod.*, 1684, in-8, v. gr........ 22—»

Exemplaire en grand papier très-beau d'épreuves pour les 103 figures gravées qui accompagnent le texte.

1109. VOLTAIRE. La Pucelle d'Orléans. *Paris*, an VII, 2 vol. gr. in-8, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Kœlher*).......... 45—»

Très-bel exemplaire papier vélin, et enrichi de très-jolies figures de Marillier.

1110. WOOD. The ruins of Palmyra and Balbec, by Rob. Wood, esq. *London*, *Pickering*, 1827, gr. in-fol. avec 46 planch. grav. par Fourdrinier, etc., dos et coins de mar. v.. 36—»

1111. YVER. Le printemps d'Yver : contenant cinq histoires, discouruës par cinq journées, en une noble compagnie, au chateau du Printemps : par Jacq. Yuer, seigneur de Plaisance et de la Bigottrie. *Paris*, 1584, in-16, mar. vert, tr. dor. (*Simier*).. 35—»

Bel exemplaire. *Le Printemps d'Yver* est un fort joli petit livre qui donne une idée avantageuse et qui ne peut manquer d'être vraie, de la bonne compagnie à cette époque. Il contient aussi quelques poésies françoises.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1112. Barrois. Dactylologie et Langage primitif restitués d'après les monumens. *Paris*, 1850, 1 gros vol. in-4, pap. de Holl .... 72—»

Nous ne pouvons mieux faire connoître le livre qu'en transcrivant l'avis *au lecteur*. « Il faut de puissans motifs pour abandonner les routes suivies par le temps, comme il est indispensable de produire ses garans lorsqu'on prend une direction nouvelle. Ennemi des systèmes et des idées préconçues, nous étudions les monumens matériels, avec l'espoir de pénétrer le secret de leur origine, de reconnoître les prémisses, pour expliquer les conséquences devenues des faits.

« Obligé d'employer l'érudition archaïque, parce que du berceau primitif peuvent seules descendre les lumières qui éclairent notre sujet, nous devions ou négliger nos preuves, ou employer le langage scientifique, peu attrayant pour le lecteur.

« Espérant affranchir l'esprit de toute contention, et mettre à la portée de chacun les clartés puisées aux textes originaux, indépendamment des faits révélés par les monumens, nous nous sommes restreint, dans nos prolégomènes, à exposer les argumens avec simplicité, d'après leur connexion suivie, réservant nos citations et nos éclaircissemens pour les divisions spéciales.

« Dans leur laconisme, ces prolégomènes montrent une forme dogmatique et tranchante éloignée de nos habitudes. Pour les lecteurs auxquels une simple énonciation paroîtroit trop absolue, nous les prions de recourir aux chapitres particuliers, toujours indiqués par des chiffres d'ordre; ils y trouveront la série des preuves matérielles et logiques que nous soumettons avec conviction et confiance. J. Barrois. »

1113. Eloi Johanneau. Nouvelle restitution et explication d'une inscription gréco-latine du IVe siècle, tracée sur un vase de terre cuite trouvé près de Bourges, en 1848. *Paris*, 1850, br. in-8.

1114. Jubinal. (*Achille*). Une lettre inédite de Montaigne à Henri IV accompagnée de quelques recherches à son sujet. *Paris*, 1850, br. in-8........................ 1 f. 50 c.

Cette deuxième édition est augmentée, mais d'un autre côté diminuée d'un avant-propos et de quelques pages qui se trouvent dans la première. (Voy n° 584 du catalogue de cette année.)

1115. ULYSSE CAPITAINE. Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois. *Liége, Desœr*, 1850, in-12, de 344 pages............ 4—»

Curieux volume, fruit de plusieurs années de consciencieux et laborieux travaux. Ces recherches remontent depuis 1608 et se terminent en 1848. C'est l'histoire de la presse périodique à Liége pendant cet espace de temps, avec les indications de ce qui a paru de chaque recueil, des rédacteurs, des feuilles qui subsistent encore, etc.

1116. LIBRI. Rapport de M. Boucly, suivi du procès intenté par M. Libri contre les gérants du *Moniteur universel* et du *National*. *Paris*, 1850, in-8, *tirée* à 200 *ex*............ 1—»

1117. — Bibliothèque de M. Guill. Libri ; — Archives et Bibliothèques de France; par le baron de Reiffenberg (Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*). 4 pages in-8, *tirées* à 200 *ex*.. 30 c.

1118. — Observations du Conservatoire de la Bibliothèque nationale au ministre de l'instruction publique, sur une brochure de M. Jubinal, relative à un autographe de Montaigne, avec une réponse de M. Paulin Paris. *Paris*, 1850, piqûre in-8, *tirée* à 200 *ex*.............................. 75 c.

1119. — Réponse de M. Ach. Jubinal aux Observations du Conservatoire de la Bibliothèque nationale. *Paris*, 1850, piqûre in-8, *tirée* à 300 *ex*........................... 60 c.

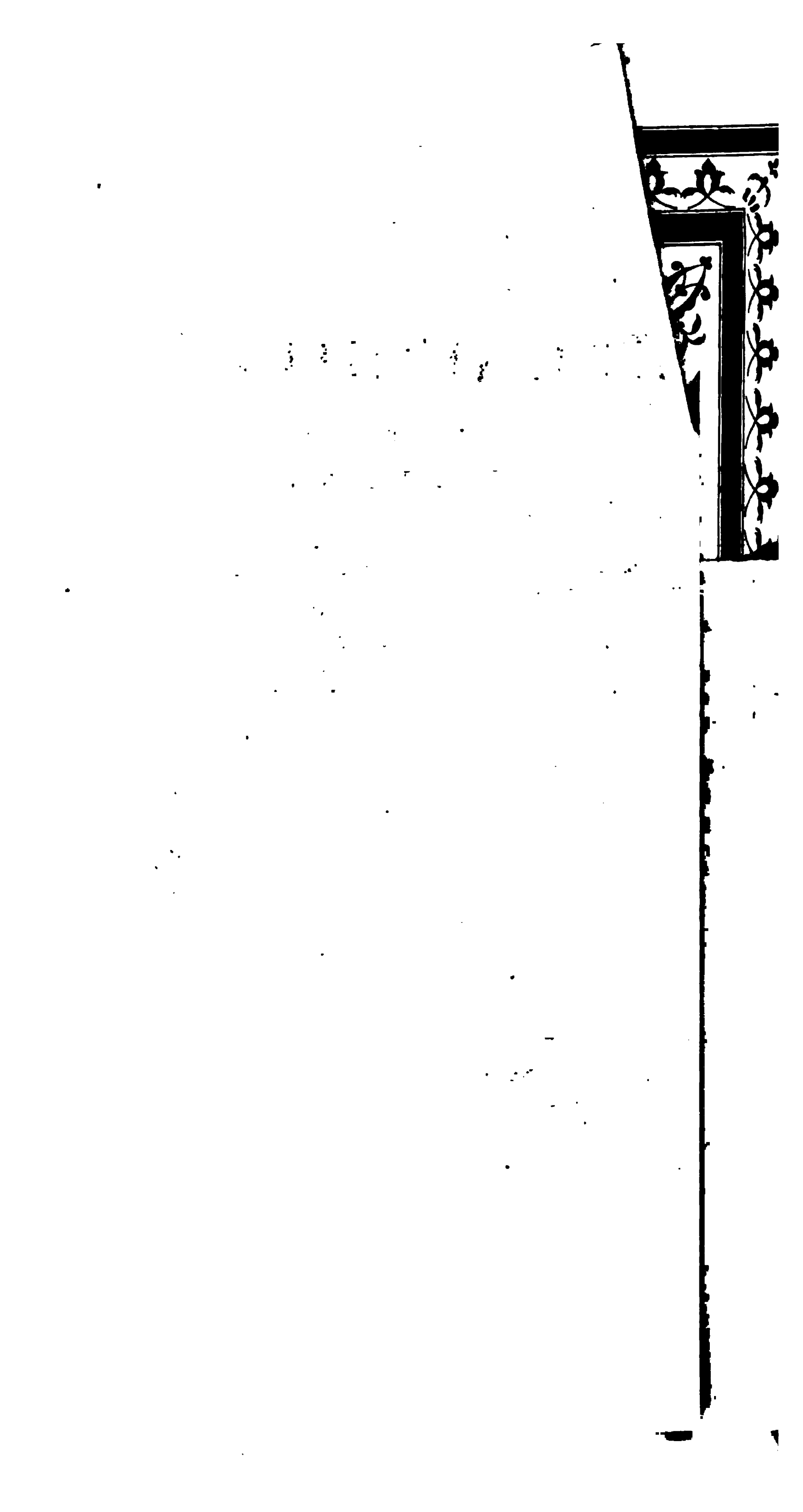
1120. — Lettre de M. Libri à M. le ministre de la justice, suivie d'une lettre du même à M. F***. *Paris*, 1850, piqûre in-8, *tirée* à 200 *ex*................................ 90 c.

1121. — Affaire Libri (Arrêts et ordonnance relatifs à l'). 4 pages in-8 *tirées* à 200 *ex*........................ 30 c.

1122. — Lettre de M. Libri à M. Barthelemy-Saint-Hilaire, administrateur du Collége de France. *London*, 1850, br. in-8.







BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.



N[os] 20 et 21.

NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros 20 et 21 de la neuvième série du Bulletin du Bibliophile.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES. — Nicolas Rapin, par M. Alfred Giraud. . . . . Page 747

VARIÉTÉS. — Note sur l'auteur du livre intitulé : Au tigre de la France. 773

CORRESPONDANCE. — Notice sur un livre roman, imprimé à Toulouse au milieu du XVI[e] siècle. 779

VENTE DE LIVRES. 796

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES. 801

NOUVELLES DIVERSES 806

CATALOGUE. 809

NOTICES BIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

NICOLAS RAPIN.

Avoir été un des plus nobles caractères de son temps; avoir été un des premiers poëtes de cette grande littérature du XVIe siècle, qui nous paroît plus belle à mesure que nous l'étudions davantage; avoir été un des auteurs de la Satire Ménippée, et avoir ainsi influé puissamment sur les destinées de son pays, voilà, certes, assez de titres à l'estime et à l'admiration des hommes. Et pourtant, qui de nos jours lit Nicolas Rapin? Qui s'avise d'aller feuilleter ses œuvres oubliées dans quelque coin poudreux des bibliothèques publiques? C'est à peine si son nom aperçu dans des notes éparses de la Satire Ménippée, ou dans de savans recueils bibliographiques, attire l'attention des lecteurs amis des lettres. Bien peu, j'en suis convaincu, prennent la peine de lire ses poésies françoises, et encore moins ses poésies latines qui faisoient autrefois l'admiration de tous les beaux esprits.

Celui qui écrit ces lignes, coupable d'avoir commis quelques vers, péché qu'on lui pardonnera sans doute à raison de son extrême jeunesse, n'auroit probablement jamais songé à ouvrir l'in-quarto qui contient les œuvres du poëte poitevin, si, né dans la même province et dans la même ville, il n'y avoit été entraîné par une curiosité respectueuse et en quelque sorte

filiale. Expliquer comment le sentiment de curiosité s'est transformé et est devenu un sentiment profond d'admiration, ne sera pas chose difficile : il suffira de faire au hasard quelques citations. Je regrette seulement qu'une plume plus exercée que la mienne ne soit pas venue rendre à Nicolas Rapin la place qu'il mérite par la supériorité de son esprit et la noblesse de son caractère.

Nicolas Rapin naquit en 1535, à Fontenay-le-Comte, d'une famille de magistrats où l'indépendance et l'incorruptibilité étoient des vertus héréditaires. Il ne fut point fils d'un prêtre, comme le prétendent les *Scaligerana*, œuvre spirituelle et bouffonne, où Scaliger, au lieu de faire de l'histoire et du portrait, n'a fait que du pamphlet et de la caricature (1). Scaliger, d'ailleurs, avoit conservé sa vieille rancune de huguenot contre Rapin, qui, éloigné des excès de la ligue catholique, ne détestoit pas moins ceux de la ligue protestante. On doit donc révoquer en doute l'assertion de Scaliger, et s'en rapporter aux autres biographes, qui tous tiennent son opinion pour peu sérieuse (2). Après avoir fait ses études à Poitiers en compagnie de Scévole de Sainte-Marthe, avec lequel il vécut toujours dans une grande intimité, et s'être fait recevoir avocat au parlement de Paris, il retourna dans sa ville natale où il exerça la charge de sénéchal. Il se maria en 1665, et eut sept enfans. La

(1) Pour juger de l'autorité que peut avoir Scaliger en pareille matière, il suffit de le citer : « *Tous ces gens de Fontenay ne valent rien*, dit-il, que M. Rapin, à qui j'ai sauvé la vie ; il le confessa bien. Il étoit fils d'un prêtre, devint maire de Fontenay, et fit meurtrir quelques gens de la religion, tellement qu'aux grands jours il fut poursuivi par tous ceux de sa ville et catholiques et réformez, et de toute la noblesse du bas Poitou. Je m'opposai seul à tout cela ; il m'avoit corrompu par ses vers, et savoit bien que j'avois grand crédit auprès de M. le président de Harlay ; je lui fis sauver la vie, tellement qu'il aime maintenant beaucoup ceux de la religion. » (*Scaligerana*, article Rapin.)

(2) Voyez les Mémoires de Nicéron, le Dictionnaire de Bayle, Duverdier et La Croix du Maine, et la Bibliothèque du Poitou de Dreux-Duradier.

confiance de ses concitoyens l'appela peu de temps après à la mairie de Fontenay, et il étoit maire de cette ville quand les protestans s'en rendirent maîtres après un siége des plus opiniâtres. Les réformés croyant avec raison que le maire Rapin étoit un de ceux qui avoient le plus encouragé à la résistance, ne voulurent jamais le comprendre dans la capitulation. Ils le firent chercher pour le mettre à mort; mais Rapin, déguisé en domestique, se réfugia dans la maison d'une pauvre femme, où il resta caché jusqu'à ce qu'il se fût retiré à Niort avec quelques autres de ses compatriotes. Quelque temps après, la paix étant conclue entre les deux partis qui divisoient alors la France, il revint à Fontenay où il reprit sa charge de sénéchal. Il la remplit avec une telle fermeté, qu'il s'attira la haine de ceux contre qui son devoir l'avoit forcé de sévir. Ses ennemis travaillèrent à faire donner sa place à un autre; mais le Parlement, suffisamment édifié sur la moralité des adversaires de Rapin, le maintint à son poste.

Si active et si peu favorable à la poésie que fût la vie de Rapin, il n'en consacroit pas moins quelques heures à la culture des lettres. Dans les rares loisirs que lui laissoit sa charge, et outre les pièces de vers qu'il composoit de temps à autre, il traduisit le vingt-huitième chant du poëme de l'Arioste. Cette traduction, publiée en 1572, n'a point été insérée dans le recueil de ses œuvres complètes, qui parut après sa mort en 1610. Rapin dédia cette traduction aux demoiselles de Fontenay, quoique la partie du poëme qu'il avoit choisie ne fût pas précisément à la louange de leur sexe. Il le sentit lui-même, et tâcha d'arranger la chose dans sa préface. « Après avoir posé, dit-il, les raisons qui m'en pouvoient divertir, j'ai trouvé que je ne pouvois pas tromper ma première intention qui étoit de la traduire pour vous. Car combien que le conte soit aucunement injurieux, et véritablement un peu trop aigre contre les dames, je crois que vous ne prendrez pas moins de plaisir à voir blasmer le vice des méchantes, que vous feriez à lire les louanges des chastes et pudiques. » Cette préface est datée de Fontenay-le-

Comte, le 1er juin 1572, et la traduction est en forme de stances, chacune de huit vers de dix syllabes.

Rapin se trouvoit aux grands jours de Poitiers en 1579. Scaliger prétend qu'il y fut pour implorer l'appui et la grâce de Achille de Harlay. « Mais, dit Dreux-Duradier, il paroît que ce fut autant et plus pour cultiver l'estime de ses anciens amis et s'en faire de nouveaux, que pour y solliciter une affaire criminelle et sa grâce. Achille de Harlay, qui présidoit à ces grands jours, accompagné de Barnabé Brisson, qui y fit les fonctions d'avocat général, fut charmé de l'esprit délicat et des talens de Rapin pour les affaires et les belles-lettres. C'étoit un homme universel, un vrai Romain, qui quittoit sans embarras la robe pour l'épée, et qui figuroit aussi bien à cheval qu'au barreau et dans le cabinet. Sa muse se signala avec celle des savans qui se trouvèrent à Poitiers, sur différens sujets, et entre autres sur la puce de mademoiselle Desroches. » Cette puce, chantée par les plus célèbres avocats, lui donna occasion de faire cette épigramme :

> Causidicos habuit vigilantes curia, namque
> Illis perpetuus tinnit in aure pulex.

Charmé de l'esprit et du savoir de Rapin, le président de Harlay devint son protecteur, et l'ayant fait venir à Paris, lui procura la charge de lieutenant de robe courte. A partir de ce moment, Rapin devint l'ami et l'admirateur de ce grand homme, et il ne cessa de célébrer dans ses vers son courage et sa haute vertu. S'il est triste parfois de voir de grands écrivains faire fumer l'encens devant de grands seigneurs vulgaires, et prostituer leur muse à quelque banal protecteur, il est beau d'entendre la voix indépendante du poëte qui encourage son ami à mépriser les turpitudes de la cour, et à lutter contre le flot grandissant des fureurs populaires. Cela est beau, cela est grand surtout, quand celui à qui on s'adresse est un de ces caractères fortement trempés, habitués à entendre la vérité parce qu'ils ont coutume de la dire en face; enfin, quand celui

dont on fait l'éloge se nomme Achille de Harlay. Le sonnet que Rapin lui dédie est d'ailleurs aussi remarquable par la forme que par la pensée.

A ACHILLE DE HARLAY.

Courage, grand Achille, oppose à la fortune
Ce bouclier de Vulcain, ce mur de fin acier,
Ce rempart d'innocence en ce cœur justicier,
Comme un roc qui résiste au courroux de Neptune.

Ta vertu soit toujours toute telle et toute une,
Insensible aux appâts d'un puissant financier,
Impénétrable et sourde aux charmes d'un sorcier,
Qui de crainte et d'espoir ta constance importune.

Détourne tes pensers des faveurs de la cour,
Maintiens ton grave front, quoique le temps qui court
Désireroit des mœurs qui fussent moins austères.

Aux grands maux comme sont les nôtres d'à présent,
Le médecin perd tout qui se rend complaisant;
Les breuvages amers sont les plus salutaires.

Ces vers qui honorent à la fois et celui à qui ils s'adressent et celui qui a su les trouver dans son âme, sont à la fois d'un grand citoyen et d'un grand poëte. Quand on se reporte au moment où ils furent écrits; quand on songe à l'ascendant que le duc de Guise prenoit de jour en jour sur l'esprit du roi et sur l'esprit du peuple; quand on pense que c'étoit le moment où les Barnabé Brisson et les Duranti tomboient sous les coups des fanatiques déchaînés par la Ligue, et où Achille de Harlay lui-même présentoit sa poitrine aux factieux, on voit que ces vers ne sont pas seulement l'œuvre d'une inspiration poétique, mais d'une conviction courageuse et dévouée. Puis, quelle noblesse dans le ton ! quelle énergie dans le style! Le dernier vers du sonnet surtout est remarquable par son expression simple et poétique; il est plein et ferme, et la pensée y coule, comme un fleuve entre ses deux rives, limpide et contenue.

Grâce à la protection d'Achille de Harlay, Rapin fut bientôt nommé grand prévôt de la connétablie. Les ennemis qu'il se fit dans l'exercice de cette haute magistrature, le firent chasser de Paris : mais Rapin en appela de cette injuste sentence. Il adressa à ce propos à Claude du Puy, membre du parlement de Paris et son ami, une requête en vers latins où il expose sa situation et où il demande non pas une grâce, mais justice. Je transcris la fin de cette pièce de vers qui me paroît fort remarquable :

Sic fatò, *Puteanie*, comparatum est
Ut qui commoda civium suorum
Procurant, patriumque publicumque
Privato anteferunt bono liberter,
Illos invidia usque prosequatur.
Quos ni protegat iste Galliarum
Integerrimus omnium senatus,
Jam non percipio vel undè sperem
Vel quo confugiam, quibusve in oris
Virtutis comes exulare possim.

Vos qui penditis æquitate lances
Hinc motam esse mihi videte litem,
Quod ægræ patriæ studens mederi
Augiæ et stabulum novum repurgans,
Effreni, indocili, improbæ juventæ
Tandem imponere cogitari habenas;
Si quid durius, acriusve gessi,
Illud, credite, postulavit usus,
Et licentia pervicax reorum :
Si feci malè judicate sontem,
Sin feci benè mittite innocentem.

Ces vers gagnèrent-ils la cause de Rapin ? Je ne sais; mais peu de temps après, Nicolas fut rétabli dans sa charge, et il l'exerça jusqu'à l'époque où, fidèle à la cause du droit et du malheur, il suivit Henri III contraint de quitter sa capitale.

Les poésies intitulées : *les Plaisirs du gentilhomme cham-*

pêtre, ont un tour franc et délicat, et dénotent dans Rapin un sentiment exquis des beautés de la nature. Chose remarquable! tous les poëtes que le malheur des temps a forcés de prendre part aux guerres civiles, ont toujours senti la nécessité de détourner un instant leurs regards du spectacle des factions. Horace et Virgile, à peine échappés aux discordes intestines, ont besoin de se séparer du monde, de s'asseoir sur le bord des ruisseaux, à l'ombre des forêts, et de retremper leur âme dans la sérénité de la vie champêtre : de même, Rapin cherche à oublier la part plus ou moins active qu'il a prise dans les luttes civiles, et se repose un instant dans les calmes et poétiques contemplations. C'est qu'en effet, les arbres verts, les prés qu'émaille la rosée, les vastes cieux, et le cri aigu de la cigale qui se fait entendre au moment où le soleil et les vapeurs brûlantes de la terre engourdissent le moissonneur, les grands horizons et les grands spectacles de la nature prêtent plus à la poésie que le bruit de la rue et les hurlemens du carrefour. Aussi Rapin vit-il alors son talent s'adoucir, et sa muse chanter d'une voix plus suave. Retiré dans son château de *Terre-Neuve*, loin de Paris, qu'il aimoit, mais où il menoit une vie trop agitée pour cultiver la poésie, il composa des vers dont la fraîcheur contraste heureusement avec les préoccupations qui devoient assiéger son âme. Voici quelques-uns de ces vers qu'on me saura peut-être gré de reproduire. Le poëte, comme le titre l'indique, passe en revue les différens plaisirs du campagnard :

Maintenant tout seul il visite
Ses champs de semence couverts,
Qui ont dessus le dos écrite
Une espérance non petite
Pareille aux fleurs des arbres verds.

. . . .

. . . .

Maintenant il se vient estendre
Sous un vieux chêne dans les boys,

Couché dessus l'erbette tendre,
En un lieu d'où il puisse entendre
Des oiseaux la plainctive voix.

Tantôt, sur la belle verdure,
Les fleurs du dos il va foulant
Auprès d'une fontaine pure,
Pour s'endormir au doux murmure
D'un ruisseau lentement coulant.

Et si par fortune il rencontre
La bergère assise à l'écart,
Le doux jeu d'amour il lui montre,
Ou se contente de la montre,
S'il n'y peut avoir plus grand part.

. . . .

Puis aussitôt que les fleurettes
Tombent à la chaleur du ciel,
Il met en des cruches bien nettes
Le doux ouvrage des avettes,
Séparant la cire du miel.

Et lorsque le soleil déserre
Ses rayons pour la fenayson,
Les foings en ses greniers il serre,
Les lins il arrache de terre,
Pour mesnager à la maison.

Puis voicy les belles mestives
Dont le proffit et la valeur
Rend les familles attentives,
S'offrant aux peines excessives
Du travail et de la chaleur.

Ce n'est rien qui ne voit le maistre,
Quelquefois au plus fort du chault,
Au milieu des champs apparoître,
Et tous ses ouvriers recognoître
Et pourvoir à ce qui deffaut.

. . . .

Mais quand l'automne vient estendre
Mille fruits de son large sein :
Oh quel plaisir il a de prendre
La pomme rouge que vient rendre
Une ente faite de sa main.

Et cette grappe souveraine,
Digne présent de l'immortel,
Pour en faire, à la Magdelaine,
Une dévotieuse estrenne
Au plus beau lieu du grand autel.

Oh! que lès tonneaux il arrange
Et sa futaille de bon cœur,
Pour y recevoir la vendange,
Et voir le gratieux eschange
D'un fruit noir en rouge liqueur.

Oh! quel plaisir quand il entonne
Ce breuvage desia fumeux,
Et qu'en un muyd il emprisonne
Ce dieu furieux qui bouillonne
D'un flot et reflot écumeux!

Que s'il a chez lui de fortune
(Chose rare pour le jour d'huy!)
Une femme non importune,
Qui de cette charge commune
Reçoive la part comme lui.

Telles que celles du vieil aage,
Dont les maris bons aux charroys,
Retournant de leur labourage,
Engendroient, d'un masle courage,
Des capitaines et des roys.

. . . .

Sa mesnagère alors regarde
D'avoir du fruit le long de l'an,

Et pour luy de bonne heure garde
Ceux qui sont de meilleure garde,
Du bon-chrétien et du milan.

Mais quand les pluyes et la glace
Ramènent la froide saison,
Pour n'estre oisif en une place,
Il va s'échauffer à la chasse
D'un loup ou de la venaison,

Et pour le plaisir il assemble
Ses meilleurs voisins d'alentour,
Qui amassent leur meute ensemble,
Et comme bon à chacun semble
Se vont visiter tour à tour.

Vivez donc aux champs, gentilshommes,
Vivez sains et joyeux cent ans,
Frans du malheur des autres hommes,
Et des factions où nous sommes
En un si misérable temps.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce recueil, c'est un sonnet où il exprime le regret de ne pouvoir passer ses jours à la campagne, aux pieds de celle qu'il aime, loin des intrigues et des déchiremens des partis. Écoutons-le :

Me faut-il donc quitter ces solitaires roches,
Ces cousteaux verdoyans, ce goulet et ce boys,
Et ce friche et ces prés et la playsante voix
D'écho qui me répond de ces vallées proches,

Pour retourner ouyr un triste son de cloches,
Un bruit perpétuel d'hommes et de charroys,
Pour ne plus voir de l'air qu'entre deux hauts paroys,
Et un meslage épais de mules et de coches !

Oh ! que je vive ici sans honneur et sans nom,
Plutôt qu'aller gaigner un immortel renom,
Et quitter pour si peu la liberté rustique.

Il me plaist de mourir en un exil si doux,
Loin du bruit du palais et toujours près de vous,
Qui me serez et prince et peuple et république.

A l'exception du dernier vers, qui sent un peu le langage de l'école, ce sonnet est d'un sentiment vrai et naturel. C'est bien là Paris et ses hautes murailles qui vous interceptent le soleil et la lumière, Paris et son bruit continuel d'*hommes et de charroys*, Paris et ses cris assourdissans. Mais voyons un sonnet d'un autre genre que Rapin paroît avoir composé aux Sables d'Olonne, étant probablement allé prendre les bains de mer dans cette ville :

Sur le sablon poly de l'olonnoyse rive,
Plus uniment paré que le fond d'un tableau,
Je grave avec mes deigts et du bont d'un cousteau
De nos noms assemblés la liayson naysfre ;

Mais si tost que le flux de la mer qui arrive,
Escumant et bruyant, couvrira le port d'eau,
Puis, d'un soudain retour, essuyra de nouveau
Le havre détrempé de l'onde fugitive,

Je verrai tout à coup mon labeur effacé,
Et du premier labeur, en cent lieux compassé,
Rien plus n'apparoîtra sur le nouveau rivage.

O inconstante mer, et ô sablon moqueur !
Je ne veux plus graver ce chiffre qu'en mon cœur,
Où la mer ni la mort ne sauroient faire outrage.

Un sentiment mélancolique et profond règne dans ces derniers vers. Ce sonnet est digne d'aller de pair avec ceux de Ronsard : il est peut-être même d'une touche plus délicate. On ne comprend pas, en le lisant, comment Brossette, Pasquier et Nicéron ont pu dire que les poésies françoises de Rapin étoient inférieures à ses poésies latines.

Mais Rapin ne devoit pas rester longtemps à écouter dans sa patrie le chant des oiseaux et les échos des collines : Henri III

étant tombé sous le poignard d'un assassin, il n'hésita pas à reconnoître la légitimité de Henri IV, et il se rendit même auprès de lui pour le soutenir de son épée. Il assista à la bataille d'Ivry et s'y conduisit en brave. Le maréchal d'Aumont, sous les yeux de qui Rapin signala son courage, parla avantageusement de lui à Henry IV, et le roi demanda qu'on lui présentât le soldat-poëte. Nicolas profita de cette occasion pour offrir au roi des vers où il exprimoit avec énergie son opinion sur les hommes et les choses; en voici quelques-uns :

Invicte princeps et tui decus secli,
Solio in avito te ipsa collocant fata,
Manusque tradunt gemina sceptra felici,
Ex hoste Ibero, quæ recepta gestabis :
Hoc una quondam de tribus soror nevit,
Quin si negetur capitis aureum insigne,
Sacrumque olivum regibus datum Gallis,
Quod præpes alto candida attulit cœlo,
Non id vetabit more quin patrum regnes :
Regem coronat, regem inaugurat virtus.

Il présenta également au roi le sonnet suivant :

Mais où est maintenant cette pompeuse armée,
Qui sembloit tout le monde ensemble despiter,
Menaçant de ravir le sceptre à Jupiter,
Du sang et du butin des François affamée?

Tout ce grand appareil s'en retourne en fumée,
Et le prince de Parme est content de quitter
Les gages du serment qu'il ne peut acquitter,
Ayant perdu ses gens, son temps, sa renommée.

Henry, le plus grand roy que la France eût jamais,
Tu le suis, tu le bats, en route tu le mets,
Il se cache, s'enfuit, honteux, despit et blesme :

Espagnols, apprenez que jamais estranger
N'attaqua le François qu'avec perte et danger;
Le François ne se vainc que par le François même.

Je crois qu'il seroit difficile de trouver de plus beaux vers dans les poëtes du XVIe siècle ; ils respirent le patriotisme le plus pur et le plus ardent.

Le François ne se vainc que par le François même !

Le poëte poitevin prévoyoit-il donc que deux cents ans après lui, les habitans de sa province tiendraient en échec le gouvernement de la Convention, et résisteroient aux armées qui faisoient trembler l'Europe. Chose remarquable ! la guerre de la Vendée est venue ajouter une nouvelle force aux paroles de Rapin et leur imprimer, après deux siècles, un sceau frappant de vérité : le vieux poëte a donc dû tressaillir dans sa tombe en entendant le canon retentir près de sa ville natale, et en voyant lutter sur la terre vendéenne les Cathelineau et les Hoche, les Marceau et les Charette, les Larochejaquelein et les Kléber.

Mais tout cela ne suffisoit pas à l'activité et à l'impatience de Rapin. Désirant voir s'avancer les événemens et sortir son pays de la crise où le maintenoit l'ambition du duc de Mayenne, il quitta définitivement l'épée pour prendre la plume. Mais cette plume fut une arme entre ses mains : en compagnie de Gillot, de Pilhou, de Leroy, de Chrétien et de Passerat, il rédigea la Satire Ménippée et porta le dernier coup au parti ligueur. On attribua d'abord à Rapin seul la rédaction du *Catholicon*, mais il est certain qu'il eut ces cinq collaborateurs. Il passe pour y avoir fait la harangue du docteur Rose, celle de l'archevêque de Lyon et celle du sieur d'Engoulevent. On croit aussi qu'il est, avec Passerat, l'auteur des épigrammes latines et françaises.

La Satire Ménippée servit mieux la cause de Henri IV que n'auroient pu le faire les plus brillantes victoires. Ce fut ce livre qui détermina en faveur de la royauté une grande partie de la bourgeoisie françoise, celle qui composoit alors le parti politique. Éloignée en effet de la démagogie de la Ligue par l'instinct de conservation et par le bon sens qui lui est naturel, éloignée également de l'aristocratie protestante, elle devoit

chercher ailleurs le point d'appui qui lui manquoit. Elle le trouva dans la royauté. Religieux, sans être vendus aux jésuites; royalistes, sans vouloir reconstruire autour de la couronne les débris de la féodalité, les auteurs de la Satire Ménippée donnèrent une immense popularité aux idées monarchiques, et le parti politique, qui n'avoit été d'abord qu'un imperceptible noyau d'hommes de raison et de principes, devint la France entière. Honneur donc aux citoyens qui se dévouèrent alors à la cause de la liberté et de la royauté nationales! car, sans eux peut-être, le pays auroit été en butte aux excès de la démagogie, ou auroit vu se renouer les tronçons de cette aristocratie qu'avoient taillée en pièces Louis XI et la Saint-Barthélemy. Grâce aux écrivains de la Satire Ménippée, le parti national triompha, et le parti des étrangers disparut sous le souffle de la France. Grâce à eux, le roi Henri IV fit son entrée à Paris le 22 mars 1594, et son arrivée dans sa capitale ne coûta pas une goutte de sang françois (1).

Après la rentrée du roi, Rapin fut rétabli dans sa place de grand prévôt de la connétablie; mais les fatigues de tout genre qu'il avoit éprouvées le forcèrent bientôt à se démettre de cette charge, et il retourna vivre tranquillement au milieu de ses champs, dans la jolie maison de campagne qu'il avoit fait bâtir auprès de Fontenay-le-Comte. Là, retiré des affaires, et loin des intrigues, il partageoit son temps entre ses amis et ses livres. L'étude et la poésie charmèrent ses dernières années. Tout ce qu'il y avoit d'hommes distingués par la naissance ou l'intelligence alloit le voir dans sa solitude; le duc de Sully,

(1) Le mardi vingt-deuxième jour de mars 1594, à sept heures du matin, le roy entra dedans Paris par la même porte que le feu roy en étoit sorti, et fut la ville réduite en son obéissance, sans saq et sans effusion de sang, fors de quelques lansquenets qui voulurent mener les mains, et deux ou trois bourgeois de la ville; la vie desquels le roy dit depuis avoir le désir de racheter, s'il eût été en sa puissance, de la somme de cinquante mille écus, pour laisser un singulier témoignage à la postérité, que le roy avoit pris Paris sans le meurtre d'un seul homme. (*Journal de l'Étoile.*)

ministre de Henri IV, lui fit un jour cet honneur. On trouve dans ses poésies françoises les vers qu'il lui adressa à son passage à Fontenay. Ce sont trois sonnets à la louange du duc que Rapin met dans la bouche des trois poëtes qui alors passoient pour les premiers génies du monde, Homère, Virgile et Ronsard (1).

Je transcris littéralement ces trois sonnets avec l'avertissement en prose dont les fait précéder, dans l'édition de 1610, l'éditeur des poésies de Rapin :

Ces trois sonnets, avec quelques poésies de l'invention de l'auteur, furent récités par trois jeunes enfans habillés à l'ancienne façon des poëtes, lorsque M. de Sully fit son entrée à Fontenay et visita la maison de Rapin, appartenant audit sieur Rapin.

Homère parle :

Magnifique seigneur, tout plein de valeur haute,
Qui fais que notre ouvrage en France soit vanté,
Des Champs Élysiens nous avons remonté
En faveur de celui que tu choisis pour hoste.

Moi qui d'un fort clairon, sur la troisième coste,
Des princes Argiens la victoire ay chanté,
Et l'éternel courroux d'Achille non dompté,
Et d'Ulysse facond la vigilance caulte;

Moi qui ay remporté le prix sur tous les Grecs,
Qui ay su de nature et du ciel les secrets,
Et rendu par mes vers l'honneur à la milice,

(1) Quoique la postérité n'ait pas confirmé le jugement des contemporains, on sera moins étonné de voir Ronsard placé à un tel rang, comme poëte, depuis que M. de Sainte-Beuve l'a relevé du mépris où l'avoient fait tomber le XVII[e] siècle et Boileau. (Voyez le *Tableau de la poésie françoise au XVI[e] siècle.*)

Je sors à l'air françois, par le vouloir des dieux,
Pour venir enchanter tous ces aimables lieux,
Tes faits qui passent ceux et d'Achille et d'Ulysse.

Virgile à monsieur de Rosny.

De ce fond caverneux où jadis mon Énée,
Par la sainte prêtresse aux enfers fut conduit,
Je sors à l'air du ciel à quoy rien ne m'induit,
Que le désir de voir cette belle journée;

Sur les chantres romains la palme m'est donnée;
J'ai l'amour des pasteurs, au chalumeau réduit,
Puis, grossissant ma voix par un plus fort conduit,
J'ai, pour les grands guerriers, la trompette entonnée,

Mécène, auprès d'Auguste, en crédit me monta,
Et ma muse sa gloire aux laboureurs conta,
Lui rendant de ses biens la récompense juste.

Aussi ton hoste et ceux qui sont chéris de moi,
Attendent, grand Rosny, tout leur secours de toi,
Qui est plus que Mécène auprès d'un autre Auguste.

Ronsard au même seigneur.

Les François m'ont tenu pour un second Terpandre,
Tant que j'ai souspiré cet air de l'univers,
Ayant premier osé par mes écrits divers,
D'un clairon plus hautain ma renommée espandre.

Je chantai sur mon luth les amours de Cassandre,
Quand Charles, mon grand roy, désireux de mes vers,
Me fit sonner francus; mais sur les myrthes verts,
Devant l'œuvre parfait il lui convint descendre.

Oh! si un tel patron que toi m'eust assisté,
J'eusse plus ardemment sur l'ouvrage insisté,
Et porté son renom jusqu'aux peuples estranges.

Courage, grand Béthune, en faveur de celuy
Que tu viens honorer de ta veue aujourd'huy,
Nous venons enseigner à chanter tes louanges.

Ce fut à peu près à la même époque que Rapin adressa une pièce de vers à Louis Dollé, avocat au parlement de Paris, qui avoit plaidé pour les curés de Paris contre les jésuites. L'Université avoit présenté requête à la cour du parlement, tendant à ce que les jésuites fussent *exterminés de tout le royaume de France*. La plupart des curés intervinrent, se plaignant que les jésuites entreprenoient d'administrer sans la permission de l'autorité supérieure et empiétoient constamment sur leurs attributions. Ils s'appuyoient aussi sur ce que l'ordre des jésuites n'avoit pas été approuvé par l'Église gallicane. Louis Dollé, avocat au parlement, chargé de cette cause, conclut à ce que les jésuites fussent condamnés à sortir du royaume, et que défense leur fût faite d'administrer les sacremens. A ce propos, Rapin qui avoit conservé contre les jésuites la haine qu'il avoit toujours vouée aux ligueurs, envoya à Louis Dollé des vers très-violens qui furent insérés à la suite de son plaidoyer, dans le VIe volume des Mémoires de la Ligue. On voit par ces vers, que les griefs contre les jésuites ont toujours été les mêmes, et que les attaques dirigées contre eux dans le XVIIIe et le XIXe siècle n'ont pas tout à fait le mérite de la nouveauté. Voici quelques strophes de la pièce que Rapin adressoit à ce sujet à Louis Dollé.

La cour heureusement pourvue
De juges vertueux et droits,
Quand l'occasion s'en est vue,
A chassé ces meurtriers de rois.

Ces meurtriers qui de vains scrupules
Bourrelant les confessions,
Sous le beau lustre de leurs bulles
Attrapoient nos successions,

Et couverts d'un peu de science,
Dont ils faisoient montre à vil prix,
Par mille cas de conscience
Traversoient les foibles esprits.

Pernicieuses synagogues
De sorciers et de charlatans,
Qui perdez, par vos fines drogues,
La jeunesse de notre temps,

Allez débaucher en Espagne
Les enfans de bonne maison,
Et répandez à la campagne
Vos grains bénis et vos poisons;

Fuyez d'ici, race damnée,
Allez ailleurs faire dessein;
Le sénat vous a condamnée,
L'air françois ne vous est pas sain.

Il est impossible de lire ces vers sans songer à la fameuse chanson de Béranger, qui commence ainsi :

Hommes noirs, d'où sortez-vous?

C'est la même haine, la même ironie, ce sont presque les mêmes expressions.

Mais tout cela n'enrichissoit pas Rapin. L'ancien soldat des armées de Henri IV, l'ancien grand prévôt de la connétablie et l'ami du duc de Sully, avoit sans doute beaucoup de réputation et beaucoup d'honneur, mais il avoit fort peu d'argent, et sa vieillesse paroît avoir été tourmentée par les soucis domestiques et les préoccupations pécuniaires. Père de sept enfans et poursuivi par un nombre assez considérable de créanciers, il fit passer devant les yeux du duc de Sully, le bilan de sa modique fortune, afin de l'intéresser à sa malheureuse position. Les vers qu'il lui adressa à ce sujet sont pleins d'une tristesse amère et orgueilleuse, et on sent qu'il a dû souffrir en les écrivant.

Je suis de sept enfans chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces sont consommées
Des frais que j'ai faits aux armées.

Mais je ne suis assez prudent
Pour être à la cour impudent,
Et plustôt que de m'y résoudre,
J'endurerois cent coups de foudre.

Bref, si aujourd'huy ou demain
Vous ne tenez un peu la main,
Que mieux cy-après on me traite,
Je puis bien sonner la retraite.

D'offices et d'états privé,
Je m'en irai vivre en privé;
Car c'est le point où je me fie
Au bout de ma philosophie.

. . . .

J'espère que le temps viendra,
Durant ce roy-ci, qu'on tiendra
D'un homme de bien plus de compte
Qu'on ne tient d'un duc ou d'un comte.

Pour le moins, j'aurai eu ce bonheur
D'enrichir d'amis et d'honneur,
Et si la pauvreté me fasche,
La mort m'y donnera relasche.

Cette pièce de vers, une des dernières qu'ait composées Rapin et qui se trouve dans l'édition de 1610, est remarquable par le sentiment de fierté qui y domine. On voit par deux ou trois de ces strophes que le royalisme et le besoin d'argent n'étoient pas chez notre poëte incompatibles avec l'indépendance. Comme on le voit, il n'aimoit pas la cour. Étoit-ce simplement chez lui orgueil de bourgeois, ou sentoit-il en homme de raison et de conviction que les courtisans ne cherchent dans la royauté, que la satisfaction de leurs vanités mesquines? je ne sais; mais toutes les fois qu'il peut montrer son esprit d'hostilité contre l'aristocratie de cour, il ne manque pas de le faire. Déjà il avoit dit à Achille de Harlay :

Détourne tes pensers des faveurs de la cour.

Le voilà maintenant qui s'écrie :

Mais je ne suis assez prudent
Pour être à la cour impudent,
Et plustôt que de m'y résoudre,
J'endurerois cent coups de foudre

. . . .

J'espère que le temps viendra,
Durant ce roy-ci, qu'on tiendra
D'un homme de bien plus de compte
Qu'on ne tient d'un duc ou d'un comte.

On voit que le plus ardent de ses désirs est de voir préférer le talent et la vertu au privilége de la naissance. Sans ses antécédens royalistes et le dévouement qu'il avoit montré à la cause de Henri IV, on pourroit presque, de nos jours, prendre Rapin pour un républicain qui devançoit l'heure des siècles. Mais il n'y a pas à s'y méprendre, et d'ailleurs ses protestations continuelles de fidélité au roi ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Du fond de sa retraite, il écrivoit assez souvent à ses illustres amis; Gillot, de Harlay, Petau, Sainte-Marthe et du Puy (1) étoient avec lui en correspondance habituelle; mais cela ne suffisoit pas à Rapin, et il désiroit ardemment revoir ceux dont les qualités charmoient son esprit et son cœur.

Un jour, dans l'hiver de 1608 à 1609, malgré la distance et la rigueur de la saison, que son âge et ses infirmités rendoient plus difficiles à supporter, il entreprit de faire le voyage de Paris; mais l'intensité du froid le rendit malade dès Poitiers. Il ne put aller plus loin, et après avoir souffert pendant quel-

(1) Il y a, à la Bibliothèque nationale, quatre lettres manuscrites de Rapin adressées à M. Dupuy, avocat au parlement de Paris; elles ne renferment rien de bien remarquable.

ques semaines, il mourut à l'auberge du *Petit More*, entouré des consolations de sa famille et de la religion (1).

(1) Voilà ce que dit, au sujet de la mort de Rapin, le P. Garasse, dans sa doctrine curieuse.

« L'an 1608, en décembre, je me trouvai dans Poitiers, à la mort de M. Rapin, lequel ayant vécu soixante-quatorze ans avec un assez grand libertinage, suivant la fougue du siècle et de ses premières humeurs, qui l'engagèrent en des connoissances assez dangereuses, après avoir langui quelques semaines, mourut entre les mains de quatre pères de notre compagnie, avec un ressentiment merveilleux de ce qu'il rendoit si heureusement son âme entre les mains de ceux qu'il avoit persécutés toute sa vie sans les cognoître; or, s'étant confessé, ce qu'il fit avec un très-vif ressentiment de ses fautes, devant que de recevoir le saint sacrement, dans sa chambre du *Petit More*, où il décéda, il fit cette confession générale de toute sa vie passée en trois articles : 1° qu'il n'avoit jamais été huguenot ni branlant dans sa croyance, quoiqu'il eût vécu familièrement avec eux et grandement haï les jésuites; 2° qu'il avoit vécu très-licentieusement, et qu'il ne pensoit pas que Dieu l'eût pu prendre en un autre moment de sa vie qu'il l'eût trouvé dans sa grâce; 3° que tout le bien qu'il se souvenoit d'avoir fait depuis ses jeunes ans, c'avoit été d'empescher que l'athéisme ne s'enseignât publiquement dans Paris; et puis se retournant vers nos pères là présens, leur raconta brièvement l'histoire pour notre instruction; car il disoit que de son temps il se trouva dans Paris un certain Maraud, homme incogneu, d'esprit souple et remuant, lequel s'étant glissé dans la familiarité qui faisoit la brigade ou plutôt la pleiade des poëtes, dont Ronsard étoit le coryphée, il commença à semer de très-meschantes et abominables maximes contre la Divinité, lesquelles avoient déjà ébranlé quelques-uns de la troupe, d'autant que nos âmes sont plus susceptibles du mal que du bien. De façon, dit-il, que m'apercevant que l'affaire flottoit, et que la nouveauté de cette doctrine charmoit quelques-uns d'entre nous, nous fûmes quatre qui nous opposâmes à cette furie et qui ramenâmes l'esprit balançant des autres trois et de plusieurs personnes de notre cognoissance que ce galand avoit haléné et gasté par sa hantise; Ronsard fût le premier, dit-il, qui, suivant l'ardeur de mon courage, cria au loup, et fit ce beau poëme contre les athées, qui commence ainsi :

O ciel, ô terre, ô mer, ô Dieu, père commun.

« *Tournebu* fit une belle harangue contre lui. Sainte-Marthe fit une excellente pièce, en vers iambiques, qui porte pour titre : *In Mezentium*, sans le nommer autrement, d'autant que c'étoit un vaurien qui ne méritoit pas de souiller et profaner le papier de son nom : et nous ne désistâmes point, disoit Rapin,

Le père Garasse fait mourir Rapin en 1608 ; d'autres auteurs assignent à sa mort la date de 1609. Scévole de Sainte-Marthe donna la date du 13 février 1608. Nicolas de Bourbon nous dit qu'il mourut à l'âge de soixante-huit ans ; mais il devoit avoir de soixante-treize à soixante-quatorze ans, puisque, de l'avis de presque tous les biographes, il naquit en 1535. Le père Garasse s'appuie sur la conversation que Rapin eut à sa mort avec les jésuites de Poitiers pour insinuer qu'il fut toute sa vie un homme sans religion. Cette accusation est sans fondement

jusqu'à ce que nous eûmes fait condamner cet infâme, par arrest de la cour, à perdre la vie, comme il fist étant pendu et brûlé publiquement en la place de Grève. Sans notre forte opposition, je me craindrois, disoit-il, que la France ne fust maintenant un esgout d'athéisme, si principalement il eût trouvé support dans nos esprits pour autoriser ses maximes. Telles furent les dernières paroles de Rapin. »

Plus bas le même père parle ainsi :

« Feu maître Gaucher de Sainte-Marthe honora feu maître Rapin, son bon ami, d'un éloge très-honorable et plein de vérité, auquel il dit que : *Delatus est Fontenaium, et modico funeris apparatu, quemadmodum præscripserat sepultus.* Mais il importe, pour l'honneur de Rapin, de savoir ponctuellement l'histoire, ainsi qu'elle se passa, et que j'en pus être témoin oculaire. Il est donc vrai que maître Nicolas Rapin, étant au lit de la mort, l'an 1608, durant les froidures du grand hyver, avoit fait son testament, devant que de se confesser au père Jacques de Moucy, par lequel il avoit ordonné que son corps seroit porté depuis Poitiers jusques à Fontenay, à la même façon que celui de Budé fut porté depuis la rue Sainte-Avoye jusqu'aux Célestins, c'est à savoir, sans torche, sans pompe, sans compagnie sur un chariot harnaché de noir, un garçon marchant devant avec une cloche et une lanterne seulement ; mais comme on lui eust fait entendre que cette façon de faire pourroit être de mauvaise odeur, et confirmer l'opinion que plusieurs avoient de son libertinage en fait de religion, il changea d'avis et fit un codicile par lequel il révoquoit sa première volonté, et au lieu de son cuisinier, lequel il avoit fait son exécuteur testamentaire, il pria le père François Solier, là présent, qui devoit prescher le caresme de l'an 1609, à Fontenay, de faire en sorte que son corps fût enseveli honorablement, à la catholique, avec les prières et suffrages ordinaires, auxquels il témoigna une grande et particulière confiance ; il est vrai que, par la faute de ses héritiers, son codicile ne fut pas exécuté précisément, comme il l'avoit ordonné, mais sa fin, sa confession, ses larmes témoignent qu'il mourut en bon chrétien. »

et tombe même par la simple lecture du récit du père Garasse. Certes, un homme qui auroit été toute sa vie sans religion n'auroit pas eu contre les athées cette généreuse indignation qu'il montra dans une circonstance solennelle; et à moins de prendre pour des raisons sérieuses les diatribes des protestans et des ligueurs qui traitoient également d'athée tous ceux qui ne donnoient pas dans l'un ou l'autre fanatisme, on est forcé de rejeter les assertions du jésuite. Les ouvrages de Rapin n'ont d'ailleurs rien que de très-convenable, et n'offrent pas la plus petite trace d'irréligion. Ce qui le lave encore de tout reproche à cet égard, c'est l'amitié des hommes les plus recommandables de l'époque, des Sainte-Marthe, des Harlay et des De Thou. Les protestans attaquoient en lui le catholique, les ligueurs détestoient en lui le royaliste, et voici pourquoi il eut à souffrir des calomnies des deux partis opposés. Rien ne vient donc donner de l'importance aux insinuations du père Garasse, et tout prouve, au contraire, que le jésuite se laissa aller un peu trop facilement au plaisir d'accuser un vieil ennemi de son ordre.

Rapin conserva jusqu'à son dernier moment l'usage de ses facultés intellectuelles. « Le mardi, 18 mars 1608, dit l'Étoile, on m'a donné les vers suivans que M. Rapin fist trois heures avant sa mort; car son fils lui demandant comment il se portoit, prenez la plume, répondit-il, et écrivez :

Qui digitis floccos legit, et sua complicat in se
Lintea, miraturque manus spectator ocellis,
Cui summi digiti frigent manibus, pedibusve,
Et nasi supremus apex; cui tempora pauco
Tempore labuntur, nares fimæque et apertæ
Dirigiturque pilus velut horrens, lumina sensim
Hebescunt, et singultu vox hæret acuto;
Qui matulæ oblitus, læsi dat signa cerebri,
Et linguæ titubans non se regit ordine sermo,
Ejus spes nulla est, animumque videbis ovantem
Scandere supremas multo cum gaudio ad arces.

Il mourut dans le mois de février et tança son fils le religieux d'avoir appelé les jésuites à sa mort. » (*Mémoires de l'Étoile.*)

Deux choses frappent dans Rapin, le talent du poëte et la vertu du citoyen. Dans un siècle de violence et de fanatisme, il fut l'ennemi de tous les excès, prêcha la tolérance et démasqua les hypocrites. On le vit partout où il y avoit des abus à détruire, des intrigans à poursuivre, des opprimés à soutenir et des infortunes à partager. Poursuivi par les protestans quand ils attaquoient la royauté, il passe de leur côté quand ils défendent la cause nationale. A peine Henri IV est-il rétabli sur son trône, qu'au lieu d'aller mendier à la cour des places et des hochets, il se retire à la campagne, usé par les fatigues, et ruiné, comme il le dit lui-même, des frais qu'il a faits aux armées. Grand poëte souvent, brave guerrier toujours, il mérite d'être appelé par ses contemporains *le plus savant soldat et le plus vaillant poëte du monde* (1).

Jusqu'à présent, les fragmens de ses œuvres cités par les biographes ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de son talent. Ils ont cru, et Brossette a pu dire sans trouver de contradicteurs, qu'il falloit terriblement aimer la poésie pour s'amuser à lire ses vers françois. Cela pourroit, jusqu'à un certain point, s'appliquer à ses *vers mesurés*, innovation qu'il voulut introduire, et qui n'eut aucun succès; mais on ne sauroit lire sans intérêt certaines de ses pièces, et entre autres celles que j'ai citées. Il est de ses sonnets, je n'hésite pas à le dire, qui pourroient être comparés à ceux de Ronsard. Les deux que j'ai extraits du *Gentilhomme champêtre* peuvent, à coup sûr, être pris pour modèles, et en voici un troisième qui, je crois, n'est pas inférieur aux deux premiers :

Une mignonne veut me rendre amoureux d'elle,
Par un bel entretien et gratieux accueil,
M'estimant si peu fin qu'aux charmes de son œil
Je me doive laisser lier de sa cordelle.

(1) *Dictionnaire de Bayle.*

Mais moi, qui sais combien son âme est infidelle,
Échappé tant de fois d'un naufrage pareil,
Je fuis les lieux suspects, me doutant qu'un écueil
Caché dessous les eaux froisseroit ma nacelle.

Pourtant, pour lui donner quelque contentement,
Si tost que je la voy, je marche tristement,
Je compose mon geste et rends ma face blesme;

Alors elle me pense épris de sa beauté,
Et se mocque de moi; moi, d'un autre costé,
Qui me sens être franc, me mocque d'elle-même.

Ce sonnet, ajouté à ceux que j'ai déjà cités, doit donner suffisamment une idée du talent de Rapin. C'étoit un génie facile et ferme, capable de s'élever à la hauteur des sujets les plus élevés, et de s'inspirer aux sources les plus pures. Quel que soit le ton qu'il prenne, grave ou léger, énergique ou tendre, sérieux ou badin, il se montre toujours poëte. Noble dans ses poésies patriotiques, simple et naïf dans ses sonnets amoureux, incisif et parfois brutal dans ses épigrammes de la Satire Ménippée, il reste, comme un exemple de ces esprits variés et souples, pour qui tout est sujet d'inspiration, la place publique et la vallée ombreuse, le grand citoyen et la jeune fille aimée, la foule qui hurle dans la rue et l'oiseau qui chante mélodieusement dans les bois. Il reste aussi comme le type de ces hommes universels dont rien ne pouvoit user l'activité, qui poursuivoient à la fois la carrière des lois et celle des armes, et qui, à de rares intervalles, interrompoient leurs graves occupations pour s'entretenir avec la muse, et dire dans leurs vers leur croyance et leur amour.

En définitive, voici l'impression générale que laisse la lecture des ouvrages de Rapin (1). Génie vif et délicat, il étoit

(1) Après sa mort, en 1610, par les soins de Scévole de Sainte-Marthe et de Jacques Gillot, parut le recueil le plus complet de ses ouvrages sous ce titre : « *Les OEuvres latines et françoises* de Nicolas Rapin, poitevin, grand prévot

peut-être entraîné de préférence vers les sujets et les sentimens tendres ; mais, vivant au milieu d'un siècle orageux, il sut élever la voix dans la tempête, et imposer, parfois, silence aux flots irrités. Ayant à se faire entendre de la foule, il lui parla son langage. Pour ces classes brutalement judicieuses, au bon sens énergique et trivial, il composa la Satire Ménippée; aux Sully et aux Harlay, il dédia ses vers patriotiques; enfin, il fit ses poésies amoureuses pour ces âmes d'élite, qui, au milieu des luttes et des bouleversemens sociaux, ont encore soif de rêverie et de saints épanchemens. Ses livres s'adressent à la fois à trois classes de lecteurs : les masses y verront des vérités mises en relief au moyen d'une âpre ironie, les femmes y sentiront de tendres élans du cœur, et les sages, pour qui l'harmonie n'est que le manteau plus ou moins brillant de la pensée, y trouveront de grands enseignemens et d'utiles exemples.

ALFRED GIRAUD.

de la connétablie de France ; à Paris, chez Olivier de Varennes, 1610, in-4°. 1 vol.

« Ce recueil comprend :

« Les poésies latines de Rapin contenant des épigrammes et des élégies ;

« Les poésies françoises qui contiennent des traductions, des imitations et des pièces de son invention ;

« Les sept psaumes de la pénitence ;

« Les vers mesurés rimés et non rimés ;

« La traduction en prose de l'épître liminaire de l'histoire du président De Thou, et la harangue de Cicéron prononcée au sénat, en présence de Jules César, pour le remercier du rétablissement de Marcus Marcellus. »

VARIÉTÉS.

NOTE

Sur l'auteur du livre intitulé : AU TIGRE DE LA FRANCE.

Dans un article publié par Ch. Nodier, en 1834, sous le titre : *De la liberté de la presse avant Louis XIV*, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, le savant et spirituel bibliographe rappela l'attention du public qui s'occupe de ces choses, sur l'*Epistre envoiée au Tigre de la France*. Il chercha en même temps à prouver que l'auteur de cette satire ne pouvoit être que François Hotman, et qu'elle a dû être imprimée à Strasbourg ou à Bâle, par Jacques Estauge, en 1560. Je suis heureux de pouvoir confirmer, par des témoignages positifs, ce que l'illustre écrivain a deviné par le moyen de son admirable sagacité et de la sûreté de son tact historique et littéraire. Voici deux passages qui prouvent irrévocablement que le pamphlet est de Fr. Hotman, qu'il a été imprimé à Strasbourg, et qu'en 1562 on en connoissoit généralement l'auteur.

Dans un petit écrit intitulé : « Religionis et Regis adversus Calvini, Bezæ et Ottomani conjuratorum factiones defensio prima, ad Senatum Populumque Parisiensem (Paris, Vincent Sertenas, 1562, in-8°), » se rencontrent, f° 17e, les lignes suivantes : « Hic te, Ottomanne, excutere incipio. Scis enim ex cuius officina *Tigris* prodiit, liber certe tigride parente, id est homine barbaro, impuro, impio, ingrato, malevolo, maledico dignissimus. Tu te istius libelli authorem, generis Francici propugnatorem, cædis bonorum machinatorem audes venditare? »

Le second passage, plus explicite encore, se trouve dans une lettre de Jean Sturm, recteur de la haute-école de Strasbourg, à Hotman, datée du mois de juin 1562, et dont je possède une copie. Hotman s'étoit brouillé avec Sturm ; pour se venger de lui, il prétendit que Sturm, qui, ainsi que Hotman lui-même, avoit été dans le secret de la conjuration d'Amboise,

avoit dénoncé les projets des conjurés par des lettres écrites au cardinal de Lorraine. Là-dessus, Sturm adressa à Hotman une longue lettre, pleine des détails les plus intéressans ; il s'y défend, avec beaucoup de chaleur, de l'accusation d'avoir trahi les réformés, appelle Hotman un homme violent et un calomniateur, et ajoute : « In quos tu non es, si vis, maledicus? cuius tu putas non facile esse existimationem lædere? Quoties et apud quos tu dixisti liberos Regis Henrici omnes ex parente utroque leprosos esse, Reginam cardinalis Lotharingiæ concubinam esse, neque eam hoc amatore contentam esse, Reginam neptem incæstam esse cardinalis, et de suo semine conari hæredem regni facere? Et dicebas hæc, non quod verum scires, sed popularia esse putabas, idonea ad colligendas multorum gratias. Ex hoc genere *Tygris*, immanis illa bellua quam tu *hic* contra cardinalis existimationem divulgari curasti, imprudente magistratu nostro, qua in audacia, quid te stultius aut impium magis? cum fratrem Joannem Hottomannum habeas apud cardinalem Lotharingiæ quæstorem, tu *Tygrim* divulgare audes et fratrem tuum certissimo exitio obiicere ! »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails sur la suite de la querelle des deux savans ; il nous suffit qu'un des monumens de cette querelle nous ait conservé le moyen de confirmer ce que M. Nodier avoit entrevu.

C. SCHMIDT.

— L'infatigable M. Quérard vient de mettre en circulation le prospectus d'un grand ouvrage, qu'il intitulera : *l'Encyclopédie du Bibliothécaire* ; et une nouvelle livraison [nos-o] des *Supercheries littéraires*. Nous reviendrons sur cette dernière publication, qui contient les articles consacrés à deux bibliophiles connus, Namur et Ch. Nodier ; mais aujourd'hui nous n'entretiendrons nos lecteurs que du livre projeté par M. Quérard, et dont nous donnons ici le titre en entier :

Encyclopédie du Bibliothécaire et de l'amateur de

livres françois, ou la bibliographie françoise appliquée à l'étude des choses, des nationalités, des hommes célèbres et des faits, des sciences, des arts, de la littérature et de l'histoire, depuis la plus haute antiquité jusques et y compris la première moitié du XIXe siècle; indiquant les ouvrages, opuscules, dissertations et mémoires imprimés en françois sur tout le globe, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à la fin de 1850, et présentés, au point de vue de l'homme d'étude et du bibliophile, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et simultanément de noms de sujets, et chronologiquement dans chaque article. Ouvrage rédigé par une société de bibliophiles françois et étrangers, sous le patronage de plusieurs amis des lettres françoises; publié sous la direction de M. Quérard, auteur de *la France littéraire*, des *Supercheries littéraires dévoilées*, etc.

Voici comment M. Quérard débute dans ce *prospectus* :

« La bibliographie est-elle, oui ou non, une science? N'est-elle, comme l'a dit récemment M. Génin dans un rapport à M. E. de Parieu, ministre de l'instruction publique, qu'un *précieux instrument d'études?* ou bien, comme l'avoit dit précédemment M. Alph. Mahul (1), « n'est-elle qu'un fil destiné à nous « guider à travers le labyrinthe des innombrables productions « de l'intelligence humaine, dont l'immensité s'accroît chaque « jour depuis qu'elle a rencontré dans la presse un instrument « d'une activité égale à celle de la pensée? » C'est une question qui sera débattue dans un article spécial de ce livre, consacré à

(1) Discours préliminaire de la *France littéraire*, de M. J. M. Quérard.

la bibliographie, dont on a jusqu'à ce jour contesté la qualification, parce qu'il lui manque d'avoir été enseignée en chaire.

« Mais qu'elle ne soit qu'un instrument, fil ou boussole à diriger vers l'étude, en est-elle moins, en attendant une juste qualification, un instrument, un fil indispensable? « Cette « connoissance des livres, qui vient modestement après toutes « les autres sciences, a néanmoins cet avantage sur plusieurs « d'entre elles, que jamais ses services n'ont été contestés. » Et comment le seroient-ils, quand elle a pour but d'agrandir le domaine de notre savoir et de nos jouissances intellectuelles? « Les livres, a dit Richard de Bury (1), sont des maîtres qui « nous instruisent sans verges et sans férule, sans paroles et sans « colère, sans salaire ni pédantisme; si vous venez à eux, ils ne « se taisent pas. Ils n'ont point de murmures pour vos erreurs, « point de rires pour votre ignorance. O livres, seuls libéraux, « seuls libres, si généreux pour qui vous invoque, et qui récompensez, par l'affranchissement de l'esprit, le zèle de vos serviteurs! » Bel éloge des livres! mais n'en doit-on aucun à ce petit nombre d'hommes patients et laborieux qui appliquent toute leur intelligence à bien faire connoître à chacun, selon ses besoins et ses goûts, la valeur des livres, et qui souvent rendent le service de désigner ceux qu'on doit prendre et ceux qu'on doit repousser; car il en est des livres comme de certaines productions de la nature; et s'il existe des substances vénéneuses qui tuent le corps, il existe aussi des livres dangereux qui tuent l'âme. La mission de la bibliographie est donc d'une haute importance pour l'étude et pour la morale; et cependant en France on lui conteste, comme science, le droit de cité. »

Puis vient l'exposition du plan et des idées générales qui doivent présider à la composition de ce livre important. L'exécution d'un ouvrage aussi étendu est très-dispendieuse; aussi l'éditeur désireroit-il avoir *mille* souscripteurs avant d'en commencer l'impression.

(1) Évêque de Durham, en Angleterre.

L'Encyclopédie du Bibliothécaire et de l'Amateur de livres formera au moins 15 vol. in-8° de 50 feuilles d'impression, compactes, à deux colonnes, ornés de portraits sur bois, gravés avec soin et intercalés dans le texte. Nous devons à l'obligeance de M. Quérard la communication de ces trois portraits, que nous offrons à nos abonnés.



Firmin Didot le père, imprimeur.



M. Ch. Weiss bibliothécaire de la ville de Besançon, l'un des plus anciens collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.



M. Van Praët, ancien conservateur de la Bibliothèque nationale, d'après un buste belge appartenant à cet établissement.

CORRESPONDANCE.

NOTICE SUR UN LIVRE ROMAN

Imprimé à Toulouse au milieu du XVIᵉ siècle ;

Mon cher Monsieur Techener,

Un hasard, que dans mes jours de ferveur j'aurois peut-être appelé providentiel, et qu'aujourd'hui je me contente de qualifier d'heureux, a fait tomber entre mes mains un de ces rares volumes qui présentent un spécimen de la langue vulgaire en usage à Toulouse dans les premières années du xviᵉ siècle.

Ce livre n'est que la traduction paraphrasée d'un ouvrage de piété fort répandu au xvᵉ siècle, et dont voici le titre :

La vie de Jesu Crist — la mort et passion de Jesuscrist laquelle fut composee par les bons et expers maitres, Nicodemus et Joseph d'Arimathie.... — La destruction de Hierusalem et vengeance de nostre Saulueur et Rédempteur Jesus-Christ, faicte par Vespasien et Titus son fils.

C'est à la demande de très-haut et puissant prince Jehan duc de Berry, fils de notre roi Jean, l'héroïque vaincu de Poitiers, que ce livre fut translaté à Paris de latin en françois vers le milieu du xivᵉ siècle, « pourceque les faicts de la saincte escripture sont si grans que a payne humaine creature les peut « comprendre et mesmement simples gens qui nont eu et nont « l'opportunite destudier. Aulcunes devotes personnes ont voulu « faire et entreprendre aidant le Sainct Esperit de faire compiler « se petit extraict tant du vieulx comme du nouveau Testa- « ment. »

De même que ce volume avoit été traduit en françois pour les « simples gens qui nont eu et nont l'opportunite d'estudier, » il fut aussi traduit en patois pour l'usage de nos provinces, comme l'atteste surabondamment l'épilogue qui termine l'ouvrage : « Lo present libre es estat compilat, et per satisfar a la « petition fayta per lo noble et fertil pays de Languedoc, a causa « que tots no entenden pas la lengua francesa, al plus pres de la « lengua tholosana que es estat possible, comma vila capital et « principala deldict pays de Languedoc. »

Ce rarissime volume probablement unique, — comme le bon Nodier aimoit tant à le dire de ses livres, — est un petit in-4° de 88 ff, sans chiffres ni réclames, portant les signatures A L, en caractères gothiques à longues lignes de 40 à la page, où se trouve, en tête de presque tous les chapitres, une petite gravure sur bois, dont le caractère, à demi byzantin, rappelle les bas-reliefs du pourtour extérieur du chœur de Notre-Dame de Paris. Il est divisé en trois parties. La première, dont le titre encadré est en lettres rouges et noires, porte pour suscription: « Vita Christi — la Vida de nostre-Saluador et Redemptor Jhe-« suchrist al lengaget de Tholosa, am lo trespassament de nos-« tra Dama, et la benjansa et destruction de Hierusalem, fayta « per Vaspasien Emperador de Roma, ystoriada. Nouuelament « imprimada aldict Tholosa. — 1544. — Et son a vendre a « Tholosa a la Portaria. »

Elle occupe les 37 premiers feuillets. La seconde est intitulée : « Ensiec se la mort et passion de nostre Saluador et Re-« demptor Jesuchrist, laquala es estada et ordenada per los « bons mestres Guamaliel, Nichodemus, et Joseph Dabarima-« thia (*sic*), disciples secrets de nostre Saluador et Redemptor « Dieu Jesuchrist. » Cette partie est contenue dans 35 ff.

La troisième commence au verso du 71° f. par ce titre : « La « benjansa de nostre Saluador et Redemptor Jesuchrist, la des-« truction de Hierusalem fayta per Vaspasien Emperador de « Roma, »

On lit à la fin : « Ayssi finis la Vida : la mort et passion,

« resurrection, et assention de nostre Saluador et Redemptor
« Jesuchrist, am lo trespassament de nostra Dama, et la ven-
« geansa et destruction de Hierusalem, fayta per Vaspasien
« Emperador de Roma, Nouuelamment imprimada a Tholosa
« per J. Colomies imprimeur, Lan M.D.XLV. et le xxvj. de jenier
« (*sic*) demorant en la carriera Dagulheras. »

Ce volume est une des curieuses compilations que l'on fabriquoit au moyen âge, à l'aide des livres saints, pour l'édification des nombreux fidèles qui n'avoient ni la facilité ni le temps de compulser les textes. Aussi, comptant sur l'ignorance de leurs lecteurs, et sur l'amour du vulgaire pour le merveilleux, les auteurs de ces sortes d'écrits travestissoient-ils la Bible à l'aide de contes puérils, inventés à plaisir, ou recueillis à peu près au hasard, dans les livres rabbiniques et dans les évangiles apocryphes qui se multiplièrent à l'envi jusqu'au concile de Nicée. Ces prétendus évangiles composoient une classe de romans pieux que l'Église de cette époque, tolérante pour ce genre de littérature, comme elle le fut pour les drames sacrés que l'on appeloit *mystères*, ne jugeoit pas assez coupables pour être traités sévèrement, mais qu'elle s'abstenoit toutefois de sanctionner. C'étoit tout une famille parasite couvrant le texte vénérable des écritures de ses végétations capricieuses, comme les lichens et les lierres qui étendent leur luxuriante verdure sur les monumens des vieux âges. Le légendaire accomplissoit, ce me semble, un travail analogue à celui des architectes de l'ère gothique, qui se plaisoient, eux aussi, à surcharger leurs mystérieuses cathédrales de tant de sculptures bizarres et symboliques.

Cet amalgame hybride de vérités incontestées et de légendes fabuleuses, racontées dans un style plein de naïveté, offroit à la classe la plus nombreuse des *simples*, l'attrait d'une lecture facile qui, tout en la reposant des peines de chaque jour, contribuoit à entretenir cette sève exubérante de foi, et cette soif ardente de renoncement dont est empreinte toute cette époque de mysticisme.

Du reste, aucune notion chronologique; tous les temps sont confondus. Les idées et les pratiques dérivant du christianisme sont appliquées à des faits qui ont précédé son établissement; nulle couleur locale : de même que, dans les statues et dans les vitraux du temps, nous voyons les saints et les prophètes affublés du costume à la mode lorsque vivoit l'artiste, de même ici toutes les dénominations appartiennent aux usages du xve siècle et forment avec les graves personnages de la Bible et de l'Évangile, le contraste le plus singulier.

Nous trouvons au début l'histoire de la révolte de Satan : avec cette circonstance assez remarquable, qu'aussitôt après avoir précipité les anges rebelles dans l'abîme, Dieu remarque que les siéges qu'ils occupoient précédemment dans le ciel restoient vides, ce qui le détermine à créer des *images* pour les remplir. *C'est ainsi*, dit naïvement l'auteur, *que Paradis resta au complet*. Notez que Dieu ne crée pas de nouveaux anges pour remplacer les anges foudroyés, ce sont des images que, comme un architecte, il place dans les niches vides du Paradis.

De la chute des anges à celle de notre premier père il n'y a qu'un pas, vous en connoissez toutes les circonstances; mais ce que vous ignorez peut-être, c'est la réflexion tardive d'Adam au moment où il avaloit le fruit défendu. Voici dans toute sa pureté le texte patois :

« Et la vegada Adam prenguec la poma que Eva ly avia baillada et mordec dedins et ne prenguec ung boussy : et aytal
« coma el ne volguec passar lo boussy el coneguec que avia
« mal fait et se prenguec a la goria affin que lo boussy no intres
« en son ventre, et en senhal de aquel boussy los homes an
« ung os puntut en la goria. »

Les enfans d'Adam sont nés, et nous assistons au crime de Caïn qui, en nécessitant la première inhumation, *despiusselec* — comme dit ingénument l'auteur — *nostra mayre la terra*.

Adam, approchant du terme de sa longue carrière, envoie son fils Seth auprès de l'ange commis à la garde du Paradis terrestre, pour demander *l'huile de miséricorde* promise par le

Seigneur. Seth accomplit la volonté paternelle, et l'ange, en lui montrant les splendeurs de ce lieu de délices, lui fait voir entre les rameaux de l'arbre de vie un enfant emmaillotté qui sera un jour Jésus-Christ *et viendra prendre chair humaine en une Vierge laquelle aura nom Marie* : c'est là ce que Dieu entendoit par *l'huile de miséricorde*.

L'ange remet ensuite à Seth trois graines d'une pomme du fruit de vie, et, lui annonçant la mort prochaine d'Adam, il lui recommande de placer ces trois graines dans la bouche de notre premier père. Le choix de l'organe n'est pas indifférent; il falloit, dit l'auteur, qu'Adam fût sauvé par où il avoit péché.

De ces trois graines naquirent trois beaux arbres qui poussèrent *par la volonté de Dieu et la grâce du Saint-Esprit*. Ils provenoient du même fruit, et cependant ils étoient de trois espèces différentes, palmier, cyprès et cèdre. David les fit transporter à Jérusalem en cérémonie et au son des instruments. Pendant le trajet ils exhaloient une odeur merveilleuse. Tous les malades qui venoient honorer ces trois arbres étoient immédiatement guéris, et le peuple s'écrioit, par un instinct prophétique : Ces arbres nous prouvent que le Rédempteur doit bientôt venir pour nous racheter.

Ces trois arbres devoient plus tard être employés pour la croix du Golgotha. Le cèdre en fut la pièce perpendiculaire, le cyprès fournit les bras, et le palmier servit pour l'inscription placée au-dessus de la tête du Sauveur.

Vous devez dire : quand passerons-nous au déluge? Je ferai mieux, je passerai le déluge et j'arriverai au moment où les fils de Noé jettent les fondements de la société nouvelle. Notre légendaire symbolise l'Église dans la personne de Sem, le pouvoir temporel dans celle de Japhet, et le travail, ou plutôt le tiers état, dans celle de Cham. Vous le voyez, le prolétariat date de loin, et la démocratie ne se doute guère qu'elle tire son origine du malheureux Cham, condamné au travail pour s'être moqué de l'ivresse, trop peu voilée, du vieux Noé.

Il est facile de voir que l'intention de l'auteur, en analysant le Vieux Testament, étoit de faire ressortir toutes les circonstances qui pouvoient, de près ou de loin, se rattacher à la venue du Messie. La plupart des faits que nous venons de signaler et ceux qui vont suivre en sont la preuve.

C'est ainsi qu'en racontant l'édification du temple de Salomon, il fait l'histoire *de la prumeria martyera per lo nom de Jesuschrist.*

Pour achever de bâtir le temple de Dieu, on avoit besoin d'une poutre de trente coudées de longueur; et comme on n'en trouvoit pas de cette dimension dans les alentours, Salomon fit couper le cèdre que son père avoit transplanté *en Jérusalem.* Par un miracle, dont le but est évidemment de réserver le cèdre pour la sainte croix, cette poutre — *ce saumie,* comme l'appelle le texte patois — bien que coupée à la longueur voulue, se trouva trop courte. Quand Salomon apprit cela, il la fit recouvrir de lames d'argent et transporter dans le temple, où il ordonna qu'elle fût *en honneur et révérence.* Les Juifs se portoient en foule au temple pour adorer la poutre merveilleuse, lorsqu'un jour une femme, *en vituperan le sanct saumie,* s'étant assise dessus, voit ses habits s'enflammer tout à coup, et saisie d'épouvante elle prononce ces paroles : *Propheta Deus; et Deus meus Jesus Christus.* Les Juifs répètent à l'envi qu'elle blasphème, la jettent hors du temple et la lapident.

Pour corroborer ce miracle étrange, l'auteur en raconte un plus étrange encore. Le voici : « Constantinoble es lo temple de « lemperador, lo plus bel et lo milhor ordonat que jamais home « vis : et aqui dedins la gleysa de sancta Sophia lo emperador « volia enterrar ung de sos parens : et quan home fasia la fossa « per lo enterra, els trobeguen dedins la terra ung home, lo- « qual tenia entre sas mas una platela de fin aur, en la quala « eran escrits las causas que se ensieguen en un cartel en grec. « Jesus nascestur (*sic*) ex virgine Maria per quem humanum « genus redimetur. Jesuchrist deu naisse de una Verges, la « quala se appelara Maria, per la quala human linatge sera re-

« semut. Et avia estat entre aquest mort bieu dos milla ans
» davan que Dieu preogues carn humana al ventre de la verges
« Maria. »

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ce passage, ou de l'ignorance de l'auteur, ou de la crédulité qu'il suppose à ses lecteurs. Sainte-Sophie, église chrétienne, bâtie deux mille ans avant la venue du Christ, est un de ces grossiers anachronismes, concevable peut-être au XIVe siècle, époque de la première édition de ce livre, mais tout à fait inexcusable au milieu du XVIe siècle, date de la traduction patoise.

Vous devinez que j'ai dû chercher à remonter à la source de ces légendes. Elles existent, pour la plupart, dans ces livres apocryphes des IIe et IIIe siècles dont je vous ai parlé. Malheureusement les textes sont d'autant plus rares, que, repoussés par l'Église dès leur apparition, ils n'ont pu être conservés qu'en dehors de l'enseignement dogmatique. Je me suis cependant assuré que les emprunts les plus considérables ont été faits à l'évangile de Nicodème, à celui de l'enfance du Christ, à celui de la naissance de Marie, et enfin au protévangile de Jacques frère de Jésus, tous reproduits dans la bibliothèque de Fabricius.

Notre auteur donne une raison assez ingénieuse de la nécessité du mariage de la Vierge. Il soutient que, d'après la loi juive, elle auroit été lapidée si elle étoit devenue mère sans avoir été mariée, et que, d'ailleurs, la chose étoit importante afin de tromper Satan : *Ut partus diabolo celeretur*.

La traduction françoise du *Vita Christi* renferme des détails empreints d'un certain parfum de poésie que le traducteur toulousain a maladroitement dédaignés. Notre Dame est dans l'étable obscure de Bethléem ; elle désire du feu et de la lumière. Joseph va en chercher ; mais il trouve toutes les portes fermées. Il s'adresse à un maréchal qui le repousse avec menaces ; la femme du maréchal, plus compatissante, décide son mari à satisfaire Joseph, à condition que l'époux de la Vierge emportera le feu dans son manteau. Joseph, plein de foi, ouvre son man-

teau et y reçoit un charbon incandescent. Mais quelle est sa surprise quand, en rentrant dans l'étable, il la trouva éclairée par deux cierges que deux anges y avoient apportés pendant son absence. A son arrivée, « nostra Dama lui dict : Joseph mon « doutx amys ou avez vous le feu? Hélas Marie veez-le icy en « mon manteau et quand il ovrit le giron il fust tout plain de « roses. Et Joseph lui dict Hélas Marie je cuydoie apporter de « feu et ce ne sont que roses. »

L'histoire de sainte Anastasie, qui remplit l'office de sage-femme auprès de la Vierge, est aussi touchante. Notre Dame, sentant qu'elle alloit devenir mère, supplie Joseph d'aller querir une femme pour l'aider dans ce moment pénible. Joseph va frapper à la porte d'Anastasie qui lui répond : qu'étant privée de mains, elle ne peut être d'aucun secours à sa femme. Joseph insiste; Anastasie le suit; et en arrivant près de Marie, elle lui dit : Comment vous aiderai-je? Je n'ai point de mains. « Et adonc « respond la glorieuse Vierge Marie ne vous chaille Anastasis « approchez vous tant seulement de moy et recevez l'enfant « qui vient. » Anastasie se trouva tout à coup des mains pour recevoir le Sauveur et en rendit immédiatement grâce au Dieu qu'elle venoit d'introduire dans le monde.

On lit dans le martyrologe qu'Anastasie, sainte du IIIe siècle, eut les pieds et les mains coupés pendant son martyre. C'est, sans doute, sur cette donnée que l'auteur du *Vita Christi* a brodé sa gracieuse histoire.

Vous avez déjà vu que c'étoit à la demande des habitans de Toulouse que cette traduction avoit été faite. Aussi l'auteur a-t-il commis à leur intention un très-flatteur anachronisme. Cet anachronisme consiste à placer au nombre des disciples dont est entouré Notre-Seigneur au moment où il va recevoir le baptême des mains de saint Jean-Baptiste, notre martyr saint Sernin qui appartient au IIIe siècle.

Nous nous arrêterons un instant aux noces de Cana pour signaler une de ces innocentes supercheries que notre auteur demande à son imagination lorsqu'il veut suppléer au silence

de la tradition. Les évangélistes n'ont pas cru nécessaire de nommer l'habitant de Cana dont on célébroit le mariage. On comprendroit que, voulant le désigner, l'auteur eût choisi un nom obscur, mais il ne se contentoit pas de si peu; il lui falloit un personnage célèbre, et il a pris, qui? saint Jean l'évangéliste, le disciple bien-aimé de Jésus, celui auquel du haut de la croix Notre-Seigneur recommanda sa mère, et qui du reste est mort vierge.

Notre auteur introduit aux noces de Cana un personnage qu'il nomme *Architrichlin*, *le plus honorable*, dit-il, *qui fut léans après Jésus-Christ et la vierge Marie.* On appeloit ainsi, dit D. Calmet, *le maître ou l'intendant du festin.* Quelques anciens ont cru qu'*Architriclinus* étoit le nom de l'époux des noces de Cana. On lit dans le roman de Garin le Lorrain :

> Par cil Dame Deu qui de liau fit vin
> Au jor des noces de S. Architriclin.

La première partie de ce livre singulier se termine par la vie de Judas Iscariote. Nous devons tenir compte au traducteur patois de l'effort de laconisme qu'il a fait en renfermant dans trente-deux vers la vie tout entière du traître, vie qui, dans la traduction françoise, n'occupe pas moins de huit pages in-4°. Je vous ferai grâce de cette affreuse poésie, que l'on pourra consulter à la note comme modèle des vers barbares de cette époque [1].

(1) Lo fals Judas foc dauant sa nayssensa
Preuist souuent per falsa vision
Don sos parens per euitar greuansa
Lo meten en Mar fugen deception
Et peys arriuec sens dubitation
En Scarioth ung Isla tal nommada
Don la regina ne fec reception
Et lo noyriç en loc dauer linada.
Apres auenguec la regina enfantec
Ung bel enfant de soun propi marit

La seconde partie, qui comprend l'histoire de la passion et de la résurrection de Jésus, ainsi que la mort de la Vierge, s'éloigne beaucoup moins de l'ensemble des faits qui forment la tradition de l'Église. On y remarque cependant toujours l'usage des noms modernes pour désigner les fonctions de la hiérarchie militaire et sacerdotale. Quand Pilate envoie chercher Jésus, c'est par un sergent; s'il s'adresse aux membres du Sanhédrin, il les appelle seigneurs et barons.

La troisième partie de cette espèce de trilogie est celle où l'auteur s'est livré à toute la furie de son imagination. Elle est, comme je l'ai déjà dit, intitulée : « La venjansa de nostre Saluador et Redemptor Jesuchrist et la destruction de Hierusalem fayta per Vaspasien Emperador de Roma. »

Vous venez de voir comment l'auteur du *Vita Christi* a travesti les livres saints en les surchargeant d'incidents bizarres

Loqual Judas vilanament tuec
　Donc cascun dels foc grandament marrit
Et quant venguec que el laguec ferit
　Lo maluat Judas fugit de la mayso
Ben sabia quel rey lo aguera aucit,
　Car aquo era be dreyt et mais raso.
Lo fals Judas tuec son propi payre,
　Per sa folia et maluada arrogansa,
Et peys apres el espousec sa mayre,
　Que foc ung cas de granda violensa
De que Pylat ne fec la concordansa.
　Per satisfa al murtre quaula fayt
Mas el ho fec tot per inaduertensa
　De que peys apres conoguec son mal fayt.
Judas conoguec son cas et son offensa
　De que el foc marrit et desplasent
Jamays naguec en el bon esperansa
　Lo Diable era en son gouuernament
Mas lo dos Jesus volguec estre content
　De lo perdonar son bofsier lanec far
Mas a la fin lo trasit durament
　Et en se penian sanec desesperar.

qui ne pouvoient qu'en altérer la grandeur et la sublime simplicité; vous allez apprécier maintenant la manière dont il a amplifié, ou plutôt dénaturé, le récit du siége de Jérusalem par Titus, récit que nous devons à l'historien Josèphe, que saint Jérôme mettait au niveau de *Tite-Live*, et qui prit une part personnelle à ce drame terrible.

La première inexactitude est d'enlever à Titus l'honneur de ce siége mémorable pour le reporter à Vespasien. Mais l'auteur préférait Vespasien à Titus. Il falloit, dans ses idées, que Vespasien se fît chrétien. Comment l'y amener? par un miracle; et vous avez pu voir que les miracles ne coûtent guère à notre conteur. On ne lit nulle part que Vespasien ait jamais été atteint de la lèpre. Notre auteur raconte que Jésus-Christ, tenant à arracher Vespasien à ses erreurs, lui avoit envoyé cette affreuse maladie, qui, résistant à toutes les ressources de l'art humain, faisoit dire aux médecins que la guérison n'étoit possible que par une grâce spéciale de Dieu.

En ce temps-là vint à Rome un certain Clément, qui se disoit disciple de Jésus. Guay, sénéchal de l'empereur, eut occasion de l'entendre et se convertit à la foi nouvelle. Vespasien l'entretenoit un jour de l'espérance qu'il avoit d'obtenir sa guérison des dieux de l'empire. « Ne comptez pas sur eux, répondit Guay, ils n'y pourront rien. Mais j'ai entendu dire qu'il y eut à Jérusalem un prophète du nom de Jésus, crucifié par ordre de votre prévost Pilate. On m'a assuré que si l'on avoit quelque chose qui eût touché son corps, et qu'on crût fermement en lui, on pourroit guérir de quelque maladie que ce fût. » Vespasien, saisissant avidement cette voie de salut, chargea Guay lui-même de cette commission, ajoutant que, s'il étoit guéri, comme Guay lui en donnoit l'espoir, il vengeroit le Nazaréen, et que, pour punir les Juifs d'avoir acheté un si grand prophète trente deniers, il vendroit tous ceux qui tomberoient en son pouvoir à raison de trente pour un denier.

Guay part en toute diligence et arrive bientôt à Jérusalem. Il descend chez un bon juif, nommé Jacob, qui lui raconte

qu'une pauvre femme de Galilée, atteinte de la lèpre, avoit été guérie radicalement par l'intervention de Jésus-Christ. Jésus étoit sur la croix, dans les sueurs de l'agonie; la vierge Marie prit un morceau de toile que Véronique portoit sur la tête et fut en essuyer le visage de son fils. L'image du Christ resta empreinte sur la toile, et dès que Véronique l'eut touchée, elle se trouva guérie.

Véronique vivoit encore, et Guay la décida sans peine à l'accompagner à Rome pour essayer sur l'empereur l'effet miraculeux de la précieuse relique qu'elle avoit du Sauveur.

A leur arrivée dans la capitale de l'empire, ils trouvent Vespasien fort malade. Celui-ci, enchanté d'apprendre le succès de la mission de Guay, convoque toute sa cour, dans laquelle se trouvoient, dit l'auteur, des rois, des ducs, des comtes, des barons et toute la chevalerie. Il étoit tellement affoibli qu'il ne pouvoit se soutenir et qu'il devoit, le lendemain, couronner son fils Titus empereur. Guay le prévient qu'il n'obtiendra sa guérison que s'il met toute sa confiance dans le fils de Marie. L'empereur promet de le faire et ajoute : que si le prophète lui fait l'insigne faveur de lui rendre la santé, il veut venger sa mort. L'épreuve est renvoyée au lendemain et doit se faire devant toute la *Baronnie*. Vespasien, pour suivre le conseil de Guay, n'adora pas ce jour-là ses idoles.

Véronique, prévenue par Guay qu'elle doit être présentée le lendemain à l'empereur, se met aussitôt en prière pour demander à Dieu la grâce d'opérer la guérison de Vespasien. Un hasard providentiel la rapproche du disciple Clément, qui avoit converti Guay à la foi chrétienne et qui consent à venir exposer devant l'empereur les mystères de la divine mission du Christ. Véronique, persuadée qu'entre les mains de ce fervent apôtre de la foi nouvelle la relique aura plus d'efficacité, la lui confie, et le lendemain elle est introduite avec Clément devant l'empereur. Clément expose avec chaleur toutes les circonstances de la naissance, de la vie et de la passion de Jésus-Christ propres à toucher le cœur de l'empereur, et quand il croit avoir suffisam-

ment agi sur l'esprit de son auguste auditoire, il déploie subitement la toile de Véronique, et Vespasien s'écrie qu'il vient d'être guéri.

Notre auteur, jaloux de témoigner de la reconnoissance de Vespasien pour l'opérateur de sa merveilleuse guérison, le fait immédiatement créer pape par l'empereur. Il n'y a qu'un malheur, c'est que d'abord les Césars du premier siècle firent plus de martyrs que de papes, et que, d'un autre côté, Vespasien, qui est mort en 79, n'a pas pu instituer saint Clément Ier, qui n'a été élu qu'en 91, sous Domitien.

Vespasien tenoit à accomplir son vœu ; aussi le voyons-nous s'embarquer pour la Palestine avec tous ces rois, ducs, comtes, barons et chevaliers au nombre de trois cent mille. Cette croisade anticipée étoit partie sur neuf cents galères et trente mille vaisseaux de charge. Favorisée par un temps à souhait, elle débarquoit cinq jours après à Acre qui se rendit à discrétion. Entre Acre et Jérusalem, l'empereur assiége la citadelle d'*Arcaphat* dont il passe la garnison au fil de l'épée, en épargnant seulement l'historien Josèphe que notre traducteur appelle Jaffet, et qui accompagne le vainqueur au siége de Jérusalem. Parmi les détails les plus curieux de ce siége, je vous signalerai la manière assez nouvelle dont Vespasien approvisionne d'eau son armée par le conseil de Josèphe ; il n'est question de rien moins que de 60,000 peaux de bœufs et de vaches que l'on avoit étendues sur des poutres en manière d'aqueduc pour amener dans la vallée de Josaphat les eaux du fleuve du diable qui n'est autre que le lac Asphaltite.

Les assiégés, qui avoient compté sur les effets de la sécheresse pour être débarrassés de leurs ennemis, virent avec désespoir le secours inespéré qui arrivoit à Vespasien. Mais ils n'en persistèrent pas moins à se défendre courageusement. La famine survint et avec elle se produisirent, dans cette malheureuse cité, tous les crimes enfantés par la faim. L'histoire dit bien qu'on vit une mère faire rôtir et dévorer son enfant ; mais notre auteur, qui veut toujours enjoliver les choses, prétend

que c'est sur l'ordre d'un ange et pour accomplir une des prophéties de Jésus que ce forfait odieux fut commis. Pilate sentit, en passant dans la rue, l'odeur de cet étrange mets, et envoya chez la malheureuse mère réclamer une part du festin. Mais ses émissaires reculèrent d'horreur à l'aspect de ce nouveau repas d'Atrée, et rapportèrent à Pilate ce qu'ils avoient vu. Disons à sa louange que ce récit fit sur lui une telle impression qu'il resta trois jours malade dans son palais. Pilate ne pouvant plus nourrir ses sujets, leur conseilla de moudre leur or, leur argent et leurs pierres précieuses et de les prendre comme aliment, ce qui les fit vivre pendant vingt-deux jours. Enfin, pressés par les Romains, ils furent obligés de se rendre à merci.

Vespasien, qui vouloit faire expier aux Juifs la mort de Jésus, livra trente Juifs pour un denier à chacun de ses soldats qui, sachant que les Juifs avoient avalé leurs trésors, égorgèrent impitoyablement les prisonniers, croyant retrouver dans leurs entrailles les richesses dont ils s'étoient nourris par le conseil de Pilate. Vespasien en réserva seulement six séries de trente, ce que l'auteur patois appelle naïvement : *sieis dineiradas — six denierées*. — Il les fit lier et mener à Acre, les plaça sur trois navires qui furent conduits en pleine mer et abandonnés à la grâce de Dieu. Elle ne leur fit pas défaut, et sans doute, comme dit l'auteur, Dieu voulut qu'il restât sur terre quelques débris de la nation juive en souvenir de sa passion. Il fit aborder l'un des navires à Narbonne, le second à Bordeaux, et le troisième en Angleterre.

La conquête de la Judée accomplissoit le vœu de Vespasien. Il put en toute sûreté de conscience retourner à Rome pour recevoir le baptême du pape Clément. Mais il restoit encore un grand coupable à punir. C'étoit Pilate. Un matin, au sortir de la messe de saint Clément, Vespasien et Titus assemblèrent les sénateurs, et leur ordonnèrent de juger Pilate. Ce ne fut pas long; ils le déclarèrent coupable, et le condamnèrent à mort, remettant, selon un prétendu décret d'Auguste, l'exécution de leur arrêt à la justice de Vienne. Ici l'auteur raconte avec une

volupté de cannibale les vingt-deux jours do supplice réservés à Pilate ; je vous fais grâce de cette boucherie, car un dernier miracle qui termine le livre en empêcha l'exécution. Pilate, arrivé à Vienne, fut enfermé dans une tour qui se trouvoit sur le pont du Rhône ; et le jour fixé pour son supplice, le peuple se rassembla en foule sur la place. Les justiciers entrèrent dans la tour pour conduire Pilate à l'échafaud ; mais à peine étoient-ils entrés qu'ils la sentirent trembler sous leurs pas, et qu'on vit apparoître aux fenêtres et aux créneaux une multitude innombrable de diables répétant à grands cris : Il est à nous, il nous appartient ! et soudain la tour s'affaissa dans le Rhône, et disparut dans un tourbillon d'eau. Les Viennois voulurent sonder l'abîme, mais quatre cents brassés de cordes ne purent pas en mesurer la profondeur.

L'auteur explique naïvement pourquoi les diables emportèrent ainsi Pilate avant son supplice. C'est, dit-il, qu'il auroit pu se repentir au moment suprême, et qu'ils vouloient être sûrs de l'avoir toujours avec eux en corps et en âme.

Il seroit aisé, à l'occasion de cette fable, de faire parade d'une facile érudition ; je m'en garderai bien : que nous importe d'ailleurs que Pilate soit ou non mort à Vienne? ce qu'il y a d'à peu près certain sur son compte, c'est qu'il se tua, l'an 40 après Jésus-Christ, pour se soustraire à la cruauté de Caligula.

L'on me pardonnera, je l'espère, cette longue analyse en faveur de l'origine toulousaine d'un livre qui avoit été fait pour le peuple, et qui représente beaucoup mieux la langue vulgaire de notre province, dans la première moitié du XVIe siècle, que les écrits en vers, où la forme poétique et l'imitation dominent toujours.

Dans cet ouvrage les désinences caractéristiques de la langue romane se retrouvent encore presque toutes ; mais on sent par l'envahissement de certains mots, et par l'adoption de certaines tournures, que la langue du Nord a déjà déposé de nombreuses alluvions, et que bientôt va commencer le déclin de l'idiome

qui pendant huit siècles avoit régné sans partage dans nos contrées.

C'étoit la conséquence inévitable de la prépondérance acquise par la France d'outre-Loire. La langue d'Oc, dédaignée dès longtemps par les hommes graves qui avoient trouvé dans le latin une langue universelle ; repoussée par tout ce qui tenoit au pouvoir civil, ne fut jamais employée par la science. Enfin, dans la poésie, où personne ne conteste ses succès, elle resta toujours inférieure, pour la perfection, aux dialectes harmonieux de l'antiquité, et dut nécessairement s'éclipser pour ne plus jeter que quelques lueurs intermittentes.

C'est ainsi que la langue des troubadours, amoindrie et dédaignée, fut renfermée chaque jour davantage dans le cercle des besoins vulgaires; et tandis que ses sœurs puînées, l'italienne et l'espagnole, se fixoient et se développoient par la culture intellectuelle et la suprématie politique, elle descendit graduellement jusqu'à ne plus être qu'un patois.

Souveraine détrônée, elle trouva encore des courtisans pour la consoler de son abaissement. Mais malgré le mérite reconnu de quelques-uns de ses poëtes, elle ne put jamais se relever du coup mortel qui lui avoit été porté, car elle étoit frappée d'impuissance. Et pour exprimer des sentimens ou des besoins nouveaux, elle étoit obligée d'emprunter ses expressions à l'orgueilleuse rivale qui l'avait dépossédée.

Vous ne prendrez certainement pas la peine de rechercher l'utilité de ce mince travail ; cependant ne fût-il que le résultat d'une fantaisie, j'oserai me féliciter du sentiment pieux qui m'a porté à recueillir cet orphelin de la typographie toulousaine. Je ne ferai pas sa gloire, à coup sûr. Mais si cet unique exemplaire disparoît jamais, l'on trouvera peut-être dans votre Bulletin la preuve de son existence. C'est ainsi que j'ai découvert dans les archives de l'Académie des sciences de Toulouse le titre complet d'un livre patois dont la publication étoit presque problématique, et qui peut dès aujourd'hui prendre

rang dans la grande famille bibliographique. C'est un enfant perdu dont j'ai retrouvé l'acte de naissance (1).

Si l'on admet comme légitime le bonheur de l'horticulteur qui possède une variété unique de tulipe, ne devra-t-on pas avoir quelque indulgence pour le bibliophile qui compte ses richesses? La possession exclusive est une des jouissances les plus intimes de la propriété, et sous ce rapport, on peut l'affirmer, la science bibliographique sera longtemps à l'abri des doctrines communistes, car, pour emprunter le mot d'un homme d'esprit : *si l'amour de la propriété disparoissoit jamais de la surface de la terre, on le retrouveroit à coup sûr dans le cœur d'un bibliophile.*

DESBARREAUX-BERNARD,
Docteur-médecin.

Toulouse, septembre 1850.

(1) Ce sera le sujet d'une prochaine lettre.

VENTE DE LIVRES (1).

BIBLIOTHÈQUE DE M. M***.

« Le Catalogue que nous publions aujourd'hui, mérite de « fixer les regards des amateurs. Depuis longtemps, on n'a- « voit soumis aux enchères un aussi grand nombre de livres « curieux, rares et se recommandant par divers titres, à l'at- « tention des bibliophiles; quoiqu'on puisse remarquer que « ce Catalogue ne forme pas un tout complet, cependant on « verra que chaque série fournit un certain nombre de volumes « intéressans soit pour le fond, soit pour la forme. Les « beaux spécimens de reliure, tant ancienne que moderne, sont « nombreux; c'est une galerie d'exposition où nos meilleurs « artistes sont représentés. »

C'est ainsi que commence la préface du Catalogue de M. M***; et certes, les livres que renferme cette bibliothèque, justifient parfaitement ces observations préliminaires. Avant tout, il faut se rappeler que les livres anciens ne sont pas seulement faits pour être lus, mais encore pour être étudiés. Le véritable bibliophile ne se borne pas à apprécier la valeur littéraire d'un volume; il le considère aussi sous le rapport historique et même, si nous pouvons nous servir d'une telle expression, sous le rapport archéologique. Il examine l'époque où ce livre a été composé; la société dont il a fait les délices; puis, le lieu et la date de l'impression, le nom de l'imprimeur, la nature du papier, les encadremens et les figures dont il est orné; enfin, la reliure et l'état de conservation du volume. Ces diverses con-

(1) La vente aura lieu le 14 novembre prochain et les vingt-trois jours suivants.

sidérations n'échappent point à un amateur éclairé et donnent souvent un prix élevé à des livres qui, sans cela, passeroient inaperçus.

Ouvrons maintenant le Catalogue de la bibliothèque de M. M***, et nous verrons à l'œuvre le bibliophile, l'archéologue et l'homme studieux. Le bibliophile choisira l'un de ces beaux exemplaires purs, lavés et réglés, tels que savoient les faire préparer les amateurs distingués d'autrefois. L'archéologue convoitera un volume bien relié par Dusseuil, artiste dont les ouvrages servent encore de modèles aux relieurs de notre époque. L'homme studieux cherchera à devenir possesseur d'un bon texte latin que Ch. Plantin, célèbre imprimeur d'Anvers, publioit au temps de nos Estienne qu'il a, peut-être dépassés.

Pour convaincre nos lecteurs du Bulletin de l'exactitude de nos assertions, nous croyons utile de citer quelques articles de cette précieuse collection.

Le n° 5 est une *Bible* françoise imprimée à Cologne. La Bible tout entière est contenue dans un volume de format portatif, in-12, ou petit in-8° de Hollande; et malgré la petitesse des caractères qui ont servi à l'impression, ce livre se lit avec une extrême facilité. Aussi, la Bible de Cologne jouit d'une réputation incontestée et les amateurs la recherchoient autrefois plus encore qu'ils ne la recherchent aujourd'hui. C'est par suite de la valeur qu'on attache à ce volume, qu'un bibliophile du XVIIIe siècle a fait relier cet exemplaire par Padeloup, avec de riches compartimens et des ornemens de l'époque que nous connoissons sous le nom de Pompadour. Cet article intéresse à la fois, la religion, la bibliophilie, les beaux-arts et la mode.

Le n° 89 est un *Traité manuscrit de Saint-Augustin,* composé en 559 et écrit vers 1250. Ainsi le texte date du règne de Clotaire I, l'un des fils de Clovis et l'écriture date du temps de saint Louis.

Sous le n° 59, nous trouvons un missel dont la pureté et la fraîcheur étonnent, lorsqu'on s'aperçoit que ce manuscrit est

du xvᵉ siècle. Les miniatures remarquables dont il est illustré appartiennent à l'école espagnole et il est fort rare de rencontrer de telles peintures qui datent de cette époque reculée. De plus, ce livre a été couvert d'une élégante reliure du xviᵉ siècle, que nos plus belles imitations modernes n'ont pas encore surpassée. Nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs, le fac-simile de cette reliure.

Nous indiquerons le nº 21, *Icones historiarum Veteris Testamenti*; l'histoire de l'Ancien Testament en figures gravées sur bois par le célèbre Holbein et le numéro suivant, un exemplaire du même ouvrage traduit en espagnol. Cette édition est encore plus rare que l'édition latine.

Si nous pouvions poursuivre nos observations, il nous faudroit citer presque tous les articles du Catalogue. Nous nous contenterons de signaler le nº 441 *Albertus Magnus*, publié par Zainer, premier imprimeur de la ville d'Augsbourg; le nº 62, l'*Office de la Vierge*, imprimé à Naples en 1478, par Mathias Morave, le meilleur imprimeur italien du xvᵉ siècle, après Janson; il serait difficile de faire mieux aujourd'hui et surtout sur peau vélin.

Nous pourrions citer le nº 61, ces belles heures de Simon Vostre, imprimées sur peau vélin, ornées de figures peintes en or et en couleur. Les encadremens varient à chaque page, et c'est là qu'on retrouve les modes du temps et la danse des morts habillés à la françoise et chantant les litanies des agonisans.

La composition d'une pareille collection de livres est difficile et coûteuse; mais aussi combien elle doit intéresser les bibliophiles! Les volumes que renferme cette bibliothèque fournissent de précieux documens pour l'histoire de l'imprimerie et de la reliure. En parcourant les diverses séries, on trouve dans l'histoire des religions, les schismes, les usages et quelques satires rares qui se rattachent à l'histoire religieuse; dans la jurisprudence, une suite de procès curieux ou scandaleux; dans les sciences et arts, nous rencontrerions une foule d'ou-

vrages qui mériteroient d'être cités ; mais nous avons hâte de terminer cet article et nous ne parlerons pas du bel exemplaire de l'*Aristote des Aldes*, ni du précieux volume sur *peau vélin* de la *Manière de traiter les plaies*, qui a appartenu à Henri II, nous nous arrêterons seulement au n° 812, le *Livre du Faulcon* (1).

On sait qu'un rondeau placé au verso du premier feuillet donne en acrostiche le nom de l'auteur *Isabeau Faucon*. Son titre l'avoit d'abord fait classer parmi les livres de chasse, mais après l'avoir examiné nous avons reconnu que sa véritable place est celle que M. Brunet lui a assignée, c'est-à-dire dans les poëtes. Nous observerons aussi que le *Livre du Faulcon des dames*, petit in-8°, qui se vendoit 141 fr., chez Nodier, que le *Livre du Faulcon d'amours*, qui, à la vente de Crozet, n'a été adjugé qu'à 151 fr. à cause de deux feuillets refaits à la plume, le *Livre du Faulcon*, imprimé par Vérard vers 1500 (2), et celui du *Petit-Laurens*, ne sont qu'un seul et même livre en plusieurs éditions et avec des titres différens. La plus ancienne impression que l'on connoît de ce livre étoit de Vérard, vers 1500, et celle dont il est question dans cette bibliothèque est imprimée vers 1490 par le Petit-Laurens, qui a publié vers cette époque et avec les mêmes caractères la fameuse *Danse aux aveugles*.

Dans les belles-lettres, série si nombreuse et si riche, nous nous bornerons à citer un magnifique exemplaire d'*Alain Chartier*, imprimé par P. Le Caron, en 1489, et les *Vigilles de Charles VII*, édition de Jéhan Dupré, volume revêtu d'une somptueuse reliure parsemée de fleurs de lis. Ce livre est si rare, que le prince d'Essling, qui mettoit tous les soins possibles à enrichir son admirable collection, n'avoit pu en trouver qu'un

(1) Nous renvoyons cependant nos lecteurs à l'intéressante notice de M. P. de Malden, sur le n° 498, le *Miroir politique*, qui se trouve dans ce numéro.

(2) Le seul exemplaire connu de cette édition a été vendu 410 francs chez le prince d'Essling. Elle a été réimprimée par les membres de Roxburghe-Club, à cause de sa grande rareté.

exemplaire incomplet. Nous citerons encore le superbe exemplaire du Marot de *Lyon à l'enseigne du rocher*; parmi les romans de chevalerie, l'*Arbre des batailles*, d'Honoré Bonnor, le seul exemplaire de l'édition de Vérard, que nous ayons encore rencontré complet dans une vente (1); et nous signalerons en forme d'erratum le *Molière*, imprimé à Paris, en 1697, exemplaire de la duchesse du Maine, dont la date a été oubliée dans le catalogue.

Nous terminerons sans parler de l'histoire. Tous les articles que contient cette série sont intéressans, ou au moins utiles. La lecture du Catalogue suffira pour en faire apprécier l'importance à sa juste valeur. La condition des livres ajoute un nouveau prix aux ouvrages que nous passons sous silence; car c'est l'habile successeur de Simier, M. Petit, qui a relié, en véritable artiste, les trois quarts des livres de cette bibliothèque.

J. T.

(1) Celui du prince d'Essling, incomplet du titre, s'est vendu 210 francs.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Le Miroir politicque, œuvre non moins utile que nécessaire à tous monarches, roys, princes, seigneurs, magistrats, et autres surintendans et gouverneurs de républicques. Par Guillaume de La Périère Tolosain. *A Lyon, par Macé Bonhomme*, 1565, de 199 ff., chiff. et de 6 ff. prél. non chiff.

Ce Guillaume de La Périère, le plus redoutable rival de l'auteur du *Parnasse*, le fécond Corrozet, dans la composition des emblèmes, des sentences, des apophthegmes et quatrains moraux, aidé des minces élòges de Colletet (1) et de quelques mauvais complimens de l'abbé Goujet (2), est arrivé tant bien que mal à la postérité, entouré de la pâle auréole d'un demi-poëte, et c'est plus particulièrement en vertu de ses exploits versificailleurs qu'il est connu des bibliographes et des bibliophiles.

Ses ouvrages en prose valent cependant beaucoup mieux que ses poëmes : *le Théâtre des bons engins auquel sont contenus cent emblèmes moraux*, et que sa *Morosophie* (folle sagesse), *contenant cent emblèmes moraux illustrés de cent tétrastiques latins réduitz en autant de quatrains françois*. Cités avec soin dans les annales bibliographiques et fort recherchés des amateurs; et pour n'en mentionner qu'un avec le *Miroir politicque*, *les annales de Foix, jointz à icelles les cas et faictz dignes de*

(1) Discours de la poésie morale.

(2) Bibliothèque françoise.

perpétuelle récordation advenuz tant aux pays de Béarn, Commynge, Bigorre, Armygnac, Navarre, que lieux circonvoisyns depuis le 1er, comte de Foix, Bernard, jusques à très-illustre prince Henri d'Albret, comte de Foix et roi de Navarre, imprimées à Tholose, in-4°, par Nicolas Vieillard, 1539, méritoient, à plus juste titre, une annotation que j'ai trouvée à grande peine chez le Père Le Long.

Le philosophe politique et l'historien sont supérieurs au poëte, mais ce dernier seul a surnagé sur la mer de l'oubli, grâce sans doute à sa légèreté!

Son Miroir politicque, qu'il appelle ainsi parce que « cil qui se mire et regarde dans un miroir n'y veoit pas tant seulement sa face ains y verra par ligne reflexe la plus grand partie de la salle ou chambre en laquelle il sera. Semblablement tout admirateur politicque qui se voudra mirer au présent miroir.... pourra veoir en iceluy racourci et sommairemement agrégé tout ce qui lui est nécessaire de veoir pour bien et deüment exercer son office sans qu'il ait peine de feuilleter plusieurs autheurs grecs et latins qui diffusement en ont escrit; » répond sincèrement à son titre et retrace avec fidélité les divers principes qui doivent guider les gouvernans et les gouvernés, et je connois peu de livres qui aient pu plus facilement que celui-là, d'une manière sommaire s'entend, mettre un homme sachant lire et intelligent, au fait de ses devoirs envers les autres et les devoirs de ceux-ci envers lui.

On peut même mentionner au nombre des bonnes choses dites sur ces matières : le chapitre relatif aux diverses formes des gouvernemens monarchiques, républicains et démocratiques. — Les chapitres « *des motifs qui changent ou ruynent les états.*

« *Des remèdes qui gardent de sédition les républicques tels que les magistrats qui se contentent de peu, la médiocrité des biens, la droicte distribution des honneurs, les élections de ceux qui la méritent*, et autres moyens excellens, mais qui, avant lui et après lui ont été et sont assurément jugés comme trop

difficiles à administrer, eu égard à ce que nous voyons des républiques passées et présentes.

« *De l'organisation de la famille.*

« *De la conjonction et mariage,* qui impose cinq lois seulement au mari et huit très-longues à la femme (il s'est montré peu galamment cauteleux à son égard).

« *De l'institution et nourriture des enfans,* » qui renferment tous bien et clairement exprimées des règles, certes qu'il n'a point inventées, mais que d'autres depuis ne se sont pas vantés de lui avoir prises.

J'ajouterai que contrairement aux habitudes de style trop rigoureusement sentencieux ou parfois bizarrement amphigourique des auteurs, ses contemporains, qui ont traité le même sujet, il est très-sobre de prolégomènes, net dans ses définitions, et sait néanmoins s'étendre à propos.

C'est là l'impression que le fond du livre m'a produite et je crois pouvoir le recommander aux gens curieux d'apprécier philosophiquement, le mode usité, à tel moment donné, par l'esprit humain pour comprendre et traduire certaines vérités morales et politiques.

Maintenant pour la forme, il offre des particularités utiles à signaler aux curieux et aux amateurs des beaux livres.

Notre exemplaire, d'une conservation irréprochable, est de l'édition originale, in-folio, que M. Brunet ne cite que d'après Du Verdier, n'ayant eu l'occasion de voir qu'une édition in-8° de 1567. Sous le titre plus court de : *Miroir politique, contenant diverses manières de gouverner et policer les Républiques,* édition qu'à mon tour je n'ai point vue, mais qui doit difficilement atteindre le degré de perfection de cet in-folio sorti des presses de Macé Bonhomme, dont on trouve sur le premier feuillet la marque distinctive : Persée tenant en main la tête de Méduse et la devise : ΕΚ. ΠΟΝΟΥ ΚΛΕΟΣ, digne des temps où les imprimeurs arrivoient à la gloire.

On y remarque notamment une série de dix-neuf feuillets gravés pour l'intelligence du texte, qui offre le rare spécimen

d'un des premiers essais de l'instruction, par l'emploi des tableaux mnémoniques et synoptiques.

Il y a de plus çà et là quelques gravures (personnages et ornemens) que par induction il est permis de croire l'œuvre de Jean Moni ou de Bernard Salomon, M. Violet le Duc, dans sa bibliothèque poétique, attribuant à ces deux graveurs, les vignettes que contiennent *la Mosographie et le Théâtre des bons engins*, publiés vers la même époque.

Enfin les cinq premiers feuillets sont, suivant l'usage, consacrés à l'éloge de Guillaume de La Périère pour lequel, tant en vers latins que françois, Pierre de Fontaugier, Bernard de Poey de Luc, Cayret, Rolosani et Guillaume Idriard ont prodigué les trésors hyperboliques de leur muse de circonstance, et ont pu, accolés ainsi à une renommée plus robuste que la leur, affronter les âges méchamment oublieux pour eux.

Quant au sixième, il contient le quatrain suivant : *Le livre au lecteur* :

« Pour m'acheter ne craint point à despendre,
« (Begnin lecteur) car eñ moy pourras veoir,
« Si beaux discours, que si tu veux apprendre,
« Tu serviras aux autres de miroir, »

qu'en terminant, il me paroît bon de citer comme modèle des réclames d'alors, auprès desquelles les nôtres, si l'on considère le nombre de lignes, sont devenues de véritables poëmes, preuve évidente du progrès et du zèle des éditeurs pour le succès des livres du jour, qu'on ne sauroit trop prôner d'avance!

P. DE M.

N. B. L'exemplaire sur lequel a été faite cette notice se trouve dans la bibliothèque de M. M***, dont la vente doit se faire le 11 novembre prochain. Voir le *Catalogue*, n° 498.

— *Véritable discours de ce qui s'est passé en l'assemblée politique des Eglises réformées de France, tenue à Saumur par la permission du Roy, l'an* 1611. *Servant de supplément aux Mémoires du duc de Rohan* (Hollande, Elzévir), 1646, petit in-12.

Il m'a paru d'autant plus utile de donner une nouvelle description de ce volume, que M. Bérard dit, page 131 de son *Essai bibliographique sur les éditions des Elzévirs,* qu'il a 135 pages; qu'il est important de remarquer ce nombre, parce que chacune des quatre pièces qu'il renferme est terminée par le mot *fin*, et qu'il n'a point de table.

Y a-t-il ici erreur de la part de M. Bérard, ou la même année a-t-elle donné naissance à deux éditions de ce livre, dont l'une auroit 135 pages, et l'autre 126 seulement? Dans celle-ci la première pièce finit à la page 66, au bas de laquelle on lit la réclame RE, première syllable de RÈGLEMENT GÉNÉRAL, etc., titre en cartouche de la seconde pièce qui finit à la page 80, au bas de laquelle se trouve la réclame CA, première syllabe du titre en cartouche de la troisième partie: CAYER DE L'ASSEMBLÉE A NAMUR, L'AN 1611. Cette pièce finit à la page 106, qui porte pour réclame RE; et à la page suivante on lit ce titre en cartouche: RESPONSE AU CAYER DE L'ASSEMBLÉE DE NAMUR. Cette quatrième pièce finit à la page 126, qui se termine par un petit cul-de-lampe à lignes entortillées, souvent employé par les Elzévirs. On voit que, malgré que chacune des quatre pièces se termine par le mot *fin*, les réclames font de suite reconnoître si le volume est incomplet. Un second moyen de contrôle, c'est de s'assurer que le cul-de-lampe termine l'ouvrage. Du reste, ce volume se trouve rarement seul; il est joint d'ordinaire aux *Mémoire du duc de Rohan*, imprimés la même année, dans la table desquels il est indiqué.

J. CHENU.

NOUVELLES.

M. Polain, membre de l'Académie royale de Belgique, vient de mettre au jour la célèbre chronique de Jean le Bel, dont parle Froissart, en divers endroits de son immortel ouvrage, et que l'on croyoit à jamais perdue.

Cette chronique forme un beau volume in-8°, imprimé en caractère gothique, sur papier de Hollande et d'une exécution parfaite. Il n'en a été tiré que cent vingt-cinq exemplaires numérotés à la presse, qui ne sont point dans le commerce. Le livre est dédié à M. Paulin Paris, de l'Institut.

« La chronique de Jean le Bel est un travail d'une extrême importance, dit M. Polain, une source infiniment précieuse à consulter pour l'histoire des règnes d'Édouard III et de Philippe de Valois. Froissart, en effet, ne peut être considéré comme auteur contemporain des événemens qu'il a rapportés dans son premier livre; *il estoit alors trop jeune de sens et d'âge*; Jean le Bel, au contraire, s'est trouvé mêlé à la plupart d'entre eux; il les a connus, ou par lui-même ou par des personnes qui devoient en être parfaitement instruites, par messire Jean de Hainaut, entre autres, auquel il soumit son ouvrage après l'avoir achevé. La Curne de Sainte-Palaye a donc eu raison de dire qu'il eût été impossible au chroniqueur de Valenciennes de choisir un guide mieux informé, un meilleur garant des faits qu'il avoit à retracer. Comme ce dernier, qu'il a eu la gloire d'inspirer, qu'il nous a valu peut-être, Jean le Bel peint avec de simples et fortes couleurs; son récit est vif, attachant, plein de charme, digne enfin de Froissart lui-même, le narrateur par excellence. »

L'introduction que le savant éditeur a placée en tête de l'ou-

vrage renferme des détails entièrement neufs sur l'illustre chanoine de Liége et sur la nature des emprunts que Froissart a faits à sa chronique. Le texte est suivi de notes explicatives qui complètent les renseignemens donnés dans l'introduction, et qui font de ce livre l'une des publications les plus intéressantes qui aient paru depuis longtemps chez nos voisins.

— La bibliothèque du Luxembourg, importante collection de documens politiques, est maintenant ouverte pour l'étude, et livrée au public tous les jours, de dix heures à trois heures.

— M. J. Barrois vient de faire hommage à la bibliothèque royale de Turin d'un exemplaire de son beau livre : *Dactylologie* (voy. *Bulletin*, n° 1112, p. 743). C'est M. le marquis Costa de Beauregard qui a bien voulu se charger de le présenter à cet établissement. Le *British museum* de Londres a déjà eu la même faveur de l'illustre savant.

— Un livre très-important étoit en vente, ces jours derniers, à la librairie de M. Jannet. C'étoit par *soumissions cachetées* que l'adjudication devoit se faire. Elle a eu lieu en effet le 21 octobre, et c'est M. Yéméniz qui est resté l'heureux possesseur de ce volume unique, au prix de 1275 francs, qu'il avoit lui-même fixé. Après la dernière enchère de l'illustre bibliophile lyonnois, venoit celle de notre Bibliothèque nationale, qui étoit de 1005 francs.

Voici la description de ce beau livre, que du reste nous empruntons à la circulaire :

Description. Un volume petit in-folio gothique, imprimé sur PEAU DE VÉLIN, feuillets chiffrés II-XCVIII, lignes longues à 38 par page.

Le feuillet II commence ainsi :

« Cy comence le prologue du liure de Cleriadus et Meliadicé. »

Le verso du feuillet XCVIII finit ainsi :

« Cy finit le romant et chronique de Cleriadus et Meliadice

« fille au roy dengleterre. Nouuellement imprime à Paris le
« huitiesme iour de mai mil quatrecenz quatrevingz et quinze.
« Pour Anthoine verad (Verard) libraire demourant sur le pont
« nostre dame a limaige sainct Iehan leuangeliste, ou au palays
« au premier pilier deuant la chapelle ou on chante la messe
« de messeigneurs du parlement. »

La plupart des sommaires ont été recouverts de miniatures bien exécutées, au nombre de 35, et reportés en marge, d'une écriture du XVe siècle. De jolies bordures accompagnent ces miniatures, et toutes les lettres initiales des chapitres sont en or et en couleurs.

Le volume est bien conservé et grand de marges (30 millimètres en tête, 44 en gouttière et 66 en queue).

D'après cette description, on peut reconnoître qu'il est incomplet du premier feuillet. Il est impossible de savoir si ce feuillet étoit blanc ou s'il portoit un titre. Il manque également à la fin un feuillet, qui probablement étoit blanc.

Malgré ces défectuosités, ce volume est infiniment précieux. C'est le SEUL EXEMPLAIRE CONNU de cette édition du roman de *Cleriadus et Meliadice*, laquelle est antérieure de dix-neuf ans à la plus ancienne de celles citées par les bibliographes.

— La bibliophilie vient de faire une perte sensible dans la personne de M. Van Golbeschroy, ancien ministre des Pays-Bas, un des plus fidèles abonnés au *Bulletin du Bibliophile*. Cet amateur éclairé avoit réuni une jolie collection d'elzevirs rassemblés avec grand soin, et qu'il affectionnoit d'une manière toute particulière.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

1123. AGRIPPA. De vanitate scientiarum. *Lugd. Batavor*, 1644, pet. in-12, vélin, bl. et doré.................... 12—»

Très-jolie reliure ancienne sur une édition elzevirienne peu commune et ornée d'un curieux frontispice gravé.

1124. ALMANACH des cocus, ou amusemens pour le beau sexe, pour l'année M.DCC.XLII, auquel l'on a joint un recueil de pièces sur les francs-maçons. Par un philosophe garçon. *A Constantinople, de l'imprimerie du Grand Seigneur*. 1742, in-12, v. jasp................................ 20—»

Petit livre rare et quelque peu facétieux.

1125. APRÈS-SOUPERS (les) de la société, petit théâtre lyrique et moral sur les aventures de ce jour (par Billardon de Sauvigny). *Paris, chez l'auteur*, 1783, 23 part. en 6 vol. pet. in-18, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)............... 26—»

Exemplaire de Soleinne. Jolies figures et musique gravée.

1126. Boetius. In Topica Ciceronis Anitii Manlii Severini Boetii commentarius. — Ejusd. de differentiis Topicis. *Parisiis, ex Rob. Stephani.* 1528-1530, 2 part. en un vol. pet. in-8, veau. (*Anc. rel.*)............................ 46—»

Exemplaire de P. Pithou, avec sa signature sur le titre. Il a d'abord appartenu à Aimar Rançonnet, président au Parlement de Paris, qui, suivant P. Pithou, composa le *Dictionnaire* qui porte le nom de Charles Estienne. Il est auteur du *Trésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, dont Nicot et Monet se sont beaucoup servis pour la composition de leur *Dictionnaire*. Rançonnet mourut à la Bastille, en 1559, âgé de plus de soixante ans. Tout cet exemplaire est chargé de notes de la main de Rançonnet, et sa signature se trouve à la fin du volume (*Villenave.*)

1127. Byzantinae. Laonici Chalcocondylæ historiæ Turcorum lib. X, gr. et lat., ed. C.-Ann. Fabroto. *Parisiis, typographia regia*, 1650, in-fol., veau fauve, fil. (*Dusseuil*)..... 15—»

Très-bel exemplaire en grand papier.

1128. —— Const. Manassis breviarium historicum; ex interpretatione J. Leunclavii, cum ejusdem et J. Meursii notis. — Geor. Codini et anonymi excerpta de antiquitatibus Constantinopolitanis, edita studio P. Lambecii, etc. (gr. et lat.). *Parisiis, typographia regia*, 1655, 2 part. en un vol. in-fol., veau fauve, fil.................................. 15—»

Très-bel exemplaire en grand papier. Ces deux volumes sont reliés uniformément et portent sur le dos le nom du *duc de Roquelaure.*

1129. Catalectes, ou pièces choisies des anciens poëtes latins, depuis Ennius et Varron, jusqu'au siècle de l'empereur Constantin (trad. en vers par l'abbé de Marolles), 1667, in-8, veau fauve, fil..................................... 18—»

Ce volume contient d'abord les deux premiers livres de Joseph Scaliger, qui se composent de pièces choisies des anciens auteurs, et mis en vers françois; ensuite le *Livre des spectacles*, par Martial, et des épigrammes du même auteur; l'*Histoire auguste de cinq auteurs*, suivie de poésies et d'un éloge de la langue françoise; et l'*Histoire des François de S. Grégoire de Tours.* — La chanson d'Aurélien est avec la musique notée.

1130. Catholicon (le), de la Basse-Germanie, satire. *Cologne, P. Marteau*, 1731, in-8, v. br. .... 8—»

Ces satires, au nombre de dix-huit, se terminent par *les Nuées*, poëme satirique.

1131. Cervantes (*Michel de*). Histoire de l'admirable don Quichotte de la Manche, traduite de l'espagnol. *Amsterdam* et *Leipzig*, 1768, 8 vol. in-12, veau gr. fil. tr. dor..... 45—»

Exemplaire beau d'épreuves des figures de *Folkema*. Édition recherchée.

1132. Cicéron. Les épistres familières de Marc Tulle Cicero, père de l'éloquence latine, traduites en françois par Estienne Dolet natif d'Orléans. *Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau*, 1549, in-16, lettres rondes, réglé, v. fauv. fil. (*Anc. rel.*)... 18—»

Joli petit livre que recommande sa rareté.

1133. Doré. Oraison panégyrique, pleine de consolation, pour hault et puissant prince Claude de Lorraine, duc de Guyse, per (*sic*) de France, décédé cette présente année 1550, par F. P. Doré, son confesseur ordinaire. Avec la doulce musique davidique. *Item*, un remède salutaire contre les scrupules de conscience. *On les vend à Paris, par Jehan de Broully*, 1550, pet. in-8, v. éc. fil. .... 18—»

Très-rare et curieux volume.

1134. Drexelius (*Hierem*), Noe, architectus Arcae in diluuio navarchus descriptus. *Antverpiæ*, 1640, pet. in-32, front. et un bien joli portrait, grav., mar. rouge à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................... 8—»

1135. Euclidis sex primi elementorum geometricorum libri, a G. Fournier. *Parisiis*, 1644, pet. in-12, mar. rouge à comp. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)......................... 5—»

1136. Exposition du psalme cent trentième, par forme de sermon (par Claude d'Espence). *Paris*, *Vascosan*, 1561. — Oraison funèbre et obsèques de feu messire François Olivier en

son vivant chancelier, prononcé à Saint-Germain-de-l'Auxerrois. *Paris, Vascosan,* 1561, en un vol. in-8, mar. noir, fil. tr. dor. (*Rel. janséniste*). . . . . 34—»

Deux pièces rares et remarquables par leur belle conservation.

1137. Faria y Sousa (*Manuel de*). Nobiliario del conde de Barcelos, don Pedro hijo del Rey, don Dionis de Portugal, traduzido con notas. *Madrid, Al. de Parades,* 1646, in-fol., front. gravé, vélin. . . . . 24—»

1138. Fénelon. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Fr. de Salignac Fénelon, archevêque de Cambray. *Paris,* 1697, in-12, v. br. pap. fort. . . . . . 28—»

Édition originale. Cet exemplaire porte l'envoi autographe à madame Poncet. On a ajouté une lettre autographe de Fénelon, de trois pages.

1139. Griffet. Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire; par le R. P. Griffet. *Liége,* 1769, in-12, v. m. . . . . 4—»

1140. Hopil. Les doux vols de l'ame amoureuse de Jésus, exprimez en cinquante cantiques spirituels, très-propres à enflammer les ames à la dévotion et à l'amour de Dieu; par Cl. Hopil, Parisien. *Paris, Jean Jost,* s. d. (1615), in-8, d.-rel. m. . . . . 12—»

1141. Horatii (*Quinti*) Flacci emblemata, studio Vœni. *Antverpiæ,* 1612, in-4, v. b. . . . . 18—»

Figures bien gravées, avec explication en vers en cinq langues, latin, espagnol, flamand, italien et françois.

1142. Laurenbergi (*Joannis*) Græcia antiqua edidit Sam. Puffendorf. *Amstelod., F. Janssonium,* 1660, in-4, obl. vél. avec 61 cartes. . . . . 18—»

Cet exemplaire porte sur le titre la signature de J. A. de Thou, et sur la garde du volume on lit : *Pour M. Chapelain, conseiller de Sa Majesté*. . . . 1660.

1143. Lettres du cardinal d'Ossat, avec notes historiques et politiques par Amelot de la Houssaie. *Amsterd.*, 1708, 5 vol. in-12, veau gr. fil. (*Anc. rel. avec armoiries.*)..... 20—»

Négociations diplomatiques intéressantes pour l'histoire.

1144. Lucain. La Pharsale, trad. par Marmontel. *Paris*, 1772, 2 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 12—»

1145. Maffei (*J. P.*) Historiarum indicarum lib. XVI; selectarum item ex India epistolarum lib. IV, eodem interprete : accedit Ignatii Loyolæ vita. *Antverpiæ*, 1605, in-8, mar. à comp. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)..................... 25—»

Bel exemplaire d'un bon livre.

1146. Magnus (*Olaus*). Historia de gentibus septentrionalibus. *Basileæ*, 1567, in-fol. mar. rouge à comp. (*Armoiries.*). 36—»

Exemplaire d'ancienne reliure du temps et avec chiffres sur le dos; mais il y a une mouillure à quelques feuillets. Ce livre contient une foule de petites gravures en bois fort curieuses.

1147 Mahomet. L'Alcoran, trad. en françois par le sieur du Ryer. *La Haye, Mœtjens*, 1685, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor..... .... 23—»

Joli exemplaire avec le frontispice gravé.

1148. Mocquet. Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, faits par Jean Mocquet, garde du cabinet des singularitez du Roy aux Thuilleries. *Rouen*, 1665, pet. in-8, figures, v. m..................................... 24—»

Le premier voyage commence aux Canaries. Ce volume est aussi rare que *Sagart*, *Bethencourt* et *Lery*. Exemplaire grand de marges.

1149. Molière. Ses Œuvres. *Amst.*, *Arkstée*, 1755, 4 vol. pet. in-12, fig. de Punt, d.-rel. mar. doré en tête, NON ROGNÉ. (*Niédrée.*)... 40—»

1150. Muse (la) chrestienne, ou Recueil de poésies tirées des

principaux poëtes françois. *Paris, Geruais Malot*, 1582, in-12, v. marb. .... 18—»

Bel exemplaire d'un livre sur lequel M. Viollet Leduc a dit : « Ce petit volume, bien imprimé en caractères italiques, ne doit son titre de *Muse chrestienne* qu'au soin qu'a pris l'éditeur, qui ne s'est fait connoître que par les initiales J. C. T., de n'y rien comprendre de positivement contraire aux mœurs ; car ce choix, d'ailleurs fort judicieusement fait parmi les meilleures poésies de *Ronsard*, *Baïf*, *Joach. du Bellay*, *Desportes*, *Remy-Belleau*, etc, n'est pas seulement composé de pièces religieuses. Il contient entre autres curiosités des vers de Baïf mesurés à la façon des Grecs et des Latins. » Les quatrains de Pybrac s'y trouvent aussi !....

1151. Nature et propriété des animaux, trad. de grec en latin et de latin en vers françois, par Anne Parent, âgé de xiiij ans. *Paris, Est. Prevosteau*, m. vi. c. In-8, d.-rel. v. f. 15—»

Trois parties : grec, latin et françois. Volume peu commun et fort singulier d'un enfant de quatorze ans.

1152. Nouveaux caractères de la famille roïale, des ministres d'État et des principales personnes de la cour de France, avec une supputation exacte des revenus de cette couronne. *Villefranche, chez Paul Pinceau*, 1703, in-12, v. éc. fil. tr. d. (*Dusseuil*). .... 12—»

Nous n'ajouterons rien à l'intéressante notice que le marquis de Roure a donnée sur ce livre dans l'*Analecta Biblion*, t. II, p. 418.

1153. Opuscules d'amour, par Heroet, La Borderie et autres divins poëtes. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1547, in-8, mar. violet (*Anc. rel.*). .... 40—»

Volume rare, qui contient entre autres pièces *la Parfaicte Amye*, d'Heroet ; l'*Amye de Court*, la *Contre-Amye*, le *Discours du Voyage de Constantinoble*, par le seigneur de Borderie.

1154. Pignorius (*Laurentius*) vetustissimæ Tabulæ aenae. *Venetiis, sumptib. J. Franco*, 1605, in-4, fig. veau fauve, fil. (*Anc. rel. avec armoiries*). .... 15—»

On trouve dans ce volume des particularités curieuses sur les hiéroglyphes, sur l'origine des superstitions anciennes, sur les anciennes pierres gravées, etc.

1155. POÉSIES choisies de M. Corneille, Bensserade, de Scudéry, Boisrobert, La Mesnardière, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montreuil, Cottin, Vignier, Chevreau, Maleville, Vauvert, Petit, Maucroy, etc. *Paris, Ch. de Sercy*, 1655, 3 part. en un vol. in-8, v. br. .... 18—»

Volume connu sous le nom de *Recueil de Sercy*, et rare.

1156. PSAULTIER (le) de la Vierge Marie (en françois), divisé en XV générales drières ou pétitions. *Paris*, 1605, in-12, tit. gr., fig. réglé, mar. r. à comp. dent. tr. d. (*Anc. rel.*). 20—»

Charmant volume orné de quinze figures gravées par Léonard Gaultier.

1157. RELIGION (la) des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité (par dom Jacques Martin). *Paris*, 1727, 2 vol. in-4, d.-rel. v. fauv. non rogn. (*Un peu taché*)..... 18—»

1158. RICHEOME. Trois discours pour la religion catholique : des miracles, des saints et des images, par Louys Richeome, de la compagnie de Jésus. *Rouen, Osmont*, 1604, in-12, mar. r. à comp. tr. d. (*Anc. rel. avec chiff.*)............... 18—»

Joli exemplaire réglé.

1159. SALAZAR de Mendoza. Orígen de las dignidades seglares de Castilla y Leon ; con relacion sumaria de los reyes de estos reynos, de sus acciones, casamientos, hijos, muertes, sepulturas, etc. *Madrid, Impr. Real*, 1657 in-fol. vél. 28—»

Édition augmentée d'un *Resúmen de las mercedes de marqueses y condes, que su majestad ha hecho desde el año de* 1621 *hasta el de* 1656. Et dans le même volume se trouve : *Orígen de la dignidad de grande de Castilla*, par D. Alonso Carrillo.

1160. SANCHEZ (*Th.-Ant.*). Coleccion de poesías castellanas anteriores al siglo XV. Preceden noticias para la vida del primer marques de Santillana : y la carta que escribió al condestable de Portugal sobre el orígen de nuestra poesía. *Madrid, Sancha*, 1779-90, 4 vol. in-8, cart. .... 24—»

Bonne et intéressante collection. (Voy. BRUNET, *Manuel*, t. IV, p. 195.)

1161. SOLINUS. Caii Julii Solini rerum memorabilium collectanee (absque nota), pet. in-4, cuir de Russie........... 45—»

« Édition fort rare, qui paroît avoir été imprimée à Rome, vers 1473, avec les caractères romains grossièrement gravés, dont se servoit *Jean Schurener de Bopardia.* » *Manuel du libraire.* Cet exemplaire, bien conservé, est en tout conforme à la description qu'en donne M. Brunet.

1162. TASSO (*Torquato*). Aminta, favola boscareccia. *Leida, G. Elsevier,* 1656, pet. in-12, mar. roug. fil. à comp. tr. dor. (*Thompson*)................................... 18—»

Fort joli exemplaire, 4 pouces 10 lignes 1/2.

1163. THÉATRE d'histoire, avec les grands provesses et auentures etranges du noble et vertueux chevalier Polimantes, prince d'Arfine, se representent au vrai plusieurs occurences fort rares et merveilleuses arrivees de son temps (par Philippe de Belleville). *Bruxelles,* 1613, in-4, fig. v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée*).................................. 75—»

Superbe exemplaire d'un livre peu commun et enrichi de 58 figures gravées et tirées avec le texte.

1164. TÉRENCE. Les six comedies de Térence, tres-excellent poëte comique, mises en françoys, avec le latin correspondant (par Muret). *Paris, Mich. Clopeiau,* 1567, in-16, vél. 25—»

Exemplaire bien conservé, d'une jolie édition. On trouve au commencement *qu'estoit ce que les anciens appelloient fables, tragédie, satyre, comédie vieille et comédie nouvelle.* Une note manuscrite paroît être autographe de Baïf. La marque gravée sur bois, que nous reproduisons, se trouve sur le titre de ce volume:





BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 22, 23 ET 24.



NEUVIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1850.

Sommaire des numéros [illegible], 23 et 24, de la nouvelle série du
Bulletin du Bibliophile.

Mélanges de littérature.—Deux Couvens au moyen âge, ou l'abbaye de Saint-Gildas et le Paraclet. (*Suite*). P. 819

Variétés littéraires. — Les auteurs et les éditeurs; une maison de librairie au XVIII[e] siècle; Notes du libraire Prault sur quelques littérateurs; Lettre inédite de J. J. Rousseau.. 867

Notices bibliographiques.. 882

Revue des ventes.. 891

Nouvelles.. 898

Catalogue.. 913

Publications nouvelles.. 928

Catalogue des Livres de fonds.. 929

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

DEUX COUVENS AU MOYEN AGE

OU L'ABBAYE DE SAINT-GILDAS ET LE PARACLET AU TEMPS D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE.

(*Suite.*)

RÉPONSE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE.

« *A Héloïse, sa très-chère sœur en Jésus-Christ, Abélard, son frère dans le même Jésus-Christ.* »

« Si depuis que nous avons quitté le siècle pour nous consacrer à Dieu je ne vous ai adressé aucune lettre renfermant des exhortations ou des consolations, il faut l'attribuer, non à quelque négligence de ma part, mais à la confiance que n'a cessé de m'inspirer votre sagesse. Je n'ai pas cru en effet que celle à qui les dons de la grâce divine ont été si abondamment départis, eût elle-même besoin d'être soutenue et consolée, elle qui par son exemple autant que par ses paroles est capable de ramener dans la bonne voie ceux qui s'égarent, de réconforter ceux qui tremblent, de venir en aide à ceux qui chancellent.

« Cette sainte mission vous est depuis longtemps familière puisque vous avez commencé à la pratiquer dès le moment où vous fûtes nommée prieure sous la direction de l'abbesse du couvent d'Argenteuil (1). Or, si maintenant vous veillez sur vos filles avec autant de zèle que vous le faisiez autrefois à l'égard de vos sœurs, vous n'avez besoin d'aucun secours étranger, et je considère mes exhortations et mes conseils comme étant tout à fait superflus. Si cependant votre humilité en juge autrement, et si dans ce qui se rapporte à Dieu mes enseignemens et mes avis vous sont réellement nécessaires, dites-moi sur quoi vous voulez que je vous écrive, afin que je réponde à votre vœu autant que le Seigneur m'en donnera le pouvoir.

« Je rends grâce à Dieu, et de l'intérêt que vos cœurs prennent aux graves et perpétuels dangers qui me menacent, et de votre sollicitude compatissante pour mon affliction. Puisse, par l'intercession de vos prières, la miséricorde divine me venir en aide et terrasser bientôt Satan à mes pieds! C'est dans ce but surtout, ô ma sœur! vous qui m'étiez autrefois si chère dans le siècle et qui m'êtes bien plus chère encore aujourd'hui en Jésus-Christ (2), c'est dans ce but que je me hâte de vous envoyer la formule de prières que vous m'avez si instamment demandée. Lorsque vous la réciterez, que vos oraisons montent vers Dieu comme un holocauste pour expier mes grands et innombrables péchés et conjurer les périls dont je suis sans cesse entouré....

« Si votre seule intercession ne suffisoit pas, celle de votre sainte communauté, où tant de vierges et de veuves sont pieusement soumises au joug du Seigneur, obtiendra sans doute ce qui vous auroit été refusé..... C'est néanmoins à vous seule que je veux m'adresser, à vous dont la sainteté est, j'en suis certain, très-puissante auprès de Dieu, à vous qui devez faire pour moi tout ce qu'il vous est possible de faire, surtout dans

(1) Héloïse avoit été nommée prieure du couvent d'Argenteuil en 1120, peu de temps avant sa dissolution.

(2) « Soror in seculo quondam chara, nunc in Christo charissima. »

les épreuves cruelles d'une aussi grande adversité : souvenez-vous donc toujours dans vos prières de celui qui est spécialement vôtre (1).

« Vous savez, ma bien-aimée (2), avec quel ardent sentiment de charité votre communauté avoit coutume autrefois de prier pour moi toutes les fois que j'étois avec vous ; chaque jour, à la fin des offices religieux, vos sœurs offroient au Seigneur une prière à mon intention... A présent que je suis éloigné de vous, j'ai un besoin d'autant plus grand du secours de vos prières que je me trouve exposé à de plus graves périls, et que mon âme est livrée à de plus poignantes inquiétudes. Je vous supplie donc avec instance, et par là je verrai jusqu'à quel point s'est conservé, malgré mon absence, votre dévouement pour moi (3), je vous supplie de terminer les heures canoniales par la nouvelle formule d'oraison que je vous envoie.

« Si le Seigneur me livre aux mains de mes ennemis et qu'ils en profitent pour me donner la mort, ou si, me trouvant loin de vous, j'entre d'une manière quelconque dans la voie où aboutit et finit toute chair (4), faites, je vous en conjure, réclamer et transporter dans votre cimetière mon corps, enseveli et inhumé, ou gisant quelque part abandonné (5); afin que nos filles, que dis-je? nos sœurs en Jésus-Christ, soient portées par la vue continuelle de mon tombeau à répandre à mon intention plus de prières devant Dieu. Pour un cœur repentant et désolé par le souvenir de ses péchés, je ne crois pas qu'il y ait un séjour plus sûr, plus salutaire que le lieu qui s'honore d'être spécialement consacré au vrai *Paraclet*, c'est-à-dire au *Conso-*

(1) « Qui specialiter est tuus. »

(2) « Dilectissima. »

(3) « Quatenus præcipue nunc absens experiar quam vera charitas vestra « erga absentem extiterit. »

(4) « Aut quocunque casu viam universæ carnis, absens a vobis, ingrediar. »

(5) « Cadaver, obsecro, nostrum ubicumque vel sepultum vel expositum « jacuerit, ad cimiterium vestrum deferri faciatis. »

lateur. Je ne crois pas non plus que pour une sépulture chrétienne il puisse y avoir parmi les fidèles un endroit plus convenable que l'asile de femmes vouées au Seigneur. Ne sont-ce pas des femmes qui, pleines de sollicitude pour la sépulture de Jésus-Christ, ont embaumé son corps avec des parfums précieux, l'ont accompagné jusqu'à son sépulcre, et qui, là, pleurant la mort de l'époux, ont veillé avec un soin jaloux sur sa terrestre dépouille?

« Enfin, ce que je vous demande par-dessus toutes choses, à vous qui êtes en ce moment si fortement préoccupée des dangers auxquels mon corps est exposé, c'est, lorsque je ne serai plus, de reporter toute votre sollicitude vers le salut de mon âme, et, par le secours des prières que vous direz spécialement pour moi, de prouver jusqu'à quel point vous m'avez aimé pendant ma vie.

« Vivez en santé, vous et vos sœurs; vivez, mais en Jésus-Christ; et, je vous en prie, souvenez-vous de moi. »

SECONDE LETTRE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD.

« *A son unique après Jésus-Christ, son unique en Jésus-Christ* (1). »

« J'ai à vous témoigner ma surprise, mon unique (2), de ce que, dérogeant à l'usage épistolaire et même à l'ordre naturel, vous avez, au début de votre lettre, placé mon nom avant le vôtre dans la formule de salutation, c'est-à-dire la femme avant l'homme, l'épouse avant le mari, la servante avant le maître, la religieuse avant le moine et le prêtre, la diaconesse avant l'abbé. Lorsque l'on écrit à ses supérieurs ou à ses égaux, il est juste et convenable de placer les noms de ceux à qui l'on écrit avant le sien; mais lorsqu'on écrit à des inférieurs, celui qui est le plus élevé en dignité doit nécessairement précéder le nom de celui qui occupe un rang moindre.

(1) « Unico suo post Christum, unica sua in Christum. »

(2) « Unice meus. »

« Notre étonnement a en outre été grand de trouver dans votre lettre de nouveaux motifs de désolation à la place des consolations que nous étions en droit d'attendre de vous ; de vous voir provoquer des pleurs lorsqu'au contraire vous eussiez dû en essuyer. Laquelle de nous pourroit en effet, sans fondre en larmes, entendre la lecture du paragraphe de la dernière partie de votre lettre, qui commence par ces mots : « Si le « Seigneur me livre aux mains de mes ennemis et qu'ils en « profitent pour me donner la mort, etc... » O mon très-cher ! comment avez-vous pu émettre une telle pensée ? Comment avez-vous pu l'exprimer ? Que Dieu n'oublie jamais ses servantes au point de les laisser vous survivre !... C'est à vous qu'il appartient de célébrer nos funérailles, à vous que doit être réservé le soin de recommander nos âmes à Dieu, de lui envoyer celles que vous avez réunies en son nom. Nous cesserons ainsi d'être pour vous une source de trouble et d'inquiétudes, et vous nous suivrez dans la mort avec d'autant plus de joie que vous serez plus rassuré sur notre salut.

« Évitez de grâce, ô maître ! évitez de nous faire entrevoir une possibilité qui, de malheureuses que nous sommes, nous rend plus misérables encore. Ne nous ôtez pas, avant la mort, ce qui seul nous fait vivre : chaque jour suffit à sa peine ; le jour auquel vous faites allusion n'apportera que trop d'afflictions aux infortunées qui lui survivront. Où est la nécessité, dites, [illegible], de perdre la vie avant la mort ?

« Admettons le cas où, par un accident quelconque, votre vie se termine loin de nous, vous nous priez, [illegible] unique (1), de faire transporter votre corps dans notre cimetière, afin qu'étant là toujours présent à notre souvenir, vous obteniez de nous des prières plus fructueuses et plus abondantes. Comment pouvez-vous supposer que votre souvenir s'éloigne jamais de nous ? Et d'ailleurs trouverons-nous, hélas ! le temps de prier lorsque la violence de notre douleur ne nous laissera

(1) « Unice. »

aucun instant de repos; lorsque notre âme aura perdu le sentiment de la raison, notre langue l'usage de la parole; lorsque, dans son égarement, notre esprit, révolté en quelque sorte contre Dieu, au lieu de se soumettre à sa volonté suprême, l'irritera bien plus encore par ses plaintes qu'il ne l'apaisera par ses prières? Pleurer, voilà quelle sera notre unique occupation alors. La seule pensée de votre mort est déjà pour nous une mort anticipée. Que seroit donc la réalité!... Non, Dieu ne souffrira jamais que nous demeurions sur la terre après vous avoir perdu; il ne voudra pas nous obliger à remplir envers vous ces funèbres devoirs dont nous-mêmes nous attendons de vous l'accomplissement comme un dernier acte de votre protection paternelle. Épargnez-nous donc, je vous en conjure, ou, au moins, épargnez à celle qui est toute à vous (1), ces déchirantes paroles qui traversent nos cœurs comme des glaives mortels...

« Une âme bouleversée par le chagrin ne s'appartient plus; dans un cœur rempli de trouble, il n'y a pas assez de place pour Dieu. Vous qui nous avez vouées au service du Seigneur, ne mettez, je vous en supplie, aucun obstacle à l'accomplissement de nos pieux devoirs envers lui...

« Si je vous perds, moi, quelle espérance peut-il après cela me rester? Que me sert de continuer un pèlerinage où je n'ai d'autre appui que vous, où de tous les plaisirs, désormais interdits, qui prenoient leur source en vous, le seul qui me soit laissé est celui de vous savoir existant (2); et c'est bien le seul, puisqu'il ne m'est pas même accordé de jouir de votre présence qui quelquefois me rendroit à moi-même.

« Ah! si cela étoit permis, je dirois qu'en tout Dieu s'est montré cruel envers moi... Le destin a épuisé sur moi tous ses traits; et, lui en restât-il encore, il ne trouveroit plus en moi la place pour une nouvelle blessure. Ne suis-je pas la plus

(1) « Parce itaque unicæ saltem tuæ. »

(2) « Et nullum aliud in te mihi hoc ipsum quod vivis, omnibus de te mihi aliis voluptatibus interdictis. »

infortunée des infortunées (1)! Élevée par votre amour au-dessus de toutes les autres femmes, cette haute distinction ne m'a-t-elle donc été accordée que pour me faire souffrir davantage encore du coup affreux qui nous a précipités tous les deux en même temps? Plus est culminant le point où l'on est monté, plus est rude la chute lorsque l'on vient à tomber. De tant de femmes appartenant à des familles nobles et puissantes, quelle est celle dont le bonheur a jamais surpassé ou seulement égalé le mien? Mais en même temps quelle est celle qui s'est vue tomber aussi bas et plonger dans une telle douleur? Que de gloire j'ai recueilli en vous! Mais aussi quelle terrible catastrophe j'ai éprouvée en vous! Dans le bien comme dans le mal, la cruauté de la fortune envers moi a dépassé toute mesure. Afin de me rendre la plus malheureuse de toutes les femmes elle avoit pris soin auparavant de faire de moi la plus heureuse. Lorsque je songe, hélas! à tout ce qui m'a été ravi, l'intensité de mes plaintes égale la grandeur des malheurs qui m'ont accablée; le poignant regret de ce que j'ai perdu s'accroît en raison du violent amour que j'éprouvois pour tout ce que je possédois, et l'amertume de la plus vive douleur a succédé à toutes les joies d'une volupté suprême (2).

« Tous les droits de l'équité ont été également méconnus à mon égard... En effet, pendant que nous goûtions ensemble les délices d'un amour inquiet, ou, pour me servir d'un terme plus expressif mais moins honnête, lorsque nous nous abandonnions aux égaremens de la chair, la sévérité divine nous a épargnés (3); mais lorsque nous avons remplacé des liens illicites par une union licite; lorsque nous avons étendu le

(1) « O me miseram miserrimam, infelicem infelicissimam! »

(2) « Et tanto major amissorum succederet dolor, quanto major possessorum « præcesserat amor et summæ voluptatis gaudia summa mœroris terminaret tris- « titia. »

(3) « Dum enim solliciti amoris gaudiis frueremur, et, ut turpiore sed expres- « siore vocabulo utar, fornicationi vacaremus, divina nobis severitas pepercit. »

voile sacré du mariage sur la honte de nos plaisirs coupables (1); c'est alors que la colère du Seigneur a durement appesanti sa main sur nous, et notre couche purifiée n'a pu obtenir grâce devant celui qui auparavant en avait si longtemps toléré la souillure.

Pour des hommes surpris en adultère, le supplice que vous avez souffert eût été déjà une peine assez forte. Eh bien! vous qui aviez espéré racheter vos torts passés par le mariage, vous avez subi la même punition que d'autres eussent méritée pour ce crime. Ce que les femmes adultères attirent à leurs complices, votre propre épouse vous l'a attiré; et cela, non pas lorsque nous étions encore livrés tout entiers aux erreurs des sens, mais lorsque séparés pour quelque temps nous vivions plus chastement que par le passé, vous, à Paris à la tête des écoles; moi, d'après votre ordre, à Argenteuil dans la société des religieuses (2). Nous nous étions ainsi séparés pour nous consacrer, chacun de notre côté, vous plus studieusement à vos leçons, moi plus librement à la prière ou à la méditation des saintes Écritures. Et c'est dans le moment où nous vivions ainsi aussi saintement que chastement, qu'une peine corporelle est venue vous punir seul d'une faute qui nous était commune (3): vous fûtes seul pour la peine lorsque nous étions deux pour la faute, et le moins coupable a supporté tout le poids du châtiment.

« En vous abaissant pour moi, en m'élevant en même temps, moi et ma famille, jusqu'à vous par notre union conjugale (4), n'aviez-vous pas donné suffisante satisfaction à Dieu

(1) « Ut autem illicita licitis correximus, et honore conjugii turpitudinem « fornicationis operuimus. »

(2) « Quod fornicatoribus suis adulteræ, hoc propria uxor tibi contulit; nec « quum pristinis vacaremus voluptatibus, sed quum jam ad tempus segregati ca- « stius viveremus. »

(3) « Solus in corpore luisti quod duo pariter commiseramus. »

(4) « .... Me pariter et totum genus meum sublimaveris. »

et aux miens, et ces traîtres pouvoient-ils encore avec quelque justice exercer sur vous leur honteuse vengeance? Oh! que je suis malheureuse d'être née pour devenir la cause d'un si grand crime! Hélas! les femmes seront-elles donc toujours au monde un fléau pour les grands hommes! (1)...

« Le Démon a étendu jusqu'à nous sa malice accoutumée. Ne réussissant pas à trouver dans nos impures voluptés (2) le moyen de nous perdre, il l'a cherché dans notre mariage: impuissant à faire servir le mal au mal, il y a employé le bien. Il a tourné contre vous la tendresse même que j'avois pour vous. Sans doute je suis restée absolument étrangère à l'affreux attentat dont vous avez été victime; mais j'avois auparavant commis tant de péchés, que ces péchés ne me permettent pas de me considérer comme tout à fait innocente du crime. Plongée si longtemps et si profondément dans les voluptés de nos amours charnels (3), j'ai moi-même alors mérité ce dont je gémis maintenant, et la peine que j'endure n'est que le résultat naturel de mes fautes passées. De mauvais commencemens peuvent-ils produire autre chose qu'une mauvaise fin?

« Plaise à Dieu que je puisse faire une pénitence proportionnée à ce crime, et que la contrition de cette longue pénitence soit admise en compensation des maux que vous avez endurés. Ce qu'un instant vous avez souffert dans votre corps, il est juste que toute ma vie mon âme contrite le souffre à son tour. Par là, j'offrirai à vous, sinon à Dieu, une sorte de satisfaction (4).

« S'il faut vous dévoiler toute la faiblesse de mon âme misérable, je vous dirai que je ne vois point par quel repentir je pourrois désarmer Dieu; car je ne cesse de l'accuser d'une très-grande cruauté envers vous, et mon indignation contre

(1) « O summam in viros summos et consuetam feminarum perniciem! »

(2) « Fornicatione. »

(3) « Carnalium illecebrarum voluptatibus. »

(4) « Et hoc tibi saltem modo, si non Deo, satisfaciam. »

sa providence l'offense bien plus que ma pénitence ne sauroit l'apaiser. Et puis, quelle que soit d'ailleurs la mortification du corps, est-ce faire véritablement pénitence que de conserver encore dans l'âme la volonté de pécher, que de brûler des mêmes feux que par le passé ? (1) Rien de plus facile que de confesser ses péchés et même de soumettre son corps à des austérités extérieures ; mais ce qui est extrêmement difficile, c'est d'arracher son âme aux désirs des plus ardentes voluptés (2)...

« Quant à moi, ces jouissances de l'amour que nous avons goûtées ensemble m'ont été si douces que le souvenir en est toujours délicieux pour moi, et que j'ai peine à le bannir un moment de ma pensée. De quelque côté que je me tourne, ces jouissances se présentent toujours à mes yeux escortées des désirs qu'elles enfantent ; leurs illusions ne respectent pas même mon sommeil. Au milieu des cérémonies du saint sacrifice de la messe, alors que la prière doit avoir le plus de pureté, les fantômes impudiques des mêmes voluptés ne craignent pas de m'apparoître et captivent à tel point mon misérable cœur, que je suis plus préoccupée de leurs turpitudes licencieuses que de l'oraison du service divin. Loin de gémir des plaisirs que je goûtais autrefois, je soupire d'en être désormais tout à fait sevrée. Ma mémoire en a conservé les moindres souvenirs : non-seulement nos brûlantes étreintes, mais encore les heures, les lieux qui en furent les témoins, sont, avec votre image, si profondément gravés dans mon âme, que par la pensée je reconstitue les félicités dont nous avons ensemble éprouvé les délices et que le sommeil lui-même est impuissant à les écarter. Bien souvent l'agitation de mon corps révèle les

(1) « Quomodo etiam pœnitentia peccatorum dicitur, quantacumque sit corporis afflictio, si mens adhuc ipsam peccandi retinet voluntatem et pristinis « æstuat desideriis ? »

(2) « Difficillimum vero est a desideriis maximarum voluptatum avellere « animum. »

préoccupations de mon âme, et des paroles délirantes s'échappent involontairement de mes lèvres (1).

« ..... O mon très-cher ! une seule blessure faite à votre corps a éteint en vous ces ardeurs et guéri toutes les plaies de votre âme. Dieu, alors qu'il sembloit vous être hostile, se montroit au contraire favorable envers vous, tel qu'un fidèle médecin qui n'épargne pas la douleur au malade pourvu qu'il lui rende la santé. Mais, en moi, les aiguillons de la chair deviennent de plus en plus aigus, irrités qu'ils sont par les feux de la jeunesse et par l'expérience des plus enivrantes voluptés. Leurs attaques sont d'autant plus redoutables et leur triomphe d'autant plus facile, que la nature qu'ils combattent est plus faible (2).

« Ils me proclament chaste ceux qui ne s'aperçoivent pas que je ne suis qu'hypocrite. Ils confondent la pureté de la chair avec la vertu, comme si la vertu résidoit dans le corps seul, et non pas dans l'âme (3). Si j'ai quelque mérite aux yeux des hommes, je n'en ai aucun devant Dieu, qui sonde les cœurs et les reins et qui voit ce qui est caché. Je passe pour être remplie de la dévotion la plus respectable, dans ce temps où

(1) « In tantum vero illæ, quas pariter exercuimus, amantium voluptates « dulces mihi fuerunt, ut nec displicere mihi, nec vix a memoria labi possint. « Quocunque loco me vertam, semper se oculis meis cum suis ingerunt desi« deriis, nec etiam dormienti suis illusionibus parcunt. Inter ipsa missarum « solemnia, ubi purior esse debet oratio, obscena earum voluptatum phan« tasmata ita sibi penitus miserrimam captivant animam, ut turpitudinibus « illis magis quam orationi vacem. Quæ quum ingemiscere debeam de commis« sis, suspiro potius de amissis. Nec solum quæ egimus, sed loca pariter et « tempora in quibus hæc egimus, ita tecum nostro infixa sunt animo, ut in « ipsis omnia tecum agam, nec dormiens etiam ab his quiescam. Nonnunquam « et ipso motu corporis animi mei cogitationes deprehenduntur, nec a « verbis temperant improvisis. »

(2) « Hos autem in me stimulos carnis, hæc incentiva libidinis ipse juvenilis « fervor ætatis, et jucundissimarum experientia voluptatum, plurimum accen« dunt, et tanto amplius sua me impugnatione opprimunt, quanto infirmior « est natura quam oppugnant. »

(3) « Castam me prædicant, qui non deprehenderunt hypocritam. Munditiam « carnis conferunt in virtutem, quum non sit corporis, sed animi virtus. »

l'hypocrisie n'est pas une des moindres parties de la dévotion, dans ce temps où celui-là obtient les plus grandes louanges qui ne heurte point le jugement des hommes. Peut-être, au reste, est-il en quelque sorte louable, et jusqu'à un certain point agréable à Dieu, de ne scandaliser point l'Église par des actes extérieurs non damnables, en tenant cachées des intentions qu'il est préférable de garder secrètes. Mais dans toutes les situations de ma vie, Dieu le sait, je crains plus encore de vous offenser que de l'offenser lui-même. C'est à vous que je désire plaire, bien plutôt qu'à lui. C'est votre ordre, et non l'amour du Seigneur qui m'a engagé à prendre cet habit (1). Voyez donc quelle malheureuse et lamentable vie est la mienne si j'endure tant de maux sans en obtenir aucun fruit ici-bas et sans pouvoir en attendre aucune rémunération dans la vie future. Longtemps ma dissimulation vous a trompé comme beaucoup d'autres ; vous prenez l'hypocrisie pour la véritable religion : et voilà comment, en vous recommandant à mes prières, vous demandez de moi ce qu'au contraire j'ai à réclamer de vous. Cessez, je vous en conjure, de présumer aussi favorablement de ma guérison et ne refusez pas de me venir en aide par vos prières. Gardez-vous de compter sur ma force, de peur qu'avant que vous ne songiez à me soutenir, ma faiblesse ne m'ait fait chanceler et tomber.

« Cessez donc de me donner des louanges et d'encourir ainsi le reproche d'adulation et de mensonge. Si vous soupçonnez en moi quelque chose de bien, même dans ce cas abstenez-vous d'éloges, afin que le souffle de la vanité ne fasse point disparaître ce que vous auriez loué. L'homme voit des voies qui semblent droites et qui finalement conduisent à la mort. Il y a donc de la témérité à se prononcer sur les choses dont le jugement doit être reservé à Dieu seul...

(1) « In omni autem (Deus scit) vitæ meæ statu, te magis adhuc offendere « quam Deum vereor; tibi placere amplius quam ipsi appeto. Tua me ad reli- « gionis habitum jussio, non divina traxit dilectio. »

« Vos louanges sont d'autant plus dangereuses pour moi qu'elles me sont plus douces; elles me charment et me captivent d'autant plus que je m'étudie davantage à vous plaire en toutes choses (1). Je vous en conjure, ayez à mon sujet plus d'inquiétude que de confiance, afin que votre sollicitude soit toujours prête à me venir en aide. C'est aujourd'hui surtout qu'il faut craindre, aujourd'hui qu'il ne reste plus en vous de quoi calmer mes désirs (2). Pour m'exhorter au courage et m'exciter à la lutte, ne me dites plus ces paroles de l'apôtre : *La vertu se perfectionne dans les épreuves;* et *Celui-là seul sera couronné qui aura combattu comme il faut* (3). » Je ne cherche point les palmes de la victoire, il me suffit d'échapper au péril; je trouve plus sûr de l'éviter que d'engager le combat; et dans quelque coin du ciel que Dieu me relègue, il fera bien assez pour moi.

SECONDE LETTRE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE.

A l'épouse du Christ, le serviteur du Christ (4).

Dans votre dernière lettre, veuillez vous le rappeler, vous avez résumé vos sujets de plaintes sous quatre chefs principaux. En premier lieu, vous vous plaignez de ce que, contrairement à l'usage épistolaire et même à l'ordre naturel des choses, la missive que je vous ai adressée a placé votre nom avant le mien dans la formule de salutation. Secondement, vous me reprochez d'avoir accru votre douleur au lieu de vous apporter des consolations comme j'aurais dû le faire, et d'avoir ravivé des larmes que je devais essayer de tarir. En troisième lieu, vous reproduisez vos anciennes et perpétuelles plaintes contre Dieu relativement au moyen dont il s'est servi pour notre conversion

(1) « Quanto amplius tibi per omnia placere studeo. »

(2) « Nunc vero præcipue timendum est, ubi nullum incontinentiæ meæ superest in te remedium. »

(3) Saint Paul, Cor. II, cap. XII, et ad Timoth. II, cap. II, v. 5.

(4) « Sponsæ christi, servus ejusdem. »

et à la cruauté de la trahison exercée sur ma personne; et, enfin, vous opposez vós propres accusations aux louanges que je vous ai adressées, en me priant instamment de m'en abstenir désormais.

« Je veux répondre à chacun de vos griefs, moins pour m'excuser, que pour vous instruire et vous faire quelques exhortations.....

« En ce qui touche la formule de salutation placée en tête de ma lettre, formule où, comme vous le dites, l'ordre naturel des choses est renversé, j'ai au contraire agi dans le sens de votre opinion, ainsi que vous pourrez vous-même le reconnoître en y réfléchissant. Vous admettez en effet avec tout le monde que lorsqu'on écrit à un supérieur son nom doit être inscrit le premier. Eh bien! n'êtes-vous pas devenue ma supérieure, n'avez-vous pas commencé à être ma dame souveraine du jour même où vous fûtes l'épouse du Seigneur?..... Voyez quel heureux changement s'est opéré dans votre destinée conjugale : vous, l'épouse du plus petit et du plus misérable des hommes, vous vous êtes élevée jusqu'à la couche du plus grand des rois, et un privilége si glorieux vous place, non-seulement au-dessus de votre premier mari, mais au-dessus de tous les serviteurs de ce même roi.

« Ne soyez donc pas surprise si je me recommande, vivant ou mort, à vos prières; car il est constant que l'épouse qui intercède auprès de son seigneur peut plus sur lui qu'aucun membre de sa famille, quel qu'il soit..... J'ai tant de confiance dans la pureté et l'efficacité de vos prières que j'en réclame vivement le secours, et je compte d'autant plus sur leur ferveur que nous sommes attachés l'un à l'autre par le lien d'une mutuelle charité (1).

« Si, en vous entretenant des périls auxquels je suis en butte et de la mort que j'ai à redouter, je vous ai trop émue, je n'ai fait en cela que céder à votre demande, et même à vos sollici-

(1) « Quanto majore nos invicem charitate colligati sumus. »

tations; car la première lettre que vous m'avez écrite renferme le passage que voici :

« Au nom du Christ, dont la protection ne vous a point en-« core abandonné, nous, ses très-humbles servantes et les vô-« tres, nous vous supplions de vouloir bien nous apprendre, « par de fréquentes lettres, les tempêtes et les naufrages aux-« quels vous continuez d'être exposé, afin de nous associer à « votre douleur, aussi bien qu'à votre joie, si vous en éprou-« vez, nous qui seules vous restons aujourd'hui. »

« Pourquoi donc me reprocher de vous avoir fait participer à mes craintes, lorsque vous m'y avez vous-même contraint par vos instances? D'un autre côté, pendant que ma vie est tourmentée par tant de dangers, voudriez-vous demeurer dans une entière quiétude? N'êtes-vous disposée à vous associer qu'à ma joie, et non à ma douleur?... Rien ne marque mieux la différence entre les vrais amis et les faux amis que l'adversité et la prospérité : les premiers s'associent à l'une, et les seconds à l'autre seulement.

« Cessez, je vous en supplie, de m'adresser des reproches, et réprimez ces plaintes qui en vérité ne sortent point des entrailles de la charité. Si vous persistez encore dans ces reproches injustes, vous ne trouverez pas mauvais que, livré comme je le suis à d'aussi grands dangers, en proie comme je le suis à un perpétuel désespoir, je songe surtout au salut de mon âme, et que j'y pourvoie tandis que je le puis encore. Si vous m'aimez véritablement, cette préoccupation de ma part ne doit point vous déplaire (1); et si vous comptez sur les bienfaits de la miséricorde divine envers moi, vous désirerez d'autant plus ardemment me voir débarrassé des misères de cette vie, que vous n'ignorez point combien elles sont intolérables pour moi. Soyez assurée que quiconque me délivrera de l'existence, me déli-

(1) « Nec tu, si me vere diligis, hanc exosam providentiam habebis. »

vrera en même temps des plus grands maux (1). Les peines qui m'attendent hors de ce monde sont encore incertaines ; mais nul doute ne peut exister sur celles que j'endure ici-bas et dont je serai affranchi par la mort.....

« Quant à la louange, je vous approuve de la repousser parce que c'est vous en montrer plus digne encore... Fasse le ciel que votre esprit soit d'accord avec votre lettre! S'il en est ainsi, votre humilité est sincère et mes éloges n'y auront porté aucune atteinte... Lorsque nous semblons fuir les louanges des hommes, nous nous les attirons parfois davantage ; et quand, dans la crainte de laisser découvrir ce qui mérite d'être loué en nous, nous feignons de vouloir le cacher, nous encourageons ainsi les éloges des imprudents, et, cela, d'autant plus que nous nous en croyons plus dignes. Si je cite là une chose qui n'arrive que trop fréquemment, ce n'est nullement parce que je vous suppose capable d'une telle feinte, vous dont l'humilité m'est bien connue ; mais parce que je désire que vous vous absteniez de paroles qui pourroient faire penser à ceux qui vous connoissent moins que moi, que, comme le dit saint Jérôme, vous cherchez la gloire en la fuyant. Mes louanges n'auront jamais pour but de flatter votre orgueil, mais de vous inciter à mieux faire ; et plus vous vous efforcerez de me complaire sous ce rapport, plus vous les mériterez. Mes éloges ne sont point du tout une preuve irrécusable de votre piété : vous ne devez donc point vous en glorifier, car il ne faut pas ajouter plus de foi à l'approbation de ses amis qu'à la critique de ses ennemis.

« Il me reste maintenant à vous entretenir de ces plaintes anciennes et réitérées par lesquelles vous ne craignez pas d'accuser Dieu des moyens dont il s'est servi pour notre conversion, lorsque vous devriez au contraire l'en glorifier. Je croyois que depuis longtemps cette preuve manifeste de la miséricorde divine avoit dissipé l'amertume de votre âme,

(1) « Quòd quisquis ab hac vita me liberet, a maximis pœnis eruet. »

amertume d'autant plus dangereuse qu'elle attaque à la fois l'âme et le corps, et qu'en vous rendant plus malheureuse elle me cause encore un nouveau supplice. Si, comme vous le dites, votre étude est de me plaire en toutes choses, faites donc en sorte, non-seulement pour m'être agréable mais pour m'éviter un tourment réel, faites en sorte de déposer cette amertume. Tant qu'elle sera en vous, vous ne pourrez ni me plaire ni parvenir avec moi à la béatitude céleste. Souffrirez-vous que j'y aille sans vous, vous qui seriez disposée, dites-vous, à me suivre jusque dans les entrailles brûlantes de la terre? Appelez la religion à votre secours, afin de ne point être séparée de moi alors que, comme vous le croyez, je m'en irai vers Dieu (1). Vous devez d'autant moins hésiter à suivre cet avis, qu'il vous montre le chemin du lieu bienheureux où nous pourrons goûter ensemble une félicité parfaite...

« Mais pour adoucir davantage l'amertume de votre douleur, je veux vous démontrer la justice et l'utilité de ce qui nous est arrivé, vous prouver qu'étant époux nous avons offensé Dieu bien plus que durant l'impure liaison qui a précédé notre hymen (2). Vous ne pouvez avoir oublié qu'un jour, après la célébration de notre mariage, alors que vous étiez retirée dans le couvent des religieuses d'Argenteuil, je suis allé secrètement vous visiter; et que là, réunis tous les deux dans une certaine partie du réfectoire consacré à la sainte Vierge....., nous y avons totalement oublié le respect dû au lieu saint qui nous abritait (3). N'eussions-nous commis que ce péché, que lui seul il mériteroit la punition la plus éclatante. Mais peut-on ne tenir aucun compte des

(1) « Hoc saltem uno religionem appete, ne a me ad Deum, ut credis, pro-
« perantem dividaris. »

(2) « Et rectius in conjugatos quam in fornicantes ultum Deum fuisse. »

(3) « Nosti.... me die quadam privatim ad te visitandum venisse, et quid
« ibi tecum mea libidinis egerit intemperantia in quadam etiam parte ipsius
« refectorii, cum quo alias diverteremus, non haberemus. Nosti, inquam, id
« impudentissime tunc actum esse in tam reverendo loco et summae Virgini
« consecrato. »

désordres criminels qui ont précédé notre mariage (1)? Peut-on passer sous silence l'insigne trahison dont je me suis rendu coupable envers votre oncle en vous séduisant si honteusement dans la maison même où il m'avoit admis comme son hôte? Qui ne pensera que c'est justement que j'ai été trahi par celui que j'avois auparavant trahi avec tant d'impudeur? Croyez-vous donc que les souffrances passagères dues à ma blessure aient été une expiation suffisante pour d'aussi grands crimes, et qu'elles puissent effacer seulement la profanation du lieu consacré à la mère du Sauveur? Ah! certes, si je ne me trompe, l'expiation est bien moins dans cette blessure salutaire que dans la continuité de ce que j'endure aujourd'hui.

« Vous devez aussi vous rappeler que, lors de votre grossesse, je vous ai envoyée dans mon pays, revêtue d'un habit de religieuse, et que par ce travestissement vous vous êtes jouée de la profession que vous avez plus tard embrassée. Réfléchissez, et voyez si après cela la justice divine ou plutôt la grâce divine ne devoit pas vous contraindre à adopter malgré vous l'état monastique, pour vous faire expier votre faute sous l'habit même que vous n'aviez pas craint de profaner (2)..... Rappelez-vous enfin à combien d'excès honteux nous avons été entraînés par nos désirs ardents et immodérés....., et vous reconnaîtrez que la clémence divine ne pouvoit me sauver qu'en m'enlevant à jamais la faculté de commettre de nouvelles fautes..... ; que, par là, elle a désormais écarté de moi les vices et les souillures et n'a fait que me rendre ma pureté primitive (3).

(1) « Quid pristinas fornicationes et impudentissimas referam pollutiones, « quæ conjugium præcesserunt. »

(2) « Volens ut in ipso tuas habitu quod in ipsum deliquisti, et simulationis « mendacio ipsa rei veritas remedium præstet et falsitatem emendet. »

(3) « Nosti quantis turpitudinibus immoderata mea libido corpora nostra « addixerat, ut nulla honestatis vel Dei reverentia in ipsis etiam diebus domi- « nicæ passionis, vel quantarumcumque solemnitatum, ab hujus luti volu- « bro me revocaret. Sed et te nolentem, et prout poteras reluctantem et « dissuadentem, quæ natura infirmior eras, sæpius minis ac flagellis ad con-

« Venez à moi et soyez ma compagne inséparable dans l'action de grâce, vous qui avez participé à la faute et au pardon, car le Seigneur n'a pas oublié votre salut. Que dis-je? il s'est surtout souvenu de vous, lui qui vous avoit en quelque sorte marquée comme sienne par un nom prophétique, en vous appelant Héloïse de son propre nom qui est *Héloïm*... Si, lors de ma retraite du monde, vous ne m'eussiez pas été unie par le mariage, les conseils de vos parens et l'attrait des voluptés vous eussent enchaînée au siècle (1). Mais Dieu veilloit sur nous avec sollicitude, comme s'il nous réservoit à quelque chose de grand et qu'il vit avec regret ou indignation que ces connoissances littéraires, ces talens qu'il nous avoit confiés à l'un et à l'autre (2), ne fussent point employés pour l'honneur de son nom..... Oh! quelle perte détestable, quel déplorable malheur si, vous abandonnant aux impures voluptés, vous eussiez, dans

« sensum trahebam. Tanto enim tibi concupiscentiæ ardore copulatus eram, « ut miseras illas et obscœnissimas voluptates, quas etiam nominare confundi- « mur, tam Deo quàm mihi ipsi præponerem; nec jam aliter consulere posse « divina videretur clementia, nisi has mihi voluptates sine spe ulla omnino « interdiceret. Unde justissime et clementissime, licet cum summa tui « avunculi proditione, ut in multis crescerem, parte illa corporis sum minutus, « in qua libidinis regnum erat, et tota hujus concupiscentiæ causa consistebat; « ut juste illud plecteretur membrum, quod in nobis commiserat totum, et « expiaret patiendo quod deliquerat oblectando; et ab his me spurcitiis, qui- « bus me totum quasi luto immerseram, tam mente quam corpore circumci- « deret, et tanto sacris etiam altaribus idoniorem efficeret, quanto me nulla « hinc amplius carnalium contagia pollutionum revocarent. Quam clementer « etiam in eo tantum me pati voluit membro, cujus privatio et animæ saluti « consuleret, et corpus non deturparet, nec ullam officiorum ministrationem « præpediret; imo ad omnia, quæ honeste geruntur, tanto me promptiorem « efficeret, quanto ab hoc hujus concupiscentiæ jugo maximo amplius liberaret. « Quum itaque membris his vilissimis, quæ pro summæ turpitudinis exercitio « pudenda vocantur, nec proprium sustinent nomen, me divina gratia munda- « vit potius quam privavit, quid aliud egit quam ad puritatem munditiæ con- « servandam sordida removit et vilia? »

(1) « Carnalium oblectatione voluptatum seculo inhæsisses. »

(2) « Illa litteralis scientiæ talenta quæ utrique nostrum commiserat. »

la douleur, donné le jour à des enfans mondains, au lieu d'être la mère de cette famille nombreuse que vous enfantez maintenant avec joie pour le ciel (1); vous ne seriez plus qu'une femme, vous qui surpassez les hommes, vous qui avez changé la malédiction d'Ève en bénédiction de Marie! Oh! quelle profanation si ces mains sacrées qui tournent aujourd'hui les feuillets des livres saints, eussent été condamnées à l'accomplissement de soins vulgaires et grossiers (2)! Dieu a daigné nous arracher aux souillures contagieuses de cette fange, aux plaisirs de ce bourbier (3), et nous attirer à lui avec cette force dont il usa envers saint Paul pour le convertir; et peut-être a-t-il voulu, par notre exemple, abattre la présomption des lettrés et des savans (4)..... La foiblesse de votre sexe a été prise aussi en considération par la miséricorde divine. Cela étoit juste dans une certaine mesure; car étant naturellement plus foible à raison de votre sexe et plus forte par votre continence, vous étiez moins coupable que moi. Je remercie le Seigneur de vous avoir affranchie de la peine et destinée à la couronne. Pendant que, par l'effet d'une simple souffrance corporelle, il a glacé en moi toutes les ardeurs de la concupiscence afin de m'arracher aux déréglemens qui m'absorboient tout entier, il a livré votre jeunesse à de plus grandes souffrances de cœur et aux continuelles suggestions de la chair afin de nous assurer la couronne du martyre (5). Quoiqu'il vous déplaise de l'entendre et

(1) « Si carnalium voluptatum sordibus vacans, paucos cum dolore pareres « mundo, quæ nunc multiplicem prolem cum exultatione parturis cœlo! »

(2) « O quam indecenter manus illæ sacræ, quæ nunc etiam divina revolvunt « volumina, curæ muliebris obscenitatibus deservirent! »

(3) « Ipse nos a contagiis hujus cœni, a voluptatibus hujus luti dignatus est « erigere. »

(4) « Alios quoque litterarum peritos ab hac deterrere præsumptione. »

(5) « Et quum me una corporis mei passione semel ab omni æstu hujus con- « cupiscentiæ, in qua una totus per immoderatam incontinentiam occupatus « eram, refrigeravit ne corruam; multas adolescentiæ tuæ majores animi pas- « siones ex assidua carnis suggestione reservavit ad martyrii coronam. »

que vous me défendiez de le dire, ce n'en est pas moins une éclatante vérité : « *A celui qui combat toujours appartient la couronne, et il n'y aura de couronné que quiconque aura dignement combattu* (1). »

« Quant à moi qui n'ai plus à combattre, je n'ai aucune couronne à espérer. Lorsque les aiguillons de la chair sont émoussés, où pourraient se trouver les élémens du combat (2)?... Mais il m'importe peu de voir mon mérite diminuer si j'acquiers l'assurance que le vôtre s'accroît... Ainsi que je l'ai dit plus haut, au lieu d'être comme autrefois votre maître, je ne suis plus aujourd'hui que votre serviteur, et c'est bien plutôt l'amour spirituel que la crainte qui me lie à vous (3). Aussi, votre intercession auprès de Jésus-Christ m'inspire-t-elle la confiance que vos prières obtiendront ce qui serait refusé aux miennes, aujourd'hui surtout que l'imminence quotidienne de mes dangers et mes perpétuelles agitations ne me laissent la faculté ni de vivre ni de prier (4).

« Afin donc que rien ne s'oppose au succès de ma requête, ou n'en diffère l'accomplissement, j'ai composé une prière que je vous envoie pour que vous la récitiez humblement avec vos sœurs. La voici :

PRIÈRE.

« Dieu qui, dès la création du monde, avez, en formant la
« femme de la côte de l'homme, institué le grand sacrement du
« mariage, vous qui avez environné l'union nuptiale d'un
« honneur immense, soit en naissant d'une vierge, soit en
« commençant vos miracles aux nôces de Cana, vous à qui il a
« plu d'apporter un tel remède à ma fragilité et à mon inconti-

(1) « Ep. ad. Timoth. II, cap. 2. »

(2) « Deest materia pugnæ, cui ablatus est stimulus concupiscentiæ. »

(3) « Magis tibi tamen amore nunc spirituali conjunctum quam timore « subjectum. »

(4) « Nec vivere me, nec orationi sinat vacare. »

« sence, ne méprisez pas les prières de votre faible servante,
« ces prières que j'épanche devant votre majesté pour mes
« péchés et pour ceux de mon bien-aimé (1). Pardonnez, ô Dieu de
« bonté! ô vous, la bonté même, pardonnez à nos crimes, quel-
« que grands qu'ils soient; et que l'immensité de votre ineffable
« miséricorde égale l'étendue de nos fautes! Punissez les cou-
« pables dans la vie présente, je vous en supplie, afin de les
« épargner dans la vie future; punissez-les sur l'heure même,
« mais non dans l'éternité. Prenez contre vos serviteurs la
« verge de correction, non le glaive de la colère. Frappez la
« chair pour sauver les âmes. Montrez-vous pacificateur plutôt
« que vengeur; soyez bon plutôt que juste, père miséricordieux
« plutôt que maître sévère... Vous nous avez unis, Seigneur,
« et vous nous avez séparés quand et comment il vous a plu.
« Maintenant, Seigneur, ce que vous avez miséricordieusement
« commencé, achevez-le avec une miséricorde plus grande
« encore; ô notre espérance, notre appui, notre attente, notre
« consolation! Seigneur qui êtes béni dans les siècles, réunis-
« sez pour jamais à vous dans le ciel ceux que vous avez voulu
« séparer dans le monde.—Ainsi soit-il. »

« Salut en Jésus-Christ, épouse du Christ, salut en Jésus-
Christ, et vivez en lui. Ainsi soit-il. »

TROISIÈME LETTRE D'HÉLOÏSE À ABÉLARD.

« *A celui qui est spécialement son maître, celle qui est unique-*
ment à lui (2). »

« Afin que vous ne puissiez pas m'accuser de désobéissance,
j'imposerai le frein de votre défense à l'expression même de
ma douleur immodérée. J'interdirai à ma plume des discours
dont il me seroit difficile, sinon impossible, d'arrêter l'essor

(1) « Pro meis ipsis charissimo meo excessibus. »

(2) « Domino specialiter, sua singulariter. »

dans un entretien... Dieu veuille que mon cœur gémissant soit aussi prompt à se soumettre que la main qui vous écrit (1).

« Vous pouvez pourtant apporter quelque remède à ma douleur, si vous ne pouvez tout à fait la guérir... Lorsque l'esprit est préoccupé d'une idée nouvelle, il est forcé d'oublier le passé, ou au moins d'en écarter le souvenir... Nous toutes, servantes de Jésus-Christ et vos filles en Jésus-Christ, nous supplions donc votre bonté paternelle de nous accorder deux choses qui nous paroissent absolument nécessaires : la première, de vouloir bien nous apprendre d'où l'ordre des religieuses a tiré son origine et quelle est l'autorité de notre profession ; la seconde, de formuler par écrit et de nous envoyer une règle qui soit appropriée à des femmes et qui détermine absolument l'état et l'habit de notre congrégation, ce dont les saints Pères ne paroissent s'être occupés en aucun temps... Car quoi de plus présomptueux que de choisir et de suivre un genre de vie qu'on ne connoît pas, ou de faire un vœu qu'on ne sauroit remplir ?... Si beaucoup de ceux qui de notre temps s'engagent témérairement dans la profession religieuse, faisoient une plus grande attention à l'état qu'ils veulent embrasser, s'ils examinoient plus scrupuleusement les prescriptions de la règle à laquelle ils consentent à se soumettre, ils l'enfreindroient moins par ignorance et pécheroient moins par négligence. Mais aujourd'hui la plupart de ceux qui s'engagent dans l'état monastique s'y jettent sans réflexion ; ils y vivent plus légèrement et plus irrégulièrement encore qu'ils n'y sont entrés ; et méprisant leur règle aussi facilement qu'ils l'ont acceptée sans la connoître, ils érigent en lois les habitudes qu'il leur a plu d'adopter. Les femmes doivent donc bien prendre garde de se charger d'un fardeau sous lequel on voit presque tous les hommes succomber, quand ils n'en débarrassent pas leurs épaules. Nous remarquons déjà que le

(1) « Utinam sic animus dolentis parere promptus sit, quemadmodum dextera scribentis. »

monde a vieilli et que les hommes, comme tout ce qui a été créé, ont perdu leur vigueur primitive ; que, suivant les paroles de Jésus-Christ, c'est moins la charité d'un grand nombre que celle de presque tous les fidèles qui s'est refroidie, puisque par suite de ce changement il est devenu nécessaire de modifier et d'adoucir les règles établies pour eux... Plût à Dieu que dans notre temps on eût la prudence de se montrer indulgent sur toutes les choses qui en elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises! En effet, si la profession religieuse n'exigeoit rien de ce qui ne peut se persuader, et que tout ce qui est indifférent fût permis sans scandale, il ne resteroit à interdire que le péché seul... On ne doit attacher qu'une très-médiocre importance à ce qui ne nous prépare pas au royaume de Dieu, à ce qui ne nous confère qu'un foible mérite à ses yeux... Nous devons moins nous préoccuper de nos actions que de l'esprit dans lequel nous les faisons, si nous avons à cœur de plaire à celui qui sonde les cœurs et les reins, qui voit dans les ténèbres et qui jugera les plus secrètes actions des hommes...

« Aujourd'hui, nous entendons fréquemment ceux qui s'occupent des choses matérielles, murmurer lorsqu'ils fournissent les biens de la terre à ceux qui sont occupés des choses divines ; et souvent ils se plaignent moins des rapines d'un tyran, que de ce qu'ils sont obligés de payer à des fainéans (comme ils disent) et à des oisifs. Cependant ils les voient, ces oisifs, constamment occupés, non-seulement à écouter les saints Évangiles mais encore à les lire et à chanter assidûment les paroles du Seigneur. Ils n'aperçoivent pas que, comme le dit l'apôtre saint Paul, c'est peu que de partager les choses matérielles avec ceux dont ils attendent les spirituelles, et qu'il est juste que ceux qui s'adonnent aux œuvres de la terre soutiennent ceux qui sont consacrés aux œuvres du ciel...

« C'est à vous maintenant, maître (1), qu'il appartient d'ét-

(1) « Domine. »

blir, pendant que vous vivez, ce que nous devrons toujours observer; car après Dieu vous êtes le fondateur de ce couvent, et par lui le créateur de notre congrégation. Avec lui, soyez donc le législateur de notre ordre. Peut-être, après vous, aurions-nous un supérieur qui édifieroit sur quelque fondement étranger, qui serait moins que vous rempli de sollicitude pour ce qui nous touche; peut-être serions-nous, de notre côté, moins bien disposées à lui obéir; peut-être aussi, avec la même volonté, n'auroit-il pas le même pouvoir. Parlez-nous, vous, et nous vous écouterons. Adieu.

Les trois lettres d'Héloïse qu'on vient de lire sont les seules qui aient traversé les six siècles écoulés depuis l'époque où vivoit cette amante incomparable. La dernière, considérablement abrégée ici, est un traité extrêmement étendu de la vie monastique. Héloïse y fait preuve d'une profonde érudition, en même temps que de la plus grande indépendance d'opinion. Elle y juge avec beaucoup de hardiesse l'austérité et la minutie des règles imposées aux communautés d'hommes; elle y discute avec un rare bon sens l'utilité de leur application aux couvents de femmes. A l'appui de ses raisonnemens dégagés d'étroits préjugés, elle cite, en plus de cent endroits, des témoignages écrits tirés des apôtres, des principaux Pères de l'Église et même des poëtes latins de l'antiquité païenne. Sa raison, si haute et si saine, y réduit au silence la passion qui ne cesse de bouillonner dans son sein. En lisant les lettres d'Abélard, elle a senti qu'il falloit renoncer désormais à de doux épanchemens: elle s'est résignée; mais elle a besoin d'une puissante diversion pour résister aux révoltes de son cœur, pour soutenir son héroïque résolution. Cette diversion, son esprit s'efforce, on le voit, de la trouver dans une froide discussion théologique. Aussi, tout en éprouvant une admiration véritable pour le savoir, l'éloquence et la logique de la femme supérieure, ressent-on une peine réelle au spectacle de la lutte intérieure

qui se trahit en elle par le soin même qu'elle prend pour l'étouffer ou la masquer.

Si les deux époux, morts à jamais au siècle, pouvoient encore espérer le pardon de leurs égaremens passés et trouver quelque soulagement à leur douleur, ce n'étoit point en eux-mêmes qu'ils devoient en chercher la source, mais seulement en Dieu et dans de pieuses méditations. C'est aussi ce que tous deux comprirent avec une remarquable supériorité d'esprit.

En paroissant se préoccuper exclusivement de l'avenir de sa communauté, Héloïse s'étoit donc engagée dans la voie austère que lui avoit indiquée Abélard. Il l'y suivit, il l'y soutint et satisfit à la demande qu'elle lui faisoit d'une règle pour le couvent du Paraclet. Dans une première lettre sur ce sujet, il lui détaille longuement l'origine des congrégations religieuses, en entremêlant ses dissertations, suivant l'usage du temps, d'une foule de citations de textes sacrés et de textes profanes, dissertations où la puissance de l'érudition ne sert que trop souvent d'auxiliaire à la subtilité et à l'exagération du raisonnement. Il y insiste surtout, avec les plus grands développemens, sur les avantages de la virginité et de la chasteté, et ses nombreux argumens deviennent évidemment en cette occasion une arme puissante pour combattre indirectement, mais avec force, les feux dissimulés mais non étouffés d'Héloïse. Dans une seconde lettre, beaucoup plus étendue que la première, Abélard satisfait plus spécialement encore au vœu de l'abbesse du Paraclet en lui traçant une règle et un plan pour la conduite de sa communauté. Rien d'essentiel n'y est omis, et les prescriptions fondamentales y sont l'objet des plus savants et des plus sages commentaires.

Délivré enfin des dangers qu'il couroit au milieu des moines sauvages et licencieux qu'il avoit fuis, Abélard songea à reprendre le cours interrompu de son enseignement théologique. La dialectique étoit son élément en même temps que son triomphe. Il s'y abandonna donc de nouveau tout entier. Malgré la condamnation prononcée en 1121 contre ses doctrines au

concile de Soissons, il ne put s'empêcher d'y revenir et de les professer de nouveau devant ses disciples. Il composa même un nouvel ouvrage, la *Théologie chrétienne*, où ses premières propositions se trouvèrent reproduites. Leur hétérodoxie ne pouvoit manquer d'attirer l'attention de ceux qui, aux aguets de ses moindres paroles, les épioient pour les attaquer au nom de la foi. Guillaume, abbé de Saint-Thierry, fut le premier à signaler aux principaux chefs de l'Église et en particulier à saint Bernard, les hérésies contenues, disoit-il, dans la *Théologie chrétienne*, hérésies dont il ne portoit pas le nombre à moins de treize, toutes capitales, sans parler des secondaires.

« Cet homme, écrivoit-il à l'abbé de Clairvaux, recom-
« mence à enseigner des nouveautés. Ses livres passent les
« mers et traversent les Alpes. On publie, on défend sa nouvelle
« doctrine : elle a même, dit-on, des partisans à Rome. Votre
« silence est dangereux pour vous et pour l'Église. Je vous
« envoie la *Théologie* d'Abélard : il vous craint, et si vous
« vous taisez, il ne craindra plus personne. »

Abélard avoit alors atteint sa soixantième année. Son goût pour les opinions téméraires et aventureuses avoit dû nécessairement s'amortir. On pouvoit raisonnablement espérer que la maturité de l'âge le rendroit accessible à la voix de l'orthodoxie; qu'elle permettroit de le ramener à renier volontairement ses erreurs. Saint Bernard le tenta. Laissons parler sur ce point Geoffroy, moine de Clairvaux, son secrétaire et son biographe!

« Lorsque saint Bernard, dit-il, fut averti des nouveautés profanes que les écrits de Pierre Abélard contenoient, aussi bien dans les expressions que dans le sens, l'homme de Dieu qui, avec sa bonté et sa bénignité ordinaires, désiroit redresser l'erreur d'Abélard mais non le couvrir de confusion, lui adressa en secret de sages avertissemens et agit envers lui avec tant de raison et de modestie que celui-ci, touché de componction, promit de s'en remettre sur tous les points à son jugement et de s'amender. Mais ce même Pierre n'eut pas plutôt quitté

l'homme de Dieu que, stimulé par de mauvais conseils, plein des forces de son esprit et se fiant malheureusement à sa grande expérience dans l'art de la dispute, il rétracta les engagement qu'il avoit pris. Bien plus, suppliant l'évêque de Sens, métropolitain de la province, de réunir dans son église un nombreux concile, il accusa l'abbé de Clairvaux d'attaquer ses livres secrètement, ajouta qu'il étoit prêt à les défendre en face de tout le monde, et pria que si ce susdit abbé avoit quelque chose contre lui, il fût appelé à ce concile. Il fut fait ainsi que Pierre le demandoit. »

Ce concile, composé des archevêques de Sens et de Reims, des évêques de Soissons, de Châlons et d'Arras, fut en effet convoqué à Sens. Il se réunit le 11 janvier 1140. Le roi Louis VII y assistoit avec les comtes de Nevers et de Champagne.

« Le jour arrive enfin, continue le biographe de saint Bernard, où, devant une nombreuse assemblée du clergé, le serviteur de Dieu présente les écrits de Pierre Abélard et en désigne les passages erronés. En définitive, on donne à celui-ci le choix, ou de nier que les ouvrages soient de lui, ou de reconnoître humblement ses erreurs et de les rectifier, ou de répondre, s'il le peut, aux raisons et aux preuves tirées des saints Pères, qu'on lui oppose. Mais lui, qui ne vouloit pas se repentir et qui se sentoit hors d'état de résister à l'esprit de sagesse qui parloit contre lui, en appelle au siége apostolique pour gagner du temps. Bernard, cet admirable défenseur de la foi catholique, lui dit alors qu'il doit être bien certain qu'on ne se portera à aucune rigueur contre sa personne, le conjure de répondre librement et en toute sécurité, lui demande seulement d'entendre et de supporter avec patience tout ce qu'on aura à lui objecter, et lui répète qu'il ne sera personnellement frappé d'aucune sentence. Mais, cela même, Abélard le refuse complétement. Aussi, avoua-t-il dans la suite aux siens, comme eux-mêmes le disent, qu'à cette heure il sentit sa mémoire se troubler presque entièrement, sa raison s'obscurcir, et son sens intérieur s'évanouir. Malgré cette obstination, le concile

renvoya cet homme libre, et s'abstenant de toucher à sa personne, se borna à condamner ses erreurs et ses dogmes.

De quelque partialité que puisse être soupçonné ce récit du panégyriste de l'adversaire d'Abélard, il n'en est pas moins réel, et aucun témoignage contemporain ne le dénie, qu'Abélard, ce champion si hardi dans l'attaque, se montra timide et sans force lorsqu'il s'agit de se défendre lui-même. Crut-il superflu d'essayer de convaincre une assemblée de prélats qu'il savoit d'avance prévenus, et qui, au dire d'un écrivain du temps, se montrèrent bien peu sérieux et bien peu dignes? ou bien son esprit, plus agressif que vigoureux, plus entreprenant que tenace, perdit-il, à l'aspect d'une lutte face à face, cette assurance, cette audace qu'il possédoit à un si haut point loin de tout contradicteur? C'est ce que la foiblesse naturelle de son caractère, déjà mise en évidence par les faits de sa vie passée, autorise fortement à penser. Cet avis est aussi celui d'un de ses plus éminens biographes modernes, de M. Guizot, qui porte sur Abélard le jugement suivant :

« Au milieu de ce concile si peu imposant, lui (Abélard) qui en avoit si fièrement demandé la convocation, il ne sut que chanceler, hésiter et en appeler à un autre pouvoir, à la cour de Rome. Si un savant débat se fût engagé, il eût retrouvé sans doute cette fécondité, cet éclat, cette souplesse d'argumentation qui avoient fait sa renommée. Le philosophe étoit profond, le dialecticien éminent, l'orateur éloquent; mais l'homme étoit foible, incertain dans sa volonté, plus arrogant qu'assuré dans sa science, au moins aussi vaniteux que convaincu, et son beau génie se troubloit devant le sens droit et le caractère haut de son rival. »

Les évêques du concile de Sens collectivement, et saint Bernard personnellement, rendirent compte au pape Innocent II de tout ce qui s'étoit passé au concile. Les fragmens suivans des diverses lettres qu'à cette occasion ils adressèrent à la cour de Rome, et qui toutes furent rédigées par saint Bernard lui-même, montrent comment étoient jugés et appréciés de son

temps les doctrines [illegible] curieux à lire. Je les donne ici dans l'ordre des [illegible] idées qu'[illegible] des correspondances d'[illegible]

« Nous avons, [illegible] un ancien maître [illegible] qui [illegible] se fit un jeu de l'art de la dialectique, et qui [illegible] sonne sur les saintes Écritures. [illegible] qu'il se [illegible] tout ce qui est dans le ciel [illegible] terre et au-dessous; cet homme ne paraît [illegible] pas se connaître lui-même. . . . . . .

. . . . . Il s'efforce de renverser le mérite de la foi [illegible] se vante de pouvoir, à l'aide de la raison humaine, [illegible] tout ce qui est en Dieu. . . . C'est un homme [illegible] yeux (1), disputant de la foi contre la foi. . . . . [illegible] la majesté divine, un fabricateur d'hérésies (2). . . . un homme enfin qui, au mépris des docteurs de l'Église, [illegible] les philosophes par de grandes louanges, et préfère [illegible] ventions et ses propres nouveautés à la doctrine des Pères, [illegible] foi de l'Église (3). . . »

« Les mauvais livres (4) sont partout [illegible] lent jusque dans les carrefours (5). . . . [illegible] les châteaux, les ténèbres [illegible] du miel, c'est du poison, ou plutôt [illegible] miel qui est offert à tout le monde (6). [illegible] évangile aux peuples; on propose aux [illegible] velle. On dispute des vertus et des vices, [illegible] sacremens de l'Église, [illegible]

[illegible]

(1) « Homo est [illegible] »

(2) « Scrutator majestatis, hæresum fabricator. » (*Troisième lettre synodale des évêques du concile de Sens au pape.*)

(3) Lettre de saint Bernard au pape.

(4) « Virulenta folia. »

(5) « Volant libri, utinam in triviis non legerentur. »

(6) « Vel potius in melle venenum. »

sainte Trinité, non simplement et sans réserve. Tout est perverti (1)..... »

« L'archevêque de Sens, ajoute saint Bernard (2), m'a écrit qu'à la requête de mon adversaire il convoquoit un concile où celui-ci viendroit soutenir contre moi ses dogmes pervers (3). J'ai refusé... parce que je jugeois indigne de commettre au raisonnement de la dispute la raison de la foi humaine. Je disois qu'il suffisoit des écrits de mon adversaire pour l'accuser, et qu'aux évêques seuls appartient le jugement des doctrines. A peine mon refus a-t-il été connu qu'Abélard s'est mis à crier plus haut encore ; il a appelé la multitude et rassemblé ses complices (4). Je ne m'occupe point de dire ici ce qu'il a écrit contre moi à ses disciples. Il a répandu partout qu'au jour fixé il me répondroit dans la ville de Sens. Ses menaces n'ont pu m'être cachées. D'abord, j'ai dissimulé et me suis montré peu ému des rumeurs publiques. Enfin, j'ai cédé aux conseils de mes amis, mais non sans regret et sans répandre des larmes...; et afin que l'erreur ne prît pas plus de force si elle restoit sans réponse et sans contradiction, je suis arrivé, au jour convenu, dans la ville de Sens. Outre les évêques et les abbés, on y voyoit réunis un grand nombre de personnages pieux, de maîtres des écoles, de clercs lettrés, et le roi étoit présent. J'ai produit devant mon adversaire quelques propositions extraites de ses livres. Et comme on commençoit à les lire, ne voulant point les entendre, il est sorti en formant appel contre les juges qu'il avoit lui-même choisis... »

« Abélard (ajoute, sur le même fait, l'une des lettres synodales écrites au pape par les évêques et archevêques du concile), Abélard, paroissant se défier de sa cause, usa de faux-fuyants et ne voulut pas répondre. Quoiqu'il fût parfaitement libre de

(1) Lettre de Saint Bernard au pape.

(2) Idem.

(3) « Perversa dogmata. »

(4) « Congregavit complices. »

présenter sa défense comme il le voudroit, qu'il fût en lieu sûr et devant des juges équitables, il ne s'en décida pas moins, Très-Saint-Père, à porter de préférence sa cause devant votre tribunal, et il se retira de l'assemblée avec les siens. Cet appel ne nous paroît pas canonique; mais, par déférence pour le saint-siége, nous n'avons voulu néanmoins prononcer aucun jugement contre sa personne. Seulement, ayant fait lire et relire plusieurs fois publiquement les propositions de sa mauvaise doctrine; et l'abbé de Clairvaux ayant prouvé irréfragablement, tant par de solides raisons que par l'autorité de saint Augustin et des autres Pères, qu'elles étoient, non-seulement fausses, mais hérétiques, nous les avons condamnées...., afin d'arrêter par un remède nécessaire, la propagation du mal. Et parce que cet homme entraîne la multitude après lui et qu'il trouve le peuple docile à sa voix, la nécessité veut que vous apportiez un prompt remède à cette contagion. »

La sentence du pape ne se fit pas attendre. Au mois d'avril 1140, il prononça la condamnation réclamée contre Abélard, et l'envoya aux membres du concile et à saint Bernard en ces termes :

«..... Nous qui sommes assis, quoique indigne, dans la chaire de Saint-Pierre, après avoir pris l'avis de nos frères les évêques et les cardinaux, nous avons, par l'autorité des saints canons, condamné les propositions que vous nous avez envoyées et condamnons tous les dogmes pervers de Pierre, ainsi que leur auteur; nous lui avons, comme à un hérétique, imposé un silence perpétuel, et nous pensons que tous les sectateurs de son erreur doivent être séquestrés de l'assemblée des fidèles et enchaînés dans les liens de l'excommunication. »

Au mois d'août suivant, le pape aggrava encore ces peines par une nouvelle sentence ainsi conçue :

« Par ces présentes, nous mandons à votre fraternité que comme Pierre Abélard et Arnaud de Bresce (son disciple) sont les fabricateurs de dogmes pervers et les ennemis de la foi catholique, vous les fassiez enfermer séparément dans les mo-

nastères que vous jugerez les plus convenables, et que vous fassiez brûler les livres de leur erreur quelque part qu'ils puissent se trouver. »

Avant que ces condamnations fussent connues de lui, Abélard étoit parti de Sens pour aller à Rome soutenir son appel contre la décision du concile. Il cheminoit à pied comme un pèlerin, fuyant la persécution. Arrivé à Cluny, il se disposoit à franchir les Alpes lorsque l'avis de la sentence du saint-siége lui parvint. Elle étoit irrévocable : il ne lui restoit donc plus qu'à se soumettre. Épuisé d'ailleurs de corps et d'âme, en proie à la honte de son éclatante défaite, lui qui jusqu'alors avoit exercé une si glorieuse domination sur les esprits, il succomboit sous le double poids de la souffrance physique et du chagrin. Comme un pauvre roseau à demi brisé par les orages, il avoit besoin, pour ne point s'abattre tout à fait, d'un appui capable de le relever sans secousse : il le trouva dans le vénérable abbé de Cluny. Ce prélat, si universellement respecté que l'histoire lui a conservé le nom de Pierre le Vénérable, cet homme si doux, si saint, lui offrit un asile dans son abbaye, loin de toutes les agitations du siècle. Que fallait-il de plus à Abélard dans l'affaissement de son âme, dans l'abattement de sa pensée ? La vie paisible du cloître étoit désormais la seule qui pût lui convenir, la seule où il pût cacher sa douleur, la seule où il pût, en se soumettant au décret du saint Pontife, expier ses erreurs d'orthodoxie et se réconcilier avec Dieu. Aussi accepta-t-il avec reconnoissance. Pierre le Vénérable s'empressa d'en informer le pape Innocent II et de réclamer de sa toute-puissance l'autorisation de conserver dans l'abbaye de Cluny la pauvre brebis rentrant au bercail et ne voulant plus en sortir.

LETTRE DE PIERRE LE VÉNÉRABLE AU PAPE INNOCENT II.

« Le maître Pierre Abélard, sans doute bien connu de Votre Sagesse (écrivoit-il à Innocent), revenant dernièrement de France est passé par Cluny. Nous lui avons demandé où il

pitié, et dans la joie de notre âme, accordé la permission de rester avec nous qui sommes, comme vous le savez, vos serviteurs en toutes choses.

Ainsi, très-saint père, moi tel quel mais tout à vous, je vous demande donc, tout le monastère de Cluny qui vous est si absolument dévoué vous demande aussi, et Abélard lui-même vous demande à son tour, par nous, par cette lettre qu'il nous a supplié de vous écrire, et par ceux qui vous la remettront, de souffrir qu'il passe dans votre maison de Cluny le reste des jours, peu nombreux peut-être, de sa vieillesse et de sa vie, en sorte que personne ne le puisse éloigner ou expulser de ce toit que, comme un passereau, il se réjouit d'avoir trouvé, de ce nid où, comme une tourterelle, il est heureux de s'être abrité et où, grâce à votre miséricordieuse bonté, à l'amour même que vous lui avez témoigné, il se sentira pleinement défendu par le bouclier de la protection apostolique. »

Innocent II céda au vœu qui lui était si vivement exprimé. Il leva même l'excommunication prononcée contre Abélard. La sollicitude de Pierre le Vénérable pour son protégé, active et dévouée comme celle d'une mère pour un fils souffrant, chercha par d'onctueux conseils à rendre à cette âme tourmentée tout le repos qu'elle pouvait encore espérer.

Sa réconciliation avec l'abbé de Clairvaux une fois opérée, réconciliation complète et sincère de part et d'autre, Abélard résolut de se renfermer dans toutes les rigueurs du silence et des austérités de la vie monastique. Mais alors même qu'il prenoit cette détermination, son cœur, qui n'avoit jamais cessé de demeurer attaché à la vraie foi, n'admettoit aucunement le fondement des attaques dont ses principes avoient été l'objet. Dans sa conviction intime, il avoit toujours respecté et soutenu le dogme. A cette heure, en quelque sorte dernière, qui devoit fermer sur lui les portes du passé, il sentit le besoin de s'en ouvrir pleinement à celle qui avoit tenu une si grande place dans ses sentiments et dans sa vie, à celle dont il avoit si minutieusement tracé les devoirs pieux; et il lui adressa la lettre

suivante, touchante et pure comme le chant suprême du cygne de la fable antique.

DERNIÈRE LETTRE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE.

« Héloïse, ma sœur, vous jadis si chère dans le siècle, aujourd'hui plus chère encore en Jésus-Christ, la logique m'a rendu odieux au monde. Ils disent en effet, ces pervers qui pervertissent tout et dont la sagesse est perdition, que je suis éminent dans la logique mais que j'ai failli grandement dans la science de Paul. En louant en moi la trempe de l'esprit, ils m'enlèvent la pureté de la foi. C'est, il me semble, la prévention plutôt que la sagesse qui me juge ainsi. Je ne veux pas être philosophe s'il me faut me révolter contre Paul ; je ne veux pas être Aristote si je suis séparé du Christ ; car il n'est pas sous le ciel d'autre nom que le sien en qui je doive trouver mon salut ....

« Et pour que toute inquiète sollicitude, tout ombrage soit banni du cœur qui bat dans votre sein, tenez de moi ceci : J'ai fondé ma conscience sur la pierre où le Christ a édifié son Église. Ce qui est gravé sur cette pierre, je vous le dirai en peu de mots : Je crois dans le Père, dans le Fils et dans le Saint-Esprit, Dieu un par nature, et vrai Dieu..... (1). Je crois que le Fils de Dieu est devenu le Fils de l'homme, et qu'une seule personne subsiste par et dans les deux natures. C'est lui qui, après avoir souffert toutes les conditions attachées à son humanité et la mort même, est ressuscité, est monté au ciel, et

(1) « Adoro Christum in dextera Patris regnantem. Amplector eum ulnis fidei in carne virginali de Paracleto sumpta gloriosa divinitus operantem..
« ...., Credo in Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum; unum naturaliter et verum Deum : qui sic in personis approbat Trinitatem, ut semper in substantia custodiat unitatem. Credo Filium per omnia Patri esse coæqualem, scilicet æternitate, potestate, voluntate et opere, ... Spiritum etiam sanctum Patri et Filio consubstantialem et coæqualem per omnia testor, utpote quem bonitatis nomine designari volumina mea sæpe declarant. »

viendra juger les vivans et les morts. J'affirme que tous les péchés sont remis par le baptême; que nous avons besoin de la grâce pour commencer et accomplir le bien, et que ceux qui ont failli sont régénérés par la pénitence (1). Quant à la résurrection de la chair, pourquoi en parlerai-je, puisque vainement je me glorifierois d'être chrétien si je ne croyois pas que je dois ressusciter un jour?

« Telle est la foi dans laquelle je me repose. C'est d'elle que je tire la fermeté de mes espérances..... Si la tempête vient, elle ne me renversera pas, si les vents soufflent, ils ne m'agiteront pas, car je suis fondé sur la pierre inébranlable. »

Abélard ne survécut que deux années à son entrée dans l'abbaye de Cluny. Il mourut le 11 avril 1142, âgé de soixante-trois ans, après avoir édifié toute la communauté par la sainteté de ses actions et l'humilité de sa pénitence. Il nous est resté une lettre où Pierre le Vénérable raconte avec quelques détails à Héloïse cette dernière partie de la vie d'Abélard; il y parle, en termes extrêmement touchans, de la mort de celui qu'il avoit recueilli avec une si profonde charité au moment où il succombait à son infortune. On lira cette lettre avec d'autant plus d'intérêt que son début montre en quelle haute estime la digne abbesse du Paraclet étoit tenue pour sa science et ses vertus parmi les hommes les plus remarquables de son siècle. Dès longtemps sa piété, sa prudence, sa douceur angélique, ses sages discours, étoient connus et admirés. De toutes parts on recherchoit ses entretiens. Maintes fois, saint Bernard lui-même et d'autres docteurs non moins recommandables par

(1) « Credo etiam Filium Dei factum esse Filium hominis, unamque personam ex duabus et in naturis duabus consistere. Qui post completam susceptæ humanitatis dispensationem passus est et mortuus, et resurrexit, et ascendit in cœlum, venturusque est judicare vivos et mortuos. Assero etiam in baptismo universa remitti delicta; gratiaque nos egere, qua et incipiamus bonum et perficiamus, lapsosque per pœnitentiam reformari. »

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] pour le cloître...

LETTRE DE PIERRE LE VÉNÉRABLE A HÉLOÏSE.

« *A Héloïse, abbesse, sa vénérable et bien-aimée sœur en Jésus-Christ, Pierre, son frère, humble abbé de Cluny.*

La lettre que vous m'avez dernièrement envoyée par mon fils Thibaut m'est parvenue ; je l'ai reçue avec joie, et je la chéris plus en considération de la personne qui l'a écrite, avec le transport d'une pieuse amitié. En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que date mon affection pour vous ; elle remonte au contraire fort loin dans mes souvenirs. Je n'avois point encore franchi les bornes de l'adolescence, je n'entrois point encore dans les années de la jeunesse, quand votre nom arriva jusqu'à moi. Il n'étoit point encore question de votre profession religieuse, mais la célébrité que vous avoient acquise vos études si honnêtes et si louables s'étoit partout répandue. J'entendois dire alors qu'une femme, retenue encore dans les liens du siècle, se consacroit avec un grand zèle à la science des lettres, chose bien rare ! et à l'étude de la sagesse, bien qu'elle n'eût pas renoncé au monde ; que ni les plaisirs, ni les frivolités, ni les délices de ce monde, ne pouvoient la détourner du louable dessein de s'instruire. Et quand le monde donne le spectacle d'une déplorable apathie pour ces exercices de l'intelligence, quand la sagesse ne sait plus où poser son pied ; je ne dirai pas chez le sexe féminin d'où elle paraît entièrement bannie, mais dans l'esprit même des hommes, vous, par l'éclat et la profondeur de vos études, vous vous êtes élevée au-dessus de toutes les femmes, et à peine même trouveroit-on quelques hommes que vous n'ayez point surpassés.

« Plus tard, selon les paroles de l'Apôtre, quand il plut à celui qui vous avoit mis à part dans le sein de votre mère, de vous appeler à lui par sa grâce, vous avez donné avec perfec-

mence à vos études une direction bien préférable. Femme véritablement philosophe, vous avez laissé la logique pour l'Évangile, la physique pour l'Apôtre, Platon pour le Christ, l'Académie pour le cloître.....

« Et tout cela, ma très chère sœur en Jésus-Christ, je ne vous le dis point pour vous flatter, mais pour vous exhorter à considérer les avantages que vous a déjà procurés la voie dans laquelle vous êtes depuis quelque temps et pour vous encourager à y persister, afin que, par vos paroles et par vos exemples, selon la grâce que Dieu vous a faite, vous enflammiez d'une pieuse ardeur les saintes filles qui servent avec vous le Seigneur et qu'elles soient capables de soutenir les mêmes luttes avec le même courage et le même succès.

« Il me seroit bien doux de continuer longtemps à m'entretenir ainsi avec vous, car votre célèbre érudition me charme, et je trouve un attrait bien plus vif encore dans cette haute piété que tant de personnes se sont accordées à reconnoître en vous. Plût à Dieu que notre abbaye de Cluny vous eût possédée!... Il seroit difficile sans doute d'accroître votre zèle pour les choses sacrées, mais notre communauté, impuissante à grossir le trésor des grâces que vous tenez de Dieu, seroit en son particulier retiré les plus grands fruits de la possession d'un tel trésor.

« Si la providence de Dieu, dispensatrice de toutes choses, nous a refusé le bienfait de votre présence, elle nous a du moins accordé celle d'un homme qui est vôtre; de cet homme, dis-je, qu'il faut nommer souvent et toujours avec honneur, le serviteur et le véritable philosophe du Christ, de ce maître Pierre Abélard que la bonté divine a bien voulu nous envoyer à Cluny dans les dernières années de sa vie, et que nous avons reçu d'elle comme un don bien plus précieux, sous tous les rapports, que l'or et les pierreries.

« Quant à la vie sainte, pleine d'humilité et de dévotion qu'il a menée au milieu de nous et dont chacun dans notre communauté a été témoin, je dois en parler ici avec quelques détails. Si je ne me trompe, je ne me souviens pas d'avoir jamais

vu son pareil en humilité, soit dans la démarche, soit dans les vêtements. C'étoit à tel point que pour des yeux clairvoyants saint Germain n'a pas été plus humble, saint Martin plus pauvre. Dans ce grand troupeau de nos frères où je l'obligeois à tenir le premier rang, il paraissoit le dernier de tous par la pauvreté de son habit. Dans les processions, quand suivant la coutume il marchoit devant moi avec les autres frères, j'admirois qu'un homme d'une si grande réputation pût faire si peu de cas de lui-même et se réduire à un semblable abaissement. Il y a certains professeurs de religion qui mettent de la somptuosité jusque dans l'habit sacré dont ils sont revêtus. Abélard, au contraire, ne trouvoit rien de trop simple pour lui; et, de quelque vêtement qu'il fût couvert, il étoit satisfait. Les mêmes habitudes d'austérité et de privations, il les apportoit également dans sa nourriture, dans sa boisson, dans tous les besoins de son corps. Par ses discours aussi bien que par son exemple, il proscrivoit, pour lui comme pour les autres, non seulement ce qui est superflu, mais ce qui n'est pas d'une absolue nécessité. Il lisoit continuellement, prioit fréquemment, et gardoit un perpétuel silence quand il n'étoit point obligé de parler pour les conférences ou les sermons publics dans le sein de la communauté. Il fréquentoit les saints sacrements en offrant à Dieu le sacrifice de l'agneau immortel aussi souvent qu'il le pouvoit, et plus souvent encore depuis que, par mes lettres et par mes sollicitations, je l'avois fait rentrer en grâce auprès du saint-siége. Que dirois-je de plus? Son âme ne méditoit, sa langue ne proféroit, sa conduite ne manifestoit que des choses toujours divines, toujours philosophiques, toujours savantes.

« Ainsi vécut au milieu de nous cet homme simple et droit, craignant le Seigneur, se détournant du mal et consacrant à Dieu les derniers jours de sa vie.

« Voyant que ses infirmités corporelles augmentoient (1),

(1) « Nam plus solito scabie et quibusdam corporis incommoditatibus gravabatur. »

je l'envoyai à Châlons pour qu'il pût y trouver quelque repos. La douceur du climat qui fait, du territoire environnant, une des plus belles parties de notre Bourgogne, m'avoit engagé à l'établir non loin de la ville, sur les bords de la Saône (1). Là, autant que ses infirmités le permettoient, revenant à ses anciennes études, il étoit sans cesse absorbé dans la lecture, et, comme on le rapporte de Grégoire le Grand, il ne laissoit passer aucun instant sans prier, sans lire, sans écrire ou sans dicter...

« Lorsqu'il fallut payer à la mort la dette commune de l'humanité, le mal qui le minoit s'aggrava brusquement et le mit aux portes du tombeau. Tous les religieux du monastère, toute la communauté du couvent où repose le corps de saint Marcel, martyr, ont été témoins de la sainteté, de la piété, des sentimens catholiques qui présidèrent d'abord à la confession de sa foi, et ensuite à celle de ses péchés! Avec quelle chaleureuse aspiration de cœur il reçut le viatique du suprême voyage, le gage de la vie éternelle, c'est-à-dire le corps du divin Rédempteur! Avec quelle fidèle ferveur enfin il recommanda au Seigneur son corps et son âme en ce monde et dans l'éternité!

« Telle fut la fin qui termina les jours du maître Pierre Abélard. Ainsi, cet homme qui, par son autorité singulière dans la science, étoit connu de presque toute la terre, et illustre partout où il étoit connu, cet homme, fidèle disciple de celui qui a dit : « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur,* » cet homme est demeuré doux et humble, et, comme il est juste de le croire, il est allé rejoindre son divin maître.

« Ainsi donc, chère et vénérable sœur en Jésus-Christ, celui à qui vous vous êtes, après votre union terrestre, unie par le lien meilleur et plus fort du divin amour, celui avec lequel et sous lequel vous avez servi le Seigneur, celui-là, dis-je, le Seigneur, se substituant à vous ou se faisant un autre vous-même, le réchauffe dans son sein et l'y garde pour vous le rendre le

(1) Au prieuré de Saint-Marcel.

jour de sa venue, quand retentira la voix de l'archange, quand sonnera la trompette de Dieu descendant du ciel.

« Souvenez-vous de lui en Jésus-Christ et recommandez-le avec sollicitude aux saintes sœurs qui servent avec vous le Seigneur, sans oublier dans vos prières les [illegible] de notre congrégation et les sœurs qui par toute la terre servent, selon leur pouvoir, le même Dieu que nous. — Adieu. »

Au commencement de cette lettre, on a vu qu'avant de l'écrire Pierre le Vénérable avoit dépêché l'un des moines de Cluny au Paraclet pour y annoncer la fatale nouvelle. Il ne nous reste aucun témoignage écrit de l'affliction d'Héloïse : la lettre qu'elle adressa à l'abbé de Cluny par le frère Thibaut ne s'est point retrouvée; mais en est-il besoin pour se figurer toute la profondeur et toute l'amertume de sa douleur? Fidèle au vœu d'Abélard et vivement désireuse de posséder ses restes dans l'asile qu'il lui avoit ouvert et où elle devoit elle-même être inhumée, elle réclama de l'abbé de Cluny l'envoi du corps de son époux au Paraclet. Son pieux désir ne put être immédiatement rempli. Jaloux de conserver les cendres d'un homme aussi illustre, les religieux du prieuré de Saint-Marcel avoient renfermé son corps dans une tombe de pierre et l'avoient placée dans leur église. Mais, cédant aux instantes prières d'Héloïse, Pierre le Vénérable se rendit au prieuré et profita du silence de la nuit pour faire enlever secrètement le corps d'Abélard et l'envoyer au Paraclet. Le 16 novembre 1142, il alla lui-même au Paraclet, y célébra les obsèques du célèbre défunt et prononça son éloge funèbre. Héloïse s'en montra très-reconnaissante et l'en remercia en ces termes :

LETTRE D'HÉLOISE À PIERRE LE VÉNÉRABLE.

« *A Pierre, son très-révérend seigneur et père, au vénérable abbé de Cluny, Héloïse, humble servante de Dieu et la sienne.*

« La miséricorde divine, en nous visitant, nous a procuré la

honneur de votre visite. Nous nous félicitons, ô père plein de bénignité! de ce que votre grandeur a daigné s'abaisser jusqu'à notre petitesse; nous nous en glorifions en même temps, car une visite de vous est une grande glorification, même pour les personnes les plus éminentes. Les autres savent combien la présence de votre sublimité leur a été profitable. Pour moi, il ne m'est pas possible, je ne dis pas seulement d'exprimer par des mots, mais de sentir par la pensée toute l'étendue du bienfait de votre affectueuse visite. Vous, notre abbé, notre seigneur, vous avez célébré dans notre couvent, l'an dernier, le seizième jour des calendes de décembre, une messe pour nous recommander au Saint-Esprit. Dans le chapitre, vous nous avez nourries de la parole divine; vous nous avez donné le corps du Maître et vous nous avez accordé le bénéfice de Cluny (1). Moi-même, qui ne suis pas digne de prendre le nom de votre servante, votre sublimité n'a point dédaigné, en me parlant aussi bien qu'en m'écrivant, de m'appeler du nom de sœur. Comme témoignage de votre sincère affection, vous m'avez, par privilége spécial, accordé un *Tricenarium* que le couvent de Cluny doit acquitter après ma mort, et vous avez ajouté que vous auriez soin de confirmer ce don par l'apposition de votre sceau. Ce que vous avez eu la bonté de promettre à votre sœur, ou plutôt à votre servante, veuillez mon frère, ou plutôt mon maître, veuillez l'accomplir.

« Qu'il vous plaise en outre de m'envoyer un autre écrit, revêtu aussi de votre sceau, dans lequel l'absolution du Maître soit contenue en termes positifs, afin que cet écrit soit suspendu à son tombeau (2).

« Souvenez-vous aussi, pour l'amour de Dieu, de notre fils Astralabe, qui est aussi le vôtre, afin d'obtenir pour lui

(1) « In capitulo divini nos sermonis elogio cibastis, corpus magistri nobis « dedistis ac beneficium Cluniacense concessistis. »

(2) « In quo magistri absolutio litteris apertis contineatur, ut sepulcro ejus « suspendatur. »

une prébende de l'évêque de Paris ou de tout autre diocèse.

« Adieu, que le Seigneur vous garde et nous accorde quelquefois la faveur de votre présence. »

RÉPONSE DE PIERRE LE VÉNÉRABLE A HÉLOÏSE.

« A notre vénérable et très-chère sœur, servante de Dieu, Héloïse, supérieure et maîtresse des servantes de Dieu, son frère Pierre, humble abbé de Cluny...

« C'est avec un plaisir sans égal que j'ai lu la lettre de votre sainteté, et que j'y ai vu les souvenirs qu'a laissés ma visite à votre couvent. Non-seulement j'ai été auprès de vous, mais depuis lors je ne vous ai point quittée un seul moment. L'hospitalité que j'ai reçue de vous n'a point, à ce que je vois, passé comme le souvenir du voyageur qui demeure une seule nuit dans la maison qui l'a hébergé. Je n'ai été chez vous, ni comme un étranger, ni comme un pèlerin : j'y ai été comme un hôte dans la demeure de saintes, comme un membre de la famille dans la maison de Dieu. Les diverses circonstances de mon séjour au sein de votre communauté sont si bien fixées dans votre religieuse mémoire, votre esprit bienveillant a si bien conservé les impressions de ce séjour, nonobstant sa courte durée, que vous n'avez pas même oublié une de mes paroles. Plaise au ciel que je continue de jouir auprès de vous de la même faveur et que vous daigniez toujours vous souvenir de moi... A mon tour, je vous offre tout le tribut de mon affection; car, longtemps avant de vous avoir vue, et surtout depuis que je vous connais, je vous ai réservé, dans les replis les plus intimes de ma pensée, la place d'un attachement solide et sincère. Le don d'un *Tricenarium* que je vous ai fait de vive voix, je vous le confirme, aujourd'hui que je suis éloigné de vous, par un écrit scellé de mon sceau et je vous l'envoie, conformément à votre désir.

« Je vous envoie aussi, d'après votre demande, l'absolution

du maître Abélard, en un écrit également tracé de ma main et scellé de mon sceau (1).

« Quant à votre Astralabe, que j'appelle aussi mien à cause de vous, dès que j'en trouverai l'occasion, je m'occuperai avec empressement de lui procurer une prébende dans quelque noble Église. La chose, toutefois, est difficile; car, je l'ai déjà souvent éprouvé, lorsqu'il s'agit de donner des prébendes dans leurs Églises, les évêques ne se montrent guère disposés à le faire et élèvent toutes sortes d'objections. Je n'en ferai pas moins, pour vous, tout ce que je pourrai et aussitôt que je le pourrai. — Adieu. »

De son vivant, Abélard avoit fait bâtir au Paraclet une chapelle, que l'on désignoit sous le nom de *Petit-Moustier*, et dont une partie se trouvoit dans le chœur de l'église tandis que l'autre partie se trouvoit dans le cloître du couvent. C'est là qu'Héloïse fit déposer le corps de son époux. A peine âgée de quarante ans, il lui restoit encore de longues années à l'arroser de ses larmes. Que de fois les heures silencieuses de la nuit durent la voir agenouillée au pied de cette froide tombe! que de larmes brûlantes durent s'échapper de ses yeux au souvenir du passé! que de ferventes prières dut-elle adresser au ciel pour en obtenir d'être réunie dans l'éternité à celui qu'elle avoit ici bas préféré à Dieu lui-même!

A dater de ce moment on sait fort peu de chose de la vie d'Héloïse. Toutes ses relations avec le monde cessèrent; elle n'écrivit plus à ses amis; elle se renferma dans le silence et la solitude; on ne lui entendit plus même prononcer le nom d'Abélard. Le secret de son amour et de ses larmes demeura

(1) Voici la teneur de cette absolution :

« Moi, Pierre, abbé de Cluny, qui ai admis Pierre Abélard comme moine à Cluny, et qui ai concédé son corps (transporté furtivement) à Héloïse, abbesse du Paraclet et à ses religieuses, par l'autorité de Dieu tout-puissant et de tous les saints, je l'absous d'office de tous ses péchés. »

dès lors entre elle et Dieu. Elle s'occupa activement du soin de sa communauté et chercha sans doute à expier dans la prière et les austérités de la pénitence les égarements de sa vie passée.

Les *Constitutions* qu'elle donna à ses religieuses, sont très-austères : elles rappellent toute la sévérité de la règle de saint Benoît. La pauvreté, l'obéissance aux supérieurs, l'humilité, l'union, la chasteté et la vie apostolique y sont particulièrement recommandées. L'habit des sœurs devoit être d'étoffe très-grossière, leur nourriture simplement composée de légumes, quelquefois d'œufs, de laitage et de poisson ; mais jamais de viande, et leur coucher très-dur. A l'exception des courts moments des repas, de cinq à six heures [illegible], et de trois heures environ employées dans la journée à la méditation ou au travail, tout le reste du temps, c'est-à-dire [illegible] à quinze heures, se passoit au chœur ou au chapitre. Ces Constitutions sont, avec les deux lettres qu'on a [illegible], le seul écrit postérieur à la mort d'Abélard qui nous reste d'Héloïse. Plusieurs bulles papales attestent la protection que le saint-siége étendoit sur le couvent du Paraclet et font foi en même temps de l'importance et de la richesse qu'il avoit acquise avec le temps.

Héloïse survécut vingt et un ans à Abélard. Elle mourut le 17 mai 1164, âgée comme lui de soixante-trois ans. Sa dernière pensée fut encore pour lui. Elle exprima le vœu d'être inhumée dans le même tombeau. On y déféra religieusement. « Et lorsque la morte (dit une ancienne chronique de Tours) fut apportée à cette tombe qu'on venoit d'ouvrir, son mari, qui bien des jours avant elle avoit cessé de vivre, éleva les bras pour la recevoir et les ferma en la tenant embrassée. »

Après bien des vicissitudes et bien des déplacements, leurs restes, d'abord réunis, puis séparés, puis réunis de nouveau, reposent enfin paisiblement, depuis près d'un demi-siècle, aux portes de Paris, dans le cimetière de l'Est, au sein de la commune tombe qui leur a été érigée en 1817 avec des débris du couvent du Paraclet. Le cours des siècles n'a pas effacé, même

de la mémoire du peuple, le souvenir des deux amans; et le *tombeau d'Abélard et d'Héloïse* est encore aujourd'hui visité avec un pieux attendrissement par tous ceux qui savent compatir aux souffrances d'un profond et véritable amour.

De tous les écrivains qui ont cherché à caractériser exactement le talent et la personne d'Abélard, M. Charles de Rémusat est celui qui me paroît avoir résumé avec le plus de justesse et de bonheur les traits de la physionomie morale (si je puis ainsi parler) de ce savant et brillant philosophe. Aussi vais-je, pour clore ce travail, rapporter textuellement ici les lignes qu'il a consacrées à ce portrait.

« L'influence d'Abélard, dit-il, est dès longtemps évanouie. De ses titres à l'admiration du monde, plusieurs ne pouvoient résister au temps. Dans ses écrits, dans ses opinions, nous ne saurions distinguer avec justesse tout ce qu'il y eut d'original, et nous sommes exposés à n'y plus apprécier des nouveautés que les siècles ont vieillies. Mais pourtant il est impossible d'y méconnoître les caractères éminents de cette indépendance intellectuelle, signe et gage de la raison philosophique. Chargé des préjugés de son temps, comprimé par l'autorité, inquiet, soumis, persécuté, Abélard est un des nobles ancêtres des libérateurs de l'esprit humain.

« Ce ne fut pourtant pas un grand homme, ce ne fut pas même un grand philosophe, mais un esprit supérieur, d'une subtilité ingénieuse, un raisonneur inventif, un critique pénétrant, qui comprenoit et exposoit merveilleusement. Parmi les élus de l'histoire et de l'humanité, il n'égale pas, tant s'en faut, celle que désola et immortalisa son amour. Héloïse est, je crois, la première des femmes.

« Faible et superbe, téméraire et craintif, opiniâtre sans persévérance, Abélard fut par son caractère au-dessous de son esprit; sa mission surpassa ses forces; et l'homme fit plus d'une fois défaut au philosophe. Ses contemporains, qui n'étoient pas certes de grands observateurs, n'ont pas laissé d'apercevoir cet orgueil imprudent, disons mieux, cette vanité

d'homme de lettres, par laquelle aussi il semble qu'il ait devancé son siècle. Les infirmités de son âme se firent sentir dans toute sa conduite, même dans ses doctrines, même dans sa passion. Cherchez en lui le chrétien, le penseur, le novateur, l'amant, enfin; vous trouverez toujours qu'il lui manque une grande chose, la fermeté, du dévoûment. Aussi pourroit-on, s'il n'eût autant souffert, si des malheurs aussi tragiques ne protégeoient sa mémoire, conclure enfin à un jugement sévère contre lui. Que sa vie cependant, que sa triste vie ne nous le fasse pas trop plaindre: il vécut dans l'angoisse et mourut dans l'humiliation; mais il eut de la gloire, et il fut aimé. »

PAUL TIBY.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Les auteurs et les éditeurs. — Une maison de librairie au XVIIIe *siècle. — Notes du libraire Prault sur quelques littérateurs. — Lettre inédite de J. J. Rousseau.*

Je voudrois qu'à l'exemple de l'honnête libraire, auteur des fragmens ci-joints, dont le hasard m'a procuré la possession, les imprimeurs, éditeurs, etc., tous ceux, en un mot, que leur profession a mis en contact avec des célébrités littéraires, eussent tenu note des particularités relatives à la personne, à la publication des œuvres de leurs illustres clients. Qui ne seroit curieux de voir des documens de ce genre, émanés des Alde, des Estienne, des Barbin, des Debure, des Didot? En Angleterre, l'éditeur Constable et le libraire Murray ont fourni de précieux renseignemens aux biographes de Walter-Scott et de Byron, Lockhart et Th. Moore. Le célèbre typographe italien Bettoni nous a donné ses *Mémoires*. En France, nous avons les *Souvenirs de Barba*. M. Egron nous promet les siens, dont il a publié le prospectus. On nous assure qu'un éditeur bien connu sous la restauration et au commencement du règne de Louis-Philippe, M. Ladvocat, a écrit aussi ses mémoires pour clore la liste de tous ceux qu'il a publiés, et que ce ne seront pas les moins piquans de cette vaste catégorie. Enfin il

existe un volumineux journal manuscrit de l'imprimeur-libraire A. M. Lottin, embrassant presque la moitié du siècle dernier, et renfermant, mêlés aux nouvelles de la cour et de la ville, beaucoup de détails curieux sur l'histoire de la littérature et de la librairie.

Les notes qui vont suivre ne sont probablement qu'une partie de celles que Prault avoit jetées sur le papier, simples *memoranda*, sans prétention de style, quelquefois même sans grande correction grammaticale. Telles qu'elles sont, elles nous ont paru offrir assez d'intérêt littéraire ou du moins bibliographique, pour mériter une petite place dans ce *Bulletin*.

Prault (Laurent-François I), fils aîné de Pierre Prault, fut libraire-imprimeur de 1733 à 1780. Il mourut le 15 septembre de cette dernière année, après avoir été adjoint du syndicat de sa corporation, imprimeur du roi, marguillier de Saint-Jacques la Boucherie, sa paroisse, etc. Sa maison de librairie étoit située quai de Gèvres, au Paradis. Son père y avoit joint un *Fonds d'arrêts* qui, continué par ses fils et petits-fils, devint la première idée et le noyau du *Dépôt des lois*, dans lequel il se fondit en 1793. C'étoit une de ces maisons comme il y en avoit beaucoup dans l'ancienne librairie parisienne, où les traditions d'honnêteté, les habitudes patriarcales se transmettoient de génération en génération, comme l'enseigne de l'établissement. Il étoit rare que les enfans cherchassent d'autre métier que celui de leur père, d'autres alliances que celles de la profession. Dans ces antiques officines où vieillissoit le chef de maison, au milieu des commis et des serviteurs, qui étoient aussi de la famille, la vie professionnelle et privée sembloit emprunter quelque chose de la régularité des registres et de la correction des épreuves. Une atmosphère de probité, un parfum de syndicat et de fabrique planoit sur ces familles, où ne pénétra que tard la corruption du siècle. Celle-ci, bien que nouvelle à Paris (elle étoit originaire de Bourges), comparativement à ces

interminables dynasties bourgeoises des Debure, des Sangrain, des Coignard, des Cramoisy, paroît avoir atteint sous Laurent-François I, l'apogée de sa splendeur. Après lui, la décadence semble commencer; du moins la liquidation de sa succession donna lieu à des contestations fâcheuses entre ses enfants. Dans un *Précis* publié par l'aîné, Louis-François, déjà libraire depuis 1753 (1), et qui réclamoit contre ses frères la propriété exclusive de la maison de commerce et de l'imprimerie, on remarque ce passage : « Qu'ont aperçu les experts? Un aîné qui depuis vingt-sept ans a suivi constamment le commerce de ses pères; un puîné qui l'a quitté pour s'ouvrir la carrière du barreau; enfin un cadet qui a voulu embrasser différens états autres que celui de ses pères, dont il n'a jamais eu la plus légère connoissance, et qui n'a pu se fixer que par un emploi aux fermes, qui n'exige ni temps suivi, ni travail pénible (2). »

Ainsi l'inquiétude et l'ambition, ces maladies du temps, s'étoient glissées dans une famille jusque-là si paisible, et avoient fait chercher aux enfans du vieux libraire des voies nouvelles en dehors de la tradition domestique. L'aîné continua seul, jusqu'à la révolution, le commerce de son père. Comme celui-ci, il publia quelques-unes des productions de Voltaire, entre autres l'édition de Paris de *Tancrède;* mais l'irritable écrivain, que nous verrons en bons rapports avec le premier, traite assez mal le fils dans sa correspondance (3). Les

(1) M. Beuchot, dans une note de son édition de Voltaire, t. LIX, p. 146, l'appelle par erreur Laurent-François comme son père. Ces prénoms s'appliquent à Prault de Saint-Martin, qui ne fut libraire qu'en 1782.

(2) *Précis pour L.-F. Prault aîné, imprimeur du roi, contre les sieurs Prault Saint-Germain, avocat, et Prault Saint-Martin, commis aux fermes, ses deux frères.* In-4°.

(3) Dans sa lettre à Mlle Clairon, du 29 août 1771, il déclare cette édition « impertinente d'un bout à l'autre. » Et ailleurs : « Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de Prault, que Prault fils est un franc gueux. Et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous son parti? Que vous importe?

deux autres frères, enfants prodigues de la librairie, revinrent plus tard à ce commerce qu'ils avoient dédaigné, et essayèrent de fonder à leur tour des établissemens qui eurent moins de durée et d'importance. Enfin la dynastie des Prault, dont le nom servit de texte à maint calembour du marquis de Bièvre, que nous nous abstiendrons de répéter ici, s'éteignit, à ce que nous croyons, au commencement de ce siècle, dans la personne de Laurent Prault, auteur de quelques compilations.

Revenons à Laurent-François I, auteur des notes qui ont motivé cette digression trop étendue peut-être. Dans sa longue et honorable carrière de quarante-sept ans comme imprimeur-libraire, il fut en rapport avec un grand nombre d'écrivains plus ou moins illustres, notamment avec Voltaire, qui lui a adressé plusieurs lettres où il ne parle jamais de lui qu'en termes bienveillans, dont il n'étoit pas prodigue envers ses éditeurs. Il en existe une de Prault lui-même, écrite à l'occasion du libelle intitulé *la Voltairomanie*. On y voit qu'après tout, ce XVIIIe siècle tant décrié apportoit dans les transactions qui tenoient à la littérature une libéralité de sentimens qui n'est pas précisément l'attribut du nôtre. Voici cette lettre, également honorable pour le libraire et pour l'auteur :

LETTRE DE M. PRAULT FILS, LIBRAIRE A PARIS, A Mme DE CHAMPBONIN, A VASSY.

« Paris, le 24 janvier 1739.

« Madame, vous savez que c'est à un magistrat connu par sa vertu et son mérite que j'ai l'obligation de connaître M. de Voltaire, dont il est l'ami. J'ai souhaité pendant longtemps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connois-

En quoi, mes anges, les négligences de Prault peuvent-elles retomber sur vous? Qu'a de commun Prault avec mes anges?» Lettre à d'Argental, du 7 septembre suivant.

soit encore que par les talens de son esprit, et qui, depuis, m'a si fort attaché à lui par les qualités de son cœur. Ma jeunesse, ma bonne volonté, ma sincérité, titres qui valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avoit commencé. Depuis ce temps sa confiance m'a rendu l'instrument de tant d'actions de générosité, qu'autant par justice pour lui que par reconnoissance pour celle dont je me suis particulièrement ressenti, je me crois obligé d'en rendre partout un témoignage authentique, et de répondre à l'injuste accusation du libelle intitulé *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voyent qu'avec indignation.

« Voici l'histoire des ouvrages de M. de Voltaire depuis que je le connois, et je suis en état de la prouver par des pièces justificatives :

« J'ai commencé par imprimer *la Henriade* avec des corrections considérables; et M. de Voltaire, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme (1) que ses talens lui ont attaché, et à qui il a fait encore présent de sa tragédie de *la Mort de César*. Il permit dans un autre temps, à un autre libraire, de réimprimer *Zaïre*, dont le privilége étoit expiré. Il m'a donné, à moi, ses tragédies d'*OEdipe*, *Mariamne* et *Brutus*. J'ai imprimé *l'Enfant prodigue* : celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête, que, bien loin de contester avec lui, je lui donnai cent francs au-dessus du prix qu'il m'en avoit demandé. Quelques jours après, M. de Voltaire m'écrivit qu'il n'exigeroit jamais d'argent pour le prix de ses pièces, ni pour aucun autre de ses ouvrages, mais seulement des livres. Enfin il a fait présent de ses *Élémens de Newton* à ses libraires de Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition sous le titre de Londres; et je sais que le libraire qui l'avait faite à l'insu de M. de Voltaire, crut cependant, avant de la faire paroître, lui devoir l'attention

(1) La Mare.

de la lui communiquer, et de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paroître, M. de Voltaire en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présens à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliure, à près de cent pistoles.

« Voilà, madame, ce que les ouvrages de M. de Voltaire lui ont produit; voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur, et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tissu.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

PRAULT fils. »

Voici les notes de Prault. Nous les reproduirons textuellement, sauf quelques corrections orthographiques et grammaticales, en les accompagnant des éclaircissements et indications bibliographiques qui nous paroîtront indispensables.

CRÉBILLON PÈRE.

Je n'ai eu d'autre affaire avec lui que celle de l'impression de *Catilina* (1), que je lui achetai trois mille six cents francs. Cette pièce, attendue depuis trente ans, avoit d'autant plus de réputation qu'il en avoit récité des morceaux dans plusieurs séances publiques de l'Académie françoise. Crébillon étoit presque oublié dans le monde, lorsque l'on échauffa la marquise de Pompadour sur son compte et celui de quelques autres gens de lettres qui avoient à peine du pain. Elle désira de le connoître, le fit venir, l'accueillit et l'encouragea à finir cette pièce; elle lui fit même avoir une pension de deux mille francs sur la cassette du roi. Il la finit donc (la pièce de *Catilina*) et lui en fit hommage par une épître dédicatoire. On en retrancha des vers à l'impression, entre autres ceux-ci, qui finissoient la scène entre

(1) *Catilina*, tragédie en cinq actes et en vers. Prault fils, 1749, in-12.

Probus et Fulvie, dans le deuxième acte. C'est Probus qui parle :

« Car vous n'aimez jamais ; votre cœur insolent
Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguer l'amant.
Qu'il vous laisse régner, tout vous paroîtra juste ;
Et vous mépriseriez l'amant le plus auguste,
S'il ne sacrifioit au charme de vos yeux
Son honneur, son devoir, sa patrie et ses dieux (1). »

La marquise de Pompadour ne se borna pas à ces seuls services. Elle obtint qu'on fit à l'imprimerie Royale une très-belle édition de ses œuvres, qui parut en 1750, en deux volumes in-quarto. On lui fit présent de cette édition, qui, je crois, étoit tirée à deux mille cent, et qui a dû lui valoir beaucoup d'argent. L'abbé Boulleret, curé de Saint-Gervais, vint le voir dans les derniers jours de sa vie, et s'en tira en homme d'esprit. Dès la première visite, il vit bien de quoi il étoit question.

Après sa mort, on avoit projeté de lui élever un tombeau dans l'église de Saint-Gervais où il est inhumé. Lemoine, le sculpteur, avoit déjà travaillé pour ce monument lorsque les prêtres et les faux dévots s'y opposèrent, sous prétexte qu'un tombeau érigé à la mémoire d'un poëte profane se trouvoit indécemment placé dans une église. Ainsi ce projet n'a pas eu lieu. Le même Lemoine en a fait un buste fort beau et très-ressemblant, dans le genre des belles têtes antiques. Je lui ai entendu dire que pour y mettre la dernière main, il pria Crébillon de lui réciter quelques-uns des plus beaux morceaux de ses tragédies. L'imagination de l'artiste s'échauffa de la chaleur et de l'action que ce poëte mit dans la façon de les rendre, au point que les gouttes d'eau lui couloient tout autour du visage, et, effectivement, le buste fini s'est ressenti du feu de l'un et

(1) M. Parrelle a déjà indiqué ce passage d'après les *Mémoires de Collé*, dans son édition de Crébillon, t. II, p. 276, faisant partie des *Classiques françois* de Lefèvre.

de l'autre. C'est du moins ce qui nous restera d'un homme célèbre. Ce marbre est destiné à être placé dans la bibliothèque du roi.

Crébillon étoit fort grand de taille; il avoit l'air dur et réellement d'un poëte tragique. J'ai son portrait au pastel d'après celui qu'a fait Latour. Cet auteur avoit un goût singulier pour les chiens et les chats. Tous les chiens estropiés ou rouées qu'il rencontroit dans les rues, il les ramassoit et les apportoit chez lui. Il avoit au moins une douzaine de chacun de ces animaux, qui infectoient son appartement. Il fumoit depuis le matin jusqu'au soir, en sorte que ce conflit d'odeurs soulevoit le cœur quand on entroit chez lui. Un jour nous sortîmes ensemble de la Comédie-Françoise; il m'emmena dans la rue des Boucheries où il acheta une très-belle épaule de veau. Surpris de ce qu'il fit lui-même une pareille acquisition, je lui demandai ce qu'il en vouloit faire; il me répondit froidement : « C'est pour mes chiens. »

Un jour Crébillon, voyant entrer son fils, dit à ceux avec lesquels il se trouvoit : « Messieurs, voilà le plus grand de mes ouvrages. — Oui, mon père, répondit le fils; encore vous le dispute-t-on comme les autres. » De tout temps, il avoit couru un bruit assez peu fondé qui donnoit à un chartreux la plupart de ses tragédies. Mais, pour peu que l'on connût Crébillon, on pouvoit aisément le croire l'auteur de ses ouvrages. Il n'en avoit jamais écrit aucun et les récitoit tous de mémoire. Il avoit fait des *Maximes pour les rois* (1), qui, vraisemblablement, se trouveront perdues par suite de cette habitude. Peut-être le

(1) Cette indication ne se trouve pas ailleurs. Seulement voici ce qu'on lit dans l'*Éloge de Crébillon*, par d'Alembert. « Dans un exemplaire que nous avons vu du fameux livre : *Vindiciæ contra tyrannos*, il a souligné avec soin les passages sur la haine du despotisme, sur le droit que la tyrannie donne aux opprimés de la braver et de l'anéantir; et en même temps sur l'obéissance et l'amour que les peuples doivent à une autorité sage et modérée, fondée sur la justice et les lois. »

fils a-t-il écrit quelque chose sur la vie de son père (1); c'est ce que j'ignore.

SAURIN,
de l'Académie françoise.

Ce Saurin est fils de celui qui a eu ce fameux procès avec le poëte Rousseau. Il avoit commencé à suivre le barreau, et je l'ai vu quelque temps, en qualité d'avocat, balayer les salles du Palais. J'ai imprimé même, dans ce temps-là, quelque chose de lui. La dame Geoffrin, qui vouloit tenir bureau de bel esprit, lui donna retraite chez elle, et il y a demeuré quelque temps. C'est là qu'il a fait le conte de *Mirza et Fatmé* que j'ai imprimé (2), et dont l'histoire est assez singulière. Il en parla à M. de Malesherbes, qui avoit alors le bureau de la librairie; il lui dit qu'il avoit un petit ouvrage d'amusement à faire imprimer, pour lequel il voudroit bien éviter les longueurs de la censure. L'autre crut qu'il n'étoit question que de géométrie ou de physique récréative (3), et lui donna toute permission, en lui demandant seulement quel étoit le libraire qu'il en chargeoit; il me nomma et m'apporta son ouvrage ainsi que la permission verbale du magistrat. Je le lis, et reste après la lecture dans le plus grand étonnement sur la permission. Dans le doute, je vais trouver M. de Malesherbes qui me dit, pour toute réponse: « Oui, oui, je sais ce que c'est : vous pouvez aller votre chemin. » En conséquence j'imprime, le livre paroît au bout de trois jours; il fait un bruit épouvantable dans Paris. Les portraits du

(1) L'*Éloge* publié sous le nom de l'abbé de la Porte, et inséré dans l'édition des *OEuvres de Crébillon*, donnée par Renouard, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, seroit, d'après une note manuscrite de Jamet, l'ouvrage de Crébillon le fils. M. Amanton, dans ses *Révélations sur les deux Crébillons*, constate du moins qu'il en a fourni les matériaux.

(2) *Mirza et Fatmé*, conte indien. La Haye (Paris), 1754, in-12.

(8) Pour expliquer l'erreur assez singulière de Malesherbes, peut-être est-il bon de rappeler que Saurin n'avoit encore mis son nom qu'à une brochure sur les mathématiques.

gouvernement d'un prince, d'un général d'armée, l'île des Bâtards, surtout le chapitre des goujons, fait crier et révolte les dévots. M. de Malesherbes m'envoie chercher, et me dit : « Nous venons de faire là une belle œuvre ; voyons s'il y a moyen de la réparer ; il nous faut bien vite des cartons dans tous les endroits que j'ai marqués. Suspendez la vente et voyez avec Saurin à réparer tout. » Saurin le lendemain me donne des cartons dans lesquels il chantoit la palinodie, de façon que le remède étoit pire que le mal. Je les porte à M. de Malesherbes, qui, en les lisant, rit comme un fou, et prit son parti sur-le-champ, en me disant : « Ma foi, laissons aller les choses comme elles sont ; il en arrivera ce qui pourra. » Et il fit bien, au bout de huit jours on n'en parla plus.

Watelet,

Receveur général des finances de la généralité d'Orléans et l'un des quarante de l'Académie françoise.

J'ai peu vu d'existences plus honnêtes et plus heureuses que la sienne. Ayant du goût pour les beaux-arts, les pratiquant par lui-même, il dessine, il grave, et ce qu'il a fait dans ce genre, son œuvre qu'il m'a donné, est considérable ; il y auroit de quoi lever la boutique d'un graveur. Il aime la musique et en exécute, joue des instrumens, enfin il fait des vers ; si l'on ne reconnoît pas le grand poëte, on trouve du moins l'homme aimable. C'est lui qui avoit fait tout le plan et les scènes d'une assez jolie comédie du Théâtre-François, intitulée : *Zénéide*, que Cahusac a mise en vers, et que j'ai imprimée (1). Il est aussi l'auteur d'un ouvrage intitulé *Silvie*, que j'ai imprimé in-4° en 1743, dont tout le fonds est pris de l'*Aminta* du Tasse, et auquel il a ajouté quelques épisodes. Ce volume est fort orné de gravures faites par Watelet d'après les dessins de Pierres,

(1) *Zénéide*, comédie en un acte et en prose, mise en vers par Cahusac. Paris, Prault fils, 1744, in-8°.

son intime ami. On connoît son poëme sur l'art de peindre, imprimé in-4° avec beaucoup de soin chez Guérin en 1760, qui est aussi orné de gravures de sa façon. Il a composé encore un opéra de *Deucalion et Pyrrha*, qui n'a point paru. On trouve dans l'*Encyclopédie* plusieurs articles de sa façon. Il a outre cela entrepris une traduction libre en vers de la *Jérusalem* du Tasse, dont il a lu quelques morceaux à l'Académie.

Depuis vingt-cinq ans je le sais attaché à la femme d'un procureur au Châtelet, nommé Lecomte, que j'ai connue avant son mariage, et qui est fille d'un boucher nommé Josset. Il lui a inspiré les mêmes goûts pour les arts et la littérature, et il a même fait avec elle un voyage en Italie, où il l'a fait recevoir de l'Académie des Arcades de Rome.

BOISSY.

J'ai imprimé quelques pièces de cet auteur (1), qui n'ont pour la plupart été que des pièces du moment ou vaudevilles, si on en excepte *les Dehors trompeurs* et *le François à Londres*, qui sont restées au théâtre.

Il est étonnant que cet auteur ait été de l'Académie françoise, ayant débuté dans le monde par un ouvrage qui a pour titre *l'Élève de Terpsichore, ou le Nourrisson de la satyre* (2) où l'Académie n'est pas épargnée. Effectivement Boissy avoit l'air d'être toujours prêt à tirer quelque petite couleuvre de sa poche. En plein café Procope il reprochoit un jour à l'abbé Pellegrin sa malpropreté. Celui-ci lui répondit froidement que tout le monde

(1) A cet article est joint un reçu autographe de Boissy, ainsi conçu : « Je reconnois avoir cédé à M. Prault fils ma comédie intitulée *l'Epoux par supercherie*, suivant les conventions faites entre nous. Fait à Paris, ce 19 mars 1744. »

(2) Paris, 1718, 2 vol. in-12. Le témoignage formel de Prault nous paroît de nature à dissiper les doutes émis par M. Auger, sur l'attribution de cet ouvrage à Saurin.

n'avoit pas le bonheur d'épouser sa blanchisseuse. Boissy a soit épousé la sienne (1).

L'ABBÉ LEBLANC,

Fils d'un geôlier de Dijon.

Je n'ai imprimé de lui que sa tragédie d'*Abensaïd* en 1736(2). Son orgueil insupportable lui a attiré bien des épigrammes. Il a fait tout ce qu'il a pu pour être de l'Académie, et en a toujours été refusé. Aussi se trouvant à l'inventaire de l'abbé Sallier dont on vendoit les vieux souliers, quelqu'un lui conseilla de les acheter parce qu'ils l'avoient mené bien souvent à l'Académie. Il veut passer pour savant, pour homme de goût, et pour très-grand connoisseur en tableaux. Il a fait un voyage en Italie avec messieurs de Marigny et Cochin, qui l'ont bien porté sur leurs épaules pendant tout ce voyage. M. Gagnault, receveur des consignations, lui a laissé deux mille livres de rente viagère. Un mauvais plaisant dit que c'étoit pour dissiper l'inquiétude du public sur les moyens qui le faisoient vivre. M. de Marigny avoit déjà créé pour lui une place d'historiographe des bâtimens, qui lui vaut douze cents francs.

LA MARE.

J'ai beaucoup connu l'abbé de La Mare (3), que Mlle Quinault-Dufresne appeloit l'abbé *Croque-Chenille*. Il avoit de l'esprit, du feu et de la vivacité; d'ailleurs crapuleux. Sans reproche, je l'ai une fois habillé de pied en cap et lui ai donné soixante-douze francs pour se faire guérir d'une maladie (4). On

(1) Il paroît que c'étoit une tradition chez les auteurs comiques. On raconte le même fait de Dufresny.

(2) *Abensaïd, empereur des Mogols*, tragédie en cinq actes et en vers. Paris, Prault fils, 1736, in-8°.

(3) C'est le même dont il est question dans la lettre de Prault, citée plus haut.

(4) La maladie est spécifiée dans le manuscrit.

n'a de lui qu'un petit recueil de poésies. Il a fait aussi l'opéra de *Zaïde* mis en musique par Royer. A mesure qu'il en faisoit un acte, il alloit emprunter à La Chaussée deux ou trois louis sur le produit de son opéra. Il est mort en Westphalie, en se jetant par la fenêtre, dans un accès de fièvre chaude. Peut-être a-t-il prévenu par ce genre de mort celle qui l'attendoit quelque jour, car il étoit hardi, insolent, et ne pouvoit manquer de finir par là.

PESSELIER.

C'est un fort honnête garçon qui s'est servi des muses pour faire son chemin, et il a bien fait. Petit de figure, faible de santé, médiocre de talent, M. Lallemand de Batz, fermier général, l'avoit pris sous sa grande protection, et Pesselier lui avoit inspiré d'établir une école de finances, à la tête de laquelle il étoit, qui pendant quelque temps lui a valu beaucoup d'argent, et qui a fini, comme bien d'autres projets, par ne servir à rien. Il a beaucoup fait de madrigaux, de petites fables,

« De ces vers innocens, des chansons sans esprit »

et ne manquoit guère d'occasions d'en placer pour faire sa cour. Il étoit ami de mon père, qui avoit imprimé quelques comédies telles qu'*Esope au Parnasse*, et son *Recueil de fables*. J'ai imprimé de lui en 1752 son *Esprit de Montaigne* dans lequel il n'a rien mis du sien, et qui n'est autre chose que les maximes, pensées, jugemens et réflexions de cet auteur, rédigés par ordre de matières. Cet ouvrage s'est peu vendu. Comme il se croyoit grand financier, il avoit fait imprimer une espèce de prospectus, contenant un système encyclopédique de cette partie de l'administration, et qui avoit pour titre : *Idée générale des finances* (1). Ce prospectus fut répandu avec faste. Il en envoya un exemplaire à Voltaire et à J. J. Rousseau qui

(1) 1759, in-fol.

lui firent chacun une réponse qu'on ne sera pas fâché de trouver ici (1).

Lettre de Rousseau de Genève a M. P[illegible].

Montmorency, 3 mai 1758.

« *Vitam impendere* [illegible] »

« Pardonnez, monsieur, si j'ai tardé trop longtemps à vous remercier de l'attention dont vous m'avez honoré en m'envoyant le prospectus de votre ouvrage sur les finances. Je voulois l'avoir lu pour vous en parler, mais j'ai trouvé que j'avois besoin pour le bien entendre de plus de connoissance que je n'en ai, ou de plus de réflexions que je ne peux y en donner dans ce moment-ci, où mon plancher tombant en ruine me force, en attendant qu'on le répare, d'aller chercher asyle chez mes voisins, avec autant de distraction pour moi que d'embarras pour eux. Je n'entends rien, monsieur, à la matière que vous avez traitée, et, pour dire la vérité, je souhaiterois que personne n'eût besoin d'y rien entendre. Il me paroît bien triste que tant d'impôts soient nécessaires pour assurer l'état des citoyens, et qu'il faille les ruiner pour leur profit. Je pense avoir vu des pays où la sûreté civile n'est pas moins solidement établie, et où on ne la paye pas si cher. Au reste je suis persuadé, monsieur, par la réputation de vos talens et de votre mérite, que vous saurez mettre dans tout leur jour les avantages de la matière que vous traitez, et que, s'il y a un tour favorable et spécieux à donner à cette partie de l'administration, elle le recevra de vous.

« Trouvez bon, monsieur, qu'en vous réitérant mes humbles remercîmens, j'achève cette lettre avec la simplicité convenable

(1) Nous supprimons la lettre de Voltaire, du 30 octobre 1758, qui se trouve dans ses *OEuvres*, éd. Beuchot, t. LVII, p. 624. Quant à celle de Rousseau, nous ne l'avons trouvée dans aucune édition de ses œuvres, ni ailleurs. Du reste elle porte bien le cachet de son auteur.

à d'honnêtes gens qui s'estiment assez mutuellement pour supprimer entre eux les formalités mensongères.

ROUSSEAU. »

Ici finissent les notes de Prault. Nous supprimons quelques fragmens informes sur Beaumarchais et sur Marmontel, qui ne renferment rien de nouveau ni d'intéressant.

[illegible]

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Pauli Adami M. D. Loimiatri emeriti Bibliotheca loimica. *Vindobonæ, apud Rudolfum Græffer*, 1784, in-8° de 215 p. plus 10 ff. de tables, et 6 ff. liminaires.

Voici une bibliographie entièrement inconnue en France, comme tant d'autres labeurs philologiques de ces patients Teutons, auxquels nous rendons justice sans les imiter. La Peste, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, est le sujet de cette bibliothèque d'un genre tout particulier, la Peste, qui jusqu'ici a manqué de panégyristes, *parce qu'elle ne donne pas de pensions*, et qui a cependant trouvé son bibliographe, ce qui prouve une fois de plus que nous sommes plus désintéressés que les orateurs de profession.

Notre bon et savant M. Gabriel Peignot a ignoré lui-même l'existence de cette *Bibliothèque Loimique* qui ne figure pas dans le *Répertoire bibliographique universel* que l'on doit aux recherches de cet infatigable philologue.

Le bibliographe allemand a disposé ses matériaux par ordre chronologique, en remontant le cours des siècles depuis l'année 1782, époque où sévit la grande peste de Pétersbourg,

qui se répandit dans les régions septentrionales de l'Europe, jusqu'aux invasions du même fléau dont il est fait mention dans Moïse, Homère, Hérodote, etc. Il énumère, siècle par siècle, les pestes dont les historiens et les *Loimographes* ont parlé, et, comme de raison, ce n'est qu'à partir de l'invention de l'imprimerie que commence la nomenclature, purement bibliographique. Le premier livre imprimé qu'il cite est le *Tractatus de peste et epidemia*, auctore Valesco de Taranta. Lugduni, 1490. Le format n'est pas indiqué, mais il y a lieu de douter de l'existence de cette édition. La collection des œuvres médicales de ce docteur portugais a paru pour la première fois à Venise, précisément en 1490, in-fol., et fut réimprimée à Lyon, seulement en 1521, in-fol., et en 1535, in-4°. Dans le corps des articles les plus importans on trouve de courtes observations historiques, médicales et bibliologiques. Une table générale des auteurs cités, par ordre alphabétique, et disposée ensuite par chaque catégorie de maladies épidémiques élève leur nombre à près de six cents, parmi lesquels on a distingué par un astérisque les hommes de l'art qui ont observé eux-mêmes le fléau dont ils rendent compte, ou qui en ont parlé d'après le rapport de ceux qui en avoient été témoins (Autoptas vel ex autoptis scriptores). Le nombre des uns et des autres ne se porte pas à plus de soixante-dix. Cette Bibliographie utile surtout pour la connaissance des livres imprimés en Allemagne, offre des lacunes et des omissions nombreuses, en ce qui concerne les publications faites en France et en Italie. Pour nous borner à quelques exemples parmi les livres curieux, nous y cherchons en vain. *Le cadet d'Apollon, né nourry sur les remparts de la citadelle de Metz, endoctriné des meilleurs préceptes pour s'opposer à la furie de la plus cruelle maladie du genre humain, qui est la peste, présenté à Messieurs de la ville de Metz, par maistre Marion Rolland, son très-affectionné concitoyen, chirurgien stipendié du Roy. Vic. Charles Félix*, in-12 de 170 pages, les *Problèmes sur la nature, préservation et cure de la maladie pestilentielle*, par Nicolas Habicot, Paris, 1607,

in-8°, etc., etc. Un autre défaut de la Bibliothèque Loimique est l'absence d'indication du format d'un grand nombre d'ouvrages cités. Les nouvelles découvertes que l'on a faites depuis sa publication, sur la nature, les symptômes et la propagation des maladies réputées autrefois contagieuses, feroient accueillir, à n'en pas douter, avec intérêt, une *Bibliographie de la Peste* plus complète, plus méthodique et plus exacte. Ce seroit un complément nécessaire de l'ouvrage justement estimé de M. Ozanam sur l'histoire des maladies épidémiques.

Nouveaux documens inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur J.-F. Payen. *Paris*, 1850.

Il a déjà été question dans ce bulletin (1) d'une publication analogue de notre collaborateur M. Payen (2), que M. G. Duplessis qui, on le sait, se connoît en livres et ne les patrone qu'à bon escient, se chargea de recommander aux bibliophiles.

Il s'agissoit en ce moment, si on veut bien se le rappeler, de l'heureuse découverte que M. Macé avoit faite d'une lettre de Montaigne; et comme d'ordinaire, les amateurs d'autographes, au sujet d'un P double, d'un N remplacé par une abréviation, d'une croix omise, discutoient, affirmoient, ou infirmoient la valeur du trésor; les uns suivant la perfection du microscope de leur expérience, et quelques autres, faut-il le dire, suivant que les inductions et déductions à tirer de la comparaison de la susdite pièce avec celles qu'ils possédoient, soumettoient plus ou moins impitoyablement à la pierre de touche quelques richesses apocryphes de leur cabinet!

M. Payen, auteur d'une biographie de Montaigne et discret détenteur de faits et gestes, dires et écrits du philosophe, fut

(1) N° 2, février 1848.

(2) Documens inédits ou peu connus sur Montaigne. *Paris, Techener*, 1847.

sollicité par les débats, il rompit un silence trop long-temps gardé, et à mettre au service de la cause le fruit de ses recherches spéciales.

La verge de Moïse avoit désormais frappé le rocher ; l'occasion convoitée sans doute étoit saisie rapidement, amoureusement même, comme peut le faire un vrai bibliophile ; et la lettre, perle enfouie au fond de l'océan de l'oubli, reprenoit la vie au soleil de la publicité, rehaussée de deux autres lettres également curieuses et de nombreux documents que M. Payen sortoit à profusion de l'écrin qu'il a consacré à tout ce qui a trait à son auteur de prédilection.

Ce fut, on le voit, au hasard d'une découverte que fut due la première brochure de M. Payen, et c'est presque encore au hasard d'une seconde découverte que nous devons celle que nous annonçons aujourd'hui. Car si M. Jubinal, lors des loisirs que lui laissoit l'aveugle catastrophe de février, n'eût pas exploré en simple amateur feu la bibliothèque royale ; s'il n'y eût pas trouvé une lettre de Montaigne, et si, à cause de la susdite lettre, il n'eût pas écrit sur beaucoup d'autres choses un factum (1) à l'effet de secouer en badinant la vieille poussière des conservans et conservés du monument bibliotaphique de la rue Richelieu, M. Payen, dont il est un peu parlé en cette circonstance, fût resté muet et nous-même aurions ainsi fait. Remercions donc le dieu du hasard à l'Olympe et M. Jubinal sur terre en les suppliant l'un et l'autre de mettre souvent M. Payen en demeure d'entretenir le public de Montaigne ; et en attendant plus, contentons-nous du présent, et disons que la nouvelle publication procède ainsi que l'autre du zèle religieux de l'auteur pour la mémoire de Montaigne, mais que ses découvertes sont plus riches que celles de 1847, et que son écrin se transforme en musée *Montaignologique*.

Les lettres offertes cette fois à notre curiosité sont au nom-

(1) Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet. — Paris, 1850.

bre de trois, et d'après la méthode judicieuse précédemment suivie, elles sont transcrites et paraphrasées au double point de vue de l'histoire et de l'autographie de façon à ce que leur authenticité soit établie d'une manière irrécusable. Je me bornerai à les désigner succinctement.

La première, datée du 22 mai 1585, écrite au maréchal de Matignon, gouverneur de la Guyenne, fait allusion aux troubles que la Ligue cherchoit à fomenter à Bordeaux; la seconde, de la même année, adressée aux *Jurats* de cette dernière ville, est relative à la peste qui la ravageoit à cette époque.

Montaigne étoit alors maire de Bordeaux, et ces lettres écrites au milieu de circonstances solennelles où l'homme généralement se montre à découvert, nous donnent à lire quelques lignes de sa vie pratique et publique, et nous présentent l'écrivain sceptique par excellence sous un jour tout nouveau, citoyen courageux et dévoué, occupé des détails de ses fonctions administratives, esclave de ses devoirs, déclarant *qu'il n'épargnera ni sa vie ni autre chose*, et mettant en action les sages préceptes qu'il proclamoit et auxquels parfois on auroit été tenté de penser qu'il ne croyoit pas.

Quant à la troisième destinée à Henri IV, celle que M. Jubinal a découverte, et en l'honneur de laquelle quelques lances sont rompues par M. Payen et l'inventeur, sans intervenir aux débats du reste fort courtois qu'elle soulève, je la signalerai comme la mieux écrite et la mieux orthographiée que nous connaissions de Montaigne, digne en tous points du noble personnage auquel elle répondoit et sentant presque son courtisan, si l'on ne savoit que d'austère et rude philosophe ne daignoit être que gentilhomme poli.

Après ces trois lettres suivies d'annotations intéressantes vient une série de documens sur Montaigne et les principaux membres de sa famille, dont la plupart sont nouveaux et utiles à joindre à ceux publiés en 1847, parce qu'ils contiennent soit des rectifications, soit des additions applicables aux deux publications.

On y remarque notamment une lettre de Charles IX à Montaigne, le complément de la liste des livres signés et annotés par le philosophe; le relevé complet des sentences qu'il avoit fait tracer sur les chevrons supérieurs de la pièce qu'il appeloit sa librairie (1), et enfin l'explication des *fac-simile* qui terminent la publication, parmi lesquels figure un fragment jusqu'ici inconnu d'une lettre de *la fille par alliance* de l'auteur des *Essais*, la célèbre Marie de Gournay.

En résumé, si soixante-six pages ont jamais été bien remplies, ce sont assurément celles écrites par M. Payen, et nous devons instamment le prier de ne plus s'en remettre au hasard pour rendre publiques les excellentes choses qu'il sait, et nous lui contestons le droit de garder si longtemps cachées, surtout lorsque comme l'auteur des documents on a le don, en les mettant en œuvre, de leur donner plus de prix.

M. Payen se place par ses travaux à côté de Coste, de Servan, de Naigeon, d'Amaury-Duval et autres annotateurs et commentateurs studieux de Montaigne; il ne peut plus reculer maintenant devant la tâche qui lui est imposée de publier la meilleure et la plus complète édition des *Essais*, ou tout au moins l'ouvrage bio-bibliologique qu'il annonce dans sa préface sous le titre de « *Michel Montaigne, recueil de particularités inédites ou peu connues sur l'auteur des* Essais, *son livre et ses autres écrits, sur sa famille, ses amis, ses admirateurs, ses contempteurs.* » Et à cet effet nous engageons tous les admirateurs de Montaigne, tous les bibliophiles désireux de tenir promptement en mains un bon livre, de prendre connaissance de la liste des ouvrages que M. Payen désireroit acquérir pour compléter ses études sur Montaigne, et de les lui procurer en recherchant afin de ne plus laisser aucune excuse à son mutisme.

P. DE MALDEN.

(1) On peut voir également à ce sujet, quelques détails fournis par le docteur B. de Saint-Germain: *Voyage au château de Montaigne.* (Bulletin, 1849, nos 8 et 9.)

Le Tombeau de Narcisse, suivi d'une réponse à l'article inséré dans la Gazette médicale de Montpellier, du 15 avril 1850; orné du *fac-simile* de l'épitaphe de la belle-fille d'Young, décédée à Lyon le 8 octobre 1736, et enterrée à l'Hôtel-Dieu. Brochure in-8°.

Après avoir lu cette piquante brochure, il n'est plus permis de douter de la fausseté de la tradition qui vouloit que la fille d'Young eût été nuitamment ensevelie par son père dans une grotte du jardin botanique de Montpellier. M. Pierquin de Gembloux avoit donné prise à M. de Terrebasse qui ne l'épargne guère, et finit en lui faisant porter le dernier coup par le savant conservateur du British Museum dont il rapporte une lettre fort curieuse sur les premières éditions des *Nuits d'Young*.

Histoire de Flandre. Bruxelles, imprimerie de Delvingne et Callewaert, librairie de Vandale; Paris, 1847-1850, 6 vol. in-8° de XLV-452, 661, 578, 540, 549 et 556 pages.

M. Kervyn de Lettenhove, auteur de ce livre, a choisi un sujet bien souvent traité; il a su le rajeunir par la variété des recherches, par la nouveauté d'un grand nombre de détails, et presque constamment par l'intérêt du récit. Son ouvrage, d'une étendue considérable, est le fruit d'un travail consciencieux et persévérant. M. de Lettenhove s'est donné la tâche de célébrer la puissance et la grandeur de la Flandre au moyen-âge. Comme on devait s'y attendre, il considère un peu toutes choses au point de vue flamand, et parfois cette préoccupation l'entraîne peut-être à des appréciations hasardées. Pour citer un exemple, il ne pardonne guère à Philippe-Auguste la victoire de Bouvines, et sous l'impression de ce ressentiment, il pré-

tend que ce prince « détestoit les nobles et les chevaliers, parce qu'il ne comprenoit pas leur courage et ne pouvoit souffrir tout ce qui lui rappeloit la guerre. » Philippe le Bel, l'organisateur du pouvoir judiciaire en France, est aux yeux du nouvel historien « un tyran qui sapa toutes les institutions nationales. » On ne sauroit sans doute justifier toute l'administration de Philippe le Bel; mais son crime capital ne seroit-il pas, pour M. de Lettenhove, d'avoir battu les Flamands à Mons-en-Puelle? Outre ces témoignages de partialité, on regrette aussi de rencontrer parfois, dans un livre si recommandable à tant d'égards, des inexactitudes sur des détails fort suspects, que Jeanne d'Arc étoit issue de parens nobles (t. IV, p. 244); ailleurs il défigure, sous cette forme bizarre « Poton de Sainte-Traille, » le nom d'un des capitaines françois les plus renommés du xv[e] siècle. (*Ib.*, p. 225.) Mais nous n'insisterons pas sur ces taches légères, et nous nous bornerons à signaler aux amis des études historiques la nouvelle histoire de Flandre comme une des plus complètes et des plus attachantes qui aient été écrites jusqu'ici. Après une introduction de xvi pages, le tome I[er] s'ouvre par une étude sur l'histoire de la Flandre pendant les temps antérieurs au x[e] siècle. Abordant ensuite plus spécialement son sujet, M. de Lettenhove traite, dans le reste du volume, des événemens qui se sont accomplis en Flandre depuis le gouvernement des Forestiers jusqu'à la mort de Guillaume de Normandie (1128). Cette date est considérée par l'auteur comme la fin de l'époque féodale. Le tome II continue le récit depuis l'avénement de Thierry d'Alsace jusqu'à la mort de Gui de Dampierre (1304), et le tome III, depuis le traité d'Athies jusqu'à la bataille de Roosebeke (1383). Ces deux volumes embrassent toute l'époque communale. Les tomes IV et V, où se pressent les événemens qui se sont accomplis en Flandre, comprenant, de 1383 à 1500, l'époque de la domination des ducs de Bourgogne, depuis l'avénement du duc Philippe le Hardi jusqu'aux traités de Damme et de Cadzand. L'histoire des règnes de Charles-Quint, de Philippe II, d'Albert et d'Isabelle, et

de Philippe IV en Flandre, occupent la plus grande partie du tome VI. Les derniers chapitres exposent avec moins de développemens les faits qui se sont accomplis sous les règnes suivans jusqu'à la mort de Léopold II (1792). L'ouvrage laisse à désirer une table des noms et des matières; il est d'ailleurs accompagné de pièces justificatives pour la plupart importantes tirées des archives de Belgique et de France.

J. DE G.

REVUE DES VENTES.

XIII.

BIBLIOTHÈQUE DE M. M***.

Nous avons déjà parlé de cette collection de livres dans la précédente livraison du Bulletin, et nous promettions à cette époque, de rendre compte des résultats de la vente. Nous nous empressons aujourd'hui de tenir notre promesse.

Depuis longtemps, disions-nous, on n'avoit soumis aux enchères un plus bel ensemble de livres, représentant si bien tous les goûts que chaque amateur pouvoit trouver à acheter au moins un article. Nos prévisions se sont accomplies. Les bibliophiles ont répondu cette fois, comme toujours, à l'appel qui leur étoit fait et ils se sont partagé avec empressement les diverses séries de cette bibliothèque qui avoit été formée avec une sollicitude si judicieuse et si persévérante.

Tous les amateurs d'élite, tous les notables du monde bibliographique assistoient ou étoient représentés à cette vente. Les lecteurs trouveront la preuve de cette assertion dans les détails qui vont suivre. Nous citerons en premier lieu, le duc d'Aumale qui s'est rendu acquéreur pour 98 fr., du bel exemplaire en reliure ancienne de *l'Imitation,* Elzevir, sans date, ainsi que de *la Sagesse de Charron,* édition de 1606, et pour 38 fr., du *Virgile* rétabli en 1741, d'après un antique manuscrit. Le duc d'Aumale a, de plus, acheté 30 fr., un joli *Voiture* relié en ma-

maroquin bleu, et on lui a laissé pour 67 fr. un bel exemplaire des *Cent Nouvelles nouvelles*, reliées par Capé. C'est aussi cet amateur distingué qui a enlevé à M. Yemeniz une relation très-rare de *la Prise d'Alger par Charles-Quint*, adjugée pour 270 fr. Nous faisons cette observation, parce que M. Yemeniz abandonne bien rarement dans les ventes les articles qu'il désire.

M. Armand Bertin s'est rendu adjudicataire des *Heures* de G. Hardouyn, imprimées sur vélin, au prix de 140 fr.; de l'édition gothique du *Sacrifice d'Abraham*, pour 60 fr.; du *Molière* de 1682, pour 124 fr.; et enfin de l'édition originale de l'*Iphigénie* de Racine, pour 38 fr.

Le docteur Desbarreaux Bernard a obtenu un certain nombre de livres choisis avec un goût exquis. Nous indiquerons seulement l'*Imitation de l'abbé de Choisy*, élégamment reliée et qui ne s'est vendue que 62 fr.; l'édition elzévirienne si rare de l'*Anatomie de la Messe*, adjugée à 34 fr., et deux plaquettes reliées par Bauzonnet, contenant deux *Noëls* imprimés à Toulouse et tellement rares qu'ils étoient inconnus même à M. Desbarreaux qui, depuis fort longtemps, s'occupe à réunir les ouvrages relatifs à l'histoire littéraire et bibliographique de son pays: l'un de ces *Noëls* a été vendu 51 fr. et l'autre, 60 fr. Nous passons sous silence beaucoup d'autres articles d'un prix moins élevé, mais tous fort curieux, qui sont devenus la propriété du même bibliophile.

Lucien Bonaparte qui non-seulement est un amateur, mais encore un connoisseur, a été assez heureux pour combler quelques lacunes qui déparoient sa nombreuse et belle collection sur les langues. M. Léon B***, quoique fort éloigné de Paris, avoit envoyé une liste de *desiderata* et il a recueilli une ample moisson de livres curieux et rares. M. Boutron-Charlard n'a pas laissé à M. de Sacy, au prix de 49 fr., le *Télémaque*, édition de 1717. M. Armand-Cigongne a eu pour la modique somme de 120 fr. *les Cantiques et Noëls du Mans*, goth.; ce livre valoit le double du prix de l'adjudication. Il a obtenu, en outre, pour

80 fr. les *Devotes Louenges à la Vierge Marie*, de Martial d'Auvergne.

M. Alfred Ch*** s'est rendu adjudicataire, contre M. Yemeniz du magnifique *Aristote* des Aldes, pour 700 fr., et de l'*Albertus Magnus* de 1470, au prix de 240 fr. : ces deux articles figuroient parmi les plus importants de la vente. Un amateur bien connu de la ville de Rouen a acheté *la Bible de Cologne* si richement dorée et si splendidement reliée par Padeloup ; il l'a payée 154 fr., en concurrence avec M. le marquis de Ganay, le baron Ernouf, etc. M. Delasize est venu de Rouen pour assister à cette vente, et il a encore augmenté sa collection de livres, déjà si précieuse quoiqu'elle soit d'une récente origine. M. Duplessis de Blois a acquis le *Mézeray* complet et d'autres volumes curieux qui faciliteront ses études sérieuses sur l'histoire de France. M. Dupire et M. Ch. Dufour avoient aussi fourni leur liste et ils ont obtenu de bons résultats.

M. Costes, le bibliophile lyonnois, a fait aussi de précieuses acquisitions. Il a obtenu le *Livre du Faulcon*, cet exemplaire si rare, au prix de 175 fr. : il a acheté, en outre, des livres à figures gravées sur bois, des pièces de théâtre et des raretés historiques. M. J. Chenu, l'ami que feu M. Motteley, ce bibliophile distingué, consultoit toujours sur la valeur des livres qu'il désiroit acquérir, est devenu possesseur du *Rabelais*, elzevier, relié par Dusseuil, au prix de 156 fr. ; il avoit M. Hebbelynck pour concurrent. Le *Montaigne* de 1595, ce bel exemplaire que M. de Sacy regrette d'avoir laissé échapper encore une fois, a été adjugé à M. Der**, pour 170 fr. M. Ernouf a acquis pour 84 fr. le joli *Euripide* du comte d'Hoym. M. Giraud de Savine a enlevé à M. E. Tripier, au prix de 85 fr., le volume du *Miroir des Courtisannes* ; il a obtenu aussi plusieurs pièces rares dans la musique et les ballets, ainsi que le beau *Molière*, exemplaire de la duchesse du Maine, adjugé 210 fr., et les *Heures* de Vérard, vendues 60 fr. M. G** a acheté le *Tresor des pouvres* de Arnauld de Villeneuve, 45 fr. ; l'*Ambroise Paré* sur papier, 50 fr. ; la *Manière d'amollir les os*, par Papin, 38 fr. ; l'édition ancienne

de *Daphnis et Chloé*, 34 fr.; le beau volume du *[illegible] de l'Hercule gaulois*, 70 fr.; et bien d'autres ouvrages que notre cadre restreint nous empêche de citer.

Le marquis de Ganay a obtenu pour 40 fr. les *Poésies de Buchanan*, en latin, exemplaire de De Thou. M. Genty de Bussy a acquis plusieurs articles, et entre autres les *Baliverneries d'Eutrapel*, si bien reliées par Bauzonnet. Le comte d'Hu*** est devenu acquéreur pour 120 fr. du magnifique exemplaire de la *Relation du siége de Metz, en 1552*, par de Salignac, de la *Guerre cardinale contre le sieur de Salcède* et de l'*exemplaire* [illegible] *de Fr. de la Motte*, deux volumes fort rares et très-élégamment reliés.

Jules Janin, notre spirituel feuilletoniste, suivoit la vente avec assiduité; et, chaque soir, il emportoit quelques volumes qu'il se plaisoit à acheter lui-même sous le feu des enchères. Ses observations bibliographiques, pleines de justesse et d'esprit, ainsi que ses piquantes saillies, captivoient l'attention et transformoient souvent la salle de vente en une arène littéraire. Sous cette heureuse influence, on étoit tenté de trouver même de l'harmonie dans la voix discordante du crieur et dans les monotones avertissemens qui précèdent le coup de marteau du commissaire-priseur.

M. Leroux de Lincy a pu enrichir encore sa collection déjà si belle par le choix et l'ensemble des ouvrages qui la composent: secrétaire des Bibliophiles, bibliophile lui-même à un haut degré, c'est avec une patience inaltérable jointe à une connoissance parfaite des livres, que M. de Lincy a su former une bibliothèque précieuse par les volumes rares et curieux qu'elle renferme. Le baron de la Roche-Lacarelle a obtenu, pour 133 fr., le *Marot* à l'enseigne du *Rocher*, relié par Duru, et pour 90 fr. la jolie plaquette des *Devis de la verolle*. M. de Lignerolles, qui a déjà réuni une charmante collection de livres, a trouvé plusieurs articles à sa convenance, malgré le cadre restreint qu'il a adopté.

Quant au marquis de Morante, son immense bibliothèque

échappe à toute comparaison ; car elle est établie sur le modèle des bibliothèques de La Vallière, de Mac-Carthy, etc. Ce n'est point un cabinet composé d'une centaine de volumes irréprochables sous le rapport de la valeur, de l'édition et de la condition ; c'est une collection dont le plan est aussi vaste, aussi sérieux qu'heureusement conçu. Les différentes éditions des meilleurs auteurs grecs et latins s'y trouvent réunies auprès des éditions princeps, des Aldes, des Estienne, des Vascosan, des Elzevier, des éditions variorum, etc. ; on rencontre des exemplaires de De Thou, les reliures de Grolier, de Maioli, de Taurini, de Laurini, etc. Il n'existe plus de bibliothèque telle que celle du marquis de Morante. Nous nous réservons de parler une autre fois de cette admirable collection ; nous nous bornerons aujourd'hui à citer, parmi deux cents articles environ achetés pour M. de Morante à la vente de M. M***, quelques ouvrages importans qui ont atteint un prix élevé. Ainsi nous signalerons les *Synonyma Stephani Flisci*, vendus 32 fr., et les *Synonyma Ciceronis*, 38 fr. ; le *Virgile polyglotte*, 82 fr. ; le *Remède d'amour d'Ovide*, 119 fr. ; le *Juvénal des Aldes*, 73 fr. ; le *Martial*, 39 fr. ; les trois éditions d'*Ausone*, la première avec autographes de Ménage, 30 fr. ; la deuxième aux armes de De Thou, 130 fr. ; les deux volumes de *Pontanus*, 85 fr. ; plusieurs livres fort rares dans les poëtes latins modernes, qu'il a enlevés à M. de Varenghein qui les désiroit tous ; le *Plaute* de 1495, 117 fr. ; le *Dialogus Salomonis*, 73 fr. ; le *Tombeau de la Mélancolie*, exemplaire Nodier, 65 fr., et un grand nombre d'autres livres non moins précieux que nous sommes contraints d'omettre, dans la crainte d'allonger cet article outre mesure.

Nous sommes heureux de constater la présence à cette vente du président de la Société des Bibliophiles, M. Jér. Pichon, qui a acheté lui-même plusieurs articles. M. R*** avoit envoyé une liste de *desiderata* qui contenoit près de trois cents numéros. Il en a obtenu la moitié à des prix modérés ; les ouvrages dont il est devenu adjudicataire rempliront parfaitement le but qu'il se propose et ajouteront encore de la valeur à la bibliothèque

nombreuse et curieuse en tous genres qu'il possède. M. [illegible] Tripier a acheté quelques articles comme il sait les choisir, par exemple, pour 65 fr., le charmant volume des *Facétieuses journées de Favoral*, et pour 50 fr. les *Roses* [illegible] exemplaire si bien décrit par Jules Janin dans un numéro du *Journal des Débats* du mois de novembre 1840. Le comte R[illegible] a pu ajouter à sa collection elzévirienne la *Princesse de Clèves*, volume si élégamment relié par Bauzonnet qu'il a été adjugé pour 76 fr. M. E. de Sermizelles a eu pour sa part le joli volume de la *Muse folâtre*, adjugé à 66 fr., et au prix de 33 fr. 50 c., un livre espagnol fort rare, *Processo de cartas de amores.* M. de Sacy a obtenu pour 110 fr. les *Lettres de madame de Sévigné*, exemplaire en papier vélin. M. de Toustain a acquis divers articles, tels que les *Poésies de Moisant de Brieux*, avec autographes, pour 33 fr.; les *Origines de la ville de Caen*, avec autographes, pour 30 fr.

Nous terminerons notre revue par M. Yemeniz, ce bibliophile distingué qui recueille avec tant d'ardeur les livres rarissimes dont la possession devient un triomphe. Voici l'indication de quelques articles qui lui ont été adjugés : les *Figures de la Bible, d'Holbein*, volume dont la reliure est un chef-d'œuvre de Niédrée, 168 fr.; les *Horæ Virginis* de G. Godard, 1[illegible], 83 fr.; l'*Ambroise Paré*, sur vélin, 526 fr.; les *Vigiles de la mort de Charles VII*, 285 fr., et *l'Arbre des batailles*, 443 fr.; pour ces derniers ouvrages, M. Yemeniz avoit pour concurrent le duc d'Aumale.

Si nous nous sommes étendu avec une certaine complaisance sur les détails de cette vente, nos lecteurs nous en sauront peut-être bon gré, en voyant briller presque à chaque ligne le nom d'un amateur distingué, ou le nom de l'un de ces bibliophiles qui tiennent une place si éminente dans le monde littéraire et bibliographique. Ce compte rendu prouve d'une manière irrécusable, et nous nous plaisons à le constater, que l'amour des livres n'est point éteint et qu'il ne s'éteindra jamais tant que l'intelligence ne sera point déshéritée de l'empire

qu'elle exerce sur la terre. Les livres rares et précieux, les volumes sortis des presses célèbres, ou reliés par des artistes en renom, attirent infailliblement les bibliophiles, ainsi que les fleurs odorantes et fraîches attirent les abeilles, ainsi que l'aimant attire le fer. C'est donc, abrités sous l'égide de la bibliophilie, que nous continuerons notre tâche et que nous enregistrerons les résultats de ces luttes si pacifiques, où les armes des enchères, où le prix du vainqueur est souvent un trésor.

NOUVELLES.

— On se plaignoit depuis longtemps de l'extrême rareté des livres françois de Henri Estienne. Les meilleurs esprits de notre époque redemandoient les œuvres de ce piquant esprit du XVIe siècle; à peine quelques exemplaires se rencontroient-ils çà et là dans les ventes, et il falloit les payer un prix excessif. M. Léon Feugère, couronné par l'Institut il y a peu d'années pour ses *Essais* sur la Boétie et Pasquier, vient de prendre, à l'égard de cet ingénieux auteur, une initiative qui trouvera sans doute faveur auprès des amis de notre ancienne littérature. Il fait paroître chez M. Delalain, libraire de l'Université, une réimpression de son travail le plus estimé, la *Précellence du langage françois*. Dans ce curieux monument de nos origines littéraires, on voit la lutte que soutient notre langue, presque au sortir de son enfance, contre la langue italienne déjà fière des chefs-d'œuvre de ses grands poëtes. Les brillantes destinées de notre idiome y sont pressenties et même annoncées. Ce qui ajoute beaucoup de prix à cette reproduction, ce sont les notes, importantes au point de vue philologique et littéraire, dont M. Léon Feugère l'a accompagnée, ainsi qu'une très-curieuse étude préliminaire sur la vie, le caractère et les savans ouvrages de Henri Estienne.

— L'on annonce la prochaine publication du *Catalogue des Opuscules imprimés et manuscrits* de Nicolas Cathérinot, célèbre avocat, à Bourges, au XVIIe siècle, *chronologique et raisonné*,

avec les titres entiers et des détails bibliographiques et historiques, suivi de quatre autres abrégés, avec renvois aux numéros du premier, savoir : catalogue méthodique, catalogue alphabétique ; catalogue avec date et sans date ; catalogue par formats ; précédés d'un avertissement sur ces opuscules, et d'une courte notice sur sa vie, par M. Éloi Johanneau (1).

Tous les hommes de lettres, et surtout les bibliophiles, savent combien les *Opuscules* de Catherinot sont rares, même à Bourges, et que le plus grand nombre de ces monographies curieuses, qui épuisent le sujet, quoique en peu de pages, mériteroient d'être réimprimées. Ces savans petits écrits de 4, 12, 16, 20, 24, 40, 44, 52, 56, 176 pages au plus, contiennent, pour ne parler que des plus remarquables : 1° en jurisprudence : un *Codex* [illegible] chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, le catalogue des législateurs de ces trois peuples, sous le titre de : *Jurisconsulti* [illegible] *observationum et conjecturarum liber IV*, *notæ ad* [illegible] *Hadriani imperatoris*, le prêt gratuit, pour prouver qu'on doit prêter sans intérêt ; les axiomes du droit françois ; 2° en *Sciences et Arts*, des traités d'architecture, de marine, d'artillerie, de peinture, de l'art d'imprimerie ; 3° dans les *Belles-Lettres*, [illegible] des corrections des hymnes de l'Église, des [illegible], huit livres d'épigrammes en vers latins qu'on ne doit pas mettre au rang des opuscules, mais imprimés à part ; 4° en *Histoire*, la Main (*l'action*) de Scævola, [illegible] des martyrologes, les dignités de l'empire, la Gaule [illegible], où il prouve que la langue [illegible] a été fort en usage dans la Gaule, ce qui vient d'être confirmé par une inscription [illegible] trouvée à Bourges, que j'ai expliquée ; son *Histoire du Berri* ; des recherches d'histoire, de géographie, et une description topographique de cette province, ses bulles, ses diplômes, ses annales ecclésiastiques, thé-[illegible], académiques, typographiques, les édits ; les co-

(1) 1 vol. in-8° d'environ 80 pages, avec le portrait de l'auteur.

des ; les conciles ; les capitulaires ; les chartes ; les coutumes ; les dominateurs du Berri depuis Ambigat ; ses antiquités romaines qu'il divise en vingt-trois classes ; ses libertés et son nécrologe, ses ducs et duchesses ; les médailles ; les Philippes d'or qu'on y trouve ; une inscription curieuse ; son nobiliaire, c'est-à-dire ses nobles qu'il divise en trois classes, les Gaulois, les Romains et les François ; les alliances de ces familles avec des princes et des rois, et leurs armoiries ; le parallèle de la noblesse, où il prétend faire voir que la noblesse des lois vaut bien celle des armes, et la noblesse de la ville celle de la campagne ; les noms de tous les patrons, des prieurés, des monastères ; une liste de trois cents saints du Berri qui [illegible] jusqu'à J inclusivement ; les tombeaux domestiques et leurs épitaphes ; cent généalogies du Berri, d'Orléans, de Paris, avec une planche d'armoiries ; B. en *Histoire de Bourges*, de qua *Avaricum*, l'ancien Bourges et son histoire depuis l'an 700 de Rome jusqu'en 1640 de J. C. ; Bourges souterrain, à l'exemple de la *Roma subterranea*, c'est-à-dire les monumens qu'on y a trouvés sous terre, le patriarchat, les diocèses, les églises et le pouillé de Bourges ; ses tribunaux, ses différentes jurisdictions ; le parquet de Bourges et le corps de l'Université, les réglemens du palais royal de Bourges, in-12, de 178 pages, sans la table ; le plus long de ses opuscules ; les écoles de Bourges, où il parle de l'affluence des étudians, et donne la liste des professeurs, les fastes consulaires, les siéges de Bourges, de l'utilité et de la facilité de rétablir le commerce et les foires ; C. en *Histoire littéraire*, la vie curieuse de mademoiselle Cujas, sa beauté, ses débauches avec les écoliers de son père, etc., etc.

Voilà pour l'intérêt que les opuscules de Catherinot présentent, à en juger seulement par les titres des principaux, surtout pour Bourges et le Berri. Quant à leur rareté : « Il seroit bien difficile, dit David Clément, dans sa *Bibliographie curieuse*, ou *Catalogue raisonné des livres rares ou difficiles à trouver*, de donner une liste complète des brochures de Nicolas Catherinot. Les curieux les recherchent plutôt à cause de leur

rareté, à cause de leur bonté (*ce qui prouve qu'il ne les avoit pas lues*). M. Engel en possédoit quatre-vingts. On en trouvera la liste dans sa *Bibliotheca selectissima*, Leipzig, 1756. Un capitaine suisse, de ses parens, étant prisonnier de guerre à Bourges, en 1748, il le pria de chercher avec soin ces pièces de Cathérinot. Cet officier s'acquitta de sa commission en homme intelligent. Il en trouva un recueil de soixante-cinq pièces, dont on demanda 66 livres, et qu'il trouva trop cher. Un bénédictin lui montra un recueil de soixante-douze pièces, avec le portrait de Cathérinot à la tête du volume, et lui dit que le nombre des pièces de cet auteur montoit à cent soixante-sept pièces. Il ajouta qu'il faudroit bien dix ans pour en ramasser cent pièces à Bourges même. Il fit ensuite connoissance avec un avocat qui lui promit de lui faire avoir un catalogue de plus de cent quatre-vingts pièces de notre auteur, mais il n'a pas accompli sa promesse. Cependant ce digne capitaine envoya à M. Engel une liste de plusieurs pièces qu'il avoit examinées, et comme M. Engel a eu la bonté de me communiquer les lettres de son parent, la liste qu'il en avoit reçue, et ses remarques sur les pièces qu'il a indiquées dans sa *Bibliotheca*, j'ai confronté tout cela avec le catalogue des pièces de Cathérinot, que le père Niceron a donné dans ses *Mémoires*, t. XXX, page 195, et j'en ai formé la liste suivante. »

M. Leber, savant bibliophile, remarque aussi, dans le curieux catalogue de sa bibliothèque en trois volumes in-8°, 1839, n° 5573, qu'il n'existe aucune collection complète des œuvres de Cathérinot. « On sait, dit-il, que cet homme singulier fit imprimer pièce à pièce, à ses frais, pour ses amis, un grand nombre de petits traités, ordinairement bornés à une feuille d'impression. Le duc de la Vallière n'en possédoit que quatre-vingt-sept (*comme on le voit par le catalogue de sa bibliothèque, rédigé par Debure*). Au nombre de quatre-vingt-onze dont se compose notre recueil, sont compris plusieurs opuscules in-8°, plus rares que ceux in-4° (*je le crois bien ; dans le Catalogue par formats que j'en ai dressé, il y en a cent trente-*

trois in-4°, un in-8°, cinq in-12, deux in-16 et six in-folio, total cent quarante-deux), et tous les articles cités comme les plus intéressants dans la *Bibliographie universelle*. Après avoir fait observer que le recueil de la Bibliothèque nationale ne s'élève pas à plus de cent douze pièces, les derniers éditeurs de Le Long (de *Fontette*), en donnent une liste de cent trente, que David Clément a portée jusqu'à cent quatre-vingt-deux; et ce chiffre doit être encore au-dessous du nombre probable des écrits de l'auteur. Un des plus anciens, le *Calendrier historique de Bourges*, parut en 1656 (*il est le plus ancien de ceux que l'on connoît*), et les derniers sont de 1689, année de sa mort (*les six plus anciens que je connoisse sont de 1668, et cette année est celle de sa mort*). Il nous apprend lui-même, dans l'Art d'imprimer, que de 1682 à 1685 il publia trente-deux pièces, dont il rappelle les titres, et il en indique soixante-dix autres, prêtes à être mises sous presse.

Ces feuilles volantes, d'un petit nombre de pages, imprimées pièces à pièces et en divers formats, in-fol., in-4°, in-8°, in-12 et in-16, mais la plupart in-4°, à une dizaine près, étoient distribuées en petit nombre à quelques amis, au premier venu, très-souvent à des ignorants qui, par cela qu'elles leur étoient données, en faisoient peu de cas, et ne devoient être recueillies que par très-peu de savants et de gens de lettres, à cette époque où il y avoit peu de journaux pour en parler et y attirer leur attention. Ajoutez à cela qu'attendant toujours de nouvelles publications, ils devoient rarement les faire relier, et que tombant à la mort des premiers possesseurs dans des mains qui n'avoient pas connu le mérite de l'auteur, ces feuilles ont pu être mises en vente, et vendues comme des papiers à la livre, surtout dans une ville de province. Le petit nombre de ces traités qui auroient pu surnager sur le gouffre du temps, renfermés dans les bibliothèques des monastères, comme dans l'arche du déluge, n'auront pas dû échapper à la dispersion de ces bibliothèques lors de la révolution; de là leur grande rareté. Il est donc bien urgent de rassembler ce qui en reste,

d'en faire des collections plus ou moins nombreuses; de les faire relier, compléter ou non, et surtout de les décrire dans les inventaires, et même pour qu'elles ne soient pas perdues pour la postérité, de les publier [illegible] plus intéressants, et les autres par des extraits [illegible] plus ou moins étendus. C'est ce que j'ai fait [illegible] pour ma part; il y a longtemps [illegible] le prix [illegible] j'ai dressé, dans cette intention, [illegible] les catalogues suivants des opuscules de Catherinot : 1° d'après des catalogues alphabétiques que David Clément et Fontette en ont donnés, l'un dans sa *Bibliothèque curieuse, ou Catalogue raisonné des livres rares et difficiles à trouver*, l'autre dans sa *Bibliothèque historique de la France* (tome III, n° [illegible]), et d'après les articles de ce catalogue relatifs par Fontette à l'histoire du Berri et de Bourges, et dans le supplément de la *Bibliothèque*; 2° d'après le catalogue de la bibliothèque de M. Leber, en 3 vol. in-8°, 1839, t. III, n° [illegible], qui est intitulé : *Recueil des principaux opuscules de Catherinot*, consistant en quatre-vingt-onze pièces, imprimées de 1670 à [illegible]; et d'après la table des opuscules de Catherinot, au nombre de soixante-cinq, de la collection de Techener, libraire et bibliophile bien connu des gens de lettres; 3° d'après un recueil assez volumineux de ces opuscules de ma bibliothèque, et de celle de feu M. Boulard, mon ami, qui en avoit une plus grande qu'aucun particulier; 4° d'après une troisième collection reliée, en 2 vol. in-4°, qui m'a été communiquée par feu le docteur Bourgeois(?), médecin à Selles en Berri, laquelle appartient aujourd'hui à son fils, médecin, naturaliste et antiquaire distingué dans la même ville; 5° d'après une quatrième collection de feu Petit, bibliothécaire de la ville d'Orléans, laquelle est en la possession de M. le Prieur(?) de Plainvilliers(?), son gendre, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Ceux qui voudront se donner la peine de conférer mes deux premiers Catalogues avec le Catalogue alphabétique et celui de

[illegible]
[illegible]
plus [illegible] mon *Catalogue chronologique* [illegible]
[illegible]
détaillé dans les autres catalogues [illegible]
[illegible] avantage, [illegible]
[illegible] développements que j'ai donnés dans la première [illegible]
[illegible] chaque article dans chacun des autres [illegible]

Après avoir rangé les opuscules de Cathérinot dans l'ordre chronologique, je les ai classés dans l'ordre [illegible], parce que je me propose aussi d'en publier un choix dans cet ordre avec mes remarques, et d'y joindre même le Mémoire de [illegible] et celui du comte de Caylus sur les antiquités du Berry, pour compléter ceux de Cathérinot sur l'archéologie. Enfin, j'ai fait aussi le *Catalogue alphabétique*, parce que cet ordre est très-utile pour faciliter les recherches, et pour reconnaître promptement si, dans les divers recueils que des curieux possèdent de ces opuscules, telle ou telle pièce [illegible] n'existe pas sous un titre ou sous un autre, car il y en a plusieurs sous différents titres, mis chacun à sa place alphabétique avec renvoi à son numéro dans l'ordre chronologique raisonné. Quant aux autres, catalogués par formats, avec [illegible] dates, par nombre de pages, [illegible] opuscules [illegible] qui n'ont pas été achevés d'imprimer, [illegible] rieux pour la biographie de l'auteur, s'ils ne sont pas nécessaires pour la bibliographie, et [illegible] étendus, [illegible] renvois aux numéros du Catalogue chronologique.

Ce sont sans doute ces différents titres d'un même opuscule, j'en suis sûr même pour le plus grand nombre, qui font que je n'ai pu parvenir qu'à recueillir cent quarante-deux opuscules imprimés de Cathérinot avec dates, tandis que David Clément en a cent quatre-vingt-deux, [illegible] tous les opuscules sans date et sans indication de format ni du nombre de pages, et qui sont rangés par ordre alphabétique dans la liste de Clé-

[illegible] été imprimés [illegible]
pas moins [illegible]
l'auteur en a donné [illegible] en 1695 [illegible] à la fin de [illegible]
[illegible] dans le catalogue des principales pièces qui lui [illegible]
[illegible] imprimé [illegible] cette liste [illegible] n° 98 [illegible]
quelques [illegible] C'est pourquoi la liste de [illegible]
articles [illegible]
vingt et une pièces comme [illegible]
[illegible] imprimés. [illegible]
trente et un [illegible]
le même opuscule [illegible] trouve [illegible]
différents. En effet, on voit [illegible]
[illegible] 66, [illegible] plusieurs [illegible]
changé [illegible] titre, [illegible]
lui-même, [illegible]
Outre ces opuscules, [illegible]
[illegible]
[illegible] complète, on voit par les [illegible] Catalogue
chronologique qu'il a fait huit livres d'épigrammes [illegible]
j'ai possédé quatre manuscrits [illegible] latins et [illegible] françois
[illegible] 32, 45 et 58, des vers latins et françois [illegible]
[illegible] latins, des corrections, et des hymnes d'église. Il [illegible] dans
[illegible] quelques diversités [illegible]
Opuscules, il faut [illegible] ce qui est antérieur [illegible] est
postérieur. Mais si j'ai [illegible]
un volume, [illegible]
[illegible] d'autres. [illegible] plusieurs ne sont pas achevés
il déclare, dans le *Sanctuaire du Berry*, [illegible]
[illegible] dans ses études [illegible] n° 131 [illegible] y
[illegible] celle de l'abbé de Saint-Pierre [illegible]
Nicolas Catherinot est né en 1628 [illegible]
[illegible] à Bourges, et y mourut en 1688, à l'âge de [illegible]
[illegible] opuscule [illegible] Catalogue chronologique
m'apprend que Denis Catherinot étoit son père [illegible]
la [illegible] opuscules que Denis Catherinot [illegible]

[illegible] de Champigny, étoit [illegible], [illegible] [illegible] pas-
qu'il s'appeloit [illegible] leur père [illegible]
le titre de seigneur de Chablons-sur-Aube, n° 20, [illegible]
étoit allié à un grand nombre de familles nobles. Ses [illegible]
[illegible], n° 107, contiennent les épitaphes des [illegible] de
quelques-uns de ses parens. Le n° 187 nous apprend qu'il avoit
épousé Marie Dorsanne, d'une famille noble du Berry, qu'il fut
marié à l'âge [illegible], et le [illegible] qu'il célébra par des vers fran-
çais et latins, le renouvellement de son union à la cinquantième
année, et à pareil jour de son mariage. Dans son épithalame [illegible],
qui est dédié à monsieur [illegible], son ami, il dit
avoir vécu en parfaite union avec lui depuis 1651 jusqu'en 1672,
et qu'on pourroit écrire sur leur tombeau l'antithèse fameuse
que l'on mettoit sur ceux des époux : *Vixerunt sine querela,
sine jurgio, sine lite.* C'étoit un catholique zélé. Sa [illegible]
unique, n° 127, qui est une invective contre les protestans, le
prouve. Il a fait lui-même son épitaphe ; elle se trouve à la fin
de *Bourges souterrain*, n° 99, sous ce titre : *Autoris cenota-
phium*. Il y dit de lui : *Ex quo, hic depositus sum, abis primò
in lutum fertilem, deindè in pulverem aridum, denique penè
in nihil vidibulum..... futuram resurrectionem mortuis ex-
specto.*

ELOI JOHANNEAU.

Dactylologie et langage primitif restitués d'après les monumens.
Paris, 1850, in-4°, 61 planches.

A l'espèce d'accusation formulée sous l'épithète de *système*
plusieurs fois répétée par l'auteur de l'article inséré au *Journal
des Savans* (n° du mois de novembre 1850), une seule objec-
tion peut suffire : si la Dactylologie est un système, l'antiquité,
qui ne sauroit en avoir, doit rester muette et donner par son si-
lence un démenti formel à l'auteur ; si cette découverte est réelle,
les monumens, en fournissant des lumières et des preuves, doi-
vent lever tous les doutes. Pour rendre compte de cet ouvrage,
un simple lecteur est insuffisant ; il faut un vérificateur : il importe
d'interroger les mains parlantes et acrologiques de l'antiquité

et même du moyen âge, en visitant le musée ethnographique du Louvre ainsi que les collections répandues en Europe; il faut vérifier les faits expliqués par l'auteur, mais ensuite leur signification évidente.

Contrairement aux désirs de la plupart des écrivains de nos jours, l'auteur demandant pour lecteurs des chercheurs de la vérité, n'est pas fâché que son livre soit peu répandu. Une œuvre faisant connoître un langage de vérification facile en face de nombreux monuments, et offrant à l'examen impartial de tout homme tant soit peu érudit, cette œuvre peut attendre sans crainte l'épreuve du temps : ici la véritable, la seule critique est dans la vérification des faits : s'ils sont exacts, on doit admettre la clef qui en donne l'explication; s'ils ne le sont pas, on doit rejeter le livre dans la foule des systèmes enfantés par l'orgueil et la bizarrerie de l'esprit humain, véritable calamité de notre époque. A. T.

— M. le baron de Stassart, de l'Académie royale de Belgique, vient de publier une curieuse note relative à *Philippe Cospeau, évêque d'Aire et de Lizieux, au* XVIIe *siècle*; elle avoit été lue à une des séances de l'Académie. Le même académicien a aussi mis au jour une notice intéressante sur *Van Hoobrouck, baron d'Asper, général au service d'Autriche*, né le 27 décembre 1754, et mort le 6 juillet 1809, quelques jours après la bataille de Wagram. Ces deux brochures, écrites avec un style aussi gracieux qu'agréable, sont remplies d'intérêt. Nous lisons à la page 7 la note suivante : « J'ai conservé religieusement le style de Cospeau, mais je n'ai pas cru devoir conserver son orthographe. Lorsque tous les jours on réimprime avec l'orthographe moderne les ouvrages de Pascal, de Mascaron, de Corneille et de Molière, par quels motifs n'en useroit-on pas de même pour un auteur qui ne les a précédés que de quelques années? A mon avis, on a tort de vouloir, par je ne sais quelle vénération pédantesque pour le XVe et le XVIIe siècle, calquer les éditions modernes de Philippe de

Gournay, de Montaigne, d'Amyot, etc., sur les éditions primitives. C'est les rendre plus intelligibles pour le commun des lecteurs. Respect au style de ces grands écrivains! Qu'on n'y change pas un seul mot, c'est un devoir; mais pourquoi la [illegible] — Nous sommes loin d'être du même avis que l'auteur sur ces deux opuscules.

— M. F. Grille vient encore de publier une brochure..... — Cette fois, c'est un poëme erotico-philosophique en deux chants. Tous les genres de littérature sont familiers à M. Grille; *L'Etang de Betz*, tel est le titre de ce petit livre, appartient aussi à la poésie satirique. Voici comment l'auteur débute :

Je chante! ou mieux je frédonne,
Sur un mode radouci,
Dans un rhythme raccourci
Qui redouble et qui resonne
Imitant, Dieu me pardonne!
Loret, Villon, Dassoucy,
Et pour ne tromper personne
Des règles comme eux aussi
N'ayant que peu de souci.

— M. Auguste Bernard, avantageusement connu par diverses publications, entre autres par ses recherches sur les *D'Urfé*, vient de publier le prospectus d'un livre sur l'*Origine de l'imprimerie et de ses débuts en Europe*. Cet ouvrage, qui sera enrichi de plusieurs *fac-simile*, formera un volume in-8° de 10 fr. — L'auteur attend, pour commencer l'impression, un nombre suffisant de souscripteurs, dont la liste sera publiée en tête du livre. — On souscrit au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

A M. le directeur du Bulletin du Bibliophile.

— J'ai lu avec un vif plaisir le volume des *Mélanges* publié par la Société des Bibliophiles françois; le charmant article que M. Paul de Malden a inséré dans votre Bulletin (page 583) m'avoit fait souhaiter de posséder ce volume, et je me trouve heureux d'avoir satisfait ce désir. Tout le monde a su apprécier les *Lettres de la duchesse de Bourgogne* dont nous

devons la publication à Mme la vicomtesse de Noailles, elles peuvent être placées à côté des lettres de Mme de Sévigné. Les hommes studieux rendront grâce à l'honorable secrétaire de la *Société*, M. Leroux de Lincy, des renseignements précieux sur les manuscrits de la fameuse bibliothèque du *Chasteau de Molins*. Je ne parlerai point de l'article historique si remarquable sur l'administration financière publié par M. L. Dessallés, ni de la notice communiquée par M. Prosper Mérimée sur un Missel du XVe siècle; je ne me permettrais pas de juger des documens de cette nature. En qualité de bibliophile l'article suivant m'intéressoit davantage, signé de M. Jérôme Pichon, le président de la Société des Bibliophiles, il a pour titre :

Du Caractère dit de Civilité et des Livres qui ont été imprimés avec ce caractère au XVIe siècle.

Les notices de M. Pichon ont toujours pour moi un puissant attrait, et sans avoir la prétention de compléter la liste de ceux qui sont indiqués dans ce chapitre, j'en signalerai quelques-uns dont l'existence m'est connue :

1° Pseaumes par quatrains de la puissance, sapience et bonté de Dieu, par P. du Val, évêque de Seez; plus douze quatrains tirés des pseaumes de David, touchant les douze saisons et moys de l'an, par C. M. *Paris*, *Claude Micard*, s. d., in-8° de 32 feuillets.

2° Gueroult (Guillaume), le Premier livre des narrations fabuleuses avec les discours de la vérité et histoire d'icelles, etc. *Lyon*, *de l'imprimerie de Robert Granjon*, 1558, in-8° de IV-54 feuillets.

3° Les Fables et la vie d'Ésope, latines et françoises, avec trois amples indices. *Par Jean de Tournes*, 1607 (*Lyon*), port. et fig. sur bois très-jolies, in-16 à deux colonnes de VIII feuillets 336 pag., plus 7 feuillets pour la table et un feuillet blanc.

4° Le Galathée premièrement composé en italien, par J. de la

Case, et depuis mis en françois, latin et espagnol, par divers auteurs. *Lyon, J. de Tournes*, 1558, in-16 à deux colonnes (le françois seulement est en caractères de civilité).

Cette publication se termine par deux notes de M. Le Prévost et une excellente *table des matières*.

Agréez, Monsieur, etc. Un de vos Abonnés.

NOTE SUR UN MANUSCRIT PRÉCIEUX

Annoncé sous le n° 1222 de cette livraison.

C'est un volume de cent dix pages, plus la table comprise dans les feuillets, écrit par le meilleur calligraphe de l'époque de François Ier, sur du vélin, choisi feuille à feuille, et aussi remarquable par son élégante composition que par son ensemble.

Avant de rendre compte à nos lecteurs de l'exécution matérielle de ce manuscrit nous devons dire, tout d'abord, de quoi se compose le texte. La reliure est du temps et porte ces mots: *Caesaris liber tertius*. Il est vrai que César est l'un des personnages interlocuteurs dont se compose ce dialogue; mais ce n'est pas, comme ce titre pourroit le faire croire, une traduction des *Commentaires*. C'est tout simplement un dialogue entre François Ier et César; l'auteur suppose que le roi de France, voulant *conquérir l'Acquitaine*, rencontre tout à propos César et lui demande conseil pour cette entreprise. Voici du reste l'introduction :

Le vingt septiesme iour de febvrier mil cinq cens XX. le Roy estant en son parc de congnac voyant par l'indisposition du temps les triumphes de son entrée estre destourbez se retira en la maison du dedalus ayant avec luy mon seigneur ladmiral et le jeune et sage s^r de la Rochepot. A l'entrée de la salle basse il va sentir et ouyr vng si horrible vent qu'il sembloit *quod esset spiritus vehementis*. Les grands arbres cheussent à terre, comme le vendredy neufiesme iour de mars mil V^c XX. autour de paris en plusieurs places. Mais la terre de congnac est si ferme et la

arbres ont si fortes et profondes racines, que le vent de gonyee, dalmaigne, despaigne, tant soit impetueux, ne les scauroit esbranler. Toutefoys le Roy fut ung peu pensif voyant en son dedalus sy venteuse tempeste neautmoins ainsy que magnanimite le conduit et le garde destre timide, il sauance et entra dedans tout seul, lessant à la porte les deux gentilz hommes dessus nommez, lesquelz cõme saiges et aymans parfaictement leur seigneur souuerain, lui dirent, Syre ou voulez vous aler ou pensez vous, ne craignez vous le bruit et horrible tounerre.

« Ce nonobstant le Roy tout oultre en voulut scauoir que cestoit.

« Vne grand fulguration le surprit de primiere face, et apres quelle fut disparue, il va veoir son amy Jule Cesar, vestu de robe imperiale, lequel luy tendit les bras, et en le baisant le apela son filz. Et luy dist allez vous en dyci, biẽ tost, car il vous fault voir ung Roi en vre ville, nommee Ardes pres calles. Lequel vous fera joyeuse et bonne chere, vous luy ferez plus dhonneur que votre puissance ne requiert. Mais vre humilité et gracieuse faconde le contraindra de vous aymer. Et mitiguera larrogance des insulaires. Vous aussi seres content de luy en ceste ensemblee car il est gratieux prince. En vous en allant passerez par la forest nomee, comme celle dont parle Horace en sa xxi. ode du premier liure, quand il dit : *Vos letam fluuiis et nemorum coma, Quecumque aut gelido prominet algido, Nigris aut Erymãthi Siluis, aut viridis Cragi. Vos tẽpe totidem tollite laudibus.* Et la me trouuerrez prest a vous obeyr et faire seruice.

Le Roy fut bien aise de ceste rencontre et sans songer mot sortant du dedalus, trouua encores à la porte les deux gentilz homes ladmiral et la Rochepot, lesquelz pour mourir ne leussent abandonne, toutes foys ilz avoyent peur que mal luy aduint et non sans cause. Car il sembloit que le ciel et la terre se deussent assembler, et la maison estoit desia toute esbranlee. Le Roy partit de congnac, et ne cessa jamais daler iusques a ce quil fust arriue en la forest de craga pres dangoulesme. Et ne faillit a trouuer incontinent Jule Caesar qui lattendoit en vne place

fort secrete et separee. Le Roy parla a luy le premier, et en lembrassant moult gratieusement lui demanda. »

Une miniature vient donc ensuite et représente cette entrevue des deux grands hommes : César ceint d'une couronne de laurier [illegible] de [illegible] val que l'on aperçoit à quelques pas de là. Le dialogue commence :

« Le Roy demande : Caesar dittes moy sil vous plaist, ne me dittes vous dernierement que parlastes a moy en la forest [illegible], que apres la gaule auoir este par vous pacifiee vous prinstes vostre chemyn en Italie.

« Caesar [illegible] plusieurs victoires par moy obtenues, si grant opinion et renommee fut de moy raportee aux gens barbares, que par les nations qui sont oultre le ryn me furent envoyez embassadeurs lesquelz ou nom des cites me prometoyent bailler oustaiges. Et obeyr a mes commandemens. Mais pource que iauoys haste de men aller ie leur dis quil retournassent vers moy en la saison deste. Puys [illegible] menay mes legions pour hyuerner ou pays de Touraine et en la duche de MADAME vostre mere. Et ce fait le men allay en ytalie, etc.

C'est donc, comme on le voit, une composition de l'époque (1520), que l'on peut considérer comme un ouvrage du temps de François Ier, [illegible]. Outre le fond, ce livre par la [illegible] du plus grand attrait. Il [illegible] d'une finesse d'exécution et de perfection [illegible], miniatures qui n'ont pas été surpassées [illegible] fort rare, du reste. Elles sont toutes signées [illegible] ou du nom du peintre, *Godofredi pictoris*, 1520. — Au commencement et à la fin du volume se trouvent deux cartes [illegible] représentant l'une l'Aquitaine (*Aquitania* [illegible]), l'autre la Bretagne (*Britani Normania*), conquêtes de François Ier. Ces deux précieuses cartes sont exécutées [illegible] comme les Portulands, et par le même artiste, qui les a également signées.

J. T[illegible]

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE.

1165. AMADIS JAMYN. Ses œuvres poëtiques. *Paris*, 1575, in-4, mar. bleu, tr. dor. (*rel. janséniste*.) . . . . 40 »

Exemplaire très-grand de marges d'une édition originale, rare. Amadis Jamin, condisciple de Ronsard, est né à Chaource, près de Troyes en Champagne.

1166. Baïf (Jean-Antoine de). Ses jeux (poétiques). *Paris, Lucas Breyer*, 1572, in-8, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Bauzonnet*.) . . . . 36 »

[illegible]

1167. BAR. Recueil de tous les costumes religieux et militaires, avec un abrégé historique et chronologique. *Paris*, 1798, 6 vol. in-fol. fig. color. dem.-rel. mar. vert, non rog. (*Très-élég. rel*.) . . . . 895 »

EXEMPLAIRE UNIQUE, avec ses dessins [illegible]. Les mêmes esquisses se trouvent jusqu'à cinq fois et de [illegible]. On sait quelle est la rareté de cet ouvrage, qu'on n'a pas vu passer en vente depuis dix ans.

1168. Breslay. L'Anthologie ou Recueil de plusieurs discours notables, tirez de divers bons autheurs grecs et latins, par Pierre Breslay, Angevin. *Paris*, *Jean Poupy*, **1574, in-8, mar. vert russe, fil. tr. dor.** (*Belle rel. de Trautz-Bauzonnet.*) . . . . 65 »

Cet ouvrage a joui à son époque d'une grande estime, et je suis d'avis qu'il est encore un des meilleurs à signaler parmi les compilations de ce genre qui valent, surtout en raison du discernement et du bon sens de celui qui publie un recueil semblable.

Il dut même à son succès d'être le prétexte d'un des plagiats les plus hardis que l'on ait peut-être jamais vus. Un an après sa publication, le chanoine Jean des Caurres, auteur assez fécond, le copia mot pour mot dans ses *Œuvres morales diversifiées en histoires pleines de beaux exemples. Paris, Guillaume Chaudières*, 1575. Duverdier signale ce larcin et rend à Breslay ce qui lui appartient.

Les premiers feuillets sont occupés par des éloges de l'Anthologie composés par les amis de l'auteur ; on y remarque notamment quelques vers latins de Dorat, le poëte royal, et les vers suivans de F. R. Sire de Villeneuve :

« Le jardinier qui veut tapisser un parterre,
Pour, à l'œil ennuyé, donner quelque plaisir,
Es mons, plaines et vaux, les fleurs il va choisir :
Que d'art subtil après il replante en sa terre.
Ainsi (docte Breslay), ainsi tu vas grand erre
Par les autheurs françoys, grecs et latins saisir
Le meilleur et plus beau : puis, poussé d'un désir
D'esgayer nos espritz, gentiment tu l'enserre
En ce livre accoustré à la mode françoyse.
Qui promet au lecteur que ta ville Andinoyse
Reluira quelque jour du los de tes escrits.
Car veu que fais si jeune au ciel voler ta plume,
Que feras-tu avant que vieillesse consume
La studieuse ardeur dont ton cueur est espris. »

Qui annoncent plus sobrement, et en meilleurs termes que ne le font d'habitude les louangeurs de cette sorte et de ce temps, le but du livre, et servent peut-être à expliquer, Breslay étant alors très-jeune, comme le dit le poëte, l'audace avec laquelle Jean des Caurres, plus âgé et sans doute mieux posé, osa s'emparer de l'œuvre d'un adolescent sans défense.

1169. BRITTI. Raccolta di Canzonnetti di Paolo Britti, cieco di Venezia. *Venetia, Trevigi*, 1623 à 1659, pet. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*) .... 115—»

PRÉCIEUX VOLUME, composé de quarante-quatre pièces d'une excessive rareté. L'exemplaire de M. Hibbert cité par M. Brunet, et vendu 5 liv. 5 sch. (137 fr.), ne contenait que trente-deux pièces; et celui de Ch. Nodier dix seulement, fut vendu 59 fr. — Voy. sur Paolo Britti et sur les chansons qu'a composés cet aveugle vénitien, la notice de M. G. Duplessis, série, 18 pages.

1170. BRUSCAMBILLE. Les nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambile (par le sieur des Lauriers, Champenois). *A Bergerac, chez Martin la Babille*, 1615, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers (*Trautz-Bauzonnet.*) ... 90—»

Magnifique exemplaire.

1171. CHAPELAIN. La Pucelle ou la France délivrée, poëme héroïque (en vers). *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*Holl. Elzev.*), 1656, pet. in-12, titre et frontisp. gravés, fig. mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers (*Trautz-Bauzonnet.*) ... 88—»

SUPERBE EXEMPLAIRE pour la conservation et la grandeur des marges. Édition Elzevir, recherchée et fort rare. — H. 4 p. 11 lig.

1172. COLLECTION DE JOYEUSETEZ, facecies et folastres imaginations de Caresme Prenant, Gauthier Garguille, Guillot Gorju, Roger-Bontemps, Tabarin, Moulinet, etc. (publié par J. Techener, avec le concours de deux bibliophiles). *Paris*, 1829-1834, 18 vol. in-16, dos et coins de mar. doré en tête, *non rog.* (*Capé.*) .... 380—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE de souscription, en PAPIER VÉLIN FORT. Cette collection, épuisée depuis longtemps, n'a été tirée qu'à soixante-seize exemplaires, dont DIX SEULEMENT en papier vélin. Ces derniers sont très-rares.

1173. COUSTEAU. Le pegme de Pierre Cousteau, mis en françoys par Lanteaume de Romieu, gentilhomme d'Arles. *Lyon, Macé, Bonhomme*, 1555, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) .... 85—»

Exemplaire PARFAIT de l'édition françoise, extrêmement rare. L'on sait que les jolies figures et les encadremens si gracieux et si variés qui ornent chaque page sont dus au Petit Bernard. — Délicieuse reliure.

1174. DANTE. Lo 'nferno, e 'l purgatorio, e'l paradiso di Dante Aleghieri. *P. Alex. Pag. Benacenses F. Bena. V. V.* (*Scusanno*), in-8, fig. mar. rouge. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........................ 125

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE grand de marges, d'une édition recherchée qui a dû paroître à *Tusculano* peu de temps après 1515 (voy le *Manuel*, II, 16). Ce volume est imprimé en italique avec les jolis caractères de Paganini, que l'on connaît

1175. DES ABUS des nuditez de gorge (par Jacq. Boileau). *Bruxelles, Foppens*, 1675, in-12, mar. bl. tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 15

Joli exemplaire de Coulon, d'une dissertation curieuse, peu commune.

1176. DESLYONS. Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-Boit. — I. du Jeusne ancien de l'église catholique la veille des Roys ; — II. de la Royauté des Saturnales remise et contrefaite par les chrétiens charnels en cette feste; — III. de la Superstition du Phœbé, ou de la Sottise du Febué, par Jean Deslyons, docteur de Sorbonne. Ouvrage utile aux curez, aux prédicateurs et au peuple. *Paris*, 1670, in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Janséniste, Capé.*)........... 18

Joli volume curieux et bien conservé.

1177. DESPORTES (*Philippe*). Les œuvres poétiques. *Rouen*, 1611, pet. in-12, mar. bleu, tr. d. (*Janséniste, Duru.*). 35

Très-joli exemplaire, grand de marges.

1178. EGNATIUS. Summaire de Chroniques, contenans les vies, gestes et cas fortuitz de tous les empereurs Deurope, depuis Jules César jusques à Maximilien, dernier décédé; faict premièrement en langue latine et translaté en langaige francoys, par maistre Geofroy Tory de Bourges. *On les vend à Paris à l'enseigne du Pot cassé*, 1529, in-8, lettres rondes, veau ant. tr. dor.................................. 50

Volume TRÈS-RARE et tout à fait remarquable par son impression. Cet exemplaire est revêtu de la reliure de G. Tory lui-même, avec son empreinte de l'enseigne du *Pot cassé*. Elle a été bien habilement restaurée.

1179. Ercilla. La Araucana de don Alonso de Ercilla. *Anvers, P. Belloro*, 1590, in-12, mar. r., fil. tr. dor. (*Capé.*). 38— »

Très-joli exemplaire de cette édition, qui contient une troisième partie qui ne se trouve pas dans les éditions antérieures.

1180. Facécieuses paradoxes de Bruscambille, et autres discours comiques, le tout nouuellement tiré de l'escarcelle de ses imaginations. *Iouxte la copie imprimée à Rouen, chez Th. Maillard*, 1615, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*). . . . . 40— »

Charmant exemplaire d'un volume rare.

1181. Formulaire fort récréatif de tous contracts, donations, testaments, etc., faict par Bredin le Cocu, notaire rural, etc. (par Benoist de Troncy). *Lyon*, M.D.XCIIII, in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*). . . . . 68— »

Charmant exemplaire d'un livre très-rare, surtout en cette condition.

1182. Fuchs (*Léonard*). Méthode ou brieve introduction, pour parvenir à la congnoissance de la vraye et solide médecine, trad. en françois par maistre Guill. Paradin. *Lyon, J. de Tournes*, 1552, in-16, veau, riches comp. à pet. fers, tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 68— »

Charmant petit volume dédié à Henri II. On remarque dans les ornements de la reliure deux A grecs entrelacés.

1183. Garnier. Cornelie, tragédie. *Paris, Rob. Estienne*, 1583, in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janseniste, Capé.*). . . . . . . 38— »

Bel exemplaire de l'édition originale ; rare.

1184. Grand (la) loyaulté des femmes. (Sans lieu ni date), Pet. in-8. goth. de 4 ff. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*). . . . . 45— »

Jolie plaquette en vers, et fort rare.

1185. GRANDE (la) patience des femmes contre leurs maris. — (Sans lieu ni date). Pet. in-8 goth. de 4 ff. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Charmante plaquette de Trautz-Bauzonnet.*). 45 —

Opuscule en vers de toute rareté.

1186. HABERT. La jeunesse du Banny de Liesse, escolier estudiant à Tolose (par Fr. Habert). *On les vend à Paris, par Denys Janot*, 1541, pet. in-8, fig. en bois. — La suytte du Banny de Lyesse. *Paris, Denys Janot*, 1541, pet. in-8, fig. Ensemble 2 vol. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Jolie reliure de Capé.*) .... 115 —

SUPERBE EXEMPLAIRE des deux parties reliées uniformément, et qu'il est fort rare de trouver ainsi réunies.

1187. HISTOIRE generale des Larrons, divisée en trois livres. I. Contenant les cruautez et meschancetez des voleurs. II. Des ruses et subtilitez des coppeurs de bourses. III. Les finesses, tromperies et stratagemes des filous, par F. D. C. Lyonnois. *Rouen, J. Berthelin*, 1645, pet. in-8, vél. .. 24 —

Recueil des aventures des plus célèbres voleurs depuis le règne de Henri IV jusqu'en 1645. Ce livre est le plus complet des livres publiés sur cette matière; il contient le récit de soixante-dix assassinats, vols et escroqueries. Fort bel exemplaire en jolie condition ancienne.

1188. HOZIE. Des sectes et heresies de nostre temps. Traicté composé premièrement en latin, par R. P. Stanislas Hozie, evuesque de Varme en Pouloigne, dédié au Roy de Pouloigne, et nouvellement mis en françois. *Paris, Vascosan*, 1561, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Belle rel. janséniste.*) .... 28 —

Volume curieux et bel exempl.

1189. LABYRINTH (le) de fortune et séjour des trois nobles dames (composé par Jeh. Bouchet). *Et sont à vendre à Paris et à Poitiers*, 1522, in-4, goth. fig. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Elég. rel. de Capé.*) .... 36 —

Exemplaire bien conservé d'un livre peu commun.

1190. Lasplaces. L'imperiale du parterre des noels pour les Sainctes amours de Jésus et Marie, par M. B. Lasplaces. — Noels nouveaux ou l'OEillet du parterre de la très-auguste chapelle de Sainte-Marie-du-Désert, en françois, tolosain et gascon, par le même. *Tolose, Arnaud Colomiez,* 1655, petit in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) . . 72 — »

Fort joli exemplaire, avec témoins, d'une pièce rarissime.

1191. L'Enfer de Clément Marot. Item aucunes balladés et rondeaux. *Lyon*, 1548, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor., petits fers (*Trautz-Bauzonnet*). 75 — »

Délicieux exemplaire de la plus parfaite conservation.

1192. Livre de la Fontaine Périlleuse, avec la Chartre d'Amours : autrement intitulé, le Songe du Verger, œuvre très-excellent, de poësie antique, contenant la stéganographie des mystères de la science minérale, avec commentaire de (J. Gohory, Parisien). *Paris, J. Ruelle,* 1572, in-8, mar. violet, fil. tr. dor. (*Kœlher.*) . . . . 25 — »

Exemplaire bien conservé de ces poésies rares.

1193. Lortigue. Les poëmes divers de Lortigue, Provençal, où il est traicté de guerre, d'amour, gayetez, poincts de controverses, hymnes, sonnets et autres poësies. *Paris, J. Gesselin*, 1617, in-12, vél. . . . . 28 — »

Bon exemplaire. — Annibal de Lortigue est né à Apt en Provence. Entre autres pièces remarquables de ce recueil rare, on remarque des éloges au roi et à la reine, un *discours militaire* sur les devoirs d'un soldat, un autre sur la *nourriture*, c'est-à-dire sur l'éducation des *princes*, une *invective contre un pédant*, une autre *contre un ministre qui l'avoit appelé athée*, etc.

1194. Maintenon (*Franç.* d'Aubigné, marquise de). Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et à celle du siècle passé (par Angliviel de La Beaumelle). — Lettres de madame de Maintenon (recueillies par le même). *Amster-*

dam, 1755-56, 6 et 9 vol. en 15 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Reliure uniforme de Derome.*) 850—»

Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE d'une bonne édition des mémoires et des lettres de cette femme célèbre. Les exemplaires sur ce papier sont fort rares et celui-ci a une particularité que l'on ne connoissoit pas : c'est qu'il renferme des cartons doubles à la fin de plusieurs volumes qui sont des plus curieux.

1195. MAROT. L'Adolescence clémentine, ou aultrement les œuvres de Clément Marot, de Cahors. *On les vent à Anvers en la maison de J. Steels, à l'Escu de Bourgogne.* — La métamorphose d'Ovide..... 1536. — Le recueil de Jean Marot, de Caen, 1536. Le tout en un vol. pet. in-8, lett. rondes, mar. brun, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)........... 350—»

Cette édition qui n'est pas citée, est de la plus grande rareté. Elle se compose de : 1° la *première partie*, de 132 feuillets y compris celui qui est blanc mais indispensable; 2° la *suite de l'Adolescence clémentine*, 111 ff.; 3° le *premier livre de la Métamorphose d'Ovide*, 32 ff.; 4° le *Recueil de Jean Marot*, 48 ff. Quant à l'exemplaire, il est difficile de rencontrer un livre dans une condition plus parfaite, et enfin la reliure entièrement dorée sur les plats par Trautz, est un véritable chef-d'œuvre d'exécution et de bon goût.

1196. MAROT (*Clément*). Ses œuvres. *Rouen, Cl. le Villain*, 1615, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit.*) 25—»

Bonne édition estimée; bel exemplaire avec un portrait de Marot ajouté.

1197. MATTHIEU (*Pierre*). Vasthi, tragédie. De la souueraine puissance d'vn Monarque, de sa grandeur et authorité enrichie des perfections dignes d'un tel honneur. De la désobéissance et orgueil, et des tristes effets qui en prouiennent, avec vn petit abrégé de l'histoire des Roys de Perse. Au Roy très-chrestien de France et de Pologne (Henri III). *Lyon, Benoist Rigaud*, 1589, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Jansé-niste, Capé.*) 30—»

1198. — Osman, seconde tragédie de Pierre Mathieu, docteur ès droit. De la perfidie et trahison. Des pernicieux effets de l'ambition et tyrannie. De la grâce et bienveillance des Roys

dangereuse à ceux qui en abusent, de leur libéralité et récompense mesurée au mérite non à l'affection. De la protection de Dieu sur son peuple qu'il garentit des conjurations et oppressions des meschans. Au prudent, noble et grave Consulat de la ville de Lyon. *Lyon, B. Rigaud,* 1589, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Jansenisté, Capé.*)....... 30—»

1199. — Clytemnestre, tragédie de Pierre Matthieu. De la vengeance des injures perdurable à la postérité des offencez, et des malheureuses fins de la volupté. A très-illustre et genereux prince Henry de Sauoye, marquis de S. Sorlin. *Lyon, B. Rigaud,* 1589, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Jansenisté, Capé.*).......................... 30—»

Ces trois jolis petits volumes sont très-rares.

1200. Mémoires de madame de la Guette écrits par elle-même. *Lahaye, Moetjens* (*Elzv. à la Sphère*), 1681, pet. in-12, dem.-rel. mar. (*Thouvenin.*).......................... 28—»

Charmant volume, un des rares de la collection elzévirienne, [illegible] et rempli de témoins.

1201. Meschinot (J.). Les lunettes des princes. — *Imprimé à Paris, par Philippe Pigonchet, l'an mil cccc quatre vingt dix neuf, pour Simon Vostre.* Pet. in-8, goth. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..................... 128—»

Bel exemplaire d'une très-jolie et très-rare édition.

1202. Monologue nouveau et fort joyeulx de la chambrière dépourveue du mal d'amours. *Lion.* (A la fin :) *On les vend à Lyon, près les Halles, par Pierre Prevost.* S. D. Pet. in-8, goth. mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........ 75—»

Opuscule en vers fort rare. Une grande fleur de lis remplace la marque de l'imprimeur, et, sur le verso du dernier feuillet, on trouve deux figures en bois assez grotesques. Charmante plaquette.

1203. Montfaucon. Les Monumens de la monarchie françoise,

par dom Bernard de Montfaucon. *Paris*, 1729-33, 5 vol. in-fol. v. granit. (*Anc. rel.*) .... [illegible] —

Superbe conservation, exemplaire en GRAND PAPIER. Très-rare. Voy. le *Manuel*, t. III, p. 445.

1204. NICETAS, ou bien l'incontinence vaincue par Hierémie Drexelius. *Cologne*, 1634, pet. in-12, frontisp. grav. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)............ 38 —

Bel exemplaire d'un petit livre fort rare et imprimé par les Elzevier. Le frontispice gravé est délicieux. Il est en outre orné de figures d'une remarquable finesse et d'un goût exquis.

1205. PASCAL. Pensées de Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. *Paris*, *Guill. Desprez*, 1670, in-12, mar. r. fil. tr. d. (*Thompson.*) .... 18 —

Seconde édition bien conditionnée.

1206. PLAISANT (*le*) jeu du Dodechedron de Fortune, non moins récréatif que subtil et ingénieux. *Paris*, *Nicol. Bonfons*, 1577, in-8, veau.. 15 —

Exemplaire bien conservé et dont on peut faire un joli livre. On attribue ces poésies à Jeh. de Meun.

1207. PRIÈRES à l'usage du Roy, tirées des Pseaumes du Roy prophète, de la Sagesse de Salomon, et des Livres des Roys. (Par La Baume du Perret.) *Paris*, 1677, in-16, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel. avec fleur de lis et aux armes de Louis XIV.*).. 135 —

PRÉCIEUX PETIT VOLUME. Exemplaire de dédicace, et qui porte sur la garde la signature AUTOGRAPHE de Louis XIV. Sur une autre garde, on voit aussi que ce livre a ensuite été donné par Sa Majesté à *F. W. Cheval*[illegible] 1685.

1208. RECUEIL de farces, moralitez et sermons joyeux, publié par Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris*, 1827, 4 vol. pet. in-8, pap. de Holl. d.-rel. mar., non rog. (*Élég. reliure.*).. 148 —

Collection épuisée et devenue rare, tirée à petit nombre.

1209. Regrets, Complainctes et Confusion de Jean Vallette dit Nogaret par la grace d'Henry de Valois duc d'Espernon, grand amiral de France, bourgeois d'Angolesme sur son despartement de la court, de nouveau mis en lumière, par un des valets du premier tournebroche de la cuysine du commun dudit Espernon, *Angolesme par l'aucteur*, 1589, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) 80—»

Très-jolie plaquette fort rare, en vers, et reliée sur brochure. Un curieux portrait gravé sur bois se trouve au verso du dernier feuillet avec cette épigraphe :

C'est ycy le pourtraict d'Espernon,
Qui jamais ne fut ny beau ny bon.

1210. Ronsard (*Pierre*). Ses œuvres complètes. (Avec sa vie, par Cl. Binet, et son oraison funèbre, par Jacq. Duperron.) *Paris, N. Buon*, 1587, 10 tom. en 5 vol. in-12. — Recueil des odes, etc. (œuvres retranchées). *Paris*, 1617, ensemble 6 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. petits fers. (*Riche rel. de Trautz-Bauzonnet.*)........................ 375—»

Magnifique exemplaire, fort grand de marges et pur. On sait que cette collection est rarissime.

1211. Salmigondis (*le*), ou le manége du genre humain (par Béroalde de Verville). *Liége, Louis Resort*, 1698, pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp. mosaïque et une rose avec petits fers sur les plats. (*Jolie rel. de Duru.*).............. 85—»

Charmant volume de cette édition, fort rare, et qui fait partie de la collection elzévirienne.

1212. Scévole de Sainte-Marthe. Les premières œuvres poëtiques. *Paris, Fed. Morel*, 1569, in-8, v. gr. fil....... 24—»

Volume assez bien conservé, et dont on peut faire un joli exemplaire.

1213. Subtiles (*les*) et facétieuses rencontres de J. B. disciple du généreux Verboquet; par luy pratiquées pendant son voyage, tant par mer que par terre, le tout au contentement

des plus mélancoliques. *Paris, J. Martin*, 1630, pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. d. (*Jolie rel. de Trautz-Bauzonnet.*). 48—»

Volume rare et d'une belle condition.

1214. Tory. Ædiloquium seu disticha, partibus ædium urbanarum et rusticarum suis quæque locis adscribenda. Item Epitaphia septem, de amorum aliquot passionibus antiquo more et sermone veteri vieto que conficta. Authore Gotofredo Torino, Biturigico. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1530, petit in-8, de 23 ff. non chiff., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . 55—

Bel exemplaire et charmante reliure.

Cet opuscule de Tory (Geoffroy), de Bourges, auteur d'un ouvrage beaucoup plus sérieux, se divise en deux parties ; l'une versifiée, l'*Ædiloquium*, décrit assez élégamment les habitations de ville et de campagne, leurs différentes parties, les meubles qu'elles contiennent et leurs usages ; et l'autre en prose, *Epitaphia*, raconte à l'encontre de Cupidon et de Vénus, et pour le plus grand bien des imprudents disposés à se livrer à ces deux damnables divinités, sept histoires tragiques d'amants pour lesquels, dit l'auteur, l'amour, au commencement doulx, est devenu, hélas! trop vite amer.

Chaque narration est terminée par une moralité adressée au lecteur, et de petits dessins bien exécutés, dont trois ou quatre figurent l'événement principal du récit.

P. de M.

1215. Vauquelin. Pour la monarchie de ce royaume, contre la division par J. Vauquelin de la Fresnaye. *Paris, F. Morel*, 1569, pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Délicieuse plaquette de Trautz-Bauzonnet.*) . . . . 65—

Très-bel exemplaire d'un opuscule en vers très-rare.

1216. Vindiciæ contra Tyrannos : sive de principis in populum, populique in Principem, legitima potestate, Steph. Junio Bruto auctore. *Francofurti*, 1622, in-12, mar. rouge, fil. (*Rel. janséniste de Lortic.*) . . . . 31—

Très-bel exemplaire, [illegible].

MANUSCRITS.

1217. **Biblia sacra**, in-4, rel en velours.......... 450—»

Manuscrit sur vélin de la plus belle conservation. Cette Bible précédée de la lettre de saint Jérôme à saint Paul écrite sur du vélin d'une grande finesse, est enrichie de petites miniatures ou lettres ornées, d'une exécution très-remarquable. Les sujets traités dans ces miniatures ont rapport généralement à l'un des faits saillants du livre dont elles indiquent le commencement. Ce qui leur donne beaucoup de prix, c'est que plusieurs de ces peintures nous font connaître non-seulement les costumes, mais encore les usages de la vie privée du xiii° siècle. La date de sa confection remonte au temps de saint Louis. — Cette Bible est digne de figurer dans le cabinet des amateurs les plus distingués.

1218. **Psaultier** (le) en françois, in-16, v........ 38—»

Manuscrit sur vélin du xiv° siècle composé de 114 feuillets contenant les prières tirées des psaumes, le tout en vers françois; ce curieux petit volume bien conservé, peut se placer dans la collection des poëtes françois de cette époque (de Charles d'Orléans, etc.) — Il commence par un calendrier en françois où se trouve saint Louis.

1219. **Preces piæ**, 1 vol. gr. in-8, mar. brun, rel. du xvi° siècle, à compart., dans le genre des plus élégantes reliures de *Grolier*......................... 1250—»

Très-précieux manuscrit du xv° siècle, exécuté en Espagne avec une remarquable élégance. Il est de plus orné de peintures au nombre de 18, et dont le faire peut être attribué aux artistes les plus distingués de cette époque. Outre une conservation des plus admirables, il ressort de son ensemble que c'est un manuscrit exceptionnel et hors ligne. Il provient certainement de la bibliothèque du célèbre amateur, quoiqu'il n'y ait pas la devise.

Notre dernière livraison contenait le *fac-simile* de la reliure de ce volume.

1220. **Preces piæ**. Gr. in-8, velours vert dans un étui. 1250—»

Manuscrit fort remarquable par la composition des superbes miniatures dont il est enrichi. Il a été exécuté au commencement du xv° siècle par diverses mains, et à la figure de la conception l'on reconnoît un artiste distingué de ce temps-là. 15 miniatures de la grandeur des pages et 13 plus petites, ensemble 28, forment les ornemens de ce curieux volume dépourvu, du reste, des ornemens que l'on voit communément dans les livres d'heures du même genre. Le caractère original des figures, de la composition des dessins, des

costumes, de la peinture et surtout d'une admirable conservation, en font un livre véritablement précieux.

1221. Preces Piæ. 1 vol. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) 1250—

Ce manuscrit moins ancien d'une trentaine d'années que le précédent, appartient à cette école d'où sont sortis ces bijoux précieux, qui sont d'une finesse exquise, d'une peinture délicate et d'un goût parfait. L'on sait combien peu il nous reste de ces chefs-d'œuvre de l'art; le temps, l'usage et les révolutions nous en ont fait la plupart et c'est bien rarement que l'on en trouve de bien conservés. Celui-ci ne laisse rien à désirer; les 24 miniatures dont se compose le calendrier, les 48 grandes et les plus petites sont d'un ensemble parfait, toutes du même artiste et d'une richesse de costumes, de détails d'intérieurs, de perspective des plus extraordinaires. Toutes les pages sont enrichies de bordures, d'arabesques à l'infini.

Le vélin est d'une grande beauté et la conservation en est étonnante. C'est un de ces jolis manuscrits qui se rencontrent une fois et que l'on regrette toujours lorsqu'on laisse échapper l'occasion de les posséder.

1222. (Cæsaris liber tertius). 1 vol. gr. in-8, reliure en veau à comp. (*Anc. rel.* du temps et sur laquelle on lit le titre indiqué ci-dessus.) . . . . 3000—

Manuscrit sur vélin infiniment précieux sur lequel on peut consulter la note insérée dans cette livraison.

1223. Eneæ Silvii poetæ senensis, De duobus amantibus Eurialo et Lucretia opusculum ad Marimum Sosinum. — Oratio pape Pii habita in conventu Mantuano. . . . MCCCCLVIII. — Petit in-fol. mar. vert, fil. tr. dor. (*Elég. rel. de Bauzonnet-Trautz.*) . . . . 220—

Manuscrit d'une belle écriture italienne, sur vélin admirablement bien conservé; chaque partie est ornée pour la première page d'arabesques peintes en or et en couleur d'une fraîcheur peu commune.

1224. Lotharius. Incipit liber Lotharii leuite et cardinalis de vilitate condicionis humane qui Lotharius postea Innocentius papa tercius dictus est. In-4, d. rel. . . . 25—

Manuscrit sur papier du xve siècle, de 78 feuillets.

1225. Monnaies. Pour avoir entière ou souffisante cognoissance des poix, nombres et mesures du temps passé, selon la langue latine et romaine, ancienne et pareillement selon

la grecque, in-4, mar. vert, fil. tr. dor. ([illegible]) ... 48—»

Manuscrit sur vélin du XVI[e] siècle, composé de 60 feuillets et qui porte sur les marges une foule d'annotations du temps.

1226. FOURQUENVAUX. Ses voyages, in-fol., fig. à la plume, dos et coins de mar. rouge. (*Capé.*) .... 120—»

François Pavie, baron de Fourquenvaux, né vers 1561, au château de son père, près Toulouse; mort le 6 mars 1611, était d'une ancienne famille du Milanais, établie en France du temps de François I[er], et dont plusieurs membres se sont distingués depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. Lui-même est connu par les emplois qu'il occupa à la cour de Henri, roi de Navarre, depuis Henri IV, par une épître que lui a adressée le poëte Regnier, et par une *Vie de plusieurs grands capitaines françois*. Paris, 1643, in-4°. La Biographie universelle lui a consacré une notice où l'on trouve le passage suivant : « Il eut « dans sa jeunesse la passion des voyages, et il parcourut non-seulement les « différens pays de l'Europe, mais encore une grande partie de l'Asie et les « côtes de l'Afrique. Il avoit fait un recueil de ses observations sur les mœurs, « les coutumes, les usages des peuples qu'il avoit visités; mais ce recueil qui « pouvoit contenir des faits intéressans, n'a point été publié, et l'on ignore « encore s'il existe en manuscrit. »

C'est évidemment ici le manuscrit original écrit par l'auteur ou sous ses yeux; les dessins à la plume sont du sieur de Bioncourt, son compagnon de voyage. Voy. page 94. On trouve aussi quelques détails sur l'auteur, pag. 133 et 154.

Voy. sur cette famille, Moréri, qui parle des voyages manuscrits de Fr. Pavie.

1227. BODINI (*Joannis*) andegavensis. Colloquium Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis, in-fol. de 281 pages, mar. rouge, fil. large dentelle. (*Très-belle reliure ancienne du temps.*) .... 120—»

Manuscrit AUTOGRAPHE d'un livre INÉDIT de Jean Bodin.

Le naturalisme de Bodin est un dialogue entre sept personnages dans lequel il fait plaider la religion naturelle et le judaïsme contre le christianisme. Son incrédulité à l'égard des dogmes de cette dernière religion ne l'empêchoit pas d'adopter une foule d'erreurs superstitieuses et son livre en est rempli!... ce manuscrit aut. de Bodin est très-connu et se trouve indiqué comme inédit... voyez Biographie universelle.

1228. ABRÉGÉ de l'histoire de Paris, extrait du R. P. dom Félibien (de l'année 360 à 1718), in-4 de 700 pages, veau marb. .... 15—»

Manuscrit sur papier.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1229. Cayon. Ancienne chevalerie de Lorraine, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, en droit de siéger aux Assises [illegible] préliminaire et d'autres éclaircissemens, par Jean Cayon. *Nancy, Cayon Liébault*, 1850, in-4, cart. n. rog. (715 blasons.).. 30—

Imprimé à cent quatre-vingts exemplaires, dont cent [illegible] en vente.

1230. Growesteins à Possesse. Histoire quærieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug et qui interesse infin l'ounour des fenmes doou païs du Poussesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunès. — Tirée d'in bouquin écrit in patois doou païs et lingage gothique. Grossoïe et mis à espedition confourme par li Tabellioun-Garde-noute du la ville du Poussesse in Parthois. *A Poussesse in Parthois, chez les maris du ces dames, et à Paris, in la boutique* [illegible] *bibliopole.* 1851, 1 vol. in-8, gr. pap. vél......... [illegible]

Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monumens imprimés du patois de [illegible] pagne. Les amateurs du genre rechercheront cette plaquette, tirée [illegible] à cent vingt exemplaires, numérotés à l'impression.

1231. Payen. Nouveaux documens inédits [illegible] Montaigne, recueillis et publiés par le d. J. F. Payen, [illegible], in-8 de 68 pages, avec plusieurs fac-simile, gr. [illegible] fort.. [illegible]

Grand papier vélin, fac-simile sur papier du XVIe siècle..... [illegible]

Cent exemplaires seulement, dont dix sur papier vélin, [illegible] commerce. Voy. aux *Notices bibliographiques* de cette livraison.

1232. Tombeau (*le*) de Narcissa, suivi d'une réponse [illegible] inséré dans la *Gazette médicale* de Montpellier [illegible] 1850 (par Alfred de Terrebasse). *Lyon, L. Perrin,* [illegible] gr. in-8° de 72 pag. et 1 pl.................. [illegible]

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES DE FONDS,

DE PROPRIÉTÉ ET EN NOMBRE,

QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE TECHENER,

PLACE DU LOUVRE.

---

1. AIMÉ-MARTIN. Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12, br. .... 12—»

Exemplaires en papier de Hollande. *Treizième édition*, considérablement augmentée, et publiée sous les yeux de l'auteur.

2. — Éducation des Mères de famille, ou de la Civilisation du genre humain par les femmes. *Paris*, 1847, 2 gros vol. in-12 .... 12—»

Exemplaires en papier de Hollande. Quelques exemplaires seulement des deux ouvrages précédens ont été tirés sur *ce papier* pour les amateurs.

Ouvrage couronné par l'Académie française. Cinquième édition, revue corrigée et augmentée de chapitres posthumes assez considérables pour avoir obligé l'éditeur à la publier en 2 volumes.

3. — Histoire du monument élevé à Molière, par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1845, br., in-8, pap. vélin.......... 4—»

Tiré à 60 exemplaires, dont 20 sur papier de Hollande, pour s'ajouter au Molière publié par Aimé-Martin. Voyez au mot Bazin dans ce catalogue.

4. Alsinois (comte d') pseudonyme de Nicolas Denisot. Voyez ce mot, nº 89.

5. Ami (l') des Arts. Livre des Salons. *Paris*, 1842-1845, 3 vol. gr. in-8, br. .... 24—»

Orné d'un grand nombre de figures exécutées par nos premiers artistes. Ouvrage dont il n'y a eu que très-peu d'exemplaires complets, en 3 volumes. On y remarque des notes de Jules Janin, Ch. Nodier, Guichard, plusieurs nouvelles de Masseras, *Ysaël et Violette*, roman inédit de Pierre Dutuit, l'auteur de *Tout à propos de rien*, et qui est mort tout jeune; des articles de Rolle, de Ad. Desbarolles, J. de Gaulle, P. de Malden, Gust. Brunet, E. Berger, Al. de la Fizelière, C. E. Clerget, Alex. Dufai, etc.

6. Anciens proverbes basques et gascons, recueillis par Voltaire, et remis au jour (par Gust. Brunet). *Paris*, 1845, br., in-8. .... —»

Tirés à 60 exemplaires.

7. Anglo-Normand, poem on the conquest of Ireland, by Henry the second, from a manuscript preserved in the archiepiscopal library at Lambeth Palace, edited by Fr. Michel, with an introductory essay on the history of the anglo-norman conquest of Ireland, by Thomas Wrigth. *London*, 1837, in-12, cart., *fac-simile*.. 15—»

Ce n'est point un livre anglais, comme le titre semblerait l'indiquer; c'est un vieux poëme français sur la conquête d'Irlande par Henri II d'Angleterre, et publié sur le seul manuscrit connu jusqu'à ce jour, terminé par un glossaire. Ce volume est imprimé avec cette simplicité qui fait le plus bel ornement des livres. — Voyez *Tristan*.

8. Archives d'Anjou. Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du conseil général de Maine-et-Loire, par Paul Marchegay, archiviste du département. *Angers*, 1843, in-8 de 484 pag., br. 7—50
— Papier vélin.. 15—»

Il ne faudroit pas croire qu'un travail du genre de celui-ci n'est autre chose qu'une simple compilation qui ne demande qu'un peu de patience de la part de celui qui se charge de la recueillir et de la publier. Ces sortes de recherches exigent, au contraire, une connaissance parfaite des écritures et de

langue du moyen âge, une véritable science de l'histoire et des usages de cette époque, non moins qu'un esprit de critique assez ferme et assez exercé pour discerner ce qui mérite d'être publié intégralement de ce qu'il suffit d'indiquer. Le volume publié par M. Marchegay remplit toutes ces conditions, et les lecteurs studieux y trouveront une foule de documens curieux qu'ils lui sauront gré d'avoir si habilement tirés de l'oubli. G. D.

9. Apparition (l') de Jehan de Meun; ou le Songe du Prieur de Salon, par Honoré Bonet, auteur de l'*Arbre des Batailles* (1398). *Paris*, 1845, 1 vol. in-4, orné de 10 planches. 22—»

Publié par la Société des Bibliophiles françois et tiré à cent exemplaires seulement.

10. Auton (*Jean d'*). Chroniques, publiées pour la première fois en entier, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, avec une notice et des notes par P. L. (Lacroix) Jacob, bibliophile. *Paris*, 1834, 1835, 4 vol. in-8, pap. vergé fort. Publié à 40 fr., réduit à.............................. 16—»

— Grand pap. fort (à 25 exemplaires). Publié à 100 fr., réduit à.............................. 36—»

Cette publication complète les collections des chroniques, mémoires et documens de l'Histoire de France de MM. Guizot, Petitot et Montmerqué. Elle n'est tirée qu'à peu d'exemplaires; elle comprend l'histoire de Louis XII et de son temps, et regarde aussi l'histoire d'Italie en particulier.

11. Ballet des Franchois et Hollandois en Brabant, suivi de la Relation véritable de ce qui s'est passé en la ville de Tillemont par l'armée françoise et hollandoise. *Imprimé nouvellement jouxte la copie de* 1635, in-12, fig., br........ 4—»

Réimprimé à Douai en 1842 à vingt-cinq exemplaires par les soins de M. Duplessis. Ces deux rares pamphlets, l'un en vers et l'autre en prose, se rapportent au même événement; ils ont paru pour la première fois à la même époque, en 1635, et ils se rattachent tous deux à l'histoire de cette lutte opiniâtre et prolongée que l'on désigne ordinairement sous le nom de Guerre de Trente ans, et qui ne se termina que par la paix de Westphalie.

12. Barrois (J.). Élémens carlovingiens linguistiques et littéraires. *Paris*, 1846, in-4, pap. de Holl., 9 pl. sur acier. 20—»

L'auteur de ce livre, véritable monument littéraire, l'a divisé en quatre sections : Laographie, Carolographie, Romane étrangère, Romane française.

La première et la seconde contiennent des recherches sur les origines de notre langue dans ses élémens primitifs et dans ses premiers bégayemens. Dans la troisième, M. Barrois établit péremptoirement contre ceux qui seraient tentés de confondre les deux Romanes, l'origine diverse et les caractères tranchés de ces deux idiomes. Dans la dernière partie, il recherche les origines de nos vieilles poésies surnommées *Chansons de gestes*; il examine les traditions orales des trouvères qui servirent plus tard de canevas aux poëmes écrits; il présente une liste des plus notables chansons de gestes qui constituent le cycle carlovingien, et, à cette occasion, il traite avec détail la question de la filiation d'Ogier, qu'il nous semble établir d'une manière incontestable; enfin, il fait soigneusement ressortir tout ce qu'il y a de national dans ces vieilles poésies traditionnelles. — Dans l'espace étroit où nous devons nous renfermer, il ne nous est pas permis de donner une idée de la déduction patiente, des recherches fécondes, des aperçus ingénieux, de toute cette science intelligente et de bon aloi qui jette une si nouvelle et une si vive lumière sur une époque d'un si difficile abord et sur des faits si complétement méconnus. Heureusement un mot suffit à l'appréciation d'un tel ouvrage, et nous l'aurons assez recommandé aux hommes studieux, lorsque nous aurons dit qu'il comble une grande lacune dans les annales de la linguistique et de la littérature.

93. — Dactylologie, et langage primitif restitués d'après les monumens; par J. Barrois. *Paris*, 1850, un beau volume gr. in-4, pap. de Holl., orné de 61 planches. . . . . 72—»

Magnifique et important ouvrage dont le précédent n'est qu'une espèce d'*Introduction*. Ce n'est plus ici la langue carlovingienne, c'est le langage primitif, le langage du geste, compréhensible par lui-même, qui, s'associant à la phonie, s'est perfectionné graduellement avec le concours du langage des signes. Ce langage *prohellénique* resta immuable partout et pour tous; les signes de la main en furent les interprètes. Lors de l'édification de Babel, Dieu, divisant la langue, laissa s'établir un nombre infini de dialectes, qui pour les hommes supérieurs se rattachaient à la langue primitive comme à une mère commune. A l'aide de ce langage *prohellénique*, on peut déchiffrer les inscriptions antiques et expliquer les monumens de l'antiquité. Les hiéroglyphes sont des signes acrologiques et le livre de M. Barrois nous apprend comment l'on peut lire *graphiquement* les inscriptions de l'obélisque de *Louqsor*, qui n'ont été jusqu'ici traduites qu'*idéologiquement*. Il nous donne aussi le fac-simile de deux précieux bas-reliefs récemment exhumés (1844) d'un hypogée à Cercasoré, près du Nil, et qui font partie de sa collection. L'un est le portrait d'*Alexandre*, représenté de son vivant, peint en quatre couleurs, par

Apelle, et le second, la *Captive dénouée au Nil*, autre bas-relief du même artiste.

Voyez au mot MACQUÉRIAU; le LIVRE DU CHEVALEUREUX COMTE D'ARTOIS; BIBLIOTHÈQUE PROTYPOGRAPHIQUE (n° 18) pour d'autres publications de M. J. BARROIS, ancien député.

14. BAZIN. Notes historiques sur la vie de Molière, par feu M. Bazin, auteur de l'Histoire de Louis XIII, etc., publiées et précédées d'une introduction, par M. Paulin Pâris, de l'Institut, *Paris*, 1851, in-12, br. . . . . 3—50

Gr. PAPIER VÉLIN, format in-8, tiré à petit nombre. . . 6— »

Grand papier de HOLLANDE tiré à 20 exemplaires. . . . 15— »

Ce format in-8 pour être ajouté à toutes les éditions de Molière in-8.

15. BERGER de Xivrey. Des dernières observations relatives au cœur de saint Louis trouvé dans la Sainte-Chapelle. *Paris*, 1844, gr. in-8, pap. de Holl. . . . . 1—50

— *Idem* en grand pap. vélin. . . . . 2—50

— Voy. aussi Paulin PARIS.

16. BERRIAT (*Achelm*). Discours sur la profession d'Avocat, 1832, br. in-8. . . . . 1—75

Brochure fort curieuse et tirée à petit nombre; l'auteur emploie beaucoup de citations de nos vieux auteurs, tels que Gringore, R. Gobin, etc.

17. BEROALDE de Verville. Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philologique, accompagné de notices littéraires, par P. L. Jacob, bibliophile. *Paris*, 1841, 2 vol. pet. in-8, br. . . . . 12— »

Tiré à 50 exemplaires sur papier de HOLLANDE. On a joint aux exemplaires papier de HOLLANDE une Dissertation sur le moyen de parvenir, par M. Paulin Pâris.

18. [illegible] de Saint-Germain. Visite au Château de Montaigne. *Paris*, 1849, br. in-8. . . . . 1—25

— Papier vél, tiré à 10 exemplaires. . . . . 2— »

Tiré à 50 exemplaires. Souvenir intéressant et curieux renseignements sur la demeure de notre philosophe sceptique.

19. Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens, publ. par M. J. Barrois. *Paris, imp. de Crapelet*, 1830, in-4, fig. br. . . . . 27— »

Ouvrage tiré à petit nombre et orné de divers fac-simile de manuscrits, et des armoiries des fils du roi Jean.

20. Billet italien de Mme de Sévigné à la marquise d'Uxelles, suivi d'une lettre de Mme de Grignan, à la même; publiés pour la première fois par M. Monmerqué. *Paris*, 1844, br., in-8. . . . . 2—50

21. Bonnin. Analectes historiques, recueil de documents inédits sur l'histoire de la ville d'Évreux, publiés par Bonnin. *Évreux*, 1839, 1 vol. in-8, br. avec une planche représentant Évreux en 1634. . . . . 8— »

Tiré à très-petit nombre et fort joliment imprimé sur papier de Hollande.

22. Bosquet. La Normandie romanesque, merveilleuse et romantique, traditions, légendes et superstitions populaires, récits merveilleux de la Normandie, par Mlle A. Bosquet. *Rouën*, 1845, in-8 de 33 feuilles, papier vergé, avec lettres ornées à chaque chapitre, analogues au sujet. . . . . 7—50

— En grand papier vélin, tiré à 25 ex. . . . . 25— »

Dans ce livre, écrit avec esprit et élégance, sont racontées toutes ces merveilleuses légendes, tous ces récits populaires qui, le soir à la veillée, faisaient, au bon vieux temps, la joie ou la terreur de nos pères. Ces récits sont très-curieux pour la connaissance des mœurs au moyen âge.

23. Bouly (*Eugène*). Histoire de Cambrai et du Cambrésis. *Cambrai*, 1842, 2 vol. in-8, br. . . . . 12— »

Très-bien imprimé sur beau papier de Hollande et presque épuisé.

24. [illegible] (A.). Bouno-Gorjo [illegible] en lou gourmand [illegible] mortal; poëme patois, publié par M. Gust. Brunet. Paris, 1841, br., in-8. . . . . 1—50

Tiré à [illegible] exemplaires.

25. Brunet (*Gust.*). Notice sur Gilion de Trasignyes, roman françois du XVe siècle, suivie de quelques autres fragmens. *Paris*, 1839, br., in-8. . . . . 2—»
— Papier vélin rose. . . . . 3—»

Tirée à 80 exemplaires.

26. Brunet (*Gust.*). Notice sur le roman en vers des sept sages de Rome. *Paris*, 1839, br., in-8. . . . . 2—»
— Papier vélin rose. . . . . 3—»

Tirée à 65 exemplaires.

27. Brunet (*Gust.*). Notice sur une édition inconnue de Pantagruel, et sur le texte primitif de Rabelais. *Paris*, 1844, br., in-8. . . . . [illegible]—»

Tirée à cent exemplaires. — Voyez sur cette publication la note de M. Payen insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1844, page 798.

28. Bullet. Voyez Du Festin, n° 121.

29. Bunel (*Guillaume*). Œuvre excellente et à chascun désirant soy de peste préserver, très-utile; contenant les médecines préservatives et curatives des maladies pestilentieuses, et conservatives de la santé, composée par M. Guillaume Bunel, docteur en la faculté de médecine de Thle (Thoulouse), lesquelles sont par lui ordonnées tant en latin que en françoys, par rime, affin qu'elles puissent à toutes gens profiter, etc. (Publié par M. Richelet), gr. in-8, pap. vélin. . . . . 6—»

Curieux poëme du XVIe siècle sur la médecine, imprimé seulement à 20 exemplaires numérotés.

30. Burigny (de). Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople, depuis la fondation de cette ville, jusqu'à

lien 146[illegible], [illegible] inédites. Paris, Debure, [illegible], 3 vol. in-12, broché. . . . . [illegible]

31. Cartier (*Ét.*). Amboise en 1465. — Extrait de recherches inédites historiques sur la ville et le château d'Amboise. *Paris*, [illegible], br., gr. in-8. . . . . 2—

32. Casalis. Etudes sur la langue Séchuana, par Eugène Casalis, missionnaire françois à Thaba-Bossiou, dans le pays des Bassoutos (Afrique méridionale), précédées d'une introduction sur l'origine et les progrès de la mission chez les Bassoutos. *Paris, Imp. roy.*, 1841, gr. in-8, br. . . . [illegible]

L'introduction de 68 pages est un travail étendu sur l'histoire du pays, les mœurs, coutumes, usages; on y remarque une curieuse aventure arrivée dans une chasse aux ours, etc., etc. On y voit aussi des chants de chasse et de guerre, des énigmes, des contes et des proverbes.

33. Castaigne (*Eusèbe*). Dissertation sur le lieu de naissance et sur la famille du chroniqueur Adémar, moine de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême, faussement surnommé de Chabanais, né vers 988 et mort vers 1030, accompagnée d'une note bibliographique sur sa chronique et d'un tableau généalogique. *Angoulême*, 1850, in-8, br., pap. de Holl. . . 2—50

Cette dissertation n'a été tirée qu'à cent exemplaires et dix seulement sont mis en vente.

34. — Notice historique sur Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine. *Angoulême*, 1836, br., in-8. . . . . 3—

Tirée à très-petit nombre.

35. — Recherches sur la maison où naquit Jean-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort, et sur ses différens logemens [illegible] publics; accompagnée d'un tableau généalogique de la famille de Balzac. *Angoulême*, 184[illegible], in-8, avec portr. et tableau généalog. . . . . [illegible]

36. — Voyez [illegible] 184[illegible]

37. CATALOGUE de médailles romaines en argent et billon, trouvées à Reims en novembre 1843. Reims, 1844, br., in-8. . . . . 1—25

38. CATALOGUE analytique des archives Joursanvault, par Techener et de Gaule, contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documens originaux, au nombre de plus de quatre-vingt mille, concernant l'histoire générale de France, l'histoire de la noblesse et l'art héraldique, avec un grand nombre de chartes anglo-françaises et de pièces historiques sur la Belgique, l'Italie et quelques autres États de l'Europe. *Paris*, 1838, 2 beaux vol. in-8, br., avec *fac-simile* de très anciens manuscrits . . . . 8—»

Ouvrage fort utile aux personnes qui s'occupent de l'histoire générale et particulière de France, ainsi qu'aux archivistes et bibliothécaires des villes.

39. CATALOGUE des livres et manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du bibliophile Jacob (dont la vente a eu lieu en février 1840). *Paris*, 1839, 1 vol. in-8 avec les autographes, une broch. . . 3—»

Ce catalogue renferme un grand nombre de notes bibliographiques, curieuses, historiques et littéraires faites par le collecteur.

40. CATALOGUE d'une précieuse collection de livres anciens et rares, la plupart en riches et élégantes reliures, provenant du cabinet de M. A. A. (Adolphe Audenet). *Paris*, 1839, in-12, avec fleurons, pap. de Holl. . . . . 4—»

Catalogue bien imprimé et avec fac-simile de reliures.

41. AUTOGRAPHES et manuscrits de G. de Pixérécourt, dont la vente a eu lieu le 4 novembre 1840. In-8, br. . . . . 2—»

42. CATALOGUE d'une précieuse collection de livres anciens et rares, la plupart en riches et élégantes reliures, provenant de la bibliothèque de M. T. Cliquot, de Reims. *Paris*, 1843, in-12, *fleurons*, br. . . . . 2—»

43. CATALOGUE de la précieuse bibliothèque de M. L. C. (Cail-

[illegible] de [illegible] en [illegible].
[illegible] in-8, br., avec prix [illegible]

44. Catalogue de livres rares et précieux, éditions elzeviriennes [illegible] grands ouvrages à figures, journaux et pièces historiques de la Révolution française, etc., provenant du cabinet de M. M***. Paris, 1846, un gros vol. in-8, br., pap. vél. .... 4 —

Ce catalogue, rédigé avec un soin tout particulier, et rempli de notes bibliographiques, par P. L. Jacob, bibliophile, n'a été tiré qu'à 25 exemplaires sur ce papier. Avec prix, 6 fr.

45. Catalogue de livres rares et précieux provenant de la bibliothèque du prince d'E*** (Essling). Paris, Techener, 184[illegible]. grand in-8, broché, avec prix de vente.......... 4 50

Cette collection [illegible] en romans de chevalerie, anciennes poésies, [illegible], etc., a produit en six jours plus de cent mille francs.

46. Catalogue de livres rares, précieux, utiles et sur les arts composant un choix de la bibliothèque du baron J. Taylor. dont la vente a eu lieu le 17 octobre 1848. Paris, 1 vol. in-8 br. .... 1 —
— Avec les prix de vente de chaque article. .... 3 —
— Papier de Hollande tiré à vingt exempl. .... 10 —
— Avec les prix. .... 12 —

La vente a produit près de quarante mille francs.

47. Catalogue de la précieuse collection de livres [illegible] rares et curieux, etc., etc., provenant du cabinet de M. Charles B*** de V***, dont la vente a eu lieu le 9 juillet 1849. In-8, br., papier vergé collé. .... [illegible]
— Avec les prix. .... [illegible]
— Papier de Hollande, tiré à six exempl. .... 10 —
— Avec les prix. .... 12 —

48. Catalogue des tableaux de diverses écoles, composant le ca-

binet de feu le lieutenant général Despinoy, précédé d'un avertissement. 1849, 1 vol. in-8, br. . . . . [illegible] »

— Avec les prix. . . . . 5 — »

49. CATALOGUE des livres composant la bibliothèque de feu le lieutenant général Despinoy, précédé d'une notice bibliographique (par M. Reboul), d'une introduction et d'une table, 1849, 1 vol. in-8. . . . . [illegible] »

— Avec les prix. . . . . 5 — »

— GRAND PAPIER tiré à 20 exempl. . . . . 10 — »

— Avec les prix. . . . . 12 — »

50. CATALOGUE des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. M*** (Mareschal), dont la vente a eu lieu le 11 nov. 1850, 1 vol. in-8, de 480 pages, br. . . . . 3 — »

— Avec les prix. . . . . 5 — »

51. CARRHLUIN ou les amis rivaux, poëme imité d'Ossian en vers françois (par le général Despinoy). *Paris*, 1808, br. in-8. . . . . — 75

Tiré pour lui et ses amis. Il ne reste que peu d'exemplaires.

52. CAYON (*Jean*). Histoire physique, civile, morale et politique de Nancy, ancienne capitale de la Lorraine depuis son origine jusqu'à nos jours, avec nombre de figures et de plans. *Nancy*, 1846, in-8, pap. vél. cart. n. rog. . . . . 12 — »

Papier vergé collé. . . . . 14 — »

Grand PAPIER VERGÉ grand in-8. . . . . 18 — »

53. — Ancienne Chevalerie de Lorraine, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, en droit de siéger aux assises; avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissements, par Jean Cayon. *Nancy*, 1848, gr. in-4°, pap. vergé, cart. n. rog. . 20 — »

Orné de trois cent quinze blasons.

54. CÉRÉMONIES DES GAGES DE BATAILLE selon les Constitutions du bon roi Philippe de France représentées en 11 fig. suivies

d'instructions sur la manière dont se doivent faire ... reurs, rois, ducs, marquis, comtes, etc., publié par G. A. Crapelet. *Paris*, 1830, gr. in-8, *fac-simile*.

55. CHAMPOLLION-FIGEAC. Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère, suivi d'un Essai sur la littérature dauphinoise, et d'un appendix contenant des pièces en vers ou en prose peu connues, des extraits de manuscrits inédits et un vocabulaire. *Paris*, 1809, in-12, br.

On y trouve aussi des Proverbes dauphinois.

56. CHANSONS DU CHATELAIN DE COUCI. Revues sur tous les manuscrits par Francisque Michel, suivies de l'ancienne musique mise en notation moderne avec accompagnement de piano, par M. Perne. *Paris, Crapelet*, 1830, 1 vol. gr. in-8, armoirie, musique.

Volume publié avec grand soin, accompagné d'un essai sur la vie et les chansons du châtelain de Coucy, précédé de la chronique du châtelain de Coucy et de la dame de Faiel, suivi de la description des manuscrits. On trouve aussi des chansons de divers auteurs du même temps. — Tiré à 120 exemplaires.

57. CHANSONS NOUVELLES EN PROVENÇAL. Composées ... *Paris*, 1844, br., in-8.

Brochure tirée à 60 exemplaires, publiée par M. Gustave Brunet, de Bordeaux, d'après une copie du seul exemplaire connu de ces chansons. Cet exemplaire appartenait à M. de Soleinne. D'après la préface, l'impression de cet opuscule à Marseille auroit précédé de près de 40 ans celle des œuvres de La Bellaudière (1595).

58. CHARLOTTE CORDAY. Études historiques, offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cette héroïne, avec des notes et pièces justificatives, par M. Louis Dubois, témoin oculaire. In-8 avec portrait et fac-simile.

Parmi les pièces justificatives fort curieuses qui ont été ajoutées à l'ouvrage

principal, on remarque la notice intitulée : [illegible] eux.

Livre à placer à côté des Mémoires les mieux faits sur la Révolution.

59. Charron (*Pierre*). De la Sagesse. Les trois livres. *Paris*, *Didot*, 1789, 3 vol. pet. in-12, pap. vélin. 18 —

Chef-d'œuvre d'impression et excellent texte.

60. Chronique de Rains, publiée d'après le manuscrit du XIVe siècle, de la bibliothèque du Roi, par Louis Paris. *Paris*, 1838, in-8, br. 7 — »

Chronique non-seulement intéressante pour la localité, mais encore pour l'histoire générale de France. Très-bien imprimée sur papier fort de Hollande.

61. Chronique ou dialogue entre Joannès Lud et Chrétien, secrétaires de René II, duc de Lorraine, sur la défaite de Charles le Téméraire devant Nancy (5 janvier 1477), publié pour la première fois, par Jean Cayon. *Nancy*, 1844, in-4 cart., fig. sur bois, tiré à 32 exempl. 9 — »

Exempl. en grand papier cart. . . . . 11 —

Grand papier de Hollande, tiré à 18 exempl. cart. . . 13 — »

Comme tous les grands événemens historiques, la bataille de Nancy a été souvent et diversement racontée, mais jusqu'ici nous n'avions pas de récit par des témoins oculaires. Jean de Lüdre et Chrétien, secrétaires du vainqueur René II, *devisent*, dans ce dialogue, de la mort du duc de Bourgogne, et du désastre de ses troupes. Dans un cadre judicieusement tracé, les interlocuteurs passent en revue les péripéties de ce drame, qui aboutit à l'étang de Saint-Jean. La forme est simple, la disposition des matières commode, chronologique, le discours clair et bien en rapport avec les versions connues ; mais ce qui rend surtout cette chronique très-précieuse pour l'histoire de France, c'est l'exposé particulier et que l'on chercheroit vainement ailleurs, du tableau secret de la politique du cabinet de René, ses embarras, ses espérances après la victoire. Comme histoire particulière de la Lorraine et comme se rattachant à l'histoire générale de France, cette chronique ne peut manquer d'être placée à côté de celles publiées par MM. Guizot, Petitot, Michaud, etc.

62. Chronique rimée des troubles de Flandre à la fin du XIVe siècle, suivie de documents inédits relatifs à ces trou-

blet, publiée par Edward le Glay. *Lille*, 1842, gr. in-8, br. fac-simile. 11

Tirée à 100 exempl. seulement.

63. Chroniques (*les*) de l'évêché de Langres, du P. Jacques Vignier, traduites du latin, continuées jusqu'en 1792, et annotées, par Emile Jolibois. *Chaumont*, 1842, in-8, br. 5—

Volume intéressant et dont le tirage a été fort restreint.

64. Codices manuscripti in bibliotheca Sti Vedasti, apud Atrebatiam, 1828, br. p. in-8. 8—

Rare. Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Arras a été tiré par sir Thomas Philipp pour *lui et ses amis*.

65. Collection des Moralistes anciens, dédiée au roi, publiée par Naigeon, Levesque et Auger. *Paris*, *Didot et De Bure*, 1790 et ann. suiv., 16 v. in-18, pap. fin. . . . . 28—

Jolie collection, d'un choix exquis, et véritable édition elzevirienne par la beauté de sa typographie.

66. Colson (*Aug.*) Notice sur une découverte de médailles romaines faite dans les environs de Noyon. *Amiens*, br. in-8 avec fig. 1-25

67. Combat (le) de trente Bretons contre trente Anglois; publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi, par G. A. Crapelet. *Paris*, 1835, gr. in-8, jés. vélin, br. . . . . 12—

Poëme écrit sous le règne de Charles V, et dont le sujet est une rencontre qui eut lieu entre trente hommes contre trente hommes, ce combat qui fut un duel, un combat *singulier*, provoqué par Robert de Beaumanoir, chevalier breton, qui tenoit pour Charles de Blois, contre un chevalier anglois, tenant du comte de Monfort, et nommé Brembro ou Bembrough. On sait que ce dernier et huit de ses compagnons furent tués, les autres se rendirent prisonniers.

Ce récit, dont la forme est tout épique, est, indépendamment de l'intérêt du sujet, de la plus haute beauté poétique, plein de simplicité et de grandeur.

L'éditeur a fait suivre le texte original d'une traduction du combat, extraite des Chroniques de Froissard; — d'un morceau inédit sur la mort de Du Guesclin; — des noms et des descriptions héraldiques des trente chevaliers

[illegible] même du combat, en sa mémoire, avec la liste des [illegible] monument.

68. Composition mise en scène et représentation du Mystère des Trois Doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509, d'après un manuscrit du temps publié et annoté par M. Giraud, ancien député. *Lyon, imp. de L. Perrin*, 1848, br., gr. in-8, de 132 pag. avec pl. et *fac-simile*. . . . . 4—»

Ce drame religieux, représenté à Romans en 1509, avait pour sujet le martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville. C'étoit un ouvrage de trois mille vers, divisé en trois journées. Le manuscrit existoit encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année (n° 264) en donna l'analyse ; mais la trace en est perdue aujourd'hui. Ce n'est donc pas ce texte curieux que publie M. Giraud, mais un mémoire ou compte écrit dans le temps même, et où sont rapportés jour par jour les arrangements pris, les marchés passés, les sommes payées ou reçues, pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame.

69. Los Contrabanders. Cansoneta nova. (*Paris*, 1833), br. gr., in-4. . . . . 2—50

Chanson imitée de Béranger, et mise en langue romano-catalane par un *cutiós apassionat de la llengua romano-catalana* (Tastu) ; avec le françois en regard. Épuisée.

70. Corblet (*Jules*). Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte, par l'abbé Jules Corblet, membre de pl. soc. savantes. *Paris*, 1851, 1 gros vol. in-8, prix. . . . . 12—»

Cet ouvrage, couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, contient des recherches fort intéressantes sur les origines de l'idiome picard, sur ses caractères littéraires, sa bibliographie, ses formes grammaticales, ses proverbes, ses dictons populaires et historiques, sur les noms de lieux, de baptême, de famille, de mesures, etc., en Picardie. Le *Glossaire* comprend plus de six mille mots appartenant au patois actuel ou au dialecte romano-picard, avec leurs [illegible] leur étymologie et leurs congénères.

plus ou moins évide...

...éologie nationale religieuse, civile et mi... abbé J. Corblet. Paris, 1851.

Ce Manuel est un résumé complet de l'histoire nationale de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de l'iconographie, de la numismatique, du ... enrichi d'un nombre considérable de gravures sur ...

73. — Des Dictons historiques et populaires de Picardie ... 1850. *Broch.*, in-8...

74. — De l'Art chrétien au moyen âge. *Paris* ... in-8

75. — Description des églises de Bay...

76. Cordier (*E.-S.*) Dissertation sur la langue française, les patois et plus particulièrement le patois de la Meuse. *Bar-le-Duc*, 1843, in-8, br. .... 3 — 50

... tiré à cent exemplaires, trente seulement ont été mis dans le commerce ...

L'auteur a résumé fort savamment tout ce que les écrivains anciens et modernes ont dit sur l'origine de la langue ... les Romains établis dans la Gaule après la conquête avoient emprunté aux Gaulois ... d'expression. Cette opinion est soutenue avec beaucoup ..., elle est appuyée par beaucoup d'arguments, et si elle peut être ... elle a du moins le mérite d'être défendue avec habileté. Par ... de citations et de preuves dont M. Cordier s'est servi ... studieux jugeront combien cette brochure est digne ...

76 *bis*. Correspondance de Charles IX et de Mandelot en 1572 (la Saint-Barthélemy). — Lettre des ...

Philippe II, en 1590, pendant le siége de Paris (publ. par Paulin Paris). *Paris*, [illegible], 1830, in-8, [illegible] br. 2—50

Ces lettres de Charles IX et de [illegible], [illegible], comprennent la partie de leur correspondance qui se rapporte à la journée du 24 août 1572. Elles sont aussi curieuses qu'intéressantes.

77. Correspondance diplomatique de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénélon, ambassadeur de France en Angleterre, de 1568 à 1575, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux conservés aux Archives du Royaume, avec des sommaires, des tables et un index général des matières, par A. Teulet, ancien élève de l'école royale des Chartes. *Paris*, 1837, 7 beaux vol. in-8, br. .... 42—»

[illegible] veau fauve. .... 55—»

Cette collection, composée de documens inédits, tous confidentiels et relatifs à une époque signalée par les plus grands événemens, est d'une importance incontestable pour l'histoire du XVI[e] siècle. On y trouve des renseignemens nombreux sur la guerre civile, les batailles de Jarnac et de Moncontour, la Saint-Barthélemy, le siége de la Rochelle, la conspiration de La Môle et Coconas, etc., en France; [illegible] Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec l'Espagne, les projets de mariage d'Élisabeth avec les ducs d'Anjou et d'Alençon, [illegible] du duc de Norfolk, etc., en Angleterre; la guerre civile en Écosse, les affaires d'Allemagne, [illegible] des protestans contre le duc d'Albe dans les Pays-Bas.

78. Curiosités historiques, ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru. *Amsterdam*, 1759, 2 vol. pet. in-12, br. .... 6—»

Reliés en [illegible]. .... [illegible]—»

Ces deux petits volumes sont très-curieux et peuvent fournir des détails intéressans et inconnus sur divers sujets de l'histoire de France. On remarque surtout : Les mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de [illegible], duch. des ducs de [illegible] et de [illegible]; [illegible] du maréchal de Fabert; discours, mémoires, relations, lettres, etc.; [illegible] de Jacques Clément, son jugement; trait merveilleux de la Pucelle d'Orléans, [illegible] par [illegible] de Viné; lettre de M. Vignier à M. de Grammont sur la Pucelle d'Orléans, etc., etc.

79. Dechepare. Poésies basques de Bernard Dechepare, recteur

de Saint-Michel le Vieux. Publiées d'après l'édition de Bordeaux, 1545, et traduites pour la première fois en français, (par M. Gust. Brunet, de Bordeaux). 1847, br., in-8. 2—50

80. Découvertes d'un bibliophile, ou Lettres sur différents points de morale enseignés dans quelques séminaires de France. *Strasbourg*, 1843. — Supplément aux Découvertes d'un bibliophile, ou Réponse à l'écrit intitulé : Les Découvertes d'un bibliophile réduites à leur juste valeur. 1843, 2 broch. in-8 de 154 pag. ensemble.......... 3—50

81. De l'Abstinence du samedi, par un vieux théologien. *Bruxelles*, 1841, br., in-8.......... 3—

L'auteur recherche quelle est l'origine de l'abstinence du samedi chez les différens peuples, et il conclut qu'elle ne remonte pas à huit cents ans. On lit aussi dans la préface : « Je n'écris pas pour les successeurs de Des Barreaux. Ce poëte faisant gras un jour maigre, fut surpris d'entendre tout à coup de violents éclats de tonnerre ; s'imaginant, dans sa vanité, que Dieu s'occupait de lui, il jeta son assiette par la croisée en s'écriant : Que de bruit pour une omelette au lard !... »

82. De la Fons. Une cité picarde au moyen âge, ou Noyon et le Noyonnais aux XIVe et XVe siècles, par M. de La Fons, baron de Mélicocq. 1 vol. in-8.......... 6—

Dire ce que fut une antique cité de la vieille Picardie aux XIVe et XVe siècles ; faire connoître ses mœurs, ses lois, ses usages et ses franchises municipales ; décrire les cérémonies religieuses qui, à des époques dès longtemps fixées, venoient chaque année raviver l'amour de la cité, tel a été le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre en composant cet ouvrage.

Un inventaire des ornemens et reliques de l'église de Noyon, au XVe siècle, ainsi que des documens encore inédits sur la *confrérie des Joies*, initient le lecteur aux mœurs, aux cérémonies de l'époque, lui fournissent des détails pleins d'intérêt sur la vénérable basilique et la magnifique chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, sublime page de l'histoire de l'art au XVIe siècle.

Des dissertations précèdent presque tous les chapitres ; des notes nombreuses placées au bas des pages, et des documens la plupart inédits terminent l'ouvrage.

83. De La Fontenelle de Vaudoré. Le maréchal de La Meilleraye. *Paris*, 1839, br. in-12.......................... 2—50

Épuisé et rare maintenant. Cette brochure fort intéressante a été tirée à très-petit nombre.

84. De La Fontenelle de Vaudoré. Notice relative à une pièce d'argent sur laquelle on lit les mots Guilelmo et Victoria. *Poitiers, Saurin*, br., in-8.......................... 1—»

85. [illegible] Remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au XVIe siècle. *Paris*, 1838, in-8, br.......................... 3—»

Un style gracieux remplit de charme la lecture d'une foule de détails curieux et intéressans à peu près ignorés.

86. Demandes (les) faites par le roi Charles VI, touchant son État et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de P. Salomon, son secrétaire et familier, publiées avec des notes historiques par G. A. Crapelet, avec planches et *fac-simile*. *Paris*, 1833, gr. in-8.......................... 18—»

87. Denis (*Ferdinand*). Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550, suivie d'un fragment du XVIe siècle roulant sur la théogonie des anciens peuples du Brésil. *Paris*, 1851, gr. in-8, de 104 pages, avec une grande planche.... 4—»

« Sous le titre de : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, M. Ferdinand Denis, connu par des travaux importans sur l'histoire, les mœurs et la littérature du Brésil, vient de publier un opuscule intéressant dans lequel il fait connoître un épisode singulier des fêtes qui furent célébrées à Rouen le 1er et le 2 octobre 1550, à l'occasion de l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis dans cette ville. Trois cents hommes entièrement nus, parmi lesquels figuraient cinquante indigènes brésiliens de la nation des Tupinambas, exécutèrent devant le roi, les seigneurs et les dames de la cour des danses et des scènes de la vie guerrière des Indiens. Ce fait curieux avoit été signalé en quelques lignes par Farin, auteur d'une histoire de Rouen. M. Denis en emprunte le récit plus exact et plus circonstancié à une relation imprimée à Rouen en 1551. La valeur de cette description est bien rehaussée par les commentaires et les notes qui l'accompagnent. On y remarque surtout des recherches sur quelques monumens de la linguistique du Brésil appartenant aux XVIe et XVIIe siècles,

[illegible] de Lyon ([illegible] 1845). Gr. in-8, br., avec prix imprimés . . . . . . [illegible]50

44. CATALOGUE de livres rares et précieux, éditions elzeviriennes [illegible] sur peau vélin, grands ouvrages à figures, journaux et pièces historiques de la Révolution française, etc., provenant du cabinet de M. M***. *Paris*, 1846, un gros vol. in-8, br., pap. vél. . . . . 4— »

Ce catalogue, rédigé avec un soin tout particulier, et rempli de notes bibliographiques, par P. L. Jacob, bibliophile, n'a été tiré qu'à 25 exemplaires sur ce papier. (Avec prix, 6 fr.)

45. CATALOGUE de livres rares et précieux provenant de la bibliothèque du prince d'E*** (Essling). *Paris*, *Techener*, 1847, grand in-8, broché, avec prix de vente. . . . . 4—50

Cette collection riche en romans de chevalerie, anciennes poésies, chroniques, etc., a produit en six jours plus de cent mille francs.

46. CATALOGUE de livres rares, précieux, utiles et sur les arts, composant un choix de la bibliothèque du baron J. Taylor, dont la vente a eu lieu le 17 octobre 1848. *Paris*, 1 vol. in-8, br. . . . . 1— »

— Avec les prix de vente de chaque article . . . . 3— »

— Papier de Hollande tiré à vingt exempl. . . . . . 10— »

— Avec les prix. . . . . 12— »

La vente a produit près de quarante mille francs.

47. CATALOGUE de la précieuse collection de livres [illegible] rares et curieux, etc., provenant du cabinet de M. Charles B*** de V***, dont la vente a eu lieu le 9 juillet 1849. In-8, [illegible], papier vergé collé. . . . . [illegible]

— Avec les prix . . . . [illegible]

— Papier de Hollande, tiré à six exempl. . . . . . 10— »

— Avec les prix. . . . . 12— »

48. CATALOGUE des tableaux de diverses écoles, composant le ca-

[illegible] de feu le lieutenant général Despinoy, précédé d'un avertissement. 1849, 1 vol. in-8, br. .... 3 »

— Avec les prix.......................... 5 »

49. Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu le lieutenant général Despinoy, précédé d'une notice bibliographique (par M. Reboul), d'une introduction et d'une table, 1849, 1 vol. in-8................ 3 »

— Avec les prix,............................ 5 »

— Grand papier tiré à 20 exempl.............. 10 »

— Avec les prix............................ 12 »

50. Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. M*** (Mareschal), dont la vente a eu lieu le 11 nov. 1850. 1 vol. in-8, de 480 pages, br...................... 3 »

— Avec les prix............................ 5 »

51. Ca[illegible], ou les amis rivaux, poëme imité d'Ossian en vers françois (par le général Despinoy). *Paris*, 1808, br., in-8.................................... » 75

Tiré pour lui et ses amis. Il ne reste que peu d'exemplaires.

52. Cayon (*Jean*). Histoire physique, civile, morale et politique de Nancy, ancienne capitale de la Lorraine depuis son origine jusqu'à nos jours, avec nombre de figures et de plans. *Nancy*, 1846, in-8, pap. vél. cart. n. rog............ 12 »

Papier vergé collé.................................... 14 »

Grand papier vergé grand in-8........................ 18 »

53. — Ancienne Chevalerie de Lorraine, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, ou droit de siéger aux assises; avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissements, par Jean Cayon. *Nancy*, 1848, gr. in-4°, pap. vergé, cart. n. rog. 20 »

Orné de trois cent quinze blasons.

54. Cérémonies des Gages de Bataille selon les Constitutions du bon roi Philippe de France représentées en 11 fig. suivies

[illegible]

Combat de trente Bretons contre trente Anglais, publié [illegible] par G. A. Crapelet. Paris, 1835, gr. in-8 [illegible] 13—

Poëme écrit sous le règne de Charles V, et dont le sujet est [illegible] trente [illegible] contre trente [illegible] par [illegible] de Beaumanoir, chevalier [illegible] qui tenait pour Charles de Blois, contre un chevalier anglais, tenant du parti de Montfort, et nommé [illegible]. [illegible] de ses compagnons furent tués, les autres se rendirent prisonniers.

Ce récit, dont la forme est tout épique, est [illegible] de la plus haute beauté poétique, plein de simplicité et de grandeur.

L'éditeur a fait suivre le texte original d'une traduction du combat, extrait des Chroniques de Froissard; — d'un mémoire inédit sur le [illegible]; — des noms et des descriptions héraldiques des [illegible]

[illegible] milieu même du combat, en sa mémoire, avec la liste des souscripteurs à ce monument.

68. Composition mise en scène et représentation du Mystère des Trois Doms, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509, d'après un manuscrit du temps publié et annoté par M. Giraud, ancien député. *Lyon, imp. de L. Perrin*, 1848, br., gr. in-8, de 132 pag. avec pl. et *fac-simile*. . . . . 4 »

Ce drame religieux, représenté à Romans en 1509, avait pour sujet le martyre de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville. C'était un ouvrage de trois mille vers, divisé en trois journées. Le manuscrit existoit encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année (n° 264) en donna l'analyse; mais la trace en est perdue aujourd'hui. Ce n'est donc pas ce texte curieux que publie M. Giraud, mais un mémoire ou compte écrit dans le temps même, et où sont rapportés jour par jour les arrangements pris, les marchés passés, les sommes payées ou reçues, pour la composition, la mise en scène et la représentation de ce drame.

69. Los Contrabanders. Cansoneta nova. (*Paris*, 1833), br. gr. in-4. . . . . 2 »

Chanson imitée de Béranger, et mise en langue romano-catalane par un *curiós apassionat de la llengua romano-catalana* (Tastu); avec le françois en regard. Épuisée.

70. Corblet (Jules). Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte, par l'abbé Jules Corblet, membre de pl. soc. savantes. *Paris*, 1851, 1 gros vol. in-8, prix. . . . . 12 »

Cet ouvrage, couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, contient des recherches fort intéressantes sur les origines de l'idiome picard, sur ses caractères littéraires, sa bibliographie, ses formes grammaticales, ses proverbes, ses dictons populaires et historiques, sur les noms de lieux, de baptême, de famille, de mesures, etc., en Picardie. Le *Glossaire* comprend plus de six mille mots appartenant au patois actuel ou au dialecte romano-picard, avec leurs diverses significations, leurs synonymes, leur étymologie et leurs congénères.

[illegible] récits [illegible]

[illegible]

plus ou moins évide[illegible]

[illegible] logie nationale religieuse, civile et mi[illegible] par l'abbé J. Corblet. Paris, 1851.

Ce Manuel est un résumé complet de l'histoire [illegible] de la peinture, de la sculpture, de l'iconographie, de la [illegible]

73. — Des Dictons historiques et populaires de [illegible] 1850. *Broch.*, in-8..........

74. — De l'Art chrétien au moyen âge. [illegible] in-8.

75. — Des[illegible] des églises [illegible]

76. Corblet (F. S.) Dissertation sur la langue [illegible] *Duc*, 1843, in-8, br..........

Brochure tirée à cent exemplaires [illegible]

L'auteur a résumé fort [illegible] ce que [illegible] ont dit sur l'origine de la langue [illegible] les Romains établis dans la Gaule après la conquête avaient [illegible]

76 *bis*. Correspondance de Charles IX et de Mandelot [illegible]

Saint-Barthélemy.) — Lettre [illegible]

Philippe II, en 1590, pendant le siége de Paris, (publ. par Paulin Paris). *Paris*, [illegible], 1830, in-8, de [illegible] p. br. 2—50

Ces lettres de Charles IX et de [illegible], [illegible], [illegible] la partie de leur correspondance qui se rapporte à la journée du 24 août 1572. Elles sont [illegible] curieuses [illegible].

77. CORRESPONDANCE diplomatique de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre, de 1568 à 1575, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux conservés aux Archives du Royaume, avec des sommaires, des tables et un index général des matières, par A. Teulet, ancien élève de l'école royale des Chartes. *Paris*, 1837, 7 beaux vol. in-8, br. . . . . 42—»

[illegible] veau fauve. . . . . 55—»

Cette collection, composée de documens inédits, tous confidentiels et relatifs à une époque signalée par les plus grands événemens, est d'une importance [illegible] pour l'histoire du XVIe siècle. On y trouve des renseignemens curieux sur la guerre civile, les batailles de Jarnac et de Moncontour, la Saint-Barthélemy, le siége de la Rochelle, la conspiration de La Môle et Coconas, etc., en France ; [illegible] Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec l'Espagne, les projets de mariage d'Élisabeth avec les ducs d'Anjou et d'Alençon, [illegible] du duc de Norfolk, etc., en Angleterre ; la guerre civile en [illegible], les affaires d'Allemagne, [illegible] des protestans contre le duc d'Albe dans les Pays-Bas.

78. CURIOSITÉS historiques, ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru. *Amsterdam*, [illegible] 2 vol. [illegible] in-12, br. . . . . 6—»

Reliés [illegible] . . . . 9—»

Ces deux petits volumes sont [illegible] et [illegible] des détails intéressans et inconnus sur divers sujets de l'histoire de France. On remarque surtout : Les mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de [illegible] duels des ducs de Beaufort et de Nemours ; [illegible] du maréchal de Fabert ; discours, [illegible], relations, lettres, etc. [illegible] de Jacques Clément, son jugement ; [illegible] merveilleux de la Pucelle d'Orléans, rapporté par [illegible] de Viré ; lettre de M. Vignier à M. de [illegible] sur la Pucelle d'Orléans, etc., etc.

79. [illegible] Poésies basques de Bernard Dechepare, recteur

de Saint-Michel le Vieux. Publiées d'après l'édition de Bordeaux, 1545, et traduites pour la première fois en françois (par M. Gust. Brunet, de Bordeaux). 1847, br., in-8. 2—50

80. DÉCOUVERTES d'un bibliophile, ou Lettres sur différents points de morale enseignés dans quelques séminaires de France. *Strasbourg*, 1843. — Supplément aux Découvertes d'un bibliophile, ou Réponse à l'écrit intitulé : Les Découvertes d'un bibliophile réduites à leur juste valeur. 1843. 2 broch. in-8 de 154 pag. ensemble. . . . . 3—50

81. DE L'ABSTINENCE du samedi, par un vieux théologien. *Bruxelles*, 1841, br., in-8. . . . . 3—

L'auteur recherche quelle est l'origine de l'abstinence du samedi chez les différens peuples, et il conclut qu'elle ne remonte pas à huit cents ans. Il dit aussi dans la préface : « Je n'écris pas pour les successeurs de Des Barreaux. Ce poète faisant gras un jour maigre, fut surpris d'entendre tout à coup de violents éclats de tonnerre ; s'imaginant, dans sa vanité, que Dieu s'occupait de lui, il jeta son assiette par la croisée en s'écriant : Que de bruit pour une omelette au lard!... »

82. DE LA FONS. Une cité picarde au moyen âge, ou Noyon et le Noyonnais aux XIVe et XVe siècles, par M. de La Fons, baron de Mélicocq. 1 vol. in-8. . . . . 6—

Dire ce que fut une antique cité de la vieille Picardie aux XIVe et XVe siècles, faire connoître ses mœurs, ses lois, ses usages et ses franchises municipales ; décrire les cérémonies religieuses qui, à des époques dès longtemps fixées, venoient chaque année raviver l'amour de la cité, tel a été le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre en composant cet ouvrage.

Un inventaire des ornemens et reliques de l'église de Noyon, au XVe siècle, ainsi que des documens encore inédits sur la *confrérie des Joies*, initient le lecteur aux mœurs, aux cérémonies de l'époque, lui fournissent des détails pleins d'intérêt sur la vénérable basilique et la magnifique chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, sublime page de l'histoire de l'art au XVIe siècle.

Des dissertations précèdent presque tous les chapitres ; des notes nombreuses placées au bas des pages, et des documens la plupart inédits terminent l'ouvrage.

83. De La Fontenelle de Vaudoré. Le maréchal de La Meilleraye. *Paris*, 1839, br. in-12.............................. 2—50

Épuisé et rare maintenant. Cette brochure fort intéressante a été tirée à très-petit nombre.

84. De La Fontenelle de Vaudoré. Notice relative à une pièce d'argent sur laquelle on lit les mots Guilelmo et Victoria. *Poitiers, Saurin*, br., in-8.............................. 1—»

85. [illegible] Remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au xvie siècle. *Paris*, 1838, in-8, br.............................. 8—»

Un style gracieux remplit de charme la lecture d'une foule de détails curieux et intéressans à peu près ignorés.

86. Demandes (les) faites par le roi Charles VI, touchant son État et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de P. Salomon, son secrétaire et familier; publiées avec des notes historiques par G. A. Crapelet, avec planches et *fac-simile*. *Paris*, 1833, gr. in-8.............................. 18—»

87. Denis (*Ferdinand*). Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550, suivie d'un fragment du xvie siècle roulant sur la théogonie des anciens peuples du Brésil. *Paris*, 1851, gr. in-8, de 104 pages, avec une grande planche..... 4—»

« Sous le titre de : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, M. Ferdinand Denis, connu par des travaux importans sur l'histoire, les mœurs et la littérature du Brésil, vient de publier un opuscule intéressant dans lequel il fait connoître un épisode singulier des fêtes qui furent célébrées à Rouen le 1er et le 2 octobre 1550, à l'occasion de l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis dans cette ville. Trois cents hommes entièrement nus, parmi lesquels figuraient cinquante indigènes brésiliens de la nation des Tupinambas, exécutèrent devant le roi, les seigneurs et les dames de la cour des danses et des scènes de la vie guerrière des Indiens. Ce fait curieux avoit été signalé en quelques lignes par Pavin, auteur d'une histoire de Rouen. M. Denis en emprunte le récit plus exact et plus circonstancié à une relation imprimée à Rouen en 1551. La valeur de cette description est bien rehaussée par les commentaires et les notes qui l'accompagnent. On y remarque surtout des recherches sur quelques monumens de la linguistique du Brésil appartenant aux xvie et xviie siècles,

[illegible] à la fin du volume [illegible] reproduit avec de savantes observations un fragment de la cosmographie universelle d'André Thévet, traitant de la religion des Brésiliens, [illegible] poésies en langue tupique de Christoval Valente, jésuite portugais. »

88. — Vieux voyageurs français. Ives d'Évreux. Paris, 18[illegible]. Br. gr. in-8. . . . . 1—[illegible]

Excellente notice tirée à petit nombre.

89. Denisot. Noëls par le conte d'Alsinoys. — Autres noëls sur les chants de plusieurs belles chansons. *On les vend au Mans*. 1847. pet. in-12. br.

Les Noëls que nous offrons aujourd'hui aux amateurs de notre vieille littérature sont l'œuvre de Nicolas Denisot. Ce poëte, qui fut au XVe siècle [illegible] des gloires de la province du Maine, s'est caché ici, comme dans la plupart de ses autres ouvrages, sous le pseudonyme anagramme de conte d'Alsinoys. Les Noëls de Denisot furent fort goûtés à l'époque où ils parurent, et nul autre recueil de cantiques sacrés n'obtint, que nous sachions, un succès [illegible] blable.

Il est presque impossible de trouver aujourd'hui des exemplaires bien conservés de l'édition originale ; nous pensons donc que cette réimpression, faite avec un soin excessif, sera favorablement reçue, et prendra place, dans les cabinets des bibliophiles, à côté des livrets du même genre, mis au jour précédemment.

Cet opuscule, fort bien imprimé sur papier de Hollande, n'est tiré qu'à CINQUANTE exemplaires.

90. Desains. Recherches sur les monnaies de Laon. *St-Quentin*, 1838. Br. in-4°, avec 3 pl. . . . 3—[illegible]

91. Deschamps. Poésies morales d'Eustache Deschamps, écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, [illegible] publiées pour la première fois [illegible] Crapelet. Paris, 183[illegible] [illegible]

Avec un précis historique et littéraire sur l'auteur, poëte du XIVe siècle, aussi remarquable comme écrivain que comme historien moraliste. [illegible]

[illegible]
[illegible] Malherbe [illegible]
[illegible] des poètes ses contemporains. Son style est d'une merveilleuse élégance [illegible] pour
[illegible] que l'esprit d'élégance et de poésie [illegible] quelques

92. — **Quand reviendra notre roi à Paris? Ballade** INÉDITE **d'Eustache Deschamps, chantée en 1389.** *Reims, imp. de Jacquet*, 1835. Br. gr. in-8. .... 1—25

Nous devons à M. Prosper Tarbé cette spirituelle et charmante ballade, dont voici le commencement :

« Après la mort de Charles V, l'aîné de ses frères, le duc d'Anjou, mit la main sur les immenses trésors amassés par l'économie prévoyante du sage monarque; scandale inouï que ne donne jamais une institution républicaine, même provisoire. Aussi fallut-il bientôt rétablir et augmenter les impôts dont le feu roi avait commandé la suppression à son lit de mort. Les contribuables du XIV[e] siècle furent peu satisfaits de ce mode d'inaugurer un nouveau régime; on leur avoit promis bonheur, liberté, abolition de tailles, et voici qu'on leur demandoit quelque chose d'analogue à ces 45 centimes que vous savez. Notre prospérité nous a permis de les payer avec joie au gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre; mais, il faut le dire à la honte de nos pères, ils ne trouvèrent aucun plaisir à satisfaire aux exigences de la cour. Dans ce temps-là régnoit un sophisme dont le bon sens du peuple a fait justice radicale depuis tantôt soixante ans. Quand on est mécontent, lui disoit-on alors, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les Parisiens s'insurgèrent donc : d'excellens citoyens se firent une pieuse obligation d'organiser les barricades, d'armer les gens de bonne volonté et de dresser le plan de l'émeute. Leur patriotisme alla jusqu'à le faire mettre à exécution. Il fut assez heureux pour faire éclater la célèbre révolte des Maillotins. Charles VI était âgé de quatorze ans; aimable, bon et généreux, il n'eut pas de peine à rétablir l'ordre, et bientôt la bannière sans taches flotta, comme par le passé, aux fenêtres des bons bourgeois de Paris, etc. »

Tous nos lecteurs s'empresseront de nous demander cette petite brochure, d'un esprit vif, piquant et d'un véritable à-propos..... !

93. DETORCY (*Maxime*). **Fragmens tirés d'un manuscrit contenant des recherches chronologiques et historiques sur l'ancienne ville de Vitry-en-Partois, sur ses comtes particuliers et sur les comtes de Troyes ou de Champagne.** *Paris*, 1839, in-8, br. .... 2—75

94. De tristibus Franciae libri quatuor, ex bibliothecae Lugdunensis codice nunc primum in lucem editi cura et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni*, 1840, in-4, avec 40 fig. sur bois, br. .... 20—

Tiré à 10 exempl. sur papier fort extra. .... 30—

Ce volume, publié par les soins d'un amateur éclairé, est un poëme de près de trois mille vers latins, divisé en quatre livres, contenant des détails très-curieux et pleins d'intérêt sur les *guerres civiles et religieuses* qui désolèrent la France pendant le règne des trois fils de Catherine de Médicis. Il est surtout remarquable par les figures sur bois, très-fidèlement imitées du manuscrit [illegible] les plus dramatiques de l'époque. L'auteur inconnu de ce poëme paraît n'être pas étranger à la ville de Lyon ; l'importance qu'il accorde aux événemens qui se sont passés en cette ville et aux environs, les figures représentant les scènes de carnage et de dévastation arrivées en cette province, et les particularités dont il les accompagne, viennent à l'appui de cette conjecture. Nous insistons surtout sur les gravures, tant à cause de leur belle exécution, que de leur importance historique ; elles peuvent faire suite et complément au Recueil de Perissim et de Tortorel, si recherché : toute la Ligue est là, les calvinistes métamorphosés en singes, s'abandonnant à toutes sortes de profanations, pillant les églises, revêtant les ornemens sacerdotaux, s'installant dans la chaire à prêcher, criblant les crucifix à coups d'arquebuse ; d'autres fois déterrant les cadavres des prêtres et les perçant de leurs épées ; enfin nous n'en finirions pas si nous voulions citer une à une toutes les scènes désolantes représentées dans ce volume : nous renvoyons à l'explication des planches, qui se trouve en tête, et qui, à elle seule, contient toute l'analyse de ce poëme. Nous devons ajouter seulement qu'il ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté et de la pureté du papier, et de la typographie.

95. Devoirs (des) et des qualités du Bibliothécaire (publié par M. G. Duplessis). *Paris*, 1839, br. in-8. .... [illegible]

Discours prononcé dans l'assemblée générale de Sorbonne, le 23 décembre 1780, par J.-B. Cotton des Houssayes.

96. Dictz (les) de Salomon auecques les responces de Marcon fort ioyeuses. Pet. in-8, goth., de 4 feuill. .... 6—

Réimpression *fac-simile* à TRENTE exemplaires sur papier ancien d'une pièce introuvable.

97. Dinaux (*Arthur*). Notice sur Antoine Wateau, de Valenciennes. *Valenciennes*, 1834, br. in-8, avec port. . . . . . 2—»

Antoine Wateau, ce célèbre artiste, est né le 10 octobre 1684, et il est mort en 1721. La brochure de M. Dinaux nous donne d'intéressants détails sur sa vie et sur ses ouvrages. Elle est, du reste, tirée à petit nombre.

98. Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique (*Trouvères cambrésiens*, tome Ier). *Paris*, 1837, 1 vol. gr. in-8, br. . . . . . 12—»

99. — Trouvères de la Flandre et du Hainaut (tome II). 1 vol., même format, br. . . . . 10—»

Tome III, Trouvères du Hainaut.

100. — Les Trouvères artésiens (tome III). 1843, gr. in-8, fort pap. vél. . . . . 10—»

Le faux titre porte : *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique.* III. — *Trouvères artésiens.* — Ces volumes n'ont été tirés qu'à très-petit nombre d'exempl.

101. — Voyage dans une bibliothèque de province. In-8, br. . . . . 3—50

Notices intéressantes sur la comtesse de Verrue. — L'abbé de Marigny. — La comtesse de Rosemberg. — Le Jugement d'amour, J. de Flores. — Le prince de Ligne. — Mlle de Pons. — Mme de Maintenon. — La Civilité puérile et honnête, etc., etc.

102. Discours sur le proverbe : Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes, par M. Herluison, membre de la Société académique de l'Aube. *Paris*, 1810, br. in-8. . . . . 3—»

103. Discours véritable du siége mis devant Beauvais par Charles, duc de Bourgogne, l'an 1472. *Paris*, 1844, br. gr. in-8. . . . . 2—50

Discours tiré d'un vieux manuscrit, imprimé pour la première fois en 1622. Réimpression à 50 exemplaires.

104. [illegible] l'histoire de France et de l'histoire littéraire, par Paul Lacroix (Jacob), bibliophile. 1838 à 1847, 12 broch. .... [illegible]

Ces dissertations n'ont été tirées qu'à 50 exemplaires et il est difficile de réunir maintenant la collection complète.

La collection 12 brochures [illegible]

Elles se vendent séparément aux prix indiqués, savoir :

105. — I. Sur la mort tragique de la comtesse de Chateaubriant. In-8 de 85 pages. ....

106. — II. [illegible]

107. — III. Sur la Bibliothèque historique de la France, par le P. Lelong, publiée par Fevret de Fontette, Barreau de la Bruyère, Hérissant, etc. In-8, 39 pages ....

108. — IV. Notice sur le même ouvrage. 11 pages. [illegible]

109. — V. La vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade. 31 pages. .... 3—50

110. — VI. [illegible] Louis XIV [illegible] les événemens de son règne. 26 pages. [illegible]

111. — VII. Sur les manuscrits relatifs à l'histoire de France [illegible]

112. — VIII. Sur les bibliothèques publiques de Paris. 40 pages [illegible]

113. — IX. Sur les citoyens nobles de Perpignan. 53 p. [illegible]

114. — X. [illegible]

Liste des noms des ci-devant nobles, [illegible] 1790 [illegible] 96 pages. .... [illegible]

116. — XII. Procès de Guttenberg. 26 pages........ 3—»

Ces dissertations n'ont été tirées qu'à 50 exemplaires et il est difficile d'en [illegible]

117. DOLET (*Étienne*). Œuvres, précédées de sa réhabilitation (par M. Aimé-Martin), contenant le Second Enfer, qui sont certaines compositions faites par luy mesme sur la justification de son second emprisonnement (*Lyon*, 1544). — Deux Dialogues de Platon, AXIOCHVS et HIPPARCHVS, trad. — Aulcuns dicts et sentences notables de Platon. — La manière de bien traduire d'une langue en aultre, davantage de la punctuation françoise, etc. — *Genethliacum Claudii Doleti Stephani Doleti filii.* — L'avant-naissance de Claude Dolet. — Cantique d'Estienne Dolet, prisonnier à la Conciergerie de Paris, sur sa désolation et sur sa consolation (en vers). 1 vol. in-12, pap. de Holl., cartonné.......... 30—»

Livre publié pour les amateurs de beaux livres par les soins d'un bibliophile distingué, et tiré à peu d'exemplaires. Quelques-uns seulement restent à [illegible]

118. DROUET (*Ch.*). Notice sur des découvertes de monnaies et de médailles romaines faites au Mans, 1839, in-8, avec fig.......... [illegible]35

119. HUBERT (*Ch.*). Notice sur la découverte d'un [illegible] pierres [illegible] dans la commune d'Allonnes, près Le Mans (Sarthe), 1842, in-8, avec fig.......................... 1—35

120. DUBOIS (*Louis*). Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers. Recherches nouvelles sur les lieux, les faits, et les personnages dont elle a parlé; suivies de sept lettres qui [illegible] dans les Recueils de ses [illegible]. *Paris*, 1838, in-8. [illegible] 1—50

— Voy. CHARLOTTE CORDAY, n° 58.

121. De par ordre du Roi : boit (par Bidot ?). Besançon, 1760, in-8.

Détails intéressans et curieux. Tiré à très-petit nombre.

122. Du Mortier. Notice sur Philippe Mouskés. Br. in-8, avec fac-simile.

123. Duthillœul. Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai, suivi d'une notice sur les manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la législation et à la jurisprudence, par le conseiller Taillar. *Paris*, 1849, 1 gros vol. in-8, br. ... 8—

En d.-rel. veau fauve. ... 11—

Ce curieux et important ouvrage a été dressé par ordre du ministre; on y trouve les indications les plus essentielles. Un Essai historique sur la bibliothèque de Douai précède ce travail, qui est suivi d'une table générale des matières. La Notice de M. Taillar donne des détails que ne comportait pas le plan du Catalogue de M. Duthillœul.

124. Elnonensia. Monumens des langues romane et tudesque dans le IX[e] siècle, contenus dans un mss. de l'abbaye de Saint-Amand, conservé à la bibliothèque publique de Valenciennes, publiés par Hoffmann de Fallersleben, avec une traduction et des remarques par J. F. Willems. *Gand*, 1837, in-4, avec *fac-simile*. ... 4—

Tiré à 120 exemplaires et d'un grand intérêt littéraire.

125. Éloge historique de Jean-Sylvain Bailly, au nom de la République des lettres, par une société de gens de lettres, suivi de notes, et de quelques pièces en prose et en vers (par Mérard de Saint-Just). *Londres* (*Paris*, *Didot*), 1794, in-18, pap. vélin, br. ... 8—

En d.-rel. veau fauve. ... 10—

Tiré à 25 exemplaires seulement. Ce petit volume fort curieux donne certains détails très-intéressans.

126. Essais d'études sur la puissance navale de la France (par Gust. Brunet, de Bordeaux). *Paris*, br. in-8. ... 12-50

127. Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trou-

vères normands et anglo-normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses Œuvres; par l'abbé DE LA RUE. *Caen*, 1834, 3 vol. gr. in-8, br., GRAND PAPIER VÉLIN . . . . 18—»

128. ÉTIENNE (*Gallois*). Les ducs de Champagne, mémoire pour servir d'introduction à l'histoire de la Champagne. *Paris*, *Crapelet*, 1843, in-8, br. 2—»

Curieux travail, que l'on a tiré à un petit nombre d'exemplaires.

129. EVAIREMAN de lai peste, poëme bourguignon sur les moyens de se préserver des maladies contagieuses, par Aimé Piron, dijonnais, avec une introduction et des notes philologiques par M. B***, Dr M. *Dijon*, 1832, br. in-8 de 50 pages . . . . 3—»

Opuscule tiré à petit nombre et l'un des plus curieux ouvrages publiés en ce genre.

130. EXPLICATION des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence (au moyen âge). *Aix*, 1777, in-12, br. . . . . [illegible]

En d.-rel. veau fauve . . . . 10—»

Orné de figures du lieutenant du prince d'Amour, du roi et bâtonnier de la Basoche, de l'abbé de La Ville et des jeux des Diables, des Razcassetos, des Apôtres, de la reine de Saba, des Tirassons, des chevaux Frux, etc.

Et des airs notés, consacrés à cette fête.

131. FABLES indiennes (Essai sur les), et sur leur introduction en Europe; par M. Loiseleur-Deslongchamps, suivi du roman des *Sept Sages de Rome*, en prose, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec une Analyse et des Extraits du *Dolopathos*, par M. Le Roux de Lincy, pour servir d'introduction et de complément aux Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, de M. Robert. *Paris*, 1838, 1 vol. in-8, *fac-simile* . . . . 7—50

En d.-rel. veau fauve . . . . 10—»

— Papier vélin, tiré à 20 exempl. . . . . 15—»

Ceux qui n'ont pas connu M. Loiseleur-Deslongchamps et qui liront son

excellent Essai sur les Fables indiennes, verront [illegible] un jeune homme d'une si belle espérance.

C'est le complément indispensable de la publication de M. [illegible] mot Robert.

132. Fac-simile d'un rarissime petit livre de la fin du xvie siècle. Paris, 1839, in-12 de 22 pages.................... 6—

[illegible] admirable [illegible] par Ponce Pilate, trouvé miraculeusement escripte sur parchemin au royaume d'Aquila, en 1580. Paris, [illegible] Julien, 1581. »

133. Faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, du 5 janvier 1476 au 2 novembre 1477, avec fac-simile, appendices [illegible] sur les sermens des souverains du Hainaut de [illegible] recueillis et mis en ordre par [illegible] 1849, in-8, br............................

Publié à petit nombre par la Société [illegible]

134. Farce (la) des Pates-Ouaintes, pièce satyrique représentée par les écoliers de l'Université de Caen, au carnaval de [illegible] publiée d'après un manuscrit contemporain [illegible] Évreux, 1843, gr. in-8, [illegible]

135. Fontaine (P. Jul.). Manuel de l'amateur d'autographes, par J. Fontaine. *Paris*, 1836, in-8, br............... 5—

D.-rel. veau fauve..........................

En tête se trouve la liste des souscripteurs et amateurs d'autographes; [illegible] et le reste de l'ouvrage se trouve ainsi divisé : — Des autographes en général. — Nature de l'autographe, mss., lettres, moyens pour les authentiquer. — Liste des principaux ouvrages où se trouvent des *fac-simile* de l'écriture de personnages célèbres. — Utilité des autographes. Secours qu'ils ont rendus aux belles-lettres, à l'histoire, à la biographie, etc., etc. — Méthode pour le classement des autographes. Conseils pour former une collection. — [illegible] de la variation des prix qu'ont subie les ventes d'autographes. Nomenclature analytique des principaux catalogues qui en contiennent, autographes principaux qui y figurent [illegible] ont été portés dans les ventes publiques [illegible] autographes des personnages dont on a [illegible]

lithographié le *fac-simile* de l'écriture. — Noms des principaux *amateurs*. Spécialité de leur collection. Pièces rares ou curieuses qu'elles renferment. — Projets de statuts pour une société autographophile.

Nota. — AUTOGRAPHES. Notice alphabétique indiquant les prix de vente jusques et y compris 1845. In-4......... 6— »

136. GILBERT. Description historique de l'église de Saint-Ouen, de Rouen, anciennement église de l'abbaye royale de ce nom, ordre de Saint-Benoît, ornée de gravures d'après les dessins de H. Langlois. *Rouen, Frère*, 1822, gr. in-8, pap. de Holl., fig., cart. ....

137. GIRAUD (ancien député de la Drôme). Aymar du Rivail et sa famille. — Notes extraites tant de ses écrits que de son testament et de diverses pièces jusqu'ici inédites. *Lyon, Perrin*, 1849, in-8, fig., br. .... 2—25

Cette intéressante brochure, publiée et imprimée avec beaucoup de soin, n'a été tirée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. Elle est destinée à faire suite ou à s'ajouter à l'Histoire des Allobroges publiée par M. de Terrebasse (1).

138. GIRAUD DE SAINT-FARGEAU. Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, ou Catalogue de tous les ouvrages imprimés en françois, relatifs à l'histoire de Paris depuis le XVe siècle jusqu'au mois de novembre 1846. *Paris*, 1847, in-8, br. .... 2—50

Publication curieuse et intéressante, enrichie de notes bibliographiques très-utiles pour l'histoire de Paris.

139. GLICÈRE, ou la Philosophie de l'amour, poëme champêtre (attribué à M. de Saint-Aubin). *Zurich* (*Paris, Didot*), 1786, in-12, br. .... 2—50

Papier vélin. Tiré à cent exemplaires.

140. GOSSELIN. Géographie des Grecs analysée, ou les Systèmes

(1) Aymari Rivallii Delphinatis de Allobrogibus [illegible] *Lugd.*, 1844, in-8. Prix [illegible] fr. Voy. le présent Catalogue au mot RIVALLIUS.

d'Ératosthènes, de Strabon et de Ptolémée, comparés entre eux, et avec nos connoissances modernes. *Paris*, 1790, gr. in-4, 10 planches. — Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, etc. *Paris*, an VI (1798 à 1813), 4 vol. gr. in-4, 64 planches. Les 5 vol. de 80 fr.; réduits à.. 25—»

Toutes les grandes bibliothèques doivent faire une place à ce savant ouvrage qu'aucun autre ne peut remplacer.

Presque épuisé.

141. GOVERNO DE FAMEGLIA. Historia nova a proposito de ciascadun padre over governator de fameglia molto utile et bon a chi servara questi precepti et commandamenti con uno trattato de dottrina salutifera. *Douai*, 1841, petit in-8, broché.. 6—»

Réimprimé à 30 exempl. par les soins de M. G. Duplessis. Ce petit recueil de préceptes et de sentences est en vers. La première édition parut à Venise en 1521; elle est introuvable.

142. GRANDES (LES) CHRONIQUES DE FRANCE, selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denis, en France (avec dissertation et notes), par M. Paulin Pâris, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris*, 1836, 1839, 6 vol. petit in-8, br.. 28—»

— Exempl. sur pap. collé et bien relié en veau fauve, tranch. dor.. 70—»

— Un exempl. d. rel. veau fauve.. 40—»

On a tiré pour les amateurs un très-petit nombre d'exemplaires, format petit in-fol., à deux colonnes, papier vélin collé.. 60—»

Ex. très-élégamment relié en veau fauve, fil. tr. dor.. 85—»

Sainte-Palaye disoit : « J'ose avancer que si les Chroniques de Saint-Denis étoient imprimées avec les corrections et les restitutions nécessaires, on pourroit presque, avec cette seule lecture, acquérir une connoissance suffisante de notre histoire. » — M. Paulin Pâris a dignement répondu à l'appel du savant qui écrivoit ces lignes; plus de vingt manuscrits furent lus et comparés entre eux pour en choisir le meilleur texte. L'approbation donnée à son beau travail par les savans les plus distingués récompense dignement ces ingrats travaux.

Tous les hommes qui s'occupent de l'histoire de France sont obligés d'avoir sous leur main ce récit original des faits de nos premiers rois; c'est un livre

aussi utile, aussi indispensable dans la bibliothèque d'un historien, d'un homme politique, et dans une bibliothèque publique, que le Code est indispensable à un homme de loi. Nous devons ajouter qu'en tête de cette nouvelle édition M. Paulin Paris a publié deux dissertations curieuses et très-intéressantes sur ce monument historique. Les notes et les éclaircissemens historiques dont le texte est accompagné rendent cette édition bien plus complète que les éditions anciennes.

143. GRAPPIN. Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne? dissertation qui a remporté le prix au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, le 24 août 1778, par dom Grappin, bénédictin de Saint-Vanne. *Besançon*, 1779, in-8, br. . . . . 5— »

Excellente dissertation à placer à côté de celles de l'abbé Lebeuf, Mabillon, etc.

144. GROWESTEINS À POSSESSE. Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieun du Malberoug, et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou paîs du Poussese et dii de messieurs leus maris, *tous bons champenès*. Tirée d'in bout quin ecrit in patois doou païs et lingage gothique. Grossole et mis in espedition confourme par li Tabellion-Garde-noute du la ville du Poussesse, in Parthois. *A Poussesse in Parthois chez les maris de ces dames et à Paris*. 1851, br. gr. in-8, pap. vél. . . . . 4— »

Brochure tirée à 120 exemplaires, et publiée par M. Louis Paris. Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monumens imprimés du patois du pays de Champagne.

145 GUIRLANDE (la) de Julie offerte à mademoiselle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angènes, par le marquis de Montausier. *Paris, Didot jeune*, 1818, in-18, br., fig. en noir. 3— »

— coloriées avec soin. . . . . 8— »

Cette édition, imprimée sur papier vélin double satiné, est ornée de 30 gravures; elle est précédée d'une notice bibliographique, comprenant 14 pages, par de Gaignières, contenant l'histoire de la Guirlande de Julie.

— Très-joliment relié en veau fauve, fil., tr. dor. avec les figures coloriées. . . . . 15— »

146. [illegible] sur [illegible] recherches historiques, par Ferdinand [illegible]. [illegible] gr. in-8, pap. vél., br. . . . .

Papier de Hollande tiré à [illegible] exemplaires.

147. Henry et Apffel. Histoire de la littérature [illegible] d'après la [illegible] édition de Heinsius, par MM. Henry et Apffel, avec une Préface de Matter. Paris, 1839, 1 vol. in-8, au lieu de 7 fr. 50 c. . . . . 3-[illegible]

D.-rel. veau fauve. . . . .

Utilité, intérêt et science, tels sont les titres qui recommandent cet ouvrage.

148. Hilarii versus et ludi. 1838, 1 vol. petit in-8, pap. de Hollande. . . . .

Ce petit volume, publié par [illegible] d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi, contient quinze pièces de celles qu'on appelle proses rhythmiques, rimées : trois sont des mystères, et les autres compositions satiriques, amoureuses, descriptives et [illegible] [illegible]

149. Histoire de la Passion de J. C. composée en [illegible] par R. P. Oliv. Maillard, publiée comme monument de la langue françoise au XV[e] siècle, avec une notice sur l'auteur par G. Peignot. Paris, Crapelet, 1835, gr. in-8, pap. vél. . . .

150. Histoire du Berry [illegible] la ville de Bourges, par le P. Philippe Labbe [illegible] dites de rois de France. — Notice historique sur l'ancien hôtel de ville de Bourges. Bourges, 1840, br. in-8, avec [illegible] fig. . . . .

151. Histoire (l') du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi, et mise en vers françois par G. A. Crapelet. Paris, impr. de Crapelet, 1829, un gros vol. gr. in-8. . . . .

Trente ans, environ, après l'événement tragique qui termina les amours amoureuses du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, un poète [illegible] voulut les rimer en roman ; et c'est ce roman, dont le texte a été reproduit

[illegible] intérêt du sujet [illegible], qui [illegible] vers de huit syllabes, est conçu ainsi que les chansons du roi de Navarre, et composé avec bien plus d'art qu'on n'en suppose dans les ouvrages de ce temps, que l'on appelle barbares; [illegible] et rempli d'une finesse que la simplicité des formes de la langue rend parfois fort piquante. La traduction, bien que « d'une grande fidélité, se fera lire avec [illegible] que l'étude de ce vieux français pourrait rebuter. » avec une Préface de Malter. [illegible] 1 vol. [illegible] . . . . [illegible]

152. Histoire et mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris, Impr. impér.* 1808, 4 vol. in-4, br. (comprenant les tomes XLVII, XLVIII, XLIX et L.) fig. 65—»

Il ne reste que peu d'exemplaires de ces quatre volumes, formant le complément de cette importante collection. Le reste de l'édition a été *détruit*.

[illegible]

153. Histoire du noble et vaillant chevalier Paris, et la belle Vienne, fille du Dauphin de Viennois, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, et précédée de préliminaires bibliographiques (par M. de Terrebasse). *Lyon, Perrin*, 1835, grand in-8, cart. en toile. . . . . [illegible]

[illegible] imprimé sur papier de Hollande, avec des [illegible]

154. Hucher (E.). Études artistiques et archéologiques sur le [illegible] de la cathédrale du Mans. *Caen*, 1848, [illegible] fig. . . . . 2—50

Opuscule curieux, rempli de vignettes et figures, tiré à 50 exemplaires.

155. — Notice sur une découverte de 450 deniers [illegible], faite à [illegible] près la Ferté-Bernard (Sarthe). *Paris*, 1848, br. in-8. . . . . 1—»

156. Isographie des hommes célèbres, ou Collection de *fac-simile* de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différens ministères du département

de la Seine, et dans les collections particulières. *Paris*, 18..
4 vol. in-4, br., avec les tables. . . . . 8..

Table alphabétique indiquant les prix de vente (séparément) . . . .

Ex. très-bien relié en d.-rel. maroq. . . . . 105—

Dans cette nouvelle édition, on a refondu tous les suppléments, de sorte que l'ouvrage est complet et uniforme. On y a joint une TABLE ALPHABÉTIQUE indiquant les *prix* auxquels ont été portés, dans les ventes publiques, depuis 1820, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie.

Outre l'utilité que cet ouvrage peut avoir pour les amateurs d'autographes, il devient *indispensable* aux bibliothèques nombreuses en vieux livres et aux dépôts publics, où souvent se trouvent des écritures *sans indication* de personnages.

157. JARDIN (le) des roses de la vallée des larmes, traduit du latin, par J. Chenu. *Paris*, *Panckoucke*, 1850, petit in-12, pap. vergé. . . . . 6—

L'*Ortulus rosarum de valle lachrymarum* a été attribué à Thomas à Kempis. Cet opuscule mystique, divisé en dix-huit chapitres, renferme d'excellentes maximes de morale, et il est écrit avec une simplicité et une onction qui rappellent l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Aussi ce livre doit-il trouver place dans toutes les bibliothèques qui possèdent déjà l'Imitation.

L'*Ortulus rosarum* a été traduit plusieurs fois en françois. M. Chenu, sans trop se préoccuper des traducteurs qui l'ont devancé, a cru pouvoir se hasarder à publier de nouveau cet ouvrage : il a eu raison. — L'élégance et la fidélité de sa traduction rendent la lecture de cette œuvre mystique *attrayante et facile*. M. Chenu a su conserver le charme de l'original et en reproduire la naïve simplicité.

Le Jardin des roses n'est pas seulement un livre d'amateur. Ce volume, chef-d'œuvre de typographie, est une imitation parfaite des plus jolies éditions publiées par les Elzevirs. La reproduction en est tellement exacte, tellement heureuse, que l'on croiroit voir une œuvre inédite sortie des presses de *Leyde*, si le nom de Panckoucke n'étoit pas inscrit sur le titre.

La traduction de M. Chenu n'est tirée qu'à 110 exemplaires. Ce *livre est* donc rare avant d'avoir été mis dans le commerce. Avis aux bibliophiles. — La collection elzévirienne est incomplète dès qu'elle ne renferme pas un exemplaire du Jardin des roses ; et il n'en reste que quelques-uns.

158. JEANRON. Origine et progrès de l'art, études et recherches. *Paris*, 1849, gr. in-8, br. .... 4—»

Ouvrage fort intéressant dans lequel on trouve une foule de détails curieux sur l'architecture, la peinture, le dessin, la musique, la miniature, etc., etc.

159. JEUX de cartes tarots et de cartes numérales, du XIVe au XVIIIe siècle, représentés en 100 planches, etc. *Paris*, 1844, in-fol., figures noires. .... 72—»
Figures coloriées. .... 120—»

Publié par la Société des Bibliophiles françois, à très-petit nombre.

160. JOURNAL de voyage d'un ambassadeur anglois en 1842 à Bordeaux; traduit et accompagné de quelques éclaircissemens par M. G. B. (Gust. Brunet de Bordeaux). *Paris*, 1842, br. in-8. .... 1—50

Tiré à petit nombre.

161. JUBINAL (*Achille*). Jongleurs et Trouvères, ou Choix de saluts, épîtres, rêveries et autres pièces légères des XIIIe et XIVe siècles; publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi. *Paris*, 1835, in-8, br., pap. fort. 7—»

Tiré à petit nombre et presque épuisé.

162. JUBINAL. Mystères inédits du XVe siècle, publiés pour la première fois. *Paris*, 1836-1837, 2 vol. in-8, et *fac-simile*. .... 12—»

Les mystères contenus dans ces deux volumes sont : le Martyre de saint Étienne, — la Conversion de saint Paul, — le Martyre de saint Denis, — les Miracles de sainte Geneviève, — la Vie de saint Fiacre, — la Nativité de Notre-Seigneur Jésus, — le Jeu des Trois Rois, — la Passion de Notre-Seigneur, — la Résurrection de Notre-Seigneur. — Le tout précédé d'une introduction historique et de notes philologiques.

— Voy. RUTEBEUF.

— Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles, pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon. Mis au jour

pour la première fois par Ach. Jubinal. *Paris*, 1839, in-8, br. . . . . 1—

163. KOUTORGA. Essai sur l'organisation de la tribu dans l'antiquité, traduit du russe par Chopin. *Paris*, 1839, in-8, br. . . . . 4—

Cet ouvrage appartient à l'école philosophique ; il a pour but d'éclairer une des questions les plus importantes, le développement successif du peuple en remontant au principe élémentaire, à la tribu : c'est une œuvre de science et de labeur sérieux.

164. LA BERNARDA BUYANDIRI, tragi-comedia (publiée par M. G. Brunet). *Paris*, 1840, br. in-8. . . . . 1—

Tirée à 60 exemplaires.

165. LABORDE (L. de). Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, ou Recherches sur les travaux mystérieux de Guttemberg, sur le procès qui lui fut intenté en 1439 à cette occasion, par M. Léon de Laborde. *Paris*, 1840, 1 vol. gr. in-8, avec fig. et *fac-simile*. . . . . 3—

Cet ouvrage, qui fait suite aux savans travaux du même auteur sur [illegible] de l'impression, contient toutes les pièces authentiques du procès, des *fac-simile* des dépositions des témoins, et des caractères de cette époque ; il contient en outre une notice étendue et très-historique sur Guttemberg et ses associés, ainsi que sur les premiers temps de l'imprimerie dans un tableau raisonné et chronologique des progrès de l'imprimerie de 1400 à 1450.

166. LACOURT (*Jean*). Durocort ou les Rémois sous les Romains, publié par L. Pâris. *Reims*, 1844, in-32, pap. de Holl. br. . . . . 2—50

Volume très-joliment imprimé.

167. LACROIX. L'Homme au masque de fer, par Paul L. (Lacroix) Jacob, bibliophile. *Paris*, 1837, in-8 de 356 pag. br. d.-rel. v. fauve. . . . . 6—

L'on a bien écrit sur ce grand mystère historique ; cette fois la question sera-t-elle résolue ? — Ce volume contient des recherches historiques qui [illegible] blissent que *le Masque de fer étoit le surintendant Fouquet !...*

168. LACROIX (P.). Sur une lettre fausse de Rabelais. 1847, br. in-8. . . . . » 75

Extrait du Bulletin des arts.

169. LA GROSSE envvaraye messine (publiée par M. Gust. Brunet). *Paris*, br. in-8. . . . . 2 »

Tirée à 70 exemplaires.

Brochure qui n'est pas sans intérêt; c'est la réimpression d'un vieux morceau de poésie en patois messin, curieux à plus d'un titre et devenu introuvable.

L'éditeur a joint une courte indication des principaux ouvrages relatifs aux idiomes de la Lorraine, et plusieurs notes où il effleure en passant quelques coins du vaste terrain de la bibliographie. Ajoutons que les détails qu'il donne sont très-piquans.

170. LAIRTULLIER (Ed.). Les Femmes célèbres, de 1789 à 1795, et leur influence dans la révolution, pour servir de suite et de complément à toutes les histoires de la révolution françoise. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8. . . . . 10 »
Ex. en d.-rel. veau fauve. . . . . 14 »

Présenter le tableau de la révolution françoise sous l'aspect des femmes qui ont figuré dans ce vaste drame, en donner l'indispensable complément par le récit de leur coopération si active dans cette curieuse partie de nos annales, tel est le but de l'ouvrage. L'histoire prise de ce nouveau point de vue n'en est que plus piquante. Par ses détails presque domestiques, elle nous familiarise plus vite avec les grands événemens, et nous en fait quelquefois connoître l'esprit et les secrets ressorts. Il n'est pas un point de cette mémorable époque où quelque héroïne ne se rencontre dans tous les degrés de l'échelle sociale, depuis les salons jusqu'aux halles, depuis les dames de cour jusqu'aux tricoteuses de Robespierre, et même aux furies de guillotine qui ont un article à part; mais à côté du hideux et du trivial, le sublime, le noble et le gracieux se placent tous à tour. On chercheroit vainement ailleurs une catastrophe plus touchante que celle de Charlotte Corday; une âme de femme plus majestueuse et plus constamment belle que celle de madame Roland; un caractère plus charmant, plus naïf et plus courageux en même temps que celui de Lucile Desmoulins; madame Tallien traverse cette galerie avec l'esprit d'Épicharis, la beauté de Ninon et le costume de Leontium; enfin la jolie chanteuse, Sophie Lapierre, s'associe galement à la terrible conspiration de Babœuf. Près de cent cinquante femmes passent en revue, et leur biographie se compose de traits et d'anecdotes puisés dans les journaux, les brochures et les pamphlets du temps

que l'on ne trouve aujourd'hui nulle part. Le style de ce livre se fait remarquer par son tour vif, incisif et précis.

171. La Quérière (de). Essai sur les girouettes, épis, crêtes, et autres décorations des anciens combles et pignons, pour faire suite à l'histoire des habitations au moyen âge. *Paris*, 1846, in-8, br., avec planch. grav. . . . . [illegible]

Volume fort curieux.

172. Las Ordenansas et coustumas del libre blanc, observadas de tota ancianetat, compausadas per las sabias femnas de Tolosa. Et regidas en forma deguda per lor secretary. *Tolosa*, 1555, br. in-8. . . . . [illegible]

Réimprimées en 1846, par les soins et avec les notes de M. Gustave Brunet, de Bordeaux.

173. Laugier (*Eugène*). De la Comédie-Françoise depuis 1830, ou Résumé des événemens survenus à ce théâtre depuis cette époque jusqu'en 1844, pour servir de complément à toutes les histoires du Théâtre-François. *Paris*, 1844, in-8, br. . . . . [illegible]

L'auteur de ce petit volume a examiné le Théâtre-François sous deux points de vue bien tranchés, la partie littéraire et la partie administrative; la tenue du répertoire, les productions nouvelles, l'aspect purement artistique de la question, et l'impulsion directoriale du comité directeur; les faits que le public est appelé à juger et les raisons qu'on lui cache; mais, à part ce que le public sait, l'auteur nous fait part des raisons cachées qui ont dicté telle ou telle représentation, telle ou telle mesure, et c'est là surtout ce qui fait le mérite de ce volume, que devront rechercher tous ceux qui s'occupent du théâtre et de l'art dramatique.

174. Leber. Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer composant la bibliothèque de M. Leber (Bibliothèque de Rouen), avec des notes, par le collecteur; 3 vol. in-8, avec *fac-simile* . . . [illegible]

Les exemplaires en grand papier, façon Hollande, avec le fac-similé colorié. [illegible]

Cet excellent ouvrage, qui se distingue parmi tous les livres du même genre

par l'importance des spécialités qui y sont contenues et par le goût exquis des annotations du savant propriétaire, est maintenant presque épuisé. Ce n'est pas dans une annonce rapide et qu'on écrit au courant de la plume, qu'on donnerait une idée de ce catalogue, qui est un des meilleurs livres de bibliothèque dont la science bibliographique se soit depuis longtemps enrichie.

175. Leber (C.). État de la presse et des pamphlets, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, ou Revue anecdotique et critique des principaux actes de nos rois, et de quelques documens curieux et peu connus sur la publication et la vente des livres dans le XVIe siècle. *Paris*, 1834, in-8 de 144 pages ... 3—50

Exemplaire relié ... 6—»

Grand papier vélin, à très-petit nombre ... 8—»

Bibliographie, critique littéraire, usages, l'on trouve de tout dans ce petit livre.

176. Lebeuf (l'abbé). Recueil de dissertations sur différens sujets d'histoire et de littérature, avec une notice sur l'abbé Lebeuf, et des notes par M. J. P. (Jérôme Pichon). *Paris*, 1843 ... 5—»

Ces dissertations fort curieuses étaient dispersées dans le volumineux recueil du Mercure, et ne se trouvaient pas à la portée de tout le monde. C'est donc un service rendu à la science que d'avoir fait un choix des meilleures dissertations et de les avoir réunies en deux volumes.

177. Le Brun (Prosper). Étude sur le symbolisme druidique. *Dijon*, 1849, in-12, fig., br. ... 3—50

Ouvrage intéressant et orné de figures.

178. Lebon. Mémoire sur la bataille de Bouvines, en 1214, enrichi de remarques historiques, stratégiques et critiques; d'une liste raisonnée des auteurs consultés; d'une table des personnes et des lieux, et du plan des opérations. *Lille*, 1835, gr. in-18, br., avec planche. ... 6—»

Peu d'exemplaires sont en vente.

179. Légende de saint Hubert, précédée d'une préface biblio-

[illegible] et d'une introduction historique par [illegible]. *Bruxelles*, 1836, in-12. [illegible]

[illegible] réimpression d'[illegible] [illegible] vost, est précédée d'une introduction de 90 pages et d'une cinquantaine de [illegible]

180. [illegible]. Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille. *Lille*, 1848, in-8, pap. vél., br. [illegible]

— Très bien relié en d.-rel. v. fauve. [illegible]

Cette érudite nomenclature est précédée d'une notice comme M. Le [illegible] sait les faire, sur les monastères dont les bibliothèques ont formé celle de la ville de Lille, et sur les [illegible] [illegible] accompagné par un Appendice et des Pièces justificatives contenant plusieurs [illegible] des vieilles bibliothèques des maisons du pays, quelques documens inédits, des additions et corrections, et une excellente table.

181. Legrand d'Aussy. Fabliaux ou contes, fables et romans des XIIe et XIIIe siècles, trad. ou extraits. *Paris, Renouard*, 1829, 5 vol. in-8, pap. vél., 18 fig. de Moreau et Desenne. [illegible] 45—

— Très bien relié en dem.-rel. dos et coins de veau fauve doré en tête, non rogné. . . . . 55—

Ouvrage bien connu et qui n'est pas seulement un recueil de poésies, mais des fabliaux arrangés en prose dans lesquels on trouve une foule de renseignemens précieux sur la vie domestique et les moeurs des François au moyen âge.

182. Livre (le) appelé Caumont, des dits et enseignemens que le seigneur de Caumont fist pour ses enfans en l'an mil quatre cents et XVI. [illegible] 50

Quatrains publiés d'après le manuscrit de la bibliothèque de Périgueux, un volume in-8°, imprimé sur jésus vélin, avec fac-simile et armoiries, tiré à 100 exemplaires.

Guilhem Raymond, seigneur de Caumont, né en Périgord en 1391, est l'auteur de ces vers; de lui descendent ces ducs de La Force, dont notre histoire garde un glorieux souvenir et que M. de Lagrange nous a fait apprécier davantage par la publication de leurs intéressans mémoires. Ce petit livre inspiré par les fameux distiques de Caton qui jouirent d'une si grande célébrité au

moyen âge, sent le terroir et *la barbarie de son crû*, comme Montaigne, cet autre enfant du Périgord, le disait plus tard de lui-même et de son style. C'est un monument précieux de la langue françoise parlée dans le midi au commencement du XIIIe siècle et digne d'être recherché par les bibliophiles et les amis, heureusement nombreux, de notre vieille littérature.

183. Lenoir (*Alexandre*). **Monumens des arts en France, depuis les Gaulois jusqu'au règne de François Ier. Quarante-cinq planches, contenant plus de *huit cents sujets* dessinés et gravés au trait par les plus habiles artistes en ce genre, présentant une suite non interrompue de monumens, de sculptures et de peintures, précédés d'un texte ou précis des arts libéraux, mécaniques et industriels en France, depuis les Celtes et les Francs jusqu'au règne de François Ier; d'une explication ou analyse particulière et raisonnée de chaque figure ou monument.** *Paris*, 1840, in-fol. d.-rel. maroq., avait été publié à 120 fr. .... 38—»

Publié avec le plus grand soin et indispensable à toute grande bibliothèque.

184. Le Prévost (*Aug.*). **Notice sur la châsse de saint Taurin d'Évreux.** *Évreux*, 1838, gr. in-8, pap. vél. avec 3 gr. planch. .... 6—50

Parmi les monumens du moyen âge, il n'en est point de plus précieux pour l'ami des arts, que ces châsses, ces reliquaires, ces coffrets plus ou moins vastes, dans lesquels tout ou partie de la dépouille mortelle d'un saint personnage était exposé à la vénération des fidèles.

Saint Taurin est le premier prédicateur de la foi chrétienne, qui l'ait apportée dans le territoire des *Aulerci Eburovices*, et qui y ait exercé les fonctions épiscopales. Après sa mort il fut enterré, suivant l'usage de ces siècles reculés, hors de la ville d'Évreux et dans l'emplacement de l'église qui porte encore son nom.

185. Leroux de Lincy. Analyse du roman de Godefroi de Bouillon. 1841, br. gr. in-8. .... 1—75

Extrait de la bibliothèque de l'École des Chartes.

186. — Inventaire des livres composant la bibliothèque

des seigneurs de Migny, 6 juin 1413. *Paris*, 18..., in-8. . . . . 1 —

187. — Légende d'Hippocrate, br. in-8. . . . . 1 —

Extrait de la *Revue françoise* (mai et juin 1839), tiré à 15 exemplaires.

188. — Notice sur le livre rouge conservé aux archives de la mairie de la ville d'Eu. In-8. . . . . 1 —

Extrait de la *Revue françoise*.

189. L'Escalopier (le comte Ch. de). Notice sur un manuscrit intitulé : Annales mundi ad annum 1264. *Paris*, 1842, in-8, br.

190. Les Carosses à cinq sols, omnibus du XVIIe siècle (par M. Monmerqué des Rochais). *Paris*, 1828, in-12, br. . 2 —

Publié par la Société des Bibliophiles françois.

191. Lettre à M. de *** sur des ouvrages écrits en patois (par Gust. Brunet). *Bordeaux*, 1839, br. in-8. . . . . 1 50

Tirée à très-petit nombre.

192. Lettre macédonique à MM. les co-opérateurs de l'omnium intitulé : Maisons historiques de France, où entre autres matières on pourra voir quelque chose de nouveau sur l'origine de Robert le Fort, auteur de la race dite Capétienne ; le tout entrelardé de bribes drolatiques, généalogiques, poétiques, diplomatiques, juridiques, dynastiques, etc., par le soussigné, étranger à toutes les sociétés savantes. *Paris*, 1838, in-8, br. . . . . 3 —

193. Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn, écrites en anglois et en françois, publiées d'après les originaux, par G. A. Crapelet. *Paris*, 1835, port. et *fac-simile*. . . . . . 15 —

194. Lettres inédites de Henri IV, précédées d'une lettre d'Antoine de Bourbon, recueillies et publiées par Eusèbe Cas-

taigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. *Angoulême*, 1844, in-8, br. . . . . 2 — 50

Brochure imprimée sur PAPIER DE HOLLANDE et tirée à 50 exempl. seulement.

195. LETTRES inédites de Mme de Sévigné (publiées par Vallet de Viriville). 1844, br. gr. in-8. . . . . 1 — »

Extrait de la *Revue de Paris* tiré à peu d'exemplaires.

196. LETTRES sur les intérêts industriels et artistiques de l'imprimerie françoise, par un ancien typographe de Paris (A. T. Scott). 1839, br. in-4. . . . . 2 — »

Tiré à petit nombre.

197. LIBRI. Notice des manuscrits de quelques bibliothèques des départemens. *Paris, Imprimerie royale*, 1842, 1 vol. in-4, *fac-simile*. . . . . 4 — »

A placer à côté du *Voyage littéraire des Bénédictins*. Tiré à petit nombre.

198. LIVRE (le) de Baudoyn, conte de Flandre, suivi de fragmens du roman de Tresignyes, publié par MM. E. J. Serrure, profess., et A. Voisin, biblioth. à Gand. *Bruxelles*, 1836, gr. in-8, fig. sur bois, br. . . . . 10 — »

Il n'en reste que très-peu d'exemplaires.

199. LIVRE (le) du roy Modus et de la royne Racio, nouvelle édition, en caractères gothiques, conforme aux manuscrits de la Bibliothèque royale, ornée de 50 gravures, faites d'après les miniatures de ces manuscrits fidèlement reproduites, avec une préface, par Elzéar Blaze. 1839, gr. in-8, PAPIER DE HOLLANDE, au lieu de 50 fr. . . . . 30 — »

— Ex. très-bien relié en veau fauve doré sur tranch. . 42 — »

— Ex. élégamment relié en maroquin doré sur tr. et insignes de chasse. . . . . 58 — »

Le Roy Modus, est le plus ancien et le plus curieux des livres que nous avons sur la chasse.

Les exemplaires de l'édition originale de ce livre sont d'une rareté extrême, et le dernier vendu a été payé 2290 fl. (Vente d'Hoffman). — Cette nouvelle édition, la plus complète, a été tirée à petit nombre et faite avec un grand soin.

200. LIVRE du très-chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille au comte de Boulogne, publié d'après les manuscrits pour la première fois, par M. Barrois. *Paris, imp. de Crapelet*, 1837, un beau vol. in-4, orné de 28 pl. gravées sur cuivre. . . . . 30—.

Ce roman n'appartient ni au cycle d'Arthur, ni à celui de Charlemagne; ce n'est pas un ouvrage allégorique, c'est un petit tableau de genre plein de naïveté, de grâce et de fraîcheur, dans lequel l'auteur a esquissé les traits les plus saillans qui caractérisent le véritable chevalier, dont moins d'un siècle plus tard la France, alors si chevaleresque, devoit offrir le modèle dans Bayard, l'immortel chevalier sans peur et sans reproche.

Dans une introduction assez étendue, écrite avec autant de clarté que d'élégance, M. Barrois a exposé et développé son opinion sur l'origine des romans.

Tout en voulant conserver au volume imprimé le format et l'aspect de l'original, l'éditeur n'a pas cru devoir sacrifier la clarté à l'amour aveugle d'une identité absolue; l'emploi d'un caractère gothique élégant, l'introduction de la ponctuation et des signes orthographiques modernes, en rendent la lecture très-facile. Les variantes, les notes, les explications de mots, placées à la suite du texte, en faciliteront l'intelligence, même aux personnes les moins familiarisées avec la langue du temps de Louis XI. Enfin les soins éclairés et consciencieux de l'éditeur, du graveur et de l'imprimeur, le nombre (28) des figures, dans lesquelles on reconnaît le cachet du temps, [illegible] le très-petit nombre d'exemplaires, tels sont les titres bibliographiques du *Chevalier comte d'Artois.*

201. MACQUÉRIAU. Histoire générale de l'Europe, durant les années 1527, 1528, 1529, composée par Robert Macquériau, de Valenciennes, sous le titre de : *Ce est la maison de Bourgogne pour trois ans.* Publiée pour la première fois, et sur le manuscrit autographe, par M. J. Barrois. *Paris*, 1841, in-4, br. . . . . 10—.

Cette partie s'étend sur les années 1527, 1528 et 1529, et elle embrasse des circonstances mémorables pour un si court espace de temps; on y trouve des renseignemens piquans sur la répudiation de la reine d'Angleterre, des particularités curieuses sur le grand et interminable débat des deux colosses de la chrétienté, Charles-Quint et François Ier, débat qui se fit si souvent sentir aux peuples et aux villes des Pays-Bas; on y lit de naïfs et dramatiques détails sur les premiers commencemens de la Réforme et sur les prédications [illegible] qui affectèrent Valenciennes bien avant les autres villes voisines; enfin

part on ne trouve des investigations plus minutieuses et plus remplies de charmes sur le fameux traité de Cambray, appelé la *Paix des Dames*, parce qu'à défaut de diplomates, deux princesses y stipulèrent pour l'Europe latine.

202. MALEBRANCHE. De la Recherche de la vérité, par N. Malebranche, prêtre de l'Oratoire. *Paris*, 1772, 4 vol. in-12, br. . . . . 14 »

La plus complète édition de cet excellent ouvrage.

203. MARSILIUS BRUNCK. Le Dimanche, récits recueillis par le baron de Reiffenberg. *Bruxelles*, 1834, 2 vol. in-12, br. *fac-simile*.

C'est un recueil de nouvelles, de légendes et de dissertations intéressantes. Il contient une foule de recherches sur des curiosités historiques et littéraires. A la page du tome deuxième se trouve un travail sur l'histoire de la musique aux Pays-Bas.

204. MARTONNE (de). Analyse du roman de dame Aie, la belle d'Avignon, br. in-8. . . . . 2 »

Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France et à très-petit nombre.

205. — Notice biographique et littéraire sur J. B. B. de Roquefort. *Paris*, 1844, br. in-8 de 48 pages. 1 1/2

Intéressante brochure à ajouter au *Glossaire de la langue romane*.

206. MARY-LAFON. Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; par M. Mary-Lafon. *Ouvrage couronné par l'Institut dans la séance du 3 mai 1841*. *Paris*, 1842, gr. in-18 de 335 pages. . . . . 4 »

La décision de l'Institut, qui a honoré cet ouvrage d'une médaille, qui en constate en quelque sorte officiellement l'utilité et le mérite, nous dispense d'exprimer ici une opinion qui pourroit au moins sembler indiscrète, sinon présomptueuse; nous nous contentons de rappeler ce fait en ajoutant que le livre est terminé par un *Appendice bibliographique* de plus de 100 pages, qui renferme l'indication d'un assez grand nombre d'ouvrages écrits en patois ou relatifs au patois.

207. Massacre de Vassy, d'après un manuscrit d'un contemp. de Vassy, en 1562; par Horace Gourjon. Paris, 1844, in-8, avec deux grandes planches.......... [illegible]

Curieuse et intéressante relation d'un événement célèbre dans une des anciennes villes de Champagne sur les limites du duché de Bar-le-Duc. La grande partie de l'édition ayant été détruite, il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

208. Maucroix. Mémoires de M. Fr. Maucroix, chanoine et sénéchal de l'église de Reims. 1842, 2 part. in-12, pap. de Hollande.......... [illegible]

Publié par la Société des bibliophiles de Reims, tiré à un très-petit nombre et épuisé.

209. Mélanges de littérature et d'histoire recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. Paris, 1850, in-8, br., pap. de Holl.......... 6—

Recueil publié avec un soin particulier sous la direction de M. [illegible] Ces mélanges contiennent : les *Lettres de la duchesse de Bourgogne*, le Catalogue de la Bibliothèque des ducs de Bourbon, en 1524, etc., etc.

210. Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Calais depuis le siége et la prise de cette place en 1347, par Édouard III; et sur les négociations et projets de mariage d'Élisabeth, reine d'Angleterre, etc., par de Brequigny. — Mémoire sur l'époque de la mort du roi Robert, par D. Clément. — Mémoire sur la mort de Henri de Bourbon-Condé, premier du nom, et sur les soupçons qui la suivirent, par Désormeaux. *Paris*, in-4.
— Exempl. en demi-reliure.......... [illegible]

211. Ménagier (le) de Paris. Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Parisien pour l'éducation de sa femme, publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles. *Paris*, 1847, 2 vol. gr. in-8, pap. de Holl.......... [illegible]

Ex. bien relié en d. veau, maroquin.......... 30—

En tête du tome Ier, on lit une notice intéressante et bien écrite sur un des

membres de la Société des Bibliophiles, M. Juste de Noailles, prince, duc de Poix, ancien ambassadeur de France en Russie, ancien député de la Meurthe, né à Paris le [illegible] 1773, mort le 1er août 1846. Cette notice est signée des initiales V. D. N., que nous croyons [illegible] de Noailles. Vient ensuite l'introduction qui précède le *Ménagier de Paris*, et dont l'auteur est M. Jérôme Pichon, qui a donné ses soins à la publication de cet ouvrage. Le *Ménagier* est un recueil plein de faits et de notions précieuses sur les mœurs, les habitudes, les détails de la vie privée du moyen âge. On y trouve des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignemens sur la consommation du roi, des princes et de la ville de Paris à la fin du XIVe siècle, des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux, un traité de cuisine fort étendu, et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. A l'appui de ses préceptes de morale qu'il adresse à sa femme, l'auteur anonyme raconte comme exemples un assez grand nombre d'histoires qu'il emprunte à d'autres écrivains. Ainsi il a intercalé dans son texte, l'*Histoire de* [illegible] *et Prudence*, composée en 1246 par Albertan de Brescia, et traduite par frère Renaud de Louens, et le *Chemin de povreté et de richesse*, poëme écrit en 1342 par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris. L'histoire de Mélibée a été imprimée plusieurs fois; mais le poëme de Jean Bruyant était inédit. Au mérite de la diversité, le *Ménagier de Paris* joint celui d'un style gracieux, précis et énergique. On y rencontre aussi fréquemment des indications historiques que nul autre ouvrage ne nous fournit.

212. Miroer (le), et exemple moralle des enfans ingratz pour lesquelz les pères et mères se destruisent pour les augmenter qui en la fin les descongnoissent (*réimpression fac-simile*). *Paris*, 1836, pet. in-4, papier vélin, br. . . . . 20 »

Cet opuscule, fort bien tiré, n'a été imprimé qu'à 66 exemplaires; les 16 gravures sur bois dont il est orné ont été détruites après le tirage. Il s'ajoute à la collection de Caron et Montaran.

213. Montaigne. Essais (les) de Michel de Montaigne. Leçons inédites recueillies par un membre de l'Académie de Bordeaux (Gust. Brunet). *Paris*, 1844, br. in-8. . . . . 2 »

Tiré à cent exemplaires.

Voir une note de M. G. Duplessis dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1844, sur cette brochure, page 802.

214. MORISSON. Histoire générale de la Réformation, trad. de l'anglais, par Burnier. *Paris*, 1845, in-8, br.

Importante histoire commençant dès l'année 1492 et ... jusqu'à nos jours. Après avoir donné la vie de Luther, celle de Calvin, l'auteur ... l'histoire du protestantisme dans chaque pays de l'Europe. Des détails curieux, des faits peu connus, des relations d'un grand intérêt rendent ce volume d'une lecture attachante, qui fournit ... renseignemens précieux.

215. NOTICE historique et littéraire sur la vie et les écrits de ... comte François de Neufchâteau (par M. J. Lamoureux). Paris, 1842, in-8, br. de 74 pages.

... que l'auteur n'a publié que pour ... et dont il n'a été tiré que 25 exemplaires ...

216. NOTICES et extraits de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France. — Variétés bibliographiques. Paris, 1840, in-12, br.

Ce petit volume, recueilli par les soins d'un bibliophile ..., contient un grand nombre d'extraits d'ouvrages en patois inconnus ... Chaque page est remplie de notes bibliographiques et ... dans le collecteur, la plus profonde connaissance des livres auxquels il a voué son culte et sa prédilection. A la fin se trouve un travail sur les ... indiquant les prix de ventes, depuis vingt ans, des principaux ... par les Elzevirs.

COLLECTION DES OEUVRAGES DE ...

217. NODIER. Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ou variétés littéraires et philosophiques. *Paris, Crapelet*, ... in-8.

EPUISÉ. « Sous ce titre trop modeste de Mélanges, etc., ... érudition, tout à la fois profonde et spirituelle, quelques-unes des questions bibliographiques et littéraires les plus importantes ... Ce volume, rempli de recherches précieuses, ... le plus droit et la critique la mieux éclairée, a pour but de ramener aux bonnes et fortes études une jeunesse ardente, trop disposée à croire que l'imagination suffit à tout, etc. » *M. Jouy, de l'Académie françoise*.

218. — Nodier. Questions de littérature légale. Du Plagiat; de la Supposition d'auteurs; des Supercheries qui ont rapport aux livres; seconde édit. *Paris*, [illegible], in-8, br. .... [illegible]

« Cet ouvrage de M. Nodier se rattache à la [illegible] de mérite encore que le précédent. » (*Ch. Brunet.*)

219. — Description raisonnée d'une jolie collection de livres (Nouveaux Mélanges tirés d'une petite bibliothèque). *Paris*, 1844, in-8, br. .... [illegible]

— Exemplaire en d.-rel. v. fauve .... 7—50

— Grand papier .... [illegible]

Ce catalogue, rédigé avec soin, que M. Nodier a enrichi [illegible] chaque article de ses notes bibliographiques et littéraires, est précédé d'une introduction, par M. G. Duplessis; de la Vie de M. Ch. Nodier, par M. Fr. Wey; d'une notice bibliographique sur ses ouvrages; de trois tables et des prix de vente.

220. — Notices bibliographiques, philologiques et littéraires. *Paris*, 1834, in-8, br. .... 10—»

Recueil des dissertations publiées dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1re série, qui est complétement épuisée depuis longtemps. Ce sont les notices signées dont il ne reste que quelques exemplaires.

221. — Collection publiée sous le nom de Petits classiques françois, par M. Ch. Nodier, et composée comme il suit : OEuvres choisies de Sarrazin. — Voyage de Chapelle et Bachaumont. — Conjuration de Fiesque. — Relation de Rocroy et Fribourg. — [illegible]. — Guirlande de Julie. — OEuvres choisies de Sénecé. — Poésies d'Aceilly. Chaque volume précédé d'une préface par Ch. Nodier. 28—»

Ces huit jolis volumes peuvent être considérés comme les plus gracieuses productions de la typographie françoise. Il n'en reste que quelques exemplaires.

222. Nodier (Charles). Bonaventure des Périers, Cyrano de Bergerac; par Ch. Nodier. *Paris*, 1841, in-12, br., pap. vergé fort. .... 3—»

— Grand papier vélin fort. .... 5—»

Ch. Nodier, qui avoit déjà parlé de Cyrano dans sa *Bibliographie des Fous*,

revient sur le même auteur, mais avec de plus grands détails. C'est un livre tiré à petit nombre.

223. Nodier. Franciscus Columna. Dernière nouvelle de Ch. Nodier, précédée d'une notice sur l'auteur, par J. Janin. Paris, 1844, in-12, br.

224. — Des matériaux dont Rabelais s'est servi pour la composition de son ouvrage. *Paris*, 1835, br. in-8.

Dissertation tirée sur grand papier vélin et à petit nombre.

225. — Bibliographie des Fous. — De quelques livres excentriques; par Ch. Nodier. 1835, 2 part. ensemble.

226. — Des auteurs du XVIe siècle qu'il convient de réimprimer, par Ch. Nodier, 1835, in-8.

227. — Des annales de l'imprimerie des Aldes, par Ch. Nodier. 1835, in-8.

228. — Des artifices que certains auteurs ont employés pour déguiser leurs noms, par Ch. Nodier. 1835, in-8.

229. — Échantillons curieux de statistique, par Ch. Nodier. 1835, br. in-8.

— Voy. Saint-Just.

230. Odde (*Claude*) de Triors. Les joyeuses recherches de la langue tolosaine. *Paris*, 1847, br. in-8.

Indépendamment de l'intérêt qu'elles offrent sous le rapport de la linguistique, *Les joyeuses recherches de la langue tolosaine*, écrites dans un style fort original, elles doivent occuper dans la littérature du XVe siècle une place peu éloignée des *Baliverneries* d'Eutrapel. On s'aperçoit bien vite qu'Odde de Triors avait lu et relu Rabelais.

M. Gustave Brunet, à qui nous devons cette nouvelle réimpression, a scrupuleusement suivi l'orthographe du texte original, y a ajouté quelques notes sur certains passages qui réclamaient des éclaircissements, et l'a fait tirer à 100 exemplaires pour ne point diminuer le mérite de cette nouvelle édition.

231. OLIVIER-VITALIS. L'illustre Châtelaine des environs de Vaucluse, la Laure de Pétrarque. Dissertation et examen critique des diverses opinions des écrivains qui se sont occupés de cette belle Laure, etc. *Paris*, 1842, in-8, br. fig. 4—50

Nous appelons l'attention des érudits sur cette publication, qui contient des détails curieux et inédits sur Laure et Pétrarque, avec de très-jolies figures sur acier.

232. OLLIVIER (*Jules*). Essais historiques sur la ville de Valence, avec des notes et des pièces justificatives inédites. *Valence*, 1831, 1 vol. in-8, br. . . . . 5—»

233. — Essai sur l'origine et la formation des dialectes du Dauphiné. *Valence*, 1836, br. in-8. . . . . 2—»

Bonne dissertation dont on n'a tiré que cent exemplaires.

234. PALAIS (le) des Thermes et l'hôtel de Cluny; notice. *Paris*, 1836, in-12, br. . . . . 2—»

235. MANUSCRITS FRANÇAIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, leur histoire et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens, espagnols, de la même collection, par M. Paulin Pâris. *Paris*, 1836-1842, 7 vol. in-8, br., pap. collé. . . . 45—»

— Chaque volume se vend séparément. . . . . 7—»

— Grand in-8, pap. vél., tiré à petit nombre. Chaque vol. . 18—»

Cette histoire de nos mss. en langue vulgaire a pour but d'expliquer et faire connoître « quel est le nom des principaux scribes; — quelles sont les villes, les provinces et les contrées où l'on exécutoit les plus beaux mss.; — quels sont les ornemens les plus anciens, les plus curieux, les plus bizarres, — dans quels volumes l'on trouve des dessins d'église, de maisons, de vaisseaux, de costumes, d'instrumens de musique; — quelle est la date des reliures; — quelle est la date de chaque mss.; — dans quelles bibliothèques ils ont successivement passé; — quelle est, des diverses leçons du même ouvrage, la meilleure, la plus respectable; — combien on a de monumens du IXe siècle; — combien du Xe; — quels sont les textes imprimés; — quels ne le sont pas; — quel est le plus vieux mss. en langue vulgaire, etc., etc., etc. »

236. PARIS (*Paulin*). Mémoire sur le cœur de saint Louis et sur la découverte faite dans la Sainte-Chapelle, le 15 mai 1843, lu

à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris*, 1844, in-8, br. (*Épuisé*).. 2—50

237. Paris (*Paulin*). Essai d'un dictionnaire historique de la langue françoise, accompagné d'un discours sur les variations du langage en France, depuis les origines jusqu'à nos jours. 1846, br. in-4 à 2 col.

Le nom de l'auteur recommande suffisamment cette publication importante.

238. — De la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général des livres imprimés. *Paris*, 1847, br. in-8 (*seconde édition*).. 2—»

239. — Le marquis de Lassay et l'hôtel de Lassay, aujourd'hui hôtel de la Présidence; par Paulin Paris, de l'Institut. *Paris*, 1848, br. in-8.. 2—»

Tiré à 100 exemplaires; c'est une notice piquante et pleine d'à-propos pendant la présidence de M. Marrast à l'Assemblée Nationale.

240. — Notice sur le manuscrit de la chronique des Normands et sur l'édition que M. Champollion en a faite pour la Société de l'Histoire de France. 1835, br. in-8.. 75—»

— Voyez pour d'autres publications de M. Paulin Pâris de l'Institut : Romans des 12 pairs.

— Correspondance de Charles IX et de Mandelot.

241. Parnasse occitanien, ou Choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux; publié par M. de Rochegude. *Toulouse*, 1819, in-8. — Essai d'un Glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours; par le même. *Toulouse*, 1819, in-8, 2 beaux vol.. 10—»

242. Partonopeus de Blois, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, avec *fac-*

simile, par Crapelet. 1834, 2 vol. gr. in-8, pap. jés. vél. (*Épuisé*.).. 34—»

Indépendamment de la préface de l'éditeur, ce beau livre est précédé d'un examen critique du poëme de Partonopeus par G. A. C. — Dans lequel, après un coup d'œil jeté rapidement sur les formes successives du vieux langage françois, M. Robert, appuyé sur des motifs très-plausibles, place l'époque de la composition de ce poëme à la moitié du XIIe siècle.

243. Pas (le) d'armes de la Bergère, maintenu au tournoi de Tarascon, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi, avec un précis historique de la chevalerie et des tournois, et la relation du carrousel exécuté à Saumur en présence de S. A. R. Madame duchesse de Berri, le 20 juin 1828; par G. A. Crapelet. *Paris*, 1835; gr. in-8, jés. vél. *facsimile*.. 16—»

Relation en vers d'un tournoi donné en 1449 par le roi René à Jeanne de Laval, sous le nom de *la Bergère*, et dont Louis de Beauveau, l'un des tenans, est l'auteur.

OUVRAGES DE GABRIEL PEIGNOT.

244. Amusemens philologiques, ou Variétés en tout genres; 3e édition revue, corrigée et augmentée, par G. P. Philomneste, A. B. (Gabriel Peignot). *Dijon*, 1842, 1 vol. in-8, br.. 6—»

— Exemplaire relié.. 7—50

C'est un recueil singulier qui réunit les contrastes les plus piquans, et qui, sous l'apparence de la futilité, cache une instruction réelle, et fournit une foule de notions utiles ou curieuses. On y parle de tout; vous y trouverez des acrostiches et de l'astronomie, des bouts-rimés et de la statistique, de la morale et des carrés magiques, des vers latins et françois, anacycliques, bâtelés, brisés, macaroniques, léonins, burlesques, rhopaliques, etc.; puis des bons mots bien faits, puis des découvertes importantes et leurs inventeurs; des articles de physique, suivant ceux de la linguistique et de la bibliographie; des emblèmes tirés des trois règnes de la nature, des renseignemens géographiques; puis une chronologie des écrivains les plus célèbres classés par ordre de matières; enfin les choses les plus bizarres et les plus folles avec les documens les plus importants et les plus exacts. Si jamais livre a mérité le titre de *mélanges curieux et instructifs*, c'est bien certainement celui-là. Un jeune homme qui auroit lu ce volume avec attention, pourroit, dans la so-

dité, faire le savant sans tomber dans le pédantisme, et mettre à contribution souvent les personnes les plus instruites, etc., etc., etc.

245. Peignot. Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne au XVe siècle; 2e édition, revue et augmentée du Catalogue de la bibliothèque des Dominicains de Dijon, rédigé en 1307, avec détails historiques, philologiques et bibliographiques. *Dijon*, 1841, in-8. 5 —

246. — Choix de testamens anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie, avec des détails historiques et des notes; par Gab. Peignot. 2 forts vol. in-8, br. .... 12 —

— Exempl. relié. .... 15 —

Cet ouvrage, nouveau dans son genre, offre une galerie de tableaux et de caractères, aussi singulière que variée, aussi instructive qu'amusante. L'auteur, en formant un choix de près de cent cinquante testamens ou tous autres (depuis l'an 348 avant J. C. jusqu'à ce jour), a eu pour but de présenter dans un cadre pittoresque une esquisse des mœurs et des usages chez les différentes nations et dans les différens siècles. Chaque testament, placé à son ordre chronologique, est presque toujours accompagné de détails historiques, généalogiques, d'anecdotes et de notes relatives au testateur et au temps où il a vécu. Les testamens grecs, latins et étrangers sont traduits. Mais arrivé au moyen âge, l'auteur a donné le texte même des testamens françois, afin que l'on pût juger de l'état de la langue à des époques plus ou moins reculées.

On se tromperoit fort si l'on pensoit que cette galerie nombreuse a une teinte uniforme, rembrunie, triste, comme le sujet semblerait le comporter; au contraire, elle offre une très-grande variété. Comment en seroit-il autrement, quand ceux dont on a exhumé les dernières volontés, sont pris dans tous les temps, dans tous les lieux, dans tous les états de la société? On y voit figurer toutes sortes de personnages, empereurs, rois, reines, princes, ducs, chanceliers, ministres; — saints, cardinaux, prélats, docteurs, sectaires; — connétables, généraux, capitaines; — philosophes, savans, gens de lettres, médecins, artistes, — banquiers, bourgeois, comédiens, riches, pauvres, usuriers; — Grecs, Romains, Gaulois, François, Allemands, Belges, Espagnols, Italiens, Anglois, Juifs, Turcs, Chinois, etc. Parmi tant de testamens, la plupart originaux, gais, malins, satiriques, il en est d'un genre plus relevé, dont le nom seul du testateur est une recommandation; tels sont ceux de Platon, Aristote, Épicure, Auguste, Virgile, Dagobert, Charlemagne, saint Louis, Pétrarque, Clisson, Isab. de Bavière, Philippe le Bon, René de

Sicile, Colomb, Érasme, Luther, Mélanchthon, Fernand Cortez, [illegible], Marie Stuart, Cujas, P. Pithou, Brantôme, Aug. de Thou, le cardinal de Richelieu, Racine, Fénelon, Louis XV, J. J. Rousseau, Grosley, Franklin, Louis XVI, Marie-Antoinette, [illegible], Montyon, Napoléon (édition la plus complète de son testament), Caroline de Brunswick, etc., etc. Plusieurs testamens fictifs, où l'esprit s'allie à la causticité, font une agréable diversion parmi les actes sérieux. L'histoire de quatre à cinq testamens faux et supposés offre une leçon de morale, par leurs résultats judiciaires. Une notice bibliographique des testamens littéraires et des testamens politiques, suivie de quelques épitaphes singulières, termine l'ouvrage, couronné par une ample table des matières absolument nécessaire dans un recueil plein de tant d'anecdotes, d'objets si divers, et de notices si multipliées.

247. Peignot. Élémens de morale, rédigés d'une manière simple, claire et proportionnée à l'intelligence des enfans. 3e édit., 1 vol. in-18. . . . . » — 75

Ce volume se termine par des opuscules de *Benjamin Franklin*; *le Bonhomme Richard* et *le Sifflet*.

248. — Essai historique sur la liberté d'écrire, chez les anciens et au moyen âge, sur la liberté de la presse depuis le xve siècle, et sur les moyens de répression dont ces libertés ont été l'objet dans tous les temps, avec beaucoup d'anecdotes et de notes; suivi d'un tableau synoptique sur l'état des imprimeries en France en 1704, 1789, 1810, 1830, et d'une chronologie des lois sur la presse, de 1789 à 1831. *Paris*, 1832, in-8. . . . . 5 — 50

Il n'en reste que quelques exemplaires.

249. — Géographie statistique et spéciale de la France. In-12 de 110 pages. . . . . » — 75

Cette géographie spéciale de la France est rédigée très-simplement; elle est destinée plus particulièrement aux élèves qui possèdent déjà les premières notions élémentaires de la géographie, c'est-à-dire la connoissance des termes de cette science.

250. — Histoire d'Hélène Gillet, ou Relation d'un événement

extraordinaire et tragique, survenu à Dijon (sur l'échafaud) le 12 mai 1625, suivie d'une notice, etc., in-8...... 4—»

Ce récit a tellement frappé M. Ch. Nodier, qu'il en a fait une nouvelle dans la *Revue de Paris*, 1831, t. XXXI, p. 19-36. On l'a depuis réimprimée dans ses œuvres.

Il n'en reste que quelques exemplaires.

251. Peignot. Le Livre des Singularités, par G. P. Philomneste (G. Peignot), membre de plusieurs académies. Un gros vol. in-8 de 500 pages.......................... 6—»
— Papier collé des Vosges.......................... 7—»
— Exempl. relié.......................... 7—50

Si jamais un livre s'est recommandé à la curiosité publique, c'est assurément le *Livre des Singularités*. Son titre seul promet plus d'une surprise et plus d'un plaisir, et l'ouvrage entier est loin de démentir cette attente. Voici la description qu'en donne l'auteur lui-même : « Pour toute préface, ami lecteur, nous vous dirons franchement que ce *Livre des Singularités* est un ouvrage à part, un recueil fantasque, sérieux, burlesque, érudit, frivole, grave, amusant, facétieux, admirable, piquant, détestable, parfois instructif, parfois ennuyeux, souvent décousu, mais toujours varié, c'est déjà quelque chose, etc. »

Le nom de M. Peignot est rassurant contre l'ennui dont il menace ses lecteurs. Ceux qui ont lu son livre pensent que ce n'est que pour préluder aux singularités de l'ouvrage, qu'il montre dès le début un auteur médisant de son œuvre.

Le *Livre des Singularités*, au contraire, lui, confirmera le rang si honorable qu'il occupe depuis longtemps parmi l'élite de nos bibliophiles. Ce livre est le dépôt d'une partie de ce que l'auteur a remarqué de plus original, de plus curieux et de plus digne d'être conservé, dans les lectures de quarante années de sa vie. L'histoire, la théologie, les sciences, les lettres et les arts, les hommes grands et petits, anciens et modernes, figurent dans son recueil sous des rapports aussi bizarres qu'intéressans. Il est presque impossible d'en donner une idée complète par une simple analyse. On se bornera à transcrire ici le sommaire de chaque classe des nombreux objets qu'il renferme.

Antégénésie, ou occupations de Dieu avant la création.

Création de l'Homme, poëme redivivé du XVI[e] siècle.

Onomatographie amusante, Croix des sorciers, etc.

Rêveries renouvelées des Grecs.

Singularités numériques offrant des résultats extraordinaires.

De la Gastronomie, aphorismes, règles, goûts et détails biographiques curieux à l'usage des gourmands.

LETTRES SINGULIÈRES de papes, de rois, princes et autres, tant nationaux qu'étrangers.

DOCUMENS *bizarres empruntés aux Anglois.*

Variétés microscopiques, bigarrures hiéroglyphiques, écrits singuliers, etc.

Chant du Rossignol, texte pur avec la traduction, etc.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES ; petit cabinet d'amateur, composé de dix ouvrages et de dix tableaux, estimé la modique somme de deux millions, prix coûtant.

PIÈCES RELIGIEUSES, singulières et curieuses, de différens siècles, etc., etc.

252. PEIGNOT. MANUEL du Bibliophile, ou Traité du choix des livres les plus propres à former une collection précieuse et peu nombreuse; 2ᵉ édit., augmentée. 2 gros vol. in-8, pap. fin. 9—»

Exempl. relié. . . . . 12—»

Ce traité présente en détail : 1° la notice des ouvrages pour lesquels les grands hommes de tous les temps ont eu une prédilection particulière ; 2° l'indication raisonnée des morceaux les plus parfaits et les plus saillans des classiques grecs, latins, français et étrangers ; 3° une bibliographie des meilleurs ouvrages dans tous les genres, propres à former une bibliothèque plus ou moins nombreuse, mais très-bien choisie ; les meilleures éditions en différens formats, avec les prix désignés pour chaque article ; la manière de disposer une bibliothèque, d'y classer les livres et de les préserver de toute avarie ; avec des détails sur les formats, sur les différens genres de reliures, etc., etc.

253. — Mémorial religieux et biblique, ou Choix de pensées sur la religion et sur l'Écriture sainte. 1 vol. in-18 de 296 pages, pap. fin. . . . . 1—50

C'est une réunion des pensées les plus sublimes et les plus frappantes, extraites de tous les auteurs de premier ordre qui ont prouvé la vérité et la nécessité de la religion, et qui ont traité de la Bible.

254. — Prédicatoriana ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs, entremêlées d'extraits piquans des sermons bizarres, burlesques et facétieux, prêchés tant en France qu'à l'étranger, notamment dans les xvᵉ, xviᵉ et xviiᵉ siècles; suivies de quelques mélanges curieux, avec

notes et tables, par G. P. Philomneste. *Dijon*, 1841, 1 vol. in-8. . . . . 6—

Exemplaire relié. . . . . 7—
Papier collé. . . . . 15—

Voilà encore un volume à ajouter à la nombreuse collection des ana. C'est une galerie curieuse des orateurs sacrés, anciens et modernes, dont on a conservé le souvenir, soit à raison de leur manière de prêcher, soit à raison des heureux effets qu'ils ont produits dans leur temps. « Nous avons recueilli sur chacun d'eux bon nombre d'anecdotes la plupart assez piquantes, et nous les avons entremêlées d'extraits plus ou moins longs des sermons les plus singuliers et les plus bizarres prêchés dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles. »

255. Peignot. Quelques Recherches sur d'anciennes traductions françaises de l'Oraison dominicale et d'autres pièces religieuses des IXe, X^e, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, et XVIe siècles. In-8. . . . . 2—

256.—Quelques Recherches sur le tombeau de Virgile, au mont Pausilippe. 1840, in-8. . . . . 1 50

257.—Recherches historiques sur les danses des morts.—Analyse de tout ce qui a été publié sur l'origine des cartes à jouer. *Dijon*, 1826, 1 vol. in-8, avec 5 fig. . . . . 14—

Deux ouvrages d'érudition, le premier sur un sujet peu connu en France; le second sur une matière assez obscure, mais intéressante. Le volume est entièrement imprimé sur papier fin d'Annonay; le tirage en est peu nombreux.

258.—Recherches historiques sur l'origine et l'usage de l'instrument de pénitence, appelé *Discipline*. *Dijon*, 1841, in-8. 2—

259.—Recherches sur la personne de Jésus-Christ, sur celle de Marie et sur sa famille, avec des notes archéologiques et tableaux synoptiques. *Dijon*, 1829, 1 vol. in-8. . . . . 4 50

C'est un recueil de tout ce que les Pères de l'Église, les historiens ecclésiastiques et les commentateurs ont dit sur la personne, la taille, la figure, le maintien de Jésus-Christ et de Marie, et sur leurs antiques portraits, avec des détails généalogiques sur les membres de leur famille.

260.—Relations des deux missions de Dijon, l'une en 173

l'autre en 1824; 2e édit., corrigée et augmentée d'une notice sur l'origine des missions en France. In-12. . . . . 1—50

Gab. Peignot a su donner de l'intérêt à ce sujet en le complétant de son érudition.

261. — La Selle chevalière, par Gab. Peignot. *Paris, Dijon*, 1836, br. de 16 pages in-8. . . . . 2—»

Tirée à 80 exemplaires; cette brochure est remplie d'une foule de détails curieux sur les mœurs et usages du moyen âge.

262. Pellissier. Recherches sur les anciens lexiques, suivies de considérations sur les principaux moyens d'améliorer les nouveaux dictionnaires. *Paris, impr. de Mme Huzard*, br. in-8. . . . . 2—»

Brochure aussi curieuse que bien faite.

263. — Littérature. — Philologie (notice sur le lexique-roman de Raynouard). Br. in-8. . . . . 1—»

264. Pichon. Notices biographiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Jean Vauquelin de la Fresnaye et Nicolas Vauquelin des Yveteaux, gentilshommes et poëtes normands, 1536-1649; par M. Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois. *Paris*, 1846, in-8. . . . . 4—»

Tiré seulement à 100 exemplaires.

265. — Mémoire pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Medan, près Poissy (par M. Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles). *Paris*, 1849, br. in-8. . . . . 2—50

Tiré à cent exemplaires.

— Voyez aussi le Ménagier de Paris. — Lebeuf. Dissertations.

266. Pilate-Prévost. Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, depuis le xie siècle jusqu'au

XVIIIe, d'après les travaux de feu M. Guilmot. *Douai*, 1842, in-8, br. .... 12—»

Ce volume n'a été mis dans le commerce que pour un très-petit nombre d'exemplaires.

267. Plaintes de la Bibliothèque nationale au peuple françois et à ses représentans. *Paris*, 1848, br. in-8........... 1—25

Papier vélin........ 2—

Opuscule curieux; piquant et en vers. Il est dû à M. [illegible]

268. Plaisant contract de mariage passé nouuellement à Avbervilliers, le 35 de feurier mil trois cent trente trois, entre Nicolas-Grand-Jean et Gvillemette Ventrve. Ensuite le festin dudict mariage apresté à la pleine de Long-Boyau, le 3 mars ensuiuant, auec l'inuentaire des biens de feu Taupin Ventrv. *Paris*, 1627, petit in-8, pap. de Holl........... 8—»

—Papier vélin.................................. 10—»

Réimpression à 50 exemplaires, dont 10 sur papier vélin.

269. Pluquet (*Frédéric*). Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, poëte normand du XIIe siècle, suivie de citations extraites de ses ouvrages, pour servir à l'histoire de Normandie. *Rouen*, *Frère*, 1824, gr. in-8, pap. de Holl., fig., cart. 5—»

270. Polain (L.). Inauguration de la statue de Grétry en 1842. — A toutes les gloires de l'ancien pays de Liége! 1842, une broch. in-8.. 1—

271. Procès d'Estienne Dolet, imprimeur et libraire à Lyon, 1543-1546. *Paris*, 1836, in-12, br.................. 1—50

Opuscule intéressant, publié par M. A. Taillandier. Tiré à très-petit nombre, il n'en reste que très-peu d'exemplaires.

A joindre aux divers ouvrages de Dolet.

272. Proverbes basques recueillis par Arnauld Oihenart, suivis des poésies basques du même auteur. *Bordeaux*, 1847, in-8 de 400 pages, pap. de Holl., br.................. 10—»

Réimpression des *Proverbes basques* recueillis par le fabuleux historien Oihenart et imprimés à Paris en 1657. L'édition originale en était devenue d'une extrême rareté. M. F. Michel, à qui l'on doit cette édition, y a joint une préface fort étendue dans laquelle il décrit et énumère tous les ouvrages en langue basque avec un soin infatigable. Un recueil de proverbes, une traduction des poésies d'Oihenart, un glossaire, une collection de proverbes basques inédits, et divers autres fragmens font partie de cette publication.

273. PROVERBES et dictons populaires, avec les dictz du Mercier et des marchands, et les crieries de Paris aux XIIIe et XIVe siècles, publiés d'après les manuscrits par Crapelet. *Paris*, 1831, gr. in-8, jés. vél., br. (*Épuisé*)................... 16—»

Recueil fort bien fait d'ouvrages très-précieux comme renseignemens sur les mœurs et usages de ces temps reculés. Les notes explicatives ou commentaires contiennent des remarques judicieuses sur le langage, sur quelques étymologies et façons de parler proverbiales, qui, toujours curieuses, peuvent être souvent utiles.

274. RAOUL-ROCHETTE. Lettre à M. Paulin Pâris sur le projet de mettre en direction la Bibliothèque royale, ou Réponse au chap. XVIII du rapport de M. Allard sur les crédits supplémentaires. *Paris*, 1847, br. in-8.......................... 1—50

275. Rapport de Grégoire à la Convention nationale, sur le vandalisme révolutionnaire, séance du 14 fructidor an III. Brochure in-8.. 3—50

Le rapport dont nous donnons ici une réimpression exacte et complète, est un des monumens littéraires les plus curieux de l'époque révolutionnaire de 1793.

276. RAPPORT sur les antiquités de Mons, fait par le magistrat de cette ville à la fin du XVIe siècle. *Mons*, 1836, in-8, br. 3—»

Publié par la Société des Bibliophiles belges; et 100 exemplaires seulement ont été destinés au commerce.

277. RATHERY (B. E. J.). Études historiques sur les institutions judiciaires de la Normandie. *Paris*, 1839, br. gr. in-8. 2—50

Extrait de la *Revue françoise*.

278. RECHERCHES historiques et statistiques sur les principales communes de l'arrondissement de Langres (par M. Théodore Pistollet de St-Ferjeux). *Langres*, 1836, 2 v. in-8, br. 6 »

Recherches sur l'histoire de Langres. Origine des guerres [illegible] peuples qui ont habité cet arrondissement, avec l'historique des communes.

— REIFFENBERG (le baron de). Voy. MARSILIUS, BRUNCK, etc.

279. RELATION du siége de Metz en 1444, par Charles VII et René d'Anjou; publiée sur les documens originaux par de Saulcy et Huguenin aîné. *Metz*, 1835, gr. in-8 avec 3 gr. pl.

280. REMENSIANA. Historiettes, légendes et traditions du pays de Reims. (Publiées par Louis Paris.) *Reims*, 1845, in-12, broch. ....

Joli volume aussi amusant que curieux, aussi intéressant qu'utile. On y trouve des notices sur le libraire Oudin, Maucroix, Flodoard, Anquetil, Gerbert, etc.; une foule d'anecdotes piquantes et d'historiettes.

281. REY. Des Compagnies d'assurances pour le remplacement militaire, et des remplaçans. *Paris*, 1839, in-8, br.

C'est l'histoire de ces compagnies depuis leur origine; on l'a fait remonter jusqu'à l'antiquité.

282. — Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie françoise, précédée de l'Histoire des enseignes militaires chez les anciens; par M. Rey. *Paris*, 1837, 2 beaux vol. in-8, avec un atlas de 24 pl. ....
Exempl. en d. rel. ....

Cet ouvrage intéressant et curieux est en même temps historique, littéraire et bibliographique. Il renferme des incidens curieux, des faits tout à fait inconnus et qui ne se trouvent que là. Il commence par les enseignes militaires chez les anciens; — les enseignes militaires antérieures au moyen âge; — les enseignes nationales de dévotion en France; — histoire militaire de l'oriflamme; — emblèmes des drapeaux françois; — ancienneté des fleurs de lis; — couleurs nationales de la monarchie françoise, etc., etc. Tels sont les titres qui recommandent l'histoire publiée par M. Rey.

283. — Histoire de la captivité de François Ier, par M. Rey. *Paris*, 1837, 1 vol. in-8, br. . . . . 5—»

Un des meilleurs ouvrages que l'on ait faits sur cette matière, où se trouvent des détails intimes négligés par les plus célèbres historiens.

284. Rivallii (Aymari) Delphinatis de Allobrogibus libri novem, ex autographo codice bibliothecæ regis, editi cura et sumptibus Ælfredi de Terrebasse, 1844, in-8. . . . 10—»

Cette histoire des Allobroges forme un gros volume in-8 de plus de 600 pages, imprimé sur très-beau papier, avec frontispice gravé, à 250 exemplaires. Chronique importante pour l'histoire locale; l'ouvrage est précédé d'un préliminaire historique, littéraire et bibliographique.

285. Robert. Fables inédites des xiie, xiiie et xive siècles, et Fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets; par A. C. M. Robert. *Paris*, 1825, 2 gr. vol. in-8, br. . . . . . 12—»
Exempl. en demi-rel., veau fauve. . . . . 16—»

En papier vélin, presque épuisé.

Ces fables romanes, quoique fort anciennes, sont à la portée de tout le monde, et par leur naïveté, et par leur langage, cet ouvrage peut servir d'introduction facile et amusante à notre vieille langue.

Ces deux volumes renferment une *notice sur les fabulistes qui ont précédé La Fontaine*, où se trouve l'exposition des circonstances qui ont donné naissance aux nombreuses recherches dont cette édition offre le résultat; des détails intéressans sur plusieurs mss., non-seulement inédits, mais entièrement ignorés; — des conjectures raisonnées sur les sources où La Fontaine a puisé sans doute le sujet de ses fables; — cent quatre-vingt-cinq fables inédites; cent quarante et une en vers françois, et trente-cinq en latin appartiennent aux xiie, xive et xve siècles; — quatre-vingt-quatorze figures, dont : un portrait de La Fontaine; quatre-vingt-cinq sujets de fables, calqués avec une parfaite exactitude, et gravés par un habile artiste sur les dessins d'un mss. du xive siècle; ces dessins sont d'une originalité piquante et d'une exécution remarquable pour l'époque à laquelle ils appartiennent; cinq autres dessins de fables, mais copiés sur différens mss; enfin quatre *fac-simile*; — une notice bibliographique des principales éditions des Fables et des Œuvres de La Fontaine, par Barbier. — Enfin plusieurs tables pour faciliter les recherches.

ROMANS DES DOUZE PAIRS.

286. Romans (li) de Berte aus grans piés, précédé d'une dissertation sur les romans des douze pairs, par Paulin Pâris. 1832, pet. in-8. (*Épuisé*)........................ 12—

Le roman de *Berte*, mère de Charlemagne, fut composé par le [illegible] Avenès, mort en 1240. Cette reproduction d'un de nos plus anciens romans poétiques est un chef-d'œuvre d'étude et de patience consciencieuses. [illegible] maintenant.

287. Romans (li) de Garin le Loherain, publié pour la première fois et précédé de l'examen du système de [illegible] sur les romans carlovingiens, par Paulin Pâris. 1833-1835, 2 vol. pet. in-8. (*Épuisé*)........................... 22—

Le poëme de *Garin* est l'une des plus importantes et peut-être la plus ancienne chanson de geste conservée. Le succès de sa publication atteste le favorable accueil avec lequel cet intéressant livre a été reçu.

288. Romans (li) de Parise la Duchesse, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale, par G. F. de Martonne. *Paris*, 1836, pet. in-8, pap. [illegible], br... 8—

Ce roman est l'un des plus intéressans de la collection des *Chansons de geste*. Il offre une page de l'immense épopée carlovingienne qui embrasse dans deux siècles de succès et de revers, de désastres et de conquêtes, [illegible] les générations de héros contemporains de Charles Martel comme de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, en [illegible] les uns et les autres sur les traits de Charlemagne et des [illegible] plus illustres. — Cette publication est précédée d'une introduction accompagnée de notes et commentaires, et terminée par une bonne table.

289. — La Chanson des Saxons, par Jean Bodel, publiée pour la première fois par Francisque Michel. *Paris*, 1839, 2 vol., pap. de Holl.. 16—
Pap. vélin tiré à 20 ex........................... 30—

On ne sait rien de la vie de ce trouvère (J. Bodel) qui vivoit vers la moitié du XIIIe siècle, si ce n'est qu'il étoit d'Arras, qu'il fut obligé de quitter, atteint de

la lèpre dont il mourut. — C'est un récit romanesque souvent spirituel, où la partie galante et même comique le dispute à la partie épique ; enfin c'est un poëme comme l'a compris l'Arioste dans son *Orlando furioso*. Connu aussi sous le nom de *Widuking le Saxon*, il est relatif à la guerre que soutint Witikind contre Charlemagne. C'est un des poëmes les plus anciens et les plus authentiques dont l'époque du grand empereur fournisse le cadre.

290. Romans (li) de Raoul de Cambrai et de Bernier, publié pour la première fois par Edward Le Glay. *Paris*, 1840, pet. in-8, pap. de Holl., br. . . . . 8—»

Ce roman est l'une des plus anciennes compositions de la langue d'oil ; il peut remonter au XIIe siècle. L'action se passe sous le règne de Louis IV d'Outre-mer.

Le sujet du roman de Raoul est historique pour le fond. Quant à sa forme, le trouvère l'a rendue éminemment dramatique ; et il n'est peut-être pas de chanson de geste où, dans un cadre si étroit, l'on ait enchâssé une action plus intéressante, d'une allure plus vive, d'une contexture mieux combinée. En un mot, cet ouvrage ne doit pas être considéré seulement comme un monument de notre philologie, c'est aussi, à notre avis, une épopée fort remarquable.

291. Raimbert de Paris. La Chevalerie Ogier de Danemarche, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit de Marmoutier et le manuscrit 2729 de la Bibliothèque du roi (par J. Barrois). *Paris*, 1842, 2 vol. in-12, pap. de Holl., avec *fac-simile*. . . . . 16—»
Papier vélin tiré à 20 ex. . . . . 30—»

M. Paulin Paris, membre de l'Institut, dans ses Recherches sur le personnage d'Ogier, lues le lundi 2 mai 1842 dans la séance annuelle des cinq académies, disait : « La *Chevalerie d'Ogier* sera bientôt placée sous une puissante sauvegarde, celle de l'imprimerie ; et l'on y pourra reconnaître un des plus anciens et des plus curieux monuments de la littérature française. » Cette publication importante que nous devons à M. Barrois, ancien député, est précédée d'une très-longue préface ou introduction, qui se termine par ces mots : « Pour qui abjure la polémique, il est fâcheux d'exposer même une évidence à des juges prévenus ; puisse cette préface convaincre que nous ne sommes mû par aucune considération étrangère à notre sujet, heureux du bonheur de montrer une vérité et de restituer à la France, déjà si riche en illustrations, un héros de plus. »

292. Richard le Pélerin. La Chanson d'Antioche, poëme en

vers alexandrins, composé au commencement du XIIe siècle par Richard le Pèlerin, et retouché, au commencement du XIIIe, par Graindor de Douai, publiée sur six manuscrits de Paris, par M. Paulin Pâris, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. 2 vol. pet. in-8, papier de Hollande, tiré à 250 ex........................ 16—
Papier vélin, tiré à 12 exempl.................... 30—

La *Chanson d'Antioche* n'est pas un ouvrage d'imagination : c'est le récit des événemens de la première croisade fait par un témoin oculaire, et dont les *assonances* ont été converties en rimes régulières par un écrivain du XIIIe siècle, nommé Graindor de Douai. L'éditeur de ce beau poëme le considère comme la plus précise, la plus sincère et la plus intéressante relation qui nous soit restée de la première croisade.

Un grand nombre de faits, mal présentés par les chroniqueurs latins, se trouvent ici nettement expliqués. Boemont, Tancrède, le comte de Toulouse et le comte de Blois y paraissent sous un nouveau jour pour les uns, et sous un moins favorable pour les autres. Enfin, de nouveaux noms de croisés sont ajoutés à la liste héroïque jusqu'à présent connue. La marche des chrétiens dans l'Asie Mineure, objet de tant d'incertitudes, y paraît traitée d'une manière nette et précise. Les deux volumes sont accompagnés de commentaires historiques et philologiques, et d'une dissertation sur tous les héros de la première croisade, qui, peut-être, ne s'accorde pas tout à fait avec les listes de Versailles.

293. ROMANCERO (le) françois, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli par Paulin Pâris. *Paris*, 1833, in-8, pap. de Holl. 8—
Pap. vélin tiré à 20 ex................................ 14—

Les trouvères parmi les ouvrages desquels l'éditeur a fait son choix, sont :

1° Audefroy le Bastard, poëte du XIIIe siècle ;

2° Quenes de Béthune, l'un des ancêtres de Sully, et gouverneur de Constantinople, né en 1150 ;

3° Guillaume, vidame de Chartres, croisé en 1199 ;

4° Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis ;

5° Auboins de Sézanne ;

6° Jean de Brienne, roi de Jérusalem ;

7° Le comte de Bretagne, P. de Dreux, dit Mauclerc, arrière-petit-fils de Louis le Gros ;

8° Hugues de La Ferté, qui vivoit dans le commencement du XIIIe siècle.

Le tout accompagné de notices historiques d'un grand intérêt.

294. — Lais inédits des XIIe et XIIIe siècles, publiés pour la première fois par Fr. Michel. *Paris*, 1836, in-8, pap. de Holl. . . . . 8—»
Papier vélin tiré à 20 ex. . . . . 14—»

---

295. Roman (le) de Saint-Graal, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale; par Francisque Michel. *Bordeaux*, 1841, petit in-8, pap. de Holl. 5—»

Écrit au XIIe siècle, en latin, mis en françois par Robert de Borron. Cette légende est une intéressante introduction de la classe des romans de Table-Ronde.

296. Roumanille. Li Margarideto poemes provençales; par J. Roumanille de Saint-Remy. *Paris*, 1847, 1 vol. in-8. . . . 4—25

Volume en idiome d'Arles en Provence; musique notée.

297. Rothe. Les romans de Renard examinés, analysés et comparés, d'après les textes manuscrits les plus anciens, les publications latines, flamandes, allemandes et françoises; précédés de renseignemens généraux et accompagnés de notes et d'éclaircissemens philologiques et littéraires; par A. Rothe, professeur à l'Académie royale de Soroe (Danemark). *Paris*, 1845, 1 vol. in-8 de 33 feuilles. . . . . 8—»

Cet ouvrage a été composé dans l'intention de faire connoître, non pas aux savans exclusivement, mais à tout le monde instruit, les vastes et curieux poëmes du moyen âge sur le renard et les autres animaux, savoir : principalement le poëme latin de *Reinardus*, le poëme allemand de *Reineke Fuchs*, et les nombreux poëmes en vieux françois sur le *Renart*. Des analyses complètes de ces poëmes, des observations littéraires et critiques, des notions sur les manuscrits françois, c'est là ce que contient l'ouvrage. — C'est un complément indispensable à la publication de Méon.

298. Rouard. Notice sur la bibliothèque d'Aix, précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses monu-

mens, etc.; par E Rouard, bibliothécaire. *Paris*, 1831, in-8, portr.................................... 5—»

Excellent travail bibliographique et littéraire.

299. RUTEBOEUF (trouvère du XIIIe siècle). OEuvres complètes recueillies et mises au jour, pour la première fois, par Achille Jubinal. *Paris*, 1839, 2 vol. in-8.................. 12—»

Cette collection est composée comme il suit : Le mariage de Rutebœuf, — la complainte de Rutebœuf, — la mort de Rutebœuf, — la complainte au roi de Navarre, — la complainte au comte de Nevers, — la complainte de Guillaume Saint-Amour d'outre-mer, — de Constantinople, — la desputizon dou croizié et dou descroizié, — li diz dé puille, — la discorde de l'Université et des Jacobins, — les ordres de Paris, — le dist des Jacobins, — des Cordeliers, — des Béguines, — Renart le Bestourné, etc. — Les écrits du fécond trouvère présentent la peinture la plus vraie des mœurs de la société en France aux XIIe et XIIIe siècles, dont toutes les productions poétiques ou historiques ne donnent qu'une idée fausse ou au moins incomplète en ne montrant cette société que d'un seul côté.

300. SACY (*Silvestre* de). Mémoires sur les antiquités de la Perse et sur l'histoire des Arabes avant Mahomet. *Paris*, in-4, br.. 6—»

301. — Mémoire sur la version arabe des livres de Moïse à l'usage des Samaritains, et sur les manuscrits de cette version. *Paris*, in-4, br.................................. 6—»

302. SAINT-JUST. Fragmens sur les institutions républicaines; nouvelle édition, précédée d'une notice par Ch. Nodier. *Paris*, pet. in-8, br.................................... 3—»

303. SANTEUL (*Auguste* de). Le Trésor de Notre-Dame de Chartres. Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres. *Chartres*, 1841, gr. in-8, pap. vél., avec 10 planches reproduisant des sceaux, monogrammes et signatures de quelques rois et puissans seigneurs du IXe au XIIIe siècle.............. 7—»

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, est presque épuisé.

304. Scarron. Ses œuvres. *Amsterdam-Westein*, 1752, 7 vol. in-12, br., fig., *non coupé*.......................... 25—»

Très-jolie édition, très-bien imprimée, dans le genre des Elzevirs. Presque épuisée.

305. Scatabronda coumedio noubelo et histouriquo, coumpousado per M. V. B. D. *Roterdam, Pierre Marteau*, 1687, in-8, br.. 6—»

Réimpression de la fin du XVIIIe siècle, sous la date de l'ancienne édition. Cette pièce, dont l'auteur ne s'étoit pas déclaré, alloit être représentée à Cahors, lorsque l'abbé Bonel écrivit à un des acteurs, pour le menacer de lui faire ôter la place (laquelle?) qu'il avoit au séminaire, s'il ne s'opposoit pas à la représentation. L'auteur se vengea en publiant la lettre de l'abbé dans un prologue où il s'en moque.

Cette pièce dont l'original est *rarissime* et fort cher, est dédiée à Mme La Mote Pis, par Souques de Laroque. Mais ce sont là probablement des noms supposés. L'auteur seroit, selon M. Champollion-Figeac, un abbé Fabre du séminaire de Cahors.

306. Sermon pour la consolation des cocus, suivi de plusieurs autres, comme celui du curé de Colignac, prononcé le jour des Rois; celui du R. P. Zorobabel, capucin. *Amboise, J. Coucon*, 1751. — Le Cocu consolateur, *l'An du cocuage*. 1810, 1 vol. in-12.. 5—»

Édition tirée à petit nombre. Il n'en reste que peu d'exemplaires.

306 *bis*. Sermon ioyeulx de monsieur Sainct-Haren. pet. in-8, goth. de 4 feuilles.................................. 6—»

Réimpression, *fac-simile*, à 60 exemplaires.

— Sévigné (Mme de). Voy. Louis Du Bois.

307. Silvestre. Alphabet album, ou collection de 60 feuilles d'alphabets historiés et fleuronnés, tirés des plus beaux manuscrits de l'Europe, des documens les plus rares ou composés; par J. B. Silvestre, professeur de calligraphie des princes d'Orléans. 1843-44, in-fol. dem.-rel. mar... 18—»

La grande variété, la beauté des alphabets, la pureté du dessin, la réunion

de tous les styles, forment en quelque sorte l'histoire de la lettre artistique de tous les pays, de tous les siècles; c'est une publication vraiment utile en ce que ce recueil deviendra pour ainsi dire le *vade-mecum* de tous ceux qui s'occupent de calligraphie, peinture, gravure, dessin et lithographie.

308. Soyecourt (le comte de). Lettre à messieurs les membres de l'Académie françoise. In-4, pap. vél., br.......... 2—»

Réclamation assez vive, mais très-fondée, relative à la famille de *Feuquière*.

309. — Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse du royaume de France, ou Réfutation des prétendus mémoires de la marquise de Créquy. *Paris*, 1846, in-8, br.... 4—50

Voy. sur cette brochure extrêmement curieuse, la note insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, 7e série, p. 760.

310. Tableau de mœurs au xe siècle, ou la Cour et les lois de Howel le Bon, roi d'Aberfraw, de 907 à 948, suivi de cinq pièces de la langue françoise aux xie et xiiie siècles, telle qu'elle se parloit en Angleterre après la conquête de Guillaume de Normandie, et terminé par une notice historique sur la langue angloise, depuis son origine jusqu'au xviiie siècle. *Paris*, 1832, gr. in-8, jés. vél.......................... 10—»

311. Taillandier. Mémoire sur les registres du parlement de Paris pendant le règne de Henri II. *Paris*, 1842, in-8, br.. 2—75

Extrait, à petit nombre, des Mémoires de la Société des Antiquaires.

312. Tailliar. Essai sur l'histoire des institutions des principaux peuples. Étude sur les anciennes théocraties. *Douai*, 1843, gr. in-8, br.............................. 3—50

313. — Précis de l'histoire des institutions des peuples de l'Europe occidentale au moyen âge; par M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai. *Saint-Omer*, 1845, in-8, br.. 2—50

314. — Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane wallonne du nord de la France, publié avec une introduction et des notes. *Douai*, 1849, gr. in-8, br..... 10—»

Livre important et dont on n'a pris que peu d'exemplaires dans le commerce.

315. Tarbé (*Prosper*). Trésors des églises de Reims; ouvrage orné de planches dessinées et lithographiées par J. Macquardt. *Reims*, 1843, in-4, broché, 31 pl................. 25—»

Volume curieux et très-intéressant pour les antiquaires et les historiens, et donnant la description de toutes les curiosités, reliques, qui se trouvent dans les églises de Reims, église cathédrale la plus riche de France en objets précieux.

316. Techener (J.) Considérations sérieuses à propos de diverses publications récentes sur la Bibliothèque royale, suivies du seul plan possible pour en faire le catalogue en trois ans. *Paris*, 1847. — *Id.* De l'amélioration des anciennes bibliothèques en France, et de la création de nouvelles bibliothèques appropriées au perfectionnement moral du peuple. —
— Ensemble 2 broch. in-8....................... 1—»
— Papier vélin.................................. 2—»

317. Terrebasse (*Alfred de*). Relation des principaux événemens de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des Comptes de Dauphiné; suivie d'une critique de sa généalogie, et précédée d'une notice historique. *Lyon, Imp. de Perrin*, 1850, in-8 de 216 pages............ 7—»

Ce simple titre ne promet peut-être pas tout ce qu'il donne, un assez bon nombre de particularités historiques et littéraires qui se rattachent à la vie d'un célèbre magistrat du Dauphiné au XVIIe siècle, et il y a cela de curieux qu'elles sont racontées au XIXe siècle par ce magistrat lui-même, après avoir dormi si longtemps dans la poussière.

M. de Terrebasse, qui s'est occupé avec une studieuse ardeur de l'histoire de sa province, vient d'ajouter cette autobiographie de Salvaing de Boissieu à diverses publications faites avec le même désintéressement et le même soin.

— Terrebasse. Voy. aux mots Rivallii, — Histoire du chevalier. Paris et de la belle Vienne.

318. Tiby. Deux couvens au moyen âge, ou l'Abbaye de Saint-Gilas et le Paraclet au temps d'Abélard et d'Héloïse, par Paul Tiby, *Paris*, *Crapelet*, 1851, in-12, pap. vél., br. 4—»

Joli petit volume imprimé avec soin et tiré à petit nombre. Cette réunion de pièces originales sur Abélard et Héloïse sont d'un grand intérêt.

319. Tir (le) au pistolet. Causeries théoriques par A. d'H. *Paris*, 1843, in-12, br. (*avec jolies vignettes*)........... 3—»

320. Traicté des deux Amans. C'est assauoir Guisgard et la belle Sigismonde Tancredus, prince des Solernitiens. *Aix*, *Pontier*, 1834, petit in-8, broché, tiré à 40 exempl. papier ordinaire.................................... 4—»
— Pap. vélin., à.............................. 7—»
— Pap. de couleur, à .... 8—»

L'original de cette pièce est tellement rare que l'on ne connaît que l'exemplaire de la bibliothèque d'Aix.

321. Tristan. Recueil de tout ce qui reste de poëmes relatifs à ses aventures, composés en françois, en anglo-normand et en grec, dans les XIIe et XIIIe siècles, publié pour la première fois par Francisque Michel. *Londres*, *Guill. Pickering*, 1835, 2 vol. in-12, pap. vél., cart. en percale........... 36—»

Le nom de Tristan est l'un des plus connus de ceux des chevaliers de la Table-Ronde. Il était célèbre dès le XIIe siècle, puisque le châtelain de Coucy, Rambaud, comte d'Orange, Chardry, auteur de la vie des Sept dormans, Marie de France, etc., tous écrivains de ce siècle, en parlent déjà. Le poëme qui célèbre ses aventures fut aussitôt traduit en plusieurs langues, cité par Dante, Pétrarque, Bojardo, Arioste et plus tard mis en prose françoise. L'original en vers est attribué à Christien de Troyes, trouvère du XIIe siècle; mais ce poëme est perdu : M. Francisque Michel en retrouva des fragmens tant à Paris, Bibliothèque royale, qu'en Angleterre; ce sont ces fragmens, en général fort spirituels et contenant des épisodes intéressans et curieux, qui ont été imprimés si joliment par les soins de M. Pickering à Londres. — C'est du reste un livre rare maintenant en Angleterre et dont il ne reste que quelques exemplaires.

322. Le Triomphe des Carmes, 1311. Poëme du XIVe siècle, pu-

blié avec des notes et des éclaircissemens par Aimé Leroy et A. Dinaux. *Valenciennes*, 1834, in-8, br.......... 3—»

Le fait anecdotique qui fait le sujet de cet ouvrage n'est consigné dans aucun livre. On lit à la fin : *J'ai copiex et extrait ceste anchienne histoire du combat des moines des Carmes contre ceux de Saint-Dominique hors d'ung bien vieulx libvre escrip à la main du langaige dépravet et rhétoricque inusitée ledit libvre fort maulvais a lire et la lettre fort effacée ad cause d'antiquités.* — Tiré à petit nombre.

322 *bis*. Trovas e cantares de um codice do XV seculo : ou antes, mui provavelmente, « o livro das cantigas do conde de Barcellos : » com dois *fac-similes*. *Madrid*, 1849, 1 vol. in-18.

M. Adolfo de Varnhagen est l'éditeur de ce précieux Cancioneiro. Dans une savante et ingénieuse préface, il donne les raisons qui expliquent le titre du livre.

323. Vaublanc. La France au temps des croisades, ou Recherches sur les mœurs et coutumes des François aux XIe et XIIe siècles ; par le vicomte de Vaublanc. *Paris*, 1848, 4 vol. in-8, pap. vél. collé, avec plus de 80 sujets gravés sur bois. Prix.. 32—»

En grand papier de Hollande cartonné tiré à quelques exemplaires seulement.. 64—»

Voici un ouvrage plein d'érudition, de recherches savantes, de détails archéologiques, et dans lequel cependant les lecteurs de tout genre trouveront du charme. C'est que l'époque à laquelle il se rattache offre par elle-même déjà l'intérêt le plus vif, et que l'auteur a su présenter les résultats de ses travaux sous une forme tout à fait attrayante. Il passe en revue les principales scènes de la vie du moyen âge, et n'omet aucun détail propre à faire connoître les mœurs du temps, les usages et les institutions.

« La *France au temps des Croisades* (disoit la *Quotidienne* du 15 juillet) est de l'excellente école à laquelle nous devons l'*Histoire des François des divers états* (de M. Monteil), même ardeur de la vérité, même passion de tous les souvenirs de la vieille nation françoise, même opiniâtreté de recherches, même clarté de style et même nouveauté de résultats. M. de Vaublanc a d'ailleurs évité le principal reproche fait à Monteil... Il a dédaigné la sauvegarde de la fiction, et c'est en historien qu'il nous fait entrer dans le système politique, moral et littéraire du moyen âge. Il n'évoque pas l'ombre d'un Ana-

charsis, d'un Polyclète ou d'un Scaurus; mais il rend un compte élégant, clair et animé de tout ce qu'il a puisé dans les monumens les plus authentiques de notre histoire. Il a lu les fabliaux, les romans, les poëmes; il s'est, pour ainsi dire, incorporé les chroniques, les chartes, les mémoires de l'Académie des Inscriptions, les travaux de Ducange, de Sainte-Palaye, de Sainte-Marthe, des Mabillon, des Dupuy, des Martenne, etc.; et de cet immense échafaudage de recherches, il a tiré le fond de l'intéressant tableau que nous avons devant les yeux. »

Ce n'est point un livre d'imagination, c'est un travail consciencieux, érudit et cependant d'une lecture attrayante; il prendra place dans toutes les bibliothèques à côté des savans travaux de MM. Guizot, Thierry, Sismondi, etc.

Bien imprimé sur papier vélin collé, orné de 80 sujets gravés d'après les originaux, il peut lutter avec toute publication de luxe.

324. Vaux de Vire d'Olivier Basselin, poëte normand de la fin du xvie siècle; suivis d'un choix d'anciens Vaux de Vire, de Bacchanales, et de Chansons, poésies normandes, soit inédits, soit devenus excessivement rares; publiés avec des dissertations, des notes et des variantes, par Louis du Bois. *Caën*, 1821, in-8, br. ..... 6—»

325. Vers sur la mort, par Thibaud de Marly, publiés d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi par Crapelet; seconde édition augmentée du *Dit des Trois mors et des trois vifs* et du *Mirouer du monde*. *Paris*, 1835, gr. in-8, papier vélin, broché. ..... 5—»

Ce poëte, Thibaud de Montmorency, seignenr de Marly, se croisa pour visiter les lieux saints; à son retour il prit l'habit religieux en l'abbaye de Notre-Dame-du-Val. M. Crapelet, après avoir donné ces détails, les appuie par une chanson qu'il donne d'après un manuscrit. Cette pièce, reproduite dans son intégrité, est remplie d'une verve, d'une grandeur et d'une liberté bien remarquables pour l'époque où elle a été composée.

326. Visio quam vidit Karolus, imperatio de suo homine. — Vision que l'empereur Karl a vue. *Troyes*, 1850, br. pet. in-8, pap. de Holl. ..... 3—50

Curieuse pièce accompagnée de la traduction françoise littérale et de notes établissant que Charles le Gros est le héros de cette vision. Elle a été tirée à cent exemplaires seulement.

327. VISITE au British Museum, à Londres (par Vallet de Viriville). *Paris*, 1847., br. in-8.................... 1—50

Notice du manuscrit *Bibl. Reg.* II, f° 16, contenant les *Poésies de Charles d'Orléans* et autres morceaux de la littérature du moyen âge.

328. VOLTAIRE. Lettres inédites (publiées par G. Brunet). Br. in-8.. 1—50

Ces nouvelles lettres de Voltaire sont toutes adressées à M. de Belmont, directeur du théâtre de Bordeaux. Elles ne se trouvent dans aucune édition des œuvres de Voltaire, y compris sa correspondance.

329. WAPPEN. Almanach der Souverainen Regenten Europa's. In-4°, cart.. 16—»

Recueil de 50 planches d'armoiries présentant les armoiries des 50 souverains (petits et grands) de l'Europe.

330. WEY (*Francis*). Vie de Ch. Nodier. *Paris*, 1844, in-8, pap. de Holl. br.................................. 4—»

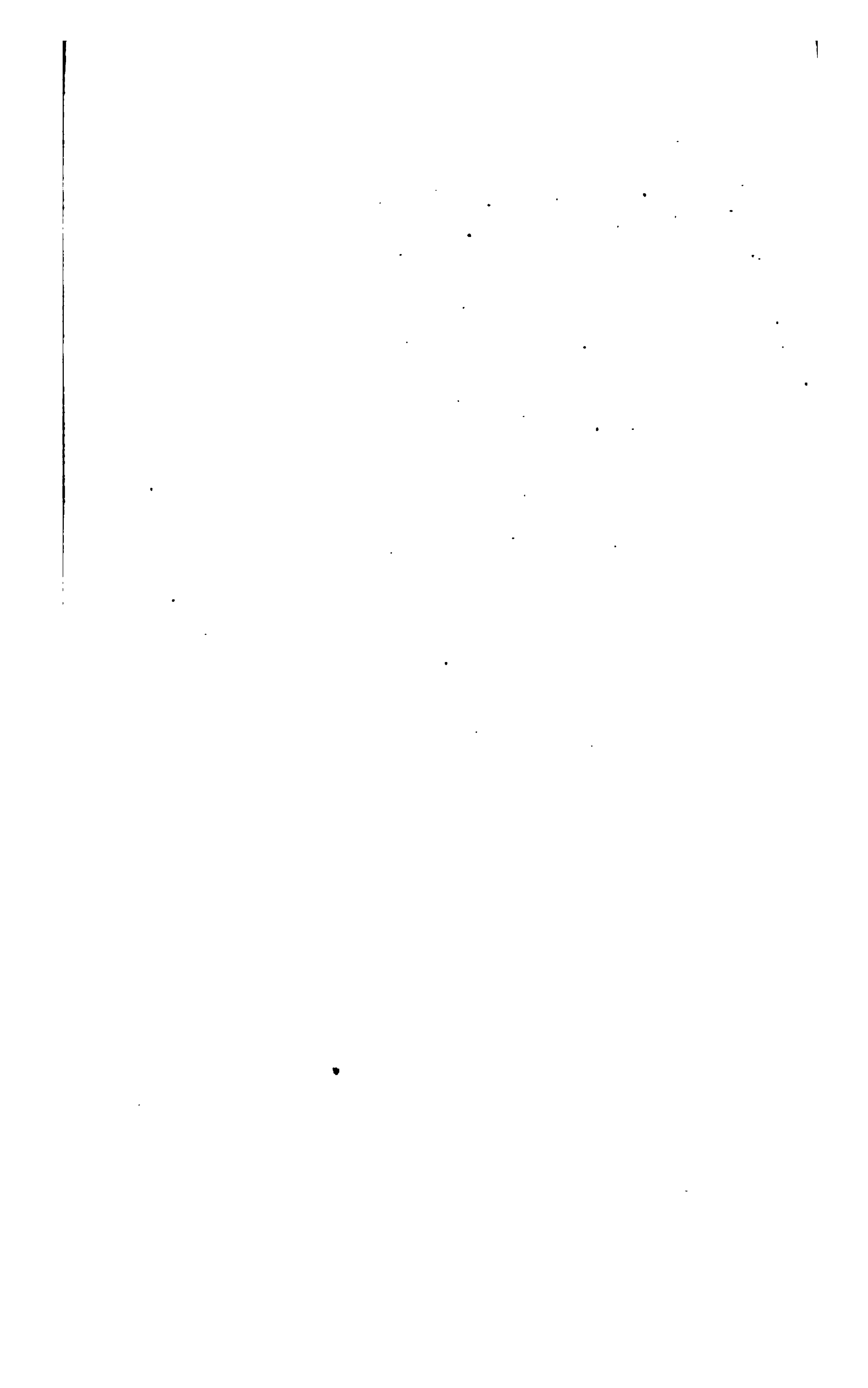
Tiré à 15 exemplaires et presque épuisé.

---

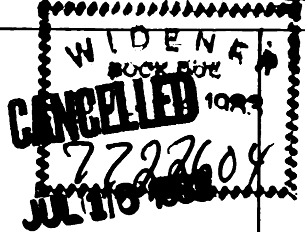
331. ELZEVIRIOMÈTRE. Petit instrument en ivoire de 20 centimètres pour mesurer les elzevirs, donnant d'un côté les pouces et les lignes ; de l'autre, les centimètres et les millimètres.. 6—»

Aucun amateur bibliophile et voyageur ne manquera de se munir de l'Elzeviriomètre.








CANCELLED